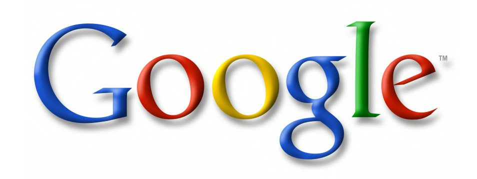
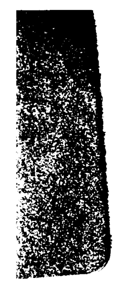






NOTRF ITTÉRATURE

DIÉE

DA S TEXTES

II

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Notre Littérature étudiée dans les textes. — I. *Des origines à la fin du XVIIe siècle* (5e édition, revue et complétée, 1928).

La Littérature Française contemporaine étudiée dans les textes (**de 1850 à nos jours**), 2e édition, revue et complétée, 1928.

La Femme dans la Littérature latine (*Recueil de textes latins à l'usage des jeunes filles*), 1918.

Le Sentiment du beau et le Sentiment poétique (*Essai sur l'esthétique du vers*), Paris, Alcan, 1904 [Epuisé].

L'Abbé Du Bos rénovateur de la critique au XVIIIe siècle (1904) [Épuisé].

L'Art et l'Enfant (*Essai sur l'éducation esthétique*). Dans la Bibliothèque des Parents et des Maîtres · Paris, Henri Didier; Toulouse, Édouard Privat, 3e édition, revue et augmentée, 1910.

— Traduit en espagnol par P. Blanco Suarez. **El arte y el niño** (*Ensayo sobre la educación estética*), Madrid, Daniel Jorro, 1914.

Littérature enfantine. — I. **Poèmes pour l'enfance**, H. Didier et É. Privat, 2e édition, 1912.

— II. **Récits en prose pour l'enfance**, H. Didier et É. Privat, 2e édition, 1913.

Notre enfant (*Journal d'un père et d'une mère*). Paris, Hachette, 1913 [Épuisé]

MARCEL BRAUNSCHVIG
Docteur ès lettres
Professeur de Première au lycée Louis-le-Grand

NOTRE LITTÉRATURE ÉTUDIÉE DANS LES TEXTES

II

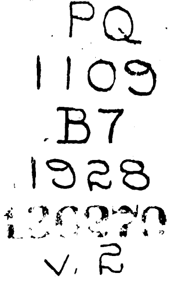
LE XVIII[e] ET LE XIX[e] SIÈCLE JUSQU'EN 1850

Cinquième édition revue et complétée
(51[e] mille)




LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, Paris

1929



AVERTISSEMENT

DE LA CINQUIÈME ÉDITION

Outre les modifications faites dans le texte, cette cinquième édition contient un certain nombre de renseignements complémentaires, historiques ou bibliographiques. qui forment un *Supplément* placé à la fin du volume. De petits astérisques ont été mis à côté du numéro de toutes les pages pour lesquelles il y a lieu de se reporter à ce supplément.

LE XVIII[e] SIÈCLE

CHAPITRE XXVII

LES RAPPORTS DE LA LITTÉRATURE ET DE LA SOCIÉTÉ

I. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA LITTÉRATURE DU XVIII[e] SIÈCLE.

II. — L'HOMME DE LETTRES AU XVIII[e] SIÈCLE.

III. — LES RÉUNIONS LITTÉRAIRES.

A. — **Les salons.**

B. — **Les cafés.**

IV. — LES DÉBUTS DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE.

A. — **Tendances intellectuelles.**

1° ***Bayle.***

2° ***Fontenelle.***

B. — **Tendances sociales.**

1° ***L'abbé de Saint-Pierre.***

2° ***Le club de l'Entresol.***

Avant d'aborder l'étude des principales œuvres littéraires du XVIII[e] siècle, il faut jeter un coup d'œil d'ensemble sur les tendances nouvelles de cette littérature, la condition de l'homme de lettres, les relations des écrivains avec la société mondaine et la première apparition de l'esprit philosophique chez des auteurs qui forment la transition entre le XVII[e] et le XVIII[e] siècle.

I. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA LITTÉRATURE DU XVIIIe SIÈCLE.

Tout en continuant la littérature du XVIIe siècle, avec laquelle elle forme notre littérature classique, la littérature du XVIIIe siècle s'en distingue néanmoins par ses tendances générales.

1° La littérature du XVIIe siècle était tout imprégnée d'idées religieuses. Parmi les grands écrivains de ce siècle plusieurs furent même des hommes d'église (Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Fléchier, etc...); quelques-uns, sans appartenir à l'Église, prirent en mains la défense de la religion (Pascal, La Bruyère); la plupart des autres furent des chrétiens convaincus (Corneille, Racine, Boileau...); seuls Molière et La Fontaine restent un peu en marge de leur siècle par leur indépendance d'esprit, mais s'ils n'eurent pas une foi très ardente, ils ne furent pas du moins, semble-t-il, des incrédules. Un courant de libre pensée circule bien (voir vol. I, p. 594) à travers le XVIIe siècle, mais il y circule en quelque sorte souterrainement.

Au XVIIIe siècle, on ne trouve plus de grands écrivains parmi les hommes d'église et les défenseurs de la religion[1]; et si l'on rencontre encore quelques chrétiens respectueux, comme Montesquieu et Buffon, dont les idées religieuses ne pénètrent d'ailleurs pas beaucoup les œuvres, déjà l'on compte des écrivains qui, comme Voltaire et J.-J. Rousseau, furent de simples déistes; et surtout il y a tout un groupe de philosophes franchement hostiles à la religion, les encyclopédistes : Diderot, d'Alembert, d'Holbach, Helvétius, etc. La libre pensée ne craint plus de s'étaler en plein jour.

Plusieurs causes expliquent ce détachement progressif des esprits à l'égard de l'Église : d'abord les longues discussions théologiques qui eurent lieu au XVIIe siècle entre les divers partis religieux, jésuites, jansénistes, quiétistes..., avaient entamé peu à peu l'autorité ecclésiastique; puis les persécutions contre les protestants et les jansénistes (révocation de l'Édit de Nantes, destruction de Port-Royal) avaient fini par révolter les consciences; enfin la dévotion hypocrite qui envahit la cour dans les dernières années du règne de Louis XIV devait fatalement provoquer une réaction.

2° La littérature du XVIIe siècle avait été en général respectueuse de l'ordre politique établi. C'est à peine si quelques notes discordantes, au temps de la Fronde et vers la fin du règne de Louis XIV (voir vol. I, p. 838),

1. **A consulter.** — Albert Monod : *De Pascal à Chateaubriand. Les défenseurs français du christianisme de 1670 à 1802* (Alcan, 1916).

viennent troubler le concert d'éloges qui tout le long du siècle monte de la littérature vers la personne du roi.

Mais les fautes de Louis XIV, abus des guerres, dépenses excessives, avec le cortège de misères qu'elles traînent à leur suite, rendent peu à peu la monarchie impopulaire. On sait avec quel soupir de soulagement la France accueillit la nouvelle de la mort de Louis XIV et quelle joie scandaleuse le peuple manifesta sur le passage du cercueil royal. Pourtant la foi monarchique était si profondément enracinée dans les esprits qu'on se reprit à espérer avec son successeur. Mais cette foi ne put résister au règne de Louis XV. Finalement le peuple se détacha tout à fait de ses rois; et sa haine de la monarchie fut d'autant plus violente que son attachement pour elle avait été plus sincère et plus long.

La littérature du XVIIIe siècle reflétera ce revirement d'idées : les critiques se feront plus nombreuses et plus hardies; on proposera des réformes politiques et sociales; et parfois même (voir p. 293) on sentira passer dans quelques paroles prophétiques comme le vent de la révolution prochaine.

Diderot a bien mis en lumière ce double caractère antireligieux et antimonarchique de la littérature du XVIIIe siècle.

L'ESPRIT DU XVIIIe SIÈCLE

Chaque siècle a son esprit qui le caractérise. L'esprit du nôtre semble être celui de la liberté. La première attaque contre la superstition a été violente, sans mesure. Une fois que les hommes ont osé d'une manière quelconque donner l'assaut à la barrière de la religion, cette barrière, la plus formidable qui existe comme la plus respectée, il est impossible de s'arrêter. Dès qu'ils ont tourné les regards menaçants contre la majesté du ciel, ils ne manqueront pas, le moment d'après, de les diriger contre la souveraineté de la terre. Le câble qui tient et comprime l'humanité est formé de deux cordes; l'une ne peut céder sans que l'autre vienne à rompre...

(Diderot, lettre à la princesse Dashkoff,
3 avril 1771.)

3° Tandis que les écrivains du XVIIe siècle avaient été avant tout des psychologues et des moralistes, préoccupés seulement de l'amélioration des individus, ceux du XVIIIe vont être plutôt des sociologues, ayant en vue la rénovation de la société. Hommes d'action, ils délaisseront la poésie pour la prose, dont l'utilité pratique leur paraît plus immédiate; et

dans leur style ils préféreront à l'ample période oratoire la phrase courte, alerte, tout aiguisée d'esprit. Ils se soucieront d'ailleurs beaucoup plus du fond que de la forme. Ce n'est pas à dire qu'ils négligeront de bien écrire ; car ils sauront le pouvoir du mot comme véhicule de l'idée ; et du reste la pensée se charge toujours de façonner d'elle-même le style, auquel elle donne relief, couleur et vie. Ils n'en seront pas moins plutôt des penseurs que des artistes.

4° Autre différence enfin entre la littérature du XVIIe siècle et celle du XVIIIe. La première avait eu peu d'ouvertures sur les divers pays européens ; elle avait bien rayonné au dehors grâce au prestige de l'esprit français ; mais elle n'avait guère subi d'influences étrangères, à part de loin en loin celles de l'Italie et de l'Espagne. Au XVIIIe siècle au contraire un échange constant s'établit entre la France et l'étranger (voir p. 418). La curiosité se détournera des pays du midi vers les pays du nord : l'Angleterre surtout sera mieux connue, en particulier grâce à Montesquieu, qui en vantera les institutions, et à Voltaire, qui en révélera les grands écrivains. La curiosité s'étendra même aux pays lointains : l'exotisme fera son apparition dans la littérature.

Et non seulement nos écrivains vont être recherchés et appelés à l'étranger (voir p. 6), mais encore des étrangers eux-mêmes, séduits par notre langue, composeront des ouvrages en français. Citons, parmi les plus connus, deux Allemands: FRÉDÉRIC II, dit le Grand[1] (1712-1786), roi de Prusse, qui fit un poème en 6 chants *L'Art de la guerre*, une comédie *Le Singe de la mode* (1742), et publia en 1760 ses *Œuvres du Philosophe Sans-Souci* (en 3 vol.) ; et GRIMM[2], rédacteur de la *Correspondance litté-*

---

1. **Édition.** — Les œuvres complètes de Frédéric II ont été éditées par l'Académie de Berlin (1846-1857, 31 vol.); le Dr Preuss, qui a dirigé cette publication, a aussi publié une édition populaire.

A consulter. — E. Lavisse : *La jeunesse du grand Frédéric* (1891).

2. Frédéric-Melchior GRIMM (né à Ratisbonne en 1723, mort à Gotha en 1807) vint en France comme précepteur des enfants du comte de Schomberg. Il fut l'ami de Diderot, de Mme d'Épinay et de J.-J. Rousseau, avec lequel il se brouilla comme les deux premiers en 1757. Avant de rédiger la *Correspondance littéraire*, il s'était fait connaître comme critique musical. En 1790 il fut obligé de quitter Paris.

C'est l'abbé Raynal qui avait commencé une correspondance littéraire adressée aux princes étrangers. Grimm la continua à partir de 1754 (en se faisant parfois suppléer par Diderot et Mme d'Épinay) jusqu'en 1773 : il fut alors remplacé par Meister (la *Correspondance* s'arrêta en 1790).

Éditions. — Une première édition de la *Correspondance*, demeurée jusque-là secrète, fut publiée en 1812 en 16 vol. (elle est très incorrecte). Il faut consulter la *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot...*, qu'a publiée Maurice Tourneux (1877-1882, Garnier, 16 vol.).

A consulter. — E. Schérer : *Melchior Grimm* (1887).

raire, à laquelle étaient abonnés des souverains étrangers (notamment l'impératrice de Russie, la princesse de Saxe-Gotha, les rois de Suède et de Pologne), qui par ces lettres manuscrites et secrètes étaient tenus au courant de la vie de Paris et du mouvement philosophique en France. Une Russe : CATHERINE II [1] (1729-1796), qui correspondit avec Grimm, Voltaire, Galiani, Falconet, traduisit en russe *Bélisaire*, roman de Marmontel, et écrivit en français des comédies (*Théâtre de l'Ermitage*, 1789, 2 vol.). Un Belge: le PRINCE DE LIGNE [2] (1735-1814), brillant officier dans l'armée autrichienne, auteur de *Mélanges militaires et littéraires* et de *Lettres et pensées*. Un Italien : l'abbé Ferdinand GALIANI [3] (1728-1787), secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris de 1759 à 1769, qui outre sa *Correspondance* a écrit son fameux *Dialogue sur le commerce des blés* (1770). On peut ajouter à cette liste deux compatriotes de Jean-Jacques Rousseau, deux naturalistes suisses, Charles BONNET (1720-1793) et son neveu Horace SAUSSURE (1740-1799). Pour CASANOVA, voir le *Supplément*.

II. — L'HOMME DE LETTRES AU XVIIIe SIÈCLE [4].

1° *Situation matérielle.*

Du point de vue matériel, la situation de l'homme de lettres, au XVIIIe siècle, n'est pas très différente de ce qu'elle était au siècle précédent (voir vol. I, p. 837, note 2).

Les écrivains continuent à tirer peu de profits de leurs œuvres. Vol-

---

1. **Éditions.** — *Correspondance de Catherine II et de Falconet*, publiée sous la direction de M. Grote (Saint-Pétersbourg, 1878). — *Lettres de Catherine II à Grimm*, publiées par M. Grote (Saint-Pétersbourg, 1878). — *Correspondance de Joseph II et de Catherine de Russie*, publiée par le chevalier d'Arneth (Vienne, 1869).

2. **Éditions.** — *Mélanges littéraires, militaires et sentimentaires, à Monrefuge* (1795-1811, 34 vol.). — *Lettres et pensées*, publiées par Mme de Staël (Paris-Genève, 3e éd.. 1809). — *Œuvres choisies* (Paris-Genève, 1809, 2 vol.). — *Œuvres du prince de Ligne*, édition du centenaire, par les soins de F. Leuridant (Ed. Champion, 1914, 4 vol. : I. *Mémoires*, par E. Gilbert ; II. *Lettres à la marquise de Coigny*, par H. Lebasteur ; III. *Préjugés militaires*, et IV. *Fantaisies militaires*, par le lieutenant baron de Heusch). — *Œuvres posthumes inédites du prince de Ligne*, par F. Leuridant (en cours de publication chez Champion depuis 1919 : *En marge des Rêveries du maréchal de Saxe, Ma Napoléonide...*).

3. **Édition.** — *Correspondance de l'abbé Galiani avec Mme d'Épinay, Mme Necker, etc..*, publiée par L. Perey et G. Maugras (Paris, 1881, 2 vol.).

4. **A consulter.** — D'Alembert : *Essai sur la société des gens de lettres et des grands, sur la réputation, sur les mécènes et sur les récompenses littéraires* (1753). — M. Pellisson : *Les hommes de lettres au XVIIIe siècle* (Colin, 1911).

taire s'est bien enrichi (il possédait à sa mort 350 000 livres de rentes) mais c'est dans les affaires commerciales et industrielles (voir p. 71, en note) : ses livres, il les donnait le plus souvent aux éditeurs, au lieu de les leur vendre. Jean-Jacques Rousseau, qui refusait places et pensions, tâcha de vivre de sa plume; cela lui fut difficile : les deux ouvrages qui lui rapportèrent le plus furent *Le Devin du village* et le *Dictionnaire de musique*; pour le *Discours sur l'Inégalité* il reçut 25 louis d'un libraire de Hollande, et 30 pour sa *Lettre à d'Alembert*; *La Nouvelle Héloïse* lui fut payée 4860 francs, le *Contrat social* 2200, l'*Émile* 7000. *L'Esprit des Lois* eut beau avoir 22 éditions en dix-huit mois, le seul bénéfice qu'en retira Montesquieu fut de vendre aux Anglais beaucoup de vin de son cru. Diderot fut obligé, pour vivre, de vendre en 1765 sa bibliothèque à Catherine II, qui d'ailleurs lui en laissa la jouissance durant sa vie entière. Selon Linguet, sa pauvreté aurait été simulée : il aurait gagné 450 000 francs avec l'*Encyclopédie*. Son traitement n'était cependant que de 2700 francs ; et jamais avec les articles qu'il faisait et qui lui étaient payés à part, il n'aurait pu atteindre une aussi grosse somme. Le plus grand succès de librairie au XVIIIe siècle fut l'*Histoire naturelle* de Buffon, qui reçut de son éditeur Durand 15750 francs pour chaque volume, mais partagea ces honoraires avec ses collaborateurs.

Si les éditeurs payaient si mal les écrivains, c'est que — la propriété littéraire n'étant pas encore reconnue par la loi (elle ne le fut qu'à partir de 1777) — la contrefaçon se donnait libre carrière ; c'est aussi que le nombre des lecteurs n'était pas très grand, comme l'atteste le chiffre peu élevé des tirages : la 1re édition de l'*Histoire naturelle* ne fut tirée qu'à 3 000 exemplaires, celle du *Siècle de Louis XIV* à 3 000, celle de *La Henriade* à 2 000. L'*Encyclopédie* ne dépassa jamais le chiffre de 4 300 souscripteurs.

2° *Situation morale.*

En revanche la situation morale de l'homme de lettres est beaucoup plus importante au XVIIIe siècle qu'au XVIIe. L'écrivain, devenu homme d'action, prend une grande place dans la société. Il n'est plus simplement admis dans le monde : c'est lui, comme on le verra plus loin, qui trône dans les salons. Les souverains étrangers se disputent l'honneur d'avoir un philosophe auprès d'eux : Voltaire cède en 1750 à l'invitation renouvelée de Frédéric de Prusse, avec lequel il correspondait depuis 1736 ; Diderot cède en 1773 à celle de Catherine II, avec laquelle il était en rapport depuis 1765 ; d'Alembert repousse en 1746 les propositions de Frédéric, qui lui fait offrir par le marquis d'Argens une pension de 12 000 livres, un logement au château de Potsdam et la succession éventuelle de Maupertuis à la présidence de l'Académie de Berlin, et refuse également en 1762 la charge d'instruire le prince héritier de Russie.

VOLTAIRE EN ALLEMAGNE

[Voici quelques fragments de lettres adressées par Voltaire à sa nièce, Mme Denis, pendant son séjour auprès de Frédéric II, qui, commencé dans l'enchantement réciproque en juillet 1750, se termina en mars 1753 par une brouille retentissante.]

A Potsdam [1], le 13 octobre 1750.

... On m'a cédé [2], ma chère enfant, en bonne forme, au roi de Prusse. Mon mariage est donc fait : sera-t-il heureux ? Je n'en sais rien. Je n'ai pas pu m'empêcher de dire *oui*. Il fallait bien finir par ce mariage, après des coquetteries de tant d'années...

A Potsdam, le 6 novembre 1750.

... Les soupers du roi sont délicieux, on y parle raison, esprit, science ; la liberté y règne ; il est l'âme de tout cela ; point de mauvaise humeur, point de nuages, du moins point d'orages. Ma vie est libre et occupée ; mais... mais... Opéras, comédies, carrousels, soupers à Sans-Souci [3], manœuvres de Berlin, concerts, études, lectures ; mais... mais... La ville de Berlin, grande, bien mieux percée que Paris, palais, salles de spectacle, reines affables, princesses [4] charmantes, filles d'honneur belles et bien faites, la maison de Mme de Tyrconnel [5] toujours pleine, et souvent trop... ; mais... mais..., ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid...

[1. Le château de Potsdam, résidence royale, à 30 kilomètres de Berlin, avait été construit de 1660 à 1674 par Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, dit le Grand Électeur. — 2. Voltaire avait été un peu blessé de la facilité avec laquelle le roi de France avait consenti à le voir partir pour Berlin et y rester. Quand il avait demandé à Louis XV la permission d'aller en Prusse, celui-ci lui avait répondu « qu'il pouvait partir quand il voudrait ». Et quand Frédéric demanda au roi l'autorisation de garder Voltaire, Louis XV répondit « qu'il en était fort aise », et déclara aux courtisans que « c'était un fou de plus à la cour du roi de Prusse et un fou de moins à la sienne ». — 3. Sans-Souci était un château que Frédéric le Grand avait fait construire en 1745-1747 près de Potsdam. Il est resté populaire en France grâce au conte en vers d'Andrieux (1759-1838) : *Le Meunier Sans-Souci*. — 4. Il s'agit de la reine, de la reine mère et des sœurs du roi. — 5. C'était la femme de lord Tyrconnel, Irlandais, ministre de France à Berlin.]

A Berlin, au château, le 26 décembre 1750.

Je vous écris à côté d'un poêle, la tête pesante et le cœur triste, en jetant les yeux sur la rivière de la Sprée, parce que la Sprée tombe dans l'Elbe, l'Elbe dans la mer, et que la mer reçoit la Seine, et que notre maison de Paris est assez près de cette rivière de Seine ; et je dis : « Ma chère enfant, pourquoi suis-je dans ce palais, dans ce cabinet qui donne sur cette Sprée, et non pas au coin de notre feu ? »...

Berlin, 18 décembre 1752.

... Je vois bien qu'*on a pressé l'orange*[1] ; il faut penser à sauver l'*écorce*. Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois.

Mon ami signifie *mon esclave*.

Mon cher ami veut dire *vous m'êtes plus qu'indifférent*.

Entendez par *je vous rendrai heureux : je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous*.

Soupez avec moi ce soir signifie *je me moquerai de vous ce soir*...

Sérieusement, cela serre le cœur... Dire à un homme les choses les plus tendres, et écrire contre lui des brochures[2] ! et quelles brochures ! Arracher un homme à sa patrie par les promesses les plus sacrées, et le maltraiter avec la malice la plus noire !

[1. Allusion à un propos que Frédéric aurait tenu sur Voltaire : « J'aurai besoin de lui encore un an tout au plus; on presse l'orange, et on en jette l'écorce. » Ce propos avait été rapporté à Voltaire par La Mettrie (1709-1751), médecin français que ses idées matérialistes avaient fait chasser de Hollande et qui avait trouvé un refuge auprès de Frédéric, auquel il servait de bouffon et qui après sa mort écrivit son *Éloge*. — 2. Dans une querelle scientifique, qui s'était élevée entre Maupertuis (1698-1759), savant géomètre français, président de l'Académie de Berlin depuis 1740 (il résidait dans cette ville depuis 1745), et Samuel Kœnig (1712-1757), savant mathématicien allemand, professeur de philosophie à La Haye, membre de cette Académie, Voltaire avait pris le parti de ce dernier, qui avait été le professeur de la marquise du Châtelet et faisait partie de l'Académie des sciences de Paris. Mais Frédéric, intervenant dans le débat, écrivit un factum : *Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*, dans lequel il traitait Voltaire de *menteur effronté* (le factum n'était pas signé, mais portait sur le titre un aigle, un sceptre et une couronne). Voltaire riposta par sa célèbre *Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape*, qui ridiculisait Maupertuis, et dont Frédéric avait interdit l'impression : l'ouvrage parut malgré cette défense, mais tous les exemplaires en furent brûlés sur l'ordre du roi. Cette brouille fut d'ailleurs suivie d'une réconciliation ; elle n'en prépara pas moins la rupture finale (Voir E. Henriot : *Voltaire et Frédéric II*, Hachette, 1927).]

Que de contrastes ! Et c'est là l'homme qui m'écrivait tant de choses philosophiques, et que j'ai cru philosophe ! et je l'ai appelé le *Salomon du Nord !...*

(Voltaire.)

DIDEROT EN RUSSIE

[La lettre de Diderot, dont nous citons ici un fragment, a été écrite à M. M* à son retour de Russie, où il passa sept mois (août 1773-mars 1774) auprès de Catherine II sans incidents notables (voir p. 145, en note).]**

La Haye, 9 avril 1774.

... Ah ! mon ami, le beau voyage que j'ai fait ! la grande, l'extraordinaire femme que j'ai vue !... Voici en quatre mots l'histoire de mon voyage. J'ai eu quarante-cinq jours de beau temps pour aller. J'arrive. Je suis présenté à Sa Majesté et j'obtiens l'entrée de son cabinet tous les jours seul à seule. Je suis comblé de ses bontés ; tous les seigneurs de la cour m'accablent de politesses, cela va sans dire. Le terme de mon séjour arrive ; je demande mon congé ; elle me l'accorde avec peine : je lui demande pour toute grâce de satisfaire aux dépenses de mon voyage, de mon séjour et de mon retour ; je lui en dis les raisons, elle les approuve, parce qu'elles lui paraissent honnêtes et sortir d'une âme vraie et désintéressée ; je lui demande une bagatelle dont tout le prix soit d'avoir été à son usage ; elle me la promet, et la veille de mon départ, elle a la complaisance de porter à mon doigt une pierre gravée : c'est son portrait. Je lui demande un de ses officiers qui me remette sain et sauf où je désirerai ; et elle ordonne elle-même tout ce qui peut faire la commodité et la sûreté de mon retour. Je pars le 5 mars, au milieu d'un dégel, et j'ai trente jours d'une saison qui n'aurait pas été plus favorable quand elle aurait été faite à mes ordres...

(Diderot.)

Si, grâce à l'action qu'ils exercent sur l'opinion, les écrivains du XVIII[e] siècle jouissent d'un grand prestige, ils sont pour la même raison souvent persécutés par le pouvoir qui fait surveiller leurs œuvres de très près par la censure[1]. Pour obtenir un « privilège » permettant d'imprimer un livre, il faut avoir l'approbation des censeurs, qui, au nombre de quatre

1. **A consulter.** — F. Rocquain : *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution* (appendice : *Liste des livres condamnés de 1715 à 1789*), Plon, 1878.

en 1658 (voir vol. I, p. 838), étaient devenus plus de cent au XVIIIe siècle. Et, un ouvrage une fois paru, un arrêt du Conseil du roi ou du Parlement pouvait en ordonner la suppression par le feu ou le pilon et faire envoyer son auteur à la Bastille par une lettre de cachet. Voltaire y fut enfermé à deux reprises, en 1717 et en 1726, et la seconde fois il n'en sortit qu'à la condition de s'exiler en Angleterre. A la suite de sa *Lettre sur les aveugles* (1749) Diderot fut emprisonné à Vincennes. Pour son livre *De l'esprit* (1758), que le Parlement fait interdire, Helvétius dut faire amende honorable. En 1752 les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* sont supprimés par un arrêt du Conseil du roi et la publication de l'ouvrage suspendue; en 1759 le privilège de l'*Encyclopédie* est retiré et l'ouvrage définitivement interdit. A cause de l'*Émile* (1762), brûlé de la main du bourreau, Jean-Jacques Rousseau est décrété de prise de corps et obligé de se réfugier en Suisse. Seules quelques protections puissantes, celle de Mme de Pompadour et surtout celle de Malesherbes[1], directeur de la librairie de 1750 à 1763, contrebalancèrent un peu la sévérité de la censure et l'intolérance du pouvoir. C'est grâce à lui notamment que Diderot put, après l'interdiction de 1759, continuer et achever la publication de l'*Encyclopédie*.

III. — LES RÉUNIONS LITTÉRAIRES.

Les hommes de lettres du XVIIIe siècle se rapprochent des gens du monde dans les salons et se groupent entre eux dans les cafés.

A. — Les salons[2].

On distingue deux périodes dans l'histoire des salons au XVIIIe siècle : ceux de la première moitié du siècle sont encore plutôt littéraires, comme au XVIIe siècle ; ceux de la deuxième moitié sont surtout philosophiques.

1° *Principaux salons.*

De 1700 à 1750 trois salons furent particulièrement brillants : celui de la duchesse du Maine à Sceaux, celui de la marquise de Lambert et celui de Mme de Tencin. Dans ce dernier commencent, suivant le mot de Mme de Tencin elle-même, « les conversations de philosophe ».

---

1. **A consulter.** — F. Brunetière : *Études critiques* (tome II : *La direction de la librairie sous Malesherbes*).

2. **A consulter.** — Feuillet de Conches : *Les salons de conversation au XVIIIe siècle* (1883).



La duchesse du Maine[1] (1676-1753), petite-fille du Grand Condé, fit à partir de 1699 du château de Sceaux une sorte de petit Versailles. Sous la direction de M. de Malézieu[2] étaient sans cesse organisées des fêtes, notamment des fêtes nocturnes, dans le parc, aux flambeaux (ce furent les fameuses *grandes nuits*, au nombre de seize). A la cour de Sceaux fréquentèrent surtout les poètes Chaulieu et La Fare, Lamotte, Fontenelle, Voltaire encore jeune... La conspiration de Cellamare (1718), où trempa la duchesse du Maine, interrompit ces divertissements. A sa sortie de la Bastille en 1720, elle reprit ses réceptions; mais son salon devint alors un simple salon littéraire dans le genre de celui de Mme de Lambert et le demeura jusqu'à sa mort.

La marquise de Lambert[3] (1647-1733) avait ouvert son salon vers 1690 ; mais il ne compta comme salon littéraire qu'à partir de 1710. Elle recevait rue de Richelieu, le mardi, les gens de lettres, et, le mercredi, les personnes de qualité; des communications s'établirent d'ailleurs entre les deux groupes d'habitués, parmi lesquels il faut citer Lamotte, Fontenelle, Montesquieu, Marivaux, le marquis d'Argenson, le président Hénault, l'abbé de Saint-Pierre... Elle fit revivre au début du XVIIIe siècle la préciosité du siècle précédent, et soutint contre les partisans des anciens la cause des modernes. On lui attribue ce mot : « J'aime beaucoup la société; tout le monde m'écoute et je n'écoute personne. » La marquise de Lambert publia elle-même plusieurs ouvrages dont les plus connus sont deux livres d'éducation manifestement inspirés des idées pédagogiques de Fénelon : *Avis d'une mère à son fils* (1726), *Avis d'une mère à sa fille* (1728).

Mme de Tencin[4] (1682-1749) avait commencé à recevoir dès 1726 ; mais son salon n'eut un grand éclat qu'après la mort de la marquise de Lambert, dont elle recueillit pour ainsi dire la succession : tous les habitués du mardi émigrèrent chez elle. Il y eut aussi, parmi ses hôtes,

1. On trouvera des détails sur la cour de Sceaux dans les *Mémoires* du président Hénault (1685-1770) et dans ceux de Mme de Staal-Delaunay publiés en 1755 (Mlle Delaunay était la femme de chambre de la duchesse du Maine; elle épousa le baron de Staal). Consulter aussi Ad. Jullien : *La duchesse du Maine et les grandes nuits de Sceaux* (s. d.) ; A. Maurel : *La duchesse du Maine* (Hachette, 1928).

2. M. de Malézieu (1650-1729), mathématicien et poète, fut le précepteur du duc du Maine. Voltaire a cité de lui deux jugements célèbres, l'un sur *les Caractères* de La Bruyère (voir vol. I, p. 439), l'autre à propos de *La Henriade* (voir p. 108, note 2).

3. **A consulter.** — Ch. Giraud : *Le salon de Mme de Lambert* (Journal des Savants, 1880). — Arvède Barine : *Princesses et grandes dames*, 1890 (p. 215 et suivantes : *Mme de Lambert*).

4. **A consulter.** — P.-M. Masson : *Une vie de femme au XVIIIe siècle Mme de Tencin* (1909; 3e éd. augmentée et corrigée, 1910).

quelques nouveaux venus, comme Duclos, Marmontel, Piron, Helvétius..., sans parler des étrangers, comme Bolingbroke et Chesterfield. Très familière à l'égard de ses amis, qu'elle appelait ses « bêtes » ou sa « ménagerie », elle fit oublier par son obligeance les aventures de la première partie de sa vie. Elle écrivit des romans : *Le Comte de Comminges*, *Le Siège de Calais*, qu'elle laissa attribuer à son neveu Pont-de-Veyle.

De 1750 à 1800 les principaux salons furent ceux de Mme Geoffrin, de Mme du Deffand et de Mlle de Lespinasse.

Mme Geoffrin [1] (1699-1777) reçut à partir de 1749, dans son salon de la rue Saint-Honoré, des littérateurs et des savants (Marivaux, Saint-Lambert, l'abbé Morellet, Helvétius, d'Alembert, de Caylus...), ainsi que des artistes (le sculpteur Falconet, l'architecte Soufflot, les peintres Vanloo, Vernet, Boucher, Latour...). De nombreux étrangers fréquentèrent aussi chez elle (l'abbé Galiani, Horace Walpole, le prince Stanislas-Auguste Poniatowski, qui en 1764 devint roi de Pologne...). Elle ne redoutait pas la hardiesse des idées et subventionna même l'*Encyclopédie* ; mais elle sut toujours maintenir une sage mesure dans le ton des conversations et rappeler les philosophes trop audacieux aux limites du bon sens.

Mlle de Vichy, devenue par son mariage la marquise du Deffand [2] (1697-1780), après avoir mené une jeunesse orageuse et s'être assez vite séparée de son mari, tint d'abord rue de Beaune, depuis sa liaison avec le président Hénault [3] en 1730, un salon surtout fréquenté par des gens du monde ; puis, devenue l'ardente amie de d'Alembert, elle attira dans son salon de la rue Saint-Dominique des littérateurs et des philosophes (Montesquieu, Fontenelle, Marmontel, La Harpe, Marivaux, Sedaine, Turgot, Condorcet...). Ayant perdu la vue en 1752, elle prit pour demoiselle de compagnie Mlle de Lespinasse, dont le succès auprès de ses

---

1. **A consulter.** — C. de Mouy : *Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin* (Paris, 1875). — A. Tornezy : *Un bureau d'esprit au XVIIIe siècle, le salon de Mme Geoffrin* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1896). — De Ségur : *Le royaume de la rue Saint-Honoré, Mme Geoffrin et sa fille* (Calmann-Lévy, 1897).

2. **A consulter.** — Le marquis de Saint-Aulaire : *Correspondance inédite de Mme du Deffand* (Michel Lévy, 1859, 2 vol.). — De Lescure : *Correspondance complète de la marquise du Deffand avec ses amis* (Plon, 1865, 2 vol.). — De Ségur : *Esquisses et récits : Mme du Deffand d'après des documents inédits* (1908).

3. Le président Hénault (1685-1770), surintendant de la maison de la reine, fut membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions. Il a écrit, outre ses *Mémoires*, un *Abrégé chronologique de l'histoire de France* (1744) et un drame historique en prose : *François II, roi de France* (1747).

A consulter. — Henri Lion : *Un magistrat homme de lettres au XVIIIe siècle; le président Hénault* (1903).

propres amis finit par exciter sa jalousie et dont elle se sépara bruyamment en 1764. Elle passa ses dernières années dans la tristesse et l'ennui.

Mlle de Lespinasse[1] (1732-1776), après sa brouille avec Mme du Deffand, ouvrit à son tour, dans cette même rue Saint-Dominique, un salon où la suivirent la plupart des hôtes de son ancienne maîtresse, notamment d'Alembert. Par sa nature exaltée (elle eut dans sa vie deux passions violentes, pour le marquis de Mora[2], qui mourut en 1774, et pour le comte de Guibert[3], dont l'indifférence la tua) et par sa vivacité intellectuelle (elle excellait à conduire une conversation) elle exerça sur tous ceux qui la connurent une séduction puissante.

A ces trois plus importants salons de la seconde moitié du XVIIIe siècle il faut joindre ceux de Mme d'Épinay et de Mme Necker, et ceux de deux philosophes, protecteurs et collaborateurs de l'*Encyclopédie,* Helvétius et d'Holbach.

Mme d'Épinay[4] (1726-1783), l'amie de Jean-Jacques Rousseau qu'elle reçut à l'Ermitage, tint à partir de 1762 un salon où trôna Grimm. Elle est elle-même l'auteur de deux ouvrages pédagogiques : *Lettres à mon fils, Conversations d'Émilie* (1774).

Mme Necker[5] (1739-1794), femme du banquier suisse qui fut ministre des finances dans les dernières années du règne de Louis XVI, commença à recevoir en 1764. Dans son salon, fréquenté par Raynal, Morellet, Suard, Buffon, Marmontel, La Harpe, Grimm..., on vit déjà briller sa fille, la future Mme de Staël. Mme Necker écrivit de petits ouvrages, où se révèlent des préoccupations morales et sociales ; les deux plus connus sont un *Mémoire sur l'établissement des hospices* et des *Réflexions sur le divorce.*

---

1. **A consulter.** — E. Asse : *Lettres de Mlle de Lespinasse* (Charpentier, 1876). — Ch. Henry : *Lettres inédites de Mlle de Lespinasse à d'Alembert et Condorcet* (Charavay, 1887). — Paul Bonnefon : *Mlle de Lespinasse, l'amoureuse et l'amie ; lettres inédites* (Rev. d'hist. litt. de la Fr., 15 juil. 1897). — De Ségur : *Julie de Lespinasse, doc. inéd.* (1906). — De Villeneuve-Guibert : *Correspond. entre Mlle de Lespinasse et le comte de Guibert* (Calm.-Lévy, 1906). — G. Éliac : *Un après-midi chez Julie de Lespinasse* (Émile Paul, 1912).

2. Le marquis de Mora était le fils de l'ambassadeur d'Espagne à Paris. Il avait donné de grandes espérances au parti philosophique.

3. Le comte de Guibert (1743-1790) écrivit, outre des tragédies, un *Essai général de Tactique* et des *Éloges* de Catinat et de L'Hôpital.

4. **A consulter.** — Mme d'Épinay : *Mémoires* (1864, 2 vol.). — Lucien Perey et Gaston Maugras : *Une femme du monde au XVIIIe siècle. La jeunesse de Mme d'Épinay. Les dernières années de Mme d'Épinay; son salon et ses amis* (1883, 2 vol.).

5. **A consulter.** — D'Haussonville : *Le salon de Mme Necker* (Calmann-Lévy, P 82, 2 vol.).

Les « mardis » d'Helvétius (1715-1771) furent le rendez-vous des encyclopédistes ; quand il mourut, sa veuve[1] continua à recevoir dans sa maison d'Auteuil.

Non moins fréquentés furent les « jeudis » du baron d'Holbach[2] (1723-1789), qu'on a appelé « le maître d'hôtel de la philosophie », parce qu'il réunissait à sa table les philosophes. Bien que d'origine allemande (né à Hildesheim, dans le Palatinat, il était venu en France à l'âge de douze ans), d'Holbach fut très apprécié dans la société parisienne par sa probité scrupuleuse, son amour éclairé des arts et des sciences, et le généreux usage qu'il fit de sa grande fortune. (Pour ses ouvrages, voir p. 167.)

LE SALON DE Mme GEOFFRIN

... Assez riche pour faire de sa maison le rendez-vous des lettres et des arts, et voyant que c'était pour elle un moyen de se donner dans sa vieillesse une amusante société et une existence honorable, Mme Geoffrin avait fondé chez elle deux dîners : l'un (le lundi) pour les artistes, l'autre (le mercredi) pour les gens de lettres ; et une chose assez remarquable, c'est que, sans aucune teinture ni des arts ni des lettres, cette femme, qui de sa vie n'avait rien lu ni rien appris qu'à la volée[3], se trouvant au milieu de l'une ou de l'autre société, ne leur était point étrangère. Elle y était même à son aise ; mais elle avait le bon esprit de ne parler jamais que de ce qu'elle savait très bien, et de céder, sur tout le reste, la parole à des gens instruits, toujours poliment attentive, sans même paraître ennuyée de ce qu'elle n'entendait[4] pas, mais plus adroite encore à présider, à surveiller, à tenir sous sa main ces deux sociétés naturellement libres, à marquer des limites à cette liberté, et à l'y ramener par un mot, par un geste, comme par un fil invisible, lorsqu'elle voulait s'échapper... Son vrai talent était celui de bien conter ; elle y excellait, et volontiers elle en faisait usage pour égayer la table ; mais sans apprêt, sans art et sans prétention, seulement

1. **A consulter.** — A. Guillois : *Le salon de Mme Helvétius ; Cabanis et les idéologues* (Calmann-Lévy, 1894).
2. **A consulter.** — Avezac-Lavigne : *Diderot et la société du baron d'Holbach* (1875).
[3. *A la volée*, au hasard. — 4. *N'entendait pas*, ne comprenait pas.]

pour donner l'exemple ; car des moyens qu'elle avait de rendre sa société agréable, elle n'en négligeait aucun.

De cette société, l'homme le plus gai, le plus animé, le plus amusant dans sa gaieté, c'était d'Alembert. Après avoir passé sa matinée à chiffrer[1] de l'algèbre et à résoudre des problèmes de dynamique[2] ou d'astronomie, il sortait de chez sa vitrière[3] comme un écolier échappé du collège, ne demandant qu'à se réjouir ; et, par le tour vif et plaisant que prenait alors cet esprit si lumineux, si profond, si solide, il faisait oublier en lui le philosophe et le savant, pour n'y plus voir[4] que l'homme aimable...

Marivaux aurait bien voulu avoir aussi cette humeur enjouée ; mais il avait dans la tête une affaire qui le préoccupait sans cesse et lui donnait l'air soucieux. Comme il avait acquis par ses ouvrages la réputation d'esprit subtil et raffiné, il se croyait obligé d'avoir toujours de cet esprit-là, et il était continuellement à l'affût des idées susceptibles d'opposition[5] ou d'analyse, pour les faire jouer ensemble ou pour les mettre à l'alambic[6]...

L'abbé Morellet[7], avec plus d'ordre et de clarté dans un très riche magasin de connaissances de toute espèce, était pour la conversation une source d'idées saines, pures, profondes, qui, sans jamais tarir, ne débordait jamais. Il se montrait à nos dîners avec une âme ouverte, un esprit juste et ferme, et dans le cœur autant de droiture que dans l'esprit...

Saint-Lambert, avec une politesse délicate, quoique un peu froide, avait dans la conversation le tour d'esprit élégant et fin qu'on remarque dans ses ouvrages. Sans être naturellement gai, il s'animait de la gaieté des autres ; et, dans un entretien philosophique ou littéraire, personne ne causait avec une raison plus saine ni avec un goût plus exquis...

Helvétius, préoccupé de son ambition de célébrité littéraire,

---

[1. *Chiffrer*, faire des calculs. — 2. *Dynamique :* partie de la mécanique qui s'occupe de l'étude des forces. — 3. *Sa vitrière:* voir p. 163, note 1. — 4. *Pour n'y plus voir...*, de manière à ce qu'on n'y voie plus... — 5. *A l'affût des idées susceptibles d'opposition*, il recherchait des antithèses réunissant de façon inattendue des idées en apparence au moins contradictoires. — 6. *Pour les mettre à l'alambic*, pour les examiner d'une manière subtile (on dit : des idées quintessenciées, alambiquées). — 7. Sur l'abbé Morellet et les autres personnages cités dans ce morceau, voir l'index alphabétique.]

nous arrivait la tête encore fumante de son travail de la matinée. Pour faire un livre distingué dans son siècle, son premier soin avait été de chercher ou quelque vérité nouvelle à mettre au jour ou quelque pensée hardie et neuve à produire et à soutenir. Or, comme depuis deux mille ans les vérités nouvelles et fécondes sont infiniment rares, il avait pris pour thèse le paradoxe qu'il a développé dans son livre *De l'Esprit*...

A propos des grâces, parlons d'une personne qui en avait tous les dons dans l'esprit et dans le langage, et qui était la seule femme que Mme Geoffrin eût admise à son dîner des gens de lettres; c'était l'amie de d'Alembert, Mlle de Lespinasse; étonnant composé de bienséance, de raison, de sagesse, avec la tête la plus vive, l'âme la plus ardente, l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho[1]...

Soit qu'il fût entré dans le plan de Mme Geoffrin d'attirer chez elle les plus considérables des étrangers qui venaient à Paris et de rendre par là sa maison célèbre dans toute l'Europe, soit que ce fût la suite et l'effet naturel de l'agrément et de l'éclat que donnait à cette maison la société des gens de lettres, il n'arrivait d'aucun pays ni prince, ni ministre, ni hommes ou femmes de nom qui, en allant voir Mme Geoffrin, n'eussent l'ambition d'être invités à l'un de nos dîners, et ne se fissent un grand plaisir de nous voir réunis à table...

(Marmontel, *Mémoires*.)

Mme DU DEFFAND ET Mlle DE LESPINASSE

...Il y avait à Paris une marquise du Deffand, femme pleine d'esprit, d'humeur et de malice. Galante et assez belle dans sa jeunesse, mais vieille dans le temps dont je vais parler, presque aveugle et rongée de vapeurs et d'ennui, retirée dans un couvent avec une étroite fortune, elle ne laissait pas de voir encore le grand monde où elle avait vécu... Mme du Deffand, charmée de l'esprit et de la gaieté de d'Alembert, l'avait attiré chez elle, et

[1. Sapho, poétesse grecque qui vivait à Lesbos au début du VIe siècle avant notre ère.]

si bien captivé qu'il en était inséparable. Il logeait loin d'elle, et il ne passait pas un jour sans l'aller voir.

Cependant, pour remplir les vides de sa solitude, Mme du Deffand cherchait une jeune personne bien élevée et sans fortune qui voulût être sa compagne à titre d'amie, c'est-à-dire complaisante, vivre avec elle dans son couvent; elle rencontra Mlle de Lespinasse; elle en fut enchantée. D'Alembert ne fut pas moins charmé de trouver chez sa vieille amie un tiers aussi intéressant...

Mme du Deffand, après avoir veillé toute la nuit, donnait tout le jour au sommeil, et n'était visible que vers les six heures du soir. Mlle de Lespinasse, retirée dans sa petite chambre sur la cour du même couvent, ne se levait guère qu'une heure avant sa dame; mais cette heure si précieuse, dérobée à son esclavage, était employée à recevoir chez elle ses amis personnels, d'Alembert, Chastellux[1], Turgot, et moi de temps en temps. Or, ces messieurs étaient aussi la compagnie habituelle de Mme du Deffand; mais ils s'oubliaient quelquefois chez Mlle de Lespinasse, et c'étaient des moments qui lui étaient dérobés; aussi ce rendez-vous particulier était-il pour elle un mystère, car on prévoyait bien qu'elle en serait jalouse. Elle le découvrit : ce ne fut, à l'entendre, rien de moins qu'une trahison. Elle en fit les hauts cris, accusant cette pauvre fille de lui soustraire ses amis, et déclarant qu'elle ne voulait plus nourrir ce serpent dans son sein.

Leur séparation fut brusque; mais Mlle de Lespinasse ne resta point abandonnée. Tous les amis de Mme du Deffand étaient devenus les siens. Il lui fut facile de leur persuader que la colère de cette femme était injuste. Le président Hénault lui-même se déclara pour elle. La duchesse de Luxembourg donna le tort à sa vieille amie, et fit présent d'un meuble[2] complet à Mlle de Lespinasse, dans le logement qu'elle prit. Enfin, par le duc de Choiseul, on obtint pour elle, du Roi, une gratification annuelle qui la mettait au-dessus du besoin, et les sociétés de Paris les plus distinguées se disputèrent le bonheur de la posséder. D'Alem-

[1. Le chevalier de Chastellux (1734-1788), petit-fils du chancelier Daguesseau, fut membre de l'Académie française. Il est l'auteur de *La Félicité publique* (1772). — 2. *Meuble*, mobilier.]

bert, à qui Mme du Deffand proposa impérieusement l'alternative de rompre avec Mlle de Lespinasse ou avec elle, n'hésita point, et se livra tout entier à sa jeune amie...

(Marmontel, *Mémoires*.)

2° *Influence des salons sur la littérature.*

Les salons eurent sur la littérature du XVIIIe siècle une influence, qui, regrettable à certains égards, fut dans l'ensemble plutôt heureuse.

Ils eurent parfois le tort de dégénérer en coteries et contribuèrent alors à surfaire la renommée de quelques écrivains médiocres. C'est ainsi que le jugement plus équitable et clairvoyant de la postérité a dû remettre à leur vraie place — place très secondaire — des auteurs trop loués au XVIIIe siècle dans les salons : Marmontel, Saint-Lambert, Delille, Duclos, Chamfort, Rivarol...

En revanche les salons poussèrent les écrivains de valeur à donner leur mesure et les aidèrent à émerger de l'obscurité. Ils obligèrent aussi les philosophes du XVIIIe siècle à parler toujours avec clarté des problèmes difficiles, avec agrément des questions les plus austères, et furent des foyers de propagande pour leurs idées. Peut-être auraient-ils fini par nuire à la profondeur de la pensée philosophique, si les écrivains y avaient trop constamment vécu ; mais les plus grands d'entre eux composèrent leurs œuvres dans la solitude et se contentèrent de venir de temps en temps demander à la conversation vive et spirituelle des salons le stimulant nécessaire à leur activité intellectuelle.

LES GENS DE LETTRES ET LES SALONS

I

[Dans une lettre (1732) à M. Lefebvre (jeune littérateur, qui mourut cette année même) Voltaire, décrivant la vie de l'homme de lettres, en vient à parler de l'esprit de coterie qui règne dans les salons.]

...Il y a dans Paris un grand nombre de petites sociétés où préside toujours quelque femme qui, dans le déclin de sa beauté, fait briller l'aurore de son esprit. Un ou deux hommes de lettres sont les premiers ministres de ce petit royaume. Si vous négligez d'être au rang des courtisans, vous êtes dans celui des ennemis, et on vous écrase. Cependant, malgré votre mérite, vous vieil-

lissez dans l'opprobre et dans la misère. Les places destinées aux gens de lettres sont données à l'intrigue, non au talent...

Que le hasard vous amène dans une compagnie où il se trouvera quelqu'un de ces auteurs réprouvés du public, ou de ces demi-savants qui n'ont pas même assez de mérite pour être de médiocres auteurs, mais qui aura quelque place ou qui sera intrus[1] dans quelque corps[2] : vous sentirez, par la supériorité qu'il affectera sur vous, que vous êtes justement dans le dernier degré du genre humain...

(Voltaire.)

II

[Dans un de ses romans, *Les Confessions du comte de* *** (1742), Duclos, après avoir fait une peinture satirique du salon de Mme de Tencin (sous le nom à peine déguisé de Mme de Tonins), conclut ainsi :]

Le dépit de me voir auteur malgré moi, la nécessité d'admirer tout ce qui émanait de notre société et surtout de Madame de Tonins, me dégoûtèrent bientôt et d'elle et du bel esprit. Ce fut alors que je commençai à connaître véritablement Madame de Tonins et sa petite cour. Je m'aperçus que chaque société, et surtout celles de bel esprit, croient composer le public, et que j'avais pris pour une approbation générale le sentiment de quelques personnes que les airs imposants et la confiance de Madame de Tonins avaient prévenues[3] et séduites. Le public, loin d'y applaudir, s'en moquait hautement. Le droit usurpé de juger sans appel les hommes et les ouvrages, notre mépris affecté pour ceux qui réduisaient notre société à sa juste valeur, étaient autant d'objets qui excitaient la plaisanterie et la satire publiques. D'ailleurs, notre société n'était pas moins ennuyeuse que ridicule : j'étais étourdi et excédé de n'entendre parler d'autre chose que de comédies, opéras, acteurs et actrices. On a dit que le dictionnaire de l'opéra ne renfermait pas plus de six cents mots : celui des gens du monde est encore plus borné.

Tous ces bureaux d'esprit ne servent qu'à dégoûter le génie, rétrécir l'esprit, encourager les médiocres, donner de l'orgueil aux sots, et révolter le public.

(Duclos, *Les Confessions du comte de* ***, 1re partie.)

[1. *Intrus*, introduit sans y avoir droit. — 2. *Corps*, association.]
[3. *Prévenues*, disposées favorablement.]

III

[Dans ses *Considérations sur les mœurs* (1751), Duclos a montré les avantages des salons du XVIIIe siècle, dont il avait, neuf ans plus tôt, signalé surtout les inconvénients.]

Autrefois les gens de lettres, livrés à l'étude et séparés du monde, en travaillant pour les contemporains, ne songeaient qu'à la postérité. Leurs mœurs, pleines de candeur et de rudesse, n'avaient guère de rapport avec celles de la société ; et les gens du monde, moins instruits qu'aujourd'hui, admiraient les ouvrages, ou plutôt le nom des auteurs, et ne se croyaient pas trop capables de vivre avec eux. Il entrait même dans cet éloignement plus de considération que de répugnance.

Le goût des lettres, des sciences et des arts a gagné insensiblement, et il est venu au point que ceux qui ne l'ont pas l'affectent. On a donc recherché ceux qui les cultivent, et ils ont été attirés dans le monde à proportion de l'agrément qu'on a trouvé dans leur commerce.

On a gagné de part et d'autre à cette liaison. Les gens du monde ont cultivé leur esprit, formé leur goût et acquis de nouveaux plaisirs. Les gens de lettres n'en ont pas retiré moins d'avantages. Ils ont trouvé de la considération ; ils ont perfectionné leur goût, poli leur esprit, adouci leurs mœurs et acquis sur plusieurs articles des lumières qu'ils n'auraient pas puisées dans les livres.

(Duclos, *Considérations sur les mœurs*, chap. XI.)

B. — Les cafés[1].

Montesquieu, dans ses *Lettres persanes* (XXXVI), traçait en 1713 ce petit tableau des cafés de Paris :

« Le café[2] est très en usage à Paris : il y a un grand nombre de mai-

1. **A consulter.** — M. Roustan : *Essai sur les cafés littéraires* (Revue de Lyon, 1906).

2. L'usage du café en France ne remonte pas très haut. C'est d'Orient (il était très employé en Perse, en Arabie, en Égypte, à Constantinople...) qu'il fut

sons publiques où on le distribue. Dans quelques-unes de ces maisons, on dit des nouvelles ; dans d'autres, on joue aux échecs. Il y en a une[1] où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent : au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré. »

Trois cafés littéraires, situés dans le quartier du Pont-Neuf, furent surtout célèbres au XVIIIe siècle :

Le café Procope, fondé en 1689 par le Sicilien Francesco Procopio dei Coltelli, 13, rue des Fossés-Saint-Germain (rue actuelle de l'Ancienne-Comédie). Là se réunissaient Boindin, l'abbé Terrasson, Fréret, Fontenelle, Duclos, Dumarsais, Piron, Voltaire, Diderot, Marmontel, La Chaussée...

Le café Gradot, sur le Quai de l'École, dont les principaux habitués étaient La Motte, Saurin et Maupertuis.

Le café de la veuve Laurent, à l'angle de la rue Dauphine et de la rue Christine, fréquenté par J.-B. Rousseau, La Motte, Saurin, La Faye, Maupertuis, Crébillon...

LE CAFÉ PROCOPE

Je me trouvai enfin, au commencement de 1726, dans ce Paris que je désirais tant... Un jour, avant d'entrer à la Comédie que je suivais plus que les écoles, je m'arrêtai au café de Procope, où l'on dissertait sur la pièce qui se jouait alors. Quelques bonnes observations que j'entendis me donnèrent envie d'y revenir.

Il y avait alors deux cafés où se rassemblaient des gens de lettres : celui de Procope, en face de la Comédie[2], et celui de

---

importé chez nous vers le milieu du XVIIe siècle. La première « maison de café » établie en France s'ouvrit à Marseille en 1654. C'est seulement en 1667 que cette boisson fut mise à la mode à Paris par Soliman-Aga, ambassadeur ottoman auprès de Louis XIV. Il y eut longtemps discussion entre les détracteurs et les partisans du café. On connaît le mot attribué à Mme de Sévigné (il ne se trouve pas dans sa correspondance) à propos de Racine : « Il passera comme le café », et celui de Fontenelle, grand ami du café, à un médecin qui accusait ce breuvage d'être un poison : « Il faut avouer que le café est un poison lent, car j'en bois plusieurs tasses par jour depuis près de 80 ans. » Delille a chanté plus tard le café :

Il est une liqueur au poète plus chère,
Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire...

1. Allusion probable au café Procope.

[2. C'est en 1687 que la Comédie Française s'était installée rue des Fossés-Saint-Germain (voir vol. I, p. 617).]

Gradot, sur le quai de l'Ecole. La Motte[1], Saurin[2], Maupertuis[3] étaient les plus distingués de chez Gradot. Boindin[4], l'abbé Terrasson[5], Fréret[6] et quelques artistes s'étaient adonnés au café de Procope, et s'y rendaient assidûment, indépendamment de ceux qui y venaient de temps en temps, tels que Piron[7], l'abbé Desfontaines[8], La Faye[9] et autres...

Je retournai chez Procope. Je trouvai, en y entrant, qu'on y traitait un point de métaphysique, et que Fréret et Boindin étaient les tenants[10] de la dispute. Le premier était l'homme de la plus vaste et de la plus profonde érudition que j'aie connu, et ses connaissances portaient sur une forte base de philosophie. L'autre, avec beaucoup de sagacité, parlait avec éloquence véhémente, sans en être moins correct dans la langue...

J'étais donc arrivé au café au plus fort de la discussion métaphysique. Après avoir entendu quelque temps les deux acteurs, je hasardai sur la question quelques mots qui attirèrent leur attention. L'auditoire parut surpris qu'un jeune homme osât se mesurer avec de tels athlètes. Cependant ils me firent accueil l'un et l'autre, et m'invitèrent à revenir. Je n'y manquai pas, et, comme j'y trouvais toujours Boindin, je devins bientôt son antagoniste, et partageais avec lui l'attention de l'auditoire, qui m'affectionnait de préférence, parce que Boindin avait la contradiction dure, et que je l'avais gaie...

(Duclos, *Mémoires*.)

A l'imitation des « maisons de café », la mode se répandit, vers la fin du XVIIIe siecle, dans la haute société parisienne de tenir chez soi des « cafés ». Marie-Antoinette en tint elle-même à Marly en 1778. Voici

---

[**1.** La Motte : voir vol. I, p. 829, note 7. — **2.** Bernard-Joseph Saurin (1706-1781), poète dramatique (voir vol. I, p. 366, note 1), fils de Joseph Saurin (1659-1737), géomètre (voir p. 252, note 1). — **3.** Maupertuis : voir p. 8, note 2. — **4.** Nicolas Boindin (1676-1751), littérateur et auteur dramatique. — **5.** Jean Terrasson (1670-1750), abbé et littérateur, qui prit part à la Querelle des anciens et des modernes, en soutenant ces derniers (voir vol. I, p. 830). — **6.** Fréret (1688-1749), philosophe et historien, dont la science fut très réputée au XVIIIe siècle. — **7.** Alexis Piron : voir p. 215. — **8.** L'abbé Desfontaines (1685-1745), qui en 1715 abandonna la carrière ecclésiastique pour se consacrer à la littérature. — **9.** La Faye (1674-1731), poète qui défendit le vers contre les attaques de La Motte (voir p. 245). — **10.** *Tenant*, celui qui dans une discussion soutient publiquement une thèse.]

comment les décrit Mme d'Épinay dans une lettre adressée en 1765 à M. de Lubière :

LA MODE DES « CAFÉS »

... Les cafés surtout prennent avec une vivacité prodigieuse; mais vous ne savez peut-être pas ce que c'est qu'un café? C'est, en deux mots, le secret de rassembler chez soi un très grand nombre de gens sans dépense, sans cérémonie et sans gêne; bien entendu qu'on n'admet que les gens de sa société; or, voici comme on s'y prend.

Le jour indiqué pour tenir café, on place dans la salle destinée à cet usage plusieurs petites tables de deux, de trois ou de quatre places au plus; les unes sont garnies de cartes, jetons, échecs, damiers, trictracs, etc. ; les autres de bière, vin, orgeat et limonade. La maîtresse de la maison qui tient le café est vêtue à l'anglaise : robe simple, courte, tablier de mousseline, fichu pointu et petit chapeau; elle a devant elle une table longue en forme de comptoir, sur laquelle on trouve des oranges, des biscuits, des brochures, et tous les papiers publics. La tablette de la cheminée est garnie de liqueurs; les valets sont tous en vestes blanches et en bonnets blancs; on les appelle garçons, ainsi que dans les cafés publics; on n'en admet aucun d'étranger; la maîtresse de la maison ne se lève pour personne; chacun se place où il veut et à la table qu'il lui plaît...

Mais ce n'est pas tout; il y a tout plein d'accessoires charmants à tout cela : on y joue des pantomimes, on y danse, on y chante, on y représente des proverbes...

(Mme d'Épinay.)

IV. — LES DÉBUTS DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE.

L'esprit nouveau, qui a si profondément modifié la littérature au XVIIIe siècle et transformé les rapports des écrivains et de la société, est l'esprit de libre examen, issu de la philosophie cartésienne (voir vol. I, p. 525-526). C'est lui qui, ébranlant partout le vieux principe d'autorité, va, dans le domaine intellectuel, imposer le contrôle des faits et la vérification des idées, et, dans le domaine social, remettre en question les problèmes que

la prudence de Descartes avait tenus à l'écart de tout examen critique [1].

Cet esprit philosophique n'a pas apparu brusquement au seuil du XVIIIe siècle. Il se trouvait déjà en germe chez quelques écrivains qui forment pour ainsi dire la transition entre ce siècle et le précédent : chez Bayle et Fontenelle ce sont surtout les préoccupations intellectuelles qui dominent ; chez l'abbé de Saint-Pierre et les habitués du club de l'Entresol ce sont plutôt les préoccupations sociales.

A. — Tendances intellectuelles.

1° *Bayle* [2].

Le premier représentant de l'esprit critique du XVIIIe siècle est Pierre Bayle. Érudit et philosophe, il a composé plusieurs ouvrages, dont voici

1. **Ouvrages généraux à consulter.** — E. Bersot : *Études sur le XVIIIe siècle* (Paris, Durand, 1855). — Lanfrey : *L'Église et les philosophes au XVIIIe siècle* (1857). — Damiron : *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle* (1857-1862, 3 vol.). — J. Barni : *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle* (1865-1867, Germer-Baillière, 2 vol.). — Aubertin : *L'esprit public au XVIIIe siècle. Étude sur les mémoires et les correspondances politiques des contemporains, 1715-1789* (Didier, 1873 ; 3e éd. 1889). — F. Rocquain : *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution, 1715-1789* (Plon, 1878). — L. Brunel : *Les philosophes et l'Académie française au XVIIIe siècle* (Hachette, 1884). — E. Faguet : *Dix-huitième siècle. Études littéraires* (Lecène et Oudin, 1890). — E. Schérer : *Études sur la littérature au XVIIIe siècle* (1891). — Picavet : *Les idéologues* (1891). — A. Lichtenberger : *Le socialisme au XVIIIe siècle* (1895). — A. Espinas : *La philosophie sociale au XVIIIe siècle et la Révolution française* (1898). — Albert Bayet et François Albert : *Les écrivains politiques du XVIIIe siècle* (Colin, 1904). — M. Roustan : *Les philosophes et la société française au XVIIIe siècle* (Hachette, 1906). — A. Lecoq : *La question sociale au XVIIIe siècle* (1909). — J. Fabre : *De Bayle à Condorcet* (1910). — J. Delvaille : *Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle* (1910). — F. Brunetière : *Études sur le XVIIIe siècle* (Hachette, 1911). — V. Delbos : *La philosophie française* (Plon-Nourrit, 1919). — Henri Sée : *Les idées politiques en France au XVIIIe siècle* (Hachette, 1920). — D. Mornet : *La pensée française au XVIIIe siècle* (Colin, 1926).

2. **Biographie.** — Pierre BAYLE, d'origine protestante, est né dans le comté de Foix en 1647 et mort à Rotterdam en 1706. Il passa la plus grande partie de sa vie en Hollande, où il occupa à Rotterdam une chaire de philosophie et d'histoire. Il y jouit de plus de liberté qu'en France, mais eut tout de même des démêlés avec le ministre protestant Jurieu et fut destitué en 1693.

Éditions. — *Œuvres de Bayle* (La Haye, 1727-1731, en 4 vol. in-folio). — *Dictionnaire* (Rotterdam, 1720, en 4 vol.), éd. Beuchot (1820, en 16 vol.). — *Choix de la correspondance inédite de Bayle*, par Gigas (Copenhague et Paris, 1890). — *Pensées sur la comète*, éd. critique par A. Prat (Société des textes français modernes, 1911-1912, 2 vol.).

A consulter. — Mathieu Marais : *Mémoires* (1664-1737). — Lenient : *Étude*

les principaux : *Pensées sur la comète* (1682); *Nouvelles de la République des Lettres* (1684-1687), revue qu'il avait fondée pour faire concurrence au *Journal des Savants* de Denis de Sallo et qu'il rédigeait tout seul; *Avis aux réfugiés* (1690); *Dictionnaire historique et critique* (1697), qui redresse les erreurs du *Grand dictionnaire historique* de Moréri (1674) et dans lequel se trouvent déjà l'idée et le plan de l'*Encyclopédie*.

Audacieux dans sa pensée, Bayle fut d'ailleurs timide en politique. Comme il redoutait les troubles des révolutions et les excès populaires, il fut plutôt un conservateur. Du moins il n'a pas craint, au temps des dragonnades et de la révocation de l'Édit de Nantes, de protester contre les persécutions religieuses et de prêcher à tous la tolérance.

TRADITION ET VERITÉ

Que ne pouvons-nous voir ce qui se passe dans l'esprit des hommes lorsqu'ils choisissent une opinion ! Je suis sûr que, si cela était, nous réduirions le suffrage d'une infinité de gens à l'autorité de deux ou de trois personnes, qui, ayant débité une doctrine que l'on supposait qu'ils avaient examinée à fond, l'ont persuadée à plusieurs autres par le préjugé[1] de leur mérite, et ceux-ci à plusieurs autres, qui ont trouvé mieux leur compte pour leur paresse naturelle à croire tout d'un coup ce qu'on leur disait qu'à l'examiner soigneusement. De sorte que le nombre des spectateurs crédules et paresseux, s'augmentant de jour en jour, a été un nouvel engagement aux autres hommes de se délivrer de la peine d'examiner une opinion qu'ils voyaient si générale, et qu'ils se persuadaient bonnement n'être devenue telle que par la solidité des raisons desquelles on s'était servi d'abord pour l'établir; et enfin on s'est vu réduit à la nécessité de croire ce que tout le monde croyait, de peur de passer pour un factieux qui veut lui seul en savoir plus que tous les autres et contredire la vénérable antiquité; si bien qu'il y a eu du mérite à n'examiner plus rien et à s'en rapporter à la tradition. Jugez vous-même

---

sur Bayle (1855). — J. Denis : *Bayle et Jurieu* (1886). — Picavet : article *Bayle* dans La Grande Encyclopédie. — Brunetière : *Études critiques* (5e série, 1893 : *La critique de Bayle*). — L. Dubois : *Bayle et la tolérance* (1902). — A. Cazes : *Pierre Bayle : sa vie, ses idées, son influence, son œuvre* (1905). — Delvolvé : *Essai sur P. Bayle* (1906). — C. Serrurier : *Pierre Bayle en Hollande* (Lausanne, 1912).

[1. *Préjugé*, idée préconçue.]

si cent millions d'hommes engagés dans quelque sentiment[1] de la manière que je viens de représenter pouvaient le rendre probable[2].

(Bayle, *Pensées sur la Comète*, chap. VII.)

2° *Fontenelle*[3].

Après avoir commencé par être un bel esprit (La Bruyère, qui l'a connu seulement dans la première partie de sa longue existence, l'a peint dans son portrait de Cydias, 8e éd. des *Caractères*, 1694, chap. *De la société et de la conversation*), Fontenelle devint un philosophe dans tous les sens du mot. Doué de plus d'intelligence que de sensibilité (*c'est de la cervelle que vous avez là*, lui dit un jour Mme de Tencin en montrant la place de son cœur), par amour de la tranquillité il fit souvent preuve d'égoïsme : « J'aurais, déclarait-il à Boindin en plein café Procope, la main pleine de vérités que je ne l'ouvrirais pas pour le peuple. » S'il fut un vulgarisateur de la science, il resta du moins un aristocrate de la pensée, désireux seulement de communiquer ses idées à une élite : « Contentons-nous, dit-il (*Pluralité des mondes*, 6e soir), d'être une petite troupe choisie et ne divulguons pas nos mystères dans le peuple. »

Élu en 1691 membre de l'Académie française, où il fut reçu par son

---

[1. *Sentiment*, opinion. — 2. *Probable*, digne d'être approuvée.]

3. **Biographie.** — Bernard le Bouvier de Fontenelle, qui par sa mère était le neveu de Corneille, dont il a été le biographe (*Vie de P. Corneille avec l'histoire du théâtre français jusqu'à lui*, 1742), naquit à Rouen le 11 février 1657 et mourut centenaire le 9 janvier 1757.

Comme œuvres purement littéraires, il a composé des *poésies pastorales* (1688) très médiocres (il se déclara d'ailleurs l'ennemi des vers — voir p. 245 — dans son *Traité sur la poésie en général*, 1751) et de nombreuses pièces de théâtre, *comédies, opéras* (*Psyché*, 1678; *Bellérophon*, 1679; *Thétis et Pélée*, 1689; *Énée et Lavinie*, 1690), *tragédies* (dont l'une, *l'Aspar*, en 1680, vit naître l'usage du sifflet, voir vol. I, p. 619, l'épigramme de Racine).

Éditions. — *Œuvres complètes de Fontenelle* (éd. de 1790 en 8 vol., de 1817 en 3 vol. et de 1825 en 5 vol. — *Éloges*, par F. Bouillier (Garnier, 1883). — *Pluralité des mondes* (éd. Garnier). — *Histoire des oracles*, éd. critique par L. Maigron (Soc. des Textes franç. mod., Cornély, 1908). — *Pages choisies de Fontenelle*, par H. Potez (Colin, 1909). — *L'Esprit de Fontenelle* (Figuière, 1922).

A consulter. — J. Bertrand : *L'Académie des sciences de 1666 à 1793* (1869). — Brunetière : *Études critiques* (5e série, 1893: *La formation de l'idée de progrès*). — V. Glachant : *Causerie sur Fontenelle*, dialogue des morts (Plon, 1904). — A. Laborde-Milaa : *Fontenelle* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1905). — Maigron : *Fontenelle, l'homme, l'œuvre, l'influence* (1906). — E. Faguet : *Fontenelle*, textes choisis et commentés (Bibliothèque française, Plon, 1913).

oncle Thomas Corneille, dans la Querelle des anciens et des modernes il prit le parti des modernes (voir vol. I, p. 811 et 818) et soutint la théorie du progrès dans sa *Digression sur les anciens et les modernes* (1688). Élu en 1697 membre de l'Académie des sciences, dont il devint secrétaire perpétuel en 1699, il écrivit en 1733 une *Histoire de l'Académie des sciences depuis 1666 jusqu'en 1699*, et de 1708 à 1719 ses *Éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences morts depuis l'an 1699*.

Auteur de nombreux ouvrages littéraires (voir p. 26, note 3), il est surtout connu par ses œuvres de philosophie et de vulgarisation scientifique : *Dialogues des morts* (1683), *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), *Histoire des oracles* (1687).

LE CULTE DES FAITS

Assurons-nous bien du fait, avant que de[1] nous inquiéter de la cause. Il est vrai que cette méthode est bien lente pour la plupart des gens qui courent naturellement à la cause, et passent par-dessus la vérité du fait ; mais enfin nous éviterons le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est point.

Ce malheur arriva si plaisamment sur la fin du siècle passé à quelques savants d'Allemagne, que je ne puis m'empêcher d'en parler ici.

En 1593, le bruit courut que, les dents étant tombées à un enfant de Silésie âgé de sept ans, il lui en était venu une d'or à la place d'une de ses grosses dents. Horstius, professeur en[2] médecine dans l'université de Helmstadt[3], écrivit, en 1595, l'histoire de cette dent, et prétendit qu'elle était en partie naturelle, en partie miraculeuse, et qu'elle avait été envoyée de[4] Dieu à cet enfant pour consoler les chrétiens affligés[5] par les Turcs. Figurez-vous quelle consolation, et quel rapport de cette dent aux chrétiens ni[6] aux Turcs ! En la même année, afin que cette dent d'or ne manquât[7] pas d'historiens, Rullandus en écrit encore l'his-

[1. *Avant que de :* devant un infinitif on employait aussi bien cette tournure que les deux autres *avant que* et *avant de*. — 2. *Professeur en médecine :* comme on dit *docteur en médecine*. — 3. Helmstadt, ville du duché de Brunswick, siège d'une université supprimée en 1809. — 4. *De* = par. — 5. *Affligés*, maltraités. — 6. *Ni :* au lieu de *et*, parce que la phrase contient une idée négative (pas de rapport de cette dent aux chrétiens ni aux Turcs). — 7. *Ne manquât :* l'imparfait du subjonctif est attiré par l'idée du passé implicitement contenue dans la proposition principale (écrit = écrivit).]

toire. Deux ans après, Ingolsteterus, autre savant, écrit contre le sentiment[1] que Rullandus avait de[2] la dent d'or, et Rullandus fait aussitôt une belle et docte réplique. Un autre grand homme, nommé Libavius, ramasse tout ce qui avait été dit de la dent, et y ajoute son sentiment particulier. Il ne manquait autre chose à tant de beaux ouvrages, sinon qu'il fût vrai que la dent était d'or. Quand un orfèvre l'eut examinée, il se trouva que c'était une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adresse : mais on commença par faire des livres, et puis on consulta l'orfèvre.

(Fontenelle, *Histoire des Oracles*, chap. IV.)

B. — Tendances sociales.

1° *L'abbé de Saint-Pierre*[3].

Surtout préoccupé des questions politiques et sociales, l'abbé de Saint-Pierre, qui aida l'abbé Alary à fonder le club de l'Entresol (voir p. 32) et à qui l'on attribue la création du beau mot de « bienfaisance », a publié deux ouvrages célèbres : son *Projet de paix perpétuelle* (2 vol. parurent en 1713, un 3e en 1717, et il en donna lui-même un abrégé en 1729), dans lequel il se réclame du « Grand Dessein de fédération des États de l'Europe », conçu par Henri IV[4] et préconise des idées très

---

[1. *Sentiment*, opinion. — 2. *De* = sur.]

3. **Biographie.** — Charles-Irénée Castel, ABBÉ DE SAINT-PIERRE, est né en Normandie en 1658. Il fréquenta le salon de Mme de Lambert, et entra en 1695 à l'Académie française d'où le fit exclure en 1718 la publication de son *Discours sur la Polysynodie*, dans lequel il avait jugé sévèrement Louis XIV. Il était devenu en 1702 aumônier de Madame, mère du futur Régent. Il mourut en 1743.

Édition. — Abbé de Saint-Pierre : *Œuvres de morale et de politique* (1738-1740, Amsterdam, 14 vol., incomplet).

A consulter. — Goumy : *Étude sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre* 1859). — G. de Molinari : *L'abbé de Saint-Pierre* (1861). — J. Barni : *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle* (1865-1867, leçons IV-VI). — J. Drouet : *L'abbé de Saint-Pierre, l'homme et l'œuvre* (1912). — Mgr Lucien Lacroix : *Un apôtre de la paix. L'abbé de Saint-Pierre* (La Grande Revue, mai 1919).

4. Dans une lettre de Henri IV à la reine Elisabeth (1595) il est question de fonder une « république chrétienne » avec tous les états chrétiens d'Europe. Mais le projet plus précis d'établissement de la paix perpétuelle par l'institution d'un « conseil suprême », sorte de « Société des nations », est entièrement de Sully, qui en a exposé les grandes lignes dans ses *Économies royales* (publiées en 1638). Parmi les prédécesseurs de l'abbé de Saint-Pierre en France il faut citer aussi un bourgeois de Paris, Émery Crucé (appelé quelquefois de la Croix),

voisines de la conception moderne de « la Société des nations » ; et son *Discours sur la Polysynodie* (1718), où il conseillait, pour la direction des affaires de l'État, de substituer aux différents ministères un certain nombre de comités ou conseils soigneusement recrutés parmi les hommes compétents (réforme qu'essaya de réaliser le Régent et dont l'expérience ne fut d'ailleurs pas très encourageante).

L'abbé de Saint-Pierre avait, en outre, écrit un très grand nombre de mémoires, qui attestent un esprit ingénieux et fécond, sans cesse en travail et plus pratique en somme qu'on ne le représente en général : *Projet pour perfectionner le commerce en France, Projet pour rendre les chemins praticables en hiver, Mémoire pour l'établissement d'une taille proportionnelle ou taille tarifée, Projet pour perfectionner la médecine, Observations politiques sur le célibat des prêtres, Projet pour perfectionner l'éducation, Projet pour rendre les spectacles plus utiles à l'État,* etc., etc.

PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE

Si l'on peut faire envisager à celui qui veut recommencer la guerre, en premier lieu, qu'il y a un moyen de rendre la paix solide et perpétuelle en Europe ; en second lieu, qu'une paix solide et perpétuelle lui épargnerait de grands frais ; en troisième lieu, qu'elle lui procurerait des avantages incomparablement plus réels et plus grands que l'obtention de ses prétentions par la guerre : alors, loin de songer à la guerre, il songera à prendre les moyens de rendre la paix durable.

Or ces moyens consistent à [1] la signature du traité fondamental.

Premier article.

Il y aura désormais, entre les souverains qui auront signé les cinq articles suivants, une alliance perpétuelle :

1° Pour se procurer mutuellement, durant tous les siècles à venir, sûreté entière contre les grands malheurs des guerres étrangères ;

2° Pour se procurer mutuellement, durant tous les siècles à venir, sûreté entière contre les grands malheurs des guerres civiles ;

---

auteur d'un livre intitulé : *Le nouveau Cynée ou Discours des occasions et moyens d'établir une paix générale et la liberté du commerce par tout le monde* (1623). Ouvrage moins oublié à l'étranger que chez nous : il en a paru une traduction anglaise à Philadelphie en 1909.

[1. *A* = dans.]



3° Pour se procurer mutuellement, durant tous les siècles à venir, sûreté entière de la conservation en entier de leurs États ;

4° Pour se procurer mutuellement, dans les temps d'affaiblissement, une sûreté beaucoup plus grande de la conservation de leur personne et de leur famille dans la possession de la souveraineté, selon l'ordre établi dans la nation ;

5° Pour se procurer mutuellement une diminution très considérable de leur dépense militaire, en augmentant cependant leur sûreté ;

6° Pour se procurer mutuellement une augmentation très considérable du profit annuel que produiront la continuité et la sûreté du commerce ;

7° Pour se procurer mutuellement, avec beaucoup plus de facilité et en moins de temps, l'agrandissement intérieur ou l'amélioration de leurs États par le *perfectionnement* des lois, des règlements, et par la grande utilité de plusieurs excellents établissements ;

8° Pour se procurer mutuellement sûreté entière de terminer plus promptement, sans risques et sans frais, leurs différends futurs ;

9° Pour se procurer mutuellement sûreté entière de l'exécution prompte et exacte de leurs traités futurs et de leurs promesses réciproques.

Or, pour faciliter la formation de cette alliance, ils sont convenus de prendre pour point fondamental[1] *la possession actuelle et l'exécution des derniers traités* ; et se sont réciproquement promis, à la garantie les uns des autres, que chaque souverain qui aura signé ce traité fondamental sera toujours conservé, lui et sa maison[2], dans tout le territoire qu'il possède *actuellement*...

Second article.

Chaque allié contribuera, à proportion des revenus actuels et des charges de son État, à la sûreté et aux dépenses communes de la Grande Alliance.

[1. C'est donc sur la simple base du *statu quo* et non sur celle du droit que l'abbé de Saint-Pierre veut voir s'établir la paix perpétuelle. — 2. En même temps que la sécurité des États l'abbé de Saint-Pierre, qui n'a rien d'un révolutionnaire, se préoccupe de garantir la sécurité des dynasties régnantes.]

Cette contribution sera réglée pour chaque mois par les plénipotentiaires des Grands Alliés dans le lieu de leur assemblée perpétuelle, à la pluralité des voix pour la provision[1], et aux trois quarts des voix pour la définitive.

Troisième article.

Les Grands Alliés, pour terminer entre eux leurs différends présents et à venir, ont renoncé et renoncent pour jamais, pour eux et pour leurs successeurs, à la voie des armes ; et sont convenus de prendre toujours dorénavant la voie de conciliation par la médiation du reste des Grands Alliés dans le lieu de l'assemblée générale. Et en cas que cette médiation n'ait pas de succès, ils sont convenus de s'en rapporter au jugement qui sera rendu par les plénipotentiaires des autres alliés perpétuellement assemblés[2], et à la pluralité des voix pour la définitive, cinq ans après le jugement provisoire.

Quatrième article.

Si quelqu'un d'entre les Grands Alliés refusait d'exécuter les jugements et les règlements de la Grande Alliance, négociait des traités contraires, faisait des préparatifs de guerre, la Grande Alliance armera et agira contre lui offensivement, jusqu'à ce qu'il ait exécuté lesdits jugements ou règlements, ou donné sûreté de réparer les torts causés par les hostilités, et de rembourser les frais de la guerre suivant l'estimation qui en sera faite par les commissaires de la Grande Alliance.

Cinquième article.

Les Alliés sont convenus que les plénipotentiaires, à la pluralité des voix pour la définitive, règleront dans leur assemblée perpétuelle tous les articles qui seront jugés nécessaires et importants, pour procurer à la Grande Alliance plus de solidité, plus de sûreté et tous les autres avantages possibles ; mais l'on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux que du consentement unanime de tous les Alliés...

(L'abbé de Saint-Pierre[3], *Abrégé du projet de paix perpétuelle.*)

1. *Pour la provision,* pour la fixation provisoire. — 2. C'est l'institution d'une sorte de tribunal arbitral. — 3. Les idées de l'abbé de Saint-Pierre furent, au

2° *Le club de l'Entresol.* [1]

Le club de l'Entresol était une société formée vers 1720 pour l'étude des questions politiques par l'abbé Alary, de l'Académie française, avec l'aide de l'abbé de Saint-Pierre. L'abbé Alary en était le président, le marquis d'Argenson (futur ministre des affaires étrangères sous Louis XV de 1744 à 1747) le secrétaire, l'abbé de Saint-Pierre le membre le plus actif. Les autres membres (il y en avait en tout une vingtaine) étaient pour la plupart des jeunes gens épris de réformes, qui se destinaient à la diplomatie ou à la carrière administrative : le duc de Coigny, le marquis de Matignon, l'abbé de Pomponne, M. de Champeaux, M. de Verteillac, M. de Plélo, M. de Balleroy, M. de Caraman, M. Pallu, M. de Saint-Contest et son fils, M. d'Oby, M. Noirmoutiers ; un Écossais : M. de Ramsay.

On se réunissait chez l'abbé Alary, qui habitait l'entresol de l'hôtel du président Hénault, place Vendôme. L'été on se promenait aux Tuileries. Les réunions avaient lieu le samedi de 5 à 8 heures. « C'était à la fois, a dit Sainte-Beuve, un essai de club à l'anglaise et un berceau d'Académie des sciences morales et politiques. » Tout en prenant le thé ou de la limonade, on commentait les nouvelles que donnaient les gazettes de France et de Hollande, on racontait ce qu'on avait entendu dire sur les événements du jour ou de la veille. Et tour à tour des membres du club lisaient des mémoires sur l'histoire et l'administration des divers pays de l'Europe. Chacun avait sa spécialité : M. de Champeaux et M. de Balleroy étaient chargés de l'histoire des traités, M. Pallu de l'histoire des finances, M. de Caraman de l'histoire du commerce, M. d'Oby de l'histoire des États généraux et des Parlements, l'abbé Alary de l'histoire germanique, d'Argenson de l'histoire du droit public ecclésiastique français... C'est l'abbé de Saint-Pierre qui fit le plus grand nombre de communications : « Il fournissait à lui seul pour les lectures, dit d'Argenson, plus que tous les autres membres de l'Entresol ». C'est là aussi que Montesquieu lut en 1722 son *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*.

La période brillante du club de l'Entresol fut de 1725 à 1730. Mais bientôt cette réunion d'hommes d'ailleurs très modérés et profondément

---

XVIIIe siècle, reprises par Jean-Jacques Rousseau qui publia en 1761 un *Extrait du projet de paix perpétuelle*; et vraisemblablement elles inspirèrent le *Projet philosophique de paix perpétuelle* du philosophe allemand Emmanuel Kant (1795). Soutenues, au XIXe siècle, par Charles Fourier (1808) et Saint-Simon (1814), elles trouvèrent surtout d'éloquents défenseurs en Victor Hugo et Michelet.

1. **A consulter.** — *Journal et Mémoires de d'Argenson*, publiés par Rathery (Société de l'Histoire de France, 1859-1867, 9 vol.). — *La France au milieu du XVIIIe siècle*, extraits des *Mémoires* de d'Argenson, par A. Brette (Colin, 1898).

épris du bien public devint suspecte au pouvoir : le cardinal de Fleury trouva qu'à l'Entresol « on se mêlait de trop de choses » et invita les membres du club à se montrer « circonspects ». Ceux-ci comprirent et à partir de 1731 cessèrent de se réunir. En 1734 d'Argenson essaya vainement de reconstituer le club.

LE CLUB DE L'ENTRESOL

C'était une espèce de *club* à l'anglaise, ou de société politique parfaitement libre, composée de gens qui aimaient à raisonner sur ce qui se passait, pouvaient se réunir, et dire leur avis sans crainte d'être compromis, parce qu'ils se connaissaient tous les uns les autres, et savaient avec qui et devant qui ils parlaient. Cette société s'appelait *l'Entresol*, parce que le lieu où elle s'assemblait était un *entresol* dans lequel logeait l'abbé Alary. On y trouvait toutes sortes de commodités, bons sièges, bon feu en hiver, et en été des fenêtres ouvertes sur un joli jardin. On n'y dînait ni on n'y soupait ; mais on y pouvait prendre du thé en hiver, et en été de la limonade et des liqueurs fraîches. En tout temps on y trouvait les gazettes de France, de Hollande, et même les papiers anglais. En un mot, c'était un café d'honnêtes gens...

On s'assemblait une fois par semaine, tous les samedis. On était, ou l'on devait être en place à cinq heures, et l'on y restait jusqu'à huit. L'été, on allait en corps se promener aux Tuileries sur les terrasses, ou dans quelque allée couverte... La conférence, qui durait trois heures, était divisée en trois parties assez égales. La première comprenait la lecture de mes extraits de gazettes, la réponse aux questions, et la conversation curieuse sur les nouvelles publiques, les raisonnements, les conjectures politiques, les éclaircissements que nous fournissaient principalement nos anciens ambassadeurs. Nous avions toujours un grand atlas sur la table, pour suivre la position locale des événements... La seconde heure était consacrée à suppléer par la conversation aux nouvelles écrites. On débitait sans aucune réserve, et avec une entière confiance, tout ce qui se disait dans le monde sur les affaires de quelque importance... Le troisième exercice consistait à lire, à peu près tour à tour, et pendant une heure, les ouvrages des académiciens...

(Le marquis d'Argenson, *Mémoires*.)

CHAPITRE XXVIII

MONTESQUIEU

I. — LE PEINTRE DE MŒURS.

II. — L'HISTORIEN.

III. — LE SOCIOLOGUE.

Quoiqu'il appartienne à la première moitié du XVIII[e] siècle et que le grand mouvement philosophique soit postérieur à 1750, Montesquieu[1], esprit modéré mais sincèrement réformateur, n'en a pas moins formulé des idées, dont quelques-unes ont inspiré les hommes de 89.

---

1. **Biographie.** — Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de MONTESQUIEU, naquit en 1689 au château de la Brède, près de Bordeaux. Une fois ses études terminées au collège de Juilly, chez les Oratoriens, il se destina à la magistrature : conseiller au Parlement de Bordeaux en 1714, il devint président à mortier, à l'âge de 27 ans. Mais en 1726 il vendit sa charge pour se consacrer entièrement à l'étude.

Il avait mis à profit ses loisirs de magistrat pour composer des mémoires scientifiques qu'il lut à l'Académie de Bordeaux de 1717 à 1721 (sur les maladies, l'écho, l'usage des glandes rénales, la transparence des corps, le flux et le reflux, le mouvement) et pour écrire ses *Lettres persanes* qui parurent en 1721 avec un très grand succès. Peu de temps après l'apparition de ce livre il avait été admis à Paris dans le club de l'Entresol, où il lut en 1722 son *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*. Il publia en 1725 un roman qui dut plaire à la société libertine de son temps : *Le Temple de Gnide*. Il entra à l'Académie française en 1727.

Très admiré et très fêté à Paris, il s'arrache à cette vie brillante et facile pour entreprendre — idée nouvelle à cette époque — des voyages d'étude en vue de préparer les livres d'histoire et de politique dont il avait dès lors conçu le projet : il visite l'Autriche, l'Italie, la Suisse, la Hollande et fait surtout un séjour prolongé en Angleterre. A son retour, il s'enferme trois ans dans son

I. — LE PEINTRE DE MŒURS.

C'est sous les traits d'un peintre de mœurs attentif et spirituel que Montesquieu se présente d'abord à nous avec son premier ouvrage important : les *Lettres persanes* (1721). Ce livre est un recueil de prétendues lettres écrites ou reçues par deux Persans, Usbek et Rica, au cours de leur voyage en France. La première est datée de 1711, la dernière de 1720. Montesquieu déclare dans l'introduction n'avoir été qu'un traducteur :

« Les Persans qui écrivent ici étaient logés avec moi ; nous passions

---

château de la Brède : de sa retraite laborieuse sortirent en 1734 les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, qui n'eurent pas tout de suite le succès des *Lettres persanes* ni de *L'Esprit des Lois*.

A partir de cette date il partage son temps entre Paris, où il fréquente les salons de Mme de Tencin, Mme Geoffrin et Mme du Deffand, et son château de la Brède, où il travaille à son grand ouvrage *L'Esprit des Lois*, qui, publié en 1748, eut un très grand nombre d'éditions et fut traduit dans beaucoup de langues, tout en lui attirant d'ailleurs des critiques même de ses amis (on connaît le mot de Mme du Deffand : *c'est de l'esprit sur les lois*), des attaques des jansénistes qui dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* l'accusèrent de déisme, et la censure de Rome sinon celle de la Sorbonne. Il écrivit lui-même en 1750 une *Défense de l'Esprit des Lois*.

Dans ses dernières années, sa vue très affaiblie lui interdit les grands travaux ; mais il se délassa en écrivant de petites œuvres (l'article *Goût* dans l'*Encyclopédie*, le roman d'*Arsace et Isménie* et, pour l'Académie de Nancy, un fragment historique qui ressemble à du Fénelon : *Lysimaque*). Il mourut en 1755.

Portrait. — Pour connaître le caractère de Montesquieu, ses goûts et ses tendances, il suffit d'interroger ses propres confidences. Voici quelques extraits de ses *Pensées*, qui nous montrent une nature bien équilibrée, plus intellectuelle sans doute que sensible, mais cachant sous les dehors d'une raison un peu froide des coins insoupçonnés de tendresse, et s'élevant grâce à l'ouverture de son esprit aux plus hautes conceptions humanitaires :

— L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture ne m'ait ôté. Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir dans la vie contre des heures délicieuses...

— Je passe ma vie à examiner ; j'écris le soir ce que j'ai remarqué, et ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu dans la journée ; tout m'intéresse, tout m'étonne...

— J'avoue mon goût pour les anciens. Cette antiquité m'enchante, et je suis toujours porté à dire avec Pline : « C'est à Athènes que vous allez, respectez les dieux. »

— Je n'ai presque jamais eu de chagrin, encore moins d'ennui. Je m'éveille le matin avec une joie secrète ; je vois la lumière avec une espèce de ravissement, et tout le reste du jour je suis content...

notre vie ensemble... Ils me communiquaient la plupart de leurs lettres; je les copiai. J'en surpris même quelques-unes, dont ils se seraient bien gardés de me faire confidence, tant elles étaient mortifiantes pour la vanité et la jalousie persane. »

Il ajoute avec malice :

« Il y a une chose qui m'a souvent étonné : c'est de voir ces Persans quelquefois aussi instruits que moi-même des mœurs et des manières de la nation, jusqu'à en connaître les plus fines circonstances, et à remarquer des choses qui, je suis sûr, ont échappé à bien des Allemands qui ont voyagé en France. »

— Je n'ai jamais vu couler de larmes sans en être attendri...

— Je suis amoureux de l'amitié.

— Pour mes amis, à l'exception d'un seul, je les ai toujours conservés.

— Avec mes enfants j'ai vécu comme avec mes amis.

— Je pardonne aisément, par la raison que je ne sais pas haïr. Il me semble que la haine est douloureuse...

— La timidité a été le fléau de toute ma vie; elle semblait obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions...

— Jai toujours eu pour principe de ne faire jamais par autrui ce que je pouvais faire par moi-même.

— Quand j'ai été dans le monde, je l'ai aimé comme si je ne pouvais souffrir la retraite; quand j'ai été dans mes terres, je n'ai plus songé au monde.

— J'aime les paysans : ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers.

— J'ai eu d'abord pour la plupart des grands une crainte puérile : dès que j'ai eu fait connaissance, j'ai passé presque sans milieu jusqu'au mépris.

— Je suis un bon citoyen; mais, dans quelque pays que je fusse né, je l'aurais été tout de même. Je suis un bon citoyen, parce que j'ai toujours été content de l'état où je suis, que j'ai toujours approuvé ma fortune, que je n'ai jamais rougi d'elle, ni envié celle des autres. Je suis un bon citoyen, parce que j'aime le gouvernement où je suis né, sans le craindre, et que je n'en attends d'autre faveur que ce bien inestimable que je partage avec mes compatriotes; je rends grâce au ciel de ce qu'ayant mis en moi de la médiocrité en tout, il a bien voulu mettre un peu de modération dans mon âme.

— Si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose qui fût utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe et au genre humain, je le regarderais comme un crime.

Œuvres. — Voici la liste détaillée des ouvrages et opuscules de Montesquieu : *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* (lue à l'Académie de Bordeaux en 1716); *Lettres persanes* (1721); *De la politique* (1722-1723); *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* (lu au club de l'Entresol en 1722, publié en 1745 dans Le Mercure de France et réimprimé à la suite de l'édition des *Considéra-*

Il va sans dire que les dits Persans, leur voyage et leurs lettres sont une invention de Montesquieu, qui a simplement voulu dans un cadre de couleur exotique placer une peinture satirique de la société parisienne à la fin du règne de Louis XIV et sous la Régence. S'il a choisi un tel cadre, c'est que l'Orient était à la mode en France depuis la fin du XVIIe siècle: en 1676-1679 avaient paru les *Voyages de Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes*, et en 1711 le *Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes orientales*; en 1704-1717 Galland avait donné une traduction des *Mille et une nuits*; et en 1707 Dufresny avait publié les *Amusements sérieux et comiques d'un Siamois*, qui ont pu donner à Montesquieu l'idée première de ses *Lettres persanes*.

---

tions sur les Romains parue en 1748); *Le Temple de Gnide* (1725); *Le Voyage à Paphos* (1727); *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734); *Réflexions sur le caractère de quelques princes et sur quelques événements de leur vie* (après 1731); *L'Esprit des Lois* (1748); *Lysimaque* (écrit en 1751 pour l'Académie de Nancy, publié en 1754 dans Le Mercure de France); *Arsace et Isménie, histoire orientale* (roman écrit en 1754, publié en 1783 dans les *Œuvres posthumes*); *Essai sur le goût dans les choses de la nature et de l'art* (publié en 1757 dans le tome VII de l'*Encyclopédie*); *Notes de voyage* (écrites de 1728 à 1731, publiées au XIXe siècle); *Mes Pensées* (écrites de 1740 à sa mort, publiées au XIXe siècle); mémoires scientifiques lus à l'Académie de Bordeaux; discours académiques; deux opuscules, *Réflexion sur la monarchie universelle en Europe* et *De la Considération et de la Réputation* (publiés en 1891); correspondance; quelques poésies légères.

Éditions. — *Œuvres complètes de Montesquieu*, éd. Richer (Amsterdam, 1758, 3 vol. in-4); éd. Parrelle (Collection des classiques français, 1826); éd. Laboulaye (1875-1879, Garnier, 7 vol. in-8). — *Mélanges inédits de Montesquieu*, par le baron Albert de Montesquieu (Bordeaux, G. Gounouilhou, 1892). — *Voyages de Montesquieu*, par le baron Albert de Montesquieu (Bordeaux, G. Gounouilhou, 1894 et 1896, 2 vol.). — *Correspondance de Montesquieu*, éd. Gebelin et Morize (Champion, 2 vol.). — *Lettres persanes*, édition Barckhausen (Imprimerie Nationale, 1897; Société des Textes français modernes, 1913, 2 vol.). — *Morceaux choisis de Montesquieu*, par C. Jullian (Hachette, 1896), M. Roustan (Didier, 1912), F. Strowski (Plon, 1912). — *Considérations sur les Romains*, éd. Barckhausen (Imprimerie Nationale, 1900).

A consulter. — D'Alembert: *Éloge de Montesquieu* (paru dans le tome V de l'*Encyclopédie*, 1755). — Louis Vian: *Histoire de Montesquieu d'après des documents nouveaux* (Didier, 1879). — Albert Sorel: *Montesquieu* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1887). — Edgard Zévort: *Montesquieu* (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1887). — Durkheim: *Quid Secundatus politicae scientiae instituendae contulerit* (Bordeaux, 1892). — E. Faguet: *Politique comparée de Montesquieu, Voltaire et J.-J. Rousseau* (1902). — H. Barckhausen: *Montesquieu, ses idées et ses œuvres, d'après les papiers de la Brède* (Hachette, 1907). — J. Dedieu: *Montesquieu et la tradition politique anglaise en France* (Lecoffre, 1909); *Montesquieu* (Alcan, 1913).

On trouve dans les *Lettres persanes* un tableau de la vie de Paris en ce temps-là :

peinture de l'embarras des rues :

« Un homme, qui vient après moi et qui me passe, me fait faire un demi-tour ; et un autre, qui me croise de l'autre côté, me remet soudain où le premier m'avait pris : et je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avais fait dix lieues... »

de la badauderie des parisiens :

« Si je sortais, tout le monde se mettait aux fenêtres ; si j'étais aux Tuileries, je voyais aussitôt un cercle se former autour de moi ; les femmes même faisaient un arc-en-ciel nuancé de mille couleurs, qui m'entourait. Si j'étais aux spectacles, je trouvais d'abord cent lorgnettes, dressées contre ma figure : enfin jamais homme n'a été tant vu que moi. »

du caprice des modes féminines :

« Quelquefois les coiffures montent insensiblement, et une révolution les fait descendre tout à coup. Il a été un temps que leur hauteur immense mettait le visage d'une femme au milieu d'elle-même ; dans un autre, c'étaient les pieds qui occupaient cette place : les talons faisaient un piédestal qui les tenait en l'air... »

description des monuments (Invalides, Hospice des Quinze-Vingts...) ou des institutions, comme l'Académie française :

« Ce corps a quarante têtes, toutes remplies de figures, de métaphores et d'antithèses ; tant de bouches ne parlent presque que par exclamation ; ses oreilles veulent toujours être frappées par la cadence et l'harmonie... »

écho des événements littéraires, tels que la Querelle des anciens et des modernes :

« Lorsque j'arrivai à Paris, je trouvais les esprits échauffés sur une dispute la plus mince qui se puisse imaginer : il s'agissait de la réputation d'un vieux poète grec dont, depuis deux mille ans, on ignore la patrie, aussi bien que le temps de sa mort. Les deux partis avouaient que c'était un poète excellent : il n'était question que du plus ou du moins de mérite qu'il fallait lui attribuer... »

ou des événements politiques, tels que la révocation de l'Édit de Nantes, la mort de Louis XIV ou le système de Law :

« Tu sais, Mirza, que quelques ministres de Cha-Soliman avaient formé le dessein d'obliger tous les Arméniens de Perse de quitter le royaume,

ou de se faire mahométans, dans la pensée que notre Empire serait toujours pollué tandis qu'il garderait dans son sein ces infidèles.

« C'était fait de la grandeur persane, si dans cette occasion l'aveugle dévotion avait été écoutée... »

galerie de portraits à la façon de La Bruyère : le fermier général, les laquais, le poète parasite, les nouvellistes. .

« Qui est cet homme, lui dis-je, qui nous a tant parlé des repas qu'il a donnés aux grands, qui est si familier avec vos ducs, et qui parle si souvent à vos ministres, qu'on me dit être d'un accès si difficile ? Il faut bien que ce soit un homme de qualité : mais il a la physionomie si basse, qu'il ne fait guère honneur aux gens de qualité ; et d'ailleurs je ne lui trouve point d'éducation... — Cet homme, me répondit-il en riant, est un fermier : il est autant au-dessus des autres par ses richesses qu'il est au-dessous de tout le monde par sa naissance ; il aurait la meilleure table de Paris, s'il pouvait se résoudre à ne manger jamais chez lui... ».

Dans les *Lettres persanes* Montesquieu, en même temps qu'il fait défiler ainsi sous nos yeux les principales scènes de la vie parisienne, nous fait aussi apercevoir un peu de ses sentiments et de ses idées. Voici, par exemple, un éloge de la modestie, bien conforme à son goût de la simplicité :

« Hommes modestes, venez, que je vous embrasse : vous faites la douceur et le charme de la vie. Vous croyez que vous n'avez rien ; et moi je dis que vous avez tout. Vous pensez que vous n'humiliez personne ; et vous humiliez tout le monde. Et quand je vous compare dans mon idée avec ces hommes absolus que je vois partout, je les précipite de leur tribunal, et je les mets à vos pieds. »

et un aveu de sensibilité qui confirme sa confidence personnelle (voir p. 36, en note) :

« Je te l'avoue, Usbek, je n'ai jamais vu couler les larmes de personne sans en être attendri : je sens de l'humanité pour les malheureux, comme s'il n'y avait qu'eux qui fussent des hommes ; et les grands même, pour lesquels je trouve dans mon cœur de la dureté quand ils sont élevés, je les aime sitôt qu'ils tombent. »

Voici surtout quelques pages, qui révèlent déjà ses préoccupations politiques et sociales ; c'est l'histoire des Troglodytes, visiblement inspirée du *Télémaque* de Fénelon, que Montesquieu admirait et appelait « l'ouvrage divin de ce siècle, dans lequel Homère semble respirer ».

LES TROGLODYTES

[Usbek (nom emprunté par Montesquieu à un peuple de l'Asie centrale au sud du Turkestan) est parti d'Ispahan, capitale de la Perse, avec son compagnon Rica pour aller à Paris. D'Erzéron (Erzéroum, capitale de l'Arménie), où ils séjournent trois ou quatre mois au cours de leur voyage, Usbek adresse cette lettre à son ami Mirza (nom porté par un certain nombre de personnes et dont le sens est *fils de prince*), qui est resté à Ispahan et qui lui avait écrit : « Je t'ai souvent ouï-dire que les hommes étaient nés pour être vertueux, et que la justice est une qualité qui leur est aussi propre que l'existence. Explique-moi, je te prie, ce que tu veux dire. »]

Usbek à Mirza, à Ispahan.

... Il y avait en Arabie[1] un petit peuple, appelé Troglodyte, qui descendait de ces anciens Troglodytes qui, si nous en croyons les historiens, ressemblaient plus à des bêtes qu'à des hommes. Ceux-ci n'étaient point si contrefaits; ... mais ils étaient si méchants et si féroces, qu'il n'y avait parmi eux aucun principe d'équité ni de justice...

Les terres de ce petit royaume n'étaient pas de même nature : il y en avait d'arides et de montagneuses ; et d'autres qui, dans un terrain bas, étaient arrosées de[2] plusieurs ruisseaux. Cette année, la sécheresse fut très grande, de manière que les terres qui étaient dans les lieux élevés manquèrent[3] absolument, tandis que celles qui purent être arrosées furent très fertiles : ainsi les peuples des montagnes périrent presque tous de faim par la dureté des autres, qui leur refusèrent de partager la récolte[4].

L'année d'ensuite fut très pluvieuse : les lieux élevés se trouvèrent d'une fertilité extraordinaire, et les terres basses furent submergées. La moitié du peuple cria une seconde fois famine ;

[1. C'est surtout en Ethiopie que les historiens plaçaient ce peuple fabuleux qui habitait dans des cavernes (le mot Troglodyte signifie en grec *qui vit dans les trous*). — 2. *De* = par. — 3. *Manquèrent*, ne firent pas ce qu'on attendait d'elles, ne produisirent rien. — 4. Montesquieu met ici en lumière la loi de solidarité économique qui devrait régir les diverses régions d'un même pays, et fait sans doute allusion aux entraves apportées de son temps à la libre circulation des grains entre les différentes provinces de France.]

mais ces misérables trouvèrent des gens aussi durs qu'ils l'avaient été eux-mêmes...

Cependant[1] une maladie cruelle ravageait la contrée. Un médecin habile y arriva du pays voisin, et donna ses remèdes si à propos, qu'il guérit tous ceux qui se mirent dans ses mains. Quand la maladie eut cessé, il alla chez tous ceux qu'il avait traités demander son salaire; mais il ne trouva que des refus: il retourna dans son pays, et il y arriva accablé des fatigues d'un si long voyage. Mais bientôt après il apprit que la même maladie se faisait sentir de nouveau, et affligeait plus que jamais cette terre ingrate. Ils allèrent à lui cette fois, et n'attendirent pas qu'il vînt chez eux. « Allez, leur dit-il, hommes injustes, vous avez dans l'âme un poison plus mortel que celui dont vous voulez guérir; vous ne méritez pas d'occuper une place sur la terre, parce que vous n'avez point d'humanité, et que les règles de l'équité vous sont inconnues: je croirais offenser les dieux, qui vous punissent, si je m'opposais à la justice de leur colère. »

D'Erzéron, le 3 de la lune[2] de gemmadi 2, 1711
(Montesquieu, *Lettres persanes, XI.*)

Usbek au même, à Ispahan.

... De tant de familles, il n'en resta que deux, qui échappèrent aux malheurs de la nation. Il y avait dans ce pays deux hommes bien singuliers: ils avaient de l'humanité; ils connaissaient la justice; ils aimaient la vertu...

Ils aimaient leurs femmes, et ils en[3] étaient tendrement chéris. Toute leur attention était d'élever[4] leurs enfants à la vertu. Ils leur représentaient sans cesse les malheurs de leurs compatriotes et leur mettaient devant les yeux cet exemple si triste; ils leur faisaient surtout sentir que l'intérêt des particuliers se trouve toujours dans l'intérêt commun[5]...

[1. *Cependant,* pendant ce temps. — 2. Les Persans divisent l'année en douze lunes ou mois (*gemmadi second* est le sixième). — 3. *En* = d'elles (on n'emploie pas aujourd'hui le pronom *en* pour remplacer un nom de personne). — 4. *Élever :* au sens étymologique du mot. — 5. C'est une idée courante, parmi les philosophes du XVIIIe siècle, que l'intérêt particulier se confond avec l'intérêt général.]

Ils eurent bientôt la consolation des pères vertueux, qui est d'avoir des enfants qui leur ressemblent. Le jeune peuple qui s'éleva sous leurs yeux s'accrut par d'heureux mariages...

Qui pourrait représenter ici le bonheur de ces Troglodytes?...

Ils instituèrent des fêtes en l'honneur des dieux. Les jeunes filles, ornées de fleurs, et les jeunes garçons les célébraient par leurs danses et par les accords d'une musique champêtre; on faisait ensuite des festins, où la joie ne régnait pas moins que la frugalité...

Le soir, lorsque les troupeaux quittaient les prairies, et que les bœufs fatigués avaient ramené la charrue, ils s'assemblaient; et dans un repas frugal, ils chantaient les injustices des premiers Troglodytes, et leurs malheurs, la vertu renaissante avec un nouveau peuple, et sa félicité...

D'Erzéron, le 6 de la lune de gemmadi 2, 1711.

(Montesquieu, *Lettres persanes, XII.*)

Usbek au même.

Je ne saurais assez te parler de la vertu des Troglodytes. Un d'eux disait un jour: « Mon père doit demain labourer son champ: je me lèverai deux heures avant lui; et quand il ira à son champ, il le trouvera tout labouré. »

Un autre disait en lui-même: « Il me semble que ma sœur a du goût pour un jeune Troglodyte de nos parents: il faut que je parle à mon père et que je le détermine à faire ce mariage. »

On vint dire à un autre que des voleurs avaient enlevé son troupeau: « J'en suis bien fâché, dit-il, car il y avait une génisse toute blanche que je voulais offrir aux dieux. »

On entendait dire à un autre: « Il faut que j'aille au temple remercier les dieux: car mon frère, que mon père aime tant, et que je chéris si fort, a recouvré la santé. »

Ou bien: « Il y a un champ qui touche celui de mon père, et ceux qui le cultivent sont tous les jours exposés aux ardeurs du soleil: il faut que j'aille y planter deux arbres, afin que ces pauvres gens puissent aller quelquefois se reposer sous leur ombre. »

... On vint dire à un Troglodyte que des étrangers avaient pillé sa maison et avaient tout emporté. « S'ils n'étaient pas

injustes, répondit-il, je souhaiterais que les dieux leur en donnassent un plus long usage qu'à moi. » ...

D'Erzéron, le 9 de la lune de gemmadi 2, 1711.
(Montesquieu, *Lettres persanes, XIII.*)

Usbek au même.

Comme le peuple grossissait tous les jours, les Troglodytes crurent qu'il était à propos de se choisir un roi : ils convinrent qu'il fallait déférer la couronne à celui qui était le plus juste ; et ils jetèrent tous les yeux sur un vieillard vénérable par son âge et par une longue vertu. Il n'avait pas voulu se trouver à cette assemblée ; il s'était retiré dans sa maison, le cœur serré de tristesse.

Lorsqu'on lui envoya des députés pour lui apprendre le choix qu'on avait fait de lui : « A Dieu ne plaise, dit-il, que je fasse ce tort aux Troglodytes, que[1] l'on puisse croire qu'il n'y a personne parmi eux de plus juste que moi ! Vous me déférez la couronne ; et si vous le voulez absolument, il faudra bien que je la prenne ; mais comptez que je mourrai de douleur d'avoir vu en naissant les Troglodytes libres, et de les voir aujourd'hui assujettis. » A ces mots il se mit à répandre un torrent de larmes...

D'Erzéron, le 10 de la lune de gemmadi 2, 1711.
(Montesquieu, *Lettres persanes, XIV.*)

II. — L'HISTORIEN.

Publiées à Amsterdam en 1734, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* n'eurent pas tout d'abord un aussi brillant succès que les *Lettres persanes* et *L'Esprit des Lois* ; mais avec le temps on a peu à peu reconnu la valeur de cet ouvrage.

Comme historien de l'antiquité romaine, Montesquieu avait eu des devanciers. Sans parler des historiens anciens eux-mêmes, tels que Florus, Tacite ou Polybe, ni de Machiavel et de ses *Discours politiques sur la première Décade de Tite-Live* (1516), il faut citer chez nous Balzac avec ses *Dissertations sur les Romains* (1657), Saint-Evremond avec ses *Réflexions sur les divers génies du peuple romain dans les différents temps de la république* (1663) et surtout Bossuet avec son *Discours sur l'histoire uni-*

[1. *Que* = à savoir que.]

verselle (1681). Montesquieu lui-même avait déjà lu à l'Académie de Bordeaux en 1716 une *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion.*

La meilleure analyse des *Considérations* est celle qu'en a donnée d'Alembert dans son *Éloge de M. le président de Montesquieu* paru en tête du tome V de l'*Encyclopédie* (1755) :

« C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager l'ouvrage de M. de Montesquieu. Il trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail et de la patrie, qu'on leur inspirait dès l'enfance ; dans la sévérité de la discipline militaire ; dans ces dissensions intestines, qui donnaient du ressort aux esprits, et qui cessaient tout à coup à la vue de l'ennemi ; dans cette constance après le malheur, qui ne désespérait jamais de la république ; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires ; dans l'honneur du triomphe, sujet d'émulation pour les généraux ; dans la protection qu'ils accordaient aux peuples révoltés contre leurs rois ; dans l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs dieux et leurs coutumes ; dans celle de n'avoir jamais deux puissants ennemis sur les bras, et de tout souffrir de l'un jusqu'à ce qu'ils eussent anéanti l'autre.

« Il trouve les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'État, qui changea en guerres civiles les tumultes populaires ; dans les guerres éloignées, qui, forçant les citoyens à une trop longue absence, leur faisaient perdre insensiblement l'esprit républicain ; dans le droit de bourgeoisie accordé à tant de nations, et qui ne fit plus du peuple romain qu'une espèce de monstre à plusieurs têtes ; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie ; dans les proscriptions de Sylla, qui avilirent l'esprit de la nation, et la préparèrent à l'esclavage ; dans la nécessité où les Romains se trouvèrent de souffrir des maîtres, lorsque leur liberté leur fut devenue à charge ; dans l'obligation où ils furent de changer de maximes en changeant de gouvernement ; dans cette suite de monstres qui régnèrent, presque sans interruption depuis Tibère jusqu'à Nerva, et depuis Commode jusqu'à Constantin ; enfin, dans la translation et le partage de l'Empire, qui périt d'abord en Occident par la puissance des Barbares, et qui, après avoir langui plusieurs siècles en Orient, sous des empereurs imbéciles ou féroces, s'anéantit insensiblement, comme ces fleuves qui disparaissent dans des sables. »

C'est ainsi que Montesquieu représente toute l'évolution de l'histoire romaine par une simple courbe ascendante et descendante. Et, tandis que Bossuet avait surtout étudié la grandeur de Rome, Montesquieu en étudie avec non moins de soin la décadence.

Quant à l'esprit qui anime les *Considérations*, il diffère profondément de celui qui animait le *Discours sur l'histoire universelle*. Tout pénétré de

sentiment religieux, Bossuet, pour expliquer la suite des événements, faisait sans cesse intervenir la Providence. Montesquieu, tout en étant croyant, ne donne dans son œuvre aucun rôle à sa croyance; il trouve l'explication des faits dans les faits eux-mêmes, dont il recherche les antécédents, dont il dégage les conséquences. Son histoire n'est plus de l'histoire théologique; c'est déjà de l'histoire scientifique. Voici d'ailleurs comment au chap. XVIII de ses *Considérations* il a formulé sa conception philosophique de l'histoire :

« Ce n'est pas la fortune qui domine le monde : on peut le demander aux Romains, qui eurent une suite continuelle de prospérités quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers lorsqu'ils se conduisirent sur un autre. Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent, ou la précipitent; tous les accidents sont soumis à ces causes; et, si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille : en un mot, l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers. »

Comme écrivain, il semble qu'en parlant des Romains Montesquieu ait voulu rivaliser avec la fermeté et la concision de la langue latine. On jugera, par les pages suivantes, de la trame solide de son style.

LA POLITIQUE CONQUÉRANTE DES ROMAINS

... Quand ils avaient plusieurs ennemis sur les bras, ils accordaient une trêve au plus faible, qui se croyait heureux de l'obtenir, comptant pour beaucoup d'avoir différé sa ruine...

Comme ils faisaient à leurs ennemis des maux inconcevables, il ne se formait guère de ligues contre eux ; car celui qui était le plus éloigné du péril ne voulait pas en approcher.

Par là, ils recevaient[1] rarement la guerre, mais la faisaient toujours dans le temps, de la manière, et avec ceux qu'il leur convenait; et, de tant de peuples qu'ils attaquèrent, il y en a bien peu qui n'eussent souffert toutes sortes d'injures, si l'on avait voulu les laisser en paix.

Leur coutume étant de parler toujours en maîtres, les ambassadeurs qu'ils envoyaient chez les peuples qui n'avaient point

[1. *Ils recevaient rarement la guerre,* il était rare qu'ils fussent attaqués.]

encore senti leur puissance étaient sûrement maltraités; ce qui était un prétexte sûr pour faire une nouvelle guerre[1].

Comme ils ne faisaient jamais la paix de bonne foi, et que, dans le dessein d'envahir tout, leurs traités n'étaient proprement que des suspensions de guerre, ils y mettaient des conditions qui commençaient toujours la ruine de l'État qui les acceptait. Ils faisaient sortir les garnisons des places fortes, ou bornaient le nombre des troupes de terre, ou se faisaient livrer les chevaux ou les éléphants[2]; et, si ce peuple était puissant sur la mer, ils l'obligeaient de brûler ses vaisseaux, et quelquefois d'aller habiter plus avant dans les terres[3].

Après avoir détruit les armées d'un prince, ils ruinaient ses finances par des taxes excessives ou un tribut, sous prétexte de lui faire payer les frais de la guerre: nouveau genre de tyrannie qui le forçait d'opprimer ses sujets, et de perdre leur amour[4].

Lorsqu'ils accordaient la paix à quelque prince, ils prenaient quelqu'un de ses frères ou de ses enfants en otage[5]; ce qui leur donnait le moyen de troubler son royaume à leur fantaisie. Quand ils avaient le plus proche héritier, ils intimidaient le possesseur; s'ils n'avaient qu'un prince d'un degré éloigné, ils s'en servaient pour animer les révoltes des peuples...

Quelquefois ils abusaient de la subtilité des termes de leur langue. Ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avaient promis de conserver la *cité*, et non pas la *ville*[6]. On sait comment les Etoliens, qui s'étaient abandonnés à leur foi[7], furent trompés: les Romains prétendirent que la signification de ces mots: *s'aban-*

[1. Exemple: la guerre contre les Dalmates. — 2. Telles furent les conditions imposées à Carthage vaincue à Zama, à la fin de la deuxième guerre punique (201 av. J.-C.). — 3. C'est ainsi que les Carthaginois, après la troisième guerre punique (146 av. J.-C), reçurent l'ordre de se retirer à dix milles à l'intérieur des terres. — 4. Antiochus le Grand, roi de Syrie, vaincu par Scipion Emilien, fut obligé pour payer le tribut aux Romains de piller les temples: ce qui provoqua une révolte de ses sujets, par lesquels il fut massacré (186 av. J. C.). — 5. Tel fut le cas de Nicomède, envoyé à Rome comme otage par son père Prusias, contre lequel il souleva les populations de Bithynie et qu'il fit égorger. — 6. La cité (*civitas*) désigne l'ensemble des citoyens liés par les mêmes lois, la ville (*urbs*) représente l'ensemble des maisons. — 7. Les Étoliens attachaient à ce mot de *foi* l'idée de générosité. Les Romains entendaient par la formule *s'abandonner à la foi: se mettre à la discrétion*.]

donner à la foi d'un ennemi, emportait[1] la perte de toutes sortes de choses, des personnes, des terres, des villes, des temples et des sépultures même[2]...

Lorsqu'un de leurs généraux faisait la paix pour sauver son armée prête à[3] périr, le sénat, qui ne la ratifiait point, profitait de cette paix, et continuait la guerre...

Quelquefois ils traitaient de la paix avec un prince sous des conditions raisonnables ; et, lorsqu'il les avait exécutées, ils en ajoutaient de telles, qu'il était forcé de recommencer la guerre...

Comme on jugeait de la gloire d'un général par la quantité de l'or et de l'argent qu'on portait à son triomphe[4], il ne laissait rien à l'ennemi vaincu. Rome s'enrichissait toujours, et chaque guerre la mettait en état d'en entreprendre une autre...

Maîtres de l'univers, ils s'en attribuèrent tous les trésors[5] : ravisseurs moins injustes en qualité de conquérants qu'en qualité de législateurs...

Mais rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre. Elle mit d'abord les rois dans le silence, et les rendit comme stupides[6]. Il ne s'agissait pas du degré de leur puissance ; mais leur personne propre était attaquée. Risquer une guerre, c'était s'exposer à la captivité, à la mort, à l'infamie du triomphe. Ainsi, des rois qui vivaient dans le faste et dans les délices n'osaient jeter des regards fixes[7] sur le peuple romain ; et, perdant le courage, ils attendaient, de leur patience et de leurs bassesses, quelque délai aux misères dont ils étaient menacés...

(Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, chap. VI.)

[**1.** *Emportait*, comportait. — **2.** Après le dernier mot d'une énumération *même* est généralement adverbe et par suite invariable (*les sépultures même* = même les sépultures, y compris les sépultures). — **3.** La distinction n'était pas très nette autrefois entre les deux expressions *prêt à* (= disposé à) et *près de* (= sur le point de). — **4.** Lors du triomphe de Paul-Émile, le vainqueur de Persée, roi de Macédoine, à Pydna (168 av. J. C.), 45 millions entrèrent au trésor public ; chaque fantassin reçut 200 deniers (le denier valait 0 fr 78), chaque cavalier 400 ; 200 chars remplis de statues et de tableaux défilèrent dans le cortège ; le butin fut si considérable qu'on put l'année suivante supprimer une partie des impôts. — **5.** A comparer avec cette phrase du discours de Galgacus (Tacite, *Vie d'Agricola*, XXX) : « Raptores orbis, postquam cuncta vastantibus defuere terrae, jam et mare scrutantur... » — **6.** *Stupides*, frappés de stupeur. — **7.** *Jeter des regards fixes*, regarder fixement, en face.]



III. — LE SOCIOLOGUE.

Par son livre de l'*Esprit des Lois* Montesquieu a fait entrer dans la littérature la science sociale et politique, qu'on appelle aujourd'hui la sociologie. Ce livre est le centre de son œuvre; il y travailla vingt ans et le publia en sa pleine maturité (1748). Lui-même a indiqué dans sa préface le but pratique qu'il s'y était proposé et les efforts qu'il lui coûta :

« Si je pouvais faire en sorte que tout le monde eût de nouvelles raisons pour aimer ses devoirs, son prince, sa patrie, ses lois ; qu'on pût mieux sentir son bonheur dans chaque pays, dans chaque gouvernement, dans chaque poste où l'on se trouve, je me croirais le plus heureux des mortels.

« Si je pouvais faire en sorte que ceux qui commandent augmentassent leurs connaissances sur ce qu'ils doivent prescrire, et que ceux qui obéissent trouvassent un nouveau plaisir à obéir, je me croirais le plus heureux des mortels...

« J'ai bien des fois commencé et bien des fois abandonné cet ouvrage ; j'ai mille fois envoyé aux vents les feuilles que j'avais écrites ; je sentais tous les jours les mains paternelles tomber ; je suivais mon objet sans former de dessein ; je ne connaissais ni les règles ni les exceptions ; je ne trouvais la vérité que pour la perdre. Mais quand j'ai découvert mes principes, tout ce que je cherchais est venu à moi, et dans le cours de vingt années j'ai vu mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. »

Comme sociologue, Montesquieu avait plus d'un prédécesseur : dans l'antiquité, Platon (*La République. Les Lois*), Aristote (*La Politique*), Cicéron (*Des lois*); en Italie, Machiavel (*Le Prince*. 1514) ; en Allemagne, Pufendorf (*Du droit de la nature et des nations*. 1672) ; en Angleterre, Thomas Morus (*Utopie ou Du meilleur gouvernement*. 1516), Hobbes (*Du citoyen*, 1642), Locke (*Essai sur le gouvernement civil*. 1690) ; en France, Jean Bodin (*Six livres de la République*, 1576-1578), François Hotman (*Franco-Gallia*. 1573).

Le plan de *L'Esprit des Lois* n'est pas très rigoureux ; Montesquieu ne compose pas beaucoup mieux que son compatriote Montaigne. En voici pourtant les grandes lignes :

Livres I-VIII. — Étude des lois en général et dans leurs rapports avec la nature et le principe du gouvernement.

Livres IX-XIX. — Étude des rapports des lois avec la force militaire, la constitution politique, l'état civil, les impôts, le climat, les mœurs.

LIVRES XX-XXVI. — Étude des rapports des lois avec le commerce, la monnaie, la population, la religion.

LIVRES XXVII-XXXI. — Étude des lois romaines sur les successions, des lois civiles françaises et des lois féodales.

Une analyse détaillée de l'ouvrage est impossible. Mais on peut en dégager les théories principales.

1° Il y a trois espèces de gouvernements : le républicain, le monarchique et le despotique :

« Le gouvernement républicain est celui où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance ; le monarchique, celui où un seul gouverne, mais par des lois fixes et établies ; au lieu que, dans le despotique, un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté, par ses caprices. »

(Livre II, chap. I.)

2° Chacun de ces trois gouvernements est fondé sur un principe différent : le républicain sur la vertu, le monarchique sur l'honneur, le despotique sur la crainte :

a) « Il ne faut pas beaucoup de probité pour qu'un gouvernement monarchique ou un gouvernement despotique se maintiennent ou se soutiennent. La force des lois dans l'un, le bras du prince toujours levé dans l'autre, règlent ou contiennent tout. Mais, dans un État populaire, il faut un ressort de plus, qui est la *vertu*. »

(Livre III, chap. III).

« Ce que j'appelle *vertu* dans la république est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité. Ce n'est point une vertu morale, ni une vertu chrétienne, c'est la vertu *politique*. »

(Avertissement en tête de *L'Esprit des Lois*, édition de 1758.)

b) « Si le gouvernement monarchique manque d'un ressort, il en a un autre. L'*honneur*, c'est-à-dire le préjugé de chaque personne et de chaque condition, prend la place de la vertu politique dont j'ai parlé, et la représente partout. Il y peut inspirer les plus belles actions ; il peut, joint à la force des lois, conduire au but du gouvernement, comme la vertu même. »

(Livre III, chap. VI.)

« Le gouvernement monarchique suppose, comme nous avons dit, des prééminences, des rangs, et même une noblesse d'origine. La nature de l'honneur est de demander des préférences et des distinctions : il est donc, par la chose même, placé dans ce gouvernement. »

(Livre III, chap. VII.)

c) « Comme il faut de la *vertu* dans une république, et dans une monarchie de l'*honneur*, il faut de la *crainte* dans un gouvernement despotique : pour la vertu, elle n'y est point nécessaire, et l'honneur y serait dangereux.

« Le pouvoir immense du prince y passe tout entier à ceux à qui il le confie. Des gens capables de s'estimer beaucoup eux-mêmes seraient en état d'y faire des révolutions. Il faut donc que la crainte y abatte tous les courages, et y éteigne jusqu'au moindre sentiment d'ambition. »

(Livre III, chap. IX.)

3° Dans un État bien organisé il doit y avoir, d'après Montesquieu, séparation absolue entre les trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Théorie qui depuis la Révolution de 1789 est entrée chez nous dans les faits.

« Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté, parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement.

« Il n'y a point encore de liberté, si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire ; car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur.

« Tout serait perdu, si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçait ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers. »

(Livre XI, chap. VI.)

4° Des trois formes de gouvernement, qu'il a définies, celle que Montesquieu préfère incontestablement est la monarchie constitutionnelle, dont il avait vu le modèle en Angleterre et qui présentait à ses yeux l'avantage de concilier les exigences de l'ordre et celles de la liberté. Mais il ne souhaite point que ce gouvernement monarchique s'établisse partout. Car, d'après lui, le climat détermine le caractère de chaque peuple ; et chaque peuple doit avoir la forme de gouvernement qui convient à son caractère.

« S'il est vrai que le caractère de l'esprit et les passions du cœur soient extrêmement différents dans les divers climats, les lois doivent être relatives et à la différence de ces passions et à la différence de ces caractères. »

(Livre XIV, chap. I.)

« L'air froid resserre les extrémités des fibres extérieures de notre corps : cela augmente leur ressort, et favorise le retour du sang des extrémités vers le cœur. Il diminue la longueur de ces mêmes fibres ; il augmente donc par là leur force. L'air chaud, au contraire, relâche les extrémités des fibres, et les allonge : il diminue donc leur force et leur ressort.

« On a donc plus de vigueur dans les climats froids... Cette force plus grande doit produire bien des effets : par exemple, plus de confiance en soi-même, c'est-à-dire plus de courage ; plus de connaissance de sa supériorité, c'est-à-dire moins de désir de vengeance ; plus d'opinion de sa sûreté, c'est-à-dire plus de franchise, moins de soupçons, de politique et de ruses. Enfin, cela doit faire des caractères bien différents...

« ...Dans les pays chauds, où le tissu de la peau est relâché, les bouts des nerfs sont épanouis, et exposés à la plus petite action des objets les plus faibles... C'est d'un nombre infini de petites sensations que dépendent l'imagination, le goût, la sensibilité, la vivacité... »

(Livre XIV, chap. II.)

« La chaleur du climat peut être si excessive que le corps y sera absolument sans force. Pour lors, l'abattement passera à l'esprit même ; aucune curiosité, aucune noble entreprise, aucun sentiment généreux ; les inclinations y seront toutes passives ; la paresse y fera le bonheur ; la plupart des châtiments y seront moins difficiles à soutenir que l'action de l'âme, et la servitude moins insupportable que la force d'esprit qui est nécessaire pour se conduire soi-même. »

(Livre XIV, chap. X.)

C'est ainsi que la théorie des climats, — qui d'ailleurs était déjà en germe chez des écrivains anciens et chez des écrivains français antérieurs à Montesquieu [1], mais qui a été mise en pleine valeur dans *L'Esprit des Lois* —, est venue limiter la hardiesse de la pensée politique de Montesquieu et faire de lui un « conservateur ».

5° S'il n'a pas été un révolutionnaire, Montesquieu a du moins été un

1. Voir à ce sujet dans notre petit livre sur *L'abbé Du Bos rénovateur de la critique au XVIIIe siècle* (chap. III) des citations d'Hippocrate (Περὶ ἀέρων, ὑδάτων τε καὶ τόπων), de Lucrèce (*De natura rerum*, VI, 1103-1113), de Jean Bodin (*Le cinquième livre de la République*), de Corneille (*Cinna*, A. II, Sc. 1), de Boileau (*Art poétique*, III, 114), de Malebranche (*Recherche de la vérité*, livre II, 1re partie, chap. 3), de La Bruyère (*Les Caractères*, chap. II, *Du cœur*), de Bouhours (*Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 4e entretien), de Fontenelle (*Digression sur les anciens et les modernes*), de Fénelon (*Lettre sur les occupations de l'Académie française*, chap. IV : *Projet de rhétorique*), et surtout de l'abbé Du Bos (*Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, tome II).

réformateur, qui a soutenu éloquemment des idées généreuses : il a protesté, en particulier, contre l'emploi de la torture ou « question », contre l'esclavage des nègres et contre l'intolérance religieuse. C'est par là surtout qu'il a mérité de prendre place parmi les « philosophes » du XVIII[e] siècle, qui se sont efforcés d'introduire dans le monde plus de justice et plus d'humanité.

CONTRE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES

[Montesquieu fait preuve de courage en condamnant en 1748 dans cette page empreinte d'humour (voir vol. I, p. 858, en note, la définition de cette forme particulière d'esprit et comment elle se distingue de l'ironie proprement dite) la traite des nègres, qui consistait à transporter en Amérique des noirs achetés en Afrique : barbare institution que tout le monde approuvait alors et qui ne sera abolie aux États-Unis qu'au XIX[e] siècle après la guerre de Sécession (1860-1865) survenue entre les États du Nord et ceux du Sud.]

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé [1] ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante [2] qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir...

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Egyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence [3], qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains [4].

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est

[1. Les premiers conquérants de l'Amérique avaient, en effet, exterminé la plupart des indigènes. — 2. La canne à sucre. — 3. *Conséquence*, importance. — 4. Détail donné par Diodore de Sicile (I, 88).]

qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez des nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains: car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié.

(Montesquieu, *L'Esprit des Lois*, livre XV, chap. v.)

CONTRE L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE

Très humble remontrance aux inquisiteurs d'Espagne et de Portugal.

Une juive de dix-huit ans, brûlée à Lisbonne au dernier autodafé[1], donna occasion à ce petit ouvrage[2]... L'auteur déclare que, quoiqu'il soit juif, il respecte la religion chrétienne...

« ... Nous suivons, dit-il aux inquisiteurs, une religion que vous savez vous-mêmes avoir été autrefois chérie de Dieu ; nous pensons que Dieu l'aime encore, et vous pensez qu'il ne l'aime plus ; et, parce que vous jugez ainsi, vous faites passer par le fer et par le feu ceux qui sont dans cette erreur si pardonnable, de croire que Dieu aime encore ce qu'il a aimé.

« Si vous êtes cruels à notre égard, vous l'êtes bien plus à l'égard de nos enfants : vous les faites brûler, parce qu'ils suivent les inspirations que leur ont données ceux[3] que la loi naturelle et les lois de tous les peuples leur apprennent à respecter comme des dieux.

« Vous vous privez de l'avantage que vous a donné sur les mahométans la manière dont leur religion s'est établie. Quand

[1. *Autodafé* (en espagnol *auto de fé*, arrêt au sujet de la foi) : exécution d'un jugement prononcé par l'Inquisition. Celui dont parle ici Montesquieu est le fameux autodafé de Lisbonne (1745), où fut brûlé le poète juif Antonio Jozé, auteur d'un *Théâtre comique portugais*. — 2. Il va sans dire que c'est là une invention de Montesquieu. — 3. Leurs pères.]

ils se vantent du nombre de leurs fidèles, vous leur dites que la force les leur a acquis, et qu'ils ont étendu leur religion par le fer : pourquoi donc établissez-vous la vôtre par le feu?

« Quand vous voulez nous faire venir à vous, nous vous objectons une source[1] dont vous vous faites gloire de descendre. Vous nous répondez que votre religion est nouvelle, mais qu'elle est divine; et vous le prouvez parce qu'elle s'est accrue par la persécution des païens et par le sang de vos martyrs : mais aujourd'hui vous prenez le rôle des Dioclétiens[2], et vous nous faites prendre le vôtre.

« Nous vous conjurons, non par le Dieu puissant que nous servons vous et nous, mais par le Christ que vous nous dites avoir pris la condition humaine pour vous proposer des exemples que vous puissiez suivre, nous vous conjurons d'agir avec nous comme il agirait lui-même s'il était encore sur la terre. Vous voulez que nous soyons chrétiens, et vous ne voulez pas l'être[3].

« Mais, si vous ne voulez pas être chrétiens, soyez au moins des hommes : traitez-nous comme vous feriez, si, n'ayant que ces faibles lueurs de justice que la nature nous donne, vous n'aviez point une religion pour vous conduire, et une révélation pour vous éclairer[4]... »

(Montesquieu, *L'Esprit des Lois*, livre XXV, chap. XIII.)

[**1.** Le patriarche Abraham. — **2.** Dioclétien, empereur romain, dont le règne (284-305) fut marqué par des persécutions contre les chrétiens. — **3.** Puisque vous n'imitez pas la douceur du Christ. — **4.** Dans cette page éloquente et forte, Montesquieu condamne l'intolérance non seulement au nom de l'humanité mais au nom de la logique.]

CHAPITRE XXIX

BUFFON

I. — LE PHILOSOPHE.

II. — LE SAVANT.

III. — LE THÉORICIEN DU STYLE.

Bien qu'il fût avant tout un savant, Buffon[1] occupe une place importante dans l'histoire de notre littérature, dont il eut le mérite d'agrandir le domaine, en y annexant une province nouvelle, l'histoire naturelle.

I. — LE PHILOSOPHE.

Les idées philosophiques de Buffon sont un mélange déconcertant d'idées traditionnelles et d'idées très modernes. C'est qu'il y avait en lui deux hommes : l'un rattaché au passé par sa naissance noble, son édu-

1. **Biographie.** — Né en 1707 au château de Montbard, en Bourgogne, Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, fit ses études au collège des Jésuites de Dijon. Entre 1730 et 1738, il passa une grande partie de son temps à voyager (en France, en Angleterre, en Italie) et se fit déjà connaître par des travaux scientifiques (traduction de *La statique des végétaux* de Hales, 1735, et de *La méthode des fluxions de Newton*, 1740, mémoires sur la géométrie, la physique et l'agriculture pour l'Académie des sciences, dont il avait été élu membre adjoint en 1733).

Nommé, en 1739, intendant du Jardin du Roi (le Jardin des Plantes d'aujourd'hui, créé en 1633 sous le nom de Jardin Royal des plantes médicinales, voir vol. I, p. 531, en note), il se consacre alors à l'histoire naturelle et conçoit le plan du grand ouvrage auquel il travailla tout le reste de sa vie, se retirant chaque année durant huit mois dans sa terre de Montbard, où la légende le

cation aristocratique et son caractère ami de l'ordre; l'autre tourné vers l'avenir par son intelligence ouverte et ses études scientifiques.

Esprit indépendant, il se permet de juger librement et de critiquer à l'occasion les gens d'église et les gens de sa caste. Mais, esprit peu combatif, il se montre toujours respectueux et de la religion et du régime politique. « La première de toutes les religions, écrit-il à Mme Necker (22 mars 1774), est de garder chacun la sienne. » Aussi s'empresse-t-il de donner satisfaction à la Sorbonne, quand celle-ci s'alarme de ses explications cadrant mal avec la Bible. Dans son ouvrage sa croyance en Dieu s'atteste bien des fois, en particulier dans cette émouvante prière : « Grand Dieu, dont la seule puissance soutient la nature et maintient l'harmonie des lois de l'univers ; vous qui du trône immobile de l'empyrée voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes sans choc et sans confusion ; qui du sein du repos reproduisez à chaque instant leurs mouvements immenses, et seul régissez dans une paix profonde ce nombre infini de cieux et de mondes ; rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée! » (*De la Nature*, première vue). Sans doute on a pu faire remarquer qu'à côté du Créateur il parle sans cesse de la Nature. Et, s'il fallait en croire

---

représente réglant minutieusement les heures de sa journée et mettant pour écrire des manchettes de dentelles.

Son *Histoire naturelle*, en 36 vol. in-4, parut de 1749 à 1788 (publiée par l'Imprimerie Royale) :

de 1749 à 1767, 15 vol. (*Théorie de la Terre, Histoire de l'Homme, Histoire des Quadrupèdes vivipares*);

de 1770 à 1783, 9 vol. (*Histoire des Oiseaux*);

de 1783 à 1788, 5 vol. (*Histoire des Minéraux*);

de 1774 à 1779, 7 vol. de Suppléments (dont le 5e, publié en 1778, contenait le *Traité des Époques de la Nature*).

Pour l'aider à réaliser cette œuvre immense, Buffon, à partir de 1767, s'entoura de plusieurs collaborateurs : Louis Daubenton (1716-1799) pour l'histoire des quadrupèdes, Guéneau de Montbeillard (1720-1785) et l'abbé Bexon (1748-1784) pour les oiseaux, Guyton de Morveau (1737-1816) et Faujas de Saint-Fond (1741-1819) pour les minéraux. Ces savants réunissaient les documents et parfois rédigeaient eux-mêmes quelques pages (c'est ainsi que Guéneau de Montbeillard, qui sut le mieux imiter le style de Buffon, a écrit les portraits du rossignol, de l'hirondelle et du paon, et l'abbé Bexon celui du cygne).

Malgré ces aides nombreuses, Buffon ne put d'ailleurs terminer son ouvrage, que continua Lacépède (1756-1825) par la publication d'une *Histoire des quadrupèdes ovipares et des serpents* et d'une *Histoire des poissons*.

Buffon eut la chance de connaître de son vivant toute la douceur de la gloire : le roi érige en comté la terre de Buffon; on lui élève une statue avec cette inscription : « *Majestati naturae par ingenium* »; les poètes le célèbrent (*Ode à monsieur de Buffon sur ses détracteurs*, d'Écouchard-Lebrun); J.-J. Rousseau lui-même lui rend hommage à Montbard, qui devient un lieu de pèlerinage; les

Hérault de Séchelles rapportant dans son *Voyage à Montbard* (1785) une conversation qu'il eut avec Buffon, celui-ci aurait dit : « J'ai toujours nommé le Créateur, mais il n'y a qu'à ôter ce mot et à mettre à la place la puissance de la Nature, l'attraction et l'impulsion. » Mot troublant, s'il fut réellement prononcé. Mais que pèse-t-il, en son incertaine authenticité, en face de cette affirmation catégorique de la dualité de Dieu et de la Nature ? « La Nature est le système des lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et pour la succession des êtres. La Nature n'est point une chose, car cette chose serait tout; la Nature n'est point un être, car cet être serait Dieu : mais on peut la considérer comme une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout, et qui, subordonnée à celle du premier Être, n'a commencé d'agir que par son ordre, et n'agit encore que par son concours ou son consentement » (*De la Nature,* première vue).

D'autre part, s'il est vrai que Buffon ait eu le vague pressentiment de la crise révolutionnaire (dans une lettre à M. Hébert, du 25 mai 1781, il prévoit *un mouvement terrible*), il est certain qu'il la vit approcher avec une grande appréhension; car il était peu rassuré sur la sagesse des foules : « La vérité, livrée à la multitude, dit-il dans *Les Oiseaux* (*L'ibis*),

---

souverains étrangers, Catherine II en particulier, l'honorent de leurs présents; on traduit son œuvre dans presque toutes les langues.

Son succès ne fut troublé que par un double incident avec la Sorbonne, qui à deux reprises, en 1749 et en 1779, dénonça la *Théorie de la Terre* et le *Traité des Époques de la Nature* comme contraires au récit de la *Genèse*, et par les coups d'épingle de Voltaire, dont on connaît le mot d'esprit sur l'*Histoire naturelle* (*pas si naturelle*) et la plaisante réfutation de l'ingénieuse théorie de Buffon sur les transformations du globe et les déplacements de la mer :

« On a trouvé dans les montagnes de la Hesse une pierre qui paraissait porter l'empreinte d'un turbot et sur les Alpes un brochet pétrifié. On en conclut que la mer et les rivières ont coulé tour à tour sur les montagnes. Il est plus naturel de supposer que ces poissons, apportés par un voyageur, s'étant gâtés, furent jetés et se pétrifièrent par la suite des temps... On a vu aussi dans les provinces d'Italie, de France... de petits coquillages qu'on assure être originaires de la mer de Syrie. Je ne veux point contester leur origine; mais ne pourrait-on point se souvenir que cette foule innombrable de pèlerins et de croisés, qui porta son argent dans la Terre Sainte, en rapporta des coquillages ? »

(*Dissertation sur les changements*, mémoire anonyme adressé à l'Académie de Bologne en 1749.)

Buffon se soumit d'ailleurs sans difficulté aux exigences de la Faculté de théologie, et ne resta pas toujours brouillé avec Voltaire « pour une question de coquilles » (la lettre de réconciliation de Buffon à Voltaire est datée du 12 nov. 1774).

Élu membre de l'Académie française, sans avoir fait de démarches, sans même

est bientôt défigurée » ; et surtout il était attaché par tempérament à l'ordre social et à la tranquillité politique : « Le vrai bonheur, écrivait-il à Guyton de Morveau (1762), est la tranquillité ; le premier moyen de se la procurer est de la donner aux autres, et de laisser, comme disent les moines, *mundum ire quomodo vadit* ; au lieu que sous prétexte de faire plus de bien, on fait nécessairement mille fois plus de mouvement qu'on n'en devrait faire, et c'est ce mouvement qui trouble et perd tout. »

Mais sa timidité dans le domaine religieux et politique ne s'alliait pas moins avec quelques sentiments et croyances qui le rapprochent en somme des philosophes du XVIIIe siècle. D'abord le culte de la science, où il voit le principal instrument du pouvoir de l'homme : « Sa puissance dépend en entier de l'exercice de son intelligence » (7e *époque*), et la condition première de son bonheur : « Ce premier peuple a été très heureux, puisqu'il est devenu très savant » (7e *époque*). Ensuite son amour de l'humanité, qui l'a fait protester contre la traite des esclaves, les durs travaux des mines, l'abus des lois fiscales et des gabelles, la série indéfinie des guerres. Enfin sa foi dans le progrès non interrompu de l'humanité, qui, partie d'humbles commencements, a su utiliser les forces de la nature et toutes les ressources du monde végétal et animal,

---

avoir posé sa candidature, il prononça le jour de sa réception (25 août 1753) son fameux *Discours sur le style*.

Il mourut en 1788 : mort opportune, qui lui épargna la douleur d'assister à un bouleversement social qu'il semble avoir pressenti et redouté, et surtout celle de voir son propre fils emporté dans la tourmente révolutionnaire (ce dernier monta sur l'échafaud un mois avant le 9 thermidor, en disant au peuple : « Citoyens, je me nomme Buffon »).

Éditions. — Les éditions modernes de l'*Histoire naturelle* de Buffon sont celles de Fr. Cuvier (1825-1831, 42 vol.), de Flourens (1853-1855, 12 vol.), de M. de Lanessan (1883, 12 vol., avec une introduction, Paris, Abel Pilon). — *Correspondance inédite de Buffon*, par M. Henri Nadault de Buffon (1860, 2 vol., Hachette). — *Œuvres choisies de Buffon*, par F. Hémon (Delagrave, 1888 ; 2e édit., 1896). — *Pages choisies de Buffon*, par P. Bonnefon (Colin, 1903).

A consulter. — Condorcet : *Éloge de Buffon* (1788). — Flourens : *Buffon, histoire de ses travaux et de ses idées* (Hachette, 1850) — Nadault de Buffon : *Montbard et Buffon* (1855) ; *Buffon et Jean Nadault* (1856), *Buffon, sa famille, ses collaborateurs et ses familiers* (Mémoires par son secrétaire Humbert Bazile), 1863 ; *Buffon et Frédéric II* (1864) ; *L'homme physique chez Buffon* (1868). — Edm. Perrier : *La philosophie zoologique avant Darwin* (Alcan, 1884). — F. Hémon : *Éloge de Buffon* (en tête de ses *Œuvres choisies* ; reproduit dans *Études littéraires et morales*, 1re série, 1895). — Lebasteur : *Buffon* (Collection des classiques populaires, 1889). — De Quatrefages : *Darwin et ses précurseurs français* (1892). — D. Mornet : *Les sciences de la nature au XVIIIe siècle* (Colin, 1912). — Louis Dimier : *Buffon* (Nouvelle librairie nationale, 1919).

et, après avoir ainsi transformé l'univers par son intervention intelligente, se transformera elle-même un jour moralement et physiquement.

LA VIE DES PREMIERS HOMMES

Les premiers hommes, témoins des mouvements convulsifs de la terre, encore récents et très fréquents, n'ayant que les montagnes pour asiles contre les inondations, chassés souvent de ces mêmes asiles par le feu des volcans, tremblants sur une terre qui tremblait[1] sous leurs pieds, nus d'esprit et de corps, exposés aux injures de tous les éléments, victimes de la fureur des animaux féroces[2], dont ils ne pouvaient éviter de devenir la proie; tous également pénétrés du sentiment commun d'une terreur funeste[3], tous également pressés par la nécessité, n'ont-ils pas très promptement cherché à se réunir, d'abord pour se défendre par le nombre, ensuite pour s'aider, et travailler de concert à se faire un domicile et des armes? Ils ont commencé par aiguiser en forme de haches ces cailloux durs, ces jades[4], ces *pierres de foudre*[5], que l'on a crues tombées des nues et formées par le tonnerre, et qui néanmoins ne sont que les premiers monuments de l'art de l'homme dans l'état de pure nature: il aura bientôt tiré du feu de ces mêmes cailloux, en les frappant les uns contre les autres; il aura saisi la flamme des volcans, ou profité de leurs laves brûlantes pour le communiquer, pour se faire jour dans les forêts, dans les broussailles: car, avec le secours de ce puissant élément, il a nettoyé, assaini, purifié les terrains qu'il voulait habiter; avec la hache de pierre, il a tranché, coupé les arbres, menuisé[6] le bois, façonné ses armes et les instruments de première nécessité. Et après s'être munis de massues et d'autres armes pesantes et défensives, ces premiers hommes n'ont ils pas trouvé le moyen d'en faire d'offensives, plus légères, pour atteindre de loin? un nerf, un tendon d'animal, des fils d'aloès, ou l'écorce souple d'une

[1. *Tremblant sur une terre qui tremblait*: rapprochement d'expression un peu trop cherché. — 2. A rapprocher de Lucrèce : *De natura rerum* (V, 979-984). — 3. *Terreur funeste*, terreur de la mort (sens étymologique : *funus*). — 4. *Jade*: pierre très dure qui raye le verre et même le quartz. — 5. Les aérolithes. — 6. *Menuisé*, travaillé.]

plante ligneuse, leur ont servi de corde pour réunir les deux extrémités d'une branche élastique dont ils ont fait leur arc; ils ont aiguisé d'autres petits cailloux pour en armer la flèche. Bientôt ils auront eu des filets, des radeaux, des canots, et s'en sont tenus là, tant qu'ils n'ont formé que de petites nations composées de quelques familles, ou plutôt de parents issus d'une même famille[1]...

(Buffon, *Histoire naturelle: Époques de la Nature, septième époque.*)

LA MAIN DE L'HOMME TRANSFORME LA NATURE

Qu'elle est belle, cette Nature cultivée! Que, par les soins de l'homme, elle est brillante et pompeusement parée! Il en fait lui-même le principal ornement; il en est la production la plus noble[2]: en se multipliant, il en multiplie le germe le plus précieux; elle-même aussi semble se multiplier avec lui; il met au jour par son art tout ce qu'elle recélait dans son sein: que de trésors ignorés! que de richesses nouvelles! les fleurs, les fruits, les grains perfectionnés, multipliés à l'infini; les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre; les espèces nuisibles réduites, confinées, reléguées; l'or, et le fer, plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre; les torrents contenus; les fleuves dirigés, resserrés; la mer soumise, reconnue, traversée d'un hémisphère à l'autre; la terre accessible partout, partout rendue aussi vivante que féconde; dans les vallées, de riantes prairies; dans les plaines, de riches pâturages

---

[1. Il y a lieu de comparer ce tableau des premiers âges de l'humanité avec celui qu'a tracé Lucrèce. Tous deux, l'auteur du *De natura rerum* et l'auteur de l'*Histoire naturelle*, le premier par les seules intuitions de son génie, le second en s'aidant des documents connus de son temps, ont fait de l'homme primitif un portrait, qui est loin d'évoquer le primitif âge d'or des poètes anciens ou celui de Jean-Jacques Rousseau dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1754), mais qui se trouve beaucoup plus conforme aux indications que nous fournit aujourd'hui l'anthropologie, en s'appuyant notamment sur les découvertes de grottes préhistoriques.]

[2. Tandis que les écrivains du XVIIe siècle, imbus de christianisme, s'attachaient à mettre en lumière la faiblesse de l'homme, ceux du XVIIIe, qui croient au progrès par la raison, se plaisent au contraire à en célébrer la grandeur.]

ou des moissons encore plus riches; les collines chargées de vignes et de fruits, leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de jeunes forêts; les déserts devenus des cités habitées par un peuple immense, qui, circulant sans cesse, se répand de ces centres jusqu'aux extrémités; des routes ouvertes et fréquentées, des communications établies partout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société; mille autres monuments de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière[1]...

(Buffon, *Histoire naturelle : De la Nature, première vue.*)

LA GUERRE ET LA PAIX

... Jetez les yeux sur les annales de tous les peuples, vous y compterez vingt siècles de désolation pour quelques années de paix et de repos.

Il a fallu six cents siècles à la Nature pour construire ses grands ouvrages, pour attiédir la terre, pour en façonner la surface et arriver à un état tranquille: combien n'en faudra-t-il pas pour que les hommes arrivent au même point, et cessent de s'inquiéter, de s'agiter et de s'entre-détruire! Quand reconnaîtront-ils que la jouissance paisible des terres de leur patrie suffit à leur bonheur? Quand seront-ils assez sages pour rabattre de leurs prétentions, pour renoncer à des dominations imaginaires, à des possessions éloignées, souvent ruineuses, ou du moins plus à charge qu'utiles?...

Ne nous arrêtons pas plus longtemps sur le triste spectacle de ces révolutions de mort et de dévastation, toutes produites par l'ignorance; espérons que l'équilibre, quoique imparfait, qui se trouve actuellement entre les puissances des peuples civilisés, se maintiendra, et pourra même devenir plus stable, à mesure que les hommes sentiront mieux leurs véritables intérêts, qu'ils reconnaîtront le prix de la paix et du bonheur tranquille, qu'ils en feront le seul objet de leur ambition, que les princes dédaigneront

[1. A l'amour qu'exprime ici Buffon pour la nature cultivée il faut opposer le goût que J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand et les romantiques ont manifesté pour la nature sauvage.]

la fausse gloire des conquérants, et mépriseront la petite vanité de ceux qui, pour jouer un rôle, les excitent à de grands mouvements.

(Buffon, *Histoire naturelle: Époques de la Nature, septième époque.*)

LES PROGRÈS FUTURS DE L'HUMANITÉ

... L'homme n'a connu que tard l'étendue de sa puissance et même il ne la connaît pas encore assez; elle dépend en entier de l'exercice de son intelligence: ainsi plus il observera, plus il cultivera la Nature, plus il aura de moyens pour se la soumettre et de facilité pour tirer de son sein des richesses nouvelles, sans diminuer les trésors de son inépuisable fécondité.

Et que ne pourrait-il pas sur lui-même, je veux dire sur sa propre espèce, si la volonté était toujours dirigée par l'intelligence? Qui sait jusqu'à quel point l'homme pourrait perfectionner sa nature, soit au moral, soit au physique? Y a-t-il une seule nation qui puisse se vanter d'être arrivée au meilleur gouvernement possible, qui serait de rendre tous les hommes non pas également heureux, mais moins inégalement malheureux, en veillant à leur conservation, à l'épargne de leurs sueurs et de leur sang par la paix, par l'abondance des subsistances, par les aisances de la vie et les facilités pour leur propagation? Voilà le but moral de toute société qui chercherait à s'améliorer. Et pour la physique, la médecine et les autres arts dont l'objet est de nous conserver, sont-ils aussi avancés, aussi connus que les arts destructeurs enfantés par la guerre? Il semble que de tout temps l'homme ait fait moins de réflexions sur le bien que de recherches pour le mal. Toute société est mêlée de l'un et de l'autre: et comme de tous les sentiments qui affectent la multitude, la crainte est le plus puissant, les grands talents dans l'art de faire du mal ont été les premiers qui aient frappé l'esprit de l'homme; ensuite ceux qui l'ont amusé ont occupé son cœur: et ce n'est qu'après un trop long usage de ces deux moyens de faux honneur et de plaisir stérile qu'enfin il a reconnu que sa vraie gloire est la science, et la paix son vrai bonheur.

(Buffon, *Histoire naturelle: Époques de la Nature, septième époque.*)

II. — LE SAVANT.

L'œuvre de Buffon a naturellement perdu avec le temps beaucoup de sa valeur scientifique. Car le champ des recherches s'est étendu (grâce aux enquêtes des voyageurs de nombreux faits nouveaux ont pu être accumulés), les instruments d'observation se sont multipliés (le perfectionnement du microscope, notamment, a permis une étude plus minutieuse et plus approfondie de la réalité). Et surtout la conception générale de la science s'est modifiée : on se méfie des généralisations qui plaisaient tant à Buffon, et l'on préfère aux vastes synthèses les analyses patientes.

Cependant tout n'a pas été caduc dans les théories de Buffon. Quel étrange mélange d'hypothèses sans fondement et d'intuitions pénétrantes ! Ainsi, son idée de la subordination de la nature et des animaux à l'homme, qui lui faisait préférer la nature cultivée à la nature sauvage et voir dans les animaux nos serviteurs désignés, nous rappelle fâcheusement aujourd'hui la théorie finaliste discréditée par les exagérations ridicules de Bernardin de Saint-Pierre. Mais son idée des transformations géologiques de la terre et des modifications organiques des êtres vivants au cours des âges le rapproche plus heureusement des évolutionnistes modernes, d'un Lamarck, d'un Darwin, d'un Spencer. Et que de prévisions curieuses, dont les unes ont été démenties, les autres vérifiées par l'expérience ! S'il n'a pas jugé possibles les explorations polaires (*Époques de la Nature, 6e époque*), s'il croit à la transmutation des métaux (*Minéraux*) et à la pluralité des mondes habités (*Preuves de la théorie de la Terre*), il entrevoit la possibilité du percement de l'Isthme de Suez (*Introduction à l'Histoire de la Terre*), il devine l'importance des mines de charbon qu'il estime inépuisables (*Époques de la Nature, 3e époque*), il conçoit même la création d'une machine capable de reproduire le langage articulé (*lettre au président de Ruffey*, 6 janvier 1758).

Le goût des généralisations ne lui a d'ailleurs pas fait dédaigner, autant qu'on le dit parfois, l'observation précise des faits. Ses descriptions des animaux, — qu'il s'agisse de leurs portraits physiques, de l'étude en quelque sorte psychologique de leurs mœurs, de l'examen de leurs rapports avec l'homme, — sont là pour témoigner de la patience minutieuse et de l'exactitude ordinaire de sa documentation. Les développements philosophiques et littéraires qui s'y mêlent nous en masquent parfois la solidité ; mais ils eurent le mérite d'intéresser le grand public à l'étude des bêtes, comme l'avaient fait au XVIIe siècle les *Fables* de La Fontaine, comme devaient le faire à la fin du XIXe les *Souvenirs entomologiques* de J.-H. Fabre.

LE CHAMEAU

Les Arabes regardent le chameau comme un présent du ciel, un animal sacré, sans le secours duquel ils ne pourraient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire; ils en mangent aussi la chair, surtout celle des jeunes, qui est très bonne à leur goût. Le poil de ces animaux, qui est fin et moelleux, et qui se renouvelle tous les ans par une mue complète, leur sert à faire les étoffes dont ils se vêtissent[1] et se meublent. Avec leurs chameaux, non seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien; ils peuvent mettre en un seul jour cinquante lieues de désert entre eux et leurs ennemis: toutes les armées du monde périraient à la suite d'une troupe d'Arabes; aussi ne sont-ils soumis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau; un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend et le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant; une terre morte, et, pour ainsi dire, écorchée par les vents, laquelle ne présente que des ossements, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés; un désert entièrement découvert, où le voyageur n'a jamais respiré sous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la nature vivante: solitude absolue, mille fois plus affreuse que celle des forêts; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul; plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, il voit partout l'espace comme son tombeau; la lumière du jour, plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée: immensité qu'il tenterait en vain de parcourir; car la faim, la soif et la chaleur brûlante pressent tous les instants qui lui restent entre le désespoir et la mort...

(Buffon, *Histoire naturelle : Les Quadrupèdes, Animaux domestiques.*)

[1. *Se vêtissent* : la forme correcte est *se vêtent.*]

LE CERF

Voici l'un de ces animaux innocents, doux et tranquilles, qui ne semblent être faits que pour embellir, animer la solitude des forêts, et occuper loin de nous les retraites paisibles de ces jardins de la nature. Sa forme élégante et légère, sa taille aussi svelte que bien prise, ses membres flexibles et nerveux, sa tête parée plutôt qu'armée d'un bois vivant, et qui, comme la cime des arbres, tous les ans se renouvelle, sa grandeur, sa légèreté, sa force, le distinguent assez des autres habitants des bois; et comme il est le plus noble d'entre eux, il ne sert aussi qu'aux plaisirs des plus nobles des hommes; il a dans tous les temps occupé le loisir des héros. L'exercice de la chasse doit succéder aux travaux de la guerre, il doit même les précéder; savoir manier les chevaux et les armes sont des talents communs au chasseur, au guerrier. L'habitude[1] au mouvement, à la fatigue, l'adresse, la légèreté du corps, si nécessaires pour soutenir et même pour seconder le courage, se prennent à la chasse, et se portent à la guerre; c'est l'école agréable d'un art nécessaire; c'est encore le seul amusement qui fasse diversion entière aux affaires, le seul délassement sans mollesse, le seul qui donne un plaisir vif sans langueur, sans mélange et sans satiété...

(Buffon, *Histoire naturelle: Les Quadrupèdes, Animaux sauvages.*)

LA FAUVETTE

Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil, ou plutôt de la torpeur de la nature; les insectes sans vie, les reptiles sans mouvement, les végétaux sans verdure et sans accroissement, tous les habitants de l'air détruits ou relégués[2], ceux des eaux renfermés dans des prisons de glace, et la plupart des animaux terrestres confinés[3] dans les cavernes, les antres et les

[1. *L'habitude à* : on dit aujourd'hui *l'habitude de.*]

[2. *Relégués :* ce mot est ordinairement suivi d'un complément. — 3. *Confinés,* enfermés (en parlant d'endroits de dimensions restreintes).]

terriers : tout nous présente les images de la langueur et de la dépopulation. Mais le retour des oiseaux au printemps est le premier signal et la douce annonce du réveil de la nature vivante ; et les feuillages renaissants et les bocages revêtus de leur nouvelle parure sembleraient moins frais et moins touchants sans les nouveaux hôtes qui viennent les animer.

De ces hôtes des bois, les fauvettes sont les plus nombreuses, comme les plus aimables : vives, agiles, légères et sans cesse remuées[1], tous leurs mouvements ont l'air du sentiment, et tous leurs accents, le ton de la joie. Ces jolis oiseaux arrivent au moment où les arbres développent leurs feuilles et commencent à laisser épanouir leurs fleurs ; ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes ; les uns viennent habiter nos jardins, d'autres préfèrent les avenues et les bosquets ; plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois, et quelques-unes se cachent au milieu des roseaux. Aussi les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre, et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gaieté...

La fauvette à tête noire est de toutes les fauvettes celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu : il tient un peu de celui du rossignol, et l'on en jouit bien plus longtemps ; car plusieurs semaines après que ce chantre du printemps s'est tu, l'on entend les bois résonner partout du chant de ces fauvettes ; leur voix est facile, pure et légère, et leur chant s'exprime par une suite de modulations peu étendues, mais agréables, flexibles et nuancées. Ce chant semble tenir de la fraîcheur des lieux où il se fait entendre ; il en peint la tranquillité, il en exprime même le bonheur ; car les cœurs sensibles n'entendent pas sans une douce émotion les accents inspirés par la nature aux êtres qu'elle rend heureux[2].

(Buffon, *Histoire naturelle : Les Oiseaux, Oiseaux imitateurs.*)

III. — LE THÉORICIEN DU STYLE.

Rompant avec l'usage qui obligeait les nouveaux académiciens, lors de leur réception, à consacrer tout leur discours à l'éloge de leur prédé-

[1. *Remuées*, en mouvement. — 2. On peut rapprocher ce portrait de Buffon de celui qu'a tracé Michelet dans *L'Oiseau* (p. 304-305).]

cesseur et à celui des fondateurs de l'Académie, Buffon dans son « remercîment académique » s'est débarrassé en quelques phrases, au début et à la fin, des louanges obligatoires, et a profité de cette occasion pour exposer à ses nouveaux collègues ses idées sur le style, dont voici les plus importantes.

Il commence par donner cette définition du style :

« Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. Si on les enchaîne étroitement, si on les serre, le style devient ferme, nerveux et concis. »

Buffon affirme ensuite la nécessité du plan. Il faut deux plans : un plan général, qui consiste à délimiter le sujet, et un plan particulier, qui consiste à bien enchaîner les idées :

« Avant de chercher l'ordre dans lequel on présentera ses pensées, il faut s'en être fait un autre plus général et plus fixe, où ne doivent entrer que les premières vues et les principales idées : c'est en marquant leur place sur ce premier plan qu'un sujet sera circonscrit. »

Pour justifier cette obligation du plan, il invoque deux raisons : l'une, philosophique, tirée de l'exemple de la nature :

« Pourquoi les ouvrages de la nature sont-ils si parfaits ? C'est que chaque ouvrage est un tout, et qu'elle travaille sur un plan éternel dont elle ne s'écarte jamais... L'esprit humain ne peut rien créer... ; mais, s'il imite la nature dans sa marche et dans son travail,... il établira sur des fondements inébranlables des monuments immortels. »

l'autre, littéraire, tirée de la vertu même du plan :

« C'est faute de plan, c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son objet, qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé, et ne sait par où commencer à écrire... Mais lorsqu'il se sera fait un plan, lorsqu'une fois il aura rassemblé et mis en ordre toutes les pensées essentielles à son sujet, il s'apercevra aisément de l'instant auquel il doit prendre la plume,... il n'aura même que du plaisir à écrire : les idées se succéderont aisément, et le style sera naturel et facile ; la chaleur naîtra de ce plaisir, se répandra partout, et donnera de la vie à chaque expression ; tout s'animera de plus en plus ; le ton s'élèvera, les objets prendront de la couleur ; et le sentiment, se joignant à la lumière, l'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce que l'on dit à ce que l'on va dire, et le style deviendra intéressant et lumineux. »

Après avoir insisté sur l'importance du plan, Buffon revient au style dont il signale les défauts à éviter :

« Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants...

« Rien n'est plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité...

« Rien n'est plus opposé au beau naturel que la peine qu'on se donne pour exprimer des choses ordinaires ou communes d'une manière singulière ou pompeuse ; rien ne dégrade plus l'écrivain. »

et les qualités à rechercher :

« A cette première règle, dictée par le génie (l'ordre), si l'on joint de la délicatesse et du goût, du scrupule sur le choix des expressions, de l'attention à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux[1], le style aura de la noblesse. Si l'on y joint encore de la défiance pour son premier mouvement, du mépris pour tout ce qui n'est que brillant, et une répugnance constante pour l'équivoque et la plaisanterie, le style aura de la gravité, il aura même de la majesté. Enfin, si l'on écrit comme l'on pense, si l'on est convaincu de ce que l'on veut persuader, cette bonne foi avec soi-même, qui fait la bienséance pour les autres et la vérité du style, lui fera produire tout son effet... »

Buffon conclut en constatant la difficulté de bien écrire :

« Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre; c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme et du goût. Le style suppose la réunion et l'exercice de toutes les facultés intellectuelles. »

---

1. C'est ce goût des termes généraux, recommandé ici par Buffon, qui a entraîné au XVIIIe siècle l'abus des périphrases, dont abondent les poètes descriptifs, en particulier l'abbé Delille, et dont on trouve même des traces chez les meilleurs poètes, comme Voltaire et André Chénier. En voici deux, par exemple, qui désignent, l'une *les ramoneurs*, l'autre *le tour de l'aiguille sur le cadran d'une horloge :*

J'estime plus ces honnêtes enfans
Qui de Savoie arrivent tous les ans
Et dont la main légèrement essuie
Ces longs canaux engorgés par la suie.

(Voltaire, *Le pauvre diable.*)

Peut-être avant que l'heure en cercle promenée
Ait posé sur l'émail brillant,
Dans les soixante pas où sa route est bornée,
Son pied sonore et vigilant;
Le sommeil du tombeau pressera ma paupière.

(André Chénier, *Iambes.*)

et en proclamant cette vérité — vérifiée par son propre exemple — que le style assure seul la durée des œuvres :

« Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité : la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité ; si les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent, et gagnent même à être mis en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même[1]. »

---

1. Ce mot célèbre de Buffon, détaché à tort du contexte, a souvent été interprété faussement comme une réédition du mot de Platon : « Οἷος ὁ λόγος, τοιοῦτος ὁ τρόπος » (Tel style, tel caractère) et de celui de Sénèque : « Oratio vultus animi est » (Le style est le miroir de l'âme).

CHAPITRE XXX

VOLTAIRE

Voltaire[1] est le représentant le plus complet du XVIII[e] siècle, qu'il a presque rempli d'un bout à l'autre — depuis la Régence jusqu'aux approches de la Révolution — du bruit de sa personnalité remuante et du jaillissement continu de sa production si variée.

I. — VOLTAIRE PHILOSOPHE.

La philosophie de Voltaire se trouve répandue dans presque tous ses écrits en vers et en prose. Le détail en est clair, mais l'ensemble assez

1. **Biographie.** — François-Marie Arouet (qui prit à partir de 1718 le nom de VOLTAIRE, anagramme formé de *Arouet l*[e] *j*[eune] par le changement de l'*u* en *v* et du *j* en *i*) naquit à Paris en 1694. A dix ans il entre au collège Louis-le-Grand, où il ne tarde pas à se faire remarquer par la précocité de son intelligence et l'indépendance de son caractère (il y eut pour professeur de rhétorique le P. Porée, 1675-1741).

Sa jeunesse fut orageuse : à plusieurs reprises il inquiéta son père, qui sollicita même un instant pour lui une lettre de cachet. Sous la Régence il fréquente la société du Temple chez le grand prieur de Vendôme et la cour de Sceaux chez la duchesse du Maine. Il a des démêlés avec le Régent qui le fait mettre à la

confus : si bien qu'on a pu la définir « un chaos d'idées claires » (mot d'E. Faguet). C'est une philosophie avant tout pratique ; d'où le mépris de Voltaire pour la métaphysique : « La métaphysique, a-t-il dit, contient deux choses : la première, tout ce que les hommes de bon sens savent ; la deuxième, ce qu'ils ne sauront jamais. Les disputes métaphysiques ressemblent à des ballons remplis de vent : les vessies crèvent ; il ne reste rien. »

Au point de vue religieux, Voltaire est un déiste (voir p. 116-119 la différence entre son déisme et celui de J.-J. Rousseau). Il admet l'existence de Dieu pour deux raisons principales :

1° Le monde serait inexplicable sans Dieu, c'est-à-dire sans une cause première ; mais ce Dieu, auquel la raison nous oblige de croire, n'est

---

Bastille, où il reste près d'un an (mai 1717-avril 1718). Il s'occupe déjà de littérature (il fait jouer *Œdipe* en 1718) et aussi d'affaires (tout le long de sa vie il montrera un esprit pratique très averti, qui lui permettra d'amasser une très grosse fortune, grâce à laquelle il vécut dans le luxe et l'indépendance, voir p. 6). Son impertinence de langage lui valut une querelle avec le chevalier de Rohan, qui le fit bâtonner par ses laquais et enfermer à la Bastille (avril 1726), d'où il sortit au bout de quelques jours à la condition de se rendre en Angleterre. Il y demeure environ deux ans : séjour fécond, pendant lequel il remanie *La Henriade* et en donne l'édition définitive (1728), prépare *L'Histoire de Charles XII* et sa tragédie de *Brutus*, et s'initie à la vie anglaise, qu'il fera connaître en France par ses *Lettres philosophiques ou Lettres sur les Anglais* (1734).

Revenu à Paris en 1729, il y reste jusqu'en 1734. C'est alors qu'il s'installe à Cirey, en Lorraine, où la marquise du Châtelet lui offre l'hospitalité. Il y passe dans son agréable et intelligente compagnie une dizaine d'années, d'ailleurs très laborieuses, composant des tragédies et des poèmes, travaillant au *Siècle de Louis XIV*, faisant même des sciences avec elle. De 1744 à 1750 nouveau séjour à Paris ; c'est la période brillante de sa vie; il fréquente la cour, où l'introduit Mme de Pompadour, et gaspille un peu son temps dans les plaisirs de toutes sortes ; en 1746 il est reçu à l'Académie française. En 1750 il accepte l'invitation du roi de Prusse, Frédéric II (voir p. 7), avec lequel il se brouille en 1753, tout en restant en correspondance avec lui. Ces trois ans n'avaient pas été perdus : il avait achevé son *Siècle de Louis XIV* (1751), écrit des contes et des poésies.

Désormais il aura plusieurs résidences : à Lausanne, où il achète en 1757 une maison spacieuse, rue du Chêne; aux Délices, près de Genève, en territoire suisse (il avait baptisé ainsi le Domaine de Saint-Jean, que le conseiller d'état Tronchin avait été chargé de lui acheter en 1755); à Ferney, terre seigneuriale du pays de Gex située au nord-est de Genève en territoire français, dont il fit l'acquisition en 1758; et dans le comté de Tournay, propriété du président de Brosses, qu'il loua à vie en 1758. A partir de 1760 il vit surtout à Ferney, s'occupant d'affaires commerciales et industrielles (fabriques de soierie, d'horlogerie) qui font naître la prospérité dans le pays et accroissent considérablement sa fortune personnelle, recevant de nombreux visiteurs venus en pèlerinage, entretenant une volumineuse correspondance avec des Français et des étrangers,

pas à la portée de notre connaissance. « Le monde est un ouvrage admirable, donc il y a un artisan plus admirable : la raison nous force à l'admettre, la démence entreprend de le définir. »

2° Dieu est nécessaire pour servir de fondement à la morale et par conséquent de base à la société :

> C'est le sacré lien de la société,
> Le premier fondement de la sainte équité,
> Le frein du scélérat, l'espérance du juste.
> Si les cieux, dépouillés de son empreinte auguste,
> Pouvaient cesser jamais de le manifester,
> Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

---

et se faisant enfin par ses écrits le défenseur de toutes les victimes des abus sociaux : affaire Calas, 1762 (voir p. 105); affaire Sirven, 1764 (voir p. 106); affaire du chevalier de La Barre, 1765 (voir p. 172, note 4); affaire du comte de Lally, 1766 (voir p. 261, note 3).

Ce sont ces interventions courageuses et retentissantes qui firent surtout sa popularité. A Paris, en 1770, Mme Necker organise une souscription pour lui élever une statue; en 1772, Mlle Clairon couronne son buste en récitant une ode de Marmontel. A Genève, en 1776, il faillit être étouffé par une ovation de la foule. Il voulut aller à Paris pour jouir de sa gloire; il y arrive malade le 10 février 1778, assiste le 30 mars à la sixième représentation triomphale d'*Irène* à la Comédie Française, et meurt le 30 mai, en refusant l'assistance des prêtres. L'archevêque de Paris et le curé de Saint-Sulpice n'ayant pas voulu lui accorder la sépulture, on emporta son corps dans un carrosse à l'abbaye de Scellières, en Champagne, dont son neveu, l'abbé Mignot, était abbé commandataire, et où il fut enseveli. Sous la Révolution ses cendres furent ramenées à Paris et solennellement transportées au Panthéon le 11 juillet 1791 (voir p. 294, note 2). Une légende avait prétendu que sous la Restauration son tombeau aurait été violé et ses restes dispersés. Vérification faite le 18 décembre 1897 par une commission officielle, les ossements de Voltaire sont bien toujours au Panthéon.

Œuvres. — I. Œuvres en prose.

1° Histoire. — *Histoire de Charles XII* (1731); *Le Siècle de Louis XIV* (1751). *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756); *Histoire de la Russie sous Pierre le Grand* (1763); *Précis du règne de Louis XV* (1766); *Histoire du Parlement de Paris* (1769).

2° Philosophie. — *Lettres philosophiques ou Lettres sur les Anglais* (1734); *Traité sur la tolérance* (1763); *Dictionnaire philosophique* (1764).

3° Contes et romans. — *Zadig ou La Destinée* (1747); *Memnon ou La Sagesse humaine* (1750); *Micromégas* (1752); *Candide ou L'Optimisme* (1759); *Jeannot et Colin* (1764); *L'Ingénu* (1767); *L'Homme aux quarante écus* (1768); *La Princesse de Babylone* (1768).

4° Critique littéraire. — *Remarques sur les pensées de M. Pascal* (écrites dès 1728, publiées en 1734); *Préface d'Œdipe* (1730); *Le Temple du goût* (1733);

Que le sage l'annonce et que les rois le craignent!
Rois, si vous m'opprimez, si vos grandeurs dédaignent
Les pleurs de l'innocent que vous faites couler,
Ma vengeance est au ciel : apprenez à trembler.
Tel est au moins le fruit d'une honnête croyance.

(Épître CIV à l'auteur du livre des Trois imposteurs, 1769.)

Mais si Voltaire conserve ainsi de la religion les dogmes essentiels, la croyance en Dieu et la croyance en l'immortalité de l'âme qui en découle nécessairement, en revanche il en proscrit tout ce qui est extérieur, le culte avec ses cérémonies traditionnelles, les prières avec leurs formules figées. Et il s'en prend en particulier au catholicisme, auquel il reproche

---

Essai sur la poésie épique (1733); *Préface de l'Enfant prodigue* (1738); *Chapitre XXXII du Siècle de Louis XIV*; *Commentaire sur Corneille* (1764); *Dictionnaire philosophique* (articles : *Esprit, goût, imagination, style,* etc...); *Les Anciens et les modernes ou La Toilette de Madame de Pompadour* (1765).

5° Correspondance. — Plus de 10000 lettres.

II. Œuvres en vers.

1° Épopées. — *La Henriade* (1723 et 1728); *La Pucelle d'Orléans* (1755-1771).

2° Poèmes philosophiques. — *Sept discours en vers sur l'homme* (1738); *La Loi naturelle* (1756); *Le Poème sur le désastre de Lisbonne* (1756).

3° Théâtre.

a) Tragédies. — *Œdipe* (1718); *Brutus* (1730); *Zaïre* (1732); *Adélaïde du Guesclin* (1734); *La Mort de César* (1735); *Alzire* (1736); *Mahomet ou Le Fanatisme* (1741); *Mérope* (1743); *Sémiramis* (1748); *Rome sauvée* (1752); *L'Orphelin de la Chine* (1755); *Tancrède* (1760); *Octave et le jeune Pompée ou Le Triumvirat* (1767); *Les Scythes* (1767); *Les Guèbres ou La Tolérance* (1769) ; *Les Lois de Minos* (1773) ; *Sophonisbe* (1774); *Irène* (1778).

b) Comédies. — *L'indiscret* (1725); *L'enfant prodigue* (1738); *Nanine ou Le Préjugé vaincu* (1749); *L'Écossaise* (1760).

4° Poésies diverses.

a) Épitres. — *A Mlle Lecouvreur; aux mânes de M. de Genonville* (1729); *à Mme du Châtelet sur la Calomnie* (1733); *Epître sur la philosophie de Newton* (1736); *au roi de Prusse* (1740); *à sa maison des Délices* (1755); *à Mlle Clairon* (1765); *à Boileau* (1769); *à Horace* (1772); *à un homme* (Turgot), 1776.

b) Satires. — *Le Mondain* (1736); *Le Pauvre diable* (1758); *La Vanité* (1760); *Le Russe à Paris* (1760).

c) Odes. — *A la vérité; Ode pour Messieurs de l'Académie des sciences qui ont été sous l'équateur et au cercle polaire mesurer des degrés de latitude.*

Éditions. — *Œuvres complètes de Voltaire,* par Beaumarchais (Kehl, 1784-1787, 70 vol. in-8 ou 92 vol. in-12); par Beuchot (1828-1834, 70 vol. in-8); par G. Avenel et E. de la Bédollière (édition du *Siècle,* 1867-1873, 10 vol. in-4); par L. Moland (reproduction de l'éd. Beuchot avec quelques modifications et surtout une augmentation de la correspondance, Garnier, 1877-1883, 52 vol. in-8). — *Lettres philosophiques,* édition critique par G. Lanson (Société

d'avoir au cours de longs siècles accumulé les crimes par son intolérance, tyrannisé les âmes par son esprit de domination, et par son ascétisme détourné les hommes du bonheur, par sa méfiance de la pensée libre entravé le progrès scientifique. Irréligieux, Voltaire ne l'est donc qu'en apparence; autant que la superstition, il attaque l'athéisme (voir p. suivante); s'il est éloigné de la religion catholique, il déclare lui-même que c'est par amour pour la divinité :

Entends, Dieu que j'implore, entends du haut des cieux
Une voix plaintive et sincère.
Mon incrédulité ne doit pas te déplaire;
Mon cœur est ouvert à tes yeux.
L'insensé te blasphème, et moi je te révère,
Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux.

(*Le Pour et le Contre*, 1722.)

---

des Textes franç. mod., 1909, 2 vol.). — *Candide*, éd. Morize (Soc. des Textes franç. mod., 1913). — *Correspondance*, 1726-29, par L. Foulet (Hachette, 1913). — *Œuvres inédites*, par F. Caussy, t. I. *Mélanges historiques* (H. Champion, 1914). — *Romans et contes*, par J. Bainville (A la cité des livres, t. I-II, 1925-26).

Lettres choisies de Voltaire, par Fallex (Delagrave), Aubertin (Belin), Brunel (Hachette). — *Extraits en prose de Voltaire*, par Fallex (Delagrave), Gasté (Belin), Brunel (Hachette). — *Extraits de Voltaire*, par Gidel (Garnier, 1889). — *Pages choisies de Voltaire*, par F. Vial (Colin, 1908). — *Œuvres choisies de Voltaire*, par L. Flandrin (Hatier, 1920).

A consulter. — Ouvrages généraux. — Condorcet : *Vie de Voltaire* (1787). — Abbé Maynard : *Voltaire, sa vie et ses œuvres* (1862, 2 vol.). — G. Desnoiresterres : *Voltaire et la société au XVIIIe siècle* (Didier, 1867-1876, 8 vol. : 1. *La jeunesse de Voltaire*; 2. *Voltaire à Cirey*; 3. *Voltaire à la cour*, 4. *Voltaire et Frédéric*; 5. *Voltaire aux Délices*; 6. *Voltaire et J.-J. Rousseau*; 7. *Voltaire et Genève*; 8. *Voltaire, son retour et sa mort*). — John Morley : *Voltaire* (Londres, 1874). — J.-F. Strauss : *Voltaire* (trad. de l'allemand par Narval, 1876). — Bengesco : *Bibliographie des œuvres de Voltaire* (Perrin, 1882-1890, 4 vol.). — Edme Champion : *Voltaire, études critiques* (Colin, 1892). — E. Faguet : *Voltaire* (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1895). — Nourrisson : *Voltaire et le voltairianisme* (1896). — L. Crouslé : *La vie et les œuvres de Voltaire* (Champion, 1899, 2 vol.). — E. Faguet : *Politique comparée de Montesquieu, J.-J. Rousseau et Voltaire* (1902). — G. Lanson : *Voltaire* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1906). — G. Pellissier : *Voltaire philosophe* (Colin, 1908). — André Bellessort : *Essai sur Voltaire* (Perrin, 1925). — F. Vésinet : *Autour de Voltaire* (Champion, 1925).

Ouvrages particuliers. — Charles Nisard : *Les ennemis de Voltaire* (1853). — A. Houssaye : *Le roi Voltaire* (1858). — A. Pierron ; *Voltaire et ses maîtres* (Didier, 1866). — H. Beaune : *Voltaire au collège* (1867). — E. Campardon : *Documents inédits sur Voltaire* (1880 et 1893). — Perey et Maugras : *Voltaire aux Délices et à Ferney* (Calmann-Lévy, 1885). — G. Maugras : *Querelles de philosophes. Voltaire et J.-J. Rousseau* (Calmann-Lévy, 1886). — Nicolardot : *Ménage*

CONTRE L'ATHÉISME

A Monsieur le marquis de Villevieille[1].

A Ferney, 26 auguste 1768.

Mon cher marquis, il n'y a rien de bon dans l'athéisme. Ce système est fort mauvais dans le physique et dans le moral. Un honnête homme peut fort bien s'élever contre la superstition et contre le fanatisme : il peut détester la persécution ; il rend service au genre humain s'il répand les principes humains de la tolérance ; mais quel service peut-il rendre, s'il répand l'athéisme ? les hommes en seront-ils plus vertueux, pour ne pas reconnaître un Dieu qui ordonne la vertu ? non sans doute. Je veux que les princes et les ministres en reconnaissent un, et même un Dieu qui punisse et qui pardonne. Sans ce frein, je les regarderai comme des animaux féroces qui, à la vérité, ne me mangeront pas lorsqu'ils sortiront d'un long repas, et qu'ils digèreront doucement sur un canapé ; mais qui certainement me mangeront, s'ils me rencontrent sous leurs griffes, quand ils auront faim ; et qui, après m'avoir mangé, ne croiront pas seulement avoir fait une mauvaise action ; ils ne se souviendront même point du tout de m'avoir mis sous leurs dents, quand ils auront d'autres victimes.

L'athéisme était très-commun en Italie, aux quinze et seizième siècles : aussi, que d'horribles crimes à la cour des Alexandre VI[2], des Jules II[3], des Léon X[4] ! le trône pontifical et l'Eglise n'étaient remplis que de rapines, d'assassinats et d'empoisonnements. Il n'y a que le fanatisme qui ait produit tant de crimes.

Je ne persuaderai pas l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur à un juge scélérat, à un barbare avide du sang humain,

---

et finances de Voltaire (1887, 2 vol.). — Cunisset-Carnot : *Querelle du président de Brosses avec Voltaire* (1888). — V.-L. Vernier : *Étude sur Voltaire grammairien* (Hachette, 1889). — Duc de Broglie : *Voltaire avant et après la guerre de Sept ans* (Calmann-Lévy, 1898). — F. Caussy : *Voltaire seigneur de village* (Hachette, 1912). — D. Muller : *Les rentes viagères de Voltaire* (Champion, 1920).

[1. Ami du marquis de Villette, chez qui mourut Voltaire. — 2. Alexandre VI, de la famille des Borgia, pape de 1492 à 1503. — 3. Jules II, pape de 1503 à 1513. — 4. Léon X, pape de 1513 à 1521.]

digne d'expirer sous la main des bourreaux qu'il emploie ; mais je la persuaderai à des âmes honnêtes ; et, si c'est une erreur, c'est la plus belle des erreurs...

(Voltaire.)

LA TOLÉRANCE

Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes et de tous les temps. S'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont immuables comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature ; que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère ; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux et si égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés *hommes* ne soient pas des signaux de haine et de persécution ; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer [1] supportent ceux qui se contentent de la lumière de ton soleil [2] ; que ceux qui couvrent leur robe d'une toile blanche [3] pour dire qu'il faut t'aimer ne détestent pas ceux qui disent la même chose sous un manteau de laine noire [4] ; qu'il soit égal de t'adorer dans un jargon formé d'une ancienne langue [5], ou dans un jargon plus nouveau [6] ; que ceux dont l'habit est teint en rouge ou en violet [7], qui dominent sur une petite parcelle d'un petit tas de la boue de ce monde, et qui possèdent quelques fragments arrondis d'un

[1. Les catholiques. — 2. Les déistes, qui ne célèbrent pas de cérémonies religieuses. — 3. Les prêtres catholiques. — 4. Les pasteurs protestants. — 5. Le latin d'Église. — 6. Le français qu'emploient les pasteurs. — 7. Les cardinaux et les évêques.]

certain métal, jouissent sans orgueil de ce qu'ils appellent *grandeur* et *richesse*, et que les autres les voient sans envie ; car tu sais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier, ni de quoi s'enorgueillir.

Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! Qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible ! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.

(Voltaire, *Traité de la tolérance*, chap. XXIII.)

Au point de vue social, Voltaire croit au progrès. Dans la première partie de sa vie il professa un optimisme un peu superficiel : témoin son poème *Le Mondain* (1736), qui nous le montre sous les traits d'un joyeux épicurien, heureux de vivre en son siècle (voir p. suivante). Mais en 1755, sous l'impression du désastre de Lisbonne, il devint pessimiste, d'un pessimisme d'ailleurs viril qui l'inclinait à l'action. C'est alors qu'il écrit son *Poème sur le tremblement de terre de Lisbonne*, où se trouvent ces deux vers :

Un jour tout sera bien, voilà notre espérance;
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion....

et son roman de *Candide*, dont on connaît les derniers mots : « Il faut cultiver notre jardin », dit l'élève de Pangloss. A quoi Pangloss répond : « Vous avez raison ; car, quand l'homme fut mis dans le jardin d'Éden, il y fut mis pour qu'il le travaillât. »

La conclusion pratique de la philosophie de Voltaire, c'est donc qu'il faut par l'accumulation des efforts individuels tâcher d'améliorer la vie sociale. Et la meilleure illustration de sa doctrine fut sa propre vie de labeur et de lutte pour le progrès humain. Moins conservateur que Montesquieu, moins révolutionnaire que J.-J. Rousseau, il fut un réformateur ardent et sincère, qui combattit avec courage tous les abus sociaux et se fit l'avocat de toutes les causes justes. Ce qui lui permit, avec un légitime orgueil, de se rendre un jour ce témoignage :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

(*Épitre à Horace*.)



UN SIÈCLE HEUREUX[1]

Regrettera qui veut le bon vieux temps,
Et l'âge d'or, et le règne d'Astrée[2],
Et les beaux jours de Saturne[3] et de Rhée[4],
Et le jardin de nos premiers parents[5] ;
Moi je rends grâce à la nature sage,
Qui, pour mon bien, m'a fait naître en cet âge
Tant décrié par nos tristes frondeurs :
Ce temps profane est tout fait pour mes mœurs.
J'aime le luxe, et même la mollesse,
Tous les plaisirs, les arts de toute espèce,
La propreté[6], le goût, les ornements :
Tout honnête homme a de tels sentiments.
Il est bien doux pour mon cœur très immonde[7]
De voir ici l'abondance à la ronde,
Mère des arts et des heureux travaux,
Nous apporter, de sa source féconde,
Et des besoins et des plaisirs nouveaux.
L'or de la terre et les trésors de l'onde,
Leurs habitants et les peuples de l'air,
Tout sert au luxe, aux plaisirs de ce monde.
Oh ! le bon temps que ce siècle de fer !...

(Voltaire, *Le Mondain*[8].)

LA PROVIDENCE ET LE PROBLÈME DU MAL

[Dans ce poème, composé à l'occasion du tremblement de terre de Lisbonne[9] (1er novembre 1755), où périrent près de trente mille personnes, Voltaire com-

[1. Cette pièce de vers date de 1736. — 2. Astrée, déesse de la Justice, que l'on confond parfois avec sa mère Thémis. Elle habita la terre pendant l'âge d'or; puis, voyant les crimes des hommes, elle se retira dans le ciel. — 3. Saturne, père de Jupiter. C'est sous son règne que fleurit l'âge d'or. — 4. Rhée (Rhéa) ou Cybèle, femme de Saturne, surnommée la mère des Dieux. — 5. Le paradis terrestre, séjour d'Adam et d'Ève. A noter ici le mélange des allusions mythologiques et des souvenirs bibliques. — 6. *La propreté,* l'élégance. — 7. *Immonde,* impur. — 8. Voir l'étude de A. Morize : *L'apologie du luxe au XVIIIe siècle : Le Mondain et ses sources* (Didier, 1909).]

[9. Consulter G. Gastinel : *Le désastre de Lisbonne* (Revue du XVIIIe siècle, 1913-1914).]

bat les théories des optimistes et pose la question troublante des rapports du mal et de la Providence. J.-J. Rousseau lui répondit dans une lettre, dont nous citons plus loin un fragment (p. 120).]

O malheureux mortels ! ô terre déplorable !
O de tous les mortels assemblage effroyable !
D'inutiles douleurs éternel entretien !
Philosophes trompés qui criez : « Tout est bien »,
Accourez, contemplez ces ruines affreuses,
Ces débris, ces lambeaux, ces cendres malheureuses,
Ces femmes, ces enfants l'un sur l'autre entassés,
Sous ces marbres rompus ces membres dispersés ;
Cent mille infortunés que la terre dévore,
Qui, sanglants, déchirés, et palpitants encore,
Enterrés sous leurs toits, terminent sans secours
Dans l'horreur des tourments leurs lamentables jours !
Aux cris demi-formés de leurs voix expirantes,
Au spectacle effrayant de leurs cendres fumantes,
Direz-vous : « C'est l'effet des éternelles lois,
Qui d'un Dieu libre et bon nécessitent le choix » ?
Direz-vous, en voyant cet amas de victimes :
« Dieu s'est vengé ; leur mort est le prix de leurs crimes » ?
Quel crime, quelle faute ont commis ces enfants
Sur le sein maternel écrasés et sanglants ?
Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices
Que Londres, que Paris, plongés dans les délices ?
Lisbonne est abîmée, et l'on danse à Paris.
Tranquilles spectateurs, intrépides esprits,
De vos frères mourants contemplant les naufrages,
Vous recherchez en paix les causes des orages :
Mais du sort ennemi quand vous sentez les coups,
Devenus plus humains, vous pleurez comme nous.
Croyez-moi, quand la terre entr'ouvre ses abîmes,
Ma plainte est innocente et mes cris légitimes.
Partout environnés des cruautés du sort,
Des fureurs des méchants, des pièges de la mort,
De tous les éléments éprouvant les atteintes,
Compagnons de nos maux, permettez-nous les plaintes...

Ainsi du monde entier tous les membres gémissent :
Nés tous pour les tourments, l'un par l'autre ils périssent :
Et vous composerez, dans ce chaos fatal,
Des malheurs de chaque être un bonheur général !
Quel bonheur ! ô mortel et faible et misérable,
Vous criez : « Tout est bien », d'une voix lamentable,
L'univers vous dément, et votre propre cœur
Cent fois de votre esprit a réfuté l'erreur.
Eléments, animaux, humains, tout est en guerre.
Il le faut avouer, le *mal* est sur la terre :
Son principe secret ne nous est point connu.
De l'auteur de tout bien le mal est-il venu ?..
Mais comment concevoir un Dieu, la bonté même,
Qui prodigua ses biens à ses enfants qu'il aime,
Et qui versa sur eux les maux à pleines mains ?
Quel œil peut pénétrer dans ses profonds desseins ?
De l'Être tout parfait le mal ne pouvait naître ;
Il ne vient point d'autrui[1], puisque Dieu seul est maître ;
Il existe pourtant. O tristes vérités !
O mélange étonnant de contrariétés[2] !..

(Voltaire, *Poème sur le désastre de Lisbonne.*)

PORTRAIT DU PHILOSOPHE

A Monsieur Damilaville[3].

Au château de Ferney, 1er mars 1765.

... Je n'ai fait, dans les horribles désastres des Calas et des Sirven, que ce que font tous les hommes ; j'ai suivi mon pen-

[1. C'est-à-dire d'un autre principe [note de Voltaire]. — 2. Écouchard-Lebrun (Lebrun-Pindare) a aussi composé deux odes sur le désastre de Lisbonne.]

[3. Damilaville (1721-1768), premier commis du vingtième à l'administration des finances ; ami de Voltaire à partir de 1760 et son correspondant assidu ; collabora à l'*Encyclopédie* sans signer ses articles ; fut l'un des encyclopédistes les plus acharnés contre la religion.]

chant. Celui d'un philosophe n'est pas de plaindre les malheureux, c'est de les servir.

Je sais avec quelle fureur le fanatisme s'élève contre la philosophie. Elle a deux filles qu'il voudrait faire périr comme Calas, ce sont la *Vérité* et la *Tolérance*; tandis que la philosophie ne veut que désarmer les enfants du fanatisme, le *Mensonge* et la *Persécution*.

Des gens qui ne raisonnent pas ont voulu discréditer ceux qui raisonnent : ils ont confondu le philosophe avec le sophiste ; ils se sont bien trompés. Le vrai philosophe peut quelquefois s'irriter contre la calomnie, qui le poursuit lui-même... ; mais il ne connaît ni les cabales, ni les sourdes pratiques, ni la vengeance... Le vrai philosophe défriche les champs incultes, augmente le nombre des charrues, et par conséquent des habitants ; occupe le pauvre et l'enrichit ; encourage les mariages, établit l'orphelin ; ne murmure point contre des impôts nécessaires, et met le cultivateur en état de les payer avec allégresse. Il n'attend rien des hommes, et il leur fait tout le bien dont il est capable. Il a l'hypocrite en horreur, mais il plaint le superstitieux ; enfin, il sait être ami...

(Voltaire.)

II. — VOLTAIRE HISTORIEN

Si Voltaire n'est pas le seul historien du XVIIIe siècle[1], il en est du moins le plus grand, et de beaucoup. En de nombreux passages de ses écrits il a formulé lui-même sa conception de l'histoire, qui est vraiment originale pour son temps, et qui fait de lui un historien plus proche des historiens du XIXe siècle que de ceux du XVIIe.

---

1. On peut citer, parmi les historiens du XVIIIe siècle :

RAPIN-THOYRAS (1661-1723) : *Histoire d'Angleterre depuis l'établissement des Romains jusqu'à la mort de Charles Ier* (1724).

ROLLIN (1661-1741) : *Histoire ancienne des Égyptiens, Carthaginois, Assyriens, Babyloniens, Mèdes, Perses, Macédoniens, Grecs* (1730, 12 vol.) ; *Histoire romaine* (1738, 9 vol.).

L'abbé DU BOS (1670-1742) : *Histoire critique de l'établissement de la monarchie dans les Gaules* (1734).

1° *La méthode historique.*

L'historien, d'après Voltaire, doit réunir la documentation la plus riche en puisant à toutes les sources possibles et en faisant une critique minutieuse des témoignages, sans d'ailleurs se perdre dans l'inutile détail d'une érudition fastidieuse :

« Nous n'admettons pour vérités historiques que celles qui sont garanties. Quand des contemporains, comme le cardinal de Retz et le duc de la Rochefoucauld, ennemis l'un de l'autre, confirment le même fait dans leurs mémoires, ce fait est indubitable ; quand ils se contredisent, il faut douter ; ce qui n'est point vraisemblable ne doit point être cru, à moins que plusieurs contemporains dignes de foi ne déposent unanimement. »

(*Le Siècle de Louis XIV*, chap. xxv.)

« Croyons les événements attestés par les registres publics, par le consentement des auteurs contemporains, vivant dans une capitale, éclairés les uns par les autres, et écrivant sous les yeux des principaux de la nation. Mais pour ces petits faits obscurs et romanesques, écrits par des hommes obscurs dans le fond de quelque province ignorante et barbare ; pour ces contes chargés de circonstances absurdes ; pour ces prodiges qui

---

Le président Hénault (1685-1770) : *Abrégé chronologique de l'histoire de France* (1744).

Duclos (1704-1772) : *Histoire de Louis XI* (1745); *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV* (parus en 1791); *Considérations sur l'Italie* (1766-1767, publiées en 1791).

L'abbé Velly (1709-1757) : *Histoire de France depuis Clovis* (1755).

Le président de Brosses (1709-1777) : *Histoire de la république romaine dans le cours du VIIe siècle* (1777).

L'abbé de Mably (1709-1785) : *Observations sur l'histoire de France* (1765); *De la manière d'écrire l'histoire* (1783).

L'abbé Raynal (1713-1796) : *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (1770).

L'abbé Barthélemy (1716-1795) : *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (1788).

Anquetil (1723-1806) : *Louis XIV, sa cour et la Régence* (1789); *Précis d'histoire universelle* (1797).

Rulhière (1735-1791) : *Histoire de l'anarchie de Pologne* (1762).

Volney (1757-1820) : *Les Ruines ou Considérations sur les révolutions des empires* (1791).

déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à Voragine [1], au jésuite Caussin [2], à Maimbourg [3], et à leurs semblables. »

(*Essai sur les mœurs*, chap. CXCVII.)

« Les détails qui ne mènent à rien sont, dans l'histoire, ce que sont les bagages dans une armée, *impedimenta*. Il faut voir les choses en grand, par cela même que l'esprit humain est petit, et qu'il s'affaisse sous le poids des minuties : elles doivent être recueillies par les annalistes et dans des espèces de dictionnaires où on les trouve au besoin »

(*Abrégé de l'histoire universelle*, 1754, préface du tome III.)

Se conformant à ses théories, Voltaire travailla longtemps à chacun de ses ouvrages historiques : commencée en 1726, l'*Histoire de Charles XII* parut en 1731 ; commencé en 1732, *Le Siècle de Louis XIV* fut publié en 1751. Et à propos de ce dernier livre il pouvait écrire : « J'y ai travaillé comme un bénédictin. » Pour le préparer, il ne négligea, en effet, aucun moyen d'information · témoignages oraux des survivants du règne de Louis XIV, tels que La Feuillade, Torcy, Villars, Villeroy, Choiseul, d'Argenson... ; mémoires publiés ou manuscrits de Saint-Simon, Louis XIV, Dangeau, Villars, Mme de Caylus, etc... ; archives d'État que sa charge d'historiographe royal lui permit quelque temps de compulser.

2° *La matière de l'histoire.*

Jusqu'à Voltaire l'histoire n'était guère que l'histoire des rois et de l'entourage royal, et que l'histoire militaire et diplomatique. Sur ces deux points il la renouvelle et l'enrichit : en introduisant, à côté de l'histoire des rois qui occupent le devant de la scène, l'histoire des peuples qui forment le fond du tableau ; et en complétant le récit des batailles et l'exposé des traités, qui dans la vie des nations correspondent aux périodes de crise, par la peinture de l'existence courante des peuples, que remplissent les diverses formes de l'activité économique, financière, artistique et littéraire, en inaugurant, en un mot, ce que nous appelons aujourd'hui « l'histoire de la civilisation ».

« Il semble en lisant les histoires que la terre n'ait été faite que pour quelques souverains et pour ceux qui ont servi leurs passions ; tout le reste est négligé. Les historiens imitent en cela quelques tyrans dont ils parlent : ils sacrifient le genre humain à un seul homme. N'y a-t-il donc

[1. Voragine, l'auteur de *La Légende dorée*. — 2. Le jésuite Caussin, confesseur de Louis XIII. — 3. Maimbourg, autre jésuite (1620-1686).]

eu sur la terre que des princes ? Et faut-il que presque tous les inventeurs des arts soient inconnus, tandis qu'on a des suites chronologiques de tant d'hommes qui n'ont fait aucun bien ou qui ont fait beaucoup de mal. »

(*Abrégé de l'histoire universelle,* introduction.)

« On n'a fait que l'histoire des rois, mais on n'a point fait celle de la nation. Il semble que, pendant quatorze cents ans, il n'y ait eu dans les Gaules que des rois, des ministres et des généraux ; mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes, notre esprit, ne sont-ils donc rien ? »

(*Lettre à d'Argenson,* 26 janvier 1740.)

« Je voudrais découvrir quelle était alors la société des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plutôt que de répéter tant de malheurs et tant de combats, funestes objets de l'histoire, et lieux communs de la méchanceté humaine. »

(*Essai sur les mœurs,* avant-propos.)

« On exige des historiens modernes plus de détails, des faits plus constatés, des dates précises, des autorités, plus d'attention aux usages, aux lois, aux mœurs, au commerce, à la finance, à l'agriculture, à la population. »

(*Dictionnaire philosophique,* article *Histoire.*)

3° *L'esprit de l'historien.*

Voltaire ne croit pas, comme Bossuet, que la Providence dirige le cours des événements et que l'histoire de l'humanité gravite tout entière autour de l'histoire du peuple juif :

« Il est toujours hardi de vouloir pénétrer les desseins de Dieu ; mais cette témérité est mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le Dieu de tous les peuples de la terre et de toutes les créatures des autres globes ne s'occupait que des révolutions de l'Asie, et qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérants les uns après les autres, qu'en considération du petit peuple juif, tantôt pour l'abaisser, tantôt pour le relever, toujours pour l'instruire, et que cette petite horde opiniâtre et rebelle était le centre et l'objet des révolutions de la terre. »

(*Le Pyrrhonisme de l'histoire.*)

D'après lui, tous les faits ont des causes humaines, qu'il faut tantôt chercher dans le jeu des instincts aveugles et des passions mauvaises, tantôt dans l'influence bienfaisante des grands hommes :

« Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette histoire est un ramassis de crimes, de folies et de malheurs, parmi lesquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà et là dans des déserts sauvages. »

(*Essai sur les mœurs*, chap. CXCVII.)

« On doit ces progrès (de la civilisation en Europe au XVIIe siècle) à quelques sages, à quelques génies répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe, presque tous longtemps obscurs, et souvent persécutés : ils ont éclairé et consolé la terre pendant que les guerres la désolaient. »

(*Le Siècle de Louis XIV*, chap. XXXIV.)

Et à travers toutes les vicissitudes par où passe l'humanité, un principe d'ordre heureusement intervient pour guider sa marche tâtonnante et périlleuse :

« Au milieu de ces saccagements et de ces destructions, que nous observons dans l'espace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain, et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force. »

(*Essai sur les mœurs*, chap. CXCVII.)

4° Le style de l'histoire.

Voici comment Voltaire le définit :

« L'art de bien écrire l'histoire sera toujours très rare. On sait assez qu'il faut un style grave, pur, varié, agréable. Il en est des lois pour écrire l'histoire comme de celles de tous les arts de l'esprit ; beaucoup de préceptes et peu de grands artistes. »

(*Dictionnaire philosophique*, article *Histoire*.)

Quelques pages de l'*Histoire de Charles XII* et du *Siècle de Louis XIV* permettront de juger du style de Voltaire historien, style clair et net, sobre et précis, mais un peu sec et froid, auquel a manqué l'imagination qui permet à un écrivain de se détacher de lui-même et de son temps pour peindre le passé avec ses vives couleurs, et la sensibilité qui, lui conférant le don de sympathie à l'égard des hommes d'autrefois, lui fait revivre les impressions que firent les événements sur les âmes des contemporains.

PORTRAIT DE CHARLES XII

Ainsi périt[1], à l'âge de trente-six ans et demi, Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une, ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie[2], ont été bien loin au delà du vraisemblable. C'est peut-être le seul de tous les hommes, et jusqu'ici le seul de tous les rois, qui ait vécu sans faiblesses[3]; il a porté toutes les vertus des héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Sa fermeté, devenue opiniâtre, fit ses malheurs dans l'Ukraine et le retint cinq ans en Turquie; sa libéralité, dégénérant en profusion, a ruiné la Suède; son courage, poussé jusqu'à la témérité, a causé sa mort; sa justice a été quelquefois jusqu'à la cruauté[4]; et, dans les dernières années, le maintien de son autorité approchait de la tyrannie. Ses grandes qualités, dont une seule eût pu immortaliser un autre prince, ont fait le malheur de son pays[5]. Il n'attaqua jamais personne; mais il ne fut pas aussi prudent qu'implacable dans ses vengeances. Il a été le premier qui ait eu l'ambition d'être conquérant sans avoir l'envie d'agrandir ses Etats; il voulait gagner des empires pour les donner[6]. Sa passion pour la gloire, pour la guerre et pour la vengeance, l'empêcha d'être bon politique, qualité sans laquelle on n'a jamais vu de conquérant. Avant la bataille et après la victoire, il n'avait que de la modestie; après la défaite, que de la fermeté: dur pour les autres comme pour lui-même, comptant pour rien la peine et la vie de ses sujets, aussi bien que la sienne; homme unique plutôt que grand homme; admirable plutôt qu'à imiter. Sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique et heureux est au-dessus de tant de gloire.

(Voltaire, *Charles XII*, livre VIII.)

[1. Frappé d'une balle à la tête le 11 décembre 1718, devant Frederickshall, ville de Norvège, dont il faisait le siège. — 2. *Unie*, ordinaire, courante. — 3. Sans connaître les faiblesses des passions. — 4. C'est ainsi que le livonien Patkul, pour avoir voulu affranchir son pays de la Suède, subit par ordre de Charles XII, auquel il avait été livré, le supplice de la roue (1707). — 5. Par la paix de Nystadt (1721) la Suède fut obligée de céder à la Russie toutes ses provinces situées au sud-est de la Baltique. — 6. Après avoir conquis la Pologne, il la donna à Stanislas Leczinski.]

LA MORT DE LOUIS XIV

Personne n'ignore avec quelle grandeur d'âme il vit approcher la mort, disant à Madame de Maintenon : « J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir » et à ses domestiques : « Pourquoi pleurez-vous? M'avez-vous cru immortel? », donnant tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses, et même sur sa pompe funèbre. Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort meurt toujours avec courage. Louis XIII, dans sa dernière maladie, avait mis en musique le *De profundis* qu'on devait chanter pour lui. Le courage d'esprit avec lequel Louis XIV vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie : ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Son successeur a toujours conservé écrites au chevet de son lit les paroles remarquables que ce monarque lui dit en le tenant sur son lit entre ses bras. Ces paroles ne sont point telles qu'elles sont rapportées dans toutes les histoires ; les voici fidèlement copiées :

« Vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande plus fortement est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu : souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins : j'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à connaître le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous le pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même, etc. »...

Quoique la vie et la mort de Louis XIV eussent été glorieuses, il ne fut pas aussi regretté qu'il le méritait. L'amour de la nouveauté, l'approche d'un temps de minorité où chacun se figurait une fortune, la querelle de la constitution qui aigrissait les esprits, tout fit recevoir la nouvelle de sa mort avec un sentiment qui allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple qui, en 1686, avait demandé au ciel avec larmes la guérison de son roi malade, suivre son convoi funèbre avec des démonstrations bien différentes. On prétend que la reine sa mère lui avait dit un jour dans sa grande jeunesse : « Mon fils, ressemblez à votre grand-père, et non pas à votre père. » Le roi en ayant demandé la raison : « C'est, dit-elle, qu'à

la mort de Henri IV on pleurait, et qu'on a ri à celle de Louis XIII. »

Quoiqu'on lui ait reproché des petitesses, des duretés dans son zèle contre le jansénisme, trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans les choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, les persécutions contre les réformés ; cependant ses grandes qualités et ses actions, mises enfin dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes : le temps, qui mûrit les opinions des hommes, a mis le sceau à sa réputation, et, malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point son nom sans respect, et sans concevoir à ce nom l'idée d'un siècle éternellement mémorable [1].

(Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, chap. XXVIII.)

III. — VOLTAIRE CONTEUR.

Voltaire excelle dans le conte et le roman, où sa verve se donne librement carrière et court vive et légère à travers les sinuosités d'un récit aux lignes nettement découpées et chargé seulement de détails significatifs. Il ne conte d'ailleurs jamais pour le seul plaisir de conter : dans le cadre de fantaisie qu'invente son imagination il aime à introduire des idées, non pas revêtues de formules abstraites mais enveloppées de sa fine et pénétrante ironie.

VOYAGE A TRAVERS LES PLANÈTES

I. — Une leçon de relativité.

[Micromégas est un jeune homme, habitant de l'étoile Sirius, qui pour compléter son instruction voyage de planète en planète. Arrivé sur le globe de Saturne, il lie connaissance avec le secrétaire de l'Académie. Voici la conversation qu'ils eurent un jour.]

...Commencez d'abord par me dire, demanda Micromégas, combien les hommes de votre globe ont de sens. — Nous en avons soixante et douze, dit l'académicien, et nous nous plaignons tous les jours du peu. Notre imagination va au delà de nos

[1. Comparer ce portrait de Louis XIV par Voltaire avec celui qu'a tracé Saint-Simon (voir vol. I, p. 470).]



besoins ; nous trouvons qu'avec nos soixante et douze sens, notre anneau, nos cinq lunes, nous sommes trop bornés, et, malgré toute notre curiosité et le nombre assez grand de passions qui résultent de nos soixante et douze sens, nous avons tout le temps de nous ennuyer. — Je le crois bien, dit Micromégas ; car dans notre globe, nous avons près de mille sens ; et il nous reste encore je ne sais quel désir vague, je ne sais quelle inquiétude qui nous avertit sans cesse que nous sommes peu de chose, et qu'il y a des êtres beaucoup plus parfaits... Combien de temps vivez-vous ? — Ah ! bien peu, répliqua le petit homme de Saturne. — C'est tout comme chez nous, dit le Sirien : nous nous plaignons toujours du peu. Il faut que ce soit une loi universelle de la nature. — Hélas ! nous ne vivons, dit le Saturnien, que cinq cents grandes révolutions du soleil. (Cela revient à quinze mille ans ou environ, à compter à notre manière.) Vous voyez bien que c'est mourir presque au moment que l'on est né ; notre existence est un point, notre durée un instant, notre globe un atome. A peine a-t-on commencé à s'instruire un peu que la mort arrive avant qu'on ait de l'expérience. Pour moi, je n'ose faire aucuns projets ; je me trouve comme une goutte d'eau dans un océan immense. Je suis honteux, surtout devant vous, de la figure ridicule que je fais dans ce monde. »

Micromégas lui repartit : « Si vous n'étiez pas philosophe, je craindrais de vous affliger en vous apprenant que notre vie est sept cents fois plus longue que la vôtre ; mais vous savez trop bien que quand il faut rendre son corps aux éléments, et ranimer la nature sous une autre forme, ce qui s'appelle mourir ; quand ce moment de métamorphose est venu, avoir vécu une éternité, ou avoir vécu un jour, c'est précisément la même chose. J'ai été dans des pays où l'on vit mille fois plus longtemps que chez moi, et j'ai trouvé qu'on y murmurait encore... »

(Voltaire, *Micromégas.*)

II. — Petitesse et grandeur des hommes.

[Accompagné de l'habitant de Saturne, Micromégas continue son voyage *interplanétaire*. En s'aidant de la queue d'une comète et d'une aurore boréale, ils arrivent sur la terre.]

Après s'être reposés quelque temps, ils mangèrent à leur déjeuner deux montagnes, que leurs gens leur apprêtèrent assez pro-

prement. Ensuite ils voulurent reconnaître le pays où ils étaient...

Comme ces étrangers-là vont assez vite, ils eurent fait le tour du globe en trente-six heures... Les voilà donc revenus d'où ils étaient partis; après avoir vu cette mare, presque imperceptible pour eux, qu'on nomme *la Méditerranée,* et cet autre petit étang qui, sous le nom du *Grand Océan,* entoure la taupinière. Le nain n'en avait eu jamais qu'à mi-jambe, et à peine l'autre avait-il mouillé son talon. Ils firent tout ce qu'ils purent en allant et en revenant dessus et dessous pour tâcher d'apercevoir si ce globe était habité ou non. Ils se baissèrent, ils se couchèrent, ils tâtèrent partout; mais leurs yeux et leurs mains n'étant point proportionnés aux petits êtres qui rampent ici, ils ne reçurent pas la moindre sensation qui pût leur faire soupçonner que nous et nos confrères les autres habitants de ce globe avons l'honneur d'exister...

... Micromégas, en s'échauffant à parler, cassa le fil de son collier de diamants. Les diamants tombèrent ; c'étaient de jolis petits carats[1] assez inégaux, dont les plus gros pesaient quatre cents livres, et les plus petits cinquante. Le nain en ramassa quelques-uns ; il s'aperçut, en les approchant de ses yeux, que ces diamants, de la façon dont ils étaient taillés, étaient d'excellents microscopes. Il prit donc un petit microscope de cent soixante pieds de diamètre, qu'il appliqua à sa prunelle ; et Micromégas en choisit un de deux mille cinq cents pieds. Ils étaient excellents ; mais d'abord on ne vit rien par leur secours, il fallait s'ajuster. Enfin, l'habitant de Saturne vit quelque chose d'imperceptible qui remuait entre deux eaux dans la mer Baltique : c'était une baleine. Il la prit avec le petit doigt fort adroitement ; et la mettant sur l'ongle de son pouce, il la fit voir au Sirien, qui se prit à rire pour la seconde fois de l'excès de petitesse dont étaient les habitants de notre globe. Le Saturnien, convaincu que notre monde est habité, s'imagina bien vite qu'il ne l'était que par des baleines... Les deux voyageurs inclinaient à penser qu'il n'y a point d'esprit dans notre habitation, lorsqu'à l'aide du microscope ils aperçurent quelque chose d'aussi gros

[1. Le carat est un poids en usage dans la joaillerie (il équivaut à 0gr,2052). On appelle carats les petits diamants qui se vendent au poids.]



qu'une baleine qui flottait sur la mer Baltique. On sait que dans ce temps-là même une volée de philosophes revenait du cercle polaire[1], sous lequel ils avaient été faire des observations dont personne ne s'était avisé jusqu'alors...

Micromégas étendit la main tout doucement vers l'endroit où l'objet paraissait, et avançant deux doigts, et les retirant par la crainte de se tromper, puis les ouvrant et les serrant, il saisit fort adroitement le vaisseau qui portait ces messieurs, et le mit sur son ongle sans le trop presser de peur de l'écraser... Le microscope, qui faisait à peine discerner une baleine et un vaisseau, n'avait point de prise sur un être aussi imperceptible que des hommes...

...Micromégas tira une paire de ciseaux dont il se coupa les ongles, et d'une rognure de l'ongle de son pouce il fit sur-le-champ une espèce de grande trompette parlante, comme un vaste entonnoir, dont il mit le tuyau dans son oreille. La circonférence de l'entonnoir enveloppait le vaisseau et tout l'équipage. La voix la plus faible entrait dans les fibres circulaires de l'ongle ; de sorte que, grâce à son industrie, le philosophe de là-haut entendit parfaitement le bourdonnement de nos insectes de là-bas. En peu d'heures il parvint à distinguer les paroles, et enfin à entendre le français... Il commença ainsi son discours :

« Insectes invisibles que la main du Créateur s'est plu à faire naître dans l'abîme de l'infiniment petit, je le remercie de ce qu'il a daigné me découvrir des secrets qui semblaient impénétrables. Peut-être ne daignerait-on pas vous regarder à ma cour ; mais je ne méprise personne et je vous offre ma protection. »

Si jamais il y eut quelqu'un d'étonné, ce furent les gens qui entendirent ces paroles. Ils ne pouvaient deviner d'où elles partaient. L'aumônier du vaisseau récita les prières des exorcismes[2], les matelots jurèrent, et les philosophes du vaisseau firent des systèmes ; mais quelque système qu'ils fissent, ils ne purent jamais deviner qui leur parlait. Le nain de Saturne, qui avait la voix plus douce que Micromégas, leur apprit alors en peu de mots à quelles espèces ils avaient affaire. Il leur raconta le

[1. En 1736 des savants, sous la conduite de Maupertuis (voir p. 8, note 2), avaient entrepris une expédition au pôle nord pour mesurer un degré du méridien. — 2. *Exorcismes,* prières pour conjurer l'influence néfaste des démons.]

voyage de Saturne, les mit au fait de ce qu'était M. Micromégas; et après les avoir plaints d'être si petits, il leur demanda s'ils avaient toujours été dans ce misérable état si voisin de l'anéantissement, ce qu'ils faisaient dans un globe qui paraissait appartenir à des baleines, s'ils étaient heureux, s'ils multipliaient, s'ils avaient une âme, et cent autres questions de cette nature.

Un raisonneur de la troupe, plus hardi que les autres, et choqué de ce qu'on doutait de son âme, observa l'interlocuteur avec des pinnules[1] braquées sur un quart de cercle, fit deux stations[2], et à la troisième il parla ainsi: « Vous croyez donc, Monsieur, parce que vous avez mille toises[3] depuis la tête jusqu'aux pieds, et que vous êtes un... — Mille toises! s'écria le nain: juste ciel! d'où peut-il savoir ma hauteur? Mille toises! il ne se trompe pas d'un pouce[4]: quoi! cet atome m'a mesuré! il est géomètre, il connaît ma grandeur; et moi, qui ne le vois qu'à travers un microscope, je ne connais pas encore la sienne! — Oui, je vous ai mesuré, dit le physicien, et je mesurerai encore bien votre grand compagnon. »

Alors Micromégas prononça ces paroles: « Je vois plus que jamais qu'il ne faut juger de rien sur sa grandeur apparente. O Dieu! qui avez donné une intelligence à des substances qui paraissent si méprisables, l'infiniment petit vous coûte autant que l'infiniment grand; et s'il est possible qu'il y ait des êtres plus petits que ceux-ci, ils peuvent encore avoir un esprit supérieur à ceux de ces superbes animaux que j'ai vus dans le ciel, dont le pied seul couvrirait le globe où je suis descendu »...

(Voltaire, *Micromégas*.)

IV. — VOLTAIRE CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Voltaire fut, au XVIIIe siècle, le critique littéraire le plus important, sinon le plus original[5].

[1. *Pinnules*, petites plaques de cuivre percées d'un trou, qui servent à prendre des alignements. — 2. *Station*: lieu où l'on se place, dans les opérations de trigonométrie, pour faire des observations. — 3. *Toise*: ancienne mesure de longueur usitée en France avant l'adoption du système métrique (elle valait environ deux mètres). — 4. *D'un pouce*, de la plus petite quantité.]

5. Il y a plus d'idées nouvelles chez l'abbé Du Bos (voir notre thèse sur *L'abbé Du Bos rénovateur de la critique au XVIIIe siècle*, 1904).

Depuis la Querelle des anciens et des modernes (voir vol. I, p. 829-834), et

Ses jugements sont loin d'être toujours équitables. Sans insister sur ses variations d'opinions au sujet de Shakespeare (voir p. 206, note 5), qu'il fut le premier à introduire en France et contre lequel il se retourna violemment dès qu'il le vit obtenir grâce à lui droit de cité parmi nous, ni sur son commentaire acrimonieux des œuvres de Corneille, qu'il regardait comme un dangereux rival, — mais dont il avait généreusement adopté en 1760 une descendante (il l'avait prise pour la petite-fille de l'au-

---

sans parler de J.-J. Rousseau (voir p. 139) ni de Diderot (voir p. 154), voici quels furent, outre Voltaire, les principaux critiques du XVIIIe siècle :

Fontenelle (1657-1757) : *Vie de Pierre Corneille* (1742); *Réflexions sur la poétique* (1742); *Traité sur la poésie en général.*

Rollin (1661-1741) : *Traité des études* (1726-1728).

L'abbé Du Bos (1670-1742) : *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719).

Marivaux (1688-1763) : articles parus dans les journaux qu'il rédigeait à lui seul : *Le Spectateur français* (1722-1723), *L'Indigent philosophe* (1728), *Le Cabinet du philosophe* (1734), et dans son livre : *Les Réflexions sur l'esprit humain* (1746).

Louis Racine (1692-1763) : *Mémoires sur la vie de Jean Racine* (1747); *Réflexions sur la poésie*; *Traité de la poésie dramatique ancienne et moderne.*

L'abbé Prévost (1697-1763) : articles parus dans son journal *Pour et Contre* (1733-1740).

L'abbé Goujet (1697-1767) : *Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France* (1740-1756, 18 vol.).

Vauvenargues (1715-1747) : *Réflexions critiques sur quelques poètes* (1746); *Fragments sur les orateurs et sur La Bruyère*; *Discours sur le caractère des différents siècles.*

Fréron (1718-1776) : *L'année littéraire* (1754-1776).

Marmontel (1723-1799) : *Éléments de littérature* (1787, 6 vol.).

Grimm (1723-1807) : *Correspondance littéraire, philosophique et critique avec Catherine II et plusieurs princes d'Allemagne* (1754-1790).

Palissot (1730-1814) : *Petites lettres contre de grands philosophes* (1756); *Les Philosophes*, comédie (1760); *Mémoires sur la littérature* (1771).

La Harpe (1739-1803) : *Lycée ou Cours de littérature ancienne ou moderne*, an VII (1799), cours professé de 1786 à 1798 rue de Valois, au coin de la rue Saint-Honoré, au Lycée, sorte de salle de conférences ouverte aux dames, à l'imitation du *Musée de Monsieur* créé en 1782 par Pilastre de Rozier.

Sébastien Mercier (1740-1814) : *Du théâtre ou Nouvel essai sur l'art dramatique* (1773).

Chamfort (1741-1794) : *Éloge de Molière* (1766); *Éloge de La Fontaine* (1774).

Rivarol (1754-1801) : *De l'universalité de la langue française*, discours qui remporta le prix de l'Académie de Berlin en 1784 (voir p. 203).

A consulter. — Vial et Denise : *Idées et doctrines littéraires du XVIIIe siècle* (Delagrave, 1909). — Vézinet : *Le XVIIIe siècle jugé par lui-même* (Belin, 1910)

teur du *Cid:* c'était l'arrière-petite-fille d'un oncle du grand poète) — il est curieux de constater qu'il essaya de rabaisser les plus illustres de ses contemporains, ceux dont la gloire lui portait ombrage. Il n'a pas simplement combattu — ce qui était son droit — les idées de J.-J. Rousseau (voir p 103), mais il a contesté son génie d'écrivain ; il a cherché querelle à Buffon et par un mot d'esprit a tâché d'exécuter sommairement son *Histoire naturelle* (voir p. 57, en note); il n'a pas rendu non plus justice à Montesquieu. En revanche il s'est plu à louer outre mesure des écrivains médiocres, qui apparemment ne pouvaient exciter sa jalousie, Marmontel, La Harpe, d'Alembert... Et pas plus que la justice il n'a pratiqué la bonté. Il n'a certes pas suivi le principe, dont s'inspirait Boileau, de toujours séparer l'œuvre de l'homme. On lira plus loin (p. 95-99) quelques-unes de ses épigrammes contre ses ennemis, Fréron, Le Franc de Pompignan, Gresset, Trublet...

Ses idées littéraires, sans avoir du reste une grande nouveauté, sont plus intéressantes que ses jugements. Il est partisan des anciens, mais avec quelques restrictions. Dans un chapitre du *Dictionnaire philosophique* intitulé *Anciens et modernes* et dans un dialogue qui porte ce titre *Les Anciens et les modernes ou La toilette de Mme de Pompadour*, il admet la supériorité des anciens dans certains genres, notamment dans l'éloquence, mais ne la leur reconnaît pas dans d'autres, par exemple au théâtre. De l'antiquité il connaît surtout l'antiquité latine ; élève des Jésuites, il n'avait guère étudié l'antiquité grecque. Son culte des anciens est lié à son admiration pour le xviie siècle, qu'il a défini :

Siècle de grands talents, bien plus que de lumière.

Et cette admiration pour le classicisme, il la résume dans son admiration pour Boileau (voir son *Épître à Boileau*). Dans le classicisme il a d'ailleurs plutôt vu la forme (qualités de clarté, d'ordre, de noblesse) que le fond (connaissance approfondie de l'âme humaine, maintien d'un juste équilibre entre la raison, la sensibilité et l'imagination). Cette période classique est pour lui la période de perfection de notre littérature ; elle fut préparée par des siècles d'efforts et de tâtonnements ; et les siècles suivants ne pourront l'égaler. Car Voltaire ne conçoit pas l'évolution générale des lettres, à la façon de Perrault et des partisans des modernes, comme un progrès continu et régulier. On verra plus bas (p. 102) la conclusion du chapitre xxxii du *Siècle de Louis XIV* : « Ainsi donc le génie n'a qu'un temps, après quoi il faut qu'il dégénère. » Voltaire, qui pour les idées politiques et sociales regarde vers l'avenir et croit au progrès indéfini, en littérature regarde plutôt vers le passé et se montre en somme conservateur.



LE MONDE DES LETTRES

[Le « pauvre diable », qui est à la recherche d'un métier, raconte les tribulations qu'il a connues, quand il était au service des hommes de lettres. Cette pièce de vers est de 1758.]

,.. J'étais sans bien, sans métier, sans génie,
Et j'avais lu quelques méchants auteurs ;
Je croyais même avoir des protecteurs.
Mordu du chien de la métromanie [1],
Le mal me prit, je fus auteur aussi.
— Ce métier-là ne t'a pas réussi,
Je le vois trop : çà, fais-moi, pauvre diable,
De ton désastre un récit véritable...
— Ma triste voix chantait d'un gosier sec
Le vin mousseux, le frontignan, le grec,
Buvant de l'eau dans un vieux pot à bière ;
Faute de bas, passant le jour au lit,
Sans couverture, ainsi que sans habit,
Je fredonnais des vers sur la paresse ;
D'après Chaulieu [2], je vantais la mollesse.
Enfin, un jour qu'un surtout [3] emprunté
Vêtit à cru [4] ma triste nudité,
Après midi, dans l'antre de Procope [5],
(C'était le jour que l'on donnait *Mérope* [6]),
Seul en un coin, pensif et consterné,
Rimant une ode et n'ayant pas dîné,
Je m'accostai [7] d'un homme à lourde mine,
Qui sur sa plume a fondé sa cuisine [8]...
Cet animal se nommait Jean Fréron [9].
J'étais tout neuf, j'étais jeune, sincère,

[1. *Métromanie*, manie de faire des vers. La comédie de Piron *La métromanie* est de 1738. — 2. L'abbé de Chaulieu (1636-1720), poète épicurien, qui fréquenta la Société du Temple chez les Vendôme, et fut aussi très recherché par la duchesse du Maine, à Sceaux. — 3. *Surtout*, ample vêtement qu'on porte sur les autres habits. — 4. *A cru*, sur la peau nue. — 5. Sur le café Procope, rendez-vous des littérateurs au XVIIIe siècle, voir p. 21. — 6. *Mérope*, tragédie de Voltaire (1743). — 7. *Je m'accostai d'un homme*, je pris pour compagnon un homme (vieille expression du XVIe siècle). — 8. Qui vit de sa plume. — 9. Fréron (1718-1776), qui fonda en 1754 un journal hebdomadaire *L'année littéraire*,

Et j'ignorais son naturel félon :
Je m'engageai, sous l'espoir d'un salaire,
A travailler à son hebdomadaire,
Qu'aucuns nommaient alors patibulaire[1].
Il m'enseigna comment on dépeçait
Un livre entier, comme on le recousait,
Comme on jugeait de tout par la préface,
Comme on louait un sot auteur en place,
Comme on fondait[2] avec lourde raideur
Sur l'écrivain pauvre et sans protecteur.
Je m'enrôlai, je servis le corsaire ;
Je critiquai, sans esprit et sans choix,
Impunément, le théâtre, la chaire,
Et je mentis pour dix écus par mois.
 Quel fut le prix de ma plate manie?
Je fus connu, mais par mon infamie,
Comme un gredin que la main de Thémis[3]
A diapré[4] de nobles fleurs de lis,
Par un fer chaud gravé sur l'omoplate[5].
Triste et honteux, je quittai mon pirate,
Qui me vola, pour fruit de mon labeur,
Mon honoraire[6], en me parlant d'honneur.
 M'étant ainsi sauvé de sa boutique,
Et n'étant plus compagnon satirique,
Manquant de tout, dans mon chagrin poignant,
J'allai trouver Le Franc de Pompignan[7],
Ainsi que moi natif de Montauban,

---

que Voltaire appelait *L'âne littéraire*. Fréron combattit avec acharnement les encyclopédistes, qui le firent plusieurs fois incarcérer. Voltaire fit contre lui cette épigramme fameuse : « L'autre jour au fond d'un vallon, — Un serpent piqua Jean Fréron. — Que pensez-vous qu'il arriva ? — Ce fut le serpent qui creva. » [Consulter sur Fréron, outre le livre de Monselet : *Fréron ou L'illustre critique* (1864), un article de P. Chauvin : *Un journaliste au XVIII[e] siècle. L'année littéraire et Fréron* (La Revue des Pyrénées, 1[er] trimestre, 1905), et une conférence de F. Cornou : *Élie Fréron* (Quimper, 1918 ; Champion, 1922).]

[1. *Patibulaire*, qui appartient au gibet. — 2. *On fondait sur*, on attaquait. — 3. Thémis, déesse de la justice. — 4. *A diapré*, a varié de vives couleurs. — 5. Il s'agit de la *marque* des forçats. — 6. *Mon honoraire*, la rétribution qui m'était due (on dirait aujourd'hui : *mes honoraires*). — 7. Jean-Jacques Le Franc, marquis de Pompignan (1709-1784), avocat général et 1[er] président à la

Lequel jadis a brodé quelque phrase
Sur la Didon[1] qui fut de Métastase[2];
Je lui contai tous les tours du croquant[3] :
« Mon cher pays[4], secourez-moi, lui dis-je,
Fréron me vole, et pauvreté[5] m'afflige[6]. »
— « De ce bourbier vos pas seront tirés,
Dit Pompignan ; votre dur cas[7] me touche :
Tenez, prenez mes cantiques sacrés ;
Sacrés ils sont, car personne n'y touche ;
Avec le temps un jour vous les vendrez.
Plus, acceptez mon chef-d'œuvre tragique
De *Zoraïd*[8] ; la scène est en Afrique :
A la Clairon[9] vous le présenterez ;
C'est un trésor : allez, et prospérez. »
Tout ranimé par son ton didactique,
Je cours en hâte au parlement comique[10],
Bureau[11] de vers, où maint auteur pelé[12]
Vend mainte scène à maint acteur sifflé.
J'entre, je lis d'une voix fausse et grêle
Le triste drame écrit pour la Denèle[13]...
Et, renvoyé penaud par la cohue,[14]
J'allai gronder et pleurer dans la rue.
De vers, de prose, et de honte étouffé,
Je rencontrai Gresset[15] dans un café ;

Cour des Aides de Montauban [ne pas le confondre avec l'évêque du Puy, Jean-Georges Le Franc de Pompignan, surnommé Moïse], connu par ses *Poèmes sacrés* et par cette épigramme de Voltaire : « Savez-vous pourquoi Jérémie — A tant pleuré pendant sa vie ? — C'est qu'en prophète il prévoyait — Qu'un jour Le Franc le traduirait. »]

[1. La tragédie de *Didon*, de Pompignan, est de 1734. — 2. Métastase, poète italien, auteur d'une *Didon* antérieure de dix ans à celle de Pompignan. — 3. *Croquant*, homme de rien. — 4. *Pays*, compatriote. — 5. *Pauvreté* : suppression de l'article, qui rappelle la poésie allégorique du moyen âge. — 6. *M'afflige*, m'accable (le mot avait alors plus de force qu'aujourd'hui). — 7. Imitation plaisante du style rocailleux de Pompignan. — 8. *Zoraïd* : licence pour *Zoraïde*. — 9. Mlle Clairon (1723-1803), une des plus grandes tragédiennes du XVIIIe siècle. — 10. La Comédie Française. — 11. *Bureau de vers* : même sens que *bureau d'esprit* (société qui s'occupe de littérature). — 12. *Pelé*, d'aspect pitoyable. — 13. Comédienne du temps, pour qui *Zoraïde* avait été écrite. — 14. *La cohue* : comédiens et comédiennes. — 15. Sur Gresset, sa vie et ses œuvres, voir p. 264.]

Gresset doué du double privilège
D'être au collège un bel esprit mondain,
Et dans le monde un homme de collège ;
Gresset dévot ; longtemps petit badin[1],
Sanctifié par ses palinodies[2],
Il prétendait avec componction[3]
Qu'il avait fait jadis des comédies,
Dont à la Vierge il demandait pardon.
— Gresset se trompe[4], il n'est pas si coupable :
Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas ; il faut une action,
De l'intérêt, du comique, une fable,
Des mœurs du temps un portrait véritable,
Pour consommer cette œuvre du démon.
Mais que fit-il dans ton affliction ?
— Il me donna les conseils les plus sages :
« Quittez, dit-il, les profanes ouvrages ;
Faites des vers moraux contre l'amour ;
Soyez dévot, montrez-vous à la cour. »
Je crois mon homme et je vais à Versaille[5] :
Maudit voyage ! hélas ! chacun se raille
En ce pays d'un pauvre auteur moral ;
Dans l'antichambre il est reçu bien mal,
Et les laquais insultent sa figure
Par un mépris pire encore que l'injure.
Plus que jamais confus, humilié,
Devers[6] Paris je m'en revins à pied.
L'abbé Trublet[7] alors avait la rage
D'être à Paris un petit personnage ;
Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par supplément servait.
Il entassait adage[8] sur adage ;

[1. Il s'était exercé d'abord dans des *badinages* en vers. — 2. *Palinodie*, rétractation publique de ce qu'on a dit ou fait. — 3. *Componction*, air de regret ou de repentir. — 4. C'est l'interlocuteur du pauvre diable qui reprend ici la parole. — 5. *Versaille :* licence poétique pour *Versailles*. — 6. *Devers*, dans la direction de. — 7. L'abbé Trublet (1697-1770), auteur d'*Essais de littérature et de morale* (1735), élu à l'Académie française en 1761. — 8. *Adage*, proverbe.]

Il compilait[1], compilait, compilait ;
On le voyait sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avait jadis entendu dire,
Et nous lassait[2] sans jamais se lasser :
Il me choisit pour l'aider à penser.
Trois mois entiers ensemble nous pensâmes,
Lûmes beaucoup, et rien n'imaginâmes...

(Voltaire, *Le Pauvre diable.*)

UNE DÉFINITION DE L'ESPRIT

Ce qu'on appelle esprit est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine : ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens, et qu'on laisse entendre dans un autre ; là un rapport délicat entre deux idées peu communes ; c'est une métaphore singulière ; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet[3] dans lui ; c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre ; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. Enfin je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit, si j'en avais davantage...

(*Dictionnaire philosophique,* Esprit.)

LE GOUT

Le goût, ce sens, ce don de discerner nos aliments, a produit dans toutes les langues connues la métaphore qui exprime par le mot *goût* le sentiment des beautés et des défauts dans tous les arts : c'est un discernement prompt, comme celui de la langue et du palais, et qui prévient comme lui la réflexion ; il est, comme lui, sensible et voluptueux à l'égard du bon ; il rejette, comme lui, le mauvais avec soulèvement ; il est souvent, comme lui, incertain et égaré, ignorant même si ce qu'on lui présente doit lui plaire, et ayant quelquefois besoin, comme lui, d'habitude pour se former...

[1. *Compiler,* entasser sans discernement des passages empruntés çà et là. — 2. *Et nous lassait :* suppression du pronom personnel sujet.]
[3. *En effet,* en réalité.]



On dit qu'il ne faut point disputer des goûts ; et on a raison, quand il n'est question que du goût sensuel, de la répugnance qu'on a pour une certaine nourriture, de la préférence qu'on donne à une autre : on n'en dispute point, parce qu'on ne peut corriger un défaut d'organes. Il n'en est pas de même dans les arts : comme ils ont des beautés réelles, il y a un bon goût qui les discerne, et un mauvais goût qui les ignore ; et on corrige souvent le défaut d'esprit qui donne un goût de travers. Il y a aussi des âmes froides, des esprits faux, qu'on ne peut ni échauffer ni redresser ; c'est avec eux qu'il ne faut point disputer des goûts, parce qu'ils n'en ont point[1]...

(Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Gout.)

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV[2]

C'était un temps digne de l'attention des temps à venir, que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli[3], toutes nouvelles pour la nation, et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet et des Bourdaloue se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame[4], si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus, où un duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld, allait au théâtre de Corneille...

Il ne s'éleva guère de grands génies depuis les beaux jours de ces artistes illustres ; et, à peu près vers le temps de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer.

La route était difficile au commencement du siècle, parce que personne n'y avait marché ; elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle

[1. Comparer les idées de Voltaire sur le goût avec celles de La Bruyère dans *Les Caractères*, chap. *Des ouvrages de l'esprit* (voir vol I, p. 795).].

[2. Il faut remarquer que Voltaire a une tendance à enfermer tout le xviie siècle dans le règne de Louis XIV, qui avait cinq ans à la mort de Louis XIII (1643) et n'a commencé à régner qu'à la mort de Mazarin (1661). — 3. Lulli, né à Florence en 1633, mort à Paris en 1687, dirigea à partir de 1672 l'Opéra, fondé en 1669 (voir vol. I, p. 617). Il a fait la musique des opéras de Quinault (voir vol. I, p. 635), ainsi que de nombreux ballets et intermèdes, dont plusieurs en collaboration avec Molière. — 4. Sur Madame, belle-sœur du roi (Henriette d'Angleterre), voir vol. I, p. 551 et 638.]

a été battue. Les grands hommes du siècle passé ont enseigné à penser et à parler; ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succèdent ne peuvent guère dire que ce qu'on sait. Enfin une espèce de dégoût est venue de la multitude de ces chefs-d'œuvre.

Le siècle de Louis XIV a donc en tout la destinée des siècles de Léon X, d'Auguste, d'Alexandre. Les terres qui firent naître dans ces temps illustres tant de fruits du génie avaient été longtemps préparées auparavant. On a cherché en vain dans les causes morales et dans les causes physiques la raison de cette tardive fécondité, suivie d'une longue stérilité [1]. La véritable raison est que chez les peuples qui cultivent les beaux-arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue et le goût. Quand les premiers pas sont faits, alors les génies se développent; l'émulation, la faveur publique prodiguée à ces nouveaux efforts, excitent tous les talents. Chaque artiste saisit en son genre les beautés naturelles que ce genre comporte.

Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, et qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets et les embellissements propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé Du Bos, homme d'un très grand sens qui écrivait son traité sur la poésie et sur la peinture vers l'an 1714 [2], trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de poème épique que la destruction de la Ligue par Henri le Grand [3]. Il devait ajouter que les embellissements de l'épopée, convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinzième et du seizième siècle, étant proscrits parmi les Français, les dieux de la Fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortilèges, les métamorphoses, les aventures romanesques n'étant plus de saison, les beautés propres au poème épique sont renfermées dans un cercle très étroit [4]. Si donc il se trouve jamais quelque artiste qui s'empare des seuls

[1. Les œuvres de Voltaire lui-même donnent un démenti à cette affirmation. — 2. En 1719. Pour l'abbé Du Bos, voir l'index alphabétique. — 3. Voir p. 108. — 4. A rapprocher du mot de M. de Malézieu à Voltaire à propos de *La Henriade* (voir p. 108, note 2).]

ornements convenables au temps, au sujet, à la nation, et qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carrière remplie.

Il en est de même dans l'art de la tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentiments puissent se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante. Tout a ses bornes.

La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine, tout au plus, de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits. L'abbé Du Bos, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères ; mais il faudrait que la nature en fît. Il s'imagine que ces petites différences qui sont dans les caractères des hommes peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets. Les nuances, à la vérité, sont innombrables, mais les couleurs éclatantes sont en petit nombre ; et ce sont ces couleurs primitives qu'un grand artiste ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la chaire, et surtout celle des oraisons funèbres, sont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères et des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun. On est réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre suffisant de fables étant composé par un La Fontaine, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, et presque dans les mêmes aventures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère.

(Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII.)

V. — VOLTAIRE ÉPISTOLIER.

Nous avons de Voltaire une correspondance très volumineuse et pourtant incomplète[1]. Il a été en relations épistolaires avec la plupart des

1. Elle remplit 18 volumes dans l'édition de ses *Œuvres complètes* par Moland (au total 10 372 lettres). D'autres lettres ont été publiées depuis.

Outre les *Choix de lettres de Voltaire* signalés p. 74, en note, consulter les *Choix de lettres du XVIIIe siècle* par Labbé (Belin), Lanson (Hachette), Cahen (Colin).

notabilités françaises et étrangères de son temps, gens de lettres, acteurs, philosophes, ministres et magistrats, gens d'affaires et gens du monde, grands seigneurs et monarques. Ces lettres, où défile toute la société du XVIII[e] siècle, sont l'œuvre de Voltaire qui nous révèle le mieux sa personnalité, avec sa vivacité d'humeur, son esprit mordant, la souple variété de son intelligence et son ardent amour de la justice et de la vérité.

POUR LES LETTRES ET LES ARTS

A Monsieur J.-J. Rousseau, à Paris.

30 août 1755.

J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre[1] contre le genre humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes, à qui vous dites leurs vérités, mais vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolations. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes[2], quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada; premièrement, parce que les maladies dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin[3] de l'Europe, et que je ne trouverais pas les mêmes secours chez les Missouris[4] ; secondement, parce que la guerre est portée dans ces pays-là[5], et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous.

[1. Le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1754). — 2. Mettant en scène ce mot de Voltaire, Palissot, dans sa comédie *Les Philosophes* (1760) montre (voir p. 165) le valet Crispin qui marche à quatre pattes en mangeant une laitue. Rousseau, paraît-il, prit bien la plaisanterie de Palissot. — 3. Tronchin (1709-1781), médecin genevois, qui finit par se fixer à Paris. — 4. Les Missouris, population de l'Amérique du Nord. — 5. La guerre entre les colonies anglaises et le Canada français.]

Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude[1] que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être.

Je conviens avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal[2]. Les ennemis du Tasse[3] firent de sa vie un tissu de malheurs ; ceux de Galilée[4] le firent gémir dans les prisons, à soixante-dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre ; et, ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligèrent à se rétracter. Dès que vos amis[5] eurent commencé le *Dictionnaire encyclopédique*, ceux qui osèrent être leurs rivaux les traitèrent de *déistes*, *d'athées*, et même de *jansénistes*.

Si j'osais me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferais voir des gens acharnés à me perdre du jour que je donnai la tragédie d'*Œdipe*[6]...

De toutes les amertumes répandues sur la vie humaine, ce sont là les moins funestes. Les épines attachées à la littérature et à un peu de réputation ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui, de tout temps, ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Varron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace, n'eurent la moindre part aux proscriptions. Marius[7] était un ignorant ; le barbare Sylla[8], le crapuleux Antoine, l'imbécile Lépide, lisaient peu Platon et Sophocle ; et pour ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement *Auguste*[9], il ne fut un détestable assassin que dans le temps[10] où il fut privé de la société des gens de lettres.

Avouez que Pétrarque et Boccace[11] ne firent pas naître les

[1. Les Délices, près de Genève. — 2. Voltaire répond ici plutôt au premier discours de J.-J. Rousseau sur « les sciences et les arts » qu'au second sur « l'inégalité ». — 3. Torquato Tasso (1544-1595), poète italien, auteur de *la Jérusalem délivrée* (1575). — 4. Galilée (1564-1642), savant italien, accusé devant l'Inquisition pour avoir contredit la Bible en affirmant que la terre tourne, dut abjurer son erreur et fut condamné à un emprisonnement perpétuel. — 5. J.-J. Rousseau n'était pas encore brouillé avec Diderot et les encyclopédistes. — 6. Cette tragédie contenait des vers contre la religion et les prêtres. — 7. Marius se vante de son ignorance dans le discours que lui prête Salluste (*Guerre de Jugurtha*, 85). — 8. Sylla était un fin lettré et écrivit des *Mémoires*. — 9. C'est en 28 avant J.-C. que le Sénat décerna à Octave le titre d'*Auguste*. — 10. Lors des proscriptions, dans lesquelles périt Cicéron (43 av. J.-C.). — 11. Les deux plus grands écrivains italiens du XIVe siècle.]

troubles de l'Italie[1]; avouez que le *badinage* de Marot n'a pas produit la Saint-Barthélémy, et que la tragédie du *Cid* ne causa pas les troubles de la Fronde. Les grands crimes n'ont guère été commis que par de célèbres ignorants. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas-Kouli-Kan[2], qui ne savait pas lire, jusqu'à un commis de la douane, qui ne sait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent; elles vous servent, Monsieur, dans le temps que vous écrivez contre elles: vous êtes comme Achille, qui s'emporte contre la gloire, et comme le P. Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination[3].

Si quelqu'un doit se plaindre des lettres, c'est moi, puisque, dans tous les temps et dans tous les lieux, elles ont servi à me persécuter; mais il faut les aimer, malgré l'abus qu'on en fait, comme il faut aimer la société dont tant d'hommes méchants corrompent les douceurs; comme il faut aimer sa patrie, quelques injustices qu'on y essuie; comme il faut aimer et servir l'Etre suprême, malgré les superstitions et le fanatisme qui déshonorent si souvent son culte...

(Voltaire.)

L'AFFAIRE CALAS[4]

A M. Fyot de la Marche[5]

A Ferney, 25 mars 1762.

... Il vient de se passer au Parlement de Toulouse une scène qui fait dresser les cheveux à[6] la tête; on l'ignore peut-être à

[1. Les querelles des Guelfes et des Gibelins, qui ensanglantèrent l'Italie au XIIIe et XIVe siècle. — 2. Thamas-Kouli-Kan (1688-1747), roi de Perse, qui fit de nombreuses guerres. — 3. Dans son livre *La Recherche de la vérité* (1674).]

[4. Calas, négociant protestant de Toulouse, avait un fils, Marc-Antoine, âgé de 28 ans, qui fut trouvé pendu le 13 octobre 1761. La rumeur publique accusa le père d'avoir assassiné son fils, parce que celui-ci avait manifesté le désir de se faire catholique. Calas fut exécuté le 10 mars 1762. Voltaire obtint sa réhabilitation le 9 mars 1765. (Voir Athanase Coquerel : *Jean Calas et sa famille*, 1858 et 1869; Raoul Allier: *Voltaire et Calas*, Stock, 1898; Labat, *Jean Calas*, Toulouse, E. Privat, 1910). — 5. Fyot de la Marche était un ancien camarade de Voltaire au Collège Louis-le-Grand. Il fut premier président du Parlement de Bourgogne et président de l'Académie d Dijon. — 6. *A* = sur.]

Paris ; mais si on en est informé, je défie Paris, tout frivole, tout opéra-comique qu'il est, de n'être pas pénétré d'horreur. Il n'est pas vraisemblable que vous n'ayez appris qu'un vieux huguenot de Toulouse, nommé Calas, père de cinq enfants, ayant averti la justice que son fils aîné, garçon très mélancolique, s'était pendu, a été accusé de l'avoir pendu lui-même en haine du papisme, pour lequel ce malheureux avait, dit-on, quelque penchant secret. Enfin le père a été roué, et le pendu, tout huguenot qu'il était, a été regardé comme un martyr, et le Parlement a assisté pieds nus à des processions en l'honneur du nouveau saint. Trois juges ont protesté contre l'arrêt ; le père a pris Dieu à témoin de son innocence en expirant, a cité ses juges au jugement de Dieu, et pleuré son fils sur la roue. Il a deux de ses enfants dans mon voisinage[1] qui remplissent le pays de leurs cris ; j'en suis hors de moi : je m'y intéresse comme homme, un peu même comme philosophe. Je veux savoir de quel côté est l'horreur du fanatisme...

(Voltaire.)

L'AFFAIRE SIRVEN[2]

A M. Damilaville[3].

A Ferney, 1er mars 1765.

... Il semble qu'il y ait dans le Languedoc une furie infernale amenée autrefois par les inquisiteurs à la suite de Simon de Montfort[4], et que depuis ce temps elle secoue quelquefois son flambeau.

[1. Le second et le troisième fils de Calas s'étaient réfugiés à Genève.]

[2. Sirven, habitant de Castres, avait trois filles. Cette famille étant protestante, on enlève la seconde des filles, Élisabeth, et on la met de force dans un couvent. Elle devient folle et va se jeter dans un puits, à une lieue de la maison de son père (le 2 janvier 1762). Tous les membres de la famille sont accusés de l'avoir noyée. Ils ont la chance de pouvoir s'enfuir à pied à Lausanne. Mais, tandis qu'ils étaient réfugiés en Suisse, ils furent exécutés en effigie le 22 septembre 1764 en vertu du jugement prononcé contre eux à Mazamet le 29 mars de cette année. Grâce à Voltaire Sirven fut réhabilité en 1771. (Voir Camille Rabaud : *Sirven, Étude historique sur l'avènement de la tolérance*, Fischbacher, 1891 ; E. Galland : *L'affaire Sirven*, Mazamet, 1910). — 3. Damilaville : voir p. 80, note 3. — 4. Simon de Montfort (1160-1218), chef de la croisade contre les Albigeois (voir vol. I, p. 61, note 3).]

Un feudiste[1] de Castres, nommé Sirven, avait trois filles. Comme la religion de cette famille est la prétendue réformée, on enlève, entre les bras de sa femme, la plus jeune de leurs filles. On la met dans un couvent; on la fouette pour lui mieux apprendre son catéchisme ; elle devient folle ; elle va se jeter dans un puits, à une lieue de la maison de son père. Aussitôt, les zélés ne doutent pas que le père, la mère et les sœurs n'aient noyé cet enfant. Il passait pour constant, chez les catholiques de la province, qu'un des points capitaux de la religion protestante est que les pères et mères sont tenus de pendre, d'égorger ou de noyer tous leurs enfants qu'ils soupçonneront avoir quelque penchant pour la religion romaine. C'était précisément le temps où les Calas étaient aux fers, et où l'on dressait leur échafaud.

L'aventure de la fille noyée parvint incontinent à Toulouse. Voilà un nouvel exemple, s'écrie-t-on, d'un père et d'une mère parricides. La fureur publique s'en augmente ; on roue Calas, et on décrète[2] Sirven, sa femme et ses filles. Sirven épouvanté n'a que le temps de fuir avec toute sa famille malade. Ils marchent à pied, dénués de tout secours, à travers des montagnes escarpées, alors couvertes de neige. Une de ses filles accouche parmi les glaçons ; et, mourante, elle emporte son enfant mourant dans ses bras : ils prennent enfin leur chemin vers la Suisse.

Le même hasard qui m'amena les enfants de Calas veut encore que les Sirven s'adressent à moi. Figurez-vous, mon ami, quatre moutons que des bouchers accusent d'avoir mangé un agneau ; voilà ce que je vis. Il m'est impossible de vous peindre tant d'innocence et tant de malheurs...

(Voltaire.)

VI. — VOLTAIRE POÈTE.

Voltaire a dispersé à travers la multiplicité des genres son talent poétique, plutôt fait de variété et d'aisance que de force et d'originalité.

[1. *Feudiste* : conservateur des registres féodaux contenant le dénombrement et la nature des héritages avec le tribut dont ils étaient chargés. — 2. Un décret de prise de corps fut lancé contre eux en janvier 1762.]

Poète épique, il emprunte à l'abbé Du Bos, comme il en est convenu lui-même (voir p. 101), le sujet de *La Henriade*[1] et par l'emploi de procédés artificiels, qui suppléent à son manque d'imagination créatrice, il justifie le mot de M. de Malézieu, qu'il nous a rapporté[2] et qui se trouve vrai au moins pour une très grande période de notre histoire littéraire : « les Français n'ont pas la tête épique. »

Poète philosophe (voir p. 78-80 un extrait du *Poème sur le désastre de Lisbonne*), il est, si l'on veut, le précurseur d'André Chénier, de Lamartine, d'Alfred de Vigny, de Sully-Prud'homme... ; mais, à la différence de ces derniers écrivains qui ont fait vraiment de la poésie philosophique, il a plutôt mis simplement de la philosophie en vers.

Au théâtre (voir p. 206), tout en étant le continuateur des poètes classiques, de Corneille et de Racine, il introduit — sous l'influence de Shakespeare et par suite de ses préoccupations philosophiques — certaines innovations qui acheminent insensiblement la tragédie vers le drame romantique.

C'est dans les petits genres de poésie, dans l'épître et la satire (voir p. 95-99 un fragment du *Pauvre diable*), que Voltaire a pu déployer le plus librement toute sa grâce aimable et sa verve malicieuse.

LA SAINT-BARTHÉLEMY[3]

Le signal est donné sans tumulte et sans bruit :
C'était à la faveur des ombres de la nuit.

---

1. *Le Poème de la Ligue* (c'était le titre primitif), commencé à la Bastille en 1717 et achevé dès 1720, parut clandestinement à Rouen en 1723 sous le nom de *Henri IV*.

L'édition définitive de *La Henriade* (comprenant dix chants au lieu de neuf) fut publiée à Londres en 1728.

2. « Il faut avouer qu'il est plus difficile à un Français qu'à un autre de faire un poème épique; mais ce n'est ni à cause de la rime, ni à cause de la sécheresse de notre langue. Oserai-je le dire ? C'est que de toutes les nations polies, la nôtre est la moins poétique...

« ... Je me souviens que lorsque je consultai, il y a plus de douze ans, sur ma *Henriade*, feu M. de Malézieu, homme qui joignait une grande imagination à une littérature immense, il me dit : « Vous entreprenez un ouvrage qui n'est pas fait pour notre nation; *les Français n'ont pas la tête épique.* »

(*Essai sur la poésie épique*, Conclusion.)

[3. Ce massacre des protestants eut lieu le 24 août 1572, jour de la fête de l'apôtre martyr Saint-Barthélemy. C'est Henri IV qui en fait ici le récit à la reine Elisabeth d'Angleterre.]

De ce mois malheureux l'inégale courrière[1]
Semblait cacher d'effroi sa tremblante lumière.
Coligny[2] languissait dans les bras du repos,
Et le sommeil trompeur lui versait ses pavots.
Soudain de mille cris le bruit épouvantable
Vient arracher ses sens à ce calme agréable :
Il se lève, il regarde, il voit de tous côtés
Courir des assassins à pas précipités ;
Il voit briller partout les flambeaux et les armes,
Son palais embrasé, tout un peuple en alarmes,
Ses serviteurs sanglants dans la flamme étouffés,
Les meurtriers en foule au carnage échauffés,
Criant à haute voix : « Qu'on n'épargne personne ;
C'est Dieu, c'est Médicis[3], c'est le roi qui l'ordonne ! »
Il entend retentir le nom de Coligny ;
Il aperçoit de loin le jeune Téligny[4],
Téligny, dont l'amour a mérité sa fille,
L'espoir de son parti, l'honneur de sa famille,
Qui, sanglant, déchiré, traîné par des soldats,
Lui demandait vengeance, et lui tendait les bras.
Le héros malheureux, sans armes, sans défense,
Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,
Voulut mourir du moins comme il avait vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu.
Déjà des assassins la nombreuse cohorte
Du salon qui l'enferme allait briser la porte ;
Il leur ouvre lui-même, et se montre à leurs yeux
Avec cet œil serein, ce front majestueux,
Tel que dans les combats, maître de son courage,
Tranquille, il arrêtait ou pressait le carnage.
A cet air vénérable, à cet auguste aspect,
Les meurtriers surpris sont saisis de respect ;
Une force inconnue a suspendu leur rage.

[1. La lune. — 2. Coligny, né à Châtillon-sur-Loing en 1519, amiral de France et chef des protestants. — 3. Catherine de Médicis, femme de Henri II, mère de Charles IX, fut la grande inspiratrice de la Saint-Barthélemy. — 4. Charles de Téligny, capitaine protestant, avait épousé Louise de Coligny dix mois auparavant.]

« Compagnons, leur dit-il, achevez votre ouvrage,
Et de mon sang glacé souillez ces cheveux blancs,
Que le sort des combats respecta quarante ans ;
Frappez, ne craignez rien : Coligny vous pardonne ;
Ma vie est peu de chose, et je vous l'abandonne...
J'eusse aimé mieux la perdre en combattant pour vous... »
Ces tigres, à ces mots, tombent à ses genoux :
L'un, saisi d'épouvante, abandonne ses armes ;
L'autre embrasse ses pieds, qu'il trempe de ses larmes ;
Et de ces assassins ce grand homme entouré
Semblait un roi puissant par son peuple adoré..
Besme[1], qui dans la cour attendait sa victime,
Monte, accourt, indigné qu'on diffère son crime ;
Des assassins trop lents il veut hâter les coups ;
Aux pieds de ce héros il les voit trembler tous.
A cet objet[2] touchant lui seul est inflexible :
Lui seul, à la pitié toujours inaccessible,
Aurait cru faire un crime et trahir Médicis,
Si du moindre remords il se sentait surpris.
A travers les soldats il court d'un pas rapide :
Coligny l'attendait d'un visage intrépide.
Et bientôt dans le flanc ce monstre furieux
Lui plonge son épée, en détournant les yeux,
De peur que d'un coup d'œil cet auguste visage
Ne fît trembler son bras, et glaçât son courage.
Du plus grand des Français tel fut le triste sort.
On l'insulte, on l'outrage encore après sa mort :
Son corps percé de coups, privé de sépulture,
Des oiseaux dévorants fut l'indigne pâture...
Je ne vous peindrai point le tumulte et les cris,
Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris,
Le fils assassiné sur le corps de son père,
Le frère avec la sœur, la fille avec la mère,
Les époux expirant sous leurs toits embrasés,

[1. Besme, ainsi appelé parce qu'il était natif de Bohême, mais dont le véritable nom était Charles Daniowitz, était la créature des Guise, qui l'avaient élevé. Après avoir assassiné l'amiral de Coligny, il jeta son cadavre par la fenêtre. — 2. *Objet*, spectacle (sens étymologique : *objectum*, ce qui est placé devant les yeux).]

Les enfants au berceau sur la pierre écrasés :
Des fureurs des humains c'est ce qu'on doit attendre.
Mais ce que l'avenir aura peine à comprendre,
Ce que vous-même encore à peine vous croirez,
Ces monstres furieux, de carnage altérés,
Excités par la voix des prêtres sanguinaires,
Invoquaient le Seigneur en égorgeant leurs frères ;
Et, le bras tout souillé du sang des innocents,
Osaient offrir à Dieu cet exécrable encens.

(Voltaire, *La Henriade*, chant II.)

SAGESSE ANTIQUE

... Jouissons, écrivons, vivons, mon cher Horace.
J'ai déjà passé l'âge[1] où ton grand protecteur[2],
Ayant joué son rôle en excellent acteur
Et sentant que la mort assiégeait sa vieillesse,
Voulut qu'on l'applaudît lorsqu'il finit sa pièce[3].
J'ai vécu plus que toi[4] ; mes vers dureront moins.
Mais au bord du tombeau je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,
A mépriser la mort en savourant la vie,
A lire tes écrits pleins de grâce et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.
Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence[5],
A jouir sagement d'une honnête opulence[6],
A vivre avec soi-même, à servir ses amis,
A se moquer un peu de ses sots ennemis[7],

[1. Quand il écrivit cette *Épître à Horace* (1772) Voltaire avait soixante-dix-huit ans. — 2. Auguste, qui mourut à soixante-seize ans (14 après J.-C.). — 3. D'après Suétone (*Vie d'Auguste*, chap. xc) Auguste mourant demanda à ses amis : « Trouvez-vous que j'ai assez bien joué cette farce de la vie? » Et il aurait ajouté : « Maintenant applaudissez. » (Formule finale des comédies à Rome : *Nunc plaudite*). — 4. Horace mourut à l'âge de cinquante-sept ans (l'an 8 av. J.-C.). — 5. *Amice pauperiem pati*... (*Odes*, III, 2). — 6. *Honnête opulence :* traduction de l'expression d'Horace « *aurea mediocritas* ». — 7. Voltaire a mis largement ce précepte en pratique.]

A sortir d'une vie ou triste ou fortunée,
En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée[1]...
(Voltaire, *Epître à Horace*[2].)

[1. A rapprocher de La Fontaine (*La mort et le mourant*, VIII, 1) :

... Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet...

— 2. La Harpe a fait une réponse à cette épître: elle est intitulée *Horace à Voltaire*.]

CHAPITRE XXXI

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

I. — SES IDÉES RELIGIEUSES.

II. — SES IDÉES SOCIALES.

III. — SES IDÉES PÉDAGOGIQUES.

IV. — J.-J. ROUSSEAU PEINTRE DE LA NATURE.

V. — J.-J. ROUSSEAU CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Jean-Jacques Rousseau[1] occupe dans son siècle une place bien à part : philosophe, il représente la réaction sentimentale contre l'intellectualisme exagéré des encyclopédistes ; écrivain, il annonce déjà la littérature personnelle que développera le romantisme.

---

1. **Biographie.** — Jean-Jacques Rousseau est né à Genève en 1712 d'une famille protestante. Il perdit sa mère en naissant et fut élevé par un père romanesque. Sa jeunesse fut vagabonde; il entreprit toutes sortes de métiers. En 1728, au retour d'une promenade, trouvant les portes de la ville fermées, il s'éloigne de Genève et part en aventure. Le curé d'un village voisin l'adresse à Mme de Warrens, qui lui offre à Annecy une hospitalité toute maternelle et le convertit au catholicisme. Trois fois il quitte Mme de Warrens pour tenter divers métiers, trois fois il retourne chez elle. En 1738 celle-ci l'installe aux Charmettes, près de Chambéry, où il passe des jours idylliques dans la solitude et le travail (il lit beaucoup et complète son instruction jusque-là très négligée). En 1740 il quitte les Charmettes pour être précepteur à Lyon chez M. de Mably, puis y revient. En 1741 il part pour Paris.

Là il mène une vie difficile, qu'il complique encore en s'embarrassant pour le reste de ses jours d'une femme très vulgaire, Thérèse Levasseur. Sa méthode de notation musicale chiffrée lui procure quelques ressources; et déjà il se fait

I. — SES IDÉES RELIGIEUSES.

C'est dans la *Profession de foi du vicaire savoyard* (*Émile*, livre IV) que J.-J. Rousseau a exposé ses idées religieuses : sans recourir à une religion révélée, il prouve l'existence de Dieu par le spectacle de l'harmonie du monde et par le témoignage de notre conscience, et

---

des relations littéraires. C'est en allant voir son ami Diderot à la prison de Vincennes qu'il lut dans *Le Mercure de France* la question mise au concours par l'Académie de Dijon : « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs » ; et, à ce qu'il raconte dans une lettre à M. de Malesherbes du 12 janvier 1762, il aurait écrit en chemin la fameuse *Prosopopée de Fabricius*. Mais, d'après Marmontel, dont le témoignage est peut-être suspect, la thèse qu'il soutint lui aurait été suggérée par Diderot lui-même. Toujours est-il que le discours de Rousseau obtint le prix et du jour au lendemain le fit sortir de l'obscurité (1750). En 1754 nouveau concours à propos de la question de l'inégalité ; il y prend encore part, et son discours, sans être couronné, fait du bruit. En avril 1756, Mme d'Épinay l'installe à l'Ermitage, dans la forêt de Montmorency ; les débuts de son séjour sont très heureux ; mais son goût farouche de l'indépendance et sa passion pour la belle-sœur de Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, qui aimait le poète Saint-Lambert, amènent des malentendus avec Grimm, Diderot, Mme d'Épinay, et finalement provoquent une rupture retentissante (déc. 1757). Il accepte alors l'asile que lui offre M. Mathas à Montmorency, puis en 1759 le maréchal de Luxembourg dans une dépendance de son château. Cette période de quatre ans et demi qui précède son exil est la plus féconde : *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (mars 1758), *La Nouvelle Héloïse* (1761), le *Contrat social* (avril 1762), l'*Émile* (mai 1762).

La publication de l'*Émile* lui vaut des persécutions. Obligé par les catholiques de quitter la France (juin 1762), il se réfugie en Suisse, où les protestants ne le laissent pas tranquille. Après avoir erré quelque temps, il s'installe à Motiers, dans le Val-Travers, où il passe dix-huit mois assez heureux. Mais un jour les persécutions recommencent ; il est chassé par la population ameutée contre lui (septembre 1765). Il reste six semaines dans l'île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, près de Neufchâtel. Revenu à Paris, il accepte en Angleterre l'hospitalité du philosophe David Hume (1766). Déjà atteint de la folie de la persécution, il rentre bientôt en France (mai 1767), où il mène une vie errante. En 1770 il est de nouveau à Paris, installé au quatrième étage de la rue Plâtrière ; il y vit pendant huit ans, en proie à sa manie, n'ayant de moments agréables que ceux où il herborise dans la campagne environnante. En mai 1778 il accepte l'asile que lui offre le marquis de Girardin au château d'Ermenonville. Il meurt subitement, le 2 ou 3 juillet, d'une manière assez mystérieuse. On l'enterra dans l'Ile des Peupliers, au milieu du parc d'Ermenonville, qui devint dès lors un lieu de pèlerinage. Le 29 fructidor an II, la Convention décida que les restes de J.-J. Rousseau seraient transportés au Panthéon. Ses cendres y furent solennellement déposées le 20 vendémiaire (11 octobre 1794),

explique au moyen de la liberté humaine la présence du mal sur la terre.

Cette profession de foi déiste, vivement discutée par les contemporains, fut pour J.-J. Rousseau l'occasion de persécutions violentes. Par son attitude en face du problème religieux il fut pris en quelque sorte

---

à côté de celles de Voltaire qui s'y trouvaient depuis le 11 juillet 1791 (voir p. 294, note 2). La légende s'étant accréditée qu'en 1814 les cercueils de ces deux grands écrivains avaient été violés et leurs restes jetés à la voirie, le 18 décembre 1897 une commission officielle fit ouvrir les deux tombeaux et put s'assurer qu'ils étaient demeurés intacts. — Signalons le *Musée de J.-J. Rousseau*, à Montmorency, où il y a divers souvenirs de sa vie et de son œuvre.

Portrait. — J.-J. Rousseau s'est peint lui-même dans presque tous ses ouvrages, soit qu'il fasse ses confessions personnelles dans ses œuvres autobiographiques, soit qu'il prête ses sentiments et ses idées aux personnages qu'il met en scène dans certains de ses livres (tels Saint-Preux dans *La Nouvelle Héloïse*, le vicaire savoyard dans l'*Émile*). Des innombrables pages que l'on pourrait citer, nous nous bornons à donner les deux que voici, intéressantes pour connaître son caractère et ses habitudes d'esprit :

« ...Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi qu'avec ceux que je vois dans le monde; et la société dont mon imagination fait les frais dans ma retraite achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. O Monsieur ! combien vous vous trompez ! C'est à Paris que je l'étais, c'est à Paris qu'une bile noire rongeait mon cœur, et l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté.....

« Longtemps je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes... Quelle est donc cette cause ? Elle n'est autre chose que cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre, et devant lequel les honneurs, la fortune, et la réputation même ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse ; mais cette paresse est incroyable : tout l'effarouche ; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle ; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits ; car tout bienfait exige reconnaissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir. En un mot, l'espèce de bonheur qu'il me faut n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas..... »

(Lettre à M. de Malesherbes, de Montmorency, le 4 janvier 1762.)

« Deux choses presque inalliables s'unissent en moi, sans que j'en puisse concevoir la manière : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses, et des idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent jamais qu'après

entre deux feux : il ne parut pas assez religieux aux catholiques orthodoxes ni aux protestants, il parut trop religieux aux encyclopédistes. Et ainsi il fut attaqué par les uns et par les autres.

Déiste comme Voltaire, Rousseau ne l'est pas tout à fait de la même manière que lui :

---

coup. On dirait que mon cœur et mon esprit n'appartiennent pas au même individu...

« Cette lenteur de penser jointe à cette vivacité de sentir, je ne l'ai pas seulement dans la conversation, je l'ai même seul et quand je travaille. Mes idées s'arrangent dans ma tête avec la plus incroyable difficulté; elles y circulent sourdement, elles y fermentent jusqu'à m'émouvoir, m'échauffer, me donner des palpitations; et, au milieu de toute cette émotion, je ne vois rien nettement, je ne saurais écrire un seul mot, il faut que j'attende. Insensiblement ce grand mouvement s'apaise, ce chaos se débrouille, chaque chose vient se mettre à sa place, mais lentement, et après une longue et confuse agitation...

« De là vient l'extrême difficulté que je trouve à écrire. Mes manuscrits raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. Il n'y en a pas un qu'il ne m'ait fallu transcrire quatre ou cinq fois avant de le donner à la presse. Je n'ai jamais pu rien faire la plume à la main vis-à-vis d'une table et de mon papier; c'est à la promenade, au milieu des rochers et des bois, c'est la nuit dans mon lit et durant mes insomnies que j'écris dans mon cerveau : l'on peut juger avec quelle lenteur, surtout pour un homme absolument dépourvu de mémoire verbale, et qui de la vie n'a pu retenir six vers par cœur. Il y a telle de mes périodes que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier. De là vient que je réussis mieux aux ouvrages qui demandent du travail qu'à ceux qui veulent être faits avec une certaine légèreté, comme les lettres, genre dont je n'ai jamais pu prendre le ton, et dont l'occupation me met au supplice... »

(*Les Confessions*, 1re partie, livre III.)

Œuvres.

1° Œuvres de critique sociale. — *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs* (1750); *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1754); *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à M. d'Alembert, de l'Académie française, sur son article Genève, dans le septième volume de l'Encyclopédie, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette ville* (1758).

2° Œuvres de reconstruction sociale. — *Julie ou La Nouvelle Héloïse. Lettres de deux amants, habitants d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par J.-J. Rousseau* (1761); *Du Contrat social ou Principes du droit politique* (1762); *Émile ou De l'éducation* (1762).

3° Œuvres de polémique et de défense personnelle. — *Lettre de J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris* (1763); *Lettres écrites de la montagne*, 1764 (en réponse aux *Lettres écrites de la campagne*, du procureur général Tronchin); *Les Confessions* (écrites entre 1765 et 1770, publiées après sa mort, en deux fois, en 1781 les 6 premiers livres, et



1° Le déisme de Rousseau est plutôt sentimental, celui de Voltaire plutôt rationaliste : c'est par le cœur que Rousseau parvient à la croyance en Dieu, c'est par le raisonnement que Voltaire y aboutit. De là dans le déisme de Voltaire quelque chose de sec et d'abstrait, qui ne se retrouve pas dans celui de Rousseau.

---

le reste en 1788); *Les Dialogues* (*ou Rousseau juge de Jean-Jacques*), écrits en 1775-1776; *Les Rêveries du promeneur solitaire* (inachevé).

4° Œuvres diverses.

a) Musique. — *Lettre sur la musique française* (1753); *Lettre d'un symphoniste de l'Académie royale de musique à ses camarades de l'orchestre* (1753); *Dictionnaire de musique* (1753).

b) Botanique. — *Dictionnaire botanique*; *Lettres élémentaires sur la botanique* (à Mme Delessert).

c) Politique. — *Extrait et jugement du Projet de « paix perpétuelle », de l'abbé de Saint-Pierre*; *Extrait et jugement de la « Polysynodie » de l'abbé de Saint-Pierre*; *Lettres sur la législation de la Corse* (1764); *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projetée en avril 1772.*

d) Théâtre. — *Les Muses galantes*, opéra (1745); *Le Devin du village*, opéra (1752); *Pygmalion*, scène lyrique; *Narcisse*, comédie (écrite en 1733, jouée en 1752); *L'Engagement téméraire*, comédie.

e) Poésies. — *Le Verger des Charmettes* (pièce de vers écrite en 1736); *Épître à M. Parisot* (1742); *Épître à M. de l'Étang*, vicaire de Marcoussis ; *Le Lévite d'Éphraïm*, poème en prose (1762).

f) Correspondance. — 2500 lettres environ.

Editions et manuscrits. — *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau*, par Dupeyron (Genève, 1782-1790, 35 vol. in-8); par Musset-Pathay (1818; 2e éd., 1823-1826, 23 vol. in-12). — *Œuvres et correspondance inédites de J.-J. Rousseau*, par Streckeisen-Moultou (1861). — *Lettres inédites de J.-J. Rousseau*, par H. de Rothschild (1892). — *Le Contrat social*, éd. Dreyfus-Brisac (Alcan, 1896); éd. Beaulavon (Soc. nouv. de libr., 1903; 2e édit., 1914). — *La profession de foi du vicaire savoyard de J.-J. Rousseau*, éd. critique par P.-M. Masson (Hachette, 1914). — *La Nouvelle Héloïse*, par D. Mornet (Coll. des grands écriv. de la Fr., Hachette, 4 vol., 1925-26). — *Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, par Th. Dufour et P.-P. Plan (Libr. A. Colin, t I-IX, 1924-28). — *Les Confessions*, suivies des *Rêveries du promeneur solitaire*, par Ad. Van Bever (Crès, 1927).

Morceaux choisis de J.-J. Rousseau, par Fallex (Delagrave), Brunel (Hachette), Rocheblave (Colin), Schroeder (Librairie d'éducation nationale), Mornet (Didier).

Les manuscrits de J.-J. Rousseau se trouvent, les uns à la Bibliothèque de Genève, les autres à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, à Paris.

A consulter. — Ouvrages généraux. — Mme de Staël : *Lettre sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau* (1788). — Bernardin de Saint-Pierre : *La vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau* (paru en 1820). — Musset-Pathay : *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* (1821 et 1827). — Streckeisen-Moultou : *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis* (1865). — John Morley : *Rousseau* (Londres, 1873). — Saint-Marc Girardin : *J.-J. Rousseau, sa vie et ses œuvres* (Charpentier, 1875, 2 vol.). — Louis Ducros : *J.-J. Rousseau* (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1888). — H. Beaudouin : La

2° Le déisme de Rousseau a une tendance individualiste, celui de Voltaire une tendance sociale. Voltaire, avant tout préoccupé des conséquences utiles de la croyance religieuse, conçoit Dieu à la façon d'un grand policier, chargé de faire régner l'ordre dans la société humaine, comme il l'a établi dans le monde physique. Rousseau voit surtout dans l'adhésion aux vérités religieuses le moyen de compléter le développe-

---

vie et les œuvres de J.-J. Rousseau (1891, 2 vol.). — Arthur Chuquet: *J.-J. Rousseau* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1893). — Höffding: *J.-J. Rousseau et sa philosophie* (1896; traduit par J. de Coussange, Alcan, 1912). — G. Dumesnil: *Rousseau, sa personne, ses doctrines* (Annales de l'Université de Grenoble, 1901). — Nourrisson: *J.-J. Rousseau et le rousseauïsme* (Fontemoing, 1903). — L. Brédif: *Du caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau* (Hachette, 1906). — J. Lemaître: *J.-J. Rousseau* (1907). — J. Fabre: *J.-J. Rousseau* (Alcan, 1912). — E. Faguet: *La vie de Rousseau*; *Rousseau contre Molière*; *Les amies de Rousseau*; *Rousseau penseur*; *Rousseau artiste* (à l'occasion du bi-centenaire de sa naissance, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912, 5 vol.). — *Jean-Jacques Rousseau* (Leçons faites à l'École des hautes études sociales, Alcan, 1912). — B. Bouvier: *Jean-Jacques Rousseau* (Genève, 1912). — A. Bazaillas: *J.-J. Rousseau* (Plon, 1913, 2 vol.). — William Cuendet: *La philosophie religieuse de J.-J. Rousseau* (Genève, 1913). — Pierre-Maurice Masson: *La religion de J.-J Rousseau* (3 vol., Hachette, 1916). — E. Seillière: *J.-J. Rousseau* (Garnier, 1921). — C.-A. Fusil: *Rousseau juge de Jean-Jacques* (Plon, 1923). — L. Proal: *La psychologie de J.-J. Rousseau* (1923). — *Annales de la Société J.-J. Rousseau* (15 vol., 1905-24, Genève et Paris, Champion).

Ouvrages particuliers. — Eugène Ritter: *J.-J. Rousseau et le pays romand*, 1878; *Nouvelles recherches sur les Confessions*, 1880; *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau* (Hachette, 1896). — G. Maugras: *Querelles de philosophes: Voltaire et J.-J. Rousseau* (Calmann-Lévy, 1886). — J. Texte: *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme au XVIIIe siècle* (Hachette, 1895). — Léo Claretie: *J.-J. Rousseau et ses amies* (Chailley, 1896). — A. Pougin: *J.-J. Rousseau musicien* (Fischbacher, 1901). — G. Compayré: *J.-J. Rousseau et l'éducation de la nature* (Collection « Les grands éducateurs », Delaplane, 1901). — E. Faguet: *Politique comparée de Montesquieu, Voltaire et Rousseau* (1902). — E. Rod: *L'affaire J.-J. Rousseau. Rousseau et les Genevois avant le Contrat social*; *Le Contrat social et l'Emile...* (Perrin, 1906). — D. Mornet: *Le sentiment de la nature en France, de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre* (1907). — Frédérika Macdonald: *La légende de J.-J. Rousseau rectifiée*, trad. française par Roth (Hachette, 1909). — Edme Champion: *J.-J. Rousseau et la Révolution française* (Colin, 1910). — G. Vallette: *J.-J. Rousseau genevois* (1911). — Paul-Marie Masson: *Les idées de J.-J. Rousseau sur la musique* (1912). — Julien Tiersot: *J.-J. Rousseau* (Collection, « Les maîtres de la musique », Alcan, 1912). — Pierre-Paul Plan: *J.-J. Rousseau raconté par les gazettes de son temps, 1762-1790* (Société du Mercure de France, 1912). — L. Ducros: *J.-J. Rousseau: De Genève à l'Hermitage, 1712-1757* (Fontemoing, 1908); *J.-J. Rousseau: De Montmorency au Val de Travers, 1757-1765* (de Boccard, 1917); *J.-J. Rousseau: De l'île de Saint-Pierre à Ermenonville, 1765-1778* (de Boccard, 1918).

ment de notre personnalité et de rattacher notre être éphémère à un principe éternel.

3° Le déisme de Rousseau demeure respectueux de la religion orthodoxe dont il s'est séparé ; celui de Voltaire se montre hostile à l'église, contre laquelle il dresse pour ainsi dire une continuelle protestation. Différence qui tient sans doute à la diversité de leurs tempéraments, mais plus encore peut-être à celle de leurs origines : pour parvenir à l'affranchissement intellectuel, Voltaire a dû briser violemment les liens dont le catholicisme avait dans sa jeunesse enserré son esprit, tandis que Rousseau, issu du protestantisme, n'a eu qu'à élargir ses croyances premières.

DE L'EXISTENCE DE DIEU

[Quand Émile a atteint l'âge de quinze ans, Rousseau juge que le moment est venu de faire son éducation religieuse. Il expose ses idées en la matière par la bouche du vicaire savoyard, qui, à Turin, a recueilli un jeune expatrié (Rousseau lui-même), et par une belle matinée d'été le conduit sur une haute colline dominant le Pô, d'où il lui fait admirer le magnifique paysage et lui fait sentir dans le monde la présence divine. Ce vicaire savoyard n'est pas un personnage imaginaire; Rousseau en a tracé le portrait d'après le souvenir de deux prêtres qu'il avait connus dans sa jeunesse, l'abbé Gaime, précepteur à Turin des enfants de M. Mellarède, et l'abbé Gâtier, du séminaire d'Annecy. Voici un fragment de la *Profession de foi du vicaire savoyard.*]

A quels yeux non prévenus l'ordre sensible de l'univers n'annonce-t-il pas une suprême intelligence; et que de sophismes ne faut-il point entasser pour méconnaître l'harmonie des êtres et l'admirable concours de chaque pièce pour la conservation des autres? Qu'on me parle tant qu'on voudra de combinaisons et de chances; que vous sert de me réduire au silence, si vous ne pouvez m'amener à la persuasion? Et comment m'ôterez-vous le sentiment involontaire qui vous dément toujours malgré moi? Si les corps organisés se sont combinés fortuitement de mille manières avant de prendre des formes constantes, s'il s'est formé d'abord des estomacs sans bouches, des pieds sans têtes, des mains sans bras, des organes imparfaits de toute espèce qui sont péris faute de pouvoir se conserver, pourquoi nul de ces informes essais ne frappe-t-il plus nos regards? Pourquoi la nature s'est-elle enfin prescrit des lois auxquelles elle n'était pas d'abord assujettie?...

Que la matière soit éternelle ou créée, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point, toujours est-il certain que le tout

est un, et annonce une intelligence unique; car je ne vois rien qui ne soit ordonné dans le même système, et qui ne concoure à la même fin, savoir la conservation du tout dans l'ordre établi. Cet être qui veut et qui peut, cet être actif par lui-même, cet être enfin, quel qu'il soit, qui meut l'univers et ordonne toutes choses, je l'appelle Dieu. Je joins à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté, que j'ai rassemblées, et celle de bonté qui en est une suite nécessaire: mais je n'en connais pas mieux l'être auquel je l'ai donné; il se dérobe également à mes sens et à mon entendement; plus j'y pense, plus je me confonds: je sais très certainement qu'il existe et qu'il existe par lui-même: je sais que mon existence est subordonnée à la sienne, et que toutes les choses qui me sont connues sont absolument dans le même cas. J'aperçois Dieu partout dans ses œuvres; je le sens en moi, je le vois autour de moi; mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe, et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien...

(J.-J. Rousseau, *Émile*, IV, *Profession de foi du vicaire savoyard.*)

DE L'OPTIMISME

[La très longue lettre de J.-J. Rousseau à Voltaire, dont voici des extraits, est une réponse au *Poème sur le désastre de Lisbonne* (voir p. 78), que Rousseau avait reçu, non de Voltaire lui-même, mais du pasteur Roustan, de Genève. Elle ne fut publiée qu'en 1764. Voltaire n'avait pas cru devoir prolonger cette discussion philosophique. Il s'en excuse dans une lettre à Rousseau du 12 septembre 1756, dans laquelle il invoque sa mauvaise santé et la maladie d'une de ses nièces. Sa réponse à Rousseau au sujet du problème de la Providence, ce fut son roman de *Candide* (1759).]

A M. de Voltaire.

Le 18 août 1756.

... Tous mes griefs sont donc contre votre *Poème sur le désastre de Lisbonne*, parce que j'en attendais des effets plus dignes de l'humanité qui paraît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope[1] et à Leibniz[2] d'insulter à nos maux en soutenant que

[1. Pope (1688-1744), poète anglais qui a soutenu la doctrine de l'optimisme dans son *Essai sur l'homme* (1733). — 2. Leibniz (1646-1716), philosophe allemand qui a professé l'optimisme dans sa *Théodicée*.]

tout est bien, et vous chargez tellement le tableau de nos misères, que vous en aggravez le sentiment : au lieu des consolations que j'espérais, vous ne faites que m'affliger ; on dirait que vous craignez que je ne voie pas assez combien je suis malheureux, et vous croiriez, ce semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal...

« Homme, prends patience, me disent Pope et Leibniz ; les maux sont un effet nécessaire de la nature et de la constitution de cet univers. L'Etre éternel et bienfaisant qui le gouverne eût voulu t'en garantir : de toutes les économies[1] possibles, il a choisi celle qui réunissait le moins de mal et le plus de bien ; ou, pour dire la même chose encore plus crûment s'il le faut, s'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il ne pouvait mieux faire. »

Que me dit maintenant votre poème ? « Souffre à jamais, malheureux. S'il est un Dieu qui t'ait créé, sans doute il est tout-puissant, il pouvait prévenir tous tes maux : n'espère donc jamais qu'ils finissent ; car on ne saurait voir pourquoi tu existes, si ce n'est pour souffrir et mourir »...

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ; et quant aux maux physiques, si la matière sensible et impassible est une contradiction[2], comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie ; et alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort, qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul...

Pour revenir, monsieur, au système que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement sans distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié

[1. *Économies*, arrangements, dispositions de toutes les parties d'un ensemble. — 2. Si l'on ne peut concevoir une matière vivante à la fois capable de sentir et de ne pas sentir.]

l'existence, du mal général, que nie l'optimisme. Il n'est pas question de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il était bon que l'univers fût, et si nos maux étaient inévitables dans sa constitution. Ainsi, l'addition d'un article rendrait, ce semble, la proposition plus exacte, et au lieu de *tout est bien*, il vaudrait peut-être mieux dire *le tout est bien* ou *tout est bien pour le tout*. Alors il est très évident qu'aucun homme ne saurait donner de preuves directes, ni pour ni contre; car ces preuves dépendent d'une connaissance parfaite de la constitution du monde et du but de son auteur, et cette connaissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matière ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction[1] des perfections de Dieu qui préside à tout...

Si je ramène ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'existence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait ; s'il est parfait, il est sage, puissant et juste; s'il est sage et puissant, tout est bien; s'il est juste et puissant, mon âme est immortelle; si mon âme est immortelle, trente ans de ma vie ne sont rien pour moi, et sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la première proposition, jamais on n'ébranlera les suivantes; si on la nie, il ne faut point disputer sur ses conséquences...

(J.-J. Rousseau.)

II. — SES IDÉES SOCIALES.

Les idées sociales de J.-J. Rousseau forment un système cohérent, dont le point de départ est ce grand principe que l'homme, bon et heureux à l'état de nature, est rendu méchant et malheureux par la société.

Dans trois de ses œuvres, en quelque sorte négatives, Rousseau attaque donc l'institution sociale, qui, en consacrant la propriété, engendre l'inégalité (*Discours sur l'inégalité*), et les manifestations les plus brillantes de la civilisation, qui, étant liées au luxe, sont par là-même les plus dangereuses, les sciences, les arts et les lettres, dont le

[1. *Induction*, forme de raisonnement.]

genre principal est le théâtre (*Discours sur les sciences et les arts, Lettre à d'Alembert sur les spectacles*).

Est-ce à dire qu'en guise de conclusion pratique Rousseau prêche le retour à la vie sauvage, comme le lui ont plaisamment reproché de son temps Voltaire dans sa lettre du 30 août 1755 (voir p. 103) et Palissot dans sa comédie *Les Philosophes* en 1760 (voir p. 165)? Rousseau a formellement protesté contre cette interprétation logique mais superficielle de ses théories et reconnu lui-même l'impossibilité pour les sociétés humaines de rebrousser chemin (voir p. 128). Il ne prétend point arrêter la marche de la civilisation, mais dissuade les hommes de vouloir en accélérer le cours : il met en garde les petits peuples encore intacts contre les prétendus bienfaits de cette civilisation et conseille aux peuples déjà corrompus la pratique des vertus primitives oubliées.

C'est à cette tâche de protection et de restauration individuelle et sociale qu'il a consacré trois autres de ses œuvres, d'un caractère positif : l'*Émile,* qui, prenant l'enfant à sa naissance et le conduisant jusqu'à l'âge d'homme, l'élève en vue de son bonheur ; *La Nouvelle Héloïse,* qui se propose de régénérer la famille en lui présentant un idéal de vie simple et pure ; le *Contrat social,* qui, en proclamant le principe de la souveraineté du peuple, cherche à reconstituer la société sur une base plus naturelle et plus solide.

CONTRE LE LUXE

Le luxe va rarement sans les sciences et les arts, et jamais ils ne vont sans lui. Je sais que notre philosophie, toujours féconde en maximes singulières, prétend, contre l'expérience de tous les siècles, que le luxe fait la splendeur des États : mais après avoir oublié la nécessité des lois somptuaires [1], osera-t-elle nier encore que les bonnes mœurs ne soient essentielles à la durée des empires, et que le luxe ne soit diamétralement opposé aux bonnes mœurs? Que le luxe soit un signe certain des richesses; qu'il serve même si l'on veut à les multiplier : que faudra-t-il conclure de ce paradoxe si digne d'être né de nos jours? Et que deviendra la vertu, quand il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit?...

De quoi s'agit-il donc précisément dans cette question du luxe? De savoir lequel importe le plus aux empires, d'être brillants et momentanés ou vertueux et durables. Je dis brillants,

[1. *Lois somptuaires,* lois qui réglementent le luxe.]

mais de quel éclat? Le goût du faste ne s'associe guère dans les mêmes âmes avec celui de l'honnête. Non, il n'est pas possible que des esprits dégradés par une multitude de soins futiles s'élèvent jamais à rien de grand; et, quand [1] ils en auraient la force, le courage leur manquerait.

Tout artiste veut être applaudi. Les éloges de ses contemporains sont la partie la plus précieuse de ses récompenses. Que fera-t-il donc pour les obtenir, s'il a le malheur d'être né chez un peuple et dans des temps où les savants [2] devenus à la mode ont mis une jeunesse frivole en état de donner le ton; où les hommes ont sacrifié leur goût aux tyrans [3] de leur liberté; où l'un des sexes n'osant approuver que ce qui est proportionné à la pusillanimité de l'autre, on laisse tomber des chefs-d'œuvre de poésie dramatique, et des prodiges d'harmonie sont rebutés? Ce qu'il fera, Messieurs? Il rabaissera son génie au niveau de son siècle, et aimera mieux composer des ouvrages communs qu'on admire pendant sa vie, que des merveilles qu'on n'admirerait que longtemps après sa mort...

On ne peut réfléchir sur les mœurs, qu[4]'on ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps. C'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment [5] les yeux, et dont on se sent éloigner à regret. Quand les hommes innocents et vertueux aimaient à avoir les dieux pour témoins de leurs actions, ils habitaient ensemble sous les mêmes cabanes [6], mais, bientôt devenus méchants, ils se lassèrent de ces incommodes spectateurs, et les reléguèrent dans des temples magnifiques. Ils les en chassèrent enfin pour s'y établir eux-mêmes, ou du moins les temples des dieux ne se distinguèrent plus des maisons des citoyens. Ce fut alors le comble de la dépravation, et les vices ne furent jamais poussés plus loin que quand on les vit pour ainsi dire soutenus, à l'entrée des palais des grands, sur des colonnes de marbre, et gravés sur des chapiteaux corinthiens [7].

(J.-J. Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts.*)

[**1.** *Quand,* en supposant même. — **2.** *Les savants :* le mot avait alors un sens plus étendu qu'aujourd'hui. — **3.** Les femmes. — **4.** *Que,* sans que. — **5.** *Incessamment,* sans cesse. — **6.** Tels les vieux Romains qui avaient au foyer les dieux lares. — **7.** Chapiteaux décorés de feuilles d'acanthe.]



L'ORIGINE DE LA PROPRIÉTÉ

Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile[1]. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ! » Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choses de plus haut, et tâchons de rassembler sous un seul point de vue cette lente succession d'événements et de connaissances dans leur ordre le plus naturel...

Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instruments de musique ; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvait faire, et qu'à des arts[2] qui n'avaient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons et heureux autant qu'ils pouvaient l'être par leur nature et continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce[3] indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut

---

[1. A rapprocher de Pascal (*Pensées*) : « Mien, tien. « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants ; c'est là ma place au soleil. » Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. » — 2. *Arts*, métiers (sens du mot latin *artes*). — 3. *Commerce*, relations sociales.]

qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons...

(J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité.*)

LE PACTE SOCIAL

« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant », tel est le problème fondamental dont le *Contrat social* donne la solution.

Les clauses de ce contrat sont tellement déterminées par la nature de l'acte que la moindre modification les rendrait vaines et de nul effet; en sorte que, bien qu'elles n'aient peut-être jamais été formellement énoncées, elles sont partout les mêmes, partout tacitement admises et reconnues, jusqu'à ce que, le pacte social étant violé, chacun rentre alors dans ses premiers droits, et reprenne sa liberté naturelle, en perdant la liberté conventionnelle pour laquelle il y renonça.

Ces clauses, bien entendues, se réduisent toutes à une seule, savoir : l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté; car, premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous; et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres.

De plus, l'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être, et nul associé n'a plus rien à réclamer : car, s'il restait quelques droits aux particuliers, comme il n'y aurait aucun supérieur commun qui pût prononcer entre eux et le public[1], chacun, étant en quelque point son propre juge, prétendrait bientôt l'être en tous; l'état de nature subsisterait, et l'association deviendrait nécessairement tyrannique ou vaine.

[1. *Le public,* le corps social.]

Enfin chacun, se donnant à tous, ne se donne à personne ; et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a.

Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants : « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons encore chaque membre comme partie indivisible du tout. »

(J.-J. Rousseau, *Du Contrat social*, livre I, chap. VI.)

J.-J. ROUSSEAU EXPLIQUE SON SYSTÈME

[L'un des deux interlocuteurs des *Dialogues* (1775-1776), le Français, résume ici le système philosophique de Rousseau, en montre l'unité profonde et proteste contre les fausses interprétations qui en ont été données.]

Dans cette seconde lecture, mieux ordonnée et plus réfléchie que la première, suivant de mon mieux le fil de ses méditations, j'y vis partout le développement de son grand principe, que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable. L'*Émile*, en particulier, ce livre tant lu, si peu entendu[1] et si mal apprécié, n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme, destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors, et l'altèrent insensiblement. Dans ces premiers écrits, il s'attache davantage à détruire ce prestige d'illusion qui nous donne une admiration stupide pour les instruments de nos lumières, et à corriger cette estimation trompeuse, qui nous fait honorer des talents pernicieux et mépriser des vertus utiles. Partout il nous fait voir l'espèce humaine meilleure, plus sage et plus heureuse dans sa constitution primitive ; aveugle, misérable et méchante, à mesure qu'elle s'en éloigne. Son but est de redresser l'erreur de nos jugements pour retarder le progrès de nos vices, et de nous montrer que, là où nous cherchons la gloire et l'éclat, nous ne trouvons en effet[2] qu'erreurs et misères.

[1. *Entendu*, compris. — 2. *En effet*, en réalité.]

Mais la nature humaine ne rétrograde pas, et jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité quand une fois on s'en est éloigné; c'est encore un des principes sur lesquels il a le plus insisté. Ainsi son objet ne pouvait être de ramener les peuples nombreux ni les grands États à leur première simplicité, mais seulement d'arrêter, s'il était possible, le progrès de ceux dont la petitesse[1] et la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide vers la perfection de la société et vers la détérioration de l'espèce. Ces distinctions méritaient d'être faites et ne l'ont point été. On s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies, et replonger l'univers dans sa première barbarie; et il a toujours insisté, au contraire, sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et substituer le brigandage à la corruption. Il avait travaillé pour sa patrie et pour les petits États constitués comme elle. Si sa doctrine pouvait être aux autres de quelque utilité, c'était en changeant les objets de leur estime, et retardant peut-être ainsi leur décadence qu'ils accélèrent par leurs fausses appréciations. Mais, malgré ces distinctions si souvent et si fortement répétées, la mauvaise foi des gens de lettres, et la sottise de l'amour-propre, qui persuade à chacun que c'est toujours de lui qu'on s'occupe, lors même qu'on n'y pense pas, ont fait que les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avait pour objet que les petites républiques; et l'on s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversements et de troubles dans l'homme du monde qui porte un plus vrai respect aux lois et aux constitutions nationales, qui a le plus d'aversion pour les révolutions et pour les ligueurs de toute espèce, qui la lui rendent bien.

(J.-J. Rousseau, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, 3e dialogue.)

III. — SES IDÉES PÉDAGOGIQUES[2].

J.-J. Rousseau, — qui avait déjà commencé à exposer ses idées pédagogiques dans le *Projet d'éducation*, qu'il avait rédigé pour les fils de

[1. Il songe surtout à Genève.]

2. **A consulter**. — G. Compayré : *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France* (Hachette, tome II); *J.-J. Rousseau et l'éducation de la nature* (Dela-

M. de Mably, grand prévôt de Lyon, chez lequel il avait été précepteur (1740-1741), — les a surtout développées dans l'*Émile*, paru en 1762, l'année même où l'expulsion des Jésuites, dépossédés de leurs collèges, avait remis à l'ordre du jour le problème de l'éducation en France.

L'*Émile*, le chef-d'œuvre de Rousseau, est le plus important des nombreux traités de pédagogie[1] que le XVIII[e] siècle vit naître. Il est difficile d'analyser en détail les cinq livres de cet ouvrage, dont la composition laisse un peu à désirer. Mais, en laissant de côté toutes les idées secondaires, on peut ramener le système pédagogique de Rousseau à quelques principes généraux :

1° L'éducation doit être *naturelle*. Toute la pédagogie de Rousseau repose, en effet, sur son grand principe que « tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme ». Il importe dès lors avant tout de laisser faire la nature, de laisser croître en liberté la plante humaine. D'où nécessité d'isoler l'enfant et, pour le soustraire à toute influence sociale, de l'éloigner de sa famille et des autres enfants.

2° L'éducation doit être *négative*. Le rôle du précepteur est simplement d'écarter les obstacles qui risqueraient d'empêcher le libre développement de la nature et de favoriser les occasions où d'elle-même l'expérience se chargera de l'instruire.

3° L'éducation sera *successive*. Il faut, d'après Rousseau, distinguer diverses périodes dans la vie de l'enfant et les consacrer tour à tour aux différentes parties de l'éducation. Ainsi, jusqu'à douze ans on se contentera de faire l'éducation des sens ; entre douze et quinze ans, celle de l'intelligence ; à partir de quinze ans, celle de la sensibilité, à laquelle se rattache l'éducation religieuse différée jusque-là.

---

plane). — F. Buisson : *Dictionnaire de pédagogie* (Hachette, 1882-87, n[elle] édition, 1911). — F. Vial : *La doctrine d'éducation de J.-J. Rousseau* (Delagrave, 1920).

1. Citons, entre autres, les traités suivants :

L'abbé de Saint-Pierre : *Projet pour perfectionner l'éducation* (1728).

Rollin : *Traité des études* (1726-1728, 4 vol.).

M[me] de Lambert : *Avis d'une mère à son fils, Avis d'une mère à sa fille* (1728).

M[me] d'Épinay : *Lettres à mon fils* (1758) ; *Les Conversations d'Émilie* (1774).

Charles Desessarts : *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge* (1760).

M[me] Leprince de Beaumont : *Le Magasin des enfants* (1757, 4 vol.) ; *Le Magasin des adolescentes* (1760, 4 vol.) ; *Le Mentor moderne* (1772, 6 vol.) ; *Le Nouveau magasin français* (1780).

M[me] de Genlis : *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation* (3 vol., 1782).

Rappelons aussi le succès obtenu au XVIII[e] siècle par la traduction du traité de Locke : *L'éducation des enfants*. Ce livre, paru en 1693, avait été traduit en français par Coste en 1695 (5[e] édition, 1737).

4° L'éducation sera *attrayante*. L'enfant, devant s'épanouir en liberté, ne connaîtra jamais la contrainte. Tout comme à sa naissance il n'aura pas les membres emprisonnés dans un maillot, plus tard il sera dispensé de tout effort pénible et se développera dans la joie.

5° L'éducation se fera par *l'expérience directe des choses et non par la lecture des livres*. « Je hais les livres, dit Rousseau ; ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne sait pas. » Les *Fables* de La Fontaine elles-mêmes seront interdites à l'enfant ; *Robinson Crusoë* est le seul livre qui trouve grâce devant Rousseau, parce qu'il raconte justement l'histoire d'un homme « naturel ».

6° Comme l'expérience ordinaire de la vie serait insuffisante pour instruire l'enfant de tout ce qu'il doit savoir, *le précepteur imaginera des scènes destinées à compléter son éducation expérimentale*. Par exemple, pour dissuader Émile de sortir seul dans la rue, on s'entendra avec les voisins qui sur son passage l'assailliront de plaisanteries ; pour lui apprendre à s'orienter lui-même d'après le soleil, on le perdra dans la forêt de Montmorency ; pour lui donner l'idée de la propriété, on lui fera cultiver un bout de jardin, qu'un beau jour on saccagera en son absence.

De tous ces principes, que J.-J. Rousseau eut le tort de pousser trop loin par réaction contre l'éducation donnée de son temps dans les familles et dans « ces risibles établissements appelés collèges », il n'en est pas un qui ne contienne une part de vérité. De là le double aspect des théories pédagogiques de Rousseau, dangereuses ou utiles, selon qu'on les prend à la lettre ou qu'on s'en tient à l'esprit :

1° S'il est mauvais de séparer l'enfant de sa famille (ce qui le prive de l'influence maternelle) et de l'éloigner des autres enfants (ce qui ne le prépare guère à la vie sociale), n'est-il pas bon de mettre le plus longtemps possible la sérénité de son âme à l'abri de l'agitation troublante du monde et des contacts grossiers de la vie ?

2° S'il est funeste de laisser en friche l'âme enfantine (car, tout comme une terre non cultivée se couvre de mauvaises herbes, l'enfant à qui on ne donne pas de bonnes habitudes en prend de mauvaises, l'enfant à qui on n'enseigne pas la vérité imagine l'erreur), n'est-il pas légitime de respecter la nature de l'enfant, de ne pas étouffer le développement de sa personnalité par l'application d'une règle uniforme ?

3° S'il est artificiel d'établir une ligne de démarcation aussi nette entre les diverses facultés de l'âme humaine qui en réalité se développent simultanément, n'est-il pas juste de tenir compte de l'évolution naturelle de l'âme enfantine et d'adapter toujours l'enseignement au développement progressif de l'intelligence ?

4° S'il est imprudent de supprimer l'effort et la contrainte (car dans la vie il faut souvent accomplir des besognes ennuyeuses et pénibles), n'est-

il pas sage de chercher à ne pas dégoûter l'enfant du travail par des méthodes fastidieuses ou par une discipline trop rude ?

5° S'il est déraisonnable de vouloir interdire à l'enfant l'instruction par les livres, qui sont le résumé de l'expérience des siècles et le dépôt de la pensée des hommes supérieurs de tous les temps et de tous les pays, n'est-il pas vrai que rien ne vaut les leçons de l'expérience personnelle ?

6° Si c'est un peu rabaisser la tâche de l'éducateur que de le transformer en une sorte de « machiniste », selon le mot de G. Compayré, ne faut-il pas reconnaître l'incontestable utilité de l'expérimentation ? Car, ainsi que le pensait déjà Socrate, on possède beaucoup mieux ce que l'on a trouvé soi-même.

Ce mélange d'utopie et de vérité qu'on rencontre dans l'*Émile* a été fort bien mis en lumière par Mme de Créqui écrivant un jour à Rousseau : « J'ai lu votre roman de l'éducation : je l'appelle ainsi parce qu'il me paraît impossible de réaliser votre méthode ; mais il y a beaucoup à apprendre, à méditer et à profiter ». Rousseau lui-même semble avoir eu conscience de ce qu'il y avait d'irréalisable dans sa doctrine. A Strasbourg, où il était allé après avoir été expulsé de Berne, il répondit à son hôte, M. Hangardt, qui déclarait élever son fils selon les principes de l'*Émile* : « Ma foi, tant pis pour vous, Monsieur, et tant pis surtout pour votre fils ». Et d'ailleurs dans l'*Emile* il a reconnu avoir tracé un idéal dont il importe surtout de se rapprocher : « Je ne dis pas qu'on puisse arriver ; mais je dis que celui qui approchera davantage aura le mieux réussi. »

ÉMILE A QUINZE ANS

Émile a peu de connaissances, mais celles qu'il a sont véritablement siennes, il ne sait rien à demi. Dans le petit nombre des choses qu'il sait et qu'il sait bien, la plus importante est qu'il y en a beaucoup qu'il ignore et qu'il peut savoir un jour, beaucoup plus que d'autres hommes savent et qu'il ne saura de sa vie, et une infinité d'autres qu'aucun homme ne saura jamais. Il a un esprit universel, non par les lumières, mais par la faculté d'en acquérir ; un esprit ouvert, intelligent, prêt à tout, et, comme dit Montaigne, sinon instruit, du moins instruisable. Il me suffit qu'il sache trouver l'*à quoi bon* sur tout ce qu'il fait, et le *pourquoi* sur tout ce qu'il croit. Encore une fois, mon objet n'est point de lui donner la science, mais de lui apprendre à

l'acquérir au besoin, de la lui faire estimer exactement ce qu'elle vaut, et de lui faire aimer la vérité par dessus tout. Avec cette méthode on avance peu, mais on ne fait jamais un pas inutile, et l'on n'est point forcé de rétrograder.

Émile n'a que des connaissances naturelles et purement physiques. Il ne sait pas même le nom de l'histoire, ni ce que c'est que métaphysique et morale. Il connaît les rapports essentiels de l'homme aux choses, mais nul des rapports moraux de l'homme à l'homme. Il sait peu généraliser d'idées, peu faire d'abstractions. Il voit des qualités communes à certains corps, sans raisonner sur ces qualités en elles-mêmes[1]... Il ne cherche point à connaître les choses par leur nature, mais seulement par les relations qui l'intéressent. Il n'estime ce qui lui est étranger que par rapport à lui; mais cette estimation est exacte et sûre. La fantaisie, la convention, n'y entrent pour rien. Il fait plus de cas de ce qui lui est plus utile; et, ne se départant jamais de cette manière d'apprécier, il ne donne rien à l'opinion.

Émile est laborieux, tempérant, patient, ferme, plein de courage. Son imagination, nullement allumée, ne lui grossit jamais les dangers; il est sensible à peu de maux, et il sait souffrir avec constance, parce qu'il n'a point appris à disputer contre la destinée. A l'égard de la mort, il ne sait pas encore bien ce que c'est; mais, accoutumé à subir sans résistance la loi de la nécessité, quand il faudra mourir il mourra sans gémir et sans se débattre; c'est tout ce que la nature permet dans ce moment abhorré de tous. Vivre libre et peu tenir aux choses humaines est le meilleur moyen d'apprendre à mourir.

En un mot, Émile a de la vertu tout ce qui se rapporte à lui-même. Pour avoir aussi les vertus sociales, il lui manque uniquement de connaître les relations qui les exigent; il lui manque uniquement des lumières que son esprit est tout prêt à recevoir.

Il se considère sans égard aux autres, et trouve bon que les autres ne pensent point à lui. Il n'exige rien de personne, et ne croit rien devoir à personne. Il est seul dans la société humaine, il ne compte que sur lui seul. Il a droit aussi plus qu'un autre

---

[1. Par exemple, il observe que les corps sont chauds ou lourds, sans se demander ce qu'est en elle-même la chaleur ou bien la pesanteur.]

de compter sur lui-même, car il est tout ce qu'on peut être à son âge. Il n'a point d'erreurs, ou n'a que celles qui nous sont inévitables; il n'a point de vices, ou n'a que ceux dont nul homme ne peut se garantir. Il a le corps sain, les membres agiles, l'esprit juste et sans préjugés, le cœur libre et sans passions. L'amour-propre, la première et la plus naturelle de toutes, y est encore à peine exalté. Sans troubler le repos de personne, il a vécu content, heureux et libre, autant que la nature l'a permis. Trouvez-vous qu'un enfant ainsi parvenu à sa quinzième année ait perdu les précédentes?

(J.-J. Rousseau, *Émile*, livre III.)

PORTRAIT DE SOPHIE

[J.-J. Rousseau, voulant conduire Émile jusqu'au mariage, trace en la personne de Sophie le portrait de la jeune fille qu'il lui destine comme fiancée. Et c'est ainsi que le livre V de l'*Émile* contient un traité sommaire d'éducation féminine, pour laquelle Rousseau se montre aussi timoré et traditionaliste qu'il se montre hardi et novateur pour l'éducation masculine.]

Sophie est bien née, elle est d'un bon naturel; elle a le cœur très sensible, et cette extrême sensibilité lui donne quelquefois une activité d'imagination difficile à modérer. Elle a l'esprit moins juste que pénétrant, l'humeur facile et pourtant inégale, la figure commune[1] mais agréable, une physionomie qui promet une âme et qui ne ment pas; on peut l'aborder avec indifférence, mais non pas la quitter sans émotion. D'autres ont de bonnes qualités qui lui manquent; d'autres ont à plus grande mesure celles qu'elle a; mais nulle n'a des qualités mieux assorties pour faire un heureux caractère. Elle sait tirer parti de ses défauts mêmes; et si elle était plus parfaite, elle plairait beaucoup moins.

Sophie n'est pas belle; mais auprès d'elle les hommes oublient les belles femmes, et les belles femmes sont mécontentes d'elles-mêmes. A peine est-elle jolie au premier aspect; mais plus on la voit et plus elle s'embellit; elle gagne où tant d'autres perdent; et ce qu'elle gagne, elle ne le perd plus. On peut avoir de plus

[1. *Commune*, ordinaire (ni belle ni laide).]

beaux yeux, une plus belle bouche, une figure plus imposante; mais on ne saurait avoir une taille mieux prise, un plus beau teint, une main plus blanche, un pied plus mignon, un regard plus doux, une physionomie plus touchante. Sans éblouir, elle intéresse; elle charme, et l'on ne saurait dire pourquoi.

Sophie aime la parure et s'y connaît; sa mère n'a point d'autre femme de chambre qu'elle: elle a beaucoup de goût pour se mettre avec avantage; mais elle hait les riches habillements; on voit toujours dans le sien la simplicité jointe à l'élégance; elle n'aime point ce qui brille, mais ce qui sied. Elle ignore quelles sont les couleurs à la mode, mais elle sait à merveille celles qui lui sont favorables. Il n'y a pas une jeune personne qui paraisse mise avec moins de recherche et dont l'ajustement soit plus recherché; pas une pièce du sien n'est prise au hasard, et l'art ne paraît dans aucune.

Sophie a des talents naturels; elle les sent et ne les a pas négligés; mais n'ayant pas été à portée de mettre beaucoup d'art à leur culture, elle s'est contentée d'exercer sa jolie voix à chanter juste et avec goût, ses petits pieds à marcher légèrement, facilement, avec grâce, à faire la révérence en toutes sortes de situations, sans gêne et sans maladresse. Du reste, elle n'a eu de maître à chanter que son père, de maîtresse à danser que sa mère; et un organiste du voisinage lui a donné sur le clavecin quelques leçons d'accompagnement qu'elle a depuis cultivé seule[1].

(J.-J. Rousseau, *Émile,* livre V.)

IV. — J.-J. ROUSSEAU PEINTRE DE LA NATURE.

A part de rares exceptions, comme Mme de Sévigné (voir vol. I, p. 457) et La Fontaine (voir vol. I, p. 701), les écrivains du XVIIe siècle ne s'étaient pas intéressés à la nature. Mais J.-J. Rousseau, originaire d'un pays pittoresque, où il avait mené une jeunesse vagabonde, a cherché en elle un refuge contre les amertumes de la vie et un apaisement à sa haine de la société. Tantôt il a dépeint en artiste ses aspects pittoresques et changeants, tantôt il a décrit en poète les rapports mystérieux et profonds

[1. En traçant le portrait de Sophie, Rousseau semble avoir songé à Mme d'Houdetot, qui, sans être belle, était très attirante par son cœur sensible et son esprit enjoué. (Voir H. Buffenoir : *La comtesse d'Houdetot,* Calmann-Lévy, 1901).]

qu'elle entretient avec l'âme humaine. Et sans cesse il mêle à sa contemplation du monde extérieur sa conception déiste de l'univers.

Il est à remarquer que J.-J. Rousseau a surtout représenté la nature moyenne, bois, collines et lacs, et qu'il a laissé à d'autres [1] le soin de faire le tableau plus impressionnant de la nature sauvage, des hautes montagnes et de l'océan. Mais les écrivains postérieurs auront beau compléter et préciser les descriptions pittoresques de la nature (en introduisant surtout dans leurs œuvres l'*exotisme* et le *régionalisme*), et approfondir davantage l'analyse des sentiments qui naissent du contact de l'homme avec les choses, J.-J. Rousseau n'en demeure pas moins l'initiateur, celui qui, selon le mot de Sainte-Beuve, « a mis du vert » dans notre littérature.

PROMENADE SUR LE LAC DE GENÈVE

[Saint-Preux raconte dans une lettre [2] à Milord Édouard la promenade qu'il fit sur le lac de Genève avec Julie, devenue Mme de Volmar. J.-J. Rousseau y développe avec lyrisme le thème du souvenir, que reprendra Lamartine dans *Le Lac* et dans *Raphaël*.]

... A mon retour [3], le bateau n'étant pas encore prêt [4] ni l'eau tranquille, nous soupâmes tristement, les yeux baissés, l'air rêveur, mangeant peu et parlant encore moins. Après le souper, nous fûmes nous asseoir sur la grève en attendant le moment du

---

1. Sans parler des œuvres très connues de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, de Lamartine, etc..., citons, parmi les ouvrages qui le sont moins, celui d'Horace Saussure, physicien et géologue suisse (1740-1799) : *Voyages dans les Alpes* (1788), et ceux de Ramond de Carbonnières, géologue français né à Strasbourg (1753-1827) : *Observations faites dans les Pyrénées* (1789), *Voyages au mont Perdu* (1801).

A consulter. — Albert Dauzat : *Le sentiment de la nature et son expression artistique* (Alcan, 1914).

[2. *La Nouvelle Héloïse* est un roman par lettres : genre qu'avait inauguré Mme de Graffigny par ses *Lettres péruviennes* (1747) et dont la vogue fut très grande au XVIIIe siècle (citons, notamment, *Le Paysan perverti* de Restif de la Bretonne (1776) et *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos (1782). — 3. Au cours de leur promenade sur le lac, une tempête a obligé Saint-Preux et Mme de Volmar à atterrir aux rochers de Meillerie, sur la côte savoisienne, là même où dix ans auparavant Saint-Preux, sur l'ordre de Julie, était venu chercher un abri dans l'ardeur de son premier amour. La vue de ces lieux réveille les souvenirs de ce passé ; très émus tous deux, ils se sont séparés un instant, à la demande de Julie. Puis, à l'heure du souper, Saint-Preux vient retrouver Mme de Volmar. — 4. Pour rentrer à Clarens (village du canton de Vaud, sur le lac de Genève, près de Vevey), où Julie habite depuis son mariage.]

départ. Insensiblement la lune se leva, l'eau devint plus calme, et Julie me proposa de partir. Je lui donnai la main pour entrer dans le bateau, et, en m'asseyant à côté d'elle, je ne songeai plus à quitter sa main. Nous gardions un profond silence. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver. Le chant assez gai des bécassines[1], me retraçant les plaisirs d'un autre âge, au lieu de m'égayer m'attristait. Peu à peu je sentis augmenter la mélancolie dont j'étais accablé. Un ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le frémissement argenté dont l'eau brillait autour de nous, le concours des plus agréables sensations, la présence même de cet objet[2] chéri, rien ne put détourner de mon cœur mille réflexions douloureuses.

Je commençai par me rappeler une promenade semblable faite autrefois avec elle durant le charme de nos premières amours. Tous les sentiments délicieux qui remplissaient alors mon âme s'y retracèrent pour l'affliger; tous les événements de notre jeunesse, nos études, nos entretiens, nos lettres, nos rendez-vous, nos plaisirs,

E tanda fede, e si dolce memorie,
E si lungo costume[3]

ces foules de petits objets qui m'offraient l'image de mon bonheur passé; tout revenait, pour augmenter ma misère présente, prendre place en mon souvenir. « C'en est fait, disais-je en moi-même, ces temps, ces temps heureux ne sont plus; ils ont disparu pour jamais. Hélas! ils ne reviendront plus; et nous vivons, et nous sommes ensemble; et nos cœurs sont toujours unis! » Il me semblait que j'aurais porté[4] plus patiemment sa mort ou son absence, et que j'avais moins souffert tout le temps que j'avais passé loin d'elle... Bientôt je commençai de rouler dans mon esprit des projets funestes, et, dans un transport dont je frémis en y pensant, je fus violemment tenté de la précipiter avec moi dans les flots, et d'y finir dans ses bras ma vie et mes longs tourments. Cette horrible tentation devint à la fin si forte

[1. La bécassine du lac de Genève n'est point l'oiseau qu'on appelle en France du même nom [Note de Rousseau]. — 2. *Cet objet* désigne Julie. — 3. Vers du poète italien Métastase, que Rousseau a lui-même traduit : « Et cette foi si pure, et ces doux souvenirs, et cette longue familiarité. » — 4. *Porté*, supporté.]

que je fus obligé de quitter brusquement sa main pour passer à la pointe du bateau.

Là mes vives agitations commencèrent à prendre un autre cours ; un sentiment plus doux s'insinua peu à peu dans mon âme, l'attendrissement surmonta le désespoir, je me mis à verser des torrents de larmes ; et cet état comparé à celui dont je sortais n'était pas sans quelque plaisir ; je pleurai fortement, longtemps, et fus soulagé. Quand je me trouvai bien remis, je revins auprès de Julie ; je repris sa main. Elle tenait son mouchoir ; je le sentis fort mouillé. « Ah ! lui dis-je tout bas, je vois que nos cœurs n'ont jamais cessé de s'entendre ! — Il est vrai, dit-elle d'une voix altérée ; mais que ce soit la dernière fois qu'ils auront parlé sur ce ton ». Nous recommençâmes alors à causer tranquillement, et au bout d'une heure de navigation nous arrivâmes sans autre accident. Quand nous fûmes rentrés, j'aperçus à la lumière qu'elle avait les yeux rouges et fort gonflés : elle ne dut pas trouver les miens en meilleur état. Après les fatigues de cette journée, elle avait grand besoin de repos ; elle se retira et je fus me coucher.

(J.-J. Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, IVe partie, lettre XVII, *Saint-Preux à Milord Édouard.*)

DANS L'ILE DE SAINT-PIERRE

[C'est dans cette petite île du lac de Bienne que J.-J. Rousseau s'était réfugié après la lapidation de Motiers. Il y passa six semaines, en septembre-octobre 1765.]

Quand le lac agité ne me permettait pas la navigation, je passais mon après-midi à parcourir l'île, en herborisant à droite et à gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac et de ses rivages, couronnés d'un côté par des montagnes prochaines, et de l'autre élargis en riches et fertiles plaines, dans lesquelles la vue s'étendait jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées qui la bornaient.

Quand le soir approchait, je descendais des cimes de l'île, et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché ; là, le bruit des vagues et l'agitation de

l'eau, fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre[1] la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offrait l'image; mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissait pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convénu je ne pouvais m'arracher de là sans effort.

Après le souper, quand la soirée était belle, nous allions encore tous ensemble[2] faire quelque tour de promenade sur la terrasse, pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposait dans le pavillon, on riait, on causait, on chantait quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage[3] moderne, et enfin l'on s'allait coucher content de sa journée, et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain.

Telle est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île, durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'assez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si durables, qu'au bout de quinze ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie sans m'y sentir à chaque fois transporté encore par les élans du désir.

(J.-J. Rousseau, *Rêveries du promeneur solitaire, 5e promenade.*)

[1. *Sans prendre :* cet infinitif ne se rapporte pas au sujet de la proposition. Cette construction, aujourd'hui peu correcte, était alors assez courante. — 2. Les seuls habitants de l'île étaient un receveur avec sa famille et ses domestiques. Ce receveur, chez qui Rousseau habitait, gérait les intérêts de l'hôpital de Berne, auquel l'île appartenait. — 3. *Le tortillage :* par ce mot un peu vulgaire J.-J. Rousseau désigne la musique des Rameau et des Gluck, dont il n'aimait pas les complications harmoniques, ayant plutôt le goût des mélodies très simples.]

V. — J.-J. ROUSSEAU CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Rousseau n'a fait de la critique littéraire que par occasion, et simplement à l'appui de ses thèses. C'est ainsi que dans sa *Lettre à d'Alembert* (1758), qui se rattache à la polémique[1] du XVIIIe siècle au sujet du théâtre, il est conduit à juger les comédies de Molière et notamment *Le Misanthrope*, ou que dans l'*Emile*, à propos des livres qu'il interdit aux enfants, il en vient à apprécier les *Fables* de La Fontaine.

Toujours subordonnés à sa démonstration, ses jugements littéraires — où d'ailleurs prédominent les considérations morales — ne sont pas exempts d'erreurs, de subtilités et de sophismes. Mais on y rencontre, chemin faisant, de fines et pénétrantes remarques psychologiques.

LE MISANTHROPE DE MOLIÈRE

Je trouve que cette comédie[2] nous découvre mieux qu'aucune autre la véritable vue[3] dans laquelle Molière a composé son

---

1. Les controverses sur le théâtre, si nombreuses au XVIIe siècle (voir vol. I, p. 623), ont, en effet, continué au XVIIIe. Citons, entre autres écrits :

L'abbé de Saint-Pierre : *Projet pour rendre les spectacles plus utiles à l'État* (1728-1730).

Le P. Porée : *Discours sur les spectacles* (prononcé au collège Louis-le-Grand en 1733).

Louis Riccoboni : *Traité de la réformation du théâtre* (1743).

Fagan : *Nouvelles observations au sujet des condamnations prononcées contre les comédiens* (1751).

Desprez de Boissy : *Lettres sur les spectacles* (1756).

Gresset : *Lettre sur la comédie*, du 14 mai 1759 (voir p. 264, note 3).

Marmontel : *Réponse à la lettre adressée par M. J.-J. Rousseau à M. d'Alembert sur son article « Genève » dans le VIIe volume de l'Encyclopédie et principalement sur ses sentiments touchant les spectacles* (Genève, 1759).

Restif de la Bretonne : *Mimographe ou Idées d'une honnête femme pour la réformation du théâtre national* (1770).

[2. Si Rousseau choisit *Le Misanthrope* pour la démonstration de sa thèse générale, ce n'est pas seulement parce que cette pièce passe pour être le chef-d'œuvre de Molière et qu'il espère ainsi rendre son argumentation plus probante, c'est aussi parce qu'il s'y est particulièrement intéressé pour des raisons personnelles, se reconnaissant lui-même dans le personnage d'Alceste, et reconnaissant dans celui de Philinte son ancien ami Grimm. — 3. *Vue*, dessein.]

théâtre, et nous[1] peut mieux faire juger de ses vrais effets. Ayant à plaire au public, il a consulté le goût le plus général de ceux qui le composent: sur ce goût il s'est formé un modèle, et sur ce modèle un tableau des défauts contraires, dans lequel il a pris ses caractères comiques, et dont il a distribué les divers traits dans ses pièces. Il n'a donc point prétendu former un honnête homme, mais un homme du monde, par conséquent il n'a point voulu corriger les vices, mais les ridicules; et, comme j'ai déjà dit, il a trouvé dans le vice même un instrument très propre à y réussir. Ainsi, voulant exposer à la risée publique tous les défauts opposés aux qualités de l'homme aimable, de l'homme de société, après avoir joué tant d'autres ridicules, il lui restait à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu: c'est ce qu'il a fait dans *Le Misanthrope*.

Vous ne sauriez me nier deux choses : l'une, qu'Alceste, dans cette pièce, est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage[2] ridicule. C'en est assez, ce me semble, pour rendre Molière inexcusable[3]...

Qu'est-ce donc que le misanthrope de Molière? Un homme de bien qui déteste les mœurs de son siècle et la méchanceté de ses contemporains; qui, précisément parce qu'il aime ses semblables, hait en eux les maux qu'ils se font réciproquement et les vices dont ces maux sont l'ouvrage. S'il était moins touché[4] des erreurs de l'humanité, moins indigné des iniquités qu'il voit, serait-il plus humain lui-même? Autant vaudrait soutenir qu'un tendre père aime mieux les enfants d'autrui que les siens, parce qu'il s'irrite des fautes de ceux-ci, et ne dit jamais rien aux autres...

[1. A remarquer la place du pronom personnel complément : au lieu d'être intercalé, comme aujourd'hui, entre le verbe principal et l'infinitif, il se mettait plus volontiers devant le verbe dans la langue du XVIIe et du XVIIIe siècle. — 2. *Personnage*, rôle. — 3. Le raisonnement de Rousseau n'est pas d'une logique inattaquable. Il formule deux propositions vraies (1° Alceste est vertueux, 2° Alceste est ridicule), mais du simple rapprochement de ces deux propositions il tire cette conclusion très contestable : Alceste est ridicule parce qu'il est vertueux (alors qu'il est ridicule non par sa vertu mais par ses défauts, par les exagérations de son langage, par les contradictions perpétuelles où il se place lui-même, par le plaisir qu'il semble trouver à se plaindre sans cesse...). — 4. *Touché des...*, sensible aux.]

Ce n'est donc pas des hommes qu'il est ennemi, mais de la méchanceté des uns et du support[1] que cette méchanceté trouve dans les autres. S'il n'y avait ni fripons ni flatteurs, il aimerait tout le genre humain. Il n'y a pas un homme de bien qui ne soit misanthrope en ce sens; ou plutôt les vrais misanthropes sont ceux qui ne pensent pas ainsi; car, au fond, je ne connais point de plus grand ennemi des hommes que l'ami de tout le monde, qui, toujours charmé de tout, encourage incessamment[2] les méchants, et flatte par sa coupable complaisance les vices d'où naissent tous les désordres de la société...

Cependant ce caractère si vertueux est présenté comme ridicule. Il l'est, en effet, à certains égards; et ce qui démontre que l'intention du poète est bien de le rendre tel, c'est celui de l'ami Philinte, qu'il met en opposition avec le sien. Ce Philinte est le sage de la pièce; un de ces honnêtes gens du grand monde dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons; de ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux; qui sont toujours contents de tout le monde, parce qu'ils ne se soucient de personne; qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim; qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres; qui, de leur maison bien fermée, verraient voler, piller, égorger, massacrer tout le genre humain sans se plaindre, attendu que Dieu les a doués d'une douceur très méritoire à[3] supporter les malheurs d'autrui[4]...

(J.-J. Rousseau, *Lettre à d'Alembert.*)

LA MORALE DES FABLES DE LA FONTAINE

Émile n'apprendra jamais rien par cœur, pas même des fables, pas même celles de La Fontaine, toutes naïves[5], toutes char-

---

[1. *Support*, appui, soutien. — 2. *Incessamment*, sans cesse. — 3. *A* = pour. — 4. Cette conception d'un Philinte foncièrement égoïste a été reprise par Fabre d'Églantine (voir p. 242) dans sa pièce : *Le Philinte de Molière ou La suite du Misanthrope* (1790).]

[5. *Naïves*, simples, naturelles.]

mantes qu'elles sont; car les mots des fables ne sont pas plus les fables que les mots de l'histoire ne sont de l'histoire[1]. Comment peut-on s'aveugler assez pour appeler les fables la morale des enfants, sans songer que l'apologue, en les amusant, les abuse; que, séduits par le mensonge, ils laissent échapper la vérité, et que ce qu'on fait pour leur rendre l'instruction agréable les empêche d'en profiter? Les fables peuvent instruire les hommes, mais il faut dire la vérité nue aux enfants; sitôt qu'on la couvre d'un voile, ils ne se donnent plus la peine de le lever.

On fait apprendre les fables de La Fontaine à tous les enfants, et il n'y en a pas un seul qui les entende[2]. Quand ils les entendraient, ce serait encore pis; car la morale en est tellement mêlée[3] et si disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu...

Suivez les enfants apprenant leurs fables, et vous verrez que, quand ils sont en état d'en faire l'application, ils en font presque toujours une contraire à l'intention de l'auteur, et qu'au lieu de s'observer sur le défaut dont on veut les guérir ou préserver, ils penchent[4] à aimer le vice avec lequel on tire parti des défauts des autres. Dans la fable précédente[5] les enfants se moquent du corbeau, mais ils s'affectionnent[6] tous au renard; dans la fable qui suit[7] vous croyez leur donner la cigale pour exemple[8]; et c'est la fourmi qu'ils choisiront...

Dans toutes les fables où le lion est un des personnages, comme c'est d'ordinaire le plus brillant, l'enfant ne manque point de se faire lion; et quand il préside à quelque partage, bien instruit par son modèle, il a grand soin de s'emparer de tout. Mais, quand le moucheron terrasse le lion, c'est une autre affaire; alors l'enfant n'est plus lion, il est moucheron. Il apprend à tuer un jour à coups d'aiguillon ceux qu'il n'oserait attaquer de pied ferme.

[1. Ce qui veut dire sans doute que les fables, comme les événements historiques, ont une signification cachée qui dépasse la portée de l'intelligence enfantine. — 2. *Entende*, comprenne. — 3. *Mêlée* (de bon et de mauvais). — 4. *Ils penchent à*, ils tendent à. — 5. J.-J. Rousseau a analysé précédemment la fable *Le Corbeau et le Renard*. — 6. *S'affectionnent à* : l'emploi de ce verbe a vieilli. — 7. *La Cigale et la Fourmi* précède *Le Corbeau et le Renard*; mais Rousseau n'avait pas sous les yeux le recueil des fables. — 8. Pour exemple... à ne pas suivre.]

Dans la fable du loup maigre et du chien gras, au lieu d'une leçon de modération qu'on prétend lui donner, il en prend une de licence. Je n'oublierai jamais d'avoir vu beaucoup pleurer une petite fille qu'on avait désolée avec cette fable, tout en lui prêchant toujours la docilité. On eut peine à savoir la cause de ses pleurs : on la sut enfin. La pauvre enfant s'ennuyait d'être à la chaîne ; elle se sentait le cou pelé ; elle pleurait de n'être pas loup.

Ainsi donc la morale de la première fable citée est pour l'enfant une leçon de la plus basse flatterie ; celle de la seconde une leçon d'inhumanité ; celle de la troisième une leçon d'injustice ; celle de la quatrième une leçon de satire ; celle de la cinquième une leçon d'indépendance...

Composons[1], monsieur de La Fontaine. Je promets, quant à moi, de vous lire avec choix[2], de vous aimer, de m'instruire dans vos fables ; car j'espère ne pas me tromper sur leur objet : mais pour mon élève, permettez que je ne lui en laisse pas étudier une seule, jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'il est bon pour lui d'apprendre des choses dont il ne comprendra pas le quart, que dans celles qu'il pourra comprendre il ne prendra jamais le change, et qu'au lieu de se corriger sur la dupe, il ne se formera pas sur le fripon.

(J.-J. Rousseau, *Émile*, livre II.)

[1. *Composons*, faisons-nous des concessions réciproques. — 2. *Avec choix*, avec discernement.]

CHAPITRE XXXII

DIDEROT ET L'ENCYCLOPÉDIE

I. — DIDEROT.

1° **Le philosophe.**
2° **Le romancier.**
3° **Le critique dramatique.**
4° **Le critique d'art.**

II. — L'ENCYCLOPÉDIE.

1° **Sa publication.**
2° **Ses collaborateurs.**

III. — LA SUITE DU MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE.

1° **Autres philosophes.**
2° **Autres économistes.**

En dehors de l'*Encyclopédie*, qu'il eut le mérite de mener à bonne fin à force d'énergie, Diderot[1] a laissé une œuvre volumineuse et variée. Mais il a trop éparpillé ses efforts pour avoir pu composer un ouvrage de longue haleine : son originalité est d'être, parmi les philosophes du XVIII[e] siècle, une sorte de publiciste, auteur de brillantes improvisations.

---

1. **Biographie.** — Denis DIDEROT est né à Langres en 1713. D'abord destiné à la carrière ecclésiastique, il commença ses études chez les jésuites de sa ville natale, puis les poursuivit à Paris au collège d'Harcourt. Quand il les eut terminées, comme il refusait de prendre un état, son père lui coupa les vivres ; et pendant dix ans il vécut de leçons et de traductions ainsi que d'expédients, menant un peu la vie de bohème qu'il décrira plus tard dans *Le Neveu de Rameau* et dans *Jacques le fataliste*. Dès 1741 il entre en relations avec les hommes de

I. — DIDEROT.

1° Le philosophe.

Il est difficile de dégager la philosophie de Diderot, qui est éparse à travers ses œuvres, et qui a beaucoup varié au cours de sa vie.

---

lettres du temps, notamment avec Condillac et Rousseau. En 1743, contre le gré de son père, il se met en ménage : ce qui aggrave encore sa situation pécuniaire.

La publication de sa *Lettre sur les aveugles,* écrite à propos de l'opération que Réaumur fit de la cataracte, le fait emprisonner à Vincennes du 24 juillet au 3 novembre 1749 : emprisonnement peu rigoureux, qui ne l'empêche pas de recevoir la visite de ses amis, en particulier de Rousseau.

A sa sortie de prison il se met à travailler à l'*Encyclopédie,* à laquelle il va se consacrer entièrement pendant plus de vingt ans. C'est dans cette période qu'il se lie avec Grimm, devenu son ami dès son arrivée à Paris en 1750; qu'il éprouve la plus grande passion de sa vie pour Mlle Louise-Henriette Volland (il l'appelle toujours Sophie), dont il fait la connaissance en 1755 (elle avait alors une trentaine d'années) et qui fut la confidente de sa pensée pendant vingt ans (elle mourut 4 mois avant lui); et qu'il se brouille avec Rousseau en 1757-1758.

Invité par l'impératrice Catherine II, — avec laquelle il était entré en rapport par l'intermédiaire de Grimm (elle lui avait acheté sa bibliothèque en 1765 au prix de 15000 francs, en lui en laissant la jouissance et en lui faisant une pension annuelle de 1000 francs, et elle le chargeait de lui acheter des estampes et des tableaux), — Diderot part le 21 mai 1773 pour la Russie, où il arrive après s'être arrêté trois mois en Hollande. Il y séjourne sept mois (voir p. 9), sans prendre soin d'observer le pays ni les mœurs, mais enchanté de son hôtesse, qui s'amusait de son exubérance, tout en trouvant qu'il manquait parfois de tact et se montrait souvent trop familier : « J'ai été obligée, écrivait-elle à Mme Geoffrin, de mettre une table entre lui et moi, pour me mettre, moi et mes membres, à l'abri de sa gesticulation. » Il quitte la Russie le 5 mars 1774, et, après une nouvelle halte de six mois en Hollande, rentre à Paris en octobre 1774.

La santé très profondément altérée, il vit encore dix ans, dans l'isolement et le travail; il meurt le 31 juillet 1784.

Portrait. — Diderot a lui-même décrit, dans sa lettre à Mlle Volland du 11 août 1759, son caractère mobile et enthousiaste :

« ... La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église au haut d'un clocher : elle n'est jamais fixe dans un point; et si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour s'y arrêter. Avec une rapidité surprenante dans les mouvements, dans les désirs, dans les projets, dans les fantaisies, dans les idées, ils ont le parler lent. Pour moi, je suis de mon pays; seulement, le séjour de la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. Je suis constant dans mes goûts; ce qui m'a plu une fois me plaît toujours, parce que mon choix est toujours motivé : que je haïsse ou que j'aime, je sais pourquoi. Il est vrai que je suis porté naturellement à négliger les défauts et à m'enthou-

Parti du déisme (il avait d'abord admis les idées religieuses du philosophe anglais Shaftesbury, dont il traduisit en 1745 l'*Essai sur le mérite et la vertu*), il élargit peu à peu la définition de la divinité:

« Les hommes ont banni la Divinité d'entre eux, ils l'ont reléguée dans un sanctuaire ; les murs d'un temple bornent sa vue, elle n'existe point au delà. Insensés que vous êtes ! Détruisez ces enceintes qui

---

siasmer des qualités Je suis plus affecté des charmes de la vertu que de la difformité du vice; je me détourne doucement des méchants, et je vole au-devant des bons. S'il y a dans un ouvrage, dans un caractère, dans un tableau, dans une statue, un bel endroit, c'est là que mes yeux s'arrêtent; je ne vois que cela; je ne me souviens que de cela, le reste est presque oublié. Que deviens-je lorsque tout est beau !... »

Œuvres. — Voici les principales œuvres de Diderot, dont plusieurs — et parmi elles les plus appréciées aujourd'hui — n'ont été connues qu'après sa mort :

1° Philosophie. — *Essai sur le mérite et la vertu,* traduction de Shaftesbury (1745); *Pensées philosophiques* (1746); *De la suffisance de la religion naturelle* (écrit en 1747, publié en 1770); *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* (1749); *Lettre sur les sourds-muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* (1751); *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1754): *Le Rêve de d'Alembert* (écrit en 1769, publié en 1830); *Supplément au voyage de Bougainville* (écrit en 1772, publié en 1796) ; *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de* *** (1776).

2° Romans et nouvelles. — *Les Bijoux indiscrets* (1747); *La Religieuse* (roman écrit en 1760, publié en 1796); *Le Neveu de Rameau* (écrit sans doute en 1762 et revu en 1773; traduit en allemand par Gœthe en 1805 d'après une copie du manuscrit qui lui avait été communiquée par Schiller, traduit de l'allemand en 1821 ; édition Brière, 1823, d'après la copie léguée par Diderot à sa fille; édition Assézat et Tourneux, 1875, d'après une autre copie; édition G. Monval, 1891, d'après le manuscrit même de Diderot enfin retrouvé); *Jacques le fataliste et son maître* (écrit en 1773, publié en 1796); *Les Deux amis de Bourbonne* (nouvelle écrite en 1770, publiée en 1773); *Regrets sur ma vieille robe de chambre* (1772).

3° Théâtre. — *Le Fils naturel ou Les épreuves de la vertu* (comédie en 5 actes et en prose, écrite en 1757, jouée en 1771); *Le Père de famille* (comédie en 5 actes et en prose, écrite en 1758, jouée en 1761); *Est-il bon? Est-il méchant* (pièce en 4 actes et en prose, écrite en 1781, publiée en 1834).

4° Critique littéraire. — *Entretiens sur le fils naturel : Dorval et moi* (1757) ; *Discours sur la poésie dramatique* (1758); *Réflexions sur Térence* (1762); *Paradoxe sur le comédien* (écrit en 1773, revu vers 1778, publié en 1830, réimprimé en 1902 par E. Dupuy sur une copie de Naigeon).

5° Critique d'art. — *Salon* de l'année 1759 (publié avec la *Correspondance littéraire* de Grimm), de l'année 1761 (publié en 1819), de l'année 1763 (publié en 1857), de l'année 1765 (publié en 1795), de l'année 1767 (publié en 1798), de l'année 1771 (publié en 1857), de l'année 1775 (publié en 1857), de l'année 1781 (publié en 1857); *Essai sur la peinture pour faire suite au Salon de 1765* (publié en 1795).

rétrécissent vos idées. Élargissez Dieu. Voyez-le partout où il est, ou dites qu'il n'est point. »

(*Pensées philosophiques*, 1746.)

Il ne tarde pas à devenir indifférent à la croyance en Dieu : dans la *Lettre sur les aveugles* (1749) il démontre qu'un aveugle ne saurait croire en Dieu et déclare qu'il peut d'ailleurs se passer de cette croyance. Lui-même néglige d'y faire appel dans ses explications physiques du monde et dans ses théories morales.

Sa conception de la nature est une sorte de panthéisme matérialiste. Il n'y a, d'après lui, qu'un principe, la matière, mais une matière sensible :

« Mettez à la place de Dieu une matière sensible, en puissance d'abord et puis en acte, et vous avez tout ce qui s'est produit dans l'univers depuis la pierre jusqu'à l'homme. »

(*Le Rêve de d'Alembert*, 1769.)

D'où il tire cette double conséquence :

1° qu'il existe des liens de parenté entre tous les êtres et toutes les choses :

« Tous les êtres circulent les uns dans les autres, par conséquent toutes les espèces... tout est en un flux perpétuel... Tout animal est plus ou moins homme ; tout minéral est plus ou moins plante ; toute plante est plus ou moins animal... Ne convenez-vous pas que tout tient en nature et qu'il est impossible qu'il y ait un vide dans la chaîne ? Que voulez-

---

6° Pédagogie. — *Plan d'une université pour le gouvernement de Russie* (écrit en 1773-1774, publié en 1813, 1814 et 1875).

7° Correspondance. — *Lettres à Mlle Volland* (1759-1774, publiées en 1830) ; *Lettres à Mlle Jodin*, comédienne (1765-1769, publiées en 1821) ; *Lettres à Falconet*, le sculpteur (1766-1773, publiées en 1831).

Éditions. — *Œuvres complètes de Diderot*, éd. Naigeon (1798, 15 vol. in-8), éd. Brière (1821-1823, 21 vol. in-8), éd. Assézat et Tourneux (1875-1879, Garnier, 20 vol. in-8). — *Le Neveu de Rameau*, éd. G. Monval (Bibliothèque elzévirienne, Plon, 1891). — *Paradoxe sur le comédien*, éd. E. Dupuy (Société française d'imprimerie et de librairie, 1902). — *Les contes*, par A. Billy (1926).

Extraits de Diderot, par J. Texte (Hachette, 1896). — *Pages choisies de Diderot*, par G. Pellissier (Colin, 1898).

A consulter. — *Mémoires de Mme de Vandeul* (1787, réimprimés par Assézat, t. I). — Naigeon : *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Diderot* (1821). — E. Schérer : *Diderot* (1881). — L. Ducros : *Diderot, l'homme et l'écrivain* (Perrin, 1894). — J. Reinach : *Diderot* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1894). — A. Collignon : *Diderot, sa vie, ses œuvres, sa correspondance* (1895). — J. Texte : introduction des *Extraits de Diderot* (Hachette, 1896). — M. Tourneux : article *Diderot* dans *La Grande Encyclopédie*.

vous donc dire avec vos individus? Il n'y en a point, non, il n'y en a point... Il n'y a qu'un seul grand individu, c'est le tout. »

(*Le Rêve de d'Alembert.*)

2° que la vie et la mort sont les deux aspects d'une même réalité :

« Vivant, j'agis et je réagis en masse... ; mort, j'agis et je réagis en molécules... Je ne meurs donc point?... Non, sans doute, je ne meurs point en ce sens, ni moi, ni quoi que ce soit... Naître, vivre et passer, c'est changer de formes. »

(*Le Rêve de d'Alembert.*)

Conception philosophique assez obscure, mais séduisante et très voisine, en somme, de la théorie darwiniste du transformisme et de l'évolutionnisme.

Il semble que la morale devrait se trouver compromise par de telles théories métaphysiques, qui aboutissent à l'affirmation du déterminisme universel et à la négation de la liberté humaine:

« Regardez-y de près, et vous verrez que le mot liberté est un mot vide de sens; qu'il n'y a point et qu'il ne peut y avoir d'êtres libres; que nous ne sommes que ce qui convient à l'ordre général, à l'éducation et à la chaîne des événements... Mais s'il n'y a point de liberté, il n'y a point d'action qui mérite la louange ou le blâme; il n'y a ni vice ni vertu, ni rien dont il faille récompenser ou châtier. Qu'est-ce qui distingue donc les hommes? la bienfaisance et la malfaisance. »

(Lettre à Landois, 29 juin 1756.)

En dépit de ces boutades « amorales », Diderot a cependant une morale : ce qui n'a pas lieu de nous surprendre chez un écrivain qui, nous le verrons (p. 155), a voulu introduire la morale au théâtre et s'est réjoui de la rencontrer même en peinture (voir p. 159-162 son appréciation de deux tableaux de Greuze).

Comme J.-J. Rousseau, Diderot croit que l'homme est naturellement bon, qu'il trouve son plaisir à faire le bien et son intérêt à être honnête :

« La nature humaine est donc bonne? — Oui, mon ami, et très bonne. L'eau, l'air, la terre, le feu, tout est bon dans la nature... Ce sont les misérables conventions qui pervertissent l'homme, et non la nature humaine qu'il faut accuser. »

(*De la poésie dramatique*, II, 1758.)

« Ne pensez-vous pas qu'on peut être si heureusement né qu'on trouve un grand plaisir à faire le bien? — Je le pense. — Et que dans un âge plus avancé l'expérience nous ait convaincus qu'à tout prendre il vaut mieux pour son bonheur en ce monde être un honnête homme qu'un coquin? »

(*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de****, 1776.)

Mais, à la différence de J.-J. Rousseau, il admet que l'institution sociale est bienfaisante et qu'elle est même le plus solide fondement de la moralité. L'homme, étant un être social, travaillera au bien de la société et par là fera son propre bonheur :

« On n'entend plus que cette prédication : honte et malheur à l'égoïsme ; enfants de la grande famille humaine, aidons-nous les uns les autres ; soyons bienveillants, bienfaisants, mettons notre bonheur à faire le bonheur de tous... »

(*Supplément au voyage de Bougainville*, 1772.)

Une telle morale est une morale utilitaire et sociale, qui annonce celle des philosophes anglais du XIXe siècle, Bentham, Stuart Mill et Spencer.

2° Le romancier.

Diderot n'est pas, à vrai dire, un romancier : il ne sait pas créer des personnages fictifs ni suivre pas à pas le développement d'une action. Il est surtout un conteur habile à décrire ce qu'il a vu. Le roman lui fournit un cadre élastique et commode, où il peut verser le contenu de son esprit tumultueux et de son cœur ardent : dissertations ingénieuses, satires spirituelles, tableaux amusants, vues profondes, impressions fugitives. Voici, par exemple, comment il sème, chemin faisant, soit une remarque pénétrante de pédagogie :

« Il faut être profond dans l'art ou dans la science, pour en bien posséder les éléments. Les ouvrages classiques ne peuvent être bien faits que par ceux qui ont blanchi sous le harnais ; c'est le milieu et la fin qui éclaircissent les ténèbres du commencement. Demandez à votre ami, M. d'Alembert, le coryphée de la science mathématique, s'il serait trop bon pour en faire les éléments. Ce n'est qu'après trente ou quarante ans d'exercice que mon oncle a entrevu les profondeurs et les premières lumières de la théorie musicale. »

(*Le Neveu de Rameau*.)

soit une pensée[1] pleine d'émouvante poésie :

« Le premier serment que se firent deux êtres de chair, ce fut au pied d'un rocher qui tombait en poussière ; ils attestèrent de leur constance un ciel qui n'est pas un instant le même ; tout passait en eux et autour d'eux et ils croyaient leurs cœurs affranchis de vicissitudes. O enfants ! toujours enfants ! »

(*Jacques le fataliste*.)

1. Reprise par Alfred de Musset dans trois strophes du *Souvenir* (voir p. 523, note 3).

LE NEVEU DE RAMEAU

[Le personnage, dont Diderot — dans le roman ainsi intitulé — a fait le type du bohême, était le neveu du musicien Jean-Philippe Rameau (1683-1764).]

1. — Son portrait.

Une après-dînée j'étais là [1], regardant beaucoup, parlant peu et écoutant le moins que je pouvais, lorsque je fus abordé par un des plus bizarres personnages de ce pays, où Dieu n'en a pas laissé manquer. C'est un composé de hauteur et de bassesse, de bon sens et de déraison; il faut que les notions de l'honnête et du déshonnête soient bien étrangement brouillées dans sa tête, car il montre ce que la nature lui a donné de bonnes qualités sans ostentation, et ce qu'il en a reçu de mauvaises sans pudeur. Au reste, il est doué d'une organisation forte, d'une chaleur d'imagination singulière, et d'une vigueur de poumons peu commune. Si vous le rencontrez jamais et que son originalité ne vous arrête pas, ou vous mettrez vos doigts dans vos oreilles, où vous vous enfuirez. Dieux, quels terribles poumons! Rien ne dissemble [2] plus de lui que lui-même. Quelquefois il est maigre et hâve comme un malade au dernier degré de la consomption; on compterait ses dents à travers ses joues, on dirait qu'il a passé plusieurs jours sans manger, ou qu'il sort de la Trappe [3]. Le mois suivant, il est gras et replet comme s'il n'avait pas quitté la table d'un financier, ou qu'il eût été renfermé dans un couvent de Bernardins [4]. Aujourd'hui en linge sale, en culotte déchirée, couvert de lambeaux, presque sans souliers, il va la tête basse, il se dérobe; on serait tenté de l'appeler pour lui donner l'aumône. Demain, poudré, chaussé, frisé, bien vêtu, il marche la tête haute, il se montre ; et vous le prendriez à peu près pour un honnête homme [5]. Il vit au jour la journée; triste

[**1**. Au café de la Régence (fondé en 1718 et situé place du **Palais-Royal**). — **2**. *Dissemble*, diffère (terme peu usité). — **3**. *La Trappe :* célèbre **abbaye** de l'ordre de Citeaux, fondée en 1140 près de Mortagne, réformée par l'abbé de Rancé (1662) et dont le régime était très sévère. — **4**. *Bernardins :* **religieux** de l'ordre de saint Benoît, réformés par saint Bernard. — **5**. ***Honnête homme*** ; au sens du XVII[e] siècle (homme comme il faut, poli, distingué).]

ou gai, selon les circonstances. Son premier soin, le matin, quand il est levé, est de savoir où il dînera ; après dîner, il pense où il ira souper. La nuit amène aussi son inquiétude : ou il regagne à pied un petit grenier qu'il habite, à moins que l'hôtesse ennuyée d'attendre son loyer ne lui en ait redemandé la clef ; ou il se rabat dans une taverne du faubourg où il attend le jour entre un morceau de pain et un pot de bière. Quand il n'a pas six sous dans sa poche, ce qui lui arrive quelquefois, il a recours soit à un fiacre[1] de ses amis, soit au cocher d'un grand seigneur qui lui donne un lit sur de la paille, à côté de ses chevaux. Le matin, il a encore une partie de son matelas dans les cheveux. Si la saison est douce, il arpente toute la nuit le Cours[2] ou les Champs-Elysées. Il reparaît avec le jour à la ville, habillé de la veille pour le lendemain, et du lendemain quelquefois pour le reste de la semaine.

(Diderot, *Le Neveu de Rameau.*)

II. — La leçon d'accompagnement.

Moi. — ... Vous avez montré[3], dites-vous, l'accompagnement et la composition ?

Lui. — Oui.

Moi. — Et vous n'en saviez rien du tout ?

Lui. — Non, ma foi ; et c'est pour cela qu'il y en avait de pires que moi, ceux qui croyaient savoir quelque chose. Au moins, je ne gâtais ni le jugement ni les mains des enfants. En passant de moi à un bon maître, comme ils n'avaient rien appris, du moins ils n'avaient rien à désapprendre, et c'était toujours autant d'argent et de temps épargné.

Moi. — Comment faisiez-vous ?

Lui. — Comme ils font tous. J'arrivais, je me jetais dans ma chaise. « Que le temps est mauvais ! Que le pavé est fatigant ! » Je bavardais quelques nouvelles : « ... Cette pauvre Dumesnil[4] ne sait plus ce qu'elle dit ni ce qu'elle fait... Allons, Mademoiselle, prenez votre livre. »

Tandis que mademoiselle, qui ne se presse pas, cherche son

[1. *Fiacre*, cocher de fiacre. — 2. Le Cours-la-Reine.]
[3. *Montré*, enseigné. — 4. Actrice du temps.]



livre qu'elle a égaré, qu'on appelle une femme de chambre, qu'on gronde, je continue : « La Clairon[1] est vraiment incompréhensible... Le bruit court que Voltaire est mort... »

Que vous dirai-je encore ?... Je faisais le fou, on m'écoutait, on riait, on s'écriait : « Il est toujours charmant. » Cependant[2] le livre de mademoiselle s'était retrouvé sous un fauteuil où il avait été traîné, mâchonné, déchiré par un jeune doguin[3], ou par un petit chat. Elle se mettait à son clavecin[4] : d'abord elle y faisait du bruit toute seule, ensuite je m'approchais, après avoir fait à la mère un signe d'approbation.

La mère : « Cela ne va pas mal ; on n'aurait qu'à vouloir, mais on ne veut pas ; on aime mieux perdre son temps à jaser, à chiffonner[5], à courir, à je ne sais quoi. Vous n'êtes pas sitôt parti, que le livre est fermé pour ne le rouvrir[6] qu'à votre retour ; aussi vous ne la grondez jamais. »

Cependant, comme il fallait faire quelque chose, je lui prenais les mains que je lui plaçais autrement ; je me dépitais[7], je criais : « *Sol, sol, sol,* Mademoiselle, c'est un *sol.* »

La mère : « Mademoiselle, est-ce que vous n'avez point d'oreille ? Moi qui ne suis pas au clavecin, et qui ne vois pas sur votre livre, je sens qu'il faut un *sol.* Vous donnez une peine infinie à monsieur ; je ne conçois pas sa patience ; vous ne retenez rien de ce qu'il vous dit, vous n'avancez point... »

Alors je rabattais un peu les coups[8], et, hochant de la tête, je disais : « Pardonnez-moi, Madame, pardonnez-moi ; cela pourrait aller mieux si mademoiselle voulait, si elle étudiait un peu, mais cela ne va pas mal. »

La mère : « A votre place je la tiendrais un an sur la même pièce[9].

[1. Mlle Clairon (1723-1803) fut, avec Adrienne Lecouvreur (voir p. 207, note 1), l'une des deux grandes tragédiennes du XVIIIe siècle. — 2. *Cependant,* pendant ce temps. — 3. *Doguin,* espèce de dogue. — 4. *Clavecin :* instrument de musique à clavier et à cordes, ancêtre du piano. — 5. *Chiffonner,* s'occuper de chiffons, d'ajustements de toilette. — 6. *Pour ne le rouvrir :* cette construction de l'infinitif, se rapportant à un autre sujet que celui de la proposition où il se trouve, n'est pas régulière aujourd'hui. — 7. *Je me dépitais,* je paraissais mécontent, je me mettais en colère. — 8. *Je rabattais un peu les coups,* j'apaisais la querelle (*rabattre un coup,* en escrime, c'est le parer en rabaissant l'épée de l'adversaire). — 9. *La même pièce,* le même morceau.]

— Oh! pour cela, elle n'en sortira pas qu'elle ne soit au-dessus de toute difficulté, et cela ne sera pas aussi long que madame le croit.

— Monsieur Rameau, vous la flattez. Vous êtes trop bon. Voilà de la leçon la seule chose qu'elle retiendra et qu'elle saura bien me répéter dans l'occasion... »

L'heure se passait; mon écolière me présentait mon petit cachet avec la grâce du bras et la révérence qu'elle avait apprise du maître à danser: je le mettais dans ma poche, pendant que la mère disait: « Fort bien, Mademoiselle; si Favillier[1] était là, il vous applaudirait... » Je bavardais encore un moment par bienséance; je disparaissais ensuite, et voilà ce qu'on appelait alors une leçon d'accompagnement.

(Diderot, *Le Neveu de Rameau.*)

III. — Rêve de fortune.

Moi. — ... J'ai peur que vous ne deveniez jamais riche.

Lui. — Moi, j'en ai le soupçon.

Moi. — Mais s'il en arrivait autrement, que feriez-vous?

Lui. — Je ferais comme tous les gueux revêtus[2], je serais le plus insolent maroufle[3] qu'on eût encore vu. C'est alors que je me rappellerais tout ce qu'ils m'ont fait souffrir, et je leur rendrais bien les avanies qu'ils m'ont faites. J'aime à commander, et je commanderai. J'aime qu'on me loue, et on me louera. J'aurai à mes gages toute la troupe Villemorienne[4], et je leur dirai, comme on me l'a dit: « Allons, faquins, qu'on m'amuse », et l'on m'amusera; « Qu'on me déchire les honnêtes gens », et on les déchirera, si on en trouve encore; ... nous nous enivrerons, nous ferons des contes, nous aurons toutes sortes de travers et de vices, cela sera délicieux. Nous prouverons que Voltaire est sans génie; que Buffon, toujours guindé sur des échasses, n'est qu'un déclamateur ampoulé; que Montesquieu n'est qu'un bel esprit; nous relèguerons d'Alembert dans ses mathématiques. Nous en donnerons sur dos et ventre à tous ces petits Catons

[1. Favillier, danseur de l'Opéra, maître de danse.]

[2. *Gueux revêtus*, hommes de rien devenus riches et hautains. — 3. *Maroufle*, fripon, coquin. — 4. *La troupe Villemorienne :* les parasites qui formaient l'entourage du fermier général Villemorin.]

comme vous, qui nous méprisent par envie, dont la modestie est le manteau de l'orgueil, et dont la sobriété est la loi du besoin. Et de la musique? C'est alors que nous en ferons.

Moi. — Au digne emploi que vous feriez de la richesse, je vois combien c'est grand dommage que vous soyez gueux. Vous vivriez là d'une manière bien honorable pour l'espèce humaine, bien utile à vos concitoyens, bien glorieuse pour vous.

(Diderot, *Le Neveu de Rameau.*)

3° Le critique dramatique.

Les idées les plus intéressantes de Diderot, en matière de critique littéraire, concernent le théâtre. Il les a exposées dans ses *Entretiens sur le fils naturel : Dorval et moi* (1757) et dans son *Discours sur la poésie dramatique* (1758).

a) Entre la comédie et la tragédie il veut créer un genre intermédiaire, le genre sérieux ou *drame bourgeois*.

« On distingue, dans tout objet moral, un milieu et deux extrêmes. Il semble donc que, toute action dramatique étant un objet moral, il devrait y avoir un genre moyen et deux genres extrêmes. Nous avons ceux-ci : c'est la comédie et la tragédie ; mais l'homme n'est pas toujours dans la douleur ou dans la joie. Il y a donc un point qui sépare la distance [1] du genre comique au genre tragique... J'appellerai ce genre le *genre sérieux*... C'est dans le genre sérieux que doit s'exercer d'abord tout homme de lettres qui se sent du talent pour la scène... Si le genre sérieux est le plus facile de tous, c'est, en revanche, le moins sujet aux vicissitudes des temps et des lieux... Si vous excellez dans le genre sérieux, vous plairez dans tous les temps et chez tous les peuples... »

(*Dorval et moi, troisième entretien.*)

b) A la peinture des caractères on substituera celle des conditions :

Dorval. — ...Jusqu'à présent, dans la comédie, le caractère a été l'objet principal, et la condition n'a été que l'accessoire ; il faut que la condition devienne aujourd'hui l'objet principal, et que le caractère ne soit que l'accessoire...

Moi. — Ainsi, vous voudriez qu'on jouât l'homme de lettres, le philosophe, le commerçant, le juge, l'avocat, le politique, le citoyen, le magistrat, le financier, le grand seigneur, l'intendant.

---

1. Il faut entendre ainsi cette phrase fort mal écrite : il y a un genre intermédiaire à égale distance de la comédie et de la tragédie.

Dorval. — Ajoutez à cela toutes les relations : le père de famille, l'époux, la sœur, les frères. Le père de famille! Quel sujet, dans un siècle tel que le nôtre, où il ne paraît pas qu'on ait la moindre idée de ce que c'est qu'un père de famille! »

(*Dorval et moi, troisième entretien.*)

c) Le théâtre sera moral :

« Les devoirs des hommes sont un fonds aussi riche pour le poète dramatique que leurs ridicules et leurs vices ; et les pièces honnêtes et sérieuses réussiront partout, mais plus sûrement encore chez un peuple corrompu qu'ailleurs...

« Je le répète donc : l'honnête, l'honnête. Il nous touche d'une manière plus intime et plus douce que ce qui excite notre mépris et nos ris. Poète, êtes-vous sensible et délicat? pincez cette corde ; et vous l'entendrez résonner ou frémir dans toutes les âmes...

« O quel bien il en reviendrait aux hommes, si tous les arts d'imitation se proposaient un objet commun, et concouraient un jour avec les lois pour nous faire aimer la vertu et haïr le vice! »

(*De la poésie dramatique*, II.)

d) On obtiendra des effets de pathétique, non par des coups de théâtre, qui sont le plus souvent invraisemblables, mais par de simples tableaux, par ce qu'il appelle des « scènes muettes », par exemple le spectacle d'un père et d'une mère à qui l'on rapporte le cadavre de leur fils tué dans un combat singulier :

« La mère, conduite par le domestique, s'avance vers l'appartement de son époux... Je demande ce que devient le spectateur pendant ce mouvement?... C'est un époux, c'est un père étendu sur le cadavre de son fils, qui va frapper les regards d'une mère! Mais elle a traversé l'espace qui sépare les deux scènes. Des cris lamentables ont atteint son oreille. Elle a vu. Elle se rejette en arrière. La force l'abandonne, et elle tombe sans sentiment entre les bras de celui qui l'accompagne... »

(*Dorval et moi, second entretien.*)

e) Enfin, pour rapprocher encore plus le drame de la vie réelle, on emploiera la prose, comme l'a fait Diderot lui-même dans les comédies où il a essayé d'appliquer ses théories, et qui en somme ont inauguré en France le genre du mélodrame (voir p. 233).

Aux idées de Diderot sur le théâtre se rattache la thèse qu'il a soutenue dans le *Paradoxe sur le comédien*[1], développement de l'article qu'il

1. E. Dupuy a prétendu que cet opuscule n'a pas été rédigé par Diderot, mais par son secrétaire Naigeon (1738-1810). Affirmation contestée par Maurice Tour-

avait publié en 1760 dans la *Correspondance littéraire* de Grimm sous ce titre : *Observations sur une brochure intitulée Garrick*[1] *ou Les acteurs anglais.*

LE COMÉDIEN DOIT ÊTRE INSENSIBLE

Premier interlocuteur. — ... Mais le point important, sur lequel nous avons des opinions tout à fait opposées, votre auteur et moi, ce sont les qualités premières d'un grand comédien. Moi, je lui veux beaucoup de jugement ; il me faut dans cet homme un spectateur froid et tranquille ; j'en exige, par conséquent, de la pénétration et nulle sensibilité, l'art de tout imiter, ou, ce qui revient au même, une égale aptitude à toutes sortes de caractères et de rôles.

Second interlocuteur. — Nulle sensibilité !

Le premier. — Nulle... Si le comédien était sensible, de bonne foi, lui serait-il permis de jouer deux fois de suite un même rôle avec la même chaleur et le même succès ? Très chaud à la première représentation, il serait épuisé et froid comme un marbre à la troisième. Au lieu que, imitateur attentif et disciple réfléchi de la nature, la première fois qu'il se présentera sur la scène sous le nom d'Auguste, de Cinna, d'Orosmane, d'Agamemnon, de Mahomet, copiste rigoureux de lui-même ou de ses études, et observateur continu de nos sensations, son jeu, loin de s'affaiblir, se fortifiera des réflexions nouvelles qu'il aura recueillies ; il s'exaltera ou se tempérera, et vous en serez de plus en plus satisfait. S'il est lui quand il joue, comment cessera-t-il d'être lui ? S'il veut cesser d'être lui, comment saisira-t-il le point juste auquel il faut qu'il se place et s'arrête ?

Ce qui me confirme dans mon opinion, c'est l'inégalité des acteurs qui jouent d'âme[2]. Ne vous attendez de leur part à aucune unité ; leur jeu est alternativement fort et faible, chaud et froid,

---

neux et Joseph Bédier. (Voir la polémique qui s'est engagée sur cette question dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1902, p. 500-529).

1. Garrick (1716-1779), célèbre acteur et auteur dramatique anglais, qui remit en honneur au xviii[e] siècle les pièces de Shakespeare. Il vint en France, où Diderot le fréquenta.

[2. *D'âme* : opposé à *de réflexion*.]

plat et sublime. Ils manqueront demain l'endroit où ils auront excellé aujourd'hui ; en revanche, ils excelleront dans celui qu'ils auront manqué la veille. Au lieu que le comédien qui jouera de réflexion, d'étude de la nature humaine, d'imitation constante d'après quelque modèle idéal, d'imagination, de mémoire, sera un, le même à toutes les représentations, toujours également parfait : tout a été mesuré, combiné, appris, ordonné dans sa tête ; il n'y a dans sa déclamation ni monotonie, ni dissonance. La chaleur a son progrès, ses élans, ses rémissions[1], son commencement, son milieu, son extrême. Ce sont les mêmes accents, les mêmes positions, les mêmes mouvements ; s'il y a quelque différence d'une représentation à l'autre, c'est ordinairement à l'avantage de la dernière. Il ne sera pas journalier[2] : c'est une glace toujours disposée à montrer les objets et à les montrer avec la même précision, la même force et la même vérité. Ainsi que le poète, il va sans cesse puiser dans le fonds inépuisable de la nature, au lieu qu'il aurait bientôt vu le terme de sa propre richesse[3].

(Diderot, *Paradoxe sur le comédien.*)

[1. *Rémissions,* instants de relâche. — 2. *Journalier,* changeant d'un jour à l'autre. — 3. Il paraît difficile de condamner ou d'approuver pleinement la thèse de Diderot. D'une part, si l'émotion était nécessaire à l'acteur, il devrait jouer de moins en moins bien, à mesure qu'il joue plus souvent la même pièce ; car l'habitude émousse peu à peu le sentiment ; et pourtant l'expérience montre qu'à la vingtième représentation un acteur possède mieux son rôle qu'à la première. Et d'ailleurs, les confidences de nombreux acteurs, celles de Talma en particulier, nous apprennent qu'ils ont coutume de rester toujours maîtres d'eux sur la scène. D'autre part, il semble que tout d'abord, en étudiant son rôle, l'acteur est obligé, pour trouver les signes extérieurs des émotions, d'éprouver lui-même ces émotions : s'il se bornait à noter ces signes chez les autres, il n'aurait jamais de « trouvailles » personnelles de gestes ou d'intonations ; et ensuite, quand il joue, — si du moins la théorie fameuse de William James sur l'émotion est exacte (voir vol. I, p. 521, note 2 l'exposé sommaire de cette théorie), — il faut admettre que la seule imitation des signes extérieurs des émotions suffit à faire éprouver réellement à l'acteur les émotions qu'il fait semblant d'éprouver. La vérité est sans doute qu'il y a chez l'acteur en train de jouer coexistence de deux personnalités, la sienne et celle que son rôle l'oblige à revêtir : tantôt il s'identifie avec le personnage qu'il représente, tantôt il reprend possession de lui-même ; et c'est pourquoi il n'est ni toujours insensible, comme le prétend Diderot, ni toujours ému, comme d'autres le croient.]

4° Le critique d'art[1].

En 1759 Diderot fut chargé par Grimm de faire dans la *Correspondance littéraire* [2] le compte rendu des Salons [3] qui étaient alors bisannuels ; il s'acquitta régulièrement de cette tâche jusqu'en 1781, à l'exception des années 1773, 1777 et 1779.

Diderot ne s'était jamais livré à une étude particulière de la peinture ni de la sculpture. Mais il s'était toujours intéressé aux questions d'esthétique : il avait écrit en 1751 ses *Recherches philosophiques sur l'origine et la nature du beau* (article *Beau* de l'*Encyclopédie*). Et il avait beaucoup fréquenté les artistes : il était l'ami de Vernet, qui lui avait offert une de ses marines ; il voyait Carle Vanloo chez Mme Geoffrin ; il allait dans l'atelier de La Grenée ; il connaissait Cochin, Falconnet, Chardin ; il était surtout lié avec Greuze, qui lui montrait ses tableaux avant de les exposer.

On a souvent fait honneur à Diderot d'avoir inauguré en France la critique d'art. Mais nous avons vu (vol. I, p. 804-808) qu'elle existait déjà au XVIIe siècle ; et l'on trouverait aussi de nombreuses pages de critique

---

1. **A consulter.** — F. Brunetière : *Les Salons de Diderot* (dans *Nouvelles études critiques*, 1882). — A. Fontaine : *Les doctrines d'art en France, de Poussin à Diderot* (1909).

2. Dont Grimm avait pris la direction en 1754 et où il avait rédigé lui-même au début les nouvelles artistiques (voir p. 4).

3. Avant la création de l'*Académie royale de peinture et de sculpture*, fondée en 1648 (voir vol. I, p. 804), les peintres exposaient leurs œuvres sur le Pont-Neuf : c'était une sorte de foire aux tableaux. D'après les règlements de la nouvelle académie, tous les membres étaient tenus de faire porter pour l'assemblée générale « quelque morceau de leur ouvrage pour servir à décorer le lieu de l'académie ». La première exposition vraiment publique n'eut lieu qu'en 1673 dans la cour du Palais-Royal; la seconde en 1699 dans les galeries du Louvre. Les expositions furent interrompues de 1704 à 1737. En 1737 M Orry, ministre des finances et directeur général des bâtiments, ordonna que le public serait admis tous les ans dans le Grand salon du Louvre pour y contempler les œuvres de l'*Académie royale*. Dès 1745 on décida qu'il n'y aurait plus de Salons que tous les deux ans.

Ces Salons étaient les seules occasions qu'avait le public de voir un grand nombre d'œuvres d'art. Car il n'existait pas encore de musée de peinture. En 1750 une partie de la collection royale fut transportée de Versailles à Paris et exposée aux yeux du public. En 1775 le comte d'Angiviller eut l'idée de réunir dans la Grande galerie du Louvre décorée par Poussin tous les tableaux anciens et modernes qui appartenaient à la couronne. C'est là l'origine du Musée National.

d'art dans plusieurs ouvrages d'esthétique du xviiie siècle [1]. On lui a parfois reproché, en revanche, d'avoir eu de la critique d'art une conception beaucoup trop littéraire. Il est très vrai qu'en présence d'un tableau il se préoccupe avant tout du sujet, de la composition, de la psychologie des personnages. Cependant il ne s'est pas désintéressé de la technique, des jeux de lumière et d'ombre, du dessin, de la couleur ; il s'en est même de plus en plus occupé à mesure qu'il avançait en âge (dans ses deux derniers Salons, ceux de 1775 et de 1781, il ne fait plus attention qu'au métier). Et il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que la peinture de son temps, celle des Bouchardon, des Greuze, des Boucher, des Fragonard..., est une peinture toute chargée de pensée, et que le public, pour lequel il écrivait, n'était pas apte à goûter une critique plus technique que la sienne.

DEUX TABLEAUX DE GREUZE

[Les deux tableaux de Greuze (1725-1806), dont Diderot décrit ici les esquisses, exposées au Salon de 1765, se trouvent au Louvre depuis 1820. Le premier est plus connu sous le nom de *La Malédiction paternelle*.]

I

Le fils ingrat.

Imaginez une chambre où le jour n'entre guère que par la porte, quand elle est ouverte, ou que par une ouverture carrée pratiquée au-dessus de la porte, quand elle est fermée. Tournez les yeux autour de cette chambre triste, et vous n'y verrez qu'in-

1. Dans ceux-ci, entre autres :

A. Félibien : *Entretien sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes* (1706-1725).

R. de Piles : *Cours de peinture* (1708).

L'abbé Du Bos : *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719).

Crouzas : *Traité du Beau* (1724).

Le P. André : *Essai sur le Beau* (1741).

L'abbé Batteux : *Les Beaux-arts réduits à un seul principe* (1746).

Laugier : *Essai sur l'architecture* (1755) ; *Manière de bien juger les ouvrages de peinture* (1771).

Watelet : *L'art de peindre* (1760) ; *Dictionnaire des beaux-arts* (1788).

Falconet : *Réflexions sur la sculpture* (1761).

Lemierre : *Poème sur la peinture* (1769).

Le comte de Caylus : *Salons de 1751 et 1753 ; Lettre à La Grenée ; Vies d'artistes du XVIIIe siècle ; Discours sur la peinture et la sculpture.*

digence. Il y a pourtant, sur la droite, dans un coin, un lit qui ne paraît pas trop mauvais; il est couvert avec soin. Sur le devant, du même côté, un grand confessionnal[1] de cuir noir où l'on peut être commodément assis: asseyez-y le père du fils ingrat. Attenant à la porte, placez un bas d'armoire, et, tout près du vieillard caduc, une petite table sur laquelle on vient de servir un potage.

Malgré le secours dont le fils aîné de la maison peut être à son vieux père, à sa mère et à ses frères, il s'est enrôlé; mais il ne s'en ira point sans avoir mis à contribution ces malheureux. Il vient avec un vieux soldat; il a fait sa demande. Son père en est indigné; il n'épargne pas les mots durs à cet enfant dénaturé qui ne connaît plus ni père, ni mère, ni devoirs, et qui lui rend injures pour reproches. On le voit au centre du tableau; il a l'air violent, insolent et fougueux; il a le bras droit élevé du côté de son père, au-dessus de la tête d'une de ses sœurs; il se dresse sur ses pieds; il menace de la main; il a le chapeau sur la tête, et son geste et son visage sont également insolents. Le bon vieillard, qui a aimé ses enfants, mais qui n'a jamais souffert qu'aucun d'eux lui manquât, fait effort pour se lever; mais une de ses filles, à genoux devant lui, le retient par les basques de son habit. Le jeune libertin est entouré de l'aînée de ses sœurs, de sa mère et d'un de ses petits frères. Sa mère le tient embrassé par le corps; le brutal cherche à s'en débarrasser et la repousse du pied. Cette mère a l'air accablé, désolé; la sœur aînée s'est aussi interposée entre son frère et son père; la mère et la sœur semblent, par leur attitude, chercher à les cacher l'un à l'autre. Celle-ci a saisi son frère par son habit, et lui dit, par la manière dont elle le tire: « Malheureux, que fais-tu? Tu repousses ta mère, tu menaces ton père; mets-toi à genoux et demande pardon. » Cependant le petit frère pleure, porte une main à ses yeux; et, pendu au bras droit de son grand frère, il s'efforce à l'entraîner hors de la maison. Derrière le fauteuil du vieillard, le plus jeune de tous a l'air intimidé et stupéfait. A l'autre extrémité de la scène, vers la porte, le vieux soldat, qui a enrôlé et accompagné le fils ingrat chez ses parents, s'en va, le dos tourné à ce qui se passe, son sabre sous le bras et la tête baissée.

[1. *Confessionnal*, sorte de fauteuil profond.]

J'oubliais qu'au milieu de ce tumulte un chien, placé sur le devant, l'augmentait encore par ses aboiements.

Tout est entendu, ordonné, caractérisé, clair, dans cette esquisse, et la douleur, et même la faiblesse de la mère pour un enfant qu'elle a gâté, et la violence du vieillard, et les actions diverses des sœurs et des petits enfants, et l'insolence de l'ingrat, et la pudeur du vieux soldat qui ne peut s'empêcher de lever les épaules de ce qui se passe; et ce chien qui aboie est un des accessoires que Greuze sait imaginer par un goût tout particulier.

Cette esquisse, très belle, n'approche pourtant pas, à mon gré, de celle qui suit.

(Diderot, *Salon de 1765*.)

II

Le mauvais fils puni.

Il a fait la campagne[1]. Il revient; et dans quel moment? Au moment où son père vient d'expirer. Tout a bien changé dans la maison. C'était la demeure de l'indigence. C'est celle de la douleur et de la misère. Le lit est mauvais et sans matelas. Le vieillard mort est étendu sur ce lit. Une lumière qui tombe d'une fenêtre n'éclaire que son visage, le reste est dans l'ombre. On voit à ses pieds, sur une escabelle de paille, le cierge bénit qui brûle, et le bénitier. La fille aînée, assise dans le vieux confessionnal[2] de cuir, a le corps renversé en arrière, dans l'attitude du désespoir, une main portée à sa tempe, et l'autre élevée et tenant encore le crucifix qu'elle a fait baiser à son père. Un de ses petits-enfants, effrayés, s'est caché le visage dans son sein. L'autre, les bras en l'air et les doigts écartés, semble concevoir les premières idées de la mort. La cadette, placée entre la fenêtre et le lit, ne saurait se persuader qu'elle n'a plus de père: elle est penchée vers lui; elle semble chercher ses derniers regards; elle soulève un de ses bras, et sa bouche entr'ouverte crie: « Mon père, mon père! est-ce que vous ne m'entendez plus? » La pauvre mère est debout, vers la porte, le dos contre le mur, désolée, et ses genoux se dérobant sous elle.

[1. On dirait plutôt aujourd'hui : *il a fait campagne*. — 2. *Confessionnal* : voir p. 160, note 1.]

Voilà le spectacle qui attend le fils ingrat. Il s'avance. Le voilà sur le pas de la porte. Il a perdu la jambe dont il a repoussé sa mère; et il est perclus du bras dont il a menacé son père[1].

Il entre. C'est la mère qui le reçoit. Elle se tait; mais ses bras tendus vers le cadavre lui disent: « Tiens, vois, regarde; voilà l'état où tu l'as mis. »

Le fils ingrat paraît consterné; la tête lui tombe en devant[2], et il se frappe le front avec le poing.

Quelle leçon pour les pères et pour les enfants!

Ce n'est pas tout; celui-ci[3] médite ses accessoires aussi sérieusement que le fond de son sujet.

A ce livre placé sur une table, devant cette fille aînée, je devine qu'elle a été chargée, la pauvre malheureuse! de la fonction douloureuse de réciter la prière des agonisants.

Cette fiole qui est à côté du livre contient apparemment les restes d'un cordial.

Et cette bassinoire qui est à terre, on l'avait apportée pour réchauffer les pieds du moribond.

Et puis, voici le même chien qui est incertain s'il reconnaîtra cet éclopé pour le fils de la maison, ou s'il le prendra pour un gueux.

Je ne sais quel effet cette courte et simple description d'une esquisse d'un tableau fera sur les autres; pour moi, j'avoue que je ne l'ai point faite sans émotion...

(Diderot, *Salon de 1765*.)

II. — L'ENCYCLOPÉDIE[4].

1° Sa publication.

L'*Encyclopédie* ne devait être d'abord qu'une traduction de la *Cyclopedia or universal dictionary of the arts and science*, d'Éphraïm Chambers, parue à Londres en 1727. Le libraire Le Breton s'était entendu pour cette entreprise avec l'allemand Sellius et l'anglais Mills; mais le premier mourut, et le second se brouilla avec l'éditeur. Quand Le Breton voulut

[1. Moralité enfantine: le mauvais fils est puni par où il a péché. — 2. *En devant*, en avant. — 3. Greuze.]

4. **A consulter.** — Outre les ouvrages cités, p. 24, note 1: **P. Duprat**:

reprendre l'affaire, en 1745, il s'adressa à Diderot qui s'adjoignit D'ALEMBERT[1]. Le libraire obtint un nouveau privilège le 21 janvier 1746. Dès lors l'œuvre s'organise et peu à peu s'amplifie : de simple adaptation de l'ouvrage anglais, elle devient une œuvre originale, d'ailleurs inspirée du *Dictionnaire historique et critique de Bayle* (1697) et surtout animée d'un esprit d'indépendance religieuse et politique qui lui attira à plusieurs reprises des persécutions.

Le premier volume, annoncé par un prospectus de Diderot (octobre 1750) et précédé du *Discours préliminaire*[2] de d'Alembert, paraît le 1er juillet 1751, le second en octobre. Mais à la suite de l'affaire de Prades[3]; un arrêt du Conseil d'État (7 février 1752) supprime les deux

---

Les encyclopédistes, leurs travaux, leur doctrine et leur influence (1885). — J. Rocafort : *Les doctrines littéraires de l'Encyclopédie ou Le romantisme des encyclopédistes* (Hachette, 1890). — L. Ducros : *Les encyclopédistes* (Honoré Champion, 1900). — M. Dupont-Chatelain : *Les encyclopédistes et les femmes* (1907). — J. Le Gras : *Diderot et l'Encyclopédie* (E. Malfère, 1928).

Signalons aussi: *Les encyclopédistes*, pages choisies (La Renaissance du Livre).

1. **Biographie.** — D'ALEMBERT (1717-1783), fils naturel de Mme de Tencin, trouvé sur les marches de l'église Saint-Jean-Le-Rond (d'où son nom Jean-Baptiste Le Rond) et élevé par la femme d'un vitrier de la rue Michel-le-Comte, Mme Rousseau (chez qui il habita jusqu'à cinquante ans), avait reçu une instruction très soignée grâce à la sollicitude discrète de son père, le chevalier Destouches, commissaire généra d'artillerie Elu membre de l Académie des sciences à l'âge de 23 ans et en 1754 membre de l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1772, il refusa à Catherine de Russie d'être précepteur de son fils et à Frédéric de Prusse d'être président de l'Académie de Berlin (voir p. 6).

Outre ses travaux scientifiques et le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, d'Alembert a laissé plusieurs ouvrages : *Essai sur la société des gens de lettres et les grands* (1753); *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature* (Berlin, 1753, 2 vol., et 1783, 5 vol.) ; *Essai sur les éléments de philosophie ou sur les principes des connaissances humaines* (1759); *Eclaircissements* (1765); *De la destruction des Jésuites* (1765); *Éloges des membres de l'Académie française* (1779-1787).

A consulter. — Condorcet : *Éloge de d'Alembert* (1784). — Joseph Bertrand : *D'Alembert* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1889). — Maurice Muller : *Essai sur la philosophie de Jean d'Alembert* (Payot, 1926).

2. Contenant deux parties : une classification des connaissances humaines, fondée sur la distinction des trois facultés : mémoire, raison, imagination (auxquelles correspondent l'histoire, la philosophie, les beaux-arts), et une histoire sommaire des sciences et des arts depuis la Renaissance jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Édition. — *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, éd. critique, par L. Ducros (Delagrave, 1895), éd. Picavet (Colin, 1894).

3. L'abbé de Prades (1720-1762), collaborateur de Diderot, avait soutenu une thèse en Sorbonne, le 18 novembre 1751, et avait été brillamment reçu. Mais après coup la Sorbonne, se ravisant, releva dans la thèse dix propositions hérétiques. L'abbé de Prades, menacé d'un décret de prise de corps, s'enfuit en

premiers volumes et suspend la publication de l'ouvrage pendant dix-huit mois. Les quatre volumes suivants paraissent sans encombre. Le septième (octobre 1757), dont les 3 500 souscripteurs[1] attestaient le succès grandissant de l'entreprise, déchaîne un nouvel orage, plus grave encore que le premier : c'est lui qui contenait l'article *Genève*, de d'Alembert, occasion de la rupture avec J.-J. Rousseau (*Lettre sur les spectacles*, mars 1758). La publication du livre *De l'esprit* d'Helvétius (juillet 1758), dénoncé comme étant un résumé des doctrines encyclopédistes, poursuivi et condamné au feu, porte à l'*Encyclopédie* le coup de grâce : le 8 mars 1759 le Conseil d'État non seulement supprime les volumes parus (on en était à la lettre H) mais encore retire le privilège du libraire. Diderot, abandonné par d'Alembert, esprit hardi mais caractère timoré, continue néanmoins la publication de l'ouvrage avec la permission tacite du gouvernement, qui se préoccupait des intérêts pécuniaires en jeu (plus d'un million était engagé dans l'affaire) et voulait empêcher l'œuvre de se poursuivre à l'étranger. Les dix derniers volumes (VIII-XVII) parurent en bloc en 1765, avec 5 volumes de planches (6 volumes supplémentaires de planches parurent en 1772). L'ouvrage, qui avait mis vingt et un ans à paraître (1751-1772), contenait donc dix-sept volumes in-folio et onze volumes de planches, auxquels s'ajoutèrent en 1777 cinq volumes de suppléments qui ne sont pas de Diderot, et en 1780 deux volumes de tables composés par Panckoucke et Rey[2].

L'*Encyclopédie* avait rencontré sur sa route de nombreux adversaires, qui heureusement pour elle étaient trop divisés pour concerter leurs efforts. Elle fut attaquée dans plusieurs journaux religieux ou littéraires :

Hollande et de là en Prusse. Diderot avait pris sa défense dans un opuscule intitulé : *Suite de l'Apologie de l'abbé de Prades* (1752).

1. Le prix de la souscription, d'abord fixé à 280 livres, fut ensuite porté à 956.

2. A mesure que l'*Encyclopédie* paraissait en France, des contrefaçons en étaient publiées à l'étranger : à Genève (en 28 vol., 1758-71), à Lucques (28 vol., 1758-71), à Livourne (33 vol., 1770). En 1768 Panckoucke avait obtenu la permission de donner la deuxième édition française de l'*Encyclopédie*, qui fut interrompue par ordre supérieur en 1770. Des refontes de l'ouvrage, dans lesquelles le supplément était incorporé au texte, parurent également : à Genève (1777), à Lausanne (1778), à Yverdun (1778-1780). L'œuvre fut même refaite sur un autre plan sous ce titre : *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières, par une société de gens de lettres* (Paris, Panckoucke, 1782-1793, et Agasse, 1792-1832 ; en tout 166 vol.). A signaler enfin un abrégé de l'*Encyclopédie* par R. Ollivier : *L'Esprit de l'Encyclopédie ou Choix des articles les plus agréables, les plus curieux et les plus piquants de ce grand dictionnaire* (1790-1800, 12 vol. in-8).

Ne pas confondre l'*Encyclopédie* du XVIIIe siècle avec *La Grande Encyclopédie*, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts publié à la fin du XIXe siècle par une société de savants et de gens de lettres (1886-1902, 31 vol.).

par les Jansénistes dans les *Nouvelles Ecclésiastiques*, par les Jésuites dans le *Journal de Trévoux*, par Fréron[1] dans son *Année littéraire*. L'avocat Moreau écrivit un pamphlet contre les encyclopédistes, qu'il appelait par dérision des « cacouacs » : *Nouveau mémoire pour servir à l'histoire des cacouacs*. L'ennemi le plus acharné des philosophes fut Palissot[2] (1730-1814), qui dans sa comédie *Les Philosophes* (jouée au Théâtre Français le 2 mai 1760) représentait Diderot sous le nom de Dortidius, faisait des allusions malveillantes à d'Alembert, Helvétius, Duclos, Grimm, et surtout tournait en ridicule les théories de J.-J. Rousseau par la bouche du valet Crispin qu'on voyait marcher à quatre pattes[3] et manger une laitue, en justifiant ainsi son attitude et sa nourriture (acte III, scène II) :

> Pour la philosophie un goût à qui tout cède
> M'a fait choisir exprès l'état de quadrupède ;
> Sur mes quatre piliers mon corps se soutient mieux,
> Et je vois moins de sots qui me blessent les yeux...
> En nous civilisant, nous avons tout perdu :
> La santé, le bonheur et même la vertu.
> Je me renferme donc dans la vie animale ;
> Vous voyez ma cuisine : elle est simple et frugale.

Lefranc de Pompignan et Gilbert firent aussi chorus avec les adversaires de la philosophie.

A côté de tous ces ennemis l'*Encyclopédie* avait d'ailleurs pour elle des amis influents : le marquis d'Argenson, qui en avait accepté la dédicace ; Mme de Pompadour[4], qui s'intéressait à l'œuvre, la défendit auprès du roi (voir p. 173 l'anecdote racontée par Voltaire), et aimait à fréquenter plusieurs de ses collaborateurs, d'Alembert, Duclos, Marmontel ; et surtout Malesherbes qui, chargé entre 1750 et 1763 de la direc-

---

1. Que Voltaire attaqua souvent à son tour, en particulier dans sa satire *Le pauvre diable* (voir p. 95) et dans sa pièce *L'Écossaise* (1760), où il l'a représenté sous le nom de *Wasp*, mot anglais qui signifie: « guêpe, frelon ».

2. Avant sa comédie, *Les Philosophes*, Palissot avait déjà écrit contre Diderot ses *Petites lettres sur de grands philosophes* et attaqué J.-J. Rousseau dans sa comédie, *Le Cercle*, jouée devant le roi Stanislas à Lunéville. Il s'en prit encore aux philosophes dans son poème, *La Dunciade* (1764), mais il ménagea toujours Voltaire.

A consulter. — D. Delafarge: *La vie et l'œuvre de Palissot* (Hachette, 1912).

3. Voir p. 103, note 2, l'origine de cette plaisanterie.

4. Dans le pastel qu'il fit d'elle, le peintre La Tour, voulant représenter tous les goûts de Mme de Pompadour, a justement placé sur une table un gros in-folio, qui est un volume de l'*Encyclopédie*.

tion de la librairie, fut le protecteur attitré des encyclopédistes et à plusieurs reprises empêcha leur entreprise de sombrer[1].

Ainsi s'expliquent les alternatives d'indulgence et de sévérité dont le pouvoir royal fit preuve à l'égard de l'*Encyclopédie* : tantôt des influences religieuses ou politiques poussaient le roi à la persécuter, tantôt de puissantes interventions l'empêchaient de sévir. Les amis des philosophes l'emportèrent finalement sur leurs ennemis : et, en somme, c'est grâce au gouvernement que l'*Encyclopédie* échappa à ses vrais persécuteurs : jésuites, jansénistes, écrivains pamphlétaires, Parlement.

2° Ses collaborateurs.

Quand on parle de la philosophie encyclopédiste, on entend par là l'esprit général qui a animé l'*Encyclopédie* : esprit d'indépendance à l'égard de l'autorité, de la tradition et de la foi; confiance dans la raison et croyance au progrès; aspirations libérales, tendances humanitaires. Mais, en réalité, tous les collaborateurs de l'*Encyclopédie* n'ont pas été imbus de cet esprit : Diderot et d'Alembert ont dû souvent faire appel à des écrivains qui ne pensaient pas comme eux, ou qui tout au moins étaient beaucoup plus modérés, tel Duclos[2] qui disait un jour en parlant de ses confrères : « Ils en feront tant qu'ils finiront par m'envoyer à confesse. »

Parmi les collaborateurs de l'*Encyclopédie*, — après Diderot, qui écrivit plus de mille articles sur les arts mécaniques, l'histoire de la philosophie, la morale, l'esthétique... (articles : *Art*, *Autorité*, *Aristotélisme*, *Beau*, *Encyclopédie*, *Epicurisme*, *Immortalité*, etc...), et d'Alembert qui, outre un grand nombre d'articles de mathématiques et de physique générale, fit l'article *Collège*, critique de l'enseignement universitaire, et

1. Notamment dans cette circonstance que rappelle dans ses *Mémoires* la fille de Diderot, Mme de Vandeul : « L'*Encyclopédie* ayant été arrêtée, M. de Malesherbes prévint mon père qu'il donnerait le lendemain ordre d'enlever ses papiers. « Mais, s'écria Diderot, je n'aurai pas le temps de déménager tous mes manuscrits. — Envoyez-les chez moi, répondit M. de Malesherbes. On ne viendra pas les y chercher. » Et Diderot envoya la moitié de son cabinet chez celui qui en ordonnait la visite. »

Rappelons que Malesherbes, qui devait mourir sur l'échafaud en 1794, a lui-même composé plusieurs ouvrages : *Lettres sur la révocation de l'Édit de Nantes*; *Observations sur l'Histoire naturelle de Buffon*; *Mémoires sur la librairie et la liberté de la presse*.

A consulter. — F. Brunetière : *La librairie sous Malesherbes* (dans *Études critiques*, 2e série).

2. Sur Duclos, voir p. 196, note 1.

l'article *Genève*, occasion de la *Lettre sur les spectacles* de Rousseau, — il faut nommer au premier rang le chevalier DE JAUCOURT (1704-1779), le second de Diderot, qui non seulement consacra sa fortune à cette entreprise, mais encore écrivit, pour combler les vides, toutes sortes d'articles de politique, d'histoire, de sciences physiques et naturelles.

Puis viennent, à ne citer que les principaux et sans parler des grands écrivains qui firent quelques articles (Voltaire, les articles *Élégance*, *Éloquence*, *Esprit*, *Imagination*, etc..., qu'il inséra plus tard dans son *Dictionnaire philosophique*; J.-J. Rousseau, des articles sur la musique; Montesquieu, l'article *Goût*),

pour *la philosophie* :

HELVÉTIUS[1] (1715-1771), auteur d'un poème inachevé en dix chants, *Le Bonheur*, et de deux traités philosophiques : *De l'esprit* (1758), *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation* (1772);

L'abbé DE CONDILLAC[2] (1715-1780), dont les principaux ouvrages sont : *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746), *Traité des systèmes* (1749), *Traité des sensations* (1754), *Traité des animaux* (1754), *Cours d'études* (en 13 volumes, écrits pour son élève l'Infant de Parme, et parmi lesquels se trouvent une *Grammaire*, un *Art d'écrire*, un *Art de penser*, un *Art de raisonner*);

pour *la théologie* :

L'abbé MORELLET[3] (1727-1819), ecclésiastique d'esprit très libre, auteur d'un *Petit écrit sur une matière intéressante, la tolérance* (1756), d'une *Théorie du paradoxe* (1775), et de curieux *Mémoires sur le XVIIIe siècle et la Révolution*;

L'abbé YVON, qui fit les articles *Ame*, *Athée*, *Dieu*;

pour *la chimie* :

Le baron D'HOLBACH[4] (voir p. 14), auteur de plusieurs ouvrages : *Le Christianisme dévoilé* (1756), *La Contagion sacrée ou Histoire naturelle de la superstition* (1768), *Système de la Nature* (1770), *Essai sur les préjugés* (1770), *Système social ou Principes naturels de la morale et de la politique* (1773), *La Morale universelle ou Les devoirs de l'homme fondés sur la nature* (1776);

---

1. **A consulter.** — Damiron : *Mémoire sur Helvétius* (1855). — A. Keim : *Helvétius, sa vie et son œuvre* (1907); *Notes de la main d'Helvétius* (1907); *Les plus belles pages d'Helvétius* (Société du Mercure de France, 1909).

2. **A consulter.** — L.-J. Robert : *Les théories logiques de Condillac* (1866). — G. Lebeau : *Condillac économiste* (1903).

3. **A consulter.** — A. Mazure : *Les idées de l'abbé Morellet* (1910).

4. **A consulter.** — Damiron : *Étude sur la philosophie de d'Holbach* (1851).

pour *l'histoire naturelle* :

DAUBENTON (1716-1799), un des collaborateurs de Buffon;

pour la *critique littéraire* :

MARMONTEL (voir p. 195, note 2), qui, outre ses *Éléments de littérature* (1787, 6 vol.), a composé des romans, des contes et des mémoires;

pour *la grammaire* :

DUMARSAIS (1676-1756), auteur d'un *Traité des tropes*;

pour *l'économie politique* :

QUESNAY[1] (1694-1774), qui écrivit dans l'*Encyclopédie* les articles *Fermiers* et *Grains* et prépara les articles[2] *Hommes* et *Impôts*, qu'il ne publia pas, et qui est l'auteur de plusieurs ouvrages : *Extraits des économies royales de Sully* (1758), *Analyse du Tableau économique* (1760), *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole* (1760), *Physiocratie ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain* (1768);

TURGOT[3], un des plus nobles esprits de son temps et l'un de nos meilleurs écrivains politiques, qui a exposé ses idées dans ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1766), et écrit dans l'*Encyclopédie* les articles *Existence, Expansibilité, Foires et Marchés, Fondations.*

LE BUT DE L'ENCYCLOPÉDIE

L'ouvrage que nous commençons (et que nous désirons de finir) a deux objets : comme *Encyclopédie*, il doit exposer autant qu'il est possible, l'ordre et l'enchaînement des connaissances humaines; comme *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et*

---

1. **A consulter.** — Yves Guyot : *Quesnay et la Physiocratie* (1896). — G. Schelle : *Le Dr Quesnay, chirurgien-médecin de Mme de Pompadour et de Louis XV, physiocrate* (1907).

2. Ils ont été édités en 1908 dans la *Revue d'histoire des doctrines économiques.*

3. Turgot (1727-1781), après avoir commencé par suivre la carrière ecclésiastique, entra dans la magistrature, puis dans les finances et devint ministre (août 1775-mai 1776). Il sut concilier dans ses doctrines et dans sa politique le respect de la tradition et la foi au progrès.

Édition. — *Œuvres de Turgot et documents le concernant*, par Gustave Schelle (Alcan, 3 vol. parus).

A consulter. — Dupont de Nemours : *Mémoires sur Turgot* (1782). — Condorcet : *Vie de Turgot* (1786). — Mastier : *La philosophie de Turgot* (1862). — A. Neymarck : *Turgot et ses doctrines* (1885). — Léon Say : *Turgot* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1887). — G. Schelle : *Turgot* (1909).

des métiers, il doit contenir sur chaque science et sur chaque art, soit libéral, soit mécanique, des principes généraux qui en sont la base, et les détails les plus essentiels qui en font le corps et la substance. Ces deux points de vue, d'*Encyclopédie* et de *Dictionnaire raisonné*, formeront donc le plan et la division de notre Discours préliminaire. Nous allons les envisager, les suivre l'un après l'autre, et rendre compte des moyens par lesquels on a tâché de satisfaire à ce double objet.

Pour peu qu'on ait réfléchi sur la liaison que les découvertes ont entre elles, il est facile de s'apercevoir que les sciences et les arts se prêtent mutuellement des secours, et qu'il y a par conséquent une chaîne qui les unit. Mais s'il est souvent difficile de réduire à un petit nombre de règles ou de notions générales chaque science ou chaque art en particulier, il ne l'est pas moins de renfermer dans un système qui soit un les branches infiniment variées de la science humaine.

Le premier pas que nous ayons à faire dans cette recherche, est d'examiner, qu'on nous permette ce terme, la généalogie et la filiation de nos connaissances, les causes qui ont dû les faire naître et les caractères qui les distinguent; en un mot, de remonter jusqu'à l'origine et à la génération de nos idées. Indépendamment des secours que nous tirerons de cet examen pour l'énumération encyclopédique des sciences et des arts, il ne saurait être déplacé à la tête d'un *Dictionnaire raisonné des connaissances humaines*.

(D'Alembert, *Discours préliminaire de l'Encyclopédie.*)

LA PUBLICATION DE L'ENCYCLOPÉDIE

I

Défection de d'Alembert [1].

A Voltaire.

19 février 1758.

... Votre avis serait que nous quittassions tout à fait l'*Encyclopédie* ou que nous allassions la continuer en pays étranger, ou

[1. Sur les circonstances dans lesquelles d'Alembert a abandonné l'*Encyclopédie*, voir p. 164.]

que nous obtinssions justice et liberté dans celui-ci. Voilà qui est à merveille; mais le projet d'achever en pays étranger est une chimère. Ce sont les libraires qui ont traité avec nos collègues; les manuscrits qu'ils ont acquis ne nous appartiennent pas, et ils nous appartiendraient, qu'au défaut des planches nous n'en ferions aucun usage. Abandonner l'ouvrage, c'est tourner le dos sur la brèche, et faire ce que désirent les coquins qui nous persécutent. Si vous saviez avec quelle joie ils ont appris la désertion de d'Alembert et toutes les manœuvres qu'ils emploient pour l'empêcher de revenir!... Un autre se réjouirait en secret de sa désertion: il y verrait de l'honneur, de l'argent et du repos à gagner. Pour moi, j'en suis désolé, et je ne négligerai rien pour le ramener. Voici le moment de lui montrer combien je lui suis attaché, et je ne manquerai ni à moi-même, ni à lui. Mais, pour Dieu, ne me croisez[1] pas. Je sais tout ce que vous pouvez sur lui, et c'est inutilement que je lui prouverai qu'il a tort, si vous lui dites qu'il a raison. D'après tout cela, vous croirez que je tiens beaucoup à l'*Encyclopédie*, et vous vous tromperez. Mon cher maître, j'ai la quarantaine passée; je suis las de tracasseries. Je crie, depuis le matin jusqu'au soir: le repos, le repos, et il n'y a guère de jour que je ne sois tenté d'aller vivre obscur et mourir tranquille au fond de ma province. Il vient un temps où toutes les cendres sont mêlées. Alors que m'importera d'avoir été Voltaire ou Diderot, et que ce soient vos trois syllabes ou les trois miennes qui restent? Il faut travailler, il faut être utile, on doit compte de ses talents, etc... Etre utile aux hommes! Est-il bien sûr qu'on fasse autre chose que les amuser, et qu'il y ait grande différence entre le philosophe et le joueur de flûte? Ils écoutent l'un et l'autre avec plaisir ou dédain, et demeurent ce qu'ils sont. Les Athéniens n'ont jamais été plus méchants qu'au temps de Socrate, et ils ne doivent peut-être à son existence qu'un crime de plus. Qu'il y ait là dedans plus d'humeur que de bon sens, je le veux; et je reviens à l'*Encyclopédie*. Les libraires sentent aussi bien que moi que d'Alembert n'est pas un homme facile à remplacer; mais ils ont trop d'intérêt au succès de leur ouvrage pour se refuser aux dépenses...

(Diderot.)

[1. *Ne me croisez pas*, ne contrecarrez pas mes efforts.]



II

Trahison du libraire[1].

A Le Breton.

12 novembre 1764.

Ne m'en sachez nul gré, Monsieur, ce n'est pas pour vous que je reviens; vous m'avez mis dans le cœur un poignard que votre vue ne peut qu'enfoncer davantage. Ce n'est pas non plus par attachement à l'ouvrage, que je ne saurais que dédaigner dans l'état où il est. Vous ne me soupçonnez pas, je crois, de céder à l'intérêt. Quand vous ne m'auriez pas mis de tout temps au-dessus de ce soupçon, ce qui me revient à présent est si peu de chose, qu'il m'est aisé de faire un emploi de mon temps moins pénible et plus avantageux. Je ne cours pas, enfin, après la gloire de finir une entreprise importante qui m'occupe et fait mon supplice depuis vingt ans; dans un moment, vous concevrez combien cette gloire est peu sûre. Je me rends à la sollicitation de M. Briasson[2]. Je ne puis me défendre d'une espèce de commisération pour vos associés, qui n'entrent pour rien dans la trahison que vous m'avez faite, et qui en seront peut-être avec vous les victimes. Vous m'avez lâchement trompé deux ans de suite; vous avez massacré ou fait massacrer par une brute le travail de vingt honnêtes gens qui vous ont consacré leur temps, leurs talents et leurs veilles gratuitement, par amour du bien et de la vérité, et sur le seul espoir de voir paraître leurs idées, et d'en recueillir quelque considération qu'ils ont bien méritée, et dont votre injustice et votre ingratitude les aura privés...

Voilà donc ce qui résulte de vingt-cinq ans de travaux, de peines, de dépenses, de dangers, de mortifications de toute espèce! Un inepte, un ostrogoth détruit tout en un moment: je parle de votre boucher, de celui à qui vous avez remis le soin de nous

[1. C'est au cours de la publication des derniers volumes de l'*Encyclopédie* que l'éditeur Le Breton se permit, de sa propre autorité, d'édulcorer les passages un peu trop hardis. Quand Diderot s'aperçut de cette mutilation, il écrivit cette lettre pour soulager sa colère. — 2. Libraire associé à Le Breton.]

démembrer. Il se trouve à la fin que le plus grand dommage que nous ayons souffert, que le mépris, la honte, le discrédit, la ruine, la risée nous viennent du principal propriétaire de la chose! Quand on est sans énergie, sans vertu, sans courage, il faut se rendre justice, et laisser à d'autres les entreprises périlleuses...

(Diderot.)

III

Menace de persécution.

A Voltaire[1].

Paris, juillet ou août 1766.

Monsieur et cher maître, je sais bien que quand une bête féroce[2] a trempé sa langue dans le sang humain, elle ne peut plus s'en passer; je sais bien que cette bête manque d'aliments, et que, n'ayant plus de Jésuites[3] à manger, elle va se jeter sur les philosophes. Je sais bien qu'elle a les yeux tournés sur moi, et que je serai peut-être le premier qu'elle dévorera; je sais bien qu'un honnête homme peut en vingt-quatre heures perdre ici sa fortune, parce qu'ils sont gueux; son honneur, parce qu'il n'y a point de lois; sa liberté, parce que les tyrans sont ombrageux; sa vie, parce qu'ils comptent la vie d'un citoyen pour rien, et qu'ils cherchent à se tirer du mépris par des actes de terreur. Je sais bien qu'ils nous imputent leur désordre, parce que nous sommes seuls en état de remarquer leurs sottises. Je sais bien qu'un d'entre eux a l'atrocité de dire qu'on n'avancera rien tant qu'on ne brûlera que des livres. Je sais bien qu'ils viennent d'égorger un enfant[4] pour des inepties qui ne méritaient qu'une

[1. Nous n'avons pas conservé la lettre de Voltaire, à laquelle répond Diderot. C'était, d'après Naigeon, une lettre en forme de mémoire, qui engageait Diderot à suivre Voltaire dans sa retraite et à se soustraire ainsi à la proscription dont le Parlement menaçait les philosophes. — 2 Il s'agit du Parlement. — 3. Ils avaient été expulsés en 1762. — 4. Le chevalier de La Barre, décapité à Abbeville à l'âge de dix-neuf ans, le 1[er] juillet 1766, pour n'avoir pas ôté son chapeau et avoir chanté des chansons libertines sur le passage d'une procession, le jour de la Fête-Dieu, et pour avoir mutilé un crucifix dans la nuit du 8 au 9 août 1765. Deux autres jeunes gens avaient été impliqués dans cette affaire; mais l'un, Gaillard d'Etallonde, avait pris la fuite, et l'autre Moisnel, avait, grâce à son attitude repentante, obtenu l'indulgence des juges.]

légère correction paternelle... Je ne me dissimule rien, comme vous voyez; mon âme est pleine d'alarmes; j'entends au fond de mon cœur une voix qui se joint à la vôtre, et qui me dit: « Fuis, fuis! » Cependant je suis retenu par l'inertie la plus stupide et la moins concevable, et je reste. C'est qu'il y a à côté de moi une femme déjà avancée en âge, et qu'il est difficile de l'arracher à ses parents, à ses amis et à son petit foyer. C'est que je suis père d'une jeune fille à qui je dois l'éducation; c'est que j'ai aussi des amis. Il faut donc les laisser, ces consolateurs toujours présents dans les malheurs de la vie, ces témoins honnêtes de nos actions; et que voulez-vous que je fasse de l'existence, si je ne puis la conserver qu'en renonçant à tout ce qui me la rend chère? Et puis je me lève tous les matins avec l'espérance que les méchants se sont amendés pendant la nuit; qu'il n'y a plus de fanatiques; que les maîtres ont senti leurs véritables intérêts, et qu'ils reconnaissent enfin que nous sommes les meilleurs sujets qu'ils aient. C'est une bêtise, mais c'est la bêtise d'une belle âme qui ne peut croire longtemps à la méchanceté...

(Diderot.)

L'ENCYCLOPÉDIE A LA COUR[1]

Un domestique[2] de Louis XV me contait qu'un jour le roi son maître soupant à Trianon[3] en petite compagnie, la conversation roula d'abord sur la chasse, et ensuite sur la poudre à tirer...

« Il est plaisant, dit M. le duc de Nivernois[4], que nous nous amusions tous les jours à tuer des perdrix dans le parc de Versailles, et quelquefois à tuer des hommes ou à nous faire tuer sur la frontière, sans savoir précisément avec quoi l'on tue.

— Hélas! nous en sommes réduits là sur toutes les choses de ce monde, répondit Mme de Pompadour; je ne sais de quoi est composé le rouge que je mets sur mes joues, et on m'embarras-

[1. Ces pages ont été imprimées pour la première fois en 1774, à la suite de la tragédie de *Don Pedre*. Mais il est difficile de savoir à quelle date elles ont été écrites; car elles contiennent des détails qui sont contradictoires (voir p. 174, notes 3 et 5). — 2. Officier de la maison royale. — 3. *Trianon* : nom de deux châteaux bâtis dans le parc de Versailles, l'un (*le Grand*) sous Louis XIV, l'autre (*le Petit*) sous Louis XV. — 4. Protecteur des lettres, connu lui-même comme fabuliste.]

serait fort si on me demandait comment on fait les bas de soie dont je suis chaussée.

— C'est dommage, dit alors le duc de La Vallière[1], que Sa Majesté nous ait confisqué nos dictionnaires encyclopédiques, qui nous ont coûté chacun cent pistoles[2] : nous y trouverions bientôt la décision de toutes nos questions. »

Le roi justifia sa confiscation ; il avait été averti que les vingt et un[3] volumes *in-folio*[4] qu'on trouvait sur la toilette de toutes les dames étaient la chose du monde la plus dangereuse pour le royaume de France ; et il avait voulu savoir par lui-même si la chose était vraie, avant de permettre qu'on lût ce livre. Il envoya sur la fin du souper chercher un exemplaire par trois garçons de sa chambre, qui apportèrent chacun sept volumes avec bien de la peine...

On vit à l'article *Poudre*[5] que le duc de La Vallière avait raison ; et bientôt Mme de Pompadour apprit la différence entre l'ancien rouge d'Espagne, dont les dames de Madrid coloraient leurs joues, et le rouge des dames de Paris....

Chacun se jetait sur les volumes comme les filles de Lycomède[6] sur les bijoux d'Ulysse ; chacun y trouvait à l'instant tout ce qu'il cherchait. Ceux qui avaient des procès étaient surpris d'y voir la décision de leurs affaires. Le roi y lut tous les droits de sa couronne. « Mais vraiment, dit-il, je ne sais pourquoi on m'a dit tant de mal de ce livre. — Eh ! ne voyez-vous pas, Sire, lui dit le duc de Nivernois, que c'est parce qu'il est fort bon ? On ne se déchaîne contre le médiocre et le plat en aucun genre. Si les femmes cherchent à donner du ridicule à une nouvelle venue, il est sûr qu'elle est plus jolie qu'elles. »

Pendant ce temps-là on feuilletait ; et le comte de C...[7] dit

---

[1. Petit neveu de la fameuse duchesse de La Vallière, bibliophile réputé. — 2. *Pistole*, pièce en or qui valait dix francs. — 3. En 1774 l'ouvrage comprenait plus de 21 volumes (voir p. 164). — 4. *In-folio*, format d'un livre où la « feuille » est pliée en deux, ne formant ainsi que quatre pages. — 5. Il y a là un anachronisme. Car l'article *Poudre* se trouve dans le tome XII, paru en 1765 ; et la marquise de Pompadour est morte le 14 avril 1764. — 6. *Lycomède*, roi de l'île de Scyros, chez qui Thétis avait caché son fils Achille, pour l'empêcher de prendre part à la guerre de Troie. Mais Ulysse le découvrit, déguisé en femme, parmi les filles du roi, qui seules se précipitèrent sur les bijoux qu'il avait apportés — 7. Beuchot a prétendu que cette initiale désignait de Coigny. Mais ce dernier était duc, et il est mort en 1759.]

tout haut: « Sire, vous êtes trop heureux qu'il se soit trouvé sous votre règne des hommes capables de connaître tous les arts, et de les transmettre à la postérité. Tout est ici, depuis la manière de faire une épingle jusqu'à celle de fondre et de pointer vos canons, depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand. Remerciez Dieu d'avoir fait naître dans votre royaume ceux qui ont servi ainsi l'univers entier. Il faut que les autres peuples achètent l'*Encyclopédie* ou qu'ils la contrefassent. Prenez tout mon bien si vous voulez; mais rendez-moi mon *Encyclopédie*.

— On dit pourtant, repartit le roi, qu'il y a bien des fautes dans cet ouvrage si nécessaire et si admirable.

— Sire, reprit le comte de C..., il y avait à votre souper deux ragoûts manqués; nous n'en avons pas mangé, et nous avons fait très bonne chère. Auriez-vous voulu qu'on jetât tout le souper par la fenêtre, à cause de ces deux ragoûts? » Le roi sentit la force de la raison; chacun reprit son bien: ce fut un beau jour.

L'envie et l'ignorance ne se tinrent pas pour battues; ces deux sœurs immortelles continuèrent leurs cris, leurs cabales, leurs persécutions: l'ignorance en cela est très savante.

Qu'arriva-t-il? Les étrangers firent quatre éditions de cet ouvrage français proscrit en France; et gagnèrent dix huit cent mille écus.

Français, tâchez dorénavant d'entendre mieux vos intérêts.

(Voltaire, *Mélanges*.)

III. — LA SUITE DU MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE.

1° Autres philosophes.

A côté des encyclopédistes proprement dits il y a eu au XVIII[e] siècle d'autres philosophes qui, sans être leurs collaborateurs directs, en partagèrent les tendances, en soutinrent les idées, et par leurs ouvrages collaborèrent en somme à l'œuvre d'émancipation intellectuelle qu'ils avaient entreprise. Nous citerons, parmi eux :

L'abbé DE MABLY[1] (1709-1785), frère aîné de Condillac, auteur de

1. **A consulter.** — W. Guerrier : *L'abbé de Mably, moraliste et politique* (1886)

nombreux ouvrages, dont voici les plus importants : *Droit public de l'Europe fondé sur les traités* (1748), *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique* (1763), *Doutes proposés aux philosophes économistes* (1768), *De la législation ou Principes des lois* (1776), *De l'étude de l'histoire* (1783), *Des droits et des devoirs du citoyen* (œuvre posthume).

L'abbé RAYNAL[1] (1713-1796), dont le principal ouvrage, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes,* eut un très grand succès (plus de vingt éditions, la première en 1770, l'édition définitive en 1780) et fut condamné à être brûlé en 1781.

Le marquis DE CONDORCET[2] (1743-1794), qui comme mathématicien entra à l'âge de vingt-six ans à l'Académie des sciences, où il prononça divers *Éloges,* en particulier ceux de Buffon et de d'Alembert. Économiste, il publia en 1776 ses *Réflexions sur le commerce des blés* et en 1786 sa *Vie de Turgot.* Philosophe, il édita les *Pensées* de Pascal (1776), écrivit une *Vie de Voltaire* (1787), et composa, dans la retraite où il s'était réfugié avant d'être emprisonné sous la Terreur (voir p. 294, note 5), son *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain* (1794), véritable synthèse de la pensée philosophique du XVIIIe siècle.

Le comte DE VOLNEY[3] (1757-1820), qui se fit connaître comme écrivain par son récit de *Voyage en Égypte et en Syrie* (1787), publia en 1791 — alors qu'il siégeait à la Constituante — son grand ouvrage, *Les Ruines ou Méditations sur les révolutions des empires,* et en 1793 une sorte de catéchisme philosophique, *La Loi naturelle ou Principes physiques de la morale déduits de l'organisation de l'homme et de l'univers.*

Signalons enfin, parmi les philosophes moins importants du XVIIIe siècle, MORELLY[4], l'auteur du *Code de la Nature* (1755), qui expose des idées socialistes dont se réclamera Babeuf (voir p. 407, note 4), et LA METTRIE (voir p. 8, note 1), qui a composé plusieurs traités matérialistes : *Histoire naturelle de l'âme* (1745), *L'Homme machine* (1748), *Origine des animaux* (1750).

---

1. **A consulter.** — A. Feugère : *Un précurseur : l'abbé Raynal* (Angoulême, 1922) ; *Bibliographie critique de l'abbé Raynal* (id.).

2. **Édition.** — *Œuvres de Condorcet,* par Arago (1847-49, 12 v., Firmin-Didot).
A consulter. — Dr Robinet : *Condorcet, sa vie, son œuvre* (Quantin, 1893). — A. Guillois : *La marquise de Condorcet, sa famille, son salon, ses amis, 1764-1822* (Ollendorff, 1896). — F. Vial : *Condorcet et l'éducation démocratique* (Delaplane, 1903). — F. Allengry : *Condorcet guide de la Révolution française* (Giard et Brière, 1904). — L. Cahen : *Condorcet et la Révolution française* (Alcan, 1904). — E. Caillaud : *Les idées économiques de Condorcet* (1909).

3. **A consulter.** — Eug. Berger : *Étude sur Volney* (1852).

4. **A consulter.** — A. Reverdy : *Morelly, idées philosophiques, économiques et politiques* (1909).

2° Autres économistes.

En même temps que l'école encyclopédiste, surtout préoccupée de philosophie et de politique, se constitue aux environs de 1750 notre première école d'économistes[1], soucieux d'améliorer l'état matériel du royaume en combattant les abus du régime.

Cette école se subdivise en deux : une école commerciale et une école agricole. La première eut pour chef GOURNAY[2] (1712-1759), partisan de la liberté économique : il est l'auteur de la formule fameuse « Laissez faire, laissez passer. » La seconde est celle des *physiocrates*, c'est-à-dire de ceux qui croient « à la puissance de la nature » : ils enseignaient que la terre est l'unique source de toutes les richesses. Les deux plus grands représentants de cette école sont QUESNAY et TURGOT, qui collaborèrent à l'*Encyclopédie* (voir p. 168). Leurs principaux disciples furent : VICTOR RIQUETTI, marquis DE MIRABEAU[3] (1715-1789), surnommé « l'ami des hommes » (il avait publié en 1756 un ouvrage intitulé *L'Ami des hommes ou Traité sur la population*), auteur de *Lettres sur les corvées* (1760), d'une *Théorie de l'impôt* (1760) et d'une *Philosophie rurale* (1763) ; MERCIER DE LA RIVIÈRE, qui publia en 1767 un livre portant ce titre : *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* ; DUPONT DE NEMOURS[4] (1739-1817), qui fonda en 1765 le journal de l'école *Le Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, édita en 1767 sous le nom de *Physiocratie* la collection des œuvres les plus importantes de ses amis et publia lui-même des ouvrages : *Origine et progrès d'une science nouvelle* (1768), *Abrégé des principes* (1773) ; l'abbé BAUDEAU, qui, après avoir attaqué les économistes dans ses *Éphémérides du citoyen ou Chronique de l'esprit national*, fut converti par Dupont de Nemours et propagea les idées de ses anciens adversaires dans ses *Nouvelles Éphémérides économiques ou Bibliothèque raisonnée de l'histoire, de la morale et de la politique*.

---

1. **A consulter.** — L. de Lavergne : *Les économistes français du XVIIIe siècle* (1870). — G. Gide et C. Rist : *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours* (1909). — G. Weulersse : *Le mouvement physiocratique en France* (1910). — R. Gonnard : *Histoire des doctrines économiques. I, De Platon à Quesnay* (Nelle Libr. nation., 1921).

2. **A consulter.** — G. Schelle : *Vincent de Gournay, physiocrate* (1907).

3. C'est le père du grand orateur de la Révolution.

A consulter. — Louis et Charles de Loménie : *Les Mirabeau, nouvelles études sur la société française au XVIIIe siècle* (Dentu, 1878 et 1889-91, 5 vol.). — Ripert : *Le marquis de Mirabeau, l'ami des hommes, ses théories politiques et économiques* (1901).

4. **A consulter.** — G. Schelle : *Dupont de Nemours et l'École physiocratique* (1888).

Les économistes[1] furent plusieurs fois attaqués par les philosophes : par Voltaire dans *L'Homme aux quarante écus* (1768), surtout dirigé contre les physiocrates ; par l'abbé Mably dans ses *Doutes proposés aux philosophes économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1768) ; par l'abbé Galiani (voir p. 5) dans son *Dialogue sur le commerce des blés* (1770).

---

1. A la liste des économistes français du XVIII[e] siècle on pourrait ajouter le nom de PARMENTIER (1737-1813), agronome et philanthrope, qui, ému des disettes dont souffrait périodiquement la France, rechercha de nouveaux aliments nutritifs (il avait écrit un mémoire couronné en 1772 par l'Académie de Besançon *Sur les végétaux nourrisseurs qui en temps de disette peuvent remplacer les aliments ordinaires*) et grâce à la protection de Louis XVI répandit chez nous la culture de la pomme de terre (*la Parmentière*), importée d'Amérique en Irlande par l'amiral anglais W. Raleigh, et depuis longtemps en usage en Angleterre, en Allemagne et dans les Flandres.

CHAPITRE XXXIII

ROMANCIERS ET MORALISTES

I. — ROMANCIERS.

1° **Le roman de mœurs.**
2° **Le roman d'analyse.**
3° **Les disciples de J.-J. Rousseau.**
4° **Les conteurs.**

II. — MORALISTES.

1° **Vauvenargues.**
2° **Chamfort.**
3° **Rivarol.**

Les grands philosophes du XVIIIe siècle, Montesquieu, Voltaire, J.-J. Rousseau et Diderot, ont, nous l'avons vu, cultivé à l'occasion le roman et en maintes pages de leurs œuvres se sont montrés des moralistes. Il nous reste à examiner dans ce chapitre les écrivains qui se sont plus spécialement exercés dans ces deux genres.

I. — ROMANCIERS[1].

Le roman, qu'avaient seuls abordé au XVIIe siècle des écrivains secondaires, est le seul genre littéraire qui soit en progrès au XVIIIe.

1° Le roman de mœurs.

Des diverses formes qu'avait revêtues le roman au XVIIe siècle, celle qui obtient le plus de faveur au XVIIIe siècle est le roman réaliste ou

1. **A consulter.** — P. Morillot : *Le roman de 1610 à nos jours* (Masson, 1894). — Lebreton : *Le roman au 18e siècle* (Lecène et Oudin, 1898). — S. Étienne : *Le genre romanesque depuis la N^elle Héloïse jusqu'à la Révolution* (A. Colin, 1922).

roman de mœurs. Ses deux principaux représentants sont Lesage et Marivaux, qui firent aussi l'un et l'autre du théâtre (voir chap. XXXIV); mais Lesage est plus connu comme romancier, Marivaux comme auteur comique.

Les deux romans les plus importants de MARIVAUX[1] sont *La Vie de Marianne ou Les aventures de la comtesse de **** (en 11 parties, dont la 1re parut en 1731, la 2e en 1734 et les 9 suivantes de 1735 à 1741 ; quant à la 12e, qui ne figure pas dans toutes les éditions, elle est de Mme Riccoboni et *Le Paysan parvenu* (1735-1736, en 5 parties). Ses autres romans (sans parler de son *Homère travesti ou L'Iliade en vers burlesques*, 1716, et du *Télémaque travesti*, 1736) sont : *Pharsamon ou Les folies romanesques* (1712), *Les Aventures de *** ou Les effets surprenants de la sympathie* (1713-1714), *La Voiture embourbée* (1714).

Les deux principales œuvres de LESAGE[2] sont *Le Diable boiteux* (1707) et *Gil Blas* (dont les deux premiers volumes ont paru en 1715, le troisième en 1724, le quatrième en 1735). Ses autres romans sont : *Histoire de Guzman d'Alfarache* (1732), *Histoire d'Estebanille Gonzalès, surnommé le garçon de bonne humeur* (1734), *Le Bachelier de Salamanque ou Mémoires et aventures de don Chérubin de la Ronda* (1736), *Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle France* (1732). Le cadre de tous ces romans — sauf le dernier, qui nous transporte chez les Iroquois, les Hurons, les nègres de Guinée, etc... — est emprunté à l'Espagne[3]. *Le Diable boiteux*, en particulier, est imité d'un roman de Luis Velez de Guevara (1570-1644) : *El Diablo cojuelo, novela de la otra vida* (Madrid, 1641), dans lequel était représenté un démon, Asmodée, qui transportait sur la tour de San Salvador à Madrid un jeune étudiant castillan, et, après avoir soulevé les toits des maisons « comme on enlève la croûte d'un pâté », lui faisait apercevoir tout ce qui se passe à l'intérieur. Mais dans le cadre espagnol du *Diable boiteux*, comme dans celui de *Gil Blas*, son œuvre capitale, il a introduit des tableaux de mœurs parisiennes.

---

1. Pour la biographie et la bibliographie de MARIVAUX, voir p. 227.

2. Alain-René LESAGE naquit en 1668 et mourut en 1747.

Éditions. — *Œuvres complètes de Lesage*, éd. Renouard (1821, 12 vol.), complétées par son *Théâtre de la Foire* (Paris, Gandouin, 1797, 10 vol.). — *Pages choisies*, par Morillot (Colin, 1896). — *Théâtre* (Garnier, 1911).

A consulter. — Barberet : *Lesage et le Théâtre de la Foire* (Nancy, 1887). — Léo Claretie : *Lesage romancier* (Colin, 1890). — Lintilhac : *Lesage* (Hachette, 1893). — H. Cordier, *Essai bibliogr. sur les œuvres de Lesage* (1910).

3. L'Espagne, qui avait été à la mode chez nous dans la première moitié du XVIIe siècle, le redevient au début du XVIIIe, quand à la fin du règne de Louis XIV un prince français occupe le trône espagnol. En 1700 Lesage avait adapté à la scène française deux pièces espagnoles, et en 1704 traduit *Les Nouvelles aventures de Don Quichotte de la Manche*.

AU-DESSUS DES TOITS DE MADRID

[Don Cléophas Léandro Perez Zambullo, écolier d'Alcala (Nouvelle Castille), se trouvant dans le cabinet d'un astrologue à Madrid, entend un long soupir, puis des paroles distinctes qui sortent d'une fiole placée sur la table du savant. C'est là qu'est enfermé le Diable boiteux, Asmodée, qui demande au jeune étudiant de vouloir bien le délivrer en brisant la fiole. Une fois en liberté, Asmodée retrouve la forme humaine et s'élance à travers les airs en emportant Cléophas accroché à son manteau.]

Asmodée n'avait pas vanté sans raison son agilité. Il fendit l'air comme une flèche décochée avec violence, et s'alla percher sur la tour de San-Salvador[1]. Dès qu'il eut pris pied, il dit à son compagnon :

« Eh bien ! seigneur Léandro, quand on dit d'une rude voiture que c'est une voiture de diable, n'est-il pas vrai que cette façon de parler est fausse?

— Je viens d'en vérifier la fausseté, répondit poliment Zambullo. Je puis assurer que c'est une voiture plus douce qu'une litière, et avec cela si diligente, qu'on n'a pas le temps de s'ennuyer sur la route.

— Or çà, reprit le démon, vous ne savez pas pourquoi je vous amène ici : je prétends vous montrer tout ce qui se passe dans Madrid; et comme je veux débuter par ce quartier-ci, je ne pouvais choisir un endroit plus propre à l'exécution de mon dessein. Je vais, par mon pouvoir diabolique, enlever les toits des maisons : et, malgré les ténèbres de la nuit, le dedans va s'ouvrir aux yeux. »

A ces mots, il ne fit simplement qu'étendre le bras droit, et aussitôt tous les toits disparurent. Alors l'écolier vit, comme en plein midi, l'intérieur des maisons, de même, dit Luis Velez de Guevara, qu'on voit le dedans d'un pâté dont on vient d'ôter la croûte. Le spectacle était trop nouveau pour ne pas attirer son attention tout entière. Il promena sa vue de toutes parts, et la diversité des choses qui l'environnaient eut de quoi occuper longuement sa curiosité.

« Seigneur don Cléophas, lui dit le Diable, cette confusion

[1. Tour qui se trouve à Madrid.]



d'objets que vous regardez avec tant de plaisir est, à la vérité, très agréable à contempler ; mais ce n'est qu'un amusement frivole. Il faut que je vous le rende utile ; et pour vous donner une parfaite connaissance de la vie humaine, je veux vous expliquer ce que font toutes ces personnes que vous voyez. Je vais vous découvrir les motifs de leurs actions, et vous révéler jusqu'à leurs plus secrètes pensées. Par où commençons-nous ? Observons d'abord, dans cette maison à droite, ce vieillard qui compte de l'or et de l'argent : c'est un bourgeois avare... Admirez ce vieux fou ; avec quelle satisfaction il parcourt des yeux ses richesses ! il ne peut s'en rassasier. Mais prenez garde en même temps à ce qui se passe dans une petite salle de la même maison. Y remarquez-vous deux jeunes garçons avec une vieille femme ? — Oui, répondit Cléophas. Ce sont apparemment ses enfants. — Non, répondit le Diable, ce sont ses neveux, qui doivent en hériter, et qui, dans l'impatience où ils sont de partager ses dépouilles, ont fait venir secrètement une sorcière pour savoir d'elle quand il mourra...

— J'aperçois dans la maison qui fait face, dit Zambullo, un homme qui se lève et s'habille à la hâte. — Malepeste[1] ! répondit l'esprit, c'est un médecin qu'on appelle pour une affaire bien pressante. On vient le chercher de la part d'un prélat qui, depuis une heure qu'il est au lit, a toussé deux ou trois fois. Portez la vue au delà, sur la droite, et tâchez de découvrir dans un grenier un homme qui se promène en chemise, à la sombre clarté d'une lampe.

— J'y suis, s'écria l'écolier, à telles enseignes[2] que je ferais l'inventaire des meubles qui sont dans ce galetas : il n'y a qu'un grabat, un placet[3] et une table, et les murs me paraissent tout barbouillés de noir.

— Le personnage qui loge si haut est un poète, reprit Asmodée, et ce qui vous paraît noir, ce sont des vers tragiques de sa façon dont il a tapissé sa chambre, étant obligé, faute de papier, d'écrire ses poèmes sur le mur...

— Oh ! oh ! s'écria l'écolier, j'entends retentir l'air de cris et de lamentations ; viendrait-il d'arriver quelque malheur ?

— Voici ce que c'est, dit l'esprit : deux jeunes cavaliers

[1. *Malepeste :* interjection familière. — 2. *A telles enseignes que,* la preuve en est que. — 3, *Placet,* tabouret.]

jouaient ensemble aux cartes, dans ce tripot[1] où vous voyez tant de lampes et de chandelles allumées. Ils se sont échauffés sur un coup[2], ont mis l'épée à la main, et se sont blessés tous deux mortellement; le plus âgé est marié et le plus jeune est fils unique; ils vont rendre l'âme... Remarquez-vous près de là deux hommes que l'on ensevelit? Ce sont deux frères; ils étaient malades de la même maladie, mais ils se gouvernaient différemment : l'un avait une confiance aveugle en son médecin, l'autre a voulu laisser agir la nature. Ils sont morts tous les deux : celui-là pour avoir pris tous les remèdes de son docteur; celui-ci pour n'avoir rien voulu prendre...

(Lesage, *Le Diable boiteux,* chap. III.)

GIL BLAS CHEZ L'ARCHEVÊQUE DE GRENADE

[Après avoir fait plusieurs métiers, Gil Blas devient le secrétaire de l'archevêque de Grenade, qui lui demande comme un service de vouloir bien le prévenir, dès qu'il s'apercevra que son talent d'orateur commence à baisser.]

« Ainsi, mon cher Gil Blas, continua le prélat, j'exige une chose de ton zèle. Quand tu t'apercevras que ma plume sentira la vieillesse, lorsque tu me verras baisser, ne manque pas de m'en avertir. Je ne me fie point à moi là-dessus : mon amour-propre pourrait me séduire. Cette remarque demande un esprit désintéressé : je fais choix du tien, que je connais bon; je m'en rapporterai à ton jugement. — Grâces au ciel, lui dis-je, Monseigneur, vous êtes encore fort éloigné de ce temps là. De plus, un esprit de la trempe de celui de Votre Grandeur se conservera beaucoup mieux qu'un autre, ou, pour parler plus juste, vous serez toujours le même. Je vous regarde comme un autre cardinal Ximénès[3], dont le génie supérieur, au lieu de s'affaiblir par les années, semblait en recevoir de nouvelles forces. — Point de flatterie, interrompit-il, mon ami. Je sais que je puis tomber tout d'un coup. A mon âge, on commence à sentir les infirmités, et les infirmités du corps altèrent l'esprit. Je te le répète, Gil Blas, dès que tu jugeras que ma tête s'affaiblira, donne m'en

---

[1. *Tripot,* maison de jeu. — 2. *Coup,* manière de jouer.]

[3. Le cardinal Ximénès (1436-1517), qui fut archevêque de Tolède et premier ministre de Charles-Quint.]

aussitôt avis. Ne crains pas d'être franc et sincère. Je recevrai cet avertissement comme une marque d'affection pour moi. D'ailleurs, il y va de ton intérêt. Si, par malheur pour toi, il me revenait qu'on dît dans la ville que mes discours n'ont plus leur force ordinaire, et que je devrais me reposer, je te le déclare tout net, tu perdrais avec mon amitié la fortune que je t'ai promise. Tel serait le fruit de ta sotte discrétion »...

Dans le temps de ma plus grande faveur, nous eûmes une chaude alarme au palais épiscopal. L'archevêque tomba en apoplexie. On le secourut si promptement, et on lui donna de si bons remèdes que quelques jours après il n'y paraissait plus ; mais son esprit en reçut une rude atteinte. Je le remarquai bien dès la première homélie[1] qu'il composa. Je ne trouvais pas toutefois la différence qu'il y avait de celle-là aux autres assez sensible pour conclure que l'orateur commençait à baisser. J'attendis encore une homélie, pour mieux savoir à quoi m'en tenir. Oh ! pour celle-là, elle fut décisive. Tantôt le bon prélat se rebattait[2], tantôt il s'élevait trop haut, ou descendait trop bas : c'était un discours diffus, une rhétorique de régent[3] usé[4], une capucinade[5]...

Je n'étais plus embarrassé que d'une chose : je ne savais de quelle façon entamer la parole. Heureusement l'orateur lui-même me tira de cet embarras, en me demandant ce qu'on disait de lui dans le monde, et si l'on était satisfait de son dernier discours. Je répondis qu'on admirait toujours ses homélies, mais qu'il me semblait que la dernière n'avait pas si bien que les autres affecté[6] l'auditoire. « Comment donc, mon ami, répliqua-t-il avec étonnement, aurait-elle trouvé quelque Aristarque[7] ? — Non, Monseigneur, lui repartis-je, non : ce ne sont pas des ouvrages tels que les vôtres que l'on ose critiquer. Il n'y a personne qui n'en soit charmé. Néanmoins, puisque vous m'avez recommandé d'être franc et sincère, je prendrai la liberté de vous

[1. *Homélie*, sermon d'un genre familier. — 2. *Se rebattait*, se répétait. — 3. *Régent*, professeur de collège. — 4. *Usé*, fatigué à force d'avoir enseigné. — 5. *Capucinade*, discours digne d'un capucin (les capucins n'étaient pas très instruits, car ils se recrutaient surtout dans les classes populaires). — 6. *Si bien affecté l'auditoire*, produit une aussi bonne impression sur l'auditoire. — 7. Aristarque était un grammairien, qui vivait à Alexandrie au second siècle avant J.-C. Son nom est employé pour désigner un critique sévère.]



dire que votre dernier discours ne me paraît pas tout à fait de la force des précédents. Ne pensez-vous pas cela comme moi ? »

Ces paroles firent pâlir mon maître, qui me dit avec un souris[1] forcé : « Monsieur Gil Blas, cette pièce n'est donc pas de votre goût ? — Je ne dis pas cela, Monseigneur, interrompis-je tout déconcerté. Je la trouve excellente, quoique un peu au-dessous de vos autres ouvrages. — Je vous entends[2], répliqua-t-il. Je vous parais baisser, n'est-ce pas ? Tranchez le mot. Vous croyez qu'il est temps que je songe à la retraite. — Je n'aurais pas été assez hardi, lui dis-je, pour vous parler si librement, si Votre Grandeur ne me l'eût ordonné. Je ne fais donc que lui obéir, et je la supplie très humblement de ne me point savoir de mauvais gré de ma hardiesse. — A Dieu ne plaise, interrompit-il avec précipitation, à Dieu ne plaise que je vous la reproche ! Il faudrait que je fusse bien injuste. Je ne trouve point du tout mauvais que vous me disiez votre sentiment[3] ; c'est votre sentiment seul que je trouve mauvais. J'ai été furieusement la dupe de votre intelligence bornée. »

Quoique démonté[4], je voulus chercher quelque modification[5] pour rajuster[6] les choses ; mais le moyen d'apaiser un auteur irrité, et de plus un auteur accoutumé à s'entendre louer ? « N'en parlons plus, dit-il, mon enfant. Vous êtes encore trop jeune pour démêler le vrai du faux. Apprenez que je n'ai jamais composé de meilleure homélie que celle qui a le malheur de n'avoir pas votre approbation. Mon esprit, grâce au ciel, n'a rien encore perdu de sa vigueur. Désormais je choisirai mieux mes confidents. J'en veux de plus capables que vous de décider. Allez, poursuivit-il, en me poussant par les épaules hors de son cabinet, allez dire à mon trésorier qu'il vous compte cent ducats[7], et que le ciel vous conduise avec cette somme ! Adieu, monsieur Gil Blas, je vous souhaite toutes sortes de prospérités, avec un peu plus de goût. »

(Lesage, *Histoire de Gil Blas de Santillane*, livre VII, chap. III-IV.)

[1. *Souris :* ce mot est moins employé aujourd'hui que le mot *sourire*. — 2. *Je vous entends*, je vous comprends. — 3. *Sentiment*, opinion. — 4. *Démonté*, perdant contenance (comme un cavalier jeté à bas de sa monture). — 5. *Quelque modification*, quelque atténuation de mes paroles. — 6. *Rajuster*, arranger. — 7. *Cent ducats :* le ducat était une monnaie d'or qui valait de dix à douze francs.]

2° Le roman d'analyse.

C'est plutôt dans le roman d'analyse psychologique que s'est distingué l'abbé Prévost[1], surtout connu comme auteur de *Manon Lescaut*. Ce dernier roman n'est du reste qu'une infime partie de la production de cet écrivain très fécond, qui non seulement composa une cinquantaine de volumes de romans (sans parler de ses traductions de trois œuvres du romancier anglais Richardson : *Paméla*, 1742 ; *Clarisse Harlowe*, 1751 ; *Grandisson*, 1775), mais encore rédigea presque à lui seul les 20 volumes de sa gazette littéraire *Le Pour et le Contre* (1733-1740), ainsi que les 17 premiers volumes de l'*Histoire générale des voyages* (1745-1761).

Les trois meilleurs romans de l'abbé Prévost sont : *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*, 1728-1731, 7 volumes (le tome VII est justement *L'Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, simple épisode, que l'auteur a ensuite publié à part) ; *Le Philosophe anglais ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell* (1731-1738, 8 vol.) ; *Le Doyen de Killerine* (1735-1740, 6 vol.).

LA MORT DE MANON LESCAUT

[Le chevalier des Grieux a suivi Manon Lescaut à la Nouvelle Orléans (dans la Louisiane, sur le Mississipi), où l'a reléguée une ordonnance du lieutenant de police. Mais, ayant tué d'un coup d'épée le fils du gouverneur, qui s'était épris de son amie, des Grieux, blessé lui-même, est obligé de s'enfuir avec elle de cette ville. Les deux jeunes gens errent à l'aventure à travers les solitudes américaines, jusqu'à ce que Manon tombe épuisée de fatigue.]

---

1. **Biographie.** — Louis-Antoine Prévost d'Exiles (1697-1763) eut une vie toute pleine d'aventures. A trois reprises il reprit sa place dans les ordres. D'abord novice chez les Jésuites, il devient ensuite soldat, puis entre chez les Bénédictins de Saint-Maur afin d'oublier une grande passion qui avait bouleversé son existence. Mais, n'étant pas fait pour le cloître, en 1727 il s'enfuit en Angleterre et en Hollande, d'où il revient en France en 1734 pour être aumônier du Prince de Conti. C'est à partir de 1728 qu'il se consacre à la littérature, sans d'ailleurs avoir jamais attaché beaucoup de prix à ses romans, et en particulier sans s'être jamais douté — pas plus que ses contemporains — de la supériorité de *Manon Lescaut* sur le reste de ses ouvrages.

Éditions. — *Œuvres de Prévost*, éd. de 1783 (54 vol.), éd. de 1810-1816 (55 vol.). — *Manon Lescaut*, nombreuses éditions, notamment une d'Alexandre Dumas fils et une de Guy de Maupassant, toutes deux précédées d'une notice.

A consulter. — H. Harrisse : *L'abbé Prévost, histoire de sa vie et de ses œuvres* (1896). — V. Schrœder : *Un romancier français au XVIIIe siècle : L'abbé Prévost* (Hachette, 1898).

Nous marchâmes aussi longtemps que le courage de Manon put la soutenir, c'est-à-dire environ deux lieues ; car cette amante incomparable refusa constamment de s'arrêter plus tôt. Accablée enfin de lassitude, elle me confessa qu'il lui était impossible d'avancer davantage. Il était déjà nuit. Nous nous assîmes au milieu d'une vaste plaine, sans avoir pu trouver un arbre pour nous mettre à couvert. Son premier soin fut de changer le linge de ma blessure, qu'elle avait pansée elle-même avant notre départ. Je m'opposai en vain à ses volontés ; j'aurais achevé de l'accabler mortellement si je lui eusse refusé la satisfaction de me croire à mon aise et sans danger avant que de[1] penser à sa propre conservation. Je me soumis durant quelques moments à ses désirs ; je reçus ses soins en silence et avec honte. Mais, lorsqu'elle eut satisfait sa tendresse, avec quelle ardeur la mienne ne reprit-elle pas son tour ! Je me dépouillai de tous mes habits pour lui faire trouver la terre moins dure en les étendant sous elle ; je la fis consentir, malgré elle, à me voir employer à son usage tout ce que je pus imaginer de moins incommode. J'échauffai ses mains par mes baisers ardents et par la chaleur de mes soupirs. Je passai la nuit entière à veiller près d'elle et à prier le ciel de lui accorder un sommeil doux et paisible. O Dieu ! que mes vœux étaient vifs et sincères ! et par quel rigoureux jugement aviez-vous résolu de ne les pas exaucer ?

Pardonnez, si j'achève en peu de mots un récit qui me tue ; je vous raconte un malheur qui n'eut jamais d'exemple. Toute ma vie est destinée à le pleurer. Mais, quoique je le porte sans cesse dans ma mémoire, mon âme semble reculer d'horreur chaque fois que j'entreprends de l'exprimer.

Nous avions passé tranquillement une partie de la nuit ; je croyais ma chère maîtresse endormie, et je n'osais pousser le moindre souffle, dans la crainte de troubler son sommeil. Je m'aperçus, dès le point du jour, en touchant ses mains, qu'elle les avait froides et tremblantes. Je les approchai de mon sein pour les réchauffer. Elle sentit ce mouvement, et, faisant un effort pour saisir les miennes, elle me dit d'une voix faible qu'elle se croyait à sa dernière heure. Je ne pris d'abord ce

[1. *Avant que de :* au XVIIe et au XVIIIe siècle on employait indifféremment devant un infinitif les locutions *avant que de, avant que, avant de.*]

discours[1] que pour un langage ordinaire dans l'infortune, et je n'y répondis que par les tendres consolations de l'amour. Mais ses soupirs fréquents, son silence à mes interrogations, le serrement de ses mains dans lesquelles elle continuait de tenir les miennes, me firent connaître que la fin de ses malheurs approchait. N'exigez point de moi que je vous décrive mes sentiments, ni que je vous rapporte ses dernières expressions. Je la perdis : je reçus d'elle des marques d'amour au moment même qu'[2] elle expirait ; c'est tout ce que j'ai la force de vous apprendre de ce fatal et déplorable événement.

...Il ne m'était pas difficile d'ouvrir la terre dans le lieu où je me trouvais. C'était une campagne couverte de sable. Je rompis mon épée pour m'en servir à creuser ; mais j'en tirai moins de secours que de mes mains. J'ouvris une large fosse ; j'y plaçai l'idole de mon cœur, après avoir pris soin de l'envelopper de tous mes habits pour empêcher le sable de la toucher. Je ne la mis dans cet état qu'après l'avoir embrassée mille fois avec toute l'ardeur du plus parfait amour. Je m'assis encore près d'elle ; je la considérai longtemps : je ne pouvais me résoudre à fermer sa fosse. Enfin, mes forces recommençant à s'affaiblir, et craignant d'en[3] manquer tout à fait avant la fin de mon entreprise, j'ensevelis pour toujours dans le sein de la terre ce qu'elle avait porté de plus parfait et de plus aimable ; je me couchai ensuite sur la fosse, le visage tourné vers le sable, et, fermant les yeux avec le dessein de ne les ouvrir jamais, j'invoquai le secours du ciel et j'attendis la mort avec impatience...

(L'abbé Prévost, *Manon Lesoaut.*)

3° Les disciples de J.-J. Rousseau.

A Jean-Jacques Rousseau se rattache une double descendance de romanciers : les « naïfs » qui poussent à l'extrême la tendance idéaliste du maître, les « cyniques » qui nous montrent en quelque sorte le revers de son idéalisme. Parmi les derniers nous citerons Restif de la Bretonne et Choderlos de Laclos ; parmi les premiers, Florian et surtout Bernardin de Saint-Pierre. (Pour J.-B. Louvet et Mme Riccoboni voir le *Supplément.*)

[1. *Ce discours,* ces paroles. — 2. *Au moment que :* on dit aujourd'hui *au moment où.* — 3. *En :* ce pronom représente non pas l'expression qui précède *mes forces,* mais le mot *forces* pris en général.]

NICOLAS-EDME RESTIF DE LA BRETONNE[1] (1734-1806) est l'écrivain le plus fécond de notre littérature. Ouvrier typographe, il composait ses chapitres en lettres d'imprimerie, à mesure qu'il les improvisait. Grâce à cette facilité, il a pu publier près de 200 volumes. Signalons, entre autres œuvres, *Lucile ou Les progrès de la vertu* (1768), *Le Paysan perverti ou Les dangers de la ville* (1776, 4 vol.), *La Paysanne pervertie* (1776, 4 vol.), *La Vie de mon père* (1778), *Monsieur Nicolas ou Le cœur humain dévoilé* (1796-1797, 16 vol.). Restif de la Bretonne, qu'on a appelé « le Rousseau du ruisseau », a prétendu avoir écrit dans une pensée moralisatrice ses romans licencieux. Voici la conclusion édifiante du *Paysan perverti* : « O mes enfants ! restons dans nos hameaux et ne cherchons point à sortir de l'heureuse ignorance des plaisirs des grandes cités ; le vice en donne le goût, l'irréligion excite à s'y livrer, le crime fournit les ressources ; et la misère, l'infamie, le supplice des scélérats en sont quelquefois les suites. »

PIERRE-AMBROISE-FRANÇOIS CHODERLOS DE LACLOS (1741-1803), l'auteur d'un roman très réaliste *Les Liaisons dangereuses* (1782, 4 vol.) se pique, lui aussi, d'intentions morales. On trouve dans la préface de cet ouvrage des aphorismes de ce genre : « Une femme qui consent à recevoir dans sa société un homme sans mœurs finit par en devenir la victime. — Toute mère est au moins imprudente qui souffre qu'une autre qu'elle ait la confiance de sa fille. »

JEAN-PIERRE CLARIS DE FLORIAN[2] (1755-1794), surtout connu par ses *Fables* (voir p. 248), a décrit dans ses pastorales, *Galatée* (1783), *Estelle et Némorin* (1788), les mœurs innocentes des paysans des Cévennes. L'excessive naïveté de ses peintures a fait dire plaisamment à Sainte-Beuve : « Il faut lire *Estelle* à quatorze ans et demi ; à quinze ans, pour peu qu'on soit précoce, il est déjà trop tard. » Florian a fait aussi des romans chevaleresques : *Numa Pompilius* (1786), *Gonzalve de Cordoue* (1791).

JACQUES-HENRI BERNARDIN DE SAINT-PIERRE[3], prolongeant les idées

---

1. **Éditions.** — Restif de la Bretonne : *Collection des plus belles pages* (Société du Mercure de France, 1905). — *La Vie de mon père*, éd. H. d'Alméras (1910).

2. Né au château de Florian, sur les bords du Gardon, le doux FLORIAN fut officier de dragons. Il faillit être victime de la Révolution (voir p. 294). Peintre du Languedoc, il est regardé comme le premier des « Félibres » ; et c'est pourquoi ceux-ci se réunissent chaque année à Sceaux, devant la maison où il est mort, pour rendre hommage à sa mémoire. Outre ses fables et ses romans, il a composé des comédies (voir p. 240). Il est aussi l'auteur de chansons, dont la plus célèbre est intitulée *Plaisir d'amour*.

A consulter. — Léo Claretie : *Florian* (Coll. des class. pop., Lecène et Oudin, 1891). — G. Saillard : *Florian, sa vie, son œuvre* (Toulouse, Privat, 1912).

3. **Biographie.** — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1737-1814), né au Havre, eut une existence inquiète et vagabonde. Il passa la plus grande partie de sa vie

sociales de J.-J. Rousseau, a voulu, après *La Nouvelle Héloïse* qui est le roman de l'homme civilisé, donner dans *Paul et Virginie* le roman de l'homme naturel. Lui-même, dans l'avant-propos de ce livre, a défini en ces termes son dessein : « J'ai désiré réunir à la beauté de la nature entre les tropiques la beauté morale d'une petite société. Je me suis proposé aussi d'y mettre en évidence plusieurs grandes vérités, entre autres celle-ci : que notre bonheur consiste à vivre suivant la nature et la vertu. » Et ce fut précisément une des raisons du succès de *Paul et Virginie* au XVIIIe siècle que d'avoir apporté un souffle de fraîcheur et de pureté à une société corrompue par l'abus des plaisirs et desséchée par l'excès de la vie intellectuelle.

à voyager : en Amérique, en Hollande, en Russie, en Pologne, en Autriche, en Allemagne, à l'île de France, où il avait été envoyé en 1768 comme capitaine ingénieur du roi. Revenu à Paris en 1771, il se lie avec les philosophes, dont il ne tarde pas à se séparer, et avec J.-J. Rousseau, dont il demeura le disciple. Sous la Révolution il fut nommé intendant du Jardin des Plantes en 1792, puis professeur de morale à l'École normale supérieure. Devenu veuf, il se remaria à 63 ans avec une jeune fille.

Il ne faudrait pas se figurer son caractère d'après ses écrits : il était d'humeur très difficile et, en particulier, d'une susceptibilité ombrageuse (sa famille semble avoir été atteinte d'une tare héréditaire : ses frères et son fils devinrent fous).

Œuvres. — ROMANS : *Paul et Virginie* (1787); *L'Arcadie* (livre I, 1788), *La Chaumière indienne*, suivie du *Café de Surate* (1790); *Empsaël*; *La Prière d'Abraham*; *L'Amazone* (fragments); *L'Arcadie* (livres II et III) (ces quatre dernières œuvres n'ont été publiées qu'après sa mort).

OUVRAGES PHILOSOPHIQUES. — *Études de la nature* (1784); *Harmonies de la nature* (écrites en 1796, ont paru en 1815).

RÉCIT DE VOYAGE. — *Voyage à l'île de France* (1773).

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *La Vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau* (publié en 1820).

POLITIQUE. — *Les Vœux d'un solitaire* (1790).

Éditions. — *Œuvres complètes de Bernardin de Saint-Pierre*, publiées par Aimé Martin, qui avait épousé sa veuve et dont il se faut se défier (12 vol., 1818-1820). — *Correspondance de Bernardin de Saint-Pierre*, publiée par Aimé Martin (4 vol., 1826). — *La vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, publiés par M. Souriau (Société des Textes français modernes, 1906).

Manuscrits. — La Bibliothèque de la ville du Havre possède une riche collection de manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre. Mais le manuscrit de Paul et Virginie n'y figure malheureusement pas. Seuls des fragments de brouillons de cet ouvrage — que l'auteur avait, paraît-il, recopié 8 ou 9 fois de sa main en faisant sans cesse des retouches — ont été conservés : ils se trouvent à la Bibliothèque Victor Cousin (à la Sorbonne).

A consulter. — Aimé Martin : *Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre* (en tête de l'édition des *Œuvres complètes*); *Supplément aux mémoires de sa vie* (en tête de l'édition de la *Correspondance*). — Arvède Barine : *Bernardin de Saint-Pierre* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1891). — De Lescure : *Bernardin de Saint-Pierre* (Collection des classiques popu-

Bernardin de Saint-Pierre a encore été le continuateur[1] de J.-J. Rousseau par ses descriptions pittoresques de la nature. Mais, tandis que Rousseau s'était contenté de dépeindre une nature toute proche et assez familière (voir p. 135), Bernardin de Saint-Pierre a fait se dérouler son idylle de *Paul et Virginie* dans le cadre lointain de l'île de France. Et ainsi il a, sinon inauguré[2], du moins fait triompher dans notre littérature le roman exotique, qui devait prendre un très grand développement au XIXe siècle depuis Chateaubriand jusqu'à Pierre Loti.

LE NAUFRAGE DU SAINT-GÉRAN[3]

[Virginie, appelée en France par une grand'tante riche qui voulait assurer

---

laires, Lecène et Oudin, 1892). — Fernand Maury : *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre* (Hachette, 1892). — Maurice Souriau : *Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1905.) — G. Lanson : *Un manuscrit de Paul et Virginie. Étude sur l'invention de Bernardin de Saint-Pierre* (La Revue du mois, 10 avril 1908).

1. Ne pas oublier non plus que Bernardin de Saint-Pierre a également partagé les idées philosophiques de J.-J. Rousseau, et en particulier a développé dans ses *Harmonies de la nature* la thèse finaliste de son maître jusque dans ses conséquences les plus ridicules. D'après lui, toute la nature est organisée dans ses moindres détails en vue du bien-être de l'homme; en voici quelques exemples : les branches des arbres plient sous les fruits pour nous permettre de les cueillir plus aisément; la vache a quatre mamelles, bien qu'elle nourrisse en général un seul veau, pour allaiter le genre humain; le melon est partagé en tranches pour être mangé en famille; la Providence a donné à la puce la couleur noire pour qu'elle fût mieux visible sur le corps blanc de l'homme; etc.... Faisant de la créature humaine le centre de l'univers, il se refuse à admettre les lois de la gravitation, il immobilise la terre et fait tourner le soleil autour d'elle.

2. Car avant lui il y avait déjà eu quelques tentatives pour introduire l'exotisme dans notre littérature : en 1710 Marivaux dans *Les Aventures et voyages de Jean Massé* avait raconté l'histoire d'un marin jeté sur les côtes de l'Afrique du Sud; le *Robinson Crusoë* de Daniel de Foë, paru en 1719 et 1720, avait été traduit en français dès 1720-1721; Prévost dans son *Cleveland* (1731-1738) avait conduit ses lecteurs en Amérique au pays des Abaquis et des Rovientons et dans *Manon Lescaut* (1731) avait fait suivre Manon par Des Grieux jusque sur les rives du Mississipi; Lesage, dans *Les Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine des flibustiers de la Nouvelle France* (1732), a transporté successivement l'action de son roman au Canada, en Acadie, chez les Hurons, les Iroquois, aux Antilles, en Irlande; et surtout Marmontel avait commencé à mettre à la mode le roman exotique par le succès de son ouvrage : *Les Incas ou La destruction de l'Empire du Pérou* (1777).

[3. L'histoire du naufrage du Saint-Géran n'a pas été inventée par Bernardin de Saint-Pierre. Il a d'ailleurs déclaré lui-même dans l'avant-propos de *Paul et Virginie* : « Il ne m'a point fallu imaginer de roman pour peindre des familles

son avenir, a refusé de se laisser marier par elle et revient à l'île de France[1] auprès de sa mère et de Paul. Mais le vaisseau, qui la ramenait, le Saint-Géran, fait naufrage en vue de Port-Louis au cours d'une violente tempête, sous les yeux de Paul impuissant à sauver celle qu'il aime.]

Dans les balancements du vaisseau, ce qu'on craignait arriva. Les câbles de son avant rompirent, et, comme il n'était plus retenu que par une seule aussière[2], il fut jeté sur les rochers à une demi-encablure[3] du rivage. Ce ne fut qu'un cri de douleur parmi nous. Paul allait s'élancer à la mer, lorsque je[4] le saisis par le bras : « Mon fils, lui dis-je, voulez-vous périr ? — Que j'aille à son secours, s'écria-t-il, ou que je meure ! » Comme le

---

heureuses. Je puis assurer que celles dont je vais parler ont vraiment existé, et que leur histoire est vraie dans ses principaux événements. » Mais Bernardin de Saint-Pierre a modifié les faits. Le naufrage du Saint-Géran avait eu lieu en 1744 (24 ans avant qu'il vînt à l'île de France en qualité d'ingénieur), à plus d'une heure du rivage, le 17 août, par un très beau temps (et non pas à une centaine de mètres de la terre, le 24-25 décembre, au milieu d'une tempête). C'est le capitaine, M. de la Marre, qui avait refusé de se dévêtir, par dignité, et aussi parce qu'il avait sur lui des papiers dont il ne voulait pas se dessaisir. Il y avait bien sur le navire un jeune homme et une jeune fille (M Longchamps de Montendre, enseigne de vaisseau, et Mlle Louise Caillou), mais ils furent sauvés et mariés dans la suite par M. de la Bourdonnais, le gouverneur de l'île. Sur la part d'histoire et de roman que contient *Paul et Virginie*, on pourra consulter les articles suivants : P. Lafond : *A propos du dénouement de Paul et Virginie* (Mercure de France, 1905, t. IV, p. 231); A France : *Les vrais héros de Paul et Virginie* (Les Annales politiques et littéraires, 27 oct. 1907).]

[**1.** L'île de France, aujourd'hui île Maurice, se trouve dans l'Océan Indien, à l'est de Madagascar, près de l'île de la Réunion. — **2.** Nous rectifions le texte que donnent toutes les éditions de *Paul et Virginie*, en écrivant *aussière* et non pas *ansière*. Il ne peut être ici question d'une *ansière*, filet de pêche qu'on jette dans les anses ou petites baies : il s'agit évidemment d'une *aussière* ou *haussière* (qu'on écrit parfois il est vrai, par corruption, *hansière*), câble assez fort, ayant environ dix centimètres de diamètre et formé de trois petits câbles. Il n'y a pas eu là une simple faute d'impression due à la mauvaise écriture de l'auteur; car, en l'absence du manuscrit définitif de *Paul et Virginie* (qui est perdu), nous nous sommes assuré que les fragments de brouillons de ce roman, qui sont à la Bibliothèque Victor Cousin, portent très nettement écrit le mot *ansière* (sans *h*) La faute aurait d'ailleurs été corrigée dans l'une ou l'autre des éditions parues du vivant de Bernardin de Saint-Pierre (l'ouvrage, publié d'abord dans le 4e vol. de la 3e éd des *Études de la nature*, fut réimprimé notamment en 1806 et en 1811) Cette confusion entre deux termes techniques, dont l'orthographe est si voisine, est, du reste, bien excusable. — **3.** *Demi-encablure* : l'encablure est une distance de 120 brasses (la brasse mesure 1m,62). — **4.** *Je* : ce récit a été mis par l'auteur dans la bouche d'un vieillard, ami et voisin de la mère de Paul et de celle de Virginie.]

désespoir lui ôtait la raison, pour prévenir sa perte, Domingue[1] et moi, nous lui attachâmes à la ceinture une longue corde, dont nous saisîmes l'une des extrémités. Paul alors s'avança vers le *Saint-Géran*, tantôt nageant, tantôt marchant sur les récifs. Quelquefois il avait l'espoir de l'aborder ; car la mer, dans ses mouvements irréguliers, laissait le vaisseau presque à sec, de manière qu'on eût pu en faire le tour à pied ; mais bientôt après, revenant sur ses pas avec une nouvelle furie, elle le couvrait d'énormes voûtes d'eau qui soulevaient tout l'avant de sa carène[2], et rejetaient bien loin sur le rivage le malheureux Paul, les jambes en sang, la poitrine meurtrie, et à demi noyé. A peine ce jeune homme avait-il repris l'usage de ses sens, qu'il se relevait et retournait avec une nouvelle ardeur vers le vaisseau, que la mer cependant entr'ouvrait par d'horribles secousses.

Tout l'équipage, désespérant alors de son salut, se précipitait en foule à la mer, sur des vergues[3], des planches, des cages à poules, des tables et des tonneaux. On vit alors un objet[4] digne d'une éternelle pitié : une jeune demoiselle parut dans la galerie de la poupe[5] du Saint-Géran, tendant les bras vers celui qui faisait tant d'efforts pour la rejoindre. C'était Virginie. Elle avait reconnu Paul à son intrépidité. La vue de cette aimable personne, exposée à un si terrible danger, nous remplit de douleur et de désespoir. Pour Virginie, d'un port[6] noble et assuré, elle nous faisait signe de la main, comme nous disant un éternel adieu. Tous les matelots s'étaient jetés à la mer. Il n'en restait plus qu'un sur le pont. Il s'approcha de Virginie avec respect : nous le vîmes se jeter à ses genoux, et s'efforcer même de lui ôter ses habits ; mais elle, le repoussant avec dignité, détourna de lui sa vue. On entendit aussitôt ces cris redoublés des spectateurs : « Sauvez-la, sauvez-la, ne la quittez pas ! » Mais, dans ce moment, une montagne d'eau d'une effroyable grandeur s'engouffra ntre l'île d'Ambre et la côte, et s'avança en rugissant vers le vaisseau, qu'elle menaçait de ses flancs noirs et de ses sommets écumants. A cette terrible vue, le matelot s'élança seul à la mer ;

[1. Domingue, nègre au service de la mère de Paul. — 2. *Carène*, partie du vaisseau qui plonge sous l'eau (flancs et quille). — 3. *Vergues*, pièces de bois qui sont placées en travers des mâts et qui supportent les voiles. — 4. *Objet*. voir p. 110, note 2. — 5. *Poupe*, arrière du vaisseau. — 6. *Port*, manière de se tenir, attitude.]

et Virginie, voyant la mort inévitable, posa une main sur ses habits, l'autre sur son cœur, et, levant en haut des yeux sereins, parut un ange qui prend son vol vers les cieux.

O jour affreux ! hélas ! tout fut englouti. La lame jeta bien avant dans les terres une partie des spectateurs qu'un mouvement d'humanité avait portés à s'avancer vers Virginie, ainsi que le matelot qui l'avait voulu sauver à la nage. Cet homme, échappé à une mort certaine, s'agenouilla sur le sable, en disant : « O mon Dieu ! vous m'avez sauvé la vie ; mais je l'aurais donnée de bon cœur pour cette digne demoiselle qui n'a jamais voulu se déshabiller comme moi. » Domingue et moi, nous retirâmes des flots le malheureux Paul, sans connaissance, rendant le sang par la bouche et par les oreilles. Le gouverneur[1] le fit mettre entre les mains des chirurgiens ; et nous cherchâmes de notre côté, le long du rivage, si la mer n'y apportait point le corps de Virginie : mais le vent ayant tourné subitement, comme il arrive dans les ouragans, nous eûmes le chagrin de penser que nous ne pourrions pas même rendre à cette fille infortunée les devoirs de la sépulture. Nous nous éloignâmes de ce lieu, accablés de consternation, tous l'esprit frappé d'une seule perte, dans un naufrage où un grand nombre de personnes avaient péri, la plupart doutant, d'après une fin aussi funeste d'une fille si vertueuse, qu'il existât une Providence ; car il y a des maux si terribles et si peu mérités, que l'espérance même du sage en est ébranlée.

(Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie.*)

4° Les conteurs.

Au cours du XVIIIe siècle le conte a plus d'une fois disputé au roman la faveur du public.

Au début du siècle ce sont les contes de fées[2] et les contes orientaux qui sont en vogue : Charles Perrault et Mme d'Aulnoy (voir vol. I, p. 485) ont de nombreux successeurs, moins célèbres qu'eux, mais dont les œuvres remplissent *Le Cabinet des fées*[3] ; pour ce qui est des contes orientaux,

[1. M. de la Bourdonnais.]

2. A consulter. — Lucie Félix-Faure Goyau : *La vie et la mort des fées* (Perrin, 1910, p. 282 et suivantes).

3. *Le Cabinet des fées ou Collection choisie des contes de fées et autres contes merveilleux* (1785-1789, 41 vol.).

ils furent mis à la mode par la traduction des *Mille et une nuits* de Galland, parue en 1704-1717.

De 1725 à 1750 les conteurs licencieux[1] abondent ; citons notamment Crébillon fils (1707-1777), dont le roman le plus connu est *Le Sopha* (1745), Paradis de Moncriff (1687-1784), le chevalier de Mouhy (1701-1784), le chevalier de la Morlière (1719-1785) et Duclos (voir p 196), l'auteur de l'*Histoire de la baronne de Luz* (1741) et des *Confessions du comte de...* (1742). De grands écrivains eux-mêmes ont parfois cédé au goût de ce temps pour les écrits très libres : Montesquieu a composé *Le Temple de Gnide* (1725) et Diderot *Les Bijoux indiscrets* (1747).

Dans la seconde moitié du siècle on voit plutôt se développer le conte sérieux, soit le conte philosophique qui se propose de mettre en lumière une idée et dont Voltaire a donné le modèle (voir p. 88), soit le conte moral et pédagogique où un récit plus ou moins imaginaire illustre un précepte et qui est destiné à l'instruction des grandes personnes ou des enfants : tels les *Contes moraux* (1761) de Marmontel[2] ; les *Contes moraux* (1773) et les *Nouveaux contes moraux* (1776) de Mme Leprince de Beaumont ; tels encore les contes naïfs qui remplissent *L'Ami des enfants* (1784) de Berquin[3], collection de petites pièces et de récits.

II. — MORALISTES.

Sans parler de Rollin[4], dont le *Traité des études* (1726-1728) est une

---

1. **A consulter.** — Octave Uzanne : *Les conteurs du XVIIIe siècle.*

2. Marmontel (1723-1799), entré en 1763 à l'Académie française dont il devint secrétaire perpétuel en 1783 à la mort de d'Alembert, a écrit, — outre ses *Contes moraux* qu'il avait publiés dans *Le Mercure* et réunis en volume en 1761, une tragédie (voir p. 208) et des livrets d'opéras qu'il composa pour Grétry et Piccini, — deux romans historiques, dont l'un, *Bélisaire* (1766), est un plaidoyer en faveur de la tolérance, l'autre, *Les Incas ou La destruction de l'Empire du Pérou* (1777), un réquisitoire contre l'esclavage ; un ouvrage de critique littéraire : *Éléments de littérature* (1787, 6 vol.) ; et des *Mémoires pour servir à l'éducation de ses enfants*, qu'il rédigea dans sa vieillesse (voir p. 14-18 les fragments cités).

Éditions. — *Œuvres complètes de Marmontel* (1818, 19 vol.). — *Mémoires de Marmontel*, éd. Maurice Tourneux (Librairie des Bibliophiles, 1891, 3 vol.).

A consulter. — Morellet. *Éloge de Marmontel.* — S. Lenel : *Un homme de lettres au XVIIIe siècle : Marmontel* (Hachette, 1902).

3. Berquin (1747-1791) a composé d'autres livres pour les enfants : *Lectures pour les enfants* (1803), *Bibliothèque des villages* (1803), *Le livre des familles* (1803)... Il est aussi l'auteur d'idylles et de romances un peu fades appelées des *berquinades* (1774) : tout le monde connaît *Le nid de fauvettes.*

4. Rollin (1661-1741) fut recteur de l'Université de Paris en 1694, puis prin-

œuvre de morale en même temps que de pédagogie, et de Duclos [1], dont les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751) rappellent par endroits *Les Caractères* de La Bruyère et les *Lettres persanes* de Montesquieu, nous trouvons au XVIIIe siècle trois moralistes proprement dits : Vauvenargues, Chamfort et Rivarol.

1° Vauvenargues [2].

Malgré les tristesses et les déboires de son existence, Vauvenargues conserva jusqu'à son dernier jour un optimisme souriant, qu'il est curieux

---

cipal du Collège de Beauvais; il fut destitué en 1702 pour ses opinions jansénistes. Outre son *Traité des études*, il a écrit des ouvrages d'histoire (voir p. 81).

A consulter. — H. Ferté : *Rollin, sa vie, ses œuvres et l'Université de son temps* (Hachette, 1902).

1. Duclos (1704-1772) entra en 1747 à l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1755. Outre ses *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, il a composé des romans licencieux (voir p. 195), ainsi que des livres d'histoire (voir p. 82) et d'érudition. Nous avons eu l'occasion de citer de lui deux fragments (p. 19-20).

Édition. — *Œuvres de Duclos*, éd. Villenave (1821).

A consulter. — Léo Le Bourgo : *Duclos, sa vie et ses ouvrages* (Bordeaux, 1902).

2. **Biographie.** — Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues est né à Aix, en Provence, en 1715. Enfant, il s'exaltait déjà à la lecture de Plutarque. Il suivit d'abord la carrière militaire : en 1733 il accompagna le maréchal de Villars en Lombardie comme lieutenant du régiment du roi; puis, dans la guerre de la Succession d'Autriche, il fit la campagne de Bohême et eut les jambes gelées lors de la retraite de Prague (1742) Rentré en France en 1743 avec une santé ruinée et le simple grade de capitaine, il démissionne en 1744 et vient vivre à Paris, où il fréquente quelques amis, notamment Marmontel et Voltaire, qui a fait de lui un grand éloge. En vain il sollicite un emploi dans la diplomatie : deux lettres adressées par lui à M. Ancelot, ministre des affaires étrangères, restèrent sans réponse; une troisième, très digne, lui valut la promesse d'obtenir un poste... à la première occasion. Revenu dans sa famille, il eut la petite vérole, qui le laissa défiguré et infirme Dès lors il ne trouva plus d'autre consolation que dans les lettres, mais fut déçu encore de voir la gloire littéraire si lente à venir. Après avoir langui plusieurs années au milieu de souffrances physiques et morales, qu'il supporta avec une résignation stoïque, il mourut en 1747, à l'âge de 32 ans, sans avoir rempli toute sa destinée.

Œuvres. — *Introduction à la connaissance de l'esprit humain* (1746), à laquelle étaient joints des *Réflexions sur divers sujets*, des *Conseils à un jeune homme* et des *Réflexions critiques sur quelques poètes*.

Edition. — *Œuvres de Vauvenargues*, édition définitive de Gilbert (1857, 2 vol.).

A consulter. — Prévost-Paradol : *Les moralistes français* (1864, chap. sur *Vauvenargues*). — J. Barni : *Les moralistes français au XVIIIe siècle* (1873, chap. sur *Vauvenargues*). — M. Paléologue : *Vauvenargues* (Hachette, 1890). — A. Borel : *Essai sur Vauvenargues* (Neufchâtel, impr. Guinchard, 1913).

de rapprocher du pessimisme amer de La Rochefoucauld (voir vol: I, p. 433-438), qui pourtant n'avait pas eu personnellement à se plaindre de la vie. Il croit à la bonté de la nature humaine, et trouve la vie très belle, si par l'action on s'élève à la gloire. Sa morale, tout imprégnée du stoïcisme le plus pur, est une glorification de la volonté, à laquelle il donne pour ressort la passion.

CLAZOMÈNE OU LA VERTU MALHEUREUSE

[C'est sa propre destinée que Vauvenargues a retracée dans ce portrait de Clazomène (1746).]

Clazomène a eu l'expérience de toutes les misères de l'humanité. Les maladies l'ont assiégé dès son enfance, et l'ont sevré, dans son printemps, de tous les plaisirs de la jeunesse. Né pour les grands déplaisirs[1], il a eu de la hauteur[2] et de l'ambition dans la pauvreté. Il s'est vu, dans ses disgrâces, méconnu de ceux qu'il aimait. L'injure a flétri sa vertu ; et il a été offensé de[3] ceux dont il ne pouvait prendre de vengeance. Ses talents, son travail continuel, son application à bien faire n'ont pu fléchir la dureté de sa fortune. Sa sagesse n'a pu le garantir de faire des fautes irréparables. Il a souffert le mal qu'il ne méritait pas, et celui que son imprudence lui a attiré. Lorsque la fortune a paru se lasser de le poursuivre, la mort s'est offerte à sa vue. Ses yeux se sont fermés à la fleur de son âge, et, quand l'espérance trop lente commençait à flatter[4] sa peine, il a eu la douleur insupportable de ne pas laisser assez de bien pour payer ses dettes, et n'a pu sauver sa vertu de cette tache. Si l'on cherche quelque raison d'une destinée si cruelle, on aura, je crois, de la peine à en trouver[5]. Faut-il demander pourquoi des joueurs très habiles se ruinent au jeu, pendant que d'autres hommes y font leur fortune? ou pourquoi l'on voit des années qui n'ont ni printemps ni automne, où les fruits de l'année sèchent dans leur fleur? Toutefois, qu'on ne pense pas que Clazomène eût voulu changer sa misère pour la prospérité des hommes faibles. La fortune peut

[1. *Déplaisirs*, contrariétés, chagrins (le mot avait alors plus de force qu'aujourd'hui). — 2. *Hauteur*, fierté (le mot est pris ici en bonne part). — 3. *De ceux*, par ceux. — 4. *Flatter*, caresser, adoucir. — 5. Nous dirions aujourd'hui : *à en trouver une*.]

se jouer de la sagesse des gens vertueux; mais il ne lui appartient pas de fléchir [1] leur courage.

(Vauvenargues.)

RÉFLEXIONS ET MAXIMES

— Si les hommes ne se flattaient pas les uns les autres, il n'y aurait guère de société.

— Dire également du bien de tout le monde est une petite et une mauvaise politique.

— C'est un grand signe de médiocrité de louer toujours modérément.

— On ne peut être juste si on n'est pas humain.

— Personne ne veut être plaint de ses erreurs.

— Nos plus sûrs protecteurs sont nos talents.

— Les grandes pensées viennent du cœur.

— La vérité est le soleil des intelligences.

— La raison nous trompe plus souvent que la nature.

— Personne n'est sujet à plus de fautes que ceux qui n'agissent que par réflexion.

— La conviction de l'esprit n'entraîne pas toujours celle du cœur.

— La pensée de la mort nous trompe; car elle nous fait oublier de vivre.

— Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir.

— On n'est pas né pour la gloire, lorsqu'on ne connaît pas le prix du temps.

— La dépendance est née de la société.

— Il est faux que l'égalité soit une loi de la nature. La nature n'a rien fait d'égal. Sa loi souveraine est la subordination et la dépendance.

— Le projet de rapprocher les conditions a toujours été un beau songe: la loi ne saurait égaler les hommes malgré la nature.

— Il faut de grandes ressources dans l'esprit et dans le cœur pour goûter la sincérité lorsqu'elle blesse, ou pour la pratiquer sans qu'elle offense. Peu de gens ont assez de fonds pour souffrir la vérité et pour la dire.

[1. *Fléchir*, faire plier.]

— La netteté est le vernis des maîtres.

— La clarté est la bonne foi des philosophes.

— Si l'on n'écrit point parce qu'on pense, il est inutile de penser pour écrire.

— Les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire.

— Les premiers jours du printemps ont moins de grâce que la vertu naissante d'un jeune homme.

— On promet beaucoup pour se dispenser de donner peu.

— Il ne faut pas craindre d'être dupe.

— Les hommes ne se comprennent pas les uns les autres. Il y a moins de fous qu'on ne croit.

— La solitude est à l'esprit ce que la diète est au corps[1].

— Les choses que l'on sait le mieux sont celles qu'on n'a pas apprises.

— Les grandes places dispensent quelquefois des moindres talents.

— Quelque mérite qu'il puisse y avoir à négliger les grandes places, il y en a peut-être encore plus à les bien remplir.

— Si on aime la vie, on craint la mort.

— La nécessité de mourir est la plus amère de nos afflictions.

— Il n'y a point de contradictions dans la nature.

— C'est faute de pénétration que nous concilions si peu de choses.

— Ceux qui viendront après nous sauront peut-être plus que nous, et ils s'en croiront plus d'esprit, mais seront-ils plus heureux ou plus sages? Nous-mêmes qui savons beaucoup, sommes-nous meilleurs que nos frères, qui savaient si peu?

(Vauvenargues.)

2° Chamfort[2].

Outre ses *Pensées, maximes et anecdotes* (parues en 1803), Chamfort a composé des pièces de théâtre (*La Jeune Indienne*, comédie, 1764; *Le*

[1. Comparer avec cette pensée d'Amiel (*Fragments d'un journal intime*, 1883-1884) : « La rêverie est le dimanche de la pensée. La rêverie comme la pluie des nuits fait reverdir les idées fatiguées et pâlies par la chaleur du jour. Douce et fertilisante, elle éveille en nous mille germes endormis ».]

2. **Biographie.** — Sébastien-Roch-Nicolas Chamfort est né en 1741 près de

Marchand de Smyrne, comédie, 1770; *Mustapha et Zéangir*, tragédie, 1776), ainsi qu'un *Éloge de Molière*, couronné en 1766 par l'Académie française, et un *Éloge de La Fontaine*, couronné en 1774 par l'Académie de Marseille. Bien que faisant partie de l'Académie française, il écrivit contre elle un *Discours sur les Académies*, que devait prononcer à l'Assemblée Nationale son ami Mirabeau, et qu'il publia lui-même, un mois après la mort de ce dernier, en mai 1791. Ce discours, auquel répondirent Suard et Morellet, contribua à faire supprimer en 1793 les Académies, qui ne furent rétablies qu'en 1795 par la création de l'Institut de France.

PENSÉES ET BONS MOTS

— L'amitié extrême et délicate est souvent blessée du repli d'une rose.

— Il y a peu de vices qui empêchent un homme d'avoir beaucoup d'amis autant que peuvent le faire de trop grandes qualités.

— Il y a des redites pour l'oreille et pour l'esprit, il n'y en a point pour le cœur.

— Il y a deux choses auxquelles il faut se faire, sous peine de

---

Clermont, en Auvergne. Avant la Révolution il obtint des succès dans le monde grâce à la séduction de son visage et au charme de sa parole; et il écrivit pour le théâtre ou en vue de concours académiques. Quand vint la Révolution, il embrassa avec ardeur la cause du peuple : c'est de lui que sont ces formules, dont la première a fourni le titre à la brochure célèbre de Sieyès : « Qu'est-ce que le Tiers-État ? — Tout. — Qu'a-t il ? Rien. » — « Guerre aux châteaux ! Paix aux chaumières ! » Mais, en présence des excès révolutionnaires, il resta modéré et devint suspect. Pour échapper à la prison, avec laquelle il avait déjà fait connaissance (il avait été enfermé, très peu de temps, aux Madelonnettes), et dont il avait gardé un très mauvais souvenir, il tenta de se suicider le 13 avril 1794, mais ne réussit avec un rasoir et un pistolet qu'à se faire d'affreuses blessures, dont il mourut peu après.

Éditions. — *Œuvres de Chamfort*, éd. Ginguené (l'an III de la République, 1795, 4 vol.); éd. P. R. Anguis (1824-1825, 5 vol.); éd. Arsène Houssaye (1857, chez Adolphe Delahays); éd. M. Stahl (1857, Hetzel). — *Œuvres choisies de Chamfort*, par M. de Lescure (Librairie des Bibliophiles, Flammarion, successeur, 1882, 2 vol.). — *Collection des plus belles pages de Chamfort* (Société du Mercure de France, 1905). — *Maximes et pensées*, éd. Van Bever (Crès, 1923). — *Caractères et anecdotes*, éd. Van Bever (Crès, 1926). — *L'esprit de Chamfort*, par Léon Treich (Gallimard, 1927).

A consulter. — Maurice Pellisson : *Chamfort, étude sur sa vie, son caractère et ses écrits* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1895). — G. Boissier : *Chamfort, l'écrivain et le politique; Chamfort et l'Académie française* (dans *L'Académie française sous l'ancien régime*, Hachette, 1909).

trouver la vie insupportable[1] : ce sont les injures du temps et les injustices des hommes.

— Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme : c'est une chose.

— Célébrité : l'avantage d'être connu de ceux que vous ne connaissez pas.

— La plus perdue de toutes nos journées est celle où on n'a pas ri.

— Il y a une mélancolie qui tient à la grandeur de l'esprit[2].

— On souhaite la paresse d'un méchant et le silence d'un sot.

— La meilleure philosophie, relativement au monde, est d'allier à son égard le sarcasme de la gaieté avec l'indulgence du mépris.

— La pire des mésalliances est celle du cœur.

— Il y a des sottises bien habillées, comme il y a des sots très bien vêtus.

— La nature, en nous accablant de tant de misères, et en nous donnant un attachement invincible pour la vie, semble en avoir agi avec l'homme comme un incendiaire qui mettrait le feu à notre maison après avoir posé des sentinelles à la porte. Il faut que le danger soit bien grand pour nous obliger à sauter par la fenêtre.

— M. qui avait une collection de discours de réception à l'Académie française, me disait : « Lorsque j'y jette les yeux, il me semble voir des carcasses de feu d'artifice après la Saint-Jean. »

[1. A rapprocher de cet autre mot de Chamfort expirant à Sieyès : « Ah ! mon ami, je m'en vais enfin de ce monde, où il faut que le cœur se brise ou se bronze. » — 2. Comparer avec cette réflexion de Tonnellé (*Fragments sur l'art et la philosophie*, Tours, Mame, 1859, p. 93) : « La mélancolie est la source de toute poésie, de toute philosophie, de tout art. Mais comment faut-il l'entendre ? La mélancolie n'est autre chose que l'amour et le sentiment du divin, la tristesse de ce que les choses sont passagères, mobiles, périssables, mêlées de mal et de bien, de ce que rien ne demeure ; et c'est un retour sur nous-mêmes, une aspiration de ce monde imparfait à la perfection suprême, de ce monde dépendant à l'indépendance souveraine, de cette vie dispersée à la vie pleine et toujours identique à elle-même. Voilà ce qu'elle est. Dans ce sens pas de grands hommes sans mélancolie... Il y a donc une mélancolie saine et vraie. Son abus, c'est quand elle ne sert pas à nous faire passer de ce monde au monde supérieur, mais qu'elle s'enferme et se consume dans un vain cercle de regrets stériles, sans nous élever de ce temps morcelé et fugitif à l'éternité ».]

— M. de Voltaire, passant par Soissons, reçut la visite des députés de l'Académie de Soissons, qui disaient que cette Académie était la fille aînée de l'Académie française : « Oui, Messieurs, répondit-il, la fille aînée, fille sage, fille honnête, qui n'a jamais fait parler d'elle. »

— On faisait une procession avec la châsse de sainte Geneviève, pour obtenir de la sécheresse. A peine la procession fut-elle en route, qu'il commença à pleuvoir. Sur quoi l'évêque de Castres dit plaisamment : « La sainte se trompe ; elle croit qu'on lui demande de la pluie. »

— Un homme allait, depuis trente ans, passer toutes les soirées chez Mme de ... Il perdit sa femme ; on crut qu'il épouserait l'autre, et on l'y encourageait. Il refusa : « Je ne saurais plus, dit-il, où aller passer mes soirées. »

(Chamfort.)

3° Rivarol[1].

Rivarol n'est pas connu seulement par les réflexions et maximes qu'il écrivit sur ses *Carnets*, mais aussi par son fameux *Discours sur l'universa-*

1. **Biographie.** — Antoine Rivarol, né en 1753 à Bagnols, dans le Gard, vint en 1777 à Paris, où il brilla dans les salons grâce à son esprit et se fit connaître par de petits écrits satiriques. Son *Discours sur l'universalité de la langue française* lui valut le titre de membre de l'Académie de Berlin, des lettres flatteuses de Frédéric et une pension de Louis XVI. Mais la publication de son *Petit almanach des grands hommes pour l'année 1788*, dans lequel il avait attaqué un grand nombre d'écrivains en faveur, lui attira beaucoup d'inimitiés. Sous la Révolution il prit le parti de la royauté et écrivit son *Petit almanach des grands hommes de la Révolution*, qui ajouta à ses ennemis littéraires bien des ennemis politiques. Pour se mettre à l'abri de tant de haines accumulées contre lui, il quitte la France le 10 juin 1792 et se rend à Bruxelles, à Londres, puis à Hambourg. Là il se met à travailler à un *Nouveau dictionnaire de la langue française* qui ne vit jamais le jour (il publia seulement en 1797 le *Discours préliminaire du Nouveau dictionnaire de la langue française*). A la fin de l'année 1800 il s'installe à Berlin, où il meurt quelques mois plus tard (le 5 avril 1801).

Éditions. — *Œuvres choisies de Rivarol,* par de Lescure (Flammarion, 1882, 2 vol.). — *Collection des plus belles pages de Rivarol* (Société du Mercure de France, 1906). — *L'esprit de Rivarol,* par Léon Treich (Gallimard, 1926).

A consulter. — De Lescure : *Rivarol et la société française pendant la Révolution et l'émigration* (Plon, 1883). — Le Breton : *Rivarol, sa vie, ses idées, son talent* (Hachette, 1895). — L. Latzarus : *La vie paresseuse de Rivarol* (Plon, 1926). — R. Groos : *La vraie figure de Rivarol* (Les Cahiers d'occident, 1927).

lité de la langue française, couronné par l'Académie de Berlin, dont la Classe de Belles Lettres avait mis au concours pour le prix [1] de l'année 1784 les questions suivantes : « Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ? Est-il à présumer qu'elle la conserve ? »

Voici comment Rivarol a caractérisé dans son discours le génie de la langue française :

« Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase... Le Français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe* qui est l'action, et enfin l'*objet* de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes, voilà ce qui constitue le sens commun. Or cet ordre si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations, qui nomment le premier l'objet qui frappe le premier... L'inversion a prévalu sur la terre, parce que l'homme est plus impérieusement gouverné par les passions que par la raison. Le Français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison... C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue. CE QUI N'EST PAS CLAIR N'EST PAS FRANÇAIS. »

DÉFINITIONS ET PENSÉES

— La parole est la pensée extérieure, et la pensée est la parole intérieure.

— L'imprimerie est l'artillerie de la pensée.

— Un livre qu'on soutient est un livre qui tombe.

— Delille [2] est l'abbé Virgile.

— Les passions sont les orateurs des grandes assemblées.

— Le chat ne nous caresse pas : il se caresse à nous.

— Mirabeau [3] était capable de tout pour de l'argent, même d'une bonne action.

---

1. Le prix fut partagé entre le mémoire de Rivarol, en français (qu'il joignit au *Discours préliminaire du Nouveau dictionnaire de la langue française*, Hambourg, Francke, 1797), et un mémoire en allemand d'un professeur de philosophie à l'Académie Caroline de Stuttgard, Jean Christophe Schwab (qui a été traduit en français par Robelot, Paris, 1803).

[2. Sur l'abbé Delille, voir p. 248. Dans sa *Lettre sur le Poème des jardins* Rivarol reprochait à Delille d'avoir courtisé les plantes nobles et négligé le peuple des légumes, auquel il prêtait ce vers en guise de vengeance : « Delille passera, les navets resteront ». — 3. Sur Mirabeau, voir p. 302.]

— Le peuple donne sa faveur, jamais sa confiance.

— Il faut attaquer l'opinion avec ses armes, on ne tire pas des coups de fusils aux idées.

— Il y a grande distinction à faire entre la majorité arithmétique et la majorité politique d'un État.

— La mémoire est toujours aux ordres du cœur.

— L'homme est le seul animal qui fasse du feu [1], ce qui lui a donné l'empire du monde [2].

— Sur dix personnes qui parlent de nous, neuf en disent du mal, et souvent la seule personne qui en dit du bien le dit mal.

— Tout homme qui s'élève s'isole [3] ; et je comparerais volontiers la hiérarchie des esprits à une pyramide. Ceux qui sont vers la base répondent aux plus grands cercles et ont beaucoup d'égaux ; à mesure qu'on s'élève, on répond à des cercles plus resserrés ; enfin, la pierre qui surmonte et termine la pyramide est seule et ne répond à rien.

— Un peu de philosophie écarte de la religion, et beaucoup y ramène. Bacon [4] a dit ceci de la religion, et il a voulu faire entendre que, lorsqu'on revient à elle, c'est qu'elle nous rappelle par son côté politique.

— Quand on a raison vingt-quatre heures avant le commun des hommes, on passe pour n'avoir pas le sens commun pendant vingt-quatre heures.

(Rivarol.)

[1. Qu'on se rappelle, dans *Le livre de la jungle* de Rudyard Kipling, la crainte qu'inspire aux animaux *la fleur rouge* (le feu). — 2. C'est pourquoi, dans la mythologie grecque, Jupiter, redoutant les progrès des hommes, punit Prométhée pour avoir apporté sur la terre la première étincelle. Et, de nos jours, ne voyons-nous pas, avec notre civilisation moderne à forme industrielle, le rôle prépondérant que joue le charbon dans la vie économique des peuples ? — 3. A rapprocher du *Moïse*, d'Alfred de Vigny (voir p. 476). — 4. François Bacon, célèbre philosophe anglais (1561-1626).]

CHAPITRE XXXIV

LE THÉATRE AU XVIII[e] SIÈCLE[1]

I. — LA TRAGÉDIE.

II. — LA COMÉDIE.

- 1° **Les continuateurs de Molière.**
- 2° **La comédie d'analyse.**
- 3° **La comédie larmoyante et le drame bourgeois.**
- 4° **La comédie sociale.**
- 5° **Comédies diverses.**

III. — LE THÉATRE SOUS LA RÉVOLUTION.

La grande passion littéraire du XVIII[e] siècle fut pour le théâtre, comme en témoignent les innombrables pièces qui furent composées pendant cette période et les nombreuses scènes particulières qui furent alors installées pour leur représentation (c'est ainsi que la duchesse du Maine avait son théâtre à Sceaux, M[me] de Pompadour à Bellevue, Voltaire à Cirey et à Ferney). Mais dans cette abondante production théâtrale du XVIII[e] siècle il y a deux parts de valeur tout à fait inégale, la tragédie étant très inférieure à la comédie.

---

1. **Ouvrages généraux : Éditions.** — *Recueil des meilleures pièces faites en France depuis Rotrou*, par Delisle de Sales (1780-1781, 8 vol.). — J. Wogue : *La comédie au XVII[e] et au XVIII[e] siècle*, extraits (1905). — H. Parigot : *Auteurs comiques du XVII[e] et du XVIII[e] siècle* (Collection Pallas, Delagrave).

A consulter. — Petit de Julleville : *Le théâtre en France* (Colin, 1889 et 1922). — Brunetière : *Époques du théâtre français* (Calm.-Lévy, 1892). — Lemaître : *Impressions de théâtre* (Lecène et Oudin, 1888-1898, 10 vol ; 11[e] série, 1920). — E. Lintilhac : *Histoire générale du théâtre en France* (tome IV : *La comédie au XVIII[e] siècle*, Flammarion, 1908). — Fontaine : *Le théâtre et la philosophie au XVIII[e] siècle* (Cerf, 1879). — G. Desnoireterres : *La comédie satirique au XVIII[e] siècle* (Perrin, 1885). — E. Ganderax : *La condition des comédiens au*

I. — LA TRAGEDIE.

La tragédie du XVIIIe siècle n'est guère qu'une copie décolorée de la tragédie classique. Deux écrivains seulement ont tenté un effort pour renouveler la scène tragique : Crébillon et Voltaire.

CRÉBILLON [1] (1674-1762) a surtout cherché à provoquer l'horreur On lui prête ce mot : « Corneille avait pris le ciel, Racine la terre, il ne me restait que l'enfer : je m'y suis jeté à corps perdu. » C'est ainsi que dans *Idoménée* (1705) il a représenté un père qui tue son fils, dans *Atrée et Thyeste* (1707) un père qui boit le sang de son fils, dans *Électre* (1709) un fils qui tue sa mère, dans *Rhadamiste et Zénobie* (1711), son chef-d'œuvre, un père qui tue son fils et se tue lui-même après... Ses cinq autres pièces sont : *Xerxès* (1714), *Sémiramis* (1717), *Pyrrhus* (1726), *Catilina* (1748), *Le Triumvirat* (1754).

VOLTAIRE [2] eut toute sa vie le goût du théâtre : au cours de sa longue carrière littéraire, qui commence avec *Œdipe* (1718) et s'achève avec *Irène* (1778), il a publié ou fait représenter une cinquantaine de pièces [3] (tragédies, comédies, opéras) ; et à maintes reprises il a exposé ses idées [4] sur le genre tragique, où il a eu le mérite d'introduire plusieurs innovations. Tout en s'inspirant des grands modèles classiques, il a fortement subi l'influence de Shakespeare [5] et n'a pas pu s'empêcher non plus de

---

XVIIIe siècle (Revue des Deux Mondes, octobre 1887). — Lenient : *La comédie au XVIIIe siècle* (1888, 2 vol.). — Du Bled : *La comédie de société au XVIIIe siècle* (1893) — N. M. Bernardin : *La comédie italienne et les théâtres de la foire et du boulevard, 1570-1791* (Édition de la Revue Bleue, 1902). — F. Gaiffe : *Étude sur le drame en France au XVIIIe siècle* (Colin, 1910). — G. Huszar : *L'influence de l'Espagne sur le théâtre français des XVIIIe et XIXe siècles* (H. Champion, 1912).

1. **Édition.** — *Théâtre complet de Crébillon*, éd. Vitu (Laplace, 1885).

A consulter. — Dutrait : *Étude sur la vie et le théâtre de Crébillon* (Bordeaux, 1895).

2. **A consulter.** — Émile Deschanel : *Le théâtre de Voltaire* (Calmann-Lévy 1886). — H. Lion : *Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire* (Hachette, 1896). — J.-J. Ollivier : *Voltaire et les comédiens interprètes de son théâtre* (1900).

3. Voir p. 73 la liste de ses principales pièces.

4. Voir *Lettres sur Œdipe* (en tête de la pièce, 1719), *Discours sur la tragédie* (en tête de *Brutus*, 1731), *Épîtres à M. Falkener* (dédicaces de *Zaïre*, 1733 et 1736), *Discours préliminaire d'Alzire* (1736), *Préface de l'Enfant prodigue* (1738), *Lettre à M. le marquis Scipion Maffei* (en tête de *Mérope*, 1744), *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne* (en tête de *Sémiramis*, 1749), *Épître à S. A. S. Mme la duchesse du Maine* (en tête d'*Oreste*, 1750), *Épître à Mme de Pompadour* (en tête de *Tancrède*, 1760), *Commentaire sur Corneille* (1764).

5. Voltaire, qui avait été le premier à faire connaître Shakespeare en France par ses *Lettres philosophiques ou Lettres sur les Anglais* (1734) et ses préfaces de

laisser voir jusque sur la scène sa personnalité de philosophe. De là l'originalité de son théâtre, qui dans l'ensemble continue la tragédie du XVIIe siècle et sur quelques points annonce déjà le drame romantique. En voici les principales nouveautés :

1° Voltaire a élargi le cadre de la tragédie, en traitant des sujets beaucoup plus variés. S'il emprunte encore des sujets à l'antiquité gréco-latine (*Œdipe, Brutus, La Mort de César, Octave et le jeune Pompée ou Le Triumvirat*), il en emprunte aussi à notre histoire nationale (les Croisades dans *Zaïre,* la guerre de Cent ans dans *Adélaïde Du Guesclin*) et à l'histoire des autres peuples (dans *Alzire* il nous mène au Pérou, dans *Mahomet* à La Mecque, dans *Irène* à Constantinople, dans *Zaïre* à Jérusalem ; *L'Orphelin de la Chine* se passe dans la Chine de Gengis-Khan, *Tancrède* dans la Sicile du XIIe siècle).

2° Il a introduit plus de vérité dans le décor et le costume. C'est lui qui, grâce à la générosité du comte de Lauraguais (voir vol. I, p. 618), débarrasse en 1759 la scène des spectateurs qui l'encombraient. C'est sous son inspiration que les deux plus grands artistes de son temps, Mlle Clairon (1723-1803) et Lekain (1728-1778), secouant la routine, adoptent, à partir de 1755, un costume plus exact et une diction plus naturelle [1].

3° Il a donné plus de place au spectacle : ainsi, dans *La Mort de César* il représente le Forum et dans *Rome sauvée* le Sénat romain en séance ; dans *Tancrède* il nous fait assister à un défi entre deux chevaliers ; dans *Ériphyle* on voit apparaître l'ombre d'Amphiaraüs, dans *Sémiramis,* l'ombre de Ninus; dans *Adélaïde Du Guesclin* un coup de canon est tiré...

Brutus (1731) et de *La Mort de César* (1736), prit ombrage plus tard de l'admiration que provoqua chez nous l'auteur d'*Hamlet,* quand il eut été traduit d'abord par Antoine de Laplace (dont le *Théâtre anglais* parut de 1745 à 1748 en 8 volumes), puis par Letourneur (dont la traduction complète du théâtre de Shakespeare en 20 volumes, de 1776 à 1782, obtint un très grand succès), et quand il eut été adapté de 1769 à 1792 sur la scène française par Ducis (voir p. 208). Dans sa *Lettre à l'Académie française, lue en séance publique le 25 août 1776,* Voltaire, perdant toute mesure, traita Shakespeare de « saltimbanque » et de « sauvage ivre ».

A consulter. — Jusserand : *Shakespeare en France* (1898).

1. Une autre actrice avait déjà introduit au XVIIIe siècle plus de naturel dans la diction, c'est Adrienne Lecouvreur (1692-1730), connue par sa liaison avec le maréchal de Saxe et par les tristes circonstances de sa mort (voir vol. I, p. 625). Et, à partir de 1789, un autre acteur, Talma (1763-1826), ira plus loin encore, pour le costume et la diction, dans la voie de la vérité et de la simplicité.

A consulter. — *Lettres d'Adrienne Lecouvreur,* publiées par Georges Monval (Plon, 1892). — Voltaire : *Épître XXVIII, à Mlle Lecouvreur* (1729); *La mort de Mlle Lecouvreur* (1730). — Sainte-Beuve : article sur *Adrienne Lecouvreur* (*Causeries du Lundi,* t. I). — Eugène Scribe et Ernest Legouvé : *Adrienne Lecouvreur* (1849). — G. Rivollet : *Adrienne Lecouvreur* (Alcan, 1926). — *Correspondance de Talma avec Mme de Staël,* par Guy de La Batut (Ed. Montaigne, 1928).

4° Il a fait souvent de la scène une tribune, du haut de laquelle il formule en vers frappants les idées qui lui sont chères. Voici, par exemple, des vers destinés à saper dans leurs fondements « le trône et l'autel » :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.
(*Mérope*, I, 3.)

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense :
Notre crédulité fait toute leur science.
(*Œdipe*, IV, 1.)

A part Crébillon et Voltaire, les autres auteurs tragiques du XVIIIe siècle manquèrent d'originalité. Signalons cependant la tentative de DE BELLOY (1727-1775) pour acclimater chez nous la tragédie nationale (*Le Siège de Calais*, 1765; *Gaston et Bayard*, 1771; *Gabrielle de Vergy*, 1777) et celle de DUCIS[1] (1733-1816) pour adapter à notre scène les chefs-d'œuvre de Shakespeare (*Hamlet*, 1769; *Roméo et Juliette*, 1772; *Le Roi Lear*, 1783; *Macbeth*, 1784; *Othello*, 1792).

Citons enfin quelques tragédies, qui, si elles ne supportent plus aujourd'hui la lecture, n'en furent pas moins applaudies de leur temps :

HOUDART DE LA MOTTE[2] (1672-1731) : *Les Macchabées* (1721); *Romulus* (1722); *Inès de Castro* (1723); *Œdipe* (1730).

PIRON (voir p. 215) : *Gustave Wasa* (1733), *Fernand Cortez*.

GRESSET (voir p. 264) : *Édouard III* (1740); *Sidney*, drame.

LE FRANC DE POMPIGNAN (voir p. 96, note 7): *Didon et Enée* (1734).

LEMIERRE (1723-1793) : *Hypermnestre* (1758); *Guillaume Tell* (1766); *La Veuve du Malabar* (1770); *Barneveldt* (1790).

MARMONTEL (voir p. 195, note 2) : *Denys le Tyran* (1748).

LA HARPE (voir p. 93, en note) : *Warwick* (1763); *Mélanie*, drame (1770); *Les Barmécides* (1778); *Philoctète* (1783); *Coriolan* (1784).

LUSIGNAN RETROUVE SON FILS ET SA FILLE

[Zaïre, captive depuis son enfance du soudan[3] de Jérusalem Orosmane, est aimée de son maître qui va l'épouser. Celui-ci, rendu plus généreux par son

1. Outre ses adaptations de Shakespeare, Ducis a fait d'autres pièces : *Œdipe chez Admète* (1778), *Œdipe à Colone* (1797) et *Abufar ou La famille arabe* (1795), dédiée au souvenir de son ami Florian.

Éditions. — *Œuvres complètes de Ducis*, 3 vol., et *Œuvres posthumes*, 1 vol. (Paris, Nepveu, 1826).

2. La Motte (voir vol. I, p. 829, note 7) avait aussi composé des opéras (*L'Europe galante*, 1697; *Issé*, 1698; *Amadis de Grèce*, 1699).

[3. *Soudan*, nom qu'on donnait autrefois aux sultans de Syrie et d'Égypte.]

bonheur prochain, accorde à Nérestan, chevalier français qui était allé chercher la rançon de dix prisonniers de marque retenus par Orosmane, la délivrance de cent captifs; mais il refuse de rendre la liberté à Zaïre, dont il veut faire sa femme, et au vieux Lusignan, descendant des anciens rois de Jérusalem, qu'il tient à garder comme otage. Or voici que soudain Lusignan reconnaît dans Nérestan son fils et dans Zaïre sa fille.]

LUSIGNAN.

... Une fille, trois fils, ma superbe espérance,
Me furent arrachés dès leur plus tendre enfance:
O mon cher Châtillon [1], tu dois t'en souvenir!

CHATILLON.

De vos malheurs encor vous me voyez frémir.

LUSIGNAN.

Prisonnier avec moi dans Césarée [2] en flamme,
Tes yeux virent périr mes deux fils et ma femme.

CHATILLON.

Mon bras, chargé de fers, ne les put secourir.

LUSIGNAN.

Hélas! et j'étais père, et je ne pus mourir!
Veillez du haut des cieux, chers enfants que j'implore,
Sur mes autres enfants, s'ils sont vivants encore!
Mon dernier fils, ma fille, aux chaînes réservés,
Par de barbares mains pour servir conservés,
Loin d'un père accablé, furent portés ensemble
Dans ce même sérail [3] où le ciel nous rassemble.

CHATILLON.

Il est vrai, dans l'horreur de ce péril nouveau,
Je tenais votre fille à peine en son berceau;
Ne pouvant la sauver, seigneur, j'allais moi-même
Répandre sur son front l'eau sainte du baptême,
Lorsque les Sarrasins, de carnage fumants,
Revinrent l'arracher à mes bras tout sanglants.

[1. Châtillon, chevalier français. — 2. Césarée, ville de Palestine. — 3 *Sérail:* palais des princes mahométans.]

Votre plus jeune fils, à qui les destinées
Avaient à peine encore accordé quatre années,
Trop capable déjà de sentir son malheur,
Fut dans Jérusalem conduit avec sa sœur.

NÉRESTAN.

De quel ressouvenir mon âme est déchirée!
A cet âge fatal j'étais dans Césarée;
Et, tout couvert de sang et chargé de liens,
Je suivis en ces lieux la foule des chrétiens.

LUSIGNAN.

Vous, seigneur!... Ce sérail éleva votre enfance?...
(*En le regardant.*)
Hélas! de mes enfants auriez-vous connaissance?
Ils seraient de votre âge, et peut-être mes yeux...
(*Tournant les yeux vers Zaïre.*)
Quel ornement[1], Madame, étranger en ces lieux!
Depuis quand l'avez-vous?

ZAÏRE.

Depuis que je respire,
Seigneur... Eh quoi! d'où vient que votre âme soupire?

LUSIGNAN.

Ah! daignez confier à mes tremblantes mains...

ZAÏRE.

(*Elle lui donne la croix.*)
De quel trouble nouveau tous mes sens sont atteints!
(*Il l'approche de sa bouche en pleurant.*)
Seigneur, que faites-vous?

LUSIGNAN.

O ciel! O Providence!
Mes yeux, ne trompez point ma timide espérance!
Serait-il bien possible? Oui, c'est elle... je voi[2]
Ce présent qu'une épouse avait reçu de moi,

[1. Cet ornement est une croix. Voltaire a un peu abusé dans son théâtre de ces moyens matériels de *reconnaissance*. Les critiques se sont souvent moqués de « la croix de ma mère ». — 2. *Voi* : licence poétique (suppression de l's final).]

Et qui de mes enfants ornait toujours la tête,
Lorsque de leur naissance on célébrait la fête.
Je revois... je succombe à mon saisissement.

ZAÏRE.

Qu'entends-je? et quel soupçon m'agite en ce moment?
Ah, seigneur!...

LUSIGNAN.

Dans l'espoir dont j'entrevois les charmes,
Ne m'abandonnez pas, Dieu qui voyez mes larmes!
Dieu mort sur cette croix, et qui revis pour nous,
Parle, achève, ô mon Dieu! ce sont là de tes coups.
Quoi! Madame, en vos mains elle était demeurée?
Quoi! tous les deux[1] captifs, et pris dans Césarée!

ZAÏRE.

Oui, seigneur.

NÉRESTAN.

Se peut-il?

LUSIGNAN.

Leur parole, leurs traits,
De leur mère en effet sont les vivants portraits.
Oui, grand Dieu! tu le veux, tu permets que je voie...
Dieu, ranime mes sens trop faibles pour ma joie!
Madame... Nérestan... soutiens-moi, Châtillon...
Nérestan, si je dois vous nommer de ce nom,
Avez-vous dans le sein la cicatrice heureuse[2]
Du fer dont à mes yeux une main furieuse...

NÉRESTAN.

Oui, seigneur, il est vrai.

LUSIGNAN.

Dieu juste! heureux moments!

NÉRESTAN (*se jetant à genoux.*)

Ah, seigneur! ah, Zaïre!

[1. Zaïre et Nérestan. — 2. *Heureuse:* parce qu'elle prouvera, si elle existe, que Nérestan est bien son fils. Encore un procédé artificiel de *reconnaissance*. Celui-là d'ailleurs se trouvait déjà dans Homère (*Odyssée*, chant XIX).]

LUSIGNAN.

Approchez, mes enfants.

NÉRESTAN.

Moi, votre fils!

ZAÏRE.

Seigneur!

LUSIGNAN.

Heureux jour qui m'éclaire!
Ma fille, mon cher fils, embrassez votre père.

CHATILLON.

Que d'un bonheur si grand mon cœur se sent toucher!

LUSIGNAN.

De vos bras, mes enfants, je ne puis m'arracher.
Je vous revois enfin, chère et triste famille,
Mon fils, digne héritier... vous... hélas! vous, ma fille!
Dissipez mes soupçons, ôtez-moi cette horreur,
Ce trouble qui m'accable au comble du bonheur.
Toi qui seul as conduit sa fortune et la mienne,
Mon Dieu qui me la rends, me la rends-tu chrétienne?
Tu pleures, malheureuse, et tu baisses les yeux!
Tu te tais! Je t'entends! O crime! ô justes cieux!

ZAÏRE.

Je ne puis vous tromper: sous les lois d'Orosmane. .
Punissez votre fille... elle était musulmane.

LUSIGNAN.

Que la foudre en éclats ne tombe que sur moi!
Ah! mon fils, à ces mots j'eusse expiré sans toi.
Mon Dieu! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire;
J'ai vu tomber ton temple et périr ta mémoire;
Dans un cachot affreux abandonné vingt ans,
Mes larmes t'imploraient pour mes tristes[1] enfants:
Et lorsque ma famille est par toi réunie,
Quand je trouve une fille, elle est ton ennemie!

[1. *Tristes*, malheureux.]

Je suis bien malheureux... C'est ton père, c'est moi,
C'est ma seule prison qui t'a ravi ta foi[1].
Ma fille, tendre objet de mes dernières peines,
Songe au moins, songe au sang qui coule dans tes veines!
C'est le sang de vingt rois, tous chrétiens comme moi;
C'est le sang des héros, défenseurs de ma loi;
C'est le sang des martyrs... O fille encor trop chère,
Connais-tu ton destin? sais-tu quelle est ta mère?
Sais-tu bien qu'à l'instant que son flanc mit au jour
Ce triste et dernier fruit d'un malheureux amour,
Je la vis massacrer par la main forcenée,
Par la main des brigands à qui tu t'es donnée!
Tes frères, ces martyrs égorgés à mes yeux,
T'ouvrent leurs bras sanglants, tendus du haut des cieux.
Ton Dieu que tu trahis, ton Dieu que tu blasphèmes,
Pour toi, pour l'univers, est mort en ces lieux mêmes;
En ces lieux où mon bras le servit tant de fois,
En ces lieux où son sang te parle par ma voix...

ZAÏRE.

... Ah! mon père,
Cher auteur de mes jours, parlez, que dois-je faire?

LUSIGNAN.

M'ôter, par un seul mot, ma honte et mes ennuis[2];
Dire: Je suis chrétienne.

ZAÏRE.

Oui... seigneur... je le suis[3].

LUSIGNAN.

Dieu, reçois son aveu du sein de ton empire[4]!

(Voltaire, *Zaïre*, acte II, scène III.)

[1. Étant en prison, il n'a pu veiller sur la foi de sa fille. — 2. *Ennuis* : ce mot était, dans la langue du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, beaucoup plus fort qu'aujourd'hui. — 3. Cette réponse, si simple en apparence, de Zaïre, suppose de sa part un grand effort sur elle-même; car, fait connu du spectateur mais ignoré de Lusignan et de Nérestan, Zaïre aime Orosmane et est aimée de lui. — 4. Rappelons ici le dénouement de la pièce : au V[e] acte, Orosmane, jaloux de Nérestan dont il ne connaît pas la parenté avec Zaïre, la poignarde et se tue lui-même en apprenant la vérité.]

II. — LA COMÉDIE.

La comédie, au xviii[e] siècle, est beaucoup plus **intéressante et** variée que la tragédie. Au lieu de s'attarder **dans la** vaine **imitation du** siècle précédent, les auteurs comiques ont cherché dans des directions différentes des chemins encore inexplorés. Deux écrivains surtout ont vraiment rajeuni le genre comique : Marivaux, dans la première moitié du xviii[e] siècle, Beaumarchais, dans la seconde.

1° Les continuateurs de Molière.

Quelques écrivains, après Molière, ont continué à faire des comédies de caractère. Mais comme il avait épuisé presque tous les grands caractères, — qui d'après Voltaire[1] sont en très petit nombre, — ils ont dû se rejeter en général sur des caractères de moindre importance, simples ridicules mondains ou travers individuels, en insistant dans leurs peintures, les uns (Regnard et Dufresny), sur la note comique, les autres (Dancourt, Lesage et Piron), sur la note satirique, les autres enfin (Destouches et Gresset), sur la note morale.

Regnard[2] est uniquement préoccupé de faire des pièces gaies ; aussi se garde-t-il bien de montrer, comme le faisait Molière, les conséquences

---

1. « Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine, tout au plus, de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits » (*Le Siècle de Louis XIV*, chap. xxxii).

2. **Biographie.** — Jean Regnard (1655-1709), né à Paris, employa la première partie de sa vie à voyager, en Italie — c'est au retour de ce voyage que près de Nice il fut pris par des corsaires et amené à Alger où il fut captif des pirates maures d'octobre 1678 à avril 1681 (aventure qu'il a racontée dans son roman *La Provençale*) —, en Orient jusqu'à Constantinople, en Flandre, en Allemagne, en Suède, en Laponie (voyages dont il nous a laissé le récit). En 1683 il acheta une charge de trésorier, et après la mort de sa mère (1693) mena une existence joyeuse soit à Paris soit dans son château de Grillon, près de Dourdan. Il mourut, dit-on, d'une indigestion.

Outre ses comédies, son roman et ses récits de voyage, il a fait quelques poésies (*Satire contre les maris*, *Le Tombeau de M. Despréaux*).

Éditions. — *Œuvres de Regnard*, éd. de 1790 (chez la V[ve] Duchesne), éd. E. Fournier (1874-1875).

A consulter. — J. J. Weiss : *Éloge de Regnard* (1859, dans ses *Essais sur l'histoire de la littérature française*). — P. Toldo : *Étude sur le théâtre de Regnard* (Revue d'histoire littéraire, 1903-1905). — J. Guyot : *Le poète Jean Regnard en son château de Grillon* (1907).

familiales ou sociales des défauts et des vices. Il écrivit d'abord, seul ou en collaboration avec Dufresny, pour la Comédie Italienne et pour les théâtres de la Foire, puis, à partir de 1694, pour la Comédie Française. Ses principales comédies en vers sont : *Arlequin homme à bonnes fortunes* (1690), *Le Joueur* (1696), *Le Distrait* (1697), *Le Retour imprévu* (1700), *Démocrite* (1700), *Les Folies amoureuses* (1704), *Les Ménechmes* (1705), adaptation de Plaute, *Le Légataire universel* (1708), *La Critique du Légataire* (1708). Il faut y joindre de petites comédies en un acte, la plupart en prose : *La Sérénade* (1694), *Attendez-moi sous l'orme* (1694), *Le Bal* (1696, en vers).

Dufresny[1] (1648-1724), l'auteur des *Amusements sérieux et comiques d'un Siamois* (1707), que nous avons déjà eu l'occasion de signaler (p. 37), est aussi l'auteur de comédies fort plaisantes : *Malade sans maladie* (1699), *L'Esprit de contradiction* (1700), *Le Double veuvage* (1702) *La Joueuse* (1709), *La Coquette du village* (1715), *La Réconciliation normande* (1719).

Dancourt[2] a plutôt fait des comédies satiriques, dont les deux principales sont *Le Chevalier à la mode* (1687) et *Les Bourgeoises de qualité* (1700). Parmi les autres on peut citer: *Le Notaire obligeant ou Les fonds perdus* (1685), *La Désolation des joueuses* (1687), *La Maison de campagne* (1688), *L'Été des coquettes* (1690), *Les Bourgeoises à la mode* (1692), *La Loterie* (1697), *Le Mari retrouvé* (1698), *Le Galant jardinier* (1704), *Les Agioteurs* (1710).

Lesage, surtout connu comme romancier (voir p. 180), avait également écrit pour le théâtre. En collaboration avec d'Orneval et Fuselier, il avait composé de nombreuses pièces pour les théâtres populaires de la Foire Saint-Laurent et de la Foire Saint-Germain. Il a laissé deux comédies plus importantes : *Crispin rival de son maître* (1707) et *Turcaret ou Le financier* (1709). Cette dernière pièce est une satire violente des gens de finance, qu'avait épargnés Molière, mais que La Bruyère avait vivement attaqués dans son chapitre des *Biens de fortune* ; elle eut d'autant plus de portée qu'elle fut représentée en pleine guerre de la Succession d'Espagne, alors que le peuple faisait retomber sur les traitants la responsabilité de sa misère.

Piron[3] (1689-1773), qui excellait dans les petits poèmes légers et

---

1. **Édition.** — *Œuvres de Dufresny*, éd. de 1747 (avec notice en tête).

2. Dancourt (1661-1725), issu d'une famille noble, épousa la fille du comédien La Thorillère et se fit comédien lui-même : il entra à la Comédie Française en 1685.

A consulter. — J. Lemaître : *La comédie après Molière et le théâtre de Dancourt* (Hachette, 1882 ; 2e éd., 1903).

3. **A consulter.** — P. Chaponnière : *Piron, sa vie et son œuvre* (1910).

dans les épigrammes[1], écrivit des pièces pour les théâtres de la Foire, des tragédies médiocres (voir p. 208) et des comédies, dont une seule a mérité de survivre : *La Métromanie* (1738), dans laquelle il s'est peint lui-même (Voltaire appelait cette pièce *La Piromanie*).

Destouches[2] (1680-1754) a écrit vingt-sept comédies à tendance moralisatrice. Les deux meilleures sont *Le Philosophe marié* (1727) et *Le Glorieux*[3] (1732). Citons encore *L'Irrésolu* (1713), *Le Médisant* (1715), *L'Envieux* (1727), *Le Dissipateur* (1736).

Gresset (1709-1777), dont nous avons déjà signalé (p. 208) une tragédie et un drame, et dont nous signalerons surtout au chapitre suivant (p. 264) les divers petits poèmes, est aussi l'auteur d'une comédie morale : *Le Méchant*[4] (1747).

LE TESTAMENT DE GÉRONTE

[Le vieux Géronte, oncle d'Éraste, qui attend impatiemment son héritage, est tombé en léthargie le jour même où il avait fait venir les notaires pour faire son testament. Comme, dans son entourage, on le croit mort, Crispin, le valet d'Éraste, a revêtu les habits de Géronte et, devant les notaires qui ne se sont pas aperçus de la substitution, a dicté un testament, dans lequel il n'a oublié ni lui-même ni Lisette, la servante du vieillard. Mais voilà que Géronte s'est réveillé de sa léthargie, juste au moment où l'un des notaires venait lui apporter la copie du testament.]

Lisette (*bas à Crispin*).

Mais j'aperçois quelqu'un. C'est un des deux notaires.

Géronte.

Bonjour, monsieur Scrupule.

Crispin (*à part*).

Ah! me voilà perdu!

---

1. On connaît sa fameuse épitaphe :

Ci-gît Piron qui ne fut rien,
Pas même académicien.

2. Édition. — *Œuvres dramatiques de Destouches*, publiées par son fils (Imprimerie royale, 1757).

3. C'est dans *Le Glorieux* que se trouvent ces deux vers si souvent cités :

La critique est aisée et l'art est difficile.
(Acte II, Scène v.)
Chassez le naturel, il revient au galop.
(Acte III, Scène v.)

4. C'est dans *Le Méchant* que se trouve ce vers bien connu :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.
(Acte IV, Scène vii.)

GÉRONTE.

Ici depuis longtemps vous êtes attendu.

M. SCRUPULE.

Certes, je suis ravi, monsieur, qu'en moins d'une heure
Vous jouissiez déjà d'une santé meilleure.
Je savais bien qu'ayant fait votre testament
Vous sentiriez bientôt quelque soulagement.
Le corps se porte mieux lorsque l'esprit se trouve
Dans un parfait repos.

GÉRONTE.

Tous les jours je l'éprouve.

M. SCRUPULE.

Voici donc le papier que, selon vos desseins,
Je vous avais promis de remettre en vos mains.

GÉRONTE.

Quel papier, s'il vous plaît? Pourquoi? pour quelle affaire?

M. SCRUPULE.

C'est votre testament que vous venez de faire.

GÉRONTE.

J'ai fait mon testament?

M. SCRUPULE.

Oui, sans doute[1], monsieur[2].

LISETTE (*bas*).

Crispin, le cœur me bat.

CRISPIN (*bas*).

Je frissonne de peur.

GÉRONTE.

Eh! parbleu, vous rêvez, monsieur: c'est pour le faire
Que j'ai besoin ici de votre ministère.

[1. *Sans doute* = sans aucun doute. — 2. *Monsieur :* on prononçait autrefois l'*r* final; d'où la rime avec *peur*.]

M. SCRUPULE.

Je ne rêve, monsieur, en aucune façon ;
Vous nous l'avez dicté, plein de sens et raison [1].
Le repentir sitôt saisirait-il votre âme ?
Monsieur était présent, aussi bien que madame ;
Ils peuvent là-dessus dire ce qu'ils ont vu.

ERASTE (*bas*).

Que dire ?

LISETTE (*bas*).

Juste ciel !

CRISPIN (*bas*).

Me voilà confondu...

GÉRONTE.

J'ai fait mon testament ?

CRISPIN.

On ne peut pas vous dire
Qu'on vous l'ait vu tantôt absolument écrire ;
Mais je suis très certain qu'aux lieux où vous voilà
Un homme, à peu près mis comme vous êtes là,
Assis dans un fauteuil auprès de deux notaires,
A dicté mot à mot ses volontés dernières.
Je n'assurerai pas que ce fût vous : pourquoi ?
C'est qu'on peut se tromper ; mais c'était vous, ou moi.

M. SCRUPULE (*à Géronte*).

Rien n'est plus véritable, et vous pouvez m'en croire.

GÉRONTE.

Il faut donc que mon mal m'ait ôté la mémoire,
Et c'est ma léthargie.

CRISPIN.

Oui, c'est elle, en effet...

[1. *Plein de sens et raison :* quand deux termes étaient coordonnés, on pouvait autrefois supprimer devant le second la préposition exprimée devant le premier (c'était surtout l'usage pour certaines formules consacrées de la langue juridique).]

GÉRONTE.

Mais voyons donc enfin ce que j'ai fait écrire.

CRISPIN (*à part*).

Ah! voilà bien le diable.

M. SCRUPULE.

Il faut donc vous le lire.
« Fut présent devant nous[1], dont les noms sont au bas,
« Maître Mathieu Géronte, en son fauteuil à bras,
« Etant en son bon sens, comme on a pu connaître
« Par le geste et maintien qu'il nous a fait paraître,
« Quoique de corps malade, ayant sain jugement;
« Lequel, après avoir réfléchi mûrement
« Que tout est ici-bas fragile et transitoire... »

CRISPIN.

Ah! quel cœur de rocher et quelle âme assez noire
Ne se fendrait en quatre, en entendant ces mots?

LISETTE.

Hélas! je ne saurais arrêter mes sanglots.

GÉRONTE.

En les voyant pleurer, mon âme est attendrie.
Là, là, consolez-vous; je suis encore en vie.

M. SCRUPULE (*continuant de lire*).

« Considérant que rien ne reste en même état,
« Ne voulant pas aussi[2] décéder intestat[3]... »

CRISPIN.

Intestat!...

LISETTE.

Intestat!... Ce mot me perce l'âme.

M. SCRUPULE.

Faites trêve un moment à vos soupirs, madame.
« Considérant que rien ne reste en même état,
« Ne voulant pas aussi décéder intestat... »

[1. *Devant nous:* les deux notaires. — 2. *Aussi:* dans les phrases négatives on emploie aujourd'hui *non plus.* — 3. *Intestat,* sans avoir fait de testament.]

CRISPIN.

Intestat !...

LISETTE.

Intestat !

M. SCRUPULE.

Mais laissez-moi donc lire :
Si vous pleurez toujours, je ne pourrai rien dire.
« A fait, dicté, nommé, rédigé par écrit
« Son susdit testament en la forme qui suit. »

GÉRONTE.

De tout ce préambule, et de cette légende[1],
S'il m'en souvient d'un mot, je veux bien qu'on me pende.

LISETTE.

C'est votre léthargie.

CRISPIN.

Ah ! je vous en répond[2].
Ce que c'est que de nous ! Moi, cela me confond.

M. SCRUPULE (*lisant*).

« Je veux, premièrement, qu'on acquitte mes dettes. »

GÉRONTE.

Je ne dois rien.

M. SCRUPULE.

Voici l'aveu que vous en faites.
« Je dois quatre cents francs à mon marchand de vin,
« Un fripon qui demeure au cabaret voisin. »

GÉRONTE.

Je dois quatre cents francs ! c'est une fourberie.

CRISPIN (*à Géronte*).

Excusez-moi, monsieur, c'est votre léthargie.
Je ne sais pas au vrai si vous les lui devez,
Mais il me les a, lui, mille fois demandés[3].

[1. *Légende* : employé dans le sens d'écrit long et fastidieux. — 2. *Répond* : licence poétique (suppression de l'*s* final). — 3. C'est, en effet, Crispin qui les doit.]

GÉRONTE.

C'est un maraud[1] qu'il faut envoyer en galère[2].

CRISPIN.

Quand ils y seraient tous, on ne les plaindrait guère.

M. SCRUPULE (*lisant*).

« Je fais mon légataire unique, universel,
« Eraste, mon neveu. »

ERASTE.

Se peut-il? Juste ciel!...

GÉRONTE.

Oui, je voulais nommer Eraste légataire.
A cet article-là, je vois présentement
Que j'ai bien pu dicter le présent testament.

M. SCRUPULE (*lisant*).

« *Item*. Je donne et lègue, en espèce sonnante,
« A Lisette... »

LISETTE.

Ah! grands dieux!

M. SCRUPULE (*lisant*).

« Qui me sert de servante,
« Pour épouser Crispin en légitime nœud,
« Deux mille écus. »

CRISPIN (*à Géronte*).

Monsieur... en vérité... pour peu...
Non... jamais... car enfin... ma bouche... quand j'y pense..
Je me sens suffoquer par la reconnaissance.
(*A Lisette.*)
Parle donc.

LISETTE (*embrassant Géronte*).

Ah! Monsieur...

[1. *Maraud*, coquin. — 2. *En galère*, aux galères.]

GÉRONTE

Qu'est-ce à dire, cela ?
Je ne suis point l'auteur de ces sottises-là.
Deux mille écus comptant !

LISETTE.

Quoi ! déjà, je vous prie,
Vous repentiriez-vous d'avoir fait œuvre pie ?
Une fille nubile, exposée au malheur,
Qui veut faire une fin en tout bien, tout honneur,
Lui refuseriez-vous cette petite grâce ?

GÉRONTE.

Comment ! six mille francs ! quinze ou vingt écus, passe.

LISETTE.

Les maris aujourd'hui, monsieur, sont si courus !
Et que peut-on, hélas ! avoir pour vingt écus ?

GÉRONTE.

On a ce que l'on peut, entendez-vous, m'amie[1] ?
Il en est à tout prix.

(*Au notaire.*)

Achevez, je vous prie.

M. SCRUPULE.

« *Item.* Je donne et lègue... »

CRISPIN (*à part*).

Ah ! c'est mon tour enfin,
Et l'on va me jeter...

M. SCRUPULE.

« A Crispin... »

(*Crispin se fait petit.*)

GÉRONTE (*regardant Crispin*).

A Crispin !

[1. *M'amie :* archaïsme pour *ma amie* (aujourd'hui nous écririons *ma mie*).]

M. SCRUPULE (*lisant*).

« Pour tous les obligeants, bons et loyaux services
« Qu'il rend à mon neveu dans divers exercices,
« Et qu'il peut bien encor lui rendre à l'avenir... »

GÉRONTE.

Où donc ce beau discours doit-il enfin venir?
Voyons.

M. SCRUPULE (*lisant*).

« Quinze cents francs de rentes viagères,
« Pour avoir souvenir de moi dans ses prières. »

CRISPIN (*se prosternant aux pieds de Géronte*).

Oui, je vous le promets, monsieur, à deux genoux;
Jusqu'au dernier soupir je prierai Dieu pour vous.
Voilà ce qui s'appelle un vraiment honnête homme!
Si généreusement me laisser cette somme!

GÉRONTE.

Non[1] ferai-je, parbleu! Que veut dire ceci?
(*Au notaire.*)
Monsieur, de tous ces legs je veux être éclairci...

(Regnard, *Le Légataire universel*, acte V, scène VII.)

UN HOMME D'AFFAIRES

[M. Rafle, commis de M. Turcaret, est venu au domicile même de la baronne, que courtise le financier, mettre son patron au courant des affaires qu'il est en train de traiter.]

M. TURCARET.

De quoi est-il question, monsieur Rafle? Pourquoi me venir chercher jusqu'ici? Ne savez-vous pas bien que, quand on vient chez les dames, ce n'est pas pour y entendre parler d'affaires?

M. RAFLE.

L'importance de celles que j'ai à vous communiquer doit me servir d'excuse.

[1. *Non ferai-je*, je ne le ferai pas (tournure archaïque).]

M. TURCARET.

Qu'est-ce donc que ces choses d'importance?

M. RAFLE.

Peut-on parler ici librement?

M. TURCARET.

Oui, vous le pouvez; je suis le maître: parlez.

M. RAFLE (*tirant des papiers de sa poche et regardant dans un bordereau*).

Premièrement, cet enfant[1] de famille à qui nous prêtâmes l'année passée trois mille livres[2], et à qui je fis faire un billet de neuf par votre ordre, se voyant sur le point d'être inquiété pour le payement, a déclaré la chose à son oncle, le Président[3], qui, de concert avec toute la famille, travaille actuellement à vous perdre.

M. TURCARET.

Peines perdues que ce travail-là!... Laissons-les venir. Je ne prends pas facilement l'épouvante.

M. RAFLE (*après avoir regardé de nouveau dans le bordereau*).

Ce caissier que vous avez cautionné[4], et qui vient de faire banqueroute de deux cent mille écus...

M. TURCARET (*l'interrompant*).

C'est par mon ordre qu'il... Je sais où il est.

M. RAFLE.

Mais les procédures se font contre vous. L'affaire est sérieuse et pressante.

M. TURCARET.

On l'accommodera[5]. J'ai pris mes mesures: cela sera réglé demain.

M. RAFLE.

J'ai peur que ce ne soit trop tard.

[1. *Cet enfant de famille*, ce fils de famille. — 2. *Livres*: la livre valait vingt sous. — 3. *Le Président*: magistrat qui préside un tribunal. — 4. *Que vous avez cautionné*, pour lequel vous vous êtes porté garant. — 5. *On l'accommodera*, on la terminera à l'amiable.]

M. Turcaret.

Vous êtes trop timide!... Avez-vous passé chez ce jeune homme de la rue Quincampoix à qui j'ai fait avoir une caisse?

M. Rafle.

Oui, monsieur. Il veut bien vous prêter vingt mille francs des premiers deniers[1] qu'il touchera, à condition qu'il fera valoir à son profit ce qui pourra lui rester à la compagnie, et que vous prendrez son parti si l'on vient à s'apercevoir de la manœuvre.

M. Turcaret.

Cela est dans les règles; il n'y a rien de plus juste. Voilà un garçon raisonnable. Vous lui direz, monsieur Rafle, que je le protégerai dans toutes ses affaires. Y a-t-il encore quelque chose?

M. Rafle (*après avoir encore regardé dans le bordereau*).

Ce grand homme sec, qui vous donna, il y a deux mois, deux mille francs pour une Direction[2] que vous lui avez fait avoir à Valognes.

M. Turcaret.

Eh bien?

M. Rafle.

Il lui est arrivé un malheur.

M. Turcaret.

Quoi?

M. Rafle.

On a surpris sa bonne foi; on lui a volé quinze mille francs. Dans le fond, il est trop bon.

M. Turcaret.

Trop bon! trop bon! Hé! pourquoi diable s'est-il donc mis dans les affaires? Trop bon! trop bon!

M. Rafle.

Il m'a écrit une lettre fort touchante, par laquelle il vous prie d'avoir pitié de lui.

[1. *Deniers* : dans le sens général de *revenus*. — 2. *Une Direction* : dans la ferme des impôts.]

M. TURCARET.

Papier perdu, lettre inutile.

M. RAFLE.

Et de faire en sorte qu'il ne soit point révoqué.

M. TURCARET.

Je ferai plutôt en sorte qu'il le soit : l'emploi me reviendra ; je le donnerai à un autre pour le même prix.

M. RAFLE.

C'est ce que j'ai pensé comme vous.

M. TURCARET.

J'agirais contre mes intérêts ? Je mériterais d'être cassé à la tête de la compagnie !

M. RAFLE.

Je ne suis pas plus sensible que vous aux plaintes des sots... Je lui ai déjà fait réponse, et lui ai mandé tout net qu'il ne devait point compter sur vous.

M. TURCARET.

Non, parbleu !

M. RAFLE (*regardant dans son bordereau*).

Voulez-vous prendre, au denier[1] quatorze, cinq mille francs qu'un honnête serrurier de ma connaissance a amassés par son travail et par ses épargnes ?

M. TURCARET.

Oui, oui, cela est bon : je lui ferai ce plaisir-là. Allez me le chercher. Je serai au logis dans un quart d'heure ; qu'il apporte l'espèce[2]. Allez, allez...

(Lesage, *Turcaret*, acte III, scène VIII.)

2° La comédie d'analyse.

Au lieu de chercher à glaner après Molière dans le champ classique de la comédie de caractère, comme firent les auteurs dont il a été question

[1. *Au denier quatorze :* taux de l'intérêt (quatorzième partie du capital). — 2. *L'espèce,* la somme d'argent.]

précédemment, MARIVAUX [1] s'efforça de donner à la comédie une forme nouvelle. Sa grande originalité consiste à avoir pris l'amour comme thème exclusif de ses pièces, à l'avoir peint pour lui-même, et non pas seulement, ainsi que le faisait Molière, pour fournir une intrigue à la comédie ou pour aider à la manifestation des caractères. Aussi a-t-on pu avec raison rapprocher Marivaux de Racine [2]. Mais il faut bien voir qu'ils n'ont pas tous deux peint le même amour ni l'amour au même moment : Racine a peint l'amour-passion et Marivaux l'amour-tendresse ; Racine a peint l'amour lorsqu'il est arrivé à l'état de crise et Marivaux à l'heure où il s'éveille dans un cœur encore jeune. Marivaux a d'ailleurs, comme Racine, fait des pièces extrêmement simples, et, comme lui encore, excellé dans la peinture des caractères féminins. Ce qui est bien à lui, en revanche, c'est le langage qu'il prête à ses personnages, cette manière très spéciale de s'exprimer que du vivant même de Marivaux on avait nommé le *marivaudage*, et qui consiste à dire des choses aimables de façon spirituelle.

Marivaux a composé trente-deux pièces [3], dont voici les princi-

---

1. Pierre Carlet de Chamblain de MARIVAUX (1688-1763) fréquenta les salons de Mme de Tencin et de Mme de Lambert, et plus tard ceux de Mme du Deffand et de Mme Geoffrin. Ruiné par le système de Law, il publia des journaux (*Le Spectateur français*, 1722-1724; *L'Indigent philosophe*, 1728; *Le Cabinet du philosophe*, 1734) imités du journal de l'écrivain anglais Addison (1672-1719), *Le Spectateur*. Outre ses romans (voir p. 180) et ses comédies d'analyse, il a fait une tragédie, *La Mort d'Annibal* (1720), qui échoua, et quelques pièces satiriques : *L'Ile des esclaves*, 1725; *Le Triomphe de Plutus*, 1728; *La Colonie*, 1729 (ces deux dernières sont imitées d'Aristophane : *Plutus* et *Lysistrata*).

Éditions. — *Œuvres complètes de Marivaux*, éd. de 1781 (12 vol., chez la Vve Duchesne); éd. de 1825-1830 (10 vol., Duviguet). — *Œuvres choisies* (1862-1865, Hachette). — *Théâtre de Marivaux*, éd. E. Fournier (1878). — *Théâtre choisi*, éd. Moland (Garnier). — *Pages choisies de Marivaux*, par Francisque Vial (Colin, 1908). — *Le Spectateur français*, éd. P. Bonnefon (Bossard, 1921).

A consulter. — D'Alembert : *Éloge de Marivaux* (1785). — De Lescure : *Éloge de Marivaux* (1880). — E. Gossot : *Marivaux moraliste* (1880). — J. Fleury : *Marivaux et le marivaudage* (1881). — G Larroumet : *Marivaux, sa vie et ses œuvres* (Hachette, 1882). — G. Deschamps : *Marivaux* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1897).

2. L. Vitet a appelé Marivaux « Racine en miniature ». Et avec plus de précision F. Brunetière a dit que « la comédie de Marivaux, c'est la tragédie de Racine, transportée de l'ordre de choses où les événements se dénouent par la trahison et la mort, dans l'ordre de choses où les complications se dénouent par le mariage. »

3. Toutes représentées sauf deux. Il en donna 11 à la Comédie-Française et 19 à la Comédie Italienne qui, fermée le 4 mai 1697 (voir vol. I, p. 617), s'était rouverte en 1716. Il trouvait que les acteurs de ce dernier théâtre avaient

pales : *Arlequin poli par l'amour* (1720), *La Surprise de l'amour* (1722), *La Double inconstance* (1723), *Le Prince travesti* (1724), *La Seconde surprise de l'amour* (1728), *Le Jeu de l'amour et du hasard* (1730), *Les Serments indiscrets* (1732), *L'Heureux stratagème* (1733), *La Mère confidente* (1735), *Le Legs* (1736), *Les Fausses confidences* (1737), *L'Épreuve* (1740), *Le Préjugé vaincu* (1746).

UNE SOUBRETTE ET UN VALET PEU COMMUNS

[M. Orgon veut marier sa fille avec le fils d'un de ses plus vieux amis. Le jeune homme, Dorante, pour pouvoir mieux observer sa fiancée, a échangé ses habits avec ceux de son valet. Mais la jeune fille, Silvia, a eu la même idée que lui, et a pris le costume de sa soubrette. Dans la scène que voici, nous assistons au premier entretien de Dorante, déguisé en valet sous le nom de Bourguignon, et de Silvia, déguisée en suivante sous le nom de Lisette.]

SILVIA (*à part*).

Ce garçon n'est pas sot, et je ne plains pas la soubrette[1] qui l'aura. Il va m'en conter ; laissons-le dire, pourvu qu'il m'instruise[2].

DORANTE (*à part*).

Cette fille-ci m'étonne ; il n'y a point de femme au monde à qui sa physionomie ne fît honneur : lions connaissance avec elle... (*Haut*). Puisque nous sommes dans le style amical, et que nous avons abjuré les façons, dis-moi, Lisette, ta maîtresse te vaut-elle ? Elle est bien hardie d'oser avoir une femme de chambre comme toi.

SILVIA.

Bourguignon, cette question-là m'annonce que, suivant la coutume, tu arrives avec l'intention de me conter des douceurs ; n'est-il pas vrai ?

DORANTE.

Ma foi ! je n'étais pas venu dans ce dessein-là, je te l'avoue.

---

un jeu plus expressif ; il y admirait surtout une actrice, la fameuse Sylvia, qui excellait à jouer les rôles tout en finesse et en grâce, et pour laquelle il écrivit en particulier le rôle de Sylvia dans *Le Jeu de l'amour et du hasard* ; elle appartenait à une famille italienne (elle s'appelait de son vrai nom Gianetta-Rose-Guyonne Benozzi), mais était née en 1700 à Toulouse, où son père s'était établi.

[1. *Soubrette*, servante. — 2. En me renseignant sur son maître.]

Tout valet que je suis, je n'ai jamais eu de grandes liaisons avec les soubrettes: je n'aime pas l'esprit domestique[1]. Mais à ton égard, c'est une autre affaire. Comment donc! tu me soumets; je suis presque timide; ma familiarité n'oserait s'apprivoiser avec toi; j'ai toujours envie d'ôter mon chapeau de dessus ma tête; et, quand je te tutoie, il me semble que je joue; enfin, j'ai un penchant à te traiter avec des respects qui te feraient rire. Quelle espèce de suivante es-tu donc avec ton air de princesse?

SILVIA.

Tiens, tout ce que tu dis avoir senti en me voyant, est précisément l'histoire de tous les valets qui m'ont vue.

DORANTE.

Ma foi! je ne serais pas surpris quand ce serait aussi l'histoire de tous les maîtres.

SILVIA.

Le trait est joli assurément; mais, je te le répète encore, je ne suis point faite aux cajoleries de ceux dont la garde-robe ressemble à la tienne.

DORANTE.

C'est-à-dire que ma parure ne te plaît pas?

SILVIA.

Non, Bourguignon; laissons-là l'amour, et soyons bons amis.

DORANTE.

Rien que cela! Ton petit traité n'est composé que de deux clauses impossibles.

SILVIA (*à part*).

Quel homme pour un valet! (*Haut*). Il faut pourtant qu'il s'exécute; on m'a prédit que je n'épouserai jamais qu'un homme de condition, et j'ai juré depuis de n'en écouter jamais d'autres.

DORANTE.

Parbleu! cela est plaisant; ce que tu as juré pour homme, je l'ai juré pour femme, moi; j'ai fait serment de n'aimer sérieusement qu'une fille de condition.

[1. *L'esprit domestique*, l'esprit qu'ont les domestiques.]

SILVIA.

Ne t'écarte donc pas de ton projet.

DORANTE.

Je ne m'en écarte peut-être pas tant que nous le croyons: tu as l'air bien distingué, et l'on est quelquefois fille de condition sans le savoir...

SILVIA (*à part*).

Mais, en vérité, voilà un garçon qui me surprend, malgré[1] que j'en aie... (*Haut.*) Dis-moi, qui es-tu, toi qui me parles ainsi?

DORANTE.

Le fils d'honnêtes gens qui n'étaient pas riches.

SILVIA.

Va, je te souhaite de bon cœur une meilleure situation que la tienne, et je voudrais pouvoir y contribuer: la fortune a tort avec toi.

DORANTE.

Ma foi! l'amour a plus tort qu'elle; j'aimerais mieux qu'il me fût permis de te demander ton cœur que d'avoir tous les biens du monde.

SILVIA (*à part*).

Nous voilà, grâce au ciel, en conversation réglée[2]. (*Haut.*) Bourguignon, je ne saurais me fâcher des discours que tu me tiens; mais, je t'en prie, changeons d'entretien. Venons à ton maître. Tu peux te passer de me parler d'amour, je pense?

DORANTE.

Tu pourrais bien te passer de m'en faire sentir, toi.

SILVIA.

Ah! je me fâcherai; tu m'impatientes. Encore une fois, laisse-là ton amour.

DORANTE.

Quitte donc ta figure.

[1. *Malgré que j'en aie,* quelque mauvais gré que j'en aie. — 2. *Réglée,* qui a lieu dans les formes.]

SILVIA (*à part*).

A la fin, je crois qu'il m'amuse... (*Haut.*) Eh bien, Bourguignon, tu ne veux donc pas finir? Faudra-t-il que je te quitte? (*A part.*) Je devrais déjà l'avoir fait.

DORANTE.

Attends, Lisette; je voulais moi-même te parler d'autre chose; mais je ne sais plus ce que c'est.

SILVIA.

J'avais, de mon côté, quelque chose à te dire; mais tu m'as fait perdre mes idées aussi, à moi.

DORANTE.

Je me rappelle de[1] t'avoir demandé si ta maîtresse te valait.

SILVIA.

Tu reviens à ton chemin par un détour. Adieu.

DORANTE.

Eh non! te dis-je, Lisette; il ne s'agit ici que de mon maître.

SILVIA.

Eh bien, soit; je voulais te parler de lui aussi, et j'espère que tu voudras bien me dire confidemment ce qu'il est. Ton attachement pour lui m'en donne bonne opinion; il faut qu'il ait du mérite, puisque tu le sers.

DORANTE.

Tu me permettras peut-être bien de te remercier de ce que tu me dis là, par exemple?

SILVIA.

Veux-tu bien ne prendre pas garde à l'imprudence que j'ai eue de le dire?

DORANTE.

Voilà encore de ces réponses qui m'emportent[2]. Fais comme tu voudras, je n'y résiste point; et je suis bien malheureux de

---

[1. *Je me rappelle de...*: construction qui serait aujourd'hui incorrecte. — 2. *M'emportent*, m'entraînent plus loin que je ne le voudrais.]

me trouver arrêté[1] par tout ce qu'il y a de plus aimable au monde.

SILVIA.

Et moi, je voudrais bien savoir comment il se fait que j'ai la bonté de t'écouter ; car, assurément, cela est singulier.

DORANTE.

Tu as raison, notre aventure est unique.

SILVIA (*à part*).

Malgré tout ce qu'il m'a dit, je ne suis point partie, je ne pars point ; me voilà encore et je réponds ! En vérité, cela passe la raillerie[2] ! (*Haut.*) Adieu...

(Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard,* acte I, scène VII.)

3° La comédie larmoyante et le drame bourgeois.

Le XVIIIe siècle a vu naître une forme inattendue de comédie, la comédie qui fait pleurer. Elle doit son existence au développement de la sensibilité, qui fut une réaction contre l'intellectualisme excessif, et au progrès de la classe bourgeoise, qui s'est élevée de plus en plus, à mesure que baissait l'aristocratie. Cette comédie d'un genre sérieux s'appelle, en vers, *la comédie larmoyante*, en prose, *le drame bourgeois.*

L'inventeur de la comédie larmoyante est PIERRE-CLAUDE NIVELLE DE LA CHAUSSÉE[3] (1692-1754), qui, après avoir fait en 1719 une critique anonyme des *Fables* de La Motte, et après avoir publié en 1732 son *Épître à Clio* (voir p. 246), dans laquelle il plaide la cause des anciens et attaque les théories antipoétiques du même La Motte, aborda en 1733 le théâtre, où il donna successivement : *La Fausse antipathie* (1733) ; *Le Préjugé à la mode* (1735), sa pièce la plus connue ; *L'École des amis* (1737) ; *Mélanide* (1741) ; *L'École des mères* (1744) ; *La Gouvernante* (1747) ; *L'École de la jeunesse* (1749) ; *L'Homme de fortune* (1751) ; *Le Retour imprévu* (1756). La comédie larmoyante est aussi représentée par BACULARD D'ARNAUD (1718-1805).

[1. *Arrêté,* empêché de dire toute ma pensée. — 2. *Cela passe la raillerie,* cela devient sérieux.]

3. **Édition.** — *Œuvres complètes de Nivelle de La Chaussée* (1761-1762, 5 vol., chez Prault).

A consulter. — G. Lanson : *Nivelle de la Chaussée et la comédie larmoyante* (Hachette, 1887 ; 2e éd., 1903).

C'est DIDEROT qui a formulé la théorie du drame bourgeois (voir p. 154). Il a lui-même essayé d'appliquer ses idées dans ses trois pièces : *Le Fils naturel ou Les épreuves de la vertu* (comédie en cinq actes et en prose, composée en 1757 et jouée en 1771), *Le Père de famille* (comédie en cinq actes et en prose, composée en 1758 et jouée en 1761), *Est-il bon? Est-il méchant?* (pièce en quatre actes et en prose, écrite en 1781 et publiée en 1834), auxquelles il faut joindre quelques plans de drame : *Le Shérif, Les Pères malheureux*...

Le drame bourgeois, tel que le rêvait Diderot, a surtout été réalisé par SEDAINE [1] dans les deux pièces qu'il donna à la Comédie Française : *Le Philosophe sans le savoir* (1765), *La Gageure imprévue* (comédie en un acte, 1768).

SÉBASTIEN MERCIER [2] (1740-1814) a repris, en les exagérant, les idées de Diderot dans son *Traité du théâtre ou Nouvel essai sur l'art dramatique* (1773). Il a écrit un nombre considérable de drames, imités de l'allemand et de l'anglais : des drames historiques (*Jean Hennuyer*, 1772; *La Destruction de la Ligue*, 1782; *La Mort de Louis XI*, 1783) et des drames bourgeois (*Le Juge*, 1774; *La Brouette du vinaigrier*, 1775).

ENTRE PÈRE ET FILS

[M. d'Orbesson, le « père de famille », veut empêcher son fils, Saint-Albin, d'épouser une jeune orpheline qu'il aime, Sophie. Il consentira finalement à ce mariage.]

SAINT-ALBIN. — ...Que je suis malheureux!

LE PÈRE DE FAMILLE. — Vous avez un oncle qui vous aime, et qui vous destine une fortune considérable; un père qui vous a consacré sa vie, et qui cherche à vous marquer en tout sa tendresse; un nom, des parents, des amis, les prétentions les plus flatteuses et les mieux fondées; et vous êtes malheureux? Que vous faut-il encore?

---

1. Michel SEDAINE (1719-1797) était maçon de son métier. Il a fait de nombreux livrets d'opéras-comiques (entre autres, *Rose et Colas* et *Richard Cœur de Lion*, dont Grétry écrivit la musique). Nous avons aussi de lui une épître : *A mon habit*.

A consulter. — E. Guieysse-Frère : *Sedaine, ses protecteurs et ses amis* (1907). — Ladislas Günther : *L'œuvre dramatique de Sedaine* (Larose, 1908).

2. **A consulter.** — Léon Béclard : *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps* (Champion, 1903).



Saint-Albin. — Sophie, le cœur de Sophie, et l'aveu de mon père.

Le père de famille. — Qu'osez-vous me proposer? De partager votre folie, et le blâme général qu'elle encourrait? Quel exemple à donner aux pères et aux enfants! Moi, j'autoriserais, par une faiblesse honteuse, le désordre de la société, la confusion du sang et des rangs, la dégradation des familles?

Saint-Albin. — Que je suis malheureux! Si je n'ai pas celle que j'aime, un jour il faudra que je sois à celle que je n'aimerai pas; car je n'aimerai jamais que Sophie. Sans cesse j'en comparerai une autre avec elle; cette autre sera malheureuse; je le serai aussi; vous le verrez et vous en périrez de regret.

Le père de famille. — J'aurai fait mon devoir; et malheur à vous, si vous manquez au vôtre.

Saint-Albin. — Mon père, ne m'ôtez pas Sophie...

Le père de famille. — ... Vous l'aimez?

Saint-Albin. — Si je l'aime!

Le père de famille. — Ecoutez, et tremblez sur le sort que vous lui préparez. Un jour viendra que vous sentirez toute la valeur des sacrifices que vous lui aurez faits. Vous vous trouverez seul avec elle, sans état, sans fortune, sans considération; l'ennui et le chagrin vous saisiront. Vous la haïrez, vous l'accablerez de reproches; sa patience et sa douceur achèveront de vous aigrir; vous la haïrez davantage; vous haïrez les enfants qu'elle vous aura donnés, et vous la ferez mourir de douleur.

Saint-Albin. — Moi!

Le père de famille. — Vous.

Saint-Albin. — Jamais, jamais...

Le père de famille. — Insensé, vous voulez être père! En connaissez-vous les devoirs? Si vous les connaissez, permettriez-vous à votre fils ce que vous attendez de moi?

Saint-Albin. — Ah! si j'osais répondre!

Le père de famille. — Répondez.

Saint-Albin. — Vous me le permettez?

Le père de famille. — Je vous l'ordonne.

Saint-Albin. — Lorsque vous avez voulu ma mère, lorsque toute la famille se révolta contre vous, lorsque mon grand-papa vous appela enfant ingrat, et que vous l'appelâtes, au fond de votre âme, père cruel, qui de vous deux avait raison? Ma mère

était vertueuse et belle comme Sophie; elle était sans fortune comme Sophie; vous l'aimiez comme j'aime Sophie; souffrîtes-vous qu'on vous l'arrachât[1], mon père, et n'ai-je pas un cœur aussi?

Le père de famille. — J'avais des ressources, et votre mère avait de la naissance.

Saint-Albin. — Qui sait encore ce qu'est Sophie?

Le père de famille. — Chimère!

Saint-Albin. — Des ressources! L'amour, l'indigence m'en fourniront...

Le père de famille. — Craignez de perdre ma tendresse.

Saint-Albin. — Je la recouvrerai.

Le père de famille. — Qui vous l'a dit?

Saint-Albin. — Vous verrez couler les pleurs de Sophie; j'embrasserai vos genoux; mes enfants vous tendront leurs bras innocents et vous ne les repousserez pas.

Le père de famille (*à part*). — Il me connaît trop bien... (*Après une petite pause, il prend l'air et le ton le plus sévère, et dit :*) Mon fils, je vois que je vous parle en vain, que la raison n'a plus d'accès auprès de vous, et que le moyen dont je craignais toujours d'user est le seul qui me reste : j'en userai, puisque vous m'y forcez. Quittez vos projets ; je le veux, et je vous l'ordonne par toute l'autorité qu'un père a sur ses enfants.

Saint-Albin (*avec un emportement sourd*). — L'autorité! l'autorité! Ils n'ont que ce mot[2].

Le père de famille. — Respectez-le.

Saint-Albin (*allant et venant*). — Voilà comme ils sont tous. C'est ainsi qu'ils nous aiment. S'ils étaient nos ennemis, que feraient-ils de plus?

Le père de famille. — Que dites-vous? que murmurez-vous?

Saint-Albin (*toujours de même*). — Ils se croient sages, parce qu'ils ont d'autres passions que les nôtres.

Le père de famille. — Taisez-vous.

Saint-Albin. — Ils ne nous ont donné la vie que pour en disposer.

[1. Diderot lui-même s'était marié contre la volonté de son père (avec Anne-Toinette Champion): union qui, d'ailleurs, finit très mal. — 2. Ce passage contre l'autorité des parents était supprimé à la représentation (depuis : *Ils n'ont que ce mot*, jusqu'à : *Vous oubliez qui je suis*).]

LE PÈRE DE FAMILLE. — Taisez-vous.

SAINT-ALBIN. — Ils la remplissent d'amertume; et comment seraient-ils touchés de nos peines? ils y sont faits.

LE PÈRE DE FAMILLE. — Vous oubliez qui je suis, et à qui vous parlez. Taisez-vous, ou craignez d'attirer sur vous la marque la plus terrible du courroux des pères.

SAINT-ALBIN. — Des pères! des pères! il n'y en a point... Il n'y a que des tyrans.

LE PÈRE DE FAMILLE. — O ciel!

SAINT-ALBIN. — Oui, des tyrans.

LE PÈRE DE FAMILLE. — Eloignez-vous de moi, enfant ingrat et dénaturé. Je vous donne ma malédiction. Allez loin de moi (*Le fils s'en va; mais à peine a-t-il fait quelques pas que son père court après lui, et lui dit:*) Où vas-tu, malheureux?

SAINT-ALBIN. — Mon père!

LE PÈRE DE FAMILLE *se jette dans un fauteuil, et son fils se met à ses genoux.* — Moi, votre père? vous, mon fils? Je ne vous suis plus rien; je ne vous ai jamais rien été. Vous empoisonnez ma vie, vous souhaitez ma mort; eh! pourquoi a-t-elle été si longtemps différée? Que ne suis-je à côté de ta mère! Elle n'est plus, et mes jours malheureux ont été prolongés.

SAINT-ALBIN. — Mon père!

LE PÈRE DE FAMILLE. — Eloignez-vous, cachez-moi vos larmes; vous déchirez mon cœur, et je ne puis vous en chasser.

(Diderot, *Le Père de famille*, acte II, scène VI.)

4° La comédie sociale.

Les deux chefs-d'œuvre comiques de BEAUMARCHAIS [1], *Le Barbier de Séville* (pièce en quatre actes, d'abord interdite, puis représentée et sif-

1. **Biographie.** — Pierre-Augustin Caron de BEAUMARCHAIS (1732-1799) était né à Paris. Il fut d'abord horloger, comme son père, puis, après avoir fait plusieurs autres métiers, il voyagea à travers l'Europe entière, entreprit toutes sortes d'affaires et eut de nombreux procès (notamment, en 1770, avec le comte de Blache, héritier du financier Pâris-Duverney; en 1773, avec le conseiller Goëzman, contre lequel il écrivit de fameux *Mémoires*, 1773-1774; et, en 1776, contre les comédiens à propos de ses droits d'auteur). Il fut emprisonné à deux reprises, à la suite de ses démêlés avec le duc de Chaulnes, et sous la Révolution, où il joua d'ailleurs un rôle incertain, à la fois agent du Comité de salut

flée le 23 février 1775) et *Le Mariage de Figaro* (pièce en cinq actes qui est la suite de la précédente et qui, lue aux comédiens en 1781, n'obtint du roi l'autorisation d'être jouée — d'ailleurs avec grand succès — que trois ans plus tard, le 27 avril 1784), furent encadrés par deux comédies larmoyantes (*Eugénie*, 1767 ; *Les Deux amis ou Le négociant de Lyon*, 1770), et par un opéra philosophique (*Tarare*, 1787) et une autre comédie larmoyante qui fait suite au *Mariage de Figaro* (*La Mère coupable*, 1792).

Beaumarchais n'a pas cherché dans son théâtre l'originalité du fond : il a fait à ses devanciers de très nombreux emprunts. Il a remis en honneur la comédie d'intrigue et a ramené sur la scène la gaieté. Mais ce qui constitue la grande nouveauté du *Barbier de Séville* et surtout du *Mariage de Figaro*, c'est la violente satire qu'il y fait de la société de l'ancien régime, à laquelle il oppose le pouvoir grandissant de la classe populaire.

LA CARRIÈRE DE FIGARO

[Figaro, redevenu valet de chambre du comte Almaviva, auquel il croit que sa femme, Suzanne, a donné rendez-vous, se promène seul dans l'obscurité, sous les marronniers du parc, pour essayer de surprendre l'entrevue. Dans son fameux monologue il repasse toute sa destinée et s'en prend à la société.]

FIGARO.

... Parce que vous êtes un grand seigneur [1], vous vous croyez un grand génie !... Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus : du reste homme assez ordinaire ! Tandis que moi, morbleu ! perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement, qu'on en a mis depuis cent ans à gou-

---

public et émigré. Après avoir séjourné à Hambourg, il rentre en France en 1796 et meurt en 1799.

Éditions. — *Œuvres complètes de Beaumarchais*, éd. Gudin de la Brenellerie (1809, 7 vol.), éd. E. Fournier (1876). — *Théâtre complet* (Académie des Bibliophiles, 1869-1871, 4 vol.). — *Pages choisies de Beaumarchais* par P. Bonnefon (Colin, 1902).

A consulter. — Gudin de la Brenellerie : *Histoire de Beaumarchais*, 1801-1809 (publiée par M. Tourneux, Plon, 1888). — L. de Loménie : *Beaumarchais et son temps* (1856, 2 vol.; Calmmann-Lévy, 1880, 4e éd.). — Paul Huot : *Beaumarchais en Allemagne* (1869). — Henri Cordier : *Bibliographie des œuvres de Beaumarchais* (1883). — P. Bonnefon : *Étude sur Beaumarchais* (1887). — E. Lintilhac : *Beaumarchais et ses œuvres, d'après des documents inédits* (Hachette, 1887). — A. Hallays : *Beaumarchais* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1897).

[1. Il s'adresse au comte, qui d'ailleurs n'est pas là.]

verner toutes les Espagnes[1]... (*Il s'assied sur un banc*). Est-il rien de plus bizarre que ma destinée? Fils de je ne sais pas qui, volé par des bandits, élevé dans leurs mœurs, je m'en dégoûte et veux courir une carrière honnête ; et partout je suis repoussé ! J'apprends la chimie, la pharmacie, la chirurgie ; et tout le crédit d'un grand seigneur peut à peine me mettre à la main une lancette vétérinaire[2] ! — Las d'attrister des bêtes malades et pour faire un métier contraire, je me jette à corps perdu dans le théâtre: me fussé-je mis une pierre au cou ! Je broche[3] une comédie dans les mœurs[4] du sérail[5] ; auteur espagnol, je crois pouvoir y fronder[6] Mahomet sans scrupule: à l'instant, un envoyé... de je ne sais où... se plaint que j'offense dans mes vers la Sublime-Porte[7], la Perse, une partie de la presqu'île de l'Inde, toute l'Égypte, les royaumes de Barca[8], de Tripoli, de Tunis, d'Alger et du Maroc[9] ; et voilà ma comédie flambée, pour plaire aux princes mahométans, dont pas un, je crois, ne sait lire, et qui nous meurtrissent l'omoplate, en nous disant: *chiens de chrétiens !* — Ne pouvant avilir l'esprit, on se venge en le maltraitant. — Mes joues se creusaient ; mon terme[10] était échu : je voyais de loin arriver l'affreux recors[11], la plume fichée dans sa perruque ; en frémissant je m'évertue[12]. Il s'élève une question sur la nature des richesses ; et, comme il n'est pas nécessaire de tenir[13] les choses pour en raisonner, n'ayant pas un sol[14], j'écris sur la valeur de l'argent et sur son produit net ; sitôt je vois, du fond d'un fiacre, baisser pour moi le pont d'un château fort[15], à l'entrée duquel je laissai l'espérance et la liberté. (*Il se lève.*) Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé[16] son orgueil ! Je lui dirais... que les sottises

[**1.** *Les Espagnes :* on appelait ainsi autrefois les différentes provinces dont la réunion a formé l'Espagne. — **2.** *Vétérinaire :* ce mot est employé ici comme adjectif (de même dans l'expression : *école vétérinaire*). — **3.** *Je broche*, je bâcle. — **4.** *Dans les mœurs...*, selon les mœurs (comme on dit: *dans le goût...*). — **5.** *Sérail :* voir p. 209, note 3. — **6.** *Fronder*, critiquer. — **7.** *La Sublime-Porte*, le gouvernement de l'empire ottoman. — **8.** *Royaume de Barca*, ancienne principauté de l'Afrique (la Cyrénaïque). — **9.** En un mot, tous les pays mahométans. — **10.** *Mon terme*, le terme de mon loyer. — **11.** *Recors*, celui qui assiste un huissier quand il procède à une saisie. — **12.** *Je m'évertue*, je me donne de la peine. — **13.** *Tenir*, posséder. — **14.** *Sol*, sou. — **15.** La Bastille ou une autre prison. — **16.** *Cuvé*, dissipé.]

imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours; que, sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits. (*Il se rassied.*) — Las de nourrir un obscur pensionnaire, on me met un jour dans la rue; et comme il faut dîner, quoiqu'on ne soit plus en prison, je taille encore ma plume et demande à chacun de quoi il est question : on me dit que, pendant ma retraite économique, il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celles de la presse; et que, pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. Pour profiter de cette douce liberté, j'annonce un écrit périodique, et, croyant n'aller sur les brisées d'aucun autre, je le nomme *Journal inutile*. Pou-ou! je vois s'élever contre moi mille pauvres diables à la feuille[1]; on me supprime; et me voilà derechef[2] sans emploi! — Le désespoir m'allait saisir; on pense à moi pour une place, mais par malheur j'y étais propre : il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. Il ne me restait plus qu'à voler; je me fais banquier[3] de pharaon[4] : alors, bonnes gens! je soupe en ville, et les personnes dites *comme il faut* m'ouvrent poliment leur maison, en retenant pour elles les trois quarts du profit. J'aurais bien pu me remonter; je commençais même à comprendre que, pour gagner du bien, le savoir-faire vaut mieux que le savoir. Mais, comme chacun pillait autour de moi, en exigeant que je fusse honnête, il fallut bien périr encore. Pour le coup, je quittai le monde; et vingt brasses[5] d'eau m'en allaient séparer, lorsqu'un dieu bienfaisant m'appelle à mon premier état. Je reprends ma trousse et mon cuir anglais; puis, laissant la fumée[6] aux sots qui s'en nourrissent, et la honte au milieu du chemin, comme trop lourde à

[1. *A la feuille*, à tant la feuille (des écrivains à gages). — 2. *Derechef*, de nouveau. — 3. *Banquier*, celui qui tient la banque au jeu, qui joue contre tous les autres. — 4. *Pharaon*, jeu de cartes. — 5. *Brasse* : mesure de longueur qui valait 1m,62, et qui était employée par les gens de mer. — 6. *La fumée* : au figuré, signifie ce qui est sans consistance et sans valeur.]

un piéton, je vais rasant de ville en ville, et je vis enfin sans souci... O bizarre suite d'événements! Comment cela m'est-il arrivé? Pourquoi ces choses et non pas d'autres? Qui les a fixées sur ma tête? Forcé de parcourir la route où je suis entré sans le savoir, comme j'en sortirai sans le vouloir, je l'ai jonchée d'autant de fleurs que ma gaieté me l'a permis; encore, je dis ma gaieté, sans savoir si elle est à moi plus que le reste, ni même quel est ce *moi* dont je m'occupe: un assemblage informe de parties inconnues; puis un chétif être imbécile, un petit animal folâtre, un jeune homme ardent au plaisir, ayant tous les goûts pour jouir, faisant tous les métiers pour vivre, maître ici, valet là, selon qu'il plaît à la fortune! ambitieux par vanité, laborieux par nécessité, mais paresseux... avec délices! orateur selon le danger, poète par délassement, musicien par occasion, amoureux par folles bouffées; j'ai tout vu, tout fait, tout usé...

(Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, acte V, scène III.)

5° Comédies diverses.

Parmi les autres comédies du XVIIIe siècle on peut citer les suivantes :

BOINDIN (1676-1751) : *Les Trois gascons* (1701), *Le Port de mer* (1704).

LA MOTTE (voir p. 208) : *Le Magnifique* (1731).

VOLTAIRE : voir p. 73, en note.

PALISSOT (voir p. 165) : *Les Philosophes* (1760), *Courtisanes* (1782).

FLORIAN (voir p. 189) : *Les Deux billets* (1779), *Le Bon ménage ou La suite des Deux billets* (1782), *Le Bon père ou La suite du Bon ménage* (1783), *La Bonne mère* (1785), *Le Bon fils* (1785)...

ANDRIEUX [1] (1759-1838) : *Anaximande, Les Étourdis* (1787).

COLLÉ (1709-1783) : *La Vérité dans le vin* (1747), *Partie de chasse de Henri IV* (1764).

---

1. Andrieux est aussi l'auteur de fables, d'épîtres et de contes en vers, dont l'un surtout est bien connu : *Le Meunier Sans-Souci* (voir p. 7, note 3).

III. — LE THÉATRE SOUS LA RÉVOLUTION[1].

Le théâtre fut très cultivé pendant la période révolutionnaire. Comme l'Assemblée Constituante, par un décret du 13 janvier 1791, avait aboli la censure royale (qui d'ailleurs devait être rétablie le 14 mai 1794) et proclamé la liberté des représentations, près d'une cinquantaine de théâtres dramatiques ou lyriques s'ouvrirent à Paris. Les comédiens, enfin émancipés et pourvus du droit électoral, virent grossir leurs rangs. L'idée même d'un théâtre populaire et national se fit jour dans les esprits : en novembre 1793, à la suite du discours de Marie-Joseph Chénier sur les fêtes populaires, Fabre d'Églantine fit adopter l'idée de créer des *théâtres nationaux*; et le 20 ventôse an II (10 mars 1794) par la transformation du Théâtre Français fut institué un *Théâtre du Peuple*.

Beaucoup de pièces naturellement s'inspirent alors de l'actualité. Il y eut soit des pièces révolutionnaires, comme celle de Sylvain Maréchal : *Jugement dernier des rois,* prophétie en un acte et en prose (1793), où l'on voyait tous les grands souverains déportés en masse dans une île volcanique, soit des pièces contre-révolutionnaires, comme celle de Jean-Louis Laya : *L'Ami des lois,* comédie en cinq actes et en vers, qui fut représentée le 2 janvier 1793 au moment même du procès de Louis XVI et dans laquelle l'auteur protestait contre les violations de la légalité. Parfois aussi les sujets, tout en étant empruntés à l'antiquité ou à notre histoire nationale, prêtaient à des allusions contemporaines ; c'est ainsi que les tragédies de MARIE-JOSEPH CHÉNIER[2] (1764-1811) étaient animées d'un esprit révolu-

---

1. **Édition.** — L. Moland : *Théâtre de la Révolution ou Choix de pièces qui ont fait sensation pendant la période révolutionnaire* (Garnier, 1877).

A consulter. — E. Jauffret : *Le théâtre révolutionnaire, 1788-1799* (1869). — H. Welschinger : *Le théâtre de la Révolution, 1789-1799* (Charavay, 1881). — Étienne et Martainville : *Histoire du théâtre français depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la réunion générale* (1802). — M. Dreyfous : *Les arts et les artistes pendant la période révolutionnaire, 1789-1795* (1906, chap. v : *Les arts du théâtre*). — E. Lunel : *Le théâtre et la Révolution, histoire anecdotique* (1910). — E. Lintilhac : *Histoire générale du théâtre en France* (t. V : *La Comédie, de la Révolution au Second Empire,* 1911). — J. Hérissay : *Le monde des théâtres pendant la Révolution, 1789-1800* (Perrin, 1922). — Paul Courteault : *La Révolution et les théâtres à Bordeaux* (Perrin, 1926).

2. M.-J. CHÉNIER est aussi l'auteur du *Chant du Départ* (voir p. 275) et d'un *Discours sur la calomnie* écrit à propos de la mort de son frère (voir p. 296). Sous l'empire il composa d'autres tragédies, qui ne furent pas représentées, et dont l'une *Tibère* (jouée seulement en 1844) est son chef-d'œuvre.

Édition. — *Œuvres* et *Œuvres posthumes* de Marie-Joseph Chénier (Paris, Guillaume, 1824).

A consulter. — Liéby : *Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier* (1901).

tionnaire : dans *Charles IX* (1789) il attaquait le fanatisme religieux ; dans *Jean Calas* (1791) et *Henri VIII* (1791) il plaidait en faveur de la tolérance ; dans *Caïus Gracchus* (1792) il soutenait la cause de la liberté ; dans *Fénelon ou Les religieuses de Cambrai* (1793) il montrait l'archevêque de Cambrai délivrant une religieuse emprisonnée ; dans *Timoléon* (1794) il se permettait des allusions à Robespierre, qui firent interdire la pièce.

Parmi les tragédies de la période révolutionnaire, outre celles de Marie-Joseph Chénier, qui furent les plus importantes, citons :

Népomucène Lemercier[1] (1771-1840) : *Le Lévite d'Éphraïm* (1795), *Le Tartufe révolutionnaire* (1796), *Agamemnon* (1797).

Arnault[2] (1766-1834) · *Marius à Minturnes* (1791), *Lucrèce* (1792), *Cincinnatus* (1793).

Bouilly (1763-1842) : *J.-J. Rousseau à ses derniers moments* (1791), *L'Abbé de L'Épée* (1795).

Gabriel Legouvé (1764-1812) : *Quintus Fabius* (1795), *Épicharis et Néron, Étéocle.*

Fabre d'Eglantine (voir p. 295) : *Augusta.*

Et parmi les comédies :

Collin d'Harleville (1755-1806) : *L'Inconstant* (1786), *L'Optimiste* (1788), *Les Châteaux en Espagne* (1789). *M. de Crac dans son petit castel* (1791), *Le Vieux célibataire* (1792), son chef-d'œuvre.

Fabre d'Eglantine : *Le Philinte de Molière ou La suite du Misanthrope*[3] (1790), *Le Convalescent de qualité ou L'aristocrate, L'Intrigue épistolaire, Les Précepteurs* (pièce inspirée de l'*Émile*; 1799).

De Flins : *Le Réveil d'Épiménide* (1790).

Ducancel : *L'Intérieur des comités révolutionnaires* (1795).

Népomucène Lemercier : *Pinto ou La journée d'une conspiration* (comédie historique en cinq actes et en prose, 1800).

Rappelons enfin un célèbre opéra-comique de ce temps : *Madame Angot ou La poissarde parvenue*, par Maillot (1796), dont s'inspira l'opérette fameuse de Lecocq : *La Fille de madame Angot* (1872).

---

1. **A consulter.** — G. Vauthier : *Essai sur la vie et sur les œuvres de Népomucène Lemercier* (1886). — M. Souriau : *Népomucène Lemercier et ses correspondants* (1908).

2. Plus connu par ses *Fables* (1812-1825), où se trouve la célèbre pièce de vers intitulée *La feuille* :

De ta tige détachée,
Pauvre feuille desséchée,
Où vas-tu ? — Je n'en sais rien...

3. Pièce inspirée des idées de J.-J. Rousseau sur *Le Misanthrope* (voir p. 141, note 4).

CHAPITRE XXXV

LA POÉSIE AU XVIII[e] SIÈCLE

I. — **LES ATTAQUES CONTRE LA POÉSIE.**

II. — **LA PRODUCTION POÉTIQUE.**

1° **Poètes secondaires.**

a) La poésie didactique. — b) La poésie lyrique. — c) La poésie satirique. — d) Genres poétiques divers. — e) Les chants révolutionnaires.

2° **André Chénier.**

a) Son esthétique. — b) Poèmes antiques. — c) Les Iambes.

Si le XVIII[e] siècle a eu de grands prosateurs, il n'a guère eu de grands poètes : à part Voltaire, qui d'ailleurs en poésie a plutôt réussi dans les petits genres, et surtout André Chénier, qui, remarquons-le, s'il avait vécu sa vie normale, serait aujourd'hui compté parmi les écrivains du début du XIX[e] siècle, nous ne trouvons au XVIII[e] siècle que des poètes secondaires, du reste assez nombreux. Au surplus, les attaques fréquentes dont la poésie fut alors l'objet nous attestent un singulier obscurcissement du sens poétique.

I. — LES ATTAQUES CONTRE LA POÉSIE[1].

Déjà Fénelon, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française* (1714), avait fait le procès de notre versification (voir vol. I, p. 800). Mais c'est surtout Houdart de La Motte (voir vol. I, p. 829, note 7) qui,

1. **A consulter.** — M. Braunschvig : *Intellectualisme et poésie* (Revue des Pyrénées, 1[er] trim., 1905). — Vial et Denise : *Idées et doctrines litt. du XVIII[e] siècle* (Delagrave, 1909). — H. Bremond : *Prière et poésie* (Grasset, 1926, 1[ers] chap.).

après avoir lui-même commis un grand nombre de vers médiocres, se mit à la tête de la croisade antipoétique. Pour lui la poésie est chose artificielle.

« L'art du poète n'est comme tout autre qu'un exercice de l'esprit, qu'on n'apprend bien qu'aux dépens de quelque autre chose qu'on néglige. »

(La Motte, *Réflexions sur la critique*, 1715.)

Elle se réduit, en effet, à un ensemble de procédés, qui ont le défaut d'être fort gênants :

« Le but du discours n'étant que de se faire entendre, il ne paraît pas raisonnable de s'imposer une contrainte qui nuit souvent à ce dessein et qui exige beaucoup plus de temps pour y réduire sa pensée qu'il n'en faudrait pour suivre simplement l'ordre naturel de ses idées. »

(La Motte, *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier*, 1707.)

Et la poésie n'est pas seulement incommode par la contrainte qu'elle impose, elle a aussi le grave tort de masquer la pensée et de fausser le jugement par l'accumulation des images :

« De quoi un poète s'enorgueillirait-il ? D'un art plus pénible qu'important ; d'exprimer quelquefois avec grâce ou avec force des choses communes que d'autres pensent et sentent sans en être vains ; de quelque facilité à peindre des images et à rendre des sentiments ? Tout cela bien apprécié n'est qu'une imagination heureuse qui pour l'ordinaire nuit au jugement, à mesure qu'elle est forte et dominante. »

(La Motte, *Réflexions sur la critique.*)

D'autres écrivains du XVIIIe siècle, et quelques-uns parmi les plus grands, se sont également montrés hostiles à la poésie. Montesquieu lui reproche de porter atteinte à la rectitude de la pensée :

« Le lendemain il me mena dans un autre cabinet : « Ce sont ici les poètes, dit-il, c'est-à-dire ces auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les agréments, comme on ensevelissait autrefois les femmes sous leurs parures et leurs ornements. »

(Montesquieu, *Lettres persanes*, CXXXVII.)

Vauvenargues, sans en condamner l'existence, avoue qu'elle n'est pas une occupation bien utile au genre humain :

« Je sais bien que les grands poètes pourraient employer leur esprit à quelque chose de plus utile pour le genre humain que la poésie... Est-il nécessaire que tous les hommes s'appliquent à la politique, à la morale et aux connaissances les plus utiles ? N'est-il pas infiniment mieux que les talents se partagent ? Par là tous les arts et toutes les sciences

fleurissent ensemble; de ce concours et de cette diversité se forme la vraie richesse des sociétés. »

(Vauvenargues, *Sur la poésie et l'éloquence*, 1746.)

Buffon voit dans la prose un moyen d'expression supérieur à la poésie :

« On a comparé de tout temps la poésie à la peinture; mais jamais on n'a pensé que la prose pouvait peindre mieux que la poésie. La mesure et la rime gênent la liberté du pinceau ; pour une syllabe de moins ou de trop, les mots faisant image sont à regret rejetés par le poète et avantageusement employés par l'écrivain en prose. Le style, qui n'est que l'ordre et le mouvement qu'on donne à ses pensées, est nécessairement contraint par des pensées qui en diminuent la rapidité et en altèrent l'uniformité. »

(Buffon, *Fragment sur l'art d'écrire* [1].)

L'abbé de Pons, regardant la poésie comme un art frivole, en souhaite presque la disparition future :

« Je crois donc que l'art des vers est un art frivole; que si les hommes étaient convenus de les proscrire, non seulement nous ne perdrions rien, mais que nous gagnerions beaucoup. »

(L'abbé de Pons, *Dissertation sur le poème épique*, 1738.)

Et Fontenelle en prédit même la fin prochaine :

« Et que serait ce si l'on venait à découvrir et à s'assurer que ces ornements (ceux de la poésie), pris dans un système absolument faux et ridicules, exposés depuis longtemps à tous les passants sur les grands chemins du Parnasse, ne sont pas dignes d'être employés, et ne valent pas la peine qu'ils coûtent encore à employer ? Qu'enfin, — car il faut être hardi quand on se mêle de prédire —, il y a de la puérilité à gêner son langage uniquement pour flatter l'oreille, et à le gêner au point que souvent on en dit moins ce qu'on voulait, et quelquefois autre chose. »

(Fontenelle, *Traité sur la poésie en général*, 1751.)

On connaît enfin le mot de Duclos entendant de beaux vers : « Cela est beau comme de la prose. » Mot repris par Trublet dans une lettre à Mme T. D. L. F. : « La plus grande louange qu'on pourrait donner à des vers, ce serait peut-être de dire qu'ils valent de la prose, mais je n'en connais pas de tels. »

La poésie, il est vrai, eut quelques défenseurs au XVIIIe siècle. La Faye, dans son *Ode en faveur des vers*, justifie la contrainte du vers, qui donne plus de force à la pensée :

De la contrainte vigoureuse,
Où l'esprit semble resserré,

---

1. Ce fragment de Buffon, très probablement antérieur au *Discours sur le style* (1753), est demeuré longtemps inédit.

Il acquiert cette force heureuse
Qui l'élève au plus haut degré.
Telle dans des canaux pressée,
Avec plus de force élancée,
L'onde s'élève dans les airs[1];
Et la règle qui semble austère
N'est qu'un art plus certain de plaire,
Inséparable des beaux vers.

Voltaire, dans sa *Préface d'Œdipe* (édition de 1730), s'évertue à prouver contre La Motte que la poésie ne se réduit pas tout entière à des artifices de versification :

« Il (M. de La Motte) ajoute que toutes ces puérilités n'ont d'autre mérite que celui de la difficulté surmontée. J'avoue que les mauvais vers sont à peu près dans ce cas; ils ne diffèrent de la mauvaise prose que par la rime : la rime seule ne fait ni le mérite du poème ni le plaisir du lecteur. Ce ne sont pas seulement des dactyles et des spondées qui plaisent dans Homère et dans Virgile : ce qui enchante toute la terre, c'est l'harmonie charmante qui naît de cette mesure difficile. Quiconque se borne à vaincre une difficulté pour le mérite seul de la vaincre est un fou; mais celui qui tire du fond de ces obstacles même des beautés qui plaisent à tout le monde est un homme très sage et presque unique. »

Nivelle de la Chaussée, dans son *Épître de Clio à M. de B..., au sujet des opinions répandues depuis peu contre la poésie* (1732), affirme à son tour que la prétendue tyrannie du vers est en réalité bienfaisante au génie, et il se plaît à rappeler le long et glorieux passé de la poésie :

Je dirai plus : le langage des dieux
S'est de lui-même arrangé pour le mieux :
Son mécanisme appelé tyrannie,
Plus qu'on ne pense, est utile au génie :
Cette contrainte est une invention
Qui le conduit à sa perfection...

Qui peut nombrer les usages divers
Où les humains ont employé les vers?...
La vérité se servit des poètes,
Et la sagesse en fit ses interprètes...

1. La Motte, qui avait mis en prose toute l'ode de La Faye, en déclarant qu'elle n'y perdait rien, répondit en particulier à cette comparaison du vers avec un jet d'eau par ce raisonnement de physicien : « Ce ne sont pas les canaux seuls qui font que l'eau s'élève; c'est la hauteur du lieu d'où elle tombe qui fait la mesure de son élévation. »

Ignore-t-on que le Fils et la Mère[1]
Ne parlent point d'autre langue à Cythère ?

Mais, en somme, adversaires et défenseurs des vers, les uns avec leurs critiques étroites, les autres avec leur plaidoyer superficiel, se montrent également fermés à la poésie véritable. Si le sens poétique fut ainsi perdu au XVIII[e] siècle, il faut en chercher la cause dans l'orientation qu'avait prise l'esprit français. Des deux éléments, dont le mélange heureux avait produit la réalisation de « l'idéal classique », — sentiment de l'art que la Renaissance avait communiqué à nos écrivains, tendance naturelle au rationalisme dont Descartes leur avait clairement fait prendre conscience —, le XVIII[e] siècle retint seulement le second : et dès lors la raison, privée de son contrepoids, se développa d'une manière exagérée aux dépens de l'imagination et de la sensibilité. Cet intellectualisme excessif ne pouvait qu'être fatal à la poésie : d'où la médiocrité générale de la production poétique au XVIII[e] siècle.

II. — LA PRODUCTION POÉTIQUE.

1° Poètes secondaires[2].

a) La poésie didactique.

Avec de telles idées sur la poésie, on comprend que le XVIII[e] siècle ait surtout cultivé le genre didactique, qui est le moins poétique de tous : le vers étant considéré comme une forme artificielle, on l'emploiera à répandre toutes sortes de connaissances et d'idées. De là tant de poèmes philosophiques, scientifiques ou simplement descriptifs :

LOUIS RACINE[3] : *La Grâce* (1720, poème en IV chants), *La Religion*

[1. Cupidon et Vénus.]

2. **Ouvrages généraux : Éditions.** — *Le Nouveau Trésor du Parnasse ou Élite de poésies fugitives* (Liège, 1772, 6 vol.). — Pr. Poitevin : *Petits poètes français depuis Malherbe jusqu'à nos jours* (1864, 2 vol.). — Maurice Allem . *Anthologie poétique française du XVIII[e] siècle* (Garnier, 1919).

A consulter. — V. Fournel : *De J.-B. Rousseau à Chénier* (Didot, 1886). — H. Potez : *L'élégie en France avant le romantisme depuis Parny jusqu'à Lamartine* (Calmann-Lévy, 1898). — Revue des Cours et Conférences de l'année 1903-1904 : résumé d'un cours de É. Faguet sur *Les poètes français du XVIII[e] siècle*. — G. Saillard : *Essai sur la fable en France au 18[e] siècle* (Toulouse, Privat, 1912). — C. A. Fusil : *La poésie scientifique de 1750 à nos jours* (Paris, éd. Scientifica, 1918).

3. LOUIS RACINE était le plus jeune des deux fils de Jean Racine (voir vol. I, p. 654, en note) : né en 1692, il n'avait que 7 ans à la mort de son père. Il fut l'élève de Rollin et se montra toute sa vie un fervent janséniste. Il mourut en 1763.

Outre ses deux poèmes, il a composé des *Mémoires* sur la vie de sonpère, une

(1742, poème en IV chants), tous deux d'inspiration janséniste et fort loués par Voltaire et J.-B. Rousseau.

SAINT-LAMBERT[1] : *Les Saisons* (1769), œuvre qui est imitée du poème anglais de Thomson (1700-1748) : *Les Saisons*, et qui excita à son apparition un grand enthousiasme.

L'abbé DELILLE[2] : *Les Jardins ou L'art d'embellir les paysages* (1782, en IV chants), *L'Homme des champs* (1802, en IV chants), *Malheur et pitié* (1803), *L'Imagination* (poème en VIII chants, composé de 1785 à 1794, paru en 1806), *Les Trois règnes de la Nature* (1809), *La Conversation* (1812).

ROUCHER[3] : *Les Mois* (1779, XII chants).

FONTANES[4] (1757-1821) : *Fragment d'un poème sur la Nature et sur l'Homme* (1777), *Essai sur l'astronomie* (1788).

HELVÉTIUS (voir p. 167) : *Le Bonheur* (poème inachevé, en X chants).

ÉCOUCHARD-LEBRUN[5] (1729-1807) : *La Nature ou Le Bonheur philosophique et champêtre* (poème en IV chants, commencé en 1760, et dont, à l'exception du 3e chant, il ne reste que des fragments).

LEMIERRE[6] (1723-1793) : *La Peinture* (1769).

PIERRE-AUGUSTE BERNARD, dit GENTIL-BERNARD (1708-1775) : *L'Art d'aimer* (1775).

CLAUDE-HENRI WATELET (1718-1786) : *L'Art de peindre* (en IV chants).

CLAUDE-JOSEPH DORAT (1734-1780) : *La Déclamation théâtrale.*

A la poésie didactique se rattache le genre de la fable, cultivé au XVIIIe siècle par La Motte (dont les fables datent de 1719) et surtout par Florian (voir p. 189) qui publia en 1792 son recueil de 89 fables divisé en 5 livres.

---

traduction en prose du *Paradis perdu* de Milton et des ouvrages de critique littéraire (*Réflexions sur la poésie, Traité de la poésie dramatique ancienne et moderne*).

Édition. — *Œuvres de Louis Racine* par Lenormant (1806, 6 vol.).

1. SAINT-LAMBERT (1716-1803) fut l'ami de Mme d'Houdetot.

2. L'abbé Delille (1738-1813) est aussi l'auteur de plusieurs traductions (*Les Géorgiques* de Virgile, *Le Paradis perdu* de Milton, *Essai sur l'homme* de Pope).

Édition. — *Œuvres de Delille*, par Tissot (1831-1833).

A consulter. — L. Audiat : *Un poète oublié : J. Delille* (1902).

3. Jean-Antoine ROUCHER, né à Montpellier en 1745, mourut sur l'échafaud en 1794 le même jour qu'André Chénier (voir p. 295). Il fut un admirateur passionné de J.-J. Rousseau.

4. **A consulter.** — A. Tornezy : *Fontanes, étude biographique et historique* (Poitiers, 1901). — A. Wilson : *Fontanes* (E. de Boccard, 1928).

5. Surtout connu comme poète lyrique (voir p. 253).

6. Plutôt connu comme auteur dramatique (voir p. 208). De Lemierre est ce vers souvent cité, qu'il appelait « le vers du siècle » : « Le trident de Neptune est le sceptre du monde » (*Le Commerce*).

Et la poésie lyrique elle-même, voulant se faire instructive, a plusieurs fois demandé son inspiration à la science. Citons, entre autres œuvres, l'*Ode sur les causes physiques des tremblements de terre* de Lebrun, l'*Ode sur le soleil fixe au milieu des planètes* de Malfilâtre, et l'*Épître à M. Laurent à l'occasion d'un bras artificiel qu'il a fait pour un soldat invalide* de Delille.

LES FACULTÉS DE L'AME

Perception extérieure[1].

Tout entre dans l'esprit par la porte des sens :
L'un écoute les sons, distingue les accents ;
L'autre des fruits, des fleurs, des arbres et des plantes
Apporte jusqu'à nous les vapeurs odorantes ;
L'autre goûte des mets les sucs délicieux ;
L'œil, plus puissant, embrasse et la terre et les cieux :
Mais, tant que le toucher n'a pas instruit la vue[2],
Ses regards ignorants errent dans l'étendue ;
Les distances, les lieux, les formes, les grandeurs,
Tout est douteux pour l'œil, excepté les couleurs.

Mémoire.

Cependant des objets la trace passagère
S'enfuirait loin de nous comme une ombre légère,
Si le ciel n'eût créé ce dépôt précieux
Où le goût, l'odorat, et l'oreille, et les yeux
Viennent de ces objets déposer les images :
La mémoire....

Imagination.

L'imagination, féconde enchanteresse,
Qui fait mieux que garder et que se souvenir,
Retrace le passé, devance l'avenir,
Refait tout ce qui fut, fait tout ce qui doit être,
Dit à l'un d'exister, à l'autre de renaître.

(Delille, *L'Imagination,* chant I.)

[1. Opération par laquelle l'esprit entre en communication avec les choses. — 2. C'est, en effet, grâce aux indications fournies par le toucher que l'œil apprend à « localiser » les objets dans l'espace.]

LA LUMIÈRE

Avant que de Newton[1] la science profonde
Eût surpris ce mystère et les secrets du monde,
La lumière en faisceaux se montrait à nos yeux ;
Son art décomposa ce tissu radieux,
Et, du prisme magique armant sa main savante,
Développa d'Iris[2] l'écharpe éblouissante.
Dans les mains d'un enfant un globe de savon
Dès longtemps précéda le prisme de Newton ;
Et longtemps, sans monter à sa source première,
Un enfant dans ses jeux disséqua la lumière :
Newton seul l'aperçut, tant le progrès de l'art
Est le fruit de l'étude et souvent du hasard !
Enfin, des sept couleurs la brillante famille
Prête à chaque rayon l'éclat dont elle brille ;
Du mélange divers des diverses couleurs
Naît l'éclat des métaux, le coloris des fleurs,
L'or flottant des moissons, et le vert des feuillages,
Et le changeant émail qui peint les coquillages,
La pourpre des raisins, l'azur foncé des mers,
Et l'éclat varié de la voûte des airs.
Eh ! qui ne connaît pas les dons de la lumière ?
Sans elle tout languit dans la nature entière ;
Les végétaux flétris regrettent ses faveurs,
La fleur est sans éclat et les fruits sans saveurs.

(Delille, *Les Trois règnes de la nature*[3], chant I.)

[1. Newton (1642-1727), savant anglais qui découvrit les lois de la gravitation universelle. — 2. Iris, messagère des dieux ; son écharpe est l'arc-en-ciel. — 3. C'est surtout dans ce poème que l'on rencontre de nombreux vers où Delille a essayé d'enfermer des lois et des définitions scientifiques. Voici, par exemple, comment il décrit le baromètre en parlant de l'air :

Des beaux jours, de l'orage exact indicateur,
Le mercure captif ressent sa pesanteur

ou comment il formule l'analyse de l'eau :

L'oxygène, propice aux facultés vitales,
L'hydrogène inflammable, en deux parts inégales,
De leur vieille union par le feu dégagés,
En deux gaz différents sont déjà partagés.]

L'INFINI

Laisse après toi Saturne, approche d'Uranus[1];
Tu l'as quitté, poursuis : des astres inconnus,
A l'aurore, au couchant, partout sèment ta route;
Qu'à ces immensités l'immensité s'ajoute.
Vois-tu ces feux lointains ? Ose y voler encor :
Peut-être, ici, fermant ce vaste compas d'or
Qui mesurait des cieux les campagnes profondes,
L'éternel Géomètre[2] a terminé les mondes.
Atteins-les : vaine erreur ! Fais un pas : à l'instant
Un nouveau lieu succède, et l'univers s'étend.

(Fontanes, *Essai sur l'astronomie.*)

SOLIDARITÉ UNIVERSELLE

Tandis que je me perds en ces rêves profonds,
Peut-être un habitant de Vénus, de Mercure[3],
De ce globe voisin qui blanchit l'ombre obscure,
Se livre à des transports aussi doux que les miens.
Ah ! si nous rapprochions nos hardis entretiens !
Cherche-t-il quelquefois ce globe de la terre,
Qui, dans l'espace immense, en un point se resserre ?
A-t-il pu soupçonner qu'en ce séjour de pleurs
Rampe un être immortel qu'ont flétri les douleurs ?
Habitants inconnus de ces sphères lointaines,
Sentez-vous nos besoins, nos plaisirs et nos peines ?

(Fontanes, *Essai sur l'astronomie.*)

L'ORIGINE DE LA PEINTURE

Toi[4] qui près d'une lampe et dans un jour obscur
Vis les traits d'un amant vaciller sur le mur,

[1. **Saturne et Uranus** sont les deux planètes les plus éloignées qui étaient **alors connues (Neptune**, située au delà d'Uranus, fut découverte par Leverrier **en 1846). — 2. Dieu. — 3.** Vénus et Mercure sont deux autres planètes.]

[4. **Lemierre invoque** ici la fille du potier de Sicyone, la fameuse Dibutade, **qui, d'après une poétique** légende grecque sur l'origine de la peinture, eut l'idée

Palpitas et courus à cette image sombre,
Et de tes doigts légers traçant les bords de l'ombre,
Fixas avec transports, sous ton œil captivé,
L'objet que dans ton cœur l'amour avait gravé,
C'est toi dont l'inventive et fidèle tendresse
Fit éclore autrefois le dessin dans la Grèce.
Du sein de ces déserts, lieux jadis renommés,
Où parmi les débris des palais consumés,
Sur les tronçons épars des colonnes rompues,
Les traces de ton nom sont encore aperçues,
Lève-toi, Dibutade, anime mes accents,
Embellis les leçons éparses dans mes chants,
Mets dans mes vers ce feu qui sous ta main divine
Fut d'un art enchanteur la première origine.
Heureux père! tu vis ce prodige nouveau,
Le crayon de ta fille alors fut un flambeau ;
Artiste en un moment, à sa clarté propice,
Tu découpes la pierre autour de cette esquisse,
Et déjà du ciseau l'industrieux secours
Donne un corps à l'image en bombant les contours.

(Lemierre, *La Peinture.*)

b) *La poésie lyrique.*

Le genre de poésie lyrique le plus cultivé au XVIII[e] siècle est l'ode, sans doute parce que le simple développement oratoire y peut facilement remplacer le véritable lyrisme. Signalons surtout les odes de Jean-Baptiste Rousseau[1] (*A la Fortune, Sur l'aveuglement des hommes du siècle,*

---

de fixer par un trait sur un mur l'ombre portée du visage de son fiancé qui allait partir. Mais nous savons aujourd'hui que, plusieurs dizaines de siècles auparavant, nos lointains ancêtres de l'époque quaternaire dessinaient déjà sur des pierres polies et des ossements d'animaux ainsi que sur les parois de leurs cavernes.]

1. **Biographie.** — Jean-Baptiste Rousseau (1671-1741) eut une existence en grande partie malheureuse. En 1707, alors qu'il était candidat à l'Académie française (il disputait à La Motte le fauteuil de Thomas Corneille), on fit courir sous son nom des couplets calomnieux contre plusieurs hommes de lettres, dont l'un, La Faye, le souffleta. Il essaya de rejeter l'accusation sur un membre de l'Académie des sciences, Saurin; mais le Parlement, le jugeant coupable d'avoir

Pour une personne convalescente, Sur la naissance du duc de Bretagne, Sur la mort de Conti, Au comte du Luc...), de Le Franc de Pompignan [1] (*Ode sur la mort de J.-B. Rousseau...*) et d'Écouchard-Lebrun [2] dit Lebrun-Pindare (*Ode à Monsieur de Buffon sur ses détracteurs, Ode au vaisseau Le Vengeur...*). Et, sans insister sur les odes de Houdart de La Motte (voir p. 208), parues en 1707, qui sont plutôt des dissertations morales en vers (*Odes sur l'amour-propre, l'enthousiasme, la variété, la colère, le goût, la nouveauté, l'aveuglement...*), rappelons encore l'ode, que nous avons déjà citée, *Sur le soleil fixe au milieu des planètes* (1759) de Malfilâtre [3], l'*Ode sur l'Harmonie* de Louis Racine, l'*Ode au Temps* de Antoine-Léonard Thomas [4], l'*Ode sur le Jugement dernier* (1773) de Gilbert.

La poésie lyrique du XVIII[e] siècle comprend aussi des élégies, notamment celles d'Écouchard-Lebrun et de Gilbert (voir p. 260, note 3), ainsi qu'un grand nombre de « petits vers » légers composés par des poètes

---

écrit les couplets et calomnié Saurin, le condamna au bannissement à perpétuité (le 7 avril 1712). Obligé de s'enfuir, il erra misérablement en Suisse, à Vienne et à Bruxelles. En 1738 il rentra secrètement en France, où l'autorité ferma les yeux sur sa présence; mais, n'ayant pu obtenir des lettres officielles de rappel, se sentant isolé et malade, il repartit pour Bruxelles, où il mourut le 14 mars 1741, en protestant de son innocence. Son caractère sec et orgueilleux (il rougissait d'être le fils d'un cordonnier) le rendit peu sympathique à ses contemporains, parmi lesquels il a cependant trouvé quelques défenseurs en la personne de Rollin et de Le Franc de Pompignan (voir p. 256 son *Ode sur la mort de J.-B. Rousseau*).

Outre ses poésies lyriques, comprenant 4 livres d'*Odes*, 2 livres d'*Allégories* et une vingtaine de *Cantates*, J.-B. Rousseau avait composé 2 livres d'*Épîtres*, 4 livres d'*Épigrammes* et un livre de *Poésies diverses*. Il a également laissé des pièces de théâtre : 2 opéras (*Jason*, 1696; *Vénus et Adonis*, 1697), une pièce en prose (*Le Café*, 1694) et 5 comédies en vers, parmi lesquelles on peut citer : *Le Flatteur* (1696) et *Le Capricieux* (1700).

Édition. — *Œuvres lyriques de J.-B. Rousseau*, par Eug. Manuel (1852).

A consulter. — Voltaire : *Vie de J.-B. Rousseau* (1748).

1. Le Franc de Pompignan (1709-1784) est aussi l'auteur d'une tragédie (*Didon et Énée*, 1734) et de *Poèmes sacrés*, raillés par Voltaire (voir p. 96-97).

Édition. — *Œuvres de Le Franc de Pompignan* (1784, 4 vol.).

2. Écouchard-Lebrun (1729-1807), à qui la renommée de ses *odes* valut le surnom de Lebrun-Pindare, fit encore des *épigrammes*, des *élégies*, des *épîtres*.

Édition. — *Œuvres d'Écouchard-Lebrun*, publiées par Ginguené (1811, 4 vol.).

3. Malfilâtre (1732-1767). A propos du vers fameux de Gilbert sur sa mort, voir p. 262, note 1.

4. C'est dans cette ode de Thomas (1732-1785), — qui est aussi l'auteur d'une épopée en 6 chants, *Pétréide*, sur les voyages du czar Pierre le Grand à travers la Hollande, l'Angleterre, la France et la Thuringe, — que ce trouve ce vers, dont le premier hémistiche a été reproduit par Lamartine dans *Le Lac*,

O Temps ! suspends ton vol, respecte ma jeunesse.

libertins comme l'abbé de Chaulieu (1639-1720), le cardinal de Bernis (1715-1794), qui rima surtout pour M[me] de Pompadour et que Voltaire avait surnommé « Babet la bouquetière », le chevalier de Bertin (1752-1790) et le chevalier de Parny[1] (1753-1814), qui malgré son origine exotique (il était né à l'île Bourbon) fit preuve d'un esprit très parisien.

ODE A LA FORTUNE[2]

Fortune, dont la main couronne
Les forfaits les plus inouïs,
Du faux éclat qui t'environne
Serons-nous toujours éblouis?
Jusques à quand, trompeuse idole,
D'un culte honteux et frivole
Honorerons-nous tes autels?
Verra-t-on toujours tes caprices
Consacrés par les sacrifices
Et par l'hommage des mortels?...

Juges insensés que nous sommes,
Nous admirons de tels exploits[3] !
Est-ce donc le malheur des hommes,
Qui fait la vertu des grands rois?
Leur gloire, féconde en ruines,
Sans le meurtre et sans les rapines
Ne saurait-elle subsister?
Images des Dieux sur la terre,
Est-ce par des coups de tonnerre
Que leur grandeur doit éclater?

Mais je veux que dans les alarmes[4]
Réside le solide honneur :

1. Le chevalier de Parny a composé, outre ses petites poésies, un grand poème en dix chants, *La Guerre des dieux* (1799), qui fit scandale par ses tableaux licencieux et ses idées hardies.

[2. Cette ode, une des plus belles de J.-B. Rousseau, a été dédiée à son protecteur, le comte du Luc, ambassadeur de France en Suisse, dont le poète fit la connaissance au moment de son exil (1712) et qu'il suivit en 1715 à Vienne. — 3. Les exploits guerriers. — 4. *Les alarmes,* les périls des combats.]

Quel vainqueur ne doit qu'à ses armes
Ses triomphes et son bonheur?
Tel qu'on nous vante dans l'histoire
Doit peut-être toute sa gloire
A la honte de son rival;
L'inexpérience indocile
Du compagnon[1] de Paul-Emile
Fit tout le succès d'Annibal.....

Héros cruels et sanguinaires,
Cessez de vous enorgueillir
De ces lauriers imaginaires
Que Bellone[2] vous fit cueillir.
En vain le destructeur[3] rapide
De Marc-Antoine et de Lépide
Remplissait l'univers d'horreurs;
Il n'eût point eu le nom d'Auguste,
Sans cet empire heureux et juste
Qui fit oublier ses fureurs.

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour:
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour.
Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit;
Mais, au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit[4]...

(J.-B. Rousseau.)

[1. Le général romain Varron. — 2. Bellone, déesse de la guerre. — 3. Octave (63 av. J.-C. — 14 ap. J.-C.), qui devint empereur sous le nom d'Auguste. — 4. On pourrait comparer ce poème de J.-B. Rousseau avec l'*Ode à la Fortune* du poète latin Horace (I, 35).]

ODE SUR LA MORT DE J.-B. ROUSSEAU[1]

(1742)

... La France a perdu son Orphée[2] !...
Muses, dans ces moments de deuil,
Élevez le pompeux trophée
Que vous demande son cercueil ;
Laissez, par de nouveaux prodiges[3],
D'éclatants et dignes vestiges
D'un jour marqué par vos regrets.
Ainsi le tombeau de Virgile
Est couvert du laurier[4] fertile
Qui par vos soins ne meurt jamais.

D'une brillante et triste vie
Rousseau quitte aujourd'hui les fers ;
Et, loin du ciel de sa patrie,
La mort termine ses revers.
D'où ses maux ont-ils pris leur source ?
Quelles épines, dans sa course,
Étouffaient les fleurs sous ses pas ?
Quels ennuis ! Quelle vie errante !
Et quelle foule renaissante
D'adversaires et de combats !..

Oui, la mort seule nous délivre
Des ennemis de nos vertus ;
Et notre gloire ne peut vivre
Que lorsque nous ne vivons plus.
Le chantre[5] d'Ulysse et d'Achille,
Sans protecteur et sans asile,

[1. Sur les circonstances de la mort de J.-B. Rousseau, voir p. 253, en note. — 2. Orphée, poète légendaire de la Grèce primitive. — 3. Des prodiges analogues à ceux qui suivirent la mort d'Orphée, déchiré par les Ménades après qu'il eut perdu pour la seconde fois sa femme Eurydice (sa tête, roulée dans les flots de l'Hèbre, répétait le nom de son épouse chérie). — 4. C'est Pétrarque, dit-on, qui planta ce laurier sur le tombeau de Virgile, situé près de Naples, à l'entrée de la grotte du Pausilippe. — 5. Homère.]

Fut ignoré jusqu'au tombeau.
Il expire : le charme[1] cesse,
Et tous les peuples de la Grèce
Entre eux disputent[2] son berceau.

Le Nil a vu sur ses rivages
De noirs habitants des déserts
Insulter par leurs cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Crime[3] impuissant! fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Favoris[4], élèves dociles
De ce ministre d'Apollon[5],
Vous à qui ses conseils utiles
Ont ouvert le sacré vallon :
Accourez, troupe désolée,
Déposez sur son mausolée
Votre lyre qu'il inspirait :
La mort a frappé votre maître,
Et d'un souffle a fait disparaître
Le flambeau qui vous éclairait.

Et vous dont la fière harmonie
Égala ses superbes sons,
Qui reviviez dans son génie
Formé par vos seules leçons ;
Mânes d'Alcée et de Pindare[6],
Que votre suffrage répare

[1. *Le charme*, l'influence magique qui faisait ignorer son génie. — 2. *Disputent:* on dit plutôt « se disputent ». — 3. La Harpe substitua à cette expression, qu'il déclarait ne pas comprendre, les mots « cris impuissants ». — 4. Il s'agit des poètes qui ont suivi les leçons de J.-B. Rousseau. — 5. Apollon, dieu des arts. — 6. Alcée et Pindare sont deux poètes lyriques grecs, qui firent des odes, comme J.-B. Rousseau.]

La rigueur de son sort fatal :
Dans la nuit du séjour funèbre,
Consolez son ombre célèbre,
Et couronnez votre rival !

(Le Franc de Pompignan.)

ODE AU VAISSEAU LE VENGEUR[1]

(1794)

... Trahi par le sort infidèle,
Comme un lion pressé de nombreux léopards,
Seul, au milieu de tous, sa fureur étincelle ;
Il les combat de toutes parts.

L'airain lui déclare la guerre ;
Le fer, l'onde, la flamme entourent ses héros ;
Sans doute ils triomphaient, mais leur dernier tonnerre
Vient de s'éteindre dans les flots.

Captifs... la vie est un outrage,
Ils préfèrent le gouffre à ce bienfait honteux.
L'Anglais, en frémissant, admire leur courage,
Albion[2] pâlit devant eux.

Plus fiers, d'une mort infaillible,
Sans peur, sans désespoir, calmes dans leurs combats,
De ces républicains l'âme n'est plus sensible
Qu'à l'ivresse d'un beau trépas.

[1. Le Vengeur est le fameux navire de guerre français, qui, après avoir pris part au combat entre la flotte de l'amiral Villaret-Joyeuse et la flotte anglaise de lord Howe (1er juin 1794), se fit sauter plutôt que de se rendre, et dont l'équipage, commandé par le capitaine Renaudin, s'abîma dans la Manche aux cris de « Vive la République! ». Cet épisode est d'ailleurs contesté par les historiens : en réalité, paraît-il, les marins du Vengeur furent recueillis par les Anglais. — 2. Albion : ancien nom de l'Angleterre.]

Près de se voir réduits en poudre,
Ils défendent leurs bords enflammés et sanglants;
Voyez-les défier et la vague et la foudre
Sous des mâts rompus et brûlants.

Voyez ce drapeau tricolore
Qu'agite en périssant leur courage indompté;
Sous le flot qui les couvre entendez-vous encore
Ce cri : « Vive la liberté! »

Ce cri, c'est en vain qu'il expire,
Etouffé par la mort et par les flots jaloux.
Sans cesse il revivra répété par ma lyre,
Siècles, il planera sur vous!

Et vous, héros de Salamine[1],
Dont Téthys[2] vante encor les exploits glorieux,
Non, vous n'égalez point cette auguste ruine,
Ce naufrage victorieux.

(Écouchard-Lebrun.)

ADIEUX A LA VIE

[Ce poème, simplement intitulé par Gilbert *Ode imitée de plusieurs psaumes*, est antérieur à sa dernière maladie et n'a pas été composé, comme on l'a cru longtemps, quelques jours avant sa mort, quand il était à l'Hôtel-Dieu.]

J'ai révélé mon cœur au Dieu de l'innocence.
Il a vu mes pleurs pénitents;
Il guérit mes remords, il m'arme de constance :
Les malheureux sont ses enfants...

Soyez béni, mon Dieu! vous qui daignez me rendre
L'innocence et son noble orgueil;
Vous qui, pour protéger le repos de ma cendre,
Veillerez près de mon cercueil!

[1. C'est en 480 av. J.-C. que les Athéniens vainquirent la flotte de Xerxès à Salamine, petite île en face de l'Attique. — 2. Téthys, déesse de la mer.]

Au banquet de la vie, infortuné convive[1],
J'apparus un jour, et je meurs :
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure,
Et vous, riant exil des bois !
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut pour la dernière fois !

Ah ! puissent voir longtemps votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux !
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée,
Qu'un ami leur ferme les yeux[2] !

(Gilbert.)

c) *La poésie satirique.*

La poésie satirique, dans laquelle excella Voltaire (voir p. 108), est encore représentée au XVIIIe siècle par les deux violentes satires de GILBERT[3] : *Le Dix-huitième siècle* (1775), *Mon apologie* (1778), et par d'in-

---

[1. Cette comparaison de la vie avec un banquet se trouvait déjà dans Lucrèce, *De natura rerum* (III, 951) :

Cur non ut plenus vitae conviva recedis ?

et dans La Fontaine (*La mort et le mourant*):

.... Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet...

— 2. On pourrait comparer cette pièce de vers avec beaucoup d'autres poésies qui ont traité le même thème, en particulier avec l'élégie d'André Chénier aux frères de Pange (*Aujourd'hui qu'au tombeau je suis près de descendre...*) et avec *La chute des feuilles* de Millevoye.]

3. GILBERT (1751-1780), qui fut l'adversaire du parti philosophique, n'est pas mort de misère à l'hôpital, suivant la légende qu'a popularisée A. de Vigny dans *Stello* (chap. XI) et qui a fourni au poète Hégésippe Moreau le sujet de sa poésie *Un souvenir à l'hôpital*. Il fut bien transporté à l'Hôtel-Dieu ; mais c'est à la suite d'une chute de cheval qu'il avait faite en se promenant avec deux jeunes Anglais, dont il était le précepteur. Il mourut après avoir subi l'opération du trépan. Il recevait trois pensions : une de l'archevêque de Paris, une autre du Mercure de France, et la troisième sur la cassette du roi.

Éditions. — *Œuvres de Gilbert* (1823). — *Œuvres choisies*, éd. Garnier.

A consulter. — Laffay : *Le poète Gilbert, étude biographique et littéraire* (1898).

nombrables et spirituelles épigrammes, entre autres celles de Piron (voir p. 215) et d'Écouchard-Lebrun (voir p. 253), qui fut maître en ce genre, où s'affirma peut-être l'unique supériorité poétique du XVIII[e] siècle.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

[Dans cette satire violente et passionnée, écrite en 1775 et dédiée à Fréron, l'ennemi des philosophes (voir p. 95, note 9), Gilbert fait un tableau très noirci de la corruption morale et de la décadence littéraire de son siècle, qu'il juge avec une excessive sévérité.]

Eh ! quel temps fut jamais en vices plus fertile ?
Quel siècle d'ignorance, en beaux faits plus stérile,
Que cet âge nommé siècle de la raison ?
. . . .
Parlerai-je d'Iris ? Chacun la prône et l'aime ;
C'est un cœur, mais un cœur....., c'est l'humanité même.
Si d'un pied étourdi quelque jeune éventé [1]
Frappe, en courant, son chien qui jappe épouvanté,
La voilà qui se meurt de tendresse et d'alarmes ;
Un papillon souffrant lui fait verser des larmes [2].
Il est vrai ; mais aussi qu'à la mort condamné,
Lally [3] soit en spectacle à l'échafaud traîné,
Elle ira la première à cette horrible fête
Acheter le plaisir de voir tomber sa tête.
Dira-t-on qu'en des vers, à mordre disposés,
Ma muse prête aux grands des vices supposés ?
Mais la corruption, à son comble portée,
Dans le cercle des grands ne s'est point arrêtée :
Elle infecte l'empire, et les mêmes travers
Règnent également dans tous les rangs divers...
Eh ! quel frein contiendrait un vulgaire [4] indocile
Qui sait, grâce aux docteurs du moderne évangile,

[1. *Éventé*, étourdi. — 2. Gilbert raille ici la sensiblerie à la mode dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle. — 3. Le comte de Lally-Tollendal, gouverneur de l'Inde, ayant été obligé de capituler et de rendre Pondichéry aux Anglais en 1761, fut injustement accusé de trahison, condamné à mort et exécuté en 1766. Grâce à l'intervention de Voltaire, il fut réhabilité en 1778. — 4. *Vulgaire*, peuple.]

Qu'en vain le pauvre espère en un Dieu qui n'est pas,
Que l'homme tout entier est promis au trépas ?
Chacun veut de la vie embellir le passage :
L'homme le plus heureux est aussi le plus sage...

. . . .

Oh ! malheureux l'auteur dont la plume élégante
Se montre encor du goût sage et fidèle amante ;
Qui, rempli d'une noble et constante fierté,
Dédaigne un nom fameux par l'intrigue acheté,
Et, n'ayant pour prôneurs que ses muets ouvrages,
Veut par ses talents seuls enlever les suffrages !
La faim mit au tombeau Malfilâtre[1] ignoré :
S'il n'eût été qu'un sot, il aurait prospéré.
Trop fortuné celui qui peut avec adresse
Flatter tous les partis que gagne sa souplesse ;
De peur d'être blâmé, ne blâme jamais rien ;
Dit Voltaire un Virgile, et même un peu chrétien ;
Et toujours en l'honneur des tyrans du Parnasse
De madrigaux en prose allonge une préface !
Mais trois fois plus heureux le jeune homme prudent
Qui, de ces novateurs enthousiaste ardent,
Abjure la raison, pour eux la sacrifie,
Soldat sous les drapeaux de la philosophie !
D'abord, comme un prodige, on le prône partout :
Il nous vante ? en effet, c'est un homme de goût !
Son chef-d'œuvre est toujours l'écrit qui doit éclore :
On récite déjà les vers qu'il fait[2] encore.
Qu'il est beau de le voir de dînés en dînés,
Officieux[3] lecteur de ses vers nouveau-nés,
Promener chez les grands sa muse bien nourrie !
Paraît-il ? on l'embrasse ; il parle ? on se récrie...

. . . .

Mais qu'on m'ose prôner[4] des sophistes pesans,
Apostats[5] effrontés du goût et du bon sens :

[1. En réalité Malfilâtre mourut d'un phlegmon et non pas de faim. — 2. *Qu'il fait encore*, qu'il est encore en train de faire. — 3. *Officieux*, empressé. — 4. *Prôner*, vanter. — 5. *Apostats* : ce mot désigne, au sens propre, ceux qui abandonnent leur religion pour une autre.]

Saint-Lambert[1], noble auteur dont la muse pédante
Fait des vers fort vantés par Voltaire qu'il vante,
Qui, du nom de poème ornant de plats sermons,
En quatre points mortels a rimé les saisons;
Et ce vain Beaumarchais[2] qui, trois fois avec gloire,
Mit le mémoire en drame, et le drame en mémoire;
Et ce lourd Diderot, docteur en style dur,
Qui passe pour sublime, à force d'être obscur;
Et ce froid d'Alembert, chancelier du Parnasse[3],
Qui se croit un grand homme et fit une préface[4];
Et tant d'autres encor dont le public épris
Connaît beaucoup les noms et fort peu les écrits :
Alors, certes, alors ma colère s'allume,
Et la vérité court se placer sous ma plume.

(Gilbert, *Le Dix-huitième siècle*.)

ÉPIGRAMMES

Sur la Harpe

Qui venait de parler[5] du grand Corneille avec irrévérence.

Ce petit homme à son petit compas
Veut sans pudeur asservir le génie;
Au bas du Pinde[6] il trotte à petits pas,
Et croit franchir les sommets d'Aonie[7].
Au grand Corneille il a fait avanie;
Mais, à vrai dire, on riait aux éclats

[1. Sur Saint-Lambert et son poème *Les Saisons*, voir p. 248. — 2. Sur Beaumarchais, ses drames et ses mémoires, voir p. 236. — 3. D'Alembert était alors, et depuis 1772, secrétaire perpétuel de l'Académie française. — 4. Le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*.]

[5. Sans doute au Lycée, au cours d'une de ses leçons. (Sur La Harpe, voir p. 93, en note.) — 6. Le Pinde, montagne de la Grèce (entre la Thessalie et l'Épire) consacrée à Apollon et aux Muses. — 7. C'est dans l'Aonie (autre nom de la Béotie) que se trouve l'Hélicon, montagne consacrée aux Muses, comme le Pinde et le Parnasse.]

De voir ce nain mesurer un Atlas[1],
Et, redoublant ses efforts de Pygmée[2],
Burlesquement raidir ses petits bras
Pour étouffer si haute renommée.

*
* *

Chloé, belle et poète, a deux petits travers :
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

*
* *

On vient de me voler... — Que je plains ton malheur !
— Tous mes vers manuscrits. — Que je plains le voleur !

*
* *

Pourquoi, sans l'écouter, applaudis-tu Clitandre ?
— C'est que j'aime bien mieux l'applaudir que l'entendre.

(Écouchard-Lebrun.)

d) *Genres poétiques divers.*

Aux poètes précédents il convient d'ajouter Gresset[3], qui non seulement a fait des pièces de théâtre, une tragédie et un drame (voir p. 208), ainsi qu'une comédie (voir p. 216), mais encore de petits poèmes : des épîtres, comme *La Chartreuse* (1734), et des contes en vers, diffi-

[1. Atlas, fils de Jupiter, roi fabuleux de Mauritanie, transformé en montagne et condamné à porter le ciel sur ses épaules. — 2. Les Pygmées étaient un peuple de nains, que les anciens plaçaient en plusieurs pays, notamment près des sources du Nil.]

3. **Biographie.** — Louis Gresset (1709-1777), né à Amiens, fit partie de la Société de Jésus pendant dix ans (1725-1735), puis rentra dans le monde et se maria. Mais, se repentant du scandale littéraire dont il avait donné le spectacle, il écrivit le 14 mai 1759 une *Lettre sur la comédie*, dans laquelle il désavouait ses pièces et déclarait renoncer au théâtre, et termina sa vie dans la retraite. Dans sa satire *Le Pauvre diable* Voltaire a raillé ce retour de Gresset à la religion (voir p. 98).

Éditions. — *Œuvres de Gresset*, éd. Renouard (1811, 2 vol). — *Œuvres choisies de Gresset*, publiées par Campenon (1828).

A consulter. — Campenon : *Essai sur la vie et les ouvrages de Gresset* (1823). — J. Wogue : *Gresset, sa vie et ses œuvres* (1894).

ciles à classer dans un genre bien défini (*Vert-Vert*, 1734; *Le Carême impromptu; Le Lutrin vivant*).

LA CHARTREUSE

[Gresset donne ce nom de *chartreuse*, qui habituellement désignait un couvent de chartreux, à la petite chambre qu'il occupait à l'étage supérieur d'un des bâtiments du collège Louis-le-Grand, où il professa (il était régent de cinquième), au temps où il appartenait à l'ordre des Jésuites.]

... C'est par cette vertu magique
Du télescope poétique
Que je retrouve encore les ris,
Dans la lucarne infortunée
Où la bizarre destinée
Vient de m'enterrer à Paris.
  Sur cette montagne[1] empestée
Où la foule toujours crottée
De prestolets[2] provinciaux
Trotte sans cause et sans repos,
Vers ces demeures odieuses
Où règnent les longs arguments[3]
Et les harangues ennuyeuses,
Loin du séjour des agréments;
Enfin, pour fixer votre vue,
Dans cette pédantesque rue[4]
Où trente faquins d'imprimeurs,
Avec un air de conséquence[5],
Donnent froidement audience
A cent faméliques auteurs,
Il est un édifice immense
Où, dans un loisir studieux,
Les doctes arts forment l'enfance
Des fils des héros et des dieux[6] :

[1. La montagne Sainte-Geneviève. — 2. *Prestolets*, étudiants en théologie portant, comme les ecclésiastiques, un collet de linge ou rabat. — 3. *Arguments*, raisonnements. — 4. La rue Saint-Jacques. — 5. *Un air de conséquence*, un air important. — 6. Le collège Louis-le-Grand recrutait surtout ses élèves dans la noblesse.]

Là, du toit d'un cinquième étage
Qui domine avec avantage
Tout le climat grammairien[1],
S'élève un antre aérien,
Un astrologique[2] ermitage,
Qui paraît mieux, dans le lointain,
Le nid de quelque oiseau sauvage
Que la retraite d'un humain.
C'est pourtant de cette guérite,
C'est de ce céleste tombeau,
Que votre ami, nouveau stylite[3],
A la lueur d'un noir flambeau,
Penché sur un lit sans rideau,
Dans un deshabillé d'ermite,
Vous griffonne aujourd'hui sans fard,
Et peut-être sans trop de suite,
Ces vers enfilés au hasard;
Et tandis que pour vous je veille
Longtemps, avant l'aube vermeille,
Empaqueté comme un Lapon,
Cinquante rats à mon oreille
Ronflent encore en faux-bourdon[4].
Si ma chambre est ronde ou carrée,
C'est ce que je ne dirai pas :
Tout ce que j'en sais, sans compas,
C'est que depuis l'oblique entrée,
Dans cette cage resserrée
On peut former jusqu'à six pas.
Une lucarne mal vitrée,
Près d'une gouttière livrée
A d'interminables sabbats[5],
Où l'université des chats,
A minuit, en robe fourrée,

[1. *Le climat grammairien:* le pays latin. — 2. *Astrologique,* d'où l'on peut observer les astres. — 3. *Stylite*. anachorète qui, dans les premiers temps du christianisme, vivait dans le désert au sommet d'une colonne. — 4. *Faux-bourdon :* plain-chant à plusieurs parties. — 5. *Sabbats :* assemblées nocturnes de sorciers.]

Vient tenir ses bruyants états [1] ;
Une table mi-démembrée,
Près du plus humble des grabats ;
Six brins de paille délabrée,
Tressés sur deux vieux échalas :
Voilà les meubles délicats
Dont ma chartreuse est décorée...

(Gresset, *Épitre I.*)

VERT-VERT

I

[Vert-Vert est un perroquet, qui est élevé à Nevers dans le couvent des religieuses de la Visitation.]

Il n'était point de ces fiers perroquets
Que l'air du siècle a rendus trop coquets,
Et qui, sifflés [2] par des bouches mondaines,
N'ignorent rien des vanités humaines.
Vert-Vert était un perroquet dévot,
Une belle âme innocemment guidée ;
Jamais du mal il n'avait eu l'idée,
Ne disait onc [3] un immodeste mot :
Mais en revanche il savait des cantiques,
Des *oremus* [4], des colloques [5] mystiques...
Dans tout Nevers du matin jusqu'au soir
Il n'était bruit que des scènes mignonnes
Du perroquet des bienheureuses nonnes [6] ;
De Moulins même on venait pour le voir.
Le beau Vert-Vert ne bougeait du parloir...
Nul ne dormait dans tout son auditoire,
Quel orateur en pourrait dire autant ?
On l'écoutait, on vantait sa mémoire :

[1. *États*, réunions.]
[2. *Sifflés*, dressés à siffler. — 3. *Onc*, jamais (forme archaïque). — 4. *Oremus* prières. — 5. *Colloques*, entretiens. — 6. *Nonnes*, religieuses.]

Lui cependant, stylé parfaitement,
Bien convaincu du néant de la gloire,
Se rengorgeait[1] toujours dévotement,
Et triomphait toujours modestement.
Quand il avait débité sa science,
Serrant le bec, et parlant en cadence,
Il s'inclinait d'un air sanctifié,
Et laissait là son monde édifié...
Ainsi vivait dans ce nid délectable,
En maître, en saint, en sage véritable,
Père Vert-Vert, cher à plus d'une Hébé[2] :
Gras comme un moine, et non moins vénérable,
Beau comme un cœur, savant comme un abbé,
Toujours aimé, comme toujours aimable,
Civilisé, musqué[3], pincé[4], rangé[5],
Heureux enfin, s'il n'eût pas voyagé...

(Gresset, *Vert-Vert*, chant II.)

II

[Les Visitandines de Nantes ayant désiré faire la connaissance de Vert-Vert, on l'envoie dans cette ville sur un bateau qui descend la Loire. Mais au cours du voyage il apprend toutes sortes de jurons et d'expressions grossières qu'il répète à son arrivée au couvent, au grand scandale des sœurs.]

... Quand la mère prieure[6],
D'un air auguste, en fille intérieure[7],
Voulut parler à l'oiseau libertin,
Pour premiers mots et pour toute réponse,
Nonchalamment, et d'un air de dédain,
Sans bien songer aux horreurs qu'il prononce,

[1. *Se rengorgeait,* avançait la gorge en retirant la tête en arrière. — 2. Hébé était la déesse de la jeunesse. D'où le sens, qu'a ici le mot, de « jeune personne » (à remarquer l'emploi de ce terme mythologique appliqué à des religieuses). — 3. *Musqué* (au figuré), affecté. — 4. *Pincé,* maniéré. — 5. *Rangé,* ayant une bonne tenue. — 6. *La mère prieure,* la supérieure du couvent. — 7. *Intérieure,* habituée à vivre au dedans.]

Mon gars[1] répond avec un ton faquin :
« Par la corbleu ! que les nonnes sont folles ! »
L'histoire dit qu'il avait, en chemin,
D'un de la troupe entendu ces paroles...
Ce fut bien pis quand, d'un ton de corsaire,
Las, excédé de leurs fades propos,
Bouffi de rage, écumant de colère,
Il entonna tous les horribles mots
Qu'il avait su rapporter des bateaux ;
Jurant, sacrant[2] d'une voix dissolue,
Faisant passer tout l'enfer en revue.
Les B, les F[3], voltigeaient sur son bec.
Les jeunes sœurs crurent qu'il parlait grec.
« Jour de Dieu ! Mor....! Mille pipes de diables ! »
Toute la grille, à ces mots effroyables,
Tremble d'horreur : les nonnettes[4] sans voix
Font, en fuyant, mille signes de croix ;
Toutes, pensant être à la fin du monde,
Courent en poste[5] aux caves du couvent ;
Et, sur son nez, la mère Cunégonde,
Se laissant choir, perd sa dernière dent.
« Père éternel, dit la sœur Babiane,
Miséricorde ! ah ! qui nous a donné
Cet antéchrist[6], ce démon incarné ?
Mon doux Sauveur[7] ! en quelle conscience[8]
Veut-il ainsi jurer comme un damné ?
Est-ce donc là l'esprit et la science
De ce Vert-Vert si chéri, si prôné ?
Qu'il soit banni ! qu'il soit remis en route ! »
— « O Dieu d'amour ! reprend la sœur Écoute,
Quelles horreurs ! Chez nos sœurs de Nevers,
Quoi ! parle-t-on ce langage pervers !
Quoi ! c'est ainsi qu'on forme la jeunesse !

[1. *Gars*, garçon (ce mot appliqué au perroquet est plaisant). — 2. *Jurant, sacrant*, prononçant des jurons, des blasphèmes. — 3. *B, F* : premières lettres de jurons familiers. — 4. *Nonnettes*, jeunes nonnes. — 5. *En poste*, au plus vite. — 6. *Cet antéchrist*, cet impie, cet athée — 7. *Mon doux Sauveur*, mon doux Jésus. — 8. *En quelle conscience...* : tour obscur qui signifie : veut-il, sans que la conscience soit blessée...]

Quel hérétique ! O divine sagesse !
Qu'il n'entre point ! avec ce Lucifer [1]
En garnison nous aurions tout l'enfer. »
Conclusion : Vert-Vert est mis en cage ;
On se résout, sans tarder davantage,
A renvoyer le parleur scandaleux.
Le pèlerin ne demandait pas mieux...

[Honteusement renvoyé à Nevers, le perroquet est corrigé de son langage ; et, de nouveau gâté par les sœurs, il meurt d'une indigestion de dragées.]

(Gresset, *Vert-Vert,* chant IV.)

e) Les chants révolutionnaires [2].

On peut enfin rattacher aux poètes secondaires du XVIIIe siècle ceux qui, sous la Révolution, prêtèrent leur concours aux musiciens pour la composition des chants où s'exprimèrent alors les passions ardentes des foules. Voici les plus célèbres de ces chants révolutionnaires :

Ça ira (1790), dont les paroles, assez pauvres, sont anonymes [3] et ont d'ailleurs varié, et dont l'air est emprunté à une contredanse de Bécourt : *Le Carillon national.* On a prétendu que la reine Marie-Antoinette aimait à jouer sur son clavecin ce chant qui accompagna sa marche à l'échafaud. Ce fut jusqu'en 92 le chant le plus populaire de la Révolution : il fut surtout chanté pendant la fête de la Fédération (14 juillet 1790) et sur le champ de bataille de Valmy. On en connaît le refrain :

Ah ! ça ira, çà ira, ça ira !
Les aristocrates à la lanterne !...
Les aristocrates, on les pendra...

Le Chant du 14 juillet (1791), dont la musique fort belle fut composée par Gossec [4] sur l'*Hymne pour la fête de la Fédération* de M.-J. Chénier.

[1. Lucifer : autre nom de Satan, chef des anges rebelles.]

2. **Éditions.** — C. Pierre : *Musique des fêtes et cérémonies de la Révolution française* (1899) ; *Hymnes et chansons de la Révolution* (1904).

A consulter. — L. Damade : *Histoire chantée de la première République (1789-1799), chants patriotiques, révolutionnaires et populaires* (1892). — J. Tiersot : *Les fêtes et les chants de la Révolution française* (Hachette, 1909).

3. En l'an II un certain Ladré demanda une récompense nationale comme étant « l'auteur des paroles du *Ça ira* de 1790 ».

4. Gossec (1733-1829), chef de la *Musique de la Garde nationale,* qu'avait organisée Bernard Sarrette. C'est Gossec qui eut la première idée de l'*Institut national de musique,* qui fut créé par la Convention et prit en 1795 le nom de *Conservatoire.*

Il ne fut du reste pas chanté à cette fête, qui est antérieure à sa composition. Son inspiration est très élevée : il exprime le rêve de fraternité que firent les premiers révolutionnaires et contient un appel à l'universelle réconciliation :

Dieu du peuple et des rois, des cités, des campagnes,
De Luther, de Calvin, des enfants d'Israël...

Veillons au salut de l'Empire (fin de 1791), dont l'air est tiré d'un opéra de Dalayrac (1753-1809), *Renaud d'Ast*, représenté en 1787, et dont les couplets sont l'œuvre d'un officier de l'armée du Rhin, Adrien-Simon Boy, chirurgien en chef :

Veillons au salut de l'Empire [1],
Veillons au maintien de nos droits !
Si le despotisme conspire,
Conspirons la perte des rois !...

La Marseillaise, dont les paroles et la musique furent composées à Strasbourg chez le maire Dietrich [on connaît le tableau de Pils (1813-1875) qui a fixé cette scène] dans la nuit du 25 au 26 avril 1792 par le capitaine du génie Rouget de Lisle [2], qui était au demeurant un musicien médiocre, mais sut exprimer en une heure d'inspiration l'élan patriotique de tout un peuple s'armant pour le maintien de son indépendance

---

1. Grâce à ce mot, — que l'auteur, imbu de culture classique, avait pris dans le sens du mot latin *imperium*, état, — ce chant vit se prolonger sa vogue pendant le premier Empire.

2. **Biographie.** — Rouget de Lisle est né en 1760 à Lons-le-Saulnier. Après avoir été deux fois suspendu de ses fonctions militaires pour royalisme et deux fois réintégré, il devint chef de bataillon, mais démissionna en 1796 sous prétexte de « passe-droits » et de « dégoûts ». Il vécut dès lors pauvrement jusqu'à la Révolution de Juillet, en composant des chants et des pièces qui n'eurent pas grand succès, et en copiant de la musique comme l'avait fait J.-J. Rousseau. Grâce à l'intervention de Béranger, Louis-Philippe le fit chevalier de la Légion d'Honneur et lui accorda une pension. Il mourut en 1836 à Choisy-le-Roi. Le 14 juillet 1915 ses cendres ont été transportées au Panthéon.

Outre *La Marseillaise* et la musique de *Cinquante chants français* (1825), il a composé *Bayard en Bresse*, pièce lyrique (1791), *L'École des mères*, comédie (1798) et des mémoires *Historique et souvenirs de Quiberon* (1797).

Édition. — L'original de *la Marseillaise* parut chez un libraire de Strasbourg : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, dédié au maréchal Luckner (chez Ph.-J. Dannbach, imprimeur de la municipalité à Strasbourg).

A consulter. — A. Leconte : *Rouget de Lisle, sa vie, ses œuvres, la Marseillaise* (1892). — J. Tiersot : *Rouget de Lisle, son œuvre, sa vie* (Delagrave, 1892). — Henry Coutant : *La Marseillaise, son histoire depuis 1792* (Roger Tricot, éditeur, 1919).

contre l'Europe prête à se coaliser. Ce chant, qui devrait être intitulé *La Strasbourgeoise* et qui d'abord s'appela *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, prit le nom de *Marseillaise*, parce qu'il fut chanté par le bataillon des fédérés de Marseille tout le long de leur route et à leur entrée dans Paris le 30 juillet 1792. « La Marseillaise, disait Napoléon, a été le plus grand général de la République, et les miracles qu'elle a faits sont une chose inouïe. »

LA MARSEILLAISE

I

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé ! (*bis*)
Entendez-vous, dans les campagnes,
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans nos bras
Égorger vos fils, vos compagnes[1].

Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons !
Marchons ! (*bis*) Qu'un sang impur abreuve nos sillons !

II

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (*bis*)
Français, pour nous, ah ! quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

Aux armes, citoyens !....

[1. C'est surtout pour le début de *La Marseillaise* que Rouget de Lisle paraît s'être inspiré de l'adresse du club de Strasbourg, dont il était membre : « Aux armes, concitoyens, l'étendard de la guerre est déployé ! Il faut combattre, vaincre ou mourir ! Qu'ils tremblent, ces despotes couronnés ! Dissipez leurs armées ; immolez sans remords les traîtres, les rebelles, qui, armés contre la patrie, ne veulent y rentrer que pour faire couler le sang de leurs compatriotes ! »]

III

Quoi ! ces cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (*bis*)
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

Aux armes, citoyens !..

IV

Tremblez, tyrans ! et vous perfides,
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix ! (*bis*)
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La France en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre.

Aux armes, citoyens !...

V

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups ;
Épargnez ces tristes victimes
A regret s'armant contre nous. (*bis*)
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais les complices de Bouillé[1],
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !..

Aux armes, citoyens !....

1. Le marquis de Bouillé, général, qui en 1791 prépara la fuite de Louis XVI.

VI

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (*bis*)
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

Aux armes, citoyens !...

VII

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus. (*bis*)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre[1].

Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons !
Marchons ! (*bis*) Qu'un sang impur abreuve nos sillons !

(Rouget de Lisle.)

La Carmagnole[2] (13 août 1792), chanson anonyme, probablement apportée à Paris par les mêmes Marseillais qui firent la popularité de la Marseillaise, et dont on connaît le refrain :

[1. La 7[e] strophe de *La Marseillaise* fut chantée pour la première fois à la fête civique du 14 octobre 1792 ; bien qu'elle ne soit pas l'œuvre de Rouget de Lisle (elle est probablement du journaliste Louis Du Bois), elle est restée aussi populaire que la 1[re] et la 6[e].]

2. L'air est probablement d'origine piémontaise et a dû être importé en France par les paysans de Carmagnola qui tous les étés venaient en Provence aider nos cultivateurs à faire les vendanges et la cueillette des olives.

Sur l'air de *La Carmagnole* Florian a composé une chanson, dont un fameux couplet « Que faut-il au républicain ? » a été parfois confondu avec la vraie *Carmagnole*

Dansons la Carmagnole ;
Vive le son ! Vive le son !
Dansons la Carmagnole ;
Vive le son du canon !

Le Chant du Départ (14 juillet 1794), dont la musique est de Méhul (1763-1817), et les paroles de M.-J. Chénier, qui, dit-on, les composa à l'*Institut national de musique*, où après le vote de la loi des suspects il s'était prudemment réfugié auprès de son ami Sarrette. C'est, après *La Marseillaise*, le plus beau chant de la Révolution. En voici la première strophe et le refrain :

La Victoire en chantant nous ouvre la barrière,
La Liberté guide nos pas.
Et du Nord au Midi la trompette guerrière
A sonné l'heure du combat.
Tremblez, ennemis de la France,
Rois ivres de sang et d'orgueil !
Le peuple souverain s'avance :
Tyrans, descendez au cercueil !

La République nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons périr :
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir ! (*bis*)

2° André Chénier [1].

C'est en raison de sa mort prématurée qu'André Chénier se trouve aujourd'hui rattaché à la littérature du XVIII[e] siècle. Mais, en réalité, son

1. **Biographie.** — Né en 1762 à Constantinople d'une mère grecque, ANDRÉ CHÉNIER, qui avait trois frères (Constantin, Sauveur, Marie-Joseph), vint tout jeune en France. Ses études une fois terminées au collège de Navarre, il entre dans l'armée qu'il quitte bientôt (1782), voyage en Suisse et en Italie (1783), revient à Paris où il mène une vie dissipée tout en écrivant des vers. En 1787 il va à Londres comme secrétaire d'ambassade et y demeure jusqu'en 1790.

D'abord enthousiaste pour les idées de la Révolution, il salue dans *Le Serment du Jeu de Paume* (début de 1791) la liberté naissante :

Et de ces grands tombeaux la belle Liberté
Altière, étincelante, armée
Sort.

Il fonde avec ses amis, les Trudaine, la « Société de 1789 », qui devint la

œuvre inachevée contient des éléments divers, dont les uns tiennent encore du classicisme et dont les autres annoncent déjà le romantisme.

Comme les classiques, A. Chénier conserve le culte des anciens, qu'il imite de très près dans ses *Bucoliques* ; mais nous verrons plus loin qu'il n'a pas toujours compris à la façon des classiques l'imitation de l'antiquité. Par ses tendances rationalistes et par ses goûts positifs il est bien

---

« Société des amis de la constitution » ; mais pendant huit mois (du 12 novembre 1791 au 26 juillet 1792) il publie dans *Le Journal de Paris* des articles contre les girondins et les jacobins dont il réprouve les excès (*Avis au peuple français sur ses véritables ennemis, L'esprit de parti, Les autels de la peur*); et, devenu modéré par la haine des révolutionnaires trop avancés, il en vient même à collaborer à la défense de Louis XVI. Après l'exécution du roi, il se retire à Versailles, où, désormais suspect, il vit plusieurs mois, caché dans une petite maison de la rue de Satory. Arrêté à Passy le 7 mars 1794, chez M. Pastoret, dont on était venu arrêter la femme, « la citoyenne Piscatory », il est incarcéré à Saint-Lazare, où il reste quatre mois et demi. L'intervention de son frère Marie-Joseph Chénier, beaucoup plus avancé d'idées que lui, aurait peut-être réussi à le sauver (voir p. 296 un fragment du *Discours sur la calomnie*, où M.-J. Chénier se justifie du reproche d'avoir abandonné André Chénier); mais les démarches imprudentes de son père rappelèrent l'attention sur lui. Traduit devant le Tribunal révolutionnaire comme complice de la Conspiration des prisons (l'acte d'accusation, très superficiellement établi, le confondait avec son frère Sauveur, détenu à la Conciergerie, qui, lui, put être délivré), André Chénier fut condamné comme « ennemi du peuple » et exécuté le 20 juillet 1794 (7 thermidor an II), deux jours avant la chute de Robespierre, non pas sur la place Louis XV (devenue en 1792 la place de la Révolution et depuis 1795 la place de la Concorde) devant l'hôtel des Trudaine, ainsi que l'a raconté A. de Vigny dans *Stello* (chap. xxxv), mais sur la place de la Barrière renversée (place du Trône). Sur la charrette rouge, qui le menait à l'échafaud, il récitait avec Roucher (voir p. 295) la première scène d'*Andromaque*; et, en montant à la guillotine, il se frappa le front, en prononçant ces mots : « Mourir ? J'avais pourtant quelque chose là. »

On connaît le tableau de Müller, *L'appel des dernières victimes de la Terreur*, qui se trouve au Musée de Versailles : on y voit A. Chénier dans sa prison, assis sur une chaise, d'une main tenant un papier, de l'autre se touchant le front.

Publication de ses œuvres. — De son vivant André Chénier n'avait publié que deux de ses poèmes : *Le Serment du Jeu de Paume* (1791) et l'*Hymne sur l'entrée triomphante des Suisses révoltés du régiment de Chateauvieux* (1792). Après sa mort parurent ensuite deux autres poésies, communiquées par la famille : en 1795 *La jeune captive*, à la Décade philosophique, en 1801 *La jeune Tarentine*, au Mercure. Quelques morceaux furent également cités, par Chateaubriand (dans *Le Génie du Christianisme*, 2ᵉ partie, t. III, chap. 6) et par Millevoye (dans ses *Élégies*), auxquels Marie-Joseph Chénier avait montré les manuscrits de son frère. Enfin les fragments du *Mendiant* furent recueillis par

un homme du XVIIIe siècle : nulle trace en lui de la religiosité ni de la sentimentalité romantique (si l'on trouve parfois dans ses *Élégies* un grain de mélancolie, c'est la mélancolie de l'épicurien qui au fond de la coupe des plaisirs a touché de ses lèvres la lie amère).

D'autre part, n'annonce-t-il pas la poésie romantique par l'accent personnel de ses *Élégies* et de ses *Iambes?* Et n'a-t-il pas aussi introduit dans sa versification quelques innovations métriques (fréquence des enjambe-

---

Fayolle dans ses *Mélanges inédits de divers auteurs* (1816). Mais c'est seulement le 28 août 1819 que fut publiée la première édition des œuvres d'A. Chénier, par Hyacinthe de Latouche (voir p. 426 et 529).

Histoire de ses manuscrits. — A la mort d'A. Chénier, ses manuscrits étaient restés entre les mains de son père. A la mort de ce dernier (1795), ils passèrent entre les mains de Constantin Chénier, devenu le chef de la famille. Au moment de quitter la France pour être consul (1797), celui-ci les remit à sa mère, Mme Chénier, qui vivait avec son plus jeune fils Marie-Joseph. Des mains de Marie-Joseph, qui les garda jusqu'à sa mort (1811), les papiers vont à son ami et exécuteur testamentaire Daunou, qui confia à H. de Latouche le soin de leur publication. A partir de 1819 les précieux manuscrits se divisent en deux groupes : ceux gardés par H. de Latouche et légués par lui à Mlle Pauline de Flaugergues, dont la maison située dans la Vallée-aux-Loups fut pillée par les Allemands en 1870; et ceux qui, rendus par H. de Latouche à Sauveur Chénier, dernier représentant de la famille, passent à la mort de ce dernier (1823) entre les mains de son fils, G. de Chénier, qui les prête à Becq de Fouquières (avec lequel il se brouille et dont les deux éditions des œuvres d'A. Chénier parurent en 1862 et en 1872), et qui lui-même les publie à son tour en 1874. A la mort de G. de Chénier (1880), sa veuve, Mme Élisa de Chénier, garde les manuscrits, et, n'ayant pas d'héritier, les lègue à la Bibliothèque nationale, sous réserve de n'ouvrir le carton qui les contenait que sept ans après sa mort : entrés à la Bibliothèque nationale en mai 1892, ils ont été communiqués au public à partir de 1899.

Éditions. — *Poésies d'A. Chénier,* éd. H. de Latouche (1819, Paris, Beaudouin frères), édition incomplète et arrangée. — *Commentaire sur Malherbe,* retrouvé en 1842 par M. Tenant de Latour et publié en 1872 par L. Becq de Fouquières, dans son édition des *Œuvres de Malherbe* (Charpentier). — *Poésies,* éd. Becq de Fouquières (Charpentier, 1862 ; éd. revue et corrigée en 1872 ; éd. abrégée en 1881). — *Œuvres en prose,* publiées par Becq de Fouquières (Charpentier, 1872). — *Œuvres poétiques,* éd. Gabriel de Chénier (Lemerre, 1874, 3 vol.). — *Œuvres poétiques,* éd. Louis Moland (Garnier, 1879 et 1884). — *Œuvres poétiques,* éd. Eug. Manuel (1884). — *Les Bucoliques,* publiées par J.-M. de Hérédia (Maison du Livre, Charles Meunier, 1906, avec illustrations de Fantin-Latour). — *Œuvres inédites d'A. Chénier,* publiées par Abel Lefranc (Champion, 1910 et 1914). — *Poèmes d'A. Chénier,* reproduction de l'édition Latouche (Bibliothèque du Bibliophile, H. Lardanchet, Lyon, 1919).

Signalons surtout l'édition des *Œuvres complètes d'A. Chénier,* par P. Dimoff (Delagrave, 3 vol. 1908-1919). Cette édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, a adopté une classification, qui se trouve indiquée dans les papiers mêmes d'A. Chénier (I. *Bucoliques* ; II. *Poèmes, Hymnes, Théâtre* ;

ments, variété des coupes) qui ont ouvert la voie aux libertés du romantisme ?

Voilà pourquoi, selon le point de vue d'où l'on examine son œuvre, André Chénier nous apparaît soit comme le dernier des classiques soit comme le premier des romantiques. Et le mieux qu'on puisse dire, c'est qu'il est un écrivain de transition, chez qui se mêlent les survivances du passé et les anticipations de l'avenir.

Est-il plus près des romantiques que des classiques ? Question bien difficile à trancher. Apparemment, si ses vers ont été publiés pour la première fois en 1819, à la veille du mouvement romantique, c'est qu'ils semblaient répondre aux aspirations poétiques nouvelles. Et, de fait, les romantiques, qui se cherchaient des ancêtres, l'ont accueilli comme un des leurs (voir p. 426, note 1, ce qu'ont pensé de lui V. Hugo, Sainte-Beuve, Lamartine, A. de Vigny et A. de Musset).

a) Son esthétique

Pour savoir comment A. Chénier comprenait l'imitation des anciens, il faut lire son *Épître sur ses ouvrages* et son poème de *L'Invention* qui devait servir de préface à l'*Hermès*.

L'*Épître sur ses ouvrages* contient sa première conception de l'imitation de l'antiquité, très voisine encore de celle des classiques, que La Fontaine dans son *Épître à Huet* résumait en ce vers :

Mon imitation n'est pas un esclavage.

Dans le poème de *L'Invention*, A. Chénier a élargi sa conception de l'imitation de l'antiquité. Tandis que les classiques empruntaient aux anciens les sujets qu'ils avaient traités et visaient seulement à l'originalité de la forme, A. Chénier croit que la matière littéraire elle-même doit se renouveler et qu'il suffit d'emprunter aux anciens leurs procédés artistiques :

III. *Élégies, Épîtres, Odes, Iambes, Poésies diverses*) et reproduit fidèlement la ponctuation du poète « à la fois méticuleuse et fautive », selon le mot de J.-M. de Hérédia, plus préoccupée de marquer le rythme du vers que de préciser la signification de la phrase.

A consulter. — L. Becq de Fouquières : *Documents nouveaux sur A. Chénier examen critique de la nouvelle édition de ses œuvres* (Charpentier, 1875) ; *Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier* (Charavay, 1881). — J. Haraszti : *La poésie d'André Chénier* (traduit du hongrois par l'auteur, Hachette, 1892). — P. Morillot : *André Chénier* (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1894). — Zyromski : *De A. Chenerio poeta, quomodo graecos poetas sit imitatus, et recentiorum affectus expresserit* (thèse latine de doctorat, 1897). — É. Faguet : *André Chénier* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1902). — Glachant : *André Chénier critique et critiqué* (Le-

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

L'imitation des anciens ne doit plus être l'imitation de leurs œuvres, mais l'imitation de leur méthode :

Et sans suivre leurs pas imiter leur exemple !

Les anciens étaient de leur temps :

Leur siècle est en dépôt dans leurs nobles volumes.

Soyons, nous aussi, du nôtre. Et, puisque le XVIIIe siècle est le siècle de la science et de la philosophie, A. Chénier souhaite de voir un poète célébrer en vers les découvertes modernes et refaire en français le *De natura rerum* de Lucrèce. Lui-même a voulu tenter l'entreprise dans son poème de l'*Hermès*[1], dont il avait conçu l'idée dès 1783, mais auquel il ne travailla que de loin en loin, et dont il nous a simplement laissé le plan général et quelques vers.

L'IMITATION DES ANCIENS : PREMIÈRE MANIÈRE

...Ami, Phébus[2] ainsi me verse ses largesses.
Souvent des vieux auteurs j'envahis les richesses.
Plus souvent leurs écrits, aiguillons généreux,
M'embrasent de leur flamme, et je crée avec eux.
Un juge sourcilleux, épiant mes ouvrages,
Tout à coup à grands cris dénonce vingt passages
Traduits de tel auteur qu'il nomme ; et les trouvant,
Il s'admire et se plaît de se voir si savant.
Que ne vient-il vers moi? je lui ferai connaître
Mille de mes larcins qu'il ignore peut-être.
Mon doigt sur mon manteau lui dévoile à l'instant
La couture invisible et qui va serpentant,
Pour joindre à mon étoffe une pourpre étrangère.
Je lui montrerai l'art, ignoré du vulgaire,
De séparer aux yeux, en suivant leur lien,
Tous ces métaux unis dont j'ai formé le mien.
Tout ce que des Anglais[3] la muse inculte et brave,

---

merre, 1902). — Jean Bertheroy : *Éloge d'A. Chénier* (Colin, 1909). — F. Roz : *André Chénier* (Bibliothèque française, Plon, 1913).

1. Il avait formé le projet d'écrire d'autres poèmes scientifiques ou philosophiques : *L'Amérique, L'Astronomie, La Superstition*, qu'il eut à peine le temps d'ébaucher.

2. Phébus ou Apollon, dieu des arts. — 3. A. Chénier, qui connaissait bien

Tout ce que des Toscans[1] la voix fière et suave,
Tout ce que les Romains[2], ces rois de l'univers,
M'offraient d'or et de soie, est passé dans mes vers.
Je m'abreuve surtout des flots que le Permesse[3]
Plus féconds et plus purs fit couler dans la Grèce ;
Là, Prométhée[4] ardent, je dérobe les feux
Dont j'anime l'argile et dont je fais des Dieux.
Tantôt chez un auteur j'adopte une pensée,
Mais qui revêt, chez moi souvent entrelacée[5],
Mes images, mes tours, jeune et frais ornement ;
Tantôt je ne retiens que les mots seulement ;
J'en détourne le sens, et l'art sait les contraindre
Vers des objets nouveaux qu'ils s'étonnent de peindre.
La prose plus souvent vient subir d'autres lois,
Et se transforme, et fuit mes poétiques[6] doigts ;
De rimes couronnée, et légère et dansante,
En nombres mesurés elle s'agite et chante.
Des antiques vergers[7] ces rameaux empruntés
Croissent sur mon terrain mollement transplantés.
Aux troncs de mon verger ma main avec adresse
Les attache ; et bientôt même écorce les presse[8].
De ce mélange heureux l'insensible douceur
Donne à mes fruits nouveaux une antique saveur[9].
Dévot adorateur de ces maîtres antiques,
Je veux m'envelopper de leurs saintes reliques[10].
Dans leur triomphe admis, je veux le partager,
Ou bien de ma défense eux-mêmes les charger.

---

l'Angleterre pour avoir séjourné trois ans à Londres, comme secrétaire d'ambassade (1787-1790), a surtout imité, parmi les poètes anglais, Shakespeare et Young, l'auteur des *Nuits* (1742-1746).]

[1. Par Toscans il faut entendre les Italiens : A. Chénier s'est surtout inspiré de Dante et de Pétrarque. — 2. Les Romains : il s'agit des écrivains latins de l'antiquité. — 3. Le Permesse, rivière de Béotie, consacrée à Apollon et aux Muses. — 4. Le Titan Prométhée déroba une étincelle du feu céleste et fut puni par Jupiter, qui le fit clouer sur le Caucase, où un vautour devait dévorer éternellement son foie toujours renaissant. — 5. *Entrelacée*, mêlée à d'autres. — 6. *Mes poétiques doigts*, mes doigts qui transforment en poésie tout ce qu'ils touchent. — 7. *Des antiques vergers* : complément circonstantiel de *empruntés*. — 8. A. Chénier pratique une sorte de greffe. — 9. Même antithèse que dans le vers célèbre : « Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques ». — 10. *Reliques*, restes.]

Le critique imprudent, qui se croit bien habile,
Donnera sur ma joue un soufflet à Virgile.
Et ceci (tu peux voir si j'observe ma loi),
Montaigne[1], il t'en souvient, l'avait dit avant moi.
(André Chénier, *Épître sur ses ouvrages.*)

L'IMITATION DES ANCIENS : DEUXIÈME MANIÈRE

... Les coutumes d'alors, les sciences, les mœurs
Respirent dans les vers des antiques auteurs.
Leur siècle est en dépôt dans leurs nobles volumes.
Tout a changé pour nous, mœurs, sciences, coutumes.
Pourquoi donc nous faut-il, par un pénible soin,
Sans rien voir près de nous, voyant toujours bien loin,
Vivant dans le passé, laissant ceux qui commencent,
Sans penser écrivant d'après d'autres qui pensent,
Retraçant un tableau que nos yeux n'ont point vu,
Dire et dire cent fois ce que nous avons lu ?
De la Grèce héroïque et naissante et sauvage
Dans Homère à nos yeux vit la parfaite image.
Démocrite, Platon, Épicure, Thalès[2],
Ont de loin à Virgile indiqué les secrets
D'une nature encore à leurs yeux trop voilée.
Toricelli, Newton, Képler et Galilée[3],
Plus doctes, plus heureux dans leurs puissants efforts,
A tout nouveau Virgile ont ouvert des trésors.
Tous les arts sont unis : les sciences humaines
N'ont pu de leur empire étendre les domaines,

[1. Allusion à cette phrase de Montaigne (*Essais*, livre II, chapitre x), à propos des critiques étroits qui lui reprochaient d'imiter les anciens : « Je veux qu'ils donnent une nasarde (chiquenaude) à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'échaudent (se brûlent les doigts) à injurier Sénèque en moi ».]

[2. A. Chénier cite dans ce vers les noms de quatre philosophes grecs : Démocrite (v[e] siècle av. J.-C.), Platon (430-347 av. J.-C.), Épicure (342-270 av. J.-C.), Thalès de Milet (vi[e] siècle av. J.-C.). — 3. Ce vers contient les noms de quatre savants : Torricelli (1608-1647), physicien italien; Newton (1642-1727), savant anglais; Képler (1571-1630), astronome allemand; Galilée (1564-1642), savant italien.]

Sans agrandir aussi la carrière des vers.
Quel long travail pour eux a conquis l'univers!
Quel amas de tableaux, de sublimes images,
Naît de ces grands objets réservés à nos âges!..
Pensez-vous, si Virgile ou l'Aveugle divin [1]
Renaissaient aujourd'hui, que leur savante main
Négligeât de saisir ces fécondes richesses,
De notre Pinde [2] auguste éclatantes largesses?
Nous en verrions briller leurs sublimes écrits :
Et ces mêmes objets, que vos doctes mépris
Accueillent aujourd'hui d'un front dur et sévère,
Alors à vos regards auraient seuls droit de plaire...
Mais leurs mœurs et leurs lois, et mille autres hasards,
Rendaient leur siècle heureux plus propice aux beaux-arts.
Eh bien, l'âme est partout ; la pensée a des ailes.
Volons, volons chez eux retrouver leurs modèles [3]...
Changeons en notre miel leurs plus antiques fleurs ;
Pour peindre notre idée, empruntons leurs couleurs ;
Allumons nos flambeaux à leurs feux poétiques ;
Sur des pensers [4] nouveaux faisons des vers antiques...
O qu'ainsi parmi nous des esprits inventeurs
De Virgile et d'Homère atteignent les hauteurs,
Sachent dans la mémoire avoir comme eux un temple,
Et sans suivre leurs pas imiter leur exemple ;
Faire, en s'éloignant d'eux avec un soin jaloux,
Ce qu'eux-mêmes ils feraient s'ils vivaient parmi nous!..

(André Chénier, *L'invention.*)

b) *Poèmes antiques.*

Dans ses poèmes antiques (*L'Aveugle, Le Mendiant, L'Oaristys, Le Malade, La Liberté, La Jeune Tarentine...*) A. Chénier s'est plutôt inspiré des Grecs que des Romains ; ce qui l'apparente à trois autres de nos écrivains qui ont, comme lui, surtout subi l'influence hellénique : Ronsard, Racine et Fénelon.

[1. Homère. — 2. Le Pinde : voir p. 263, note 6. — 3. *Leurs modèles :* leurs œuvres qui sont nos modèles. — 4. *Pensers :* mot surtout employé en poésie.]

Ses origines (il était né à Constantinople d'une mère grecque) durent naturellement lui faciliter la compréhension de la beauté antique. Mais il faut aussi rappeler qu'il y eut au XVIIIe siècle, dans les dernières années de l'ancien régime, une véritable renaissance de l'antiquité, qui s'est manifestée dans tous les arts (poésie, musique, peinture, sculpture, architecture), et qui était due au grand mouvement de curiosité archéologique qu'avaient provoqué les fouilles d'Herculanum (à partir de 1719) et surtout celles de Pompéi (à partir de 1748). Ce retour à l'antique, qu'atteste un grand nombre de publications[1] savantes, s'est d'ailleurs prolongé sous la Révolution et sous l'Empire.

LA LIBERTÉ

[Voici, d'après A. Chénier lui-même, le thème général de ce poème composé en mars 1787 : « Un jeune berger libre et un esclave se rencontrent... L'homme libre fait à l'autre avec ravissement la peinture des beautés de la nature dont ils jouissent... L'esclave répond qu'il ne les voit point... le brusque.. et oppose des malédictions contre lui-même à toutes les extases de l'autre. Le style de l'un est doux et fleuri, celui de l'autre dur et sauvage ».]

LE CHEVRIER.

... Au moins un rustique pipeau[2]
A-t-il chassé l'ennui de ton rocher sauvage ?
Tiens, veux-tu cette flûte ? Elle fut mon ouvrage.

---

1. Citons, entre autres, les suivantes :

Le comte de Caylus (1692-1765) : *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises* (1752-1767, 7 vol.).

Julien-David Leroy : *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (1758-1770).

Winckelmann : *Histoire de l'art chez les anciens* (1764, traduite trois fois en français de 1766 à 1793).

Guys : *Voyage littéraire de la Grèce ou Lettres sur les Grecs anciens et modernes, avec un parallèle de leurs mœurs* (1771).

Brunck : *Analecta veterum Graecorum* (1772-1776).

Le comte de Choiseul-Gouffier : *Voyage pittoresque de la Grèce* (1782).

Villoison. *Voyage en Orient de 1785 à 1787.*

L'abbé Barthélemy (1716-1795) : *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce vers le milieu du IVe siècle avant l'ère vulgaire* (1788, 4 vol.).

A consulter. — G. Renard. *De l'influence de l'antiquité classique sur la littérature française du XVIIIe siècle* (Lausanne, 1875). — S. Rocheblave : *Essai sur le comte de Caylus* (1887). — L. Bertrand : *La fin du classicisme et le retour à l'antique* (Hachette, 1898). — M. Badolle : *L'abbé Barthélemy et l'hellénisme en France dans la 2e moitié du XVIIIe siècle* (Presses universitaires, 1927).

[2. *Pipeau*, flûte champêtre.]

Prends. Sur ce buis fertile en agréables sons
Tu pourras des oiseaux imiter les chansons.

LE BERGER.

Non. Garde tes présents. Les oiseaux de ténèbres,
La chouette et l'orfraie[1] et leurs accents funèbres,
Voilà les seuls chanteurs que je veuille écouter.
Voilà quelles chansons je voudrais imiter.
Ta flûte sous mes pieds serait bientôt brisée.
Je hais tous vos plaisirs : les fleurs et la rosée,
Et de vos rossignols les soupirs caressants.
Rien ne plaît à mon cœur, rien ne flatte mes sens.
Je suis esclave.

LE CHEVRIER.

Hélas ! que je te trouve à plaindre !
Oui, l'esclavage est dur. Oui, tout mortel doit craindre
De servir, de plier sous une injuste loi ;
De vivre pour autrui, de n'avoir rien à soi.
Protège-moi toujours, ô Liberté chérie,
O mère des vertus, mère de la patrie !

LE BERGER.

Va, patrie et vertu ne sont que de vains noms.
Toutefois tes discours sont pour moi des affronts.
Ton prétendu bonheur et m'afflige et me brave.
Comme moi je voudrais que tu fusses esclave.

LE CHEVRIER.

Et moi, je te voudrais libre, heureux comme moi.
Mais les Dieux n'ont-ils point de remède pour toi ?
Il est des baumes[2] doux, des lustrations[3] pures
Qui peuvent de notre âme assoupir les blessures,
Et de magiques chants qui tarissent les pleurs.

[1. *Orfraie*, oiseau de proie. — 2. *Baume :* désigne, au sens propre, un médicament qui calme les douleurs. — 3. *Lustrations :* désigne, au sens propre, les purifications au moyen d'eau lustrale (eau sacrée des anciens).]

LE BERGER.

Il n'en est point. Il n'est pour moi que des douleurs.
Mon sort est de servir. Il faut qu'il s'accomplisse.
Moi, j'ai ce chien aussi qui tremble à mon service.
C'est mon esclave aussi. Mon désespoir muet
Ne peut rendre qu'à lui tous les maux qu'on me fait.

LE CHEVRIER.

La terre, notre mère, et sa douce richesse
Ne peut-elle du moins égayer ta tristesse ?
Vois combien elle est belle ! et vois l'été vermeil,
Prodigue de trésors, brillants fils du soleil...

LE BERGER.

Je n'y vois qu'un sol dur, laborieux, servile,
Que j'ai, non pas pour moi, contraint d'être fertile ;
Où, sous un ciel brûlant, je moissonne le grain
Qui va nourrir un autre, et me laisse ma faim...

LE CHEVRIER.

Toujours à l'innocent les Dieux sont favorables.
Pourquoi fuir leur présence, appui des misérables ?
Autour de leurs autels, parés de nos festons,
Que ne viens-tu danser, offrir de simples dons,
Du chaume[1], quelques fleurs, et par ces sacrifices
Te rendre Jupiter[2] et les Nymphes[3] propices ?

LE BERGER.

Non. Les danses, les jeux, les plaisirs des bergers,
Sont à mon triste cœur des plaisirs étrangers.
Que parles-tu de Dieux, de Nymphes et d'offrandes ?
Moi, je n'ai pour les Dieux ni chaume ni guirlandes.
Je les crains, car j'ai vu leur foudre et leurs éclairs.
Je ne les aime pas ; ils m'ont donné des fers...

(André Chénier, *Bucoliques*.)

[1. *Chaume*, paille dont on a enlevé le grain. — 2. Jupiter, le souverain dieu de la mythologie antique. — 3. Les Nymphes, déesses qui peuplent les eaux, les bois et les montagnes.]

LE MALADE

[Nous ne donnons que la première partie du poème. Dans la seconde, la mère arrache enfin à son fils le secret du chagrin qui le consume, va trouver la jeune fille qu'il aime et, tout heureuse d'avoir réussi dans sa démarche, l'amène au chevet du malade, dont on prévoit que l'espoir du mariage ardemment souhaité causera la prompte guérison.]

« Apollon [1], Dieu sauveur, Dieu des savants mystères,
Dieu de la vie, et Dieu des plantes salutaires,
Dieu vainqueur de Python [2], Dieu jeune et triomphant,
Prends pitié de mon fils, de mon unique enfant ;
Prends pitié de sa mère aux larmes condamnée,
Qui ne vit que pour lui, qui meurt abandonnée,
Qui n'a [3] pas dû rester pour voir mourir son fils ;
Dieu jeune, viens aider sa jeunesse. Assoupis,
Assoupis dans son sein cette fièvre brûlante
Qui dévore la fleur de sa vie innocente.
Apollon, si jamais, échappé du tombeau,
Il retourne au Ménale [4] avoir soin du troupeau,
Ces mains, ces vieilles mains orneront ta statue
De ma coupe d'onyx à tes pieds suspendue ;
Et, chaque été nouveau, d'un jeune taureau blanc
La hache à ton autel fera couler le sang.
Eh bien ! mon fils, es-tu toujours impitoyable ?
Ton funeste silence est-il inexorable ?
Enfant, tu veux mourir ? Tu veux, dans ses vieux ans,
Laisser ta mère seule avec ses cheveux blancs ?
Tu veux que ce soit moi qui ferme ta paupière ?
Que j'unisse ta cendre à celle de ton père ?
C'est toi qui me devais ces soins religieux ;
Et ma tombe attendait tes pleurs et tes adieux.
Parle, parle, mon fils. Quel chagrin te consume ?

[1. Apollon, dieu du soleil, était aussi le dieu de la médecine, sans doute en raison des effets salutaires de la lumière et de la chaleur. — 2. Python, serpent monstrueux dont Apollon tout jeune débarrassa les marais voisins de Delphes. — 3. *Qui n'a pas dû*, qui n'aurait pas dû. — 4. *Le Ménale*, montagne d'Arcadie.]

Les maux qu'on dissimule en ont plus d'amertume.
Ne lèveras-tu point ces yeux appesantis ?

— Ma mère, adieu. Je meurs ; et tu n'as plus de fils.
Non, tu n'as plus de fils. Ma mère bien-aimée,
Je te perds. Une plaie ardente, envenimée,
Me ronge. Avec effort je respire ; et je crois
Chaque fois respirer pour la dernière fois[1].
Je ne parlerai pas. Adieu. Ce lit me blesse.
Ce tapis[2] qui me couvre accable ma faiblesse.
Tout me pèse ; et me lasse. Aide-moi. Je me meurs.
Tourne-moi sur le flanc. Ah ! j'expire ! O douleurs !

— Tiens, mon unique enfant, mon fils, prends ce breuvage.
Sa chaleur te rendra ta force et ton courage.
La mauve, le dictame[3], ont avec les pavots
Mêlé leurs sucs puissants qui donnent le repos :
Sur le vase bouillant, attendrie à mes larmes,
Une Thessalienne[4] a composé des charmes.
Ton corps débile a vu trois retours du soleil
Sans connaître Cérès[5], ni tes yeux le sommeil.
Prends, mon fils, laisse-toi fléchir à ma prière :
C'est ta mère ; ta vieille inconsolable mère
Qui pleure ; qui jadis te guidait pas à pas ;
T'asseyait sur son sein ; te portait dans ses bras ;
Que tu disais aimer ; qui t'apprit à le dire ;
Qui chantait, et souvent te forçait à sourire,
Lorsque tes jeunes dents, par de vives douleurs,
De tes yeux enfantins faisaient couler des pleurs.
Tiens, presse de ta lèvre[6], hélas ! pâle et glacée,
Par qui cette mamelle était jadis pressée...
Que ce suc te nourrisse et vienne à ton secours,
Comme autrefois mon lait nourrit tes premiers jours...

(André Chénier, *Bucoliques*.)

[1. Ces vers entrecoupés, hachés, peignent bien la respiration haletante du malade. — 2. *Ce tapis* : il s'agit de la couverture du lit. — 3. *Dictame* : plante qui, d'après les anciens, guérissait les plaies et les blessures. — 4. *Une Thessalienne* : la Thessalie était réputée pour ses magiciennes. — 5. *Sans connaître Cérès*, dans prendre de nourriture (Cérès était la déesse des moissons et par conséquent représentait le pain). — 6. Sous-entendu : le vase que ma main te présente.]

c) *Les Iambes.*

C'est dans sa prison qu'A. Chénier a composé ses meilleurs vers, les *Iambes*[1], qu'il faisait parvenir à son père dans des paquets de linge à blanchir. Les *Iambes* de Chénier, comme les *Iambes* de Barbier (1831), ont été ainsi appelés parce que le vers iambique, avec lequel ils n'ont bien entendu aucun rapport métrique, était chez les anciens le vers employé dans la poésie satirique. Mais si ces poèmes sont encore d'inspiration antique pour ce qui est de la forme, par les sentiments personnels qu'ils expriment ils font plutôt pressentir le lyrisme romantique.

A SES AMIS OUBLIEUX

Quand au mouton bêlant la sombre boucherie
Ouvre ses cavernes de mort,
Pâtres, chiens et moutons, toute la bergerie
Ne s'informe plus de son sort.
Les enfants qui suivaient ses ébats dans la plaine,
Les vierges aux belles couleurs
Qui le baisaient en foule et sur sa blanche laine
Entrelaçaient rubans et fleurs,
Sans plus penser à lui le mangent s'il est tendre.
Dans cet abîme enseveli
J'ai le même destin. Je m'y devais attendre.
Accoutumons-nous à l'oubli.
Oubliés comme moi dans cet affreux repaire[2],
Mille autres moutons, comme moi,
Pendus aux crocs sanglants du charnier[3] populaire,
Seront servis au peuple roi.
Que pouvaient mes amis ? Oui, de leur main chérie
Un mot à travers ces barreaux

1. Il a aussi écrit à Saint-Lazare *La jeune captive*, que lui inspira une compagne de captivité, qui eut d'ailleurs la chance d'être délivrée le 9 thermidor, Aimée de Coigny (1769-1820), femme divorcée du duc de Fleury, future épouse de M. de Montrond, qu'elle connut en prison. [Outre les *Mémoires d'Aimée de Coigny*, par E. Lamy (Calm.-Lévy, 1902), voir V. Giraud : *Le roman de la jeune captive* (Rev. des Deux-Mondes, 15 déc. 1912), L.-J. Arrigon : *La jeune captive et la société de son temps* (Lemerre, 1921), H. Malo : *Le beau Montrond* (1926).]

[2. La prison de Saint-Lazare. — 3. *Charnier*, lieu où l'on conserve la viande.]

Eût versé[1] quelque baume en mon âme flétrie ;
De l'or peut-être à mes bourreaux...
Mais tout est précipice. Ils ont eu droit de vivre.
Vivez, amis ; vivez contents.
En dépit de[2]... soyez lents à me suivre.
Peut-être en de plus heureux temps
J'ai moi-même, à l'aspect des pleurs de l'infortune,
Détourné mes regards distraits.
A mon tour aujourd'hui mon malheur importune.
Vivez, amis ; vivez en paix.
(André Chénier, *Iambes*.)

CONTRE SES ENNEMIS

[Ces derniers vers d'A. Chénier ont dû être écrits quelques jours avant son exécution, puisqu'il eut le temps de les faire parvenir à sa famille. Mais son premier éditeur, Henri de Latouche, prétendit qu'il avait composé ce poème peu d'instants avant d'aller au supplice, et le coupa après le quinzième vers, pour laisser croire que l'appel du geôlier avait brusquement interrompu le poète.]

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire
Animent la fin d'un beau jour,
Au pied de l'échafaud j'essaye encor ma lyre.
Peut-être est-ce bientôt mon tour.
Peut-être avant que l'heure en cercle promenée
Ait posé sur l'émail brillant,
Dans les soixante pas où sa route est bornée,
Son pied sonore et vigilant[3] ;
Le sommeil du tombeau pressera ma paupière.
Avant que de ses deux moitiés
Ce vers que je commence ait atteint la dernière,
Peut-être en ces murs effrayés

[1. Dans son édition des œuvres d'A. Chénier, H. de Latouche avait corrigé ce vers en mettant : *A versé.* Sous prétexte de disculper les amis du poète du reproche d'indifférence, il faussait ainsi le sens général du morceau. — 2. Sans doute, en dépit de Fouquier (Fouquier-Tinville), qui, accusateur public du Tribunal révolutionnaire, fut sous la Terreur le pourvoyeur infatigable de la guillotine.]

[3. Périphrase dans le goût du XVIIIe siècle (voir p. 68, note 1).]

Le messager de mort, noir recruteur des ombres,
Escorté d'infâmes soldats,
Ébranlant de mon nom ces longs corridors sombres[1],
Où seul dans la foule à grands pas
J'erre, aiguisant ces dards persécuteurs du crime,
Du juste trop faibles soutiens,
Sur mes lèvres soudain va suspendre la rime ;
Et chargeant mes bras de liens,
Me traîner, amassant en foule à mon passage
Mes tristes compagnons reclus,
Qui me connaissaient tous avant l'affreux message,
Mais qui ne me connaissent plus...
Vienne, vienne la mort ! — Que la mort me délivre !
Ainsi donc mon cœur abattu
Cède au poids de ses maux ? Non, non. Puissé-je vivre !
Ma vie importe à la vertu...
S'il est écrit aux cieux que jamais une épée
N'étincellera dans mes mains ;
Dans l'encre et l'amertume une autre arme trempée
Peut encor servir les humains.
Justice, Vérité, si ma main, si ma bouche,
Si mes pensers[2] les plus secrets
Ne froncèrent jamais votre sourcil farouche,
Et si les infâmes progrès,
Si la risée atroce, ou, plus atroce injure,
L'encens de hideux scélérats[3]
Ont pénétré vos cœurs d'une large blessure ;
Sauvez-moi. Conservez un bras
Qui lance votre foudre, un amant qui vous venge.
Mourir sans vider mon carquois[4] !
Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
Ces bourreaux barbouilleurs de lois !

[1. C'est ici que s'arrêtait le morceau dans la première édition des œuvres d'A. Chénier (voir la note préliminaire). — 2. *Pensers :* voir p. 282, note 4. — 3. Robespierre et ses amis, qui invoquaient constamment la justice et la vérité. — 4. *Sans vider mon carquois,* sans décocher sur mes ennemis tous les traits de ma satire.]

Ces vers cadavéreux de la France asservie,
Égorgée ! O mon cher trésor,
O ma plume ! fiel, bile, horreur, Dieux de ma vie !
Par vous seuls je respire encor...
Nul ne resterait donc pour attendrir l'histoire
Sur tant de justes massacrés ?
Pour consoler leurs fils, leurs veuves, leur mémoire,
Pour que des brigands abhorrés
Frémissent aux portraits noirs de leur ressemblance [1],
Pour descendre jusqu'aux enfers
Nouer le triple [2] fouet, le fouet de la vengeance
Déjà levé sur ces pervers ?
Pour cracher sur leurs noms, pour chanter leur supplice ?
Allons, étouffe tes clameurs ;
Souffre, ô cœur gros de haine, affamé de justice.
Toi, Vertu, pleure si je meurs [3].

(André Chénier, *Iambes*.)

[1. *Noirs de leur ressemblance*, noirs parce qu'ils leur ressemblent. — 2. *Le triple fouet :* parce que, dans la mythologie païenne, les déesses de la vengeance (*Érinnyes, Euménides* ou *Furies*) étaient au nombre de trois : Mégère, Alecto, Tisiphone. — 3. On pourra comparer les sentiments exprimés par André Chénier dans sa prison avec ceux qu'exprimèrent dans la même situation Camille Desmoulins et Mme Roland (voir p. 297-300).]

CHAPITRE XXXVI

LA LITTÉRATURE ET LA RÉVOLUTION[1]

I. — RAPPORTS DES ÉCRIVAINS AVEC LA RÉVOLUTION.

1° **Les philosophes du XVIII[e] siècle et la Révolution.**

2° **Les victimes de la Révolution.**

II. — LES NOUVEAUX GENRES LITTÉRAIRES.

1° **L'éloquence politique.**

2° **Le journalisme.**

Nous avons à examiner dans ce chapitre ce que la Révolution doit à la littérature et ce que la littérature doit à la Révolution : si la littérature du XVIII[e] siècle, surtout grâce aux philosophes, a préparé et servi le grand mouvement révolutionnaire, la Révolution n'a pas été non plus inutile à la littérature, qu'elle a enrichie de deux genres nouveaux, mais qu'elle a malheureusement privée de plusieurs écrivains qui furent ses victimes.

1. **A consulter.** — Maron : *Histoire littéraire de la Révolution* (1856 et 1860, 2 vol.). — E. Despois : *Le vandalisme révolutionnaire. Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Révolution* (1868). — E. Géruzez : *Histoire de la littérature française pendant la Révolution, 1789-1800* (Paris, Émile Perrin, 1864). — M. Albert : *La littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration, 1789-1830* (Lecène et Oudin, 1891). — M. Souriau : *Études sur la littérature française pendant la Révolution* (Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers, année 1891).

I. — RAPPORTS DES ÉCRIVAINS AVEC LA RÉVOLUTION.

1° Les philosophes du XVIIIe siècle et la Révolution [1].

Il est difficile de dire si les philosophes du XVIIIe siècle ont prévu la Révolution. Toujours est-il qu'on relève chez certains [2] d'entre eux quelques phrases troublantes qui paraissent divinatrices. Duclos écrivait en 1750 :

« Je ne sais si j'ai trop bonne opinion de mon siècle, mais il me semble qu'il y a une certaine fermentation de raison universelle qui tend à se développer, qu'on laissera peut-être se dissiper, et dont on pourrait assurer, diriger et hâter le progrès par une éducation bien entendue. »

J.-J. Rousseau disait aussi dans l'*Émile* (1762), pour engager son élève à apprendre un métier manuel :

« Nous approchons du siècle des révolutions. Qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors ? Je tiens pour impossible que les grandes monarchies aient encore longtemps à durer. »

Dans une lettre au marquis de Chauvelin, datée du 2 avril 1764, Voltaire s'exprimait ainsi :

« Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion ; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux ; ils verront de belles choses. »

Et l'on retrouve la même idée dans sa lettre à d'Alembert du 5 avril 1765 :

« Le monde se déniaise furieusement. Une grande révolution dans les esprits s'annonce de tous côtés. »

Qu'ils l'aient prévue ou non, les philosophes du XVIIIe siècle ont certainement préparé la Révolution. Sans doute les hommes de 89 ont moins été conduits par les idées des philosophes qu'entraînés par le cours des événements et poussés par la pression des nécessités économiques. Mais, du moins, en appliquant l'esprit de libre examen à l'étude de la société, en démas-

---

1. **A consulter.** — A. Espinas : *La philosophie sociale du XVIIIe siècle et la Révolution française* (1898). — E. Champion : *J.-J. Rousseau et la Révolution française* (Colin, 1910). — M. Roustan : *Les philosophes et la société française au XVIIIe siècle* (Hachette, 1911).

2. Voir aussi p. 57 le mot de Buffon que nous avons cité.



quant à la lumière de leur raison lucide la vanité des préjugés traditionnels, et en protestant de toute la force de leur cœur généreux contre les abus politiques et les iniquités sociales, les philosophes du XVIIIe siècle ont créé une atmosphère favorable au bouleversement révolutionnaire, que tant de causes diverses avaient rendu inévitable. Et, en fait, les hommes de la Révolution ont eux-mêmes reconnu le rôle des penseurs dans la grande œuvre émancipatrice [1] et ont notamment acquitté leur dette de reconnaissance à l'égard de Voltaire et de J.-J. Rousseau, en décrétant le transfert solennel de leurs cendres au Panthéon [2].

2° Les victimes de la Révolution.

La Révolution, qui de son propre aveu devait tant aux intellectuels, ne sut malheureusement pas les épargner aux jours tragiques de la Terreur [3]. Confondant dans sa violence aveugle ses adversaires déclarés et ses amis des premiers jours devenus modérés, elle frappa plusieurs de ceux qui avaient encouragé ses débuts et favorisé ses progrès.

Quelques écrivains furent simplement emprisonnés : Volney (voir p. 176), qui, compromis avec les girondins et enfermé quelque temps sous la Terreur, fut sauvé par le 9 Thermidor ; Florian (voir p 189), qui, détenu au Port Libre, fut également sauvé par la chute de Robespierre ; La Harpe (voir p. 93, en note), qui, arrêté comme suspect en 1794, renia dans la suite ses premières opinions avancées et devint un catholique militant ; Chamfort (voir p. 199, note 2), qui, incarcéré une première fois et menacé de l'être une seconde, aima mieux se suicider (avril 1794) ; Condorcet (voir p. 176), qui, après avoir fait partie de la Législative et de la Convention, et avoir rédigé en avril 1792 le rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique dans lequel il demandait la gratuité de l'enseignement à tous les degrés, fut poursuivi comme brissotin [4], se cacha quelque temps, puis, une fois arrêté, s'empoisonna dans sa prison [5].

1. Ginguené avait proposé d'écrire sur la statue de Voltaire : « Au destructeur de la superstition ! » et sur celle de J.-J. Rousseau : « Au fondateur de la liberté ! »

2. L'Assemblée Nationale déclara le 30 mai 1791 que « Marie-François Arouet-Voltaire est digne d'être admis au nombre des grands hommes » ; et le 11 juillet 1791 ses cendres furent transportées au Panthéon au cours d'une cérémonie triomphale.

La Convention décida le 29 fructidor an II le retour à Paris des cendres de J.-J. Rousseau, qui furent conduites en grande pompe au Panthéon le 20 vendémiaire (11 octobre 1794).

3. La Terreur est la période révolutionnaire qui s'étend de la chute des girondins (31 mai 1793) à la chute de Robespierre (27 juillet 1794).

4. Nom donné aux girondins, partisans de Brissot.

5. Décrété d'accusation, proscrit, Condorcet trouva un refuge pendant plusieurs mois chez une femme courageuse, Mme Vernet, qui habitait au n° 21 de

D'autres montèrent sur l'échafaud : André Chénier, dont nous avons déjà raconté la mort prématurée (voir p. 276) ; le poète Roucher (voir p. 248, note 3), qui fit partie de la même « charrette » que lui, et qui, la veille du jour où il fut exécuté, écrivait ces derniers vers à sa femme, à ses amis et à ses enfants :

> Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
> Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage :
> Quand un savant crayon dessinait cette image,
> J'attendais l'échafaud et je pensais à vous.

Camille Desmoulins (voir p. 319), le plus grand journaliste de ce temps, dont on connaît le rôle aux premiers jours de la Révolution, et qui finalement paya de sa vie son noble appel à la clémence ; FABRE D'EGLANTINE [1], son ami, qui fut guillotiné le même jour que lui et que Danton (5 avril 1794) ; et Mme ROLAND [2], qui doit aux circonstances de sa mort sa répu-

---

la rue des Fossoyeurs (actuellement: 15 rue Servandoni). C'est là qu'il acheva son *Esquisse des progrès de l'esprit humain*. Mais, le 5 germinal an II (25 mars 1794), apprenant qu'une visite domiciliaire devait avoir lieu le lendemain chez Mme Vernet, et ne voulant pas compromettre son hôtesse ni sa femme admirable qui chaque jour venait le voir en cachette, il s'enfuit, accoutré comme un ouvrier, emportant dans sa poche les œuvres d'Horace, sa lecture favorite, et des boules de poison. Il avait espéré trouver asile chez ses amis, les Suard, à Fontenay-aux-Roses; mais ceux-ci eurent peur de lui donner l'hospitalité. Et le malheureux Condorcet, après avoir erré à l'aventure dans des bois et des carrières, fut arrêté dans un cabaret de Clamart. Conduit à Bourg-la-Reine, il fut mis dans un cachot, où son geôlier le trouva mort le lendemain (29 mars 1794).

1. Fabre dit FABRE D'ÉGLANTINE (il avait ajouté à son nom celui d'une églantine d'or gagnée aux Jeux Floraux) était né en 1750. Après une jeunesse orageuse, il courut le monde en qualité d'acteur, et, en 1787, vint à Paris, où il partagea son activité entre la poésie et la littérature. Il composa 17 pièces, surtout des pièces comiques (voir p. 242). Il accueillit la Révolution avec enthousiasme et joua notamment un grand rôle dans le club des Cordeliers. C'est à lui qu'on doit la nomenclature du calendrier républicain, ainsi que les paroles de la chanson : *Il pleut, il pleut, bergère* (1780), dont la musique est d'un compositeur nommé Simon.

Édition. — *Œuvres politiques de Fabre d'Églantine*, par Ch Vellay (Collection « L'élite de la Révolution », Fasquelle, 1914).

2. Marie-Jeanne Phlipon, née à Paris en 1754, épousa en 1780 ROLAND de la Platière, qui fut ministre de l'intérieur en 1792. Révolutionnaire ardente, elle fut à Lyon la principale rédactrice du *Courrier de Lyon* et à Paris tint un salon où se réunissaient les girondins. Arrêtée le 2 juin 1793, elle fut guillotinée le 8 novembre. Son mari se tua en apprenant son exécution.

Éditions. — *Lettres de Mme Roland*, publ. par Cl. Perroud (Impr. Nation., 1900-1902, 2 vol.). — *Mémoires*, publ. par Cl. Perroud (Plon, 1905, 2 vol.).

A consulter. — C. Dauban : *Étude sur Mme Roland et son temps* (1864). — Mme Clemenceau-Jacquemaire : *Mme Roland* (Plon, 1926).

tation littéraire : car son talent d'écrivain aurait été vraisemblablement ignoré de la postérité, si la nécessité de sa défense et le besoin d'occuper les loisirs de sa captivité ne l'avaient poussée à écrire ses *Mémoires*, et si sa mort courageuse sur l'échafaud, en attirant l'attention sur elle, n'avait fait rechercher et publier ses *Lettres* de jeune fille et de jeune femme [1].

SUR LA MORT D'ANDRÉ CHÉNIER

[Dans ce *Discours sur la calomnie* (1797) M.-J. Chénier se justifie du reproche que lui avaient adressé ses ennemis, parmi lesquels il y avait d'anciens terroristes, de n'avoir pas tout tenté pour sauver son frère.]

...Ceux que la France a vus ivres de tyrannie,
Ceux-là mêmes, dans l'ombre armant la calomnie,
Me reprochent le sort d'un frère infortuné
Qu'avec la calomnie ils ont assassiné !...
Hélas ! pour arracher la victime aux supplices,
De mes pleurs chaque jour fatiguant vos complices,
J'ai courbé devant eux mon front humilié :
Mais ils vous ressemblaient, ils étaient sans pitié.
Si, le jour où tomba leur puissance arbitraire [2],
Des fers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frère [3],
Qu'au fond des noirs cachots Dumont [4] avait plongé,
Et qui, deux jours plus tard, périssait [5] égorgé,
Auprès d'André Chénier avant que de descendre,
J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir.
Là, quand de Thermidor la septième journée [6]
Sous les feux du Lion [7] ramènera l'année,

1. A cette liste des principales victimes de la Révolution on pourrait ajouter les nombreux hommes politiques qui par leur talent oratoire ont aussi mérité une place dans l'histoire de notre littérature : Barnave, l'adversaire de Mirabeau, les *girondins* Vergniaud, Guadet, Brissot, La Source, Gensonné, Buzot, Barbaroux, et les *montagnards* Danton, Saint-Just et Robespierre lui-même... ; et l'on pourrait y joindre encore le nom de Bailly, littérateur et savant, auteur d'une *Histoire de l'astronomie*, connu par son mot fameux : « Tu trembles, Bailly, lui dit un de ses bourreaux. — Je tremble, mon ami, mais c'est de froid. »

[2. Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794). — 3. Son autre frère Louis-Sauveur qui, arrêté à Beauvais, avait été emprisonné à Paris, à la Conciergerie. — 4. Dumont, membre de la Convention. — 5. *Périssait*, aurait péri. — 6. André Chénier fut, en effet, exécuté le 7 thermidor an II. — 7. Le Lion est un des signes du Zodiaque.]

O mon frère! je veux, relisant tes écrits,
Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits.
Là, souvent tu verras, près de ton mausolée,
Tes frères gémissants, ta mère désolée,
Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs;
Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs.

(Marie-Joseph Chénier, *Discours sur la calomnie.*)

MADAME ROLAND EN PRISON

A Monsieur Buzot[1].

L'Abbaye[2], 22 juin 1793.

... Quant à moi, je saurai attendre paisiblement le retour du règne de la justice, ou subir les derniers excès de la tyrannie, de manière à ce que mon exemple ne soit pas non plus inutile. Si j'ai craint quelque chose, c'est que tu fisses pour moi d'imprudentes tentatives; mon ami! c'est en sauvant ton pays que tu peux faire mon salut[3], et je ne voudrais pas mon salut aux dépens de l'autre; mais j'expirerais satisfaite en te sachant servir efficacement ta patrie. Mort, tourments, douleur, ne sont rien pour moi, je puis tout défier; va, je vivrai jusqu'à ma dernière heure sans perdre un seul instant dans le trouble d'indignes agitations...

... Je mène ici la vie que je menais dans mon cabinet chez moi, à l'hôtel ou ailleurs; il n'y a pas grande différence; j'y aurais fait venir un instrument[4] si je n'eusse craint le scandale; j'habite une pièce d'environ dix pieds en carré; là, derrière les grilles et les verrous, je jouis de l'indépendance de la pensée, j'appelle les objets qui me sont chers, et je suis plus paisible avec ma conscience que mes oppresseurs ne le sont avec leur domination. Croirais-tu que l'hypocrite Pache[5] m'a dit qu'il était fort touché de ma situation : « Allez lui dire que je ne reçois

[1. Buzot (1760-1793), avocat, député aux États généraux et à la Convention, un des chefs de la Gironde. — 2. Elle venait d'y être enfermée le 12 juin; relâchée le 24 juin, elle fut de nouveau arrêtée et cette fois incarcérée à Sainte-Pélagie. — 3. Buzot menait énergiquement la lutte contre Robespierre; il essayait à ce moment de soulever le Calvados. — 4. Un clavecin (Mme Roland aimait passionnément la musique). — 5. Pache (1740-1823), ministre de la guerre en 1792, puis maire de Paris : c'était l'ami de Danton.]

point cet insultant compliment, j'aime mieux être sa victime que l'objet de ses politesses; elles me déshonoreraient. » Ce fut ma réponse... Les tyrans peuvent m'opprimer, mais m'avilir? jamais, jamais[1] !...

(Madame Roland.)

CAMILLE DESMOULINS EN PRISON[2]

A sa femme[3].

Copie de ma lettre qui ne te sera peut-être point parvenue. Duodi germinal[4], IIe décade, 5 heures du matin (1er avril 1794).

Le sommeil bienfaisant a suspendu mes maux: on n'a pas le sentiment de sa captivité, on est libre quand on dort. Le ciel a eu pitié de moi. Il n'y a qu'un moment, je te voyais en songe, je vous embrassais tour à tour, toi, Horace[5] et Daronne[6], qui était à la maison; mais notre petit avait perdu un œil où je voyais comme une taie[7] : ma douleur de cet accident m'a réveillé. Je me suis retrouvé dans un cachot: il faisait un peu de jour. Ne pouvant plus te voir, ô ma Lolotte, et vous entendre; car toi et ta mère vous me parliez, et Horace ne pensant point à son mal disait: papa, papa (ah! les cruels qui m'arrachent le plaisir d'entendre ces mots, et de te rendre heureuse, ce qui faisait toute mon ambition et ma seule conspiration), je me suis levé

[1. On comparera l'attitude stoïque et fière de Mme Roland dans sa prison avec les plaintes désolées de Camille Desmoulins, ainsi qu'avec les alternatives de résignation amère et d'indignation enflammée par lesquelles passait André Chénier (voir p. 289-291). De ces trois illustres victimes de la Révolution, la plus virile fut Mme Roland.]

[2. Il était à la prison du Luxembourg. — 3. Lucile Desmoulins, âgée de 22 ans, devait être guillotinée huit jours après son mari, pour avoir cherché à le faire évader. — 4. D'après le calendrier républicain, qui fut employé pendant 13 ans (1793-1806), l'année commençait le 22 septembre et était partagée en 12 mois de 30 jours, plus 5 jours complémentaires. Ces mois étaient : pour l'automne, *vendémiaire, brumaire, frimaire*; pour l'hiver, *nivôse, pluviôse, ventôse*; pour le printemps, *germinal, floréal, prairial*; pour l'été, *messidor, thermidor, fructidor*. Le mois était divisé en 3 périodes de 10 jours ou *décades*; et dans chaque *décade* les noms des jours étaient : *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi septidi, octidi, nonidi, décadi*. — 5. Son fils, né le 6 juillet 1792. — 6. C'est le nom qu'il donnait familièrement à sa belle-mère, Mme Annette Duplessis, femme du premier commis des finances. — 7. *Taie*, tache blanche et opaque qui se forme sur l'œil.]

au moins pour te parler et t'écrire. Mais ouvrant ma fenêtre, la pensée de ma solitude, les affreux barreaux, les verrous qui me séparent de toi ont vaincu toute ma fermeté d'âme. J'ai fondu en larmes ou plutôt j'ai sangloté en criant dans mon tombeau : Lucile ! Lucile ! ô ma chère Lucile !...

J'ai découvert une fente à mon appartement ; j'ai appliqué mon oreille, j'ai entendu gémir ; j'ai hasardé quelques paroles, j'ai entendu la voix d'un malade qui souffrait ; il m'a demandé mon nom. Je le lui ai dit : « O mon Dieu ! s'est-il écrié en retombant sur son lit, je suis Fabre d'Eglantine[1]. Mais toi ici? la contre-révolution est donc faite? » Nous n'osons cependant nous parler, de peur que la haine ne nous envie cette faible consolation, et que, si on venait à nous entendre, nous ne fussions séparés et resserrés plus étroitement...

Dans ce moment les commissaires du tribunal révolutionnaire viennent de m'interroger. Ils m'ont fait cette question : si j'avais conspiré contre la république. Quelle dérision ! et peut-on ainsi insulter au républicanisme le plus pur ! Je vois le sort qui m'attend. Adieu, ma Lucile, ma chère Lolotte, mon Lou ; dis adieu à mon père, écris-lui, tu vois en moi un exemple de la barbarie et de l'ingratitude des hommes. Tu vois que mes craintes étaient fondées, que mes pressentiments furent toujours vrais. Mes derniers moments ne te déshonoreront point. J'étais né pour te rendre heureuse, pour nous composer, avec ta mère et mon père, et quelques hommes selon notre cœur, un Otaïti[2]. J'ai fait des songes de l'abbé de Saint-Pierre[3]. J'avais rêvé une république que tout le monde eût adorée, je ne pouvais penser que les hommes fussent si injustes et si féroces. Comment croire que quelques plaisanteries dans mes écrits[4], contre des collègues qui m'avaient provoqué, effaceraient le souvenir de tant de services ! Je ne me dissimule point que je meurs victime de ces plaisanteries et de mon amitié pour le malheureux Danton...

Vis pour mon Horace, parle-lui de moi, je ne le baiserai plus, il ne dira plus : *adi, adi*, il ne me rappellera plus par ses pleurs

[1. Fabre d'Églantine (voir p. 295) devait être exécuté le même jour que Camille Desmoulins, le 5 avril 1794. — 2. Otaïti (ou Taïti) : île de l'Océan Pacifique, qui passait au XVIIIe siècle pour être une sorte de paradis terrestre. — 3. Sur l'abbé de Saint-Pierre, voir p. 28. — 4. Notamment dans son journal *Le Vieux Cordelier*.]

quand j'allais[1] à la Convention. Ah! ma chère Lucile, avais-je raison de te dire tant de fois: Que ne suis-je avec toi dans une cabane, ignoré et pauvre?

Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes, les faiblesses de l'humanité; et ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon amour de la patrie, sans doute ce Dieu le récompensera. Je te reverrai dans l'Elysée, ô Lucile, ô Annette[2]. Bon et sensible comme je l'étais, la mort qui me délivre de la vue de tant de crimes, est-elle un si grand malheur? Adieu, Loulou; adieu, mon bon soutien; adieu, ma vie, mon âme, ma divinité sur la terre. Je te laisse de bons amis, tout ce qu'il y a d'hommes vertueux et humains. Adieu, Lucile, ma Lucile! ma chère Lucile! Adieu, Horace, Annette, Adèle[3]! dis adieu à ton père, au mien, à ma mère, à ma famille. Je vois s'enfuir devant moi le rivage de la vie, je vois encore Lucile, je la vois ma bien-aimée! oui, te voilà! mes mains liées t'embrassent, mon cœur palpite encore pour toi, et ma tête séparée ouvre encore ses yeux mourants sur Lucile[4].

19 germinal. *Ton Camille.*

(Camille Desmoulins.)

II. — LES NOUVEAUX GENRES LITTÉRAIRES.

Il semble qu'un bouleversement politique et social aussi profond que le fut la Révolution de 1789 aurait dû, en accaparant les esprits et en les tournant vers l'action, suspendre pour un temps toute production littéraire, ou du moins, en brisant les cadres légués par le passé et en faisant jaillir tant d'idées fécondes, donner à la production littéraire de cette période un caractère entièrement nouveau. Or ni l'une ni l'autre de ces deux éventualités ne s'est produite.

Pourquoi? C'est que de pareilles tourmentes (l'exemple[5] tout proche de la grande guerre de 1914-1918 nous aide à le comprendre) n'empêchent pas la vie de continuer selon le rythme des habitudes prises et ne changent pas non plus du jour au lendemain la face de la société : les con-

[1. Quand j'allais : tour incorrect (*comme il le faisait, quand j'allais*).] — 2. Voir p. 298, note 6. — 3. Mlle Adèle Duplessis, sa belle-sœur. — 4. Cette émouvante lettre, dont eurent connaissance les contemporains (elle fut imprimée en 1794 à la suite du *Vieux Cordelier*), a été mise en vers par Dorat-Cubières et en musique par le citoyen de Launay. — 5. Voir *La littérature française contemporaine étudiée dans les textes*, p. 327-328.]

temporains, acteurs ou témoins de tels drames, ne se rendent même pas très nettement compte de l'importance des événements auxquels ils assistent et dont la portée ne se mesure vraiment qu'avec la perspective du temps et à la clarté des conséquences qu'ils déroulent peu à peu. L'ébranlement, que de semblables secousses communiquent aux esprits, finit bien par avoir sa répercussion dans la littérature et dans l'art; mais ces effets ne se font sentir que beaucoup plus tard : ainsi, la littérature qui naîtra de la Révolution, ce sera la littérature romantique [1].

Quant aux œuvres littéraires, qui virent le jour pendant la période révolutionnaire, elles sont en grande partie la continuation du passé. Les vieux genres classiques, théâtre et poésie, — à part quelques œuvres inspirées de l'actualité (voir p. 241 et 270) —, achèvent de s'étioler dans le respect superstitieux des formes traditionnelles et dans l'imitation surannée des modèles antiques. Seuls deux genres nouveaux apparaissent alors, qui d'ailleurs intéressent l'action encore plus que la littérature : l'éloquence et le journalisme politiques.

1° L'éloquence politique [2].

A défaut de grands orateurs religieux, le XVIIIe siècle a compté de grands orateurs politiques, à qui la Révolution permit de révéler leur talent; car, selon le mot de Chateaubriand, « l'éloquence est un fruit des révolutions; elle y croît spontanément et sans culture. »

Les principaux orateurs de la période révolutionnaire furent : à *l'Assemblée nationale* (17 juin-9 juillet 1789), à *l'Assemblée constituante*

---

1. Un passage prophétique de Diderot (*De la poésie dramatique, XVIII, Des mœurs*) semblait l'annoncer en 1758 :

« C'est lorsque la fureur de la guerre civile ou du fanatisme arme les hommes de poignards, et que le sang coule à grands flots sur la terre, que le laurier d'Apollon s'agite et verdit. Il en veut être arrosé. Il se flétrit dans les temps de la paix et du loisir. Le siècle d'or eût produit une chanson peut-être ou une élégie. La poésie épique et la poésie dramatique demandent d'autres mœurs.

« Quand verra-t-on naître des poètes ? Ce sera après les temps de désastres et de grands malheurs, lorsque les peuples harassés commenceront à respirer. Alors les imaginations, ébranlées par des spectacles terribles, peindront des choses inconnues à ceux qui n'en ont pas été les témoins. »

2. **Éditions.** — Albert Chabrier : *Les orateurs politiques de la France, 1302-1830* (Hachette, 1888). — Joseph Reinach : *Le Conciones français. L'éloquence française depuis la Révolution jusqu'à nos jours* (Delagrave, 1894).

A consulter. — V. du Bled : *Les causeurs de la Révolution* (1889); *Orateurs et tribuns, 1789-1794* (1891). — A. Aulard : *Les orateurs de la Révolution. I. L'Assemblée Constituante. II et III. La Législative et la Convention* (Édouard Cornély, 1905-1907).

(9 juillet 1789-30 septembre 1791), Mirabeau (1749-1791), Barnave (1761-1793), l'abbé Maury (1746-1817), Cazalès (1758-1805), Sieyès (1748-1836) ; à *l'Assemblée législative* (1er octobre 1791-20 septembre 1792) et à *la Convention* (21 septembre 1792-26 octobre 1795), parmi les *girondins*, Vergniaud (1753-1793), Guadet (1755-1794), Gensonné (1758-1793), Buzot (1760-1794), La Source (1763-1793), Isnard (1751-1830), Lanjuinais (1773-1827), Louvet (1760-1797), Brissot (1754-1793), Condorcet (1743-1794), et, parmi les *montagnards*, Danton (1759-1794), Robespierre (1758-1794), Saint-Just (1767-1794), Barrère (1755-1841).

Dans l'ensemble, cette éloquence révolutionnaire n'est pas exempte de défauts : nourris de la philosophie théorique du XVIIIe siècle, ces orateurs ont une prédilection pour les développements abstraits, insuffisamment appuyés sur les faits; imbus de leur éducation classique, ils abusent des réminiscences de l'antiquité ; jeunes pour la plupart, ils ont un goût marqué pour la phraséologie creuse et déclamatoire. Mais, en dépit de ces imperfections, cette éloquence, encore toute brûlante des passions qui l'animèrent, a pour nous l'intérêt palpitant de nous faire revivre ces années tumultueuses et grandioses de notre histoire.

Quatre orateurs se sont alors distingués entre tous : Mirabeau, Vergniaud, Danton et Robespierre.

a) *Mirabeau*[1].

Gabriel-Honoré de Riquetti, comte de Mirabeau, né en 1749 au château du Bignon, près de Sens, était le fils du marquis de Mirabeau, surnommé *l'ami des hommes* (voir p. 177). Il tenait de son père, qui fut le tyran de sa famille, un caractère violent et difficile. Sa vie fut une série d'aventures. Après une jeunesse orageuse, il devint officier, se maria, s'endetta, fut emprisonné à plusieurs reprises (à l'île de Ré, au château d'If, au donjon de Vincennes). Exclu en 1789 de l'assemblée de la noblesse, il est envoyé aux États généraux par les villes d'Aix et de Marseille. Député du tiers état de Provence, il prend une grande place dans

---

1. **Éditions.** — *Œuvres oratoires de Mirabeau* (1819, 2 vol.). — *Discours et opinions de Mirabeau*, par Barthe (1820, 3 vol.). — *Les écrits* et *Les Discours de Mirabeau*, par Lumet (Coll. « L'élite de la Révolution », Fasquelle, 1912 et 1921).

A consulter. — Louis et Charles de Loménie . *Les Mirabeau. Nouvelles études sur la société française au XVIIIe siècle* (Dentu, 1878 et 1889-1891, 5 vol.). — Alfred Stern : *La vie de Mirabeau* (Berlin, 1889 ; trad. française, Paris, Bouillon, 1895). — E. Rousse : *Mirabeau* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1891). — Guibal : *Mirabeau et la Provence* (1891). — A. Mézières : *Vie de Mirabeau* (Hachette, 1892). — Wilbert : *Mirabeau* (Londres, 1898). — Louis Barthou . *Mirabeau* (coll. « Figures du temps passé », Hachette, 1914). — Dauphin Meunier : *Autour de Mirabeau* (Payot, 1926). — Henry de Jouvenel : *La vie orageuse de Mirabeau* (coll. « Le roman des grandes existences », Plon, 1928).

l'Assemblée constituante, dont il devint le président en 1791. Son apostrophe à M. de Dreux-Brezé est restée célèbre. Il intervint dans toutes les grandes discussions ; ses principaux discours sont *Sur le Veto* (1er septembre 1789), *Sur la Contribution du Quart* (24 septembre 1789), *Sur le Droit de paix et de guerre* (20 et 22 mai 1790), *Sur le Drapeau tricolore* (21 octobre 1790), *Sur la Constitution civile du clergé* (novembre 1790 et janvier 1791), *Sur l'Émigration* (février 1791). Demeuré aristocrate de goût malgré ses idées démocratiques, il s'affirma partisan de la monarchie parlementaire, se rapprocha peu à peu de la cour et perdit insensiblement sa popularité première. Cependant à sa mort (2 avril 1791) l'Assemblée lui vota en récompense de ses services de magnifiques funérailles.

Orateur puissant, habile à tirer parti de sa carrure athlétique et même de la laideur impressionnante de son visage, il excellait à remuer et à soulever les assemblées par sa parole entraînante mais toujours maîtresse d'elle-même.

AUX TROIS ORDRES

[Dans ce discours, prononcé le 3 février 1789 aux États de Provence, Mirabeau se défend contre les accusations de la noblesse et du clergé, qui avaient protesté contre la décision de la cour prescrivant qu'aux États généraux, dont la réunion devait avoir lieu le 1er mai suivant, le tiers état aurait un nombre de députés égal à celui des deux premiers ordres réunis.]

... Vous, ministres[1] d'un Dieu de paix, qui, institués pour bénir et non pour maudire, avez lancé sur moi l'anathème, sans daigner même essayer de me ramener à d'autres maximes! Et vous, amis de la paix[2], qui dénoncez au peuple avec la véhémence de la haine le seul défenseur qu'il ait trouvé hors de son sein!... J'interpelle ici votre honneur, et je vous somme de déclarer quelles expressions de mon discours ont attenté au respect dû à l'autorité royale ou aux droits de la nation.

Nobles Provençaux, l'Europe est attentive, pesez votre réponse. Hommes de Dieu, prenez garde: Dieu vous écoute.

Que si vous gardez le silence, si vous vous renfermez dans les vagues déclamations que vous avez lancées contre moi, souffrez que j'ajoute un mot: Dans tous les pays, dans tous les âges, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple; et si, par je ne sais quelle combinaison de la fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont

[1. Mirabeau s'adresse aux ecclésiastiques. — 2. Il s'adresse ici aux nobles.]

frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier des Gracques[1] de la main des patriciens; mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs; et de cette poussière naquit Marius[2], Marius moins grand pour avoir exterminé les Cimbres[3] que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse.

Mais vous, Communes, écoutez celui qui porte vos applaudissements dans son cœur sans en être séduit. L'homme n'est fort que par l'union, il n'est heureux que par la paix. Soyons fermes, et non pas opiniâtres; courageux, et non pas tumultueux; libres, mais non pas indisciplinés; sensibles, mais non pas enthousiastes. Ne vous arrêtez qu'aux difficultés importantes, et soyez alors entièrement inflexibles; mais dédaignez les contentions[4] de l'amour-propre, et ne mettez jamais en balance un homme et la patrie...

Pour moi, les outrages ne lasseront pas ma constance; j'ai été, je suis, je serai jusqu'au tombeau l'homme de la liberté publique, l'homme de la Constitution. Malheur aux ordres privilégiés, si c'est là plutôt être l'homme du peuple que celui des nobles! car les privilèges finiront, mais le peuple est éternel.

(Mirabeau.)

CONTRE LA BANQUEROUTE

[C'est le 24 septembre 1789 que Mirabeau prononça à l'Assemblée constituante ce discours sur « la contribution du quart », pour faire adopter la proposition du ministre des finances Necker tendant, en vue de remédier au progrès du déficit et à la menace de la banqueroute, à imposer à chaque citoyen l'abandon d'un quart de ses revenus.]

... Deux siècles de déprédations[5] et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir. Il faut le combler, ce gouffre effroyable. Eh bien! voici la liste des propriétaires français. Choisissez parmi les plus riches, afin de sacrifier moins de

---

[1. Caïus Gracchus, assassiné en 121 av. J.-C. — 2. Marius (156-86 av. J.-C.), l'adversaire de Sylla. — 3. En 101 av. J.-C. — 4. *Contentions*, luttes.]

[5. *Déprédations*, vols commis par des administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.]

citoyens ; mais choisissez, car ne faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple? Allons, ces deux mille notables possèdent de quoi combler le *déficit*. Ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume... Frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes! précipitez-les dans l'abîme : il va se refermer... Vous reculez d'horreur... Hommes inconséquents! hommes pusillanimes[1]! Eh! ne voyez-vous donc pas qu'en décrétant la banqueroute, ou, ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel, et, chose inconcevable, gratuitement criminel? Car enfin cet horrible sacrifice ferait du moins disparaître le *déficit*. Mais croyez-vous, parce que vous n'aurez pas payé, que vous ne devrez plus rien? Croyez-vous que les milliers, les millions d'hommes qui perdront en un instant, par l'explosion terrible ou par ses contre-coups, tout ce qui faisait la consolation de leur vie, et peut-être leur unique moyen de la sustenter[2], vous laisseront paisiblement jouir de votre crime?

Contemplateurs stoïques[3] des maux incalculables que cette catastrophe vomira sur la France, impassibles égoïstes, qui pensez que ces convulsions du désespoir et de la misère passeront comme tant d'autres, et d'autant plus rapidement qu'elles seront plus violentes, êtes-vous bien sûrs que tant d'hommes sans pain vous laisseront tranquillement savourer les mets dont vous n'aurez voulu diminuer ni le nombre ni la délicatesse?... Non : vous périrez ; et dans la conflagration[4] universelle que vous ne frémissez pas d'allumer, la perte de votre honneur ne sauvera pas une seule de vos détestables jouissances...

(Mirabeau.)

RÉPONSE A SES ACCUSATEURS

[Ayant prononcé en mai 1790 à propos du « droit de guerre et de paix » (il s'agissait de savoir qui du roi ou de l'assemblée aurait, dans la constitution à établir, le droit de déclarer la guerre et de signer la paix) un discours de tendance très modérée pour soutenir la prérogative royale, Mirabeau fut accusé

[1. *Pusillanimes*, faibles et craintifs. — 2. *Sustenter*, entretenir la vie au moyen de la nourriture. — 3. Expression ironique. — 4. *Conflagration*, embrasement.]

d'être vendu à la cour. On répandit un pamphlet intitulé : *La grande trahison du comte de Mirabeau*; et le 21 mai 1790 Barnave se fit à la tribune son accusateur public. Voici un fragment du discours que Mirabeau prononça pour sa défense le 22 mai 1790 à l'Assemblée constituante.]

Les discussions amiables valent mieux pour s'entendre que les insinuations calomnieuses, les inculpations forcenées, les haines de la rivalité, les machinations de l'intrigue et de la malveillance. On répand depuis huit jours que la section de l'Assemblée nationale, qui veut le concours de la volonté royale dans l'exercice du droit de la paix et de la guerre, est parricide de la liberté publique ; on répand les bruits de perfidie, de corruption ; on invoque les vengeances populaires pour soutenir la tyrannie des opinions. On dirait qu'on ne peut, sans crime, avoir deux avis dans une des questions les plus délicates et les plus difficiles de l'organisation sociale. C'est une étrange manie, c'est un déplorable aveuglement que celui qui anime ainsi les uns contre les autres des hommes qu'un même but, un sentiment indestructible devraient, au milieu des débats les plus acharnés, toujours réunir ; des hommes qui substituent ainsi l'irascibilité de l'amour-propre au culte de la patrie, et se livrent les uns les autres aux préventions populaires.

Et moi aussi, on voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe ; et maintenant on crie dans les rues : LA GRANDE TRAHISON DU COMTE DE MIRABEAU... Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la roche Tarpéienne [1] ; mais l'homme qui combat pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas aisément pour vaincu. Celui qui a conscience d'avoir bien mérité de son pays, et surtout de lui être encore utile ; celui que ne rassasie pas une vaine célébrité, et qui dédaigne les succès d'un jour pour la véritable gloire ; celui qui vient dire la vérité, qui veut faire le bien public, indépendamment des mobiles mouvements de l'opinion populaire, cet homme porte avec lui la récompense de ses services, le charme de ses peines et le prix de ses dangers ; il ne doit attendre sa moisson, sa desti-

[1. Comme le Capitole, temple et citadelle du mont Capitolin, où étaient couronnés les triomphateurs, était tout près de la roche Tarpéienne, du haut de laquelle on précipitait les condamnés à mort, cette expression bien connue signifie que la chute ignominieuse suit très souvent l'ascension triomphnle.]

née, la seule qui l'intéresse, la destinée de son nom, que du temps, ce juge incorruptible, qui fait justice à tous...

(Mirabeau.)

b) *Vergniaud*[1].

Vergniaud, né en 1758 à Limoges, fut le plus illustre orateur du parti girondin. Avocat au Parlement de Bordeaux, il fut élu député par cette ville à l'Assemblée législative et à la Convention. Ennemi acharné de la monarchie, il fut un des principaux auteurs de la déchéance de Louis XVI; mais, hostile aux violences, il lutta contre la Montagne et succomba avec son parti le 31 mai 1793 : arrêté le 2 juin, il fut guillotiné le 31 octobre.

Unissant à un caractère un peu nonchalant une grande facilité d'élocution, il se plaisait à développer copieusement, sans beaucoup de profondeur ni de précision, de simples lieux communs, et trop souvent il avait recours aux procédés ordinaires de la rhétorique, répétitions, périphrases, allégories, réminiscences gréco-latines. Mais sa parole, toujours élégante et correcte, savait à l'occasion s'échauffer, soit pour faire appel aux défenseurs de la patrie en danger, soit pour répondre aux accusateurs de son parti.

AU CAMP, CITOYENS !

[Ce discours fut prononcé par Vergniaud à l'Assemblée législative le 16 septembre 1792, alors que l'armée austro-prussienne, qui avait envahi la France, s'était déjà emparée de Longwy et de Verdun, et marchait sur Paris, où les massacres des prisonniers politiques (2-7 septembre) avaient répandu la terreur. Quatre jours plus tard, le 20 septembre, les Prussiens étaient battus à Valmy par Dumouriez et Kellermann.]

... Citoyens, lorsque l'ennemi s'avance, et qu'un homme, avant de vous inviter à prendre l'épée pour le repousser, vous engage à égorger froidement des femmes ou des citoyens désarmés, celui-là est un ennemi de votre gloire, de votre bonheur : il vous trompe pour vous perdre. Lorsqu'au contraire un homme

1. **Édition.** — *Œuvres de Vergniaud, Guadet et Gensonné* (1866).
A consulter. — C. Vatel : *Vergniaud* (1861, 2 vol.); *Vergniaud, manuscrits, lettres et papiers* (1873, 2 vol.). — Eug. Lintilhac : *Vergniaud. Le drame des girondins* (Collection « Figures du temps passé », Hachette, 1920).

ne vous parle des Prussiens que pour vous indiquer le cœur où vous devez frapper, lorsqu'il ne vous propose la victoire que par des moyens dignes de votre courage, celui-là est ami de votre gloire, ami de votre bonheur : il veut vous sauver ! Citoyens, repoussez donc les traîtres, abjurez donc vos dissensions intestines : que votre profonde indignation pour le crime encourage les hommes de bien à se montrer. Faites cesser les proscriptions, et vous verrez aussitôt se réunir à vous une foule de défenseurs de la liberté. Allez tous ensemble au camp[1] ; c'est là qu'est le salut.

J'entends dire chaque jour : Nous pouvons éprouver une défaite ; que feront alors les Prussiens ? Viendront-ils à Paris ?... Non, ils n'y viendront pas, non, si Paris est dans un état de défense respectable[2], si vous préparez des postes d'où vous puissiez opposer une forte résistance ; car alors l'ennemi craindrait d'être poursuivi et enveloppé par les débris mêmes des armées qu'il aurait vaincues, et d'en être écrasé, comme Samson[3] sous les ruines du temple qu'il renversa. Mais, si une terreur panique[4] ou une fausse sécurité engourdit notre courage et nos bras, si nous tournons nos bras contre nous-mêmes, si nous livrons sans défense les portes d'où l'on pourra bombarder la cité, il serait bien insensé, l'ennemi, de ne pas s'avancer vers une ville qui, par son inaction, aura paru l'appeler elle-même, qui n'aura pas su s'emparer des positions où elle aurait pu le vaincre ! Il serait bien insensé de ne point nous surprendre dans nos discordes, de ne pas triompher sur nos ruines. Au camp donc, citoyens, au camp !

Eh quoi ! tandis que vos frères, que vos concitoyens, par un dévouement héroïque, abandonnent ce que la nature doit leur faire chérir le plus, leurs femmes, leurs enfants, demeurerez-vous plongés dans une molle et déshonorante oisiveté ? N'avez-vous d'autre manière de prouver votre zèle qu'en demandant sans cesse, comme les Athéniens[5] : « Qu'y a-t-il aujourd'hui de

[1. Au camp, dont l'Assemblée législative avait le 10 août décrété la formation sous Paris. — 2. *Respectable*, capable de tenir l'ennemi en respect. — 3. Samson, fait prisonnier par les Philistins à la suite de la trahison de Dalila, avait été enfermé dans le temple de Dagon, dont il renversa les colonnes au milieu d'une cérémonie religieuse. — 4. *Terreur panique*, terreur subite et sans fondement. — 5. Au temps où Philippe de Macédoine menaçait leur indépendance (voir Démosthène : *Philippiques*, I, IV).]

nouveau? » Ah! détestons cette avilissante mollesse! Au camp, citoyens, au camp!...

(Vergniaud.)

NOUS, DES MODÉRÉS!

[Robespierre, dans la séance de la Convention du 10 avril 1793, avait accusé de modérantisme (dangereuse accusation en ce temps-là!) le parti girondin, dont Vergniaud était le chef. Le 31 mai 1793 ce dernier défendit énergiquement devant la Convention sa propre conduite et celle de son parti.]

Robespierre nous accuse d'être devenus tout à coup des modérés, des Feuillants[1].

Nous, modérés! Je ne l'étais pas le 10 août[2], Robespierre, quand tu étais caché dans ta cave. Des modérés! Non, je ne le suis pas dans ce sens que je veuille éteindre l'énergie nationale. Je sais que la liberté est toujours active comme la flamme, qu'elle est inconciliable avec ce calme parfait qui ne convient qu'à des esclaves. Si on n'eût voulu que nourrir ce feu sacré qui brûle dans mon cœur aussi ardemment que dans celui des hommes qui parlent sans cesse de l'impétuosité de leur caractère, de si grands dissentiments n'auraient pas éclaté dans cette assemblée. Je sais aussi que, dans les temps révolutionnaires, il y aurait autant de folie à prétendre calmer à volonté l'effervescence du peuple qu'à commander aux flots de la mer d'être tranquilles quand ils sont battus par les vents. Mais c'est au législateur à prévenir autant qu'il peut les désastres de la tempête par de sages conseils; et si, sous prétexte de révolution, il faut, pour être patriote, se déclarer le protecteur du meurtre et du brigandage, je suis modéré.

Depuis l'abolition de la royauté, j'ai beaucoup entendu parler de révolution. Je me suis dit: il n'y en a plus que deux possibles, celle des propriétés ou la loi agraire, et celle qui nous ramènerait au despotisme. J'ai pris la ferme résolution de combattre

[1. Le club des Feuillants, ainsi appelé parce qu'il se réunissait dans l'ancien couvent des Feuillants, près des Tuileries, était un club de royalistes constitutionnels et de républicains modérés, qui avait été fondé en 1791. — 2. Le 10 août 1792 : célèbre journée révolutionnaire, marquée par la prise des Tuileries, l'emprisonnement de Louis XVI et la chute de la royauté.]

l'une et l'autre, et tous les moyens indirects qui pourraient nous y conduire. Si c'est là être modéré, nous le sommes tous; car tous nous avons voté la peine de mort contre tout citoyen qui proposerait l'une ou l'autre...

Nous sommes des modérés! Mais au profit de qui avons-nous montré cette grande modération? Au profit des émigrés? Nous avons adopté contre eux toutes les mesures de rigueur que commandaient également et la justice et l'intérêt national. Au profit des conspirateurs du dedans? Nous n'avons cessé d'appeler sur leurs têtes le glaive de la loi. Mais j'ai repoussé la loi qui menaçait de proscrire l'innocent comme le coupable. On parlait sans cesse de mesures terribles, de mesures révolutionnaires. Je les voulais aussi, ces mesures terribles, mais contre les seuls ennemis de la patrie. Je ne voulais pas qu'elles compromissent la sûreté des bons citoyens, parce que quelques scélérats auraient intérêt à les perdre; je voulais des punitions et non des proscriptions. Quelques hommes ont paru faire consister leur patriotisme à tourmenter, à faire verser des larmes. J'aurais voulu qu'il ne fît que des heureux. La Convention est le centre autour duquel doivent se rallier tous les citoyens. Peut-être que leurs regards ne se fixent pas toujours sur elle sans inquiétude et sans effroi. J'aurais voulu qu'elle fût le centre de toutes les affections et de toutes les espérances. On cherche à consommer[1] la Révolution par la terreur; j'aurais voulu la consommer par l'amour. Enfin, je n'ai pas pensé que, semblables aux prêtres et aux farouches ministres de l'Inquisition[2], qui ne parlent de leur Dieu de miséricorde qu'au milieu des bûchers, nous dussions parler de liberté au milieu des poignards et des bourreaux...

(Vergniaud.)

c) *Danton*[3].

Danton, né en 1759 à Arcis-sur-Aube, fut tour à tour avocat au Conseil du roi, président du club des Cordeliers, ministre de la justice sous

[1. *Consommer*, accomplir. — 2. *L'Inquisition* : célèbre juridiction ecclésiastique qui, surtout au moyen âge, et particulièrement en Espagne, était chargée de poursuivre et de châtier les hérétiques.]

3. **Éditions.** — André Fribourg : *Discours de Danton*, éd. critique (Société de



la Législative, député à la Convention. Il sut déployer une rare énergie pour défendre la patrie menacée. Après l'exécution des girondins il attaqua Robespierre et ses amis, et succomba dans cette lutte : condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, qu'il avait lui-même fait instituer, il fut exécuté le 5 avril 1794.

Son éloquence rappelle celle de Mirabeau, auquel il ressemblait d'ailleurs physiquement et auquel ses contemporains le comparaient (on l'appelait *le Mirabeau de la populace*). Tribun populaire, il s'abandonnait à son improvisation impétueuse, sans nul souci de l'art ni de la composition ; aussi relève-t-on dans ses discours, qui du reste ne nous ont pas été fidèlement transmis, de très nombreuses négligences.

DE L'AUDACE !

[Ce discours fut prononcé par Danton à l'Assemblée législative le 2 septembre 1792. Longwy avait été pris par les Prussiens le 22 août; et on venait d'apprendre le 1er septembre que Verdun était assiégé.]

Il est bien satisfaisant, Messieurs, pour les ministres d'un peuple libre d'avoir à lui annoncer que la patrie va être sauvée. Tout s'émeut, tout s'ébranle, tout brûle de combattre.

Vous savez que Verdun n'est point encore au pouvoir de nos ennemis. Vous savez que la garnison a juré d'immoler le premier qui proposerait de se rendre. Une partie du peuple va se porter aux frontières, une autre va creuser des retranchements, et la troisième, avec des piques, défendra l'intérieur de nos villes. Paris va seconder ces grands efforts. Les commissaires de la Commune vont proclamer d'une manière solennelle l'invitation aux citoyens de s'armer et de marcher pour la défense de la patrie. C'est en ce moment, Messieurs, que l'Assemblée nationale va devenir un véritable comité de guerre. Nous demandons que vous concouriez avec nous à diriger ce mouvement sublime du peuple, en nommant des commissaires qui nous seconderaient dans ces grandes mesures. Nous demandons que quiconque refu-

---

l'histoire de la Révolution française, éd. Cornély, 1910); éd. de vulgarisation (1910). — Hector Fleischmann : *Discours civiques de Danton* (Fasquelle, 1920).

A consulter. — Robinet : *Danton, mémoires sur sa vie privée* (1re éd., 1865; 3e éd., 1884); *Le procès des Dantonistes* (1879); *Danton émigré* (1887); *Danton homme d'État* (1889). — A. Aulard : *Danton* (1881). — Louis Madelin : *Danton* (Hachette, 1914). — Albert Mathiez : *Autour de Danton* (Payot, 1926). — Georges Lecomte : *La vie amoureuse de Danton* (Flammarion, 1927).

sera de servir de sa personne ou de remettre ses armes soit puni de mort.

Nous demandons qu'il soit fait une instruction aux citoyens pour diriger leurs mouvements; nous demandons qu'il soit envoyé des courriers dans tous les départements pour les avertir des décrets que vous aurez rendus. Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, Messieurs, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvée.

(Danton.)

POUR SAUVER LA PATRIE

[Discours prononcé par Danton à la Convention le 10 mars 1793 à propos de la création d'un tribunal révolutionnaire destiné à juger les accusés politiques et à propos de l'établissement d'une taxe sur les riches.]

... Faites donc partir vos commissaires; soutenez-les par votre énergie; qu'ils partent ce soir, cette nuit même; qu'ils disent à la classe opulente: Il faut que l'aristocratie de l'Europe, succombant sous nos efforts, paye notre dette, ou que vous la payiez; le peuple n'a que du sang; il le prodigue. Allons, misérables, prodiguez vos richesses. Voyez, citoyens, les belles destinées qui vous attendent. Quoi! vous avez une nation entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore bouleversé le monde!

Il faut pour cela du caractère, et la vérité est qu'on en a manqué. Je mets de côté toutes les passions; elles me sont toutes parfaitement étrangères, excepté celle du bien public. Dans des circonstances plus difficiles, quand l'ennemi était aux portes de Paris, j'ai dit à ceux qui gouvernaient alors: « Vos discussions sont misérables; je ne connais que l'ennemi. Vous qui me fatiguez de vos contestations particulières, au lieu de vous occuper du salut de la République, je vous répudie tous comme traîtres à la patrie. Je vous mets tous sur la même ligne. » Je leur disais: « Eh! que m'importe ma réputation! Que la France soit libre, et que mon nom soit flétri! Que m'importe d'être appelé buveur de sang! Eh bien, buvons le sang des ennemis de l'humanité, s'il le faut; combattons, conquérons la liberté! »...

(Danton.)

d) Robespierre[1].

Robespierre, né en 1764 à Arras, fut avocat, puis député de sa ville natale aux États généraux, où il se distingua par ses sentiments de haine monarchique. Par son attitude rigide il acquit dans le peuple le surnom d' « Incorruptible ». Député de Paris à la Convention et chef de la Montagne, membre du Comité de salut public, il fut l'instigateur principal du régime de la Terreur, et après la condamnation des dantonistes et des hébertistes il exerça une véritable dictature jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794) qui marqua sa chute : il fut exécuté le lendemain.

Comme orateur, il manquait d'imagination et de spontanéité ; mais ses discours, soigneusement préparés, avaient de la logique et de la correction.

MAJORITÉ ET MINORITÉ

[Discours prononcé par Robespierre à la Convention le 27 décembre 1792 à l'occasion du procès de Louis XVI : il s'agissait de savoir si le roi serait jugé par l'Assemblée ou si l'on ferait appel au peuple. Robespierre combattit cette dernière solution, soutenue au contraire par Vergniaud.]

Déjà pour éterniser la discorde et pour se rendre maître des délibérations, on a imaginé de distinguer l'Assemblée en majorité et en minorité, nouveau moyen d'outrager et de réduire au silence ceux qu'on désigne sous cette dernière dénomination. Je ne connais point ici ni minorité ni majorité : la majorité est celle des bons citoyens ; la majorité n'est point permanente, parce qu'elle n'appartient à aucun parti ; elle se renouvelle à chaque délibération libre, parce qu'elle appartient à la cause publique et à l'éternelle raison ; et quand l'Assemblée reconnaît une erreur, comme il arrive quelquefois, la minorité devient alors majorité. La volonté générale ne se forme pas dans les conciliabules ténébreux, ni autour des tables ministérielles. La minorité a partout un droit éternel ; c'est celui de faire entendre la voix de la vérité ou de ce qu'elle regarde comme tel.

---

1. **Éditions.** — *Œuvres complètes de Robespierre* (publiées par la Revue historique de la Révolution française, 1910). — *Discours et rapports de Robespierre*, par Ch. Vellay (Collection « L'élite de la Révolution », Fasquelle, 1908).

A consulter. — Hamel : *Histoire de Robespierre* (1865-1867, 3 vol.). — Dr Karl Brunnemann : *Maximilien Robespierre*, traduit par L. Lévi (Schleicher, 1904). — H. d'Alméras : *Les dévotes de Robespierre* (1905). — J. Deyrues-Dumé : *Les doctrines politiques de Robespierre* (1907). — H. Fleischmann : *Robespierre et les femmes* (1909). — A. Mathiez : *Robespierre terroriste* (La Renais. du liv., 1921)

La vertu fut toujours en minorité sur la terre. Sans cela la terre serait-elle peuplée de tyrans et d'esclaves? Hampden[1] et Sidney[2] étaient de la minorité, car ils expirèrent sur un échafaud; les Critias[3], les Anitus[4], les César[5], les Clodius[6] étaient de la majorité; mais Socrate[7] était de la minorité, car il avala la ciguë; Caton[8] était de la minorité, car il déchira ses entrailles. Je connais ici beaucoup d'hommes qui serviront, s'il le faut, la liberté à la manière de Sidney et de Hampden, et n'y en eût-il que cinquante... Cette seule pensée doit faire frémir tous ces lâches intrigants qui veulent égarer la majorité! En attendant cette époque, je demande au moins la priorité pour le tyran. Unissons-nous pour sauver la patrie, et que cette délibération prenne enfin un caractère plus digne de nous et de la cause que nous défendons! Bannissons du moins tous ces déplorables incidents qui la déshonorent; ne mettons pas à nous persécuter plus de temps qu'il n'en faut pour juger Louis, et sachons apprécier le sujet de nos inquiétudes...

(Robespierre.)

INSTITUTION DE FÊTES NATIONALES

[Ce rapport fait par Robespierre au nom du Comité de salut public « sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains, et sur les fêtes nationales », fut lu à la Convention le 18 floréal an II (7 mai 1794).]

Rassemblez les hommes, vous les rendrez meilleurs; car les

[1. John Hampden (1594-1643), cousin de Cromwell, membre de la Chambre des Communes, refusa en 1636 de payer la taxe des vaisseaux arbitrairement établie par Charles Ier. Son procès fut retentissant. Au début de la guerre civile il prit les armes, leva un régiment et périt dans une escarmouche au combat de Thames. — 2. Algernon Sidney (1622-1682), ardent républicain, ennemi des Stuarts, refusa de servir le protectorat des deux Cromwell. Nommé en 1678 membre de la Chambre des Communes, il soutint le bill d'exclusion contre le duc d'York. Impliqué plus tard dans le complot de la Rye House, il fut condamné à mort par un jury que présidait le fameux Jeffreys. — 3. Critias, le plus célèbre des Trente Tyrans imposés aux Athéniens par les Spartiates après la prise de leur ville par Lysandre (404 av. J.-C.). — 4. Anitus (ou plutôt Anytos) : l'un des trois accusateurs de Socrate (les deux autres étaient Mélétos et Lycon). — 5. Jules César (101-44), le vainqueur de Pompée à Pharsale (48). — 6. Clodius, tribun qui fit exiler Cicéron et périt dans une rixe avec les esclaves de Milon (53 av. J.-C.). — 7. Socrate, dont le procès eut lieu en 339 av. J.-C. — 8. Caton d'Utique, qui se tua après la défaite des Pompéiens à Thapsus (46 av. J.-C.) pour ne pas survivre à la liberté.]

hommes rassemblés cherchent à se plaire, et ils ne pourront se plaire que par les choses qui les rendent estimables. Donnez à leur réunion un grand motif moral et politique, et l'amour des choses honnêtes entrera avec le plaisir dans tous les cœurs, car les hommes ne se voient pas sans plaisir.

L'homme est le plus grand objet qui soit dans la nature, et le plus magnifique de tous les spectacles c'est celui d'un grand peuple assemblé. On ne parle jamais sans enthousiasme des fêtes nationales de la Grèce[1]; cependant elles n'avaient guère pour objet que des jeux où brillaient la force des corps, l'adresse, ou tout au plus le talent des poètes et des orateurs; mais la Grèce était là; on voyait un spectacle plus grand que les jeux; c'étaient les spectateurs eux-mêmes, c'était le peuple vainqueur de l'Asie[2], que les vertus républicaines avaient élevé quelquefois au-dessus de l'humanité; on voyait les grands hommes qui avaient sauvé et illustré la patrie; les pères montraient à leurs fils Miltiade[3], Aristide[4], Épaminondas[5], Timoléon[6], dont la seule présence était une leçon vivante de magnanimité, de justice et de patriotisme.

Combien il serait facile au peuple français de donner à ses assemblées un objet plus étendu et un plus grand caractère! Un système de fêtes nationales bien entendu serait à la fois le plus doux lien de fraternité et le plus puissant moyen de régénération.

Ayez des fêtes générales et plus solennelles pour toute la république; ayez des fêtes particulières et pour chaque lieu, qui soient des jours de repos, et qui remplacent ce que les circonstances ont détruit.

Que toutes tendent à réveiller les sentiments généreux qui font

---

[1. Les fêtes qui réunissaient les Grecs dans les grands sanctuaires et que caractérisait la célébration de jeux ou concours gymniques (*Jeux Olympiques*, à Olympie, en l'honneur de Zeu ; *Jeux Pythiques*, à Delphes, en l'honneur d'Apollon; *Jeux Néméens*, à Némée, en l'honneur de Zeus; *Jeux Isthmiques*, près de Corinthe, en l'honneur de Poseidon). — 2. Dans les deux guerres Médiques : la première (492-490), où les Grecs furent vainqueurs à Marathon (490); la deuxième (484-479) où ils furent vainqueurs à Salamine (480). — 3. Miltiade, le vainqueur de Marathon. — 4. Aristide (540-468 av. J.-C.), que son intégrité fit surnommer *le Juste*. — 5. Épaminondas (418-362 av. J.-C.), général thébain vainqueur des Lacédémoniens à Leuctres et à Mantinée. — 6. Timoléon (410-336 av. J.-C.), célèbre général corinthien.]

le charme et l'ornement de la vie humaine, l'enthousiasme de la liberté, l'amour de la patrie, le respect des lois; que la mémoire des tyrans et des traîtres y soit vouée à l'exécration; que celle des héros de la liberté et des bienfaiteurs de l'humanité y reçoive le juste tribut de la reconnaissance publique; qu'elles puisent leur intérêt et leur nom même dans les événements immortels de notre Révolution et dans les objets les plus sacrés et les plus chers au cœur de l'homme; qu'elles soient embellies et distinguées par les emblèmes analogues à leur objet particulier; invitons à nos fêtes et la nature et toutes les vertus[1]; que toutes soient célébrées sous les auspices de l'Être Suprême[2]; qu'elles lui soient consacrées; qu'elles s'ouvrent et qu'elles finissent par un hommage à sa puissance et à sa bonté[3].

(Robespierre.)

---

1. Robespierre souhaitait qu'on instituât la fête de la gloire, la fête du malheur, celle de l'amitié, de l'amour conjugal, de l'amour paternel, de l'amour filial, etc.... — 2. Robespierre, peu de temps après la fête de la Raison, condamna solennellement l'athéisme et proclama « l'idée populaire d'un Grand Être qui veille sur l'innocence opprimée et punit le crime triomphant ». C'est sur son initiative que la Convention institua le culte de l'Être Suprême (voir le livre d'Aulard: *Le culte de la Raison et le culte de l'Être Suprême, 1793-1794*, Alcan, 1892). — 3. L'idée d'instituer des fêtes nationales se trouvait déjà chez J.-J. Rousseau, dont on sait que Robespierre s'inspira: « Quoi! disait-il dans la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, ne faut-il donc aucun spectacle dans une république? Au contraire, il en faut beaucoup... Quels seront les objets de ces spectacles? Qu'y montrera-t-on? Rien, si l'on veut. Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple et vous aurez une fête. Faites mieux: donnez les spectateurs en spectacle; rendez-les acteurs eux-mêmes; faites que chacun se voie et s'aime dans les autres, afin que tous en soient mieux unis. » Ce fut d'ailleurs là une idée universellement admise pendant toute la période révolutionnaire. Dans les papiers de Mirabeau on a trouvé un projet de discours: *Travail sur l'éducation publique*, dont la 2e partie est intitulée: *Des fêtes publiques, civiles et militaires*. L'Assemblée constituante avait inscrit dans la constitution qu' « il serait établi des fêtes nationales pour conserver le souvenir de la Révolution française ». A la Législative, Condorcet, dans son *Plan d'Instruction publique*, signale la nécessité des fêtes nationales. La Convention, dès le début, décrète des fêtes en l'honneur des victoires des armées républicaines. Lakanal leur donne également une place importante dans son *Projet d'éducation nationale*. Par le décret du 18 floréal an II, que fit adopter Robespierre, furent instituées quatre fêtes nationales annuelles. Et le décret du 3 brumaire an IV sur l'Instruction publique en institua sept. Parmi les fêtes, qui furent célébrées pendant la période révolutionnaire, il faut surtout rappeler la fête de la Fédération (14 juillet 1790), la fête

2° Le journalisme[1].

Sous l'ancien régime[2] les journaux étaient plutôt des revues, qui avaient surtout un caractère littéraire, scientifique ou religieux, et dont la publication n'était pas quotidienne (*La Gazette de France* était hebdomadaire, *Le Mercure* était mensuel). C'est sous la Révolution qu'apparaît le journal quotidien et politique, qui prend rapidement un développement considérable grâce à la liberté de la presse proclamée par l'article 11

---

en l'honneur du transfert des cendres de Voltaire au Panthéon (11 juillet 1791), la fête de la Liberté (15 avril 1792) en l'honneur des soldats du régiment de Chateauvieux condamnés en 1790 pour leur rébellion, la fête de la Raison (20 brumaire an II), la fête de l'Être Suprême (20 prairial an II), la fête en l'honneur du transfert des cendres de J.-J. Rousseau au Panthéon (11 octobre 1794). (Voir le livre de Julien Tiersot : *Les fêtes et les chants de la Révolution française*, Hachette, 1908.)]

1. **A consulter.** — Eugène Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1856-1861, 8 vol.); *Bibliographie historique et critique de la presse française* (1866). — L. Gallois : *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française* (1845-1846, 2 vol.). — De Monseignat : *Histoire des journaux de France de 1789 à 1799* (1853). — A. Aulard : *Etudes sur la Révolution française* (1re série, 1893 : *La presse officieuse sous la Terreur*). — H. d'Avenel : *Histoire de la presse française depuis 1789* (1900). — Paul Ginisty : *Anthologie du journalisme du XVIIe siècle à nos jours* (Delagrave, s. d.).

2. Voici la liste des principaux journaux du XVIIIe siècle avant 1789 : *La Gazette de France* (depuis 1631). — *Le Journal des Savants* (depuis 1665). — *Le Mercure Galant* (fondé en 1672), qui à partir de 1724 devint *Le Mercure de France*, fut réorganisé par Marmontel en 1758 et subsista jusqu'en 1825. — *Le Journal de Trévoux* (1701-1757), organe des Jésuites. — *Les Nouvelles ecclésiastiques* (1728-1803), organe des Jansénistes. — *Le Spectateur français* (1722-1723), *L'Indigent philosophe* (1728), *Le Cabinet du philosophe* (1734), de Marivaux. — *Le Nouvelliste du Parnasse* (1730-1732), *Les Observations sur les écrits modernes* (à partir de 1735), de l'abbé Desfontaines. — *Le Pour et le Contre* (1733-1740), de l'abbé Prévost. — *Lettres sur quelques écrits du temps* (1746-1754), *L'Année littéraire* (1754-1756), de Fréron.— *L'Observateur littéraire* (1758-1761), dirigé par l'abbé de La Porte. — *Le Journal économique* (1751-1772). — *Le Journal étranger* (1754-1762), de Suard et de l'abbé Prévost. — *La Gazette littéraire de l'Europe* (1764), de Suard et de l'abbé Arnauld. — *Les Éphémérides du citoyen* (1765-1772). — *Le Journal de politique et de littérature* (1777), de Linguet. — *Les Annales politiques et littéraires* (à partir de 1777), dirigées par Linguet, et pendant sa détention à la Bastille (1780-1783), par Mallet du Pan. — *Le Journal de Paris ou Poste du soir* (depuis 1777), le premier journal quotidien.

de la Déclaration[1] de 1789 et garantie par la Constitution[2] de 1791, mais restreinte dans la suite par des limitations successives[3].

Pour lutter contre la Révolution il y eut quelques journaux royalistes, qui étaient soutenus par la cour, mais qui disparurent vite l'un après l'autre : *Le Journal politique national* (12 juillet 1789-1790), auquel Rivarol collabora. — *Le Journal général de la cour et de la ville*, plus connu sous le titre de *Petit Gautier* (15 septembre 1789-10 août 1792). — *Les Actes des Apôtres* (2 novembre 1789-octobre 1791), que fonda Peltier et auquel Rivarol collabora aussi. — *L'Ami du roi, des Français, de l'ordre et surtout de la vérité* (1er juin-5 novembre 1790 et 1er septembre 1791-4 mai 1792), de l'abbé Royon. — *Le Journal de la Société des amis de la constitution monarchique* (18 décembre 1790-18 juin 1791), de Fontanes. — *La Lanterne magique nationale*, de Mirabeau-Tonneau, le frère du grand orateur, surnommé ainsi par le peuple. — *La Gazette de Paris*, dont le directeur, Rozoy, fut exécuté après le 10 août 1792.

Mais ce sont surtout les journaux du parti démocratique et républicain qui se multiplient pendant la période révolutionnaire. Les plus importants furent : *Les Révolutions de Paris* (12 juillet 1789-23 février 1794), d'Élysée Loustalot (1761-1790). — *Le Publiciste parisien*, qui à partir du 6e numéro devint *L'Ami du peuple* (17 septembre 1789-14 juillet 1793), de Marat (1743-1793). — *Les Révolutions de France et de Brabant* (journal hebdomadaire publié à deux reprises : la 1re partie, du 28 novembre 1789 au 24 juillet 1791 ; la 2e partie, en octobre-novembre 1792), *Le Vieux Cordelier*[4] (dont 7 numéros seulement parurent, de frimaire à pluviôse an II, décembre 1793-février 1794), de Camille Desmoulins. — *Le Père Duchesne*[5] (qui commença en septembre 1790, fut interrompu

---

1. « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

2. « Tout homme a la liberté de parler, d'écrire, d'imprimer et publier ses pensées, sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant leur publication. »

3. A la chute de la royauté (10 août 1792) la liberté de la presse est supprimée pour les royalistes ; après le 31 mai 1793, pour les girondins ; pendant la dictature de Robespierre, pour les autres montagnards. Le coup d'état du 18 fructidor an V impose silence à la presse, en supprimant 54 journaux. Par le décret du 17 janvier 1800 Bonaparte n'autorise la publication que de 13 journaux.

4. Le titre du journal était le nom du club dont C. Desmoulins avait été un des fondateurs en 1790 et qui se réunissait dans un ancien couvent des Cordeliers (voir p. 589, note 4).

5. Voici un échantillon du langage de ce journal populaire. Il est extrait du numéro 299, qui raconte l'exécution de Marie-Antoinette : « J'ai vu tomber dans le sac la tête de Véto femelle. Je voudrais, foutre, pouvoir vous exprimer la satisfaction des Sans-Culottes, quand l'architigresse a traversé Paris dans la

deux fois durant les deux premiers emprisonnements de son directeur, et dont le dernier numéro, 355e de la collection, est daté du 23 ventôse an II, mars 1794), de Hébert (1757-1794).

Parmi les autres journaux, très nombreux, qui soutinrent les idées de la Révolution, on peut encore citer : *Le Journal des Etats Généraux* (5 mai 1789-30 septembre 1791), fondé par Mirabeau. — *Le Journal de la Société de 1789* (5 juin-15 septembre 1790), dont André Chénier fut un des rédacteurs. — *La Chronique de Paris* (24 août 1789-25 août 1793), où écrivit Condorcet. — *Le Courrier de Provence*, où écrivit Mirabeau. — *Le Patriote français* (6 mai 1789 et 28 juillet 1789-2 juin 1793), de Brissot. — *La Sentinelle*, de Louvet. — *Le Point du Jour*, de Barère. — *L'Union du Journal de la Liberté* (1789) ; *Le Défenseur de la Constitution* (juin-août 1792), de Robespierre.

Peu des journaux de la période révolutionnaire survécurent. Il faut pourtant en signaler trois : *La Décade philosophique*, fondée en floréal an II. — *La Gazette Nationale*, de Panckoucke, ou *Moniteur universel*, qui parut à partir du 5 mai 1789 et qui devint en 1803 *Le Journal officiel*. — *Le Journal des Débats et Décrets* (29 août 1789-floréal an V), de Gaultier de Biauzat, qui prit successivement les noms de *Journal des Débats et Lois du Corps Législatif* (an V-an VIII), *Journal de l'Europe* (1805), et *Journal des Débats politiques et littéraires*.

De tous les journalistes de la Révolution le plus remarquable fut Camille Desmoulins [1], né à Guise en 1760, mort sur l'échafaud le 5 avril 1794. Il s'était jeté dès le début dans le mouvement révolutionnaire ; et l'on se rappelle son intervention fameuse le 12 juillet 1789, quand il appela aux armes la foule assemblée dans le Jardin du Palais-Royal. Député de Paris à la Convention, il siégea sur les bancs de la Montagne,

---

voiture à trente-six portières. » Ce style grossier justifiait l'apostrophe de C. Desmoulins à Hébert : « Y a-t-il rien de plus dégoûtant, de plus ordurier que tes feuilles? Ne sais-tu donc pas, Hébert, que, quand les tyrans veulent avilir la République, quand ils veulent faire croire à leurs esclaves que la France est couverte des ténèbres de la barbarie, que Paris, cette ville si vantée par son atticisme et son goût, est peuplée de Vandales, ne sais-tu pas, malheureux, que ce sont des lambeaux de tes feuilles, qu'ils insèrent dans leurs gazettes, comme si tes saletés étaient celles de la nation, comme si un égout de Paris était la Seine ! »

1. **Éditions.** — *Le Vieux Cordelier*, édité par Matton aîné (Paris, Ébrard, 1836). — *Correspondance inédite* (1836). — *Œuvres de Camille Desmoulins*, publiées par Jules Claretie (Charpentier, 1874, 2 vol.), par Despois (Collection de la Bibliothèque Nationale, 1886, 3 vol.). — *Pages choisies de Camille Desmoulins* (Michaud, 1910).

A consulter. — Jules Claretie : *Camille Desmoulins et Lucile Desmoulins, étude sur les dantonistes* (Plon, 1875) ; *Camille Desmoulins* (Hachette, 1908). — Raoul Arnaud : *La vie turbulente de Camille Desmoulins* (Plon, 1928).

et fut le secrétaire général de Danton, ministre de la justice. Lui qui devait plus tard dresser contre la Terreur de si éloquents réquisitoires, encouragea les premiers excès révolutionnaires et se flatta d'être « le procureur général de la Lanterne » : par son *Histoire des brissotins* (1793) il contribua à envoyer à la mort les girondins. Quand il voulut prêcher la clémence, il était trop tard : il fut victime à son tour de la violence qu'il avait déchaînée, et ne montra pas devant la mort une âme très stoïque (on a lu plus haut, p. 298-300, les adieux déchirants qu'il adressa à sa femme dans sa prison).

SUSPECTS

[En faisant semblant de tracer le tableau du despotisme ombrageux des Césars, Camille Desmoulins flétrit, dans ces pages éloquentes et pleines de citations ou d'imitations de Tacite, le terrorisme révolutionnaire et, en particulier, la fameuse loi des Suspects établie par la Convention le 17 septembre 1793.]

Il y avait anciennement à Rome, dit Tacite, une loi qui spécifiait les crimes d'État et de lèse-majesté, et portait peine capitale. Ces crimes de lèse-majesté, sous la république, se réduisaient à quatre sortes : si une armée avait été abandonnée en pays ennemi; si l'on avait excité des séditions; si les membres des corps constitués avaient mal administré les affaires ou les deniers publics; si la majesté du peuple romain avait été avilie. Les empereurs n'eurent besoin que de quelques articles additionnels à cette loi, pour envelopper les citoyens et les cités entières dans la proscription. Auguste fut le premier extendeur[1] de cette loi de lèse-majesté, en y comprenant les écrits qu'il appelait contre-révolutionnaires. Bientôt les extensions n'eurent plus de bornes. Dès que les propos furent devenus des crimes d'État, il n'y eut plus qu'un simple pas à faire pour changer en crimes les simples regards, la tristesse, la compassion, les soupirs, le silence même.

...Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité ? C'était un rival du prince, qui pouvait susciter une guerre civile. *Studia civium in se verteret, et si multi idem audeant, bellum esse*[2]. Suspect.

[1. *Extendeur* : néologisme qui n'a pas survécu. Quant au mot *extenseur*, c'est un terme spécial, qui désigne certains muscles ou un appareil de gymnastique. — 2. « S'attirait-il la faveur du peuple, et beaucoup d'ambitieux suivaient-ils son exemple ? C'était la guerre. »]

Fuyait-on au contraire la popularité, et se tenait-on au coin de son feu? Cette vie retirée vous avait fait remarquer, vous avait fait donner de la considération. *Quanto metu occultior, tanto plus famae adeptus*[1]. Suspect.

Étiez-vous riche? Il y avait péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses. *Auri vim atque opes Plauti, principi infensas*[2]. Suspect.

Étiez-vous pauvre? Comment donc! invincible empereur, il faut surveiller de près cet homme. Il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien. *Syllam inopem, unde praecipuam audaciam*[3]. Suspect.

Étiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique, ou mis en négligé? Ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien. *Hominem publicis bonis maestum*[4]. Suspect.

Si au contraire un citoyen se donnait du bon temps, il ne se divertissait que parce que l'empereur avait eu cette attaque de goutte qui heureusement ne serait rien; il fallait lui faire sentir que S. M. était encore dans la vigueur de l'âge. *Reddendam pro intempestiva licentia maestam et funebrem noctem qua sentiat vivere Vitellium et imperare*[5]. Suspect.

Était-il vertueux et austère dans les mœurs? Bon! nouveau Brutus[6], qui prétendait par sa pâleur et sa perruque de jacobin[7] faire la censure d'une cour aimable et bien frisée. *Gliscere aemulos Brutorum vultus rigidi et tristis qui tibi lasciviam exprobrent*[8]. Suspect...

Et tous ces suspects, sous les empereurs, n'en étaient pas quittes comme chez nous pour aller aux Irlandais ou à Sainte-

---

[1. « Plus dans sa prudence il s'est tenu caché, plus il a acquis de prestige. » — 2. « Beaucoup d'or et la puissance de Plautus, autant de menaces pour l'empereur. » — 3. « La pauvreté de Sylla était la source principale de son audace. » — 4. « Un homme attristé du bonheur public. » — 5. « Pour prix de sa débauche intempestive il mérite des nuits tristes et lugubres, qui lui rappelleront que Vitellius vit encore et gouverne. » — 6. Brutus, un des meurtriers de César, le type du républicain aux mœurs impeccables, aux principes rigides. — 7. Le club des Jacobins, fondé en 1789 et installé dans l'ancien couvent des Jacobins, était composé des révolutionnaires les plus ardents : d'où le nom de jacobin donné à tout démocrate exalté. — 8. « On voit se multiplier les émules de Brutus, au visage sévère et grave, vivant reproche de tes mœurs dissolues. »]

Pélagie[1]. Le prince leur envoyait l'ordre de faire venir leur médecin, et de choisir, dans les vingt-quatre heures, le genre de mort qui leur plairait le plus. *Missus centurio qui maturaret eum* [2]...

(Camille Desmoulins, *Le Vieux Cordelier*, n° III, Frimaire an II.)

LE COMITÉ DE CLÉMENCE

[Au risque de passer lui-même pour modéré et pour suspect, Camille Desmoulins demanda dans le 4e numéro de son « Vieux Cordelier » qu'on mît fin à l'effusion du sang par l'institution d'un Comité de clémence. Quelques mois plus tard il paya de sa vie cette courageuse proposition.]

... Non, la liberté, descendue du ciel, ce n'est point une nymphe de l'Opéra [3], ce n'est point un bonnet rouge, une chemise sale ou des haillons. La liberté, c'est le bonheur, c'est la raison, c'est l'égalité, c'est la justice, c'est la déclaration des droits, c'est votre sublime Constitution! Voulez-vous que je la reconnaisse, que je tombe à ses pieds, que je verse tout mon sang pour elle? Ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects; car, dans la déclaration des droits, il n'y a point de maison de suspicion, il n'y a que des maisons d'arrêt. Le soupçon n'a point de prisons, mais l'accusateur public; il n'y a point de gens suspects, il n'y a que des prévenus de délits fixés par la loi. Et ne croyez pas que cette mesure serait funeste à la République. Ce serait la mesure la plus révolutionnaire que vous eussiez jamais prise. Vous voulez exterminer tous vos ennemis par la guillotine! Mais y eut-il jamais plus grande folie? Pouvez-vous en faire périr un seul à [4] l'échafaud, sans vous faire dix ennemis de sa famille ou de ses amis? Croyez-vous que ce soient ces femmes, ces vieillards, ces cacochymes [5], ces égoïstes, ces traînards de la Révolution, que vous enfermez, qui sont dangereux? De vos ennemis, il n'est resté parmi vous que les lâches et les

---

[1. C'étaient deux prisons de Paris. — 2. « On envoya un centurion pour le presser. »]

[3. Allusion à l'actrice de l'Opéra, Thérèse Aubry, qui à la fête de la Raison représenta la Liberté. — 4. *A* = sur. — 5. *Cacochymes*, individus d'une constitution débile.]

malades. Les braves et les forts ont émigré. Ils ont péri à Lyon[1] ou dans la Vendée[2]; tout le reste ne mérite pas votre colère...

Que de bénédictions s'élèveraient alors de toutes parts! Je pense bien différemment de ceux qui vous disent qu'il faut laisser la terreur à l'ordre du jour. Je suis certain, au contraire, que la liberté serait consolidée, et l'Europe vaincue, si vous aviez un COMITÉ DE CLÉMENCE[3]...

(Camille Desmoulins, *Le Vieux Cordelier*, n° IV, 30 frimaire an II.)

[1. En 1793 Lyon se souleva contre la Convention et pendant deux mois soutint un siège contre les troupes républicaines. — 2. Où pendant la Révolution les prêtres et les nobles soulevèrent les populations au nom du principe monarchique. — 3. Voici comment Michelet, dans son *Histoire de la Révolution française*, raconte l'émotion que causa dans Paris la publication du 4e numéro du *Vieux Cordelier* : « Le 21 décembre, au matin, le libraire Desenne avait à sa porte la longue queue des acheteurs qui s'arrachaient le 4e numéro. On le payait de la seconde main, de la troisième main, le prix augmentait toujours, jusqu'à un louis. On le lisait dans la rue, on en suffoquait de pleurs. Le cœur de la France s'était échappé, la voix de l'humanité, l'aveugle, l'impatiente, la toute puissante pitié, la voix des entrailles de l'homme, qui perce les murs, renverse les tours, le cri qui remuera les âmes éternellement : Le Comité de clémence ».]

LE XIXe SIECLE[1]

(1800-1850)

CHAPITRE XXXVII

LES PRÉCURSEURS DU ROMANTISME : Mme DE STAEL ET CHATEAUBRIAND

I. — **Mme DE STAEL.**

1° Mme de Staël et Napoléon.
2° Mme de Staël et la littérature personnelle.
3° Mme de Staël et l'Italie.
4° Mme de Staël et l'Allemagne.
5° Mme de Staël critique littéraire.

II. — **CHATEAUBRIAND.**

1° Ses impressions d'enfance.
2° Chateaubriand et Napoléon.
3° L'apologiste chrétien.
4° Le peintre d'histoire.
5° Le romancier.
6° Chateaubriand et le mal du siècle.
7° Chateaubriand et le sentiment de la nature.
8° Chateaubriand et le sentiment des ruines.

Bien que très différents par leurs tendances politiques et religieuses — l'une, représentant les idées de progrès et de liberté, héritage du XVIIIe

---

1. **A consulter.** — A. Vinet : *Études sur la littérature française au XIXe siècle* (1851). — G. Merlet : *Tableau de la littérature française sous le premier Empire*,

siècle, fut toujours partisan d'un régime libéral et commença par être voltairienne avant de devenir sur le tard une protestante mystique; l'autre, défenseur de la tradition, fut un des plus ardents promoteurs du mouvement de réaction qui au lendemain de la Révolution tenta de restaurer au seuil du XIXᵉ siècle l'idéal monarchique et chrétien des âges précédents — Mᵐᵉ de Staël et Chateaubriand ont du moins ce trait commun d'avoir été les deux seuls écrivains vraiment originaux, que compte la littérature impériale, et, au milieu des derniers survivants du classicisme, les deux grands précurseurs du romantisme.

I. — Mᵐᵉ DE STAEL[1].

1° Mᵐᵉ de Staël et Napoléon.

Napoléon — qui pourtant peut compter lui-même au nombre des écrivains (voir E. Guillon : *Napoléon Iᵉʳ*, textes choisis et commentés,

---

de 1800 à 1825 (1878-1883, 3 vol.). — A. Nettement : *Histoire de la littérature française sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet* (1853, 4 vol.). — É. Faguet : *Le XIXᵉ siècle* (1887). — G. Pellissier : *Le mouvement littéraire au XIXᵉ siècle* (Hachette, 1893). — F. Strowski : *Tableau de la littérature française au XIXᵉ siècle* (Delaplane, 1912). — Le Goffic : *La littérature française au XIXᵉ siècle* (Larousse, 1910; nᵉˡˡᵉ éd., 2 vol., 1914). — R. Canat : *La littérature française au XIXᵉ siècle* (Payot, 2 vol., 1921).

1. Biographie. — Tout en étant née à Paris, en 1766, Germaine Necker n'a jamais été française légalement. Son père était Genevois et ne renonça pas à sa nationalité, même pour devenir en 1777 premier ministre de Louis XVI. Sa mère était Vaudoise et sujette de Berne. En 1786 par son mariage avec le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris, — qui avait 17 ans de plus qu'elle, dont elle se sépara en 1798 et qui mourut en 1802, — elle devint Suédoise. En 1811 par son second mariage, d'ailleurs secret, avec un jeune officier suisse, Albert de Rocca, — qui avait 20 ans de moins qu'elle et qui devait mourir en 1818 à l'âge de 39 ans, — elle retrouva sa nationalité de naissance.

De son double mariage elle eut plusieurs enfants : du premier, en 1787, un enfant qui mourut en bas âge, en 1790, un fils, Auguste, en 1792, un fils, Albert, qui fut tué en duel en Russie en 1813, en 1797, une fille, Albertine, qui épousa en 1816 en Italie, à Pise, le duc Victor de Broglie; du second, en 1812, un fils.

Malgré sa qualité d'étrangère, Mᵐᵉ de Staël regarda toujours la France comme son pays, en se montrant parfois il est vrai très injuste pour elle par haine de Napoléon (voir ci-dessus l'histoire de ses rapports avec lui).

Jeune fille, elle avait assisté aux réceptions de sa mère et étonné par sa précocité intellectuelle les écrivains qui fréquentaient ce salon (Raynal, Grimm, l'abbé Morellet, Suard, Marmontel, La Harpe, Buffon...). Mariée, elle reçut à son tour. Au moment de la Révolution, qu'elle avait accueillie avec enthousiasme, son salon de la rue du Bac, à l'ambassade de Suède, fut le lieu de réunion des amis

Plon, 1913) avec ses proclamations militaires, ses discours, ses mémoires (*Le Mémorial de Sainte-Hélène*) et surtout sa volumineuse correspondance (comprenant à elle seule 28 volumes publiés en 1858-1869) — n'a guère encouragé la littérature de son temps : s'il a protégé les écrivains de second ordre, que leur médiocrité rendait dociles, il a persécuté les deux

---

de la constitution anglaise. En septembre 1792 elle quitte Paris, séjourne en Angleterre, puis sur le lac Léman, à Coppet, propriété de M. et de Mme Necker, où elle établit son pied-à-terre. Rentrée en France en 1795, elle rouvre son salon, mais inquiète le Directoire, qui l'oblige à retourner à Coppet. De nouveau installée à Paris, en 1797, dans son hôtel de la rue du Bac, — où fréquentent Mme Récamier, qui fut très liée avec elle (voir p. 625, note 3), Mme de Beaumont, Fauriel, Camille Jordan et surtout Benjamin Constant (voir p. 573), dont elle avait fait la conquête depuis 1794 et dont elle restera l'amie jusqu'à son mariage avec une Allemande en 1808, — elle devient, par sa sourde opposition, de plus en plus suspecte à Napoléon, qui l'exile à plusieurs reprises (1803, 1806, 1810). Elle en profite pour voyager en Allemagne (1803-1804 et 1807-1808) et en Italie (1804-1805 et 1812-1813), ainsi qu'en Autriche, en Russie, en Suède, en Angleterre.

La chute de Napoléon (1814) la ramène en France, où elle mourut en 1817. Ses restes furent transportés à Coppet, dans le tombeau de sa famille. (Lire dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, V, 589, le récit qu'a fait Chateaubriand de son pèlerinage à Coppet, en septembre 1832, avec Mme Récamier, l'ancienne amie de Mme de Staël.)

Portraits. — Voici d'abord le portrait qu'a tracé de Mme de Staël sa cousine, Mme Necker de Saussure :

« Mme de Staël avait de la grâce dans tous ses mouvements; sa figure, sans satisfaire entièrement les regards, les attirait d'abord et les retenait ensuite, parce qu'elle avait, comme un organe de l'âme, un avantage fort rare : il s'y déployait subitement une sorte de beauté, si on peut le dire, intellectuelle. Ses pensées successives se peignaient d'autant mieux sur son visage, qu'à l'exception de ses yeux, qui étaient d'une rare magnificence, aucun trait bien saillant n'en avait déterminé d'avance le caractère. Elle n'avait aucune de ces expressions permanentes qui, à la longue, ne signifient rien, et sa physionomie était, pour ainsi dire, créée sur place par son émotion. Peut-être aurait-elle même eu dans le repos les paupières un peu pesantes; mais le génie éclatait tout à coup dans ses yeux, son regard s'allumait d'un noble feu, et annonçait, comme l'éclair, la foudre de sa parole. De même elle n'avait point, dans sa contenance ni dans ses traits, cette mobilité inquiète qui est un indice d'esprit si trompeur. Une sorte d'indolence extérieure régnait plutôt chez elle ; mais sa taille un peu forte, ses poses marquantes et bien dessinées, donnaient une grande énergie, un singulier aplomb à ses discours ; il y avait quelque chose de dramatique en elle ; et même sa toilette, quoique exempte de toute exagération, tenait à l'idée du pittoresque plus qu'à celle de la mode. »

(Mme Necker de Saussure, *Notice sur Mme de Staël*, dans les *Œuvres* de Mme de Staël, t. I, p. CCLXXVIII.)

Et, pour compléter cette peinture, citons encore une page où Lamartine

plus grands, Mme de Staël et Chateaubriand, dont l'indépendance de caractère portait ombrage à son esprit tyrannique.

Mme de Staël a raconté sa lutte contre Napoléon dans les mémoires qu'elle commença à Coppet et continua en Suède, et qui furent publiés par son fils en 1821 sous ce titre : *Dix années d'exil* (1803-1813).

Elle se brouilla avec Bonaparte, après lui avoir fait, il est vrai, dès 1797 d'inutiles avances. Il n'avait pas oublié l'opuscule, hostile au Premier Consul, qu'avait publié en 1802 le vieux Necker : *Dernières vues de politique et de finance*. Peut-être soupçonnait-il Mme de Staël

---

décrit la rencontre qu'il fit de Mme Staël et de Mme Récamier en voiture sur la route de Coppet, en 1815 :

« Dans la seconde (calèche), deux femmes d'un âge plus mûr étaient assises seules et causaient ensemble avec animation. L'une, on m'a dit le soir que c'était Mme Récamier, m'éblouit comme le plus céleste visage qui ait jamais éclairé les yeux d'un poète, trop beau, comme un éclair, pour être autre chose qu'une apparition ! La seconde, un peu massive, un peu colorée, un peu virile pour une apparition, mais avec de grands yeux noirs humides qui ruisselaient de flamme et de beauté, parlait avec vivacité et avec des gestes qui semblaient accompagner de fortes pensées; elle se soulevait en parlant, comme si elle eût voulu s'élancer de la calèche; ses cheveux, mal bouclés, s'épandaient au vent; elle tenait dans sa main une branche de saule qui lui servait d'éventail contre le soleil de juin. Je ne vis plus qu'elle... »

(Lamartine, *Souvenirs et portraits*, t. I, p. 293.)

Œuvres. — Mémoires. — *Du caractère de M. Necker et de sa vie privée* (1804). — *Dix années d'exil* (ouvrage écrit de 1810 à 1813, publié en 1821 par son fils le baron A. de Staël).

Écrits politiques. — *Réflexions sur le procès de la reine* (1793). — *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français* (1794). — *Réflexions sur la paix intérieure* (1795). — *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française* (écrites entre 1813 et 1816, publiées en 1818 par son fils et son gendre le duc de Broglie).

Œuvres de philosophie morale. — *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (1796). — *Réflexions sur le suicide* (écrites en 1810, publiées à Stockholm en 1812).

Œuvres de critique littéraire. — *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau* (1788). — *Essai sur les fictions* (1795). — *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800). — *De l'Allemagne* (1810, livre mis au pilon par la police, réédité à Londres en 1813 et à Paris en 1814).

Contes et romans. — *Mirza, Adélaïde et Théodore, Histoire de Pauline* (trois nouvelles écrites aux environs de 1786, publiées pour la première fois en 1795, précédées d'une *Épître au malheur ou Adèle et Édouard*, poème sur les victimes de la Révolution, et d'une préface : *Essai sur les fictions*). — *Delphine* (ouvrage publié à Genève en décembre 1802 et à Paris en 1803). — *Corinne ou De l'Italie* (avril 1807).

Théâtre. — *Jane Grey* (5 actes), *Sophie ou Les sentiments secrets* (3 actes), pièces

de l'avoir inspiré à son père. De plus, il ne lui pardonnait pas d'avoir formé avec ses amis un groupe favorable au général Bernadotte, dont l'ambition l'inquiétait. Et surtout il lui en voulait d'être une femme, et une femme célèbre; car il n'avait que du mépris pour ce sexe, et de la méfiance pour toute gloire qui ne grandissait pas à l'ombre de son nom. Il la persécuta donc. Avec d'autant plus de sûreté qu'il avait tout de suite reconnu son point faible : « J'étais vulnérable, a-t-elle avoué elle-même (*Dix années d'exil*, chap. II), par mon goût pour la société. » Avec d'autant plus d'acharnement qu'à plusieurs reprises elle refusa par dignité de faire les premiers pas dans la voie de la réconciliation.

En octobre 1803 elle reçut l'ordre de s'éloigner à quarante lieues de Paris. C'est alors qu'elle demanda et obtint la permission d'aller avec ses enfants en Allemagne, d'où elle fut rappelée par la maladie de son père, qui mourut avant son retour, le 10 avril 1804. En 1806, comme elle

---

en vers écrites vers sa vingtième année et publiées seulement en 1790. — *Le Capitaine Kernadec* (1810), *La Signora Fantastici* (1811), *Le Mannequin* (1811), comédies écrites pour le théâtre de Coppet. — *Sapho* (1811), drame.

Éditions. — *Œuvres complètes de Mme de Staël* (1820-1821, 17 vol., Paris, Treuttel et Wurtz); *Œuvres complètes* (1836, 3 vol., éd. Didot). — *Lettres à Meister*, par Usteri et Ritter (Hachette, 1903). — *Dix années d'exil*, par P. Gautier (Plon, 1904). — *Un ouvrage inédit de Mme de Staël. Les fragments d'écrits politiques (1799)*, par E. Herriot (Plon, 1904).

Mme de Staël, extraits de ses œuvres, par P. Jacquinet (Belin, 1896). — *Pages choisies de Mme de Staël*, par S. Rocheblave (Colin, 1901).

A consulter. — Ouvrages généraux. — Mme Necker de Saussure : *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël* (au tome I des *Œuvres complètes de Mme de Staël*, 1820). — Sainte-Beuve : *Portraits de femmes* (*Mme de Staël*, mai 1835). — A. Vinet : *Mme de Staël et Chateaubriand* (cours professé à Lausanne en 1844). — Lady Blennerhasset : *Mme de Staël et son temps* (en allemand, Berlin, 1887-1889; trad. française par Aug. Dietrich, 1890, 3 vol., Paris, Westhausser). — Albert Sorel : *Mme de Staël* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1890). — E. Ritter : *Notes sur Mme de Staël* (Genève, 1899). — Mlle E. Ollion : *Les idées morales, philosophiques et pédagogiques de Mme de Staël* (Mâcon, 1910).

Ouvrages particuliers. — Mme Récamier : *Souvenirs et correspondance* (Calmann-Lévy, 1887, 2 vol.). — Mme Lenormant : *Coppet et Weimar : Mme de Staël et la grande duchesse Louise* (Michel Lévy, 1862). — Comte d'Haussonville : *Le salon de Mme Necker* (1882, Calmann-Lévy, 2 vol.). — H. Welschinger : *La censure sous le premier Empire* (Paris, Charavay, 1882; Perrin, 1887). — Duc de Broglie : *Souvenirs* (Calmann-Lévy, 1886). — Ch. Dejob : *Mme de Staël et l'Italie* (Colin, 1890). — F. Brunetière : *L'évolution de la critique* (1890, VIe leçon). — É. Faguet : *Politiques et moralistes du XIXe siècle* (1re série, 1891). — U. Mengin : *L'Italie des romantiques* (1902). — P. Gautier : *Mme de Staël et Napoléon* (Plon, 1903). — R. Canat : *Mme de Staël et l'antiquité grecque* (thèse latine, 1904). — E. Herriot : *Mme Récamier et ses amis* (Plon, 1904). — Pierre Kohler : *Mme de Staël et la Suisse* (Payot, 1916).

voulait après son premier voyage en Italie revenir à Paris, elle reçut de nouveau l'ordre de repartir pour Coppet, où elle resta jusqu'en 1810, avec le seul intermède de son second voyage en Allemagne. C'est la publication de son livre *De l'Allemagne* qui lui attira les plus dures persécutions. Pour en surveiller l'impression, elle s'était établie à Blois, sans d'ailleurs y être officiellement autorisée. Mais elle eut beau avoir obtenu le visa des censeurs, après avoir consenti à toutes les suppressions[1] exigées, le ministre de police, le général Savary, duc de Rovigo, fit saisir les 10 000 exemplaires déjà tirés et lui ordonna de quitter la France dans les vingt-quatre heures. A ses réclamations il répondit par une lettre du 3 octobre 1810, dans laquelle il écrivait : « Il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne vous convenait point, et nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez. Votre dernier ouvrage n'est point français[2]. »

Dans ce duel entre Napoléon et Mme de Staël les deux adversaires eurent des torts. Napoléon, en se montrant plein de rancune et de petitesse, n'eut certes pas le beau rôle. Et Mme de Staël comprit trop tard qu'en luttant contre l'empereur elle avait travaillé contre la France[3]. Du moins eut-elle le courage de faire entendre à la face du despotisme triomphant la protestation de la liberté opprimée[4].

---

1. Notamment à la suppression de cette phrase : « Nous n'en sommes pas, j'imagine, à vouloir élever autour de la France littéraire la grande muraille de Chine, pour empêcher les idées du dehors d'y pénétrer. »

2. Ce qui avait surtout soulevé l'indignation de la police contre le livre de Mme de Staël, c'est l'apostrophe finale, qui est une critique transparente de l'esprit froidement calculateur du gouvernement napoléonien : « O France! terre de gloire et d'amour! si l'enthousiasme un jour s'éteignait sur votre sol, si le calcul disposait de tout et que le raisonnement seul inspirât même le mépris des périls, à quoi vous serviraient votre beau ciel, vos esprits si brillants, votre nature si féconde? Une intelligence active, une impétuosité savante vous rendraient les maîtres du monde; mais vous n'y laisseriez que la trace des torrents de sable, terribles comme les flots, arides comme le désert. »

3. Elle ne fut pas insensible à ses malheurs, lorsqu'en 1814 elle la vit envahie. Elle écrivait, le 15 mars de cette année, au diplomate russe Tatischer : « Je ne souhaite point que les alliés aillent à Paris; la conquête de la France me fait mal et je souffre des malheurs du pays où je suis née et où mon père a été sept ans le premier ministre. »

4. « Le plus grand grief de l'empereur Napoléon contre moi, dit-elle dans *Dix années d'exil*, c'est le respect dont j'ai toujours été pénétrée pour la véritable liberté. Ces sentiments m'ont été transmis comme un héritage; et je les ai adoptés dès que j'ai pu réfléchir sur les hautes pensées dont ils dérivent et sur les belles actions qu'ils inspirent. »

Mme DE STAËL EN EXIL

[Il s'agit ici de son premier départ en exil, en 1803 (voir p. 329 et 338).]

Il fallut donc partir. Benjamin Constant[1] eut la bonté de m'accompagner ; mais comme il aimait aussi beaucoup le séjour de Paris, je souffrais du sacrifice qu'il me faisait. Chaque pas des chevaux me faisait mal, et, quand les postillons se vantaient de m'avoir menée vite, je ne pouvais m'empêcher de soupirer du triste service qu'ils me rendaient. Je fis ainsi quarante lieues sans reprendre la possession de moi-même. Enfin nous nous arrêtâmes à Châlons, et Benjamin Constant, ranimant son esprit, souleva, par son étonnante conversation, au moins pendant quelques instants, le poids qui m'accablait. Nous continuâmes, le lendemain, notre route jusqu'à Metz, où je voulais m'arrêter pour attendre des nouvelles de mon père. Là je passai quinze jours, et je rencontrai l'un des hommes les plus aimables et les plus spirituels que puissent produire la France et l'Allemagne combinées, M. Charles de Villers[2]. Sa société me charmait, mais elle renouvelait mes regrets pour ce premier des plaisirs, un entretien où l'accord le plus parfait règne dans tout ce qu'on sent et dans tout ce qu'on dit.

A Francfort, ma fille[3], alors âgée de cinq ans, tomba dangereusement malade. Je ne connaissais personne dans la ville ; la langue m'était étrangère[4], le médecin même auquel je confiai mon enfant parlait à peine français. Oh ! comme mon père partageait ma peine ! quelles lettres il m'écrivait ! que de consultations de médecins, copiées de sa propre main, ne m'envoya-t-il pas de Genève ! On n'a jamais porté plus loin l'harmonie de la sensibilité et de la raison ; on n'a jamais été, comme lui, vivement ému par les peines de ses amis, toujours actif pour les secourir, toujours prudent pour en choisir les moyens, admirable en tout enfin. C'est par le besoin du cœur que je le dis, car que lui fait maintenant la voix même de la postérité !

[1. Sur les rapports de Mme de Staël et de Benjamin Constant, voir p. 327, en note. — 2. Sur Charles de Villers, voir p. 420, note 2. — 3. Sur les enfants de Mme de Staël, voir p. 326, en note. — 4. Détail à noter (voir p. 339).]

J'arrivai à Weimar[1], où je repris courage, en voyant, à travers les difficultés de la langue, d'immenses richesses intellectuelles hors de France. J'appris à lire l'allemand; j'écoutai Gœthe et Wieland, qui heureusement pour moi parlaient très bien français. Je compris l'âme et le génie de Schiller, malgré sa difficulté à s'exprimer dans une langue étrangère. La société du duc et de la duchesse de Weimar me plaisait extrêmement, et je passai là trois mois, pendant lesquels l'étude de la littérature allemande donnait à mon esprit tout le mouvement dont il a besoin pour ne pas me dévorer moi-même.

(Mme de Staël, *Dix années d'exil.*)

2° Mme de Staël et la littérature personnelle.

Mme de Staël a volontiers laissé voir sa personnalité dans ses œuvres. Même dans son livre *De l'Allemagne* certains chapitres (chap. XIX de la 3e partie : *L'amour dans le mariage*, chap. VI de la 4e partie : *De la douleur*, chap. X de la 4e partie : *De l'enthousiasme*) sont l'expression de ses sentiments intimes. Mais surtout elle s'est mise tout entière dans ses deux romans : *Delphine* (1802) et *Corinne* (1807), qui sont de véritables autobiographies. Par là Mme de Staël a préparé, après J.-J. Rousseau (*Delphine* est d'ailleurs un roman par lettres comme *La Nouvelle Héloïse* dont manifestement il s'inspire) et en même temps que Chateaubriand (avec *René*) la littérature personnelle du romantisme.

Analyse de Delphine. — Delphine d'Abbémar est une jeune veuve, foncièrement honnête et bonne, mais indifférente à « l'opinion ». Léonce de Mondoville, qu'elle aime et qui l'aime, est au contraire prisonnier des préjugés sociaux. N'ayant pas le courage de braver le jugement du monde, il épouse une autre femme; et Delphine se fait religieuse. Léonce s'aperçoit trop tard de son erreur et de son injustice. En vain par la mort de Mme de Mondoville deviendra-t-il libre de se marier avec Delphine, que la Révolution en abolissant les vœux ecclésiastiques a fait sortir du couvent; tous les malentendus du passé continuent à les séparer; ils ne se rejoindront que dans la mort : Léonce est fusillé comme émigré et Delphine s'empoisonne.

[1. Weimar, capitale du grand-duché de Saxe-Weimar, devenue sous le règne de Charles-Auguste de Saxe (à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe) le principal foyer de la vie intellectuelle allemande, méritait alors d'être appelé « l'Athènes de l'Allemagne ». Mme de Staël y rencontra les plus grands écrivains allemands de ce temps : Wieland (1733-1813), auteur d'*Obéron*; Schiller (1759-1805); et Gœthe (1749-1832), qui dirigeait le théâtre de la cour. Elle n'y vit pas Herder (1744-1803), mort peu avant son arrivée.]

Analyse de Corinne. — Corinne est encore l'histoire d'une femme malheureuse, et malheureuse pour s'être élevée au-dessus des autres femmes par son intelligence. Poétesse triomphalement fêtée, elle inspire à Oswald une passion qu'elle partage et qui s'exalte au spectacle des beautés artistiques de l'Italie, qu'ils contemplent ensemble. Mais Oswald, choqué dans son puritanisme de sa liberté d'allures, effrayé sans doute aussi de sa supériorité intellectuelle, lui préfère comme épouse Lucile Edgermond, qui se trouve être justement — c'est le côté romanesque de l'ouvrage — la demi-sœur de Corinne (fille de lord Edgermond et de sa première femme, une Romaine). Et celle-ci mourra du désespoir d'avoir vu s'éloigner le bonheur entrevu.

Ainsi, les deux héroïnes de Mme de Staël sont deux femmes supérieures, l'une par le cœur, l'autre par le génie, toutes deux victimes des conventions sociales au-dessus desquelles elles se sont élevées. Delphine et Corinne représentent Mme de Staël [1] elle-même, que la cruelle expérience de la vie avait pénétrée de cette double vérité que le bonheur de la femme est dans l'amour, et que la société, hostile aux femmes éminentes, les condamne à la solitude [2]. Douloureuse antinomie des lois de la société et des droits de l'individu, qui sera l'un des thèmes familiers des poètes romantiques !

---

1. Elle écrivait déjà en 1800 : « S'il existait une femme séduite par la célébrité de l'esprit, et qui voulût chercher à l'obtenir, combien il serait aisé de l'en détourner, s'il en était temps encore ! On lui montrerait à quelle affreuse destinée elle serait prête à se condamner. Examinez l'ordre social, lui dirait-on, et vous verrez bientôt qu'il est tout entier armé contre une femme qui veut s'élever à la hauteur de la réputation des hommes » (*De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, 2e partie, chap. IV : *Des femmes qui cultivent les lettres*).

2. D'autres femmes remarquables ont fait, comme Mme de Staël, la douloureuse constatation que « la gloire ne saurait être pour une femme que le deuil éclatant du bonheur ». Citons notamment le fameux écrivain anglais Élisabeth Browning (1805-1861), auteur du beau roman *Aurora Leigh* (1857), où elle se représente elle-même sous les traits d'une poétesse tristement enfermée dans l'isolement de sa gloire et pleurant dans les soirs mélancoliques la solitude de son cœur : « O mon Dieu, s'écrie-t-elle, toi seul sais combien il est triste pour une femme d'être assise pendant les nuits d'hiver à son foyer solitaire et d'entendre les nations la vanter au loin. Et cependant aucun baiser ne s'est posé sur nos lèvres, et nos yeux restent humides parce que nul n'a demandé le motif de nos larmes. » Citons aussi la célèbre mathématicienne russe Sophie Kovalewsky (1850-1891), professeur à l'université de Stockholm, qui eût volontiers échangé toute sa célébrité contre le sort d'une femme ordinaire mais tendrement aimée : « Pourquoi, disait-elle douloureusement, pourquoi personne ne peut-il m'aimer ? Je pourrais donner plus que la plupart des femmes, et cependant les plus insignifiantes sont aimées, tandis que je ne le suis pas. » Et vers la fin de son existence elle faisait cette déclaration amère : « J'ai eu tout dans la vie, excepté ce qui m'était indispensable. »

CORINNE AU CAPITOLE

[Corinne, poétesse italienne, est solennellement couronnée au Capitole, comme l'avait été Pétrarque en 1341, comme l'aurait été Le Tasse en 1595 s'il n'était mort au moment où l'on préparait la fête. C'est le jour même de cette cérémonie qu'elle fait la connaissance d'un officier anglais, lord Nelvil (Oswald), pour lequel elle éprouvera un amour partagé, et finalement malheureux.]

Enfin les quatre chevaux blancs qui traînaient le char de Corinne se firent place au milieu de la foule. Corinne était assise sur ce char construit à l'antique, et des jeunes filles, vêtues de blanc, marchaient à côté d'elle. Partout où elle passait, l'on jetait en abondance des parfums dans les airs ; chacun se mettait aux fenêtres pour la voir, et ces fenêtres étaient parées en dehors de pots de fleurs et de tapis d'écarlate; tout le monde criait : *Vive Corinne ! Vive le génie ! Vive la beauté !* L'émotion était générale ; mais lord Nelvil ne la partageait point encore et bien qu'il se fût déjà dit qu'il fallait mettre à part, pour juger tout cela, la réserve de l'Angleterre et les plaisanteries françaises, il ne se livrait point à cette fête, lorsque enfin il aperçut Corinne.

Elle était vêtue comme la sibylle du Dominiquin[1], un châle des Indes tourné autour de sa tête[2], et ses cheveux, du plus beau noir, entremêlés avec ce châle; sa robe était blanche, une draperie bleue se rattachait au-dessous de son sein, et son costume était très pittoresque, sans s'écarter cependant assez des usages reçus pour que l'on pùt y trouver de l'affectation. Son attitude sur le char était noble et modeste : on apercevait bien qu'elle était contente d'être admirée ; mais un sentiment de timidité se mêlait à sa joie et semblait demander grâce pour son triomphe; l'expression de sa physionomie, de ses yeux, de son sourire, intéressait pour elle, et le premier regard fit de lord Nelvil son ami, avant même qu'une impression plus vive le subjuguât. Ses bras étaient d'une éclatante beauté ; sa taille grande, mais un peu forte, à la manière des statues grecques, caractérisait éner-

[1. Dominiquin (1581-1641), célèbre peintre italien. — 2. C'est le fameux « turban » de Mme de Staël, que l'on retrouve dans ses portraits et dans le tableau de Gérard : *Corinne au cap Misène*.]

giquement la jeunesse et le bonheur ; son regard avait quelque chose d'inspiré...

Au fond de la salle où elle fut reçue étaient placés le sénateur qui devait la couronner et les conservateurs du sénat, d'un côté tous les cardinaux et les femmes les plus distinguées du pays, de l'autre les hommes de lettres de l'Académie de Rome ; à l'extrémité opposée, la salle était occupée par une partie de la foule immense qui avait suivi Corinne. La chaise destinée pour elle était sur un gradin inférieur à celui du sénateur. Corinne, avant de s'y placer, devait, selon l'usage, en présence de cette auguste assemblée, mettre un genou en terre sur le premier degré. Elle le fit avec tant de noblesse et de modestie, de douceur et de dignité, que lord Nelvil sentit en ce moment ses yeux mouillés de larmes ; il s'étonna lui-même de son attendrissement ; mais au milieu de tout cet éclat, de tous ces succès, il lui semblait que Corinne avait imploré, par ses regards, la protection d'un ami, protection dont jamais une femme, quelque supérieure qu'elle soit, ne peut se passer ; et il pensait en lui même qu'il serait doux d'être l'appui de celle à qui sa sensibilité seule rendrait cet appui nécessaire.

Dès que Corinne fut assise, les poètes romains commencèrent à lire les sonnets et les odes qu'ils avaient composés pour elle. Tous l'exaltaient jusqu'aux cieux ; mais ils lui donnaient des louanges qui ne la caractérisaient pas plus qu'une autre femme d'un génie supérieur. C'était une agréable réunion d'images et d'allusions à la mythologie, qu'on aurait pu, depuis Sapho[1] jusqu'à nos jours, adresser de siècle en siècle à toutes les femmes que leurs talents littéraires ont illustrées...

Il était d'usage que le poète couronné au Capitole improvisât ou récitât une pièce de vers avant que l'on posât sur sa tête les lauriers qui lui étaient destinés. Corinne se fit apporter sa lyre, instrument de son choix, qui ressemblait beaucoup à la harpe[2], mais était cependant plus antique par la forme, et plus simple dans les sons. En l'accordant, elle éprouva d'abord un grand sentiment de timidité, et ce fut avec une voix tremblante qu elle demanda le sujet qui lui était imposé. — « *La gloire et le bon-*

[1. Sapho, poétesse grecque (début du VIe siècle avant J.-C.). — 2. Mme de Staël chantait en s'accompagnant de la harpe.]

heur de l'Italie! s'écria-t-on autour d'elle d'une voix unanime — Eh bien, oui, reprit-elle, déjà saisie, déjà soutenue par son talent, *La gloire et le bonheur de l'Italie!* » Et se sentant animée par l'amour de son pays, elle se fit entendre dans des vers pleins de charmes, dont la prose ne peut donner qu'une idée bien imparfaite...

(Mme de Staël, *Corinne*, livre II, chap. 1.)

3° Mme de Staël et l'Italie[1].

Un des grands services que Mme de Staël a rendus aux Français de son temps, c'est, en les renseignant sur l'étranger, d'avoir élargi leur horizon intellectuel. Elle leur a d'abord révélé l'Italie[2], où elle fit elle-même deux séjours, en 1804-1805 et en 1812-1813. Elle mêla, en effet, la description de ce pays au récit des aventures de Corinne et d'Oswald, qui, pour donner à leur amour le magnifique accompagnement des émotions artistiques, vont contempler ensemble les paysages et les monuments italiens. C'est ainsi que le livre IV de *Corinne* est consacré à *Rome*, le livre V aux *tombeaux, églises et palais*, le livre VI aux *mœurs et caractère des Italiens*, le livre VII à *la littérature italienne*, le livre VIII aux *statues et tableaux*, le livre IX aux *fêtes populaires et à la musique*...

ADIEUX DE CORINNE A ROME

[La scène se passe avant le départ de Corinne pour l'Angleterre, où elle veut aller rejoindre Oswald, qui l'a délaissée.]

---

1. **A consulter.** — Ch. Dejob : ouvrage cité p. 329. — U. Mengin : ouvrage cité p. 329.

2. Avant elle, peu d'écrits importants avaient fait connaître en France l'Italie. A peine peut-on citer le *Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581* (publié seulement en 1774); les *Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740* par le président de Brosses, qui ne furent d'ailleurs réunies en volume qu'en 1836 et 1885; et les *Lettres sur l'Italie en 1785* de Dupaty (parues en 1788 et 1824).

Chateaubriand visita bien l'Italie un peu avant Mme de Staël (il alla à Rome en 1803-1804 comme premier secrétaire d'ambassade), mais il n'a publié son *Voyage en Italie* qu'en 1826 (à part quelques fragments parus plus tôt, en particulier la *Lettre à M. de Fontanes*, par laquelle se termine l'ouvrage). Dans *Les Martyrs* (1809) quelques pages seulement contiennent des descriptions de l'Italie.

Stendhal fit aussi depuis 1802 plusieurs séjours en Italie, mais ses *Promenades dans Rome* ont paru seulement en 1829.

Mais, avant de rentrer, elle voulut aller à Saint-Pierre[1] pour y attendre le jour, monter sur la coupole, et dire adieu de cette hauteur à la ville de Rome. En s'approchant de Saint-Pierre, sa première pensée fut de se représenter cet édifice comme il serait quand, à son tour, il deviendrait une ruine, l'objet de l'admiration des siècles à venir. Elle s'imagina ces colonnes, à présent debout, à demi couchées sur la terre, ce portique brisé, cette voûte découverte; mais alors même l'obélisque[2] des Égyptiens devait encore régner sur les ruines nouvelles : ce peuple a travaillé pour l'éternité terrestre. Enfin l'aurore parut, et, du sommet de Saint-Pierre, Corinne contempla Rome, jetée dans la campagne inculte comme une oasis dans les déserts de la Libye. La dévastation l'environne; mais cette multitude de clochers, de coupoles, d'obélisques, de colonnes qui la dominent, et sur lesquels cependant Saint-Pierre s'élève encore, donnent à son aspect une beauté toute merveilleuse. Cette ville possède un charme pour ainsi dire individuel. On l'aime comme un être animé; ses édifices, ses ruines sont des amis auxquels on dit adieu.

Corinne adressa ses regrets au Colisée[3], au Panthéon[4], au château Saint-Ange[5], à tous les lieux dont la vue avait tant de fois renouvelé les plaisirs de son imagination. « Adieu, terre des souvenirs, s'écria-t-elle; adieu, séjour où la vie ne dépend ni de la société ni des événements, où l'enthousiasme se ranime

---

[1. La basilique Saint-Pierre de Rome, construite de 1450 à 1614, la plus vaste des églises chrétiennes. — 2. L'obélisque qui se trouve sur la place Saint-Pierre. — 3. Le Colisée, immense amphithéâtre qui pouvait contenir 50 000 spectateurs. Commencé sous Vespasien (69-79 ap. J.-C.), achevé sous Titus (79-81), il s'appelait dans l'antiquité *Amphitheatrum Flavium* (parce que Vespasien était le chef de la dynastie Flavienne) et au moyen âge *Colosseum* (d'où le nom de Colisée). C'est là qu'eurent lieu les combats de gladiateurs et que les martyrs chrétiens furent livrés aux bêtes féroces. — 4. Le Panthéon de Rome, temple qui avait été édifié au Champ de Mars par Agrippa (63-12 av. J.-C.) en l'honneur de tous les dieux. Sa voûte fut construite non pas sous Auguste mais sous Hadrien (117-138 ap. J.-C). Il a été consacré au culte catholique sous le nom de Santa Maria Rotonda. — 5. Le château Saint-Ange (sur la rive droite du Tibre, en face du Champ de Mars), ancien tombeau d'Hadrien (*Mausoleum Hadriani*), qui servit de sépulture aux empereurs jusqu'à Caracalla, et qui reçut par la suite diverses affectations (refuge pour les papes, prison d'État, forteresse).]

par les regards et par l'union intime de l'âme avec les objets extérieurs. Je pars, je vais suivre Oswald sans savoir seulement quel sort il me destine, lui que je préfère à l'indépendante destinée qui m'a fait passer des jours si heureux! Je reviendrai[1] peut-être ici, mais le cœur blessé, l'âme flétrie; et vous-mêmes, beaux-arts, antiques monuments, soleil que j'ai tant de fois invoqué dans les contrées nébuleuses où je me trouvais exilée, vous ne pourrez plus rien pour moi[2]. »

(Mme de Staël, *Corinne*, livre XIV, chap. IV.)

4° Mme de Staël et l'Allemagne.

Nous avons raconté précédemment (p. 330) l'histoire accidentée de la publication du livre *De l'Allemagne*, qui, supprimé par la police en 1810, ne fut connu du public que par l'édition parue en Angleterre en 1813 et par celle parue en France en 1814.

A vrai dire, Mme de Staël n'a pas été la première en France à découvrir l'Allemagne. Au XVIIIe siècle des relations avaient commencé à s'établir entre ces deux pays : Voltaire avait séjourné à Berlin (voir p. 7) et Grimm à Paris (voir p. 4, note 2), et plusieurs œuvres de la littérature allemande avaient été traduites en français (voir p. 419). La Révolution avait suspendu ces rapports, mais l'émigration les avait rétablis : nous citons plus loin (p. 420) les publications qui furent alors entreprises pour faciliter le rapprochement entre la France et l'Allemagne, et les ouvrages que publièrent deux prédécesseurs immédiats de Mme de Staël, Gérando et Ch. de Villers.

C'est néanmoins l'ouvrage de Mme de Staël qui a donné de l'Allemagne la connaissance la plus complète. Il comprend, en effet, quatre parties : I. *De l'Allemagne et des mœurs des Allemands* (20 chapitres); II. *De la littérature et des arts* (33 chapitres); III. *La philosophie et la morale* (21 chapitres); IV. *La religion et l'enthousiasme* (12 chapitres).

Ce livre nous devons, nous Français, le lire avec circonspection et méfiance, pour les trois raisons que voici :

1° *Mme de Staël a visité très superficiellement l'Allemagne.* Son premier voyage (1803-1804), à Francfort, Weimar et Berlin, où elle s'attacha

[1. Corinne revint, en effet, en Italie, après le mariage d'Oswald, pour y mourir. — 2. On remarquera que cette page de Mme de Staël, comme la plupart de ses écrits, contient plus de sensibilité lyrique que d'imagination pittoresque. Il sera intéressant de la comparer, à cet égard, avec l'extrait de la *Lettre de Chateaubriand à M. de Fontanes*, que nous donnons plus loin (p. 379).]

Guillaume Schlegel qui la mit au courant de la littérature allemande a duré cinq mois; le second (1807-1808), à Munich, Vienne, Weimar, Francfort, a duré six mois : en tout onze mois. C'est bien peu pour étudier un pays aussi varié que l'Allemagne particulariste de ce temps-là, et qui traversait alors une période singulièrement indécise et trouble de son histoire. De plus, elle voyagea en véritable souveraine, partout escortée, ne voyant que ce qu'on voulait bien lui laisser voir : comment dès lors se flatter de connaitre un pays et ses habitants, quand on les observe le plus souvent de l'intérieur d'une berline ou dans le milieu très artificiel des salons? Elle employait, d'ailleurs, pour se renseigner, des moyens un peu trop expéditifs et sommaires [1] : « Dites-moi, demandait-elle un jour au philosophe Fichte, pourriez-vous en très peu de temps, un quart d'heure par exemple, me donner un aperçu de votre système?» Et comme une autre fois, dans un dîner, son voisin lui faisait remarquer qu'elle ne comprendrait jamais Gœthe, elle répliqua : « Je comprends tout ce qui mérite d'être compris; ce que je ne comprends pas n'existe pas. » Enfin son ignorance de la langue allemande n'était pas faite pour lui faciliter son enquête. Dans une lettre à Ch. de Villers du 16 novembre 1802 elle annonçait bien qu'elle s'était mise à étudier l'allemand; mais il faut croire que ses efforts n'avaient pas été bien persévérants, puisqu'elle nous apprend elle-même (voir p. 331) qu'à son arrivée en Allemagne la langue lui « était étrangère » et qu'elle « apprit à lire l'allemand » à Weimar.

2° *Mme de Staël est arrivée en Allemagne dans un état d'esprit qui n'était guère favorable à l'impartialité de ses jugements.* Frémissante de colère contre Napoléon qui vient de l'exiler, elle est tout naturellement portée à louer outre mesure le pays hospitalier qui l'accueille et lui fait fête. Elle l'a dit elle-même dans *Dix années d'exil* : « J'avais le désir de me relever, par la bonne réception qu'on me promettait en Allemagne, de l'outrage que me faisait le premier consul, et je voulais opposer l'accueil bienveillant des anciennes dynasties à l'impertinence de celle qui se préparait à subjuguer la France. » Nous sommes donc avertis que

1. Henri Heine, qui a sévèrement jugé son livre (voir p. 340), la compare à Napoléon passant la revue de ses troupes : « Comme celui-ci abordait les gens avec ces questions brèves et soudaines « Quel âge avez-vous? Combien d'années de services? », de même Mme de Staël demandait brusquement à nos savants : « Quel âge avez-vous? Êtes-vous kantien ou fichtéen? Qu'est-ce que vous pensez des monades de Leibniz? » — et autres choses pareilles, sans même attendre les réponses, tandis que son fidèle mameluck, Guillaume Schlegel, inscrivait les noms sur ses tablettes, dans la liste des élus qui seraient décorés de quelque citation louangeuse, pour ainsi dire d'une croix d'honneur littéraire, dans le livre *De l'Allemagne.* »

son apologie de l'Allemagne sera comme une satire détournée de la France napoléonienne. Aussi Henri Heine a-t-il pu comparer le livre *De l'Allemagne* à *La Germanie* de Tacite. C'est pour blâmer indirectement la corruption des mœurs romaines que l'historien latin louait avec tant d'ardeur la pureté des mœurs germaniques. De même, si Mme de Staël vante avec tant d'insistance le prétendu idéalisme du peuple allemand[1], c'est pour faire honte à la France du Consulat et de l'Empire, tombée dans le matérialisme, vouée au culte de la force

3° *L'Allemagne qu'elle décrit n'est pas encore l'Allemagne fortement disciplinée par le militarisme prussien.* De là dans le livre de Mme de Staël des affirmations qui nous déconcertent. Ainsi, ne nous présente-t-elle pas les Allemands, — que depuis plus d'un demi-siècle nous voyons dressés au travail collectif et incapables de pensées personnelles, — comme un peuple chez lequel l'individualisme anarchique entraîne l'éparpillement des efforts et la diversité des opinions : « L'Allemagne était une fédération aristocratique ; cet empire n'avait point un centre commun de lumières et d'esprit public ; il ne formait pas une nation compacte, et le lien manquait au faisceau. Cette division de l'Allemagne, funeste à sa force politique, était cependant très favorable aux essais de tout genre que pouvaient tenter le génie et l'imagination. Il y avait une sorte d'anarchie douce et paisible, en fait d'opinions littéraires et métaphysiques, qui permettait à chaque homme le développement entier de sa manière de voir individuelle. » (1re partie, chap. II.)

Un écrivain allemand, qui d'ailleurs vécut à Paris à partir de 1830, Henri Heine (1799-1856), a reproché à Mme de Staël d'avoir tracé de l'Allemagne une peinture inexacte et fantaisiste, de l'avoir représentée comme « un nébuleux pays d'esprits où des hommes sans corps et tout vertu se promènent sur des champs de neige, ne s'entretenant que de morale et de métaphysique ». Et c'est pour redresser les erreurs de Mme de Staël qu'il a écrit à son tour en 1834 un livre sur l'Allemagne[2], qu'il nous montre déjà beaucoup plus réaliste qu'elle ne le supposait.

Toujours est-il que par son ouvrage Mme de Staël a exercé une double influence, une influence littéraire dont on peut lui savoir gré, et une influence politique dont la responsabilité lui incombe. En familiarisant les écrivains français avec les œuvres de la littérature allemande si diffé-

1. N'écrit-elle pas, par exemple, cette phrase qui nous fait à la fois sourire et nous indigner : « Les Allemands ont en général de la sincérité et de la fidélité ; ils ne manquent presque jamais à leur parole, et la tromperie leur est étrangère » (1re partie, chap. II).

2. Le livre *De l'Allemagne* de H. Heine a d'abord été écrit en français pour la Revue des Deux Mondes, avant d'être traduit en allemand.

rente de notre littérature classique, elle a certainement contribué à préparer la révolution romantique. Mais elle a rendu un bien mauvais service à la France, d'une part en donnant aux Allemands — ainsi que l'a reconnu Gœthe [1] — plus de confiance en eux-mêmes, d'autre part en répandant chez nous la légende d'une Allemagne inoffensive et loyale, et en y entretenant ainsi de dangereuses illusions sur lesquelles nous nous sommes endormis jusqu'au réveil brutal de 1870.

DE L'ESPRIT DE CONVERSATION EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Il me semble reconnu que Paris est la ville du monde où l'esprit et le goût de la conversation sont le plus généralement répandus ; et ce qu'on appelle le mal du pays, ce regret indéfinissable de la patrie [2], qui est indépendant des amis mêmes qu'on y a laissés, s'applique particulièrement à ce plaisir de causer, que les Français ne retrouvent nulle part au même degré que chez eux. Volney [3] raconte que des Français émigrés voulaient, pendant la Révolution, établir une colonie et défricher des terres en Amérique ; mais de temps en temps ils quittaient toutes leurs occupations pour aller, disaient-ils, *causer à la ville* ; et cette ville, la Nouvelle-Orléans, était à six cents lieues de leur demeure. Dans toutes les classes, en France, on sent le besoin de causer : la parole n'y est pas seulement, comme ailleurs, un moyen de se communiquer ses idées, ses sentiments et ses affaires ; mais c'est un instrument dont on aime à jouer, et qui ranime les esprits, comme la musique chez quelques peuples, et les liqueurs fortes chez quelques autres.

Le genre de bien-être que fait éprouver une conversation animée ne consiste pas précisément dans le sujet de cette conversation ; les idées ni les connaissances qu'on peut y développer n'en sont pas le principal intérêt : c'est une certaine manière

1. Gœthe écrivait le 17 février 1814 à Mme de Grotthus : « La police française, assez intelligente pour comprendre qu'une œuvre comme celle-ci (*De l'Allemagne*) devait augmenter la confiance des Allemands en eux-mêmes, l'a fait prudemment mettre au pilon. »

[2. Elle en parle par expérience : elle regrettait, disait-elle, « le ruisseau de la rue du Bac ». — 3. Sur Volney, voir p. 176.]

d'agir les uns sur les autres, de se faire plaisir réciproquement et avec rapidité, de parler aussitôt qu'on pense, de jouir à l'instant de soi-même, d'être applaudi sans travail, de manifester son esprit dans toutes les nuances par l'accent, le geste, le regard, enfin de produire à volonté comme une sorte d'électricité qui fait jaillir des étincelles, soulage les uns de l'excès même de leur vivacité, et réveille les autres d'une apathie pénible [1].

Rien n'est plus étranger à ce talent que le caractère et le genre d'esprit des Allemands : ils veulent un résultat sérieux en tout. Bacon [2] a dit que *la conversation n'était pas un chemin qui conduisait à la maison, mais un sentier où l'on se promenait au hasard avec plaisir*. Les Allemands donnent à chaque chose le temps nécessaire : mais le nécessaire en fait de conversation, c'est l'amusement ; si l'on dépasse cette mesure, l'on tombe dans la discussion, dans l'entretien sérieux, qui est plutôt une occupation utile qu'un art agréable. Il faut l'avouer aussi, le goût et l'enivrement de l'esprit de société rendent singulièrement incapable d'application et d'étude, et les qualités des Allemands tiennent peut-être sous quelques rapports à l'absence même de cet esprit...

Les bons mots des Français ont été cités d'un bout de l'Europe à l'autre : de tout temps ils ont montré leur brillante valeur, et soulagé leurs chagrins d'une façon vive et piquante ; de tout temps ils ont eu besoin les uns des autres, comme d'auditeurs alternatifs qui s'encourageaient mutuellement : de tout temps ils ont excellé dans l'art de ce qu'il faut dire, et même de ce qu'il faut taire, quand un grand intérêt l'emporte sur leur vivacité naturelle ; de tout temps ils ont eu le talent de vivre vite, d'abréger les longs discours, de faire place aux successeurs avides de parler à leur tour ; de tout temps, enfin, ils ont su ne prendre du sentiment et de la pensée que ce qu'il en faut pour animer l'entretien, sans lasser le frivole intérêt qu'on a d'ordinaire les uns pour les autres...

(Mme de Staël, *De l'Allemagne*,
1re partie, chap. XI.)

[1. Mme de Staël fait ici une pénétrante analyse du plaisir de la conversation, qu'elle aimait tant goûter elle-même. — 2. François Bacon, le philosophe anglais (1561-1626).]



5° Mme de Staël critique littéraire.

Mme de Staël a beaucoup aidé à l'élargissement de la critique littéraire au XIXe siècle.

Reprenant la thèse de Perrault sur « la perfectibilité de l'espèce humaine », elle en tire toutes les conséquences logiques qui s'y trouvaient contenues : elle déclare les Grecs inférieurs aux Romains (sans d'ailleurs pouvoir rendre compte de cette infériorité) ; par principe elle réhabilite le moyen âge (qu'elle ne connaît guère) ; elle proclame le siècle de Louis XIV supérieur au siècle d'Auguste ; elle prévoit une littérature moderne qui à son tour l'emportera sur notre littérature classique. Et c'est ainsi qu'avec sa croyance générale au progrès elle achève d'ébranler le dogmatisme traditionnel, auquel la Querelle des anciens et des modernes avait, nous l'avons vu (vol. I, p. 835), déjà porté un premier coup très grave.

Mme de Staël ne se contente pas de ruiner la doctrine de Boileau : elle lui substitue une conception nouvelle de la critique, fondée sur le *sens du relatif* et le *sens historique*. Elle définit elle-même sa méthode dans le *Discours préliminaire* de sa *Littérature* : « Je me suis proposé d'examiner quelle est l'influence de la religion, des mœurs et des lois sur la littérature, et quelle est l'influence de la littérature sur la religion, les mœurs et les lois. » Au lieu de confronter simplement, comme le faisaient la plupart des critiques avant elle, les œuvres littéraires avec un idéal théorique formulé par des règles absolues et immuables, Mme de Staël est la première à replacer les œuvres dans leur milieu, à étudier les rapports réciproques de la littérature et de la société, à voir dans les écrivains d'un pays les représentants du génie qui lui est propre.

Enfin, apôtre ardente du cosmopolitisme littéraire, Mme de Staël, en initiant les Français aux littératures étrangères, notamment à la littérature allemande, leur révèle des formes d'art jusque-là inconnues et les invite à changer de modèles. Laissant de côté l'imitation surannée des œuvres anciennes, qui leur ont si longtemps fait oublier leurs idées nationales et leurs sentiments chrétiens, nos écrivains vont désormais s'inspirer plutôt des littératures du Nord, qui leur apprendront à secouer le joug des règles et à exprimer au grand jour leur individualité.

LES LITTÉRATURES DU NORD ET DU MIDI

Il existe, ce me semble, deux littératures tout à fait distinctes, celle qui vient du Midi et celle qui descend du Nord ; celle dont

Homère est la première source, celle dont Ossian[1] est l'origine. Les Grecs, les Latins, les Italiens, les Espagnols et les Français du siècle de Louis XIV appartiennent au genre de littérature que j'appellerai la littérature du Midi. Les ouvrages anglais, les ouvrages allemands, et quelques écrits des Danois et des Suédois, doivent être classés dans la littérature du Nord, dans celle qui a commencé par les bardes écossais, les fables islandaises et les poésies scandinaves...

L'on ne peut décider d'une manière générale entre les deux genres de poésie dont Homère et Ossian sont comme les premiers modèles. Toutes mes impressions, toutes mes idées me portent de préférence vers la littérature du Nord; mais ce dont il s'agit maintenant, c'est d'examiner ses caractères distinctifs.

Le climat est certainement l'une des raisons principales des différences qui existent entre les images qui plaisent dans le Nord et celles qu'on aime à se rappeler dans le Midi. Les rêveries des poètes peuvent enfanter des objets extraordinaires; mais les impressions d'habitude se retrouvent nécessairement dans tout ce que l'on compose. Eviter le souvenir de ces impressions, ce serait perdre le plus grand des avantages, celui de peindre ce qu'on a soi-même éprouvé. Les poètes du Midi mêlent sans cesse l'image de la fraîcheur, des bois touffus, des ruisseaux limpides à tous les sentiments de la vie. Ils ne se retracent pas même les jouissances du cœur sans y mêler l'idée de l'ombre bienfaisante qui doit les préserver des brûlantes ardeurs du soleil. Cette nature si vive qui les environne excite en eux plus de mouvements que de pensées. C'est à tort, ce me semble, qu'on a dit que les passions étaient plus violentes dans le Midi que dans le Nord. On y voit plus d'intérêts divers, mais moins d'intensité dans une même pensée; or c'est la fixité qui produit les miracles de la passion et de la volonté.

Les peuples du Nord sont moins occupés des plaisirs que de la douleur, et leur imagination n'en est que plus féconde. Le spectacle de la nature agit fortement sur eux; elle agit comme elle

---

[1. Ossian, barde écossais du III[e] siècle, sous le nom duquel l'écrivain écossais Macpherson (1738-1796) publia en 1760 un recueil de poèmes, qu'il avait lui-même composés et qui obtint en Angleterre et en Europe un prodigieux succès (il fut plusieurs fois traduit en français, voir p. 418).]



se montre dans leurs climats, toujours sombre et nébuleuse. Sans doute les diverses circonstances de la vie peuvent varier cette disposition à la mélancolie ; mais elle porte seule l'empreinte de l'esprit national. Il ne faut chercher dans un peuple, comme dans un homme, que son trait caractéristique : tous les autres sont l'effet de mille hasards différents ; celui-là seul constitue son être.

La poésie du Nord convient beaucoup plus que celle du Midi à l'esprit d'un peuple libre. Les premiers inventeurs connus de la littérature du Midi, les Athéniens, ont été la nation la plus jalouse de son indépendance. Néanmoins il était plus facile de façonner à la servitude les Grecs que les hommes du Nord. L'amour des arts, la beauté du climat, toutes ces jouissances prodiguées aux Athéniens, pouvaient leur servir de dédommagement. L'indépendance était le premier et l'unique bonheur des peuples septentrionaux...

(Mme de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, 1re partie, chap. XI.)

DE LA POÉSIE CLASSIQUE ET DE LA POÉSIE ROMANTIQUE

Le nom de *romantique* a été introduit nouvellement en Allemagne, pour désigner la poésie dont les chants des troubadours ont été l'origine, celle qui est née de la chevalerie et du christianisme [1]. Si l'on n'admet pas que le paganisme et le christianisme, le Nord et le Midi, l'antiquité et le moyen âge, la chevalerie et les institutions grecques et romaines, se sont partagé l'empire de la littérature, l'on ne parviendra jamais à juger sous un point de vue philosophique le goût antique et le goût moderne.

On prend quelquefois le mot classique comme synonyme de perfection [2]. Je m'en sers ici dans une autre acception, en considérant la poésie classique comme celle des anciens, et la poésie

[1. Sur les diverses définitions qui ont été données du romantisme, voir p. 444. — 2. Consulter l'article de Sainte-Beuve : *Qu'est-ce qu'un classique ?* (*Causeries du Lundi*, tome III.)]

romantique comme celle qui tient de quelque manière aux traditions chevaleresques. Cette division se rapporte également aux deux ères du monde : celle qui a précédé l'établissement du christianisme, et celle qui l'a suivi...

La nation française, la plus cultivée des nations latines, penche vers la poésie classique, imitée des Grecs et des Romains. La nation anglaise, la plus illustre des nations germaniques, aime la poésie romantique et chevaleresque, et se glorifie des chefs-d'œuvre qu'elle possède en ce genre...

...La littérature des anciens est chez les modernes une littérature transplantée : la littérature romantique ou chevaleresque est chez nous indigène, et c'est notre religion et nos institutions qui l'ont fait éclore. Les écrivains imitateurs des anciens se sont soumis aux règles du goût les plus sévères ; car, ne pouvant consulter ni leur propre nature, ni leurs propres souvenirs, il a fallu qu'ils se conformassent aux lois d'après lesquelles les chefs-d'œuvre des anciens peuvent être adaptés à notre goût, bien que toutes les circonstances politiques et religieuses qui ont donné le jour à ces chefs-d'œuvre soient changées. Mais ces poésies d'après l'antique, quelque parfaites qu'elles soient, sont rarement populaires, parce qu'elles ne tiennent, dans le temps actuel, à rien de national...

Quelques critiques français ont prétendu que la littérature des peuples germaniques était encore dans l'enfance de l'art : cette opinion est tout à fait fausse ; les hommes les plus instruits dans la connaissance des langues et des ouvrages des anciens n'ignorent certainement pas les inconvénients et les avantages du genre qu'ils adoptent, ou de celui qu'ils rejettent ; mais leur caractère, leurs habitudes et leurs raisonnements, les ont conduits à préférer la littérature fondée sur les souvenirs de la chevalerie, sur le merveilleux du moyen âge, à celle dont la mythologie des Grecs est la base. La littérature romantique est la seule qui soit susceptible encore d'être perfectionnée, parce qu'ayant ses racines dans notre propre sol, elle est la seule qui puisse croître et se vivifier de nouveau : elle exprime notre religion ; elle rappelle notre histoire ; son origine est ancienne, mais non antique.

La poésie classique doit passer par les souvenirs du paganisme pour arriver jusqu'à nous : la poésie des Germains est l'ère chrétienne des beaux-arts : elle se sert de nos impressions personnelles

pour nous émouvoir: le génie qui l'inspire s'adresse immédiatement à notre cœur, et semble évoquer notre vie elle-même comme un fantôme, le plus puissant et le plus terrible de tous.

(Mme de Staël, *De l'Allemagne*, 2e partie, chap. XI.)

II. — CHATEAUBRIAND[1].

L'influence de Chateaubriand sur le romantisme s'est en grande partie confondue avec celle de Mme de Staël. Tous deux ont également travaillé à affranchir la littérature de la tyrannie des règles. Tous deux ont également préparé la naissance du lyrisme, en introduisant dans leurs œuvres

---

1. **Biographie.** — François-René de CHATEAUBRIAND naquit à Saint-Malo le 4 septembre 1768. Il était le dernier né d'une famille de dix enfants, dont six vécurent. Son enfance, rêveuse et mélancolique, se passa soit au bord de la mer à Saint-Malo, soit dans la solitude du château de Combourg (voir p. 354) en compagnie de la plus jeune de ses sœurs, Lucile (voir p. 354, note 1). Après avoir fait ses études aux collèges de Dol, de Rennes et de Dinan, il reçoit un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre, en résidence à Cambrai. Il profite d'un congé pour faire un séjour à Paris, où il commence à fréquenter le monde des lettres et assiste au début de la Révolution. Au printemps de 1791 il s'embarque pour l'Amérique, sous prétexte de découvrir le passage du nord-ouest; il revient en France en janvier 1792, à la nouvelle de l'arrestation de Louis XVI. Après s'être marié, en mars 1792, et après avoir séjourné peu de temps à Paris, il s'engage dans l'armée des princes et prend part au siège de Thionville où il est blessé. Puis il mène en Belgique et surtout en Angleterre, où il reste plusieurs années, la vie difficile des émigrés. En même temps qu'il fait des traductions pour vivre, il écrit son *Essai historique sur les Révolutions* qui paraît à Londres en 1797, son *Voyage en Amérique* qu'il publiera en 1827, et *Les Natchez* en 1826.

La mort de sa mère (1798), bientôt suivie de celle de sa sœur aînée, Mme de Farcy, le refait chrétien. Dès lors il travaille à son *Génie du christianisme*, qui est presque terminé quand il rentre en France en 1800. C'est l'époque où il cultive l'amitié du poète Louis de Fontanes (1757-1821), qui fut grand maître de l'Université sous l'Empire, du philosophe Joseph Joubert (1754-1824), que Fontanes nomma inspecteur général de l'Université, et de quelques femmes distinguées : Mme de Beaumont, la marquise de Custine, la duchesse de Mouchy, la duchesse de Duras. Devenu célèbre par la publication du *Génie du christianisme* (1802), dont il avait détaché *Atala* en 1801 et dont il détachera *René* en 1805, il reçoit les avances de Napoléon, qui le nomme en 1803 secrétaire d'ambassade à Rome et en 1804 ministre plénipotentiaire dans le Valais. Il allait rejoindre ce nouveau poste quand la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien à Vincennes (mars 1804) lui fait envoyer sa démission et provoque sa rupture avec Bonaparte (voir p. 356). Du mois de juillet 1806 au mois de juin 1807 il entreprend un grand

leur personnalité. Mme de Staël s'est surtout employée à vulgariser en France les littératures étrangères, principalement la littérature allemande : Chateaubriand seconda ses efforts, en faisant aussi connaître la littérature anglaise. Chateaubriand s'est particulièrement attaché à provoquer chez nous l'apparition d'une littérature nationale et chrétienne, et, pour cela, a commencé par remettre en honneur notre art du moyen

---

voyage en Orient : il visite la Grèce, Jérusalem, revient par l'Égypte, le nord de l'Afrique et l'Espagne. A son retour il achète une petite propriété (qu'il fut obligé de revendre dix ans plus tard) à la Vallée aux-Loups, près de Sceaux, et il s'y installe en novembre 1807. C'est là qu'il écrit *Les Aventures du dernier Abencérage* (en 1807), *Les Martyrs* (terminés en 1808), l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* (terminé en 1809), et qu'il commence à rédiger ses *Mémoires* (livre I, en 1811-1812, livre II, en 1813-1814; livre III, en 1817). C'est aussi dans cette période qu'il fait une opposition de plus en plus ouverte à Napoléon, dont il accueille la chute en 1814 avec une satisfaction non dissimulée. Il avait été élu à l'Académie française en 1811.

Sous la Restauration Chateaubriand joue un grand rôle politique : il est nommé pair de France, ambassadeur à Berlin (1821) et à Londres (1822), représente la France au Congrès de Vérone (1822), devient ministre des affaires étrangères (1823) et à ce titre fait décider la guerre d'Espagne. Mais en 1824 il est renvoyé du ministère. Il exerce encore en 1828 les fonctions d'ambassadeur à Rome. Après la Révolution de 1830 il abandonne la politique, et, vivant désormais dans la retraite, il emploie ses loisirs à continuer ses *Mémoires*, qui ne devaient paraître qu'après sa mort, mais dont il lut des fragments à l'Abbaye-aux-Bois (voir p. 625, note 2), où Mme Récamier qui fut pendant 25 ans son amie (voir p. 625, note 3) s'était retirée en 1819. Il mourut à Paris, rue du Bac, le 4 juillet 1848; sa mort suivit de peu celle de sa femme (9 février 1847), — qui, bien que louée par lui dans ses *Mémoires*, ne semble pas avoir tenu une grande place dans sa vie —, et précéda de peu celle de Mme Récamier (voir p. 624), dont le salon fut l'asile et la consolation de sa vieillesse triste et solitaire. Conformément à son vœu, il fut enterré près de Saint-Malo, sur le rocher du Grand-Bé, dont il avait non sans difficultés obtenu la concession en 1831 : il avait voulu dormir éternellement au bruit de l'Océan, dont la voix avait bercé son enfance.

Œuvres. — Romans. — *Atala ou Les amours de deux sauvages dans le désert* (17 avril 1801). — *René ou Les effets des passions, pour faire suite à Atala* (paru en 1802 dans *Le Génie du christianisme*, et détaché en 1805). — *Les Natchez* (ouvrage écrit en 1796, publié en 1826). — *Les Aventures du dernier Abencérage* (ouvrage publié en 1826).

Récits de voyages. — *Itinéraire de Paris à Jérusalem* (voyage fait en 1806, récit publié en 1811). — *Voyage en Amérique* (voyage fait en 1791, récit publié en 1827). — *Voyage en Italie* (voyage fait en 1803-1804, récit publié en 1826). — *Voyage au Mont Blanc* (voyage fait en 1805, récit publié en 1806, composé de quelques pages seulement).

Ouvrages d'apologie chrétienne. — *Le Génie du christianisme* (14 avril 1802). — *Les Martyrs ou Le triomphe de la religion chrétienne* (mars 1809).

Ouvrages politiques et historiques. — *Essai historique, politique et moral sur*

âge dédaigné depuis trois siècles : Mme de Staël s'est associée à ce vaste dessein.

De ces deux initiateurs du romantisme, Chateaubriand est du reste celui dont l'œuvre nous paraît la plus proche des œuvres romantiques ; car on trouve chez lui, non plus de simples traces, comme chez Mme de Staël, mais l'expression pleine et entière de quelques-uns des grands

---

les Révolutions (1797). — *De Buonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe* (1814). — *Mélanges politiques et polémique* (1826), comprenant la brochure *De Buonaparte et des Bourbons*, des articles et discours composés entre 1815 et 1826, et des publications diverses, en particulier l'étude sur *La Monarchie selon la charte* (1816). — *Mélanges historiques* (1827), comprenant une réimpression de l'*Essai sur les Révolutions* et diverses études historiques, notamment les *Mémoires sur la vie et la mort du duc de Berry*. — *Études et discours historiques sur la chute de l'Empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des Barbares*, suivis d'une *Analyse raisonnée de l'histoire de France* (1831). — *Le Congrès de Vérone* et *La Guerre d'Espagne*, publiés en un seul ouvrage (1838). — *Vie de Rancé* (1844), le réformateur de la vie monastique de la Trappe (1626-1700).

Critique littéraire. — *Examen des « Martyrs » et Remarques* (1810) — *Mélanges littéraires* (1828), recueil d'articles publiés à partir de 1800 et sous l'Empire dans *Le Mercure de France*, et pendant les premières années de la Restauration dans *Le Conservateur* et *Le Journal des Débats*. — *Essai sur la littérature anglaise* (1836), préface très longue de sa traduction du *Paradis perdu* de Milton.

Autobiographie. — *Mémoires d'Outre-Tombe*, composés de 1811 à 1841, retouchés jusqu'en 1846, vendus par Chateaubriand, moyennant une somme de 250 000 francs et une rente viagère de 20 000, à une société anonyme qui ne devait les faire paraître qu'après sa mort (d'où leur titre), mais qui céda son droit de propriété à Émile de Girardin, directeur du journal *La Presse*, où ils furent publiés du 21 octobre 1848 au 3 juillet 1850.

Poésie. — Les poésies de Chateaubriand ont été publiées en 1828. Elles comprennent les *Tableaux de la nature* (idylles composées de 1784 à 1790), des *Poésies diverses* (pièces écrites après 1790) et une tragédie, *Moïse*, qu'il avait commencée vers 1810, qu'il avait eu l'intention de faire jouer en 1828, mais qu'il n'osa pas faire représenter en plein romantisme (cette tragédie devait faire partie d'une sorte de trilogie, qui aurait compris, outre cette pièce empruntée à l'Écriture, une pièce dont le sujet devait être tiré de l'antiquité païenne, *Astyanax*, dont il fit le plan et quelques scènes, et une pièce dont le sujet devait être tiré de l'histoire moderne, *Saint-Louis*, dont il n'a rien écrit).

Editions. — *Œuvres complètes de Chateaubriand*, éd. Ladvocat et Dufey (1826-1831, 31 vol.), éd. Pourrat frères (1836-1839, 36 vol.), éd. Gosselin (1837-1839, 23 vol.), éd. Garnier (1859-1861, 12 vol.). — *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré (1898-1901, 6 vol.). — *Correspondance générale de Chateaubriand*, publiée par Thomas (Champion, 5 volumes parus de 1912 à 1925). — *Voyage au Mont Blanc*, publié par Gabriel Faure (Grenoble, Rey, 1920). — *Vie de Rancé* (Coll. A. Bordes, Helleu et Sergent, éd., 1920 ; éd. Bossard, 1923).

Extraits des œuvres de Chateaubriand, par S. Rocheblave (Colin, 1896), V. Giraud (Hachette, 1911), R. Canat (Didier, 1911), A. Beaunier (Plon, 1912, 2 vol.).

sentiments qui empliront l'âme romantique : la mélancolie indéfinissable, l'amour de la nature, le sentiment de la poésie des ruines. Et pourtant — fait curieux à noter — Chateaubriand, qui, à la différence de Mme de Staël morte peu d'années avant le début de la période romantique, a pu assister à la naissance et au développement du romantisme, n'a pas reconnu dans les romantiques ses propres héritiers et à plusieurs reprises

---

Florisoone (Hatier, 1912). — *Extraits des Mémoires d'Outre-Tombe*, par V. Giraud (Hachette, 1911), P. Gautier (Delagrave, coll. Pallas).

A consulter. — Ouvrages généraux. — M.-J. Chénier : *Essai sur la vie et les ouvrages de Chateaubriand* (paru en 1838, tome I, de l'édit. Pourrat). — A. Vinet : *Mme de Staël et Chateaubriand* (cours professé à Lausanne en 1844). — A. Villemain : *M. de Chateaubriand, sa vie, ses ouvrages et son influence* (1858). — Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire* (cours professé à Liége en 1848-1849, publié en 1860, 2 vol. ; nouvelle éd., Calmann-Lévy, 1889). — Le comte de Marcellus : *Chateaubriand et son temps* (Michel Lévy, 1859). — De Lescure : *Chateaubriand* (Collection des Grands Écrivains français, Hachette, 1892). — A. Bardoux : *Chateaubriand* (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1893). — R. Kerviler : *Essai d'une bio-bibliographie de Chateaubriand et de sa famille* (Vannes, 1896). — André Maurel : *Essai sur Chateaubriand* (1898). — G. Bertrin : *La sincérité religieuse de Chateaubriand* (Paris, Lecoffre, 1900). — E. Biré : *Les dernières années de Chateaubriand, 1830-1848* (Garnier, 1902). — V. Giraud : *Chateaubriand, études littéraires* (Hachette, 1904); *Nouvelles études sur Chateaubriand* (Hachette, 1912). — M. Souriau : *Les idées morales de Chateaubriand* (Hachette, 1909). — A. Cassagne : *La vie politique de Chateaubriand. Consulat, Empire, 1re Restauration* (Plon, 1911). — J. Lemaître : *Chateaubriand* (1912). — Poinsot. *La flamme de Chateaubriand* (La Pensée franç., 1923).

Ouvrages particuliers. I. ***Sur l'entourage de Chateaubriand.*** — A. Bardoux : *Mme de Beaumont* (1884); *Mme de Custine* (1888); *Mme de Duras* (1898). — G. Pailhès : *Mme de Chateaubriand* (Champion, 1888); *Chateaubriand, sa femme et ses amis* (Bordeaux, Féret, 1896) ; *Du nouveau sur Joubert, Chateaubriand, Fontanes et sa fille, Sainte-Beuve* (Garnier, 1900). — Michaut : *Chateaubriand et Sainte-Beuve* (Fribourg, 1900). — Herriot : *Mme Récamier et ses amis* (Plon, 1904, 2 vol.). — L. Ladreit de Lacharrière : *Les cahiers de Mme de Chateaubriand* (Émile Paul, 2e éd., 1909). — A. Beaunier : *Trois amies de Chateaubriand, Pauline de Beaumont, Mme Récamier, Hortense Allart* (1910); *La jeunesse de Joubert* (1918) ; *Joubert et la Révolution* (1919). — V. Giraud : *Joubert* (Plon, 1914). — G. Faure : *Chat. et l'Occitanienne* (1919); *Chât. et Mme de Vichet* (1921).

II. ***Sur Chateaubriand et son œuvre.*** — J. Bédier : *Chateaubriand en Amérique, vérité et fiction* (dans *Études critiques*, 1903). — Madison Stathers : *Chateaubriand et l'Amérique* (Grenoble, 1905). — Latreille : *Chateaubriand, études biographiques et littéraires, le romantisme à Lyon* (Fontemoing, 1905). — E. Dick : *Plagiats de Chateaubriand* (Berne, 1907). — A. Le Braz : *Au pays d'exil de Chateaubriand* (1909). — Comte d'Antioche : *Chateaubriand, ambassadeur à Londres* (Perrin, 1912) — P. Garabed der Sahaghian : *Chateaubriand en Orient* (Venise, 1914). — Gilbert Chinard : *L'exotisme américain dans l'œuvre de Chat.* (Hachette, 1918). — G. Faure : *Chat. et la montagne* (dans son éd. du *Voyage au Mt Blanc*). — M. Levaillant : *Splendeurs et misères de Chat.* (Ollendorff, 1922).

(dans l'*Essai sur la littérature anglaise* et dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*) a même témoigné à leur égard une hostilité très vive[1].

1° Ses impressions d'enfance.

Chateaubriand, qui dans son orgueil immense tenait à ne rien laisser ignorer au public de sa précieuse individualité, s'est plu à raconter ses impressions d'enfance, soit directement dans la première partie[2] des *Mémoires d'Outre-Tombe* consacrée au récit détaillé de sa vie depuis sa naissance jusqu'à son retour de l'émigration (1768-1800), soit indirectement par la bouche de René exposant au vieux Chactas les aventures de son existence. Par là Chateaubriand a inauguré un nouveau genre littéraire, le genre des « souvenirs d'enfance », qui a pris au cours du XIXe siècle un très grand développement[3], grâce à l'intérêt qu'on a de plus en plus porté à l'enfant (voir p. 495, note 1).

---

1. Il a notamment reproché aux romantiques d'avoir abusé de la mélancolie et du moyen âge :

« Lord Byron a laissé une déplorable école; je présume qu'il serait aussi désolé des Childe-Harold auxquels il a donné naissance que je le suis des René qui rêvassent autour de moi... Une *maladie* de l'âme n'est pas un état permanent et naturel : on ne peut la reproduire, en faire une *littérature*... »

(*Essai sur la littérature anglaise* et *Mémoires d'Outre-Tombe*, 2e partie, livre I.)

« Une famille de René poètes et de René prosateurs a pullulé : on n'a plus entendu que des phrases lamentables et décousues; il n'a plus été question que de vents et d'orages, que de mots inconnus livrés aux nuages et à la nuit. Il n'y a pas de grimaud sortant du collège qui n'ait rêvé d'être le plus malheureux des hommes, de bambin qui, à seize ans, n'ait épuisé la vie. »

(*Mémoires d'Outre-Tombe*, 2e partie, livre I).

« C'est encore à cet ouvrage (*Le Génie du christianisme*) que se rattache le goût actuel pour les édifices du moyen âge; c'est moi qui ai rappelé le jeune siècle à l'admiration des vieux temples. Si l'on a abusé de mon opinion, s'il n'est pas vrai que nos cathédrales aient approché de la beauté du Parthénon, s'il est faux que ces églises nous apprennent dans leurs documents de pierre des faits ignorés, s'il est insensé de soutenir que ces mémoires de granit nous révèlent des choses échappées aux savants Bénédictins, si, à force d'entendre rabâcher du gothique, on en meurt d'ennui, ce n'est pas ma faute... »

(*Mémoires d'Outre-Tombe*, 2e partie, livre I.)

2. Les trois autres parties des *Mémoires d'Outre-Tombe* sont consacrées : la deuxième (1800-1814) à sa carrière littéraire, la troisième (1814-1830) à sa carrière politique, la quatrième (1830-1841) à ses dernières années.

3. Citons, parmi les principaux « souvenirs d'enfance » écrits depuis Chateaubriand :

Lamartine : *Les Confidences*, 1849; *Nouvelles confidences*, 1851; *Mémoires iné*



L'ENFANCE DE RENÉ

[Le roman de *René* (voir p. 370) est tout rempli de confidences personnelles : René est Chateaubriand lui-même et Amélie sa sœur Lucile.]

Chaque automne je revenais au château paternel[1], situé au milieu des forêts, d'un lac, dans une province reculée.

Timide et contraint devant mon père[2], je ne trouvais l'aise et le contentement qu'auprès de ma sœur Amélie[3]. Une douce conformité d'humeur et de goût m'unissait étroitement à cette sœur ; elle était un peu plus âgée que moi[4]. Nous aimions à gravir les coteaux ensemble, à voguer sur le lac, à parcourir les bois à la chute des feuilles : promenades[5] dont le souvenir remplit encore mon âme de délices. O illusions de l'enfance et de la patrie, vous ne perdez jamais vos douceurs[6] !

Tantôt nous marchions en silence, prêtant l'oreille au sourd mugissement de l'automne ou au bruit des feuilles séchées que

---

dits, 1871 (auxquels il faut joindre *Le Manuscrit de ma mère*, de Mme Lamartine, 1871).

Mme Victor Hugo : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie, 1802-1817* (1863).

George Sand : *Histoire de ma vie* (1854).

Jules Vallès : *L'Enfant* (1879).

Renan : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (1883).

Michelet : *Ma jeunesse* (1884) ; *Mon journal* (1884).

Anatole France : *Le Livre de mon ami* (1885) ; *Pierre Nozière* (1899) ; *Le Petit Pierre* (1918).

Pierre Loti : *Le Roman d'un enfant* (1890) ; *Prime jeunesse* (1919).

Et à cette liste on pourrait ajouter bien d'autres œuvres : *Mémoires d'une enfant* (1867) de Mme Michelet, *L'Enfance d'une parisienne* (1883) de Mme A. Daudet, *L'Ame d'un enfant* (1898) de Jean Aicard, *Mes origines, mémoires et récits* (1906) de Frédéric Mistral, *Les Pas sur le sable* (1906) et *Les Jours s'allongent* (1908) de Paul Margueritte, *Le rouet d'ivoire* (1908) de Moselly, *Souvenirs* (1912) d'Ernest Lavisse.... (Voir *La litt. franç. contemporaine étudiée dans les textes*, p. 160, n. 5).

[**1.** Le château de Combourg (voir p. 354). — **2.** Sur le père de Chateaubriand, homme sec et dur, qui mourut en 1786, voir p. 354. — **3.** Sur Lucile, voir p. 354, note 1. — **4.** Elle avait quatre ans de plus que lui. — **5.** Chateaubriand raconte aussi dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* (1re partie, livre III) les promenades qu'il faisait avec sa sœur. — **6.** Il a chanté ces charmes du pays natal dans la célèbre romance *Souvenir du pays de France*, qu'il a insérée dans *Les Aventures du dernier Abencérage* :

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance !...]

nous traînions tristement sous nos pas; tantôt, dans nos jeux innocents, nous poursuivions l'hirondelle dans la prairie, l'arc-en-ciel sur les collines pluvieuses; quelquefois aussi nous murmurions des vers[1] que nous inspirait le spectacle de la nature. Jeune, je cultivais les Muses; il n'y a rien de plus poétique, dans la fraîcheur de ses passions, qu'un cœur de seize années. Le matin de la vie est comme le matin du jour, plein de pureté, d'images et d'harmonies.

Les dimanches et les jours de fête, j'ai souvent entendu dans le grand bois, à travers les arbres, les sons de la cloche lointaine qui appelait au temple l'homme des champs. Appuyé contre le tronc d'un ormeau, j'écoutais en silence le pieux murmure. Chaque frémissement de l'airain portait à mon âme naïve l'innocence des mœurs champêtres, le calme de la solitude, le charme de la religion et la délectable mélancolie des souvenirs de ma première enfance[2]. Oh! quel cœur si mal fait n'a tressailli au bruit des cloches de son lieu natal, de ces cloches qui frémirent de joie sur son berceau, qui annoncèrent son avènement à la vie, qui marquèrent le premier battement de son cœur, qui publièrent dans tous les lieux d'alentour la sainte allégresse de son père, les douleurs et les joies encore plus ineffables de sa mère! Tout se trouve dans les rêveries enchantées où nous plonge le bruit de la cloche natale : religion, famille, patrie, et le berceau et la tombe, et le passé et l'avenir[3].

(Chateaubriand, *René*.)

[1. D'après ce qu'il dit dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* (1re partie, livre III), c'est Lucile qui aurait éveillé sa vocation poétique : « Ce fut dans une de ces promenades que Lucile, m'entendant parler avec ravissement de la solitude, me dit : « Tu devrais peindre tout cela. » Ce mot me révéla la Muse; un souffle divin passa sur moi. Je me mis à bégayer des vers, comme si c'eût été ma langue maternelle; jour et nuit je chantais mes plaisirs, c'est-à-dire mes bois et mes vallons; je composais une foule de petites idylles ou tableaux de la nature. J'ai écrit longtemps en vers avant d'écrire en prose; M. de Fontanes prétendait que j'avais reçu les deux instruments. » — 2. Il est intéressant d'étudier de près cette « prose poétique » de Chateaubriand, où l'oreille, déjà bercée par l'harmonie des sons, démêle encore un rythme très nettement saisissable (voir notre thèse : *Le sentiment du beau et le sentiment poétique*, Alcan, 1904, p. 57-58). — 3. Dans *Le Génie du christianisme* (I, 1) Chateaubriand a aussi décrit la poésie des cloches.]

LES SOIRÉES AU CHATEAU DE COMBOURG

[C'est au château de Combourg, situé à 40 kilomètres environ de Saint-Malo, que Chateaubriand passait ses vacances. A l'époque, dont il est ici question, il avait une quinzaine d'années.]

A huit heures la cloche annonçait le souper. Après le souper, dans les beaux jours, on s'asseyait sur le perron. Mon père, armé de son fusil, tirait les chouettes qui sortaient des créneaux à l'entrée de la nuit. Ma mère, Lucile[1] et moi, nous regardions le ciel, les bois, les derniers rayons du soleil, les premières étoiles. A dix heures, on rentrait et l'on se couchait.

Les soirées d'automne et d'hiver étaient d'une autre nature. Le souper fini et les quatre convives revenus de la table à la cheminée, ma mère se jetait, en soupirant, sur un vieux lit de jour de siamoise[2] flambée; on mettait devant elle un guéridon avec une bougie. Je m'asseyais auprès du feu avec Lucile; les domestiques enlevaient le couvert et se retiraient. Mon père commençait alors une promenade qui ne cessait qu'à l'heure de son coucher. Il était vêtu d'une robe de ratine[3] blanche, ou plutôt d'une espèce de manteau que je n'ai vu qu'à lui. Sa tête, demi-chauve, était couverte d'un grand bonnet blanc qui se tenait tout droit. Lorsqu'en se promenant il s'éloignait du foyer, la vaste salle était si peu éclairée par une seule bougie qu'on ne le voyait plus; on l'entendait seulement encore marcher dans les ténèbres : puis il revenait lentement vers la lumière et émergeait peu à peu de l'obscurité, comme un spectre, avec sa robe blanche, son bonnet blanc, sa figure longue et pâle. Lucile et moi nous échangions quelques mots à voix basse quand

[1. Lucile de Chateaubriand, née le 7 août 1764, était une jeune fille d'un caractère étrange et mystique (voir son portrait dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, 1re partie, livre III). Elle épousa M. de Caud, dont elle fut veuve au bout de quelques mois de mariage. Elle mourut un peu folle en 1804. Elle avait laissé un manuscrit d'une trentaine de pages, dont Chateaubriand a cité des fragments dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, et qui ont été publiées par Anatole France : *Lucile de Chateaubriand, ses contes, ses poèmes et ses lettres* (Lemerre, 1879, nouvelle édition, 1894). — 2. *Siamoise flambée*, étoffe de coton dont les fils de diverses teintes forment des dessins variés. — 3. *Ratine*, étoffe de laine au poil long et frisé.]



il était à l'autre bout de la salle; nous nous taisions quand il se rapprochait de nous. Il nous disait en passant : « De quoi parliez-vous? » Saisis de terreur, nous ne répondions rien; il continuait sa marche. Le reste de la soirée, l'oreille n'était plus frappée que du bruit mesuré de ses pas, des soupirs de ma mère et du murmure du vent.

Dix heures sonnaient à l'horloge du château; mon père s'arrêtait; le même ressort qui avait soulevé le marteau de l'horloge semblait avoir suspendu ses pas. Il tirait sa montre, la montait, prenait un grand flambeau d'argent surmonté d'une grande bougie..., et s'avançait vers sa chambre à coucher, dépendante[1] de la petite tour de l'est. Lucile et moi, nous nous tenions sur son passage; nous l'embrassions, en lui souhaitant une bonne nuit. Il penchait vers nous sa joue sèche et creuse sans nous répondre, continuait sa route et se retirait au fond de la tour, dont nous entendions les portes se refermer sur lui.

Le talisman[2] était brisé; ma mère, ma sœur et moi, transformés en statues par la présence de mon père, nous recouvrions les fonctions de la vie. Le premier effet de notre désenchantement[3] se manifestait par un débordement de paroles : si le silence nous avait opprimés, il nous le payait cher.

Ce torrent de paroles écoulé, j'appelais la femme de chambre, et je reconduisais ma mère et ma sœur à leur appartement. Avant de me retirer, elles me faisaient regarder sous les lits, dans les cheminées, derrière les portes, visiter les escaliers, les passages et les corridors voisins. Toutes les traditions du château, voleurs et spectres, leur revenaient en mémoire. Les gens étaient persuadés qu'un certain comte de Combourg, à jambe de bois, mort depuis trois siècles, apparaissait à certaines époques, et qu'on l'avait rencontré dans le grand escalier de la tourelle; sa jambe de bois se promenait aussi quelquefois seule avec son chat noir.

Ces récits occupaient tout le temps du coucher de ma mère et

[1. *Dépendante* : cet emploi du participe présent, confondu avec l'adjecti verbal, et variable comme lui, date du XVIIe siècle. — 2. *Le talisman* désigne ici la présence du père qui avait pour effet de paralyser tout le monde. — 3. *Désenchantement* : état d'une personne qui a cessé d'être soumise à un enchantement c'est-à-dire à un ensorcellement.]



de ma sœur : elles se mettaient au lit mourantes de peur ; je me retirais au haut de ma tourelle ; la cuisinière rentrait dans la grosse tour, et les domestiques descendaient dans leur souterrain.

(Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, 1re partie, livre III.)

2° Chateaubriand et Napoléon.

Chateaubriand fut d'abord en excellents termes avec Napoléon, à qui il dédia *Le Génie du christianisme* et par qui lui furent confiées des fonctions diplomatiques (voir p. 347, *Biographie*). C'est le meurtre du duc d'Enghien qui en 1804 provoqua la rupture.

En juillet 1807 se produisit l'affaire du *Mercure* : Chateaubriand, à propos du *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne* publié le mois précédent par Alexandre de Laborde, écrivit dans *Le Mercure*, dont il était devenu seul propriétaire, un article où se trouvait un passage violent — sur le rôle de l'historien sous le règne des tyrans (voir p 357) — qui d'une façon transparente visait Napoléon. Celui-ci furieux s'écria : « Chateaubriand croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas ? Je le ferai sabrer sur les marches de mon palais. » *Le Mercure* fut supprimé, mais Chateaubriand, contrairement à son attente, ne fut pas arrêté.

En 1811 autre incident. Chateaubriand, élu à l'Académie française au fauteuil de Marie-Joseph Chénier sur la désignation même de l'empereur, composa un discours de réception, qui était un réquisitoire contre l'Empire, et que Napoléon lui interdit de prononcer en séance publique. Il contenait, en particulier, ces phrases qui naturellement ne purent que déplaire à Napoléon : « M. Chénier adora la liberté ; pourrait-on lui en faire un crime ?... La liberté n'est-elle pas le plus grand des biens et le premier des besoins de l'homme ? Elle enflamme le génie, elle élève le cœur, elle est nécessaire à l'ami des Muses comme l'air qu'il respire. Les arts peuvent, jusqu'à un certain point, vivre dans la dépendance, parce qu'ils se servent d'une langue à part qui n'est pas entendue de la foule ; mais les lettres, qui parlent une langue universelle, languissent et meurent dans les fers... »

Chateaubriand se vengea des rigueurs de Napoléon à son égard (rigueurs dont il eut du reste moins à souffrir que Mme de Staël, beaucoup moins ménagée par l'empereur, qui sans doute redoutait plus un homme de génie qu'une femme de talent) en publiant le 30 mars 1814, trois semaines avant l'abdication (20 avril) sa fameuse brochure : *De Buona-*

parte et des Bourbons, où il porte des jugements très sévères, souvent injustes, et qui, d'après Louis XVIII, lui « valut une armée ».

Dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe* Chateaubriand est revenu à plusieurs reprises sur la personne de Napoléon, qu'il a jugé plus équitablement, lorsqu'avec les années l'apaisement s'est fait dans son esprit. Plus tard cependant il a cru devoir, comme Lamartine[1] et Auguste Barbier[2], réagir contre l'apothéose napoléonienne, qui, encouragée par les chansons de Béranger[3] et les poésies de Victor Hugo[4], commença au lendemain de la mort de l'empereur à Sainte-Hélène (1821), grandit encore après la chute du gouvernement de la Restauration (1830), et atteignit son apogée lors du retour en France des cendres impériales (1840).

LE ROLE DE L'HISTORIEN

Il y a des genres de littérature qui semblent appartenir à certaines époques de la société : ainsi, la poésie convient plus particulièrement à l'enfance des peuples, et l'histoire à leur vieillesse. La simplicité des mœurs pastorales ou la grandeur des mœurs héroïques veulent être chantées sur la lyre d'Homère ; la raison et la corruption des nations civilisées demandent le pinceau de Thucydide[5]. Cependant la Muse a souvent retracé les crimes des hommes ; mais il y a quelque chose de si beau dans le langage du poète que les crimes même en paraissent embellis : l'historien seul peut les peindre sans en affaiblir l'horreur.

Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron[6]

1. Voir dans les *Nouvelles Méditations poétiques* (publiées en 1823) la pièce intitulée *Bonaparte* (écrite au printemps de 1821).

2. Voir dans les *Iambes* le fameux morceau de *l'Idole* sur *la Cavale* (1831).

3. Notamment celle qui a pour titre *Les souvenirs du peuple* (voir p. 385).

4. En particulier celles que voici : *Lui* (décembre 1828) dans *Les Orientales, Napoléon II* (août 1832) et l'ode *à la Colonne* (octobre 1830) dans *Les Chants du crépuscule,* l'ode *à l'Arc de Triomphe* (février 1837) dans *Les Voix intérieures.*

[5. Thucydide (471-395 av. J.-C.), historien grec qui a raconté la guerre du Péloponèse. — 6. Neron, empereur romain de 54 à 68 ap. J. C.]

prospère, Tacite[1] est déjà né dans l'empire; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus[2], et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. Bientôt toutes les fausses vertus seront démasquées par l'auteur des *Annales*; bientôt il ne fera voir dans le tyran déifié que l'histrion[3], l'incendiaire[4] et le parricide[5] : semblable à ces premiers chrétiens d'Égypte, qui au péril de leurs jours pénétraient dans les temples de l'idolâtrie, saisissaient au fond d'un sanctuaire ténébreux la Divinité à qui le Crime offrait l'encens de la Peur, et traînaient à la lumière du soleil, au lieu d'un Dieu, quelque monstre horrible.

Mais, si le rôle de l'historien est beau, il est souvent dangereux. Il ne suffit pas toujours, pour peindre les actions des hommes, de se sentir une âme élevée, une imagination forte, un esprit fin et juste, un cœur compatissant et sincère ; il faut encore trouver en soi un caractère intrépide ; il faut être préparé à tous les malheurs, et avoir fait d'avance le sacrifice de son repos et de sa vie...

(*Le Mercure de France*, 7 juillet 1807.)

NAPOLEON

I

Bonaparte n'est point grand par ses paroles, ses discours, ses écrits, par l'amour des libertés qu'il n'a jamais eu et n'a jamais prétendu établir; il est grand pour avoir créé un gouvernement régulier et puissant, un code de lois adopté en divers pays, des cours de justice, des écoles, une administration forte, active, intelligente, et sur laquelle nous vivons encore; il est grand

[1. Tacite (55-120 ap. J.-C.), historien latin, dont les deux principaux ouvrages sont les *Histoires* et les *Annales*. — 2. Germanicus (16 av.-19 ap. J.-C.), général romain de la famille d'Auguste, fut le père d'Agrippine, mère de Néron. Il mourut en Syrie, empoisonné par ordre de Tibère, son oncle et père adoptif, jaloux de sa popularité. — 3. Néron aimait à paraître en public sur le théâtre pour faire entendre sa « voix d'or ». — 4. Néron fit incendier un quartier de Rome pour se donner le spectacle d'un incendie dans les ténèbres de la nuit. — 5. Néron fit assassiner sa mère : il essaya d'abord de la noyer au cours d'une promenade en mer ; la tentative ayant échoué, il la fit poignarder dans sa villa (59 ap. J.-C.).]

pour avoir ressuscité, éclairé et géré supérieurement l'Italie ; il est grand pour avoir fait renaître en France l'ordre du sein du chaos, pour avoir relevé les autels, pour avoir réduit de furieux démagogues, d'orgueilleux savants, des littérateurs anarchiques, des athées voltairiens, des orateurs de carrefours, des égorgeurs de prisons et de rues, des claque-dents[1] de tribunes, de clubs et d'échafauds, pour les avoir réduits à servir sous lui ; il est grand, pour avoir enchaîné une tourbe anarchique ; il est grand pour avoir fait cesser les familiarités d'une commune fortune, pour avoir forcé des soldats ses égaux, des capitaines ses chefs ou ses rivaux, à fléchir sous sa volonté ; il est grand surtout pour être né de lui seul, pour avoir su, sans autre autorité que celle de son génie, pour avoir su, lui, se faire obéir par trente-six millions de sujets à l'époque où aucune illusion n'environne les trônes ; il est grand pour avoir abattu tous les rois ses opposants, pour avoir défait toutes les armées quelle qu'ait été la différence de leur discipline et de leur valeur, pour avoir appris son nom aux peuples sauvages comme aux peuples civilisés, pour avoir surpassé tous les vainqueurs qui le précédèrent, pour avoir rempli dix années de tels prodiges qu'on a peine aujourd'hui à les comprendre...

(Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*,
3e partie, livre VI.)

II

Le train du jour[2] est de magnifier les victoires de Bonaparte : les patients[3] ont disparu ; on n'entend plus les imprécations, les cris de douleur et de détresse des victimes ; on ne voit plus la France épuisée, labourant son sol avec des femmes ; on ne voit plus les parents arrêtés en pleige[4] de leurs fils, les habitants des villages frappés solidairement des peines applicables à un réfractaire[5] ; on ne voit plus ces affiches de conscription collées au coin des

[1. *Claque-dents*, gueux.]

[2. Ce passage des *Mémoires d'Outre-Tombe* a été retouché par Chateaubriand en 1845. — 3. *Les patients* : tous ceux qui ont souffert. — 4. *En pleige* : pour servir de caution (ce mot n'est plus usité). — 5. *Réfractaire*, soldat qui se dérobe à la loi du recrutement.]

rues, les passants attroupés devant ces immenses arrêts de mort et y cherchant, consternés, les noms de leurs enfants, de leurs frères, de leurs amis, de leurs voisins.

On oublie que tout le monde se lamentait des triomphes ; on oublie que la moindre allusion contre Bonaparte au théâtre, échappée aux censeurs, était saisie avec transport ; on oublie que le peuple, la cour, les généraux, les ministres, les proches de Napoléon étaient las de son oppression et de ses conquêtes, las de cette partie toujours gagnée et jouée toujours, de cette existence remise en question chaque matin par l'impossibilité du repos...

Quant à Bonaparte, lui, malgré ses énormes acquisitions, il a succombé, non parce qu'il était vaincu, mais parce que la France n'en voulait plus. Grande leçon ! qu'elle nous fasse à jamais ressouvenir qu'il y a cause de mort dans tout ce qui blesse la dignité de l'homme.

Les esprits indépendants de toute nuance et de toute opinion tenaient un langage uniforme à l'époque de la publication de ma brochure[1]. La Fayette[2], Camille Jordan[3], Ducis[4], Lemercier[5], Lanjuinais[6], Mme de Staël[7], Chénier[8], Benjamin Constant[9], Le Brun[10], pensaient et écrivaient comme moi...

Cette illustre minorité, formée en partie des enfants des Muses, devint graduellement la majorité nationale; vers la fin de l'Empire, tout le monde détestait le despotisme impérial. Un reproche grave s'attachera à la mémoire de Bonaparte : il rendit son joug si pesant, que le sentiment hostile contre l'étranger

---

[1. Voir p. 356. — 2. La Fayette (1757-1834), dont on connaît le rôle dans la guerre de l'Indépendance américaine, se tint à l'écart sous l'Empire et n'accepta rien de l'empereur. — 3. Camille Jordan (1771-1821), qui fit partie du Conseil des Cinq-Cents, resta éloigné des affaires publiques pendant toute la durée de l'Empire. — 4. Ducis (voir p. 208) refusa la croix de la Légion d'Honneur que lui avait décernée Napoléon. — 5. Lemercier (voir p. 242) montra une grande indépendance de caractère vis-à-vis du gouvernement impérial. — 6. Lanjuinais (1753-1827), bien qu'ayant été sénateur de l'Empire, vota en 1814 la déchéance de Napoléon. — 7. Voir p. 326-332. — 8. Marie-Joseph Chénier (voir p. 241), à cause de ses idées libérales, ne put sous l'Empire faire représenter ses pièces, notamment sa tragédie de *Tibère*. — 9. Benjamin Constant (voir p. 573, note 2) fut exclu du Tribunat par Bonaparte en 1802 et exilé sous l'Empire comme Mme de Staël, son amie. — 10. Le Brun (1739-1824), nommé troisième consul après le 18 Brumaire, et devenu sous l'Empire architrésorier et duc de Plaisance, se rallia aux Bourbons en 1814.]

s'en affaiblit, et qu'une invasion, déplorable aujourd'hui en souvenir, prit, au moment de son accomplissement, quelque chose d'une délivrance[1]...

Honneur donc aux La Fayette, aux de Staël, aux Benjamin Constant, aux Camille Jordan, aux Ducis, aux Lemercier, aux Lanjuinais, aux Chénier, qui, au milieu de la foule rampante des peuples et des rois, ont osé mépriser la victoire et protester contre la tyrannie !

(Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe,*
3e partie, livre III.)

3° L'apologiste chrétien.

Chateaubriand, qui soignait toujours ses effets, publia *Le Génie du christianisme* le 14 avril 1802, quatre jours avant le *Te Deum* solennel qui célébra la conclusion du Concordat. Il associait ainsi ses efforts à la tentative de Bonaparte pour restaurer en France la religion catholique, dont le prestige avait singulièrement diminué depuis la propagande encyclopédiste et les événements de la Révolution.

Dans l'introduction de l'ouvrage (voir p. 363-365) Chateaubriand a lui-même défini son but : faire une apologie du christianisme, qui ait moins en vue de démontrer, comme les apologies antérieures, notamment celle de Pascal, la *vérité* de la religion que d'en faire sentir la *beauté*. De là le plan du livre, divisé en 4 parties contenant chacune 6 chapitres : I. *Dogmes et doctrine* ; II. *Poétique du christianisme* ; III. *Beaux-arts et littérature* ; IV. *Culte*.

L'argumentation philosophique de Chateaubriand manque assurément de force et de solidité. Il se borne à développer, avec presque autant de naïveté que Bernardin de Saint-Pierre (voir p. 191, note 1) la thèse de la finalité et des harmonies naturelles. C'est ainsi qu'il prouve l'existence de Dieu en décrivant un beau coucher de soleil ou une belle nuit en Amérique, en dépeignant les mœurs des oiseaux, la perfection de leurs nids ou la régularité de leurs migrations. Lui-même, il est vrai, déclare qu'il s'adresse à la foule commune des âmes, non pas aux philosophes de métier, et qu'il vise moins à convaincre les intelligences qu'à émouvoir les cœurs et à ravir les imaginations.

Sa poétique présente heureusement beaucoup plus d'intérêt. Sans doute, bien des jugements littéraires de Chateaubriand sont sujets à caution, parce qu'il a le parti pris de rabaisser toutes les œuvres qui n'ont pas été inspirées par le sentiment chrétien (voir p. 366 sa compa-

[1. Allusion à l'accueil fait aux Alliés à leur entrée à Paris en 1814.]

raison entre le merveilleux païen et le merveilleux chrétien), ou la prétention d'attribuer à cette inspiration toutes les belles productions de la littérature et de l'art depuis l'origine du christianisme. En revanche que d'idées neuves et fécondes ! Il élargit l'horizon intellectuel, qui désormais embrassera à côté des littératures anciennes les littératures étrangères modernes, à côté de notre art classique l'art du moyen âge. Il ouvre aux écrivains et aux artistes une source très riche de poésie : le christianisme, avec le lointain passé biblique où plongent ses racines, ses cathédrales gothiques que l'élan de la foi dressa vers le ciel, le spectacle familier de ses touchantes cérémonies, et les sentiments mystérieux qu'il fait éclore au cœur des hommes par la contemplation d'une nature toute pleine de la présence divine et la méditation de notre destinée soumise à des desseins impénétrables.

C'est pour donner lui-même une application de ses théories littéraires que Chateaubriand écrivit *Les Martyrs* :

« J'ai avancé, dans un premier ouvrage, que la religion chrétienne me paraissait plus favorable que le paganisme au développement des caractères et au jeu des passions dans l'épopée. J'ai dit encore que le *merveilleux* de cette religion pouvait peut-être lutter contre le *merveilleux* emprunté de la mythologie. Ce sont ces opinions, plus ou moins combattues, que je cherche à appuyer par un exemple. »

(*Les Martyrs*, préface.)

Afin de mieux prouver la supériorité du merveilleux chrétien sur le merveilleux païen, il les a tous deux opposés dans *Les Martyrs*, poème épique en prose, composé de 24 chants, dont l'action se passe à la fin du IIIᵉ siècle, au temps des persécutions de Dioclétien contre le christianisme, et se transporte de Grèce en Italie, de Germanie en Gaule, d'Égypte en Palestine.

Analyse des Martyrs. — Nous sommes d'abord en Messénie (dans le Péloponèse). Un jeune grec chrétien, Eudore, fils de Lasthénès, rencontre dans un bois, où elle s'est égarée, une jeune grecque païenne, Cymodocée, et la reconduit à son père Démodocus, grand-prêtre d'Homère. Ce dernier, accompagné de sa fille, se rend en Arcadie à la maison paternelle d'Eudore, pour le remercier. — Le livre III nous transporte au Ciel, où Dieu annonce qu'il choisit Eudore et Cymodocée pour racheter par leur sang les autres chrétiens. — Du livre IV au livre XI (à part l'interruption du livre VIII qui, pour faire pendant au livre III, nous transporte aux Enfers, où nous apprenons que Satan médite de troubler l'Église à l'aide de l'amour naissant d'Eudore et de Cymodocée) se place le « récit d'Eudore » qui, à la demande de ses hôtes, raconte l'histoire de sa vie[1] :

1. Procédé classique d'exposition depuis Homère (récit d'Ulysse chez Alkinoos, dans l'*Odyssée*, chants IX-XII) et Virgile qui l'avait imité d'Homère (récit d'Énée chez Didon, dans l'*Énéide*, livres II-III).

Envoyé à seize ans comme otage à Rome, il y a d'abord vécu dans le plaisir, oublieux de sa religion; ensuite il a pris part à l'expédition des Romains contre les Francs en Batavie (voir p. 368); plus tard, devenu gouverneur d'Armorique, il a réprimé un complot gaulois, dont l'âme était la druidesse Velléda qui s'éprend de lui et meurt; enfin, après avoir publiquement fait pénitence, après avoir séjourné en Égypte et renoncé à ses fonctions, il est rentré chez son père, où il vit à présent en famille. — Avec le livre XII commence la seconde partie du poème : Cymodocée, par amour pour Eudore qu'elle veut épouser, se convertit au christianisme; mais, après bien des péripéties qui nous font successivement passer à Rome, à Jérusalem, à Athènes, et, pour finir, de nouveau à Rome, tous deux sont arrêtés comme chrétiens; Cymodocée, quoique délivrée, veut partager le martyre d'Eudore et meurt avec lui dans l'arène où les chrétiens sont livrés aux bêtes. Mais leur mort est le signal du triomphe du christianisme, proclamé religion officielle par l'empereur Constantin.

Chateaubriand eut à défendre *Les Martyrs* contre de vives critiques, qui lui furent adressées au nom de la religion (à propos du mélange des tableaux chrétiens et des tableaux païens), de la morale (à propos de la peinture de la passion de Velléda) et de l'art (à propos de la forme littéraire d'une épopée en prose).

Aujourd'hui, quand nous lisons *Les Martyrs*, nous sommes évidemment frappés de ce qu'il y a d'artificiel dans l'emploi du merveilleux chrétien, et de superficiel dans la peinture des caractères et l'analyse des sentiments ; mais nous ne pouvons nous empêcher d'en admirer les vivantes reconstitutions historiques et les poétiques descriptions de la nature.

LE CHRISTIANISME ET L'ART

[Au début du *Génie du christianisme* Chateaubriand expose avec une grande clarté le but qu'il s'est proposé en écrivant cet ouvrage.]

Ce n'étaient pas les sophistes[1] qu'il fallait réconcilier à[2] la religion, c'était le monde qu'ils égaraient. On l'avait séduit[3] en lui disant que le christianisme était un culte né du sein de la barbarie, absurde dans ses dogmes, ridicule dans ses cérémonies, ennemi des arts et des lettres, de la raison et de la beauté; un culte qui n'avait fait que verser le sang, enchaîner les hommes et retarder le bonheur et les lumières du genre humain[4] : on

[1. *Les sophistes :* Chateaubriand désigne par ce terme, qui implique une nuance péjorative, les philosophes de profession. — 2. *Réconcilier à :* tournure qui n'est plus correcte aujourd'hui (on dit : *réconcilier avec*). — 3. *Séduit*, égaré, trompé (le mot est pris ici dans son sens étymologique : *seducere*, conduire à l'écart). — 4. Dans cette phrase Chateaubriand énumère les principaux griefs des encyclopédistes contre la religion chrétienne.]

devait donc chercher à prouver au contraire que, de toutes les religions qui ont jamais existé, la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres, que le monde moderne lui doit tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices pour les malheureux jusqu'aux temples bâtis par Michel-Ange [1] et décorés par Raphaël [2]. On devait montrer qu'il n'y a rien de plus divin que sa morale, rien de plus aimable, de plus pompeux [3] que ses dogmes, sa doctrine et son culte; on devait dire qu'elle favorise le génie, épure le goût, développe les passions vertueuses, donne de la vigueur à la pensée, offre des formes nobles à l'écrivain et des moules parfaits à l'artiste; qu'il n'y a point de honte à croire avec Newton [4] et Bossuet, Pascal et Racine; enfin il fallait appeler tous les enchantements de l'imagination et tous les intérêts [5] du cœur au secours de cette même religion contre laquelle on les avait armés.

Ici le lecteur voit notre ouvrage. Les autres genres d'apologie sont épuisés, et peut-être seraient-ils inutiles aujourd'hui. Qui est-ce qui lirait maintenant un ouvrage de théologie? Quelques hommes pieux qui n'ont pas besoin d'être convaincus, quelques vrais chrétiens déjà persuadés. Mais n'y a-t-il pas de danger à envisager la religion sous un jour purement humain? Et pourquoi? Notre religion craint-elle la lumière? Une grande preuve de sa céleste origine, c'est qu'elle souffre l'examen le plus sévère et le plus minutieux de la raison. Veut-on qu'on nous fasse éternellement le reproche de cacher nos dogmes dans une nuit sainte, de peur qu'on n'en découvre la fausseté? Le christianisme sera-t-il moins vrai quand il paraîtra plus beau? Bannissons une frayeur pusillanime; par excès de religion ne laissons pas la religion périr. Nous ne sommes plus dans le temps où il était bon de dire : *Croyez et n'examinez pas*; on examinera malgré nous; et notre silence timide, en augmentant le triomphe des incrédules, diminuera le nombre des fidèles.

Il est temps qu'on sache enfin à quoi se réduisent ces reproches

[1. Michel-Ange (1475-1564). — 2. Raphaël (1483-1520). — 3. *Pompeux*, majestueux (le mot est pris ici dans un sens favorable). — 4. Newton (1642-1727), qui découvrit les lois de la gravitation universelle. — 5. Tout ce à quoi le cœur s'intéresse.]

d'*absurdité*, de *grossièreté*, de *petitesse*, qu'on fait tous les jours au christianisme; il est temps de montrer que, loin de rapetisser la pensée, il se prête merveilleusement aux élans de l'âme, et peut enchanter l'esprit aussi divinement que les dieux de Virgile et d'Homère[1]. Nos raisons auront du moins cet avantage qu'elles seront à la portée de tout le monde, et qu'il ne faudra qu'un bon sens[2] pour en juger. On néglige peut-être un peu trop, dans les ouvrages de ce genre, de parler la langue de ses lecteurs : il faut être docteur avec le docteur, et poète avec le poète. Dieu ne défend pas les routes fleuries quand elles servent à revenir à lui, et ce n'est pas toujours par les sentiers rudes et sublimes de la montagne que la brebis égarée retourne au bercail.

Nous osons croire que cette manière d'envisager le christianisme présente des rapports peu connus : sublime par l'antiquité de ses souvenirs, qui remontent au berceau du monde, ineffable dans ses mystères, adorable dans ses sacrements, intéressant dans son histoire, céleste dans sa morale, riche et charmant dans ses pompes, il réclame toutes les sortes de tableaux. Voulez-vous le suivre dans la poésie? le Tasse[3], Milton[4], Corneille[5], Racine[6], Voltaire[7], vous retracent ses miracles. Dans les belles-lettres, l'éloquence, l'histoire, la philosophie? que n'ont point fait par son inspiration Bossuet, Fénelon, Massillon, Bourdaloue, Bacon[8], Pascal, Euler[9], Newton, Leibniz[10] ! Dans les arts? que de chefs-d'œuvre! Si vous l'examinez dans son culte, que de choses ne vous disent point et ses vieilles églises gothiques, et ses prières admirables, et ses superbes cérémonies !...

(Chateaubriand, *Le Génie du christianisme*, 1re partie, livre I, chap. 1.)

[1. Voir le morceau suivant : *Mythologie et christianisme.* — 2. *Un bon sens*, un jugement droit (nous disons plutôt *du bon sens*, en faisant de l'adjectif et du nom une expression unique). — 3. Le Tasse (1544-1595), auteur de *La Jérusalem délivrée.* — 4. Milton (1608-1674), auteur du *Paradis perdu.* — 5. Corneille : dans *Polyeucte* et *Théodore vierge et martyre.* — 6. Racine : dans *Esther* et *Athalie.* — 7. Voltaire : dans *Zaïre* et *Alzire.* — 8. François Bacon (1561-1626), philosophe anglais, auteur du *Novum Organum.* — 9. Euler (1707-1783), célèbre mathématicien, né à Bâle, mort à Saint-Pétersbourg. — 10. Leibniz (1646-1716), grand philosophe allemand.]

MYTHOLOGIE ET CHRISTIANISME

[La question du merveilleux païen et du merveilleux chrétien avait été déjà plusieurs fois agitée avant Chateaubriand. Au XVII[e] siècle, Desmarets de Saint-Sorlin (voir vol. I, p. 815) avait affirmé la supériorité du merveilleux chrétien, tandis que Boileau (*Art poétique*, III, 160-236) en avait condamné l'emploi. Au XVIII[e] siècle le merveilleux païen avait trouvé des défenseurs en Marmontel (article *Merveilleux* dans l'*Encyclopédie*) et Voltaire (*Essai sur la poésie épique*), et le merveilleux chrétien en Fontenelle (*Sur la poésie en général*), Rollin (*Traité des Études*), l'abbé Batteux (*Principes de littérature*), La Harpe (*Le Lycée*); tous deux avaient été bannis par Diderot (*Dorval et moi, 3[e] entretien*).]

On ne peut guère supposer que des hommes aussi sensibles que les anciens eussent manqué d'yeux pour voir la nature et de talent pour la peindre, si quelque cause puissante ne les avait aveuglés. Or, cette cause était la mythologie, qui, peuplant l'univers d'élégants fantômes, ôtait à la création sa gravité, sa grandeur et sa solitude. Il a fallu que le christianisme vînt chasser ce peuple de Faunes[1], de Satyres[2] et de Nymphes[3], pour rendre aux grottes leur silence et aux bois leur rêverie. Les déserts ont pris sous notre culte un caractère plus triste, plus grave, plus sublime : le dôme[4] des forêts s'est exhaussé; les fleuves ont brisé leurs petites urnes[5], pour ne plus verser que les eaux de l'abîme du sommet des montagnes; le vrai Dieu, en rentrant dans ses œuvres, a donné son immensité à la nature.

Le spectacle de l'univers ne pouvait faire sentir aux Grecs et aux Romains les émotions qu'il porte à notre âme. Au lieu de ce soleil couchant, dont le rayon allongé tantôt illumine une forêt, tantôt forme une tangente d'or sur l'arc roulant des mers; au lieu de ces accidents de lumière qui nous retracent chaque matin le miracle de la création, les anciens ne voyaient partout qu'une uniforme machine d'opéra[6].

Si le poète s'égarait dans les vallées du Taygète[7], au bord du Sperchius[8], sur le Ménale[9] aimé d'Orphée[10], ou dans les cam-

[1. Faunes, divinités champêtres. — 2. Satyres, divinités des bois, qui formaient le cortège de Bacchus. — 3. Nymphes, divinités des eaux. — 4. *Le dôme*, la voûte de feuillage. — 5. Les fleuves étaient représentés, dans la mythologie païenne, sous la figure de divinités tenant une urne penchée d'où s'écoulaient les eaux. — 6. L'Opéra a dû longtemps ses succès à sa machinerie savante. — 7. Le Taygète, chaîne de montagnes située dans les environs de Sparte — 8. Sperchius, rivière de Thessalie. — 9. Le Ménale, montagne d'Arcadie. — 10. Orphée, poète légendaire de la Grèce primitive.]

pagnes d'Élore[1], malgré la douceur de ces dénominations, il ne rencontrait que des Faunes, il n'entendait que des Dryades[2]; Priape[3] était là sur un tronc d'olivier, et Vertumne[4] avec les Zéphyrs[5] menait des danses éternelles. Des Sylvains[6] et des Naïades[7] peuvent frapper agréablement l'imagination, pourvu qu'ils ne soient pas sans cesse reproduits ; nous ne voulons point

...chasser les Tritons[8] de l'empire des eaux,
Oter à Pan[9] sa flûte, aux Parques[10] leurs ciseaux[11]...

Mais, enfin, qu'est-ce que tout cela laisse au fond de l'âme ? Qu'en résulte-t-il pour le cœur ? Quel fruit peut en tirer la pensée ? Oh ! que le poète chrétien est plus favorisé dans la solitude où Dieu se promène avec lui ! Libres de ce troupeau de dieux ridicules qui les bornaient de toutes parts, les bois se sont remplis d'une Divinité immense. Le don de prophétie et de sagesse, le mystère et la religion, semblent résider éternellement dans leurs profondeurs sacrées...

(Chateaubriand, *Le Génie du christianisme*, 2e partie, livre IV, chap. I.)

4° Le peintre d'histoire.

C'est surtout par ses tableaux d'histoire et ses descriptions de la nature que l'œuvre de Chateaubriand se recommande à nous. Comme historien, il n'est sans doute pas d'une exactitude toujours rigoureuse, mais il a le don de faire revivre le passé et possède le sens de « la couleur locale ». *Les Martyrs*, en particulier, contiennent de nombreuses évocations historiques : de la Rome chrétienne (*les Catacombes*, livre V) ou de la Rome païenne (*l'amphithéâtre*, livre XXIV), des Germains (*combat des Romains et des Francs*, livre VI) ou des Gaulois (*Velléda*, livre IX), etc... Et l'on comprend que la lecture de ce livre ait pu éveiller la vocation historique d'un Augustin Thierry.

[1. Élore, fleuve situé sur la côte orientale de la Sicile. — 2. Dryades, nymphes qui habitaient les chênes. — 3. Priape, dieu des jardins. — 4. Vertumne, dieu de l'automne. — 5. Les Zéphyrs, vents personnifiés. — 6. Sylvains, divinités des bois. — 7. Les Naïades, nymphes des sources. — 8. Les Tritons, divinités marines. — 9. Pan, dieu d'Arcadie, qui avait, comme les Satyres, des jambes et des oreilles de bouc. — 10. Les Parques, divinités infernales qui présidaient à la destinée des hommes ; elles étaient au nombre de trois : Clotho, Lachésis, Atropos. — 11. Vers de Boileau (*Art poétique*, III, 221).]

BATAILLE DES ROMAINS ET DES FRANCS

[Ce passage est un fragment du récit que fait Eudore à Démodocus et à Cymodocée (voir p. 362) : se trouvant en otage à Rome, il avait été envoyé en exil à l'avant-garde de l'armée de Constance qui faisait campagne sur le Rhin en Batavie (Hollande actuelle) contre les Francs.

Dans la préface des *Récits des temps mérovingiens* (voir p. 632) Augustin Thierry a raconté comment en 1810, étant élève au collège de Blois, il eut l'occasion de lire *Les Martyrs* et quelle impression fit sur lui le récit du combat des Romains et des Francs.]

Le soleil du matin, s'échappant des replis d'un nuage d'or, verse tout à coup sa lumière sur les bois, l'océan et les deux armées. La terre paraît embrasée du feu des casques et des lances. Les instruments guerriers sonnent l'air antique de Jules César[1] partant pour les Gaules. La rage s'empare de tous les cœurs, les yeux roulent du sang, la main frémit sur l'épée. Les chevaux se cabrent, creusent l'arène[2], secouent leur crinière, frappent de leur bouche écumante leur poitrine enflammée, ou lèvent vers le ciel leurs naseaux brûlants, pour respirer les sons belliqueux.

Les Romains commencent le chant de Probus[3] :

« *Quand nous aurons vaincu mille guerriers francs, combien ne vaincrons-nous pas de millions de Perses !* »

Les Grecs répètent en chœur le Paean[4], et les Gaulois l'hymne des Druides[5]. Les Francs répondent à ces cantiques de mort : ils serrent leurs boucliers contre leur bouche[6], et font entendre un mugissement semblable au bruit de la mer que le vent brise contre un rocher ; puis tout à coup, poussant un cri aigu, ils entonnent le bardit[7] à la louange de leurs héros :

« *Pharamond*[8] *! Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée.*

[1. Jules César fit la conquête de la Gaule de 58 à 51 avant J.-C. — 2. *L'arène*, le sable. — 3. Probus, empereur romain (276-282), qui remporta sur les bords du Rhin une grande victoire sur les Francs. — 4. *Le Paean*, chant de guerre des Grecs. — 5. *Les Druides*, prêtres des Gaulois. — 6. Détail emprunté par Chateaubriand à Tacite (*De moribus Germanorum*, III). — 7. *Le bardit*, chant de guerre des Francs. — 8. Chef des Francs, auquel l'hymne est adressé.]

« *Nous avons lancé la francisque*[1] *à deux tranchants; la sueur tombait du front des guerriers et ruisselait le long de leurs bras, Les aigles et les oiseaux aux pieds jaunes*[2] *poussaient des cris de joie; le corbeau nageait dans le sang des morts; tout l'océan n'était qu'une plaie : les vierges ont pleuré longtemps!*

« *Pharamond! Pharamond! nous avons combattu avec l'épée.*

« *Nos pères sont morts dans les batailles, tous les vautours en ont gémi : nos pères les rassasiaient de carnage*[3]*! Choisissons des épouses dont le lait soit du sang, et qui remplissent de valeur le cœur de nos fils. Pharamond, le bardit est achevé; les heures de la vie s'écoulent; nous sourirons quand il faudra mourir*[4] *!* »

Ainsi chantaient quarante mille Barbares. Leurs cavaliers haussaient et baissaient leurs boucliers blancs en cadence; et, à chaque refrain, ils frappaient du fer d'un javelot leur poitrine couverte de fer...

(Chateaubriand, *Les Martyrs*, livre VI.)

5° Le romancier.

Des quatre romans de Chateaubriand il y en a trois[5], *Atala, René, Les Natchez*, qui se rattachent à une même conception première. *Atala* et *René* avaient d'ailleurs fait partie tout d'abord des *Natchez*, qui devaient être « l'épopée de l'homme de la nature ». Ils furent ensuite introduits dans *Le Génie du christianisme* pour servir à illustrer deux chapitres, *Atala*, le chapitre intitulé : *Harmonies de la religion chrétienne avec les scènes de la nature et les passions du cœur humain*, et *René*, le chapitre intitulé : *Du vague des passions*. Mais *Atala* fut détaché du *Génie du chris-*

[1. *Francisque*, hache à deux tranchants dont le manche est recouvert d'acier (la francisque et la framée, lance dont le fer était étroit et court, étaient les deux principales armes des Francs). — 2. Oiseaux de mer de l'espèce des mouettes, qui mangent les cadavres. — 3. *Carnage*, chair donnée en pâture aux oiseaux. — 4. Les Francs croyaient que les héros, morts à la guerre, entraient au Walhalla, sorte de Paradis.]

5. Le quatrième, *Les Aventures du dernier Abencérage*, simple nouvelle qui se passe à Grenade sous Charles-Quint, se rattache — indirectement — à l'autre groupe principal des œuvres de Chateaubriand, dont *Les Martyrs* forment le centre. C'est, en effet, pour visiter les pays, où devait se dérouler l'action des *Martyrs*, qu'il avait entrepris son voyage en Orient, qui se termina par la visite de l'Espagne; et c'est pour utiliser les impressions de son voyage en Espagne, qui n'avaient pas trouvé place dans *Les Martyrs* et ne devaient pas être insérées dans l'*Itinéraire*, qu'il composa ce petit roman chevaleresque.

tianisme avant sa publication, en 1801, et *René* après sa publication, en 1805.

Ces trois romans ont un triple caractère : 1° ce sont des romans exotiques (genre que plusieurs romanciers avaient déjà essayé d'acclimater en France au XVIIIe siècle et qu'avait surtout illustré Bernardin de Saint-Pierre, voir p. 191) ; 2° ce sont des romans philosophiques (Chateaubriand y oppose, à l'exemple de J.-J. Rousseau, la vie des sauvages et celle des civilisés) ; 3° ce sont des romans personnels (tout comme Delphine et Corinne représentent Mme de Staël, Chactas dans sa jeunesse et René représentent Chateaubriand).

Analyse d'Atala. — Un sauvage de la tribu des Natchez (Peaux-Rouges de l'État du Mississipi), le vieux Chactas, fait le récit de ses aventures à un jeune Français, nommé René, qui en 1725 est venu en Louisiane à la suite de chagrins personnels : Après la défaite de sa tribu par les Muscogulges, il s'est enfui ; mais un jour, voulant revoir son pays natal, il y est revenu et a été fait prisonnier par les nouveaux occupants, qui le condamnent au feu. Délivré par une jeune chrétienne, qui est dans le camp de ses ennemis et qui s'est éprise de lui, il s'échappe avec elle. Les deux fugitifs sont recueillis par un missionnaire, le Père Aubry, auquel Chactas demande de le baptiser et de bénir son union avec Atala. Mais celle-ci, ayant juré au lit de mort de sa mère de se faire religieuse, refuse le mariage pour ne pas manquer à son vœu, puis de désespoir s'empoisonne.

Analyse de René. — Dans *Atala* c'est Chactas qui raconte sa jeunesse à René; ici c'est René qui expose à Chactas à la suite de quel drame sentimental il a quitté la France, tandis que sa sœur Amélie entrait au couvent.

Analyse des Natchez [1]. — Il y a deux parties dans *Les Natchez* : dans la première, divisée en 12 livres, Chactas raconte à René la suite de son histoire après la mort d'Atala, notamment le voyage qu'il fit en France sous le règne de Louis XIV, ainsi que son séjour forcé — à la suite d'une tempête à son retour en Amérique — à Terre-Neuve et dans le Labrador; puis vient le récit de l'expédition des Français contre les Natchez en 1727. Dans la seconde partie, qui n'a plus les allures d'une épopée mais qui est un simple récit narratif non divisé en livres, René épouse Céluta, la nièce de Chactas, sans trouver dans cette union la guérison de sa tristesse. Après maintes péripéties, le roman se termine par la mort de Chactas, l'assassinat de René et le suicide de Céluta.

1. Chateaubriand avait écrit *Les Natchez* à Londres en 1796. Quand il rentra en France en 1800, il laissa son volumineux manuscrit de 2 383 pages (il n'avait emporté à Paris qu'*Atala* et *René*) dans une malle qu'il confia à l'Anglaise qui lui avait loué un petit appartement. Pendant 14 ans les relations ayant été suspendues entre l'Angleterre et la France à cause des événements politiques, il ne put rentrer en possession de son manuscrit qu'après cette période et à la suite de nombreuses démarches (car il avait oublié le nom de l'Anglaise et l'adresse de sa maison). C'est ainsi que l'ouvrage parut trente ans après avoir été écrit.



LES FUNÉRAILLES D'ATALA

[Atala, qui s'est empoisonnée dans les circonstances indiquées précédemment (p. 370), est ensevelie par Chactas et le Père Aubry.]

La lune[1] prêta son pâle flambeau à cette veillée funèbre. Elle se leva au milieu de la nuit, comme une blanche vestale[2] qui vient pleurer sur le cercueil d'une compagne. Bientôt elle répandit dans les bois ce grand secret de mélancolie qu'elle aime à raconter aux vieux chênes et aux rivages antiques des mers. De temps en temps, le religieux plongeait un rameau fleuri dans une eau consacrée[3]; puis, secouant la branche humide, il parfumait la nuit des baumes du ciel. Parfois il répétait sur un air antique quelques vers d'un vieux poète[4] nommé *Job*; il disait :

« J'ai passé comme une fleur; j'ai séché comme l'herbe des champs[5].

« Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée à un misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur ? »

Ainsi chantait l'ancien des hommes[6]. Sa voix grave et un peu cadencée allait roulant dans le silence des déserts. Le nom de Dieu et du tombeau sortait de tous les échos, de tous les torrents, de toutes les forêts. Les roucoulements de la colombe de Virginie, la chute d'un torrent dans la montagne, les tintements de la cloche qui appelait les voyageurs, se mêlaient à ces chants funèbres, et l'on croyait entendre dans les Bocages de la mort[7] le chœur lointain des décédés, qui répondait à la voix du solitaire.

[1. Sur les descriptions de clairs de lune dans Chateaubriand, voir p. 376, note 1. — 2. Chateaubriand introduit volontiers des souvenirs païens même dans des scènes chrétiennes. — 3. Chactas désigne ainsi l'eau bénite; mais, n'étant pas familier avec les usages chrétiens, il n'emploie pas les termes propres. — 4. N'étant pas versé dans la connaissance de la Bible, Chactas se sert ici encore d'une formule peu précise. — 5. C'est ce verset de Job que Bossuet a paraphrasé dans l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre : « Madame, cependant, a passé comme l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait, avec quelle grâce, vous le savez; le soir, nous la vîmes séchée. » — 6. Cette expression rappelle en Chactas l'homme de la tribu. — 7. Périphrase pour désigner les cimetières.]

Cependant une barre d'or se forma dans l'Orient. Les éperviers criaient sur les rochers, et les martres rentraient dans le creux des ormes : c'était le signal du convoi d'Atala. Je chargeai le corps sur mes épaules ; l'ermite marchait devant moi, une bêche à la main. Nous commençâmes à descendre de rocher en rocher ; la vieillesse[1] et la mort[2] ralentissaient également nos pas. A la vue du chien qui nous avait trouvés dans la forêt, et qui maintenant, bondissant de joie, nous traçait une autre route, je me mis à fondre en larmes. Souvent la longue chevelure d'Atala, jouet des brises matinales, étendait son voile d'or sur mes yeux ; souvent, pliant sous le fardeau, j'étais obligé de le déposer sur la mousse et de m'asseoir auprès, pour reprendre des forces. Enfin, nous arrivâmes au lieu marqué par ma douleur ; nous descendîmes sous l'arche du pont. O mon fils[3] ! il eût fallu voir un jeune sauvage et un vieil ermite à genoux l'un vis-à-vis de l'autre dans un désert, creusant avec leurs mains un tombeau pour une pauvre fille dont le corps était étendu près de là, dans la ravine desséchée d'un torrent !

Quand notre ouvrage fut achevé, nous transportâmes la beauté[4] dans son lit d'argile. Hélas ! j'avais espéré de préparer une autre couche pour elle ! Prenant alors un peu de poussière dans ma main, et gardant un silence effroyable, j'attachai pour la dernière fois mes yeux sur le visage d'Atala. Ensuite je répandis la terre du sommeil sur un front de dix-huit printemps ; je vis graduellement disparaître les traits de ma sœur, et ses grâces se cacher sous le rideau de l'éternité[5]...

(Chateaubriand, *Atala*.)

6° Chateaubriand et le mal du siècle.

En dépit d'une existence très pleine et très variée, illuminée de gloire et parfumée de tendresse, Chateaubriand traîna péniblement du berceau

---

[1. *La vieillesse :* l'ermite. — 2. *La mort :* le cadavre d'Atala. — 3. Chactas s'adresse à René. — 4. Expression un peu précieuse. — 5. Cette scène, — qu'on peut comparer (voir p. 186-188) avec celle des funérailles de Manon Lescaut (le récit de l'abbé Prévost, moins coloré que celui de Chateaubriand, est plus émouvant peut-être en sa simplicité), — a été représentée par le peintre Girodet-Trioson (1767-1824), dans son tableau célèbre *Atala au tombeau*, exposé au Salon de 1808 et actuellement au Louvre.]

à la tombe le poids de sa lourde tristesse. Dans ses *Mémoires*, quand il rappelle sa naissance, il parle de la chambre où sa mère lui « infligea la vie » ; et il résume son existence en ces mots : « J'ai bâillé ma vie. » Doué d'une imagination sans frein, il a trop vécu par le rêve pour n'avoir pas eu à mesurer sans cesse l'écart de nos aspirations infinies avec la réalité toujours bornée ; et son orgueil démesuré l'a fait se complaire en sa mélancolie, qui lui paraissait être le douloureux privilège des âmes supérieures.

Chateaubriand n'est sans doute pas le premier à avoir exprimé le sentiment de tristesse, qu'on a appelé la mélancolie romantique ou le « mal du siècle ». On en trouve déjà des traces chez J.-J. Rousseau (dans *La Nouvelle Héloïse*, 1760, Saint-Preux annonce René) ; et, à l'étranger, Gœthe, dans *Werther* (paru en 1774 et traduit en français dès 1776) avait peint avant lui une âme incurablement triste. Mais ce mal, dont il a souffert comme beaucoup de sa génération et surtout de la génération suivante (voir p. 423-425 les témoignages d'A. de Vigny et d'A. de Musset), Chateaubriand l'a décrit avec tant de finesse pénétrante et de séduisante poésie qu'il en a fait prendre à ses contemporains une conscience plus nette et les a poussés à s'y abandonner sans résistance et sans regret. A la tristesse de René, essentiellement née de causes sentimentales, ne tarda pas à répondre comme un écho la tristesse d'Obermann [1], plus mêlée d'inquiétudes intellectuelles. Et les frères de René — Chateaubriand s'en est plaint lui-même plus tard (voir p. 351, note 1) — bientôt pullulèrent.

RENÉ JEUNE HOMME : RÊVERIES ET ASPIRATIONS

[Ce passage, que l'on peut rapprocher des pages où Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* (1re partie, livre III) décrit aussi l'exaltation imaginative de sa jeunesse, exprime bien l'état d'âme d'un jeune homme atteint du « mal du siècle ».]

L'automne [2] me surprit au milieu de ces incertitudes : j'entrai avec ravissement dans les mois des tempêtes. Tantôt j'aurais voulu

---

1. L'*Obermann* de Sénancour parut en 1804 (voir p. 573).

[2. Chateaubriand avait une prédilection pour l'automne : c'est en cette saison que la nature lui paraissait avoir le plus de correspondances avec l'âme humaine. Voici ce qu'il dit dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* (1re partie, livre III) : « Un caractère moral s'attache aux scènes de l'automne : ces feuilles qui tombent comme nos ans, ces fleurs qui se fanent comme nos heures, ces nuages qui fuient comme nos illusions, cette lumière qui s'affaiblit comme notre intelligence, ce soleil qui se refroidit comme nos amours, ces fleuves qui se glacent comme notre vie, ont des rapports secrets avec nos destinées. » La tristesse de l'automne est surtout bien en harmonie avec la mélancolie de René.]

être un de ces guerriers errant au milieu des vents, des nuages et des fantômes [1]; tantôt j'enviais jusqu'au sort du pâtre que je voyais réchauffer ses mains à l'humble feu de broussailles qu'il avait allumé au coin d'un bois. J'écoutais ses chants mélancoliques, qui me rappelaient que dans tout pays le chant naturel de l'homme est triste, lors même qu'il exprime le bonheur. Notre cœur est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes, et où nous sommes forcés de rendre les accents de la joie sur le ton consacré aux soupirs.

Le jour, je m'égarais sur de grandes bruyères [2] terminées par des forêts. Qu'il fallait peu de chose à ma rêverie! une feuille séchée que le vent chassait devant moi, une cabane dont la fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres, la mousse qui tremblait au souffle du nord sur le tronc d'un chêne, une roche écartée, un étang [3] désert où le jonc flétri murmurait! Le clocher solitaire s'élevant au loin dans la vallée a souvent attiré mes regards; souvent j'ai suivi des yeux les oiseaux [4] de passage qui volaient au-dessus de ma tête. Je me figurais les bords ignorés, les climats lointains où ils se rendent; j'aurais voulu être sur leurs ailes. Un secret instinct me tourmentait; je sentais que je n'étais moi-même qu'un voyageur; mais une voix du ciel semblait me dire : « Homme, la saison de ta migration n'est pas encore venue; attends que le vent de la mort se lève : alors tu déploieras ton vol vers ces régions inconnues que ton cœur demande. »

Levez-vous vite, orages désirés, qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie [5]! Ainsi disant, je marchais à grands pas, le visage enflammé, le vent sifflant dans ma chevelure, ne

---

[**1**. Ceci est un souvenir d'*Ossian* (voir p. 344, note 1). — **2**. Souvenir des landes bretonnes. — **3**. Cet étang, ainsi que le clocher solitaire, rappelle le paysage de Combourg; Chateaubriand en parle dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* (1re partie, livre II) : « Enfin, nous découvrîmes une vallée, au fond de laquelle s'élevait, non loin d'un étang, la flèche de l'église d'une bourgade. » — **4**. Chateaubriand s'est toujours intéressé à la migration des oiseaux; il a écrit sur elle quelques pages dans *Le Génie du christianisme* (V, 7). — **5**. A comparer avec la dernière strophe de *L'isolement* de Lamartine :

Quand la feuille des bois tombe dans la prairie,
Le vent du soir s'élève et l'arrache aux vallons;
Et moi, je suis semblable à la feuille flétrie :
Emportez-moi comme elle, orageux aquilons!]

sentant ni pluie, ni frimas, enchanté, tourmenté, et comme possédé par le démon de mon cœur[1].

(Chateaubriand, *René*.)

7° Chateaubriand et le sentiment de la nature.

Il n'est pas exact de dire avec Théophile Gautier que Chateaubriand a « rouvert la grande nature fermée ». C'est J.-J. Rousseau, nous l'avons vu (p. 134), qui a eu le mérite de cette innovation. Mais Chateaubriand a singulièrement enrichi l'expression du sentiment de la nature : il a été surtout le chantre de la mer, qu'il aima et comprit beaucoup mieux que la montagne[2] ; il a développé l'exotisme encore timide de Bernardin de Saint-Pierre, en promenant ses lecteurs de Paris à Jérusalem et de France en Amérique; et il a approfondi l'analyse des rapports de l'homme avec la nature, qui est déjà à ses yeux ce qu'elle sera pour les romantiques, à la fois la spectatrice de notre vie, la confidente de nos pensées, la consolatrice de nos douleurs.

PAYSAGE NOCTURNE

[Dans ce passage du *Génie du christianisme*, destiné à prouver l'existence de Dieu par les merveilles de la nature, Chateaubriand a simplement remanié la description d'une nuit chez les sauvages de l'Amérique, qui se trouve dans l'*Essai sur les Révolutions* (IIIe partie, chap. LVII). Entre la première rédaction (qui est de 1797) et la dernière (qui est de 1809, date de l'édition définitive du *Génie du christianisme*), ce morceau a subi plusieurs retouches successives (voir V. Giraud : *Chateaubriand, études littéraires*, 1904, p. 181 et suivantes). C'est d'ailleurs chez Chateaubriand un mode de composition favori que le remaniement, soit qu'il enrichisse, en brodant sur lui, un texte emprunté à un autre écrivain (procédé surtout employé dans le *Voyage en Amérique*), soit qu'il s'applique — en général en l'allégeant — à donner une forme plus parfaite, à la fois plus concise et plus harmonieuse, à un texte emprunté à ses œuvres antérieures.]

Un soir je m'étais égaré dans une forêt, à quelque distance de la cataracte du Niagara[3] ; bientôt je vis le jour s'éteindre autour

[1. A rapprocher de ce passage des *Mémoires d'Outre-Tombe* (1re partie, livre III) : « Bientôt, ne pouvant plus rester dans ma tour, je descendais à travers les ténèbres,... et j'allais errer dans le grand bois. Après avoir marché à l'aventure, agitant mes mains, embrassant les vents qui m'échappaient..., je m'appuyais contre le tronc d'un hêtre... Je ne sentais ni le froid, ni l'humidité de la nuit... »]

[2. Dans les quelques pages de son *Voyage au Mont-Blanc* (1806) il a exprimé son indifférence à la nature alpestre. Et dans un passage des *Mémoires d'Outre-Tombe* (4e partie, livre II) il a également expliqué pourquoi il n'aimait pas les montagnes.

[3. Chateaubriand a-t-il vu réellement la cataracte du Niagara dans le séjour

de moi et je goûtai, dans toute sa solitude, le beau spectacle d'une nuit dans les déserts du Nouveau-Monde.

Une heure après le coucher du soleil, la lune[1] se montra au-dessus des arbres, à l'horizon opposé. Une brise embaumée, que cette reine[2] des nuits amenait de l'orient avec elle, semblait la précéder dans les forêts comme sa fraîche haleine. L'astre soli-

---

de cinq mois qu'il fit aux États-Unis (du 10 juillet au 10 décembre 1791)? Lamartine, dans son *Cours familier de littérature* (1856-1869, CLXVe Entretien), avait déjà émis des doutes sur la sincérité de Chateaubriand : « Il prétend, mais rien n'est plus douteux, qu'il a vu Washington... De là il va jusqu'à la cataracte du Niagara, ce qui est plus douteux encore... » Plus récemment, dans son article : *Chateaubriand en Amérique, vérité et fiction* (*Études critiques,* 1903), M. J. Bédier, en examinant de très près les circonstances et les conditions du voyage de Chateaubriand en Amérique, a démontré qu'il n'a pas pu visiter toutes les régions de l'Amérique du Nord qu'il prétend avoir vues (ni la Louisiane, ni la Floride, ni les savanes que parcourent Chactas et Atala, ni le village des Natchez, ni le grand Meschacébé); il a seulement fait une excursion de Baltimore au Niagara (sa visite au Niagara est elle-même très sujette à caution), en passant par Philadelphie, New-York, Boston et Albany; et pour toutes les régions qu'il n'a pas visitées et qu'il a décrites, il a utilisé des récits de voyageurs, tels que l'Américain William Bartram et le Père jésuite François Xavier de Charlevoix..... Il y a quelques années les résultats de l'enquête de M. J. Bédier ont été confirmés et complétés par l'ouvrage d'un professeur à l'université de Californie, M. Gilbert Chinard : *L'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand* (Hachette, 1918). Et, tout comme ces patientes recherches ont montré que Chateaubriand a beaucoup ajouté à la réalité dans le récit de son voyage en Amérique, la publication des notes de voyage prises par Jullien, son valet de chambre qui l'accompagnait en Orient, a montré que son imagination a également embelli la réalité dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* (voir l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem, par Jullien, domestique de Chateaubriand, publié d'après le manuscrit original* par Ed. Champion, chez H. Champion, 1904).]

[1. Il faut noter l'amour de Chateaubriand pour les clairs de lune, amour qu'auront aussi les romantiques, et qu'A. de Musset a finement raillé dans sa *Ballade à la lune.* Nulle part Chateaubriand n'a parlé de la lune avec autant de charme que dans ce passage des *Mémoires d'Outre-Tombe* (VI, 61) où il raconte un voyage en Bohême : « Un petit morceau de la lune qui entreluisait me fit plaisir; tout n'était pas perdu, puisque je trouvais une figure de connaissance. Elle avait l'air de me dire : « Comment! Te voilà! Te souviens-tu que je t'ai vu dans d'autres « forêts? Te souviens-tu des tendresses que tu me disais quand tu étais jeune? « Vraiment tu ne parlais pas trop mal de moi... » — 2. *Cette reine des nuits :* périphrase un peu solennelle, dans le genre de celles qui furent à la mode dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (voir 68, note 1). Lamartine dira encore dans *L'isolement* (1820), pour désigner la lune :

> Et le char vaporeux de la reine des ombres
> Monte, et blanchit déjà les bords de l'horizon.]

taire monta peu à peu dans le ciel : tantôt il suivait paisiblement sa course azurée[1] ; tantôt il reposait sur des groupes de nues qui ressemblaient à la cime de hautes montagnes couronnées de neige. Ces nues, ployant et déployant leurs voiles, se déroulaient en zones diaphanes de satin blanc, se dispersaient en légers flocons d'écume, ou formaient dans les cieux des bancs d'une ouate éblouissante, si doux à l'œil qu'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité.

La scène sur la terre n'était pas moins ravissante : le jour bleuâtre et velouté de la lune descendait dans les intervalles des arbres et poussait[2] des gerbes de lumière jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. La rivière qui coulait à mes pieds tour à tour se perdait dans le bois, tour à tour reparaissait brillante des constellations de la nuit, qu'elle répétait dans son sein. Dans une savane[3], de l'autre côté de la rivière, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons : des bouleaux agités par les brises et dispersés çà et là formaient des îles d'ombres flottantes sur cette mer immobile de lumière. Auprès, tout aurait été silence et repos, sans la chute de quelques feuilles, le passage d'un vent subit, le gémissement de la hulotte[4] ; au loin, par intervalles, on entendait les sourds mugissements de la cataracte du Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert et expiraient à travers les forêts solitaires.

La grandeur, l'étonnante mélancolie de ce tableau, ne sauraient s'exprimer dans les langues humaines ; les plus belles nuits en Europe ne peuvent en donner une idée. En vain, dans nos champs cultivés, l'imagination cherche à s'étendre ; elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes : mais, dans ces régions sauvages, l'âme se plaît à s'enfoncer dans un océan de forêts, à planer sur le gouffre des cataractes, à méditer au bord des lacs et des fleuves, et, pour ainsi dire, à se trouver seule devant Dieu.

(Chateaubriand, *Le Génie du christianisme*, 1re partie,
livre V, chap. XII.)

[1. *Sa course azurée :* expression hardie pour *sa course à travers l'azur.* — 2. *Poussait,* lançait. — 3. *Savane :* nom donné en Amérique à de vastes plaines couvertes d'herbes qui servent à la nourriture des bestiaux. — 4. *Hulotte,* gros oiseau de nuit, sorte de chouette.]

8° Chateaubriand et le sentiment des ruines.

Si Chateaubriand n'a pas découvert[1] la poésie des ruines, il en a du moins répandu le goût[2]. Dans *Le Génie du christianisme* (3e partie, livre V) il a cherché à démêler les raisons générales de l'attrait des ruines et il a comparé la beauté des ruines des monuments païens avec celle des ruines des monuments chrétiens. Et surtout, utilisant son double talent d'évocateur du passé et de peintre des paysages, il a longuement décrit dans son *Voyage en Italie* et son *Itinéraire de Paris à Jérusalem* les ruines de Rome, de la Grèce, de la Palestine, de l'Égypte et de Carthage.

LA BEAUTÉ DES RUINES

Tous les hommes ont un secret attrait pour les ruines. Ce sentiment tient à la fragilité de notre nature, à une conformité secrète entre ces monuments détruits et la rapidité de notre existence. Il s'y joint en outre une idée qui console notre petitesse, en voyant[3] que des peuples entiers, des hommes quelquefois si fameux, n'ont pu vivre cependant au delà du peu de

---

1. L'expression du sentiment des ruines, très rare dans les littératures anciennes, — à peine peut-on en signaler des traces dans une lettre de Servius Sulpicius à Cicéron pour le consoler de la mort de sa fille (voir la correspondance de Cicéron, *Ad familiares*, IV, 5) et dans un passage de *La Pharsale* (IX, 964-999) où Lucain nous montre César visitant les ruines de Troie, — apparaît dans notre littérature au XVIe siècle, avec la Renaissance qui tourne l'attention vers les restes des monuments anciens (lire de nombreux sonnets des *Antiquités de Rome* de J. du Bellay, 1558, et plusieurs pages du *Journal du Voyage de Montaigne en Italie en 1580-1581*). L'espèce de renaissance de l'antiquité, qui se produit vers la fin du XVIIIe siècle (voir p. 283), en réveillant la curiosité du passé, redonne le goût des ruines : rappelons notamment les tableaux du peintre Hubert Robert (1733-1808) qui s'était fait une spécialité de la représentation des ruines (voir, en particulier, le compte rendu qu'a fait Diderot dans son *Salon de 1767* du tableau intitulé : *Ruines, grande galerie éclairée du fond*), et l'ouvrage que publia Volney (voir p. 176) en 1791 sous ce titre : *Les Ruines ou Méditations sur les révolutions des empires* (où se trouve la fameuse description des ruines de Palmyre).

2. Voir surtout Stendhal : *Promenades dans Rome* (1829) et Lamartine : *Voyage en Orient* (1835). Ce dernier ouvrage contient la célèbre description des ruines de Balbek, qui figure aussi dans l'opuscule *Des destinées de la poésie* (1834).

[3. *En voyant*, quand nous voyons.]

jours assignés à notre obscurité. Ainsi les ruines jettent une grande moralité au milieu des scènes de la nature ; quand elles sont placées dans un tableau, en vain on cherche à porter les yeux autre part : ils reviennent toujours s'attacher sur elles. Et pourquoi les ouvrages des hommes ne passeraient-ils pas, quand le soleil qui les éclaire doit lui-même tomber de sa voûte ? Celui qui le plaça dans les cieux est le seul souverain dont l'empire ne connaisse point de ruines.

Il y a deux sortes de ruines : l'une, ouvrage du temps ; l'autre, ouvrage des hommes. Les premières n'ont rien de désagréable, parce que la nature travaille auprès des ans. Font-ils des décombres ? elle y sème des fleurs ; entr'ouvrent-ils un tombeau ? elle y place le nid d'une colombe : sans cesse occupée à reproduire, elle environne la mort des plus douces illusions de la vie.

Les secondes ruines sont plutôt des dévastations que des ruines : elles n'offrent que l'image du néant, sans une puissance réparatrice. Ouvrage du malheur et non des années, elles ressemblent aux cheveux blancs sur la tête de la jeunesse. Les destructions des hommes sont d'ailleurs plus violentes et plus complètes que celles des âges ; les seconds minent, les premiers renversent [1]...

(Chateaubriand, *Le Génie du christianisme*,
3e partie, livre V, chap. III.)

LE SPECTACLE DES RUINES ROMAINES

Dans une belle soirée du mois de juillet [2] dernier, j'étais allé m'asseoir au Colisée [3], sur la marche d'un des autels consa-

---

[1. Chateaubriand établit une distinction trop absolue entre ces deux sortes de ruines : d'une part, il y a des cataclysmes dans la nature (les tremblements de terre, par exemple) qui détruisent aussi brutalement que les hommes ; d'autre part les ruines, qu'amoncelle la barbarie humaine (telles les ruines de la guerre), peuvent elles-mêmes être embellies à la longue par la végétation envahissante.]

[2. Chateaubriand, nommé par le Premier Consul secrétaire d'ambassade à Rome, était parti pour l'Italie dans l'été de 1803. Il en revint en 1804. Pendant son séjour en Italie, il nota ses impressions dans un journal intime et dans des lettres adressées à ses amis ; le tout fut réuni en un ouvrage, qui parut en 1826 sous le titre : *Voyage en Italie*. Sa lettre à M. de Fontanes, qui termine le livre, avait déjà été publiée auparavant. — 3. Voir p. 337, note 3.]

crés aux douleurs de la Passion. Le soleil qui se couchait versait des fleuves d'or par toutes ces galeries où roulait jadis le torrent des peuples ; de fortes ombres sortaient en même temps de l'enfoncement des loges et des corridors, ou tombaient sur la terre en larges bandes noires. Du haut des massifs de l'architecture, j'apercevais, entre les ruines du côté droit de l'édifice, le jardin du palais des Césars, avec un palmier qui semble être placé tout exprès sur ces débris pour les peintres et les poètes. Au lieu des cris de joie que des spectateurs féroces poussaient jadis dans cet amphithéâtre, en voyant déchirer des chrétiens par les lions, on n'entendait que les aboiements des chiens de l'ermite qui garde ces ruines. Mais aussitôt que le soleil disparut à l'horizon, la cloche du dôme de Saint-Pierre[1] retentit sous les portiques du Colisée. Cette correspondance établie par des sons religieux entre les deux plus grands monuments de Rome païenne et de Rome chrétienne me causa une vive émotion : je songeai que l'édifice moderne tomberait comme l'édifice antique ; je songeai que les monuments se succèdent comme les hommes qui les ont élevés ; je rappelai dans ma mémoire que ces mêmes Juifs qui, dans leur première captivité, travaillèrent aux pyramides de l'Égypte et aux murailles de Babylone, avaient, dans leur dernière dispersion, bâti cet énorme amphithéâtre. Les voûtes qui répétaient les sons de la cloche chrétienne étaient l'ouvrage d'un empereur païen marqué dans les prophéties pour la destruction finale de Jérusalem[2]. Sont-ce là d'assez hauts sujets de méditation, et croyez-vous qu'une ville où de pareils effets se reproduisent à chaque pas soit[3] digne d'être vue ?...

(Chateaubriand, *Lettre à M. de Fontanes*[4],
10 janvier 1804.)

[1. Voir p. 337, note 1. — 2. Jérusalem fut, en effet, prise et détruite en 70 ap. J.-C. par Titus, qui était alors prince héritier, et qui, plus tard, devenu empereur (79-81), termina le Colisée commencé par Vespasien, son père. — 3. On attendait plutôt ici une phrase négative (*ne soit pas digne*..). — 4. Chateaubriand avait fait la connaissance de Fontanes en Angleterre ; c'est Fontanes qui le fit revenir en France et l'introduisit chez Mme de Beaumont (sur Fontanes, voir p. 347, *Biographie*).]

CHAPITRE XXXVIII

LA TRADITION CLASSIQUE ET LES TENDANCES INDÉPENDANTES DU ROMANTISME

I. — LA TRADITION CLASSIQUE.

1° **Maintien des formes classiques.**
2° **Survivance de l'imitation antique.**

II. — LES TENDANCES INDÉPENDANTES DU ROMANTISME.

1° **La réaction religieuse.**
 a) *Écrivains catholiques et prédicateurs.*
 b) *Philosophes spiritualistes.*

2° **Les idées politiques.**
 a) *Orateurs, journalistes et pamphlétaires.*
 b) *Sociologues.*

3° **Science et positivisme.**
 a) *Les écrivains scientifiques.*
 b) *Auguste Comte.*

Si le romantisme, grâce aux brillants écrivains qui le représentent, tient dans notre littérature de la première moitié du XIXe siècle la place prédominante, il est loin cependant d'avoir absorbé toute l'activité littéraire de cette période. D'une part, en effet, la tradition classique, qui — en dehors de Mme de Staël et de Chateaubriand — s'était maintenue sous le Consulat et l'Empire, s'est prolongée au temps même du romantisme ; d'autre part, un grand mouvement d'idées religieuses, sociales et philo-

sophiques a coexisté avec le romantisme, dont les préoccupations furent avant tout d'ordre esthétique.

I. — LA TRADITION CLASSIQUE.

Malgré les éléments nouveaux, qui dès le début du XIXe siècle fermentent dans notre littérature, et malgré la révolution romantique elle-même, beaucoup d'écrivains ont du mal à se dégager de l'imitation stérilisante des formes classiques surannées, et quelques-uns persistent à chercher dans l'antiquité, surtout dans l'antiquité grecque, la source de leur inspiration.

1° Maintien des formes classiques.

L'épopée est cultivée par de nombreux poètes : par Creuzé de Lesser (*Les Chevaliers de la Table Ronde*, 1812 ; *Amadis de Gaule*, 1813 ; *Roland*, 1814), Baour-Lormian (*L'Atlantide*), Luce de Lancival (*Achille à Scyros*), Népomucène Lemercier (*Panhypocrisiade*, 1819).

La tragédie est également en honneur avec Raynouard[1] (*Les Templiers*, 1805), Luce de Lancival (*Hector*, 1809), Brifaut (*Don Sanche*, transformé en *Ninus II*, 1813), de Jouy (*Tippo-Saïb*, 1813), Pierre Lebrun[2] (*Marie-Stuart*, 1820 ; *Le Cid d'Andalousie*, 1825), Viennet (*Achille*), Guiraud[3] (*Les Macchabées*, 1822), Soumet[4] (*Clytemnestre*, *Saül*, 1822 ; *Cléopâtre*, 1824 ; *Jeanne d'Arc*, 1825 ; *Une Fête sous Néron*[5], 1830), et surtout Casimir Delavigne et Ponsard.

Casimir Delavigne[6] (1793-1843) tenta quelques timides innovations, qui rapprochèrent un peu ses tragédies du drame romantique. Mais, — à part sa première pièce, *Les Vêpres siciliennes* (1819), qui fut un triomphe, son *Louis XI* (1832), et *Les Enfants d'Édouard* (1833), qui contiennent encore quelques belles scènes, — le reste de sa production tragique est médiocre (*Le Paria*, 1821 ; *Marino Faliero*, 1829 ; *Une famille au temps de Luther*, 1836).

---

1. Raynouard (1761-1836), surtout connu comme érudit. Il fut un des premiers à étudier en France au début du XIXe siècle la langue et la littérature romanes (voir p. 448, note 2).
2. Pierre Lebrun (1785-1873) est aussi l'auteur d'un poème *Le Voyage en Grèce*.
3. Voir p. 428, note 1.
4. Voir p. 428, note 2.
5. Qui est une suite du *Britannicus* de Racine.
6. C. Delavigne est aussi l'auteur d'un recueil d'odes (*Les Messéniennes*, 1818-1819), de plusieurs comédies (*Les Comédiens*, 1820 ; *L'École des vieillards*, 1823 ; *La Princesse Aurélie*, 1828), d'une sorte de vaudeville (*Don Juan d'Autriche*, 1835) et d'un livret d'opéra dont F. Halévy fit la musique (*Charles VI*, 1843).

François Ponsard[1] (1814-1867) avec sa *Lucrèce* (1843) obtint grâce au talent de Rachel (voir p. 440) un succès que souligna surtout l'échec récent des *Burgraves* (voir p. 442). Il ne retrouva pas le même enthousiasme avec *Agnès de Méranie* (1846), *Ulysse* (1852), *Galilée* (1867); mais il composa encore deux pièces très estimables *Charlotte Corday* (1850) et *Le Lion amoureux* (1866), qui est resté au répertoire.

La comédie, que dédaignèrent les romantiques, est représentée par Louis-Benoit Picard (1769-1828) : *Médiocre et rampant ou Le moyen de parvenir* (1797), *Le Collatéral ou La diligence à Joigny* (1799), *Duhautcours ou Le contrat d'union* (1801), *La Petite ville* (1801), qui est une peinture amusante des mœurs provinciales[2], *Les Provinciaux à Paris* (1802), *Les Marionnettes* (1806), *La Vieille tante* (1806), *Les Ricochets* (1807); Alexandre Duval (1767-1842) : *La Manie d'être quelque chose* (1795), *Édouard en Écosse* (1802), *Le Chevalier d'industrie* (1809); Charles-Guillaume Étienne (1777-1845): *Les Deux gendres* (1810); Xavier Boniface dit Saintine (1795-1865), d'ailleurs moins connu par les innombrables pièces qu'il fit en collaboration avec divers écrivains que par quelques-uns de ses romans dont le plus célèbre est *Picciola* (1836); et surtout par Eugène Scribe[3] (1791-1861), qui pendant trente ans surtout (de 1820 à 1850) a rempli les théâtres de Paris de son abondante production (environ 400 pièces), et dont les œuvres les plus connues sont : *Valérie* (1822), *La Demoiselle à marier* (1826), *Le Mariage de raison* (1826), *Le Mariage d'argent* (1827), *Bertrand et Raton ou L'art de conspirer* (1833, comédie historique), *La Camaraderie ou La courte échelle* (1837), *La Calomnie* (1840), *Le Verre d'eau* (1840, comédie historique), *Une Chaîne* (1841), *Adrienne Lecouvreur* (1849), *Bataille de Dames*[4] (1851). On peut citer aussi Casimir Bonjour (voir le *Supplément*).

Dans le genre nouveau du mélodrame[5], qui est encore classique de

---

1. François Ponsard a aussi composé des comédies : *Horace et Lydie*, *Ce qui plait aux dames*, *L'Honneur et l'argent* (1853), dont le succès égala celui de *Lucrèce* et qu'on joue encore, *La Bourse* (1856).

A consulter. — C. Latreille : *La fin du théâtre romantique, François Ponsard* (Hachette, 1899).

2. Voir Marcel Braunschvig : *Psychologie de la petite ville* (dans La Revue provinciale, juillet-août 1904).

3. Eugène Scribe a aussi écrit de nombreux livrets d'opéras et d'opéras-comiques (*La Dame blanche*, 1825 ; *La Muette de Portici*, 1828 ; *Robert le Diable*, 1831 ; *La Juive*, 1835 ; *Les Huguenots*, 1836 ; *Le Prophète*, 1849).

Éditions. — *Œuvres complètes de Scribe* (1874-1885, éd. Dentu, 76 vol.). — Scribe : *Théâtre choisi*, par M. Charlot (Delagrave, Collection Pallas).

A consulter. — R. Doumic : *De Scribe à Ibsen* (1893).

4. Ces deux dernières pièces ont été écrites en collaboration avec Ernest Legouvé

5. **A consulter.** — P. Ginisty : *Le mélodrame* (Bibliothèque théâtrale illustrée, 1911).

forme tout en étant par le fond voisin du drame romantique, s'est distingué Guilbert de Pixérécourt (1773-1844), surnommé le « Corneille des boulevards », auteur de pièces[1] très populaires : *Victor ou L'enfant de la forêt* (1798), *Cœlina ou L'enfant du mystère* (1801), *Le Chien de Montargis* (1814), *La Lettre de cachet* (1831), *Latude ou Trente ans de captivité* (1834). Avant 1850 furent aussi joués quelques mélodrames d'Adolphe-Philippe d'Ennery[2] (1811-1899) : *La Grâce de Dieu* (1841), *Les Bohémiens de Paris* (1843), *Don César de Bazan* (1844), *Marie-Jeanne ou La femme du peuple* (1845).

Il faut enfin, parmi les poètes restés fidèles à la forme classique, faire une place à part à Béranger[3], qui, après s'être essayé dans la comédie, la poésie épique et lyrique, trouva sa voie dans le genre plus modeste de la chanson[4], et devint de 1815 à 1830 le grand poète national et populaire de la France. Il chanta d'abord simplement la jeunesse, le plaisir et l'amour dans des chansons épicuriennes et sentimentales ; puis, devenu chansonnier politique et satirique, il attaqua les nobles et les prêtres, et au nom de la liberté lutta contre la Restauration ; enfin,

1. Dont plusieurs étaient tirées de romans en vogue, notamment de ceux de Ducray-Duménil (1761-1819), à qui sont empruntés les sujets des deux premières pièces que nous citons.

2. Qui après 1850 fit représenter *Les Sept merveilles du monde* (1853), *Les Chevaliers du brouillard* (1857), *Cartouche* (1859, en coll. avec Dugué), *Le Savetier de la rue Quincampoix* (1859), *Aladin ou La lampe merveilleuse* (1863), *Les Mystères du vieux Paris* (1865), *Les Deux orphelines* (1875, en coll. avec Cormon), *Michel Strogoff* (1883, en coll. avec Jules Verne), *Martyre* (1889).

3. Jean-Pierre de Béranger (1780-1857) publia ses chansons en plusieurs recueils (1815, 1821, 1825, 1828, 1833). Ses *Dernières chansons* parurent en 1857. A deux reprises il fut poursuivi et condamné (ce qui ajouta encore à sa popularité) : en 1821 à trois mois de prison et 500 francs d'amende, en 1828 à neuf mois de prison et 10 000 francs d'amende. Tout Paris assista à ses obsèques.

Sa vie a été mise sur la scène par Sacha Guitry : *Béranger* (1920).

Éditions. — *Chansons* (Perrotin, 1847, 2 vol.). — *Œuvres posthumes, œuvres complètes* (1857). — *Ma biographie* (1857). — *Correspondance* (1860, 4 vol.). — *Lettres inédites de Béranger à Dupont de l'Eure* (*Correspondance intime et politique*) *1820-1854*, annotées par P. Hacquard et P. Forthuny (1908). — Édition Garnier, en 4 vol. (I. *Ma Biographie*, 1868; II.-III. *Œuvres anciennes*, 1869; IV. *Dernières chansons*, 1875). — *Le Béranger des Écoles* (avec notice de Legouvé, 1894).

A consulter. — Sainte-Beuve : article sur Béranger, 1850 (*Causeries du Lundi*, t. II). — Savinien Lapointe : *Mémoires sur Béranger* (1857). — Paul Boiteau : *Vie de Béranger* (1861). — Arthur Arnould : *Béranger, ses amis et ses ennemis* (1864). — J. Janin : *Béranger et son temps* (1866). — Brivois : *Bibliographie de l'œuvre de Béranger* (1876). — A. Boulle : *Béranger, sa vie, son œuvre* (1908). — Stéphane Strowski : *Béranger* (Plon, 1913).

4. Genre cultivé après lui par Gustave Nadaud (1820-1893) et Pierre Dupont 1821-1870).

poète patriotique et impérialiste, il s'éleva presque jusqu'au ton de l'épopée pour célébrer la gloire militaire de Napoléon, et, poète social, prit la défense des humbles en réclamant pour eux plus de justice et de bonté.

LES SOUVENIRS DU PEUPLE

[Cette chanson de Béranger, publiée pour la première fois dans l'édition de 1828, a beaucoup contribué à répandre en France le culte de Napoléon (Sur la formation de « la légende napoléonienne », voir p. 357).]

On parlera de sa gloire [1]
Sous le chaume bien longtemps.
L'humble toit, dans cinquante ans,
Ne connaîtra plus d'autre histoire.
Là viendront les villageois
Dire alors à quelque vieille :
« Par des récits d'autrefois,
Mère, abrégez notre veille.
Bien, dit-on, qu'il nous ait nui,
Le peuple encor le révère,
Oui, le révère.
Parlez-nous de lui, grand'mère ;
Parlez-nous de lui.

— Mes enfants, dans ce village,
Suivi de rois il passa.
Voilà bien longtemps de ça :
Je venais d'entrer en ménage.
A pied grimpant le coteau
Où pour voir je m'étais mise,
Il avait petit chapeau
Avec redingote grise.
Près de lui je me troublai ;
Il me dit : « Bonjour, ma chère,
Bonjour, ma chère. »
— Il vous a parlé, grand'mère !
Il vous a parlé !

[1. De la gloire de Napoléon.]

— L'an d'après, moi, pauvre femme,
A Paris étant un jour,
Je le vis avec sa cour :
Il se rendait à Notre-Dame[1].
Tous les cœurs étaient contents ;
On admirait son cortège.
Chacun disait : « Quel beau temps !
Le Ciel toujours le protège. »
Son sourire était bien doux ;
D'un fils Dieu le rendait père,
Le rendait père.
— Quel beau jour pour vous, grand mère !
Quel beau jour pour vous !

— Mais, quand la pauvre Champagne
Fut en proie aux étrangers[2],
Lui, bravant tous les dangers,
Semblait seul tenir la campagne.
Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte ;
J'ouvre. Bon Dieu ! c'était lui,
Suivi d'une faible escorte.
Il s'assoit où me voilà,
S'écriant : « Oh ! quelle guerre !
Oh ! quelle guerre ! »
— Il s'est assis là, grand mère !
Il s'est assis là !

— « J'ai faim, » dit-il, et bien vite
Je sers piquette et pain bis ;
Puis il sèche ses habits ;
Même à dormir le feu l'invite.
Au réveil, voyant mes pleurs,
Il me dit : « Bonne espérance !
Je cours de tous ses malheurs,
Sous Paris, venger la France. »

1 Pour le baptême du roi de Rome (1811). — 2. En 1814.

Il part ; et, comme un trésor,
J'ai depuis gardé son verre,
Gardé son verre.
— Vous l'avez encor, grand'mère !
Vous l'avez encor !

— Le voici. Mais à sa perte
Le héros fut entraîné.
Lui, qu'un pape a couronné[1],
Est mort dans une île déserte[2].
Longtemps aucun ne l'a cru ;
On disait : « Il va paraître ;
Par mer il est accouru ;
L'étranger va voir son maître. »
Quand d'erreur on nous tira,
Ma douleur fut bien amère !
Fut bien amère !
— Dieu vous bénira, grand'mère,
Dieu vous bénira. »

(Béranger.)

2° Survivance de l'imitation antique.

Malgré le romantisme qui rompit avec l'imitation antique, un courant d'hellénisme circule à travers notre littérature de la première moitié du XIXe siècle. Nous avons signalé précédemment (voir p. 283) le retour à l'antiquité, qui, provoqué par les fouilles archéologiques d'Herculanum et de Pompéi, s'était produit vers la fin du XVIIIe siècle et avait trouvé dans André Chénier son plus illustre représentant. La publication des œuvres de ce poète, si profondément imprégné d'hellénisme, en 1819 (voir p 277, en note), la découverte de la Vénus de Milo en 1820, et la guerre de l'Indépendance hellénique (1821-1830), marquée par la mort[3] de Byron à Missolonghi le 18 avril 1824, tournèrent la curiosité surtout vers l'antiquité grecque (en 1846 sera créée l'École française d'Athènes).

C'est ainsi que le philosophe chrétien Ballanche (voir p. 395) écrivit des poèmes en prose, où il exprime sa pensée sous le voile de mythes grecs (*Antigone*, 1814 ; *Orphée*, 1827), et que l'historien Edgard Quinet

[1. Il fut sacré à Paris par le pape Pie VII le 2 décembre 1804. — 2. A Sainte-Hélène, le 5 mai 1821.]

3. Que Lamartine a célébrée dans *Le dernier chant du pèlerinage d'Harold* (1825).

(voir p. 642-643) non seulement écrivit après son voyage en Grèce son livre *De la Grèce moderne* (1830) et fit à l'antiquité grecque une très large place dans son *Génie des religions* (1841), mais encore eut recours, lui aussi, à des mythes antiques pour exprimer des idées modernes (*Prométhée*, 1838). Et surtout cette sorte de renaissance de l'antiquité grecque en pleine période romantique est représentée par Paul-Louis Courier et Maurice de Guérin.

PAUL-LOUIS COURIER[1] fut, en même temps qu'un journaliste et un pamphlétaire (voir p. 406), un helléniste de grande valeur. Au cours de ses campagnes à l'armée du Rhin et en Italie il porte un Homère dans sa poche. Toujours en quête d'œuvres anciennes il fouille les bibliothèques : c'est ainsi que, de passage à Florence, il y découvre en 1809 un fragment jusque-là inconnu du roman de Longus *Daphnis et Chloé* (voir plus loin l'incident de la tache d'encre qu'il fit sur le manuscrit). Outre ce roman, il traduisit plusieurs ouvrages grecs : de Xénophon (*Du commandement de la cavalerie ; De l'équitation*), de Plutarque (*Vie de Périclès*), d'Hérodote

---

1. **Biographie.** — PAUL-LOUIS COURIER, né en 1772, fut dans la première partie de sa vie un officier d'esprit indépendant, qui n'avait pas la vocation militaire et vit surtout les laideurs de la guerre. Lieutenant d'artillerie en 1793, il fit campagne sur le Rhin et en Italie, démissionna comme commandant en 1809, reprit peu après du service et de nouveau abandonna le métier pendant la campagne d'Autriche. Sous la Restauration, dont il fut l'ennemi politique, il vécut dans son domaine de la Chavonnière, à Véretz (en Touraine), qu'il avait acheté en 1818 et où il fut mystérieusement assassiné en 1825 (atteint d'un coup de fusil à quelques pas de sa maison), victime, non pas d'un attentat politique comme il l'avait redouté (un an avant sa mort il avait écrit dans son *Livret* cette phrase : *Paul-Louis, les cagots te tueront*), mais d'un simple drame domestique (tyrannique et dur dans la vie privée pour tous ceux qui l'approchaient, il fut tué par un garçon de ferme qu'il avait renvoyé quelques mois auparavant, Pierre Dubois; ce dernier avait été poussé peut-être par Mme Courier elle-même, fille de l'helléniste Clavier que P.-L. Courier avait épousée en 1814 malgré une très grande différence d'âge).

Outre ses traductions d'œuvres antiques et ses pamphlets littéraires et politiques, nous avons de lui des *Lettres de France et d'Italie* (1797-1812) et des fragments divers (tels que la *Conversation chez la comtesse d'Albany*, 1812).

Éditions. — La meilleure édition des *Œuvres complètes* de P.-L. Courier est celle d'Armand Carrel (1834, 4 vol.). — *Les Pastorales de Longus, traduites par P.-L. Courier*, éd. critique, suivie d'une étude sur l'essai de style vieilli de P.-L. Courier, par R. Gaschet (Paris, Larose et Tenin, 1911). — *Œuvres choisies de P.-L. Courier*, par J. Giraud (Collection Pallas, Delagrave, 1913).

A consulter. — Armand Carrel : *Essai sur la vie et les œuvres de P.-L. Courier* (notice écrite en 1829 et mise en tête de l'édition de 1834). — R. Gaschet : *La jeunesse de Paul-Louis Courier, étude sur sa vie et ses œuvres de 1772 à 1812* (Hachette, 1911); *P.-L. Courier et la Restauration* (Hachette, 1913); *Les aventures d'un écrivain : Paul-Louis Courier* (Payot, 1928). — L. André : *L'assassinat de P.-L. Courier* (1913)

(*fragments*). Et même dans ses œuvres inspirées de la réalité contemporaine on retrouve comme un parfum d'atticisme.

MAURICE DE GUÉRIN [1], surtout connu par son *Journal* (juillet 1832-octobre 1835) et sa *Correspondance*, est l'auteur de deux poèmes en prose tout pénétrés de naturalisme antique : *La Bacchante* et, le plus célèbre, *Le Centaure*, dont l'idée lui vint à la suite de plusieurs visites qu'il fit avec Trébutien [2] au Musée des Antiques, et qui fut publié après sa mort par George Sand dans la Revue des Deux Mondes (15 mai 1840).

A PROPOS D'UNE TACHE D'ENCRE

[De passage à Florence P.-L. Courier avait découvert à la bibliothèque de San Lorenzo, chez les moines du Mont-Cassin, un manuscrit complet des *Pastorales* de Longus [3]. En copiant quelques pages du manuscrit, jusque-là inédites, il y fit une tache d'encre (novembre 1809) et fut accusé d'avoir fait exprès de détruire le texte original pour être seul à posséder ce passage de Longus. Le bibliothécaire, M. F. del Furia, jaloux de la découverte de P.-L. Courier, prit prétexte de la tache d'encre pour écrire contre lui une violente brochure, à laquelle il répondit par un pamphlet très spirituel, qu'il publia (septembre 1810) sous la forme d'une Lettre à M. Renouard, libraire, qui, accusé de connivence avec P.-L. Courier, s'était déjà défendu lui-même dans une notice parue au mois de juillet précédent.]

---

1. MAURICE DE GUÉRIN est né en 1810 au Cayla (dans le Tarn), où il est mort en 1839. Sa sœur Eugénie, qui lui voua une affection si tendrement maternelle, était son aînée de cinq ans (elle était née en 1805) et lui survécut près de neuf ans (elle mourut en 1848). Elle-même n'était pas dépourvue de talent littéraire, comme nous le prouvent ses écrits, qui nous permettent de mieux connaître son frère : nous avons d'elle un *Journal* (novembre 1834-octobre 1841), des lettres et quelques poésies (Maurice de Guérin a aussi laissé des vers).

Éditions. — *Reliquiae de Maurice de Guérin*, publiées par G.-S. Trébutien, avec une notice de Sainte-Beuve (Didier, 1861, 2 vol.), réimprimées sous le titre : *Journal, lettres et poèmes* (Didier, 1862, 1 vol.). — *Le Centaure*, avec une notice de Remy de Gourmont (1900), avec une notice d'Edmond Pilon (1905). — Maurice de Guérin : *Collection des plus belles pages*, avec une notice de Remy de Gourmont (Société du Mercure de France, 1909).

Journal et fragments d'Eugénie de Guérin, par G.-S. Trébutien (1863). — *Lettres d'Eugénie de Guérin*, par G.-S. Trébutien (1864). — *Eugénie de Guérin. Extraits du Journal et Lettres choisies*, par Madeleine Marion (Hatier, 1911).

Œuvres choisies de M. et E. de Guérin, par E. Gaubert (éd. du Centenaire, 1910).

A consulter. — Abel Lefranc : *Maurice de Guérin* (É. Champion, 1910). — E. Zyromski : *Maurice de Guérin* (Colin, 1921) ; *Eugénie de Guérin* (Colin, 1921).

2. Guillaume-Stanislas Trébutien (1800-1870), savant orientaliste, fut conservateur de la Bibliothèque de Caen.

[3. Longus, romancier grec du Ve siècle après J.-C., auteur de *Daphnis et Chloé*, qui avait été déjà traduit au XVIe siècle par Amyot (voir un extrait de cette traduction vol. I, p. 137).]

...Pour commencer par les raisons que peut avoir le seigneur Furia de n'être pas aussi désintéressé qu'on le croirait dans cette affaire, il faut savoir que la découverte du précieux fragment de Longus s'est faite dans un manuscrit sur lequel, lui Furia, a travaillé longues années, et qu'il regardait en quelque sorte comme sa propriété ; qu'on y a fait cette trouvaille au moment précisément où le seigneur Furia venait de donner au public une notice très ample et *très exacte*, selon lui, de ce même manuscrit, dans laquelle est indiqué page par page, et fort au long, tout ce que le sieur Furia y a pu remarquer...

Il est fâcheux pour vous, monsieur, de n'avoir pas été témoin de l'effet que produisit sur lui la première vue de cette lacune dans le livre imprimé, et du morceau inédit qui la remplissait dans le manuscrit. Sa surprise fut extrême ; et quand il eut reconnu que ce morceau n'était pas seulement de quelques lignes, mais de plusieurs pages, il me fit pitié, je vous assure. D'abord *il demeura stupide* : vous en auriez peut-être ri ; mais bientôt vous auriez eu peur, car en un instant il devint furieux. Je n'avais jamais vu un pédant enragé ; vous ne sauriez croire ce que c'est...

Dès lors le seigneur Furia se crut un homme déshonoré ! Vous savez que Vatel[1] se tua parce que le rôt manquait au souper de son maître[2]. Il avait, comme dit le roi quand on lui apprit cette mort, de l'honneur à sa manière. M. Furia ne se tua point, parce que bientôt après il conçut l'espérance de rétablir un peu sa réputation aux dépens de la mienne ; car ce fut, je crois, le surlendemain que je fis au manuscrit cette tache, dont il me sait, dans son âme, si bon gré, quoiqu'il s'en plaigne si haut. Après avoir copié tout le morceau inédit, j'achevai la collation du reste avec ces messieurs[3]. Pour marquer dans le volume l'endroit du supplément, j'y mis une feuille de papier, sans m'apercevoir qu'elle était barbouillée d'encre en dessous. Ce papier, s'étant collé au feuillet, y fit une tache qui couvrait

[1. Sur la mort de Vatel, maître d'hôtel du Grand Condé, qui se tua lors d'un repas que son maître offrait à Louis XIV à Chantilly, lire la lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan (26 avril 1671). — 2. Et surtout parce qu'il avait craint que la marée n'arrivât pas à temps. — 3. Furia et un employé de la Bibliothèque, qui tous deux avaient aidé Courier à copier le manuscrit.]

quelques mots de quelques lignes. M. Furia a écrit en prose poétique l'histoire de cet événement. C'est, à ce qu'on dit, son meilleur ouvrage ; c'est du moins le seul qu'on ait lu. Il y a mis beaucoup du sien, tant dans les choses que dans le style ; mais le fond en est pris de *la Pharsale* et des tragédies de Sénèque...

Les expressions de M. Furia pour peindre son saisissement à la vue de cette tache, qui couvrait, comme je vous ai dit, une vingtaine de mots, sont du plus haut style et d'un pathétique rare, même en Italie. Vous en avez été frappé, monsieur, et vous les avez citées, mais sans oser les traduire. Peut-être avez-vous pensé que la faiblesse de notre langue ne pourrait atteindre à cette hauteur : je suis plus hardi, et je crois, quoi qu'en dise Horace, qu'on peut essayer de traduire Pindare et M. Furia ; c'est tout un. Voici ma version littérale :

A un si horrible spectacle (il parle de ce pâté que je fis sur son bouquin), *mon sang se gela dans mes veines ; et, durant plusieurs instants, voulant crier, voulant parler, ma voix s'arrêta dans mon gosier : un frisson glacé s'empara de tous mes membres stupides*... Voyez-vous, monsieur ? ce pâté, c'est pour lui la tête de la Méduse[1]. Le voilà stupide ; il l'assure, et c'est la seule assertion qui soit prouvée par son livre. Mais il y a dans cet aveu autant de malice que d'ingénuité : car il veut faire croire que c'est moi qui l'ait rendu tel, au grand détriment de la littérature. Moi je soutiens que longtemps avant que d'avoir vu cette affreuse tache, *dont le seul souvenir le remplit d'horreur et d'indignation*, il était déjà stupide, ou certes bien peu s'en fallait, puisqu'il a tenu, feuilleté, examiné, décrit et noté par le menu chaque page de ce petit volume, sans se douter seulement de ce qu'il contenait.

Lorsque son directeur, ou son conservateur, comme il l'appelle quelquefois, le seigneur Thomas Puzzini[2], *apprit cet étrange accident par la trompette sonore de la renommée, qui, toujours infatigable... fit à son oreille*... bref, quand on lui conta l'aventure du pâté, *il fut saisi d'horreur ; il frémit au récit d'une action*

[1. La Méduse était une des trois Gorgones. Son regard était si effrayant qu'il changeait en pierre ceux qui osaient le soutenir. — 2. Il s'appelait en réalité *Puccini*, mais Courier a déformé son nom, en le désignant par un sobriquet italien *Puzzini*, qui signifie *putois, puant* (mot, dit Courier dans une note, qui s'appliquait au personnage).]

si atroce. En effet, il y a de plus grands crimes, mais il n'y en a point de plus noirs[1]...

(Paul-Louis Courier, *Lettre à M. Renouard, libraire, sur une tache faite à un manuscrit de Florence.*)

LA JEUNESSE D'UN CENTAURE[2]

[Maurice de Guérin suppose que le dernier des Centaures, qui passe sa vieillesse retiré dans son antre sur une montagne, raconte à un mortel — qui l'a interrogé — la vie heureuse et libre qu'il menait dans son jeune âge.]

...La jeunesse est semblable aux forêts verdoyantes tourmentées par les vents : elle agite de tous côtés les riches présents de la vie, et toujours quelque profond murmure règne dans son feuillage. Vivant avec l'abandon des fleuves, respirant sans cesse Cybèle[3], soit dans le lit des vallées, soit à la cime des montagnes, je bondissais partout comme une vie aveugle et déchaînée[4]. Mais lorsque la nuit, remplie du calme des dieux, me trouvait sur le penchant des monts, elle me conduisait à l'entrée des cavernes et m'y apaisait comme elle apaise les vagues de la mer, laissant survivre en moi de légères ondulations qui écartaient le sommeil sans altérer mon repos. Couché sur le seuil de ma retraite, les flancs cachés dans l'antre et la tête sous le ciel, je suivais le spectacle des ombres. Alors la vie étrangère qui m'avait pénétré durant le jour se détachait de moi goutte à goutte, retournant au sein paisible de Cybèle, comme après l'ondée les débris de la pluie attachée aux feuillages font leur chute et rejoignent les eaux[5]. On dit que les dieux marins quittent durant les ombres leurs palais profonds, et, s'asseyant sur les promontoires, étendent leurs regards sur les flots. Ainsi je veillais, ayant à mes pieds une étendue de vie semblable à la mer assoupie. Rendu à l'existence distincte et pleine, il me paraissait que je sortais de naître, et que des eaux profondes et qui m'avaient

[1. Puisqu'il s'agit d'une tache d'encre.]

[2. Les Centaures étaient, dans la mythologie païenne, des monstres fabuleux mi-hommes mi-chevaux, qui habitaient en Thessalie. — 3. Cybèle, déesse de la Terre, qui représente ici le principe de la vie universelle. — 4. Dans la personne du Centaure s'unissent le génie de l'homme et la puissance animale primitive, l'intelligence et l'instinct. — 5. Maurice de Guérin peint ici l'extase du panthéiste, dont la personnalité se fond dans le Grand Tout.]

conçu dans leur sein venaient de me laisser sur le haut de la montagne, comme un dauphin[1] oublié sur les syrtes[2] par les flots d'Amphitrite[3].

Mes regards couraient librement et gagnaient les points les plus éloignés. Comme des rivages toujours humides, le cours des montagnes du couchant demeurait empreint de lueurs mal essuyées par les ombres. Là survivaient, dans les clartés pâles, des sommets nus et purs. Là je voyais descendre tantôt le dieu Pan[4], toujours solitaire, tantôt le chœur des divinités secrètes, ou passer quelque nymphe des montagnes enivrée par la nuit. Quelquefois les aigles du mont Olympe[5] traversaient le haut du ciel et s'évanouissaient dans les constellations reculées ou sous les bois inspirés. L'esprit des dieux, venant à s'agiter, troublait soudainement le calme des vieux chênes...

(Maurice de Guérin, *Le Centaure*.)

II. — LES TENDANCES INDÉPENDANTES DU ROMANTISME.

En dehors des romantiques, qui en dépit des prétentions philosophiques de quelques-uns d'entre eux furent plutôt des artistes, il y eut plusieurs groupes de penseurs [6], dont les idées, pas toujours servies il est vrai par un talent littéraire, ont cependant influé plus ou moins profondément sur l'opinion.

1° La réaction religieuse.

Contre les tendances irréligieuses et matérialistes de la philosophie du XVIIIe siècle une réaction très nette se dessine avec des écrivains catholiques, comme Joseph de Maistre, de Bonald, Ballanche, Lamennais ; des prédicateurs, comme Lacordaire ; des philosophes spiritualistes, comme Maine de Biran, Royer-Collard, Victor Cousin et même Jouffroy.

[1. *Dauphin*, mammifère cétacé qui vit dans la mer. — 2. *Syrtes*, bancs de sable. — 3. Amphitrite, déesse de la mer. — 4. Pan, dieu champêtre, qui avait les jambes velues et des oreilles de bouc. — 5. Montagne de Thessalie.]

6. **Ouvrages généraux à consulter.** — Taine : *Les philosophes classiques du XIXe siècle en France* (1856). — É. Faguet : *Politiques et moralistes du XIXe siècle* (3 séries, 1891, 1898, 1900). — V. Delbos : *La philosophie française* (Plon-Nourrit, 1919).

a) Écrivains catholiques et prédicateurs.

Les trois principaux ouvrages de Joseph de Maistre[1] sont : *Considérations sur la France* (1796), *Du Pape* (1819), *Soirées de Saint-Pétersbourg ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence* (publié après sa mort, en 1821). Ses autres œuvres sont : *Adresse à la Convention nationale* (1794), *Éloge historique de Victor-Amédée III* (1795), *Étude sur la souveraineté* (1794-1796), *Cinq paradoxes à la marquise de M.* (1797, publié en 1851), *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques* (1809), *Traduction du Traité de Plutarque sur les délais de la justice divine* (1815), *L'Église gallicane* (1820), *Essai sur la philosophie de Bacon* (publié en 1836). Ce qui caractérise tous les écrits de J. de Maistre, dont le style est vigoureux et coloré, c'est l'ardeur de ses convictions religieuses et la logique avec laquelle il tire des dogmes de sa foi les conséquences les plus rudes. Ce théoricien impitoyable était d'ailleurs un homme doux et bon, comme en témoigne sa correspondance avec ses enfants, dont il vécut séparé pendant quatorze ans.

Avec une dialectique parfois puissante mais un langage le plus souvent sec et abstrait, de Bonald[2] a combattu au nom de la tradition

---

1. **Biographie.** — Joseph de Maistre (né à Chambéry en 1753, mort en 1821), frère aîné de Xavier de Maistre (voir p. 607), entra dans la magistrature en 1774, quitta son pays en 1792 quand eut été proclamée la réunion à la France de la Savoie qui appartenait jusque-là au roi de Sardaigne, et fut de 1803 à 1817 ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel à Saint-Pétersbourg.

Éditions. — *Lettres et opuscules inédits de J. de Maistre*, publiés par son fils le comte Rodolphe de Maistre (Lyon, Vitte, 1851, 2 vol.). — *Mémoires politiques*, publiés par Albert Blanc (Paris, Michel Lévy, 1858). — *Correspondance diplomatique*, publiée par A. Blanc (Michel Lévy, 1861). — *Œuvres complètes de J. de Maistre* (Lyon, Vitte et Pérussel, 1884-1887, 14 vol.). — *Pages choisies de J. de Maistre*, par Henri Potez (Colin, 1901).

A consulter. — F. Paulhan : *Joseph de Maistre et sa philosophie* (Alcan, 1893). — De Lescure : *Le comte J. de Maistre et sa famille* (1893). — F. Descottes : *J. de Maistre avant la Révolution* (1893) ; *J. de Maistre pendant la Révolution* (1895). — G. Cogordan : *J. de Maistre* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1894). — J. Mandoul : *J. de Maistre et la politique de la Maison de Savoie* (1900). — E. Grasset : *J. de Maistre, sa vie et son œuvre* (1901). — C. Latreille : *Bossuet et J. de Maistre d'après des documents inédits* (Revue d'hist. littéraire de la France, avril-juin 1904). — A. Savaete : *Étude sur J. de Maistre* (1908). — Le chanoine Lecigne : *Joseph de Maistre* (Paris, Lethielleux, 1914).

2. **Biographie.** — Le vicomte Louis-Gabriel Ambroise de Bonald (1754-1840) fut d'abord officier des mousquetaires sous Louis XV, puis pendant dix ans maire de Milhau, sa ville natale. Sous la Révolution il émigra, et rentra en France

catholique les idées politiques du XVIIIe siècle et l'esprit révolutionnaire, en particulier dans sa *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile* (1796) et dans son *Essai sur les lois naturelles de l'ordre social* (1801) bientôt refondu dans son grand ouvrage : *La Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison* (1802). Parmi ses autres œuvres, il faut citer : *Recherches philosophiques sur les premiers objets de nos connaissances morales* (1818), dont le chap. II traite de *L'origine du langage*, *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société* (1830), ainsi que *Le Divorce considéré relativement à l'état domestique et à l'état de société* (1801), *Mélanges* (1819, 2 vol.).

BALLANCHE[1], imbu de mysticisme, essaye de concilier la foi chrétienne avec l'idée moderne de progrès dans des ouvrages poétiques mais d'un symbolisme assez obscur : *Du sentiment considéré dans son rapport avec la littérature et les beaux-arts* (1801), qui prépara la voie au *Génie du christianisme* et contribua avant Chateaubriand à la restauration des idées religieuses en France ; *Antigone* (1814) ; *Essai sur les institutions sociales dans leur rapport avec les idées nouvelles* (1818) ; *Essais de Palingénésie sociale*, qui commença à paraître en 1827 et qui resta inachevé (l'ouvrage devait comprendre trois épopées en prose : *Orphée*, *La Ville des expiations*, *L'Élégie* ; il en exposa le dessein général dans les *Prolégomènes* et publia en 1827 *Orphée* avec une sorte de traité qui servait d'appendice : *Formule générale de l'histoire de tous les peuples appliquée à l'histoire du peuple romain* ; de *La Ville des expiations* il publia deux fragments : *La Vision d'Hébal*, 1831).

LAMENNAIS[2] fit un effort pour adapter le catholicisme aux exigences

---

sous le Directoire. Il fit partie sous l'Empire du Conseil de l'Université, et sous la Restauration fut pair de France.

Éditions. — *Œuvres complètes de Bonald*, éd. Adrien Le Clère (1817, 1819, 1843), éd. Migne (1864). — *Pensées choisies de Bonald* (Nouvelle lib. nat., 1907).

A consulter. — H. de Bonald : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. le vicomte de Bonald* (1841). — R. Mauduit : *La politique de Bonald* (1913).

1. **Biographie.** — Pierre-Simon BALLANCHE (1776-1847) fut l'ami de Joubert, de Chateaubriand et de Mme Récamier, dont il fréquenta le salon de l'Abbaye-aux-Bois. Il fut aussi l'ami d'Ozanam (1813-1853), qui fut professeur de littérature étrangère à la Sorbonne et écrivit notamment un ouvrage sur *Dante et la philosophie catholique au XIIIe siècle*.

Ses manuscrits, en partie inédits, sont à la Bibliothèque de la ville de Lyon.

Édition. — *Pages choisies*, par Tancrède de Visan (Lyon, P. Masson, 1926).

A consulter. — E. Faguet : *Ballanche* (Revue des Deux Mondes, 1er janvier 1893). — G. Frainnet : *Biographie de Ballanche* (1903) ; *Essai sur la philosophie de P.-S. Ballanche, précédé d'une étude biographique, psychologique et littéraire* (Lyon, 1903). — Ch. Huit : *La vie et les œuvres de Ballanche* (Lyon et Paris, 1904).

2. **Biographie.** — Félicité-Robert de LA MENNAIS (qui prit le nom de Lamennais après sa rupture avec l'Église) est né à Saint-Malo en 1782. Sous l'influence de son frère aîné, qui était dans les ordres, il se fit ordonner prêtre

de la société moderne. Dans la première partie de sa vie il tente, pour arrêter les progrès de l'incrédulité, de séparer la religion de la politique, en créant ce qu'on a appelé plus tard le « catholicisme libéral ». A cette période se rattachent les ouvrages suivants · *Réflexions sur l'état de*

à 34 ans. La publication de son *Essai sur l'indifférence en matière de religion* lui créa d'enthousiastes disciples dans l'élite de la jeunesse catholique libérale, — notamment Maurice de Guérin, Lacordaire, l'abbé Gerbet (1798-1864) mort évêque de Perpignan, et Montalembert (1810-1870) auteur d'ouvrages historiques (voir les *Pages choisies de Montalembert*, par Victor Bucaille, 1920), — qu'il reçoit dans sa maison patrimoniale de La Chesnaie, près de Dinan. Il fonde un premier journal, *Le Mémorial catholique*, ainsi que « l'Association pour la défense de la religion ». En 1830 il fonde un autre journal, *L'Avenir*, dont l'épigraphe « Dieu et liberté » résume ses idées. Son indépendance inquiète de plus en plus le pape Grégoire XVI, qui se décide à le condamner par son encyclique *Mirari vos...* (1832). Lacordaire et Montalembert se séparent alors de Lamennais, qui, après s'être d'abord soumis, rompt définitivement avec l'Église catholique par la publication des *Paroles d'un croyant* (condamnées par l'encyclique *Singulari nos...*).

Rejeté par l'Église, Lamennais entre dans les rangs du parti républicain. Sa brochure *Le pays et le gouvernement* (1840) le fait condamner à un an de prison. A Sainte-Pélagie il compose plusieurs opuscules : *Une voix de prison, Du passé et de l'avenir du peuple, De l'esclavage moderne*. Après la Révolution de 1848 il est élu représentant du peuple par le département de la Seine; il ne joue d'ailleurs à l'Assemblée nationale qu'un rôle effacé ; mais dans son nouveau journal, *Le Peuple constituant*, il soutient des idées avancées. Après le coup d'État de 1851 il renonce à la politique. Il meurt en 1854 sans s'être réconcilié avec l'Église (il fut enterré civilement).

En 1856 furent publiés ses *Mélanges philosophiques et politiques*. Il avait fait aussi une traduction des *Évangiles* et une traduction de *La Divine Comédie* de Dante, qui parut en 1855-1858.

Éditions. — *Œuvres complètes de Lamennais*, éd. de 1836-1837, en 12 vol.; éd. de 1844, en 10 vol. (toutes deux incomplètes). — *Œuvres posthumes*, publiées par A. Blaize (1866). — *Correspondance de Lamennais*, par E. Forgues (1859, chez Paulin, 2 vol.); 2 vol. en 1866 (chez Dentu); 1 vol. en 1884 (*Correspondance avec M. de Vitrolles*, chez Charpentier); 1 vol. en 1897 (*Lettres à Montalembert*, chez Perrin); 1 vol en 1898 (*Lettres à Benoît d'Azy*, chez Perrin). D'autres lettres ont été publiées dans des revues; et beaucoup sont encore inédites.

A consulter. — Ricard : *L'école Menaisienne* (1883-1884). — P. Janet : *La philosophie de Lamennais* (1890). — E. Spuller : *Lamennais* (1892). — A. Roussel : *Lamennais d'après des documents inédits* (Rennes, 1892, 2 vol.); *Lamennais intime* (Lethielleux, 1897). — Le R. P. Mercier : *Lamennais d'après sa correspondance et les travaux les plus récents* (1893). — P. Lazerges : *Lamennais, essai sur l'unité de sa pensée* (Montauban, 1895). — A. Laveille : *Un Lamennais inconnu* (Perrin, 1898). — A. Feugère : *Lamennais avant l'Essai sur l'indifférence, d'après des documents inédits* (1906). — F. Duine : *Lamennais, l'homme et l'écrivain. Pages choisies* (E. Vitte, 1912). — A. Roussel : *Lamennais et ses correspondants inconnus* (Paris, Téqui. 1912). — C. Maréchal : *La jeunesse de Lamennais* (1913).

l'Église (1808), où il discute déjà le Concordat (ce qui fit supprimer le livre par la police impériale); *La Tradition de l'Église sur l'institution des évêques* (1814); *Essai sur l'indifférence en matière de religion* (1er vol., 1817; 2e vol., 1821; 3e et 4e vol., 1822-1823); *Défense de l'Essai sur l'indifférence* (1821); *Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église* (1828-1829); *Paroles d'un croyant* (1834); *Les Affaires de Rome* (1836), où il se défend après sa condamnation par le pape. Dans la deuxième partie de sa vie il cherche à rapprocher la religion et la démocratie, en créant ce qu'on a appelé plus tard le « christianisme social » ou le « socialisme chrétien ». C'est dans cette période qu'il écrit *Le Livre du peuple* (1837), où il expose sa politique démocratique et sociale, son *Esquisse d'une philosophie* (1841-1846, 4 vol.), et *Amschaspands et Darvands* (1843), dont le titre était emprunté à la cosmogonie persane (les *Amschaspands* sont les génies du bien, les *Darvands* les génies du mal).

La restauration religieuse, à laquelle contribuèrent les écrivains précédents, s'accompagna d'une renaissance de l'éloquence de la chaire. Parmi les prédicateurs catholiques [1], qui s'illustrèrent sous la Restauration et la monarchie de Juillet, il faut citer l'abbé de Frayssinous (1765-1841), le Père jésuite de Ravignan (1795-1858) et surtout Lacordaire [2].

b) *Philosophes spiritualistes.*

La tradition philosophique [3] du xviiie siècle s'est prolongée sous le Consulat et le premier Empire avec Lamark (1744-1829), qui dans sa

---

1. Il y eut aussi dans cette période des prédicateurs protestants de grande valeur, notamment Athanase Coquerel (1795-1868) et Adolphe Monod (1802-1856).

A consulter. — Raoul Allier (Sous la direction de): *Anthologie protestante française. XVIIIe et XIXe siècles* (Paris, G. Crès, 1920).

2. **Biographie.** — Henri Lacordaire (1802-1861), d'abord avocat, puis ordonné prêtre en 1827, commença par subir l'ascendant de Lamennais, dont il se sépara après sa rupture avec Rome. Il rétablit l'ordre des Dominicains ou frères prêcheurs, et porta à sa perfection le genre des *Conférences* qu'avait inauguré l'abbé de Frayssinous à Saint-Sulpice en 1803. Il prêcha souvent à Notre-Dame, et se fit entendre aussi à plusieurs reprises en province, à Toulouse, à Lyon, à Grenoble, à Nancy. En 1848 il fut élu député des Bouches-du-Rhône et entra à l'Académie française en 1860. Il consacra les dernières années de sa vie à diriger le collège de Sorèze, dans le Tarn, où il écrivit ses *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne* (1857) et sa *Vie de sainte Marie-Madeleine* (1860). On connaît surtout de lui son *Oraison funèbre du général Drouot*, qu'il avait prononcée en 1847.

Éditions. — *Œuvres complètes* (1872-73). — *Pages choisies*, par J. Calvet (1922).

A consulter. — Montalembert : *Le P. Lacordaire* (1862). — D'Haussonville : *Lacordaire* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1895).

3. **A consulter.** — Ferraz : *Histoire de la philosophie pendant la Révolution, 1789-1804* (Paris, 1889). — F. Picavet : *Les Idéologues* (1891).

Philosophie zoologique (1809) formule avant Darwin la théorie du transformisme; Destutt de Tracy (1754-1836), auteur des *Éléments d'idéologie* ; Laromiguière (1756-1837), qui publia ses cours de la Sorbonne dans un recueil intitulé *Leçons de philosophie* ; et Cabanis (1757-1808), médecin qui développa les idées de Condillac dans son *Traité du physique et du moral de l'homme* (1802).

Mais une réaction spiritualiste ne tarda pas à se produire avec Maine de Biran (1766-1824), auteur des *Considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme* (1834) ; Royer-Collard (1763-1845), qui de bonne heure abandonna l'enseignement (il fut professeur à la Sorbonne de 1811 à 1814) pour la politique (il fut un des orateurs les plus réputés de la Restauration, voir p. 405); VICTOR COUSIN[1], le fondateur de l'*éclectisme*, système philosophique qui consiste à répudier tout système nouveau et à emprunter aux systèmes antérieurs ce qu'ils paraissent avoir eu de meilleur ; et JOUFFROY[2], le plus illustre disciple de Cousin, qui, même

---

1. **Biographie.** — VICTOR COUSIN (1792-1867) fut professeur à la Sorbonne de 1815 à 1830 ; mais son enseignement, jugé trop libéral par la Restauration, fut suspendu pendant quelques années (1820-1827) · il en profita pour voyager en Allemagne et traduire Platon. De 1830 à 1851 il fut directeur de l'École normale supérieure et joignit même à ses fonctions universitaires des fonctions politiques (il fut pair de France et ministre de l'instruction publique). Le coup d'État de 1851 le rend à la vie privée ; il consacra désormais ses loisirs à des travaux littéraires. Il a légué à l'Université de Paris sa très riche bibliothèque.

Ses ouvrages philosophiques sont : *Cours d'histoire de la philosophie professé à la Faculté des lettres pendant l'année 1818* (1836), réimprimé sous le titre *Du vrai, du beau et du bien* (1853); *Cours d'histoire de la philosophie* (1826, 1840, 1863), *Cours d'histoire de la philosophie moderne professé pendant les années 1816 et 1817* (1841-1846, 5 vol.); *Fragments philosophiques* (1826; 1847-1848, 4 vol.). Il faut y joindre son édition de Descartes (1826, 11 vol.) et sa traduction de Platon (1825-1840, 13 vol.).

Ses œuvres de critique et d'histoire littéraire sont : *Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal* (1842) ; sa galerie des femmes illustres du XVII[e] siècle : *Jacqueline Pascal* (1844), *La Jeunesse de M[me] de Longueville* (1853), *M[me] de Sablé* (1854), *M[me] de Chevreuse* (1855), *M[me] de Hautefort* (1856), *M[me] de Longueville pendant la Fronde* (1859) ; *La Société française au XVII[e] siècle d'après Le Grand Cyrus de M[lle] de Scudéry* (1858).

Édition. — *Pages choisies de V. Cousin*, par T. de Wyzewa (Perrin, 1898).

A consulter. — Pierre Leroux : *Réfutation de l'éclectisme* (1839). — Ch. Secrétan : *La philosophie de Victor Cousin* (1868). — P. Janet : *Victor Cousin et son œuvre* (Calmann-Lévy, 1885). — J. Simon : *Victor Cousin* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1887). — Barthélemy Saint-Hilaire : *M. Victor Cousin, sa vie et sa correspondance* (1895). — L. Dumas : *Victor Cousin et le mysticisme* (1901).

2. **Biographie.** — Théodore JOUFFROY (1796-1842) était encore élève à l'École

après s'être affranchi des dogmes, resta profondément imbu de spiritualisme.

LA GUERRE[1]

Les fonctions du soldat sont terribles ; mais il faut qu'elles tiennent à une grande loi du monde spirituel, et l'on ne doit pas s'étonner que toutes les nations de l'univers se soient accordées à voir dans ce fléau quelque chose de plus particulièrement divin que dans les autres ; croyez que ce n'est pas sans une grande et profonde raison que le titre de Dieu des Armées brille à toutes les pages de l'Écriture sainte. Coupables mortels, et malheureux, parce que nous sommes coupables ! c'est nous qui rendons nécessaires tous les maux physiques, mais surtout la guerre. Les hommes s'en prennent ordinairement aux souverains, et rien n'est plus naturel. Horace disait en se jouant :

Du délire des rois les peuples sont punis[2].

Mais J.-B. Rousseau a dit avec plus de gravité et de véritable philosophie :

C'est le courroux des rois qui fait armer la terre,
C'est le courroux du Ciel qui fait armer les rois[3].

Observez de plus que cette loi déjà si terrible de la guerre n'est cependant qu'un chapitre de la loi générale qui pèse sur l'univers.

---

normale supérieure quand il eut sa *nuit* fameuse, au cours de laquelle il perdit la foi. Il fut successivement professeur à la Sorbonne, à l'École normale supérieure et au Collège de France.

Voici la liste de ses œuvres : *Mélanges philosophiques* (1833), où se trouve l'article fameux : *Comment les dogmes finissent* ; *Nouveaux mélanges* (1842) ; *Cours de droit naturel* (1835-1842, 3 vol.) ; *Cours d'esthétique* (1843) ; *Correspondance de Théodore Jouffroy*, publiée par Ad. Lair (1901).

A consulter. — J. Tissot : *Théodore Jouffroy, sa vie et ses œuvres* (1875). — A. Lair : *La jeunesse et la mort de Th. Jouffroy* (Le Correspondant, janvier-février 1898). — Ollé-Laprune : *Théodore Jouffroy* (1899).

[1. Ce passage est tiré des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, suite de onze entretiens entre trois personnages : le comte de Maistre lui-même et deux de ses amis, un jeune chevalier français M. de B. (de Bray) qui est un émigré, et un sénateur russe M. de T. (Tamara) qui est très pieux et même très mystique. C'est ce dernier qui parle ici. — 2. *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi* (Horace, *Epîtres*, I, II, 14). — 3. J.-B. Rousseau, *Odes* (IV, VIII).]

Dans le vaste domaine de la nature vivante, il règne une violence manifeste, une espèce de rage prescrite qui arme tous les êtres *in mutua funera*[1] ; dès que vous sortez du règne insensible[2], vous trouvez le décret de la mort violente écrit sur les frontières mêmes de la vie. Déjà, dans le règne végétal, on commence à sentir la loi : depuis l'immense catalpa[3] jusqu'à la plus humble graminée, combien de plantes *meurent*, et combien sont *tuées !* Mais, dès que vous entrez dans le règne animal, la loi prend tout à coup une épouvantable évidence. Une force, à la fois cachée et palpable, se montre continuellement occupée à mettre à découvert le principe de la vie par des moyens violents. Dans chaque grande division de l'espèce animale, elle a choisi un certain nombre d'animaux qu'elle a chargés de dévorer les autres : ainsi, il y a des insectes de proie, des reptiles de proie, des oiseaux de proie, et des quadrupèdes de proie. Il n'y a pas un instant de la durée où l'être vivant ne soit dévoré par un autre[4].

Au-dessus de ces nombreuses races d'animaux est placé l'homme, dont la main destructrice n'épargne rien de ce qui vit ; il tue pour se nourrir, il tue pour se vêtir, il tue pour se parer, il tue pour attaquer, il tue pour se défendre, il tue pour s'instruire, il tue pour s'amuser, il tue pour tuer : roi superbe et terrible, il a besoin de tout et rien ne lui résiste...

Mais cette loi s'arrêtera-t-elle à l'homme? Non, sans doute. Cependant quel être exterminera celui qui les exterminera tous? Lui. C'est l'homme qui est chargé d'égorger l'homme[5]. Mais comment pourra-t-il accomplir la loi, lui qui est un être moral

---

[1. Pour des morts réciproques. — 2. Le règne minéral. — 3. Arbre originaire de l'Amérique du Nord. — 4. Mais, chez les animaux, il n'y a lutte qu'entre des individus et le plus souvent entre des individus appartenant à des espèces différentes. D'ailleurs, les combats entre animaux ont toujours pour causes des nécessités vitales (la faim ou l'instinct de reproduction). La loi de violence et de mort, dont parle ici J. de Maistre, ne justifie donc pas les guerres, qui ont lieu entre des peuples de même espèce, et presque toujours pour satisfaire des ambitions illégitimes. — 5. Pour quelle raison cet égorgement est-il donc nécessaire? C'est ce qu'omet d'expliquer J. de Maistre. A supposer que la brutalité fût la loi du monde, ne doit-elle pas justement s'arrêter au seuil de l'humanité, dont tout l'effort depuis sa lointaine origine a consisté dans une résistance de plus en plus victorieuse à la violence aveugle et injuste?]

et miséricordieux, lui qui est né pour aimer, lui qui pleure sur les autres comme sur lui-même, qui trouve du plaisir à pleurer, et qui finit par inventer des fictions[1] pour se faire pleurer, lui enfin à qui il a été déclaré *qu'on redemandera jusqu'à la dernière goutte du sang qu'il aura versé injustement*[2] ? C'est la guerre qui accomplira le *décret*. N'entendez-vous pas la *terre* qui crie et demande du sang[3] ? Le sang des animaux ne lui suffit pas, ni même celui des coupables versé par le glaive des lois[4]... La *terre* n'a pas crié en vain : la guerre s'allume. L'homme, saisi tout à coup d'une fureur *divine* étrangère à la haine et à la colère, s'avance sur le champ de bataille sans savoir ce qu'il veut ni même ce qu'il fait. Qu'est-ce donc que cette horrible énigme ? Rien n'est plus contraire à sa nature, et rien ne lui répugne moins : il fait avec enthousiasme ce qu'il a en horreur...

Ainsi s'accomplit sans cesse, depuis le ciron[5] jusqu'à l'homme, la grande loi de la destruction violente des êtres vivants. La terre entière, continuellement imbibée de sang, n'est qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à l'extinction du mal, jusqu'à la mort de la mort[6]...

La guerre est donc divine en elle-même, puisque c'est une loi du monde[7].

(Joseph de Maistre, *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, VIIe entretien.)

[1. Les fictions du théâtre et du roman. — 2. *Genèse* (IX, 5). — 3. Sur quoi repose cette affirmation ? Quels sont ces cris de la terre ? Quel besoin a-t-elle de sang ? — 4. J. de Maistre est naturellement partisan de la peine capitale. Il y a même dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* (*1er entretien*) une page célèbre sur « *le bourreau* », qui est d'après lui le fondement de toute société, et dont l'institution, comme celle de la guerre, lui paraît être de source divine : « C'est un être extraordinaire, et, pour qu'il existe dans la famille humaine, il faut un décret, un *Fiat* de la puissance créatrice... Toute grandeur, toute puissance, toute subordination repose sur l'exécuteur : il est l'horreur et le lien de la société humaine. Otez du monde cet agent incompréhensible ; dans l'instant même, l'ordre fait place au chaos, les trônes s'abîment et la société disparaît ». — 5. *Ciron*, petit animal microscopique. — 6. « L'ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la mort » (*Première Épître de saint Paul aux Corinthiens*, XV, 26). — 7. Cette tentative de J. de Maistre pour justifier la guerre, en la regardant comme une expiation du péché originel et comme un cas particulier d'une loi

L'INSTRUCTION DES FEMMES[1].

[Ce passage est extrait d'une des lettres adressées de Saint-Pétersbourg par J. de Maistre à sa plus jeune fille, Constance, qui était alors âgée de 15 ans, et qu'il ne connaissait pas encore (car elle était née au moment où il avait été obligé de quitter la Savoie, en 1792; sa sœur aînée s'appelait Adèle; elle avait aussi un frère, Rodolphe, qui rejoignit son père en Russie, où il prit du service dans l'armée).]

Saint-Pétersbourg, 24 octobre (3 novembre)[2] 1808.

...Voltaire a dit, à ce que tu me dis (car, pour moi, je n'en sais rien; jamais je ne l'ai tout lu, et il y a trente ans que je n'en ai pas lu une ligne), que *les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes*[3], etc.; c'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent mille et mille sottises[4] qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. *Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre*[5]. Elles n'ont fait ni *l'Iliade*, ni *l'Énéide*, ni *la Jérusalem*

---

universelle, — si déconcertante qu'elle soit pour notre raison et si révoltante pour notre sentiment de justice et d'humanité, — n'en apparaît pas moins, quand on y réfléchit, comme la conclusion logique d'un philosophe chrétien, qui, ayant de la peine à concilier l'existence de la guerre avec la toute puissance et la bonté souveraine de Dieu, est réduit, pour justifier la Providence, à diviniser cette institution barbare, humainement injustifiable.]

[1. Il ne faut pas s'attendre à trouver chez J. de Maistre, dont on connaît l'esprit conservateur, des idées « féministes ». — 2. L'année russe est en retard de douze jours sur la nôtre, depuis la réforme du calendrier grégorien (1582), que les Russes n'ont pas adopté. — 3. Voltaire ne s'est jamais exprimé ainsi, mais dans l'épître qu'il a adressée à la marquise du Châtelet pour lui dédier a tragédie d'*Alzire* (1736), il a soutenu qu'une femme avait le droit de cultiver les sciences et la philosophie. — 4. Avant de porter sur Voltaire de pareils jugements, J. de Maistre aurait dû commencer par le lire avec soin. — 5. Il est exact que la civilisation (arts, littérature, sciences) a été jusqu'ici l'œuvre de l'homme. Mais, objectent les féministes, de ce que la femme — si longtemps tenue dans l'ignorance — n'a rien produit dans le passé, peut-on en conclure qu'elle ne produira rien dans l'avenir, une fois qu'elle aura été mise en mesure de se développer pleinement? ...Leurs adversaires, il est vrai, font observer que, même dans les domaines où la femme a déjà été libre de déployer son activité, elle n'a jamais créé d'œuvres originales : en musique notamment, on ne cite pas de grands compositeurs femmes, mais seulement d'habiles exécutantes; et dans l'art culinaire, ainsi que dans l'art de la mode, les femmes cèdent encore le pas aux hommes. ...Remarquons d'ailleurs que, si de telles constatations permettent, en effet, de douter de l'originalité créatrice de l'intelligence féminine (la nature a trouvé suffisant de confier à la femme la création de la vie), elles ne sauraient

délivrée, ni *Phèdre*, ni *Athalie*, ni *Rodogune*, ni *le Misanthrope*, ni *Tartuffe*, ni *le Joueur*, ni le Panthéon[1], ni l'église de Saint-Pierre[2], ni la *Vénus* de *Médicis*[3], ni l'*Apollon du Belvédère*[4], ni le *Persée*[5], ni le livre des *Principes*[6], ni le *Discours sur l'histoire universelle*, ni *Télémaque*. Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques[7], ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc. ; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent[8] dans le monde : *un honnête homme et une honnête femme*. Si une demoiselle s'est laissé bien élever, si elle est docile, modeste et pieuse, elle élève des enfants qui lui ressemblent, et c'est le plus grand chef-d'œuvre du monde. Si elle ne se marie pas, son mérite intrinsèque, qui est toujours le même, ne laisse pas aussi que d'être utile autour d'elle d'une manière ou d'une autre. Quant à la science, c'est une chose très dangereuse pour les femmes. On ne connaît presque pas de femmes savantes qui n'aient été ou malheureuses ou ridicules[9] par la science. Elle les expose habituellement au *petit* danger de déplaire aux hommes et aux femmes (pas davantage) : aux hommes, qui ne veulent pas être égalés par les femmes, et aux femmes, qui ne veulent pas être surpassées[10]. La science, de sa nature, aime à paraître ; car nous sommes tous orgueilleux. Or, voilà le danger, car la femme ne peut être savante impunément qu'à la charge de cacher ce qu'elle sait avec plus d'attention que l'autre sexe n'en met à le montrer... Une coquette est plus aisée à marier qu'une savante ; car, pour épouser une savante, il faut être sans orgueil, ce qui est très rare ; au

---

nous faire condamner les justes revendications du féminisme raisonnable ; car, pour que la femme ait droit à sa pleine émancipation, c'est assez que la moyenne des femmes égale en intelligence la moyenne des hommes. Reste à savoir si la famille et la femme elle-même gagneront finalement au triomphe de la cause féministe.]

[**1.** Voir p. 337, note 4. — **2.** Voir p. 337, note 1. — **3.** Statue antique qui est à Florence. — **4.** Statue antique qui se trouve au Vatican. — **5.** Statue de Benvenuto Cellini, à Florence. — **6.** S'agit-il des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* de Newton ou des *Principes de philosophie* de Descartes ? — **7.** Lunettes à travers lesquelles on voit les objets sans bords irisés, parce qu'elles ne décomposent pas la lumière blanche. — **8.** Emploi du superlatif plus fréquent autrefois qu'aujourd'hui. — **9.** Malheureuses, peut-être (exemple : Sophie Kovalewsky, voir p. 333, note 2) ; mais ridicules, pourquoi ? — **10.** C'est ce qu'avait déjà dit Mme de Staël à propos des femmes écrivains, voir p. 333, note 1.]

lieu que pour épouser une coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun[1]...

(Joseph de Maistre.)

LE PEUPLE

...Il y a des hommes qui, sous le poids du jour, sans cesse exposés au soleil, à la pluie, au vent, à toutes les intempéries des saisons, labourent la terre, déposent dans son sein avec la semence qui fructifiera, une portion de leur force et de leur vie, en obtiennent ainsi, à la sueur de leur front, la nourriture nécessaire à tous.

Ces hommes-là sont des hommes du peuple.

D'autres exploitent les forêts, les carrières, les mines, descendent à d'immenses profondeurs dans les entrailles du sol, afin d'en extraire le sel, la houille, le minerai, tous les matériaux indispensables aux métiers, aux arts. Ceux-ci, comme les premiers, vieillissent dans un dur labeur, pour procurer à tous les choses dont tous ont besoin.

Ce sont encore des hommes du peuple.

D'autres fondent les métaux, les façonnent, leur donnent les formes qui les rendent propres à mille usages variés; d'autres travaillent le bois; d'autres tissent la laine, le lin, la soie, fabriquent les étoffes diverses; d'autres pourvoient de la même manière aux différentes nécessités qui dérivent ou de la nature directement ou de l'état social.

Ce sont encore des hommes du peuple.

[1. J. de Maistre est revenu dans une autre lettre à sa fille (postérieure à celle que nous citons, mais simplement datée de 1808) sur cette question de l'instruction de la femme et de son rôle social : « Les femmes ne sont nullement condamnées à la médiocrité; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime *féminin*. Chaque être doit se tenir à sa place et ne pas affecter d'autres perfections que celles qui lui appartiennent... L'erreur de certaines femmes est d'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent l'être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux... Le mérite de la femme est de régler sa maison, de rendre son mari heureux, de le consoler, de l'encourager et d'élever ses enfants, c'est-à-dire de *faire des hommes*... En un mot, la femme ne peut être supérieure que comme femme; mais dès qu'elle veut *émuler* [a] l'homme, ce n'est qu'un singe... »]

[*a* *Émuler* : mot créé par J. de Maistre.]

Plusieurs, au milieu de périls continuels, parcourent les mers pour transporter d'une contrée à l'autre ce qui est propre à chacune d'elles, ou luttent contre les flots et les tempêtes, sous les feux des tropiques comme au milieu des glaces polaires, soit pour augmenter par la pêche la masse commune des subsistances, soit pour arracher à l'Océan une multitude de productions utiles à la vie humaine.

Ce sont encore des hommes du peuple.

...Or, dans cette société, presque uniquement composée du peuple et qui ne subsiste que par le peuple, quelle est la condition du peuple? que fait-elle pour lui?

Elle le condamne à lutter sans cesse contre des multitudes d'obstacles de tout genre, qu'elle oppose à l'amélioration de son sort, au soulagement de ses maux; elle lui laisse à peine une petite portion du fruit de ses travaux; elle le traite comme le laboureur traite son cheval et son bœuf, et souvent moins bien; elle lui crée, sous des noms divers, une servitude sans terme et une misère sans espérance.

(Lamennais, *Le Livre du Peuple*, II.)

2° Les idées politiques.

a) *Orateurs*[1], *journalistes*[2] *et pamphlétaires.*

La tribune, muette sous l'Empire, retrouve sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet une liberté favorable au développement de l'éloquence.

Les principaux orateurs de la Restauration (1814-1815 et 1815-1830) furent, parmi les royalistes, les ministres Villèle (1773-1854) et Martignac (1778-1832), parmi les libéraux, le général Foy (1775-1825), le comte de Serre (1776-1824), Benjamin Constant (voir p. 573, note 2), et surtout Royer-Collard[3] (voir p. 398), et, se tenant à l'écart des partis, à la fois libéral et traditionaliste, Chateaubriand (voir p. 348, en note).

Sous la monarchie de Juillet (1830-1848), citons, parmi les défenseurs

---

1. Consulter, outre les deux livres de A. Chabrier et de J. Reinach cités p. 301, note 2, M. Pellisson : *Les orateurs politiques de la France de 1830 à nos jours* (Hachette, 2e éd., 1908).

2. Consulter les ouvrages de Hatin, d'Avenel et Ginisty cités p. 317, note 1.

3. **A consulter.** — De Barante : *Vie politique de M. Royer-Collard, ses discours et ses écrits* (1861, 2 vol.). — E. Spüller : *Royer-Collard* (Hachette, 1895).

du régime, le duc Léonce-Victor de Broglie (1785-1870), Casimir Périer (1777-1832), Guizot (1787-1874), Thiers (1797-1877); parmi les orateurs de l'opposition, Berryer (1790-1868), Montalembert (1810-1870), Odilon Barrot (1791-1873) et Lamartine [1] qui siégeait « au plafond ».

Sous la deuxième République (1848-1852) de nouveaux orateurs se distinguèrent : Michel de Bourges (1798-1881), Ledru-Rollin (1807-1874), Louis Blanc (1811-1882), qui défendirent les idées avancées; Jules Dufaure (1798-1881) et le comte de Falloux (1811-1886), qui avec Montalembert combattirent l'esprit démocratique.

Le journalisme, que Napoléon avait réduit à sa plus simple expression (cinq journaux [2] seulement furent autorisés sous l'Empire, en dehors du *Moniteur,* le journal officiel) se développe sous la Restauration. Les journaux conservateurs sont alors : *La Gazette de France, Le Journal de Paris, Le Moniteur, Le Drapeau blanc, L'Etoile, Le Pilote*; et les journaux libéraux : *Le Constitutionnel, Le Courrier français, Le Journal des Débats, Le Temps, Le Figaro, Le Globe.*

Sous Louis-Philippe (1830-1848) il y eut surtout deux grands journalistes : Armand Carrel [3] (1800-1836), qui fonda en 1830 avec Thiers et Mignet *Le National,* dans lequel il attaqua la monarchie de Juillet; et Émile de Girardin [4] (1802-1881), le créateur de *La Presse* (en 1836), le premier journal quotidien vraiment populaire grâce à son prix, que les annonces payantes — auxquelles on n'avait pas encore eu l'idée de recourir — permirent d'abaisser (40 francs par an), et grâce au roman-feuilleton qu'il prit l'habitude de publier.

A côté des journalistes il faut signaler quelques écrivains qui se firent connaître comme pamphlétaires : sous la Restauration, Benjamin Constant (voir p. 573, note 2) et Paul-Louis Courier [5] (voir p. 388); sous

---

1. **A consulter.** — L. Barthou : *Lamartine orateur* (Hachette, 1916).

2. *La Gazette de France, Le Journal de Paris, Le Journal de l'Empire* (*Les Débats*), *Le Mercure, Le Publiciste.*

3. Tragiquement tué en duel par Émile de Girardin.

4. Sa femme (il avait épousé en 1831 Delphine Gay, fille de Sophie Gay) collabora à *La Presse,* dont elle contribua à assurer le succès par ses *Courriers de Paris* qu'elle signait « Vicomte de Launay ». Mme de Girardin est surtout connue par ses poésies et ses pièces de théâtre (voir p. 532).

5. P.-L. Courier a écrit deux pamphlets littéraires (*Lettre à M. Renouard,* 1810, à propos de la tache d'encre, voir p. 389; *Lettre à Messieurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 1819, à l'occasion de l'échec de sa candidature à la succession de son beau-père) et un grand nombre de pamphlets politiques (*Pétition aux deux Chambres,* 1816; *A Messieurs les juges du tribunal de Tours,* 1818; *Procès de Pierre Clavier dit Blondeau,* 1819; *Lettre au rédacteur du Censeur,* 1820; *Simple discours de Paul-Louis, vigneron de la Chavonnière, à l'occasion d'une souscription proposée pour l'acquisition de Chambord* (pour le duc de Bordeaux), 1821; *Procès de Paul-Louis Courier, vigneron,* 1821; *Pétition à la Cham-*

la monarchie de Juillet, le vicomte de Cormenin (1788-1868), dont les écrits étaient signés « Timon le Misanthrope », et un instituteur provincial, Claude Tillier (1801-1844), surtout connu aujourd'hui par son roman : *Mon oncle Benjamin*[1] (1843).

b) Sociologues[2].

Un grand mouvement humanitaire et démocratique[3] se dessine en face du mouvement chrétien signalé plus haut : ce n'est pas par l'espérance de récompenses divines mais par une organisation plus juste de la société que les Saint-Simon, les Fourier, les Pierre Leroux, les Proudhon veulent apporter le bonheur aux hommes. De ces quatre sociologues les trois premiers s'inspirent surtout du « socialisme[4] », le dernier s'oriente plutôt vers l' « individualisme » et l' « anarchisme ».

Saint-Simon[5] voulait l'amélioration du sort de la classe pauvre par

---

bre des députés pour des villageois que l'on empêche de danser, 1822; *Gazette du Village*, 1823 ; *Pamphlet des pamphlets*, 1824 ; etc...).

1. Réimprimé dans les « Éditions de la Connaissance » en 1920.

A consulter. — Marius Gérin : *Études sur Claude Tillier* (Garnier, 1902).

2. **A consulter.** — Bayet et Albert : *Les écrivains politiques du XIXe siècle* (Colin, 1907).

3. Sans parler des allusions plaisantes d'Alfred de Musset (*2e lettre de Dupuis et Cotonet*, 1836; *Dupont et Durand*, 1838; *Sur la paresse*, 1841), ce mouvement a rencontré des adversaires. Il s'est heurté, notamment, au scepticisme railleur d'un économiste, Louis Reybaud (1790-1879), qui a écrit des *Études sur les réformateurs ou socialistes modernes* (1840-1843, 2 vol.), *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale* (1843, 3 vol.), *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques* (1843, 4 vol.), et aux savantes théories d'un diplomate, le comte de Gobineau (1816-1882), auteur de nombreux ouvrages, dont un surtout a eu un très grand succès en Allemagne et a obtenu chez nous il y a quelques années un regain de curiosité : *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855, 4 vol.).

Éditions. — *Comte de Gobineau*, pag. chois. par Morland (Soc. du Merc. de Fr., 1905). — Plusieurs de ses œuvres ont été récemment rééd. (voir *Supplément*).

A consulter. — R. Dreyfus : *La vie et les prophéties du comte de Gobineau* (Cahiers de la Quinzaine, 1905).

4. Les idées socialistes, déjà entrevues à la fin du XVIIIe siècle par Babeuf (1760-1797), seront nettement exposées par Cabet (1788-1856) dans son roman philosophique *Voyage en Icarie* (1840) et par Louis Blanc (1812-1882) dans son ouvrage : *L'Organisation du travail* (1839), avant d'être développées avec force et ampleur par l'Allemand Karl Marx dans son livre célèbre *Le Capital* (1867).

5. **Biographie.** — Le comte Henri de Saint-Simon (1760-1825) était le descendant de l'auteur des *Mémoires*, qu'il rappelle beaucoup par son caractère passionné et son esprit original. Il eut une existence très mouvementée ; il voyagea, s'enrichit et se ruina. Il créa, avant de mourir, un journal, *Le Producteur*.

Édition. — *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin* (1863-1878, Dentu, 46 vol.).

A consulter. — Paul Janet : *Saint-Simon et les saint-simoniens* (1872). —

une répartition plus équitable des richesses, la suppression de l'héritage et l'organisation méthodique de la production par l'État. Il a exposé ses idées dans plusieurs écrits : *Mémoire sur la science de l'homme* (1813) ; *L'Industrie ou Discussions politiques, morales et philosophiques, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants* (1817) ; *L'Organisateur* (1819), journal dans lequel se trouvait la fameuse *Parabole* qui lui valut un procès ; *Le Système industriel* (1821), bientôt suivi du *Catéchisme des industriels* (1824).

L'influence de Saint-Simon fut surtout très grande après sa mort. Ses disciples les plus dévoués travaillèrent à répandre sa doctrine et fondèrent l'école saint-simonienne, dont Barthélemy-Prosper Enfantin dit *le Père Enfantin* (1796-1864) et Armand Bazard (1791-1832) prirent bientôt la direction, et qui groupa un certain nombre de penseurs, de polytechniciens et de financiers libéraux (Pierre Leroux, Jean Reynaud[1], Auguste Comte, Hippolyte Carnot, Olinde Rodrigues, Émile Péreire...). En 1828 Bazard organisa des conférences, qui furent publiées sous ce titre : *Doctrine de Saint-Simon. Exposition* (1828-1830). Le saint-simonisme exerça une influence considérable sur l'opinion après 1830, quand Pierre Leroux lui eut apporté l'appui de son journal, *Le Globe*. Mais son histoire fut à la fois brillante et courte. Des divergences d'opinion ne tardèrent pas à se manifester entre les deux chefs : Bazard mourut de chagrin et *le Père Enfantin*[2], qui était un illuminé, transforma le saint-simonisme en une sorte de secte religieuse, dont son *Livre nouveau* était l'évangile. Peu à peu la « famille » saint-simonienne se dispersa[3].

Fourier[4] exposa ses théories sociales, fondées sur la loi d'attraction

---

G. Weill : *Un précurseur du socialisme. Saint-Simon et son œuvre* (1894) ; *L'école saint-simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours* (1896). — A. Péreire : *Autour de Saint-Simon* (H. Champion, 1912).

1. Auteur de *Terre et Ciel* (1854)

2. Il finit par se retirer avec ses derniers disciples sur les hauteurs de Ménilmontant, où, revêtus d'un uniforme ridicule (justaucorps bleu à courtes basques, pantalon blanc, casquette rouge), ces saint-simoniens dégénérés passaient leur temps à défricher des terrains.

3. Chose curieuse, plusieurs de ceux qui avaient partagé dans leur jeunesse les croyances utopistes du maître, se montrèrent, une fois revenus à la réalité, des hommes remarquablement pratiques, les organisateurs de nos grandes banques, de nos chemins de fer, de nos compagnies de navigation.

4. **Biographie.** — Charles Fourier (1772-1837), fils d'un commerçant, avait commencé par être commis de magasin. Il fonda en 1830 à Condé-sur-Vire un *phalanstère* qui ne donna pas de très bons résultats. Il y eut une école fouriériste, qui en 1832 avait son journal, mais n'attira pas l'attention du grand public, comme l'école saint-simonienne.

Éditions — *Publication des manuscrits de Ch. Fourier* (Paris, Librairie phalanstérienne, 1851-1858, 4 vol.) — *Œuvres choisies de Ch. Fourier*, par Ch.

universelle de Newton, dans des ouvrages pédants et obscurs, qui ne lui valurent ni influence ni gloire : *Théorie des quatre mouvements* (1808) ; *Traité d'association domestique agricole*, plus connu sous le titre de *Théorie de l'Unité universelle* (1822) ; *Le Nouveau monde industriel ou Invention du procédé d'industrie attrayante et combinée, distribuée en séries passionnées* (1829) ; *La Fausse industrie morcelée, répugnante, mensongère, et l'antidote, l'industrie naturelle, combinée, attrayante, véridique, donnant quadruple profit* (1835-1836). En revanche, il eut des conceptions pratiques intéressantes : convaincu de la puissance de l'association, il recommanda la vie en commun dans des *phalanstères* par petits groupes (ou *phalanges*) composés d'un millier de personnes travaillant suivant leurs goûts. Sa popularité fut surtout très grande vers 1840 ; et son influence se retrouve dans les romans sociaux de George Sand.

Pierre Leroux[1] (1797-1871) fonda en 1824 avec Dubois (voir p. 432) le journal *Le Globe*, qui fut d'abord l'organe du romantisme et devint après 1830 l'organe du saint-simonisme. Il se sépara des saint-simoniens à la suite des discussions qu'avait soulevées parmi eux le problème féministe[2]. Ses principaux ouvrages sont : *Du christianisme et de ses origines démocratiques*, dont une nouvelle édition fut intitulée *De l'égalité* (1838) et *De l'humanité, de son principe et de son avenir* (1840). C'est Pierre Leroux qui a créé le mot de « socialisme ».

Proudhon[3] écrivit en 1840, pour répondre à une question posée par

---

Gide (Guillaumin, 1890). — *Charles Fourier. Le socialisme sociétaire*, extraits des œuvres complètes, par H. Bourgin (Paris, G. Bellais, 1903).

1. **A consulter.** — C. Raillard : *Pierre Leroux et ses œuvres* (1899). — F. Thomas : *Pierre Leroux, sa vie, son œuvre et sa doctrine* (Alcan, 1904).

2. Les saints-simoniens, ainsi que les fouriéristes, étaient partisans de l'émancipation de la femme. Le mot de « féminisme » fut créé par Fourier. Au contraire Proudhon, comme Auguste Comte (voir p. 414), était d'avis que la femme doit rester au foyer sous la dépendance de l'homme, qui a l'obligation de subvenir à ses besoins.

A consulter. — L. Abensour : *Le féminisme sous le régime de Louis-Philippe et en 1848* (1913). — C. Bouglé : *Le féminisme saint-simonien* (La Revue de Paris, 15 septembre 1918).

3. **Biographie.** — Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865), né à Besançon de parents très humbles, fut d'abord ouvrier typographe et collabora à une *Encyclopédie catholique*. Il fut député de la Seine en 1848, et créa en 1849 la « Banque du peuple », qui échoua. De 1848 à 1850 il fonda quatre journaux : *Le Représentant du peuple*, *Le Peuple*, *La Voix du peuple*, et de nouveau *Le Peuple*. La publication de son livre sur *La Justice* lui valut des poursuites, qui l'obligèrent à se réfugier quelque temps en Belgique.

Éditions. — *Œuvres complètes de Proudhon* (1868-1876, Librairie internationale, 33 vol.). — *Correspondance*, éditée par Lacroix (1875, 14 vol.).

A consulter. — Sainte-Beuve : *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*

l'Académie de Besançon, son mémoire sur *La Propriété*, où se trouvait sa fameuse formule : « La propriété, c'est le vol. » C'était son début. Ensuite il composa un très grand nombre d'ouvrages, dont voici les plus importants : *Principes d'organisation politique* (1843) ; *Système des contradictions économiques* (1846) ; *Les Confessions d'un révolutionnaire* (1849) ; *Philosophie du progrès* (1853) ; *De la justice dans la Révolution et dans l'Église* (1858) ; *La Guerre et la Paix* (1861) ; *Du principe de l'art et de sa destination sociale* (1865) ; *Théorie de la propriété* (1866). Autant il apportait de violence à détruire, autant il faisait preuve de prudence et de timidité quand il s'agissait de reconstruire. Ses tendances étaient bien différentes de celles de Saint-Simon et des saint-simoniens : il se défiait de l'intervention de l'État et de toute centralisation administrative, il voulait favoriser le développement des individus par des associations mutualistes.

3° Science et positivisme.

a) *Les écrivains scientifiques*[1].

Les écrivains scientifiques occupent une place importante dans notre littérature du XIXe siècle. Voici quels furent les principaux entre 1800 et 1850.

JEAN-BAPTISTE DE LAMARK (1744-1829), d'abord botaniste (*Flore ou Description succincte de toutes les plantes qui poussent naturellement en France*, 1778), puis zoologiste (*Histoire des animaux sans vertèbres*, 1815-1822 ; *Philosophie zoologique*, 1809), a soutenu l'hypothèse du transformisme, que reprit Darwin, et celle de la génération spontanée, que combattit Pasteur.

PIERRE-SIMON LAPLACE (1749-1827) est surtout connu par son grand ouvrage d'astronomie : *Traité de mécanique céleste* (paru en plusieurs fois, 1799, 1802-1805, 1823-1825). Son *Système du monde*, publié en 1796, contenait déjà l'exposé philosophique de son système cosmogo-

---

(1838-1848), Calmann-Lévy, 1872. — A. Desjardins : *Proudhon, sa vie, ses œuvres, sa doctrine* (Perrin, 1896, 2 vol.). — H. Bourgin : *Proudhon* (Société nouvelle de librairie, 1901). — E. Droz : *P.-J. Proudhon* (à propos de son Centenaire, Librairie de « Pages Libres », 1909). — Ch. Rappoport : *P.-J. Proudhon et le socialisme scientifique* (1909). — G. Pirou : *Proudhonisme et syndicalisme* (1909). — A. Berthod : *P.-J. Proudhon et la propriété, un socialisme pour les paysans* (1910). — C. Bouglé : *La sociologie de Proudhon* (Colin, 1911). — A.-G. Boulen : *Les idées solidaristes de Proudhon* (1912). — *Proudhon et notre temps*, par la société « Les amis de Proudhon » (Paris, E. Chiron, 1920).

1. **A consulter.** — G. Laurent : *Les grands écrivains scientifiques* (Colin, 1904). — A. Rebière : *Pages choisies des savants modernes* (Vuibert et Nony, 1900 ; 2e éd., 1908) — Le Gal et Klotz : *Nos grands savants* (Delagrave, 1926).

nique, notamment son hypothèse de la nébuleuse, qui a remplacé la théorie de Buffon sur la formation de la terre.

Georges Cuvier (1769-1832), le fondateur de la paléontologie et de l'anatomie comparée, publia, en 1816, *Le Règne animal distribué d'après son organisation pour servir de base à l'histoire naturelle et d'introduction à l'anatomie comparée*, et, de 1812 à 1822, les *Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes, où l'on a rétabli les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces*, son ouvrage capital, auquel servit de préface son *Discours sur les révolutions de la surface du globe*.

Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844), l'auteur d'une *Histoire naturelle des mammifères* (1820-1842), eut à l'Académie des sciences en 1830-1832 des discussions célèbres avec Cuvier.

André-Marie Ampère (1775-1836) a composé, outre ses savants traités de mathématiques et de physique, un ouvrage plus général : *Essai sur la philosophie des sciences ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les sciences humaines* (1834-1844). On a aussi publié de lui après sa mort un livre charmant de délicatesse : *Journal et correspondance de A.-M. Ampère*.

François Arago (1786-1853) a été un grand vulgarisateur scientifique dans son *Astronomie populaire*. Il a aussi écrit des *Biographies* de savants, en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Homme politique, il se distingua comme orateur à côté de Lamartine pendant la Révolution de 1848.

Jean-Baptiste Dumas (1800-1884), célèbre chimiste, fondateur de l'École centrale en 1829, publia en 1837 son *Cours de philosophie chimique*, en 1841 son *Essai sur la statique des êtres organisés*, et beaucoup plus tard, en 1872, son *Mémoire sur les fermentations*.

b) *Auguste Comte.*

Auguste Comte[1], réagissant contre la philosophie spiritualiste, fonde le *positivisme*, qui renonce aux recherches métaphysiques pour se consa-

1. **Biographie.** — Auguste Comte (1798-1857), né à Montpellier, fut élève puis professeur à l'École polytechnique. C'est au début de 1844 qu'il fit la connaissance d'une jeune femme âgée d'une trentaine d'années (elle était née en 1815 et s'était mariée en 1835), Clotilde de Vaux, pour laquelle il s'éprit d'un amour romanesque. Elle mourut peu de temps après (6 avril 1846); et à la suite de cette passion violente il sombra durant les dernières années de sa vie dans un mysticisme étrange.

Éditions. — Dernière édition du *Cours de philosophie positive* (Delagrave, 1910-1912). — *Lettres d'Auguste Comte à Stuart Mill* (1877), auxquelles il faut joindre les *Lettres de Stuart Mill à Auguste Comte* publiées par Lévy-Bruhl (1899).

crer uniquement à l'étude des faits. Il fut d'abord saint-simonien de 1818 à 1824, et publia en 1822, sans nom d'auteur, un opuscule qui constitua en 1824 le 3e fascicule du *Catéchisme des industriels* de Saint-Simon. C'est là qu'il formule pour la première fois sa « loi des trois états » : toute connaissance humaine passe par trois états successifs, l'état théologique, l'état métaphysique et l'état positif. Cette loi est applicable d'après lui à la sociologie comme aux autres sciences : la société a également passé par ces trois états, l'état théologique qui a pris fin à l'avènement du protestantisme, l'état métaphysique dont la Révolution a marqué l'apogée, et l'état positif dans lequel nous sommes enfin entrés au seuil du XIXe siècle et qui doit amener une complète réorganisation sociale. C'est ainsi que, étudiant tour à tour le problème de la connaissance et le problème pratique, Auguste Comte publie de 1830 à 1842 les 6 volumes de son *Cours de philosophie positive*, où il définit les dogmes scientifiques dont le règne doit remplacer celui de la théologie chrétienne et de l'idéologie métaphysique, et de 1851 à 1854 les 4 volumes de son *Système de politique positive instituant la religion de l'humanité*, où il essaye de construire le régime politique et social qui doit logiquement résulter du triomphe de l'esprit positif. Il donna en 1852 un résumé de sa doctrine dans son *Catéchisme positiviste*[1].

C'est par sa conception scientifique seule que la philosophie d'Auguste Comte eut une influence durable. Il a eu au XIXe siècle deux grands disciples qui ont directement continué son œuvre : Émile Littré (1801-1881) et Pierre Laffitte (1823-1903) ; et son action s'est fait sentir aussi sur Taine et sur Renan. D'une façon générale on peut dire qu'il a préparé le règne de l'esprit positif, qui a dominé en France de 1852 à 1870, et qu'on retrouve dans le bon sens terre à terre, l'utilitarisme bourgeois, le goût des satisfactions matérielles, l'incompréhension artistique et poétique de cette période du second Empire.

— *Corresp. inéd. d'A. Comte* (1903-1904, 4 vol.). — *Cours de philo. positive*, Leçons I-II, éd. Ch. Le Verrier (1909). — *Pages choisies*, par R. Picard (Crès, 1920).

A consulter. — E. Littré : *Auguste Comte et la philosophie positive* (1863). — Stuart Mill : *Auguste Comte et le positivisme* (trad. par le Dr G. Clémenceau, 1868). — F. Alengry : *Essai historique et critique sur la sociologie chez Auguste Comte* (Alcan, 1899-1900). — L. Lévy-Bruhl : *La philosophie d'Auguste Comte* (1900). — G. Dumas : *Psychologie de deux Messies positivistes, Saint-Simon et Auguste Comte* (1905). — Deroisin : *Notes sur Auguste Comte par un de ses disciples* (1909). — G. Deherme : *Auguste Comte et son œuvre, le positivisme* (1909). — P. Dupuy : *Le positivisme d'Auguste Comte* (1911). — Ch. de Rouvres : *L'amoureuse histoire d'A. Comte et de Clotilde de Vaux* (Rev. de Paris, nov. 1916-janvier 1917 ; Calm.-Lévy, 1920). — A. Roux : *La pensée d'A. Comte* (Paris, Chiron, 1920). — G. Deherme : *Un maître : A. Comte ; une direction : le Positivisme* (1921).

1. Il avait aussi publié en 1849 un *Calendrier positiviste*, où les noms des saints étaient remplacés par des noms de grands hommes.

LA LOI DES TROIS ÉTATS

En étudiant le développement total de l'intelligence humaine dans ses diverses sphères d'activité, depuis son premier essor le plus simple jusqu'à nos jours, je crois avoir découvert une grande loi fondamentale, à laquelle il est assujetti par une nécessité invariable, et qui me semble pouvoir être solidement établie, soit sur les preuves rationnelles fournies par la connaissance de notre organisation, soit sur les vérifications historiques résultant d'un examen attentif du passé. Cette loi consiste en ce que chacune de nos conceptions principales, chaque branche de nos connaissances passe successivement par trois états théoriques différents : l'état théologique, ou fictif; l'état métaphysique, ou abstrait; l'état scientifique, ou positif...

Dans l'état théologique, l'esprit humain dirigeant essentiellement ses recherches vers la nature intime des êtres, les causes premières et finales de tous les effets qui le frappent, en un mot, vers les connaissances absolues, se représente les phénomènes comme produits par l'action directe et continue d'agents surnaturels plus ou moins nombreux, dont l'intervention arbitraire explique toutes les anomalies apparentes de l'univers.

Dans l'état métaphysique, qui n'est au fond qu'une simple modification générale du premier, les agents surnaturels sont remplacés par des forces abstraites, véritables entités (abstractions personnifiées) intérieures aux divers êtres du monde et conçues comme capables d'engendrer par elles-mêmes tous les phénomènes observés, dont l'explication consiste alors à assigner pour chacun l'entité correspondante.

Enfin, dans l'état positif, l'esprit humain, reconnaissant l'impossibilité d'obtenir des notions absolues, renonce à chercher l'origine et la destination de l'univers et à connaître les causes intimes des phénomènes, pour s'attacher uniquement à découvrir, par l'usage bien combiné du raisonnement et de l'observation, leurs lois effectives, c'est-à-dire leurs relations invariables de succession et de similitude. L'explication des faits, réduite alors à ses termes réels, n'est plus désormais que la liaison établie entre les divers phénomènes particuliers et quelques faits

généraux, dont les progrès de la science tendent de plus en plus à diminuer le nombre.

(Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, t. I, leçon 1.)

LE ROLE DE LA FEMME

[Quand Auguste Comte écrivait le livre, dont nous détachons cette page, il était encore sous l'empire de l'exaltation sentimentale, qu'avait produite en lui sa liaison passagère avec Clotilde de Vaux (voir p. 411, note 1) à laquelle il avait voué un culte religieux, qui dégénéra en une adoration mystique de la Femme.]

Sans discuter de vaines utopies rétrogrades, il importe de sentir, pour mieux apprécier l'ordre réel, que, si les femmes obtenaient jamais cette égalité temporelle que demandent, sans leur aveu, leurs prétendus défenseurs[1], leurs garanties sociales en souffriraient autant que leur caractère moral. Car elles se trouveraient ainsi assujetties, dans la plupart des carrières, à une active concurrence journalière, qu'elles ne pourraient soutenir, en même temps que la rivalité pratique corromprait les principales sources de l'affection mutuelle.

Au lieu de ces rêves subversifs, un principe naturel garantit pleinement l'existence féminine en fixant les devoirs temporels du sexe actif envers le sexe affectif... *L'homme doit nourrir la femme* : telle est la loi naturelle de notre espèce, en harmonie avec l'existence essentiellement domestique du sexe affectif. Cette règle, que manifeste même la plus grossière sociabilité, se développe et se perfectionne, à mesure que l'évolution humaine s'accomplit. Tous les progrès matériels, que réclame la situation actuelle des femmes, se réduisent à mieux appliquer ce principe fondamental[2]...

Tel est donc à ce sujet le vrai sens de la progression humaine : rendre la vie féminine de plus en plus domestique et la dégager davantage de tout travail extérieur afin de mieux assurer sa destination affective.

(Auguste Comte, *Système de politique positive*, t. I, Discours préliminaire.)

[1. Voir p. 409, note 2. — 2. C'est ainsi, d'après Auguste Comte, qu'à défaut de mari ou de parents, la société doit elle-même assurer aux femmes leur existence matérielle.]

CHAPITRE XXXIX

L'ÉCOLE ROMANTIQUE

I. — SES ORIGINES.

1° **Origines nationales.**
2° **Influences étrangères.**
3° **La Révolution.**

II. — SON HISTOIRE.

a) Les débuts du romantisme. — b) Les deux cénacles. — c) Les journaux romantiques. — d) Manifestes romantiques. — e) Les deux batailles d'Hernani. — f) Après 1830. — g) La résistance classique. — h) Le déclin du romantisme.

III. — SES PRINCIPES.

1° **Définitions du romantisme.**
2° **Le programme romantique.**

L'école romantique comprend l'ensemble des écrivains, dont les œuvres se rattachent au grand mouvement de rénovation artistique et littéraire qui s'est produit en France de 1820 à 1840 environ.

I. — SES ORIGINES.

1° Origines nationales.

On a parfois représenté le romantisme comme un accident dans notre littérature, comme une crise passagère et presque maladive de l'esprit français, uniquement due à des influences étrangères[1].

1. Voir notamment l'ouvrage de Pierre Lasserre cité plus loin (p. 444) et celui de Louis Reynaud : *Le romantisme. Ses origines anglo-germaniques* (Colin, 1926).

Sans nier ces influences étrangères, on peut d'abord voir dans le romantisme une réaction spontanée contre notre littérature du XVIIIe siècle, qui avait poussé jusqu'à l'extrême limite le rationalisme classique. Tandis qu'au XVIIe siècle la raison, tout en étant prédominante, se bornait à contenir l'imagination et la sensibilité sans les étouffer, au XVIIIe ces facultés furent entièrement sacrifiées à la raison ; et de là vint l'obscurcissement du sens poétique que nous avons signalé (voir p. 247). Mais ce pur intellectualisme ne devait avoir qu'un temps. Dès la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe, les âmes suffoquent dans l'atmosphère desséchante qu'avait créée le rationalisme excessif, et le besoin se fait dès lors sentir de donner place dans la littérature à l'imagination et à la sensibilité. Ainsi se prépare le romantisme[1] avec les romans personnels de J.-J. Rousseau (*La Nouvelle Héloïse*, 1761), de Mme de Staël (*Delphine*, 1802 ; *Corinne*, 1807) et de Chateaubriand (*René*, 1805).

Le romantisme ne se rattache pas seulement à notre sol en tant qu'il résulte d'une naturelle réaction de notre esprit national contre les exagérations rationalistes du XVIIIe siècle, mais encore en tant qu'il marque la réapparition d'une tendance qui se retrouve à travers notre longue histoire littéraire, la tendance individualiste. Notre littérature du XVIIe siècle, fortement disciplinée par la raison, a coïncidé avec la puissante unification politique de notre pays sous le régime de la monarchie absolue. Mais, tout comme cet absolutisme royal n'a représenté qu'une phase, importante il est vrai, de notre évolution politique, le rationalisme classique n'a exprimé lui aussi qu'un aspect, d'ailleurs essentiel, de notre génie national. Avant notre littérature classique nous avions eu des écrivains dont la riche personnalité avait refusé de se plier au joug de la raison : au moyen âge, au XVIe siècle et même au début du XVIIe (ceux qui échappèrent à l'influence de Malherbe). Et si les romantiques se sont précisément attachés à réhabiliter tous ces écrivains[2], qu'avaient ignorés ou méconnus les classiques, c'est qu'ils ont tenu à montrer qu'ils avaient eu des précurseurs lointains, et qu'en rompant avec la tradition classique ils avaient renoué avec une autre tradition non moins nationale. Chateaubriand, ici encore, leur avait ouvert la voie, en remettant en honneur par son *Génie du christianisme* le moyen âge chrétien.

---

1. Voir D. Mornet : *Le romantisme en France au XVIIIe siècle* (Hachette, 1912), E. Estève : *Études de litt. préromantique* (Champion, 1923), A. Monglond : *Vies préromantiques* (Les Belles-Lettres, 1925).

2. En particulier dans ces trois ouvrages : Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge* (1828), Sainte-Beuve : *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle* (1827-1828), Théophile Gautier : *Les grotesques* (1833).

INFLUENCE DE Mme DE STAEL ET DE CHATEAUBRIAND

Deux grands génies, que la tyrannie[1] surveillait d'un œil inquiet, protestaient seuls contre cet arrêt de mort de l'âme, de l'intelligence et de la poésie, Mme de Staël et M. de Chateaubriand. Mme de Staël, génie mâle dans un corps de femme; esprit tourmenté par la surabondance de sa force, remuant, passionné, audacieux, capable de généreuses et soudaines résolutions... Ne pouvant susciter un généreux élan dans sa patrie, dont on la repoussait comme on éloigne l'étincelle d'un édifice de chaume, elle se réfugiait dans la pensée de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui seules vivaient alors de vie morale, de poésie et de philosophie, et lançait de là dans le monde ces pages sublimes et palpitantes que le pilon[2] de la police écrasait, que la douane de la pensée déchirait à la frontière, que la tyrannie faisait bafouer par ses grands hommes jurés[3], mais dont les lambeaux échappés à leurs mains flétrissantes venaient nous consoler de notre avilissement intellectuel, et nous apporter à l'oreille et au cœur ce souffle lointain de morale, de poésie, de liberté, que nous ne pouvions respirer sous la coupe pneumatique[4] de l'esclavage et de la médiocrité.

M. de Chateaubriand, génie alors plus mélancolique et plus suave, mémoire harmonieuse et enchantée d'un passé dont nous foulions les cendres et dont nous retrouvions l'âme en lui; imagination homérique jetée au milieu de nos convulsions sociales, semblable à ces belles colonnes de Palmyre restées debout et éclatantes, sans brisure et sans tache, sur les tentes noires et déchirées des Arabes, pour faire comprendre, admirer et pleurer le monument qui n'est plus! Homme qui cherchait l'étincelle du feu sacré dans les débris du sanctuaire, dans les ruines encore fumantes des temples chrétiens, et qui, séduisant les démolisseurs mêmes par la pitié, et les indifférents par le génie, retrouvait des dogmes dans le cœur, et rendait de la foi à l'imagination!...

[1. Voir p. 326 et p. 356 les rapports de Mme de Staël et de Chateaubriand avec Napoléon. — 2. Mettre un ouvrage au *pilon*, c'est en détruire l'édition. — 3. *Ses grands hommes jurés:* ceux dont la prétendue supériorité avait reçu une consécration officielle. — 4. *Pneumatique:* qui fait le vide.]

Depuis ces jours, j'ai aimé ces deux génies précurseurs qui m'apparurent, qui me consolèrent à mon entrée dans la vie, Staël et Chateaubriand ; ces deux noms remplissent bien du vide, éclairent bien de l'ombre ! Ils furent pour nous comme deux protestations vivantes contre l'oppression de l'âme et du cœur, contre le dessèchement et l'avilissement du siècle ; ils furent l'aliment de nos toits solitaires, le pain caché de nos âmes refoulées ; ils prirent sur nous comme un droit de famille, il furent de notre sang, nous fûmes du leur, et il est peu d'entre nous qui ne leur doive ce qu'il fut, ce qu'il est ou ce qu'il sera.

(Lamartine, *Des destinées de la poésie,* 1834, Hachette, éd.).

2° Influences étrangères[1].

Les influences étrangères ont grandement favorisé cette transformation spontanée de notre littérature, en élargissant l'horizon intellectuel, en révélant des esthétiques nouvelles affranchies de la superstition des règles classiques et toutes imprégnées d'individualisme.

Il ne faut pas oublier qu'il y a eu dans d'autres pays de l'Europe un mouvement romantique[2] qui a précédé le nôtre : en Angleterre, de 1789 à 1837, avec Byron, Shelley, Keats, Walter Scott, Wordsworth... ; en Allemagne, de 1795 à 1816, avec les frères Schlegel, Novalis, Tieck, Fichte, Schelling, Schleiermacher, Arnim, Brentano, Goerres.... ; en Italie, de 1816 à 1825, avec Manzoni. La connaissance de ces œuvres étrangères a été pour nos écrivains, sinon un objet d'imitation, du moins un instrument d'émancipation.

Avant la Révolution des rapports avaient commencé à s'établir entre

1. Sur les rapports de la littérature française avec les littératures étrangères consulter les ouvrages généraux suivants :

P. A. Sayous : *Histoire de la littérature française à l'étranger depuis le commencement du XVIIe siècle* (1853, 2 vol.); *Le XVIIIe siècle à l'étranger* (1861, 2 vol.). — Virgile Rossel : *Histoire de la littérature française hors de France* (1895). — J. Texte : *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire* (Hachette, 1895); *Les relations littéraires de la France avec l'étranger de 1799 à 1848* (dans l'*Histoire de la littérature française,* publiée sous la direction de Petit de Julleville, t. VII, chap. XIV). — F. Baldensperger : *Études d'histoire littéraire* (2 séries, Hachette, 1907 et 1910). — P. Van Tieghem : *L'Année littéraire (1754-1790) comme intermédiaire en France de littérature étrangère* (Paris, Rieder et Cie, 1917).

2. A consulter. — P. Van Tieghem : *Le mouvement romantique (Angleterre, Allemagne, Italie, France),* Hachette, 1912 (2e éd., Vuibert, 1923).

la France et l'étranger. Très rares au XVIIe siècle (ils ne débutèrent vraiment qu'à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, 1685, et de l'établissement des protestants français à l'étranger), ils se multiplièrent dans le courant du XVIIIe. L'introduction en France de certaines œuvres anglaises ou allemandes avait déjà fait sortir les esprits du cercle étroit de notre littérature classique : les *Lettres sur les Anglais* de Voltaire sont de 1734 ; l'*Éloge de Richardson* de Diderot est de 1761 ; Shakespeare, que Voltaire regretta d'avoir répandu chez nous (voir p. 206, note 5) est traduit par Laplace (de 1745 à 1748) et Letourneur (de 1776 à 1782), et adapté à notre scène par Ducis de 1769 à 1792 (voir p. 208); *Les Saisons* de Thompson et *Les Nuits* de Young sont traduites en 1769, le poème d'*Ossian* de Macpherson en 1777 par Letourneur; — *La Messiade* de Klopstock est traduite en 1769, les *Fables* de Lessing en 1764 et 1770, l'*Obéron* de Wieland en 1784, le *Werther* de Gœthe en 1776 et 1777.

La Révolution suspendit ces relations internationales. Car, malgré le rêve que firent quelque temps les hommes de la Constituante d'une Europe fraternisant dans la paix, la rupture ne tarda pas à se produire entre l'Europe monarchique et la France révolutionnaire. Mais les communications, ainsi interrompues entre la France et les autres pays de l'Europe, furent rétablies par les émigrés. Et l'on vit alors se multiplier les œuvres, traductions et ouvrages de critique, qui firent mieux connaître en France les littératures du Nord (anglaise et allemande) et celles du Midi (italienne, espagnole, grecque).

a) *Littérature anglaise* [1]. — En 1800 Mme de Staël, dans sa *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales,* fait une part importante à la littérature anglaise, surtout à Shakespeare (chap. XIII). En 1801 Baour-Lormian traduit en vers le poème d'*Ossian*. En 1802, dans *Le Génie du christianisme*, Chateaubriand consacre de nombreuses pages à la littérature anglaise; il écrivit aussi beaucoup d'articles sur des écrivains anglais, bien avant de composer son *Essai sur la littérature anglaise* (1836). Les œuvres de Walter Scott (1771-1832) et Byron (1788-1824), les deux écrivains anglais qui eurent le plus de succès en France dans la première moitié du XIXe siècle et qui ont été le plus imités par nos auteurs romantiques, furent traduites, les premières, en 1822 par Defauconpret, les secondes, de 1822 à 1825, par Amédée Pichot. Ce dernier publie aussi en 1825 son *Voyage historique et littéraire en Angleterre et en Écosse,* contenant des études sur les poètes

1. **A consulter.** — J. Texte : *Études de littérature européenne*, 1898 (chap. sur *La poésie lakiste en France*). — Maigron : *Le roman historique à l'époque romantique. Essai sur l'influence de W. Scott* (Hachette, 1898). — E. Estève : *Byron et le romantisme français* (Hachette, 1907). — P. Van Tieghem : *Ossian en France* (Rieder et Cie, 2 vol., 1917). — D. Pasquet : *La découverte de l'Angleterre par les Français au XVIIIe siècle* (La Revue de Paris, 15 déc. 1920-1er janv. 1921).

lakistes, sur Byron, Walter Scott, Shelley, Shakespeare... En 1821 la traduction de Shakespeare par Letourneur (voir p. 207, en n.) est revue par Guizot; en 1826 a lieu la publication posthume de celle de Bruguière de Sorsum (l'ami d'A. de Vigny) en vers blancs, en vers rimés et en prose; et si, en juillet 1822, la représentation d'*Othello*, donnée au Théâtre de la porte Saint-Martin par des acteurs anglais, échoua — à ce que nous raconte Stendhal dans *Racine et Shakespeare* — sous les cris de « A bas Shakespeare! C'est un aide de camp du duc de Wellington », en revanche les représentations d'*Othello*, *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, données à l'Odéon en septembre 1827 par Charles Kemble et Miss Smithson, furent accueillies avec des transports d'enthousiasme. En 1825 Loeve-Veimars avait publié ses *Ballades, légendes et chants populaires de l'Angleterre et de l'Écosse*.

b) *Littérature allemande* [1]. — De même, on entreprend à Paris des publications pour rapprocher l'Allemagne et la France : de 1804 à 1807 *Les Archives littéraires de l'Europe*, en 1805 la *Bibliothèque germanique*, en 1808 les *Mélanges de littérature étrangère*. En 1809 Benjamin Constant donne sa traduction de la tragédie de *Wallenstein* avec *Quelques réflexions sur la pièce de Schiller et le théâtre allemand*. Le livre de Mme de Staël *De l'Allemagne* (1810), s'il n'a pas découvert l'Allemagne [2], a beaucoup contribué à la faire connaître en France. En 1814 Mme Necker de Saussure traduit le *Cours de littérature dramatique* de Guillaume Schlegel, professé à Vienne en 1808 et publié à Heidelberg (1808-1811, 3 vol.). C'est vers 1820 que l'on commence à comprendre vraiment *Werther*, publié en 1774 et déjà traduit en français au XVIIIe siècle (voir p. 419); le *Faust* (1re partie, 1790) de Gœthe (1749-1832), maladroitement traduit en 1823 par Saint-Aulaire, est mieux apprécié en 1828 grâce à la

1. **A consulter.** — L. Crouslé : *Lessing et le goût français en Allemagne* (1863). — Joret : *Essai sur les rapports intellectuels de la France et de l'Allemagne avant 1789* (1884). — Lévy-Brühl : *L'Allemagne depuis Leibniz* (1890). — V. Rossel : *Histoire des relations littéraires de la France et de l'Allemagne* (1897). — J. Texte : *Études de littérature européenne*, 1898 (chap. sur *L'influence allemande dans le romantisme français*). — F. Baldensperger : *Gœthe en France* (Hachette, 1904). — L. Cazamian : *Le romantisme français et l'esprit germanique* (dans *Études de psychologie littéraire*, 1913). — A. Dupouy : *France et Allemagne. Littératures comparées* (1913). — L. Reynaud : *Histoire générale de l'influence française en Allemagne* (Hachette, 1914); *L'influence allemande en France au XVIIIe et au XIXe siècle* (Hachette, 1922).

2. Mme de Staël avait eu des prédécesseurs dans la personne de Gérando qui avait étudié les philosophes allemands dans son *Histoire comparée des systèmes de philosophie* (1804) et surtout dans la personne de Charles de Villers (1765-1815), officier français devenu professeur de littérature française à l'Université de Gœttingue, qui publia en 1801 sa *Philosophie de Kant* et en 1808 son *Coup d'œil sur les universités et le mode d'instruction publique de l'Allemagne protestante*.

traduction de Ch. Nodier et à l'adaptation de Gérard de Nerval. *Werther* et *Faust*, ainsi que les drames de Schiller traduits en 1821 par Barante et les *Contes* d'Hoffmann (1760-1828) traduits par Lœve-Veimars de 1829 à 1833, sont les œuvres allemandes qui ont le plus influé sur les romantiques français. En 1824 Lœve-Veimars publie aussi ses *Mélanges littéraires, politiques et morceaux inédits de Wieland*, et en 1825 une traduction de son *Obéron*. En 1827 Quinet fait paraître ses *Idées sur la philosophie de l'histoire de Herder*.

c) *Littératures méridionales* [1]. — Les littératures méridionales pénètrent également en France. Des pages sont déjà consacrées à la littérature italienne par Mme de Staël dans *Corinne* (1806). Ginguené écrit en 1811 une *Histoire littéraire d'Italie*, et Simonde de Sismondi (1773-1842) en 1812 une *Histoire des littératures du Midi de l'Europe* (4 vol.). En 1817 Stendhal fait aussi connaître l'Italie par son livre *Rome, Naples et Florence*, ainsi que par son *Histoire de la peinture en Italie*, en attendant d'écrire en 1829 ses *Promenades dans Rome*. En 1823 C. Fauriel (1772-1844) donne une traduction des *Tragédies de Manzoni* contenant un *Dialogue de H. Visconti sur l'unité de temps et de lieu* et la *Lettre*[2] *de Manzoni à M. Chauvet sur l'unité de temps et de lieu dans la tragédie*. En 1826 Chateaubriand publie son *Voyage en Italie*, qu'il avait écrit en 1803-1804. En 1828 paraît une traduction des *Fiancés* de Manzoni ; en 1829 Antony Deschamps traduit *La Divine comédie* de Dante.

En 1814 et 1823 Creuzé de Lesser publie les *Romances du Cid*. Le *Don Quichotte* de Cervantès est traduit à diverses reprises. Les pièces de Calderon et de Lope de Vega ont leur place dans la *Collection des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, publiée en 1821-1822 par le libraire Ladvocat. Et les *Études françaises et étrangères* d'Émile Deschamps contiennent des poèmes imités de la littérature espagnole.

Chateaubriand fait paraître en 1811 son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, dont la première partie raconte son voyage en Grèce de 1806. Mais c'est surtout la guerre de l'Indépendance grecque (1821-1830) qui provoque en France un mouvement de philhellénisme. En 1824-1825 Fauriel [3]

---

1. **A consulter.** — Dejob : *Mme de Staël et l'Italie* (Colin, 1890). — Mengin : *L'Italie des romantiques* (Plon, 1902). — Mignon : *Les affinités intellectuelles de l'Italie et de la France* (Hachette, 1923). — Morel-Fatio : *Études sur l'Espagne* (1888). — E. Mérimée : *L'école romantique et l'Espagne* (1889). — Lanson : *Émile Deschamps et le Romancero* (Rev. d'hist. litt. de la Fr., 15 janv. 1899). — Huszar : *L'influence de l'Espagne sur le théâtre français des 18e et 19e siècles* (Champion, 1912). — Martinenche : *L'Espagne et le romantisme français* (Hachette, 1922). — Martino : *L'Orient dans la littérature française aux 17e et 18e siècles* (1906).

2. Cette lettre fut écrite en 1821 par Manzoni (1784-1873) en réponse à un compte rendu de son premier drame *Le comte de Carmagnola* (1820).

3. Beaucoup plus tard parurent son *Histoire de la littérature provençale* (1846, 3 vol.) et *Dante et les origines de la langue et de la littérature italienne* (1854, 2 vol.).

publie ses *Chants populaires de la Grèce moderne, avec un Discours préliminaire sur la poésie naturelle et populaire* (2 vol.); en 1825, Pouqueville, ancien consul de France à Janina auprès d'Ali Pacha, son *Histoire de la régénération de la Grèce*; en 1826, J. Cohen son *Tableau de la Grèce en 1825*; en 1830, Edgard Quinet son livre *De la Grèce moderne*.

INFLUENCE DE GŒTHE ET DE BYRON

Vers ce temps-là, deux poètes, les deux plus beaux génies du siècle après Napoléon, venaient de consacrer leur vie à rassembler tous les éléments d'angoisse et de douleur épars dans l'univers. Gœthe[1], le patriarche d'une littérature nouvelle, après avoir peint dans *Werther* la passion qui mène au suicide, avait tracé dans son *Faust* la plus sombre figure humaine qui eût jamais représenté le mal et le malheur. Ses écrits commencèrent alors à passer d'Allemagne en France. Du fond de son cabinet d'étude, entouré de tableaux et de statues, riche, heureux et tranquille, il regardait venir à nous son œuvre de ténèbres avec un sourire paternel. Byron[2] lui répondit par un cri de douleur qui fit tressaillir la Grèce, et suspendit Manfred[3] sur les abîmes, comme si le néant eût été le mot de l'énigme hideuse dont il s'enveloppait.

Pardonnez-moi, ô grands poètes, qui êtes maintenant un peu de cendre et qui reposez sous la terre! pardonnez-moi! vous êtes des demi-dieux, et je ne suis qu'un enfant qui souffre. Mais, en écrivant tout ceci, je ne puis m'empêcher de vous maudire. Que ne chantiez-vous le parfum des fleurs, les voix de la nature, l'espérance et l'amour, la vigne et le soleil, l'azur et la beauté?...

Quand les idées anglaises et allemandes passèrent ainsi sur nos têtes, ce fut comme un dégoût morne et silencieux, suivi d'une convulsion terrible... Ce fut comme une dénégation de toutes choses du ciel et de la terre, qu'on peut nommer désenchantement, ou, si l'on veut, *désespérance*...

(Alfred de Musset, *La Confession d'un enfant du siècle*, 1836, 1re partie, chap. II.)

[1. Gœthe: voir p. 420. — 2. Byron: voir p. 419. — 3. Manfred, héros du poème dramatique de Byron, qui est ainsi intitulé et qui parut en 1817.]

3° La Révolution.

La Révolution a également contribué à préparer la renaissance littéraire du romantisme, à la fois par les idées qu'elle a répandues et par le bouleversement social qu'elle a provoqué.

D'abord, en proclamant le principe de la liberté et le droit pour l'individu de se développer pleinement, la Révolution a encouragé les écrivains à se dégager de l'entrave des règles classiques et à enfermer dans leurs œuvres leur personnalité entière.

Puis, en brisant les cadres de l'ancienne société, en particulier en fermant les collèges et les salons, où les traditions du classicisme s'étaient le plus fidèlement conservées, la Révolution a facilité la rupture avec le passé.

Enfin, le long ébranlement, que produisirent dans les esprits l'exaltation de la période révolutionnaire et l'élan de l'épopée impériale, suivis du brusque désœuvrement qu'entraîna la chute de l'Empire, explique la formation de ce qu'on a appelé dans la littérature romantique le « mal du siècle[1] », cette crise de sensibilité surgie dans l'âme d'une génération, où les souvenirs d'un passé tout récent ont entretenu de grands rêves, et qui se voit réduite par les circonstances à l'inaction impuissante.

UN LYCÉEN VERS LA FIN DE L'EMPIRE

Vers la fin de l'Empire, je fus un lycéen[2] distrait. La guerre était debout dans le lycée, le tambour étouffait à mes oreilles la voix des maîtres, et la voix mystérieuse des livres ne nous parlait qu'un langage froid et pédantesque. Les logarithmes[3] et les tropes[4] n'étaient à nos yeux que des degrés pour monter à l'étoile de la Légion d'honneur[5], la plus belle étoile des cieux pour des enfants.

Nulle méditation ne pouvait enchaîner longtemps des têtes étourdies sans cesse par les canons et les cloches des *Te Deum !*

---

1. Sur cette crise psychologique voir les deux ouvrages de R. Canat et de E. Seillière cités plus loin (p. 444).

[2. A. de Vigny ne resta guère que deux ans en pension, chez un certain M. Hix, et conserva de ce séjour un très mauvais souvenir. — 3. Il avait fait beaucoup de mathématiques pour préparer l'École polytechnique (fondée par la Convention), où il avait d'abord songé à entrer. — 4. *Tropes*, figures de mot. — 5. *L'ordre national de la Légion d'Honneur* avait été créé en 1802.]

Lorsqu'un de nos frères, sorti depuis quelques mois du collège, reparaissait en uniforme de housard et le bras en écharpe, nous rougissions de nos livres et nous les jetions à la tête des maîtres. Les maîtres mêmes ne cessaient de nous lire les bulletins de la Grande Armée, et nos cris de *Vive l'Empereur* ! interrompaient Tacite et Platon. Nos précepteurs ressemblaient à des hérauts[1] d'armes, nos salles d'études à des casernes, nos récréations à des manœuvres, et nos examens à des revues.

Il me prit alors plus que jamais un amour vraiment désordonné de la gloire des armes; passion d'autant plus malheureuse que c'était le temps précisément où, comme je l'ai dit, la France commençait à s'en guérir...

(Alfred de Vigny, *Servitude et grandeur militaire*, 1835, chap. 1.)

LE MALAISE DE LA JEUNESSE APRÈS LES GUERRES DE L'EMPIRE

...Les enfants sortirent des collèges, et, ne voyant plus ni sabres, ni cuirasses, ni fantassins, ni cavaliers, ils demandèrent à leur tour où étaient leurs pères. Mais on leur répondit que la guerre était finie, que César[2] était mort, et que les portraits de Wellington[3] et de Blücher[4] étaient suspendus dans les antichambres des consulats et des ambassades, avec ces deux mots au bas : *Salvatoribus mundi*[5].

Alors s'assit sur un monde en ruine une jeunesse soucieuse. Tous ces enfants étaient des gouttes d'un sang brûlant qui avait inondé la terre; ils étaient nés au sein de la guerre, pour la guerre. Ils avaient rêvé pendant quinze ans des neiges de Moscou et du soleil des Pyramides. Ils n'étaient pas sortis de leurs villes; mais on leur avait dit que, par chaque barrière de ces

[1. *Hérauts d'armes*, officiers chargés de porter les messages.]

[2. *César :* Napoléon Ier était mort à Saint-Hélène en 1821. — 3. Wellington : général anglais qui commandait an 1815 les armées alliées contre la France et fut vainqueur à Waterloo. — 4. Blücher : général prussien qui, en venant au secours de Wellington à Waterloo, décida du sort de la bataille. — 5. Aux sauveurs du monde.]

villes, on allait à une capitale d'Europe. Ils avaient dans la tête tout un monde; ils regardaient la terre, le ciel, les rues et les chemins; tout cela était vide, et les cloches de leurs paroisses résonnaient seules dans le lointain...

Trois éléments partageaient donc la vie qui s'offrait alors aux jeunes gens : derrière eux un passé à jamais détruit, s'agitant encore sous ses ruines, avec tous les fossiles des siècles de l'absolutisme; devant eux l'aurore d'un immense horizon, les premières clartés de l'avenir; et entre ces deux mondes... quelque chose de semblable à l'Océan qui sépare le vieux continent de la jeune Amérique, je ne sais quoi de vague et de flottant, une mer houleuse et pleine de naufrages, traversée de temps en temps par quelque blanche voile lointaine ou par quelque navire soufflant une lourde vapeur; le siècle présent, en un mot, qui sépare le passé de l'avenir, qui n'est ni l'un ni l'autre et qui ressemble à tous deux à la fois, et où l'on ne sait, à chaque pas qu'on fait, si l'on marche sur une semence ou sur un débris.

Voilà dans quel chaos il fallut choisir alors; voilà ce qui se présentait à des enfants pleins de force et d'audace, fils de l'Empire et petits-fils de la Révolution.

(Alfred de Musset, *La Confession d'un enfant du siècle*, 1re partie, chap. II.)

II. — SON HISTOIRE[1].

a) *Les débuts du romantisme.*

Avant que le mouvement romantique ait pris conscience de lui et ait provoqué des groupements littéraires, il avait commencé à se manifester

---

1. **A consulter.** — Ch. Baudelaire : *L'art romantique* (1868). — Asselineau : *Bibliographie romantique* (Rouquette, 1872). — Théophile Gautier : *Histoire du romantisme* (Charpentier, 1874). — Fournier : *Souvenirs poétiques de l'école romantique* (1880). — Th. Ziesing : *Le Globe et l'école romantique* (Zurich, 1881). — E. Biré : *Victor Hugo avant 1830* (Gervais, 1883). — Derôme : *Les éditions originales des romantiques* (Rouveyre, 1887). — Adolphe Jullien : *Le romantisme et l'éditeur Renduel* (Charpentier et Fasquelle, 1897). — G. Brandès : *L'école romantique en France* (traduction A. Topin, 1902). — E. Dupuy : *La jeunesse des romantiques* (Société d'imprimerie et de librairie, 1906). — M. Salmon : *Le salon*

aux environs de 1820 par la publication d'œuvres isolées qui répondaient, sans bien s'en rendre compte elles-mêmes, à une esthétique nouvelle.

Il faut noter d'abord qu'en 1819 avait paru la première édition des *Poésies d'André Chénier*, qui, si elles n'étaient pas encore à proprement parler une œuvre romantique, n'étaient déjà plus une œuvre classique. H. de Latouche (voir p. 277 et 529) avait choisi cette heure pour publier les œuvres d'A. Chénier, parce qu'il avait senti le moment favorable: quinze ou vingt ans plus tôt on n'en aurait pas goûté les nouveautés [1]. L'année suivante (1820) paraissaient les *Premières méditations poétiques* de Lamartine. Et Sainte-Beuve (*Portraits contemporains*, t. II, article sur A. de Musset, 1833) a pu écrire: « C'est depuis la mise au jour d'André Chénier et l'apparition des *Premières méditations poétiques*, ces deux portes d'ivoire de l'enceinte

---

de l'Arsenal (La Revue de Paris, 1906). — Ch. M. Des Granges: *Le romantisme et la critique, la presse littéraire sous la Restauration* (1907). — Michel Salomon: *Charles Nodier et le groupe romantique* (Perrin, 1908). — Léon Séché. *Le cénacle de la Muse Française, 1823-1827* (Société du Mercure de France, 1908). — André Pavie: *Médaillons romantiques, lettres inédites de Sainte-Beuve, David d'Angers, Mme V. Hugo, Mme Ménessier-Nodier, Paul Foucher, Victor Pavie...* (Paris, Émile Paul, 1909). — Paul Lafond: *L'aube romantique. Jules de Resseguier et ses amis* (*Chateaubriand, Émile Deschamps, Sophie Gay, Mme de Girardin, Victor Hugo, Lamartine, de Latouche, Sainte-Beuve, Soumet, Eugène Sue, A. de Vigny...*), Société du Mercure de France, 1910. — L. Maigron: *Le romantisme et les mœurs* (Champion, 1910); *Le romantisme et la mode* (Champion, 1911). — J. Marsan: *La bataille romantique* (Hachette, 2 vol., 1912-25). — *Annales romantiques*, revue d'histoire litt. du romantisme publ. sous la dir. de Léon Séché depuis 1904.

1. Il est intéressant de connaître ce que les principaux romantiques ont pensé d'André Chénier. Victor Hugo a écrit sur lui des articles élogieux dans *La Muse Française* en 1823. Dans un article du *Conservateur littéraire*, faisant un parallèle entre Chénier et Lamartine, il déclarait: « Chénier est romantique parmi les classiques, Lamartine est classique parmi les romantiques. » Deux odes des *Odes et ballades* (livre I, ode 1; livre V, ode XIX) ont pour épigraphes des vers de Chénier; une pièce de *La Légende des siècles* (XXXVI, 22) est intitulée: *André Chénier*. — Sainte-Beuve l'a salué comme le précurseur du romantisme dans la préface des *Pensées de Joseph Delorme* (1829) et dans son article sur *Mathurin Régnier et André Chénier* (août 1829, *Portraits littéraires*, t. I) — Lamartine, reconnaissant un jour une vague filiation littéraire, écrivait dans son livre *Philosophie et Littérature* à propos d'A. Chénier: « C'était une corde nouvelle, corde trempée de sang et de larmes, que la mort avait ajoutée à la lyre moderne... Jusqu'alors la France n'avait jamais pleuré ainsi. Ce sanglot donne le ton à l'élégie moderne, à Mme de Staël, à Bernardin de Saint-Pierre, à Chateaubriand, à moi peut-être à mon insu... » — A. de Vigny, dont plusieurs pièces des *Poèmes antiques*, peut-être antidatées par lui (*La dryade*, 1815, *Symétha*, *Le bain d'une romaine*, 1817), rappellent étrangement les œuvres antiques d'A. Chénier, a fait dans *Stello* (chap. XXXV) le récit touchant de sa mort. — Quant

nouvelle, que notre poésie, à proprement parler, a trouvé sa langue, sa couleur et sa mélodie, telles que les réclamait l'âge présent. » Deux ans plus tard (1822) paraissaient les *Odes* de Victor Hugo et les *Poèmes* d'Alfred de Vigny.

C'est aussi de cette époque que datent les premiers tableaux romantiques[1] : *Le Naufrage de la Méduse*, de Géricault (1819), *La Barque de Dante*, de Delacroix (1822).

b) Les deux cénacles.

Prenant mieux conscience de la communauté de leurs aspirations, les écrivains imbus de l'esprit nouveau ne tardent pas à se grouper.

Le premier cénacle se forme vers 1823 autour de CHARLES NODIER[2],

---

à A. de Musset, il appréciait sûrement A. Chénier, dont plus d'un vers chantait dans sa mémoire. Il en cite deux dans *Une soirée perdue* :

Sous une aimable tête un cou blanc délicat
Se plie — et de la neige effacerait l'éclat.

Et ce vers de *La Nuit de mai* :

Viens, tu souffres, ami. Quelque ennui solitaire
Te ronge...

paraît être une réminiscence de ce vers d'A. Chénier :

... Une plaie ardente, envenimée
Me ronge.

Ainsi, par l'empressement et la faveur avec lesquels ils ont accueilli les œuvres d'A. Chénier, les romantiques ont montré qu'ils s'étaient découvert un lien de parenté avec ce poète ; et cette filiation fut d'ailleurs confirmée par les adversaires mêmes du romantisme : Baour-Lormian, porte-voix des classiques, disait, en apostrophant les romantiques : « Nous, nous datons d'Homère, et vous d'André Chénier ».

1. **A consulter** — Léon Rosenthal. *La peinture romantique* (Paris, May, 1900), *L'art et les artistes romantiques* (Le Goupy, 1928)

2. CHARLES NODIER (1783-1844) est l'auteur de poésies (*Essais d'un jeune barde*, 1804), de romans peu lus aujourd'hui (*Les Proscrits*, 1802 ; *Le Peintre de Salzbourg*, 1803 ; *Jean Sbogar*, 1818 ; *Thérèse Aubert*, 1819...) et de contes beaucoup plus connus (*Laure Ruthwen ou Les vampires*, 1820 ; *Smarra ou Les démons de la nuit*, 1821 ; *Trilby ou Le lutin d'Argail*, 1822 ; *La Fée aux miettes*, 1832 ; *La Légende de sœur Béatrix*, 1838 ; *La Neuvaine de la Chandeleur*, 1839 ; *Le Chien de Brisquet*, 1844...). Il a également laissé des œuvres de critique littéraire (voir p. 433) et des œuvres scientifiques (il fut surtout un entomologiste).

Édition. — *Ch. Nodier : Œuvres choisies*, par Cazes (Delagrave, coll. Pallas).

A consulter. — Mme Menessier-Nodier : *Ch. Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie* (Didier, 1867). — M. Salomon : *Ch. Nodier et le groupe romantique* (Perrin, 1908). — Dr A. Magnin : *Ch. Nodier naturaliste* (1911). — L. Pingaud : *La jeunesse de Ch. Nodier* (Champion, 1919).

qui dans son salon de l'Arsenal, dont il avait été nommé bibliothécaire le 1er janvier 1824, reçoit tous les dimanches, — aidé de sa femme, personnage un peu effacé mais excellente ménagère, et de sa fille Marie (voir p. 429, notes 1 et 2), très jolie, très intelligente et très gaie, — un groupe d'écrivains comprenant quelques demi-classiques, tels que Guiraud[1], Soumet[2], Chênedollé[3], et surtout des romantiques : Émile et Antony Deschamps (voir p 529), A. de Vigny, V. Hugo, Jules Lefèvre (voir p. 530), Dubois (voir p. 432), Ancelot[4] et Mme Ancelot... On y causait beaucoup, on y lisait des vers, on y dansait aussi, comme le rappelait A. de Musset, traçant plus tard (août 1843) ce tableau charmant des soirées de l'Arsenal, qui se prolongèrent jusque vers 1830 :

LE SALON DE L'ARSENAL[5]

[De ces vers d'A. de Musset on peut rapprocher quelques pages d'Alexandre Dumas père qui, hôte assidu et fêté du salon de l'Arsenal vers 1829-1830, en a fait aussi une peinture très vivante dans *Mes Mémoires* (CXXI).]

Ta muse[6], ami, toute française,
Tout à l'aise,
Me rend la sœur de la santé,
La gaîté.

Elle rappelle à ma pensée,
Délaissée,
Les beaux jours[7] et les courts instants
Du bon temps,

---

1. Alexandre Guiraud (1788-1847), auteur de la fameuse élégie *Le petit Savoyard* et d'une tragédie (voir p. 382).

2. Alexandre Soumet (1788-1845), auteur d'une élégie bien connue *La pauvre fille*, d'un poème *Incrédulité* et de plusieurs tragédies (voir p. 382).

3. Chênedollé (1769-1833), auteur d'un poème *Le Génie de l'homme* (1807) et d'un recueil intitulé *Études poétiques* (1820).

4. Jacques Ancelot 1794-1854) est l'auteur de plusieurs tragédies, dont la plus connue est *Louis IX* (1819). Sa femme (née Marguerite Chardon, 1792-1875) tint un salon, qui rivalisa avec celui de Mme Récamier (voir Mme Ancelot : *Un salon de Paris*, Dentu, 1866).

[5. La Bibliothèque de l'Arsenal, la plus importante après la Bibliothèque nationale, est située rue de Sully dans l'ancien hôtel du Grand maître de l'artillerie de France. Elle fut fondée au XVIIIe siècle par le marquis d'Argenson, ancien ambassadeur et ministre de la guerre. — 6. Ce poème de Musset était une réponse à des stances que lui avait adressées Nodier. — 7. C'est en 1828 que Musset a surtout fréquenté l'Arsenal.]

Lorsque, rassemblés sous ton aile
Paternelle,
Échappés de nos pensions,
Nous dansions.

Gais comme l'oiseau sur la branche,
Le dimanche,
Nous rendions parfois matinal
L'Arsenal.

La tête coquette et fleurie
De Marie[1]
Brillait comme un bluet mêlé
Dans le blé.

Tachés déjà par l'écritoire[2],
Sur l'ivoire
Ses doigts légers allaient sautant
Et chantant.

Quelqu'un récitait quelque chose,
Vers ou prose,
Puis nous courions recommencer
A danser[3].

Chacun de nous, futur grand homme,
Ou tout comme,
Apprenait plus vite à t'aimer
Qu'à rimer.

[**1.** Marie Nodier (1811-1893) épousa en 1831 Jules Mennessier ; après la mort de son père elle composa à Metz, où elle avait suivi son mari, un volume de souvenirs sur lui, qui parut en 1867. C'est elle qui sans doute inspira à Arvers (voir p. 529) son fameux sonnet. — **2.** Marie était à la fois poétesse et musicienne; elle publia en 1836 son joli recueil *Les perce-neige*; elle écrivit surtout pour les enfants. — **3.** A. Dumas père, dans ses *Mémoires*, a aussi insisté sur la place que tenait la danse aux soirées de l'Arsenal : « Nodier se tournait vers Lamartine ou vers Hugo: « Assez de prose comme cela, disait-il; des vers, des vers, allons ! » Et, sans se faire prier, l'un ou l'autre poète, de sa place, les mains appuyées au dossier d'un fauteuil, ou les épaules assurées contre le lambris, laissait tomber de sa bouche le flot harmonieux et pressé de sa poésie... Cette fois, on applaudissait; puis, les applaudissements éteints, Marie allait se mettre à son piano, et une brillante fusée de notes s'élançait dans les airs. C'était le signal de la contredanse... »]

Alors, dans la grande boutique
Romantique,
Chacun avait, maître ou garçon,
Sa chanson ;

Nous allions, brisant les pupitres
Et les vitres,
Et nous avions plume et grattoir
Au comptoir...

Cher temps, plein de mélancolie,
De folie,
Dont il faut rendre à l'amitié
La moitié !...

(A. de Musset, *Réponse à M. Charles Nodier*.)

Le second cénacle se constitua vers 1828 autour de Victor Hugo, qui, devenu le chef incontesté de la nouvelle école, habitait alors rue Notre-Dame-des-Champs. Ce cénacle est plus franchement romantique que le premier : il ne compte plus de classiques attardés ; et l'on y trouve, à côté d'écrivains, comme A. de Vigny, Sainte-Beuve, Ch. Nodier, A. de Musset, Gérard de Nerval (voir p. 528), A. Dumas, Émile et Antony Deschamps, Théophile Gautier, Jules de Rességuier (voir p. 529), Ulric Guttinguer (voir p. 529), Adolphe de Saint-Valry (voir p. 530), Alcide de Beauchesne (voir p. 530)..., des peintres et des sculpteurs, comme Louis Boulanger, Eugène Devéria, Eugène Delacroix, David d'Angers... Les artistes[1] ont beaucoup contribué au succès du romantisme ; ce sont surtout les ateliers qui fournirent la « claque » d'*Hernani*.

QUELQUES HABITUÉS DU SALON DE VICTOR HUGO EN 1828

On venait finir la soirée rue Notre-Dame-des-Champs. M. Victor Hugo, prié par ses deux amis[2], disait les vers qu'il avait faits

1. Les classiques avaient aussi les leurs : en particulier, le tableau d'Ingres *L'Apothéose d'Homère* (1827) avait été une manifestation contre le romantisme de Delacroix. Entre ces deux peintres éclata « la querelle du dessin et de la couleur ».

[2. Les deux amis les plus assidus de la maison étaient le peintre Louis Boulanger (1806-1867) et Sainte-Beuve.]

dans la journée. Ou c'était lui qui en demandait à M. Sainte-Beuve, lequel, contraint de s'exécuter et confus d'occuper de lui, recommandait à la petite Léopoldine[1] et au gros Charlot[2] de faire du bruit pendant qu'il parlerait. Mais ils se gardaient d'obéir, et l'on entendait les beaux vers de *Joseph Delorme* et des *Consolations*[3].

D'autres fois le poète de la soirée était Alfred de Musset. Il disait *Don Paez*[4], *la Camargo*, la *Ballade à la lune*. Un jour qu'il avait lu une partie de *Mardoche*, une discussion s'engagea sur la rime. M. Émile Deschamps[5] dit qu'il voulait des rimes de trois lettres.

— Comme celles-ci? dit M. Victor Hugo :

Ici gît le nommé Mardoche
Qui fut suisse de Saint-Eustache
Et qui porta la hallebarde ;
Dieu lui fasse miséricorde !

M. Victor Hugo voyait souvent M. Gustave Planche[6], qui lui avait été amené par M. Sainte-Beuve comme sachant l'anglais. Une édition de luxe des *Odes et Ballades* allait paraître avec un frontispice qui était la réduction de la belle lithographie de M. Louis Boulanger, *la Ronde du Sabbat*. Le graveur qui devait réduire la lithographie, ne comprenait rien à ce sujet fantastique et diabolique ; comme il était anglais et qu'il ne savait pas un mot de français, il demanda qu'on lui traduisît la ballade. M. Sainte-Beuve dit qu'il connaissait quelqu'un qui s'en chargerait volontiers et qui s'en acquitterait à merveille, et il amena un jeune homme grand, à profil grec, et qui eût été beau s'il n'avait pas eu les yeux saillants et le crâne étroit. C'était M. Gustave Planche.

[**1.** Fille de Victor Hugo (voir p. 490, en note). — **2.** Charles, frère de Léopoldine (voir p. 490, en note). — **3.** *La Vie de Joseph Delorme* et *Les Consolations* sont les deux principaux recueils poétiques de Sainte-Beuve (voir p. 528). — **4.** *Don Paez* (écrit sans doute au printemps de 1828), *Les Marrons du feu* (petite pièce dont le principal personnage est la danseuse la Camargo, 1710-1770), la *Ballade à la lune* et *Mardoche* (écrit entre le 27 août et le 19 septembre 1829) font partie des *Contes d'Espagne et d'Italie*, publiés en 1830. — **5.** Sur Émile Deschamps, voir p. 529. — **6.** Sur Gustave Planche, voir p. 614.]

M. Mérimée venait quelquefois. Un jour qu'il dinait, et que la cuisinière avait manqué complètement un plat de macaroni, il offrit de venir en faire un, et, à quelques jours de là, il vint, ôta son habit, mit un tablier, et fit un macaroni à l'italienne [1] qui eut le succès de ses livres.

(Mme Victor Hugo, *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, XLIX, Hetzel, éd.)

c) *Les journaux romantiques.*

Pour faire connaître leurs œuvres et pour exposer leurs idées, les écrivains romantiques fondent des journaux [2], parmi lesquels il faut citer surtout :

Le Conservateur littéraire [3] (décembre 1819-mars 1821), fondé par Victor Hugo avec ses deux frères Abel et Eugène.

La Muse française [4] (juillet 1823-juin 1824), organe du romantisme monarchiste et chrétien, fondé par Alexandre Guiraud avec Alexandre Soumet, Émile Deschamps, Victor Hugo, Alfred de Vigny.

Les Annales de la littérature et des arts (1820-1827), dont Charles Nodier fut le critique littéraire attitré.

Le Mercure du XIXe siècle (1823-1830), fondé par Léon Thiessé, Tissot, Senancour, Latouche ; d'abord hostile au romantisme, il s'y rallie en octobre 1825 grâce à Jules Lefèvre et devient un organe du romantisme libéral.

Le Globe (1824-1832), fondé par Paul-François Dubois (1793-1874) et Pierre Leroux ; il se rallia au romantisme vers 1826-1827 et en devint le grand organe libéral ; Sainte-Beuve fut un de ses principaux collaborateurs.

[1. Les écrivains ne dédaignaient plus l'art culinaire, depuis que le poète Joseph Berchoux (1765-1839) avait écrit son poème en 4 chants : *La Gastronomie ou L'homme des champs à table* (1801) et qu'un spirituel magistrat, Brillat-Savarin (1755-1826), avait publié sous le voile de l'anonyme son livre intitulé : *Physiologie du goût ou Méditations de gastronomie transcendante* (décembre 1825).]

2. Ils ont aussi publié le recueil des *Tablettes romantiques*, qui à partir du tome II prirent le titre d'*Annales romantiques* (en tout 12 volumes, de 1823 à 1836).

3. A consulter. — M. Souriau : *Le Conservateur littéraire* (Annales de la Faculté des Lettres de Caen, 1887). — J. Marsan : *Le Conservateur littéraire* (Société des textes français modernes, Hachette, 2 vol., 1922-1926).

4. A consulter. — J. Marsan : *La Muse française, 1823-1824* (Société des textes français modernes, Ed. Cornély, 1907-1909, 2 vol.).

d) *Manifestes romantiques.*

Le principal manifeste de la nouvelle école fut la *Préface de Cromwell*[1] (décembre 1827). L'enthousiasme qu'elle provoqua nous est décrit par Théophile Gautier (*Histoire du romantisme*, p. 5) : « Temps merveilleux. La préface de *Cromwell* rayonnait à nos yeux comme les Tables de la loi sur le Sinaï, et ses arguments nous semblaient sans réplique. Il s'opérait un mouvement pareil à celui de la Renaissance. Une sève nouvelle circulait impétueusement. On avait retrouvé la poésie. » Mais, avant cette date, V. Hugo avait déjà exposé ses idées, et, après cette date, il les exposa encore dans d'autres préfaces, notamment dans celles des *Odes* (1822, 1824), des *Odes et ballades* (1826, 1828), des *Orientales* (1829), des *Feuilles d'automne* (1831), des *Chants du crépuscule* (1835), des *Voix intérieures* (1837), d'*Hernani* (9 mars 1830), du *Roi s'amuse* (1832), de *Lucrèce Borgia* (1833), de *Marie Tudor* (1834), de *Ruy Blas* (1838), ainsi que dans son recueil intitulé *Littérature et philosophie mêlées* (1834).

V. Hugo ne fut d'ailleurs pas le seul à essayer de formuler l'esthétique romantique. Parmi les plus importants manifestes, qu'on peut ranger à côté de la *Préface de Cromwell*, il faut rappeler les écrits suivants :

Stendhal : *Racine et Shakespeare* (1823 ; 2e partie, 1825).

Émile Deschamps : *La guerre en temps de paix* (1824) ; *Préface des Études françaises et étrangères* (1828).

Charles Nodier : *Mélanges de littérature et de critique* (1820) ; *Du fantastique en littérature* (1832).

Alfred de Vigny : *Lettre à Lord ** sur la soirée du 24 octobre 1829 et sur un système dramatique* (préface du *More de Venise*, 1er novembre 1829) ; *Avant-propos de la Maréchale d'Ancre* (daté de juillet 1831) ; *Dernière nuit de travail du 29 au 30 juin 1834* (préface de *Chatterton*).

Lamartine : *Des destinées de la poésie* (seconde préface des *Méditations*, 1834).

Alfred de Musset : *Lettres de Dupuis et Cotonet* (1836).

Alexandre Dumas : *Un mot* (en tête de *Henri III et sa cour*, 1829) ; *Préface de Charles VII chez ses grands vassaux* (1831).

e) *Les deux batailles d'Hernani.*

Ce sont les deux premières représentations d'*Hernani* (février 1830) qui mirent le plus violemment aux prises les romantiques et les partisans

1. **A consulter.** — Maurice Souriau : *La Préface de Cromwell* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1897).

attardés du classicisme. Il faut lire dans l'*Histoire du romantisme*, que Théophile Gautier écrivit d'ailleurs beaucoup plus tard (en 1874), le compte rendu de la première bataille d'*Hernani*, à laquelle il avait assisté. A la deuxième représentation de la pièce les classiques voulurent prendre leur revanche de l'échec qu'ils avaient subi à la première : c'est la seconde bataille d'*Hernani*, dont Mme V. Hugo nous a fait le récit dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. En 1867, alors que V. Hugo était en exil, il y eut une reprise triomphale d'*Hernani* : on l'appelle parfois la troisième bataille d'*Hernani*.

LA PREMIÈRE BATAILLE D'HERNANI

25 février 1830 ! Cette date reste écrite dans le fond de notre pensée en caractères flamboyants : la date de la première représentation d'*Hernani* !

Le jeune poète, avec sa fière audace et sa grandesse [1] de génie, aimant mieux d'ailleurs la gloire que le succès, avait opiniâtrement refusé l'aide de ces cohortes stipendiées qui accompagnent les triomphes et soutiennent les déroutes. Les claqueurs ont leur goût comme les académiciens. Ils sont en général classiques.

On ne pouvait cependant pas, quelque brave qu'il fût, laisser Hernani se débattre tout seul contre un parterre mal disposé et tumultueux, contre des loges plus calmes en apparence mais non moins dangereuses dans leur hostilité polie. La jeunesse romantique pleine d'ardeur et fanatisée par la préface de *Cromwell* s'offrit au maître qui l'accepta. On s'enrégimenta par petites escouades dont chaque homme avait pour passe [2] le carré de papier rouge timbré de la griffe *Hierro* [3].

On s'est plu à représenter dans les petits journaux et les polémiques du temps ces jeunes hommes, tous de bonne famille, instruits, bien élevés, fous d'art et de poésie, ceux-ci écrivains, ceux-là peintres, les uns musiciens, les autres sculpteurs ou architectes, quelques-uns critiques et occupés à un titre quelconque de choses littéraires, comme un ramassis de truands sordides. Ce n'étaient pas les Huns d'Attila qui campaient devant

[1. *Grandesse* : au sens propre, ce mot désigne la dignité de grand d'Espagne. — 2. *Passe*, permis de passage. — 3. *Hierro* : signature romantique de V. Hugo (c'est un mot espagnol qui signifie « fer »).]



le Théâtre-Français, malpropres, farouches, hérissés, stupides ; mais bien les chevaliers de l'avenir, les champions de l'idée, les défenseurs de l'art libre ; et ils étaient beaux, libres et jeunes. Oui, ils avaient des cheveux, — on ne peut naître avec des perruques, — et ils en avaient beaucoup qui retombaient en boucles souples et brillantes, car ils étaient bien peignés. Leur costume[1], où régnaient la fantaisie du goût individuel et le juste sentiment de la couleur[2], prêtait davantage à la peinture.

Dans une intention perfide et dans l'espoir sans doute de quelque tumulte qui nécessitât ou prétextât l'intervention de la police, on fit ouvrir les portes à deux heures de l'après-midi. Six ou sept heures d'attente dans l'obscurité ou tout au moins la pénombre d'une salle dont le lustre n'est pas allumé, c'est long, même lorsqu'au bout de cette nuit *Hernani* doit se lever comme un soleil radieux.

La faim commençait à se faire sentir. Les plus prudents avaient emporté du chocolat et des petits pains, quelques-uns — *proh pudor !* — des cervelas, des classiques malveillants disent à l'ail.

Cependant le lustre descendait lentement du plafond avec sa triple couronne de gaz et son scintillement prismatique ; la rampe montait, traçant entre le monde idéal et le monde réel sa démarcation lumineuse. Les candélabres s'allumaient aux avant-scènes et la salle s'emplissait peu à peu.

L'orchestre et le balcon étaient pavés de crânes académiques et classiques. Une rumeur d'orage grondait sourdement dans la salle, il était temps que la toile se levât : on en serait peut-être venu aux mains avant la pièce, tant l'animosité était grande de part et d'autre. Enfin les trois coups retentirent.

Il suffisait de jeter les yeux sur ce public pour se convaincre qu'il ne s'agissait pas là d'une représentation ordinaire ; que deux systèmes, deux partis, deux armées, deux civilisations même — ce n'est pas trop dire — étaient en présence, se haïssant cordialement, comme on se hait dans les haines littéraires, ne demandant que la bataille, et prêts à fondre l'un sur l'autre.

[1. Ils avaient surtout de grandes capes et des chapeaux à larges bords. — 2. Théophile Gautier portait lui-même ce jour-là son légendaire gilet rouge, qui en réalité était rose vif. « Ce gilet, disait-il plus tard, je ne l'ai mis qu'un jour et je l'ai porté toute ma vie ».]

L'attitude générale était hostile, les coudes se faisaient anguleux, la querelle n'attendait pour jaillir que le moindre contact[1]...

(Théophile Gautier, *Histoire du romantisme*, Fasquelle, éd.).

LA SECONDE BATAILLE D'HERNANI

La première représentation avait eu lieu un samedi ; le lundi, jour de la seconde, les feuilletons parurent. Sauf celui du *Journal des Débats*, tous étaient hostiles. Ils s'en prenaient au drame et à son public ; l'auteur avait amené des spectateurs dignes de sa pièce, des espèces de bandits, des individus incultes et déguenillés, ramassés dans on ne savait quels bouges, qui avaient fait d'une salle respectée une caverne nauséabonde ; ils s'y étaient livrés à une orgie qui avait eu des conséquences immondes ; ils avaient entonné, les journaux libéraux disaient des chants obscènes, les journaux royalistes disaient des chants impies ; le temple était à jamais profané, et Melpomène[2] était dans un état pitoyable.

Le commissaire royal accourut chez l'auteur. Il était fort inquiet ; évidemment cette unanimité des journaux allait redonner de l'élan aux inimitiés domptées l'avant-veille, et il y aurait bataille le soir. Puisque M. Victor Hugo ne voulait pas de claqueurs, il fallait que ses amis revinssent défendre la deuxième représentation comme la première. Il ne fut pas nécessaire d'aller les chercher ; les chefs de tribu[3] n'eurent pas plus tôt[4] lu les feuilletons qu'ils vinrent d'eux-mêmes ; ils comprenaient que

[1. De nombreux vers déchaînèrent le tumulte, les uns sifflés par les classiques pour leurs enjambements hardis :

Serait-ce déjà lui ? C'est bien à l'escalier
Dérobé.

les autres applaudis par les romantiques pour leur familiarité et simplicité d'expressions :

Quelle heure est-il ?... — Minuit...
... Vieillard stupide ! il l'aime.

Ce dernier vers, mal prononcé par l'artiste, avait été entendu sous cette forme : *Vieil as de pique, il l'aime.*]

[2. Melpomène, muse de la tragédie. — 3. Les tribus, c'étaient les escouades recrutées par les amis de V. Hugo. — 4. Dans cette construction l'Académie a adopté l'orthographe *plutôt*, qui n'est pas très logique (puisqu'il s'agit d'une question de temps et non de préférence).]

la lutte n'était pas finie et que la soirée allait être rude; ils en étaient ravis ; ils trouvaient qu'ils avaient réussi trop aisément le premier jour, et ils n'auraient été qu'à moitié contents de vaincre sans combattre.

La rue Beaujolais[1] s'emplit dès midi de badauds qui espéraient le spectacle des bandes étranges promises par les journaux. Mais le théâtre n'exigea plus que les jeunes gens entrassent par la porte du roi et qu'ils fussent en prison pendant quatre heures. Ils entrèrent un peu avant l'ouverture des bureaux, par la petite porte du passage. Il n'y eut donc ni chansons, ni saucissons à l'ail, ni le reste. Il n'y eut que l'excentricité des costumes, qui, du reste, suffit amplement à l'horrification des loges. On se montrait avec horreur M. Théophile Gautier dont le gilet flamboyant[2] éclatait ce soir-là sur un pantalon gris tendre orné au côté d'une bande de velours noir, et dont les cheveux s'échappaient à flots d'un chapeau plat à larges bords. L'impassibilité de sa figure régulière et pâle, et le sang-froid avec lequel il regardait les honnêtes gens des loges, démontraient à quel degré d'abomination et de désolation le théâtre était tombé.

Au moment où la toile allait se lever, il se passa un fait qui se renouvela depuis à toutes les pièces de M. Victor Hugo; un essaim de petits papiers blancs s'abattit des hauteurs sur les premières loges, sur le balcon et sur l'orchestre. Ces petits papiers s'attachaient aux habits, se collaient sur le nez, s'attachaient aux boucles des chevelures féminines, se glissaient dans les corsages ; toute la salle se mit à se secouer et à s'éplucher. Ce fut un nouveau grief contre *Hernani*.

On sentit dès les premiers mots qu'un orage grondait sourdement. Il éclata dès le premier acte. Ce vers :

> Nous sommes trois chez vous ! C'est trop de deux, Madame.

fut accueilli par un rire immense de toute la première galerie et des stalles d'orchestre. Le rire redoubla au vers :

> Oui, de ta suite, ô roi ! de ta suite ! — J'en suis.

[1. Rue voisine de la Comédie-Française; elle longe un côté du Jardin du Palais-Royal. — 2. Voir p. 435, note 2.]



Une bonne fortune des loges fut qu'au lieu de dire le vers comme il est écrit, M. Firmin dit :

Oui, de ta suite, ô roi ! — De ta suite j'en suis.

Ce « de ta suite j'en suis ! » fut une joie qui se prolongea bien longtemps après ce soir-là ; pendant des mois, les classiques ne s'abordaient qu'en disant : « De ta suite j'en suis ! » et ils avaient un moment de douce hilarité.

On pense bien que ces éclats de rire étaient vaillamment relevés par la jeunesse ; ricanements et applaudissements se croisèrent et la mêlée s'engagea.

(Mme Victor Hugo, *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, LIII, Hetzel, éd.).

f) Après 1830.

Les événements politiques de 1830 dispersèrent le groupement romantique, où d'ailleurs les rivalités s'étaient peu à peu introduites. Désormais les écrivains romantiques produiront leurs œuvres chacun de son côté. La période de lutte ardente, la période héroïque du romantisme est close.

LES ROMANTIQUES APRÈS 1830

Au moment où ce navire Argo[1], qui portait les poètes, après maint effort, maint combat durant la traversée contre les prames[2] et pataches[3] classiques qui encombraient les mers et en gardaient le monopole, — au moment où ce beau navire fut en vue de terre, l'équipage avait cessé d'être parfaitement d'accord ; l'expédition semblait sur le point de réussir, mais on n'apercevait guère en face de lieu de débarquement ; les principaux ouvraient des avis différents, ou couvraient des arrière-pensées contraires. La vieille flotte classique, radoubée de son mieux,

[1. C'est le navire Argo qui transporta les Argonautes en Colchide à la conquête de la Toison d'Or. — 2. *Prames :* grands bateaux à fond plat qu'on employait autrefois pour la défense des côtes. — 3. *Pataches :* petits navires de guerre qui servaient jadis à la surveillance des côtes.]

prolongeait à grand'peine des harcèlements[1] inutiles. On en était là, quand le brusque ouragan de Juillet[2] bouleversa tout. Ce qu'il y a de très certain, c'est que le peu de classiques qui tenaient encore la mer y périrent corps et biens. Quant au navire, tout divin qu'il semblait être, il ne tint pas, mais l'équipage fut sauvé. Je crois bien que deux ou trois des moindres héros se noyèrent avant d'atteindre le rivage ; mais le reste, les plus vaillants, y arrivèrent sans trop d'efforts, la plupart à la nage, et l'un même sans presque avoir besoin de nager[3]. Or, depuis ce moment, l'expédition collective fut manquée ou accomplie, selon qu'on veut l'entendre, et chaque chef, poussant individuellement de son côté, poursuit à travers le siècle, par des voies plus ou moins larges, sa destinée, ses projets, la conquête de la glorieuse Toison.

(Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II, article sur Mme Desbordes-Valmore, 1833, Calmann-Lévy, éd.).

g) La résistance classique.

Si la période héroïque de la lutte entre classiques et romantiques se termine en 1830 par le triomphe du romantisme, il s'en faut de beaucoup que les derniers classiques aient désarmé. Leur résistance continue, surtout avec le critique Désiré Nisard (voir p. 614), qui attaque les romantiques[4] soit directement dans son *Manifeste contre la littérature facile* (1833), soit indirectement dans son livre sur *Les Poètes latins de la décadence* (1834), à travers lesquels il vise les poètes contemporains qu'il regarde comme « les poètes français de la décadence », et plus tard dans sa grande *Histoire de la littérature française* (tomes I-III, 1844-1849 ; tome IV, 1861), qui tourne à l'apothéose du XVIIe siècle. Il avait également fondé un journal : *Le Constitutionnel*, qui fit campagne contre *Le Globe*.

Il convient aussi de rappeler comment de 1838 à 1845 le génie d'une

[1. *Harcèlements*, attaques réitérées. — 2. La révolution de juillet 1830, qui eut pour conséquences la chute de Charles X et l'avènement de Louis-Philippe. — 3. Victor Hugo, que Sainte-Beuve compare implicitement à un géant.]

4. Il fut lui-même copieusement injurié par V. Hugo, qui tantôt fait « balayer le bon goût, ce ruisseau, par Nisard, ce concierge », tantôt le compare à un animal : « un âne, qui ressemble à M. Nisard, brait. »

actrice, Rachel[1], ressuscite la tragédie classique et précipite la chute du drame romantique. La même année 1843 voit, le 7 mars, au Théâtre Français, l'échec retentissant des *Burgraves* de V. Hugo et, le 22 avril, à l'Odéon, le succès d'une tragédie de Ponsard : *Lucrèce*. Peu à peu un nouveau parti littéraire se forme, qui, tout en rejetant ce qu'il y avait d'étroit dans la tradition classique, répudie ce qu'il y avait d'excessif dans les prétentions romantiques : parti conciliateur, qu'encourage et soutient la *Revue des Deux Mondes*[2].

UNE LECTURE DE PHÈDRE PAR RACHEL

[Cette scène se passe dans la nuit du 29 au 30 mai 1839. Ce soir-là Rachel avait joué *Tancrède*. A la sortie du Théâtre-Français elle rencontra Musset et l'emmena souper chez elle. Après avoir fait flamber du punch dans l'obscurité et l'avoir bu, Rachel a soudain la fantaisie de lire *Phèdre*, qu'elle brûlait de jouer et qu'elle jouera, en effet, le 24 janvier 1843, avec un immense succès.]

...Rachel se lève et sort ; au bout d'un instant, elle revient tenant dans ses mains le volume de Racine ; son air et sa démarche ont je ne sais quoi de solennel et de religieux ; on dirait un officiant qui se rend à l'autel, portant les ustensiles sacrés. Elle s'assoit près de moi, et mouche la chandelle. La maman s'assoupit en souriant.

RACHEL

(*ouvrant le livre avec un respect singulier et s'inclinant dessus.*)

Comme j'aime cet homme-là ! Quand je mets le nez dans ce livre, j'y resterais pendant deux jours, sans boire ni manger !

Rachel et moi, nous commençons à lire *Phèdre*, le livre posé sur la table entre nous deux. Tout le monde s'en va. Rachel

1. Rachel [Élisa Rachel Félix] (1821-1858) fut de la Comédie-Francaise de 1838 à 1855. Elle y joua les pièces de Corneille et surtout celles de Racine.

A consulter. — J. Janin : *Rachel et la tragédie* (1859). — Mme A. de Faucigny-Lucinge : *Rachel et son temps* (1910). — Mlle V. Thomson : *La vie sentimentale de Rachel d'après des lettres inédites* (1910). — H. Fleischmann : *Rachel intime* (1910). — L. Barthou : *Rachel* (Alcan, 1926).

2. La *Revue des Deux Mondes*, fondée en 1829 par Ségur-Dupeyron et Mauroy, vécut peu de mois sous cette première forme. Mais elle fut reprise en 1831 par François Buloz (1803-1877), qui la dirigea pendant plus de quarante ans.

A consulter. — Marie-Louise Pailleron : *François Buloz et ses amis : I. La vie littéraire sous Louis-Philippe* ; II. *La Revue des Deux Mondes et la Comédie-Française* (Calmann-Lévy, 1914-1920) ; III. *Les Derniers romantiques ;* IV. *Écrivains du second Empire* (Perrin, 1923-1924).

salue d'un léger signe de tête chaque personne qui sort, et continue sa lecture. D'abord elle récite d'un ton monotone, comme une litanie. Peu à peu, elle s'anime. Nous échangeons nos remarques, nos idées sur chaque passage. Elle arrive enfin à la déclaration. Elle étend alors son bras droit sur la table ; le front posé sur la main gauche, appuyée sur son coude, elle s'abandonne entièrement. Cependant elle ne parle encore qu'à demi-voix. Tout à coup ses yeux étincellent, — le génie de Racine éclaire son visage ; elle pâlit, elle rougit. — Jamais je ne vis rien de si beau, de si intéressant ; jamais, au théâtre, elle n'a produit sur moi tant d'effet.

La fatigue, un peu d'enrouement, le punch, l'heure avancée, une animation presque fiévreuse sur ces petites joues entourées d'un bonnet de nuit, je ne sais quel charme inouï répandu dans tout son être, ces yeux brillants qui me consultent, un sourire enfantin qui trouve moyen de se glisser au milieu de tout cela ; enfin, jusqu'à cette table en désordre, cette chandelle dont la flamme tremblote, cette mère assoupie près de nous, tout cela composé à la fois un tableau digne de Rembrandt [1], un chapitre de roman digne de Wilhelm Meister [2], et un souvenir de la vie d'artiste qui ne s'effacera jamais de ma mémoire [3].

(Alfred de Musset, *Un souper chez Mademoiselle Rachel,* 1839.)

h) *Le déclin du romantisme.*

La date de la fin du romantisme est encore plus difficile à fixer que celle de son commencement. Ce qu'on peut dire, c'est qu'en 1840,

---

[1. Rembrandt (1606-1669), le grand peintre hollandais. — 2. *Wilhem Meister,* vaste roman de Gœthe, en deux parties (*Les années d'apprentissage,* 1777-1796 ; *Les années de voyage,* 1821-1831). — 3. A la suite de ce souper, des rapports s'établirent entre le poète et la grande tragédienne. Musset avait même commencé d'écrire pour elle une tragédie : *La Servante du roi* (voir p. 559). Mais Rachel eut des démêlés avec le Théâtre Français, et la pièce resta en souffrance. Musset exprima ses regrets dans des stances mélancoliques (*A Mademoiselle Rachel*), dont elle n'eut pas d'ailleurs connaissance.]

des principaux écrivains du romantisme, les uns l'ont déjà abandonné, les autres sont à la veille de le faire[1].

En 1834 Lamartine était entré à la Chambre; désormais, sans renoncer à écrire, il partage du moins son activité entre la littérature et la politique. Sa production poétique se termine en 1839, date de la publication des *Recueillements poétiques*.

Par ses *Lettres de Dupuis et Cotonet* (1836) A. de Musset, « l'enfant terrible » du romantisme, avait presque rompu avec lui. D'ailleurs la source de son inspiration ne tarde pas à se tarir. Si sa rupture avec George Sand lui inspire encore quelques poésies qui sont parmi ses plus belles, peu d'années après, à partir de 1841, il se plonge de plus en plus dans la débauche et achève d'y user ses forces : le poète est mort en lui.

Dès 1837 A. de Vigny, déjà brouillé depuis quelques années avec V. Hugo (voir p. 476, note 1), se retire dans « sa tour d'ivoire ». Il écrit encore des vers, mais il n'en publie plus que de loin en loin dans la *Revue des Deux Mondes*. Son discours de réception à l'Académie française (29 janvier 1846), qui lui valut une réponse blessante du comte Molé (voir p. 472, en note), fut la dernière manifestation publique de son activité littéraire.

Quant à Victor Hugo, dont la fécondité poétique devait se prolonger jusqu'à sa mort (1885), il s'interrompt d'écrire pendant la période qui va de 1843 à 1851 : l'échec des *Burgraves* et la mort de sa fille, en 1843, l'éloignent de la littérature; et son entrée dans la vie politique, en 1845, l'en écarte encore davantage. Lorsqu'en exil il se remettra à produire, il apparaîtra comme un survivant isolé du romantisme.

En 1840, Sainte-Beuve[2], le critique officiel du romantisme, lui fausse compagnie pour travailler activement à son *Histoire de Port-Royal*; et il ira jusqu'à renier même sa participation première au mouvement romantique.

Cette retraite successive des principaux écrivains romantiques ne fait d'ailleurs que coïncider avec les progrès de la désaffection du public. L'année même où échouent *Les Burgraves*, paraît un livre de Louis Reybaud (voir p. 407, note 3), qui est une satire détournée de l'esprit romantique : *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale* (1843). La réaction réaliste n'est pas loin.

---

1. Pour la peinture, la fin de l'art romantique date de 1836, alors que Delacroix en personne se voit refuser au Salon une *Scène d'Hamlet*.

2. Déjà brouillé avec V. Hugo depuis avril 1834 pour des raisons intimes (voir p. 490, en note).



LE ROMANTISME EN 1840

A cette époque, — 1840-1841 — le temple commençait à se lézarder. Les grandes statues y brillaient toujours : Lamartine, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, Théophile Gautier, Alfred de Musset y apparaissaient, comme aujourd'hui, la tête nimbée d'or et en possession d'une gloire qu'on ne leur avait point encore contestée. Mais les écrivains inférieurs qui les avaient accompagnés, qui s'étaient faufilés à leur suite dans la célébrité, s'affaissaient de plus en plus et semblaient augmenter leur faiblesse par la violence même de leurs conceptions. Le public se lasse promptement des insanités ; or celles-ci avaient été développées avec une telle profusion et si peu de mesure, qu'il finissait par regimber. A l'amplitude parfois emphatique de Victor Hugo, à l'action vivante jusqu'au prodige des pièces d'Alexandre Dumas, on avait fait succéder les inventions les plus extravagantes et les conceptions les moins acceptables. Dans les romans on entassait l'incroyable sur l'inadmissible et d'émotions en émotions on conduisait le lecteur jusqu'à le faire douter de la raison de l'écrivain. La réaction n'allait pas tarder à s'accentuer ; elle était née déjà, que nous ne la remarquions pas encore. Balzac[1], substituant l'observation et l'analyse à l'invention arbitraire, s'appuyait sur des principes qui sont les seuls où la littérature d'imagination ait trouvé de la puissance, et le talent de Rachel[2] avait ramené au moins l'attention sur la tragédie classique. « Mademoiselle, disait le comte Molé[3] à Rachel, vous avez sauvé la langue française. »

(Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, 1822-1850, chap. v, Hachette, éd.)

[1. Balzac représente, en effet, la réaction réaliste contre les excès du romantisme. — 2. Sur Rachel voir p. 440, note 1. — 3. Le comte Molé (1781-1855), premier ministre sous Louis-Philippe, orateur de talent.]

III. — SES PRINCIPES[1].

1° Définitions du romantisme.

Avant d'être appliqué à une forme particulière de littérature, le mot « romantique » était employé dans le sens de « romanesque ». C'est ainsi que J.-J. Rousseau écrivait dans ses *Rêveries d'un promeneur solitaire* (1777) : « Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages, plus *romantiques* que celles du lac de Genève. »

Quant à la signification littéraire du terme « romantique », elle n'a jamais été fixée avec exactitude.

Nous avons déjà vu (p. 345) la définition que Mme de Staël dans son livre *De l'Allemagne* (1810) a donnée de la poésie romantique. Elle avait dit précédemment dans son livre *De la littérature* (1800) : « La littérature des anciens est chez les modernes une littérature transplantée ; la littérature *romantique* ou *chevaleresque* est chez nous indigène, et c'est notre religion et nos institutions qui l'ont fait éclore. »

Autre définition de Stendhal dans *Racine et Shakespeare* (1823) : « Le *romanticisme* est l'art de présenter aux peuples des œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible ; le *classicisme*, au contraire, leur présente la littérature qui donnait le plus grand plaisir possible à leurs arrière-grands-pères. »

Dans la préface des *Odes*, datée de 1824, V. Hugo, après avoir déclaré qu' « il ignore profondément ce que c'est que le *genre classique* et que le *genre romantique* », nous apprend que « certains critiques sont convenus d'honorer désormais du nom de *classique* toute production de l'esprit antérieure à notre époque, tandis que la qualification de *roman-*

---

1. **A consulter.** — Ch. Baudelaire : *L'art romantique* (Calmann-Lévy, 1879). — G. Allais: *Quelques vues générales sur le romantisme français* (1897). — G. Michaut: *Sur le romantisme, une poignée de définitions extraites du Globe* (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1900; réimprimé dans *Pages de critique et d'histoire littéraire*, 1910). — E. Dubédout : *Le sentiment chrétien dans la poésie romantique* (1901). — R. Canat : *Du sentiment de la solitude morale chez les romantiques et les parnassiens* (Hachette, 1904). — Pierre Lasserre : *Le romantisme français. Essai sur la révolution dans les sentiments et dans les idées du XIXe siècle* (Société du Mercure de France, 1907; nouvelle éd., Garnier, 1919). — E. Seillière : *Le mal romantique, essai sur l'impérialisme irrationnel* (Plon, 1908). — G. Pellissier : *Le réalisme du romantisme* (1912). — Vial et Denise : *Idées et doctrines littéraires du XIXe siècle* (Delagrave, 1918).

tique serait spécialement restreinte à cette littérature qui grandit et se développe avec le dix-neuvième siècle. »

Plus tard, en 1836, Alfred de Musset, dans ses *Lettres de Dupuis et Cotonet*, a spirituellement raillé les multiples définitions qu'on a tour à tour données du romantisme et montré ainsi qu'il est en somme indéfinissable.

A LA RECHERCHE D'UNE DÉFINITION DU ROMANTISME

[Deux bourgeois de la Ferté-sous-Jouarre, Dupuis et Cotonet (noms empruntés par Musset à Stendhal qui avait signé de ces pseudonymes divers articles), expliquent dans la première des quatre lettres adressées par eux au directeur de la Revue des Deux Mondes (lettre datée du 3 septembre 1836) les idées qu'ils se sont faites successivement du romantisme.]

...Je vous disais que nous ne comprenions pas ce que signifiait ce mot de *romantisme*...

Cependant, Cotonet et moi, nous résolûmes d'approfondir la question, et de nous rendre compte des querelles qui divisaient tant d'esprits habiles... Nous crûmes d'abord, pendant deux ans, que le *romantisme*, en matière d'écriture, ne s'appliquait qu'au théâtre, et qu'il se distinguait du classique, parce qu'il se passait des unités [1], c'est clair... Mais on nous apprend tout à coup (c'était, je crois, en 1828) qu'il y avait poésie romantique et poésie classique, roman romantique et roman classique, ode romantique et ode classique; que dis-je? un seul vers, mon cher Monsieur, un seul et unique vers pouvait être romantique ou classique, selon que l'envie lui en prenait.

...Heureusement, dans la même année, parut une illustre préface [2] que nous dévorâmes aussitôt, et qui faillit nous convaincre à jamais. Il y respirait un air d'assurance qui était fait pour tranquilliser, et les principes de la nouvelle école s'y trouvaient détaillés au long. On y disait très nettement que le romantisme n'était autre chose que l'alliance du fou et du sérieux, du grotesque et du terrible, du bouffon et de l'horrible, autrement dit, si vous l'aimez mieux, de la comédie et de la tragédie. Nous le crûmes, Cotonet et moi, pendant l'espace d'une année entière...

[1. La règle des trois unités. — 2. La préface de *Cromwell*.]

[Mais à la pensée qu'Aristophane avait déjà réalisé dans l'antiquité cette union du comique et du tragique, et que pourtant le romantisme doit être une découverte moderne, les voilà de nouveau retombés dans l'incertitude.]

Nous crûmes, jusqu'en 1830, que le romantisme était l'imitation des Allemands, et nous y ajoutâmes les Anglais, sur le conseil qu'on nous en donna...

...De 1830 à 1831, nous crûmes que le romantisme était le genre historique, ou, si vous voulez, cette manie qui, depuis peu, a pris nos auteurs d'appeler des personnages de romans et de mélodrames Charlemagne, François Ier ou Henri IV, au lieu d'Amadis, d'Oronte ou de Saint-Albin...

De 1831 à l'année suivante, voyant le genre historique discrédité, et le romantisme toujours en vie, nous pensâmes que c'était le genre *intime*, dont on parlait fort. Mais quelque peine que nous ayons prise, nous n'avons jamais pu découvrir ce que c'était que le genre intime...

De 1832 à 1833, il nous vint à l'esprit que le romantisme pouvait être un système de philosophie et d'économie politique [1]. En effet, les écrivains affectaient alors dans leurs préfaces (que nous n'avons jamais cessé de lire avant tout, comme le plus important) de parler de l'avenir, du progrès social, de l'humanité et de la civilisation; mais nous avons pensé que c'était la révolution de Juillet qui était cause de cette mode, et d'ailleurs, il n'est pas possible de croire qu'il soit nouveau d'être républicain...

De 1833 à 1834, nous crûmes que le romantisme consistait à ne pas se raser, et à porter des gilets à larges revers, très empesés. L'année suivante, nous crûmes que c'était de refuser de monter la garde [2]. L'année d'après, nous ne crûmes rien...

[Pour sortir d'embarras, Dupuis et Cotonet vont trouver un clerc d'avoué, qui se piquait de littérature. Voici la réponse qu'ils en obtiennent :]

LE CLERC.

Le romantisme, mon cher Monsieur? Non, à coup sûr, ce n'est ni le mépris des unités, ni l'alliance du comique et du tragique,

[1. Allusion aux idées humanitaires de Saint-Simon et de Fourier (voir p. 407, note 3). — 2. Allusion aux insurrections républicaines du règne de Louis-Philippe.]

ni rien au monde que vous puissiez dire; vous saisiriez vainement l'aile du papillon, la poussière qui le colore vous resterait dans les doigts. Le romantisme, c'est l'étoile qui pleure, c'est le vent qui vagit, c'est la nuit qui frissonne, la fleur qui embaume et l'oiseau qui vole ; c'est le jet inespéré, l'extase alanguie, la citerne sous les palmiers, et l'espoir vermeil et ses mille amours, l'ange et la perle, la robe blanche des saules ; ô la belle chose, Monsieur ! C'est l'infini et l'étoilé, le chaud, le rompu, le désenivré, et pourtant en même temps le plein et le rond, le diamétral, le pyramidal, l'oriental, le nu à vif, l'étreint, l'embrassé, le tourbillonnant...

(Alfred de Musset, *Lettres de Dupuis et Cotonet*, 1re lettre.)

2° Le programme romantique.

La difficulté de donner du romantisme une définition précise et complète vient de ce qu'il ne s'est pas, à vrai dire, constitué en doctrine indépendante, mais s'est plutôt présenté comme une réaction contre les tendances du classicisme [1]. Ne marquait il pas avant tout le triomphe de l'individualisme ? Et la première démarche des esprits qui veulent être eux-mêmes n'est-elle pas de résister aux autres, de manière à « se poser en s'opposant » ? Aussi le meilleur moyen de définir le romantisme est-il de rappeler quels furent les principes directeurs du classicisme (culte des anciens, culte de la raison, culte des règles), et de montrer comment les romantiques ont adopté les principes contraires.

---

1. Remarquons, à ce propos, que l'expression « écrivains classiques » a successivement désigné :

a) *les écrivains de premier ordre* (conformément à l'étymologie du mot *classici* qu'on appliquait à Rome dans l'antiquité aux citoyens rangés par leur fortune dans la première classe). C'est ainsi qu'au XVIe siècle Thomas Sébillet, dans son *Art poétique*, appelle « auteurs classiques » les meilleurs écrivains.

b) *les écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle* (par opposition aux écrivains romantiques).

c) *les écrivains qu'on étudie dans les classes* (en raison justement de leur perfection littéraire et de leur valeur morale). Ce sens, qui pratiquement coïncide avec la signification première du mot, se trouve consacré dans l'édition du *Dictionnaire de l'Académie* de 1878.

A consulter. — Sainte-Beuve : *Qu'est-ce qu'un classique ?* (article du 21 octobre 1850, *Causeries du Lundi*, tome III).

a) Les classiques prenaient pour modèles les anciens. On connaît le vers de Boileau (*Art poétique*, III, 90) célébrant le retour aux sujets antiques au temps de la Renaissance :

On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.

A ce vers de Boileau s'oppose le vers du poète Berchoux (voir p. 432, note 1), qui a devancé les romantiques, en poussant dans son *Élégie sur les Grecs et les Romains* (1804) ce cri de guerre contre les anciens :

Qui me délivrera des Grecs et des Romains ?

Désormais, laissant de côté les sujets antiques, — au moins au début (car ils y reviendront[1] peu à peu) —, les romantiques iront de préférence chercher les sources de leur inspiration dans la Bible, dans notre moyen âge chrétien[2] et dans les pays étrangers.

b) Le classicisme proclamait la souveraineté de la raison (on sait avec quelle insistance Boileau conseillait de la prendre pour guide), en lui subordonnant toujours l'imagination et la sensibilité. Le romantisme donnera, au contraire, à ces deux facultés le pas sur la raison, et l'on entendra Alfred de Musset faire cette profession de foi :

Ma poétique un jour, si je puis la donner,
Sera bien autrement savante et salutaire.
C'est trop peu que d'aimer, c'est trop peu que de plaire :
Le jour où l'Hélicon m'entendra sermonner,
Mon premier point sera qu'il faut déraisonner.

(*Après une lecture.*)

c) Les classiques avaient la superstition des règles. Les romantiques proclameront la liberté dans l'art. Au nom de ce principe ils supprimeront au théâtre la distinction du genre comique et du genre tragique, et dans la fameuse loi des trois unités rejetteront l'unité de temps et l'unité de lieu. Au nom de ce même principe ils s'efforceront — plus hardis d'ailleurs en théorie qu'en pratique — d'émanciper la langue et d'affranchir la poésie.

1. **A consulter.** — R. Canat : *La renaissance de la Grèce antique (1820-1850)*, Hachette, 1911.

2. Pendant la période romantique le moyen âge renaît grâce à des érudits comme F. Raynouard (voir p. 382, note 1) qui publia deux ouvrages : *Des troubadours et des cours d'amour* (1817) ; *Choix de poésies originales des troubadours* (1816-1821, 6 vol.), et à d'habiles arrangeurs, comme Creuzé de Lesser, auteur des *Chevaliers de la Table Ronde*, Marchangy, auteur de *La Gaule poétique*, et Edward le Clay, auteur des *Fragments des épopées romanes* (1838). Signalons aussi en 1823 une nouvelle édition des romans de chevalerie du comte de Tressan (1705-1783), parus en 1787-1791.

Enfin, dans le choix même des genres qu'ils ont surtout cultivés, se manifeste non moins clairement le parti pris des romantiques de prendre en tout le contre-pied du classicisme. Leur principal effort n'a-t-il pas, en effet, porté sur le lyrisme et sur le drame? Or nous avons vu que le XVII[e] siècle, par respect des convenances et par amour de la raison, « la chose du monde la mieux partagée » selon le mot de Descartes, avait proscrit la littérature personnelle, estimant avec Pascal que « le moi est haïssable ». A peine trouve-t-on des traces de lyrisme chez quelques écrivains classiques d'humeur indépendante ou d'une sensibilité particulière. Mais le romantisme, qui est le triomphe de l'individualisme, devait naturellement s'attacher au genre lyrique, où peuvent se déployer les deux facultés les plus personnelles, la sensibilité et l'imagination[1]. Et pour ce qui est du drame, nous verrons plus loin (p. 533-535) qu'il a été juste l'opposé de la tragédie classique.

UNE RÉVOLUTION LITTÉRAIRE

...Quand je sortis du collège, du thème[2],
Des vers latins, farouche, espèce d'enfant blême
Et grave, au front penchant, aux membres appauvris,
Quand, tâchant de comprendre et de juger, j'ouvris
Les yeux sur la nature et sur l'art, l'idiome,
Peuple et noblesse, était l'image du royaume;
La poésie était la monarchie; un mot
Était un duc et pair, ou n'était qu'un grimaud;
Les syllabes pas plus que Paris et que Londre
Ne se mêlaient; ainsi marchent sans se confondre
Piétons et cavaliers traversant le Pont-Neuf;
La langue était l'état avant quatre-vingt-neuf.
. . . .
Alors, brigand, je vins; je m'écriai : « Pourquoi
Ceux-ci toujours devant, ceux-là toujours derrière? »
Et sur l'Académie, aïeule et douairière,

1. Voir F. Brunetière : *L'évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle* (1894, Hachette, 2 vol.).
[2. Le « thème » résume pour Victor Hugo tout l'enseignement universitaire.]

Cachant sous ses jupons les tropes[1] effarés,
Et sur les bataillons d'alexandrins carrés[2],
Je fis souffler un vent révolutionnaire.
Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire.
Plus de mot sénateur ! plus de mot roturier !
Je fis une tempête au fond de l'encrier.

. . . .

Aux armes, prose et vers ! formez vos bataillons !
Voyez où l'on en est : la strophe a des bâillons,
L'ode a les fers aux pieds, le drame est en cellule.
Sur le Racine mort le Campistron[3] pullule !
Boileau grinça des dents ; je lui dis : Ci-devant,
Silence ! et je criai dans la foudre et le vent :
Guerre à la rhétorique et paix à la syntaxe !
Et tout quatre-vingt-treize éclata...

(V. Hugo, *Les Contemplations*, livre I : *Réponse à un acte d'accusation*,[4] Hetzel, éd.)

[1. *Tropes*, figures de rhétorique. — 2. *Carrés* : parce que, d'après lui, les vers classiques ont une structure uniforme. — 3. Campistron, pâle imitateur de Racine (voir vol. I, p. 636), fut l'auteur classique sur lequel s'acharnèrent le plus les jeunes romantiques. — 4. Pièce datée de janvier 1834.]

CHAPITRE XL

LES POÈTES ROMANTIQUES

I. — LAMARTINE.
II. — ALFRED DE VIGNY.
III. — VICTOR HUGO.
IV. — ALFRED DE MUSSET.
V. — AUTRES POÈTES.
1° *Les habitués des cénacles.*
2° *Le romantisme en province.*
3° *Les poétesses romantiques.*

Les quatre plus grands poètes de l'école romantique sont Lamartine, Alfred de Vigny, Victor Hugo et Alfred de Musset. Nous nous bornerons à signaler ici les principaux aspects de leur œuvre. Et, pour les replacer dans leur milieu et dans leur temps, nous grouperons autour d'eux les autres poètes de leur génération qui se rattachent de près ou de loin au romantisme.

I. — LAMARTINE[1].

Lamartine fut essentiellement un poète lyrique. Il s'essaya bien d'abord dans la tragédie ; mais dans ces premiers essais de jeunesse il

1. **Biographie.** — Alphonse de LAMARTINE naquit à Mâcon en 1790. Son père, gentilhomme campagnard, était un peu froid et distant (il mourut en 1840). Sa mère, née en 1770, était une femme intelligente et bonne, qui eut

subit encore l'influence de la tradition classique, il cherche sa voie. Quand il l'eut trouvée, il lui arriva plusieurs fois, il est vrai, de s'en détourner pour tenter d'autres genres, épopée, roman, histoire, éloquence. Mais *Jocelyn* et *La Chute d'un ange*, fragments du vaste poème épique qu'il avait conçu, valent surtout par leurs morceaux lyriques; et, qu'il fût romancier, historien ou orateur, Lamartine est toujours resté un lyrique.

Les thèmes les plus familiers de son lyrisme sont les grands sentiments

---

une grande influence sur son fils (elle mourut d'un accident en 1829, laissant les fragments d'un journal qu'elle ne destinait pas à la publication et qui parut en 1871 sous ce titre que lui avait donné Lamartine : *Le Manuscrit de ma mère*). Lamartine vécut une enfance heureuse à Milly, auprès de ses cinq sœurs (Cécile, Eugénie, Césarine, Suzanne, Sophie), dont il était l'aîné. Il fit ses études d'abord à Lyon, à la pension Pupier, d'où il s'échappa après y être resté deux ans (1801-1802), puis au collège de Belley, chez les Pères de la Foi, où il se plut davantage pendant les quatre années qu'il y passa (1803-1807). Revenu à la maison, il compléta son instruction par des lectures.

En 1811 il fait un voyage en Italie, où il lie connaissance à Naples avec la fille d'un pêcheur de Procida, employée dans une manufacture de tabac, qu'il a immortalisée sous le nom de Graziella. De 1811 à 1814 il s'essaye à la poésie, en composant d'abord des tragédies (il commence *Saül*). Après la chute de l'Empire il tâte un instant de la vie militaire (il est garde du corps en 1814), mais il renonce vite à ce métier pour lequel il a peu de goût. En septembre 1816, à Aix-les-Bains, où il était venu se soigner, il rencontre une jeune femme, dont il s'éprend (voir p. 458); l'année suivante « Elvire » meurt; et, pour exprimer sa douleur, Lamartine compose quelques-uns de ses plus beaux vers : la souffrance a mûri le poète. Le 13 mars 1820 paraissent les *Premières méditations poétiques*. Le 24 mars Lamartine est nommé attaché d'ambassade à Naples; le 6 juin il épouse à Genève une Anglaise, Maria-Anna-Eliza Birch, dont il avait fait la connaissance l'année précédente à Chambéry, et qui fut jusqu'à sa mort (en 1863) une femme dévouée et courageuse. Il ne passe qu'une année en Italie (juin 1820-juin 1821), mais y reviendra pendant trois ans (octobre 1825-août 1828) comme secrétaire d'ambassade à Florence. De 1821 à 1825 il vit dans son château de Saint-Point, où il compose plusieurs de ses œuvres (*Nouvelles méditations poétiques, La Mort de Socrate, Le Dernier chant du pèlerinage d'Harold*).

La Révolution de 1830 le tourne vers l'action ; il se présente à la députation en juillet 1831, mais il échoue. En 1832 il entreprend un grand voyage en Orient (Grèce, Syrie, Palestine) avec sa femme et sa fille Julia, née en 1822 (il avait eu d'abord un fils, né en février 1821 et mort en décembre 1822); il eut le chagrin de perdre sa fille à Beyrouth; lui-même tomba malade dans un village de Bulgarie. Il revint à Milly en septembre 1833. C'est en Syrie qu'il avait appris son élection comme député de Bergues (Nord). A la Chambre, où il ne s'inféode à aucun parti — suivant son expression, « il siège au plafond » —, il remporte de grands succès oratoires (citons, parmi ses principaux discours, ceux *contre la peine de mort, pour l'abolition de l'esclavage, sur les enfants trouvés*, celui *sur les lettres et les arts* en réponse à Arago, ceux *sur la question d'Orient, la liberté de la*

qu'éprouve l'homme en présence de son destin : le sentiment de la *famille*, milieu naturel où naît et grandit la plante humaine ; le sentiment de l'*amour*, instant solennel où tout être s'élève au sommet de sa vie ; le sentiment de la *nature*, cadre éternel de notre existence éphémère ; le sentiment de la *mort*, perpétuelle menace pour nos affections, suprême limitation de nos désirs et de nos efforts.

Sa puissance lyrique n'a pas empêché Lamartine de penser. Les grandes questions qui intéressent la destinée de l'homme et l'avenir de

---

presse, la translation des cendres de Napoléon, sur les sucres, les fortifications de Paris, les chemins de fer). Sa vie politique n'avait d'ailleurs pas interrompu sa production littéraire (témoin *Jocelyn, La Chute d'un ange, Les Recueillements poétiques*). Entre 1839 et 1842 son idéal politique se précise : il est libéral, humanitaire et pacifiste. En 1843 il passe décidément à l'opposition. L'*Histoire des Girondins*, qu'il publie en 1847, se rattache à son action politique; il développe publiquement ses idées républicaines dans le fameux discours qu'il prononce au banquet offert le 18 juillet 1847 par la ville de Mâcon à l'auteur des *Girondins*. Il joue surtout un grand rôle lors de la Révolution de 1848 : membre du gouvernement provisoire, il tient tête à l'émeute par son célèbre discours à l'Hôtel de Ville contre le drapeau rouge (25 février); comme député, il participe à l'élaboration de la Constitution. Le coup d'État du 2 décembre 1851 met fin à sa carrière politique.

Sa vieillesse fut triste : son amour du luxe, sa générosité inconsidérée et son incapacité de calculer lui avaient fait accumuler 5 millions de dettes; il se débattit péniblement contre ses créanciers, et, pour se créer des ressources, s'imposa un immense labeur (travaux historiques et littéraires) Il dut mettre en vente Saint-Point et Milly. Une pension tardive de 25 000 francs lui fut allouée en avril 1867 par le gouvernement de Napoléon III. Il mourut, presque oublié, le 28 février 1869.

Œuvres. I. — Poésie.

1° Poésie lyrique. — *Premières méditations poétiques* (1820). — *Nouvelles méditations poétiques* (1823). — *Harmonies poétiques et religieuses* (1830). — *Recueillements poétiques* (1839).

2° Poésie épique. — *Jocelyn* (1836). — *La Chute d'un ange* (1838).

3° Œuvres poétiques diverses — *Saül*, tragédie (1818). — *La Mort de Socrate* (1823). — *Le Dernier chant du pèlerinage d'Harold* (1825). — *Poésies inédites* (1873).

II. — Prose.

1° Romans. — *Graziella* (1849). — *Raphaël, pages de la vingtième année* (1849). — *Geneviève, histoire d'une servante* (1851). — *Le Tailleur de pierres de Saint-Point, récit villageois* (1851).

2° Récits de voyage. — *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient, 1832-1833, ou Notes d'un voyageur* (1835). — *Nouveau voyage en Orient* (1853).

3° Histoire. — *Histoire des Girondins* (1847). — *Histoire de la Révolution de 1848* (1849). — *Histoire de la Restauration* (1851-1853). — *Histoire des Consti-*

la société, le problème religieux, l'organisation des groupements humains, les rapports réciproques des peuples, ont préoccupé son esprit. Mais sa réflexion prend généralement la forme de la « méditation poétique », l'idée elle-même devient sentiment.

Si les dispositions lyriques de son âme ont ainsi déterminé le fond de sa poésie, elles en ont également déterminé la forme. Les vers de Lamartine ne sont pas pittoresques ; car, au lieu de décrire les aspects du monde extérieur, il a plutôt exprimé les émotions qu'il éprouvait au

---

tuants (1854). — *Histoire de la Turquie* (1854-1855). — *Histoire de la Russie* (1855).

4° AUTOBIOGRAPHIE. — *Les Confidences* (1849). — *Nouvelles confidences* (1851). — *Mémoires inédits* (1871).

5° POLITIQUE. — *Sur la politique rationnelle* (1831). — *Mémoires politiques* (1863). — *La France parlementaire, 1834-1851. Œuvres oratoires et écrits politiques* (1864-1865, 6 vol.).

6° VULGARISATION. — *Vie des grands hommes* (biographies parues de 1851 à 1855 dans un périodique fondé par Lamartine, *Le Civilisateur*). — *Cours familier de littérature* (publié par livraisons mensuelles de 1856 à 1869 et dont la collection complète, comprenant 168 Entretiens, forme 28 volumes, d'où ont été extraits en 1872 trois volumes de *Souvenirs et portraits*).

7° CORRESPONDANCE.

Éditions. — *Œuvres complètes de Lamartine* (très incomplètes), chez Gosselin (1840, 13 vol.); chez Furne (1845-1849, 8 vol.); chez l'auteur (1860-1863, 40 vol.). — *Poésies inédites*, publiées par Mlle Valentine de Lamartine (1873). — *Correspondance*, publiée par Mlle Valentine de Lamartine (1re éd., 1873-1875, 6 vol.; 2e éd., 1881-1882, 4 vol.). — *Œuvres de Lamartine*, éd. des Bibliophiles (1875-1882, 9 vol.); éd. Lemerre (1885-1887, 12 vol.); éd. de la « Société propriétaire des œuvres de Lamartine » (Hachette, 1900-1907, 22 vol.). — *A. de Lamartine, par lui-même, 1790-1847* (Lemerre, 1892). — *Méditations poétiques*, éd. G. Lanson (Collection des Grands Écrivains de la France, Hachette 1915, 2 vol.). — *Saül*, tragédie, publiée par Jean des Cognets (Société des Textes français modernes, 1918). — *Œuvres choisies de Lamartine* (Poésie et Prose), par R. Waltz (Hachette, 1910-1912, 2 vol.), par F. Vial (Delagrave, « coll. Pallas », 1925), par M. Levaillant (Hatier, 1925), par R. Canat (Didier, 1926).

Les manuscrits de Lamartine (63 vol.) sont à la Bibliothèque nationale.

A consulter. Ouvrages généraux. — Eugène Pelletan : *Lamartine, sa vie et ses œuvres* (1869). — Ch. de Pomairols : *Lamartine* (Hachette, 1890). — É. Deschanel : *Lamartine* (Calmann-Lévy, 1893, 2 vol.). — E. Rod : *Lamartine* (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1893). — E. Zyromski : *Lamartine poète lyrique* (1897). — M. Citoleux : *La poésie philosophique du XIXe siècle, Lamartine* (1905). — G. Allais : *Le lyrisme de Lamartine dans les Harmonies* (1910). — Pierre-Maurice Masson : *Lamartine* (Hachette, 1911). — R. Doumic : *Lamartine* (Hachette, 1912). — L. Barthou : *Lamartine orateur* (Hachette, 1916). — Marguerite-Marie : *Le roman d'une grande âme. Lamartine* (Plon, 1921).

Ouvrages particuliers. — Ch. Alexandre : *Souvenirs sur Lamartine* (1884). — Chamborand de Périssat : *Lamartine inconnu* (Plon, 1891). — F. de Reyssié

contact des choses. De là des *expressions* un peu vagues en leur généralité voulue (voir p. 460-462 quelques exemples des variantes de ses manuscrits) ; de là des *images* dont les contours manquent souvent de netteté ; de là une allure un peu languissante et relâchée de la *phrase,* qui ne se règle pas sur l'enchaînement logique de la pensée mais suit de préférence le rythme irrégulier du sentiment.

En revanche les vers de Lamartine sont éminemment poétiques, par leur caractère indécis et flottant, qui, n'enfermant pas notre esprit dans le champ limité d'une vision précise, facilite le déroulement indéfini des associations d'images ou d'idées [1] ; par leur teinte générale de mélancolie, qui, jetant comme un voile sur les objets, nous les fait apparaître dans une sorte de brume lointaine favorable à la rêverie ; enfin par le bercement un peu monotone de leur rythme, et par la fluidité harmonieuse des sons, qui font d'eux une véritable musique.

I. — Les sentiments.

1° *La famille.*

MILLY OU LA TERRE NATALE

[Le village de Milly, où Lamartine passa son enfance, est à 14 kilomètres de Mâcon. La maison, où la famille de Lamartine s'était installée en 1794, était une demeure très simple. Lamartine en devint propriétaire en 1830 ; mais, accablé de dettes, il fut obligé de la vendre en 1861 : ce fut un des grands chagrins de sa vie.

Il a décrit à plusieurs reprises Milly : en poésie, dans le dernier thème des *Préludes,* 1822 (*Nouvelles méditations poétiques*), dans *Milly ou La terre natale,* 1827 (*Harmonies poétiques et religieuses*), dans *La vigne et la maison* (1857); en prose,

---

La jeunesse de Lamartine (Hachette, 1892). — Anatole France : *L'Elvire de Lamartine* (Champion, 1893). — M. Dejey : *Le séjour de Lamartine à Belley* (Lyon, Witte, 1901). — Quentin-Bauchart : *Lamartine homme politique, la politique intérieure* (1903) ; *Lamartine et la politique étrangère de la Révolution de Février, 24 février-29 juin 1848* (1907). — L. Séché : *Lamartine de 1816 à 1830, Elvire et les Méditations* (1905); *Le roman d'Elvire* (1909). — C. Monnet : *Projet de bibliographie lamartinienne française-italienne* (Turin, S. Lattès, 1909). — Henri de Lacretelle : *Les origines et la jeunesse de Lamartine, 1790-1812* (Hachette, 1911) — Eva Sachs : *Les idées sociales de Lamartine jusqu'en 1848* (Paris, Jouve et Cie 1915). — Joseph Orsier : *Le Phédon de Platon et le Socrate de Lamartine* (1919)

1. En quoi consiste, selon nous, l'essence même de la poésie (voir dans La Grande Encyclopédie notre article *Poésie,* ainsi que notre thèse : *Le sentiment du beau et le sentiment poétique,* Alcan, 1904, p. 206 et suivantes).

dans les *Confidences*, 1849 (IV, v-vi), dans le *Cours familier de littérature* (CXXXVIIe entretien, 1865), dans les *Mémoires inédits*, 1871 (I, vi et suivants).
Près de Mâcon Lamartine possédait aussi le château de Saint-Point, que son père lui avait donné au moment de son mariage (1820) et où il habita notamment de 1821 à 1825, et le château de Montceau, qu'il reçut en héritage en 1833 d'un de ses oncles et qui devint sa résidence favorite quand il eut vendu Milly.]

...Voilà le banc rustique où s'asseyait mon père,
La salle où résonnait sa voix mâle et sévère,
Quand les pasteurs, assis sur leurs socs renversés,
Lui comptaient les sillons par chaque heure tracés,
Ou qu'encor palpitant des scènes de sa gloire[1],
De l'échafaud des rois[2] il nous disait l'histoire,
Et, plein du grand combat qu'il avait combattu,
En racontant sa vie enseignait la vertu.
Voilà la place vide où ma mère, à toute heure,
Au plus léger soupir, sortait de sa demeure,
Et, nous faisant porter ou la laine ou le pain,
Vêtissait[3] l'indigence ou nourrissait la faim;
Voilà les toits de chaume où sa main attentive
Versait sur la blessure ou le miel ou l'olive[4],
Ouvrait près du chevet des vieillards expirants
Ce livre où l'espérance est permise aux mourants,
Recueillait leurs soupirs sur leur bouche oppressée,
Faisait tourner vers Dieu leur dernière pensée,
Et, tenant par la main les plus jeunes de nous,
A la veuve, à l'enfant, qui tombaient à genoux,
Disait, en essuyant les pleurs de leurs paupières[5]:
« Je vous donne un peu d'or, rendez-leur vos prières ».
Voilà le seuil, à l'ombre, où son pied nous berçait,
La branche du figuier que sa main abaissait;
Voilà l'étroit sentier où, quand l'airain sonore[6]
Dans le temple lointain vibrait avec l'aurore,

[1. *De sa gloire :* du temps glorieux qu'il avait vécu sous la Révolution (serviteur du roi, il avait été blessé à la journée du 10 août 1792). — 2. *De l'échafaud des rois :* de l'exécution de Louis XVI, à laquelle il ne semble pas d'ailleurs avoir assisté. — 3. Lamartine emploie, à l'indicatif présent, *vêtissent* au lieu de *vêtent*, et, à l'imparfait, *vêtissait* au lieu de *vêtait* (ces deux formes, aujourd'hui incorrectes, étaient courantes au XVIIIe siècle). — 4. *L'olive :* l'huile. — 5. *Leurs paupières :* leurs yeux. — 6. *L'airain sonore :* la cloche.]

Nous montions sur sa trace à l'autel du Seigneur,
Offrir deux purs encens, innocence et bonheur!...
Ces bruyères, ces champs, ces vignes, ces prairies,
Ont tous leurs souvenirs et leurs ombres chéries.
Là, mes sœurs[1] folâtraient, et le vent dans leurs jeux
Les suivait en jouant avec leurs blonds cheveux;
Là, guidant[2] les bergers aux sommets des collines,
J'allumais des bûchers de bois mort et d'épines,
Et mes yeux, suspendus aux flammes du foyer,
Passaient heure après heure à les voir ondoyer.
Là, contre la fureur de l'aquilon rapide,
Le saule caverneux nous prêtait son tronc vide,
Et j'écoutais siffler dans son feuillage mort
Des brises dont mon âme a retenu l'accord[3].
Voilà le peuplier qui, penché sur l'abîme,
Dans la saison des nids nous berçait sur sa cime,
Le ruisseau dans les prés, dont les dormantes eaux
Submergeaient lentement nos barques de roseaux,
Le chêne, le rocher, le moulin monotone,
Et le mur au soleil où, dans les jours d'automne,
Je venais, sur la pierre assis près des vieillards,
Suivre le jour qui meurt de mes derniers regards[4].
Tout est encor debout; tout renaît à sa place[5];
De nos pas sur le sable on suit encor la trace;
Rien ne manque à ces lieux qu'un cœur pour en jouir :
Mais hélas! l'heure baisse[6] et va s'évanouir.

La vie a dispersé, comme l'épi sur l'aire[7],
Loin du champ paternel les enfants[8] et la mère,
Et ce foyer chéri ressemble aux nids déserts
D'où l'hirondelle a fui pendant de longs hivers.

[1. *Mes sœurs :* voir p. 452, en note. — 2. *Guidant*, afin de guider. — 3. *L'accord :* voir p. 461, note 4. — 4. *De mes derniers regards*, c'est-à-dire : jusqu'au moment où il disparaissait à mes yeux. — 5. *Tout renaît à sa place*, c'est-à-dire : mes souvenirs, qui se réveillent, retrouvent tous les objets à la place où ils étaient jadis. — 6. *L'heure baisse et va s'évanouir*, c'est-à-dire : le soir tombe sur notre vie et la nuit du tombeau approche. — 7. *L'aire*, endroit où l'on bat le grain. — 8. En 1827 les cinq sœurs de Lamartine s'étaient déjà mariées, et même deux d'entre elles étaient mortes.]

Déjà l'herbe qui croît sur les dalles antiques
Efface autour des murs les sentiers domestiques,
Et le lierre, flottant comme un manteau de deuil,
Couvre à demi la porte et rampe sur le seuil...

(Lamartine, *Harmonies poétiques et religieuses*, livre III, Hachette, éd.)

2° *L'amour.*

LE LAC[1]

[Le lac, dont il est ici question, est le lac du Bourget, près d'Aix-les-Bains, où Lamartine en septembre 1816 avait rencontré celle qu'il a chantée sous le nom d'Elvire et qui s'appelait en réalité Julie (dans le roman de *Raphaël* il lui a conservé son vrai nom). C'était depuis 1804 la femme du physicien César Charles (1746-1823), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Elle avait 32 ans, mais elle était déjà atteinte de la maladie de poitrine dont elle devait mourir quinze mois plus tard. Lamartine et Mme Charles se quittèrent à la fin d'octobre 1816, se revirent à Paris pendant l'hiver et se séparèrent en mai 1817. En septembre Lamartine retourna à Aix, mais Mme Charles n'y revint pas : elle mourut le 18 décembre.

Lamartine a consacré à Elvire plusieurs poèmes, les uns écrits avant sa mort (*Le lac, L'immortalité, Le temple*), les autres après (*Le crucifix, Apparition, L'isolement, Le désespoir, La foi*).

M. Doumic a publié les *Lettres d'Elvire à Lamartine* (Société du Mercure de France, 1905).]

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges[2]
Jeter l'ancre un seul jour?

O lac! l'année à peine a fini sa carrière[3],
Et près des flots chéris qu'elle[4] devait revoir,
Regarde! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir!

[1. Ce poème avait d'abord été intitulé : *Ode au lac du B.* — 2. Lamartine a employé plusieurs fois cette métaphore. — 3. C'est en septembre 1817 que Lamartine écrivit *Le lac*, juste un an après avoir fait la connaissance de Mme Charles. — 4. Elvire.]

Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes;
Ainsi tu te brisais sur leurs flancs déchirés;
Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes
Sur ses pieds adorés.

Un soir, t'en souvient-il? nous voguions en silence;
On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
Tes flots harmonieux.

Tout à coup des accents inconnus à la terre
Du rivage charmé frappèrent les échos;
Le flot fut attentif, et la voix qui m'est chère
Laissa tomber ces mots :

« O temps, suspends ton vol[1] ! et vous, heures propices,
Suspendez votre cours !
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours !... »

O lacs! rochers muets! grottes! forêt obscure!
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir!

Qu'il soit dans ton repos, qu'il soit dans tes orages,
Beau lac, et dans l'aspect de tes riants coteaux,
Et dans ces noirs sapins, et dans ces rocs sauvages
Qui pendent sur tes eaux!

Qu'il soit dans le zéphyr qui frémit et qui passe,
Dans les bruits de tes bords par tes bords répétés,
Dans l'astre au front d'argent[2] qui blanchit ta surface
De ses molles clartés!

[1. Cet hémistiche est une réminiscence. Il se trouve dans le premier vers de la dernière strophe de l'*Ode au Temps* (1762) du poète Thomas (voir p. 253, note 4). — 2. Lamartine a employé plusieurs périphrases pour désigner la lune : dans *L'isolement* il l'appelle « la reine des ombres », dans *Le vallon* « l'astre du mystère ».]

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire,
Tout dise : « Ils ont aimé[1] ! »

(Lamartine, *Premières méditations poétiques*, XIV, Hachette, éd.)

3° *La nature.*

L'ISOLEMENT

[Cette pièce fut écrite en août 1818, à Milly, où Lamartine vivait tristement depuis la mort d'Elvire, et insérée dans une lettre à Virieu, son meilleur ami Elle fut remaniée avant d'être publiée dans les *Premières méditations poétiques* où elle figure en tête du recueil. Il est intéressant de comparer les deux rédactions et de voir l'effort de Lamartine pour donner à la description du paysage un caractère plus général et plus vague.]

Souvent sur la montagne[2], à l'ombre du vieux chêne,
Au coucher du soleil, tristement je m'assieds ;
Je promène au hasard mes regards sur la plaine,
Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds.

Ici gronde[3] le fleuve aux vagues écumantes ;
Il serpente, et s'enfonce en un lointain obscur ;
Là le lac[4] immobile étend ses eaux dormantes
Où l'étoile du soir se lève dans l'azur[5].

Au sommet de ces monts couronnés de bois sombres,
Le crépuscule encor jette un dernier rayon ;

[1. Cette pièce de vers a été mise plusieurs fois en musique, notamment par le compositeur suisse Niedermeyer (1802-1861). Peut-être Lamartine s'est-il souvenu, en l'écrivant, de la lettre de *La Nouvelle Héloïse* (IV, 17), dans laquelle J.-J. Rousseau raconte une promenade de Saint-Preux et de Mme de Volmar sur le lac de Genève (voir p. 135). On comparera *Le lac* avec les deux poèmes de V. Hugo : *Tristesse d'Olympio* (voir p. 503) et d'A. de Musset, *Souvenir* (voir p. 522), qui traitent le même thème du souvenir.]

[2. Le Craz, qui domine Milly. — 3. La Saône. Lamartine avait d'abord écrit : « Ici *mugit* le fleuve... » et au vers suivant : « Il *blanchit* et s'enfonce... » — 4. Quel lac ? Il n'en voyait pas de Milly ; il pense à celui du Bourget. — 5. La première rédaction était : « Et le pâle Vesper tremble dans son azur ».]

Et le char[1] vaporeux de la reine des ombres[2]
Monte, et blanchit déjà les bords de l'horizon.

Cependant, s'élançant de la flèche gothique,
Un son religieux se répand dans les airs :
Le voyageur[3] s'arrête, et la cloche rustique
Aux derniers bruits du jour mêle de saints concerts[4].

Mais à ces doux tableaux mon âme indifférente
N'éprouve devant eux ni charme ni transports ;
Je contemple la terre ainsi qu'une ombre errante :
Le soleil des vivants n'échauffe plus les morts.

De colline en colline en vain portant ma vue,
Du sud à l'aquilon[5], de l'aurore au couchant,
Je parcours tous les points de l'immense étendue,
Et je dis : « Nulle part le bonheur ne m'attend. »

Que me font ces vallons, ces palais, ces chaumières,
Vains objets dont pour moi le charme est envolé[6] ?
Fleuves, rochers, forêts, solitudes si chères[7],
Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé!

Que le tour du soleil ou commence ou s'achève,
D'un œil indifférent je le suis dans son cours ;
En un ciel sombre ou pur qu'il se couche ou se lève,
Qu'importe le soleil ? je n'attends rien des jours.

[1. *Le char :* cette image, dont Lamartine a usé plusieurs fois (*le char de l'Aurore, le char de la nuit qui s'avance*...), est tirée de la mythologie ancienne. — 2. Cette périphrase (voir p. 459, note 2, d'autres périphrases lamartiniennes pour désigner la lune) est dans le goût de la poésie du XVIII[e] siècle, dont Lamartine s'est inspiré à ses débuts. — 3. Première rédaction : « Le *laboureur* s'arrête... » — 4. *Concerts :* ce mot, comme le mot *accord* (voir p. 457 et 463), est employé poétiquement par Lamartine pour désigner un son musical quelconque, même produit par un seul instrument. — 5. *A l'aquilon,* au Nord. — 6. *Est envolé :* Lamartine donne souvent à des verbes réfléchis une forme passive. — 7. Dans la rédaction primitive de ces trois vers il faut noter quelques variantes :

Que me font ces vallons, *ces îles*, ces chaumières,
Froids objets dont pour moi le charme est envolé ?
Fleuves, *coteaux*, forêts, *ombres jadis si chères*....]

Quand je pourrais le suivre en sa vaste carrière,
Mes yeux verraient partout le vide et les déserts[1] :
Je ne désire rien de tout ce qu'il éclaire;
Je ne demande rien à l'immense univers.

Mais peut-être au delà des bornes de sa sphère,
Lieux où le vrai soleil[2] éclaire d'autres cieux,
Si je pouvais laisser ma dépouille à la terre,
Ce que j'ai tant rêvé[3] paraîtrait à mes yeux!

Là, je m'enivrerais à la source où[4] j'aspire;
Là, je retrouverais et l'espoir et l'amour,
Et ce bien idéal que toute âme désire,
Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour[5]!

Que ne puis-je, porté sur le char de l'Aurore[6],
Vague objet[7] de mes vœux, m'élancer jusqu'à toi!
Sur la terre d'exil[8] pourquoi resté-je encore?
Il n'est rien de commun entre la terre et moi.

Quand la feuille des bois tombe[9] dans la prairie,
Le vent du soir s'élève et l'arrache aux vallons;
Et moi, je suis semblable à la feuille flétrie :
Emportez-moi comme elle, orageux aquilons[10]! cf. [illegible]

(Lamartine, *Premières méditations poétiques*, I, Hachette, éd.)

[1. *Déserts* : Lamartine emploie volontiers ce mot pour désigner les vastes espaces du ciel. — 2. Il y a là, semble-t-il, un souvenir de Platon, pour qui le monde sensible n'est qu'un reflet du monde intelligible (le monde des Idées). — 3. Lamartine avait, dans sa première rédaction, écrit avec plus de précision : « Ce que j'ai tant *pleuré*... » — 4. *Où*, à laquelle. — 5. On peut comparer cette strophe avec le sonnet platonicien de du Bellay : *L'Idée* (voir vol. I, p. 41). — 6. Voir p. 461, notes 1 et 2. — 7. Il s'agit du « bien idéal » dont il parle à la strophe précédente. — 8. La vie. — 9. Variantes de la première rédaction.

Quand la feuille des bois *a jonché* la prairie,
Le *tourbillon* se lève et l'arrache aux vallons...

10. Comparer cette fin avec un passage de Chateaubriand, dans *René* (voir p. 374, note 5).]

4° *La mort.*

PENSÉE DES MORTS

Voilà les feuilles sans sève
Qui tombent sur le gazon;
Voilà le vent qui s'élève
Et gémit dans le vallon;
Voilà l'errante hirondelle
Qui rase du bout de l'aile
L'eau dormante des marais;
Voilà l'enfant des chaumières
Qui glane sur les bruyères
Le bois tombé des forêts...

C'est la saison où tout tombe
Aux coups redoublés des vents;
Un vent qui vient de la tombe
Moissonne aussi les vivants :
Ils tombent alors par mille[1],
Comme la plume inutile
Que l'aigle abandonne aux airs,
Lorsque des plumes nouvelles
Viennent réchauffer ses ailes
A l'approche des hivers...

Ah! quand les vents de l'automne
Sifflent dans les rameaux morts,
Quand le brin d'herbe frissonne,
Quand le pin rend ses accords[2],
Quand la cloche des ténèbres[3]
Balance ses glas funèbres,

[1. On dit plutôt : *par milliers.* — 2. *Accords :* voir p. 461, note 4. — 3. Lamartine emploie fréquemment un complément déterminatif pour remplacer une simple épithète (ici *nocturne*).]

La nuit, à travers les bois,
A chaque vent qui s'élève,
A chaque flot sur la grève,
Je dis : « N'es-tu pas leur voix? »

Du moins, si leur voix si pure
Est trop vague pour nos sens,
Leur âme en secret murmure
De plus intimes accents;
Au fond des cœurs qui sommeillent,
Leurs souvenirs qui s'éveillent
Se pressent de tous côtés,
Comme d'arides feuillages
Que rapportent les orages
Au tronc qui les a portés.

C'est une mère ravie
A ses enfants dispersés,
Qui leur tend, de l'autre vie,
Ces bras qui les ont bercés;
Des baisers sont sur sa bouche;
Sur ce sein qui fut leur couche
Son cœur les rappelle à soi;
Des pleurs voilent son sourire,
Et son regard semble dire :
« Vous aime-t-on comme moi? »

C'est une jeune fiancée
Qui, le front ceint d'un bandeau,
N'emporta qu'une pensée
De sa jeunesse au tombeau :
Triste, hélas! dans le ciel même,
Pour revoir celui qu'elle aime
Elle revient sur ses pas,
Et lui dit : « Ma tombe est verte!
Sur cette terre déserte
Qu'attends-tu? Je n'y suis pas! »

C'est un ami de l'enfance,
Qu'aux jours sombres du malheur
Nous prêta la Providence
Pour appuyer notre cœur;
Il n'est plus, notre âme est veuve;
Il nous suit dans notre épreuve
Et nous dit avec pitié :
« Ami, si ton âme est pleine,
De ta joie ou de ta peine
Qui portera la moitié?

C'est l'ombre pâle d'un père
Qui mourut en nous nommant;
C'est une sœur, c'est un frère,
Qui nous devance un moment.
Sous notre heureuse demeure,
Avec celui qui les pleure,
Hélas! ils dormaient hier;
Et notre cœur doute encore
Que le ver déjà dévore
Cette chair de notre chair!

L'enfant dont la mort cruelle
Vient de vider le berceau,
Qui tomba de la mamelle
Au lit glacé du tombeau;
Tous ceux enfin dont la vie,
Un jour ou l'autre ravie,
Emporte une part de nous,
Murmurent sous la poussière :
« Vous qui voyez la lumière,
De nous vous souvenez-vous? »...[1]

(Lamartine, *Harmonies poétiques et religieuses*, livre II, Hachette, éd.)

[1. Ce lugubre défilé des êtres chers qui ne sont plus nous donne la même impression de désolante tristesse que, dans le « Monument aux morts » de Bartholomé (au Père-Lachaise), la troupe serrée des victimes qui se pressent à la porte étroite du tombeau.]

II. — Les idées.

1° Religion et société.

FRAGMENT DU LIVRE PRIMITIF

[Cédar, ange déchu pour s'être épris d'une mortelle, Daïda, s'est enfui avec elle, après l'avoir délivrée de la Tour de la Faim, où sa tribu l'avait ensevelie vivante. Dans leurs courses vagabondes ils arrivent auprès d'un anachorète, le prophète Adonaï, qui vit dans une caverne au sommet du mont Carmel. Il leur lit des fragments d'un livre sacré qu'il possède, et dont voici quelques passages, qui contiennent à la fois un manuel de religion naturelle et un code de société patriarcale.]

. . . .

« Ne renfermez pas Dieu dans des prisons de pierres
Où son image habite et trompe vos paupières [1],
De peur que vos enfants, en écartant leurs pas [2],
Disent : Il est ici, mais ailleurs il n'est pas !
Ne cherchez pas des yeux derrière le nuage,
Au fond du firmament, cette mer sans rivage,
Quel est le ciel des cieux habité, plein de Dieu ?
Il n'est pour Jéhovah [3] ni distance ni lieu :
Ce qui n'a point de corps ne connaît point d'espace ;
De ce qui remplit tout [4] ne cherchez point la place,
Contemplez-le par l'âme et non pas par vos yeux :
L'ignorer ou le voir [5], c'est l'enfer ou les cieux.

. . . .

« Mais si quelqu'un de ceux que vous écouterez
Prétend vous éblouir de prodiges sacrés ;
S'il vous dit que le ciel, dont il est l'interprète,
A mis entre ses mains la foudre ou la baguette [6],

[1. *Vos paupières :* vos yeux. — 2. En s'éloignant des temples. — 3. *Jéhovah* : nom hébreu de Dieu. — 4. Ce sont des expressions de ce genre qui ont fait supposer parfois que Lamartine était panthéiste. Il a d'ailleurs protesté contre une telle interprétation de sa philosophie religieuse et affirmé qu'il croyait en un Dieu personnel, distinct du monde. — 5. *Le voir,* le connaître. — 6. Telle la verge miraculeuse avec laquelle Moïse faisait jaillir des sources en frappant les rochers.]

Que la marche des cieux se suspend à sa voix[1],
Que la sainte nature intervertit ses lois,
Que la pierre ou le bois[2] lui rendent des oracles,
Et que pour la raison il est d'autres miracles
Que l'ordre universel, constant, mystérieux,
Où la volonté sainte est palpable à nos yeux;
S'il attribue à Dieu l'inconstance de l'homme,
Par les noms d'ici-bas si sa bouche le nomme,
S'il vous le donne à voir, à sentir, à toucher[3],
S'il vous fait adorer le marbre de sa chair[4],
Étouffez dans son cœur cette parole immonde[5]!
La raison est le culte, et l'autel est le monde[6].

. . . .

« Tu ne lèveras point la main contre ton frère,
Et tu ne verseras aucun sang sur la terre,
Ni celui des humains, ni celui des troupeaux,
Ni celui des poissons, ni celui des oiseaux :
Un cri sourd dans ton cœur défend de le répandre,
Car le sang est la vie, et tu ne peux la rendre.
Tu ne te nourriras qu'avec les épis blonds
Ondoyant comme l'onde aux flancs de tes vallons,
Avec le riz croissant en roseaux sur tes rives,
Table que chaque été renouvelle aux convives,
Les racines, les fruits sur la branche mûris,
L'excédent des rayons par l'abeille pétris...

. . . .

« Vous n'arracherez pas la branche avec le fruit;
Gloire à la main qui sème, honte à la main qui nuit!
Vous ne laisserez pas la terre aride et nue,
Car vos pères par Dieu la trouvèrent vêtue.

[1. Josué, par exemple, arrêtant le soleil. — 2. Des idoles taillées dans la pierre ou le bois. — 3. *Toucher*: l'*r* final est ici sonore, comme il l'était dans l'ancienne prononciation, surtout dans le discours soutenu; d'où la rime avec *chair*. — 4. *Le marbre de sa chair*: des statues de marbre qui représentent Dieu matériellement, comme s'il était un être de chair. — 5. *Immonde*, impure, — 6. En mettant en doute les miracles, en réhabilitant la raison, en proscrivant une partie du culte, Lamartine a déclaré n'avoir pas voulu attaquer le christianisme, mais avoir seulement opposé à une conception grossière et matérielle de la religion une conception plus spirituelle et plus pure.]

Que ceux qui passeront sur votre trace un jour
Passent en bénissant leurs pères à leur tour !

. . . .

« Chaque fois qu'à la vie un homme arrivera,
Sur les coteaux sans maître on lui mesurera
Un pan du grand manteau de la mère commune ;
Sa femme aura sa part, et deux ne feront qu'une :
Et quand de leurs amours d'autres hommes naîtront,
Pour leur nouvelle faim ces champs s'élargiront,
Et vous leur donnerez à tous, un an d'avance,
La moisson, le troupeau, la bêche et la semence.

. . . .

« Vous ne bâtirez point de villes dans vos plaines,
Ruches de nations, fourmilières humaines,
Où les hommes, du ciel perdant l'impression,
S'agitent dans le trouble et la corruption ;
Mais vous élèverez vos maisons ou vos tentes
Au milieu de vos champs, et des autres distantes,
Pour qu'au lit du vallon, au revers du coteau,
Chacun ait son soleil, et son arbre et son eau,
Que vos corps trop voisins ne se fassent pas ombre,
Que vous multipliiez sans haïr votre nombre,
Et que, sur votre tête, un grand morceau des cieux
Des merveilles du ciel entretienne vos yeux !

. . . .

« Vous ferez alliance avec les brutes même,
Car Dieu, qui les créa, veut que l'homme les aime :
D'intelligence et d'âme à différents degrés
Elles ont eu leur part, vous la reconnaîtrez ;
Vous lirez dans leurs yeux, douteuse comme un rêve,
L'aube de la raison qui commence et se lève...

. . . .

« Vous n'établirez point de juges ni de rois
Pour venger la justice ou vous faire des lois[1] ;

[1. Pour avoir écrit ces vers Lamartine a été accusé d'avoir des tendances anarchistes. Il s'est défendu, au sujet de ce reproche comme au sujet des précédents, dans l'*Avertissement des nouvelles éditions* de *La Chute d'un ange*.]

Car, si vous élevez l'homme au-dessus de l'homme,
De quelque nom sacré que le monde le nomme,
En voyant devant lui ses frères à genoux
Son orgueil lui dira qu'il est plus grand que vous,
Il lira sur vos fronts le joug de vos misères ;
Vous aurez des tyrans où Dieu voulut des frères.

. . . .

« Si devant le Seigneur un homme fait le mal,
N'ayez pour le juger ni loi, ni tribunal ;
Pour venger par la mort la mort de la victime,
Ne donnez point au juge un meurtre légitime ;
Ne sachez pas le nom de cet homme de sang
Qui simule un forfait tout en le punissant !...

. . . .

« En retour du pardon que le ciel nous accorde
Le plus beau don de l'homme est la miséricorde :
Il la doit à son frère, à soi-même, à celui
Qui seul a droit de juge et de vengeur sur lui ;
La vengeance ou l'erreur inventa le supplice :
Ce monde vit de grâce, et non pas de justice. »

. . . .

(Lamartine, *La Chute d'un ange*,
Huitième vision, Hachette, éd.)

2° *Patrie et humanité.*

LA MARSEILLAISE DE LA PAIX

[En 1840, alors qu'il y avait à propos de la Question d'Orient une tension diplomatique entre la France et l'Allemagne, le poète allemand Nicolas Becker écrivit un poème agressif, l'*Hymne du Rhin*, dont chaque strophe commençait par ces mots : « Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand... » Lamartine n'en eut connaissance qu'au mois de mai de l'année suivante; et c'est alors qu'il répondit par *La Marseillaise de la Paix* (28 mai 1841), qui parut dans la Revue des Deux Mondes. A. de Musset composa à son tour sa chanson intitulée : *Le Rhin allemand* (voir p. 525), dont les vers railleurs et provocants furent préférés par l'opinion aux vers majestueux et humanitaires de Lamartine.]

Roule libre et superbe entre tes larges rives,
Rhin, Nil de l'Occident, coupe des nations !
Et des peuples assis[1] qui boivent tes eaux vives
Emporte les défis et les ambitions !

Il ne tachera plus le cristal de ton onde,
Le sang rouge[2] du Franc, le sang bleu[3] du Germain ;
Ils ne crouleront plus sous le caisson qui gronde,
Ces ponts qu'un peuple à[4] l'autre étend comme une main !
Les bombes et l'obus, arc-en-ciel des batailles,
Ne viendront plus s'éteindre en sifflant sur tes bords ;
L'enfant ne verra plus, du haut de tes murailles,
Flotter ces poitrails blonds qui perdent leurs entrailles,
Ni sortir des flots ces bras morts !...

Roule libre et splendide à travers nos ruines,
Fleuve d'Arminius[5], du Gaulois, du Germain !
Charlemagne et César, campés sur tes collines,
T'ont bu sans t'épuiser dans le creux de leur main.

Et pourquoi nous haïr, et mettre entre les races
Ces bornes ou ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu ?
De frontières au ciel voyons-nous quelques traces ?
Sa voûte a-t-elle un mur, une borne, un milieu ?
Nations, mot pompeux pour dire barbarie,
L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas ?
Déchirez ces drapeaux ; une autre voix vous crie :
« L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie ;
La fraternité n'en a pas ! »

Roule libre et royal entre nous tous, ô fleuve !
Et ne t'informe pas, dans ton cours fécondant,
Si ceux que ton flot porte ou que ton urne abreuve
Regardent sur tes bords l'aurore[6] ou l'occident.

[1. *Assis*, sédentaires. — 2. Allusion au tempérament français, qui a toujours eu la réputation d'être actif et remuant. — 3. Allusion au tempérament germanique, qui passait alors pour être contemplatif et calme. — 4. *A* = vers. — 5. Arminius, chef germain qui en l'an 9 ap. J.-C. attira et massacra dans la forêt de Teutberg, en Westphalie, les légions de Varus. — 6. *L'aurore*, le levant.]

Ce ne sont plus des mers, des degrés, des rivières,
Qui bornent l'héritage entre l'humanité[1] :
Les bornes des esprits sont leurs seules frontières;
Le monde en s'éclairant s'élève à l'unité.
Ma patrie est partout où rayonne la France,
Où son génie éclate aux regards éblouis!
Chacun est du climat de son intelligence;
Je suis concitoyen de toute âme qui pense :
La vérité, c'est mon pays!

Roule libre et paisible entre ces fortes races
Dont ton flot frémissant trempa l'âme et l'acier,
Et que leur vieux courroux, dans le lit que tu traces,
Fonde au soleil du siècle avec l'eau du glacier[2]!...

(Lamartine, *Épîtres et Poésies diverses*, XIV,
à la suite de *Recueillements poétiques*, Hachette, éd.)

II. — ALFRED DE VIGNY[3].

La grande originalité d'A. de Vigny parmi les poètes romantiques fut d'être, plus que tous les autres, un penseur. C'est avec lui que la poésie philosophique, se dégageant de la poésie didactique dont elle était

[1. On attendrait plutôt : *entre les hommes*. — 2. Au noble appel philosophique de Lamartine à l'union fraternelle des peuples l'histoire a répondu hélas! par la double agression allemande de 1870 et de 1914.]

3. **Biographie.** — Alfred de Vigny, né à Loches en 1797, était issu d'une assez vieille famille, dont il a d'ailleurs exagéré (dans *L'esprit pur*) les titres de noblesse. Nourri dès son enfance par les récits guerriers de son père qui avait pris part à la guerre de Sept ans, puis élevé au collège au milieu de la rumeur étourdissante des campagnes napoléoniennes (voir p. 423 un fragment de *Servitude et grandeur militaire*), il avait rêvé tout d'abord de la gloire des combats. Mais sa carrière militaire — (il entre à 17 ans dans la première compagnie rouge de la maison du roi avec le grade de lieutenant de cavalerie; de 1816 à 1823 il est officier de la garde royale; au moment de la guerre d'Espagne il passe dans la ligne, est envoyé dans les Pyrénées, mais, contrairement à son espoir, ne fait pas la campagne; en 1827 il démissionne) — ne fut qu'une longue série de déceptions : il constate qu'il était né trop tard pour être le héros d'une grande épopée : « J'ai pris l'épée, dit-il, au moment où la France la remettait dans le fourreau des Bourbons » ; et il comprit d'ailleurs que par tempérament il

jusque-là une simple variété, s'est vraiment constituée en genre indépendant.

La philosophie d'A. de Vigny est une philosophie pessimiste. La première constatation qu'il fait est celle de la solitude de l'homme dans le monde. D'abord, plus notre personnalité est accusée, plus nous nous distinguons des autres, plus nous sommes isolés (*Moïse*). L'homme n'est pas moins seul en face de la nature ; car la nature n'est pas pour Vigny, comme elle l'est pour Lamartine, un témoin qui conserve fidèlement les traces de notre passage, une confidente de nos pensées secrètes, une consolatrice de nos souffrances : impassible et muette, elle dédaigne la créature éphémère qui s'agite devant elle (*La maison du berger*). Vigny lui en veut de son éternité insolente, et nous invite à reporter notre admira-

---

n'était point fait pour le métier des armes : « Je m'aperçus que mes services n'étaient qu'une longue méprise et que j'avais porté dans une vie tout active une nature toute contemplative. »

Dès lors il va demander aux lettres la célébrité que la guerre lui a refusée. Il s'installe à Paris, où il fréquente les milieux romantiques. Romans et pièces de théâtre s'ajoutent à sa production poétique. Mais à partir de 1837, après la mort de sa mère, sa rupture avec Mme Dorval, célèbre actrice du temps (voir p. 553, note 1), il s'éloigne de ses amis du cénacle et se retire dans sa « tour d'ivoire » (suivant le mot de Sainte-Beuve). Déjà il songeait à s'établir au Maine-Giraud, manoir familial qu'il possédait en Charente; il y va en septembre 1838, mais la mort de son beau-père l'oblige à séjourner pendant cinq mois en Angleterre pour régler les affaires de sa succession. Au printemps de 1839 il revient à Paris, où il resta jusqu'en 1846 : élu à l'Académie française le 8 mai 1845, après plusieurs échecs (voir dans le *Journal d'un poète* le récit de ses visites aux académiciens de 1842 à 45), il essuya, le jour de sa réception (29 janvier 1846), le discours blessant du comte Molé (voir 443, note 3). De 1846 à 53 il vit dans la solitude du Maine-Giraud, près de sa femme malade (il avait épousé à Pau en 1825 une Anglaise, Lydia Bunbury); les seuls événements de cette période sont les deux échecs qu'il subit comme candidat à la députation dans les Charentes en 1848-1849. Revenu à Paris en 1853 (il y avait passé seulement quelques mois, novembre 1849-août 1850, appelé par ses fonctions de directeur de l'Académie), il continue à vivre très isolé; il perd sa femme au début de 1863, et lui-même, atteint d'un cancer à l'estomac, meurt quelques mois après (le 17 septembre).

Œuvres. — 1° Poésie. — *Poèmes* (1822), comprenant une dizaine de pièces. — *Poèmes antiques et modernes* (1826), reproduisant l'édition de 1822 (sauf *Héléna*) augmentée de quelques pièces (notamment *Moïse*, *Éloa* qui avait été publié en 1824, *Le cor*). — *Poèmes* (1829), comprenant les poèmes de 1822 (moins *Héléna* et *L'ode au malheur*) et ceux de 1826 (plus trois pièces : *Mme de Soubise*, *La frégate « la Sérieuse »*, *Le bain d'une dame romaine*). — *Poèmes antiques et modernes* (1837), comprenant les œuvres antérieures plus deux *Élévations : Paris* (1831) et *Les amants de Montmorency* (parus dans la Revue des Deux Mondes en 1832). — *Les Destinées* (1864), recueil posthume comprenant treize poèmes philosophiques dont six avaient été publiés dans la Revue des Deux

tion et notre tendresse vers la femme, dont la grâce est fugitive. Mais, hélas! nous n'avons pas encore épuisé le contenu de la misère humaine : la femme elle-même devient souvent notre adversaire (*La colère de Samson*). Pour achever la peinture de la condition malheureuse de l'homme, il ne reste plus qu'à le montrer abandonné même de Dieu : Jésus n'a-t-il pas été privé de l'appui de son père dans la nuit fatale qui précéda son supplice (*Le mont des Oliviers*)?

Livré à ses seules forces, l'homme peut-il du moins se suffire à lui-même? Non; car nos facultés rencontrent de toutes parts des limitations. Notre volonté ne peut rien; sur nous pèse une inflexible fatalité (*Les*

Mondes : en 1843-1844, *La sauvage, La mort du loup, La flûte, Le mont des Oliviers, La maison du berger*; et, le 1er février 1854, *La bouteille à la mer.*

2° Théatre. — Voir p. 552.

3° Romans et nouvelles. — *Cinq-Mars* (1826). — *Stello* (1832). — *Servitude et grandeur militaire* (1835). — *Daphné*, œuvre posthume (publiée en 1912 dans La Revue de Paris par F. Gregh).

4° Œuvres diverses. — *De Mademoiselle Sedaine et de la propriété littéraire* (1841). — *Journal d'un poète*, de 1824 à 1847 (publié par l'exécuteur testamentaire de Vigny, Louis Ratisbonne, en 1867).

5° Correspondance. — *Correspondance d'A. de Vigny, 1816-1863*, par Emma Sakellaridès (Calm.-Lévy, 1905). — *Lettres à sa cousine* (Rev. des Deux Mondes, 1er janv. 1897); *à une puritaine* (La Rev. de Paris, sept. 1897); *sur le romantisme* (La Rev. de Paris, 1898); *à Barbier* (Rev. Bleue, 1905).

Éditions. — *Œuvres complètes d'A. de Vigny*, éd. Michel-Lévy (1868-1870, 8 vol.); éd. Lemerre (1883-1885, 6 vol.); éd. Delagrave (1904-1912, 10 vol.); éd L. Conard par F. Baldensperger, en cours de publ. (6 vol. sur 10 de 1914 à 1927). — *Héléna*, éd. crit. par E. Estève (1907). — *Poèmes anciens et modernes* et *Les Destinées*, éd. crit. par E. Estève (Soc. des textes franç. modernes, 1914-15 et 1924) — *Œuvres choisies d'A. de Vigny*, par E. Tréfeu (Delagrave, Coll. Pallas), par Jean Giraud (Soc. franç. d'impr. et de libr., 1913), par R. Canat (Didier, 1914).

A consulter. — Anatole France : *A. de Vigny* (1868). — L. Séché : *A. de Vigny et son temps* (F. Juven, sans date). — M. Paléologue : *A. de Vigny* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1891). — Dorison : *Vigny poète philosophe* (Colin, 1891); *Un symbole social* (Colin, 1893). — Spœlberch de Lovenjoul : *Lundis d'un chercheur* (1894). — Eug. Asse : *A. de Vigny et les éditions originales de ses poésies* (1895). — E. Dupuy : *La jeunesse des romantiques. V. Hugo et A. de Vigny* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1905). — Langlais : *Essai de bibliographie d'A. de Vigny* (1905). — Pierre-Maurice Masson : *A. de Vigny, essai, accompagné d'une note bibliographique et de lettres inédites* (1908). — E. Lauvrière : *A. de Vigny, sa vie et son œuvre* (Colin, 1910). — E. Dupuy : *A. de Vigny, ses amitiés, son rôle littéraire* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1910-1912, 2 vol.). — Baldensperger : *A. de Vigny. Contribution à sa biographie intellectuelle* (Hachette, 1912). — E. Dupuy : *A. de Vigny, la vie et l'œuvre* (Hachette, 1913). — L. Séché : *A. de Vigny, t. I. La vie littéraire, politique, religieuse; t. II. La vie amoureuse* (1913).

destinées). Notre intelligence trouve en elle-même ses bornes : il nous faut compter avec la puissance limitée de notre cerveau (*La flûte*). Enfin il y a la limitation dernière, la mort, qui pend sur nous

...Comme une sombre épée,
Attristant la nature à tout moment frappée.
(*Le mont des Oliviers.*)

Deux termes résument donc les maux inhérents à la condition humaine : isolement, impuissance. Pourtant il faut vivre. Quelles conséquences pratiques Vigny tire-t-il de la double constatation qu'il a faite ?

La première est qu'il faut nous résigner au mal de l'existence. Résignation faite avant tout de raison et de fierté : de raison, puisqu'il est absurde de résister, la résistance étant vaine, absurde aussi de s'indigner, notre indignation ne pouvant s'en prendre à personne ; et de fierté, puisqu'il serait lâche de gémir, lâche aussi de supplier. Accomplissons donc virilement notre tâche d'homme ; puis, quand viendra la mort, soyons stoïques en face d'elle (*La mort du loup*).

Mais — seconde conséquence — ce stoïcisme devant les douleurs qui nous atteignent s'accompagnera de pitié pour les maux qui frappent les autres. Toute l'œuvre de Vigny déborde ainsi de pitié : *Chatterton* et *Stello* sont une défense du poète, *Servitude et grandeur militaire* une défense du soldat. Cette pitié s'incarne en la personne d'Éloa, vierge issue d'une larme. Et c'est elle qu'on retrouve presque à chaque page du livre des *Destinées* : pitié pour les faibles et pour les humbles, pour le pauvre mendiant qui joue de la flûte et se désespère (*La flûte*), pour l'esclave sans asile que recueille le colon américain (*La sauvage*) ; pitié même pour les grands, s'ils souffrent, pour les rois déchus (*Les oracles*) comme pour les nobles disgraciés (*Wanda*) !

Est-ce là toute la philosophie de Vigny ? Pas encore. Au-dessus de ces sombres visions brille une lueur : c'est l'espérance qu'un jour le mal disparaîtra de la terre par l'œuvre lente et sûre de l'Idée triomphante. Cette croyance au progrès ne s'est pas dégagée tout de suite dans son esprit ; mais avec le temps elle s'est peu à peu précisée et affermie [1]. Et

1. En 1843, dans *La sauvage*, ce n'est encore qu'une indication vague :

La loi d'Europe est lourde, impassible et robuste ;
Mais son cercle est divin, car au centre est le juste.

La même année, dans *Le mont des Oliviers*, il en est encore à se demander

.... si les nations sont des femmes guidées
Par les étoiles d'or des divines idées,
Ou de folles enfants, sans lampe dans la nuit,
Se heurtant et pleurant, et que rien ne conduit.

c'est ainsi qu'un optimisme couronne finalement le pessimisme de Vigny[1].

Pour exprimer ses idées philosophiques A. de Vigny a su trouver une forme appropriée, qu'il a lui-même essayé de définir dans la préface mise en tête de son édition des poèmes de 1837 : « Le seul mérite qu'on n'ait jamais disputé à ces compositions, c'est d'avoir devancé en France toutes celles de ce genre, dans lesquelles une pensée philosophique est mise en scène sous une forme épique ou dramatique. » Le premier en France, en effet, il comprit que le poète philosophe, au lieu d'exprimer en vers abstraits des idées abstraites, devait tâcher de convertir l'idée en émotion par le moyen d'une image symbolique, à la fois particulière et générale. Moïse, par exemple, représente tous les hommes d'élite que leur supériorité condamne à la solitude ; Éloa, toutes les personnes qu'un sentiment de pitié pousse au sacrifice ; et le Loup qui meurt en silence, tous les êtres énergiques qui savent se résigner à la souffrance. Ainsi, grâce au symbole, les poèmes de Vigny gardent leur signification philosophique sans perdre leur valeur artistique.

En 1844, dans *La maison du berger,* se trouve exprimée sa foi encore timide dans les progrès de la raison :

> Diamant sans rival, que tes feux illuminent
> Les pas lents et tardifs de l'humaine raison !

et sa foi déjà très vive dans les ressources cachées de l'esprit :

> L'invisible est réel. Les âmes ont leur monde,
> Où sont accumulés d'impalpables trésors.

Mais dès l'année 1846, dans son *Discours de réception à l'Académie française,* il proclame hautement sa confiance en un avenir meilleur : « Si, comme j'en ai la foi profonde, l'espèce humaine est en marche pour des destinées de jour en jour meilleures et plus sereines, que la chute de chaque homme n'arrête pas un moment la grande armée ! » Dans *La bouteille à la mer,* qu'il écrivit en 1853, son espérance en l'Idée libératrice du monde est alors clairement affirmée : la bouteille ballottée par les flots représente l'Idée, qui, jetée dans l'océan humain par le geste auguste d'un penseur, y poursuit sa route accidentée jusqu'au terme assuré du voyage. Enfin dans *L'esprit pur,* écrit en 1863, quelques mois avant sa mort, il ne se contente plus d'annoncer la venue prochaine du règne de l'Esprit, il déclare que ce règne est arrivé :

> Ton règne est arrivé, pur esprit, roi du monde.

1. Entre ce pessimisme et cet optimisme il n'existe d'ailleurs aucune contradiction. Car le premier concerne la vie de l'individu, et le second l'existence de la société. Or on peut juger la vie mauvaise pour l'individu, et croire en même temps qu'en dépit des souffrances individuelles — peut-être même grâce à elles — la société poursuit infatigablement la réalisation progressive d'un idéal supérieur. C'est l'idée qu'a exprimée V. Hugo dans ces deux vers :

> Le progrès, ténébreuse abeille,
> Fait du bonheur avec nos maux.

(*Les Châtiments : Lux.*)

Mais l'emploi d'un tel procédé a entraîné pour Vigny une double conséquence. Comme la poésie philosophique, telle qu'il la conçoit, suppose la rencontre heureuse d'une idée et d'une image, et qu'une telle rencontre est forcément assez rare, son œuvre poétique n'est pas très abondante. Et comme la fusion des deux éléments qui constituent le symbole, image particulière et idée générale, n'est pas toujours facile à opérer, — tantôt l'image ne laisse pas se dégager l'idée, tantôt l'idée masque l'image —, ses poèmes sont très inégaux.

1° *Le sentiment de la solitude.*

MOÏSE

[Paru dans l'édition de 1826 (voir p. 472, en note), ce poème fut, d'après Vigny, écrit en 1822 ; mais comme il est très supérieur aux œuvres contemporaines et qu'on ignore pour quelle raison il n'a pas été publié dans l'édition de 1822, on s'est demandé s'il n'avait pas été antidaté.

Dans l'édition de 1826, *Moïse* est dédié à M. Victor H.; dans l'édition de 1829, le nom de V. Hugo est en toutes lettres; dans l'édition de 1837, la dédicace a disparu : dans l'intervalle A. de Vigny et V. Hugo s'étaient brouillés [1].]

...Et, debout devant Dieu, Moïse, ayant pris place [2],
Dans le nuage obscur lui parlait face à face.

Il disait au Seigneur : « Ne finirai [3]-je pas?
Où voulez-vous [4] encor que je porte mes pas?
Je vivrai donc toujours puissant et solitaire?
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre [5]. —

[1. A. de Vigny et V. Hugo s'étaient rencontrés en 1820 et étaient tout de suite devenus amis. En 1822 Vigny sert de témoin à Hugo pour son mariage. En 1824 Hugo fait dans *La Muse française* l'éloge d'*Éloa*. Ils se brouillent en 1830, on ne sait pourquoi. En 1834, V. Hugo reproduit dans *Littérature et philosophie mêlées* l'article sur *Éloa*, en remplaçant le nom d'*Éloa* par celui de *Paradis perdu* et celui de Vigny par celui de Milton. Ils semblent s'être réconciliés en 1840. En 1843, Vigny adressa une lettre touchante à Hugo au moment de la mort de sa fille. — 2. Dans les vers qui précèdent A. de Vigny nous a montré Moïse gravissant le mont Nébo, tandis que les Hébreux prosternés dans la plaine attendent son retour. — 3. Toute la lassitude de Moïse est dans ce mot si simple. — 4. Cet emploi de « vous » quand on s'adresse à Dieu n'est pas conforme aux usages bibliques. — 5. Ce vers revient comme un refrain dans le poème. C'est d'ailleurs un procédé fréquent chez Vigny que la répétition d'un même vers à des places déterminées. il l'a emprunté à la poésie anglaise (*Le sommeil de la terre*, c'est le sommeil du tombeau).]

Que vous ai-je donc fait pour être votre élu[1] ?
J'ai conduit votre[2] peuple où vous avez voulu.
Voilà que son pied touche à la terre promise.
De vous à lui qu'un autre accepte l'entremise,
Au coursier d'Israël qu'il attache le frein ;
Je lui lègue mon livre[3] et la verge d'airain[4].

« Pourquoi vous fallut-il tarir mes espérances,
Ne pas me laisser homme avec mes ignorances,
Puisque du mont Horeb[5] jusques au mont Nébo[6]
Je n'ai pas pu trouver le lieu de mon tombeau ?
Hélas! vous m'avez fait sage parmi les sages !
Mon doigt du peuple errant a guidé les passages[7].
J'ai fait pleuvoir le feu sur la tête des rois[8] ;
L'avenir à genoux adorera mes lois[9] ;
Des tombes des humains j'ouvre la plus antique[10],
La mort trouve à ma voix une voix prophétique ;
Je suis très grand, mes pieds sont sur les nations,
Ma main fait et défait les générations. [11] —
Hélas! je suis, Seigneur, puissant et solitaire,
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre!

« Hélas! je sais aussi tous les secrets des cieux[12],
Et vous m'avez prêté la force de vos yeux.

[1. Antithèse puissante. — 2. Le peuple juif est, d'après la Bible, le peuple élu de Dieu. — 3. *Le Pentateuque*, qui forme les cinq premiers livres de la Bible (*Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome*). — 4. La verge avec laquelle Moïse accomplissait des miracles (eau changée en sang, source jaillie d'un rocher). — 5. *Le mont Horeb :* montagne de l'Arabie Pétrée, où Dieu apparut pour la première fois à Moïse dans un buisson ardent. — 6. *Le mont Nébo :* montagne de Palestine (à l'est du Jourdain, près de la mer Morte), où mourut Moïse. — 7. Allusion à la sortie d'Égypte et au passage de la mer Rouge. — 8. Allusion à la septième plaie d'Égypte : de la grêle mêlée de feu. — 9. Allusion au *Décalogue* (les dix commandements donnés à Moïse sur le Sinaï). — 10. Ce vers ne paraît pas devoir être séparé du suivant, comme l'ont fait certains éditeurs. Ces deux vers sont, du reste, très obscurs; on ne voit pas de quel événement de la vie de Moïse veut parler Vigny : s'agit-il de la tombe de Joseph, dont Moïse emporta les ossements ? (mais ce n'est pas la plus antique). — 11. Encore un vers obscur: s'agit-il de la mort des premiers-nés des Égyptiens ? (mais cela expliquerait seulement le mot *défait*). — 12. Après avoir rappelé sa puissance sur les hommes, Moïse va exposer son pouvoir sur la nature.]

Je commande à la nuit de déchirer ses voiles[1];
Ma bouche par leur nom a compté les étoiles,
Et, dès qu'au firmament mon geste l'appela,
Chacune s'est hâtée en disant : « Me voilà. »
J'impose mes deux mains sur le front des nuages
Pour tarir dans leurs flancs la source des orages[2];
J'engloutis les cités sous les sables mouvants[3];
Je renverse les monts sous les ailes des vents;
Mon pied infatigable est plus fort que l'espace;
Le fleuve aux grandes eaux se range quand je passe[4],
Et la voix de la mer se tait devant ma voix[5].
Lorsque mon peuple souffre, ou qu'il lui faut des lois,
J'élève mes regards, votre esprit me visite;
La terre alors chancelle et le soleil hésite[6],
Vos anges sont jaloux et m'admirent entre eux. —
Et cependant, Seigneur, je ne suis pas heureux;
Vous m'avez fait vieillir puissant et solitaire,
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre!

« Sitôt que votre souffle a rempli le berger[7],
Les hommes se sont dit : « Il nous est étranger; »
Et leurs yeux se baissaient devant mes yeux de flamme,
Car ils venaient, hélas! d'y voir plus que mon âme.
J'ai vu l'amour s'éteindre et l'amitié tarir;
Les vierges se voilaient et craignaient de mourir.
M'enveloppant alors de la colonne noire[8],
J'ai marché devant tous, triste et seul dans ma gloire,
Et j'ai dit dans mon cœur : « Que vouloir à présent? »
Pour dormir sur un sein mon front est trop pesant,

[1. En faisant apparaître au ciel les étoiles. — 2. En levant ses bras vers Dieu Moïse dissipait les nuages. — 3. Ce vers et le vers suivant ne contiennent pas d'allusion précise. — 4. Si c'est une allusion au passage du Jourdain, Vigny attribue à Moïse un miracle dû à Josué. — 5. Allusion au passage de la mer Rouge, que les Hébreux, conduits par Moïse, traversèrent à pied sec. — 6. Autre confusion faite par Vigny entre la vie de Moïse et celle de Josué : c'est ce dernier qui arrêta le soleil. — 7. Moïse faisait paître les troupeaux de son beau-père Jéthro quand Dieu lui parla dans le buisson ardent du mont Horeb. — 8. La colonne de nuées qui le jour guidait les Hébreux dans le désert après la sortie d'Égypte (la nuit ils étaient guidés par une colonne de feu).]

Ma main laisse l'effroi sur la main qu'elle touche ;
L'orage est dans ma voix, l'éclair est sur ma bouche ;
Aussi, loin de m'aimer, voilà qu'ils tremblent tous,
Et, quand j'ouvre les bras, on tombe à mes genoux.
O Seigneur ! j'ai vécu puissant et solitaire,
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre ! »

Or, le peuple attendait, et, craignant son courroux[1],
Priait sans regarder le mont du Dieu jaloux[2] ;
Car, s'il levait les yeux, les flancs noirs du nuage
Roulaient et redoublaient les foudres de l'orage[3],
Et le feu des éclairs, aveuglant les regards,
Enchaînait tous les fronts courbés de toutes parts.
Bientôt le haut du mont reparut sans Moïse[4]. —
Il fut pleuré[5]. — Marchant vers la terre promise,
Josué[6] s'avançait pensif et pâlissant,
Car il était déjà l'élu du Tout-Puissant[7].

(Alfred de Vigny : *Poèmes antiques et modernes, Livre mystique.*)

1. Le courroux de Dieu, dont il est question au vers suivant. — 2. Jéhovah est souvent appelé dans la Bible le « Dieu jaloux », parce qu'il est un Dieu exclusif, qui exige pour lui seul tous les hommages. — 3. C'est toujours au milieu des tonnerres et des éclairs que Dieu s'entretient avec Moïse. — 4. Vigny suppose que Moïse disparut mystérieusement : peut-être s'est-il surtout souvenu de la mort d'Œdipe dans le bois de Colone (Sophocle : *Œdipe à Colone*). — 5. A noter la sobriété impressionnante de ce récit de la mort de Moïse. — 6. Josué succéda à Moïse et introduisit les Hébreux dans la Terre promise. — 7. Malgré quelques erreurs et quelques confusions, ce poème atteste chez Vigny une connaissance approfondie de la Bible, qui était une de ses lectures favorites : « Je savais la Bible par cœur, dit-il dans *Servitude et grandeur militaire*, et ce livre et moi étions tellement inséparables que dans les plus longues marches il me suivait toujours. » Mais l'évocation biblique n'est pas l'élément essentiel de ce poème, dont il faut surtout voir la signification philosophique. Moïse est, en effet, un symbole, qui représente à travers le prophète hébreu tous les hommes de génie, sacrés ou profanes, que leur grandeur isole du reste des mortels. Vigny l'a formellement déclaré dans une lettre à Mlle Maunoir, du 27 décembre 1838 : « Oui, le vrai Moïse peut avoir regardé au-delà de la tombe, mais le mien n'est pas celui des Juifs. Ce grand nom ne sert que de masque à un homme de tous les siècles et plus moderne qu'antique : l'homme de génie, las de son éternel veuvage et désespéré de voir sa solitude plus vaste et plus aride à mesure qu'il grandit. » Cette idée de l'isolement de l'homme de génie est, du reste, une idée romantique, qui apparaissait déjà chez Mme de Staël (*Corinne au cap Misène*) et

2° *L'indifférence de la nature.*

LA MAISON DU BERGER [1]

[Dans ce poème, publié pour la première fois dans la Revue des Deux Mondes le 15 juillet 1844, Vigny s'adresse à une femme aimée, Éva, qu'il invite à vivre avec lui loin du monde dans *la maison du berger.*]

...Éva [2], qui donc es-tu? Sais-tu bien ta nature?
Sais-tu quel est ici ton but et ton devoir?
Sais-tu que, pour punir l'homme, sa créature,
D'avoir porté la main sur l'arbre du savoir,
Dieu permit qu'avant tout, de l'amour de soi-même
En tout temps, à tout âge, il fît son bien suprême,
Tourmenté de s'aimer, tourmenté de se voir?

Mais, si Dieu près de lui t'a voulu mettre, ô femme,
Compagne délicate ! Éva ! sais-tu pourquoi?
C'est pour qu'il se regarde au miroir d'une autre âme,
Qu'il entende ce chant qui ne vient que de toi :
— L'enthousiasme pur dans une voix suave.
C'est afin que tu sois son juge et son esclave
Et règnes sur sa vie en vivant sous sa loi [3].

---

chez Chateaubriand (*René*). L'idée plus générale de la solitude où toute âme humaine vit enfermée a été exprimée par Sully Prudhomme dans son poème : *La Voie lactée* (*Les Solitudes*).]

[1. C'est à Chateaubriand que Vigny doit l'idée première de ce poème. Dans *Les Martyrs* (livre X) Velléda dit à Eudore : « Je n'ai jamais aperçu au coin d'un bois la hutte roulante d'un berger sans songer qu'elle me suffirait avec toi... Nous promènerions aujourd'hui notre cabane de solitude en solitude, et notre demeure ne tiendrait pas plus à la terre que notre vie. » — 2. On s'est demandé quelle femme A. de Vigny a représentée sous ce nom. Est-ce Mme Dorval ? Mais, quand il écrivit ce poème, Vigny avait déjà rompu avec elle depuis sept ans. Ou Mme de Vigny elle-même ? Certaines expressions (*compagne délicate, voyageuse indolente...*) s'appliqueraient assez bien à la frêle nature de Lydia Bunbury qui fut souffrante toute sa vie. Ou la comtesse d'Agoult, amie intime d'A. de Vigny ? Ou quelque inconnue ?... Mais Éva est peut-être simplement l'incarnation de la Femme. — 3. Vigny, qui entonne ici un hymne en l'honneur de la femme, a, dans *La colère de Samson,* maudit

... ce compagnon dont le cœur n'est pas sûr,
La Femme, enfant malade, et douze fois impur !]

. . . .

Éva, j'aimerai tout dans les choses créées,
Je les contemplerai dans ton regard rêveur
Qui partout répandra ses flammes colorées,
Son repos gracieux, sa magique saveur :
Sur mon cœur déchiré viens poser ta main pure,
Ne me laisse jamais seul avec la Nature ;
Car je la connais trop pour n'en pas avoir peur[1]

Elle me dit : « Je suis l'impassible[2] théâtre
Que ne peut remuer le pied de ses acteurs ;
Mes marches d'émeraude et mes parvis d'albâtre,
Mes colonnes de marbre ont les dieux pour sculpteurs.
Je n'entends ni vos cris ni vos soupirs ; à peine
Je sens passer sur moi la comédie humaine
Qui cherche en vain au ciel ses muets spectateurs[3].

[1. Il est à remarquer qu'au début de *La maison du berger* Vigny avait au contraire célébré la nature :

La Nature t'attend dans un silence austère ;
L'herbe élève à tes pieds son nuage des soirs,
Et le soupir d'adieu du soleil à la terre
Balance les beaux lis comme des encensoirs....

La contradiction n'est d'ailleurs qu'apparente, comme celle que nous signalons p. 480, note 3 ; voici, en effet, la succession des attitudes de Vigny : par dégoût de la société et de sa civilisation industrielle (le début de *La maison du berger* contient un réquisitoire contre les chemins de fer) A. de Vigny se rejette vers la nature, dont la beauté l'attire ; puis il se détournera de la nature indifférente, pour reporter son affection sur la femme ; mais celle-ci, trahissant sa confiance, le laissera finalement abandonné de tout, de la société et de la nature, et même de Dieu. — 2. Cette conception d'une nature impassible et indifférente n'est pas la conception habituelle des poètes romantiques, surtout de Lamartine qui voit en elle, non pas une marâtre, mais une mère :

Car la Nature est là, qui t'invite et qui t'aime.
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours...

(*Le vallon.*)

— 3. A. de Vigny ne nie pas l'existence de la divinité ; mais, d'après lui, elle se désintéresse des hommes. C'est l'idée qu'il a reprise dans *Le mont des Oliviers* :

... Muet, aveugle et sourd au cri des créatures,
Si le Ciel nous laissa comme un monde avorté,
Le juste opposera le dédain à l'absence,
Et ne répondra plus que par un froid silence
Au silence éternel de la divinité.]

« Je roule avec dédain, sans voir et sans entendre,
A côté des fourmis les populations;
Je ne distingue pas leur terrier de leur cendre,
J'ignore en les portant les noms des nations.
On me dit une mère, et je suis une tombe.
Mon hiver prend vos morts comme son hécatombe,
Mon printemps ne sent pas vos adorations.

« Avant vous, j'étais belle et toujours parfumée,
J'abandonnais au vent mes cheveux tout entiers;
Je suivais dans les cieux ma route accoutumée,
Sur l'axe harmonieux des divins balanciers.
Après vous, traversant l'espace où tout s'élance,
J'irai seule et sereine, en un chaste silence
Je fendrai l'air du front et de mes seins altiers[1]. »

C'est là ce que me dit sa voix triste et superbe,
Et dans mon cœur alors je la hais, et je vois
Notre sang dans son onde et nos morts sous son herbe
Nourrissant de leurs sucs la racine des bois.
Et je dis à mes yeux qui lui trouvaient des charmes :
« Ailleurs tous vos regards, ailleurs toutes vos larmes,
Aimez ce que jamais on ne verra deux fois. »

Oh! qui verra deux fois ta grâce et ta tendresse,
Ange doux et plaintif qui parle en soupirant?
Qui naîtra comme toi portant une caresse
Dans chaque éclair tombé de ton regard mourant,
Dans les balancements de ta tête penchée,
Dans ta taille dolente et mollement couchée,
Et dans ton pur sourire amoureux et souffrant?

[1. On peut rapprocher — pour ce qui est du procédé littéraire de la prosopopée (figure de rhétorique consistant à faire parler un mort, un absent, ou, comme ici, une abstraction personnifiée) — ce passage de Vigny du discours que la Nature tient à l'homme dans le *De natura rerum* (III, 929-961) de Lucrèce. Mais il n'y a aucun rapport entre les deux morceaux en ce qui concerne le fond.]

Vivez, froide Nature, et revivez sans cesse
Sous[1] nos pieds, sur nos fronts, puisque c'est votre loi;
Vivez, et dédaignez, si vous êtes déesse,
L'homme, humble passager, qui dut[2] vous être un roi;
Plus que tout votre règne et que ses splendeurs vaines,
J'aime la majesté des souffrances humaines[3];
Vous ne recevrez pas un cri d'amour de moi...

(Alfred de Vigny, *Les Destinées*.)

3° *La résignation stoïque.*

LA MORT DU LOUP

[Dans ce poème, qui parut dans la Revue des Deux Mondes le 1er février 1843 et qui a sans doute été inspiré par ce mot de Byron (*Childe-Harold*, IV, 21) : « Le loup sait mourir en silence », Vigny raconte une partie de chasse, à laquelle il a lui-même assisté.]

...Le Loup[4] vient et s'assied, les deux jambes dressées,
Par leurs ongles crochus dans le sable enfoncées.
Il s'est jugé perdu, puisqu'il était surpris,
Sa retraite coupée et tous ses chemins pris[5];
Alors il a saisi, dans sa gueule brûlante,
Du chien le plus hardi la gorge pantelante,
Et n'a pas desserré ses mâchoires de fer,
Malgré nos coups de feu, qui traversaient sa chair,
Et nos couteaux aigus qui, comme des tenailles,
Se croisaient en plongeant dans ses larges entrailles,

---

1. C'est bien « sous » qu'il y avait dans le numéro de la Revue des Deux Mondes du 15 juillet 1844, qui pour la première fois a publié *La maison du berger*. — 2. *Qui dut* : indicatif employé pour un conditionnel (tournure latine). — 3. Même idée dans le *Journal d'un poète*, à la date de 1835 : « J'aime l'humanité, j'ai pitié d'elle ; la nature est pour moi une décoration dont la durée est insolente, et sur laquelle est jetée cette passagère et sublime marionnette appelée l'homme. »]

[4. Ne pouvant pas fuir — car il est cerné de toutes parts — le loup se retourne et fait face aux chasseurs. — 5. *Pris*, interceptés.]

Jusqu'au dernier moment où le chien étranglé,
Mort longtemps avant lui, sous ses pieds a roulé.
Le Loup le quitte alors et puis il nous regarde.
Les couteaux lui restaient au flanc jusqu'à la garde,
Le clouaient au gazon tout baigné dans son sang ;
Nos fusils l'entouraient en sinistre croissant.
Il nous regarde encore, ensuite il se recouche,
Tout en léchant le sang répandu sur sa bouche,
Et, sans daigner savoir comment il a péri,
Refermant ses grands yeux, meurt sans jeter un cri.

. . . .

Hélas! ai-je pensé, malgré ce grand nom d'Hommes,
Que j'ai honte de nous, débiles que nous sommes !
Comment on doit quitter la vie et tous ses maux,
C'est vous qui le savez, sublimes[1] animaux !
A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse[2],
Seul le silence est grand ; tout le reste est faiblesse.
— Ah ! je t'ai bien compris, sauvage voyageur[3],
Et ton dernier regard m'est allé jusqu'au cœur !
Il disait : « Si tu peux, fais que ton âme arrive,
A force de rester studieuse[4] et pensive,
Jusqu'à ce haut degré de stoïque fierté
Où, naissant dans les bois, j'ai tout d'abord[5] monté.
Gémir, pleurer, prier est également lâche[6].
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,
Puis, après, comme moi, souffre et meurs sans parler[7]. »

(Alfred de Vigny, *Les Destinées*.)

[1. La sagesse des animaux, dont Vigny exagère ici la sublimité, consiste simplement en ce qu'ils obéissent, avec plus de docilité que les hommes, aux lois de la nature et de l'instinct. — 2. Il s'agit de la trace de notre passage en ce monde. — 3. *Voyageur :* parce que le loup mène une vie errante. — 4. *Studieuse,* réfléchie — 5. *Tout d'abord,* du premier coup et sans effort. — 6. Vigny condamne ici l'attitude volontiers désolée des poètes romantiques, qui aimaient à se considérer comme des victimes d'élection de la vie, des êtres pétris d'une argile singulière et par là même prédisposés à la souffrance. — 7. Ces conseils de stoïcisme se retrouvent dans le *Journal d'un poète,* à la date de 1824 : « Un désespoir paisible sans convulsions de colère et sans reproches au ciel est la sagesse même ».]

4° *La croyance au progrès.*

LA BOUTEILLE A LA MER

[Ce poème, écrit au Maine-Giraud en octobre 1853, parut dans la Revue des Deux Mondes le 1er février 1854.]

...Quand un grave marin[1] voit que le vent l'emporte
Et que les mâts brisés pendent tous sur le pont,
Que dans son grand duel la mer est la plus forte
Et que par des calculs l'esprit en vain répond ;
Que le courant l'écrase et le roule en sa course,
Qu'il est sans gouvernail et, partant[2], sans ressource,
Il se croise les bras dans un calme profond...

Son sacrifice est fait ; mais il faut que la terre
Recueille du travail le pieux monument[3].
C'est le journal savant, le calcul solitaire,
Plus rare que la perle et que le diamant ;
C'est la carte des flots faite dans la tempête,
La carte de l'écueil qui va briser sa tête :
Aux voyageurs futurs sublime testament.

Il écrit : « Aujourd'hui, le courant nous entraîne,
Désemparés[4], perdus, sur la Terre-de-Feu[5].
Le courant porte à l'est. Notre mort est certaine :
Il faut cingler[6] au nord pour bien passer ce lieu.
— Ci-joint est mon journal, portant quelques études
Des constellations des hautes latitudes[7].
Qu'il aborde, si c'est la volonté de Dieu ! »

[1. A noter le goût de Vigny pour les scènes de la vie maritime (voir son poème *La frégate « la Sérieuse »* et dans *Servitude et grandeur militaire* la nouvelle intitulée *Laurette ou Le cachet rouge*). Il tenait sans doute ce goût de son grand-père maternel, M. de Baraudin, qui avait été capitaine de vaisseau sous Louis XVI. — 2. *Partant*, par conséquent (terme vieilli). — 3. *Monument* (au sens étymologique), attestation, souvenir. — 4. *Désemparés* : terme technique (un navire désemparé est un navire qui a perdu ses agrès). — 5. A l'extrémité de l'Amérique du Sud. — 6. *Cingler*, faire voile dans une direction (autre terme de marine). — 7. Des latitudes très éloignées de l'équateur.]

Puis, immobile et froid, comme le cap des brumes[1]
Qui sert de sentinelle au détroit Magellan[2],
Sombre comme ces rocs au front chargé d'écumes[3],
Ces pics noirs dont chacun porte un deuil castillan,
Il ouvre une bouteille et la choisit très forte[4],
Tandis que son vaisseau que le courant emporte
Tourne en un cercle étroit comme un vol de milan...

Le capitaine encor jette un regard au pôle
Dont il vient d'explorer les détroits inconnus.
L'eau monte à ses genoux et frappe son épaule ;
Il peut lever au ciel l'un de ses deux bras nus.
Son navire est coulé, sa vie est révolue[5] :
Il lance la Bouteille à la mer, et salue
Les jours de l'avenir qui pour lui sont venus[6].

Il sourit en songeant que ce fragile verre
Portera sa pensée et son nom jusqu'au port ;
Que d'une île[7] inconnue il agrandit la terre ;
Qu'il marque un nouvel astre[8] et le confie[9] au sort ;
Que Dieu peut bien permettre à des eaux insensées
De perdre des vaisseaux, mais non pas des pensées[10],
Et qu'avec un flacon il a vaincu la mort.

[1. Le cap Horn. — 2. Détroit situé entre la Terre-de-Feu et l'Amérique du Sud, et découvert en 1520 par le Portugais Magellan. — 3. Les pics San-Diego, San-Ildefonso [note de Vigny]. — On a fait observer que Vigny a placé ce naufrage dans la région où Bougainville rencontra le plus de difficultés au cours de son *Voyage autour du monde*, qu'il fit de 1766 à 1769 et dont il publia le récit en 1771. — 4. Logiquement Vigny aurait dû dire : *il choisit une bouteille très forte et l'ouvre*, ou bien *il ouvre une bouteille qu'il a choisie très forte*. — 5. *Révolue*, achevée. — 6. A remarquer que ces deux vers peignent d'abord la rapidité du geste du marin, puis grâce à l'enjambement se terminent avec ampleur sur une large vision. — 7. C'est l'écueil sur lequel son navire s'est brisé. — 8. Vigny a parlé plus haut d'études sur les constellations. — 9. Ce n'est pas l'astre qu'il confie au sort, mais la découverte de cet astre. — 10. Cette idée que l'homme est supérieur par la pensée aux éléments qui l'écrasent, est un souvenir du « roseau pensant » de Pascal, dont Vigny aimait beaucoup la lecture.]

Tout est dit. A présent, que Dieu lui soit en aide !
Sur le brick[1] englouti l'onde a pris son niveau[2].
Au large flot de l'est le flot de l'ouest[3] succède[4],
Et la Bouteille y roule en son vaste berceau.
Seule dans l'Océan la frêle passagère
N'a pas pour se guider une brise légère ;
Mais elle vient de l'arche et porte le rameau[5].

Les courants l'emportaient, les glaçons la retiennent
Et la couvrent des plis d'un épais manteau blanc.
Les noirs chevaux[6] de mer la heurtent, puis reviennent
La flairer avec crainte, et passent en soufflant.
Elle attend que l'été, changeant ses destinées,
Vienne ouvrir le rempart des glaces obstinées,
Et vers la ligne ardente[7] elle monte en roulant.

Un jour, tout était calme et la mer Pacifique[8],
Par ses vagues d'azur, d'or et de diamant,
Renvoyait ses splendeurs au soleil du tropique ;
Un navire y passait majestueusement.
Il a vu la Bouteille aux gens de mer sacrée :
Il couvre de signaux[9] sa flamme[10] diaprée[11],
Lance un canot en mer et s'arrête un moment.

Mais on entend au loin le canon des Corsaires[12];
Le Négrier[13] va fuir s'il peut prendre le vent.
Alerte ! et coulez bas ces sombres adversaires !
Noyez or et bourreaux du couchant au levant !

[1. *Brick*, navire à voiles de petit tonnage. — 2. Le gouffre, qu'avait creusé l'engloutissement du navire, s'est refermé. — 3. Le mot *ouest* compte pour une seule syllabe. — 4. Ce vers un peu heurté marque le choc des vagues les unes contre les autres. — 5. Vigny compare la bouteille, qui emporte la découverte, à la colombe de l'arche de Noé qui rapporta un rameau d'olivier (cette comparaison n'est pas très juste). — 6. Vigny désigne sans doute ainsi les marsouins, communément appelés cochons de mer. — 7. La ligne équinoxiale, l'équateur. — 8. L'Océan Pacifique. — 9. Comment couvre-t-il de signaux la flamme ? Ce n'est pas clair. — 10. *La flamme* est une longue banderole qui est le signe distinctif des navires de l'État. Les signaux se font avec d'autres flammes ou pavillons. — 11. *Diaprée*, de diverses couleurs. — 12. Encore une obscurité : de quels corsaires s'agit-il ? sans doute des corsaires montant les navires de course qui ont attaqué le négrier. — 13. *Négrier* : bâtiment qui servait à faire la traite des nègres.]

La Frégate reprend ses canots et les jette
En son sein, comme fait la sarigue[1] inquiète,
Et par voile et vapeur[2] vole et roule en avant[3].

Seule dans l'Océan, seule toujours! — Perdue
Comme un point invisible en un mouvant désert,
L'aventurière[4] passe errant dans l'étendue,
Et voit tel cap secret qui n'est pas découvert.
Tremblante voyageuse à flotter condamnée,
Elle sent[5] sur son col que depuis une année
L'algue et les goémons[6] lui font un manteau vert.

Un soir enfin, les vents qui soufflent des Florides
L'entraînent vers la France et ses bords pluvieux.
Un pêcheur accroupi sous des rochers arides
Tire dans ses filets le flacon précieux.
Il court, cherche un savant et lui montre sa prise,
Et, sans l'oser ouvrir, demande qu'on lui dise
Quel est cet élixir[7] noir et mystérieux.

Quel est cet élixir? Pêcheur, c'est la science[8],
C'est l'élixir divin que boivent les esprits,
Trésor de la pensée et de l'expérience ;
Et, si tes lourds filets, ô pêcheur, avaient pris
L'or qui toujours serpente aux veines du Mexique,
Les diamants de l'Inde et les perles d'Afrique,
Ton labeur de ce jour aurait eu moins de prix...

Le vrai Dieu, le Dieu fort, est le Dieu des idées.
Sur nos fronts où le germe est jeté par le sort,
Répandons le Savoir en fécondes ondées ;
Puis, recueillant le fruit tel que de l'âme il sort,

[1. La sarigue est un mammifère qui possède sous le ventre une poche où elle enferme ses petits. — 2. Ce vers contient une allitération. — 3. Cet épisode du négrier qui empêche le navire de repêcher la bouteille fait lui-même partie du symbole que contient ce poème . souvent l'Idée d'un penseur est sur le point d'être acceptée par l'opinion, quand d'urgentes nécessités détournent d'elle les hommes et retardent ainsi son triomphe. — 4. *Aventurière*, qui va à l'aventure. — 5. Vigny en vient peu à peu à personnifier la bouteille. — 6. Herbes marines. — 7. Préparation pharmaceutique. — 8. Vigny prend soin d'expliquer lui-même le symbole de son poème.]

Tout empreint du parfum des saintes solitudes[1],
Jetons l'œuvre à la mer, la mer des multitudes[2] :
— Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port[3].

(Alfred de Vigny : *Les Destinées.*)

III. — VICTOR HUGO[4].

V. Hugo, non seulement a été le chef du romantisme, mais l'a fait se survivre à lui-même pendant plus de vingt-cinq ans. Son œuvre

[1. Beau vers, que devait écrire le poète qui aima tant la solitude, à laquelle il dut le parfum sauvage et pénétrant de ses œuvres les meilleures, mais à laquelle il dut aussi peut-être beaucoup de l'amertume de son cœur et de l'infécondité relative de son génie poétique. — 2. Vigny achève ici d'expliquer le symbole de la pièce. — 3. Sur la croyance de Vigny au progrès, voir p. 474, note 1.]

4. **Biographie.** — Victor Hugo est né à Besançon le 27 février 1802 (voir dans *Les Feuilles d'automne* la 1re pièce: *Ce siècle avait deux ans...*[a]). Il voyagea pendant son enfance à la suite de son père qui était officier : il visita ainsi la Corse et l'île d'Elbe (1802-1805), l'Italie (1806) et l'Espagne (1811) (voir dans les *Odes et ballades* la pièce intitulée *Mon enfance*). En 1812 Mme Hugo et ses trois fils (Abel, Eugène et Victor) se fixent à Paris dans la fameuse maison des Feuillantines (rue des Feuillantines, sur l'emplacement actuel de l'école communale du Ve arrondissement), où ils avaient déjà fait un premier séjour en 1807-1808 (voir dans *Les Rayons et les ombres* la pièce : *Ce qui se passait aux Feuillantines en 1813* et dans *Les Contemplations* celle qui est intitulée *Aux Feuillantines*). Au retour du général Hugo, toute la famille s'installa rue du Cherche-Midi (le 31 décembre 1813). Pendant l'année scolaire 1815-1816 Victor est élève à la pension Cordier et Decotte, et suit les cours du lycée Louis-le-Grand pour se préparer à l'École polytechnique. Mais la vocation littéraire ne tarde pas à s'éveiller en lui; sur un de ses cahiers il écrit cette note, à la date du 10 juillet 1816 . « Je veux être Chateaubriand ou rien. » Poète précoce, à quinze ans, en 1817, il prend part à un concours de poésie à l'Académie française et obtient une mention pour son poème *Sur les avantages de l'étude.* En 1818 l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse lui décerne une « amarante d'or réservée » pour son poème *Les vierges de Verdun,* et, l'année suivante, le titre de « maître ès jeux floraux » pour un autre poème : *Moïse sur le Nil.* Il écrivit encore plusieurs pièces de vers pour l'Académie française : *Les avantages de l'enseignement mutuel, L'institution du jury, Le dévouement de Malesherbes.* En décembre 1819 il fonde *Le Conservateur littéraire* (voir p. 432); en 1822 il publie son premier recueil d'*Odes* qui lui valut de Louis XVIII une pension de 1 000 francs, élevée l'année suivante à 2 000; en 1823 il collabore à *La Muse française,* organe du premier cénacle romantique.

De bonne heure les rêves d'amour s'étaient entrelacés à ses rêves de gloire :

[*a*. En réalité, le 27 février 1802 le siècle n'avait qu'*un an et deux mois*. Mais V. Hugo croyait — erreur très fréquente — que le XIXe siècle avait commencé le 1er janvier 1800.]

résume à la fois sa longue existence et le siècle même avec lequel sa vie a presque coïncidé. Car il s'est flatté d'être comme un « miroir » où se reflète le monde, comme un « écho » des mille voix éparses de l'univers

Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fatal,
Fait reluire et vibrer mon âme de cristal,
Mon âme aux mille voix que le Dieu que j'adore
Mit au centre de tout comme un écho sonore.

(*Les Feuilles d'automne*: *Ce siècle avait deux ans*.)

---

le 14 octobre 1822 il épouse Adèle Foucher (1803-1868), dont il était épris depuis deux ans (voir les *Lettres à la fiancée* et dans G. Simon : *La Vie d'une femme*, 1914, les réponses d'Adèle). Après plusieurs années d'union intime et heureuse, — au cours desquelles étaient nées deux filles. Léopoldine (en juillet 1824) et Adèle (en juillet 1830), et deux fils : Charles (en novembre 1826) et François (en octobre 1828), — le ménage connut le désaccord (sur les torts de Mme Hugo la postérité a été renseignée par la publication indiscrète du *Livre d'amour* de Sainte-Beuve ; et sur ceux de Victor Hugo par les récits que de récents historiens ont faits complaisamment de sa longue liaison d'un demi-siècle avec une actrice, Juliette Drouet, 1806-1883). En 1843 V. Hugo eut la douleur de perdre sa fille aînée dans de tragiques circonstances (voir p. 497).

De 1827, date de la *Préface de Cromwell* (voir p. 433), jusqu'en 1843, date de l'échec des *Burgraves* (voir p. 440), V. Hugo a dirigé le mouvement romantique. C'est la grande période de sa fécondité littéraire : romans, pièces de théâtre, volumes de poésies se succèdent sans interruption. Le 7 janvier 1841 il entre à l'Académie française, après avoir d'ailleurs posé cinq fois sa candidature depuis 1836. A partir de 1843 V. Hugo cesse de publier pendant près de dix ans · le découragement et la douleur lui avaient d'abord fait garder le silence, puis il se laisse absorber par la vie politique.

Nommé à la Chambre des Pairs le 15 avril 1845, V. Hugo se distingue déjà comme orateur Mais c'est surtout après la Révolution de 1848 que son rôle politique prend de l'importance. Membre de la Constituante en 1848 et de la Législative en 1849, il défend les idées avancées, qui avaient peu à peu supplanté en lui la foi légitimiste de sa jeunesse : il réclame la liberté de la presse, combat la loi Falloux, demande l'abolition de la peine de mort et prononce ces mots fameux : « Je suis de ceux qui pensent et espèrent qu'on peut supprimer la misère. » Devenu nettement républicain et démocrate à partir de 1850, plutôt que de s'incliner devant le coup d'État du 2 décembre 1851, il aime mieux prendre le chemin de l'exil : de Belgique, où il s'était d'abord réfugié, il se retire à Jersey, où il séjourne trois ans (1852-1855); expulsé de Jersey le 31 octobre 1855, il s'installe alors à Guernesey, dans sa fameuse maison Hauteville-House (offerte en 1927 à la ville de Paris par les héritiers du poète et transformée en musée V. Hugo). En vain on lui offre l'amnistie, il la refuse : « Quand la liberté rentrera, dit-il, je rentrerai. »

Après un exil de 19 ans, — où dans la solitude son génie s'était encore développé et pendant lequel au bruit des flots grondants il avait composé les plus beaux de ses ouvrages (*Les Châtiments*, *Les Contemplations*, la première série de *La Légende des siècles*, *Les Misérables*), — il revient enfin à Paris avec la Répu-

De là la variété de son inspiration, dans laquelle il a distingué lui-même plusieurs souffles, venus des divers points de l'horizon poétique, les « quatre vents de l'esprit », que — dans le recueil qui porte ce titre — il tenta de rassembler en un vaste et puissant concert. Ces quatre inspirations sont l'inspiration lyrique, l'inspiration épique, l'inspiration satirique et l'inspiration dramatique (pour le théâtre de V. Hugo voir chap. XLI).

Poète lyrique, V. Hugo le fut d'un bout à l'autre de sa vie, comme en

---

blique, le 5 septembre 1870, pour assister aux horreurs du siège et prendre sa part des douleurs de la France. Sa vieillesse fut encore très laborieuse. Son activité politique se prolonge : en 1871 il fait partie de l'Assemblée nationale ; le 30 janvier 1876 il est élu sénateur de la Seine. Son activité littéraire ne se ralentit pas : il rassemble de vieilles pages, il en écrit de nouvelles. Sa vie se termine en apothéose : en 1882 on fête solennellement l'anniversaire de sa 80e année; et, quand il meurt, le 23 mai 1885, Paris lui fait des funérailles triomphales.

Œuvres. — Pour le THÉÂTRE voir p. 538.

I. POÉSIE

1° POÉSIE LYRIQUE. — *Odes et poésies diverses* (1822). — *Odes nouvelles* (1824). — *Odes et ballades* (1826). — *Les Orientales* (1829). — *Les Feuilles d'automne* (1831). — *Les Chants du crépuscule* (1835). — *Les Voix intérieures* (1837). — *Les Rayons et les ombres* (1840). — *Les Contemplations* (1856). — *Les Chansons des rues et des bois* (1865). — *L'Année terrible* (1872). — *L'Art d'être grand-père* (1877). — *Le Pape* (1878). — *La Pitié suprême* (1879). — *L'Ane* (1880). — *Religions et religion* (1880). — *Les Quatre vents de l'esprit* (1881). — *Toute la lyre* (1888-1893). — *Années funestes* (1898). — *Dernière gerbe* (1902).

2° POÉSIE ÉPIQUE. — *La Légende des siècles* (en 3 parties, 1859, 1877, 1883). — *La Fin de Satan* (inachevé, 1886). — *Dieu* (inachevé, 1891).

3° POÉSIE SATIRIQUE. — *Les Châtiments* (1853).

II. PROSE.

1° ROMANS. — *Bug-Jargal* (écrit en 1819, publié en 1826). — *Han d'Islande* (1823). — *Le Dernier jour d'un condamné* (1829) — *Notre-Dame de Paris* (1831). — *Claude Gueux* (1834). — *Les Misérables* (1862). — *Les Travailleurs de la mer* (1866). — *L'Homme qui rit* (1869). — *Quatre-vingt-treize* (1873).

2° ŒUVRES POLITIQUES. — *Étude sur Mirabeau* (1834). — *Napoléon le Petit* (1852). — *Histoire d'un crime* (1852-1877). — *Actes et paroles*, 1875 (I. *Avant l'exil*, 1841-1851 ; II. *Pendant l'exil*, 1852-1870 ; III-IV. *Depuis l'exil*, 1870-1876, 1876-1885).

3° ŒUVRES DIVERSES. — *Littérature et philosophie mêlées* (1834). — *Le Rhin* (1842). — *Douze discours de V. Hugo* (1851). — *William Shakespeare* (1864). — *L'Archipel de la Manche* (1884). — *Choses vues* (2 vol., 1887 et 1900 ; nouvelle édition augmentée, 1913). — *Post-scriptum de ma vie* (1901). — *En voyage* (2 vol., 1906 et 1910).

4° CORRESPONDANCE. — *Correspondance, 1815-1835, 1836-1882* (2 vol., 1896). — *Lettres à la fiancée, 1820-1822* (1901). — *Correspondance de V. Hugo et de Paul Meurice* (1909).

Éditions. — *Œuvres complètes de V. Hugo*, éd. *ne varietur* d'après les manuscrits originaux (Hetzel, 1880-1885, 48 vol., in-8 ; 1889 et suivantes, 70 vol.

témoignent les nombreux recueils qui jalonnent sa carrière poétique ; il le fut même dans ses œuvres épiques, satiriques et dramatiques. Son lyrisme s'alimente à plusieurs sources : tantôt il exprime les sentiments personnels que lui inspire le déroulement de sa propre existence (ses impressions d'enfant, sa piété filiale, ses joie de père et de grand-père, ses deuils, ses affections et ses haines, ses espérances et ses regrets...) ; tantôt il se fait l'interprète des sentiments collectifs qu'éveille dans l'âme de ses contemporains le spectacle des événements (naissance du duc de Bordeaux, funérailles de Louis XVIII, sacre de Charles X, lutte émanci-

---

in-16) ; éd. nationale illustrée, de E. Testard (1884-1890, 43 vol. in-4) ; éd. définitive par P. Meurice et G. Simon, impr. par l'Impr. nation., éd. chez Ollendorff (28 vol. sur 40 ont paru de 1904 à 1925). — *Œuvres inédites*, chez Calmann-Lévy (1886-1902, 14 vol.); chez Charpentier (1888-1901, 8 vol.). — *La Préface de Cromwell*, publiée par M. Souriau (Société française d'imprimerie et de librairie, 1897). — *La Légende des siècles*, publiée par Paul Berret (Collection des Grands Ecriv. de la Fr., Hachette, 6 vol., 1920-1927). — *Les Contemplations*, éd. Vianey (Coll. des Gds Ecriv., Hachette, 3 vol., 1923). — *Correspondance*, chez Calmann-Lévy. — *Lettres à la fiancée* et *Correspondance de V. Hugo et de P. Meurice*, chez Charpentier. — *Morceaux choisis*: I. *Poésie*, par J. Steeg ; II. *Prose*, par J. Steeg ; III. *Théâtre*, par H. Parigot (Collection Pallas, Delagrave).

Au *Musée Victor Hugo* (à Paris, 6, place des Vosges, dans la maison habitée par le poète de 1833 à 1848) on a réuni une collection d'autographes et de plus de 500 dessins de V. Hugo, ainsi que toutes sortes de souvenirs se rattachant à sa vie et à ses œuvres. — Ses manuscrits sont à la Biblioth. nation.

Plusieurs albums de dessins de V Hugo ont été publiés : par P. Chenay (avec préface de Th. Gautier, 1863), P. Dalloz (hors commerce), L. Barthou (*Un voyage romantique en 1836. Album de dessins de V. Hugo et de C. Nanteuil*, 1920), J. Aubert (*Douze planches de dessins de V. Hugo gravés sur bois*, avec préface de G. Geffroy, 1926). [Voir R. Escholier : *V. Hugo artiste* (Crès, 1926).]

A consulter. — Ouvrages généraux. — Paul de Saint-Victor : *V. Hugo* (écrit en 1874, publié en 1884 chez Calmann-Lévy). — Louis Veuillot : *Études sur V. Hugo* (ouvrage posthume, 1886). — A. Barbou : *V. Hugo et son temps* (Charpentier, 1881); *V. Hugo, sa vie, ses œuvres* (Duquesne, sans date). — J. Claretie : *V. Hugo. Souvenirs intimes* (Paris, Librairie Molière, sans date). — Jules Troubat : *V. Hugo* (1885). — Paul Bondois : *V. Hugo, sa vie, ses œuvres* (1886). — E. Dupuy : *V. Hugo, l'homme et le poète* (Lecène et Oudin, 1887). — Edmond Biré : *V. Hugo et la Restauration* (1869); *V. Hugo avant 1830* (1883); *V. Hugo après 1830* (1891, 2 vol.); *V. Hugo après 1852* (1894). — L. Mabilleau : *V. Hugo* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1893). — C. Renouvier : *V. Hugo, le poète* (Colin, 1893); *V. Hugo, le philosophe* (Colin, 1900). — *V. Hugo*, leçons faites à l'École norm. sup. sous la direction de Brunetière (Hachette, 1902, 2 vol.). — La Rev. univ. Larousse : num. consacré à V. Hugo pour son centen. (15 fév. 1902). — F. Gregh : *Étude sur V. Hugo* (Charpentier, 1905). — A. Joussain : *L'esthétique de V. Hugo* (Soc. franç. d'impr. et de libr., 1921). — J. Barbey d'Aurévilly : *V. Hugo* (Crès, 1922). — Mary Duclaux : *V. Hugo* (Plon, 1925). — Paul Berret : *V. Hugo* (Garnier, 1927)

patrice de la Grèce, retour des cendres de Napoléon, désastres de 1870...); tantôt enfin il traduit en ses vers les sentiments éternels de l'humanité (effusions religieuses, aspirations morales, inquiétudes métaphysiques...).

Poète épique, il entreprend dans *La Légende des siècles* de dérouler en une succession de tableaux détachés toute l'histoire humaine, en commençant par les temps bibliques (*La conscience*, *Booz endormi*...), en traversant — d'ailleurs très vite — l'antiquité gréco-latine (*Les Trois cents*, *Le détroit de l'Euripe*, *Le lion d'Androclès*...), en s'attardant au contraire longuement sur le moyen âge (*Le mariage de Roland*, *Aymerillot*, *Le petit roi de Galice*, *Eviradnus*, *Le parricide*, *L'aigle du casque*...), en faisant une simple halte au XVI[e] siècle (*La rose de l'infante*), en négligeant presque complètement le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, pour arriver enfin au XIX[e] siècle, dont il évoque à peine les souvenirs guerriers (*La Légende des siècles* est, il est vrai, complétée, pour les guerres de l'Empire, par *Les Chants du crépuscule* et *Les Châtiments*, et, pour la guerre de 1870-71, par *L'Année terrible*), mais qui lui fournit en revanche l'occasion d'exprimer sa pitié pour les humbles et les faibles, hommes ou animaux (*Les pauvres gens*, *Le crapaud*...). Et, après avoir parcouru en de multiples étapes la longue route du passé, il se tourne vers l'avenir, qu'il entr'ouvre à nos yeux en de prophétiques échappées (*Pleine mer*, *Plein ciel*) et, pour finir, nous transporte même hors des temps (*La trompette du Jugement*) et dans l'infini de l'espace (*Abîme*). C'est ainsi que V. Hugo a réalisé le vaste dessein, qu'avait déjà conçu Lamartine, celui de faire

---

Ouvrages particuliers. — M[me] V. Hugo : *V. Hugo raconté par un témoin de sa vie* (1863, 2 vol.). — A. Asseline : *V. Hugo intime* (Marpon et Flammarion, 1885). — P. Stapfer : *Racine et V. Hugo* (Colin, 1887). — G. Duval : *Dictionnaire des métaphores de V. Hugo* (2[e] éd., Piaget, 1888). — G. Larroumet : *La maison de V. Hugo* (Champion, 1895). — E. Rigal : *V. Hugo poète épique* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1900). — P. Stapfer : *V. Hugo et la grande poésie satirique en France* (1901). — Tristan Legay : *V. Hugo jugé par son siècle* (1902). — E. Huguet : *Notes sur le néologisme de V. Hugo* (1899) ; *Le sens de la forme dans les métaphores de V. Hugo* (Hachette, 1904) ; *La couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de V. Hugo* (Hachette, 1905). — H. Peltier : *La philosophie de V. Hugo* (1904). — G. Simon : *L'enfance de V. Hugo* (Hachette, 1904). — C. Pelletan : *V. Hugo, homme politique* (Ollendorff, 3[e] éd., 1907). — E. Dupuy : *La jeunesse des romantiques. V. Hugo et A. de Vigny* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1907). — M. Souriau : *Les idées morales de V. Hugo* (1908). — C. Grillet : *La Bible dans V. Hugo* (1910). — Paul Berret : *La philosophie de V. Hugo en 1854-1859 et deux mythes de La Légende des siècles* (1910) ; *Le moyen âge européen dans la Légende des siècles et les sources de V. Hugo* (1911). — Louis Guimbaud : *V. Hugo et Juliette Drouet* (Blaizot, 1914 et 1927), *V. Hugo et M[me] Biard* (Blaizot, 1927). — Louis Barthou : *Les amours d'un poète* (Louis Conard, 1919). — M. C. Poinsot : *Auprès de V. Hugo* (Garnier, 1919).

l'épopée de l'humanité. Sans y apporter l'exactitude rigoureuse d'un historien, il met du moins dans ses peintures assez de « couleur locale » pour donner du passé une vision précise. Et il relie ces tableaux successifs par une idée philosophique, l'idée que le monde est un champ de bataille où luttent les deux puissances antagonistes du Bien et du Mal, et que l'humanité par une lente et pénible ascension émerge peu à peu de l'ombre vers la lumière.

Poète satirique, il s'érige après le coup d'état du 2 décembre 1851 en vengeur de la conscience nationale outragée et en défenseur de la liberté confisquée. Dans *Les Châtiments* il demeure d'ailleurs un poète lyrique par la violence même de son indignation, en même temps qu'il se montre encore poète épique, quand pour abaisser Napoléon le Petit il exalte Napoléon le Grand.

Des critiques ont parfois méconnu la sensibilité d'Hugo et contesté son intelligence, pour n'admirer en lui que sa puissante imagination. Comme il ne s'est pas contenté de lire en son âme, comme il s'est efforcé de sortir de lui-même pour embrasser toute l'histoire et tout l'univers, l'infini du temps et l'immensité de l'espace, sa sensibilité a sans doute perdu en profondeur ce qu'elle a gagné en étendue. Mais comment oser nier la faculté d'émotion chez le poète qui éprouva tant d'amour pour les enfants et tant de pitié pour les humbles ! Comme penseur, il ne fut certes pas un philosophe solitaire méditant dans son coin sur le monde et la société. Il n'en a pas moins agité la plupart des grands problèmes métaphysiques et sociaux : l'énigme de la création du monde, les rapports de l'homme et de Dieu, la lutte du bien et du mal, de l'ignorance et du savoir, l'alliance de la misère et du vice, la question du bonheur et du progrès. Mais, comme il veut rester poète, même en philosophant, il a toujours soin de donner à l'idée la forme de l'image ; et c'est pourquoi sans doute sa pensée passe souvent inaperçue sous le voile des symboles[1].

S'il n'a pas eu la profondeur de sensibilité de Lamartine ni l'originalité de pensée d'A. de Vigny, V. Hugo leur a été incontestablement supérieur par l'imagination, à laquelle il dut même sa faculté de sympathie universelle et sa vaste compréhension des hommes et des choses. Cette imagination était merveilleusement servie par une acuité exceptionnelle du sens de la vue, qu'atteste — outre la précision pittoresque de ses descriptions poétiques — la curieuse collection de dessins qu'il a laissée (voir p. 492, en note). Elle avait d'ailleurs des lacunes ; car V. Hugo

1. Un excellent juge, qui fut lui-même à la fois philosophe et poète, Guyau, a bien mis en lumière les idées philosophiques et sociales de V. Hugo dans son beau livre *L'art au point de vue sociologique* (Alcan, 1889, p. 190-249).



était plutôt sensible à l'enchevêtrement des lignes qu'au jeu des couleurs, et percevait surtout dans la nature l'opposition de l'ombre et de la lumière. Et, de plus, cette imagination s'alliait malheureusement à un manque de mesure et de goût, qui trop souvent l'a conduit à effacer toutes les nuances, à exagérer les proportions, à multiplier les antithèses et même à abuser de ses dons incomparables de richesse verbale et de souplesse rythmique.

1° *Le poète de l'enfance.*

De tous les écrivains, pourtant nombreux au xix[e] siècle[1], qui se sont penchés vers l'enfant pour l'observer dans le cadre familier de la vie domestique et noter en leur spontanéité naïve les moindres manifestations de son âme naissante, V. Hugo est celui qui mérite à plus juste titre le nom de « peintre de l'enfance ». En 1858 il publia lui-même un volume intitulé *Les Enfants*, recueil des poésies que l'enfance lui avait inspirées (souvenirs de sa propre enfance, portraits de ses enfants et de ses petits-enfants, peinture de l'enfant en général).

SOUVENIRS D'ENFANCE

[Ces vers ont été écrits en mars 1837, au moment où venait de mourir à l'hospice de Charenton son frère Eugène. Celui-ci était devenu subitement fou le jour du mariage de Victor Hugo avec Adèle Foucher, qu'il aimait sans doute secrètement. Il avait lui-même commencé à écrire des vers.]

...Doux et blond compagnon de toute mon enfance,
Oh ! dis-moi, maintenant, frère marqué d'avance

1. C'est du xix[e], en effet, que date l'avènement de l'enfant dans la littérature. Les écrivains classiques, dont l'imagination éprise de netteté et toujours soumise au contrôle de la raison ne s'intéressait qu'au spectacle des réalités présentes et bien définies, ne le jugeaient pas susceptible de donner lieu à des développements psychologiques assez riches ; car l'âme de l'enfant, encore en voie de formation, est un monde confus de sentiments vagues et de pensées obscures. Mais ceux du xix[e] siècle, ayant le sens profond de la continuité non interrompue des phénomènes et de l'éternel devenir des choses et des êtres, ont été au contraire attirés par le mystère même de l'âme enfantine, et, serrant la réalité de plus près, se sont plu à en suivre pas à pas la lente évolution. D'ailleurs, comme l'enfant a pris de nos jours dans la famille et dans la société une place bien plus importante qu'autrefois, il était naturel qu'il en tînt une beaucoup plus grande aussi dans la littérature. (Voir Marcel Braunschvig : *L'enfant au XIX[e] siècle*, dans Pages Libres, 29 août 1903.)

Pour un morne avenir,
Maintenant que la mort a rallumé ta flamme,
Maintenant que la mort a réveillé ton âme,
Tu dois te souvenir !

Tu dois te souvenir de nos jeunes années !
Quand les flots transparents de nos deux[1] destinées
Se côtoyaient encor,
Lorsque Napoléon flamboyait comme un phare,
Et qu'enfants nous prêtions l'oreille à sa fanfare
Comme une meute au cor !

Tu dois te souvenir des vertes Feuillantines[2],
Et de la grande allée où nos voix enfantines,
Nos purs gazouillements,
Ont laissé dans les coins des murs, dans les fontaines,
Dans le nid des oiseaux et dans le creux des chênes,
Tant d'échos si charmants !

O temps ! jours radieux ! aube trop tôt ravie !
Pourquoi Dieu met-il donc le meilleur de la vie
Tout au commencement[3] ?
Nous naissions ! on eût dit que le vieux monastère
Pour nous voir rayonner ouvrait avec mystère
Son doux regard dormant.

T'en souviens-tu, mon frère ? après l'heure d'étude,
Oh ! comme nous courions dans cette solitude !
Sous les arbres blottis,
Nous avions, en chassant quelque insecte qui saute,
L'herbe jusqu'aux genoux, car l'herbe était bien haute,
Nos genoux bien petits.

[1. Ils étaient trois, avec leur frère aîné, Abel, qui suivit d'abord la carrière militaire, puis s'adonna aux lettres et à l'économie politique, et mourut en 1855. — 2. Maison et jardin, où Victor Hugo passa une partie de son enfance (voir *Biographie*, p. 489), dans l'ancien couvent des Feuillantines, près du Val-de-Grâce. — 3. Sur l'âge heureux de l'enfance voir ce qu'a dit ailleurs V. Hugo, p. 506.]

Vives têtes d'enfants par la course effarées,
Nous poursuivions dans l'air cent ailes bigarrées;
Le soir, nous étions las,
Nous revenions, jouant avec tout ce qui joue,
Frais, joyeux, et tous deux baisés à pleine joue
Par notre mère[1], hélas!...

(Victor Hugo, *Les Voix intérieures*, XXIX, Hetzel, éd.)

SOUVENIRS PATERNELS

[Ces vers, écrits le 4 septembre 1846, font partie de l'ensemble de poèmes intitulé *Pauca meae*, que V. Hugo a consacré dans *Les Contemplations* à sa fille Léopoldine qui, mariée le 15 février 1843 avec Charles Vacquerie, mourut le 4 septembre de la même année, noyée avec son mari au cours d'une promenade en barque sur la Seine, près de Villequier, où elle fut enterrée.]

O souvenirs! printemps! aurore!
Doux rayon triste et réchauffant!
— Lorsqu'elle était petite encore,
Que sa sœur était tout enfant... —

Connaissez-vous, sur la colline
Qui joint Montlignon à Saint-Leu,
Une terrasse qui s'incline
Entre un bois sombre et le ciel bleu?

C'est là que nous vivions. — Pénètre,
Mon cœur, dans ce passé charmant! —
Je l'entendais sous ma fenêtre
Jouer le matin doucement.

Elle courait dans la rosée,
Sans bruit, de peur de m'éveiller;
Moi, je n'ouvrais pas ma croisée,
De peur de la faire envoler.

[1. Morte le 27 juin 1821.]

Ses frères riaient... — Aube pure !
Tout chantait sous ces frais berceaux,
Ma famille avec la nature,
Mes enfants avec les oiseaux !

Je toussais, on devenait brave.
Elle montait à petits pas,
Et me disait d'un air très grave :
« J'ai laissé les enfants en bas. »

Qu'elle fût bien ou mal coiffée,
Que mon cœur fût triste ou joyeux,
Je l'admirais. C'était ma fée,
Et le doux astre de mes yeux !

Nous jouions toute la journée.
O jeux charmants ! chers entretiens !
Le soir, comme elle était l'aînée[1],
Elle me disait : « Père, viens ?

« Nous allons t'apporter ta chaise,
Conte-nous une histoire, dis ! » —
Et je voyais rayonner d'aise
Tous ces regards du paradis.

Alors, prodiguant les carnages,
J'inventais un conte profond
Dont je trouvais les personnages
Parmi les ombres du plafond.

Toujours, ces quatre douces têtes
Riaient, comme à cet âge on rit,
De voir d'affreux géants très bêtes
Vaincus par des nains pleins d'esprit.

[1. Voir *Biographie*, p. 490, les noms et la date de naissance des quatre enfants de V. Hugo.]

J'étais l'Arioste[1] et l'Homère
D'un poème éclos d'un seul jet ;
Pendant que je parlais, leur mère
Les regardait rire, et songeait.

Leur aïeul[2], qui lisait dans l'ombre,
Sur eux parfois levait les yeux,
Et moi, par la fenêtre sombre
J'entrevoyais un coin des cieux !

(Victor Hugo, *Les Contemplations*,
livre IV, Hetzel, éd.)

GRAND-PÈRE ET PETITS-ENFANTS

[Dans ces vers, écrits à Guernesey (sans doute en juillet 1869), V. Hugo chante ses deux petits-enfants, Georges (1868-1925) et Jeanne (née en 1869), dont le père, Charles Hugo, mourut à Bordeaux et fut enterré à Paris (mars 1871).]

Moi qu'un petit enfant rend tout à fait stupide,
J'en ai deux : George[3] et Jeanne ; et je prends l'un pour guide
Et l'autre pour lumière, et j'accours à leur voix,
Vu que George a deux ans et que Jeanne a dix mois.
. . . .
Le soir je vais les voir dormir. Sur leurs fronts calmes
Je distingue ébloui l'ombre que font les palmes
Et comme une clarté d'étoile à son lever,
Et je me dis : A quoi peuvent-ils donc rêver ?
Georges songe aux gâteaux, aux beaux jouets étranges,
Au chien, au coq, au chat ; et Jeanne pense aux anges.
Puis, au réveil, leurs yeux s'ouvrent, pleins de rayons.

Ils arrivent, hélas ! à l'heure où nous fuyons.

Ils jasent. Parlent-ils ? Oui, comme la fleur parle
A la source des bois ; comme leur père Charle[4],

[1. Arioste (1474-1533), poète italien de la Renaissance auteur du *Roland Furieux*. — 2. M. Fouché, leur grand-père maternel. Car le général Léopold-Sigisbert Hugo (né en 1774), d'ailleurs remarié en 1822, un an après la mort de sa femme, dont il était depuis longtemps séparé, était mort en 1828.]

[3. Selon les besoins du vers Hugo écrit ce nom avec ou sans *s*. — 4. V. n. 3.]

Enfant, parlait jadis à leur tante Dédé[1] ;
Comme je vous parlais, de soleil inondé,
O mes frères[2], au temps où mon père[3], jeune homme,
Nous regardait jouer dans la caserne, à Rome[4],
A cheval sur sa grande épée, et tout petits.
Jeanne qui dans les yeux a le myosotis,
Et qui, pour saisir l'ombre entr'ouvrant ses doigts frêles,
N'a presque pas de bras ayant encor des ailes[5],
Jeanne harangue, avec des chants où flotte un mot,
George beau comme un dieu qui serait un marmot.
. . . .
Leur front tourné vers nous nous éclaire et nous dore.
Oh ! d'où venez-vous donc, inconnus qu'on adore ?
Jeanne a l'air étonné ; George a les yeux hardis.
Ils trébuchent, encore ivres du paradis.

(Victor Hugo, *L'Art d'être grand-père,*
I, Hetzel, éd.)

2° *L'évocateur du passé.*

Dans le passé deux périodes ont surtout séduit l'imagination de V. Hugo : les temps bibliques et le moyen âge. Comme la plupart des romantiques, il pratique beaucoup la Bible, dont il recommandait volontiers la lecture aux jeunes poètes : « Lisez Homère et la Bible », disait-il à tous ceux qui le consultaient. Et, autant qu'à la primitive et fraîche poésie du grand livre sacré, il devait être naturellement sensible aux pittoresques visions du moyen âge, que le romantisme se plut à ressusciter en sa figure tout à la fois naïve et tourmentée.

BOOZ ENDORMI

...Pendant qu'il sommeillait, Ruth[6], une moabite,
S'était couchée aux pieds de Booz, le sein nu,

[1. Adèle Hugo, sans doute, dernier enfant du poète. — 2. Sur les deux frères de V. Hugo voir *Biographie*, p. 489. — 3. Alors colonel. — 4. Sur le séjour de V. Hugo enfant à Rome, voir *Biographie*, p. 489. — 5. Car, pour V. Hugo, l'enfant, avant de naître, est un ange, qui habite au ciel (voir le dernier vers).]

[6. Ruth, femme moabite (les Moabites habitaient dans l'Arabie Pétrée, à l'est de la mer Morte), après avoir été mariée à un israélite, Mahalon, vint avec sa belle-mère Noémi dans le pays de Chanaan, et conquit à Bethléem le cœur du riche Booz, qui l'épousa.]

Espérant on ne sait quel rayon inconnu,
Quand viendrait du réveil la lumière subite.

Booz ne savait point qu'une femme était là,
Et Ruth ne savait point ce que Dieu voulait d'elle.
Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle,
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala [1].

L'ombre était nuptiale, auguste et solennelle ;
Les anges y volaient sans doute obscurément,
Car on voyait passer dans la nuit, par moment,
Quelque chose de bleu qui paraissait une aile.

La respiration de Booz, qui dormait,
Se mêlait au bruit sourd des ruisseaux sur la mousse.
On était dans le mois où la nature est douce,
Les collines ayant des lys sur leur sommet.

Ruth songeait et Booz dormait ; l'herbe était noire,
Les grelots des troupeaux palpitaient vaguement ;
Une immense bonté tombait du firmament ;
C'était l'heure tranquille où les lions vont boire.

Tout reposait dans Ur et dans Jérimadeth :
Les astres émaillaient le ciel profond et sombre ;
Le croissant fin et clair parmi ces fleurs de l'ombre
Brillait à l'occident, et Ruth se demandait,

Immobile, ouvrant l'œil à moitié sous ses voiles,
Quel dieu, quel moissonneur de l'éternel été
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or dans le champ des étoiles.

(Victor Hugo, *La Légende des siècles*,
II, Hetzel, éd.)

[1. Grâce aux nombreuses consonnes *f* et *fl*, consonnes légères et voltigeantes, ces deux vers peignent admirablement les caresses insaisissables de la brise dans les tièdes nuits d'été. C'est là un bel exemple d'harmonie imitative produite par une allitération (voir notre thèse : *Le sentiment du beau et le sentiment poétique*, Alcan, 1904, p. 170-171).]

L'AIGLE DU CASQUE

[La scène se passe en Écosse. Vengeur d'une vieille querelle de famille, le comte Angus, âgé de seize ans, — pour tenir la parole que, tout enfant, il a donnée à son grand-père mourant, — a provoqué en duel le cruel lord Tiphaine. Mais, quand les deux combattants sont dans le champ clos choisi pour la lutte, Angus, pris de peur devant son terrible adversaire, jette sa lance et s'enfuit. Tiphaine alors s'acharne à sa poursuite.]

...La nuit vient, et toujours, tremblant, pleurant, fuyant,
L'enfant effaré court devant l'homme effrayant.
C'est l'heure où l'horizon semble un rêve, et recule.
Clair de lune, halliers, bruyères, crépuscule.
La poursuite s'acharne, et, plus qu'auparavant
Forcenée, à travers les arbres et le vent,
Fait peur à l'ombre même, et donne le vertige
Aux sapins sur les monts, aux roses sur leur tige.
L'enfant sans armes, l'homme avec son couperet,
Courent dans la noirceur des bois, et l'on dirait
Que dans la forêt-spectre ils deviennent fantômes[1].

. . . .

Ce fut dans on ne sait quel ravin inconnu
Que Tiphaine atteignit le pauvre enfant farouche ;
L'enfant pris n'eut pas même un râle dans la bouche ;
Il tomba de cheval, et, morne, épuisé, las,
Il dressa ses deux mains suppliantes ; hélas !
Sa mère morte était dans le fond de la tombe,
Et regardait.
Tiphaine accourt, s'élance, tombe
Sur l'enfant, comme un loup dans les cirques romains,
Et d'un revers de hache il abat ces deux mains
Qui dans l'ombre élevaient vers les cieux la prière ;
Puis, par ses blonds cheveux dans une fondrière
Il le traîne.

[1. V. Hugo s'est inspiré, dans le récit de la poursuite d'Angus par Tiphaine, d'un épisode de *Raoul de Cambrai* (voir vol. I, p. 28), où l'on voit Ernaut de Douai fuir devant Raoul de Cambrai.]

Et riant de fureur, haletant,
Il tua l'orphelin, et dit : Je suis content !
Ainsi rit dans son antre infâme la tarasque [1].

Alors l'aigle d'airain qu'il avait sur son casque,
Et qui, calme, immobile et sombre, l'observait,
Cria : Cieux étoilés, montagnes que revêt
L'innocente blancheur des neiges vénérables,
O fleuves, ô forêts, cèdres, sapins, érables,
Je vous prends à témoin que cet homme est méchant ! —
Et, cela dit, ainsi qu'un piocheur fouille un champ,
Comme avec sa cognée un pâtre brise un chêne,
Il se mit à frapper à coups de bec Tiphaine ;
Il lui creva les yeux ; il lui broya les dents ;
Il lui pétrit le crâne en ses ongles ardents
Sous l'armet [2] d'où le sang sortait comme d'un crible,
Le jeta mort à terre, et s'envola terrible.

(Victor Hugo, *La Légende des siècles*, XVII, Hetzel, éd.)

3° *Le philosophe de la vie.*

Voici, comme exemples des méditations philosophiques de V. Hugo sur les événements de l'existence humaine, deux poèmes où il s'interroge sur le rôle du souvenir dans le bonheur et sur la place du bonheur dans la vie.

TRISTESSE D'OLYMPIO [3]

Les champs n'étaient point noirs, les cieux n'étaient pas mornes ;
Non, le jour rayonnait dans un azur sans bornes
Sur la terre étendu,
L'air était plein d'encens et les prés de verdures,
Quand il revit ces lieux où par tant de blessures
Son cœur s'est répandu...

[1. La tarasque est un monstre fabuleux qui aurait jadis ravagé la Provence. On promène encore à Tarascon, à certains jours de fête, un mannequin représentant cet animal légendaire. — 2. L'armet était un casque en usage au moyen âge pour protéger la tête et la nuque ; il formait devant la figure une sorte de grillage.]

[3. Sous ce nom d'Olympio V. Hugo se peint lui-même. Il écrivit ce poème du

Il chercha le jardin, la maison isolée,
La grille d'où l'œil plonge en une oblique allée,
Les vergers en talus.
Pâle, il marchait. — Au bruit de son pas grave et sombre,
Il voyait à chaque arbre, hélas! se dresser l'ombre
Des jours qui ne sont plus...

Il contempla longtemps les formes magnifiques
Que la nature prend dans les champs pacifiques ;
Il rêva jusqu'au soir ;
Tout le jour il erra le long de la ravine,
Admirant tour à tour le ciel, face divine,
Le lac, divin miroir.

Hélas! se rappelant ses douces aventures,
Regardant, sans entrer, par-dessus les clôtures,
Ainsi qu'un paria [1],
Il erra tout le jour. Vers l'heure où la nuit tombe,
Il se sentit le cœur triste comme une tombe,
Alors il s'écria :

« O douleur! j'ai voulu, moi dont l'âme est troublée,
Savoir si l'urne encor conservait la liqueur,
Et voir ce qu'avait fait cette heureuse vallée
De tout ce que j'avais laissé là de mon cœur!

« Que peu de temps suffit pour changer toutes choses!
Nature au front serein, comme vous oubliez!
Et comme vous brisez dans vos métamorphoses
Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés!...

« D'autres vont maintenant passer où nous passâmes.
Nous y sommes venus, d'autres vont y venir;
Et le songe qu'avaient ébauché nos deux âmes,
Ils le continueront sans pouvoir le finir!...

---

15 au 21 oct. 1837, après avoir revu tout seul la maisonnette du hameau des Metz, où il avait passé avec Juliette Drouet les étés de 1834 et 1835.]

[1. On appelle *paria*, dans l'Hindoustan, tout individu qui est exclu des castes. Par extension on désigne ainsi tout homme repoussé par ses semblables.]

« Oh ! dites-moi, ravins, frais ruisseaux, treilles mûres,
Rameaux chargés de nids, grottes, forêts, buissons,
Est-ce que vous ferez pour d'autres vos murmures ?
Est-ce que vous direz à d'autres vos chansons ?...

« Répondez, vallon pur, répondez, solitude,
O nature abritée en ce désert si beau,
Lorsque nous dormirons tous deux dans l'attitude
Que donne aux morts pensifs la forme du tombeau,

« Est-ce que vous serez à ce point insensible
De nous savoir couchés, morts avec nos amours,
Et de continuer votre fête paisible,
Et de toujours sourire et de chanter toujours ?...

« Dieu nous prête un moment les prés et les fontaines,
Les grands bois frissonnants, les rocs profonds et sourds,
Et les cieux azurés et les lacs et les plaines,
Pour y mettre nos cœurs, nos rêves, nos amours ;

« Puis il nous les retire. Il souffle notre flamme.
Il plonge dans la nuit l'antre où nous rayonnons ;
Et dit à la vallée, où s'imprima notre âme,
D'effacer notre trace et d'oublier nos noms.

« Eh bien ! oubliez-nous, maison, jardin, ombrages ;
Herbe, use notre seuil ! ronce, cache nos pas !
Chantez, oiseaux ! ruisseaux, coulez ! croissez, feuillages !
Ceux que vous oubliez ne vous oublieront pas[1]...

(Victor Hugo, *Les Rayons et les ombres*,
XXXIV, Hetzel, éd.)

[1. On peut comparer la *Tristesse d'Olympio* avec *Le lac* de Lamartine (voir p. 458) et *Souvenir* d'A. de Musset (voir p. 522). Les trois pièces traitent du souvenir. Mais, tandis que, pour Lamartine, la nature, qui est éternelle, peut seule garder la trace de notre passage, pour V. Hugo, la nature étant le simple décor de notre vie, nous seuls pouvons par le souvenir sauver quelque chose de notre passé ; et, pour A. de Musset, le souvenir est même la seule réalité, car il fait revivre longuement les minutes fugitives du bonheur et poétise à distance l'image du malheur.]

LA VIE

Où donc est le bonheur? disais-je. — Infortuné!
Le bonheur, ô mon Dieu, vous me l'avez donné.

Naître, et ne pas savoir que l'enfance éphémère,
Ruisseau de lait qui fuit sans une goutte amère,
Est l'âge du bonheur et le plus beau moment
Que l'homme, ombre qui passe, ait sous le firmament!
Plus tard, aimer, garder dans son cœur de jeune homme
Un nom mystérieux que jamais on ne nomme,
Glisser un mot furtif dans une tendre main,
Aspirer aux douceurs d'un ineffable hymen,
Envier l'eau qui fuit, le nuage qui vole,
Sentir son cœur se fondre au son d'une parole,
Connaître un pas qu'on aime et que jaloux on suit,
Rêver le jour, brûler et se tordre la nuit,
Pleurer surtout cet âge où sommeillent les âmes,
Toujours souffrir, parmi tous les regards de femmes,
Tous les buissons d'avril, les feux du ciel vermeil,
Ne chercher qu'un regard, qu'une fleur, qu'un soleil!

Puis effeuiller en hâte et d'une main jalouse
Les boutons d'oranger sur le front de l'épouse;
Tout sentir, être heureux, et pourtant, insensé!
Se tourner presque en pleurs vers le malheur passé;
Voir aux feux du midi, sans espoir qu'il renaisse,
Se faner son printemps, son matin, sa jeunesse,
Perdre l'illusion, l'espérance, et sentir
Qu'on vieillit au fardeau croissant du repentir;
Effacer de son front des taches et des rides;
S'éprendre d'art, de vers, de voyages arides,
De cieux lointains, de mers où s'égarent nos pas,
Redemander cet âge où l'on ne dormait pas;
Se dire qu'on était bien malheureux, bien triste,
Bien fou, que maintenant on respire, on existe,

Et, plus vieux de dix ans, s'enfermer tout un jour
Pour relire avec pleurs quelques lettres d'amour !

Vieillir enfin, vieillir ! comme des fleurs fanées
Voir blanchir nos cheveux et tomber nos années,
Rappeler notre enfance et nos beaux jours flétris,
Boire le reste amer de ces parfums aigris,
Être sage, et railler l'amant et le poète,
Et, lorsque nous touchons à la tombe muette,
Suivre en les rappelant d'un œil mouillé de pleurs
Nos enfants, qui déjà sont tournés vers les leurs !

Ainsi l'homme, ô mon Dieu ! marche toujours plus sombre
Du berceau qui rayonne au sépulcre plein d'ombre.

C'est donc avoir vécu ! c'est donc avoir été [1] !
Dans la joie et l'amour et la félicité
C'est avoir eu sa part ! et se plaindre est folie.
Voilà de quel nectar la coupe était remplie !

Hélas ! naître pour vivre en désirant la mort !
Grandir en regrettant l'enfance où le cœur dort,
Vieillir en regrettant la jeunesse ravie,
Mourir en regrettant la vieillesse et la vie !

Où donc est le bonheur, disais-je ? — Infortuné !
Le bonheur, ô mon Dieu, vous me l'avez donné !

(Victor Hugo, *Les Feuilles d'automne*, XVIII, Hetzel, éd.)

4° *Le poète social.*

V. Hugo a toujours cru à la mission sociale du poète. « Le poète, disait-il, doit marcher devant les peuples comme une lumière et leur montrer le chemin. » Idée qu'il a longuement développée dans la première pièce des *Rayons et des Ombres : Fonction du poète* (1839).

...Dieu le veut, dans les temps contraires,
Chacun travaille et chacun sert.
Malheur à qui dit à ses frères :
Je retourne dans le désert !

[1. Ce vers est la réponse aux premiers mots du poème.]

Malheur à qui prend des sandales
Quand les haines et les scandales
Tourmentent le peuple agité ;
Honte au penseur qui se mutile,
Et s'en va, chanteur inutile,
Par la porte de la cité !

Le poète en des jours impies
Vient préparer des jours meilleurs.
Il est l'homme des utopies ;
Les pieds ici, les yeux ailleurs.
C'est lui qui sur toutes les têtes,
En tout temps, pareil aux prophètes,
Dans sa main, où tout peut tenir,
Doit, qu'on l'insulte ou qu'on le loue,
Comme une torche qu'il secoue,
Faire flamboyer l'avenir...

C'est ainsi qu'il a su, tout en restant un ardent patriote, se montrer un courageux pacifiste et prêcher aux hommes un noble idéal de fraternité universelle.

NOS MORTS

Ils gisent dans le champ terrible et solitaire.
Leur sang fait une mare affreuse sur la terre ;
Les vautours monstrueux fouillent leur ventre ouvert ;
Leurs corps farouches, froids, épars sur le pré vert,
Effroyables, tordus, noirs, ont toutes les formes
Que le tonnerre donne aux foudroyés énormes ;
Leur crâne est à la pierre aveugle ressemblant ;
La neige les modèle avec son linceul blanc ;
On dirait que leur main lugubre, âpre et crispée,
Tâche encore de chasser quelqu'un à coups d'épée ;
Ils n'ont pas de parole, ils n'ont pas de regard ;
Sur l'immobilité de leur sommeil hagard
Les nuits passent ; ils ont plus de chocs et de plaies
Que les suppliciés promenés sur des claies[1] ;

[1. Il y avait autrefois une peine infamante qui consistait à placer sur une claie le corps de certains suppliciés et à le faire traîner ainsi par un cheval.]

Sous eux rampent le ver, la larve et la fourmi ;
Ils s'enfoncent déjà dans la terre à demi
Comme dans l'eau profonde un navire qui sombre ;
Leurs pâles os, couverts de pourriture et d'ombre,
Sont comme ceux auxquels Ezéchiel[1] parlait ;
On voit partout sur eux l'affreux coup du boulet,
La balafre du sabre et le trou de la lance ;
Le vaste vent glacé souffle sur ce silence ;
Ils sont nus et sanglants sous le ciel pluvieux.

O morts pour mon pays, je suis votre envieux[2].

(Victor Hugo, *L'Année terrible,* Hetzel, éd.)

LA GUERRE

Depuis six mille ans la guerre
Plaît aux peuples querelleurs,
Et Dieu perd son temps à faire
Les étoiles et les fleurs.

Les conseils du ciel immense,
Du lis pur, du nid doré,
N'ôtent aucune démence
Du cœur de l'homme effaré.

Les carnages, les victoires,
Voilà notre grand amour ;
Et les multitudes noires
Ont pour grelot le tambour.

La gloire, sous ses chimères
Et sous ses chars triomphants,
Met toutes les pauvres mères
Et tous les petits enfants.

[1. Ezéchiel, l'un des quatre grands prophètes hébreux (vie siècle avant J.-C.) — 2. Ces vers ont été écrits en décembre 1870.]

Notre bonheur est farouche;
C'est de dire : Allons ! mourons !
Et c'est d'avoir à la bouche
La salive des clairons.

L'acier luit, les bivouacs fument;
Pâles, nous nous déchaînons;
Les sombres âmes s'allument
Aux lumières des canons.

Et cela, pour des altesses
Qui, vous à peine enterrés,
Se feront des politesses
Pendant que vous pourrirez,

Et que, dans le champ funeste,
Les chacals et les oiseaux,
Hideux, iront voir s'il reste
De la chair après vos os !

Aucun peuple ne tolère
Qu'un autre vive à côté;
Et l'on souffle la colère
Dans notre imbécillité.

C'est un russe ! Égorge, assomme.
Un croate ! Feu roulant.
C'est juste. Pourquoi cet homme
Avait-il un habit blanc ?

Celui-ci, je le supprime
Et m'en vais le cœur serein,
Puisqu'il a commis le crime
De naître à droite du Rhin.

Rosbach[1] ! Waterloo[2] ! Vengeance !
L'homme, ivre d'un affreux bruit,
N'a plus d'autre intelligence
Que le massacre et la nuit.

[1. Rosbach, village de Saxe où Frédéric II en 1757 battit les Français commandés par Soubise. — 2. Waterloo, commune de Belgique où Napoléon Ier fut battu en 1815 par les Anglais commandés par Wellington et les Prussiens commandés par Blücher.]

On pourrait boire aux fontaines,
Prier dans l'ombre à genoux,
Aimer, songer sous les chênes ;
Tuer son frère est plus doux.

On se hache, on se harponne,
On court par monts et par vaux ;
L'épouvante se cramponne
Du poing aux crins des chevaux.

Et l'aube est là sur la plaine !
Oh ! j'admire, en vérité,
Qu'on puisse avoir de la haine
Quand l'alouette a chanté.

(Victor Hugo, *Les Chansons des rues et des bois*,
livre II, III, Hetzel, éd.)

LUX

Temps futurs ! vision sublime !
Les peuples sont hors de l'abîme.
Le désert morne est traversé.
Après les sables, la pelouse ;
Et la terre est comme une épouse,
Et l'homme est comme un fiancé !

Dès à présent l'œil qui s'élève
Voit distinctement ce beau rêve
Qui sera le réel un jour ;
Car Dieu dénoûra toute chaîne,
Car le passé s'appelle haine
Et l'avenir se nomme amour !

Dès à présent dans nos misères
Germe l'hymen des peuples frères ;
Volant sur nos sombres rameaux,
Comme un frelon que l'aube éveille,
Le progrès, ténébreuse abeille,
Fait du bonheur avec nos maux.

Oh ! voyez ! la nuit se dissipe.
Sur le monde qui s'émancipe,
Oubliant Césars et Capets[1],
Et sur les nations nubiles,
S'ouvrent dans l'azur, immobiles,
Les vastes ailes de la paix !

O libre France enfin surgie !
O robe blanche après l'orgie !
O triomphe après les douleurs !
Le travail bruit dans les forges,
Le ciel rit, et les rouges-gorges
Chantent dans l'aubépine en fleurs !

La rouille mord les hallebardes[2].
De vos canons, de vos bombardes[3],
Il ne reste pas un morceau
Qui soit assez grand, capitaines,
Pour qu'on puisse prendre aux fontaines
De quoi faire boire un oiseau.

Les rancunes sont effacées ;
Tous les cœurs, toutes les pensées,
Qu'anime le même dessein[4],
Ne font plus qu'un faisceau superbe ;
Dieu prend pour lier cette gerbe
La vieille corde du tocsin[5].

Au fond des cieux un point scintille.
Regardez, il grandit, il brille,
Il approche, énorme et vermeil.
O République universelle,
Tu n'es encor que l'étincelle,
Demain tu seras le soleil[6]...

(Victor Hugo, *Les Châtiments*, Hetzel, éd.)

[1. Les empereurs romains et les rois de France représentent ici tous les tyrans des peuples. — 2. *Hallebardes :* lances dont le fer est traversé au-dessous de la pointe par une sorte de hache en forme de croissant. — 3. *Bombardes :* pièces d'artillerie appelées aussi *mortiers*. — 4. Celui de travailler au bonheur de l'humanité. — 5. Qui jadis appelait les peuples aux armes. — 6. Ces vers ont été écrits à Jersey en décembre 1853. Ils forment l'avant-dernière pièce des *Châtiments*, auxquels ils servent de conclusion.]

IV. — ALFRED DE MUSSET[1].

Alfred de Musset occupe une place à part dans le romantisme, dont il a été « l'enfant terrible ».

Romantique, il le fut dès sa jeunesse, par amour d'un art plus per-

---

1. **Biographie.** — Né à Paris en 1810, **Alfred de Musset** fit de brillantes études au lycée Henri IV. Tout jeune il fréquenta les deux cénacles romantiques, où il fut très fêté. En 1830 il publia son premier recueil de vers : *Contes d'Espagne et d'Italie.*

De 1833 à 1835 se place sa liaison avec George Sand. Ils partent pour l'Italie en décembre 1833; le voyage finit mal, A. de Musset tomba malade à Venise où il fut soigné par le Dr Pagello; il revint seul en France. La brouille fut suivie d'un raccommodement, bientôt suivi lui-même de la rupture définitive. Cette liaison a été racontée par A. de Musset dans *La Confession d'un enfant du siècle* (1836); plus tard, en 1859, elle donna lieu à une polémique entre George Sand (*Elle et Lui*) et son frère Paul de Musset (*Lui et Elle*), à laquelle se mêla Mme Louise Colet par son livre intitulé *Lui.* Si pénible qu'elle ait été pour A. de Musset, elle eut du moins l'avantage, en lui révélant la douleur, de faire jaillir en lui les sources de la poésie; c'est alors qu'il écrivit ses plus beaux poèmes, que publia la Revue des Deux Mondes : les quatre *Nuits* (1835-1837), auxquelles se rattachent la *Lettre à Lamartine* (1836), *L'espoir en Dieu* (1838) et le *Souvenir* (1841).

Après cette crise il vécut encore seize ans, sans presque rien produire : à peine quelques vers (sonnets, chansons, stances), quatre ou cinq nouvelles, cinq ou six comédies. C'est dans cette période que le succès inattendu de ses comédies, à partir de 1847, le dédommagea du premier échec qu'il avait jadis essuyé au théâtre en 1830 (voir p. 565); dans cette période aussi qu'il entra à l'Académie française (le 27 mai 1852). Il mourut le 1er mai 1857, prématurément usé par les excès, dont il s'excusait d'une façon touchante dans ces vers qu'il écrivait en 1844 à celle qu'il appelait sa marraine (Mme Jaubert) :

> ... Ceux-mêmes dont hier j'aurai serré la main
> Me proclament, ce soir, ivrogne et libertin;
> Ils sont moins mes amis que le verre de vin
> Qui pendant un quart d'heure étourdit ma misère...
> . . . .
> Dans ce verre où je cherche à noyer mon supplice
> Laissez plutôt tomber quelques pleurs de pitié....

Sa mort passa presque inaperçue : une trentaine de personnes seulement suivit son convoi jusqu'au Père-Lachaise, où, selon son désir, on a planté un saule sur sa tombe.

Œuvres. — 1° Poésie. — *Premières poésies* (1829-1835), comprenant les *Contes d'Espagne et d'Italie*, 1830 (*Venise, Don Paëz, Les Marrons du feu, Portia, Madrid, Ballade à la lune, Mardoche*), *Le saule* (1830), *Les vœux stériles* et *Les secrètes pensées de Rafaël, gentilhomme français* (1831), *Le Spectacle dans un fau-*

sonnel et plus libre, et un peu aussi par mode. Son premier recueil de vers, *Contes d'Espagne et d'Italie*, qu'il publie à vingt ans, sacrifie aux goûts contemporains pour le pittoresque et la « couleur locale » (il décrit *Venise*, *Madrid*, les églises gothiques), pour la violence des passions (*Don Paëz*) et l'étrangeté des aventures (*Portia*, *Mardoche*). Mais déjà cet ouvrage contient des germes d'indépendance et d'irrespect : la *Ballade à la lune* est une parodie, bienveillante et amusée, du romantisme vaporeux. Dans son second recueil, *Le Spectacle dans un fauteuil*, tout en con-

---

leuil, qui parut à la fin de 1832, mais porte la date de 1833 (*A quoi rêvent les jeunes filles*, *La Coupe et les lèvres*, *Namouna*), *Rolla* (1833). — *Poésies nouvelles* (1835-1852), comprenant *La nuit de mai* et *La nuit de décembre* (1835), *Lettre à Lamartine* (1836), *La nuit d'août* (1836), *A la Malibran* (1836), *La nuit d'octobre* (1837), *L'espoir en Dieu* (1838), *Dupont et Durand* (1838), *Tristesse* (1840), *Une soirée perdue* (1840), *Souvenir* (1841), *Le Rhin allemand* (1841), *Sur la paresse* (1841), *Après une lecture* (1842).

2° Théâtre. — Voir p. 559 et 565.

3° Roman. — *La Confession d'un enfant du siècle* (1836).

4° Contes et nouvelles. — *Emmeline* (1837), *Les Deux maîtresses* (1837), *Frédéric et Bernerette* (1838), *Le Fils du Titien* (1838), *Margot* (1838), *Croisilles* (1839), *Histoire d'un merle blanc* (1842), *Mimi Pinson* (1843), *Pierre et Camille* (1844), *Le Secret de Javotte* (1844), *La Mouche* (1853).

5° Critique. — *Pensées de Jean-Paul* (1831), *Salon de 1836* (15 avril 1836), *Lettres de Dupuis et Cotonet* (1836-1837), *Les Débuts de Mlle Rachel* (1er novembre 1838), *Reprise de Bajazet* (1er décembre 1838).

6° Correspondance.

Editions. — *Œuvres complètes d'A. de Musset*, éd. Charpentier (1866, 10 vol.; 1867, 10 vol.; 1878-79, 10 vol.; 1889-91, 5 vol.); éd. Lemerre (10 vol.); éd. Garnier, par Biré (1907-8, 9 vol.); éd. Conard, par Bouteron et Longnon, en cours de publ. (2 vol. parus sur 11 en 1923). — *Œuvres complémentaires*, publ. par M. Allem (Soc. du Merc. de Fr., 1911). — *Correspondance d'A. de Musset*, publ. par L. Séché (1907). — *Lettres d'A. de Musset et de G. Sand*, publ. par S. Rocheblave (1897). — *Correspondance de G. Sand et d'A. de Musset, publ. intégralement et d'après les documents originaux*, par Félix Decori (Bruxelles, chez Deman, 1904).

Extraits des œuvres d'A. de Musset, par P. Morillot (Collection Pallas, Delagrave), par Jean Giraud (Hachette), par P. Sirven (Collection des Pages choisies, Colin), dans la Collection des plus belles pages (Société du Mercure de France), par J. Merlant (Didier, 1917).

A consulter. — Ouvrages généraux. — Spoelberch de Lovenjoul : *Étude critique et bibliographique des œuvres d'A. de Musset* (1867). — Paul de Musset : *Biographie d'A. de Musset* (1877). — Clouard : *Bibliographie de Musset* (Paris, Rouquette, 1883); *Documents inédits sur Musset* (Rouquette, 1900). — Arvède Barine : *A. de Musset* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1893). — L. Séché : *A. de Musset, documents inédits* (1907, 2 vol.). — Gauthier-Ferrières : *Musset : la vie de Musset, l'œuvre, Musset et son temps* (1909).

Ouvrages particuliers. — George Sand : *Elle et Lui* (1859). — Paul de Musset : *Lui et Elle* (1859). — Louise Colet : *Lui* (1859). — Spoelberch de

tinuant à revendiquer — à l'encontre de l'esthétique classique — le droit d'exprimer ses propres sentiments,

Toujours le cœur humain pour modèle et pour loi.
Le cœur humain de qui? le cœur humain de quoi?
Celui de mon voisin a sa manière d'être;
Mais, morbleu! comme lui, j'ai mon cœur humain, moi.

(*Namouna*.)

il ne craint pas de railler soit le pittoresque factice de l' « orientalisme »

Si d'un coup de pinceau je vous avais bâti
Quelque ville aux toits bleus, quelque blanche mosquée,
Quelque tirade en vers, d'or et d'argent plaquée,
Quelque description de minarets flanquée,
Avec l'horizon rouge et le ciel assorti,
M'auriez-vous répondu : « Vous en avez menti! »

(*Namouna*.)

soit le ridicule des exagérations sentimentales, pâmoisons admiratives, douleurs démesurées, pleurnicheries continuelles

...Je hais les pleurards, les rêveurs à nacelles,
Les amants de la nuit, des lacs, des cascatelles,
Cette engeance sans nom, qui ne peut faire un pas
Sans s'inonder de vers, de pleurs et d'agendas.

(*La Coupe et les lèvres*.)

Mais ce sont surtout les *Lettres de Dupuis et Cotonet* qui marquent son éloignement définitif du romantisme.

A. de Musset ne tarda pas à prendre conscience de tout ce qu'il y avait en lui de classique. De son père, M. de Musset-Pathay, qui appartenait à la noblesse et qui avait été à ses heures homme de lettres [1], il avait hérité un bon sens aiguisé, qui le mettait à l'abri des outrances romantiques, ainsi que le sentiment profond de la continuité des siècles, et, pour tout dire, le respect de la tradition française. Dès 1831, dans *Les secrètes*

Lovenjoul : *La véritable histoire de Elle et Lui* (Calmann-Lévy, 1897). — P. Mariéton : *Une histoire d'amour. G. Sand et A. de Musset* (Paris, Havard, 1897). — Ch. Maurras : *Les amants de Venise* (1902). — É. Faguet : *Amours d'hommes de lettres* (1906). — M. Donnay : *La vie amoureuse d'A. de Musset* (Flammarion, 1926).

1. Il est connu par une édition des *Œuvres de J.-J. Rousseau* (1818; 2e éd., 1823-1826) et par une *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* (1821 et 1827).

pensées de Rafaël, gentilhomme français, il se reprochait d'avoir méconnu le passé de son pays

France, ô mon beau pays ! j'ai de plus d'un outrage
Offensé ton céleste, harmonieux langage...
Mère de mes aïeux, ma nourrice et ma mère,
Me pardonneras-tu ?...

Par ses propres qualités de grâce aimable et spirituelle A. de Musset se rattachait d'ailleurs à toute une lignée d'écrivains classiques, les plus indépendants parmi les classiques il est vrai : à Marot, dont il reproduit le savoureux mélange d'émotion délicate et d'ironie légère ; à Régnier, dont il a si bien défini le génie primesautier dans son poème *Sur la paresse* (voir vol. I, p. 350) ; à Molière, dont il allait « presque seul » admirer au théâtre la courageuse franchise et la « mâle gaîté » [1] ; à La Fontaine, dont il conseillait en vers charmants la lecture à sa marraine [2] ; à André Chénier enfin, dont il s'était nourri, comme en témoignent plusieurs réminiscences (voir p. 427, en note), et dont il a partagé le culte pour la Grèce antique

Grèce, ô mère des arts, terre d'idôlatrie,
De mes vœux insensés éternelle patrie,
J'étais né pour ces temps où les fleurs de ton front
Couronnaient dans les mers l'azur de l'Hellespont.
Je suis un citoyen de tes siècles antiques ;
Mon âme avec l'abeille erre sous tes portiques.

(*Les vœux stériles.*)

---

1. Voir son poème *Une soirée perdue,* où se trouvent notamment ces vers :

J'écoutais cependant cette simple harmonie,
Et comme le bon sens fait parler le génie.
J'admirais quel amour pour l'âpre vérité
Eut cet homme si fier en sa naïveté,
Quel grand et vrai savoir des choses de ce monde,
Quelle mâle gaîté, si triste et si profonde
Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer !

2. Dans *Silvia* (décembre 1839) :

Que ne demandez-vous un conte à La Fontaine ?
C'est avec celui-là qu'il est bon de veiller ;
    Ouvrez-le sur votre oreiller,
    Vous verrez se lever l'aurore.
Molière l'a prédit, et j'en suis convaincu,
    Bien des choses auront vécu
    Quand nos enfants liront encore
    Ce que le bonhomme a conté,
    Fleur de sagesse et de gaîté.

A la fois romantique et classique, A. de Musset semble avoir eu la pensée profonde de réconcilier les deux écoles ennemies. Dans *Les secrètes pensées de Rafaël* ne s'amuse-t-il pas, en son espièglerie, à réunir sur sa table de travail les représentants des « classiques bien rasés » et des « romantiques barbus » ?

Salut, jeunes champions d'une cause un peu vieille,
Classiques bien rasés, à la face vermeille,
Romantiques barbus, aux visages blêmis !
Vous qui des Grecs défunts balayez le rivage,
Ou d'un poignard sanglant fouillez le moyen âge,
Salut ! — J'ai combattu dans vos camps ennemis.
Par cent coups meurtriers devenu respectable,
Vétéran je m'assois sur mon tambour crevé.
Racine, rencontrant Shakspeare sur ma table,
S'endort près de Boileau qui leur a pardonné.

D'une façon plus générale, il s'éleva, par une vaste et juste compréhension, à une haute conception de l'art, qu'il définissait déjà dans son *Salon de 1836* : « Je crois qu'une œuvre d'art, quelle qu'elle soit, vit à deux conditions ; la première, de plaire à la foule, et la seconde, de plaire aux connaisseurs. » N'était-ce pas là souhaiter de voir unis dans les œuvres littéraires et artistiques le caractère d'universalité propre aux ouvrages classiques et l'originalité qui distingue les productions romantiques ?

Cette double condition, on peut dire qu'il l'a personnellement réalisée. Tout en relevant dans ses écrits certaines négligences, auxquelles il eut le tort de n'attacher aucune importance (impropriétés d'expressions, obscurités, incorrections, rimes insuffisantes, composition relâchée), les connaisseurs ne se lassent pas d'apprécier la sûreté de son goût, la saveur de sa langue si pure, l'élégante et ferme simplicité de son style, la souplesse et l'aisance de sa versification. Et, d'autre part, chantre émouvant de la jeunesse et de l'amour, n'est-il pas assuré de garder toujours une place privilégiée dans les cœurs de vingt ans et dans ceux qui se souviennent de les avoir eus ?

L'ÉTOILE DU SOIR

[Cette invocation à l'étoile, inspirée d'un passage d'*Ossian* qu'A. de Musset avait lu dans la traduction Letourneur (1777), a été publiée pour la première fois dans *Frédéric et Bernerette*, nouvelle parue dans la Revue des Deux Mondes le 15 janvier 1838, et n'a été rattachée au poème *Le saule* que dans l'édition originale des *Poésies complètes* (1840).]

Pâle étoile du soir, messagère lointaine,
Dont le front sort brillant des voiles du couchant,
De ton palais d'azur, au sein du firmament,
Que regardes-tu dans la plaine ?

La tempête s'éloigne, et les vents sont calmés.
La forêt, qui frémit, pleure sur la bruyère ;
Le phalène[1] doré, dans sa course légère,
Traverse les prés embaumés.

Que cherches-tu sur la terre endormie ?
Mais déjà vers les monts je te vois t'abaisser ;
Tu fuis en souriant, mélancolique amie,
Et ton tremblant regard est près de s'effacer.

Étoile qui descends sur la verte colline,
Triste larme d'argent du manteau de la Nuit,
Toi que regarde au loin le pâtre qui chemine,
Tandis que pas à pas son long troupeau le suit, —

Étoile, où t'en vas-tu, dans cette nuit immense
Cherches-tu sur la rive un lit dans les roseaux ?
Où t'en vas-tu, si belle, à l'heure du silence,
Tomber comme une perle au sein profond des eaux ?

Ah ! si tu dois mourir, bel astre, et si ta tête
Va dans la vaste mer plonger ses blonds cheveux,
Avant de nous quitter, un seul instant arrête. —
Étoile de l'amour, ne descends pas des cieux[2] !

(Alfred de Musset, *Premières poésies : Le saule.*)

[1. *Phalène* : papillon de nuit (ce mot est féminin). — 2. Il est inutile, sans doute, de souligner l'harmonie inexprimable de ces vers et la poésie intense qui se dégage de cette description à la fois sereine et ample de la nuit et du symbole qu'on voit surgir à la fin.]

LA SOUFFRANCE ET LA POÉSIE

[Les *Nuits* sont des dialogues du poète avec la Muse. Dans ce fragment de *La nuit de mai*, c'est la Muse qui parle. Sur les circonstances dans lesquelles ce poème a été composé, voir p. 513, *Biographie*. On remarquera qu'il est écrit en rimes mêlées.]

...Quel que soit le souci que ta jeunesse endure,
Laisse-la s'élargir, cette sainte blessure
Que les noirs séraphins[1] t'ont faite au fond du cœur ;
Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur.
Mais, pour en être atteint, ne crois pas, ô poète !
Que ta voix ici-bas doive rester muette.
Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.
Lorsque le pélican[2], lassé d'un long voyage,
Dans les brouillards du soir retourne à ses roseaux,
Ses petits affamés courent sur le rivage
En le voyant au loin s'abattre sur les eaux.
Déjà, croyant saisir et partager leur proie,
Ils courent à leur père avec des cris de joie
En secouant leurs becs sur leurs goitres[3] hideux.
Lui, gagnant à pas lents une roche élevée,
De son aile pendante abritant sa couvée,
Pêcheur mélancolique, il regarde les cieux.
Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte ;
En vain il a des mers fouillé la profondeur :
L'Océan était vide et la plage déserte ;
Pour toute nourriture il apporte son cœur.
Sombre et silencieux, étendu sur la pierre,
Partageant à ses fils ses entrailles de père[4],
Dans son amour sublime il berce sa douleur.

[1. *Séraphins* : anges qui sont les premiers dans la hiérarchie céleste. — 2. *Pélican* : gros oiseau aquatique au bec très long. — 3. *Goitres* : A. de Musset appelle ainsi la poche membraneuse dont est pourvue la mandibule inférieure des pélicans. — 4. C'est une vieille légende que celle du pélican nourrissant sa progéniture de sa propre chair. Ce qui lui a donné naissance, c'est la façon dont la femelle du pélican nourrit ses petits, en pressant son bec sur sa poitrine pour vider la poche qu'elle a remplie de poissons.]



Et, regardant couler sa sanglante mamelle[1],
Sur son festin de mort il s'affaisse et chancelle,
Ivre de volupté, de tendresse et d'horreur.
Mais parfois, au milieu du divin sacrifice,
Fatigué de mourir dans un trop long supplice,
Il craint que ses enfants ne le laissent vivant ;
Alors, il se soulève, ouvre son aile au vent,
Et, se frappant le cœur avec un cri sauvage,
Il pousse dans la nuit un si funèbre adieu,
Que les oiseaux des mers désertent le rivage,
Et que le voyageur attardé sur la plage,
Sentant passer la mort; se recommande à Dieu.
Poète, c'est ainsi que font les grands poètes.
Ils laissent s'égayer ceux qui vivent un temps[2] ;
Mais les festins humains[3] qu'ils servent à leurs fêtes
Ressemblent la plupart à ceux des pélicans.
Quand ils parlent ainsi d'espérances trompées,
De tristesse et d'oubli, d'amour et de malheur,
Ce n'est pas un concert à dilater[4] le cœur.
Leurs déclamations sont comme des épées :
Elles tracent dans l'air un cercle éblouissant,
Mais il y pend toujours quelque goutte de sang[5]...

(Alfred de Musset, *Poésies nouvelles :*
La nuit de mai.)

APAISEMENT

[C'est encore la Muse qui parle au poète dans ce passage de *La nuit d'octobre*, qui est la dernière des *Nuits* et, pour cette raison, la plus sereine; car la dou-

---

[1. *Sa sanglante mamelle :* il s'agit de son cœur. — 2. *Qui vivent un temps,* qui ne vivent que pour l'heure présente. — 3. *Les festins humains,* les festins où ils servent leur propre cœur. — 4. *A dilater (de joie).* — 5. A cette conception toute romantique de la poésie on peut opposer la conception d'un parnassien, Leconte de Lisle, s'écriant dans un sonnet des *Poèmes barbares : Les montreurs*

... Promène qui voudra son cœur ensanglanté
Sur ton pavé cynique, ô plèbe carnassière !

. . . .

Je ne te vendrai pas mon ivresse ou mon mal,
Je ne livrerai pas ma vie à tes huées.....]

leur d'A. de Musset s'est adoucie en devenant un simple souvenir déjà lointain. Ce morceau est à rapprocher du précédent; mais dans *La nuit de mai* il s'agit du rôle de la douleur dans la poésie, et dans *La nuit d'octobre* du rôle de la douleur dans l'existence même.]

...Si l'effort est trop grand pour la faiblesse humaine
De pardonner les maux qui nous viennent d'autrui,
Épargne-toi du moins le tourment de la haine ;
A défaut du pardon, laisse venir l'oubli.
Les morts dorment en paix dans le sein de la terre :
Ainsi doivent dormir nos sentiments éteints.
Ces reliques du cœur ont aussi leur poussière ;
Sur leurs restes sacrés ne portons pas les mains.
Pourquoi, dans ce récit d'une vive souffrance,
Ne veux-tu voir qu'un rêve et qu'un amour trompé ?
Est-ce donc sans motif qu'agit la Providence ?
Et crois-tu donc distrait le Dieu qui t'a frappé ?
Le coup dont tu te plains t'a préservé peut-être,
Enfant ; car c'est par là que ton cœur s'est ouvert.
L'homme est un apprenti, la douleur est son maître,
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.
C'est une dure loi, mais une loi suprême,
Vieille comme le monde et la fatalité,
Qu'il nous faut du malheur recevoir le baptême,
Et qu'à ce triste prix tout doit être acheté.
Les moissons pour mûrir ont besoin de rosée ;
Pour vivre et pour sentir, l'homme a besoin de pleurs ;
La joie a pour symbole une plante brisée,
Humide encor de pluie et couverte de fleurs.
Ne te disais-tu pas guéri de ta folie ?
N'es-tu pas jeune, heureux, partout le bienvenu,
Et ces plaisirs légers qui font aimer la vie,
Si tu n'avais pleuré, quel cas en ferais-tu ?
Lorsqu'au déclin du jour, assis sur la bruyère,
Avec un vieil ami tu bois en liberté,
Dis-moi, d'aussi bon cœur lèverais-tu ton verre,
Si tu n'avais senti le prix de la gaité ?
Aimerais-tu les fleurs, les prés et la verdure,
Les sonnets de Pétrarque et le chant des oiseaux,

Michel-Ange et les arts, Shakspeare et la nature,
Si tu n'y retrouvais quelques anciens sanglots ?
Comprendrais-tu des cieux l'ineffable harmonie,
Le silence des nuits, le murmure des flots,
Si quelque part là-bas la fièvre et l'insomnie
Ne t'avaient fait songer à l'éternel repos ?...

(Alfred de Musset, *Poésies nouvelles : La nuit d'octobre.*)

SOUVENIR

[En septembre 1840 A. de Musset eut l'occasion de traverser la forêt de Fontainebleau, où il était venu — sept ans déjà passés — en compagnie de George Sand. A quelque temps de là il écrivit le *Souvenir*, qui parut en février 1841 et sert de conclusion aux *Nuits*.]

J'espérais bien pleurer, mais je croyais souffrir
En osant te revoir, place à jamais sacrée,
O la plus chère tombe et la plus ignorée
Où dorme un souvenir !

Que redoutiez-vous donc de cette solitude,
Et pourquoi, mes amis, me preniez-vous la main [1],
Alors qu'une si douce et si vieille habitude
Me montrait ce chemin ?

Les voilà, ces coteaux, ces bruyères fleuries,
Et ces pas argentins [2] sur le sable muet,
Ces sentiers amoureux, remplis de causeries,
Où son bras m'enlaçait.

Les voilà, ces sapins à la sombre verdure,
Cette gorge [3] profonde aux nonchalants détours,
Ces sauvages amis [4], dont l'antique murmure
A bercé mes beaux jours.

[1. Pour l'éloigner de cet endroit. — 2. *Argentins* : dont le bruit est sonore comme le tintement de l'argent. — 3. La gorge de Franchard. — 4. Les arbres.]

Les voilà, ces buissons où toute ma jeunesse,
Comme un essaim d'oiseaux, chante au bruit de mes pas.
Lieux charmants, beaux déserts où passa ma maîtresse,
Ne m'attendiez-vous pas ?...

Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est pire misère
Qu'un souvenir heureux dans les jours de douleur [1] ?
Quel chagrin t'a dicté cette parole amère,
Cette offense au malheur ?

En est-il donc moins vrai que la lumière existe,
Et faut-il l'oublier, du moment qu'il fait nuit ?
Est-ce bien toi, grande âme immortellement triste,
Est-ce toi qui l'as dit ?

Non, par ce pur flambeau dont la splendeur m'éclaire,
Ce blasphème vanté ne vient pas de ton cœur.
Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur...

Oui, sans doute, tout meurt ; ce monde est un grand rêve ;
Et le peu de bonheur qui nous vient en chemin,
Nous n'avons pas plus tôt[2] ce roseau dans la main,
Que le vent nous l'enlève.

Oui, les premiers baisers, oui, les premiers serments [3]
Que deux êtres mortels échangèrent sur terre,
Ce fut au pied d'un arbre effeuillé par les vents,
Sur un roc en poussière.

Ils prirent à témoin de leur joie éphémère
Un ciel toujours voilé qui change à tout moment,
Et des astres sans nom que leur propre lumière
Dévore incessamment.

[1. Cette parole de Dante (*La Divine comédie : Enfer*, chant V, vers 121-123) se trouve dans la bouche de Francesca de Rimini, italienne du XIII[e] siècle, qui aima son beau-frère Paolo Malatesta et fut tuée avec lui par son mari. — 2. Voir p. 436, note 4. — 3. Dans cette strophe et les deux strophes suivantes A. de Musset s'est inspiré d'un passage de Diderot (*Jacques le fataliste*), que nous avons cité p. 149.]

Tout mourait autour d'eux, l'oiseau dans le feuillage,
La fleur entre leurs mains, l'insecte sous leurs piés[1],
La source desséchée où vacillait l'image
De leurs traits oubliés ;

Et sur tous ces débris joignant leurs mains d'argile,
Étourdis des éclairs d'un instant de plaisir,
Ils croyaient échapper à cet Être immobile
Qui regarde mourir !...

J'ai vu sous le soleil tomber bien d'autres choses
Que les feuilles des bois et l'écume des eaux,
Bien d'autres s'en aller que le parfum des roses
Et le chant des oiseaux...

J'ai vu ma seule amie, à jamais la plus chère,
Devenue elle-même un sépulcre blanchi[2],
Une tombe vivante où flottait la poussière
De notre mort chéri,

De notre pauvre amour, que, dans la nuit profonde,
Nous avions sur nos cœurs si doucement bercé !
C'était plus qu'une vie, hélas ! c'était un monde
Qui s'était effacé !...

Eh bien ! ce fut sans doute une horrible misère
Que ce riant[3] adieu d'un être inanimé,
Eh bien ! qu'importe encore ? O nature ! ô ma mère !
En ai-je moins aimé ?

La foudre maintenant peut tomber sur ma tête ;
Jamais ce souvenir ne peut m'être arraché !
Comme le matelot brisé par la tempête,
Je m'y tiens attaché.

[1. *Piés:* A. de Musset écrit ainsi ce mot par licence poétique pour les besoins de la rime. — 2. *Un sépulcre blanchi:* A. de Musset emprunte cette expression à l'*Évangile selon saint Mathieu* (XXIII, 27). — 3. A la fin de *La Confession d'un enfant du siècle* A. de Musset n'a pas présenté comme un « riant adieu » sa première séparation d'avec G. Sand à Venise ; la scène est au contraire très douloureuse et toute trempée de larmes.]

Je ne veux rien savoir, ni si les champs fleurissent,
Ni ce qu'il adviendra du simulacre humain [1],
Ni si ces vastes cieux éclaireront demain
Ce qu'ils ensevelissent [2].

Je me dis seulement : « A cette heure, en ce lieu,
Un jour, je fus aimé, j'aimais, elle était belle.
J'enfouis ce trésor dans mon âme immortelle,
Et je l'emporte à Dieu [3] ! »

(Alfred de Musset, *Poésies nouvelles*.)

LE RHIN ALLEMAND

[Ces vers furent improvisés par A. de Musset, le 1er juin 1841, chez Mme de Girardin, en réponse à la poésie provocante du poète allemand Becker [4] et peu de jours après que Lamartine eut publié sa *Marseillaise de la Paix* (voir p. 469). Dans son roman *La terreur prussienne* (1867), A. Dumas père a fait une traduction en vers, d'ailleurs médiocres, de l'hymne de Becker.]

[1. *Du simulacre humain :* de l'homme considéré comme un fantôme sans consistance. — 2. Si le jour succédera à la nuit. — 3. Cette conclusion spiritualiste, qui confirme les déclarations déjà faites par A. de Musset dans sa *Lettre à Lamartine* (1836) et dans *L'espoir en Dieu* (1838), montre tout le chemin parcouru depuis *Rolla* (1833), où il écrivait ces vers :

O Christ ! je ne suis pas de ceux que la prière
Dans tes temples muets amène à pas tremblants...
Je ne crois pas, ô Christ ! à ta parole sainte :
Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux.

(Pour le rapprochement entre le *Souvenir* d'A. de Musset, *Le lac* de Lamartine et la *Tristesse d'Olympio* de V. Hugo, voir p. 505, note 1).]

[4. Voici la traduction de l'*Hymne du Rhin*, de Becker :

« Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, quoiqu'ils le demandent dans leurs cris comme des corbeaux avides ;

« Aussi longtemps qu'il roulera paisible, portant sa robe verte ; aussi longtemps qu'une rame frappera ses flots.

« Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, aussi longtemps que les cœurs s'abreuveront de son vin de feu ;

« Aussi longtemps que les rocs s'élèveront du milieu de son courant ; aussi longtemps que les hautes cathédrales se reflèteront dans son miroir.

« Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, aussi longtemps que de hardis jeunes gens feront la cour aux jeunes filles élancées.

« Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, jusqu'à ce que les ossements du dernier homme soient ensevelis sous ses vagues. »

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand,
Il a tenu dans notre verre.
Un couplet qu'on s'en va chantant
Efface-t-il la trace altière
Du pied de nos chevaux marqué dans votre sang?

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.
Son sein porte une plaie ouverte,
Du jour où Condé triomphant[1]
A déchiré sa robe verte.
Où le père a passé, passera bien l'enfant.

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.
Que faisaient vos vertus germaines,
Quand notre César[2] tout puissant
De son ombre couvrait vos plaines?
Où donc est-il tombé, ce dernier ossement[3]?

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.
Si vous oubliez votre histoire,
Vos jeunes filles, sûrement,
Ont mieux gardé notre mémoire;
Elles nous ont versé votre petit vin blanc.

S'il est à vous, votre Rhin allemand,
Lavez-y donc votre livrée;
Mais parlez-en moins fièrement.
Combien, au jour de la curée,
Étiez-vous de corbeaux contre l'aigle expirant[4]?

Qu'il coule en paix, votre Rhin allemand!
Que vos cathédrales gothiques
S'y reflètent modestement!
Mais craignez que vos airs bachiques[5]
Ne réveillent les morts de leur repos sanglant[6].

(Alfred de Musset, *Poésies nouvelles*.)

---

1. Allusion aux victoires de Fribourg et de Nordlingen (1645). — 2. Napoléon Ier, vainqueur à la bataille d'Iéna (1806). — 3. Voir la dernière strophe du poème de Becker. — 4. Allusion à la coalition de l'Europe contre Napoléon en 1815. — 5. *Airs bachiques*, chansons à boire. — 6. Sur les circonstances

V. — AUTRES POÈTES[1].

Si l'école romantique est surtout représentée aux yeux de la postérité par les quatre grands noms de Lamartine, A. de Vigny, V. Hugo et A. de Musset, elle n'en a pas moins compté beaucoup d'autres poètes, dont quelques-uns tiennent encore un rang honorable dans notre histoire littéraire, et dont plusieurs, bien qu'oubliés aujourd'hui, ont eu de leur vivant leur part de renommée. Nous distinguerons, parmi eux, ceux qui ont à Paris fréquenté les cénacles et ceux qui en province se sont réclamés du romantisme sans en subir aussi directement l'influence ; et nous réserverons une place à part aux poètesses qui se rattachent au romantisme.

1° *Les habitués des cénacles.*

De nombreux poètes ont fait partie des groupements romantiques. Rappelons brièvement leurs œuvres.

Théophile Gautier[2] (1811-1872), qui s'était d'abord essayé dans la peinture avant de se consacrer à la littérature, fut, au temps des pre-

dans lesquelles ont été écrites les deux réponses de Lamartine et de Musset au poème de Becker et sur les polémiques qui suivirent, on pourra consulter dans les *Cahiers de la quinzaine* (IVe série, n° 19, mai 1903) le volume de Gaston Raphaël : *Le Rhin allemand*, et dans *La Revue mondiale* du 15 mai et du 1er juin 1919 les deux articles de Paul Peltier : *A. de Musset et le Rhin allemand.*]

1. **A consulter.** — Édouard Fournier : *Souvenirs poétiques de l'école romantique, 1825 à 1840* (Paris, Laplace, Sanchez et Cie, 1886). — E. Asse : *Les petits romantiques* (H. Leclerc, 1900). — H. Lardanchet : *Les enfants perdus du romantisme* (Perrin, 1905).

2. **Œuvres.** — 1° Poésie. — *Poésies* (1830). — *Albertus ou L'âme et le péché* (1833). — *La Comédie de la mort* (1838). — *España* (1845). — *Émaux et Camées* (1852).

2° Romans, contes et nouvelles. — *Les Jeune-France, romans goguenards* (1833). — Mlle *de Maupin* (1835-1836, 2 vol.). — *Fortunio* (publié sous le titre de *L'Eldorado*, 1837). — *Nouvelles* (1845). — *Romans et contes* (1857). — *Le Roman de la momie* (1858). — *Le Capitaine Fracasse* (1863).

3° Récits de voyage. — *Tra los montes* (*voyage en Espagne*), 1843, 2 vol. — *Italia*, 1852 (*voyage en Italie*, 1875). — *Constantinople* (*voyage en Orient*), 1853. — *Voyage en Russie* (1867).

4° Théâtre. — *Théâtre de poche* (1855). — *Théâtre : mystère, comédies et ballets* (1872).

5° Critique littéraire. — *Les Grotesques* (1833). — *Histoire de l'art drama-*

mières batailles romantiques, un des champions les plus fougueux de la nouvelle école. Mais avec les années il s'orienta peu à peu vers la poésie plus impersonnelle que, par réaction contre les excès du lyrisme romantique, recommandera l'école parnassienne[1].

SAINTE-BEUVE (1804-1869), surtout connu comme critique(voir p. 616), a publié quelques volumes de vers : *La Vie, les poésies et les pensées de Joseph Delorme* (1829) ; *Les Consolations* (1830) ; *Les Pensées d'août* (1837) ; *Le Livre d'amour*[2] (1843).

AUGUSTE BARBIER[3] (1805-1882) est l'auteur de plusieurs recueils poétiques, dont le plus célèbre est intitulé *Iambes* (1830-1831), et les autres : *Il Pianto* (1832), *Lazare* (1833), *Satires dramatiques* (1837), *Chants civils et religieux* (1841), *Rimes héroïques* (1843), *Silves* (1864), *Nouvelles satires* (1865). C'est dans les *Iambes* que se trouvent ses deux poèmes les plus fameux : *L'idole* et *La curée.*

GÉRARD DE NERVAL[4] (1808-1855) fit des *Élégies*, des contes (*Scènes de*

---

tique depuis 25 ans (1858-1859, 6 vol.). — *Rapport sur les progrès de la poésie en France* (1868). — *Histoire du romantisme* (1874).

6° CRITIQUE D'ART. — *Guide de l'amateur au Musée du Louvre, suivi de la vie et des œuvres de quelques peintres* (1882).

Édition. — *Œuvres de Th. Gautier*, éd. Charpentier (34 vol.). — *Pages choisies de Th. Gautier*, par P. Sirven (Colin, 1895).

A consulter. — E. Feydeau : *Th. Gautier, souvenirs intimes* (1874). — É. Bergerat : *Th. Gautier, entretiens, souvenirs et correspondance* (Charpentier, 1879). — Spoelberch de Lovenjoul : *Histoire des œuvres de Th. Gautier* (Charpentier, 1887, 2 vol.). — E. Richet : *Th. Gautier; l'homme, la vie et l'œuvre* (1893). — Maxime du Camp : *Th. Gautier* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1890). — Henri Potez : *Théophile Gautier* (Colin, 1895).

1. L'éditeur Lemerre ayant publié en 3 séries (1866, 1871, 1876) sous le titre de *Parnasse contemporain* les vers d'un groupe de poètes (Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, José-Maria de Hérédia, François Coppée, Catulle Mendès, Léon Dierx, Jean Lahor, etc...), ceux-ci prirent le nom de *parnassiens*. Les précurseurs de cette école sont, outre Théophile Gautier, Théodore de Banville et Charles Baudelaire.

2. Dont une édition a été publiée, avec une préface de Jules Troubat, en 1904 (Paris, A. Durel) et une autre en 1906 (Société du Mercure de France).

3. A. BARBIER a aussi écrit pour Berlioz un livret d'opéra : *Benvenuto Cellini*, et traduit en vers le *Jules César* de Shakespeare.

A consulter. — L. Séché : *Le centenaire d'Auguste Barbier* (Annales Romantiques, 1905).

4. GÉRARD DE NERVAL eut une triste fin : on le trouva pendu, à l'aube du 26 janvier, à la fenêtre d'un bouge, dans une ruelle de Paris, rue de la Vieille-Lanterne (cette rue, sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le théâtre Sarah-Bernhardt, aboutissait à la place du Châtelet). Suicide ou assassinat.

Éditions. — *Œuvres complètes de Gérard de Nerval*, augmentées de pages inéd., sous la dir. d'E Champion, A. Marie et J. Marsan (H. Champion, 3 vol. sur

la vie orientale, 1848-1850 ; *Contes et facéties*, 1852), ainsi qu'une traduction de *Faust* (1828) et un *Voyage en Orient* (1856).

EMILE DESCHAMPS (1791-1871), a réuni ses principales poésies dans ses *Études françaises et étrangères* (1828), dont la préface exposait — un an après V. Hugo — le programme de l'école romantique. Il a fait aussi des comédies en vers, et a traduit une pièce de Manzoni (*La Résurrection*, 1827-1828), ainsi que deux drames de Shakespeare (*Roméo et Juliette*, 1839 ; *Macbeth*, 1844).

ANTONY DESCHAMPS (1800-1869), son frère, est l'auteur de deux recueils poétiques : *Dernières paroles* (1835), *Résignation* (1839), et d'une traduction en vers de *La Divine comédie* de Dante (1829).

HYACINTHE DE LATOUCHE (1785-1851), l'éditeur d'A. Chénier (v. p. 277 et 426), a composé 4 recueils de vers (*Vallée-aux-Loups*, 1833 ; *Adieu*, 1843 ; *Les agrestes*, 1845 ; *Encore adieu*, 1852), un roman (*Fragoletta*) et, 7 ans avant *Ruy-Blas*, une pièce de théâtre : *La reine d'Espagne* (1831).

ULRIC GUTTINGUER (1785-1866) a écrit, outre ses *Mélanges poétiques* (1824), des *Fables et méditations*, *Les Lilas de Courcelles* et *Les Deux âges du poète*.

FÉLIX ARVERS (1806-1850), dont le recueil *Mes heures perdues* (1833) contient le sonnet[1] célèbre « Mon âme a son secret, ma vie a son mystère... », a composé également plusieurs pièces de théâtre (*La Course au clocher*, 1839 ; *Le Second mari*, 1841 ; *Les Dames patronesses*, en coll. avec Scribe ; *En attendant*, en coll. avec Bayard ; *Mieux vaut tard que jamais*, 1849).

JULES DE RESSÉGUIER (1789-1862) est l'auteur des *Tableaux poétiques* (1828) et des *Prismes poétiques* (1838).

ALOYSIUS BERTRAND[2] (1807-1841) a laissé une œuvre à peine achevée :

---

12 parus en 1926). Le 1er vol. est une *Bibliographie des œuvres de G. de N.* par A. Marie. — *Correspondance de G. de N.*, par J. Marsan (Soc. du Merc. de Fr., 1911). — *Aventures burlesques et fantasques*, pages inéd. (1922).

A consulter. — Arvède Barine : *Poètes et névrosés* (1898). — Gauthier-Ferrières : *G. de Nerval, la vie et l'œuvre* (1906). — J. Boulenger : *Au pays de G. de Nerval* (Champion, 1914). — A. Marie : *G. de Nerval* (Hachette, 1918).

1. La personne qu'il a chantée dans ce sonnet était probablement la fille de Ch. Nodier, Mme Ménessier-Nodier (voir p. 420).

A consulter. — Aigoin : *Notice sur Félix Arvers* (1897). — L. Séché : *Félix Arvers* (La Revue de Paris, 1906).

2. Louis dit ALOYSIUS BERTRAND, partisan de la décentralisation littéraire, vécut surtout à Dijon, où il contribua à créer un journal littéraire, *Le Provincial* (1828). Mais il séjourna aussi à Paris (durant l'hiver de 1828-1829), où il fréquenta les membres du cénacle.

A consulter. — L. Séché : *Les derniers jours d'Aloysius Bertrand* (Les Annales romantiques, 1905). — J. Chasles-Pavie : *Aloysius Bertrand* (La Revue de Paris 1911). — Cargill Sprietsma : *Aloysius Bertrand* (H. Champion, 1927).

Gaspard de la Nuit, fantaisie à la manière de Rembrandt et de Callot[1], recueil de poèmes en prose qui parut un an après sa mort chez Eugène Renduel (1842), publié par les soins de son ami Victor Pavie[2].

Auguste Barthélemy (1796-1867) et Joseph Méry (1798-1865), tous deux provençaux d'origine, composèrent ensemble *La Némésis* (1831-1832), ainsi que *La Villéliade, Napoléon en Égypte* et *L'Insurrection*.

Jules Lefèvre (1797-1857) écrivit un recueil de poésies: *Les Confidences* (1833).

Jules de Saint-Félix (1806-1874) a écrit plusieurs volumes de vers : *Poésies romaines* (1830), *Le Roman d'Arabelle* (1834), *Vierges et courtisanes* (1837), dont la deuxième édition, parue en 1853, porte ce titre : *Les Nuits de Rome*.

Adolphe de Saint-Valry (mort en 1862), outre un roman, *Madame de Mably*, a composé deux poèmes: *La Chapelle de Notre-Dame-du-Chêne* et *Les Ruines de Montfort-L'Amaury*.

Alcide de Beauchesne (1804-1873) est l'auteur de deux recueils : *Souvenirs poétiques* (1830) et *Livre des jeunes mères* (1858).

Ausone de Chancel (1808-1878), de qui est ce quatrain célèbre :

On entre, on crie,
Et c'est la vie !
On bâille, on sort,
Et c'est la mort !

A cette longue liste on peut ajouter encore les noms de Amédée Pommier, Gaspard de Pons, Édouard Turquéty, le comte Xavier Labenski (Jean-Polonius), Napoléon Peyrat (Napol le Pyrénéen), Petrus Borel (voir le *Supplément*), Philotée O'Neddy.

2° *Le romantisme en province.*

Parmi les poètes provinciaux, qui se rattachent plus ou moins au romantisme, il faut surtout citer Auguste Brizeux, qui était breton, Victor de Laprade et Joséphin Soulary, tous deux lyonnais, Joseph Autran, qui était de Marseille, et Hégésippe Moreau, qui, né à Paris, vécut à Provins.

Auguste Brizeux[3] (1806-1858) a composé plusieurs recueils de vers :

1. Réimprimé en 1896 et 1902 par la Société du Mercure de France, et en 1920 dans les « Éditions de la Sirène » et dans les « Éditions de la Connaissance ».

2. Des œuvres de Victor Pavie (1808-1886), qui fut lié avec les plus grands écrivains et artistes de la période romantique, René Bazin a publié des extraits : *Œuvres choisies de V. Pavie* (Perrin, 1887).

3. Brizeux, né à Lorient, fut l'ami d'A. de Vigny et d'A. Barbier. Ses œuvres

Marie (1831), *Les Ternaires* qu'il appela ensuite *La Fleur d'or* (1841), *Les Bretons* (1845), *Histoires poétiques* (1851), *Primel et Nola* (1852). Il est aussi l'auteur d'un art poétique en trois chants (la nature, la cité, le temple) : *La Poétique nouvelle* (1855), d'une traduction en prose de *La Divine comédie* de Dante (1840) et d'un recueil de poésies en langue bretonne : *La Harpe d'Armorique ou Telen Arvor* (1844).

Victor de Laprade[1] (1812-1883) a publié de nombreux recueils poétiques : *Les Parfums de Magdeleine* (1839), *Psyché* (1841), *Odes et poèmes* (1844), *Poèmes évangéliques* (1852), *Les Symphonies* (1855), *Idylles héroïques* (1858), *Les Voix du silence* (1865), *Pernette* (1868), *Poèmes civiques* (1873), *Le Livre d'un père* (1876). Il a également écrit une tragédie : *Harmodius* (1870), ainsi que deux ouvrages de critique : *Le Sentiment de la nature chez les anciens* (1866), et *Le Sentiment de la nature chez les modernes* (1868).

Joséphin Soulary (1815-1891) est l'auteur des recueils suivants : *A travers champs* (1837), *Les Cinq cordes du luth* (1838), *Les Éphémères*, en deux séries (1846 et 1857), *Sonnets humoristiques* (1858) Il publia en dernier lieu *Les Jeux divins*, *La Chasse aux mouches d'or* (1876), *Les Rimes ironiques* (1877).

Joseph Autran (1813-1877) a composé les recueils que voici : *La Mer* (1835), réimprimée et augmentée sous le titre *Les Poèmes de la mer* (1850), *Ludibria ventis* (1838), *Laboureurs et soldats* (1854), réimprimés sous le titre *La Flûte et le tambour* (avec addition de deux pièces), *La Vie rurale* (1858), *Épîtres rustiques* (1861), *Le Poème des beaux jours* (1862) ; *Paroles de Salomon* (1869), *Sonnets capricieux* (1873) ; *La Légende des paladins* (1875). Il a écrit aussi une tragédie : *La Fille d'Eschyle* (1848).

Hégésippe Moreau[2] (1810-1838) a composé un recueil intitulé *Les Myosotis*, qui parut quelques jours avant sa mort, et qui, augmenté de quelques œuvres de jeunesse, fut publié plus tard sous le titre *Le Myosotis, poésies inédites* (1890, 2 vol.).

---

complètes ont été publiées pour la dernière fois chez Lemerre en 4 vol. (s. d.).

A consulter. — Abbé Lecigne : *Brizeux, sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits* (Poussielgue, 1898). — L. Tiercelin : *Bretons de lettres* (Champion, 1903). — Maurice Souriau : *Les cahiers d'écolier de Brizeux* (Revue Latine, 1903).

1. Ses *Œuvres poétiques* ont été publiées chez Lemerre (en 6 vol.).

A consulter. — Edmond Biré : *V. de Laprade, sa vie et ses œuvres* (Perrin, s. d.). — Camille Latreille : *Victor de Laprade* (Lyon, Lardanchet, 1912).

2. Ouvrier imprimeur et maître d'études, Hégésippe Moreau eut une existence malheureuse, souffrit de la gêne et mourut à l'Hôpital de la Charité.

A consulter. — L. Séché : *Hégésippe Moreau, d'après des documents inédits* (Société du Mercure de France, 1910).

3° *Les poétesses du romantisme.*

Le romantisme a compté quelques poétesses :

Mme Desbordes-Valmore [1] (1786-1859), auteur des recueils suivants : *Élégies et romances* (1818), *Élégies et poésies nouvelles* (1825), *Pleurs* (1833), *Pauvres fleurs* (1839), *Bouquets et prières* (1843), *Poésies inédites* (1860).

Mme Amable Tastu [2] (1798-1885), dont on cite surtout une pièce de circonstance : *Les oiseaux du sacre* (1825), et dont les poésies ont été réunies dans deux recueils intitulés : *Poésies* (1826) et *Poésies nouvelles* (1835).

Mme Anaïs Ségalas (1814-1893), auteur de ces recueils : *Les Algériennes* (1831), *Les Oiseaux de passage* (1836), *Enfantines* (1844), *La Femme* (1848).

Élisa Mercœur [3] (1809-1835), dont les *Œuvres* ont été publiées en 1843, en 3 volumes.

Mme Émile de Girardin [4] [née Delphine Gay] (1804-1855), auteur de poèmes (*Dévouement des médecins français*, 1823 ; *Le sacre*, 1830 ; *La pélerine au cap Misène* et *Le dernier jour de Pompéi*, composés au cours d'un voyage en Italie, 1831); de comédies (*L'École des journalistes; La Joie fait peur*, 1854 ; *Le Chapeau d'un horloger*, 1854 ; *Une femme qui déteste son mari*, 1856); de tragédies (*Judith*, 1843 ; *Cléopâtre*, 1847); et de contes (*Contes d'une vieille fille à ses neveux*, 1831 ; *Le lorgnon*, 1832 ; *La canne de M. de Balzac*, 1836 ; *Il ne faut pas jouer avec la douleur*, 1853).

Louise Colet (1810-1876) [voir le *Supplément*].

---

1. Marceline Desbordes épousa en 1817 l'acteur Valmore. Sa fille, Ondine, née en 1821, mariée en 1851 avec l'avocat Jacques Langlais, mourut en 1853 d'une maladie de poitrine.

Éditions. — *Poésies* (Lemerre, 4 vol.). — *Œuvres manuscrites de Marceline Desb.-Valm.* (Lemerre, 1921). — *Lettres à son mari* (La Sirène, 2 vol., 1922).

A consulter. — Potez : *La vie intérieure de Marc. Desb.-Valm.* (Rev. de Paris, 1897). — C. Lecigne : *Mme Desb.-Valm.* (1905). — J. Boulenger : *Marc. Desb.-Valm.* (1909 ; éd. défin., Plon, 1926). — L. Descaves : *La vie douloureuse de Marc Desb.-Valm.* (1910), *La vie amoureuse de M. D.-V.* (Flammarion, 1925). — Boyer d'Agen : *Les amitiés littéraires de Mme Desb.-Valm.* (Lemerre, 1923). — E. Vial : *Marc. Desb.-Valm. et ses amis lyonnais* (La Connaissance, 1923).

2. Mme Tastu est aussi l'auteur d'un *Éloge de Mme de Sévigné*, couronné en 1840 par l'Académie française.

A consulter. — M. Souriau : *Grandeur et décadence de Mme Amable Tastu* (1910).

3. **A consulter.** — L. Séché : *Élisa Mercœur* (Les Annales Romantiques, 1909).

4. Mme de Girardin fut aussi la collaboratrice de son mari (v. p. 406, n. 4).

A consulter. — L. Séché : *Muses romantiques, Delphine Gay...* (Soc. du Merc. de Fr., 1910). — Jean Balde : *Mme de Girardin* (Plon, 1913). — H. Malo : *Une muse et sa mère, Delph. Gay... ; La gloire du vicomte de Launay* [*Delph. Gay...*] (Émile-Paul, 1924 et 1925).

CHAPITRE XLI

LE ROMANTISME AU THÉATRE

Le théâtre tient une grande place dans le romantisme : c'est sur ce terrain que se sont livrées les luttes les plus ardentes (voir p. 433-438 : *Les deux batailles d'Hernani*) ; c'est l'esthétique dramatique qui a été le plus souvent discutée (voir p. 433 : *Manifestes romantiques*). Et pourtant ce n'est pas au théâtre que le romantisme a le mieux réussi.

I. — LE DRAME ROMANTIQUE[1].

A. — Les théories.

Le drame romantique a subi la double influence des littératures étrangères, qui ont surtout pénétré en France à la fin du XVIIIe siècle et au

1. **A consulter.** — M. Souriau : *De la convention dans la tragédie classique et dans le drame romantique* (Hachette, 1885). — F. Brunetière. *Les époques du théâtre français* (14e et 15e conférences, Hachette, 1896). — Nebout. *Le drame romantique* (Soc. d'impr. et de libr., 1897). — A. Le Roy : *L'aube du théâtre romantique* (Ollendorff, 1904). — A. Le Breton : *Le théâtre romantique* (Boivin et Cie, 1923). — P. Ginisty : *Le théâtre romantique* (Albert Morancé, 1926). — A. Séché et J. Bertaut : *La passion romantique. Antony, Marion Delorme, Chatterton* (Fasquelle, 1927). — Clément Janin : *Drames et comédies romantiques* (Le Goupy, 1928).

début du xixe (voir p. 418), et du mélodrame qui a été en vogue chez nous à partir de 1800 (voir p. 383). Les premières ont donné le goût des sujets historiques modernes et de la couleur locale, et ont affranchi le théâtre des conventions artificielles et des règles tyranniques. Le second a appris à mélanger le tragique et le comique, et à compliquer l'action par des incidents romanesques et des péripéties impressionnantes.

Mais surtout le drame romantique s'est constitué par opposition à la tragédie classique, dont il s'est efforcé de prendre en tous points le contre-pied :

1° Fondée sur le principe de la distinction absolue des genres, la tragédie se gardait bien de faire rire. Le drame, pour peindre la vie complète, mêle le comique au tragique : dans la même pièce on voit mourir Ruy Blas, et don César descendre par la cheminée; ou bien le même personnage, Triboulet, tantôt nous fait rire par ses bouffonneries, tantôt nous fait pleurer par le spectacle de sa douleur paternelle.

2° Les sujets de la tragédie, sauf de très rares exceptions, étaient empruntés à l'antiquité grecque et latine. Le drame emprunte les siens à l'histoire moderne : c'est ainsi que V. Hugo a tiré les sujets de *Marie Tudor* et de *Cromwell* de l'histoire d'Angleterre du xvie et du xviie siècle ; *Torquemada*, *Hernani* et *Ruy Blas* se passent en Espagne, au temps de l'Inquisition, au début du xvie siècle et à la fin du xviie ; *Les Burgraves* nous transportent dans l'Allemagne du xive siècle ; dans *Lucrèce Borgia* et *Angelo* revit l'Italie du xvie siècle ; *Le Roi s'amuse* et *Marion Delorme* nous laissent en France, en nous reportant aux règnes de François Ier et de Louis XIII.

3° Les deux unités de temps et de lieu, toujours observées dans la tragédie (voir vol. I, p. 603), ne le sont jamais dans le drame.

4° Le drame met en scène beaucoup plus de personnages que la tragédie. Il est même arrivé à V. Hugo d'en mettre un si grand nombre dans *Cromwell* que la pièce n'a jamais pu être jouée.

5° Tandis que dans la tragédie les actions violentes sont racontées simplement en un récit (voir vol. I, p. 656), dans le drame elles sont directement placées sous les yeux des spectateurs. Dans *Le Cid* les duels sont censés se passer dans les coulisses ; dans *Marion Delorme* et *Hernani* ils ont lieu sur la scène. Racine ne nous fait pas assister à l'empoisonnement de Britannicus ; V. Hugo nous montre Hernani et doña Sol buvant le poison, et Lucrèce Borgia le faisant boire à ses victimes.

6° La tragédie n'attachait pas grande importance à l'exactitude historique (voir vol. I, p. 607); le drame recherche au contraire la couleur locale dans le costume, le décor et, d'une façon générale, dans le cadre emprunté à l'histoire.

7° Dans le drame plus de confidents, personnages habituels de la tragédie ; en revanche des monologues plus fréquents, plus longs et moins

judicieusement employés qu'ils ne l'étaient par les poètes tragiques du XVII[e] siècle (voir vol. I, p. 640).

8° Le lyrisme, dont on trouvait à peine quelques traces dans la tragédie, s'étale abondamment dans le drame.

9° Enfin, à la différence de la tragédie qui était toujours en vers, le drame est parfois en vers, parfois en prose.

VÉRITÉ ET LIBERTÉ DANS L'ART

Du jour où le christianisme a dit à l'homme : — Tu es double, tu es composé de deux êtres, l'un périssable, l'autre immortel, l'un charnel, l'autre éthéré, l'un enchaîné par les appétits, les besoins et les passions, l'autre emporté sur les ailes de l'enthousiasme et de la rêverie, celui-ci enfin toujours courbé vers la terre, sa mère, celui-là sans cesse élancé vers le ciel, sa patrie ; — de ce jour le drame[1] a été créé. Est-ce autre chose, en effet, que ce contraste de tous les jours, que cette lutte de tous les instants entre deux principes opposés qui sont toujours en présence dans la vie, et qui se disputent l'homme depuis le berceau jusqu'à la tombe ?

La poésie née du christianisme, la poésie de notre temps est donc le drame ; le caractère du drame est le réel ; le réel résulte de la combinaison toute naturelle de deux types, le sublime et le grotesque, qui se croisent dans le drame, comme ils se croisent dans la vie et dans la création. Car la poésie vraie, la poésie complète, est dans l'harmonie des contraires. Puis, il est temps de le dire hautement, et c'est ici surtout que les exceptions confirmeraient la règle, tout ce qui est dans la nature est dans l'art...

On voit combien l'arbitraire distinction des genres croule vite devant la raison et le goût. On ne ruinerait pas moins aisément la prétendue règle des deux unités. Nous disons deux et non *trois* unités, l'unité d'action ou d'ensemble, la seule vraie et fondée, étant depuis longtemps hors de cause...

[1. Le drame correspond, d'après V. Hugo, au dernier terme de l'évolution poétique de l'humanité, qui, selon lui, passe par trois périodes ou trois âges : *l'âge lyrique* (les temps primitifs), *l'âge épique* (l'antiquité), *l'âge dramatique* (les temps modernes).]

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les routiniers prétendent appuyer leur règle des deux unités sur la vraisemblance, tandis que c'est précisément le réel qui la tue. Quoi de plus invraisemblable et de plus absurde en effet que ce vestibule, ce péristyle, cette antichambre, lieu banal où nos tragédies ont la complaisance de venir se dérouler, où arrivent, on ne sait comment, les conspirateurs pour déclamer contre le tyran, le tyran pour déclamer contre les conspirateurs... Il résulte de là que tout ce qui est trop caractéristique, trop intime, trop local, pour se passer dans l'antichambre ou dans le carrefour, c'est-à-dire tout le drame, se passe dans la coulisse. Nous ne. voyons en quelque sorte sur le théâtre que les coudes de l'action; ses mains sont ailleurs. Au lieu de scènes, nous avons des récits; au lieu de tableaux, des descriptions. De graves personnages placés, comme le chœur antique, entre le drame et nous, viennent nous raconter ce qui se fait dans le temple, dans le palais, dans la place publique, de façon que souventes fois nous sommes tentés de leur crier : — Vraiment! mais conduisez-nous donc là-bas! On s'y doit bien amuser, cela doit être beau à voir!...

L'unité de temps n'est pas plus solide que l'unité de lieu. L'action, encadrée de force dans les vingt-quatre heures, est aussi ridicule qu'encadrée dans le vestibule. Toute action a sa durée propre comme son lieu particulier. Verser la même dose de temps à tous les événements! appliquer la même mesure sur tout! On rirait d'un cordonnier qui voudrait mettre le même soulier à tous les pieds. Croiser l'unité de temps à l'unité de lieu comme les barreaux d'une cage, et y faire pédantesquement entrer, de par Aristote, tous ces faits, tous ces peuples, toutes ces figures que la Providence déroule à si grandes masses dans la réalité! c'est mutiler hommes et choses, c'est faire grimacer l'histoire...

Disons-le donc hardiment. Le temps en est venu, et il serait étrange qu'à cette époque, la liberté, comme la lumière, pénétrât partout, excepté dans ce qu'il y a de plus nativement libre au monde, les choses de la pensée. Mettons le marteau dans les théories, les poétiques et les systèmes. Jetons bas ce vieux plâtrage qui masque la façade de l'art! Il n'y a ni règles ni modèles; ou plutôt il n'y a d'autres règles que les lois générales de la nature, qui planent sur l'art tout entier, et les lois spé-

ciales qui, pour chaque composition, résultent des conditions propres à chaque sujet. Les unes sont éternelles, intérieures, et restent ; les autres variables, extérieures, et ne servent qu'une fois. Les premières sont la charpente qui soutient la maison ; les secondes l'échafaudage qui sert à la bâtir et qu'on refait à chaque édifice...

(Victor Hugo, *Préface de Cromwell,* Hetzel, éd.)

B. — Les œuvres.

Faisant semblant d'avoir découvert et traduit les œuvres d'une comédienne espagnole du début du XIXe siècle, PROSPER MÉRIMÉE (voir p. 608) publia en 1825 *Le Théâtre de Clara Gazul*, recueil de pièces qu'il avait composées en s'inspirant de Shakespeare et de Calderon. Il écrivit aussi en 1828 *La Jacquerie* et *La Famille de Carvajal*, en 1829 *Le Carrosse du Saint-Sacrement*.

LOUIS VITET (1802-1873), un des critiques du Globe, composa de 1827 à 1829 plusieurs pièces historiques, qui préparaient aussi la voie au drame romantique : *Les Barricades, Les États de Blois, La mort de Henri III*.

Le théâtre d'ALEXANDRE DUMAS PÈRE[1] (1803-1870), bien que peu littéraire, servit également la cause du romantisme. Pendant trente ans il accumula drames sur drames[2] : *Henri III et sa cour* (1829), *Napoléon Bonaparte* (1831), *Antony* (1831), *Richard Darlington* (1832), *La Tour de Nesles* (1832), *Téresa* (1832), *Angèle* (1833), *Catherine Howard* (1834), *Don Juan de Marana* (1836), *Kean ou Désordre et génie* (1836), *Caligula* (1837), *Paul Jones* (1838), *Mademoiselle de Belle-Isle* (1839), *L'Alchimiste* (1839), *Un mariage sous Louis XV* (1841), *Lorenzino* (1842), *La Reine Margot* (1845), *Le Chevalier de Maison Rouge* (1847), *Monte-Cristo* (1848), *L'Orestie* (1856), *La Dame de Montsoreau* (1860). Il y a dans ces pièces peu d'observation psychologique et peu d'exactitude historique, mais beaucoup d'imagination et beaucoup de mouvement.

Ce sont surtout les drames de V. Hugo, d'A. de Vigny et d'A. de Musset qui représentent l'effort du romantisme au théâtre.

---

1. **A consulter.** — H. Parigot : *Le drame d'A. Dumas* (Calmann-Lévy, 1899).

2. Il avait débuté au théâtre par des vaudevilles (*La Chasse et l'amour*, 1825 ; *La Noce et l'enterrement*, 1826). Il fit aussi des tragédies (*Christine à Fontainebleau*, 1830 ; *Charles VII chez ses grands vassaux*, 1831), et des comédies, entre autres *Les Demoiselles de Saint-Cyr* (1843) et *Le Verrou de la Reine* (1856).

1° *Le théâtre de V. Hugo*[1].

V. Hugo a composé de nombreux drames dont voici la liste : *Cromwell* (en vers), publié en décembre 1827; *Amy Robsart* (en prose), joué une seule fois à l'Odéon en 1828, alors attribué à Paul Foucher ; *Hernani* (en vers), joué pour la première fois au Théâtre-Français le 25 février 1830 ; *Marion Delorme* (en vers), composé avant *Hernani* mais joué seulement en 1831 au Théâtre de la Porte Saint-Martin ; *Le Roi s'amuse* (en vers), joué une seule fois le 22 novembre 1832 ; *Lucrèce Borgia* (en prose), joué pour la première fois au Théâtre de la Porte Saint-Martin le 2 février 1833 ; *Marie Tudor* (en prose), joué au Théâtre de la Porte Saint-Martin le 6 novembre 1833 ; *Angelo* (en prose), joué au Théâtre-Français le 28 avril 1835 ; *Ruy Blas* (en vers), joué pour la première fois au Théâtre de la Renaissance le 8 novembre 1838 ; *Les Burgraves* (en vers), joué au Théâtre-Français le 7 mars 1843. La production théâtrale de V. Hugo comprend encore : trois actes d'un drame inachevé, commencé en 1839, *Les Jumeaux* ; *Torquemada*, drame en quatre actes et en vers, publié en 1882 ; ainsi qu'un recueil posthume, publié en 1886, *Le Théâtre en liberté*, contenant de petites pièces, qui ne procèdent pas de l'esthétique romantique, mais où la fantaisie du poète se donne libre carrière (*La Grand'mère, L'Épée, Mangeront-ils ?*). On peut y ajouter *Les Deux trouvailles de Gallus* : I. *Margarita* ; II. *Esca*, empruntées aux *Quatre vents de l'Esprit, livre dramatique*.

Au théâtre V. Hugo a connu de son vivant des vicissitudes diverses : le triomphe d'*Hernani* et l'échec des *Burgraves*. Aujourd'hui ses drames sont la partie de son œuvre qui nous paraît avoir le plus vieilli. Ils ne contiennent, pour notre goût, ni assez de vérité humaine ni assez de vérité historique. La conception des personnages y repose fréquemment sur une simple antithèse : Hernani a l'habit d'un bandit mais l'âme d'un héros ; Ruy Blas est un laquais adoré d'une reine d'Espagne ; Triboulet est un être difforme et grotesque, auquel son amour paternel donne de la beauté ; Marion Delorme possède une âme pure dans un corps souillé ; Lucrèce Borgia est un monstre d'immoralité, que l'amour maternel sanctifie. Dans la conduite de l'action V. Hugo recourt à des moyens artificiels : *déguisements* (Hernani revêt le manteau du pèlerin pour

1. **Éditions.** — *La Préface de Cromwell*, éd. critique par M. Souriau (Société française d'imprimerie et de librairie, 1897). — *Morceaux choisis du théâtre de V. Hugo*, par H. Parigot (Collection Pallas, Delagrave).

A consulter. — P. et V. Glachant : *Essai critique sur le théâtre de V. Hugo*. I. *Drames en vers* ; II. *Drames en prose* (Hachette, 1902 et 1903).



approcher Doña Sol; François Ier s'habille en écolier pour séduire Blanche, la fille de Triboulet); *méprises* (c'est par une tragique erreur que Triboulet tue sa fille, c'est par une fatale coïncidence que Gennaro se trouve parmi les victimes de sa mère); *reconnaissances* (dans *Les Burgraves*, le trèfle jadis imprimé au fer rouge sur le bras de l'empereur Frédéric Barberousse le fait découvrir sous un costume de mendiant). Mais, si par l'emploi de tels procédés le drame d'Hugo s'abaisse trop souvent au niveau du mélodrame, ce qui l'a sauvé et le sauvera longtemps encore de l'oubli, c'est la magnificence de son lyrisme.

BONHEUR TROUBLÉ

[Jean d'Aragon, grand d'Espagne, devenu bandit sous le nom d'Hernani, poursuit de sa haine le roi Don Carlos. Ce dernier pourtant lui pardonne et lui accorde la main de Doña Sol, qu'il aimait lui-même, et qu'aurait surtout voulu épouser le vieux Don Ruy Gomez de Silva, oncle et tuteur de la jeune fille. Le mariage vient d'être célébré; nous sommes sur une terrasse du palais d'Aragon; dans la nuit tiède et silencieuse nous entendons un poétique duo d'amour. Mais Ruy Gomez, jaloux, vient troubler la fête, en rappelant à Hernani, par le son du cor, la promesse qu'il lui avait faite — quand Ruy Gomez avait refusé de le livrer au roi — de mourir à ce signal.]

HERNANI, DOÑA SOL.

DOÑA SOL.

...Viens voir la belle nuit.
Elle va à la balustrade.
Mon duc, rien qu'un moment!
Le temps de respirer et de voir seulement.
Tout s'est éteint, flambeaux et musique de fête.
Rien que la nuit et nous. Félicité parfaite!
Dis, ne le crois-tu pas? sur nous, tout en dormant,
La nature à demi veille amoureusement.
Pas un nuage au ciel. Tout, comme nous, repose.
Viens, respire avec moi l'air embaumé de rose!
Regarde. Plus de feux, plus de bruit. Tout se tait.
La lune tout à l'heure à l'horizon montait :
Tandis que tu parlais, sa lumière qui tremble
Et ta voix, toutes deux m'allaient au cœur ensemble;
Je me sentais joyeuse et calme, ô mon amant,
Et j'aurais bien voulu mourir en ce moment!

HERNANI.

Ah! qui n'oublierait tout à cette voix céleste?
Ta parole est un chant où rien d'humain ne reste.
Et, comme un voyageur, sur un fleuve emporté,
Qui glisse sur les eaux par un beau soir d'été
Et voit fuir sous ses yeux mille plaines fleuries,
Ma pensée entraînée erre en tes rêveries.

DOÑA SOL.

Ce silence est trop noir, ce calme est trop profond.
Dis, ne voudrais-tu pas voir une étoile au fond?
Ou qu'une voix des nuits tendre et délicieuse,
S'élevant tout à coup, chantât?...

HERNANI, *souriant.*

Capricieuse!
Tout à l'heure on fuyait la lumière et les chants!

DOÑA SOL.

Le bal! mais un oiseau qui chanterait aux champs!
Un rossignol perdu dans l'ombre et dans la mousse,
Ou quelque flûte au loin!... Car la musique est douce,
Fait l'âme harmonieuse, et, comme un divin chœur,
Éveille mille voix qui chantent dans le cœur!
Ah! ce serait charmant!

On entend le bruit lointain d'un cor dans l'ombre.

Dieu! je suis exaucée!

HERNANI, *tressaillant, à part.*

Ah! malheureuse!

DOÑA SOL.

Un ange a compris ma pensée, —
Ton bon ange sans doute!

HERNANI, *amèrement.*

Oui, mon bon ange!

Le cor recommence. — A part.

Encor!



DOÑA SOL, *souriant.*

Don Juan[1], je reconnais le son de votre cor !

HERNANI.

N'est-ce pas ?

DOÑA SOL.

Seriez-vous dans cette sérénade
De moitié ?

HERNANI.

De moitié, tu l'as dit.

DOÑA SOL.

Bal maussade !
Oh ! que j'aime bien mieux le cor au fond des bois !
Et puis, c'est votre cor, c'est comme votre voix.

Le cor recommence.

HERNANI, *à part.*

Ah ! le tigre est en bas qui hurle, et veut sa proie.

DOÑA SOL.

Don Juan, cette harmonie emplit le cœur de joie.

HERNANI, *se levant terrible.*

Nommez-moi Hernani ! nommez-moi Hernani !
Avec ce nom fatal je n'en ai pas fini !

DOÑA SOL, *tremblante.*

Qu'avez-vous ?

HERNANI.

Le vieillard !

DOÑA SOL.

Dieu ! quels regards funèbres !
Qu'avez-vous ?

[1. *Juan* : ce mot compte pour une syllabe dans le vers.]

HERNANI.

Le vieillard, qui rit dans les ténèbres!
— Ne le voyez-vous pas ?

DOÑA SOL.

Où vous égarez-vous ?
Qu'est-ce que ce vieillard ?

HERNANI.

Le vieillard!

DOÑA SOL, *tombant à genoux.*

A genoux
Je t'en supplie, oh! dis, quel secret te déchire ?
Qu'as-tu ?

HERNANI.

Je l'ai juré!

DOÑA SOL.

Juré ?

Elle suit tous ses mouvements avec anxiété. Il s'arrête tout à coup et passe la main sur son front.

HERNANI, *à part.*

Qu'allais-je dire ?
Épargnons-la.

Haut.

Moi, rien. De quoi t'ai-je parlé ?

DOÑA SOL.

Vous avez dit...

HERNANI.

Non. Non. J'avais l'esprit troublé...
Je souffre un peu, vois-tu. N'en prends pas d'épouvante.

DOÑA SOL.

Te faut-il quelque chose ? ordonne à ta servante.

Le cor recommence.

HERNANI, *à part.*

Il le veut ! il le veut ! Il a mon serment !
Cherchant à sa ceinture sans épée et sans poignard
— Rien !
Ce devrait être fait ! — Ah !...

DOÑA SOL.

Tu souffres donc bien ?

HERNANI.

Une blessure ancienne, et qui semblait fermée,
Se rouvre...
A part.
Éloignons-la.
Haut.
Doña Sol, bien-aimée,
Écoute. Ce coffret qu'en des jours — moins heureux —
Je portais avec moi...

DOÑA SOL.

Je sais ce que tu veux.
Eh bien, qu'en veux-tu faire !

HERNANI.

Un flacon qu'il renferme.
Contient un élixir qui pourra mettre un terme
Au mal que je ressens. — Va !

DOÑA SOL.

J'y vais, mon seigneur.
Elle sort par la porte de la chambre nuptiale.

(Victor Hugo, *Hernani,*
Acte V, Scène III. Hetzel, éd.)

MÈRE ET FILS

[Au cours d'une fête donnée au palais Negroni, à Ferrare, Lucrèce Borgia, — pour se venger des affronts qu'ils lui avaient infligés dans une fête précédente à Venise (Acte I), — vient d'empoisonner cinq jeunes seigneurs, ainsi que leur ami Gennaro, son propre fils (ignorant de sa naissance), qu'elle croyait à Venise.]

GENNARO, DONA LUCREZIA.

Il y a à peine quelques lampes mourantes dans l'appartement. Les portes sont refer-

mées. Dona Lucrezia et Gennaro, restés seuls, s'entre-regardent quelques instants en silence, comme ne sachant par où commencer.

DONA LUCREZIA, *se parlant à elle-même.*

C'est Gennaro !

CHANT DES MOINES [1], *au dehors.*

Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laborant qui ædificant eam.

DONA LUCREZIA.

Encore-vous, Gennaro ! Toujours vous sous tous les coups que je frappe ! Dieu du ciel ! comment vous êtes-vous mêlé à ceci ?

GENNARO.

Je me doutais de tout.

DONA LUCREZIA.

Vous êtes empoisonné encore une fois [2]. Vous allez mourir !

GENNARO.

Si je veux. — J'ai le contre-poison.

DONA LUCREZIA.

Ah oui ! Dieu soit loué !

GENNARO.

Un mot, madame. Vous êtes experte en ces matières. Y a-t-il

[1. Ces moines sont les pénitents blancs et noirs qui, croix en tête, torche en mains, la figure cachée sous leur cagoule, sont venus à la scène précédente mêler leurs chants religieux aux rires et aux cris joyeux des jeunes seigneurs, que Lucrèce Borgia a empoisonnés. Maintenant ils s'éloignent processionnellement, emmenant avec eux dans leurs files les victimes chancelantes et éperdues. — 2. Gennaro avait précédemment (acte I, scène III) insulté Lucrèce Borgia, — qu'il méprise pour sa vie criminelle et débauchée, — en faisant sauter avec la pointe de son poignard le *B* du nom qui surmontait l'écusson du palais des Borgia à Ferrare, de façon à ne laisser subsister que ce mot *ORGIA*. Lucrèce Borgia, sans savoir quel est le coupable, avait réclamé vengeance au duc Don Alphonse, son mari ; puis, apprenant quel était l'auteur de cette insulte, elle avait demandé grâce pour lui. Mais le duc, la croyant amante de Gennaro, avait refusé de pardonner et laissé simplement à Lucrèce Borgia le choix de sa mort, épée ou poison. Elle avait choisi le poison, et, restée seule avec Gennaro, lui avait donné un contre-poison (acte II, scène VI).]

assez d'élixir dans cette fiole pour sauver les gentilshommes que vos moines viennent d'entraîner dans ce tombeau ?

DONA LUCREZIA, *examinant la fiole.*

Il y en a à peine assez pour vous, Gennaro!

GENNARO.

Vous ne pouvez pas en avoir d'autre sur-le-champ?

DONA LUCREZIA.

Je vous ai donné tout ce que j'avais.

GENNARO.

C'est bien.

DONA LUCREZIA.

Que faites-vous, Gennaro ? Dépêchez-vous donc. Ne jouez pas avec des choses si terribles. On n'a jamais assez tôt bu un contre-poison. Buvez, au nom du ciel!...

GENNARO, *prenant un couteau sur la table.*

C'est-à-dire que vous allez mourir, madame!

DONA LUCREZIA.

Comment! que dites-vous ?

GENNARO.

Je dis que vous venez d'empoisonner traîtreusement cinq gentilshommes, mes amis, mes meilleurs amis, par le ciel! et, parmi eux, Maffio Orsini, mon frère d'armes, qui m'avait sauvé la vie à Vicence, et avec qui toute injure et toute vengeance m'est commune. Je dis que c'est une action infâme que vous avez faite là, qu'il faut que je venge Maffio et les autres, et que vous allez mourir!...

DONA LUCREZIA.

Jette ton couteau, malheureux! Jette-le, te dis-je. Si tu savais... — Gennaro! Sais-tu qui tu es ? Sais-tu qui je suis ? Tu ignores combien je te tiens de près... Faut-il tout lui dire ?... Le même sang coule dans nos veines, Gennaro! Tu as eu pour père Jean Borgia, duc de Gandia!

GENNARO.

Votre frère ! Ah ! vous êtes ma tante ! Ah ! madame !

DONA LUCREZIA, *à part.*

Sa tante !

GENNARO.

Ah ! je suis votre neveu ! Ah ! c'est ma mère, cette infortunée duchesse de Gandia, que tous les Borgia ont rendue si malheureuse ! Madame Lucrèce, ma mère me parle de vous dans ses lettres. Vous êtes du nombre de ces parents dénaturés dont elle m'entretient avec horreur, et qui ont tué mon père, et qui ont noyé sa destinée, à elle, de larmes et de sang. Ah ! j'ai de plus mon père à venger, ma mère à sauver de vous maintenant ! Ah ! vous êtes ma tante ! Je suis un Borgia ! Oh ! cela me rend fou !... Allons ! en voilà assez de dit là-dessus ! Recommandez votre âme à Dieu, si vous croyez à Dieu et à votre âme...

DONA LUCREZIA.

Mais c'est lâche ce que vous faites là, Gennaro. Tuer une femme, une femme sans défense ! Oh ! vous avez de plus nobles sentiments que cela dans l'âme ! Écoute-moi, tu me tueras après si tu veux, je ne tiens pas à la vie, mais il faut bien que ma poitrine déborde, elle est pleine d'angoisse de la manière dont tu m'as traitée jusqu'à présent. Tu es jeune, enfant, et la jeunesse est toujours trop sévère. Oh ! si je dois mourir, je ne veux pas mourir de ta main. Cela n'est pas possible, vois-tu, que je meure de ta main. Tu ne sais pas toi-même à quel point cela serait horrible. D'ailleurs, Gennaro, mon heure n'est pas encore venue. C'est vrai, j'ai commis bien des actions mauvaises, je suis une grande criminelle ; et c'est parce que je suis une grande criminelle qu'il faut me laisser le temps de me reconnaître et de me repentir. Il le faut absolument, entends-tu, Gennaro?

GENNARO.

Vous êtes ma tante. Vous êtes la sœur de mon père. Qu'avez-vous fait de ma mère, madame Lucrèce Borgia?

DONA LUCREZIA.

Attends ! attends ! Mon Dieu, je ne puis tout dire. Et puis,

si je te disais tout, je ne ferais peut-être que redoubler ton horreur et ton mépris pour moi!... Oh! grâce! ne me tue pas, mon Gennaro! Vivons tous les deux, toi pour me pardonner, moi pour me repentir!... Et puis, vois-tu bien, mon Gennaro, je te le dis pour toi, ce serait vraiment lâche ce que tu ferais là, ce serait un crime affreux, un assassinat! Un homme tuer une femme! un homme qui est le plus fort! Oh! tu ne voudras pas. tu ne voudras pas!

GENNARO, *ébranlé*

Madame...

DONA LUCREZIA.

Oh! je le vois bien, j'ai ma grâce! Cela se lit dans tes yeux. Oh! laisse-moi pleurer à tes pieds!

UNE VOIX, *au dehors.*

Gennaro!

GENNARO.

Qui m'appelle!

LA VOIX.

Mon frère Gennaro!

GENNARO.

C'est Maffio!

LA VOIX.

Gennaro! Je meurs! Venge-moi!

GENNARO, *relevant le couteau.*

C'est dit. Je n'écoute plus rien. Vous l'entendez, madame, il faut mourir!

DONA LUCREZIA,

se débattant et lui retenant le bras.

Grâce! grâce! Encore un mot!

GENNARO.

Non!

DONA LUCREZIA.

Pardon! Écoute-moi!

GENNARO.

Non !

DONA LUCREZIA.

Au nom du ciel !

GENNARO.

Non !

Il la frappe.

DONA LUCREZIA.

Ah !... tu m'as tuée ! — Gennaro ! je suis ta mère.

(Victor Hugo, *Lucrèce Borgia*, Acte III, Scène III, Hetzel, éd.)

UN AVENTURIER

[Don César de Bazan est un grand seigneur, que ses prodigalités et son insouciance ont fait tomber dans la misère, sans d'ailleurs lui enlever sa gaité. Il est le cousin de Don Salluste, grand d'Espagne, qui a des sentiments de laquais, tandis que Don César a gardé sa noblesse de cœur. Dans la suite de cette scène, Don Salluste lui proposera de l'aider à se venger de la reine d'Espagne, femme de Charles II, par laquelle il a été disgracié; mais Don César refusera de le servir dans cette basse vengeance.]

DON SALLUSTE, DON CÉSAR.

DON SALLUSTE.

Ah ! vous voilà, bandit !

DON CÉSAR.

Oui, cousin, me voilà.

DON SALLUSTE.

C'est grand plaisir de voir un gueux comme cela !

DON CÉSAR, *saluant.*

Je suis charmé...

DON SALLUSTE.

Monsieur, on sait de vos histoires.

DON CÉSAR, *gracieusement.*

Qui sont de votre goût ?

DON SALLUSTE.

Oui, des plus méritoires.
Don Charles de Mira l'autre nuit fut volé.
On lui prit son épée à fourreau ciselé...
Vous en étiez!

DON CÉSAR.

Eh bien, — oui! s'il faut que je parle,
J'étais là. Je n'ai pas touché votre don Charle,
J'ai donné seulement des conseils.

DON SALLUSTE.

Mieux encor.
La lune étant couchée, hier, Plaza-Mayor,
Toutes sortes de gens, sans coiffe et sans semelle,
Qui hors d'un bouge affreux se ruaient pêle-mêle,
Ont attaqué le guet[1]. — Vous en étiez.

DON CÉSAR.

Cousin,
J'ai toujours dédaigné de battre un argousin[2].
J'étais là. Rien de plus. Pendant les estocades[3],
Je marchais en faisant des vers sous les arcades.
On s'est fort assommé...

DON SALLUSTE.

...Une marquise
Me disait l'autre jour en sortant de l'église :
— Quel est donc ce brigand qui, là-bas, nez au vent,
Se carre, l'œil au guet et la hanche en avant,
Plus délabré que Job[4] et plus fier que Bragance[5],
Drapant sa gueuserie[6] avec son arrogance,
Et qui, froissant du poing sous sa manche en haillons
L'épée à lourd pommeau qui lui bat les talons,

[1. *Le guet* : la police. — 2. *Argousin*, agent de police. — 3. *Estocades*, coups donnés avec la pointe de l'épée, et, d'une façon générale, comme ici, attaques vives et soudaines. — 4. Job, patriarche célèbre par sa pauvreté. — 5. La maison de Bragance a régné au Portugal à partir du XVIIe siècle. — 6. *Gueuserie*, misère.]

Promène, d'une mine altière et magistrale,
Sa cape en dents de scie et ses bas en spirale ? —

DON CÉSAR,
jetant un coup d'œil sur sa toilette.

Vous avez répondu : C'est ce cher Zafari[1] !

DON SALLUSTE.

Non. J'ai rougi, monsieur.

DON CÉSAR.

Eh bien, la dame a ri...

DON SALLUSTE.

Enfin, Matalobos, ce voleur de Galice
Qui désole Madrid malgré notre police,
Il est de vos amis !

DON CÉSAR.

Raisonnons, s'il vous plaît.
Sans lui j'irais tout nu, ce qui serait fort laid.
Me voyant sans habit, dans la rue, en décembre,
La chose le toucha. — Ce fat parfumé d'ambre,
Le comte d'Albe, à qui l'autre mois fut volé
Son beau pourpoint[2] de soie...

DON SALLUSTE.

Eh bien ?

DON CÉSAR.

C'est moi qui l'ai.
Matalobos me l'a donné.

DON SALLUSTE.

L'habit du comte !
Vous n'êtes pas honteux ?...

DON CÉSAR.

Je n'aurai jamais honte

[1. C'est sous ce nom que Don César cache sa véritable origine. — 2. *Pourpoint* : vêtement, qui couvrait le corps du cou à la ceinture.]

De mettre un bon pourpoint, brodé, passementé [1],
Qui me tient chaud l'hiver et me fait beau l'été.
— Voyez, il est tout neuf. —

Il entr'ouvre son manteau, qui laisse voir un superbe pourpoint de satin rose brodé d'or.

Les poches en sont pleines
De billets doux au comte adressés par centaines.
Souvent, pauvre, amoureux, n'ayant rien sous la dent,
J'avise une cuisine au soupirail ardent,
D'où la vapeur des mets aux narines me monte.
Je m'assieds là. J'y lis les billets doux du comte,
Et, trompant l'estomac et le cœur tour à tour,
J'ai l'odeur du festin et l'ombre de l'amour.

DON SALLUSTE.

Don César...

DON CÉSAR.

Mon cousin, tenez, trêve aux reproches.
Je suis un grand seigneur, c'est vrai, l'un de vos proches ;
Je m'appelle César, comte de Garofa.
Mais le sort de folie en naissant me coiffa.
J'étais riche, j'avais des palais, des domaines,
Je pouvais largement renter les Célimènes [2] :
Bah! mes vingt ans n'étaient pas encor révolus
Que j'avais mangé tout! Il ne me restait plus
De mes prospérités, ou réelles ou fausses,
Qu'un tas de créanciers hurlant après mes chausses [3].
Ma foi, j'ai pris la fuite et j'ai changé de nom.
A présent, je ne suis qu'un joyeux compagnon,
Zafari, que hors vous nul ne peut reconnaître.
Vous ne me donnez pas du tout d'argent, mon maître;
Je m'en passe. Le soir, le front sur un pavé,
Devant l'ancien palais des comtes de Tevé,
— C'est là, depuis neuf ans, que la nuit je m'arrête, —
Je vais dormir avec le ciel bleu sur ma tête.

[1. *Passementé*, orné de passements, dessins faits de fils d'or ou de soie. — 2. *Célimènes*: ce mot désigne ici les femmes coquettes. — 3. *Chausses* vêtement, qui tenait lieu à la fois de bas et de culotte.]

Je suis heureux ainsi. Pardieu, c'est un beau sort !
Tout le monde me croit dans l'Inde, au diable, — mort.
La fontaine voisine a de l'eau, j'y vais boire,
Et puis je me promène avec un air de gloire.
Mon palais, d'où jadis mon argent s'envola,
Appartient à cette heure au nonce[1] Espinola.
C'est bien. Quand par hasard jusque-là je m'enfonce,
Je donne des avis aux ouvriers du nonce
Occupés à sculpter sur la porte un Bacchus. —
Maintenant, pouvez-vous me prêter dix écus ?...

(Victor Hugo, *Ruy Blas,* Acte I, Scène II, Hetzel, éd.)

2° *Le théâtre d'A. de Vigny*[2].

Alfred de Vigny, comme auteur dramatique, débuta par des traductions et adaptations de Shakespeare. Il avait commencé par écrire, en 1827, en collaboration avec Émile Deschamps, une traduction en vers de *Roméo et Juliette,* qui fut reçue à la Comédie-Française en avril 1828 mais n'y fut pas jouée, parce que l'Odéon représenta au mois de juin de la même année — d'ailleurs sans succès — un *Roméo et Juliette* de Frédéric Soulié. Il composa ensuite *Othello ou Le More de Venise,* tragédie en cinq actes qui était une adaptation en vers de Shakespeare et qui fut jouée à la Comédie-Française le 24 octobre 1829 ; et *Shylock, le marchand de Venise,* comédie en vers traduite de Shakespeare, écrite en 1828, publiée en 1839 et représentée seulement en 1905 à la Comédie-Française. Les deux œuvres originales d'A. de Vigny au théâtre[3] sont un drame historique en cinq actes et en prose *La Maréchale d'Ancre* (joué à l'Odéon le 25 juin 1831), dans lequel il a représenté l'assassinat de Concini et de sa femme Léonora Galigaï, maréchale d'Ancre (la pièce se passe donc sous le règne de Louis XIII, comme le roman de *Cinq-Mars*) ; et un drame philosophique en trois actes et en prose, qui est de beaucoup son chef-d'œuvre, *Chatterton,* joué pour la première fois au Théâtre-Français le 12 février 1835 avec un très vif succès dû en partie

[1. *Nonce :* prélat représentant le pape à l'étranger.]
2. **A consulter.** — E. Sakellaridès : *A. de Vigny auteur dramatique* (1902).
3. A. de Vigny est aussi l'auteur d'une comédie en un acte, *Quitte pour la peur* (1833).

à la grande actrice, qui tint le rôle de Kitty Bell, Mme Dorval[1]. Dans *Chatterton* Vigny a simplement mis sur la scène un des trois récits (histoires de Gilbert, de Chatterton[2] et d'André Chénier) qui dans son roman de *Stello* illustraient sa thèse de l'injuste condition faite au poète dans la société moderne. A la différence des drames d'A. Dumas et de V. Hugo, l'action de *Chatterton* est très simple et tout intérieure.

LA MORT DE CHATTERTON

[La scène se passe à Londres en 1770. Le jeune poète Chatterton habite depuis trois mois chez un riche commerçant, John Bell, qui lui a loué une petite chambre, et à la femme duquel il a peu à peu inspiré un amour inavoué, fait d'admiration pour son talent et de pitié pour sa misère. Lui aussi en est venu à l'aimer, sans le lui dire.]

I

CHATTERTON.

Il lit le journal.

« Chatterton n'est pas l'auteur de ses œuvres[3]... Voilà qui est bien prouvé. — Ces poèmes admirables sont réellement d'un moine nommé Rowley, qui les avait traduits d'un autre moine du dixième siècle, nommé Turgo... Cette imposture, pardonnable à un écolier, serait criminelle plus tard... Signé... *Bale...* » Bale ? Qu'est-ce que cela ? que lui ai-je fait ? — De quel égout sort ce serpent ?

Quoi ! mon nom est étouffé ! ma gloire éteinte ! mon honneur perdu ! — Voilà le juge !... le bienfaiteur ! voyons, qu'offre-t-il ?

Il décachète la lettre[4], lit... et s'écrie avec indignation.

Une place de premier valet de chambre dans sa maison !... Ah ! pays damné ! terre du dédain ! sois maudite à jamais !

Prenant la fiole d'opium.

1. Mme Dorval (1798-1849) a tenu une place importante dans la vie d'A. de Vigny, qui éprouva pour cette actrice une profonde passion. C'est à l'occasion de sa rupture avec elle qu'il écrivit son poème : *La colère de Samson*.

A consulter. — L.-H. Lecomte : *Marie Dorval au Gymnase, 1838-1839* (1900). — Nozière : *Mme Dorval* (Alcan, 1926).

2. Chatterton (1752-1770) est un poète anglais que la misère poussa à s'empoisonner à dix-huit ans, dans un grenier, après avoir détruit ses manuscrits.

[3. Chatterton avait publié, sous le nom d'un moine qui n'a jamais existé et qu'il avait appelé Rowley, un poème écrit dans la langue du xe siècle. — 4. La lettre du lord-maire, M. Beckford, auquel il avait demandé de le secourir.]

O mon âme, je t'avais vendue[1] ! je te rachète avec ceci.

Il boit l'opium.

Skirner[2] sera payé ! — Libre de tous ! égal à tous, à présent ! — Salut, première heure de repos que j'aie goûtée ! — Dernière heure de ma vie, aurore du jour éternel, salut ! — Adieu, humiliation, haines, sarcasmes, travaux dégradants, incertitudes, angoisses, misères, tortures du cœur[3], adieu ! Oh ! quel bonheur, je vous dis adieu ! — Si l'on savait ! si l'on savait ce bonheur que j'ai... on n'hésiterait pas si longtemps !

Ici, après un instant de recueillement durant lequel son visage prend une expression de béatitude, il joint les mains et poursuit :

O Mort ! ange de délivrance, que ta paix est douce ! j'avais bien raison de t'adorer, mais je n'avais pas la force de te conquérir. — Je sais que tes pas seront lents et sûrs. Regarde-moi, ange sévère, leur ôter à tous la trace de mes pas sur la terre.

Il jette au feu tous ses papiers.

Allez, nobles pensées écrites pour tous ces ingrats dédaigneux, purifiez-vous dans la flamme et remontez au ciel avec moi[4].

Il lève les yeux au ciel et déchire lentement ses poèmes, dans l'attitude grave et exaltée d'un homme qui fait un sacrifice solennel.

(A. de Vigny, *Chatterton*, Acte III, Scène VII.)

II

CHATTERTON, KITTY BELL.

Kitty Bell sort lentement de sa chambre, s'arrête, observe Chatterton, et va se placer entre la cheminée et lui. — Il cesse tout à coup de déchirer ses papiers.

KITTY BELL, *à part.*

Que fait-il donc ? Je n'oserai jamais lui parler ! Que brûle-t-il ? Cette flamme me fait peur, et son visage éclairé par elle est lugubre.

A Chatterton.

[1. En renonçant à la poésie et en consentant à accepter un emploi quelconque pour vivre. — 2. Pour payer un loyer arriéré qu'il devait à Skirner, il avait vendu son corps à l'École de médecine. — 3. Cette énumération résume toutes les tristesses et amertumes de sa vie. — 4. Cette scène pathétique produisit une très forte impression sur le public de 1835. Chatterton eut même des imitateurs : tel le jeune poète Émile Roulland, qui se suicida dans sa chambre au 149 de la rue Saint-Honoré.]

N'allez-vous pas rejoindre milord[1] ?

CHATTERTON

laisse tomber ses papiers ; tout son corps frémit

Déjà[2] ! — Ah ! c'est vous ! — Ah ! Madame ! à genoux[3], par pitié ! oubliez-moi[4] !

KITTY BELL.

Eh ! mon Dieu ! pourquoi cela ? Qu'avez-vous fait ?

CHATTERTON.

Je vais partir. — Adieu ? — Tenez, Madame, il ne faut pas que les femmes soient dupes de nous plus longtemps. Les passions des poètes n'existent qu'à peine. On ne doit pas aimer ces gens-là ; franchement, ils n'aiment rien ; ce sont tous des égoïstes. Le cerveau se nourrit aux dépens du cœur. Ne les lisez jamais et ne les voyez pas ; moi, j'ai été plus mauvais qu'eux tous.

KITTY BELL.

Mon Dieu ! pourquoi dites-vous : « J'ai été » ?

CHATTERTON.

Parce que je ne veux plus être poète ; vous le voyez, j'ai déchiré tout. — Ce que je serai ne vaudra guère mieux, mais nous verrons. Adieu ! — Écoutez-moi ! Vous avez une famille charmante ; aimez-vous vos enfants ?

KITTY BELL.

Plus que ma vie, assurément.

CHATTERTON.

Aimez donc votre vie pour ceux à qui vous l'avez donnée...

[1. A la fin de la scène VI de l'acte III, où l'on voit le lord-maire faire une visite à son ami John Bell, Chatterton avait dit, en s'adressant à M. Beckford, qui lui avait remis une lettre contenant ses propositions : « Milord, je suis à vous tout à l'heure, j'ai quelques papiers à brûler. » — 2. Comme *tout son corps frémit*, il se demande si le poison commence à agir. — 3. Je vous le demande à genoux. — 4. Chatterton, qui a appris du quaker (acte III, scène II) que Kitty Bell l'aime et qu'elle mourra s'il meurt, va faire tous ses efforts pour la préparer à supporter sa mort.]

KITTY BELL.

Mon Dieu ! vos yeux sont pleins de larmes, et vous souriez.

CHATTERTON.

Puissent vos beaux yeux ne jamais pleurer et vos lèvres sourire sans cesse ! O Kitty ! ne laissez entrer en vous aucun chagrin étranger à votre paisible famille.

KITTY BELL.

Hélas ! cela dépend-il de nous ?

CHATTERTON.

Oui ! oui ! Il y a des idées avec lesquelles on peut fermer son cœur. — Demandez au quaker[1], il vous en donnera. — Je n'ai pas le temps, moi ; laissez-moi sortir.

Il marche vers sa chambre.

KITTY BELL.

Mon Dieu ! comme vous souffrez !

CHATTERTON.

Au contraire. — Je suis guéri. — Seulement, j'ai la tête brûlante. Ah ! bonté ! bonté ! tu me fais plus de mal que leurs noirceurs[2].

KITTY BELL.

De quelle bonté parlez-vous ? Est-ce de la vôtre ?

CHATTERTON.

Les femmes sont dupes de leur bonté. C'est par bonté que vous êtes venue. On vous attend là-haut ! J'en suis certain. Que faites-vous ici ?

KITTY BELL,

émue profondément et l'œil hagard.

A présent, quand toute la terre m'attendrait, j'y resterais...

CHATTERTON.

Venez-vous pour ma punition ? Quel mauvais génie vous envoie ?

[1. Ce quaker (membre d'une secte protestante fondée en Angleterre au XVIIe siècle) est un ami de la maison. — 2. Les méchancetés de ses ennemis.]

KITTY BELL.

Une épouvante inexplicable.

CHATTERTON.

Vous serez épouvantée si vous restez.

KITTY BELL.

Avez-vous de mauvais desseins, grand Dieu ?

CHATTERTON.

Ne vous en ai-je pas dit assez ? Comment êtes-vous là ?

KITTY BELL.

Eh ! comment n'y serais-je plus ?

CHATTERTON.

Parce que je vous aime, Kitty.

KITTY BELL.

Ah ! Monsieur, si vous me le dites, c'est que vous voulez mourir.

CHATTERTON.

J'en ai le droit, de mourir. — Je le jure devant vous, et je le soutiendrai devant Dieu !

KITTY BELL.

Et moi, je vous jure que c'est un crime ; ne le commettez pas.

CHATTERTON.

Il le faut, Kitty, je suis condamné.

KITTY BELL.

Attendez seulement un jour pour penser à votre âme.

CHATTERTON.

Il n'y a rien que je n'aie pensé, Kitty.

KITTY BELL.

Une heure seulement pour prier.

CHATTERTON.

Je ne peux plus prier.

KITTY BELL.

Et moi! je vous prie pour moi-même. Cela me tuera.

CHATTERTON.

Je vous ai avertie. Il n'est plus temps.

KITTY BELL.

Et si je vous aime, moi!

CHATTERTON.

Je l'ai vu, et c'est pour cela que j'ai bien fait de mourir; c'est pour cela que Dieu peut me pardonner.

KITTY BELL.

Qu'avez-vous donc fait?

CHATTERTON.

Il n'est plus temps, Kitty; c'est un mort qui vous parle.

KITTY BELL, *à genoux, les mains au ciel.*

Puissances du ciel! grâce pour lui.

CHATTERTON.

Allez-vous en... Adieu!

KITTY BELL, *tombant.*

Je ne le puis plus...

CHATTERTON.

Eh bien donc! prie pour moi sur la terre et dans le ciel.

Il la baise au front et remonte l'escalier en chancelant; il ouvre sa porte et tombe dans sa chambre.

KITTY BELL.

Ah! — Grand Dieu!

Elle trouve la fiole.

Qu'est-ce que cela? — Mon Dieu! pardonnez-lui.

(Alfred de Vigny, *Chatterton,* Acte III, Scène VIII.)

3° *Le théâtre d'A. de Musset*[1].

A. de Musset avait une prédilection pour le théâtre. Son premier recueil, *Contes d'Espagne et d'Italie* (1830), contenait déjà un petit drame : *Les Marrons du feu.* Son second recueil, *Le Spectacle dans un fauteuil* (1832), était surtout composé d'un poème dramatique : *La Coupe et les lèvres,* et d'une comédie : *A quoi rêvent les jeunes filles.* C'est là son théâtre en vers, auquel il faut rattacher *Louison* (1849), comédie en deux actes, et un fragment de tragédie : *La Servante du roi,* qu'il avait commencé d'écrire pour Rachel (voir p. 441, note 3) vraisemblablement en juillet 1839. Le sujet en était emprunté à l'histoire de Fredegonde, récemment mise en lumière par Augustin Thierry dans ses *Récits des temps mérovingiens,* qui parurent de 1833 à 1840. A. de Musset, qui à plusieurs reprises[2] avait protesté contre ceux qui sans cesse opposaient la tragédie classique et le drame romantique, voulait montrer par un exemple qu'il n'était pas impossible de concilier la tradition classique de vérité et de simplicité avec la liberté d'allure de la forme romantique.

Quant au théâtre en prose de Musset, il comprend, outre les *Comédies et proverbes* dont il sera question plus loin (p. 565), deux drames : *André del Sarto* (3 actes en prose), publié en 1833 dans la Revue des Deux Mondes, joué en 1848 au Théâtre-Français et après retouches en 1851 à l'Odéon avec plus de succès que la première fois ; et *Lorenzaccio* (5 actes en prose), qui parut en 1834 à la Librairie de la Revue des Deux Mondes dans la 2e livraison du *Spectacle dans un fauteuil,* mais n'a été représenté pour la 1re fois qu'en 1896, très allégé, par Sarah Bernhardt au Théâtre de la Renaissance. L'action de *Lorenzaccio* se passe à Florence en 1537 : c'est l'histoire du meurtre d'Alexandre de Médicis (1510-1537), duc de Florence, par son neveu Lorenzo[3]. L'idée de traiter ce sujet était venue à Musset, lors du séjour qu'il fit à Florence avec George Sand. Celle-ci avait elle-même écrit un petit drame[4] en six tableaux sous ce titre : *Une conspiration en 1537.* Peut-être avaient-ils décidé de reprendre ensemble ce sujet. Toujours est-il que Musset composa le plan de sa pièce en janvier 1834 et qu'il écrivit son drame tout seul, huit mois plus tard, après avoir lu les mémoires de Varchi : *Storie Fiorentine.*

---

1. **A consulter.** — J. Lemaître : *Introduction au théâtre d'A. de Musset,* édition Jouaust (1889-1891). — L. Lafoscade. *Le théâtre d'A. de Musset* (Hachette, 1898).

2. Notamment dans deux articles qu'il fit paraître en 1838 dans la Revue des Deux Mondes à l'occasion des débuts de Rachel : *Les débuts de Rachel* (1er novembre); *Reprise de Bajazet* (1er décembre).

3. Sur le Lorenzaccio de l'histoire, consulter P. Gauthiez : *Lorenzaccio* (1904).

4. Récemment publ. par P. Dimoff (Rev. de Paris, 15 déc. 1921).

Par sa vivante reconstitution de l'Italie du XVIe siècle et par la peinture du personnage de Lorenzaccio, dont certains côtés rappellent Hamlet et d'autres A. de Musset lui-même, cette pièce qui est un drame vraiment historique, et presque shakespearien, peut être considérée comme le chef-d'œuvre du théâtre romantique[1].

UNE AME PERVERTIE

[Au vieux Philippe Strozzi, dont il a fait un grand idéaliste, homme de pensée mais non homme d'action, A. de Musset oppose ici le jeune Lorenzo de Médicis (Lorenzaccio), un débauché sarcastique et amer, qui a conscience de sa dégradation, mais qui est pris à tout jamais dans l'engrenage du vice : il méprise les autres et se méprise lui même ; il a décidé de tuer son cousin, le duc de Florence, Alexandre de Médicis, sous prétexte de rendre la liberté à cette ville ; tout en sachant que son crime sera inutile, il le commettra, parce que « ce meurtre, comme il le dit, c'est tout ce qu'il lui reste de vertu ».
C'est à la fin de l'acte IV que Lorenzo tue Alexandre. Et dans l'acte V, déclaré traître à sa patrie, il est lui-même assassiné à Venise, tandis qu'à Florence le peuple acclame le nouveau duc.]

LORENZO, PHILIPPE.

LORENZO.

...Je vous répète que d'ici à quelques jours il n'y aura pas plus d'Alexandre de Médicis à Florence qu'il n'y a de soleil à minuit.

PHILIPPE.

Quand cela serait vrai, pourquoi aurai-je tort de penser à la liberté? Ne viendra-t-elle pas quand tu auras fait ton coup, si tu le fais?

LORENZO.

Philippe, Philippe, prends garde à toi. Tu as soixante ans de vertu sur ta tête grise ; c'est un enjeu trop cher pour le jouer aux dés.

PHILIPPE.

Si tu caches sous ces sombres paroles quelque chose que je puisse entendre, parle ; tu m'irrites singulièrement.

[1. On en a récemment tiré un drame lyrique en quatre actes (musique de Ernest Moret), qui a été représenté à l'Opéra-Comique en 1920.]

LORENZO.

Tel que tu me vois, Philippe, j'ai été honnête. J'ai cru à la vertu, à la grandeur humaine, comme un martyr croit à son Dieu. J'ai versé plus de larmes sur la pauvre Italie que Niobé [1] sur ses filles.

PHILIPPE.

Eh bien, Lorenzo?

LORENZO.

Ma jeunesse a été pure comme l'or. Pendant vingt ans de silence, la foudre s'est amoncelée dans ma poitrine; et il faut que je sois réellement une étincelle du tonnerre, car tout à coup, une certaine nuit que j'étais assis dans les ruines du Colisée [2] antique, je ne sais pourquoi, je me levai; je tendis vers le ciel mes bras trempés de rosée, et je jurai qu'un des tyrans de ma patrie mourrait de ma main. J'étais un étudiant paisible, et je ne m'occupais alors que des arts et des sciences, et il m'est impossible de dire comment cet étrange serment s'est fait en moi. Peut-être est-ce là ce qu'on éprouve quand on devient amoureux.

PHILIPPE.

J'ai toujours eu confiance en toi, et cependant je crois rêver.

LORENZO.

Et moi aussi. J'étais heureux alors; j'avais le cœur et les mains tranquilles; mon nom m'appelait au trône, et je n'avais qu'à laisser le soleil se lever et se coucher pour voir fleurir autour de moi toutes les espérances humaines. Les hommes ne m'avaient fait ni bien ni mal; mais j'étais bon, et, pour mon malheur éternel, j'ai voulu être grand. Il faut que je l'avoue : si la Providence m'a poussé à la résolution de tuer un tyran, quel qu'il fût, l'orgueil m'y a poussé aussi. Que te dirais-je de plus? Tous les Césars du monde me faisaient penser à Brutus [3].

[1. Niobé, fière de ses sept fils et de ses sept filles, avait raillé Latone, qui n'avait que deux enfants, Apollon et Diane. Pour venger l'injure faite à sa mère, Apollon tua à coups de flèches tous les enfants de Niobé, qui fut elle-même métamorphosée en rocher. — 2. Voir p. 337, note 3. — 3. Il y a eu, dans l'histoire romaine, deux Brutus, qui ont été des libérateurs : Brutus l'ancien, le principal auteur de la révolution qui chassa de Rome les Tarquins et-

PHILIPPE.

L'orgueil de la vertu est un noble orgueil. Pourquoi t'en défendrais-tu ?

LORENZO.

Tu ne sauras jamais, à moins d'être fou, de quelle nature est la pensée qui m'a travaillé. Pour comprendre l'exaltation fiévreuse qui a enfanté en moi le Lorenzo qui te parle, il faudrait que mon cerveau et mes entrailles fussent à nu sous un scalpel. Une statue qui descendrait de son piédestal pour marcher parmi les hommes sur la place publique serait peut-être semblable à ce que j'ai été le jour où j'ai commencé à vivre avec cette idée : il faut que je sois un Brutus.

PHILIPPE.

Tu m'étonnes de plus en plus.

LORENZO.

J'ai voulu d'abord tuer Clément VII[1] ; je n'ai pu le faire, parce qu'on m'a banni[2] de Rome avant le temps. J'ai recommencé mon ouvrage avec Alexandre[3]... Tu sauras seulement que j'ai réussi dans mon entreprise. Alexandre viendra bientôt dans un certain lieu d'où il ne sortira pas debout... Tout sera fait. Maintenant, sais-tu ce qui m'arrive, et ce dont je veux t'avertir ?

PHILIPPE.

Tu es notre Brutus, si tu dis vrai.

LORENZO.

Je me suis cru un Brutus, mon pauvre Philippe ; je me suis souvenu du bâton d'or couvert d'écorce[4]. Maintenant, je connais les hommes, et je te conseille de ne pas t'en mêler.

---

abolit la royauté (509 av. J.-C.), et Brutus le jeune, qui avec Cassius assassina César (44 av. J.-C.) Musset songe tantôt à l'un tantôt à l'autre.]

[1. Clément VII (Jules de Médicis), pape de 1523 à 1534. — 2. Il avait été banni pour avoir une nuit décapité huit statues de marbre sur l'Arc de Constantin. — 3. Alexandre de Médicis (voir la note préliminaire). — 4. Au temps de sa jeunesse, Brutus l'ancien (Lucius Junius Brutus), ayant vu son père et ses frères périr par ordre de Tarquin, simula la folie (d'où son surnom de Brutus) pour échapper à la mort. Étant un jour allé à Delphes avec les fils de Tarquin, il offrit à Apollon un lingot d'or enfermé dans un bâton de sureau ou de cornouiller, voulant ainsi se faire passer pour plus insensé qu'il n'était. Et tout

PHILIPPE.

Pourquoi ?

LORENZO.

Ah! vous avez vécu tout seul, Philippe. Pareil à un fanal éclatant, vous êtes resté immobile au bord de l'océan des hommes, et vous avez regardé dans les eaux la réflexion de votre propre lumière; du fond de votre solitude, vous trouviez l'océan magnifique sous le dais splendide des cieux; vous ne comptiez pas chaque flot, vous ne jetiez pas la sonde; vous étiez plein de confiance dans l'ouvrage de Dieu. Mais moi, pendant ce temps-là, j'ai plongé; je me suis enfoncé dans cette mer houleuse de la vie; j'en ai parcouru toutes les profondeurs, couvert de ma cloche de verre [1]; tandis que vous admiriez la surface, j'ai vu les débris des naufrages, les ossements et les Léviathans [2].

PHILIPPE.

Ta tristesse me fend le cœur.

LORENZO.

C'est parce que je vous vois tel que j'ai été, et sur le point de faire ce que j'ai fait, que je vous parle ainsi. Je ne méprise point les hommes; le tort des livres et des historiens est de nous les montrer différents de ce qu'ils sont... Voilà mon avis, Philippe; s'il s'agit de sauver tes enfants [3], je te dis de rester tranquille; c'est le meilleur moyen pour qu'on te les renvoie après une petite semonce. S'il s'agit de tenter quelque chose pour les hommes, je te conseille de te couper les bras, car tu ne seras pas longtemps à t'apercevoir qu'il n'y a que toi qui en aies [4].

PHILIPPE.

Je conçois que le rôle que tu joues t'ait donné de pareilles

---

comme Tite-Live déclare que cet or couvert d'écorce représentait l'esprit de Brutus qui feignait d'être fou, A. de Musset veut sans doute dire que Lorenzaccio cache sous la honte de sa vie la pureté de son dessein.]

[1. A. de Musset avait déjà utilisé dans *Fantasio* (1834) cette image de la cloche, qu'il a empruntée à l'écrivain allemand Jean-Paul Richter (1763-1821) : « Jean-Paul n'a-t-il pas dit qu'un homme absorbé par une grande pensée est comme un plongeur sous sa cloche, au milieu du vaste océan ? » — 2. *Léviathans :* monstres du genre de celui dont parle la Bible, au *Livre de Job.* — 3. Les fils de Philippe Strozzi ont été arrêtés pour avoir conspiré en vue de rendre la liberté à Florence. — 4. Car les hommes énergiques sont rares.]

idées. Si je te comprends bien, tu as pris, dans un but sublime, une route hideuse, et tu crois que tout ressemble à ce que tu as vu.

LORENZO.

Je me suis réveillé de mes rêves, rien de plus. Je te dis le danger d'en faire. Je connais la vie, et c'est une vilaine cuisine, sois-en persuadé. Ne mets pas la main là-dedans, si tu respectes quelque chose.

PHILIPPE.

Arrête ; ne brise pas comme un roseau mon bâton de vieillesse. Je crois à tout ce que tu appelles des rêves ; je crois à la vertu, à la pudeur et à liberté!... Si tu n'as vu que le mal, je te plains ; mais je ne puis te croire. Le mal existe, mais non pas sans le bien ; comme l'ombre existe, mais non sans la lumière.

LORENZO.

Tu ne veux voir en moi qu'un mépriseur d'hommes : c'est me faire injure. Je sais parfaitement qu'il y en a de bons ; mais à quoi servent-ils ?...

PHILIPPE.

Pauvre enfant, tu me navres le cœur ! Mais si tu es honnête, quand tu auras délivré ta patrie, tu le redeviendras. Cela réjouit mon vieux cœur, Lorenzo, de penser que tu es honnête ; alors tu jetteras ce déguisement hideux qui te défigure, et tu redeviendras d'un métal aussi pur que les statues de bronze d'Harmodius et d'Aristogiton[1].

LORENZO.

Philippe, Philippe, j'ai été honnête. La main qui a soulevé une fois le voile de la vérité ne peut plus le laisser retomber ; elle reste immobile jusqu'à la mort, tenant toujours ce voile terrible, et l'élevant de plus en plus au-dessus de la tête de l'homme, jusqu'à ce que l'ange du sommeil éternel lui bouche les yeux.

[1. Harmodius et Aristogiton, deux Athéniens qui conspirèrent contre le tyran Hipparque (514 av. J.-C.) et périrent à cette occasion, l'un massacré, l'autre supplicié.]

PHILIPPE.

Toutes les maladies se guérissent ; et le vice est une maladie aussi.

LORENZO.

Il est trop tard. Je me suis fait à mon métier. Le vice a été pour moi un vêtement ; maintenant il est collé à ma peau[1]...

(Alfred de Musset, *Lorenzaccio*, Acte III, Scène III.)

II. — LE ROMANTISME ET LA COMÉDIE.

Les romantiques ont négligé la comédie, dont les détournait leur tempérament volontiers mélancolique, et qui d'ailleurs s'était elle-même déjà émancipée du classicisme au XVIII[e] siècle. Un seul romantique a vraiment réussi dans ce genre, c'est A. DE MUSSET.

Il avait pourtant débuté par un échec : *La Nuit vénitienne ou Les noces de Laurette*, comédie en un acte qui fut sifflée à l'Odéon le 1[er] décembre 1830. Blessé dans son amour propre, A. de Musset jura de ne plus écrire pour la scène. Mais comme il aimait donner à ses écrits la forme dramatique, il continua à composer des comédies, qui parurent dans la Revue des Deux Mondes : *Les Caprices de Marianne* (1833), *Fantasio* (1834), *On ne badine pas avec l'amour* (1834), *Barberine* (1835), *Le Chandelier* (1835), *Il ne faut jurer de rien* (1836), *Un caprice* (1837). Il réunit ces comédies et ces proverbes en un volume, qui fit peu de bruit (1840).

Ces pièces d'A. de Musset durent à une circonstance curieuse d'attirer l'attention du public. En 1847 une actrice française, M[me] Allan-Despréaux, se trouvant de passage à Saint-Pétersbourg, entendit vanter une petite pièce russe qu'on jouait dans un théâtre secondaire. Elle assista à une représentation ; et, la pièce lui ayant plu, elle en demanda la traduction pour la jouer à la cour impériale : c'était tout simplement une comédie

---

[1. C'est la même idée qu'A. de Musset a exprimée dans ces vers (*La Coupe et les lèvres*, acte IV) :

Ah ! malheur à celui qui laisse la débauche
Planter le premier clou sous sa mamelle gauche !
Le cœur d'un homme vierge est un vase profond :
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense et la tache est au fond.]

d'A. de Musset, *Un caprice.* Elle la joua avec tant de succès à Saint-Pétersbourg qu'une fois de retour à Paris elle voulut la jouer à la Comédie-Française, le 27 novembre 1847. Ce fut une révélation pour le public parisien. Ce succès inattendu encouragea à jouer d'autres pièces d'A. de Musset : on représenta le 7 avril 1848 *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée,* comédie qui avait été publiée en 1845; le 22 juin 1848 *Il ne faut jurer de rien*; le 10 août 1848 *Le Chandelier.* A. de Musset, oubliant alors son serment, écrivit pour la scène, outre sa comédie en vers : *Louison* (1849), trois autres comédies en prose : *On ne saurait penser à tout* (1849), *Carmosine* (1850) et *Bettine* (1851). Il composa encore en 1855 *L'Ane et le ruisseau.*

La grande originalité du théâtre comique d'A. de Musset, c'est sa fantaisie et sa liberté d'allures : n'ayant pas été écrit pour être joué, il s'est affranchi de toutes les conventions scéniques. Sous les traits de ses héros, on retrouve A. de Musset lui-même avec sa double personnalité de libertin incorrigible et d'amoureux impénitent. Il sait aussi d'ailleurs sortir de lui, pour peindre des femmes vertueuses et d'innocentes jeunes filles. Par la place qu'il a donnée à l'amour dans son théâtre, A. de Musset rappelle Marivaux, duquel on peut également le rapprocher pour la finesse de ses analyses psychologiques et pour la grâce légère de son dialogue. Mais il faut ajouter que c'est un Marivaux à la fois plus satirique et plus poète. Et c'est précisément ce mélange d'ironie et de sentimentalité qui fait le charme si personnel et si prenant des comédies d'A. de Musset.

LE RETOUR AU PAYS NATAL

[Le jeune Perdican, qui était allé faire ses études à Paris, vient de rentrer au château paternel. Le chœur est composé de paysans et de valets.

Dans la suite de la pièce, Perdican, que son père voudrait marier avec sa cousine Camille, trouvant la jeune fille indifférente, fera semblant, pour la conduire à l'amour par le chemin de la jalousie, de courtiser devant elle et de vouloir épouser une paysanne, Rosette. Jeu cruel, dont seront victimes à la fois Rosette et Camille. la première, apprenant qu'on s'est moqué d'elle, mourra de chagrin; la seconde, désespérée d'avoir causé ce malheur, entrera dans un couvent.]

Le chœur, Perdican.

Perdican.

Bonjour, mes amis, me reconnaissez-vous?

Le chœur.

Seigneur, vous ressemblez à un enfant que nous avons beau coup aimé.

PERDICAN.

N'est-ce pas vous qui m'avez porté sur votre dos pour passer les ruisseaux de vos prairies, vous qui m'avez fait danser sur vos genoux, qui m'avez pris en croupe sur vos chevaux robustes, qui vous êtes serrés quelquefois autour de vos tables pour me faire une place au souper de la ferme?

LE CHŒUR.

Nous nous en souvenons, seigneur. Vous étiez bien le plus mauvais garnement et le meilleur garçon de la terre.

PERDICAN.

Et pourquoi donc alors ne m'embrassez-vous pas, au lieu de me saluer comme un étranger?

LE CHŒUR.

Que Dieu te bénisse, enfant de nos entrailles! Chacun de nous voudrait te prendre dans ses bras; mais nous sommes vieux, monseigneur, et vous êtes un homme.

PERDICAN.

Oui, il y a dix ans que je ne vous ai vus, et en un jour tout change sous le soleil. Je me suis élevé de quelques pieds vers le ciel, et vous vous êtes courbés de quelques pouces vers le tombeau. Vos têtes ont blanchi, vos pas sont devenus plus lents; vous ne pouvez plus soulever de terre votre enfant d'autrefois. C'est donc à moi d'être votre père, à vous qui avez été les miens.

LE CHŒUR.

Votre retour est un jour plus heureux que votre naissance. Il est plus doux de retrouver ce qu'on aime que d'embrasser un nouveau-né.

PERDICAN.

Voilà donc ma chère vallée! mes noyers, mes sentiers verts, ma petite fontaine! voilà mes jours passés encore tout pleins de vie, voilà le monde mystérieux des rêves de mon enfance! O patrie! patrie, mot incompréhensible! l'homme n'est-il donc né que pour un coin de terre, pour y bâtir son nid et pour y vivre un jour?

LE CHŒUR.

On nous a dit que vous êtes un savant, monseigneur.

PERDICAN.

Oui, on me l'a dit aussi. Les sciences sont une belle chose, mes enfants; ces arbres et ces prairies enseignent à haute voix la plus belle de toutes, l'oubli de ce qu'on sait.

LE CHŒUR.

Il s'est fait plus d'un changement pendant votre absence. Il y a des filles mariées et des garçons partis pour l'armée.

PERDICAN.

Vous me conterez tout cela. Je m'attends bien à du nouveau; mais en vérité je n'en veux pas encore. Comme ce lavoir est petit! autrefois il me paraissait immense; j'avais emporté dans ma tête un océan et des forêts; et je retrouve une goutte d'eau et des brins d'herbe...

(Alfred de Musset, *On ne badine pas avec l'amour*, Acte I, Scène IV.)

CONVERSATION AU CLAIR DE LUNE

[Valentin est un jeune homme qui, sans être un mauvais garçon, a fait bien des sottises. Pour y mettre fin, son oncle Van Buck, un brave négociant, veut le marier avec Mlle Cécile de Mantes. Mais Valentin, qui ne croit pas à la vertu des femmes, veut tenter l'expérience de séduire Cécile, pour démontrer à son oncle que le mariage est une imprudence. Il a donné à la jeune fille un rendez-vous dans la clairière d'un bois, où, sûre d'elle-même, elle n'a pas craint de venir. Finalement Valentin se laissera gagner par le charme de l'innocence et ne demandera pas mieux que d'épouser Cécile.]

CÉCILE, VALENTIN.

CÉCILE.

...Voyons! savez-vous ce que c'est que cela?

VALENTIN.

Quoi? cette étoile à droite de cet arbre?

CÉCILE.

Non ; celle-là qui se montre à peine et qui brille comme une larme[1].

VALENTIN.

Vous avez lu madame de Staël[2] ?

CÉCILE.

Oui, et ce mot de larme me plaît, je ne sais pourquoi, comme les étoiles. Un beau ciel pur me donne envie de pleurer.

VALENTIN.

Et à moi envie de t'aimer, de te le dire et de vivre pour toi. Cécile, sais-tu à qui tu parles, et quel est l'homme qui ose t'embrasser ?

CÉCILE.

Dites-moi donc le nom de mon étoile. Vous n'en êtes pas quitte à si bon marché.

VALENTIN.

Eh bien ! c'est Vénus, l'astre de l'amour, la plus belle perle[3] de l'océan des nuits.

CÉCILE.

Non pas; c'en est une plus chaste et bien plus digne de respect ; vous apprendrez à l'aimer un jour, quand vous vivrez dans les métairies et que vous aurez des pauvres à vous : admirez-la, et gardez-vous de sourire ; c'est Cérès, déesse du pain.

VALENTIN.

Tendre enfant ! je devine ton cœur ; tu fais la charité, n'est-ce pas ?

[1. Même comparaison dans *Le saule* :

Étoile qui descends sur la verte colline,
Triste larme d'argent du manteau de la nuit...

— 2. Qui avait emprunté cette image à Ossian. — 3. Cette comparaison se trouve aussi dans *Le saule* :

Ou t'en vas-tu, si belle, à l'heure du silence,
Tomber comme une perle au sein profond des eaux ?]

CÉCILE.

C'est ma mère qui me l'a appris ; il n'y a pas de meilleure femme au monde....

VALENTIN.

Tu regardes toujours ta larme céleste; et moi aussi, mais dans tes yeux bleus.

CÉCILE.

Que le ciel est grand ! Que ce monde est heureux ! Que la nature est calme et bienfaisante !

VALENTIN.

Veux-tu aussi que je te fasse de la science et que je te parle astronomie[1] ? Dis-moi, dans cette poussière de mondes, y en a-t-il un qui ne sache sa route, qui n'ait reçu sa mission avec la vie, et qui ne doive mourir en l'accomplissant? Pourquoi ce ciel immense n'est-il pas immobile? Dis-moi, s'il y a jamais eu un moment où tout fut créé, en vertu de quelle force ont-ils commencé à se mouvoir, ces mondes qui ne s'arrêteront jamais?

CÉCILE.

Par l'éternelle pensée.

VALENTIN.

Par l'éternel amour. La main qui les suspend dans l'espace

[1. Tout le passage qui suit jusqu'à : « J'en sais moins qu'elle en astronomie » reproduit une page du *Roman par lettres* écrit par A. de Musset probablement au début de 1833, un peu avant *Rolla*, où la même idée se trouve déjà reprise :

J'aime ! — Voilà le mot que la nature entière
Crie au vent qui l'emporte, à l'oiseau qui le suit !
Sombre et dernier soupir que poussera la terre
Quand elle tombera dans l'éternelle nuit !
Oh ! vous le murmurez dans vos sphères sacrées,
Étoiles du matin, ce mot triste et charmant !
La plus faible de vous, quand Dieu vous a créées,
A voulu traverser les plaines éthérées,
Pour chercher le soleil, son immortel amant.
Elle s'est élancée au sein des nuits profondes.
Mais une autre l'aimait elle-même; — et les mondes
Se sont mis en voyage autour du firmament.]

n'a écrit qu'un mot en lettres de feu. Ils vivent parce qu'ils se cherchent, et les soleils tomberaient en poussière si l'un d'entre eux cessait d'aimer.

CÉCILE.

Ah! toute la vie est là!

VALENTIN.

Oui, toute la vie, — depuis l'Océan qui se soulève sous les pâles baisers de Diane[1] jusqu'au scarabée qui s'endort jaloux dans sa fleur chérie[2]. Demande aux forêts et aux pierres ce qu'elles diraient si elles pouvaient parler. Elles ont l'amour dans le cœur et ne peuvent l'exprimer. Je t'aime! Voilà ce que je sais, ma chère; voilà ce que cette fleur te dira, elle qui choisit dans le sein de la terre les sucs qui doivent la nourrir; elle qui écarte et repousse les éléments impurs qui pourraient ternir sa fraîcheur! Elle sait qu'il faut qu'elle soit belle au jour, et qu'elle meure dans sa robe de noce devant le soleil qui l'a créée. J'en sais moins qu'elle en astronomie; donne-moi ta main, tu en sais plus en amour...

(Alfred de Musset, *Il ne faut jurer de rien*, Acte III, Scène IV.)

[1. Depuis Newton on explique le phénomène des marées par l'attraction de la lune. — 2. A rapprocher de ces vers de *La nuit de mai* :

La rose, vierge encor, se referme jalouse
Sur le frelon nacré qu'elle enivre en mourant.]

CHAPITRE XLII

LE ROMAN[1]

I. — LE ROMAN PERSONNEL ET LE ROMAN D'ANALYSE.

II. — LE ROMAN HISTORIQUE ET LE ROMAN D'AVENTURES.

III. — LE ROMAN DE MŒURS CONTEMPORAINES.
1° **Le roman idéaliste : George Sand.**
2° **Le roman réaliste : Balzac.**

IV. — CONTES ET NOUVELLES.

Le roman est le genre littéraire qui a pris au XIXe siècle le plus riche développement. De 1800 à 1850 nous le voyons déjà revêtir des formes variées et produire des œuvres de grande valeur.

I. — LE ROMAN PERSONNEL ET LE ROMAN D'ANALYSE.

Nous avons déjà parlé (chap. XXXVII) des romans personnels de Mme de Staël et de Chateaubriand; et, à propos de ce dernier, nous avons

1. **Ouvrages généraux à consulter.** — Paul Morillot : *Le roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours* (Masson, 1892). — Le Breton : *Le roman français au XIXe siècle, 1re partie : avant Balzac* (Oudin, 1901). — J. Merlant : *Le roman personnel de Rousseau à Fromentin* (Hachette, 1905). — L. Maigron : *Le roman historique à l'époque romantique. Essai sur l'influence de Walter Scott* (Hachette, 1898). — Émile Zola : *Le roman expérimental* (1880) ; *Les romanciers naturalistes* (1881). — F. Brunetière : *Le roman naturaliste* (1884). — Ch. Brun : *Le roman social en France au XIXe siècle* (1910). — P. Martino : *Le roman réaliste sous le second Empire* (Hachette, 1913). — J. Hytier : *Les romans de l'individu* (Jonquières et Cie, 1928).

cité aussi (p. 373) le roman d'Étienne Pivert de SÉNANCOUR[1] (1770-1846) : *Obermann* (1804), dont le héros est frère de René par son âme inquiète et mélancolique (voir plus loin le fragment que nous citons).

Surtout lyrique avec les écrivains précédents, le roman personnel est déjà plutôt psychologique avec BENJAMIN CONSTANT[2], qui dans *Adolphe* (1816) raconte — en le déguisant à peine — un épisode de sa vie, sa liaison avec Mme de Staël (voir p. 327, en note).

Dans la période romantique, qui vit le triomphe de l'individualisme, le roman personnel est naturellement très développé. Et c'est sous ces deux mêmes formes qu'il se présente : roman sentimental chez LAMARTINE (*Graziella*, 1849 ; *Raphaël*, 1849) ; roman d'analyse chez VIGNY (*Stello*, 1832 ; *Daphné*[3]), SAINTE-BEUVE (*Volupté*, 1834 ; *Le Clou d'or*,

---

1. **Éditions.** — Outre la 2e édition d'*Obermann* avec préface de Sainte-Beuve (1833), signalons les éditions toutes récentes des œuvres de Sénancour : *Rêveries*, éd. J. Merlant (Société des Textes français modernes, 1910); *Obermann*, éd. G. Michaut (Société des Textes français modernes, 1912-1913, 2 vol.).

A consulter. — G. Levallois : *Un précurseur, Sénancour* (1897). — J. Merlant : *Bibliographie des œuvres de Sénancour, documents inédits* (1905); *Sénancour, poète, penseur religieux et publiciste, sa vie, son œuvre, son influence, documents inconnus et inédits* (1907). — G. Michaut : *Sénancour, ses amis et ses ennemis, études et documents* (Sansot, 1910).

2. **Biographie.** — Henri BENJAMIN CONSTANT de Rebecque est né à Lausanne en 1767 et mort à Paris en 1830. Exclu du Tribunat par Bonaparte, il fut exilé sous l'Empire et devint sous la Restauration le chef du parti libéral.

B. Constant n'a pas été seulement un romancier et un orateur (voir p. 405); il a écrit aussi des études de philosophie religieuse et politique : *De la religion considérée dans sa source, ses formes et son développement* (1824-1831, 5 vol.) ; *Mélanges de littérature et de politique* (1829); *Du polythéisme romain considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne* (1833, 2 vol.)...

Éditions. — *Adolphe*, avec préface de Sainte-Beuve (1867), de Paul Bourget (1888), d'Anatole France (1889). — *Œuvres politiques de Benjamin Constant*, publ. p. Ch. Louandre (1874). — *Journal intime et lettres à sa famille et à ses amis*, publ. par D. Melegari (Ollendorff, 1895). — *Adolphe*, édition historique et critique par G. Rudler (Manchester, Imprimerie de l'Université, 1919) ; éd. de la « Collection Sélecta » (Garnier, 1920). — *Adolphe*, précédé du *Cahier Rouge*, éd. de la « Collection Helvétique » (Georg, Genève, et Crès, Paris, 1920).

A consulter. — É. Faguet : *Politiques et moralistes du XIXe siècle*, 1re série, p. 187-255 (Lecène et Oudin, 1891). — V. Glachant : *Benjamin Constant sous l'œil du guet* (Plon-Nourrit, 1906). — G. Rudler : *Bibliographie critique des œuvres de Benjamin Constant* (1908) ; *La jeunesse de Benjamin Constant, 1767-1794* (Colin, 1909).

3. *Daphné* est une œuvre posthume de Vigny, qui a été publiée pour la première fois par Fernand Gregh dans La Revue de Paris (15 juin, 1er et 15 juillet 1912). Ce roman, qui a été commencé en 1837, devait faire partie d'une œuvre plus vaste, que Vigny avait conçue comme une suite de *Stello*, la *Deuxième consultation du Docteur Noir*. Cette œuvre devait comprendre un roman imaginaire, qu'il a successivement intitulé *Samuel*, *Emmanuel* et *Christian*, et trois

inachevé[1]), Musset (*La Confession d'un enfant du siècle*, 1836) et surtout Stendhal[2] (*Le Rouge et le Noir*, 1830 ; *La Chartreuse de Parme*, 1839).

---

romans historiques consacrés à Julien l'Apostat, à Mélanchton et à J.-J. Rousseau. *Daphné* est une sorte de biographie morale de Julien l'Apostat (Vigny avait déjà écrit tout jeune une tragédie sur Julien l'Apostat). Le sujet de cette grande œuvre, — qui aurait été comme une histoire de l'humanité (telle qu'avait commencé à la faire Lamartine dans *La Chute d'un ange* et *Jocelyn*, et qu'essaya de la réaliser V. Hugo dans *La Légende des siècles*), — devait être : « Que faut-il enseigner aux hommes pour les rendre heureux ? »

1. Publié en 1881 par Jules Troubat, et en 1920 par la « Société littéraire de France » avec trois nouvelles de Sainte-Beuve, éparses dans ses œuvres complètes, *La pendule*, *Mme de Pontivy*, *Christel*.

2. **Biographie.** — Henri Beyle, dit Stendhal, né à Grenoble en 1783, passa une grande partie de sa vie en Italie, où il fit d'abord campagne en 1800, où il se fixa de 1814 à 1821 à Milan, où il revint en 1830 comme consul à Trieste puis à Civita-Vecchia. Il mourut en 1842.

Œuvres. — Romans et nouvelles. — *Armance* (1827) ; *Le Rouge et le Noir* (1830), *La Chartreuse de Parme* (1839) ; *Nouvelles* (1854-1855) ; *Chroniques italiennes* (1855).

Critique littéraire et critique d'art. — *Racine et Shakespeare* (I, 1823 ; II, 1825 ; nouvelle édition augmentée, 1854) ; *Vie de Haydn, Mozart et Métastase* (1814-1817, sous le pseudonyme de Louis César Alexandre Bombet) ; *Vie de Rossini* (1824), *Histoire de la peinture en Italie* (1817) ; *Rome, Naples et Florence* (1817, édition augmentée, 1826 ; fragments inédits publiés par Daniel Muller, 1919) ; *Promenades dans Rome* (1829).

Œuvres diverses. — *Essai sur l'amour* (1822 ; éd. plus complète où se trouve le chap. ix [inédit] et un appendice très important, Michel Lévy, 1853) ; *Mémoires d'un touriste* (1838) ; *Correspondance* (1855, 2 vol.).

Œuvres posthumes. — *Vie de Napoléon* (1876) ; *Lucien Leuwen*, roman écrit en 1834-35 et inachevé, publ. en partie en 1855 par Romain Colomb, puis en 1896 par Jean de Mitty. — *Lamiel* (1888) ; *Journal de Stendhal* (1888) ; *Vie de Henri Brûlard* (1890) ; *Souvenirs d'égotisme et lettres inédites* (1892), *Lettres intimes* (1892), publ. par C. Stryenski ; *Lettres à Pauline* (La Connaissance, 1921).

Éditions. — *Œuvres complètes de Stendhal* (13 vol.) et *Œuvres posthumes* (4 v.), chez Michel Lévy (1854-55). — *Œuvres complètes de Stendhal*, publ. depuis 1913 sous la dir. de P. Arbelet et É. Champion (chez Champion, 35 vol.). — *Œuvres complètes de Stendhal*, par H. Martineau (14 v., en cours de publ., Le Divan). — *Œuvres de Stendhal* (*La Chartreuse de Parme*, *Mémoires d'un touriste*, *Le Rouge et le Noir*, *Racine et Shakespeare*), Calmann-Lévy, 1920, à propos de l'inauguration du monument de Stendhal. — *Correspondance de Stendhal (1800-1842)*, publ. p. Ad. Paupe et P. A. Cheramy (3 vol., 1908). — *Pages choisies de Stendhal*, par H. Parigot (Colin, 1901). — *Œuvres choisies de Stendhal*, par M. Roustan (Delagrave, Collection Pallas). — *Stendhal : Collection des plus belles pages* (Soc. du Merc. de Fr.). — *Journal de Stendhal* (t. I, Champion, 1924).

Les manuscrits de Stendhal sont à la Bibliothèque de la ville de Grenoble.

A consulter. — A. Collignon : *L'art et la vie de Stendhal* (1868). — A. Paton : *Henri Beyle* (Londres, 1874). — E. Rod : *Stendhal* (Collection des grands

L'AMOUR DE LA SOLITUDE

...J'avais, je crois, quatorze, quinze et dix-sept ans, lorsque je vis Fontainebleau.

Après une enfance casanière, inactive et ennuyée, si je sentais en homme à certains égards, j'étais enfant à beaucoup d'autres. Embarrassé, incertain, pressentant tout peut-être, mais ne connaissant rien, étranger à ce qui m'environnait, je n'avais d'autre caractère décidé que d'être inquiet et malheureux. La première fois, je n'allais point seul dans la forêt ; je me rappelle peu ce que j'y éprouvai, je sais seulement que je préférai ce lieu à tous ceux que j'avais vus, et qu'il fut le seul où je désirais de retourner.

L'année suivante, je parcourus avidement ces solitudes ; je m'y égarais à dessein, content lorsque j'avais perdu toute trace de ma route, et que je n'apercevais aucun chemin fréquenté. Quand j'atteignais l'extrémité de la forêt, je voyais avec peine ces vastes plaines nues et ces clochers dans l'éloignement. Je me retournais aussitôt, je m'enfonçais dans le plus épais du bois ; et, quand je trouvais un endroit découvert et fermé de toutes parts, où je ne voyais que des sables et des genièvres, j'éprouvais un sentiment de paix, de liberté, de joie sauvage, pouvoir

---

écrivains français, Hachette, 1892). — H. Cordier : *Stendhal raconté par ses amis et amies* (1893). — Pierre Brun : *Henry Beyle-Stendhal* (Grenoble, A. Gratier, 1900). — A. Chuquet : *Stendhal-Beyle* (Plon, 1902). — A. Séché : *La vie anecdotique et pittoresque des grands écrivains, Stendhal* (sans date). — Ad. Paupe : *Histoire des œuvres de Stendhal* (Dujarric et Cie, 1903). — Casimir Stryenski : *Soirées du Stendhal-Club* (1904). — C. Stryenski et P. Arbelet ; *Soirées du Stendhal-Club* (2e série, Société du Mercure de France, 1908). — Doris Gunnel : *Stendhal et l'Angleterre* (Paris, Bonvalot-Jouve, 1908). — J. Mélia : *La vie amoureuse de Stendhal* (1909); *Les idées de Stendhal* (Société du Mercure de France, 1910). — Ad. Paupe : *La vie littéraire de Stendhal* (Bibliothèque stendhalienne. Champion, 1914). — H. Cordier : *Bibliographie stendhalienne* (Champion, 1914). — Pierre Martino : *Stendhal* (Boivin et Cie, 1914). — H. Delacroix : *La psychologie de Stendhal* (Alcan, 1918). — Paul Arbelet : *La jeunesse de Stendhal* (2 vol. : I. *Grenoble, 1783-1799*, Champion, 1914 ; II. *Paris-Milan, 1779-1803*, Champion, 1920). — Gabriel Faure : *Au pays de Stendhal* (Grenoble, J. Rey 1920). — Pierre Sabatier : *Esquisse de la morale de Stendhal* (Hachette, 1920) — P. Arbelet : *Histoire de la peinture en Italie et les plagiats de Stendhal* (Calmann-Lévy, 1920). — Paul Hazard : *La vie de Stendhal* (Éd. de la Nlle rev. franç., 1927).

de la nature sentie pour la première fois dans l'âge facilement heureux. Je n'étais pas gai pourtant : presque heureux, je n'avais que l'agitation du bien-être. Je m'ennuyais en jouissant, et je rentrais toujours triste. Plusieurs fois j'étais dans les bois avant que le soleil parût. Je gravissais les sommets encore dans l'ombre, je me mouillais dans la bruyère pleine de rosée et, quand le soleil paraissait, je regrettais la clarté incertaine qui précède l'aurore...

Temps perdus, et qu'on ne saurait oublier! Illusion trop vaine d'une sensibilité expansive ! Que l'homme est grand dans son inexpérience! qu'il serait fécond, si le regard froid de son semblable, si le souffle aride de l'injustice ne venait pas dessécher son cœur! J'avais besoin de bonheur, j'étais né pour souffrir. Vous connaissez ces jours sombres, voisins des frimas, dont l'aurore elle-même, épaississant les brumes, ne commence la lumière que par des traits sinistres d'une couleur ardente sur les nues amoncelées. Ce voile ténébreux, ces rafales orageuses, ces lueurs pâles, ces sifflements à travers les arbres qui plient et frémissent, ces déchirements prolongés semblables à des gémissements funèbres, voilà le matin de la vie ; à midi, des tempêtes plus froides et plus continues ; le soir, des ténèbres plus épaisses ; et la journée de l'homme est achevée.

(Sénancour, *Obermann.*)

UNE AME D'ADOLESCENT

[C'est lui-même que Benjamin Constant a peint dans son roman sous les traits d'Adolphe.]

...Je m'accoutumai à renfermer en moi-même tout ce que j'éprouvais, à ne former que des plans solitaires, à ne compter que sur moi pour leur exécution, à considérer les avis, l'intérêt, l'assistance et jusqu'à la seule présence des autres comme une gêne et comme un obstacle. Je contractai l'habitude de ne jamais parler de ce qui m'occupait, de ne me soumettre à la conversation que comme à une nécessité importune, et de l'animer alors par une plaisanterie perpétuelle qui me la rendait moins fatigante, et qui m'aidait à cacher mes véritables pensées. De là une certaine absence d'abandon, qu'aujourd'hui encore mes amis me reprochent, et une difficulté de causer sérieusement

que j'ai toujours peine à surmonter. Il en résulta en même temps un désir ardent d'indépendance, une grande impatience des liens dont j'étais environné, une terreur invincible d'en former de nouveaux. Je ne me trouvais à mon aise que tout seul, et tel est, même à présent, l'effet de cette disposition d'âme, que, dans les circonstances les moins importantes, quand je dois choisir entre deux partis, la figure humaine me trouble, et mon mouvement naturel est de la fuir pour délibérer en paix. Je n'avais point cependant la profondeur d'égoïsme qu'un tel caractère paraît annoncer : tout en ne m'intéressant qu'à moi, je m'intéressais faiblement à moi-même. Je portais au fond de mon cœur un besoin de sensibilité dont je ne m'apercevais pas, mais qui, ne trouvant point à se satisfaire, me détachait successivement de tous les objets qui tour à tour attiraient ma curiosité. Cette indifférence sur tout s'était encore fortifiée par l'idée de la mort, idée qui m'avait frappé très jeune, et sur laquelle je n'ai jamais conçu que les hommes s'étourdissent si facilement. J'avais, à l'âge de dix-sept ans, vu mourir une femme[1] âgée, dont l'esprit, d'une tournure remarquable et bizarre, avait commencé à développer le mien... Elle vivait dans un château voisin de nos terres, mécontente et retirée, n'ayant que son esprit pour ressource, et analysant tout avec son esprit. Pendant près d'un an, dans nos conversations inépuisables, nous avions envisagé la vie dans toutes ses faces, et la mort toujours pour terme de tout; et après avoir tant causé de la mort avec elle, j'avais vu la mort la frapper à mes yeux.

Cet événement m'avait rempli d'un sentiment d'incertitude sur la destinée, et d'une rêverie vague qui ne m'abandonnat pas. Je lisais de préférence dans les poètes ce qui rappelait la

1. La femme de lettres, dont il est ici question, et qui fut, selon le mot de Sainte-Beuve, « la première *marraine* de Benjamin Constant », est Mme de Charrière (1741-1806), auteur de plusieurs romans, dont les deux plus connus sont : *Lettres neuchâteloises* (1784) et *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne* (1786). Mme de Charrière était d'origine hollandaise, mais habita la Suisse; elle résida le plus souvent à Colombier, à une lieue de Neufchâtel : c'est là que Benjamin Constant l'a connue, alors qu'il était encore très jeune.

A consulter. — Sainte-Beuve : *Mme de Charrière* (dans *Portraits de femmes*, 1845) ; *Benjamin Constant et Mme de Charrière* (dans *Derniers portraits*, 1852, ou dans *Portraits litt.*, éd. de 1864, t. III). — G. Rudler : *La jeunesse de Benjamin Constant* (IV, I, IV). — Ph. Godet : *Mme de Charrière et ses amis* (nlle éd., 1928).

brièveté de la vie humaine. Je trouvais qu'aucun but ne valait la peine d'aucun effort. Il est assez singulier que cette impression se soit affaiblie précisément à mesure que les années se sont accumulées sur moi. Serait-ce parce qu'il y a dans l'espérance quelque chose de douteux, et que, lorsqu'elle se retire de la carrière de l'homme, cette carrière prend un caractère plus sévère, mais plus positif? Serait-ce que la vie semble d'autant plus réelle, que toutes les illusions disparaissent, comme la cime des rochers se dessine mieux dans l'horizon lorsque les nuages se dissipent?

(Benjamin Constant, *Adolphe*, chap. 1er.)

L'ENTRÉE DU PRÉCEPTEUR

[Julien Sorel, fils d'un menuisier de village, ayant appris un peu de latin avec son curé, devient précepteur des enfants de Mme de Rênal, dont il se fera aimer.]

Mme de Rênal s'approcha, distraite un moment de l'amer chagrin que lui donnait l'arrivée du précepteur. Julien, tourné vers la porte, ne la voyait pas s'avancer. Il tressaillit quand une voix douce dit tout près de son oreille :

— Que voulez-vous ici, mon enfant?

Julien se retourna vivement, et, frappé du regard si rempli de grâce de Mme de Rênal, il oublia une partie de sa timidité. Bientôt, étonné de sa beauté, il oublia tout, même ce qu'il venait faire. Mme de Rênal avait répété sa question.

— Je viens pour être précepteur, madame, lui dit-il enfin, tout honteux de ses larmes qu'il essuyait de son mieux.

Mme de Rênal resta interdite ; ils étaient fort près l'un de l'autre à se regarder. Julien n'avait jamais vu un être aussi bien vêtu et surtout une femme, avec un teint si éblouissant, lui parler d'un air doux. Mme de Rênal regardait les grosses larmes qui s'étaient arrêtées sur les joues si pâles d'abord et maintenant si roses de ce jeune paysan. Bientôt elle se mit à rire avec toute la gaieté folle d'une jeune fille ; elle se moquait d'elle-même et ne pouvait se figurer tout son bonheur. Quoi ! c'était là ce précepteur qu'elle s'était figuré comme un prêtre sale et mal vêtu, qui viendrait gronder et fouetter ses enfants !

— Quoi ! monsieur, dit-elle enfin, vous savez le latin?

Ce mot de *monsieur* étonna si fort Julien qu'il réfléchit un instant.

— Oui, madame, dit-il rapidement.

Mme de Rênal était si heureuse, qu'elle osa dire à Julien :

— Vous ne gronderez pas trop ces pauvres enfants?

— Moi, les gronder, dit Julien étonné, et pourquoi?

— N'est-ce pas, monsieur, ajouta-t-elle après un petit silence, et d'une voix dont chaque instant augmentait l'émotion, vous serez bon pour eux, vous me le promettez?

S'entendre appeler de nouveau *monsieur*, bien sérieusement, et par une dame si bien vêtue, était au-dessus de toutes les prévisions de Julien : dans tous les châteaux en Espagne de sa jeunesse il s'était dit qu'aucune dame comme il faut ne daignerait lui parler que quand il aurait un bel uniforme. Mme de Rênal de son côté était complètement trompée par la beauté du teint, les grands yeux noirs de Julien et ses jolis cheveux qui frisaient plus qu'à l'ordinaire, parce que pour se rafraîchir il venait de plonger la tête dans le bassin de la fontaine publique. A sa grande joie elle trouvait l'air timide d'une jeune fille à ce fatal précepteur dont elle avait tant redouté pour ses enfants la dureté et l'air rébarbatif. Pour l'âme si paisible de Mme de Rênal le contraste de ses craintes et de ce qu'elle voyait fut un grand événement. Enfin elle revint de sa surprise. Elle fut étonnée de se trouver ainsi à la porte de sa maison avec ce jeune homme, et si près de lui.

— Entrons, monsieur, lui dit-elle d'un air assez embarrassé.

...A peine entrée sous le vestibule, elle se retourna vers Julien qui la suivait timidement...

— Mais est-il vrai, monsieur, lui dit-elle en s'arrêtant encore et craignant mortellement de se tromper, tant sa croyance la rendait heureuse, vous savez le latin?

Ces mots choquèrent l'orgueil de Julien et dissipèrent le charme dans lequel il vivait depuis un quart d'heure.

— Oui, madame, lui dit-il, en cherchant à prendre un air froid ; je sais le latin aussi bien que monsieur le curé, et même quelquefois il a la bonté de dire: mieux que lui.

Mme de Rênal trouva que Julien avait l'air fort méchant; il s'était arrêté à deux pas d'elle. Elle s'approcha et lui dit à mi-voix :

— N'est-ce pas, les premiers jours, vous ne donnerez pas le

fouet à mes enfants, même quand ils ne sauraient pas leurs leçons...

— Ne craignez rien, madame, je vous obéirai en tout...

— Quel âge avez-vous, monsieur? dit-elle à Julien.

— Bientôt dix-neuf ans.

— Mon fils aîné a onze ans, reprit Mme de Rênal tout à fait rassurée : ce sera presque un camarade pour vous; vous lui parlerez raison. Une fois son père a voulu le battre, l'enfant a été malade pendant toute une semaine, et cependant c'était un bien petit coup. — Quelle différence avec moi! pensa Julien; hier encore, mon père m'a battu. Que ces gens riches sont heureux!...

— Quel est votre nom, monsieur? lui dit-elle avec un accent de grâce dont Julien sentit tout le charme, sans pouvoir s'en rendre compte.

— On m'appelle Julien Sorel, madame; je tremble en entrant pour la première fois de ma vie dans une maison étrangère; j'ai besoin de votre protection et que vous me pardonniez bien des choses les premiers jours.

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*[1],
chap. v et vi.)

II. — LE ROMAN HISTORIQUE ET LE ROMAN D'AVENTURES.

En même temps que le roman personnel, se développe avec le romantisme le roman historique. Ces deux genres paraissent s'opposer, puisque l'histoire est avant tout impersonnelle; mais tous deux s'attachent à l'étude du particulier, que le romantisme a précisément substituée à l'étude du général, à laquelle s'était attaché le classicisme. Chateaubriand avait montré la voie en écrivant *Les Martyrs* (1809); et les œuvres de Walter Scott, traduites par Defauconpret en 1822, contribuèrent aussi à répandre le goût du roman historique.

Dans *Cinq-Mars* (1826) et dans les épisodes de *Stello* (la mort de Gilbert, de Chatterton et d'A. Chénier), A. de Vigny se montre un historien

[1. Ce titre énigmatique représente la lutte de l'idée révolutionnaire (le rouge) et de l'idée religieuse (le noir, couleur du prêtre).]

sinon toujours exact, du moins plus exigeant que W. Scott. Ce dernier plaçait dans un décor historique des personnages et des aventures imaginaires; Vigny emprunte à l'histoire tout à la fois le cadre, les acteurs et les faits; mais, s'il respecte la vérité générale, il dénature parfois le caractère des événements et altère la physionomie des personnages.

Dans *Notre-Dame de Paris* (1831), dans *Quatre-vingt-treize* (1873) et dans quelques épisodes (bataille de Waterloo, insurrection de 1830) des *Misérables* (1862), qui sont plutôt un roman social, V. Hugo fait revivre le passé, en suppléant par son imagination puissante aux insuffisances de son érudition d'ailleurs consciencieuse et assez solide.

Aux romans historiques d'A. de Vigny et de V. Hugo il faut joindre *La Chronique de Charles IX* (1829) de Prosper Mérimée (voir p. 608), dont la couleur générale — à défaut des détails, souvent inventés de toutes pièces, — se trouve être très exacte.

Entre les mains d'Alexandre Dumas[1] père (1803-1870), le roman historique conquiert la popularité mais dégénère en simple roman de cape et d'épée. Selon son propre aveu, l'histoire est pour lui un « clou » auquel il accroche ses tableaux. S'il ne s'attache pas à ressusciter fidèlement le passé, il excelle du moins à faire vivre les personnages que crée son imagination fertile et que sa verve endiablée entraîne dans le tourbillon des aventures.

Le succès des romans d'A. Dumas donna l'idée de publier par tranches quotidiennes dans des journaux des romans populaires. En 1841 Le Journal des Débats fit ainsi paraître les *Mémoires du Diable* de Frédéric Soulié[2]; et en 1842 le journal Le Siècle publia *Les Mystères de Paris*

---

1. Parmi les nombreux romans d'A. Dumas — auxquels collabora, on ne sait au juste dans quelle mesure, son ami Auguste Maquet, — citons *Les Trois Mousquetaires* (1844, 8 vol.), *Le Comte de Monte-Cristo* (1844-1845, 18 vol.), *Vingt ans après* (1845), *La Reine Margot* (1845, 6 vol.), *Le Chevalier de Maison Rouge* (1846), *Le Vicomte de Bragelonne* (1847), *Les Mohicans de Paris* (1854).

Outre ses romans et ses pièces de théâtre (voir p. 537), A. Dumas écrivit quelques articles d'histoire et dix volumes de *Mémoires*.

Éditions. — *Œuvres d'A. Dumas*, éditées chez Calmann-Lévy. — *Pages choisies d'A. Dumas*, par H. Parigot (Colin, 1906).

A consulter. — J. Janin : *A. Dumas* (1871). — Ch. Glinel : *A. Dumas et son œuvre* (Reims, F. Michaud, 1884). — Blaze de Bury : *A. Dumas, sa vie, son temps, son œuvre* (1885). — E. Courmeaux : *A. Dumas* (1886). — H. Parigot : *A. Dumas* (Hachette, 1901). — H. Lecomte : *A. Dumas, sa vie intime, ses œuvres* (1903). — G. Simon : *Histoire d'une collab. A. Dumas et A. Maquet* (Crès, 1919). — J. Lucas-Dubreton : *La vie d'A. Dumas père* (Éd. de la Nlle rev. franç., 1928).

2. Frédéric Soulié (1800-1847) écrivit, après *Les Mémoires du Diable* (1837-1838, 8 vol.), *Le Lion amoureux* (1839) et *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait* (1841-1845). Il est aussi l'auteur d'une drame : *La Closerie des genêts* (1846). Ses œuvres complètes, romans et drames, comprennent près de 150 volumes.

d'EUGÈNE SUE[1]. Ce sont là les débuts du roman-feuilleton, que devaient illustrer CHARLES-PAUL DE KOCK[2] (1793-1871) et ALPHONSE KARR[3] (1808-1899), sans parler du caricaturiste HENRY MONNIER (1805-1877), surtout connu par ses *Mémoires de M. Joseph Prudhomme* (1857).

RICHELIEU ET LOUIS XIII

[Richelieu, ayant découvert la conspiration ourdie contre lui par Cinq-Mars et son ami de Thou, a demandé au roi la tête des deux jeunes gens. Louis XIII, qui aime Cinq-Mars, a refusé de livrer les coupables, et a congédié son ministre, pour enfin régner seul. Mais il s'aperçoit bientôt que la tâche est trop lourde et rappelle le Cardinal, auquel il abandonne son favori.]

Ce fut alors que Louis XIII se vit tout entier, et s'effraya du néant qu'il trouvait en lui-même. Il promena d'abord sa vue sur l'amas de papiers qui l'entourait, passant de l'un à l'autre, trouvant partout des dangers... Il se leva et, changeant de place, se courba ou plutôt se jeta sur une carte géographique de l'Europe; il y trouva toutes ses terreurs ensemble, au nord, au midi, au centre de son royaume; ....il crut sentir la terre de France craquer et se fendre sous ses pieds; sa vue faible et fati-

1. EUGÈNE SUE (1804-1859) composa, avant *Les Mystères de Paris* (1842-1843, 10 vol.), *Mathilde ou Mémoires d'une jeune femme* (1841, 6 vol.), et après : *Le Juif errant* (1844-1845, 10 vol.), *Les Sept péchés capitaux* (1847-1849, 16 vol.), *Les Mystères du peuple ou Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges* (1849-1857, 16 vol.). Ses œuvres complètes, romans et drames, comprennent environ 200 volumes.

2. Ses œuvres complètes comprennent 300 volumes. Citons entre autres œuvres de Charles-Paul de Kock : *Gustave ou Le mauvais sujet* (1821); *M. Dupont ou La jeune fille et sa bonne* (1824); *La Laitière de Montfermeil* (1827); *Un Tourlourou* (1837); *L'Amant de la lune* (1847, 10 vol.); *La Bouquetière du Château-d'Eau* (1854, 6 vol.); *La Demoiselle du cinquième* (1857, 6 vol.); *Les Demoiselles de magasin* (1863, 6 vol.); *Le Concierge de la rue du Bac* (1869); *Un jeune homme mystérieux* (1873), etc., etc....

3. A publié une centaine de volumes, parmi lesquels nous citerons : *Sous les tilleuls* (1832); *Midi à quatorze heures* (1842); *Voyage autour de mon jardin* (1845); *Les Soirées de Sainte-Adresse* (1853); *Promenades autour de mon jardin* (1856); *Sous les orangers* (1859); *L'Auberge de la vie* (1869); *Le Credo du jardinier* (1875); *Le Livre de bord* (1879-1880, 4 vol.); *Sous les pommiers* (1882); *Messieurs les assassins* (1885); *Le Siècle des microbes* (1891), etc., etc.... Outre ses romans, A. Karr a écrit des pamphlets (*Les Guêpes*, 1839-1849; *Nouvelles Guêpes*, 1853-1855, 4 vol.).

guée se troubla, sa tête malade fut saisie d'un vertige qui refoula le sang vers son cœur.

« Richelieu ! cria-t-il d'une voix étouffée en agitant une sonnette ; qu'on appelle le Cardinal ! »

Et il tomba évanoui dans un fauteuil.

Lorsque le Roi rouvrit les yeux, ranimé par les odeurs fortes et les sels qu'on lui mit sur les lèvres et sur les tempes, il vit un instant des pages, qui se retirèrent sitôt qu'il eut entr'ouvert ses paupières, et se retrouva seul avec le Cardinal. L'impassible ministre avait fait poser sa chaise longue contre le fauteuil du Roi, comme le siège d'un médecin près du lit de son malade, et fixait ses yeux étincelants et scrutateurs sur le visage pâle de Louis. Sitôt qu'il put l'entendre, il reprit d'une voix sombre son terrible dialogue.

« Vous m'avez rappelé, dit-il ; que me voulez-vous? »

Louis, renversé sur l'oreiller, entr'ouvrit les yeux et le regarda, puis se hâta de les refermer. Cette tête décharnée, armée de deux yeux flamboyants et terminée par une barbe aiguë et blanchâtre, cette calotte et ces vêtements de la couleur du sang et des flammes, tout lui représentait un esprit infernal [1].

« Régnez, dit-il d'une voix faible.

— Mais... me livrez-vous Cinq-Mars et de Thou? poursuivit l'implacable ministre en s'approchant pour lire dans les yeux éteints du prince, comme un avide héritier poursuit jusque dans la tombe les dernières lueurs de la volonté d'un mourant.

— Régnez, répéta le roi en détournant la tête.

— Signez donc, reprit Richelieu ; ce papier porte : « Ceci est ma volonté de les prendre morts ou vifs. »

Louis, toujours la tête renversée sur le dossier du fauteuil, laissa tomber sa main sur le papier fatal et signa.

« Laissez-moi, par pitié ! je meurs ! dit-il.

— Ce n'est pas tout encore, continua celui qu'on appelle le grand politique ; je ne suis pas sûr de vous ; il me faut dorénavant des garanties et des gages. Signez encore ceci, et je vous quitte.

[1. A. de Vigny, très fier de sa noble origine, n'a pas pardonné à Richelieu d'avoir abaissé la noblesse. Aussi le présente-t-il sous un jour peu favorable.]

« Quand le Roi ira voir le Cardinal, les gardes de celui-ci ne « quitteront pas les armes ; et quand le Cardinal ira chez le « Roi, ses gardes partageront le poste avec ceux de Sa « Majesté. »

De plus :

« Sa Majesté s'engage à remettre les deux Princes ses fils en « otage entre les mains du Cardinal, comme garantie de la « bonne foi de son attachement. »

— Mes enfants! s'écria Louis relevant sa tête, vous osez...

— Aimez-vous mieux que je me retire ? » dit Richelieu.

Le Roi signa.

« Est-ce donc fini ? » dit-il avec un grand gémissement.

Ce n'était pas fini : une autre douleur lui était réservée.

La porte s'ouvrit brusquement, et l'on vit entrer Cinq-Mars. Ce fut, cette fois, le Cardinal qui trembla.

« Que voulez-vous, Monsieur ? » dit-il en saisissant la sonnette pour appeler.

Le grand écuyer[1] était d'une pâleur égale à celle du Roi ; et, sans daigner répondre à Richelieu, il s'avança d'un air calme vers Louis XIII. Celui-ci le regarda comme regarde un homme qui vient de recevoir sa sentence de mort.

« Vous devez trouver, Sire, quelque difficulté à me faire arrêter, car j'ai vingt mille hommes à moi, dit Henri d'Effiat[2] avec la voix la plus douce.

— Hélas ! Cinq-Mars, dit Louis douloureusement, est-ce toi qui as fait de telles choses[3] ?

— Oui, Sire, et c'est moi aussi qui vous apporte mon épée, car vous venez sans doute de me livrer, » dit-il en la détachant et en la posant aux pieds du Roi, qui baissa les yeux sans répondre.

Cinq-Mars sourit avec tristesse et sans amertume, parce qu'il n'appartenait déjà plus à la terre. Ensuite, regardant Richelieu avec mépris :

« Je me rends parce que je veux mourir, dit-il ; mais je ne suis pas vaincu. »

[1. C'était le titre de Cinq-Mars à la cour. — 2. Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars. — 3. Pour renverser Richelieu, Cinq-Mars avait négocié avec l'Espagne.]

Le Cardinal serra les poings par fureur ; mais il se contraignit.

« Et quels sont vos complices? » dit-il.

Cinq-Mars regarda Louis XIII fixement et entr'ouvrit les lèvres pour parler[1]... Le Roi baissa la tête et souffrit en cet instant un supplice inconnu à tous les hommes.

« Je n'en ai point[2] », dit enfin Cinq-Mars, ayant pitié du prince.

Et il sortit de l'appartement.

Il s'arrêta dès la première galerie, où tous les gentilshommes et Fabert[3] se levèrent en le voyant. Il marcha droit à celui-ci et lui dit : « Monsieur, donnez ordre à ces gentilshommes de m'arrêter. »

Tous se regardèrent sans oser l'approcher.

« Oui, Monsieur, je suis votre prisonnier... oui, Messieurs, je suis sans épée, et, je vous le répète, prisonnier du Roi.

— Je ne sais ce que je vois, dit le général ; vous êtes deux qui venez vous rendre, et je n'ai l'ordre d'arrêter personne.

— Deux? dit Cinq-Mars. Ce ne peut être que M. de Thou ; hélas ! à ce dévouement je le devine.

— Eh ! ne t'avais-je pas aussi deviné? s'écria celui-ci en se montrant et se jetant dans ses bras[4].

(Alfred de Vigny, *Cinq-Mars*, chap. XXIV.)

LA COUR DES MIRACLES

[Le poète Gringoire, s'étant égaré une nuit dans un quartier de Paris au XVe siècle, s'aperçoit qu'il se trouve dans la Cour des Miracles.]

...A mesure qu'il s'enfonçait dans la rue, culs-de-jatte, aveugles, boiteux pullulaient autour de lui, et des manchots, et des borgnes, et des lépreux avec leurs plaies, qui sortant des mai-

---

[1. Monsieur, le frère du roi, était un des conspirateurs. Et Louis XIII lui-même avait presque encouragé le complot, qui devait le délivrer de la tutelle du Cardinal. — 2. Vigny a idéalisé le personnage de Cinq-Mars. — 3. Fabert (1599-1662), célèbre capitaine originaire de Metz, où s'élève sa statue (près de de la cathédrale). Il avait refusé d'entrer dans la conspiration de Cinq-Mars. Il fut maréchal de France. — 4. Cinq-Mars et de Thou furent exécutés à Lyon à la fin de l'année 1642.]

sons, qui des petites rues adjacentes, qui des soupiraux des caves, hurlant, beuglant, glapissant, tous clopin-clopant, cahin-caha, se ruant vers la lumière, et vautrés dans la fange comme des limaces après la pluie.

Gringoire, toujours suivi par ses trois persécuteurs, et ne sachant trop ce que cela allait devenir, marchait effaré au milieu des autres, tournant les boiteux, enjambant les culs-de-jatte, les pieds empêtrés dans cette fourmilière d'éclopés, comme ce capitaine anglais qui s'enlisa dans un troupeau de crabes.

L'idée lui vint d'essayer de retourner sur ses pas. Mais il était trop tard. Toute cette légion s'était refermée derrière lui, et ses trois mendiants le tenaient. Il continua donc, poussé à la fois par ce flot irrésistible, par la peur et par un vertige qui lui faisait de tout cela une sorte de rêve horrible.

Enfin, il atteignit l'extrémité de la rue. Elle débouchait sur une place immense, où mille lumières éparses vacillaient dans le brouillard confus de la nuit. Gringoire s'y jeta, espérant échapper par la vitesse de ses jambes aux trois spectres infirmes qui s'étaient cramponnés à lui.

— *Onde vas, hombre*[1]*?* cria le perclus jetant là ses béquilles, et courant après lui avec les deux meilleures jambes qui eussent jamais tracé un pas géométrique[2] sur le pavé de Paris.

Cependant le cul-de-jatte, debout sur ses pieds, coiffait Gringoire de sa lourde jatte[3] ferrée, et l'aveugle le regardait en face avec des yeux flamboyants.

— Où suis-je? dit le poète terrifié.

— Dans la Cour des Miracles, répondit un quatrième spectre qui les avait accostés.

— Sur mon âme, reprit Gringoire, je vois bien les aveugles qui regardent et les boiteux qui courent : mais où est le Sauveur ?

Ils répondirent par un éclat de rire sinistre.

Le pauvre poète jeta les yeux autour de lui. Il était en effet dans cette redoutable Cour des Miracles, où jamais honnête homme n'avait pénétré à pareille heure ; cercle magique où les

[1. Mots espagnols, qui signifient : Où vas-tu, homme ? — 2. C'est le double du pas ordinaire. — 3. La jatte, sur laquelle s'appuient les culs-de-jatte (c'est de là que vient leur nom).]

officiers du Châtelet[1] et les sergents de la prévôté[2] qui s'y aventuraient disparaissaient en miettes; cité des voleurs, hideuse verrue à la face de Paris; égout d'où s'échappait chaque matin, et où revenait croupir chaque nuit, ce ruisseau de vices, de mendicité et de vagabondage, toujours débordé dans les rues des capitales...

C'était une vaste place, irrégulière et mal pavée, comme toutes les places de Paris alors. Des feux autour desquels fourmillaient des groupes étranges y brillaient çà et là. Tout cela allait, venait, criait. On entendait des rires aigus, des vagissements d'enfants, des voix de femmes. Les mains, les têtes de cette foule, noire sur le fond lumineux, y découpaient mille gestes bizarres. Par moments, sur le sol, où tremblait la clarté des feux, mêlée à de grandes ombres indéfinies, on pouvait voir passer un chien qui ressemblait à un homme, un homme qui ressemblait à un chien. Les limites des races et des espèces semblaient s'effacer dans cette cité comme dans un pandémonium[3]. Hommes, femmes, bêtes, âge, sexe, santé, maladies, tout semblait être en commun parmi ce peuple; tout allait ensemble, mêlé, confondu, superposé; chacun y participait de tout.

Le rayonnement chancelant et pauvre des feux permettait à Gringoire de distinguer, à travers son trouble, tout à l'entour de l'immense place, un hideux encadrement de vieilles maisons dont les faces vermoulues, ratatinées, rabougries, percées chacune d'une ou deux lucarnes éclairées, lui semblaient dans l'ombre d'énormes têtes de vieilles femmes, rangées en cercle, monstrueuses et rechignées, qui regardaient le sabbat[4] en clignant des yeux.

C'était comme un nouveau monde, inconnu, inouï, difforme, reptile[5], fourmillant, fantastique.

(Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*,
livre II, chap. VI, Hetzel, éd.)

[1. *Le Châtelet* : cour de justice à Paris. — 2. *La prévôté* : territoire sur lequel s'exerçait l'autorité du prévôt, magistrat chargé d'une juridiction. — 3. *Pandémonium* : lieu où règnent toutes les formes du désordre et de la corruption. — 4. *Le sabbat* : assemblée de sorciers et de sorcières, qui, d'après une superstition populaire, se tenait le samedi à minuit sous la présidence de Satan. — 5. *Reptile* : ce mot s'employait primitivement comme adjectif, mais ne s'emploie guère plus aujourd'hui comme tel.]

LE QUARTIER LATIN AU XVe SIÈCLE

[En des pages célèbres de *Notre-Dame de Paris*, V. Hugo a fait la description de Paris vu du haut des tours de Notre-Dame en 1482. Paris comprenait alors trois parties bien distinctes : *La Cité*, qui occupait l'île ; *L'Université*, qui couvrait la rive gauche de la Seine, depuis la Tournelle (quartier actuel de la Halle-aux-Vins) jusqu'à la Tour de Nesle (emplacement de la Monnaie), et enfermait dans son enceinte la montagne Sainte-Geneviève ; *La Ville*, qui s'étendait sur la rive droite, de la Tour de Billy (quartier actuel de l'Arsenal) à la Tour du Bois (emplacement des Tuileries), et dont l'enceinte avait pour limites les portes Saint-Denis et Saint-Martin.]

L'Université faisait un bloc à l'œil. D'un bout à l'autre c'était un tout homogène et compact. Ces mille toits, drus, anguleux, adhérents, composés presque tous du même élément géométrique, offraient, vus de haut, l'aspect d'une cristallisation de la même substance. Le capricieux ravin des rues ne coupait pas ce pâté de maisons en tranches trop disproportionnées. Les quarante-deux collèges[1] y étaient disséminés d'une manière assez égale, et il y en avait partout. Les faîtes variés et amusants de ces beaux édifices étaient le produit du même art que les simples toits qu'ils dépassaient, et n'étaient en définitive qu'une multiplication au carré ou au cube de la même figure géométrique. Ils compliquaient donc l'ensemble sans le troubler, le complétaient sans la charger. La géométrie est une harmonie. Quelques beaux hôtels[2] faisaient aussi çà et là de magnifiques saillies sur les greniers pittoresques de la rive gauche ; le logis de Nevers, le logis de Rome, le logis de Reims, qui ont disparu ; l'hôtel de Cluny, qui subsiste encore pour la consolation de l'artiste, et dont on a si bêtement découronné la tour il y a quelques années[3]. Près de Cluny, ce palais romain, à belles arches cintrées, c'étaient les Thermes de Julien[4]. Il y avait aussi force

---

[1. Les collèges furent d'abord simplement l'habitation des étudiants pauvres ; ensuite on y donna l'enseignement. — 2. Les hôtels ou logis étaient de belles habitations particulières appartenant à de grands seigneurs ou à de hauts dignitaires de l'Église, qui y logeaient pendant leur séjour à Paris (tel est l'hôtel de Sens — au coin de la rue de l'Hôtel-de-Ville et de la rue du Figuier — qui est avec l'hôtel de Cluny un des rares spécimens que nous ayons conservés à Paris de l'architecture privée du xve siècle). — 3. V. Hugo a écrit ces pages en 1831. — 4. *Les Thermes de Julien* : palais, entouré de jardins qui s'étendaient jusqu'à la Seine, construit soit par Julien l'Apostat, soit plutôt par Constance Chlore

abbayes d'une beauté plus dévote, d'une grandeur plus grave que les hôtels, mais non moins belles, non moins grandes. Celles qui éveillaient d'abord l'œil, c'étaient les Bernardins avec leurs trois clochers; Sainte-Geneviève [1], dont la tour carrée, qui existe encore, fait tant regretter le reste; la Sorbonne, moitié collège, moitié monastère, dont il survit une si admirable nef [2]; le beau cloître quadrilatéral des Mathurins; son voisin le cloître de Saint-Benoît, dans les murs duquel on a eu le temps de bâcler un théâtre [3] entre la septième et huitième édition de ce livre; les Cordeliers [4] avec leurs trois énormes pignons juxtaposés; les Augustins, dont la gracieuse aiguille faisait, après la tour de Nesle, la deuxième dentelure de ce côté de Paris, à partir de l'occident... Les églises (et elles étaient nombreuses et splendides dans l'Université; et elles s'échelonnaient là aussi dans tous les âges de l'architecture, depuis les pleins cintres de Saint-Julien jusqu'aux ogives de Saint-Séverin), les églises dominaient le tout; et, comme une harmonie de plus dans cette masse d'harmonies, elles perçaient à chaque instant la découpure multiple des pignons de flèches tailladées, de clochers à jour, d'aiguilles déliées dont la ligne n'était aussi qu'une magnifique exagération de l'angle aigu des toits.

Le sol de l'Université était montueux. La montagne Sainte-Geneviève y faisait au sud-est une ampoule énorme; et c'était une chose à voir du haut de Notre-Dame que cette foule de rues étroites et tortues (aujourd'hui le *pays latin*), ces grappes de maisons qui, répandues en tous sens du sommet de cette éminence, se précipitaient en désordre et presque à pic sur ses flancs jusqu'au bord de l'eau, ayant l'air, les unes de tomber, les autres de regrimper, toutes de se retenir les unes aux autres. Un flux

---

qui séjourna dans les Gaules de 292 à 306 ap. J.-C. Ce qui est certain, c'est que Julien y résida plusieurs années avec sa femme et qu'il y fut proclamé *Auguste* en 360. Les restes de cet édifice ont été appelés *palais des Thermes*, parce que dans la seule partie qui a été conservée on croit reconnaître des bains. C'est dans *l'hôtel de Cluny* et dans *les Thermes de Julien*, contigus à cet hôtel, qu'est installé le Musée de Cluny.]

[**1.** Où se trouve aujourd'hui le lycée Henri IV. — **2.** Elle n'existe plus. — **3.** C'était le Théâtre du Panthéon, qui a disparu lors du percement de la rue des Écoles. — **4.** C'est dans le couvent des Cordeliers (situé entre la rue Racine et la rue de l'École-de-Médecine, actuellement musée Dupuytren) que se tint le fameux club révolutionnaire qui a porté ce nom (voy. p. 318, note 4).]

continuel de mille points noirs qui s'entre-croisaient sur le pavé faisait tout remuer aux yeux : c'était le peuple vu ainsi de haut et de loin...

(V. Hugo, *Notre-Dame de Paris*, livre III, chap. II, Hetzel, éd.)

UNE ÉVASION ORIGINALE

[Edmond Dantès est un jeune capitaine de navire, qui accusé d'avoir croisé devant l'île d'Elbe pour recevoir une lettre de Napoléon, avait été arrêté et enfermé au château d'If, près de Marseille. Après quinze ans d'emprisonnement, il profite de ce que son compagnon de captivité, l'abbé Faria, est mort, pour s'évader en se substituant au cadavre de son ami enveloppé dans un sac.]

...On s'arrêta à la porte, le pas était double. Dantès devina que c'étaient les deux fossoyeurs qui le venaient chercher. Ce soupçon se changea en certitude, quand il entendit le bruit qu'ils faisaient en déposant la civière.

La porte s'ouvrit, une lumière voilée parvint aux yeux de Dantès. Au travers de la toile qui le couvrait, il vit deux ombres s'approcher de son lit. Une troisième restait à la porte, tenant un falot[1] à la main. Chacun des deux hommes, qui s'étaient approchés du lit, saisit le sac par une de ses extrémités.

« C'est qu'il est encore lourd, pour un vieillard si maigre ! dit l'un d'eux en le soulevant par la tête.

— On dit que chaque année ajoute une demi-livre au poids des os, dit l'autre en le prenant par les pieds.

— As-tu fait ton nœud ? demanda le premier.

— Je serais bien bête de nous charger d'un poids inutile, dit le second, je le ferai là-bas.

— Tu as raison ; partons alors.

— Pourquoi ce nœud ? se demanda Dantès. »

On transporta le prétendu mort du lit sur la civière. Edmond se raidissait pour mieux jouer son rôle de trépassé. On le posa sur la civière ; et le cortège, éclairé par l'homme au falot, qui marchait devant, monta l'escalier.

Tout à coup, l'air frais et âpre de la nuit l'inonda. Dantès

[1]. *Falot*, grande lanterne.]

reconnut le mistral. Ce fut une sensation subite, pleine à la fois de délices et d'angoisses.

Les porteurs firent une vingtaine de pas, puis ils s'arrêtèrent et déposèrent la civière sur le sol.

Un des porteurs s'éloigna, et Dantès entendit ses souliers retentir sur les dalles.

« Où suis-je donc? » se demanda-t-il.

« Sais-tu qu'il n'est pas léger du tout? » dit celui qui était resté près de Dantès en s'asseyant sur le bord de la civière.

Le premier sentiment de Dantès avait été de s'échapper; heureusement il se retint.

« Éclaire-moi donc, animal, dit celui des deux porteurs qui s'était éloigné, ou je ne trouverai jamais ce que je cherche. »

L'homme au falot obéit à l'injonction, quoique, comme on l'a vu, elle fût faite en termes peu convenables.

« Que cherche-t-il donc? se demanda Dantès. Une bêche sans doute. »

Une exclamation de satisfaction indiqua que le fossoyeur avait trouvé ce qu'il cherchait.

« Enfin, dit l'autre, ce n'est pas sans peine.

— Oui, répondit-il, mais il n'aura rien perdu pour attendre. »

A ces mots il se rapprocha d'Edmond, qui entendit déposer près de lui un corps lourd et retentissant : au même moment, une corde entoura ses pieds d'une vive et douloureuse pression.

« Eh bien! le nœud est-il fait? demanda celui des fossoyeurs qui était resté inactif.

— Et bien fait, dit l'autre; je t'en réponds.

— En ce cas, en route. »

Et la civière soulevée reprit son chemin.

On fit cinquante pas à peu près, puis on s'arrêta pour ouvrir une porte, puis on se remit en route. Le bruit des flots, se brisant contre les rochers sur lesquels est bâti le château, arrivait plus distinctement à l'oreille de Dantès à mesure que l'on avança.

« Mauvais temps! dit un des porteurs, il ne fera pas bon d'être en mer cette nuit.

— Oui, l'abbé court grand risque d'être mouillé », dit l'autre, et ils éclatèrent de rire.

Dantès ne comprit pas très bien la plaisanterie, mais ses cheveux ne s'en dressèrent pas moins sur la tête.

« Bon, nous voilà arrivés! reprit le premier.

— Plus loin, plus loin, dit l'autre; tu sais bien que le dernier est resté en route, brisé sur les rochers, et que le gouverneur nous a dit le lendemain que nous étions des fainéants. »

On fit encore quatre ou cinq pas en montant toujours, puis Dantès sentit qu'on le prenait par la tête et par les pieds et qu'on le balançait.

« Une, dirent les fossoyeurs.

— Deux.

— Trois ! »

En même temps Dantès se sentit lancé, en effet, dans un vide énorme, traversant les airs comme un oiseau blessé, tombant, tombant toujours avec une épouvante qui lui glaçait le cœur. Quoique tiré en bas par quelque chose de pesant qui précipitait son vol rapide, il lui sembla que cette chute durait un siècle. Enfin, avec un bruit épouvantable, il entra comme une flèche dans une eau glacée qui lui fit pousser un cri, étouffé à l'instant même par l'immersion.

Dantès avait été lancé dans la mer, au fond de laquelle l'entraînait un boulet de trente-six attaché à ses pieds.

La mer est le cimetière du château d'If.

(Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo*,
tome I, chap. xx,
Calmann-Lévy, éditeurs.)

[Il va sans dire qu'Edmond Dantès ne reste pas au fond de la mer. Mais, une fois délivré du sac qu'il déchire avec son couteau, il remonte à la surface en nageant, puis est recueilli sur un bateau qui le conduit à Gênes. De là il ira déterrer dans la caverne de Monte Cristo (petite île située entre la Corse et la Toscane) les fabuleux trésors, dont l'abbé Faria en mourant lui avait révélé l'existence, et qu'il emploiera à se venger de ses ennemis et à récompenser ses amis.]

III. — LE ROMAN DE MŒURS CONTEMPORAINES.

Délaissant l'évocation du passé, le roman s'est ensuite tourné vers la représentation de la vie présente. Le roman de mœurs contemporaines a d'ailleurs suivi deux tendances diverses, selon qu'il a rapproché la peinture de la réalité de la conception d'un certain idéal ou qu'il s'est

proposé simplement de donner de cette réalité une image en quelque sorte photographique. De là deux écoles : l'école idéaliste et l'école réaliste, représentées la première par George Sand, la seconde par Balzac.

1° Le roman idéaliste : George Sand.

Il y eut plusieurs périodes dans la vie littéraire de George Sand[1].

---

1. **Biographie.** — Lucile-Aurore Dupin est née en 1804 à Nohant, dans le Berry, où elle passa son enfance. Orpheline de bonne heure (son père Maurice Dupin, officier de cavalerie, qui avait épousé une modiste parisienne, mourut en 1808 d'une chute de cheval), elle fut élevée par sa grand'mère (Mme Dupin de Francueil, fille naturelle de Maurice de Saxe, maréchal de France), qui, pour discipliner un peu sa nature exubérante, la mit de 1817 à 1820 au couvent des Anglaises, à Paris. Revenue à Nohant, elle y passa deux ans, lisant beaucoup et commençant à écrire. En 1822 elle épousa le baron Dudevant, homme médiocre et vulgaire, avec lequel elle ne put s'entendre. Elle se sépara de lui en 1830 et vint à Paris avec ses deux enfants pour y gagner sa vie en composant des livres. Son premier roman, *Rose et Blanche*, fait en collaboration avec Jules Sandeau (1811-1883), parut en 1831 sous le nom de Jules Sand. A partir d'*Indiana*, qu'elle publia la même année, elle signa toutes ses œuvres du nom de GEORGE SAND. De 1833 à 1835 se place sa liaison mouvementée avec Alfred de Musset (voir p. 513, en note). En 1839 elle revient se fixer à Nohant, qu'elle ne quitte plus que pour faire quelques voyages, et où, surnommée dans le pays « la bonne dame de Nohant », elle continue à écrire, tout en s'occupant de l'éducation de ses petits-enfants, pour l'amusement desquels son fils Maurice dirige un théâtre de marionnettes. Elle meurt en 1876, après avoir mené 20 ans une vie ardente et libre, et 20 ans une existence familiale et calme.

Œuvres. — ROMANS. — *Rose et Blanche* (1831, 5 vol.); *Indiana* (1831, 2 vol.); *Valentine* (1832, 2 vol.); *Lélia* (1833, 2 vol.); *Jacques* (1834, 2 vol.); *Mauprat* (1836, 2 vol.); *Spiridion* (1839); *Les Sept cordes de la lyre* (1839), *Le Compagnon du tour de France* (1840, 2 vol.); *Consuelo* (1842-1843, 8 vol.); *La Comtesse de Rudolstadt* (1843-1845, 9 vol.); *Jeanne* (1844, 8 vol.); *Le Meunier d'Angibault* (1845, 3 vol.); *La Mare au diable* (1846, 2 vol.), *Le Péché de M. Antoine* (1847); *La Petite Fadette* (1849, 2 vol.); *François le Champi* (1850, 2 vol.); *Les Maîtres sonneurs* (1852); *Les Beaux messieurs de Bois-Doré* (1858), *Le Marquis de Villemer* (1860); *Jean de la Roche* (1860); *Mlle de la Quintinie* (1863); *La Confession d'une jeune fille* (1865); *Monsieur Silvestre* (1866); *Mlle de Merquem* (1868).

THÉATRE. — *François le Champi* (1849); *Le Mariage de Victorine* (1851), *Les Beaux messieurs de Bois-Doré* (1862); *Le Marquis de Villemer* (1864). — *Théâtre de Nohant* (1 vol.).

ŒUVRES DIVERSES. — *Le Secrétaire intime* (1834). — *Lettres d'un voyageur* (1834). — *Souvenirs de 1848* — *Histoire de ma vie* (1854-1855). — *Elle et Lui* (1859). — *Correspondance* (1882-1884, 6 vol.). — *Lettres de G. Sand à A. de Musset et à Sainte-Beuve*, publiées par S. Rocheblave (1897). — *Souvenirs et idées* et *Journal intime*, ouvr. posthumes (Calmann-Lévy, 1904 et 1926).

Éditions. — *Œuvres complètes de G. Sand*, éd. Michel Lévy (105 vol.). — *Pages choisies de G. Sand*. par S. Rocheblave (Calmann-Lévy).

A consulter. — E. Caro : *G. Sand* (Collection des grands écrivains fran-

Dans la première période (1832-1836), subissant l'influence du romantisme, elle compose des romans lyriques et personnels (*Rose et Blanche, Indiana, Valentine, Lélia, Jacques, Mauprat*), dans lesquels elle glorifie la passion et montre — à propos de l'amour qu'elle met au-dessus des conventions et des lois — l'antagonisme de l'individu et de la société.

Dans la deuxième période (1837-1848), sous l'influence de Lamennais, Pierre Leroux et Michel de Bourges, elle écrit des romans humanitaires et socialistes (*Spiridion, Les Sept cordes de la lyre, Le Compagnon du tour de France, Consuelo, La Comtesse de Rudolstadt, Le Meunier d'Angibault, Le Péché de M. Antoine*); et, son socialisme prenant une forme idyllique, elle écrit aussi ses premiers romans champêtres (*Jeanne, La Mare au diable*).

Dans la troisième période (1848-1852), se consacrant uniquement à peindre les paysans et les paysages du Berry, elle compose les romans qui, avec *La Mare au diable*, sont ses meilleurs titres de gloire : *La Petite Fadette, François le Champi, Les Maîtres sonneurs*. Grâce à elle [1] le paysan — à peine représenté jusque-là, au XVIIe siècle, par Molière et La Fontaine (voir vol. I, p. 682 et 709), au XVIIIe, par Restif de la Bretonne (voir p. 189) — fait véritablement son entrée dans la littérature. Et la description de la nature, que nous avons vue chez les successeurs de J.-J. Rousseau s'enrichir déjà d'un élément nouveau, l'*exotisme*, se complète encore chez G. Sand par l'introduction du *régionalisme* : voie féconde où s'engageront à sa suite de nombreux romanciers, qui s'attacheront à peindre telles ou telles provinces de France [2].

çais, Hachette, 1887). — H. Amic : *G. Sand, mes souvenirs* (Calmann-Lévy, 1893). — A. Devaux : *G. Sand* (1894). — Marillier : *La sensibilité et l'imagination chez G. Sand* (1896). — Wladimir Karénine : *G. Sand, sa vie et ses œuvres* (4 vol., Plon, 1889-1926). — A. Le Roy : *G. Sand et ses amis* (Ollendorff, 1903). — S. Rocheblave : *G. Sand et sa fille* (Calmann-Lévy, 1905). — A. Séché et J. Bertaut : *La vie anecdotique et pittoresque des grands écrivains. G. Sand* (1909). — R. Doumic : *G. Sand, dix conférences sur sa vie et son œuvre* (Perrin, 1909). — L. Buis : *Les théories sociales de G. Sand* (1910). — E. Moselly : *G. Sand* (dans la collection « Les femmes célèbres », 1911). — Spœlberch de Lovenjoul : *G. Sand. Étude bibliographique sur ses œuvres* (Paris, Leclerc, 1914).

Voir p. 514-515, en n., les ouvr. sur la liaison de G. Sand et d'A. de Musset.

1. Grâce aussi à Balzac, dont les *Scènes de la vie de campagne* ont paru de 1833 à 1844, ainsi qu'à Émile Souvestre (1806-1854) et à Brizeux (voir p. 530), qui ont peint tous deux les mœurs bretonnes, l'un dans ses romans (*Les Derniers Bretons*, 1835-1837), l'autre dans ses poèmes (*Marie*, 1831 ; *Les Bretons*, 1845).

2. *L'Alsace* (Erckmann-Chatrian), *la Lorraine* (A. Theuriet, M. Barrès, E. Moselly), *la Bretagne* (P. Loti, A. Le Braz, Ch. Le Goffic), *la Normandie* (Guy de Maupassant, Jean Revel), *le Berry* (Hugues Lapaire), *l'Auvergne* (Jean Ajalbert), *le Bourbonnais* (Émile Guillaumin), *le Périgord* (Eugène Le Roy), *le*

Dans la quatrième période (1858-1876), G. Sand revient au roman mondain, auquel elle avait dû les succès du début de sa carrière, mais en peignant la passion avec moins de fougue et d'exaltation, et en donnant pour décor à ses histoires romanesques le cadre de la nature (*Les Beaux Messieurs de Bois-Doré, Le Marquis de Villemer, Jean de la Roche, Mlle de la Quintinie, La Confession d'une jeune fille, Monsieur Silvestre, Mlle de Merquem*).

LA PRIERE DU SOIR

[Un laboureur d'une trentaine d'années, Germain, qui était veuf, songeait à se remarier. Un jour qu'il était allé au village voisin rendre visite à une riche fermière dont on lui avait parlé, accompagné de son enfant, le petit Pierre, et d'une jeune servante de seize ans, Marie, qui devait se louer dans une ferme des environs, il s'égare dans un bois, où la nuit les surprend. Mais la jeune fille entoure le bambin de tant de soins maternels que Germain attendri en est presque à se demander s'il a besoin d'aller chercher ailleurs une autre femme.]

...Petit Pierre montra bientôt de qui il était fils, et à peine éveillé, ne comprenant ni où il était, ni comment il y était venu, il se mit à dévorer. Puis, quand il n'eut plus faim, se trouvant excité comme il arrive aux enfants qui rompent leurs habitudes, il eut plus d'esprit, plus de curiosité et plus de raisonnement qu'à l'ordinaire. Il se fit expliquer où il était, et quand il sut que c'était au milieu d'un bois, il eut un peu peur.

— Y a-t-il des[1] méchantes bêtes dans ce bois? demanda-t-il à son père.

— Non, fit le père, il n'y en a point. Ne crains rien.

— Tu as donc menti quand tu m'as dit que, si j'allais avec toi dans le grand bois, les loups m'emporteraient?

— Voyez-vous ce raisonneur? dit Germain embarrassé.

— Il a raison, reprit la petite Marie, vous lui avez dit cela : il a bonne mémoire, il s'en souvient. Mais apprends, mon petit Pierre, que ton père ne ment jamais. Nous avons passé les

---

Quercy (L. Cladel, E. Pouvillon), *la Vendée* et *le Poitou* (R. Bazin), *le Pays Basque* (P. Loti), *le Languedoc* (Ferdinand Fabre), *la Provence* (A. Daudet, P. Arène, J. Aicard), *la Savoie* (Henry Bordeaux).

Voir une liste plus complète des romanciers régionalistes dans *La littérature française contemporaine étudiée dans les textes* (p. 146-147).

[1. *Des :* quand l'adjectif précède le substantif, il faut régulièrement *de.*]

grands bois pendant que tu dormais, et nous sommes à présent dans les petits bois, où il n'y a pas de méchantes bêtes.

— Les petits bois sont-ils bien loin des grands ?

— Assez loin ; d'ailleurs, les loups ne sortent pas des grands bois. Et puis, s'il en venait ici, ton père les tuerait.

— Et toi aussi, petite Marie ?

— Et nous aussi, car tu nous aiderais bien, mon Pierre ? Tu n'as pas peur, toi ? Tu taperais bien dessus !

— Oui, oui, dit l'enfant enorgueilli, en prenant une pose héroïque, nous les tuerions !

— Il n'y a personne comme toi pour parler aux enfants, dit Germain à la petite Marie, et pour leur faire entendre raison. Il est vrai qu'il n'y a pas longtemps que tu étais toi-même un petit enfant, et tu te souviens de ce que te disait ta mère. Je crois bien que, plus on est jeune, mieux on s'entend avec ceux qui le sont. J'ai grand'peur qu'une femme de trente ans [1], qui ne sait pas encore ce que c'est d'être mère, n'apprenne avec peine à babiller et à raisonner avec des marmots.

— Pourquoi donc pas, Germain ? Je ne sais pas pourquoi vous avez une mauvaise idée touchant cette femme ; vous en reviendrez !

— Au diable la femme ! dit Germain. Je voudrais en être revenu pour n'y plus retourner. Qu'ai-je besoin d'une femme que je ne connais pas ?

— Mon petit père, dit l'enfant, pourquoi donc est-ce que tu parles toujours de ta femme aujourd'hui, puisqu'elle est morte ?...

— Hélas ! tu ne l'as donc pas oubliée, toi, ta pauvre chère mère ?

— Non, puisque je l'ai vu mettre dans une belle boîte de bois blanc, et que ma grand'mère m'a conduit auprès pour l'embrasser et lui dire adieu !... Elle était toute blanche et toute froide, et tous les soirs ma tante me fait prier le bon Dieu pour qu'elle aille se réchauffer avec lui dans le ciel. Crois-tu qu'elle y soit, à présent ?

— Je l'espère, mon enfant ; mais il faut toujours prier, ça fait voir à ta mère que tu l'aimes.

[1. Il pense à la fermière, qu'on lui a proposée et chez laquelle il se rend.]

— Je vas dire ma prière, reprit l'enfant; je n'ai pas pensé à la dire ce soir. Mais je ne peux pas la dire tout seul ; j'en oublie toujours un peu. Il faut que la petite Marie m'aide.

— Oui, mon Pierre, je vas t'aider, dit la jeune fille. Viens, là, te mettre à genoux sur moi.

L'enfant s'agenouilla sur la jupe de la jeune fille, joignit ses petites mains et se mit à réciter sa prière, d'abord avec attention et ferveur, car il savait très bien le commencement, puis avec plus de lenteur et d'hésitation, et enfin répétant mot à mot ce que lui dictait la petite Marie, lorsqu'il arriva à cet endroit de son oraison, où, le sommeil le gagnant chaque soir, il n'avait jamais pu l'apprendre jusqu'au bout[1]. Cette fois encore, le travail de l'attention et la monotonie de son propre accent produisirent leur effet accoutumé; il ne prononça plus qu'avec effort les dernières syllabes, et encore après se les être fait répéter trois fois; sa tête s'appesantit et se pencha sur la poitrine de Marie ; ses mains se détendirent, se séparèrent et retombèrent ouvertes sur ses genoux. A la lueur du feu du bivouac, Germain regarda son petit ange assoupi sur le cœur de la jeune fille, qui, le soutenant dans ses bras et réchauffant ses cheveux blonds de sa pure haleine, s'était laissée aller aussi à une rêverie pieuse et priait mentalement pour l'âme de Catherine[2].

Germain fut attendri, chercha ce qu'il pourrait dire à la petite Marie pour lui exprimer ce qu'elle lui inspirait d'estime et de reconnaissance, mais ne trouva rien qui pût rendre sa pensée. Il s'approcha d'elle pour embrasser son fils, qu'elle tenait toujours pressé contre son sein, et il eut peine à détacher ses lèvres du front du petit Pierre.

— Vous l'embrassez trop fort, lui dit Marie en repoussant doucement la tête du laboureur, vous allez le réveiller. Laissez-moi le recoucher, puisque le voilà reparti pour les rêves du paradis.

L'enfant se laissa coucher ; mais, en s'étendant sur la peau de chèvre du bât, il demanda s'il était sur la Grise[3]. Puis, ouvrant ses grands yeux bleus, et les tenant fixés vers les branches pendant une minute, il parut rêver tout éveillé, ou être frappé d'une

[1. Cette phrase est mal construite. — 2. La mère du petit Pierre. — 3. La jument de Germain.]

idée qui avait glissé dans son esprit durant le jour, et qui s'y formulait à l'approche du sommeil. « Mon petit père, dit-il, si tu veux me donner une autre mère, je veux que ce soit la petite Marie. »

Et, sans attendre de réponse, il ferma les yeux et s'endormit.

(George Sand, *La Mare au Diable*[1], IX,
Calmann-Lévy, éditeurs.)

LE FEU FOLLET

[Au moment de passer le gué des Roulettes, un petit paysan, Landry, s'effraye à la vue d'un feu follet, qui l'égare. Mais il est bientôt rejoint par la petite Fadette, qui l'aide à traverser la rivière. Cette petite Fadette est une fillette très laide et très moqueuse qui passe pour sorcière, et que Landry redoute presque autant que le feu follet.]

Il fit bien de s'arrêter, car le trou se creusait toujours, et il en avait jusqu'aux épaules. L'eau était bien froide, et il resta un moment à se demander s'il reviendrait sur ses pas ; car la lumière lui paraissait avoir changé de place, et mêmement il la vit remuer, courir, sautiller, repasser d'une rive à l'autre...

Cette fois Landry eut peur et faillit perdre la tête, et il avait ouï dire qu'il n'y a rien de plus abusif et de plus méchant que ce feu-là ; qu'il se faisait un jeu d'égarer ceux qui le regardent et de les conduire au plus creux des eaux, tout en riant à sa manière et en se moquant de leur angoisse.

Landry ferma les yeux pour ne point le voir, et se retournant vivement, à tout risque, il sortit du trou, et se retrouva au rivage. Il se jeta alors sur l'herbe et regarda le follet qui poursuivait sa danse et son rire. C'était vraiment une vilaine chose à voir. Tantôt il filait comme un martin-pêcheur, et tantôt il disparaissait tout à fait. Et, d'autres fois, il devenait gros comme la tête d'un bœuf, et tout aussitôt menu comme un œil de chat ; et il accourait auprès de Landry, tournait autour de lui si vite, qu'il en était ébloui ; et enfin, voyant qu'il ne voulait pas le

[1. Ce roman a été mis au théâtre par Hugues Lapaire en 1919.]

suivre, il s'en retournait frétiller dans les roseaux, où il avait l'air de se fâcher et de lui dire des insolences.

Landry n'osait point bouger, car de retourner sur ses pas n'était pas le moyen de faire fuir le follet. On sait qu'il s'obstine à courir après ceux qui courent, et qu'il se met en travers de leur chemin jusqu'à ce qu'il les ait rendus fous, et fait tomber dans quelque mauvaise passe. Il grelottait de peur et de froid, lorsqu'il entendit derrière lui une petite voix très douce qui chantait :

Fadet[1], fadet, petit fadet,
Prends ta chandelle et ton cornet ;
J'ai pris ma cape et mon capet ;
Toute follette a son follet.

Et tout aussitôt la petite Fadette, qui s'apprêtait gaiement à passer l'eau sans montrer crainte ni étonnement du feu follet, heurta contre Landry, qui était assis par terre dans la brune[2], et se retira en jurant ni plus ni moins qu'un garçon et des mieux appris.

— C'est moi, Fanchon, dit Landry en se relevant, n'aie pas peur. Je ne te suis pas ennemi.

Il parlait comme cela parce qu'il avait peur d'elle presque autant que du follet. Il avait entendu sa chanson et voyait bien qu'elle faisait une conjuration[3] au feu follet, lequel dansait et se tortillait comme un fou devant elle et comme s'il eût été aise de la voir.

— Je vois bien, beau besson[4], dit alors la petite Fadette après qu'elle se fut consultée un peu, que tu me flattes, parce que tu es moitié mort de peur et que la voix te tremble dans le gosier, ni plus ni moins qu'à ma grand'mère. Allons, pauvre cœur, la nuit on n'est pas si fier que le jour, et je gage que tu n'oses passer l'eau sans moi.

— Ma foi, j'en sors, dit Landry, et j'ai manqué de m'y noyer. Est-ce que tu vas t'y risquer, Fadette ? Tu ne crains pas de perdre le gué ?

[1. *Fadet :* abréviation de farfadet, sorte de lutin, d'esprit follet. — 2. *Brune :* première obscurité de la nuit qui vient. — 3. *Conjuration*, exorcisme (prière pour chasser les démons). — 4. *Besson*, jumeau.]

— Et pourquoi le perdrais-je? Mais je vois bien ce qui t'inquiète, répondit la petite Fadette en riant. Allons, donne-moi la main, poltron ; le follet n'est si pas méchant que tu crois, et il ne fait de mal qu'à ceux qui s'en épeurent[1]. J'ai coutume de le voir, moi, et nous nous connaissons.

Là-dessus, avec plus de force que Landry n'eût supposé qu'elle en avait, elle le tira par le bras, et l'amena dans le gué en courant et en chantant :

J'ai pris ma cape et mon capet,
Toute fadette a son fadet.

Landry n'était guère plus à son aise dans la société de la petite sorcière que dans celle du follet. Cependant comme il aimait mieux voir le diable sous l'apparence d'un être de sa propre espèce que sous celle d'un feu si sournois et si fugace, il ne fit pas de résistance, et il fut tôt rassuré, en sentant que la Fadette le conduisait si bien qu'il marchait à sec sur les cailloux. Mais comme ils marchaient vite tous les deux et qu'ils ouvraient un courant d'air au feu follet, ils étaient toujours suivis de ce météore, comme l'appelle le maître d'école de chez nous, qui en sait long sur cette chose-là, et qui assure qu'on n'en doit avoir aucune crainte.

...Sentant Landry qui tremblait de tout son corps à mesure que le follet s'approchait d'eux :

— Innocent, lui dit-elle, ce feu-là ne brûle point, et si tu étais assez subtil pour le manier, tu verrais qu'il ne laisse pas seulement sa marque.

— C'est encore pis, pensa Landry; du feu qui ne brûle pas, on sait ce que c'est : ça ne peut pas venir de Dieu, car le feu du Bon Dieu est fait pour chauffer et brûler.

Mais il ne fit pas connaître sa pensée à la petite Fadette, et quand il se vit, sain et sauf à la rive, il eut grande envie de la planter là, et de s'ensauver[2] à la Bessonnière. Mais il n'avait point le cœur ingrat, et il ne voulut point la quitter sans la remercier.

(George Sand, *La Petite Fadette*, XII-XIII,
Calmann-Lévy, éditeurs.)

[1. *Qui s'en épeurent* (forme vieillie), qui en ont peur. — 2. *S'ensauver*, comme on dit *s'enfuir*.]

2° Le roman réaliste: Balzac.

Avec son esprit synthétique Balzac[1] a lui-même essayé d'introduire l'ordre et l'unité dans la multiplicité touffue de ses romans. En 1834 il groupa les œuvres qu'il avait déjà faites ou qu'il se proposait de faire sous cette rubrique générale : *Études de mœurs*; et il les distribua en plusieurs groupes : *Scènes de la vie privée*, *Scènes de la vie provinciale*, *Scènes de la vie parisienne*, *Scènes de la vie politique*, *Scènes de la vie*

---

1 **Biographie.** — Honoré de Balzac est né à Tours en 1799 Après avoir fait son droit, il fut clerc d'avoué, puis clerc de notaire. Mais bientôt la littérature l'attire irrésistiblement : de 1821 à 1825 il publie sous des pseudonymes variés de nombreux romans qui n'ont aucun succès. Découragé, il se lance dans une entreprise de librairie (son imprimerie était rue des Marais-Saint-Germain, actuellement rue Visconti) qui échoue et le laisse chargé de dettes pour toute sa vie. Par besoin d'argent autant que par vocation, il revient à la littérature en 1829 et en l'espace de vingt ans écrit une quarantaine de volumes. Pour satisfaire ses goûts de vie luxueuse et pour tâcher de mettre fin aux poursuites de ses créanciers, il s'impose un labeur acharné qui use rapidement sa robuste constitution. Il meurt épuisé le 18 août 1850, juste au moment où son récent mariage venait de le délivrer du fardeau de ses dettes . il avait, en effet, épousé cinq mois auparavant une riche Polonaise, Mme Hanska, avec laquelle il avait entretenu pendant 17 ans une correspondance passionnée, qu'on a publiée sous le nom de *Lettres à l'Étrangère*.

Au *Musée Balzac* (à Paris, rue Raynouard, 47, dans la maison que Balzac habita pendant sept ans, 1842-1848) on a réuni divers souvenirs concernant sa vie et son œuvre.

Œuvres. — Voici, classés par Balzac lui-même, les principaux romans dont se compose *La Comédie humaine* :

Scènes de la vie privée. — *Le Contrat de mariage* (1835); *Béatrix* (1839); *Le Père Goriot* (1834).

Scènes de la vie de province. — *Ursule Mirouet* (1841); *Eugénie Grandet* (1833); *La Rabouilleuse* (1841-1842); *La Vieille fille* (1836); *Le Cabinet des antiques* (1836-1838); *Le Lys dans la vallée* (1835); *Illusions perdues* (1837-1843).

Scènes de la vie parisienne. — *Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau* (1837); *Les Employés* (1837); *La Cousine Bette* (1846); *Le Cousin Pons* (1847).

Scènes de la vie politique. — *Une Ténébreuse affaire* (1841); *Le Député d'Arcis* (1847); *L'Envers de l'histoire contemporaine* (1842-1848).

Scènes de la vie militaire. — *Les Chouans* (1829).

Scènes de la vie de campagne. — *Le Médecin de campagne* (1833); *Le Curé de village* (1839-1846); *Les Paysans* (1844).

Études philosophiques. — *Adieu* (1830); *La Peau de chagrin* (1831); *La Recherche de l'absolu* (1834).

A la liste des romans il faut ajouter les *Contes drolatiques* (1832, 1833, 1837), des pièces de théâtre (*Vautrin*, 1840; *Les Ressources de Quinola*, 1842; *Paméla*

militaire. Scènes de la vie de campagne. Il ajouta dans la suite une autre subdivision : *Études philosophiques.* C'est en 1842 qu'il adopta pour l'ensemble de ses romans le titre sous lequel ils sont restés célèbres : *La Comédie humaine* (par opposition à *La Divine Comédie* de Dante).

La Comédie humaine est un vaste tableau de la société française à la fin du premier Empire, sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet. Balzac y représente tous les milieux (vie des salons, mœurs bourgeoises, populaires et paysannes) et toutes les professions (médecins, avocats, journalistes, prêtres, commerçants, banquiers, employés de bureau, domestiques, etc...). Il y peint non pas simplement l'amour, ainsi que tant de romanciers se bornent à le faire, mais les passions diverses qui peuvent tyranniser les âmes; et comme tous les sentiments humains, parvenus à un certain degré d'intensité, deviennent domina-

---

Giraud, 1843 ; *La Marâtre,* 1848 ; *Le Faiseur ou Mercadet,* 1830, 1840, remanié par d'Ennery et représenté pour la 1re fois en 1851), la *Correspondance* (1819-1850), qui forme le t. XXIV de l'éd. des *Œuvres complètes* de 1876 et qui a été complétée par les *Lettres à l'Étrangère* (2 vol., 1899 et 1906) et d'autres lettres publ. dans diverses revues, ainsi que de nombreux inédits qui paraîtront en grande partie dans les *Cahiers balzaciens* (4 cahiers annuels publ. par Bouteron depuis 1923 à la Cité des livres, Paris, 26, boulevard Malesherbes).

Éditions. — *Œuvres de Balzac,* chez Houssiaux (1855, 20 vol.), éd. dite *définitive,* chez Calm.-Lévy, 1869-76, 24 vol. in-8, et 1885-88, 52 vol. in-18); éd. dite du *Centenaire,* chez Calm.-Lévy (55 vol. in-32); éd. publ. chez Ollendorff (1901-02, 50 vol.); éd. annot. par M. Longnon et H. Bouteron, chez L. Conard (en 40 vol., dont 26 ont paru de 1912 à 1923). — *Pages choisies de Balzac,* par G. Lanson (A. Colin). — *Morceaux choisis de Balzac,* par J. Merlant (Didier, 1912).

A consulter. — G. Sand : *Notice biographique sur H. de Balzac,* 1853 (dans *Autour de la Table*). — Mme de Surville, née de Balzac : *Balzac, sa vie et ses œuvres* (Calmann-Lévy, 1858). — Th. Gautier : *H. de Balzac, sa vie et ses œuvres,* 1859 (dans *Portraits contemporains*). — Julien Lemer : *Balzac, sa vie et son œuvre,* (1871). — De Spoelberch de Lovenjoul : *Histoire des œuvres de H. de Balzac* (Calmann-Lévy, 1879; 3e éd., 1888); *Un dernier chapitre de l'histoire de Balzac* (Ollendorff, 1880); *Études balzaciennes* (1896); *Autour de Honoré de Balzac* (Calmann-Lévy, 1897); *La genèse d'un roman de Balzac* (1900); *Notules sur Balzac* (Paris, Leclerc). — Anatole Cerfbeer et Jules Christophe : *Le répertoire de la Comédie humaine de Balzac* (Calmann-Lévy, 1887). — Marcel Barrière : *L'œuvre de Balzac, étude littéraire et philosophique sur la Comédie humaine* (Calmann-Lévy, 1890). — Paul Flat : *Essais sur Balzac* (1893); *Seconds essais sur Balzac* (Plon, 1894). — E. Biré : *H. de Balzac* (1897). — Dr Cabanès : *Balzac ignoré* (1899; 2e éd., 1911). — G. Hanotaux et G. Vicaire : *Balzac imprimeur et fondeur de caractères* (1902 et 1921) ; *La jeunesse de Balzac* (Ferroud, 1903). — A. Lebreton : *Balzac, l'homme et l'œuvre* (1905). — F. Brunetière : *Honoré de Balzac* (1906). — L'abbé C. Calippe : *Balzac et ses idées sociales* (1906). — F. Roux : *Balzac jurisconsulte et criminaliste* (1906). — A. Séché et J. Bertaut : *Balzac anecdotique* (L. Michaut, 1908). — Fr. Lawson : *Balzac* (London, 1910). — André Hallays : *En flânant, Touraine, Anjou, Maine (Pèlerinage balzacien),* 1912.

teurs, il y peint aussi bien les déformations proprement dites du cœur (par exemple, la jalousie, l'avarice ou l'ambition) que les exagérations des sentiments les plus légitimes (par exemple, l'amour paternel ou l'amour de la vie).

Deux facultés exceptionnelles ont aidé Balzac à réaliser son œuvre : le don d'observation pénétrante de la réalité et une puissante imagination créatrice. Deux facultés qui se sont admirablement soutenues et complétées l'une l'autre : son imagination lui faisant découvrir un intérêt passionnant aux spectacles les plus vulgaires de la vie, et son sens de la réalité l'empêchant de donner à ses créations imaginaires un aspect d'invraisemblance. Deux facultés qui se sont même si intimement mêlées en lui qu'il en est venu à ne plus distinguer le monde qu'il observait de ses yeux et celui que construisait son imagination avec les éléments empruntés à la réalité.

Observateur des hommes et créateur de vie, Balzac demeure le maître incontesté du roman réaliste. En dépit de ses imperfections littéraires, fautes de goût, laisser-aller dans la composition, inégalité du style, son œuvre restera comme un recueil de documents précieux sur la société de son temps et l'éternelle humanité, avec ses 2000 personnages, qu'il eut l'idée géniale de faire reparaître d'un roman à l'autre.

LA MORT DE GRANDET

[A l'âge de quatre-vingt deux ans, Grandet, qui aux côtés de sa fille Eugénie menait une existence monotone d'avare, est atteint d'une paralysie dont les progrès sont très rapides.]

...La mort de cet homme ne contrasta point avec sa vie.

Dès le matin, il se faisait rouler entre la cheminée de sa chambre et la porte de son cabinet, sans doute plein d'or. Il restait là sans mouvement, mais il regardait tour à tour avec anxiété ceux qui venaient le voir et la porte doublée de fer. Il se faisait rendre compte des moindres bruits qu'il entendait ; et, au grand étonnement du notaire, il entendait le bâillement de son chien dans la cour.

Il se réveillait de sa stupeur[1] apparente au jour et à l'heure où il fallait recevoir des fermages, faire des comptes avec les closiers[2], ou donner des quittances. Il agitait alors son fauteuil

— E. Seillière : *Balzac et la morale romantique* (1922).

[1. *Stupeur*, engourdissement. — 2. *Closiers* : on appelle ainsi dans certaines régions les fermiers d'une *closerie*, propriété entourée de murs.]

à roulettes jusqu'à ce qu'il se trouvât en face de la porte de son cabinet. Il le faisait ouvrir par sa fille, et veillait à ce qu'elle plaçât en secret elle-même les sacs d'argent les uns sur les autres, à ce qu'elle fermât la porte. Puis il revenait à sa place silencieusement, aussitôt qu'elle lui avait rendu la précieuse clef, toujours placée dans la poche de son gilet, et qu'il tâtait de temps en temps... Enfin arrivèrent les jours d'agonie, pendant lesquels la forte charpente du bonhomme fut aux prises avec la destruction. Il voulut rester assis au coin de son feu, devant la porte de son cabinet. Il attirait à lui et roulait toutes les couvertures que l'on mettait sur lui, et disait à Nanon[1] :

— Serre, serre ça, pour qu'on ne me vole pas.

Quand il pouvait ouvrir les yeux, où toute sa vie s'était réfugiée, il les tournait aussitôt vers la porte du cabinet où gisaient ses trésors, en disant à sa fille : — Y sont-ils ? y sont-ils ? d'un son de voix qui dénotait une sorte de peur panique.

— Oui, mon père.

— Veille à l'or ! mets l'or devant moi !

Eugénie lui étendait des louis sur une table, et il demeurait des heures entières les yeux attachés sur les louis, comme un enfant qui, au moment où il commence à voir, contemple stupidement le même objet ; et, comme à un enfant, il lui échappait un sourire pénible.

— Ça me réchauffe ! disait-il quelquefois en laissant paraître sur sa figure une expression de béatitude.

Lorsque le curé de la paroisse vint l'administrer, ses yeux, morts en apparence depuis quelques heures, se ranimèrent à la vue de la croix, des chandeliers, du bénitier d'argent qu'il regarda fixement, et sa loupe[2] remua pour la dernière fois. Lorsque le prêtre lui approcha des lèvres le crucifix en vermeil pour lui faire baiser le Christ, il fit un épouvantable geste pour le saisir, et ce dernier effort lui coûta la vie. Il appela Eugénie, qu'il ne voyait pas, quoiqu'elle fût agenouillée devant lui, et qu'elle baignât de ses larmes une main déjà froide.

— Mon père, bénissez-moi ! demanda-t-elle.

[1. C'est la servante. — 2. Dans le portrait que Balzac a tracé de M. Grandet (chap. I), il a parlé de cette loupe. « Son nez, gros par le bout, supportait une loupe veinée que le vulgaire disait, non sans raison, pleine de malice ».]

— Aie bien soin de tout. Tu me rendras compte de ça là-bas...

(Honoré de Balzac, *Eugénie Grandet*, chap. v.)

LA MORT DU PÈRE GORIOT

[Le Père Goriot, ancien vermicelier enrichi, s'est dépouillé pour bien marier ses deux filles, Anastasie et Delphine, qu'il adore, et, par amour pour elles, a accepté toutes les humiliations que lui ont fait subir ses gendres, l'un gentilhomme, M. de Restaud, l'autre financier, M. de Nucingen. Mais ses filles ingrates se sont peu à peu éloignées de lui; et il meurt sans avoir la consolation de leur présence : l'une d'elles viendra bien, mais arrivera trop tard pour être reconnue.]

— Allons, lui dit Eugène[1], recouchez-vous, mon bon père Goriot, je vais leur écrire. Aussitôt que Bianchon[2] sera de retour, j'irai, si elles ne viennent pas.

— Si elles ne viennent pas? répéta le vieillard en sanglotant. Mais je serai mort, mort dans un accès de rage, de rage! La rage me gagne! En ce moment, je vois ma vie entière. Je suis dupe! elles ne m'aiment pas, elles ne m'ont jamais aimé! cela est clair. Si elles ne sont pas venues, elles ne viendront pas. Plus elles auront tardé, moins elles se décideront à me faire cette joie. Je les connais. Elles n'ont jamais su rien deviner de mes chagrins, de mes douleurs, de mes besoins, elles ne devineront pas plus ma mort; elles ne sont seulement pas dans le secret de ma tendresse... Mais allez donc, dites-leur donc que, ne pas venir, c'est un parricide! Elles en ont assez commis sans ajouter celui-là. Criez donc comme moi : « Hé, Nasie[3]! hé, Delphine! venez à votre père, qui a été si bon pour vous et qui souffre! » Rien, personne! Mourrai-je donc comme un chien? Voilà ma récompense, l'abandon. Ce sont des infâmes, des scé-

[1. Eugène de Rastignac, étudiant en droit, est un des pensionnaires de la maison Vauquer, où vit le Père Goriot. Celui-ci a reporté sur le jeune homme un peu de sa passion paternelle, parce que Rastignac aimait l'une de ses filles et souvent lui parlait d'elle. C'est ce dernier qui veille le Père Goriot sur son lit de mort. — 2. Horace Bianchon, interne en médecine, est aussi un pensionnaire de la maison Vauquer; c'est lui qui soigne le Père Goriot dans sa dernière maladie. — 3. C'est sa fille Anastasie qu'il appelait ainsi.]

lérates ; je les abomine [1], je les maudis; je me relèverai, la nuit, de mon cercueil pour les remaudire, car, enfin, mes amis, ai-je tort? elles se conduisent bien mal, hein!... Qu'est-ce que je dis ? Ne m'avez-vous pas averti que Delphine est là ? C'est la meilleure des deux... Vous êtes mon fils, Eugène, vous ! aimez-la, soyez un père pour elle. L'autre est bien malheureuse. Et leurs fortunes! Ah! mon Dieu ! J'expire, je souffre un peu trop ! Coupez-moi la tête, laissez-moi seulement le cœur.

— Christophe [2], allez chercher Bianchon, s'écria Eugène, épouvanté du caractère que prenaient les plaintes et les cris du vieillard, et ramenez-moi un cabriolet [3]. — Je vais aller chercher vos filles, mon bon père Goriot, je vous les ramènerai.

— De force! de force! Demandez la garde, la ligne, tout ! tout ! dit-il en jetant à Eugène un dernier regard où brilla la raison. Dites au gouvernement, au procureur du roi, qu'on me les amène, je le veux !

— Mais vous les avez maudites.

— Qui est-ce qui a dit cela? répondit le vieillard stupéfait. Vous savez bien que je les aime, je les adore ! Je suis guéri si je les vois... Allez, mon bon voisin, mon cher enfant, allez ! vous êtes bon, vous ; je voudrais vous remercier, mais je n'ai rien à vous donner que les bénédictions d'un mourant !... A boire ! les entrailles me brûlent ! Mettez-moi quelque chose sur la tête. La main de mes filles, ça me sauverait, je le sens...

— Buvez ceci, dit Eugène en soulevant le moribond et le prenant dans son bras gauche, tandis que de la main droite il tenait une tasse pleine de tisane.

— Vous devez aimer votre père et votre mère, vous ! dit le vieillard en serrant de ses mains défaillantes la main d'Eugène. Comprenez-vous que je vais mourir sans les voir, mes filles ? Avoir soif toujours, et ne jamais boire, voilà comment j'ai vécu depuis dix ans... Mes deux gendres ont tué mes filles. Oui, je n'ai plus eu de filles après qu'elles ont été mariées. Pères, dites aux Chambres de faire une loi sur le mariage! Enfin, ne mariez pas vos filles, si vous les aimez... C'est épouvantable, ceci ! Ven-

---

[1. *Je les abomine*, je les déteste. — 2. Le domestique de la maison Vauquer — 3. *Cabriolet :* voiture légère à deux roues, munie d'une capote.]

geance ! Ce sont mes gendres qui les empêchent de venir.. Tuez-les !... A mort le Restaud, à mort l'Alsacien [1], ils sont mes assassins !... La mort ou mes filles !... Ah ! c'est fini, je meurs sans elles !... Elles !... Nasie ! Fifine [2], allons, venez donc ! Votre papa sort [3]...

— Mon bon père Goriot, calmez-vous, voyons, restez tranquille, ne vous agitez pas, ne pensez pas.

— Ne pas les voir, voilà l'agonie !

— Vous allez les voir.

— Vrai ! cria le vieillard égaré. Oh ! les voir ! je vais les voir, entendre leur voix. Je mourrai heureux. Eh bien, oui, je ne demande plus à vivre, je n'y tenais plus, mes peines allaient croissant. Mais les voir, toucher leurs robes, ah ! rien que leurs robes, c'est bien peu ; mais que je sente quelque chose d'elles ! Faites-moi prendre les cheveux... veux...

Il tomba la tête sur l'oreiller comme s'il recevait un coup de massue. Ses mains s'agitèrent sous la couverture comme pour prendre les cheveux de ses filles.

— Je les bénis, dit-il en faisant un effort... bénis...

(Honoré de Balzac, *Le Père Goriot* [4].)

IV. — CONTES ET NOUVELLES.

Le conte et la nouvelle, qui avaient été déjà très cultivés au XVIIIe siècle, reparurent dans la première moitié du XIXe siècle avec Xavier de Maistre [5] (*Voyage autour de ma chambre*, 1794 ; *Le Lépreux de la cité d'Aoste*, 1811 ; *Le Prisonnier du Caucase*, 1825 ; *La Jeune Sibérienne*, 1825 ; *Expédition nocturne autour de ma chambre*, 1825), Charles Nodier

---

[1. Il désigne ainsi son gendre, M. de Nucingen. — 2. Sa fille Delphine. — 3. Dans son délire, le père Goriot revoit ses filles toutes petites vivant à la maison familiale. — 4. On a souvent comparé ce roman de Balzac avec *Le Roi Lear* de Shakespeare, où l'on voit aussi un père victime de l'ingratitude de deux de ses filles, auxquelles il a tout donné.]

5. Xavier de Maistre, né 10 ans après son frère Joseph de Maistre (voir p 394) en 1764 et mort 31 ans après lui en 1852, passa presque toute sa vie à Saint-Pétersbourg, où il servit dans l'armée russe.

A consulter. — *Un chapitre inédit d'histoire littéraire et bibliographique : Xavier de Maistre*, préface par H. Maystre, notice bibliographique par G. Perrin (Genève, 1896). — A. Berthier : *Xavier de Maistre* (Lyon, Vitte, 1921).

(voir p. 427), Mme ÉMILE DE GIRARDIN (voir p. 532), ALFRED DE VIGNY (*Grandeur et servitude militaire*, 1835, comprend trois nouvelles : *Laurette ou Le cachet rouge*, *La Veillée de Vincennes*, *La Canne de jonc*), ALFRED DE MUSSET (voir p. 514 en note), GÉRARD DE Nerval (voir p. 528), RODOLPHE TÖPFFER[1] (*Nouvelles genevoises*, 1840, où se trouvent réunies plusieurs nouvelles précédemment parues : *La Bibliothèque de mon oncle*, 1832, *Le Presbytère*, 1833, *L'Héritage*, *Le Col d'Anterne*, etc... ; *Rose et Gertrude* 1846), et surtout PROSPER MÉRIMÉE[2], qui porta ce genre à la perfection (*Matteo Falcone*, 1829 ; *La Vision de Charles XI* ; *L'Enlèvement de la redoute* ; *Tamango* ; *Federigo* ; *La Perle de Tolède* ; *Le Vase étrusque*, 1830 ; *La Double méprise*, 1833 ; *Les Ames du Purgatoire*, 1834 ; *La Vénus d'Ille*, 1837 ; *La Partie de tric-trac* ; *Les Deux héritages* ; *L'Abbé Aubain* ; *Colomba*, 1840 ; *Arsène Guillot*, 1844 ; *Carmen*, 1845 ; *Lokis*, 1869).

---

1. RODOLPHE TÖPFFER (1799-1846), né et mort à Genève, commença par être peintre comme son père, puis dirigea un pensionnat et devint enfin professeur de rhétorique à l'Académie des Belles-Lettres.

Outre ses nouvelles, il a écrit ses *Voyages en zigzag* et ses *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*. Il est aussi l'auteur d'albums comiques (*M. Jabot* ; *M. Cryptogame* ; etc.)

2. **Biographie.** — PROSPER MÉRIMÉE (né à Paris en 1803, mort à Cannes en 1870) abandonna très vite le droit pour la littérature, dans laquelle il débuta par deux mystifications : *Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole* (1825) et *La Guzla ou Choix de poésies illyriques recueillies dans la Dalmatie, la Russie, la Croatie et l'Herzégovine* (1827). Secrétaire du comte d'Argout en 1830, puis chef de bureau au ministère de la marine, il devint en 1834 inspecteur des monuments historiques. C'est de 1829 à 1840 qu'il publia la plupart de ses nouvelles dans la Revue des Deux Mondes et la Revue de Paris. Au cours d'un voyage en Espagne (1840) il s'était lié avec la comtesse de Montijo, dont la fille (née en 1826) devait épouser Napoléon III en 1853 et devenir l'impératrice Eugénie (morte en 1920). Nommé sénateur en 1853, il fut sous l'Empire un des familiers de la cour (on connaît l'anecdote de la fameuse dictée — citée notamment par Léo Claretie : *Sourires littéraires*, p. 294-295 — qu'il fit faire à Compiègne en 1858 à l'empereur et à l'impératrice, qui avait prétendu qu'on sait l'orthographe de naissance : l'empereur fit 54 fautes et l'impératrice 90).

Œuvres. — Outre ses nouvelles, dont les deux principales par leurs dimensions et leur valeur littéraire sont *Colomba* et *Carmen*, son roman historique précédemment signalé (voir p. 581) : *La Chronique de Charles IX* (1829), et son théâtre dont il a été déjà question (voir p. 537), Mérimée a composé des travaux historiques (*Essai sur la guerre sociale*, 1841 ; *Histoire de Don Pèdre Ier, roi de Castille*, 1843 ; *Épisode de l'histoire de Russie : Les faux Démétrius*, 1852), archéologiques (*Peintures de Saint-Savin*, 1845) et littéraires (*Mélanges historiques et littéraires*, 1855 ; *Portraits historiques et littéraires*, 1874). Il a été aussi un des premiers en France à s'intéresser à la littérature russe et a publié plusieurs traductions, de Pouchkine : *La Dame de pique*, de Tourguenieff : *Apparitions*, de Gogol : *L'Inspecteur général*. Nous avons également de lui quelques récits de

VENDETTA[1]

[Colomba, jeune fille corse, conduit son frère Orso, revenu au pays après avoir servi sur le continent, à l'endroit où leur père a été assassiné, pour réveiller en lui le sentiment de la vengeance.]

Un matin, après déjeuner, Colomba sortit un instant, et, au lieu de revenir avec un livre et du papier[2], parut avec son mezzaro[3] sur la tête. Son air était plus sérieux encore que de coutume.

« Mon frère, dit-elle, je vous prierai de sortir avec moi.

— Où veux-tu que je t'accompagne? dit Orso en lui offrant son bras.

— Je n'ai pas besoin de votre bras, mon frère, mais prenez votre fusil et votre boîte à cartouches. Un homme ne doit jamais sortir sans ses armes.

— A la bonne heure! Il faut se conformer à la mode. Où allons-nous? »

Colomba, sans répondre, serra le mezzaro autour de sa tête, appela le chien de garde, et sortit suivie de son frère. S'éloignant à grands pas du village, elle prit un chemin creux qui serpentait dans les vignes, après avoir envoyé devant elle le chien, à qui elle fit un signe qu'il semblait bien connaître; car aussitôt

---

voyages (*Dans l'Ouest de la France*, 1835; *Dans le Midi*, 1836; *En Auvergne*; *En Corse*), ainsi qu'une très volumineuse correspondance (*Lettres à une inconnue* [Mlle Jenny Dacquin], 1873; *Lettres à une autre inconnue* [Mme Przedziecka], 1875; *Lettres à M. Panizzi*, 1881, 2 vol.; *Correspondance inédite*, 1896).

Éditions. — *Œuvres de Mérimée* (Calmann-Lévy). — *Carmen* et *Colomba*, avec notes, par M. Revon (1926). — *Œuvres choisies*, par H. Lion (Calmann-Lévy), G. Roth (Delagrave, 1926), M. Levaillant (Larousse, 3 vol., 1927).

A consulter. — Taine : *Prosper Mérimée* (1873). — M. Tourneux : *Mérimée, sa bibliographie* (Paris, Baur, 1876); *Mérimée, ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque* (Paris, Charavay, 1879). — D'Haussonville : *Prosper Mérimée* (Revue des Deux Mondes, avril 1879). — Aug. Filon : *Mérimée* (1893); *Mérimée et ses amis* (1894). — F. Chambon : *Notes sur Prosper Mérimée* (1903). — Pinvert : *Mérimée, notes biographiques et critiques* (1906).

[1. On appelle ainsi, en Corse, un état de guerre existant entre deux ou plusieurs familles à la suite d'une offense ou d'un meurtre. — 2. Pour travailler avec son frère. — 3. *Mezzaro* : sorte de voile de dentelle ou de soie que portent les femmes corses.]

il se mit à courir en zigzag, passant dans les vignes, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, toujours à cinquante pas de sa maîtresse, et quelquefois s'arrêtant au milieu du chemin pour la regarder en remuant la queue. Il paraissait s'acquitter parfaitement de ses fonctions d'éclaireur.

« Si Muschetto aboie, dit Colomba, armez votre fusil, mon frère, et tenez-vous immobile. »

A un demi-mille du village, après bien des détours, Colomba s'arrêta tout à coup dans un endroit où le chemin faisait un coude. Là s'élevait une petite pyramide de branchages, les uns verts, les autres desséchés, amoncelés à la hauteur de trois pieds environ. Du sommet on voyait percer l'extrémité d'une croix de bois peinte en noir. Dans plusieurs cantons de la Corse, surtout dans les montagnes, un usage extrêmement ancien, et qui se rattache peut-être à des superstitions du paganisme, oblige les passants à jeter une pierre ou un rameau d'arbre sur le lieu où un homme a péri de mort violente. Pendant de longues années, aussi longtemps que le souvenir de sa fin tragique demeure dans la mémoire des hommes, cette offrande singulière s'accumule ainsi de jour en jour. On appelle cela l'*amas*, le *mucchio* d'un tel.

Colomba s'arrêta devant ce tas de feuillage, et, arrachant une branche d'arbousier, l'ajouta à la pyramide.

« Orso, dit-elle, c'est ici que notre père est mort. Prions pour son âme, mon frère ! »

Et elle se mit à genoux. Orso l'imita aussitôt. En ce moment, la cloche du village tinta lentement, car un homme était mort dans la nuit. Orso fondit en larmes.

Au bout de quelques minutes, Colomba se leva, l'œil sec, mais la figure animée. Elle fit du pouce, à la hâte, le signe de croix familier à ses compatriotes, et qui accompagne d'ordinaire leurs serments solennels ; puis, entraînant son frère, elle reprit le chemin du village. Ils rentrèrent en silence dans leur maison Orso monta dans sa chambre. Un instant après, Colomba l'y suivit, portant une petite cassette qu'elle posa sur la table. Elle l'ouvrit, et en tira une chemise couverte de larges taches de sang.

« Voici la chemise de votre père, Orso. »

Et elle la jeta sur ses genoux.

« Voici le plomb qui l'a frappé. »

Et elle posa sur la chemise deux balles oxydées.

« Orso, mon frère ! cria-t-elle en se précipitant dans ses bras, et l'étreignant avec force, Orso ! tu le vengeras ! »

Elle l'embrassa avec une espèce de fureur, baisa les balles et la chemise, et sortit de la chambre, laissant son frère comme pétrifié sur sa chaise.

Orso resta quelque temps immobile, n'osant éloigner de lui ces épouvantables reliques. Enfin, faisant un effort, il les remit dans la cassette, et courut à l'autre bout de la chambre se jeter sur son lit, la tête tournée vers la muraille, enfoncée dans l'oreiller, comme s'il eût voulu se dérober à la vue d'un spectre. Les dernières paroles de sa sœur retentissaient sans cesse dans ses oreilles, et il lui semblait entendre un oracle fatal, inévitable, qui lui demandait du sang, et du sang innocent.

(Mérimée, *Colomba*[1], XI, Calmann-Lévy, éditeurs.)

[1. C'est en 1839 que Mérimée fit en Corse une tournée d'inspection archéologique : il y connut la véritable héroïne de son roman, Colomba Carabelli, alors âgée de 74 ans, ainsi que sa fille. Il est probable qu'il composa son personnage avec les traits de l'une et de l'autre.]

CHAPITRE XLIII

LA CRITIQUE LITTÉRAIRE[1]

I. — POLÉMIQUE ENTRE PARTISANS ET ADVERSAIRES DU ROMANTISME.

II. — L'ÉVOLUTION DES MÉTHODES.

1° **Survivance du dogmatisme.**

2° **Développement de la critique historique : Sainte-Beuve.**

Au XVIIe et au XVIIIe siècle les principaux critiques littéraires étaient pour la plupart de grands écrivains, qui abordaient accessoirement ce genre pour exposer leur esthétique et juger leurs prédécesseurs ou leurs contemporains : les critiques improvisés éclipsaient alors les critiques de profession. Au XIXe siècle, après Mme de Staël et Chateaubriand qui sont encore les meilleurs critiques de la période antérieure au romantisme, une séparation très nette s'établit entre les écrivains proprement dits et les critiques. Désormais on verra bien à l'occasion de grands écrivains faire de la critique et des critiques s'essayer à des œuvres originales; mais de plus en plus la critique littéraire devient un genre cultivé pour lui-même et absorbant toute l'activité de ceux qui s'y consacrent, et qui sont de préférence des universitaires et des journalistes.

1. **A consulter.** — F. Brunetière : *Évolution de la critique* (Hachette, 1890). — Hatzfeld et Meunier : *Les critiques littéraires du XIXe siècle* (Delagrave et Delalain, 1894). — Chauvin et Le Bidois : *La littérature française par les critiques contemporains* (Belin, nouvelle éd., 1912). — Vial et Denise : *Idées et doctrines littéraires du XIXe siècle* (Delagrave, 1918).

I. — POLÉMIQUE ENTRE PARTISANS ET ADVERSAIRES DU ROMANTISME.

De 1820 à 1850 la critique littéraire se réduisit le plus souvent à des polémiques entre partisans et adversaires du romantisme[1].

Nous avons déjà cité les journaux (voir p. 432) dans lesquels les romantiques défendirent leurs idées, et les manifestes (voir p. 433) que publièrent certains d'entre eux. Et nous avons signalé aussi les ouvrages de critique qui servirent la cause romantique, soit en réhabilitant notre littérature du moyen âge, celle du XVIe siècle et les écrivains indépendants du début du XVIIe (voir p. 416, note 2), soit en propageant la connaissance des littératures étrangères du Nord et du Midi (voir p. 418-422).

Il faut encore rappeler les critiques qui furent directement mêlés aux luttes du romantisme et du classicisme.

Parmi les défenseurs du romantisme on doit surtout citer THÉOPHILE GAUTIER, dont l'*Histoire du romantisme* ne parut d'ailleurs qu'en 1874; SAINTE-BEUVE, qui, après avoir été un des principaux collaborateurs du *Globe*, l'organe officiel du romantisme, finit par se détacher de ses anciens amis (voir p. 442 et 617, en note); CHARLES MAGNIN (1793-1862), critique dramatique du *Globe*; PHILARÈTE CHASLES (1798-1873); et JULES JANIN (1804-1874), qui fit pendant plus de trente ans (à partir de 1836) le feuilleton du *Journal des Débats*, et dont l'*Histoire de la littérature dramatique*, recueil d'articles, parut de 1853 à 1858 (en 6 vol.).

Parmi les adversaires du romantisme citons SAINT-MARC GIRARDIN[2], qui, moraliste plutôt qu'esthéticien, combattit le « mal du siècle »;

---

1. Signalons cependant, parmi les critiques qui sont restés en dehors de ces discussions, ALEXANDRE VINET (1797-1847), né en Suisse, où il professa à Bâle et à Lausanne, et dont voici les œuvres principales : *Essais de philosophie morale et de morale religieuse* (1837); *Études sur B. Pascal* (1848); *Études sur la littérature française au XIXe siècle* (1849); *Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle* (1851); *Les moralistes du XVIe et du XVIIe siècle* (1859); *Études sur la littérature française au XVIIe siècle* (1857).

Édition. — *Œuvres complètes d'A. Vinet*, publiées par la Société d'édition Vinet fondée en 1908 (Lausanne, G. Bridel; Paris, Fischbacher; plusieurs volumes déjà parus sur une trentaine à paraître).

A consulter. — E. Rambert: *A. Vinet* (Lausanne, 1875). — E. Seillière : *A. Vinet, historien de la pensée française* (Payot, 1925).

2. SAINT-MARC GIRARDIN (1801-1873) fut professeur à la Sorbonne de 1833 à 1863, et député de 1834 à 1848. Il a écrit plusieurs ouvrages : *Cours de littérature dramatique ou De l'usage des passions dans le drame* (1843, 5 vol.); *La Fontaine et les fabulistes* (1867, 2 vol.); *J.-J. Rousseau, sa vie et son œuvre* (1875, 2 vol.). Il a publié aussi des recueils d'articles parus dans certains journaux, notamment dans le *Journal des Débats*.

Gustave Planche[1], qui se montra sèvère pour les romantiques dans ses articles de la *Revue des Deux Mondes*, devenue à partir de 1833 hostile à la nouvelle école, à laquelle elle avait d'abord été favorable ; et surtout Désiré Nisard[2] (voir p. 439), qui, fervent admirateur de nos grands écrivains classiques du xvii[e] siècle dont les œuvres lui paraissaient avoir réalisé l'idéal de l'esprit français, devait être nécessairement injuste pour tout ce qui a précédé ou suivi ce point culminant de notre littérature.

II. — L'ÉVOLUTION DES MÉTHODES.

L'opposition des critiques littéraires dans la première moitié du xix[e] siècle ne s'est pas manifestée seulement à l'occasion du conflit entre l'esthétique classique et l'esthétique romantique ; elle s'est aussi affirmée, au cours de ces discussions ou en dehors d'elles, à propos de la conception même de la critique, les uns voulant perpétuer les méthodes anciennes, les autres voulant inaugurer des méthodes nouvelles.

1° Survivance du dogmatisme.

Jusqu'au xix[e] siècle la critique s'est proposé de *juger* la valeur des ouvrages et non *d'expliquer* leur création. Aussi les examinait-elle isolément, séparés des auteurs, comme des fruits détachés des arbres qui les ont produits. Et les jugements qu'elle portait étaient prononcés au nom de principes qui formulaient l'idéal littéraire. C'est dire que la critique était dogmatique. Dogmatique la critique de Boileau (voir vol. I, p. 789), dogmatique également celle de Voltaire (voir p. 92).

---

1. Gustave Planche (1808-1857) a réuni ses articles de la *Revue des Deux Mondes* dans ses *Portraits littéraires* (1836, 2 vol.; 1849, 2 vol.) et *Nouveaux portraits littéraires* (1854, 2 vol.). Il a fait aussi de la critique d'art (*Portraits d'artistes*, 2 vol.; *Études sur les arts*, 1855; *Études sur l'école française, 1831-1852*, 1855, 2 vol.).

2. Désiré Nisard (1806-1888), après avoir été nommé successivement maître de conférences à l'École normale supérieure en 1835, professeur d'éloquence latine au Collège de France en 1844, professeur d'éloquence française à la Sorbonne en 1852, fut de 1857 à 1867 directeur de l'École normale supérieure. Outre son *Histoire de la littérature française* (tomes I-III, 1844-1849; tome IV, 1861), il a publié des *Portraits et études d'histoire littéraire* (Calmann-Lévy, 1875), où se trouve son *Manifeste contre la littérature facile*, ainsi que *Les Poètes latins de la décadence* (1834) et *Les Quatre grands historiens latins* (1872). Il a aussi dirigé la *Collection des auteurs latins* avec traduction française (chez Didot).

Deux faits pourtant avaient déjà ébranlé la solidité du dogmatisme. Un premier coup, nous l'avons vu (vol. I, p. 835), lui fut porté par la Querelle des anciens et des modernes : à voir partisans des anciens et partisans des modernes affirmer les uns et les autres leurs opinions sans être capables d'en prouver la vérité, on devait naturellement en conclure qu'il n'y a sans doute pas une seule façon de concevoir l'idéal littéraire. La brèche ainsi faite dans le dogmatisme s'élargit encore lorsque, au cours du XVIII[e] siècle et dès le début du XIX[e], se répandirent en France les littératures étrangères : on eut la révélation d'incontestables chefs-d'œuvre littéraires, qui ne s'inspiraient pas cependant de notre idéal classique ; on comprit alors que cet idéal avait été défini trop étroitement, et que les règles dans lesquelles il se trouvait formulé ne pouvaient pas s'imposer d'une manière définitive. Voilà comment on s'est acheminé peu à peu vers la critique *impressionniste* et *relative* du XIX[e] siècle, qui a supplanté la critique *intellectualiste* et *dogmatique* de Boileau.

Le dogmatisme n'a d'ailleurs pas tout à fait disparu au XIX[e] siècle. Il y est notamment représenté [1] par D. Nisard, qui, dans la conclusion de son *Histoire de la littérature française*, après avoir défini les méthodes de Villemain, de Sainte-Beuve et de Saint-Marc Girardin, a défini ainsi la sienne :

« J'éprouve quelque embarras à définir la quatrième sorte de critique. Celle-ci se rapproche plus d'un traité ; elle a la prétention de régler les plaisirs de l'esprit, de soustraire les ouvrages à la tyrannie du *chacun son goût*, d'être une science exacte, plus jalouse de conduire l'esprit que de lui plaire. Elle s'est fait un idéal de l'esprit humain dans les livres ; elle s'en est fait un du génie particulier de la France, un autre de sa langue ; elle met chaque auteur et chaque livre en regard de ce triple idéal. Elle note ce qui s'en rapproche : voilà le bon ; ce qui s'en éloigne : voilà le mauvais. Si son objet est élevé, si elle ne fait tort ni à l'esprit humain, qu'elle étudie dans son imposante unité, ni au génie de la France, qu'elle veut toujours montrer semblable à lui-même, ni à notre langue, qu'elle défend contre les caprices de la mode, il faut avouer qu'elle se prive des grâces que donnent aux trois premières sortes de critique la diversité, la liberté, l'histoire mêlée aux lettres, la beauté des tableaux, la vie des portraits, les rapprochements de la littérature comparée. J'ai

1. Il sera encore représenté à la fin du XIX[e] siècle par Ferdinand Brunetière.

peut-être des raisons personnelles pour ne pas mépriser ce genre, j'en ai plus encore pour le trouver difficile et périlleux. »

2° Développement de la critique historique : Sainte-Beuve.

Les efforts de Nisard pour maintenir la critique dans les voies du passé ne purent arrêter son évolution.

Mme de Staël (voir p. 343) et Chateaubriand (voir p. 361) avaient déjà contribué à élargir la critique, en protestant contre la tyrannie des règles traditionnelles, en substituant aux modèles anciens des modèles nouveaux pris dans les littératures étrangères, en invitant les écrivains à puiser leur inspiration dans la Bible et dans le moyen âge chrétien, en introduisant enfin le sens du relatif et le sens historique dans l'appréciation des œuvres désormais replacées dans leur milieu et rattachées à la société dont elles sont la vivante expression.

Ce fut VILLEMAIN[1] qui fonda vraiment la critique historique en même temps que la critique comparée. Convaincu, comme l'était Mme de Staël, qu'il existe entre la littérature et la civilisation des rapports de dépendance, il étudia, d'une part, quelle empreinte les écrivains reçoivent du milieu dans lequel ils vivent et, d'autre part, quelle action ils exercent par leurs œuvres sur leurs contemporains. Et, constatant aussi que les différentes civilisations se pénètrent, il chercha à établir les relations qu'il y a entre les littératures étrangères et la nôtre.

SAINTE-BEUVE[2] reprit la méthode historique de Villemain et la perfec-

1. Abel-François VILLEMAIN (1790-1867), couronné trois fois dans sa jeunesse au concours du Prix d'Éloquence par l'Académie française (*Éloge de Montaigne*, 1812; *Les avantages et les inconvénients de la critique*, 1814; *Éloge de Montesquieu*, 1816), fut dès 1821 membre de l'Académie française, dont il devint Secrétaire perpétuel en 1834. Suppléant de Guizot à la Sorbonne dans sa chaire d'histoire moderne, il y fut ensuite professeur d'Éloquence française de 1816 à 1830. Plus tard il fut député, pair de France et deux fois ministre sous Louis-Philippe.

Outre son *Cours de littérature française* (1828-1829, 6 vol.; tomes I-II : *Tableau de la littérature au moyen âge*; tomes III-VI : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*), Villemain a composé les ouvrages suivants : *Discours et mélanges littéraires* (1823); *Nouveaux mélanges historiques et littéraires* (1827); *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle* (1846); *Études de littérature ancienne et étrangère* (1857); *M. de Chateaubriand, sa vie, ses ouvrages et son influence* (1858); *Essai sur le génie de Pindare et la poésie lyrique* (1859).

2. **Biographie.** — Charles-Augustin SAINTE-BEUVE naquit en 1804 à Boulogne-sur-Mer. A quatorze ans il vint continuer ses études à Paris, où il suivit de 1824 à 1827 les cours de l'École de médecine. Il abandonna la médecine pour la littérature, mais garda de ses premières études médicales l'habitude et le

tionna. Un livre étant pour lui « l'expression d'un tempérament », c'est à l'étude de ce tempérament qu'il s'attache. Il examine les diverses manifestations de la vie physique, intellectuelle et morale de l'écrivain. Tous les moyens lui sont bons pour « faire le siège » des auteurs : il recueille tous les renseignements possibles sur leur personne, leur famille, leurs amis, leurs disciples, leurs ennemis même ; il se pose à leur sujet un certain nombre de questions concernant leurs goûts, leurs habitudes

---

goût de la recherche scientifique. Mêlé au mouvement romantique, il écrit d'abord des articles dans *Le Globe*, dont il devient très vite un des principaux collaborateurs. En 1827 il se lie avec V. Hugo, avec lequel il se brouillera en 1834 (voir p. 442, note 2 et p. 490, en note). En 1829 et 1830 il publie deux volumes de vers (qui seront suivis de deux autres en 1837 et 1843) et, en 1834, un roman. Mais il se fait surtout connaître comme critique, soit par les articles qu'il écrit, de 1831 à 1834 au *National*, dans *La Revue de Paris* (fondée en 1829 par le docteur Véron) et dans la *Revue des Deux Mondes*, et plus tard au *Constitutionnel* (1er oct 1849-29 nov. 1852, 16 sept. 1861-28 janvier 1867), au *Moniteur* (6 déc. 1852-26 août 1861, 16 sept. 1867-21 nov. 1868) et au *Temps* (1869), soit par les cours qu'il professe, en 1837-1838 à l'Académie de Lausanne où il connaît A. Vinet, en 1848-49 à l'Université de Liège, en 1854 au Collège de France où M. Fortoul l'avait nommé professeur de poésie latine, — mais où il ne put faire que deux leçons à cause des manifestations politiques provoquées par son ralliement au nouveau régime et ses attaques contre ses anciens amis les libéraux —, et de 1857 à 1861 à l'École normale supérieure. En 1840 il avait été nommé par V. Cousin conservateur de la Bibliothèque Mazarine, en 1844 membre de l'Académie française et en 1865 sénateur. Il mourut en 1869.

Son caractère était loin d'égaler son intelligence : à l'égard des plus grands de ses contemporains il manifesta de la jalousie; et dans ses idées il montra une certaine inconstance : après avoir été le critique officiel du romantisme, il rompit avec lui vers 1840 ; et en politique, après avoir abandonné la cause des libéraux pour se rallier à l'empire, il se rapprocha vers la fin de sa vie de l'opposition libérale et adopta une attitude hostile au régime impérial (discours au Sénat du 27 juin 1867 sur les Bibliothèques populaires, du 7 mai 1868 à propos de la loi sur la presse, du 19 mai 1868 sur la liberté d'enseignement).

Œuvres. — Poésie (voir p. 528) et Roman (voir p. 573).

Critique. — *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle* (1827-1828). — *Histoire de Port-Royal* (cours professé à Lausanne, publié en 1840-1848, 3 vol.; 2e éd., 1860, 5 vol.; 3e éd., 1867, 7 vol., tome VII : table). — *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'empire* (cours professé à Liège, publié en 1861). — *Étude sur Virgile* (écrit à l'occasion d'un cours à l'École normale supérieure, 1857). — *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance, 1838-1848* (1872, recueil de 4 articles parus en 1865 dans la Revue contemporaine).

Critiques et portraits littéraires (articles parus dans La Revue de Paris et la Revue des Deux Mondes, réunis en 1832 et en 1836-1839, 5 vol.). — *Portraits littéraires*, éd. revue et corrigée (1844). — *Derniers portraits littéraires* (1852). — *Portraits littéraires*, recueil complet (1862-1864, 3 vol.). — *Portraits de fem-*

et leurs idées. Il en vient ainsi à tracer une série de « portraits ». Puis, se rendant compte que dans la multitude des esprits il y a lieu d'établir des affinités et des divergences, Sainte-Beuve a entrevu la possibilité de classer les esprits en familles, comme le naturaliste groupe les animaux et les plantes en genres et en espèces :

« On arriverait à tracer quantité de portraits-caractères des grands

---

mes (1844; nouvelles éd., 1852, 1870, 1892, 1 vol.). — *Portraits contemporains* (1846; nouvelle éd., 1869-1871, 5 vol.).

Causeries du lundi (1851-1862, 11 vol.; 3e éd., 1857-1872, 15 vol.), articles du *Constitutionnel* (1849-1852) et du *Moniteur* (1852-1861). — *Nouveaux lundis* (1863-1870, 13 vol.), articles du *Constitutionnel* (1861-1867), du *Moniteur* (1867-1868) et du *Temps* (1869). — *Premiers lundis* (1874-1875, 3 vol.), articles de jeunesse.

ŒUVRES DIVERSES. — *Chroniques parisiennes* (1876). — *Les Cahiers de Sainte-Beuve* (1876).

CORRESPONDANCE. — *Correspondance de Sainte-Beuve* (1877-1878, 2 vol.). — *Nouvelle correspondance* (1880). — *Lettres à la princesse* (1873). — *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, par C. Latreille et M. Roustan (Société française d'imprimerie et de librairie, 1903). — *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Olivier* (Société du Mercure de France, 1904).

Éditions. — *Histoire de Port-Royal* (5e éd., 1888-1891, 7 vol.), chez Hachette. — *Tableau de la poésie au XVIe siècle*, chez Charpentier. — *Causeries du lundi, Portraits littéraires, Portraits de femmes*, chez Garnier. — *Premiers Lundis, Nouveaux Lundis, Portraits contemporains, Correspondance*, chez Calmann-Lévy.

Table générale des œuvres de Sainte-Beuve, par J. Troubat (tome III des *Premiers lundis*). — *Table générale et analytique des Causeries du lundi, Portraits de femmes et Portraits littéraires*, par Ch. Pierret (Garnier, 1881). — *Table alphabétique et analytique des Premiers lundis, Nouveaux lundis et Portraits contemporains*, par V. Giraud (Calmann-Lévy, 1904).

Extraits des Causeries du lundi, par A. Pichon (Garnier). — *Extraits des Causeries du lundi, des Portraits littéraires et des Portraits de femmes*, par G. Lanson (Garnier). — *Pages choisies de Sainte-Beuve*, par H. Bernès (Calmann-Lévy).

A consulter. — Jules Levallois : *Sainte-Beuve, l'œuvre du poète, la méthode du critique, l'homme privé* (Perrin, 1872). — D'Haussonville : *Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres* (Calmann-Lévy, 1875). — J. Troubat : *Souvenirs du dernier secrétaire de Sainte-Beuve* (Calmann-Lévy, 1890). — Spoelberch de Lovenjoul : *Sainte-Beuve inconnu* (Plon, 1901). — G. Michaut : *Sainte-Beuve avant les Lundis* (Fontemoing, 1903); *Études sur Sainte-Beuve* (Fontemoing, 1905). — *Le livre d'or de Sainte-Beuve*, publié à l'occasion de son centenaire par le Journal des Débats (Fontemoing, 1904). — L. Séché : *Études d'histoire romantique. Sainte-Beuve* (Société du Mercure de France, 1904, 2 vol. : t. I. *Son esprit, ses idées*; t. II. *Ses mœurs*); *Le cénacle de Joseph Delorme* (1912, 2 vol.). — F. Voizard : *Sainte-Beuve, l'homme et l'œuvre, étude médico-psychologique* (1912). — J. Lemaître. *Les péchés de Sainte-Beuve* (1913). — É. Faguet : *La jeunesse de Sainte-Beuve, le poète, le romancier* (1913). — G. Michaut : *Sainte-Beuve* (Hachette, 1921).

écrivains, à reconnaître leur diversité, leur parenté, leurs signes éminemment distinctifs, à former des groupes, à répandre enfin dans cette infinie variété de la biographie littéraire quelque chose de la vue lumineuse et de l'ordre qui préside à la distribution des familles naturelles en botanique et en zoographie. »

(*Nouveaux lundis*, t. IX,
article sur *La Physiologie des écrivains*,
par Émile Deschanel, 1864.)

Mais cette synthèse finale ne pourra venir qu'après un très grand nombre d'analyses ; aussi Sainte-Beuve a-t-il laissé à d'autres le soin de constituer cette « histoire naturelle des esprits » ; il s'est contenté d'en préparer les matériaux par ses monographies (voir p. 622).

Telle est la méthode de Sainte-Beuve. Méthode inapplicable avec les anciens, pour lesquels nous manquent les moyens d'information. Comment revenir à l'homme, quand on n'a de lui qu' « une statue à demi brisée » ? (voir p. 621).

Sainte-Beuve a donc assigné comme but à la critique l'explication des œuvres par la connaissance des auteurs. Mais, tout en prétendant faire de la critique explicative, il a compris qu'on ne peut pas rendre compte de tout dans les œuvres littéraires :

« Nous tous, partisans de la méthode naturelle en littérature et qui l'appliquons chacun selon notre mesure à des degrés différents, nous tous, artisans et serviteurs d'une même science que nous cherchons à rendre aussi exacte que possible, sans nous payer de notions vagues et de vains mots, continuons donc d'observer sans relâche, d'étudier et de pénétrer les conditions des œuvres diversement remarquables et l'infinie variété des formes du talent ; forçons-les de nous rendre raison et de nous dire comment et pourquoi elles sont de telle ou telle façon et qualité plutôt que de telle autre, dussions-nous ne jamais tout expliquer et dût-il rester, après tout notre effort, un dernier point et comme une dernière citadelle irréductible. »

(*Nouveaux lundis*, t. VIII,
article sur l'*Histoire de la littérature anglaise*
de Taine, 1863.)

Et, à plusieurs reprises (voir p. 622), il a formellement déclaré que sa méthode, toute scientifique qu'elle est, veut être maniée par un artiste :

« La critique littéraire ne saurait devenir une science toute positive ; elle restera un art, et un art très délicat dans la main de ceux qui sau-

ront s'en servir; mais cet art profitera et a déjà profité de toutes les inductions de la science et de toutes les acquisitions de l'histoire. »

(*Nouveaux lundis*, t. IX,
article sur *La Physiologie des écrivains*,
par Émile Deschanel, 1864.)

Cette double vérité, que Sainte-Beuve a proclamée, sera plus d'une fois méconnue par ses disciples, immédiats ou lointains.

Taine, continuant son œuvre, fera faire un pas de plus à la critique scientifique, en ne se contentant pas de rattacher, comme le faisait Sainte-Beuve, l'œuvre à l'auteur, mais en cherchant à découvrir dans chaque auteur le trait principal qui le caractérise, la « faculté maîtresse » qui est la clef de son génie, et en s'efforçant d'expliquer cette faculté maîtresse par la triple influence de la *race*[1], du *milieu*[2] et du *moment*[3]. Son erreur sera de croire qu'après avoir déterminé un certain nombre de causes qui agissent sur un écrivain, il aura rendu compte de son génie : il semble, en effet, qu'un résidu mystérieux demeure, qui échappe à l'analyse scientifique, et qui est sans doute l'élément original du génie artistique.

D'autre part, on conçoit le danger que présentera la méthode de Sainte-Beuve, quand elle sera appliquée, comme il est arrivé si souvent dans la suite, par de simples érudits dépourvus de sentiment artistique, qui, prenant pour *fin* ce qui n'était à ses yeux qu'un *moyen*, oublieront que le critique doit avant tout *sentir* et *comprendre* les œuvres, et se borneront, par imitation des procédés de la science allemande, à accumuler sans fin — et sans en dégager jamais la lueur d'une idée — les détails les plus insignifiants de la vie des écrivains.

Comme si le culte indispensable des faits devait nécessairement s'accompagner de la méfiance injustifiée des idées générales ! Autant il est vrai que les constructions intellectuelles qui n'ont pas à leur base le fondement solide des faits sont des édifices chancelants, menacés de ruine au premier choc de la réalité, autant il est certain que l'accumulation laborieuse des faits n'a de valeur que si elle aboutit à l'élaboration des idées. Pour ce qui est de l'histoire littéraire, comme de l'histoire propre-

1. L'influence de la *race* est l'ensemble des dispositions héréditaires que met dans chaque individu le groupe ethnologique auquel il appartient.

2. L'influence du *milieu* est l'empreinte que laissent en nous à la fois le milieu physique (climat, ciel, paysage) et le milieu moral (régime politique, état social), dans lesquels nous avons vécu.

3. L'influence du *moment* est l'influence du passé littéraire sur le présent, l'action qu'exercent les œuvres précédentes sur les œuvres suivantes en vertu de la loi d'imitation ou de la loi de réaction.

ment dite, la véritable méthode — la méthode vraiment française — consiste dans un dosage habile du concret et de l'abstrait, dans une heureuse combinaison de l'analyse et de la synthèse.

LA MÉTHODE DE SAINTE-BEUVE

La littérature, la production littéraire, n'est point pour moi distincte ou du moins séparable du reste de l'homme et de l'organisation ; je puis goûter une œuvre, mais il m'est difficile de la juger indépendamment de la connaissance de l'homme même ; et je dirais volontiers : *tel arbre, tel fruit.* L'étude littéraire me mène ainsi tout naturellement à l'étude morale.

Avec les anciens, on n'a pas les moyens suffisants d'observation. Revenir à l'homme, l'œuvre à la main, est impossible dans la plupart des cas avec les véritables anciens [1], avec ceux dont nous n'avons la statue qu'à demi brisée. On est donc réduit à commenter l'œuvre, à l'admirer, à rêver l'auteur et le poète à travers. On peut refaire ainsi des figures de poètes ou de philosophes, des bustes de Platon, de Sophocle ou de Virgile, avec un sentiment d'idéal élevé ; c'est tout ce que permet l'état des connaissances incomplètes, la disette des sources, et le manque de moyens d'informations et de retour [2]. Un grand fleuve, et non guéable dans la plupart des cas, nous sépare des grands hommes de l'antiquité. Saluons-les d'un rivage à l'autre.

Avec les modernes, c'est tout différent ; et la critique, qui règle sa méthode sur les moyens, a ici d'autres devoirs. Connaître, et bien connaître un homme de plus, surtout si cet homme est un individu marquant et célèbre, c'est une grande chose et qui ne saurait être à dédaigner.

L'observation morale des caractères en est encore au détail, aux éléments, à la description des individus et tout au plus de quelques espèces : Théophraste [3] et La Bruyère ne vont pas au delà. Un jour viendra, que je crois avoir entrevu dans le cours de mes observations, un jour où la science sera constituée, où

[1. Les Grecs et les Romains. Il les appelle les *véritables* anciens, parce que les écrivains français des siècles passés sont aussi des « anciens ». — 2. *Retour* (à l'homme), dont il a parlé précédemment. — 3. Sur Théophraste voir vol. I, p. 439, en note.]

les grandes familles d'esprits et leurs principales divisions seront déterminées et connues. Alors, le principal caractère d'un esprit étant donné, on pourra en déduire plusieurs autres. Pour l'homme, sans doute, on ne pourra jamais faire exactement comme pour les animaux ou pour les plantes ; l'homme moral est plus complexe ; il a ce qu'on nomme *liberté* et qui, dans tous les cas, suppose une grande mobilité de combinaisons possibles. Quoi qu'il en soit, on arrivera avec le temps, j'imagine, à constituer plus largement la science du moraliste; elle en est aujourd'hui au point où la botanique en était avant Jussieu [1], et l'anatomie comparée avant Cuvier [2], à l'état, pour ainsi dire, anecdotique. Nous faisons pour notre compte de simples monographies, nous amassons des observations de détail ; mais j'entrevois des liens, des rapports ; et un esprit plus étendu, plus lumineux, et resté fin dans le détail, pourra découvrir un jour les grandes divisions naturelles qui répondent aux familles d'esprits.

Mais, même quand la science des esprits serait organisée comme on peut de loin le concevoir, elle serait toujours si délicate et si mobile qu'elle n'existerait que pour ceux qui ont une vocation naturelle et un talent d'observer : ce serait toujours un *art* qui demanderait un artiste habile, comme la médecine exige le tact médical dans celui qui l'exerce, comme la philosophie devrait exiger le tact philosophique chez ceux qui se prétendent philosophes, comme la poésie ne veut être touchée que par un poète.

Je suppose donc quelqu'un qui ait ce genre de talent et de facilité pour entendre les groupes, les familles littéraires (puisqu'il s'agit dans ce moment de littérature); qui les distingue presque à première vue ; qui en saisisse l'esprit et la vie ; dont ce soit véritablement la vocation ; quelqu'un de propre à être un bon naturaliste dans ce champ si vaste des esprits.

S'agit-il d'étudier un homme supérieur ou simplement distingué par ses productions, un écrivain dont on a lu les ouvrages et qui vaille la peine d'un examen approfondi ? Comment s'y prendre, si l'on veut ne rien omettre d'important et d'essentiel à son sujet, si l'on veut sortir des jugements de l'ancienne rhé-

[1. Il y a eu au XVIIIe et au XIXe siècle plusieurs grands botanistes de ce nom, qui appartenaient d'ailleurs à la même famille. — 2. Sur Cuvier voir p. 411.]

torique, être le moins dupe possible des phrases, des mots, des beaux sentiments convenus, et atteindre au vrai comme dans une étude naturelle [1] ?

Il est très utile d'abord de commencer par le commencement, et, quand on en a les moyens, de prendre l'écrivain supérieur ou distingué dans son pays natal, dans sa race. Si l'on connaissait bien la race physiologiquement, les ascendants et les ancêtres, on aurait un grand jour sur la qualité secrète et essentielle des esprits ; mais le plus souvent cette racine profonde reste obscure et se dérobe. Dans les cas où elle ne se dérobe pas tout entière, on gagne beaucoup à l'observer.

On reconnaît, on retrouve à coup sûr l'homme supérieur, au moins en partie, dans ses parents, dans sa mère surtout, cette parente la plus directe et la plus certaine ; dans ses sœurs aussi, dans ses frères, dans ses enfants mêmes. Il s'y rencontre des linéaments essentiels qui sont souvent masqués, pour être [2] trop condensés ou trop joints ensemble, dans le grand individu ; le fond se retrouve, chez les autres de son sang, plus à nu et à l'état simple : la nature toute seule a fait les frais de l'analyse...

...Quand on s'est bien édifié autant qu'on le peut sur les origines, sur la parenté immédiate et prochaine d'un écrivain éminent, un point essentiel est à déterminer, après le chapitre de ses études et de son éducation; c'est le premier milieu, le premier groupe d'amis et de contemporains dans lequel il s'est trouvé au moment où son talent a éclaté, a pris corps et est devenu adulte. Le talent, en effet, en demeure marqué, et, quoi qu'il fasse ensuite, il s'en ressent toujours.

Entendons-nous bien sur ce mot de *groupe* qu'il m'arrive d'employer volontiers. Je définis le groupe, non pas l'assemblage fortuit et artificiel de gens d'esprit qui se concertent dans un but, mais l'association naturelle et comme spontanée de jeunes esprits et de jeunes talents, non pas précisément semblables et de la même famille, mais de la même *volée* et du même printemps, éclos sous le même astre, et qui se sentent nés, avec des variétés de goût et de vocation, pour une œuvre commune. Ainsi la petite société de Boileau, Racine, La Fontaine et Molière vers 1664, à l'ouverture du grand siècle : voilà le groupe par excellence, — tous génies !...

[1. *Une étude* (d'histoire) *naturelle*. — 2. *Pour être*, parce qu'ils sont.]

On ne saurait s'y prendre de trop de façons et par trop de bouts pour connaître un homme, c'est-à-dire autre chose qu'un pur esprit. Tant qu'on ne s'est pas adressé sur un auteur un certain nombre de questions et qu'on n'y a pas répondu, ne fût-ce que pour soi seul et tout bas, on n'est pas sûr de le tenir tout entier, quand même ces questions sembleraient le plus étrangères à la nature de ses écrits : — Que pensait-il en religion? — Comment était-il affecté du spectacle de la nature? — Comment se comportait-il sur l'article des femmes? sur l'article de l'argent? — Était-il riche, était-il pauvre? — Quel était son régime, quelle était sa manière journalière de vivre? etc. — Enfin, quel était son vice ou son faible? Tout homme en a un. Aucune des réponses à ces questions n'est indifférente pour juger l'auteur d'un livre et le livre lui-même, si ce livre n'est pas un traité de géométrie pure, si c'est surtout un ouvrage littéraire, c'est-à-dire où il entre de tout...

On peut jusqu'à un certain point étudier les talents dans leur postérité morale, dans leurs disciples et leurs admirateurs naturels. C'est un dernier moyen d'observation facile et commode...

S'il est juste de juger un talent par ses amis et ses clients naturels, il n'est pas moins légitime de le juger et *contre*-juger (car c'est bien une contre-épreuve en effet) par les ennemis qu'il soulève et qu'il s'attire sans le vouloir, par ses contraires et ses antipathiques, par ceux qui ne le peuvent instinctivement souffrir.

(Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, tome III, article sur Chateaubriand, 1862, Calmann-Lévy, éditeurs.)

LE SALON DE MADAME RÉCAMIER A L'ABBAYE-AUX-BOIS

[Mme Récamier était morte le 11 mai 1849, suivant de près dans la tombe son grand ami Chateaubriand (mort le 4 juillet 1848). L'article de Sainte-Beuve sur elle est daté du 26 novemdre 1849.]

A deux époques, M. Récamier[1] avait essuyé de grands revers

[1. M. Récamier était un banquier de Paris. C'est en 1793 qu'il avait épousé Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde Bernard, âgée alors de seize ans (elle était née à Lyon le 3 décembre 1777). Sur Mme Récamier lire la thèse de Herriot : *Mme Récamier et ses amis* (Plon, 1904, 2 vol.).]

de fortune : la première fois au début de l'Empire, la seconde fois dans les premières années de la Restauration. C'est alors que Mme Récamier[1] se retira dans un appartement de l'Abbaye-aux-Bois[2], en 1819. Elle ne tint jamais plus de place dans le monde que quand elle fut dans cet humble asile, à une extrémité de Paris. C'est de là que son doux génie, dégagé des complications trop vives, se fit de plus en plus sentir avec bienfaisance. On peut dire qu'elle perfectionna l'art de l'amitié et lui fit faire un progrès nouveau : ce fut comme un bel art de plus qu'elle avait introduit dans la vie, et qui décorait, ennoblissait et distribuait tout autour d'elle...

Dans son petit salon de l'Abbaye, elle pensait à tout, elle étendait au loin son réseau de sympathie. Pas un talent, pas une vertu, pas une distinction qu'elle n'aimât à connaître, à convier, à obliger, à mettre en lumière, à mettre surtout en rapport et en harmonie autour d'elle, à marquer au cœur d'un petit signe qui était sien. Il y a là de l'ambition, sans doute; mais quelle ambition adorable, surtout quand, s'adressant aux plus célèbres, elle ne néglige pas même les plus obscurs, et quand elle est à la recherche des plus souffrants ! C'était le caractère de cette âme si multipliée de Mme Récamier d'être à la fois universelle et très particulière, de ne rien exclure; que dis-je ? de tout attirer et d'avoir pourtant le choix.

Ce choix pouvait même sembler unique. M. de Chateaubriand[3], dans les vingt dernières années, fut le grand centre de son monde, le grand intérêt de sa vie, celui auquel je ne dirai pas qu'elle sacrifiait tous les autres (elle ne sacrifiait personne qu'elle-même), mais auquel elle subordonnait tout. Il avait ses antipathies, ses aversions, et même ses amertumes, que les

---

[1. Qui jusque-là avait reçu dans son salon de la rue de la Chaussée-d'Antin — 2. L'Abbaye-aux-Bois, située rue de Sèvres (là où se trouve aujourd'hui la rue Récamier), était un ancien couvent que la Révolution avait fermé. Mme Récamier habita l'une de ses dépendances de 1819 jusqu'à sa mort. En 1827 des religieuses de Notre-Dame s'installèrent dans le couvent et y ouvrirent une maison d'éducation. — 3. Chateaubriand avait fait la connaissance de Mme Récamier en 1801 chez Mme de Staël, avec qui elle était très liée (Mme Récamier avait dans sa chambre à coucher de l'Abbaye-aux-Bois un portrait de Mme de Staël et une vue de Coppet); il la revit pour la seconde fois en 1816 ou 1817, encore chez Mme de Staël, peu de temps avant sa mort; mais sa liaison véritable avec elle commença seulement à sa sortie du ministère (1824).]

Mémoires d'Outre-Tombe[1] aujourd'hui déclarent assez[2]. Elle tempérait et corrigeait tout cela. Comme elle était ingénieuse à le faire parler quand il se taisait, à supposer de lui des paroles aimables, bienveillantes pour les autres, qu'il lui avait dites sans doute tout à l'heure dans l'intimité, mais qu'il ne répétait pas toujours devant les témoins! Comme elle était coquette pour sa gloire! Comme elle réussissait parfois aussi à le rendre réellement gai, aimable, tout à fait content, éloquent; toutes choses qu'il était si aisément dès qu'il le voulait! Elle justifiait bien par sa douce influence auprès de lui le mot de Bernardin de Saint-Pierre: « Il y a dans la femme une gaieté légère qui dissipe la tristesse de l'homme »...

Une personne d'un esprit aussi délicat que juste, et qui l'a bien connue, disait de Mme Récamier: « Elle a dans le caractère ce que Shakespeare appelle *milk of human kindness* (le lait de la bonté humaine), une douceur tendre et compatissante. Elle voit les défauts de ses amis, mais elle les soigne en eux comme elle soignerait leurs infirmités physiques. » Elle était donc la sœur de charité de leurs peines, de leurs faiblesses, et un peu de leurs défauts....

J'ai entendu des gens demander si Mme Récamier avait de l'esprit. Mais il me semble que nous le savons déjà. Elle avait au plus haut degré non cet esprit qui songe à briller pour lui-même, mais celui qui sent et met en valeur l'esprit des autres. Elle écrivait peu; elle avait pris de bonne heure cette habitude d'écrire le moins possible; mais ce peu était bien et d'un tour parfait. En causant, elle avait aussi le tour net et juste, l'expression à point. Dans ses souvenirs[3] elle choisissait de préférence un trait fin, un mot aimable ou gai, une situation piquante, et négligeait le reste; elle se souvenait avec goût.

Elle écoutait avec séduction, ne laissant rien passer de ce qui était bien dans vos paroles sans témoigner qu'elle le sentît. Elle questionnait avec intérêt, et était tout entière à la réponse. Rien

[1. Dont Chateaubriand avait fait des lectures à l'Abbaye-aux-Bois, et qui ne devaient être publiées qu'après sa mort (voir p. 349, en note). — 2. Sainte-Beuve, comme on le voit par ce passage, n'aimait guère Chateaubriand. Le cours qu'il professa sur lui à Liège en 1848-49 et qu'il publia en 1861 (voir p. 617, en note) était animé d'un esprit très malveillant. — 3. Les *Souvenirs et correspondance* de Mme Récamier ont été publiés par sa nièce Mme Lenormant.]

qu'à son sourire et à ses silences, on était intéressé à lui trouve de l'esprit en la quittant.

(Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome I, Garnier, éditeur.)

LA GLOIRE LITTÉRAIRE

Bizarrerie de la gloire! Dans cette mêlée injurieuse des temps, combien est-il de ces anciens poètes qui ont ainsi succombé sans retour, et n'ont laissé qu'un nom que les érudits seuls remuent encore parfois aujourd'hui !...

L'antiquité, telle qu'on se l'est faite par nécessité et telle qu'elle est résultée graduellement de nos pertes, ne peut être qu'une antiquité approximative. Le palais le plus riche et le plus magnifiquement rempli a été pillé, dévasté par l'incendie et par les barbares. Lorsqu'on y est rentré après des siècles, on a relevé celles des statues brisées qui jonchaient encore le parvis; on a recueilli les débris reconnaissables, on a tiré parti des moindres parcelles : le palais est remeublé à l'œil; les lacunes sont, tant bien que mal, dissimulées. Là où il y avait dix statues rivales dans une même salle resplendissante, une seule debout brille encore, et, pour faire oublier les autres, elle occupe le milieu. C'est bien, c'est beau, un air de simplicité vient à propos s'ajouter à l'artifice; mais qui osera dire que c'est là exactement le premier palais?...

[Sainte-Beuve suppose qu'un soir après une lecture il voit en rêve les ombres des écrivains anciens tombés dans l'oubli.]

C'était, je vous l'assure, un lamentable spectacle que celui de toutes ces ombres une fois illustres, et qui elles-mêmes en leur temps, à des époques éclairées et florissantes, avaient paru distribuer la gloire et l'immortalité, — de les voir aujourd'hui découronnées de tout rayon, privées de toute parole sonore, et essayant vainement, d'un souffle grêle, d'articuler leur propre nom, pour qu'au moins le passant pût le retenir et peut-être le répéter. Leur folie de gloire semblait d'autant plus incurable et plus amère, qu'elle avait été satisfaite en son temps et qu'elle n'avait pas toujours été folie. Quelques-unes, qui semblaient

plus impatientes et plus désespérées que les autres, s'avançaient jusque dans les flots de ce Styx d'oubli, et elles tendaient les bras vers la barque, déjà lointaine, qui emmenait un petit nombre de nobles figures immobiles et sereines sous le rayon; on aurait dit que les délaissées prenaient tous les hommes et tous les Dieux à témoin d'une injustice criante qu'elles étaient seules hélas! à ressentir.

Et je me demandais (toujours dans mon songe), par un retour sur nos époques paisibles et sûres d'elles-mêmes, si de telles vicissitudes étaient à jamais loin de nous; si, en accordant un laps suffisant d'années, les révolutions inévitables des mœurs et du goût, sans parler des autres chances plus funestes, n'infligeraient pas aux littératures modernes quelque chose au fond de plus semblable qu'on n'ose de près se l'imaginer...

Mes idées s'obscurcirent de plus en plus; je me trouvai transporté dans les galeries supérieures de la Bibliothèque royale, qui me semblaient se prolonger à l'infini; les livres y affluaient de toutes parts, surchargeaient les rayons, débordaient les combles, et s'entassaient sur le plancher à le faire plier. Moi-même j'éprouvais une espèce de cauchemar, comme si j'avais porté sur la poitrine tout ce docte poids, et, n'y tenant plus, je m'écriai dans le délire: « Tout est ruine; c'est une illusion aux écrivains de croire qu'ils sont à l'abri désormais, et que l'imprimerie les sauve. Oui, pour deux ou trois siècles peut-être, et puis c'est tout. Et encore quelle altération rapide de la pensée et de l'œuvre dans ces reproductions fautives! Puis, à un certain moment, on ne vous réimprime plus, et alors c'est l'affaire du ver qui ronge le chiffon en plus ou moins de temps; même sans inondation et sans incendie, on périt de sécheresse ou d'humidité.... »

J'étais arrivé au dernier paroxysme de mon rêve, je m'éveillai en poussant un cri. Il était jour; l'horizon me parut serein. Un Homère entr'ouvert sur ma table, et que j'avais lu la veille avant l'Euphorion[1], me montra qu'il y avait encore une Providence jusque dans les plus grands hasards littéraires, et me

[1. Euphorion, poète et grammairien grec, né à Chalcis (Eubée) en 276 av. J.-C.]

remit un peu. Et d'ailleurs, continuai-je en ouvrant ma fenêtre où entrait l'air frais du matin, le bon goût, évidemment, règne encore, et il régnera demain. Il n'y a plus de barbares possibles. On imprime de plus en plus, il est vrai, mais il ne se perdra rien de ce qu'on aura imprimé. Le pire qui puisse nous arriver, c'est que nous serons tous plus ou moins immortels, et bien loin que quelques-uns d'un peu intéressants se perdent tout entiers, dignes et moins dignes, nous vivrons tous avec part au soleil et presque *ex æquo*. Êtes-vous contents ?

(Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. V, *Euphorion*, 1843, Calmann-Lévy, éditeurs.)

CHAPITRE XLIV

L'HISTOIRE[1]

I. — LES CAUSES DU DÉVELOPPEMENT DE L'HISTOIRE AU XIX[e] SIÈCLE.

II. — L'ORGANISATION DES ÉTUDES HISTORIQUES.

III. — LES DIVERSES CONCEPTIONS DE L'HISTOIRE.

IV. — LES PRINCIPAUX HISTORIENS.

1° **Augustin Thierry.**
2° **Michelet.**

Notre littérature classique, nous l'avons vu, compte fort peu d'ouvrages historiques de grande valeur : au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, l'histoire — à part quelques tentatives isolées (de Bossuet, de Montesquieu et surtout de Voltaire) — ne sut être véritablement ni une science ni un art. De nos jours nous la voyons sacrifier trop souvent les exigences artistiques aux prétentions scientifiques. C'est au XIX[e] siècle qu'elle réalisa le plus heureusement l'union de l'art et de la science.

---

1. **Éditions.** — G. Meunier : *Les grands historiens du XIX[e] siècle* (Delagrave, 1894). — C. Jullian : *Extraits des historiens français du XIX[e] siècle* (Hachette, 1897).
A consulter. — G. Monod : *Du progrès des études historiques en France depuis le XVI[e] siècle* (Revue historique, tome I, 1876). — Ch. et V. Mortet : *La science de l'histoire* (1894). — Lacombe : *L'histoire considérée comme une science* (1894). — Ch. Langlois et Seignobos : *Introduction aux études historiques* (1897). — C. Jullian : *Notes sur l'histoire en France au XIX[e] siècle* (Introduction des *Extraits des historiens français du XIX[e] siècle*).

I. — LES CAUSES DU DÉVELOPPEMENT DE L'HISTOIRE AU XIXe SIÈCLE.

Des influences diverses ont provoqué l'essor du genre historique au XIXe siècle.

a) *Influence politique.*

Grâce au régime de plus grande liberté institué par la Révolution française, les historiens ne sont plus exposés à payer leur franchise de toutes sortes de vexations, comme au XVIIe siècle Mézeray dont la pension avait été supprimée par Colbert, et, au XVIIIe, Fréret qui fut enfermé à la Bastille (1714) ou Voltaire qui pour la publication de son *Histoire de Charles XII* et de son *Siècle de Louis XIV* avait eu maille à partir avec le pouvoir. Sous l'Empire, il est vrai, Mme de Staël et Chateaubriand eurent des démêlés avec Napoléon ; mais sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet la liberté de la pensée ne rencontra que des limitations temporaires.

De plus, la Révolution, en inaugurant le gouvernement du peuple par le peuple, donne à tous les esprits une curiosité plus grande du passé ; car les citoyens qui sont appelés à la direction des affaires sentent la nécessité de connaître les hommes politiques qui ont dirigé autrefois l'évolution du pays; et, parmi ceux qui ne prennent pas une part directe aux affaires publiques, beaucoup du moins s'y intéressent de loin. Histoire et politique sont désormais inséparables; et l'on verra plusieurs historiens (c'est le cas, par exemple, de Guizot et de Thiers) passer successivement de l'une à l'autre ou parfois même les mener de front toutes deux.

Enfin, comme la Révolution a creusé un fossé profond entre la période antérieure et la période postérieure à 1789, le passé historique de la France est apparu dans une sorte de lointain favorable à l'étude impartiale. On n'a plus eu la tentation d'aller chercher dans ce passé des leçons morales et politiques, ainsi que le faisaient les historiens du XVIIe siècle. Les âges précédents formant désormais dans notre histoire nationale une sorte de cycle définitivement clos, les faits qui en constituent la trame ont pu dès lors être examinés en eux-mêmes, sans autre préoccupation que celle de la vérité.

b) *Influence littéraire.*

Le romantisme, qui détourna les esprits de l'imitation de l'antiquité et les orienta vers l'étude de notre passé national, a lui aussi contribué

au développement du genre historique. Il lui rendit surtout un grand service en réagissant contre la tendance de notre littérature classique a ne s'intéresser dans l'homme qu'à ce qu'il y a de général et d'éternel. Rien ne pouvait plus nuire, en effet, aux progrès de l'histoire que l'habitude de chercher avant tout dans le passé ce par quoi il ressemble au présent. Le romantisme, qui s'est au contraire intéressé de préférence à ce qui est individuel et passager, invita plutôt les historiens à découvrir les différences entre le présent et le passé. Ainsi naquit le goût de la « couleur locale », qui devait communiquer à l'histoire une si vive impulsion au XIXe siècle. « Le grand précepte qu'il faut donner aux historiens, écrivait Aug. Thierry dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, c'est de distinguer au lieu de confondre; car, à moins d'être varié, l'on n'est point vrai. Malheureusement, les esprits médiocres ont le goût de l'uniformité; l'uniformité est si commode ! »

Précurseur du romantisme, Chateaubriand dans *Les Martyrs* fut le premier à donner l'exemple aux historiens par la précision pittoresque de ses évocations du passé. Aussi n'est-ce pas pur hasard si c'est la lecture des *Martyrs* qui a éveillé la vocation historique d'Aug. Thierry.

c) *Influence scientifique.*

Depuis Bayle et Fontenelle l'esprit scientifique avait fait de grands progrès au cours du XVIIIe siècle. De plus en plus on s'était appliqué dans tous les domaines à la recherche de la vérité. En histoire même nous avons constaté chez Voltaire (voir p. 81-85) un souci constant d'exactitude; et des savants, comme de Caylus (voir p. 283, note 1) et Volney (voir p. 176), s'étaient déjà livrés à des travaux d'érudition archéologique et philologique. Mais c'est surtout au XIXe siècle que cette tendance positive va s'introduire dans les études historiques et en favoriser le développement.

L'ÉVEIL DE LA VOCATION HISTORIQUE D'AUGUSTIN THIERRY

En 1810, j'achevais mes classes au collège de Blois, lorsqu'un exemplaire des *Martyrs*, apporté du dehors, circula dans le collège. Ce fut un grand événement pour ceux d'entre nous qui ressentaient déjà le goût du beau et l'admiration de la gloire. Nous nous disputions le livre; il fut convenu que chacun l'aurait à son tour, et le mien vint un jour de congé, à l'heure de

la promenade. Ce jour-là, je feignis de m'être fait mal au pied et je restai seul à la maison...

A mesure que se déroulait à mes yeux le contraste si dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement; l'impression que fit sur moi le chant de guerre des Franks est quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétai à haute voix et en faisant sonner mes pas sur le pavé :

« Pharamond ! Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée !... »

Ce moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir. Je n'eus alors aucune conscience de ce qui venait de se passer en moi; mon attention ne s'y arrêta pas; je l'oubliai même durant plusieurs années; mais lorsque, après d'inévitables tâtonnements pour le choix d'une carrière, je me fus livré tout entier à l'histoire, je me rappelai cet incident de ma vie et ses moindres circonstances avec une singulière précision. Aujourd'hui, si je me fais lire la page qui m'a tant frappé, je retrouve mes émotions d'il y a trente ans. Voilà ma dette envers l'écrivain de génie qui a ouvert et qui domine le nouveau siècle littéraire. Tous ceux qui, en divers sens, marchent dans les voies de ce siècle, l'ont rencontré de même à la source de leurs études, à leur première inspiration; il n'en est pas un qui ne doive lui dire comme Dante à Virgile :

Tu duca, tu signore e tu maestro.

(Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, préface, 1840.)

II. — L'ORGANISATION DES ÉTUDES HISTORIQUES.

Entièrement renouvelée sous les influences diverses que nous venons de signaler, l'histoire s'organise méthodiquement, dès la première moitié du XIXe siècle, grâce à la protection officielle de l'État et aux initiatives intelligentes des particuliers.

On recueille dans des musées les restes des monuments d'autrefois. Les débris des églises gothiques et des palais de la Renaissance avaient déjà été réunis dans le *Musée des Monuments français*, créé par la Convention dans le cloître des Petits-Augustins et dirigé par Alexandre Lenoir

C'est en visitant ce musée (qui fut dispersé en 1816) que Michelet sentit s'éveiller sa vocation d'historien (voir p. 636). Un autre musée sera consacré un peu plus tard à abriter les souvenirs artistiques de notre passé national (moyen âge et Renaissance), c'est le *Musée des Thermes et de Cluny*, qui commença à se constituer en 1819-1820 et fut officiellement reconnu en 1845. Et dans le *Musée du Louvre*, où entre en 1821 la Vénus de Milo, de nouvelles galeries sont ouvertes : galerie de sculpture du moyen âge et de la Renaissance (1824), galerie des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance (1828-1830), galerie des antiquités égyptiennes (1827).

Pour protéger nos richesses architecturales, Guizot créa en 1834 une *Commission des Arts et Monuments* ; et en 1837 fut instituée la *Commission des Monuments historiques*, chargée de « classer » les édifices qui le méritent et de veiller à leur conservation. Pour arriver à mieux connaître l'art des peuples antiques, on entreprend des fouilles. Le XVIIIe siècle en avait déjà pris l'initiative à Pompéi ; mais ces fouilles de Pompéi, commencées en 1748, sont surtout continuées de 1808 à 1815. En 1843 l'archéologue Botta retrouvera à Khorsabad (Turquie d'Asie) des ruines assyriennes. Et à partir de 1846 l'École d'Athènes dirigera des fouilles en Grèce.

On exhume les documents qui doivent servir de matériaux aux historiens. D'importantes collections sont publiées :

Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'à la paix de Paris de 1763, par Petitot et Monmerqué (1819-1829, 131 vol.).

Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIIIe siècle, par Guizot (1823-1827, 29 vol.).

Collection des mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre, par Guizot (1823 et suiv., 26 vol.).

Collection des Chroniques nationales écrites en langue vulgaire, du XIe au XVIe siècle, par Buchon (1824-1829, 47 vol.).

Nouvelle collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, par Michaud et Poujoulat (1836 et suiv., 32 vol.).

Archives curieuses de l'histoire de France (depuis 1834).

Documents inédits relatifs à l'histoire de France (depuis 1835).

Recueil des historiens des croisades (depuis 1841).

Et l'on peut rattacher à ces publications celle des *Mémoires de Saint-Simon* (1829-1830).

En vue d'établir entre eux une utile collaboration les savants se groupent et forment des sociétés : *Société asiatique* (1822) ; *Société française d'archéologie* (1830) ; *Société de l'histoire de France* (1835). Les académies de province, qui après 1815 se reconstituent et se multiplient, se livrent également à des travaux historiques, qu'elles publient dans leurs

mémoires (surtout depuis 1840). Et de temps en temps des congrès réunissent tel ou tel groupe d'érudits.

Afin de diriger les efforts des chercheurs et de faire connaître leurs découvertes, de nombreuses revues sont créées : le *Journal asiatique* (1822) par A. Rémusat et S. de Sacy, la *Revue des études historiques* (1834), la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1835), la *Revue française de numismatique* (1836), la *Revue archéologique* (1844), les *Annales archéologiques* (1844). De nombreux travaux historiques paraissent aussi dans les *Mémoires de l'Institut* et dans le *Journal des savants*. Et la *Revue des Deux Mondes*, définitivement organisée en 1831, publie elle-même des articles d'histoire (en particulier les *Nouvelles Lettres sur l'histoire de France*, 1833-1837, d'Augustin Thierry, qui constituèrent plus tard la majeure partie des *Récits des temps mérovingiens*, 1840).

L'enseignement de l'histoire se développe grâce à la création de nouvelles chaires au Collège de France et dans les Facultés des lettres de province. Et plusieurs écoles sont fondées, où les jeunes gens prennent le goût des recherches historiques et font l'apprentissage des méthodes appropriées à ces recherches : *École des langues orientales*, fondée en 1795, réorganisée en 1838 ; *École des chartes*, fondée en 1821, réorganisée en 1846 ; *École d'Athènes*, fondée en 1846.

Plusieurs sciences accessoires viennent aussi prêter leur concours à l'histoire : l'*égyptologie*, avec Champollion (1790-1832), qui découvre en 1822 la signification des hiéroglyphes (*Lettre à M. Dacier* sur l'inscription trilingue de Rosette) ; l'*orientalisme*, avec Eugène Burnouf (1801-1855), qui publie en 1834 son *Commentaire sur le Yaçna* et en 1844 son *Introduction à l'histoire du bouddhisme indien* ; la *numismatique*, avec Charles Lenormant (1802-1859), qui publie de 1834 à 1850 son *Trésor de numismatique et de glyptique* ; la *paléographie*, avec Natalis de Wailly (1805-1886), qui publie en 1838 ses *Éléments de paléographie*.

Grâce à tous ces efforts la production[1] historique est déjà très abondante dans les vingt premières années du siècle, et surtout les méthodes historiques ne vont pas tarder à se renouveler avec Augustin Thierry, Guizot et Michelet.

---

1. Citons notamment :

Anquetil : *Histoire de France* (1805 et suiv.). — Lacretelle : *Précis historique de la Révolution* (1801-1806) ; *Histoire de France pendant le XVIIIe siècle* (1808). — Simonde de Sismondi : *Histoire des républiques italiennes* (1807-1818) ; *Histoire des Français* (1821 et suiv.). — De Marchangy : *La Gaule poétique ou L'Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts* (1813). — Michaud : *Histoire des croisades* (1811-1822). — Villemain : *Histoire de Cromwell, d'après les mémoires du temps et les recueils parlementaires* (1819). — Daru : *Histoire de la République de Venise* (1819). — De Ségur : *Histoire universelle* (1821 et suiv.). — Dulaure : *Histoire de Paris* (1821).

L'ÉVEIL DE LA VOCATION HISTORIQUE DE MICHELET

[C'est en visitant le Musée des Monuments français que Michelet enfant sentit s'éveiller sa vocation historique : « Ma plus forte impression, a-t-il dit dans son livre *Le Peuple* (p. xxvi), c'est le Musée des Monuments français. C'est là, et nulle autre part, que j'ai reçu d'abord la vive impression de l'histoire. » On retrouve la même déclaration dans la note suivante de son *Histoire de la Révolution*. Ce musée était situé sur l'emplacement actuel de l'école des Beaux-Arts.]

Ce Musée, où ma mère dans mon âge d'enfance indigente, mais bien riche d'imagination, où ma mère tant de fois me mena par la main, il a péri en 1815. Un gouvernement né de l'étranger se hâta de détruire ce sanctuaire de l'art national. Que d'âmes y avaient pris l'étincelle historique, l'intérêt des grands souvenirs, le vague désir de remonter les âges! Je me rappelle encore l'émotion, toujours la même et toujours vive, qui me faisait battre le cœur, quand, tout petit, j'entrais sous ces voûtes sombres et contemplais ces visages pâles, quand j'allais et cherchais, ardent, curieux, craintif, de salle en salle et d'âge en âge. Je cherchais. Quoi? je ne le sais; la vie d'alors sans doute, et le génie des temps. Je n'étais pas bien sûr qu'ils ne vécussent point, tous ces dormeurs de marbre, étendus sur leurs tombes, et quand, des somptueux monuments du XVIe siècle éblouissants d'albâtre, je passais à la salle basse des Mérovingiens, où se trouvait la croix de Dagobert, je ne savais trop si je ne verrais point se mettre sur leur séant Chilpéric et Frédégonde.

(Michelet, *Histoire de la Révolution*,
livre XII, chap. VII, Calmann-Lévy, éditeurs.)

III. — LES DIVERSES CONCEPTIONS DE L'HISTOIRE.

On classe très souvent les historiens de la première moitié du XIXe siècle en plusieurs écoles nettement distinctes. Classification un peu artificielle ; car les diverses méthodes, que théoriquement on isole, s'enchevêtrent dans la réalité. Du moins il est permis de dégager les tendances générales des principaux historiens.

En présence des faits historiques une double attitude est possible : ou bien on se borne à les raconter, avec une préoccupation plus ou moins

grande d'exactitude et de vérité, et avec plus ou moins de couleur et de vie ; ou bien on s'efforce d'en expliquer l'enchaînement, d'en découvrir les causes et les effets, et même de dégager les lois qui déterminent leur marche désordonnée en apparence. De là deux courants qui se dessinent parmi les historiens : il y a les « narrateurs », qui nous remettent sous les yeux l'image du passé et nous rendent ainsi les contemporains des siècles antérieurs ; et il y a les « philosophes », qui de l'amas confus des faits tirent des généralisations à la clarté desquelles la réalité nous apparaît plus logique et par là plus intelligible à notre esprit.

Augustin Thierry (voir p. 649) représente le plus brillamment la première tendance[1]. Voici comment il a défini lui-même le but qu'il s'est proposé :

« La dissertation historique ne suffit plus, le récit doit s'y joindre et suppléer à ce qu'elle a, par sa nature, d'arbitraire et d'incomplet. Je vais tenter, pour le VIe siècle, de faire succéder au raisonnement sur les choses la vue des choses elles-mêmes, et de présenter en action les hommes, les mœurs et les caractères. »

(*Considérations sur l'histoire de France*, chap. VI.)

Et la seconde tendance, c'est Guizot[2] qui la représente avec le plus d'autorité. Il a exposé ainsi sa conception de l'histoire :

« Plusieurs d'entre vous se rappellent l'objet et la nature du cours qui a fini, il y a quelques mois. Tout a été très général, très rapide. J'ai

---

1. Il s'agit d'A. Thierry en possession de sa méthode originale dans les *Récits des temps mérovingiens*. Car il avait commencé à faire de l'histoire à la façon des écrivains de l'école philosophique. On connaît sa théorie sur l'antagonisme des races qui fait le fond de ses premiers ouvrages : pour lui l'histoire de tous les peuples s'explique par la lutte entre la race conquérante et la race conquise ; en France, notamment, il y a la race gauloise, conquise et asservie, et la rac franque, conquérante et tyrannique ; toute la suite de notre histoire est le déroulement de cette lutte, jusqu'à la Révolution qui marque le triomphe de la race gauloise désormais affranchie.

2. **Biographie.** — François Guizot, né en 1787 à Nîmes d'une famille protestante, fut élevé à Genève. Il vint à Paris en 1805 et commença par écrire des articles, notamment dans *Le Publiciste* que dirigeait Suard. Dès 1812 il professe à la Sorbonne ; en 1814 il devient secrétaire général du ministère de l'intérieur, puis conseiller d'État. Il reprend sa chaire en 1820 à la chute du ministère Decazes ; son cours est suspendu de 1822 à 1828 à cause de son opposition au ministère Villèle ; en 1828, sous le ministère Martignac, on lui rend sa chaire ; mais la révolution de 1830 interrompt de nouveau son cours. Sous Louis-Philippe il fut ministre de l'intérieur en 1830, ministre de l'instruction publique dans les cabinets Thiers-Broglie et Molé (1832-1837), ambassadeur à

essayé de faire, en très peu de temps, passer devant vos yeux le tableau historique de la civilisation européenne. J'ai couru, pour ainsi dire, de sommité en sommité, me bornant presque constamment à des faits généraux et à des assertions, au risque de n'être pas toujours bien compris, ni peut-être cru. »

(*Histoire de la civilisation en France*, 1re leçon.)

Historiens narrateurs aussi bien qu'historiens philosophes ont du reste besoin d'une solide érudition pour former la trame des récits pittoresques ou pour servir d'appui aux vues synthétiques. Aug. Thierry l'a nettement déclaré :

« J'avais l'ambition de faire de l'art en même temps que de la science, d'être dramatique à l'aide de matériaux fournis par une érudition sincère et scrupuleuse. »

(*Lettres sur l'histoire de France : Sur la fausse couleur donnée aux premiers temps de l'histoire de France et la fausseté de la méthode suivie par les historiens modernes.*)

Londres en 1840, et ministre des affaires étrangères de 1840 à 1848 ; sa politique conservatrice contribua à provoquer la Révolution de 1848. Dès lors il vit retiré dans son domaine du Val-Richer, où il écrit ses derniers ouvrages historiques et ses mémoires. Il mourut en 1874.

Œuvres. — HISTOIRE. — *Histoire du gouvernement représentatif* (1822). — *Essais sur l'histoire de France* (1823). — *Cours d'histoire moderne* (cours fait à la Sorbonne de 1828 à 1830), réparti plus tard en deux ouvrages : *Histoire de la civilisation en Europe depuis la chute de l'Empire romain*; *Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'Empire romain* (5e éd., 1845). — *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, parue en trois fois (*Histoire de Charles Ier*, 1826-1827; *Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell*, 1854; *Histoire du protectorat de Richard Cromwell et du rétablissement des Stuarts*, 1856) et résumée en 1850 dans le *Discours sur l'histoire de la Révolution d'Angleterre*. — *Washington* (1841). — *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* (1858-1868). — *L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants* (1870-1873).

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Corneille et son temps* (1813).

CORRESPONDANCE. — *Lettres de Guizot à sa famille et à ses amis*, publiées par Mme de Witt née Guizot (1884).

Éditions. — *Essais sur l'histoire de France* et *Histoire de la civilisation* (chez Didier et chez Perrin). — *Mémoires* (chez Michel Lévy et chez Perrin). — *Lettres* (chez Hachette) — *Pages choisies de Guizot*, par Mme de Witt née Guizot (Perrin).

A consulter. — Jules Simon : *Thiers, Guizot, Rémusat* (1885). — Bardoux : *Guizot* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1894). — J. de Crozals : *Guizot* (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1894).

Et Guizot en a également reconnu la nécessité :

« C'est un devoir de regarder de près aux plus petits détails, et toutes les questions ont leur importance, toutes les recherches leur valeur ; je me suis efforcé de ne jamais l'oublier. Mais quand on veut arriver, sur le caractère d'une époque, à des conclusions générales, et faire connaître, à d'autres qu'à des érudits, le développement progressif d'une société et de son gouvernement, il faut supprimer une bonne part de cet échafaudage. »

(*Essais sur l'histoire de France,* avertissement de la seconde édition.)

A la conception de l'histoire selon Aug. Thierry se rattachent de Barante, Thiers, Henri Martin et Mignet.

De ces quatre historiens DE BARANTE[1] est celui qui se rapproche le plus d'Aug. Thierry. Il prit pour épigraphe de son livre cette définition de l'histoire donnée par Quintilien[2] : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* Voici d'ailleurs comment il a expliqué sa méthode :

« J'ai tenté de restituer à l'histoire elle-même l'attrait que le roman historique lui a emprunté. Elle doit être, avant tout, exacte et sérieuse ; mais il m'a semblé qu'elle pouvait être en même temps vraie et vivante. De ces chroniques naïves, de ces documents originaux, j'ai tâché de composer une narration suivie, complète, exacte, qui leur empruntât l'intérêt dont ils sont animés, et suppléât à ce qui leur manque. Je n'ai point tâché d'imiter leur langage ; c'eût été une affectation et une recherche de mauvais goût ; mais, pénétrant dans leur esprit, je me suis efforcé de reproduire leur couleur. Ce qui pouvait le plus y contribuer, c'était de faire disparaître entièrement la trace de mon propre travail, de ne montrer en rien l'écrivain de notre temps. Je n'ai donc mêlé d'aucune réflexion, d'aucun jugement les événements que je raconte. »

(*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois,* 1824-1826, préface.)

THIERS[3], dans son *Histoire de la Révolution française* (1823-1827,

---

1. Guillaume-Prosper Brugière, baron de BARANTE, est né à Riom en 1782 et mort à Barante en 1866. Il fut sous la Restauration un des orateurs du parti doctrinaire. Il a été ambassadeur. Surtout connu comme historien, il a aussi composé un ouvrage de critique littéraire : *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle* (1809).

2. Quintilien : *De institutione oratoria* (livre I, chap. x).

3. **Biographie.** — Louis-Adolphe THIERS est né à Marseille en 1797. Après avoir fait ses études de droit à Aix, dont l'Académie couronna son premier essai littéraire : *Éloge de Vauvenargues* (1821), il vint cette année même à Paris. D'abord journaliste, il écrivit des articles de critique d'art dans *Le Constitutionnel*

10 vol.) et dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire* (1845-1855, 20 vol.), ne s'est pas interdit, comme de Barante, de mêler à son récit quelques réflexions personnelles sur les événements. Mais ces considérations générales occupent fort peu de place dans son œuvre, qui vise avant tout à présenter les faits avec exactitude et, en quelque sorte, dans leur nudité. Il est donc bien, lui aussi — quoiqu'il ne se soit pas réclamé d'Aug. Thierry — un historien narrateur; mais, à la différence d'Aug. Thierry et de de Barante, qui recherchent surtout les détails pittoresques ou émouvants, Thiers donne place dans son histoire aux détails les plus incolores et les moins passionnants : il s'intéresse en particulier aux questions économiques, financières et diplomatiques, qu'il était admirablement préparé à traiter grâce à sa propre expérience des affaires et à l'aide de la documentation qu'il puisait dans les archives des ministères. Ses ouvrages sont des exposés précis et lucides, mais un peu secs et froids. Pour lui, la qualité maîtresse de l'historien n'est pas l'imagination, qui redonnant couleur et vie aux choses disparues les évoque à nos yeux en de pittoresques visions, ni la sensibilité, qui, nous associant aux joies et aux douleurs des hommes d'autrefois, fait de nous les témoins émus du grand drame de l'histoire, mais l'intelligence, dont il vante en ces termes la souveraine utilité :

« N'y a-t-il pas une qualité essentielle, préférable à toutes les autres, qui doit distinguer l'historien, et qui constitue sa véritable supériorité ? Je le crois, et je dis tout de suite que, dans mon opinion, cette qualité c'est l'intelligence...

« L'intelligence est, selon moi, la faculté heureuse qui, en histoire,

---

et dans *Le Globe*, et avec Armand Carrel et Mignet fut un des fondateurs du *National* (1830). Il défendit sous la Restauration les idées libérales, et, à partir de 1830, devint homme politique : plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe (en 1832, 1836 et 1840), il fut en 1840 exclu du gouvernement par Guizot. On sait le rôle qu'il joua plus tard pendant la guerre de 1870-1871 comme chef du pouvoir exécutif, puis comme président de la République. Renversé du pouvoir en 1873, il mourut en 1877.

Œuvres. — Outre ses deux grands ouvrages, il a composé un livre *De la propriété* et une étude sur *Law*; et, au cours de sa carrière politique, il prononça de nombreux discours.

Éditions. — *Histoire de la Révolution* et *Histoire du Consulat et de l'Empire* (chez Furne, Jouvet et Cie et chez Boivin et Cie). — *Discours parlementaires*, publiés par M. Calmon (Calmann-Lévy). — *Pages choisies de Thiers*, par G. Robertet (Boivin).

A consulter. — Jules Simon : *Thiers, Guizot, Rémusat* (1885). — P. de Rémusat : *Thiers* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1890) — E. Zévort : *Thiers* (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1892).

enseigne à démêler le vrai du faux, à peindre les hommes avec justesse, à éclaircir les secrets de la politique et de la guerre, à narrer avec un ordre lumineux, à être équitable enfin, en un mot à être un véritable narrateur. »

(*Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XII, avertissement de l'auteur.)

Henri Martin (1810-1883) est aussi, comme il l'a déclaré lui-même, un historien narrateur ; et, du reste, dans la préface de son *Histoire de France* (publiée de 1833 à 1836 en 15 vol. et, remaniée, de 1837 à 1854 en 19 vol.) il s'est formellement réclamé d'Aug. Thierry. Mais c'est un narrateur moins coloré et moins vivant, et qui, de plus, a introduit dans la suite de ses récits une grande idée directrice : il retrouve à travers toutes les manifestations de notre existence nationale la persistance du « vieux fonds celtique ».

Comme Thiers, dont il fut le meilleur ami (tous deux débutèrent par une *Histoire de la Révolution*), Mignet[1], dans ses nombreux ouvrages qui traitent des sujets limités, se préoccupe surtout de raconter les faits avec exactitude. Ses récits sont régulièrement composés, froidement impartiaux, élégamment écrits.

A la conception de l'histoire selon Guizot se rattachent Tocqueville, Edgard Quinet et même Louis Blanc.

Dans ses deux grands ouvrages, *De la démocratie en Amérique* (1836-

---

1. **Biographie.** — François Mignet est né à Aix en 1796. Il commença par être journaliste et se mêla jusqu'en 1830 au mouvement des idées libérales. Sous Louis-Philippe il accepta la direction des archives du ministère des affaires étrangères et se tint à l'écart de la politique. Il fut nommé en 1837 secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. Il mourut en 1884.

Œuvres. — *Histoire de la Révolution française* (1824). — *Introduction à l'histoire de la succession d'Espagne* (1835), préface du recueil de documents intitulé *Négociations relatives à la succession d'Espagne* que publia Mignet de 1836 à 1842 dans la *Collection des documents inédits pour servir à l'histoire de France* (cette préface a été réimprimée dans les *Études historiques*, 1885). — *Établissement de la réforme religieuse et constitution du calvinisme à Genève* (1837). — *Antonio Pérez et Philippe II* (1845). — *Histoire de Marie Stuart* (1851), refonte d'articles parus de 1847 à 1850 dans le Journal des Savants. — *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste* [Saint-Just] (1852-1854). — *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint* (1875), ouvrage paru en partie dans la Revue des Deux Mondes de 1854 à 1867.

Éditions. — La plupart des œuvres de Mignet ont été éditées chez Perrin — *Pages choisies de Mignet*, par L. Weill (Perrin).

A consulter. — Jules Simon : *Michelet, Mignet, Henri Martin* (1889). — Édouard Petit : *François Mignet* (1889).

1839) et *L'Ancien régime et la Révolution* (1856), DE TOCQUEVILLE[1] explique avec une grande pénétration comment l'Amérique s'est fatalement acheminée vers la démocratie et comment la Révolution française a été l'aboutissement naturel de l'ancien régime.

Même conception de l'histoire explicative chez EDGARD QUINET[2], dont les ouvrages historiques ne sont d'ailleurs qu'une partie de son immense

---

1. **Biographie.** — Alexis de TOCQUEVILLE (1805-1859) fut avocat, publiciste et homme politique. Député en 1848 à la Constituante, puis à la Législative, il a été ministre des affaires étrangères dans le cabinet Odilon Barrot (1849).

Œuvres. — Outres ses œuvres d'histoire, il faut signaler ses écrits politiques : *Rapports, Discours* ou *Souvenirs* (publiés en 1893), ainsi que ses lettres : *Correspondance inédite* (1861); *Nouvelle correspondance inédite* (1865).

Édition. — *Œuvres complètes de A. de Tocqueville,* publiées par Mme de Tocqueville (1864-1868, Calmann-Lévy, 9 vol.), dont les tomes V et VI reproduisent les deux volumes *Œuvres et correspondance inédite de A. de Tocqueville* qu'a publiés G. de Beaumont en 1861.

A consulter. — G. de Beaumont : *Notice sur A. de Tocqueville* (en tête des *Œuvres et Correspondance inédite*). — E. Faguet : *A. de Tocqueville* (Rev. des Deux Mondes, 1er fév. 1894 ; article reprod. dans *Politiques et moralistes du 19e siècle,* 3e série, 1900). — G. d'Eichthal : *A. de Tocqueville* (Calm.-Lévy, 1897).

2. **Biographie.** — Edgard QUINET, né en 1803 à Bourg-en-Bresse, fut un homme d'action en même temps qu'un philosophe et un historien. Nommé en 1842 professeur au Collège de France, il fut le collaborateur de Michelet dans sa campagne contre l'Église et les Jésuites; mais, après avoir été membre de la Constituante en 1848, il dut en 1851 abandonner sa chaire et se réfugier en Suisse. Il revint d'exil avec la 3e république et fut en 1870 député à l'Assemblée nationale. Il mourut en 1875.

Œuvres. — HISTOIRE. — *Idées sur la philosophie de l'histoire,* ouvrage traduit de Herder en 1825 (publié en 1834). — *Les Révolutions d'Italie* (1848-1852, 2 vol.). — *La Révolution* (ouvrage écrit en 1854, publié en 1865, 3 vol.; 6e éd., augmentée de la *Critique de la Révolution,* 1869). — *Histoire de la fondation de la République des Provinces-Unies : Marnix de Sainte-Aldegonde* (1854). — *Histoire de la campagne de 1815* (1862).

POÈMES PHILOSOPHIQUES (en prose et en vers). — *Ahasvérus* (1833, en prose). — *Napoléon* (1836, en vers). — *Prométhée* (1838, en vers). — *Les Esclaves* (1853, drame en vers). — *Merlin l'Enchanteur* (1860, en prose).

ÉTUDES RELIGIEUSES. — *Le Génie des religions* (1842). — *Les Jésuites* (1843, en coll. avec Michelet). — *Origine des Dieux.* — *Examen de la vie de Jésus.* — *Le Christianisme et la Révolution française* (1845).

ÉCRITS POLITIQUES. — *L'Enseignement du peuple* (1850). — *L'Esprit nouveau* (1874). — *La République* (1881).

OUVRAGES DIVERS. — *De la Grèce moderne* (1830). — *Allemagne et Italie* (1839). *Mes vacances en Espagne* (1846). — *Histoire de mes idées* (1858). — *La Création* (1870). — *Le Livre de l'exilé* (1875). — *Lettres d'exil* (1884-1888, 4 vol.).

Éditions. — *Œuvres complètes d'Edgar Quinet,* à la librairie Germer-Baillière

production. Voici comment, jugeant lui-même son ouvrage sur *La Révolution*, il a défini sa méthode :

« Le lien des choses dans l'édifice de la Révolution a été pour lui l'affaire capitale. Aucun effort ne lui a coûté pour établir avec solidité cet enchaînement scientifique des causes et des effets qui lui a toujours paru être l'âme de l'histoire. »

(*Critique de la Révolution.*)

Ses ouvrages s'appuient sur une documentation vaste et précise; mais si son imagination puissante lui suggère parfois des vues prophétiques [1], elle l'entraîne souvent dans un symbolisme obscur ou le fait tomber dans la déclamation.

Louis Blanc [2], dans son *Histoire de Dix ans, 1830-1840* (1841-1844, 5 vol.) et son *Histoire de la Révolution française* (1847-1862, 12 vol.), a un peu trop cherché à expliquer les événements à la lumière de ses théories socialistes ; mais il s'est montré tout de même historien consciencieux et impartial.

Les deux conceptions de l'histoire narrative et de l'histoire explicative se sont fondues dans la conception plus large et plus complète de l'histoire selon Michelet (voir p. 660). Celui-ci, en effet, empruntant à

---

et Cie (1857-1881, 26 vol.); chez Hachette (30 vol.). — *Extraits des œuvres d'E. Quinet* (Hachette, 1903).

A consulter. — Chassin : *E. Quinet, sa vie et son œuvre* (1859). — Mme Edgard Quinet : *Mémoires d'exil* (1868 et 1870); *E. Quinet avant l'exil* (1887); *E. Quinet depuis l'exil* (1889); *Cinquante ans d'amitié, Michelet-Quinet, 1825-1875* (Colin, 1899). — É. Faguet : *Politiques et moralistes du XIXe siècle* (2e série, 1898). — J. J. Kaspar : *La révolution religieuse d'après E. Quinet* (1906).

Signalons aussi le numéro des *Cahiers de la Quinzaine* de juillet 1903, où se trouvent des études de H. Michel, D. Halévy, G. Trarieux, etc.... sur Edgard Quinet.

1. N'a-t-il pas prévu notamment, dès 1832, dans son étude *De l'Allemagne et de la Révolution*, la future ascension de la Prusse en Allemagne et le danger que ferait courir à la France la reconstitution probable de l'empire germanique : « C'est donc la Prusse que l'Allemagne est occupée à cette heure à faire son agent au lieu de l'Empire d'Autriche ? Oui; et si on la laisse faire, elle la pousse lentement, et par derrière, au meurtre du vieux royaume des Francs. »

A consulter. — Paul Gautier : « *Allemagne au-dessus de tout* ». *Un prophète. Edgard Quinet* (Plon-Nourrit, 1917).

2. **Biographie.** — Louis Blanc (1812-1882), publiciste, historien et homme politique, a été membre du gouvernement provisoire en 1848, puis s'exila en Belgique et en Angleterre, et ne rentra en France qu'en 1870. Il se mêla de nouveau à la vie politique et mourut député de la Seine.

Outre ses ouvrages d'histoire il a écrit un traité politique : *L'Organisation du travail* (voir p. 407, note 4).

A consulter. — Éd. Renard : *Louis Blanc, sa vie et son œuvre* (Hachette, 1924)

l'école d'Aug. Thierry le goût des récits vivants et colorés, et à l'école de Guizot le goût des vues générales et philosophiques, a conçu l'histoire comme une « résurrection de la vie intégrale » :

« Plus compliqué encore, plus effrayant était mon programme historique posé comme *résurrection de la vie intégrale*, non pas dans ses surfaces, mais dans ses organismes intérieurs et profonds. »

(*Histoire de France*, préface de 1869.)

Deux grandes pensées dominent la conception historique de Michelet. D'abord — et c'est peut-être sa principale innovation — il aperçoit les liens de l'homme avec la terre, qui par ses influences diverses façonne son âme, qui sert de cadre au déroulement de sa vie, et qu'il transforme lui-même en y marquant son empreinte :

« Le matériel, la race, le peuple qui la continue, me paraissaient avoir besoin qu'on mît dessous une bonne forte base, la terre, qui les portât et les nourrît. Sans une base géographique, le peuple, l'acteur historique, semble marcher en l'air comme dans les peintures chinoises où le sol manque. Et notez que ce sol n'est pas seulement le théâtre de l'action. Par la nourriture, le climat, etc..., il y influe de cent manières. Tel le nid, tel l'oiseau. Telle la patrie, tel l'homme. »

(*Histoire de France*, préface de 1869.)

Et c'est pourquoi, tandis que les considérations géographiques ne tenaient aucune place dans les œuvres d'Aug. Thierry et de Guizot, la géographie devient, au contraire, chez Michelet le fondement même de l'histoire (voir p. 668-671 des extraits du *Tableau de la France* placé en tête du tome II de son *Histoire de France*).

Mais, tout en replaçant ainsi l'humanité dans la nature, qui attache chaque peuple à son sol par de fortes racines et lui conserve à travers la multiplicité changeante des caractères individuels l'unité permanente des traits primitifs de la race, Michelet se garde bien de voir dans le déroulement de l'histoire le simple jeu des forces extérieures soumises aux lois d'un déterminisme aveugle. Pour lui la France est une personnalité morale, qui s'est constituée elle-même au cours des siècles, en mêlant constamment aux influences subies sa force originale de réaction spontanée :

« Contre ceux qui poursuivent cet élément de race et l'exagèrent aux temps modernes, je dégageai de l'histoire elle-même un fait moral énorme et trop peu remarqué. C'est le puissant *travail de soi sur soi*, où la France, par son progrès propre, va transformant tous ses éléments bruts...

« La France a fait la France, et l'élément fatal de race m'y semble secondaire. Elle est fille de sa liberté. Dans le progrès humain, la part

essentielle est à la force vive, qu'on appelle homme. *L'homme est son propre Prométhée.* »

(*Histoire de France*, préface de 1869.)

Avec Michelet se trouve ainsi créée la véritable méthode historique, qui consiste à unir l'art et la science, en évitant que cette union ne soit préjudiciable à l'un ou à l'autre · écueil que pour sa part il n'a pas toujours su éviter. Après lui, Renan [1], Taine [2], Fustel de Coulanges [3] s'efforceront d'introduire en histoire encore plus de rigueur scientifique, sans toutefois en chasser l'élément artistique. Mais leurs successeurs — à part quelques exceptions — sacrifieront trop souvent les exigences de l'art aux nécessités de la science, et dans l'intérêt de l'érudition spécialiseront à outrance l'étude méthodique du passé : alors l'histoire cessera d'être une province de la littérature.

AUGUSTIN THIERRY AU TRAVAIL

Le catalogue des livres que je devais lire [4] et extraire [5] était énorme; et, comme je n'en pouvais avoir à ma disposition qu'un très petit nombre, il me fallait chercher le reste dans les bibliothèques publiques. Au plus fort de l'hiver, je faisais de longues séances dans les galeries glaciales de la rue de Richelieu [6], et plus tard, sous le soleil d'été, je courais, dans un même jour, de Sainte-Geneviève [7] à l'Arsenal [8], et de l'Arsenal à l'Institut [9], dont la bibliothèque, par une faveur exceptionnelle, restait ouverte jusqu'après cinq heures. Les semaines et les mois s'écoulaient rapidement pour moi, au milieu de ces recherches prépa-

1. Comme historien des origines du christianisme.
2. Comme historien des origines de la France contemporaine.
3. Comme historien de l'antiquité gréco-latine.

[4. Il préparait alors (1821-1825) son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*. — 5. *Extraire*, en faire des extraits. — 6. A la *Bibliothèque du roi*, qui depuis 1721 était installée rue de Richelieu dans l'ancien hôtel de Nevers, et qui, devenue sous la Révolution la *Bibliothèque nationale*, est aujourd'hui plus confortablement installée qu'au temps d'A. Thierry. — 7. La *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, place du Panthéon, dont le fond provient de la bibliothèque de l'ancien couvent des Génovéfains (aujourd'hui lycée Henri IV), et dont le bâtiment actuel date de 1850. — 8. La *Bibliothèque de l'Arsenal*, rue de Sully (voir p. 428, note 5), dont Ch. Nodier fut bibliothécaire de 1824 à 1844. — 9. Le palais de l'Institut, quai Conti, renferme deux bibliothèques : la *Bibliothèque Mazarine* (dont il est ici question), et la *Bibliothèque de l'Institut*, qui n'est pas une bibliothèque publique.]

ratoires où ne se rencontrent ni les épines ni les découragements de la rédaction; où l'esprit, planant en liberté au-dessus des matériaux qu'il rassemble, compose et recompose à sa guise, et construit d'un souffle le modèle idéal de l'édifice que plus tard il faudra bâtir pièce à pièce, lentement et laborieusement. En promenant ma pensée à travers ces milliers de faits épars dans des centaines de volumes, et qui me présentaient, pour ainsi dire, à nu, les temps et les hommes que je voulais peindre, je ressentais quelque chose de l'émotion qu'éprouve un voyageur passionné à l'aspect du pays qu'il a longtemps souhaité de voir et que souvent lui ont montré ses rêves.

A force de dévorer les longues pages in-folio [1], pour en extraire une phrase et quelquefois un mot entre mille, mes yeux acquirent une faculté qui m'étonna, et dont il m'est impossible de me rendre compte, celle de lire, en quelque sorte, par intuition, et de rencontrer presque immédiatement le passage qui devait m'intéresser. La force vitale semblait se porter tout entière vers un seul point. Dans l'espèce d'extase qui m'absorbait intérieurement, pendant que ma main feuilletait le volume ou prenait des notes, je n'avais aucune conscience de ce qui se passait autour de moi. La table où j'étais assis se garnissait et se dégarnissait de travailleurs; les employés de la bibliothèque ou les curieux allaient et venaient par la salle: je n'entendais rien, je ne voyais rien; je ne voyais que les apparitions évoquées en moi par ma lecture. Ce souvenir m'est encore présent; et depuis cette époque de premier travail, il ne m'arriva jamais d'avoir une perception aussi vive des personnages de mon drame, de ces hommes de race, de mœurs, de physionomies et de destinées si diverses, qui successivement se présentaient à mon esprit, les uns chantant sur la harpe celtique l'éternelle attente du retour d'Arthur [2], les autres naviguant dans la tempête avec aussi peu de souci d'eux-mêmes que le cygne qui se joue sur un lac; d'autres, dans l'ivresse de la victoire, amoncelant les dépouilles des vaincus, mesurant la terre au cordeau pour en faire le partage, comptant et recomptant par tête les familles comme le

[1. *In-folio*, format d'un livre où la *feuille* n'est pliée qu'en deux et forme seulement quatre pages. — 2. Sur la légende d'Arthur voir vol. I, p. 34.]

bétail ; d'autres enfin, privés par une seule défaite[1] de tout ce qui fait que la vie vaut quelque chose, se résignant à voir l'étranger assis en maître à leurs propres foyers, ou, frénétiques de désespoir, courant à la forêt pour y vivre, comme vivent les loups, de rapine, de meurtre et d'indépendance[2]...

...J'atteignis le but au printemps de 1825, après quatre ans et demi d'efforts sans relâche[3]. Le succès que j'obtins passa mes espérances ; mais il y eut à cette joie, quelque grande qu'elle fût, une bien triste compensation : mes yeux s'étaient usés au travail ; j'avais en partie perdu la vue[4].

Si, comme je me plais à le croire, l'intérêt de la science est compté au nombre des grands intérêts nationaux, j'ai donné à mon pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille. Quelle que soit la destinée de mes travaux, cet exemple, je l'espère, ne sera pas perdu. Je voudrais qu'il servît à combattre l'espèce d'affaissement moral, qui est la maladie[5] de la génération nouvelle ; qu'il pût ramener dans le droit chemin de la vie quelqu'une de ces âmes énervées qui se plaignent de manquer de foi, qui ne savent où se prendre, et vont cherchant partout, sans le rencontrer nulle part, un objet de culte et de dévouement. Pourquoi se dire avec tant d'amertume que, dans le monde constitué comme il est, il n'y a pas d'air pour toutes les poitrines, pas d'emploi pour toutes les intelligences ? L'étude sérieuse et calme n'est-elle pas là ? et n'y a-t-il pas en elle un refuge, une espérance, une carrière à la portée de chacun de nous ? Avec elle on traverse les mauvais jours sans en sentir le poids ; on se fait à soi-même sa destinée ; on use noblement sa vie. Voilà ce que j'ai fait et ce que je ferais encore ; si j'avais à recommencer ma route, je prendrais celle qui m'a conduit où je suis. Aveugle et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage, qui de ma part ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les

---

[1. La bataille de Hastings (1066), où les Anglo-Saxons furent vaincus par les Normands. — 2. Allusion aux *outlaws* (hors la loi). — 3. C'est, en effet en 1825 que parut l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*. — 4. Voir p. 649, note 1. — 5. Le *mal du siècle*, dont souffrit la génération romantique.]

jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science[1].

(Augustin Thierry, *Dix ans d'études historiques*, préface[2].)

MICHELET AU TRAVAIL

Voilà comment quarante ans ont passé. Je ne m'en doutais guère lorsque je commençai. Je croyais faire un abrégé de quelques volumes, peut-être en quatre ans, en six ans. Mais on n'abrège que ce qui est bien connu. Et ni moi, ni personne alors ne savait cette histoire.

Après mes deux premiers volumes seulement, j'entrevis dans ses perspectives immenses cette *terra incognita*. Je dis : « Il faut dix ans... » Non, mais vingt, mais trente... Et le chemin allait s'allongeant devant moi. Je ne m'en plaignais pas. Aux voyages de découvertes, le cœur s'étend, grandit, ne voit plus que le but. On s'oublie tout à fait. Il m'en advint ainsi. Poussant toujours plus loin dans ma poursuite ardente, je me perdis de vue, je m'absentai de moi. J'ai passé à côté du monde, et j'ai pris l'histoire pour la vie.

La voici écoulée. Je ne regrette rien. Je ne demande rien. Eh! que demanderais-je, chère France, avec qui j'ai vécu, que je quitte à si grand regret! Dans quelle communauté j'ai passé avec toi quarante années (dix siècles)! Que d'heures passionnées, nobles, austères, nous eûmes ensemble, souvent, l'hiver même, avant l'aube! Que de jours de labeur et d'étude au fond des Archives! Je travaillais pour toi, j'allais, venais, cherchais, écrivais. Je donnais chaque jour de moi-même tout, peut-être encore plus. Le lendemain matin, te trouvant à ma table, je me croyais le même, fort de ta vie puissante et de ta jeunesse éternelle.

Mais comment, ayant eu ce bonheur singulier d'une telle société, ayant longues années vécu de ta grande âme, n'ai-je pas profité plus en moi? Ah! c'est que pour te refaire tout cela il m'a fallu reprendre ce long cours de misère, de cruelle aven-

[1. Admirable leçon d'idéalisme persévérant et stoïque. — 2. Cette préface a été écrite en novembre 1834.]

ture, de cent choses morbides et fatales. J'ai bu trop d'amertume. J'ai avalé trop de fléaux, trop de vipères et trop de rois.

Eh bien ! ma grande France, s'il a fallu, pour retrouver ta vie, qu'un homme se donnât, passât et repassât tant de fois le fleuve des morts, il s'en console, te remercie encore. Et son plus grand chagrin, c'est qu'il faut te quitter ici.

(Michelet, *Histoire de France*, tome I,
préface de 1869, Calmann-Lévy, éditeurs.)

IV. — LES PRINCIPAUX HISTORIENS.

De tous les historiens de la première moitié du XIXe siècle, dont nous venons d'examiner les méthodes, nous retiendrons, pour les étudier de plus près dans leurs écrits, ceux dont les œuvres ont incontestablement la plus grande valeur littéraire, Augustin Thierry et Michelet.

1° Augustin Thierry [1].

Aug. Thierry n'est certes pas exempt de défauts. On a pu justement lui reprocher le caractère trop absolu de sa théorie dominante sur l'antagonisme des races : lui-même en fit d'ailleurs fléchir peu à peu l'exces-

---

1. Biographie. — Augustin Thierry, né à Blois en 1795, fit ses études au collège de sa ville natale, entra en 1811 à l'École normale supérieure qui avait été rétablie en 1808, et fut quelques mois professeur de cinquième à Compiègne. Il quitta l'université en 1814 pour devenir le secrétaire de Saint-Simon, dont il se sépara en 1817. Il se fait alors journaliste et écrit des articles dans *Le Censeur européen* (de 1817 à 1820) et dans *Le Courrier français* (de juillet 1820 à janvier 1821). Il se consacre ensuite tout entier à ses travaux historiques; mais, à force de travailler dans les bibliothèques, il devient tout à fait aveugle en 1826 : il n'en continue pas moins sa besogne avec une énergie stoïque et grâce au dévouement de sa femme et de ses secrétaires. Il meurt en 1856.

Œuvres. — *Dix ans d'études historiques* (1834), recueil contenant tout ce qu'Aug. Thierry avait écrit sur des sujets historiques de 1817 à 1827, en dehors des deux ouvrages déjà parus à cette dernière date (on y trouve notamment les articles publiés de 1817 à 1820 dans *Le Censeur européen*). La 4e éd., complétée, a paru en 1842.

Lettres sur l'histoire de France (1827), recueil de 25 lettres dont 10 avaient paru dans *Le Courrier français* en 1820; la 2e éd., remaniée, est de 1828.

Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands (1re éd., 1825; éd. suivantes, complétées et remaniées, 1826, 1830, 1858).

Récits des temps mérovingiens (1840). Sur les 7 récits que contient l'ouvrage

sive rigueur et finit par comprendre que la fusion des races s'opère avec le temps. On a pu aussi prendre quelquefois en défaut la sûreté de sa critique des textes : il eut le tort, en effet, d'accorder sa confiance à des documents qui ne la méritaient pas. Mais, si pour ces deux raisons la valeur historique de ses ouvrages a légèrement baissé à nos yeux, tout le monde du moins s'accorde à admirer l'art avec lequel il évoque par son style sobre et vigoureux les tableaux pittoresques et les scènes émouvantes du passé.

LE MARIAGE ET LA MORT DE GALESWINTHE

[Hilperik, roi de Neustrie de 561 à 584, après avoir repudié sa première femme Audowere, voulut épouser Galeswinthe, fille aînée d'Athanaghild, roi des Goths établis en Espagne, dont son frère Sighebert avait épousé la cadette, Brunehilde. Il n'obtint sa main qu'après avoir promis de congédier toutes ses femmes et de renoncer à sa vie de débauche (567).]

A travers tous les incidents de cette longue négociation, Galeswinthe n'avait cessé d'éprouver une grande répugnance pour l'homme auquel on la destinait, et de vagues inquiétudes sur l'avenir. Les promesses faites au nom du roi Hilperik par les ambassadeurs franks n'avaient pu la rassurer. Dès qu'elle apprit que son sort venait d'être fixé d'une manière irrévocable, saisie d'un mouvement de terreur, elle courut vers sa mère, et jetant ses bras autour d'elle, comme un enfant qui cherche du secours, elle la tint embrassée plus d'une heure en pleurant, et sans dire un mot. Les ambassadeurs franks se présentèrent pour saluer la fiancée de leur roi, et prendre ses ordres pour le départ; mais, à la vue de ces deux femmes sanglotant sur le

---

6 avaient paru de 1833 à 1837 dans la Revue des Deux Mondes sous ce titre *Nouvelles lettres sur l'histoire de France.*

Considérations sur l'histoire de France, écrites en 1838-1839 et placées comme introduction en tête des *Récits des temps mérovingiens* (1840).

Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état (1853). Avait paru en partie dans la Revue des Deux Mondes (1846-1850).

Éditions. — *Œuvres complètes d'Aug. Thierry,* chez Furne et Jouvet (1859), chez F. Didot (1883, 9 vol.), chez Garnier.

A consulter. — F. Valentin : *Augustin Thierry* (Collection des classiques populaires, 1895). — F. Brunetière : *L'œuvre d'Aug. Thierry,* discours prononcé à Blois pour le centenaire d'A. Thierry (Rev. des Deux Mondes, 15 nov. 1895). — Dufay et Ribour : *Le Centenaire d'A. Thierry* (Blois, 1895). — A. Augustin-Thierry : *Aug. Thierry d'après sa correspond. et ses papiers de famille* (Plon, 1922).

sein l'une de l'autre et se serrant si étroitement qu'elles paraissaient liées ensemble, tout rudes qu'ils étaient, ils furent émus et n'osèrent parler de voyage. Ils laissèrent passer deux jours, et, le troisième, ils vinrent de nouveau se présenter devant la reine, en lui annonçant cette fois qu'ils avaient hâte de partir, lui parlant de l'impatience de leur roi et de la longueur du chemin. La reine pleura, et demanda pour sa fille encore un jour de délai. Mais, le lendemain, quand on vint lui dire que tout était prêt pour le départ : « Un seul jour encore », répondit-elle, « et je ne demanderai plus rien; savez-vous que là où vous emmenez ma fille, il n'y a plus de mère pour elle? » Mais tous les retards possibles étaient épuisés; Athanaghild interposa son autorité de roi et de père; et, malgré les larmes de la reine, Galeswinthe fut remise entre les mains de ceux qui avaient mission de la conduire auprès de son futur époux.

Une longue file de cavaliers, de voitures et de chariots de bagage traversa les rues de Tolède, et se dirigea vers la porte du Nord. Le roi suivit à cheval le cortège de sa fille jusqu'à un pont jeté sur le Tage, à quelque distance de la ville; mais la reine ne put se résoudre à retourner si vite, et voulut aller au delà. Quittant son propre char, elle s'assit auprès de Galeswinthe, et, d'étape en étape, de journée en journée, elle se laissa entraîner à plus de cent milles de distance. Chaque jour, elle disait : « C'est jusque-là que je veux aller », et, parvenue à ce terme, elle passait outre. A l'approche des montagnes, les chemins devinrent difficiles; elle ne s'en aperçut pas, et voulut encore aller plus loin. Mais, comme les gens qui la suivaient, grossissant beaucoup le cortège, augmentaient les embarras et les dangers du voyage, les seigneurs goths résolurent de ne pas permettre que leur reine fît un mille de plus. Il fallut se résigner à une séparation inévitable, et de nouvelles scènes de tendresse, mais plus calmes, eurent lieu entre la mère et la fille. La reine exprima, en paroles douces, sa tristesse et ses craintes maternelles : « Sois heureuse », dit-elle; « mais j'ai peur pour toi; prends garde, ma fille, prends bien garde... » A ces mots, qui s'accordaient trop bien avec ses propres pressentiments, Galeswinthe pleura et répondit : « Dieu le veut, il faut que je me soumette »; et la triste séparation s'accomplit...

Les noces de Galeswinthe furent célébrées avec autant d'appa-

reil et de magnificence que celles de sa sœur Brunehilde; il y eut même, cette fois, pour la mariée, des honneurs extraordinaires; et tous les Franks de la Neustrie, seigneurs et simples guerriers, lui jurèrent fidélité comme à un roi. Rangés en demi-cercle, ils tirèrent tous à la fois leurs épées, et les brandirent en l'air en prononçant une vieille formule païenne, qui dévouait au tranchant du glaive celui qui violerait son serment. Ensuite le roi lui-même renouvela solennellement sa promesse de constance et de foi conjugale; posant sa main sur une châsse qui contenait des reliques, il jura de ne jamais répudier la fille du roi des Goths, et, tant qu'elle vivrait, de ne prendre aucune autre femme....

Les premiers mois du mariage furent, sinon heureux, du moins paisibles pour la nouvelle reine; douce et patiente, elle supportait avec résignation tout ce qu'il y avait de brusquerie sauvage dans le caractère de son mari. D'ailleurs Hilperik eut quelque temps pour elle une véritable affection; il l'aima d'abord par vanité, joyeux d'avoir en elle une épouse aussi noble que celle de son frère; puis, lorsqu'il fut un peu blasé sur ce contentement d'amour-propre, il l'aima par avarice, à cause des grandes sommes d'argent et du grand nombre d'objets précieux qu'elle avait apportés. Mais après s'être complu quelque temps dans le calcul de toutes ces richesses, il cessa d'y trouver du plaisir, et dès lors aucun attrait ne l'attacha plus à Galeswinthe...

[Fredegonde, ancienne favorite du roi, ne tarda pas à reprendre sur lui tout son empire. Dès que la reine s'en aperçut, elle demanda comme une grâce d'être répudiée, et offrit d'abandonner tout ce qu'elle avait apporté avec elle, pourvu seulement qu'il lui fût permis de retourner dans son pays. Incapable de comprendre un tel désintéressement, et craignant de perdre par une rupture ouverte de précieuses richesses, Hilperik, sans doute sur les conseils de Fredegonde, fit assassiner Galeswinthe (568).]

... Une nuit, par ordre du roi, un serviteur affidé[1] fut introduit dans sa chambre, et l'étrangla pendant qu'elle dormait. En la trouvant morte dans son lit, Hilperik joua la surprise et l'affliction; il fit même semblant de verser des larmes, et, quel-

[1. *Affidé*, en qui il avait confiance.]

ques jours après, il rendit à Fredegonde tous les droits d'épouse et de reine.

Ainsi périt cette jeune femme qu'une sorte de révélation intérieure semblait avertir d'avance du sort qui lui était réservé, figure mélancolique et douce qui traversa la barbarie mérovingienne, comme une apparition d'un autre siècle....

(Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, Ier récit.)

FREDEGONDE ET HILPERIK

[La scène se passe en 580 à Braine (à 19 kilomètres de Soissons), résidence du roi Hilperik et de Fredegonde, sa troisième femme (voir le morceau précédent).]

... Fredegonde se trouvait un jour avec le roi dans la pièce du palais où leurs deux fils[1] étaient couchés, en proie à l'accablement de la fièvre. Il y avait du feu dans l'âtre à cause des premiers froids de septembre et pour la préparation des breuvages qu'on administrait aux jeunes malades. Hilperik, silencieux, donnait peu de signes d'émotion; la reine, au contraire, soupirant, promenant ses regards autour d'elle, et les fixant, tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre de ses enfants, montrait, par son attitude et ses gestes, la vivacité et le trouble des pensées qui l'obsédaient. Dans un pareil état de l'âme, il arrivait souvent aux femmes germaines de prendre la parole en vers improvisés ou dans un langage plus poétique et plus modulé que le simple discours. Soit qu'une passion véhémente les dominât, soit qu'elles voulussent, par un épanchement de cœur, diminuer le poids de quelque souffrance morale, elles recouraient d'instinct à cette manière plus solennelle d'exprimer leurs émotions et leurs sentiments de tout genre, la douleur, la joie, l'amour, la haine, l'indignation, le mépris. Ce moment d'inspiration vint pour Fredegonde; elle se tourna vers le roi, et attachant sur lui un regard qui commandait l'attention, elle prononça les paroles suivantes :

[1. Chlodobert, âgé de quinze ans, et Dagobert encore tout petit (il venait d'être baptisé dès le début de sa maladie).]

« Il y a longtemps que nous faisons le mal et que la volonté de Dieu nous supporte; souvent elle nous a châtiés par des fièvres et d'autres maux, et nous ne nous sommes pas amendés.

« Voilà que nous perdons nos fils; voilà que les larmes des pauvres, les plaintes des veuves, les soupirs des orphelins les tuent, et nous n'avons plus l'espérance d'amasser pour quelqu'un.

« Nous thésaurisons sans savoir pour qui nous accumulons tant de choses; voilà que nos trésors restent vides de possesseur, pleins de rapines et de malédictions.

« Est-ce que nos celliers ne regorgeaient pas de vin? Est-ce que nos greniers n'étaient pas comblés de froment? Est-ce que nos coffres n'étaient pas remplis d'or, d'argent, de pierres précieuses, de colliers et d'autres ornements impériaux? Ce que nous avions de plus beau, voilà que nous le perdons. »

Ici les larmes qui, dès le début de cette lamentation avaient commencé à couler des yeux de la reine, et qui, à chaque pause, étaient devenues plus abondantes, étouffèrent sa voix. Elle se tut et resta la tête penchée, sanglotant et se frappant la poitrine; puis elle se redressa, comme inspirée par une résolution soudaine, et dit au roi : « Eh bien! si tu m'en crois, viens et jetons au feu tous ces rôles[1] d'impôts iniques; contentons-nous, pour notre fisc[2], de ce qui a suffi à ton père, le roi Chlother. » Aussitôt elle donna l'ordre d'aller chercher dans ses coffres les registres de recensement que Marcus[3] avait apportés des villes qui lui appartenaient. Lorsqu'elle les eut sous sa main, elle les prit l'un après l'autre et les jeta dans le large foyer, au milieu des tisons brûlants. Ses yeux s'animaient en voyant la flamme envelopper et consumer ces rôles obtenus à grand'peine; mais le roi Hilperik, étonné bien plus que joyeux de cette action inattendue, regardait sans proférer un seul mot d'acquiescement. « Est-ce que tu hésites? lui dit la reine d'un ton impérieux; fais ce que tu me vois faire, afin que, si nous perdons nos fils, nous échappions du moins aux peines éternelles. »

[1. *Rôles*, listes contenant les noms des personnes avec l'indication des impôts dont elles sont frappées. — 2. *Fisc*, trésor royal. — 3. Marcus : personnage chargé de percevoir les impôts dans les villes d'Aquitaine données en usufruit à Fredegonde par Hilperik.]

Obéissant à l'impulsion qui lui était donnée, Hilperik se rendit à la salle du palais où les actes publics étaient réunis et conservés; il en fit extraire tous les rôles dressés pour la perception des nouvelles taxes, et commanda qu'ils fussent jetés au feu. Ensuite il envoya dans les diverses provinces du royaume des hommes chargés d'annoncer que le décret de l'année précédente sur l'impôt territorial était annulé par le roi, et de défendre aux comtes et à tous les officiers fiscaux de l'exécuter à l'avenir.

Cependant la maladie mortelle suivait son cours; le plus jeune des deux enfants succomba le premier. Ses parents voulurent qu'il fût enseveli dans la basilique de Saint-Denis, et ils firent transporter son corps du palais de Braine à Paris, sans l'accompagner eux-mêmes. Tous leurs soins se portaient dès lors sur Chlodobert, dont l'état ne donnait plus qu'une faible espérance. Renonçant pour lui à tout secours humain, ils le placèrent sur un brancard, et le conduisirent à pied jusque dans Soissons, à la basilique de Saint-Médard [1]. Là, suivant une des pratiques religieuses du siècle, ils l'exposèrent, couché dans son lit près de la tombe du saint, et firent un vœu solennel pour le rétablissement de sa santé. Mais le malade, épuisé par la fatigue d'un trajet de plusieurs lieues, entra en agonie le jour même, et il expira vers minuit....

(Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, VIIe récit.)

HISTOIRE VÉRITABLE DE JACQUES BONHOMME

[Sous ce nom donné au moyen âge au paysan français, Augustin Thierry retrace à grands traits et sous une forme allégorique l'histoire du peuple de France. Ces pages vigoureuses et colorées, empreintes vers la fin d'une poésie pénétrante, ont été publiées en mai 1820 dans *Le Censeur européen*.]

Jacques était encore bien jeune lorsque des étrangers [2], venus du Midi, envahirent la terre de ses ancêtres : c'était un beau

[1. *Médard*, évêque de Noyon, mort en 560, avait été enterré à Soissons, par ordre du roi Chlother (Note d'Augustin Thierry).]

[2. Allusion à la conquête de la Gaule par les Romains sous la conduite de Jules César (58-51 av. J.-C.).]

domaine baigné par deux grands lacs, et capable de produire abondamment du blé, du vin et de l'huile. Jacques avait l'esprit vif, mais peu constant; en grandissant sur sa terre usurpée, il oublia ses aïeux, et les usurpateurs lui plurent. Il apprit leur langue, il épousa leur querelle, il s'enchaîna à leur fortune. Cette fortune d'envahissement et de conquêtes fut pendant quelque temps heureuse; mais un jour la chance devint contraire, et le flot de la guerre amena l'invasion[1] sur la terre des envahisseurs. Le domaine de Jacques, sur lequel flottaient leurs enseignes, fut un des premiers menacés. Des troupes d'hommes émigrés du Nord l'assiégèrent de toutes parts...

... Il vit des hommes de haute taille et parlant de la gorge[2] se précipiter dans sa demeure, faire plusieurs lots du mobilier, et mesurer le sol pour un partage. Jacques fut triste; mais, sentant qu'il n'y avait plus de remède, il tâcha de prendre cœur[3] de sa fortune. Il regarda patiemment les voleurs; et, quand leur chef vint à passer, il le salua du cri de *vivat rex*[4]! A quoi le chef ne comprit rien[5]. Les étrangers se distribuaient le butin, s'établissaient dans leurs parts de terre, faisaient la revue de leurs forces, s'exerçaient aux armes, s'assemblaient en conseil, se décrétaient des lois de police et de guerre, sans plus songer à Jacques que si Jacques n'eût pas existé. Pour lui, il se tenait à l'écart, attendant qu'on lui notifiât officiellement sa destinée, et s'exerçant avec beaucoup de peine à prononcer les noms barbares des hommes en dignité parmi ses nouveaux maîtres. Plusieurs de ces noms, défigurés par euphonie, peuvent être rétablis de la manière suivante : Merowig, Chlodowig, Hilderick, Hildebert, Sighebert, Karl, etc....

Jacques se mit tristement au travail : il lui fallait nourrir, vêtir, chauffer, loger ses maîtres. Il travailla bien des années, pendant lesquelles son sort ne changea guère, mais pendant lesquelles, en revanche, il vit s'accroître prodigieusement le vocabulaire par lequel on désignait sa condition misérable. Dans plusieurs inventaires qui furent dressés en différents temps, il se vit ignominieusement confondu avec les arbres et les trou-

[1. L'invasion germanique (ve siècle ap. J.-C.). — 2. Les Francs, peuple germain. — 3. *Prendre cœur de sa fortune*, se résigner courageusement à son sort. — 4. Vive le roi! — 5. Car il ignorait le latin.]

peaux du domaine, sous le nom commun de vêtement du fonds de terre, *terrae vestitus*; on l'appela monnaie vivante, *pecunia viva,* serf de corps, homme de fatigue, homme de possession, homme lié à la terre, *addictus glebae, bond-man* dans l'idiome des vainqueurs. Dans les temps de clémence et de grâce, on n'exigeait de lui que six jours de travail sur sept. Jacques était sobre : il vivait de peu et tâchait de se faire des épargnes ; mais, plus d'une fois, ses minces épargnes lui furent ravies en vertu de cet axiome incontestable : *quae servi sunt, ea sunt domini,* ce que possède le serf est le bien du maître...

... Jacques payait d'un côté et payait de l'autre ; la fatigue le consumait. Il demanda du repos; on lui répondit en riant : « Bonhomme crie, mais Bonhomme paiera. » Jacques supportait l'infortune; il ne put tolérer l'outrage. Il oublia sa faiblesse, il oublia sa nudité, et se précipita [1] contre ses oppresseurs armés jusqu'aux dents et retranchés dans des forteresses. Alors, chefs et subalternes, amis et ennemis, tout se réunit pour l'écraser. Il fut percé à coups de lance, taillé à coups d'épée, meurtri sous les pieds des chevaux ; on ne lui laissa de souffle que ce qu'il lui en fallait pour ne pas expirer sur la place, attendu qu'on avait besoin de lui.

Jacques, qui, depuis cette guerre, porta le surnom de *Jacques Bonhomme*, se rétablit de ses blessures, et paya comme ci-devant. Il paya la taille, les aides, la gabelle [2], les droits de marché, de péage, de douanes, la capitation [3], les vingtièmes [4], etc., etc. A ce prix exorbitant, il fut un peu protégé par le roi contre l'avidité des autres seigneurs : cet état plus fixe et plus paisible lui plut ; il s'attacha au nouveau joug qui le lui procurait ; il se persuada même que ce joug lui était naturel et nécessaire, qu'il avait besoin de fatigue pour ne pas crever de santé, et que sa bourse ressemblait aux arbres, qui grandissent quand on les émonde. On se garda bien d'éclater de rire à ces saillies de son imagination ; on les encouragea au contraire ; et c'est quand il s'y livrait

[1. Ce soulèvement des paysans eut lieu en 1358 ; il commença dans l'Ile-de-France et se propagea dans le Nord et dans l'Est. C'est ce qu'on appelle *la Jacquerie,* qui fut impitoyablement réprimée par la noblesse une fois qu'elle se fut ressaisie. — 2. *Gabelle :* impôt sur le sel. — 3. *Capitation :* impôt sur les personnes. — 4. *Vingtièmes :* impôt sur le revenu.]

pleinement qu'on lui donnait les noms d'homme loyal et d'homme très avisé, *recte legalis et sapiens.*

« De ce que c'est pour mon bien que je paie, dit un jour Jacques en lui-même, il suit de là que ceux à qui je paie ont pour premier devoir de faire mon bien, et qu'ils ne sont, à proprement parler, que les intendants de mes affaires. De ce qu'ils sont les intendants de mes affaires, il s'ensuit que j'ai droit de régler leurs comptes et de leur donner mes avis. » Cette suite d'inductions lui parut lumineuse; il ne douta pas qu'elle ne fît le plus grand honneur à sa sagacité; il en fit le sujet d'un gros livre[1] qu'il imprima en beaux caractères. Ce livre fut saisi, lacéré et brûlé; au lieu des louanges que l'auteur espérait, on lui proposa les galères. On s'empara de ses presses; on institua un lazaret[2] où ses pensées devaient séjourner en quarantaine avant de passer à l'impression. Jacques n'imprima plus, mais n'en pensa pas moins.

La lutte de sa pensée contre la force fut longtemps sourde et silencieuse; longtemps son esprit médita cette grande idée, qu'en droit naturel il était libre et maître chez lui, avant qu'il fît aucune tentative pour la réaliser. Un jour enfin, qu'un grand embarras d'argent contraignit le pouvoir que Jacques nourrissait de ses deniers à l'appeler en conseil[3] pour obtenir de lui un subside qu'il n'osait exiger, Jacques se leva, prit un ton fier, et déclara nettement son droit absolu et imprescriptible de propriété et de liberté.

Le pouvoir capitula, puis il se rétracta; il y eut guerre, et Jacques fut vainqueur, parce que plusieurs amis de ses ci-devant maîtres désertèrent pour embrasser sa cause. Il fut cruel dans sa victoire, parce qu'une longue misère l'avait aigri. Il ne sut pas se conduire étant libre, parce qu'il avait encore les mœurs de la servitude. Ceux qu'il prit pour intendants l'asservirent[4] de nouveau en proclamant sa souveraineté absolue. « Hélas, disait Jacques, j'ai subi deux conquêtes; on m'a appelé serf, tribu-

[1. Ce livre, ce sont les écrits politiques du XVIIe et surtout du XVIIIe siècle. — 2. Ce lazaret, c'est la censure exercée sur les ouvrages sous l'ancien régime (au sens propre, un lazaret est un établissement sanitaire où dans les ports on met en quarantaine les équipages et passagers des navires arrivant de pays contaminés). — 3. Aux États-Généraux de 1789. — 4. Sous la Terreur (mai 1793-juillet 1794).]

taire, roturier, sujet; jamais on ne m'a fait l'affront de me dire que c'était en vertu de mes droits que j'étais esclave et dépouillé. »

Un de ses officiers, grand homme de guerre[1], l'entendit se plaindre et murmurer. « Je vois ce qu'il vous faut, lui dit-il, et je prends sur moi de vous le donner. Je ménagerai les traditions des deux conquêtes que vous regrettez à si juste titre; je vous rendrai les guerriers francs dans la personne de mes soldats : ils seront, comme eux, barons et nobles. Quant à moi, je vous reproduirai le grand César, votre premier maître : je m'appellerai *imperator*; vous aurez place dans mes légions; je vous y promets de l'avancement. » Jacques ouvrait la bouche pour répondre, quand tout à coup les trompettes sonnèrent, les tambours battirent, les aigles furent déployées. Jacques s'était battu autrefois sous les aigles; sa première jeunesse s'était passée à les suivre machinalement : dès qu'il les revit, il ne pensa plus, il marcha...

Il est temps que la plaisanterie se termine. Nous demandons pardon de l'avoir introduite dans un sujet aussi grave; nous demandons pardon d'avoir abusé d'un nom d'outrage qui fut autrefois appliqué à nos pères, afin de retracer plus rapidement la triste suite de nos malheurs et de nos fautes. Il semble que le jour où, pour la première fois, la servitude, fille de l'invasion armée, a mis le pied sur la terre qui porte aujourd'hui le nom de France, il ait été écrit là-haut que cette servitude n'en devait pas sortir; que, bannie sous une forme, elle devait reparaître sous une autre, et, changeant d'aspect sans changer de nature, se tenir debout à son ancien poste, en dépit du temps et des hommes. Après la domination des Romains vainqueurs est venue la domination des vainqueurs Francs, puis la monarchie absolue, puis l'autorité absolue des lois républicaines, puis la puissance absolue de l'empire français; puis cinq années de lois d'exception sous la Charte constitutionnelle[2]. Il y a vingt siècles que les pas de la conquête se sont empreints sur notre sol; les traces n'en ont pas disparu; les générations les ont foulées sans les détruire, le sang des hommes les a lavées sans les effacer

[1. Bonaparte. — 2. *La charte constitutionnelle de France*, octroyée en 1814 par Louis XVIII.]

jamais. Est-ce donc pour un destin semblable que la nature forma ce beau pays que tant de verdure colore, que tant de moissons enrichissent et qu'enveloppe un ciel si doux ?

(Augustin Thierry, *Dix ans d'études historiques*, IIe partie, IX.)

2° Michelet[1].

La vie intellectuelle de Michelet comprend trois périodes distinctes : De 1827 à 1843 il s'absorbe dans sa tâche immense d'historien. De

---

1. **Biographie.** — Jules Michelet, né en 1798, était le fils d'un imprimeur parisien, que ruinèrent les lois sur la presse de 1800. Son enfance fut douloureuse : il vit la misère au foyer. Il alla d'abord à l'école primaire; puis, en 1812, grâce aux sacrifices de ses parents, il entra au lycée Charlemagne, où il fut un très brillant élève. Mais, pour gagner sa vie, il accepte en 1816 une place de répétiteur dans une institution du Marais. Il n'en continue pas moins ses études : reçu docteur en 1819, il est agrégé en 1821. Professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe en 1822, il est nommé en 1827 maître de conférences à l'École normale supérieure, où il est d'abord chargé du cours d'histoire ancienne et en 1830 du cours d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne. En 1831, il devient chef de la division historique aux Archives nationales et se trouve ainsi bien placé pour pouvoir puiser aux sources documentaires. Suppléant de Guizot à la Sorbonne en 1834-1836, il est nommé en 1838 professeur d'histoire et de morale au Collège de France : c'est du haut de cette chaire qu'il répandra ses idées libérales et démocratiques. Il applaudit naturellement à la révolution de 1848 : ce qui lui vaut, après avoir été d'abord suspendu en 1849, d'être destitué au lendemain du coup d'État (il perd, en 1851, sa chaire au Collège de France et, en 1852, sa place aux Archives). Dès lors il va demander à la contemplation de la nature, qu'il décrira dans ses derniers ouvrages à la fois en savant et en poète, une diversion à ses tristesses et un dérivatif à son activité intellectuelle : il profitera de son séjour près de Nantes (1853) et près du Havre (automne de 1856) pour écrire son livre sur *L'Oiseau*; de son séjour en Suisse, à Montreux et près de Lucerne (printemps de 1856) et dans la forêt de Fontainebleau (automne de 1857) pour écrire son livre sur *L'Insecte*; de son séjour sur la Manche, à Granville et à Étretat, sur l'Océan, à Saint-Georges (près de l'embouchure de la Gironde), sur la Méditerranée, à Hyères et à Nervi (près de Gênes) pour écrire son livre sur *La Mer*; de son séjour dans les Alpes, en particulier dans l'Engadine (printemps de 1867) pour écrire son livre sur *La Montagne*. Il se proposait même de compléter cette collection par deux autres livres sur *Le Ciel* et sur *La Plante*, qu'il n'a pas composés. Repris vers la fin de sa vie par le démon de l'histoire, il avait commencé une *Histoire du XIXe siècle*, quand il mourut à Hyères en 1874 : il ne s'était pas remis du coup que lui avaient porté au cœur

1843 à 1852 les préoccupations politiques et sociales dominent sa pensée : ardent démocrate, il met son talent au service du peuple, et, comme il croit voir dans le catholicisme le principal obstacle à sa complète émancipation, il lutte pour le libérer de la tutelle de l'Église. A partir de 1852 il se détourne de l'histoire et de la politique, et s'abandonne en toute liberté aux aspirations de sa nature lyrique. Son œuvre d'historien a survécu à son œuvre de polémique, qui empruntait aux circonstances la plus grande partie de son intérêt et de sa valeur, et à l'œuvre purement descriptive de la fin de sa carrière, simple délassement de sa vieillesse.

Cette œuvre historique doit ses qualités et ses défauts aux deux facultés prédominantes que possédait Michelet : imagination puissamment évocatrice, sensibilité profondément frémissante. Grâce à son imagination

---

les événements de 1870, qui furent pour lui comme pour tous les intellectuels de sa génération un terrible réveil.

Œuvres. — Histoire. — *Précis d'histoire moderne* (1827). — *Principes de la philosophie de l'histoire* (1827), traduction de la *Scienza nuova* de Vico. — *Histoire romaine* (1831, 2 vol.). — *Traduction des Mémoires de Luther* (1835). — *Histoire de France*, depuis les origines jusqu'à la Renaissance (1833-1844, 6 vol. : I. *Des Celtes à la dynastie carlovingienne*, 1833; II. *France féodale*, 1833; III. *Le XIVe siècle*, 1837; IV et V. *De 1380 à 1461*, 1840-1841; VI. *Louis XI*, 1844.) — *Histoire de la Révolution française* (1847-1853, 7 vol.), depuis l'ouverture des États-Généraux (mai 1789) jusqu'à la mort de Robespierre (9 thermidor, 25 juillet 1794). — *Histoire de France*, depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution (1855-1867, 11 vol.: VII. *Renaissance*, 1855; VIII. *Réforme*, 1855; IX. *Guerres de religion*, 1856; X. *La Ligue et Henri IV*, 1856; XI. *Henri IV et Richelieu*, 1857; XII. *Richelieu et la Fronde*, 1858; XIII. *Louis XIV et la révocation de l'Édit de Nantes*, 1860; XIV. *Louis XIV et le duc de Bourgogne*, 1862; XV. *La Régence* (1863); XVI. *Louis XV* (1866); XVII. *Louis XV et Louis XVI* (1867). — *Procès des Templiers* (2 vol. in-4, dans la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*, 1841-1852). — *Histoire du XIXe siècle*, publication posthume (1876, 3 vol.: *Origine des Bonaparte*; *Jusqu'au 18 Brumaire*; *Jusqu'à Waterloo*). — *Les Femmes de la Révolution*, ouvrage posthume, composé par Michelet de morceaux empruntés à l'*Histoire de la Révolution* et de quelques morceaux nouveaux. — *Les Soldats de la République*, ouvrage posthume, composé par Michelet de morceaux empruntés à l'*Histoire de la Révolution* et à l'*Histoire du XIXe siècle* et de quelques morceaux nouveaux.

Philosophie sociale. — *Origines du droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel* (1837). — *Les Jésuites* (1843), en coll. avec Edg. Quinet. — *Du prêtre, de la femme, de la famille* (1845). — *Le Peuple* (1846). — *L'Étudiant*, cours professé au Collège de France en 1847-1848. — *L'Amour* (1858). — *La Femme* (1859). — *La Bible de l'humanité* (1864). — *Nos fils* (1869).

Œuvres descriptives. — *L'Oiseau* (1856). — *L'Insecte* (1857). — *La Mer* (1861). — *La Montagne* (1868).

Œuvres diverses. — *Légendes démocratiques du Nord* (1850). — *La Sorcière*

il put soulever sans effort le poids de sa vaste documentation et ranimer dans les cendres du passé la flamme de la vie. Grâce à sa sensibilité il a ressenti toutes les joies et toutes les souffrances des hommes d'autrefois et a raconté leur histoire comme s'il en avait été le témoin. Mais son imagination l'a parfois entraîné à tirer des textes plus qu'ils ne contenaient et à déformer ainsi l'image de la réalité. Et sa sensibilité, en lui faisant éprouver pour les hommes et les choses des sympathies et des antipathies très vives, a parfois nui à l'impartialité de ses jugements.

Tout compte fait, les ouvrages historiques de Michelet, dont le style joint à l'éclat des images la musique des mots (souvent même on y rencontre de véritables vers), resteront comme un monument, solide et grandiose, élevé à la gloire de la France; car à travers toutes les pages y circule l'amour fervent de la plus belle patrie qui soit sous les cieux.

JEANNE D'ARC

L'histoire est telle :

Une enfant de douze ans, une toute jeune fille, confondant la voix de son cœur avec la voix du ciel, conçoit l'idée étrange, improbable, absurde, si l'on veut, d'exécuter la chose que les hommes ne peuvent plus faire, de sauver son pays. Elle couve cette idée pendant six ans sans la confier à personne; elle n'en dit rien même à sa mère, rien à nul confesseur. Sans nul appui de prêtres ou de parents, elle marche tout ce temps seule avec Dieu dans la solitude de son grand dessein. Elle attend qu'elle

---

(1862). — *Un hiver en Italie*, ouvrage écrit en 1854 et publié en 1879, connu aussi sous ce titre : *Le Banquet*. — *Sur les chemins de l'Europe* (1893).

AUTOBIOGRAPHIE. — *Ma jeunesse, 1798-1820*, publ. par Mme Michelet (1884) — *Mon journal*, 1820-1823, publ. par Mme Michelet (1884).

CORRESPONDANCE. — *Lettres inédites à Mlle Mialaret* (Mme Michelet), 1899.

Éditions. — *Œuvres complètes de Michelet*, chez Marpon et Flammarion (1893 et suiv., 40 vol. in-8). — *Histoire de la Révolution française*, éd. du Centenaire, imprimée par l'Imprimerie nationale, éditée par la librairie Ollendorff (1889, 5 vol.). — *Pages choisies de Michelet*, par Ch. Seignobos (Colin, 1896). — *Notre France* (chez Colin).

A consulter. — Taine : *Essais de critique et d'histoire* (1858). — F. Corréard : *Michelet* (Collection des classiques populaires, 1886). — Jules Simon : *Michelet, Mignet, Henri Martin* (Calmann-Lévy, 1889). — G. Monod : *Les maîtres de l'histoire : Renan, Taine, Michelet* (Calmann-Lévy, 1894); *Portraits et souvenirs* (1897) ; *Jules Michelet* (1905); *La vie et la pensée de Jules Michelet* (Champion, 1924, 2 vol.). — J. Brunhes : *Michelet* (prix d'éloquence de 1898, Perrin).

ait dix-huit ans, et alors, immuable, elle l'exécute malgré les siens et malgré tout le monde. Elle traverse la France ravagée et déserte, les routes infestées de brigands; elle s'impose à la cour de Charles VII, se jette dans la guerre; et dans les camps qu'elle n'a jamais vus, dans les combats, rien ne l'étonne; elle plonge intrépide au milieu des épées; blessée toujours, découragée jamais, elle rassure les vieux sôldats, entraîne tout le peuple, qui devient soldat avec elle, et personne n'ose plus avoir peur de rien. Tout est sauvé! La pauvre fille, de la chair pure et sainte de ce corps délicat et tendre, a émoussé le fer, brisé l'épée ennemie, couvert de son sein le sein de la France.

La récompense, la voici. Livrée en trahison, outragée des barbares, tentée des pharisiens[1] qui essayent en vain de la prendre par ses paroles, elle résiste à tout en ce dernier combat, elle monte au-dessus d'elle-même, éclate en paroles sublimes, qui feront pleurer éternellement.... Abandonnée et de son roi et du peuple qu'elle a sauvés, par le cruel chemin des flammes elle revient dans le sein de Dieu. Elle n'en fonde pas moins sur l'échafaud le droit de la conscience, l'autorité de la voix intérieure.

Nul idéal qu'avait pu se faire l'homme n'a approché de cette très certaine réalité.

Ce n'est pas ici un docteur, un sage éprouvé par la vie, un martyr fort de ses doctrines, qui pour elles accepte la mort. C'est une fille, un enfant qui n'a de force que son cœur.

Le sacrifice n'est pas accepté et subi; la mort n'est point passive. C'est un dévouement voulu, prémédité, couvé de longues années; une mort active, héroïque et persévérante, de blessure en blessure, sans que le fer décourage jamais, jusqu'à l'affreux bûcher....

Quand on lui demanda, à cette fille jeune et simple qui n'avait rien fait que coudre et filer pour sa mère, comment elle avait pris sur elle de se faire homme, malgré les commandements de l'Église, comment elle avait fait l'effort (elle si timide

[1. *Pharisiens:* hypocrites (il s'agit des ecclésiastiques qui ont jugé Jeanne d'Arc). Ce mot désignait, dans l'antiquité, une secte de Juifs, qui affectaient la piété et la vertu, et dont Jésus-Christ démasqua l'hypocrisie.]

et rougissante) de s'en aller parler aux soldats, de les mener, les commander, les réprimander, les forcer de combattre...

Elle ne dit qu'un mot :

« *La pitié* qu'il y avait au royaume de France. »

Souvenons-nous toujours, Français, que la Patrie, chez nous, est née du cœur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous.

(Michelet, *Jeanne d'Arc*, introduction,
Hachette, éditeur.)

LA DÉCOUVERTE DE L'ITALIE

La découverte de l'Italie avait tourné la tête aux nôtres; ils n'étaient pas assez forts pour résister au charme.

Le mot propre est découverte. Les compagnons de Charles VIII ne furent pas moins étonnés que ceux de Christophe Colomb.

Excepté les Provençaux, que le commerce et la guerre y avaient souvent menés, les Français ne soupçonnaient pas cette terre ni ce peuple, ce pays de beauté où l'art, ajoutant tant de siècles à une si heureuse nature, semblait avoir réalisé le paradis de la terre.

Le contraste était si fort avec la barbarie du Nord, que les conquérants étaient éblouis, presque intimidés, de la nouveauté des objets. Devant ces tableaux, ces églises de marbre, ces vignes délicieuses peuplées de statues, devant ces vivantes statues, ces belles filles couronnées de fleurs qui venaient, les palmes en main, leur apporter les clefs des villes, ils restaient muets de stupeur. Puis leur joie éclatait dans une vivacité bruyante.

Les Provençaux qui avaient fait les expéditions de Naples avaient été ou par mer, ou par le détour de la Romagne et des Abruzzes. Aucune armée n'avait, comme celle de Charles VIII, suivi la voie sacrée, l'initiation progressive qui, de Gênes ou de Milan, par Lucques, Florence et Sienne, conduit le voyageur à Rome. La haute et suprême beauté de l'Italie est dans cette forme générale et ce *crescendo* de merveilles, des Alpes à l'Etna. Entré, non sans saisissement, par la porte des neiges éternelles, vous trouvez un premier repos, plein de grandeur, dans la gracieuse majesté de la plaine lombarde, cette splendide corbeille

de moissons, de fruits et de fleurs. Puis la Toscane, les collines si bien dessinées de Florence, donnent un sentiment exquis d'élégance, que la solennité tragique de Rome change en horreur sacrée... Est-ce tout ? Un paradis plus doux vous attend à Naples, une émotion nouvelle, où l'âme se relève à la hauteur des Alpes devant le colosse fumant de Sicile...

Un événement immense s'était accompli. Le monde était changé. Pas un État européen, même des plus immobiles, qui ne se trouvât lancé dans un mouvement tout nouveau.

Quoi donc ! qu'avons-nous vu ? Une jeune armée, un jeune roi, qui, dans leur parfaite ignorance et d'eux-mêmes et de l'ennemi, ont traversé l'Italie au galop, touché barre au détroit, puis, non moins vite et sans avoir rien fait (sauf le coup de Fornoue [1]), sont revenus conter l'histoire aux dames.

Rien que cela, c'est vrai. Mais l'événement n'en est pas moins immense et décisif. La découverte de l'Italie eut infiniment plus d'effet sur le seizième siècle que celle de l'Amérique. Toutes les nations viennent derrière la France ; elles s'initient à leur tour, elles voient clair à ce soleil nouveau.

« N'avait-on pas cent fois passé les Alpes ? » Cent fois, mille fois. Mais ni les voyageurs, ni les marchands, ni les bandes militaires n'avaient rapporté l'impression révélatrice. Ici, ce fut la France entière, une petite France complète (de toute province et de toute classe), qui fut portée dans l'Italie, qui la vit et qui la sentit et se l'assimila, par ce singulier magnétisme que n'a jamais l'individu. Cette impression fut si rapide, que cette armée, comme on va voir, se faisant italienne et prenant parti dans les vieilles luttes intérieures du pays, y agit pour son compte, même malgré le roi, et d'un élan tout populaire.

Rare et singulier phénomène ! la France arriérée en tout (sauf un point, le matériel de la guerre), la France était moins avancée pour les arts de la paix qu'au quatorzième siècle. L'Italie, au contraire, profondément mûrie, par ses souffrances mêmes, ses factions, ses révolutions, était déjà en plein seizième siècle, même au delà, par ses prophètes (Vinci [2] et Michel-Ange [3]). Cette

[**1.** *Fornoue*, où Charles VIII battit les Italiens le 6 juillet 1495 dans un combat où notre armée fit admirer de l'ennemi la *furia francese*. — **2.** Léonard de Vinci (1452-1519). — **3.** Michel-Ange (1475-1564).]

barbarie étourdiment heurte un matin cette haute civilisation : c'est le choc de deux mondes, mais bien plus, de deux âges qui semblaient si loin l'un de l'autre ; le choc et l'étincelle ; et de cette étincelle, la colonne de feu qu'on appela la Renaissance [1].

(Michelet, *Histoire de France*, tome VII, chap. II et IV, Calmann-Lévy, éditeurs.)

PRISE DE LA BASTILLE

Versailles, avec un gouvernement organisé, un roi, des ministres, un général, une armée, n'était qu'hésitation, doute incertitude, dans la plus complète anarchie morale.

Paris, bouleversé, délaissé de toute autorité légale, dans un désordre apparent, atteignit, le 14 juillet, ce qui moralement est l'ordre le plus profond, l'unanimité des esprits.

Le 13 juillet, Paris ne songeait qu'à se défendre. Le 14, il attaqua.

Le 13 au soir, il y avait encore des doutes, et il n'y en eut plus le matin. Le soir était plein de trouble, de fureur désordonnée. Le matin fut lumineux et d'une sérénité terrible. Une idée se leva sur Paris avec le jour, et tous virent la même lumière. Une lumière dans les esprits, et dans chaque cœur une voix : « Va, et tu prendras la Bastille ! »

Cela était impossible, insensé, étrange à dire... Et tous le crurent néanmoins. Et cela se fit...

L'attaque de la Bastille ne fut nullement raisonnable. Ce fut un acte de foi.

Personne ne proposa. Mais tous crurent et tous agirent. Le long des rues, des quais, des ponts, des boulevards, la foule criait à la foule : « A la Bastille ! A la Bastille ! »... Et dans le tocsin qui sonnait, tous entendaient : « A la Bastille ! »...

Les vieillards qui ont eu le bonheur et le malheur de voir tout ce qui s'est fait dans ce demi-siècle unique, où les siècles semblent entassés, déclarent que tout ce qui suivit de grand, de national, sous la République et l'Empire, eut cependant un

[1. Michelet a exagéré l'influence des guerres d'Italie sur le mouvement de la Renaissance (voir vol. I, p. 127).]

caractère partiel, non unanime, que le seul 14 juillet fut le jour du peuple entier. Qu'il reste donc, ce grand jour, qu'il reste une des fêtes éternelles du genre humain, non seulement pour avoir été le premier de la délivrance, mais pour avoir été le plus haut dans la concorde!...

Hommes forts, hommes patients, jusque-là si pacifiques, qui deviez frapper en ce jour le grand coup de la Providence, la vue de vos familles, sans ressource autre que vous, n'amollit pas votre cœur. Loin de là, regardant une fois encore vos enfants endormis, ces enfants dont ce jour allait faire la destinée, votre pensée grandie embrassa les libres générations qui sortiraient de leur berceau, et sentit dans cette journée tout le combat de l'avenir!...

L'avenir et le passé faisaient tous deux même réponse ; tous deux, ils dirent : « Va ! »... Et ce qui est hors du temps, hors de l'avenir et hors du passé, l'immuable Droit le disait aussi. L'immortel sentiment du juste donna une assiette d'airain au cœur agité de l'homme, il lui dit : « Va paisible, que t'importe? Quoi qu'il t'arrive, mort, vainqueur, je suis avec toi! »...

Il était cinq heures et demie. Un cri monte de la Grève [1]. Un grand bruit, d'abord lointain, éclate, avance, se rapproche, avec la rapidité, le fracas de la tempête... La Bastille est prise!

Dans cette salle [2] déjà pleine, il entre d'un coup mille hommes, et dix mille poussaient derrière. Les boiseries craquent, les bancs se renversent, la barrière est poussée sur le bureau, le bureau sur le président [3].

Tous armés, de façons bizarres, les uns presque nus, d'autres vêtus de toutes couleurs. Un homme était porté sur les épaules et couronné de lauriers, c'était Élie [4], toutes les dépouilles et les prisonniers autour. En tête, parmi ce fracas où l'on n'aurait pas entendu la foudre, marchait un jeune homme recueilli et plein de religion ; il portait, suspendue et percée dans sa baïonnette,

[1. *La Grève*, devenue depuis 1806 la place de l'Hôtel de Ville. — 2. La salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville, où la foule, anxieuse et impatiente, avait attendu la nouvelle de la prise de la Bastille. — 3. Le prévôt des marchands, premier magistrat municipal de Paris. — 4. Élie, officier du régiment de la Reine, qui, à la tête d'une colonne formée de gardes françaises acquises aux idées révolutionnaires (parmi eux était Marceau), se distingua dans l'assaut final de la Bastille]

une chose impie, trois fois maudite, le règlement de la Bastille.

Les clefs aussi étaient portées, ces clefs monstrueuses, ignobles, grossières, usées par les siècles et les douleurs des hommes. Le hasard ou la Providence voulut qu'elles fussent remises à un homme qui ne les connaissait que trop, à un ancien prisonnier. L'Assemblée Nationale les plaça dans ses archives, la vieille machine des tyrans à côté des lois qui ont brisé les tyrans. Nous les tenons encore aujourd'hui, ces clefs, dans l'armoire de fer des archives de la France... Ah! puissent, dans l'armoire de fer, venir s'enfermer les clefs de toutes les bastilles du monde !

(Michelet, *Histoire de la Révolution française,* tome I, livre I, chap. VII, Calmann-Lévy, éditeurs.)

PROVINCES FRANÇAISES

[Voici deux extraits du *Tableau de la France,* essai de géographie historique placé par Michelet en tête de la *France féodale* (tome II de l'*Histoire de France*) et réimprimé avec quelques variantes dans le volume (posthume) intitulé : *Notre France.*]

I. — La Bretagne.

Rien de sinistre et formidable comme cette côte de Brest ; c'est la limite extrême, la pointe, la proue de l'ancien monde. Là, les deux ennemis sont en face : la terre et la mer, l'homme et la nature. Il faut voir quand elle s'émeut, la furieuse, quelles monstrueuses vagues elle entasse à la pointe de Saint-Mathieu, à cinquante, à soixante, à quatre-vingts pieds ; l'écume vole jusqu'à l'église où les mères et les sœurs sont en prières. Et même dans les moments de trêve, quand l'Océan se tait, qui a parcouru cette côte funèbre sans dire ou sentir en soi : *Tristis usque ad mortem !...*

L'homme est dur sur cette côte. Fils maudit de la création, vrai Caïn, pourquoi pardonnerait-il à Abel ? La nature ne lui pardonne pas. La vague l'épargne-t-elle quand, dans les terribles nuits de l'hiver, il va par les écueils attirer le varech flottant qui doit engraisser son champ stérile, et que si souvent le flot apporte l'herbe et emporte l'homme ? L'épargne-t-elle quand il glisse en tremblant sous la pointe du Raz, aux rochers rouges

où s'abîme *l'enfer de Plogoff*[1], à côté de *la baie des Trépassés*, où les courants portent les cadavres depuis tant de siècles? C'est un proverbe breton : « Nul n'a passé le Raz sans mal ou sans frayeur. » Et encore : « Secourez-moi, grand Dieu, à la pointe du Raz, mon vaisseau est si petit et la mer est si grande. »...

Asseyons-nous à cette formidable pointe du Raz, sur ce rocher miné, à cette hauteur de trois cents pieds, d'où nous voyons sept lieues de côtes. C'est ici, en quelque sorte, le sanctuaire du monde celtique. Ce que vous apercevez par delà la baie des Trépassés est l'île de Sein, triste banc de sable sans arbres et presque sans abri ; quelques familles y vivent, pauvres et compatissantes, qui, tous les ans, sauvent des naufragés. Cette île était la demeure des vierges sacrées qui donnaient aux Celtes beau temps ou naufrage. Là, elles célébraient leur triste et meurtrière orgie ; et les navigateurs entendaient avec effroi de la pleine mer le bruit des cymbales barbares. Cette île, dans la tradition, est le berceau de Myrddyn, le Merlin[2] du moyen âge. Son tombeau est de l'autre côté de la Bretagne, dans la forêt de Brocéliande, sous la fatale pierre où sa Vyvyan[3] l'a enchanté. Tous ces rochers que vous voyez ce sont des villes englouties ; c'est Douarnenez, c'est Is[4], la Sodome[5] bretonne ; ces deux corbeaux, qui vont toujours volant lourdement au rivage, ne sont rien autre que les âmes du roi Grallon[6] et de sa fille ; et ces siffle-

---

1. *Enfer de Plogoff*. gouffre en forme d'entonnoir qui se trouve à la pointe du Raz, et où la mer gronde avec de sourdes détonations. — 2. *Myrrdyn* ou *Merlin l'Enchanteur*, barde-devin qui joue un grand rôle dans les romans de chevalerie du moyen âge. — 3. *Vyvyan*, la fée Viviane qui, après lui avoir arraché les secrets de son art, l'endormit d'un sommeil magique, dont il ne put se réveiller. — 4. *Is* ou *Ys*, ville légendaire de Bretagne qui aurait été submergée par les flots au ve siècle (voir note 6). D'après la croyance populaire, cette cité merveilleuse (on a parfois donné cette étymologie du nom de Paris : *par-Is*, ville égale à *Is*) serait demeurée intacte sous la mer ; et à certains jours on entendrait encore dans le vent qui passe sur l'emplacement de la ville engloutie le tintement confus de ses cloches. — 5. *Sodome*, ville de Palestine, près de la Mer Morte, qui fut détruite par le feu du ciel, en même temps que Gomorrhe, Dieu ayant voulu d'après la Bible punir ainsi les habitants de ces deux cités corrompues. — 6. *Grallon* ou *Gradlon*, d'après la légende, régnait au ve siècle en Cornouailles, partie de la Bretagne que nous appelons le Finistère. Sa femme, Malgven, mourut en lui laissant une fille, du nom de Dahut, sur les instances de laquelle il fit construire au bord de la mer la ville d'Ys, protégée contre les flots par une digue immense. Derrière cette digue était

ments, qu'on croirait ceux de la tempête, sont les *crierien*, ombres des naufragés qui demandent la sépulture.

(Michelet, *Notre France*, A. Colin, éditeur.)

II. — La Provence.

Cette poétique Provence n'en est pas moins un rude pays. Le vent éternel qui enterre dans le sable les arbres du rivage, qui pousse les vaisseaux à la côte, n'est guère moins funeste sur terre que sur mer. Les coups de vent, brusques et subits, saisissent mortellement. Le Provençal est trop vif pour s'emmailloter du manteau espagnol. Et ce puissant soleil aussi, la fête ordinaire de ce pays de fêtes, il donne rudement sur la tête, quand d'un rayon il transfigure l'hiver en été. Il vivifie l'arbre, il le brûle. Et les gelées brûlent aussi. Plus souvent des orages, des ruisseaux qui deviennent des fleuves. Le laboureur de la Durance et du Rhône ramasse son champ au bas de la colline, ou le suit voguant à grande eau, et s'ajoutant à la terre du voisin. Nature capricieuse, passionnée, colère et charmante.

Le Rhône est le symbole de la contrée, son fétiche, comme le Nil est celui de l'Égypte. Le peuple n'a pu se persuader que ce fleuve ne fût qu'un fleuve, mais une chose fantastique [1] ; il a bien vu que la violence du Rhône était de la colère, et reconnu les convulsions d'un monstre dans ses gouffres tourbillonnants. Le monstre c'est le *drac*, la *tarasque*, espèce de tortue-dragon, que l'on promenait naguère [2] à grand bruit le jour de sainte Marthe [3]. Elle allait jusqu'à l'église heurtant tout sur son passage.

---

un bassin qu'on pouvait remplir ou vider à l'aide d'une écluse, fermée par une porte secrète dont le roi possédait seul la clef. Tandis que Gradlon vivait mélancolique au fond de son palais, sa fille s'abandonnait à tous ses caprices, à toutes ses folies criminelles. Un jour le peuple se souleva et fit l'assaut du palais royal, en demandant qu'on lui livrât Dahut. C'est alors que celle-ci, ouvrant la porte du bassin avec la clef qu'elle avait dérobée à son père, noya la révolte avec la ville.]

[1. Tour elliptique : mais (il a cru qu'il était) une chose fantastique. — 2. Et encore aujourd'hui à Tarascon. — 3. Sainte Marthe, sœur de Marie et de Lazare, qui, d'après la tradition, serait venue mourir en Provence, à Tarascon. Sa fête a lieu le 29 juillet.]

La fête n'était pas belle, s'il n'y avait pas au moins un bras cassé.

Ce Rhône, emporté comme un taureau qui a vu du rouge, vient donner contre son delta de la Camargue, l'île des noirs taureaux et des étalons indomptés. Le pâtre, monté sur un de ces étalons sauvages, surveille son troupeau qui paît les roseaux et les oseraies[1] plongé dans le marais jusqu'au poitrail comme le buffle[2] dans la campagne de Rome. L'île avait aussi sa fête, c'était la *ferrade*[3]. Un cercle de chariots était chargé de spectateurs. On y poussait à coups de fourche les taureaux qu'on voulait marquer. Un homme adroit et vigoureux renversait le jeune animal, et pendant qu'on le tenait à terre, on offrait le fer rouge à une dame invitée ; elle descendait et l'appliquait elle-même sur la bête écumante.

(Michelet, *Notre France*, A. Colin, éditeur.)

LA MISSION DE LA FRANCE

La voilà, cette France[4], assise par terre, comme Job[5], entre ses amies les nations, qui viennent la consoler, l'interroger, l'améliorer, si elles peuvent, travailler à son salut.

« Où sont tes vaisseaux, tes machines? » dit l'Angleterre. — Et l'Allemagne : « Où sont tes systèmes[6]? N'auras-tu donc pas au moins, comme l'Italie, des œuvres d'art à montrer? »

Bonnes sœurs qui venez consoler ainsi la France, permettez que je vous réponde. Elle est malade, voyez-vous ; je lui vois la tête basse, elle ne veut pas parler.

Si l'on voulait entasser ce que chaque nation a dépensé de sang et d'or, et d'efforts de toute sorte, pour les choses désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel... Et la vôtre, ô nations,

[1. *Oseraies*, lieux plantés d'osiers. — 2. *Buffle*, espèce de bœuf sauvage. — 3. *Ferrade* ou *ferrado*, action de marquer les taureaux avec un fer rouge; d'où le nom de la fête donnée à cette occasion en Provence.]

[4. Quand Michelet écrivait ces pages, en 1846, la France avait une situation intérieure assez trouble et une situation extérieure plutôt terne. — 5. Job, patriarche célèbre que la Bible nous montre passant de la plus grande fortune à l'extrême misère. — 6. Tes systèmes philosophiques.]

toutes tant que vous êtes ici, ah ! la vôtre, l'entassement de vos sacrifices irait au genou d'un enfant.

Ne venez donc pas me dire : « Comme elle est pâle, cette France !... » Elle a versé son sang pour vous... — « Qu'elle est pauvre ! » Pour votre cause, elle a donné sans compter... Et n'ayant plus rien, elle a dit : « Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai, je vous le donne... » Alors elle a donné son âme, et c'est de quoi vous vivez.

« Ce qui lui reste, c'est ce qu'elle a donné... » Mais, écoutez bien, nations, apprenez ce que, sans nous, vous n'auriez appris jamais : « Plus on donne, et plus on garde ! » Son esprit peut dormir en elle, mais il est toujours entier, toujours près d'un puissant réveil

Il y a bien longtemps que je suis [1] la France, vivant jour par jour avec elle depuis deux milliers d'années. Nous avons vu ensemble les plus mauvais jours [2], et j'ai acquis cette foi que ce pays est celui de l'invincible espérance. Il faut bien que Dieu l'éclaire plus qu'une autre nation, puisqu'en pleine nuit elle voit quand nulle autre ne voit plus ; dans ces affreuses ténèbres qui se faisaient souvent au moyen âge et depuis, personne ne distinguait le ciel ; la France seule voyait.

Voilà ce que c'est que la France. Avec elle rien n'est fini ; toujours à recommencer.

Quand nos paysans gaulois chassèrent un moment les Romains, et firent un Empire des Gaules [3], ils mirent sur leur monnaie le premier mot de ce pays (et le dernier) : *Espérance* [4].

(Michelet, *Le Peuple*, 3e partie, chap. v, Calmann-Lévy, éditeurs.)

(1. *Que je suis la France*, que j'observe et que j'étudie le développement de la France. — 2. En travaillant à écrire son histoire (voir p. 648-649). — 3. Il s'agit du soulèvement des *bagaudes*, paysans gaulois qui vers 280 se révoltèrent contre les Romains, nommèrent eux-mêmes un empereur et furent écrasés près du confluent de la Seine et de la Marne par Maximilien (le futur empereur Maximilien Hercule), que Dioclétien avait envoyé contre eux. — 4. Cette vitalité, dont la France a fait preuve tout au long de son histoire, en particulier quand elle a rebondi magnifiquement après sa défaite de 1870-1871, il dépend de nous tous, de notre sagesse prévoyante et de notre énergie soutenue, qu'elle la montre encore mieux désormais dans l'épanouissement de sa victoire.)

INDEX ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS[1]

(Les chiffres en caractères gras renvoient aux passages principaux, notamment à ceux où se trouvent les renseignements biographiques et bibliographiques, ainsi que les textes cités les plus importants.)

1. Cet index, — qui contient avant tout les noms des écrivains français depuis le début du XVIIIe siècle jusqu'en 1850 —, contient aussi les noms des auteurs étrangers dont l'influence s'est fait sentir sur les œuvres de nos écrivains, et ceux des personnages qui, sans avoir eux-mêmes écrit, intéressent l'histoire de notre littérature.

N

O

P

TABLE DES TEXTES

(Les numéros entre parenthèses renvoient aux pages.)

LE XVIIIe SIÈCLE

LE XIXe SIÈCLE

(1800-1850)

TABLE DES MATIÈRES

LE XVIII[e] SIÈCLE

CHAPITRE XXVII

LES RAPPORTS DE LA LITTÉRATURE ET DE LA SOCIÉTÉ

CHAPITRE XXVIII

MONTESQUIEU

CHAPITRE XXIX

BUFFON

CHAPITRE XXX

VOLTAIRE

CHAPITRE XXXI

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

CHAPITRE XXXII

DIDEROT ET L'ENCYCLOPÉDIE

CHAPITRE XXXIII

ROMANCIERS ET MORALISTES

CHAPITRE XXXIV

LE THÉATRE AU XVIIIe SIÈCLE

CHAPITRE XXXV

LA POÉSIE AU XVIIIe SIÈCLE

CHAPITRE XXXVI

LA LITTÉRATURE ET LA RÉVOLUTION

LE XIXe SIÈCLE

(1800-1850)

CHAPITRE XXXVII

LES PRÉCURSEURS DU ROMANTISME : Mme DE STAËL ET CHATEAUBRIAND

CHAPITRE XXXVIII

LA TRADITION CLASSIQUE ET LES TENDANCES INDÉPENDANTES DU ROMANTISME

CHAPITRE XXXIX

L'ÉCOLE ROMANTIQUE

CHAPITRE XL

LES POÈTES ROMANTIQUES

CHAPITRE XLI

LE ROMANTISME AU THÉATRE

CHAPITRE XLII

LE ROMAN

CHAPITRE XLIII

LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

CHAPITRE XLIV

L'HISTOIRE

TABLE GÉNÉRALE

LE XVIII[e] SIÈCLE

LE XIX[e] SIÈCLE
(1800-1850)

SUPPLÉMENT*

XVIIIe SIÈCLE. — **P. 5, l. 10** : Parmi les écrivains étrangers, on pourrait citer un autre Italien, Jacques CASANOVA de Seingalt (1725-1798), qui a écrit en français son *Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise qu'on appelle les Plombs* (1788), dont Ch. Samaran a donné une éd. chez Bossard en 1922. Quant à ses fameux *Mémoires*, récits souvent licencieux de sa vie d'aventurier, ils ont été écrits en italien. Mais une éd. franç., confiée par l'éditeur Brockhaus, possesseur du manuscrit, à Jean Laforgue, professeur de langue française à l'Académie des Nobles de Dresde, parut à Leipzig de 1826 à 1838 (en 12 vol.). En France sign. l'éd. Garnier (1879, en 8 vol.) et surtout l'éd. du centenaire, en cours de publ. depuis 1924 (7 vol. déjà parus sur 12 aux Éd. de la Sirène), sous la dir. de Raoul Vèze, d'après le texte de l'éd. princeps. — N. 2 : aux éd. des œuvres du prince de Ligne aj. *Lettres et billets inédits du prince de Ligne et de ses familiers*, par F. Leuridant (Bruxelles, Lamertin, 1919), *Lettres à Eugénie sur les spectacles*, éd. critique par G. Charlier (Bruxelles et Paris, Champion, 1922), *Coup d'œil sur Belœil*, par le comte E. de Ganay (éd. Bossard, 1922), *Les poésies dites et inédites du maréchal prince de Ligne*, publ. par E. de Ganay et Ch.-A. Cantacuzène (libr. Naert, 1924), *Fragments de l'histoire de ma vie*, publ. par Félicien Leuridant (Plon, t. I-II, 1928). — Sur le prince de Ligne cons. O.-P. Gibert : *Vie du feld-maréchal prince de Ligne* (Paris, Claude Aveline, 1922), F. Leuridant : *Une éducation de prince au XVIIIe siècle, Charles-Joseph de Ligne* (É. Champion, 1923), Marthe Oulié : *Le prince de Ligne* (coll. « Figures du temps passé », Hachette, 1926), L. Dumont-Wilden : *La vie de Ch.-J. de Ligne prince de l'Europe française* (coll. « Le roman des grandes existences », Plon, 1927). A sign. aussi la revue trimestrielle illustrée *Annales du prince de*

* ABRÉVIATIONS. — P. = page ; n. = note ; l. = ligne ; chap. = chapitre ; éd. = édité ou édition ; libr. = librairie ; bibl. = bibliothèque ; ouvr. = ouvrage ; vol. = volume ; coll. = collection ; trad. = traduit ou traduction ; adapt. = adaptation ; introd. = introduction ; inéd. = inédit ; dir. = dirigé ou direction ; publ. = publié ou publication ; aj. = ajouter ; cons. = consulter ; à sign. = à signaler ; litt. = littéraire ou littérature ; franç. = français ou française.

Ligne, dir. par F. Leuridant (depuis octobre 1919, 118, avenue de Visé, Watermaël-lez-Bruxelles). — N. 4 : aux ouvr. sur la situation des hommes de lettres au XVIIIe siècle aj. d'Avenel : *Le revenu d'un intellectuel de 1200 à 1913* (Flammarion, 1922). — P. **9**, n. 1 : aj. J.-P. Belin : *Le commerce des livres prohibés au XVIIIe siècle* (Les Belles-Lettres, 1926). — P. **10**, n. 2 : aux ouvr. sur les salons au XVIIIe siècle aj. Mary Summer : *Quelques salons de Paris au XVIIIe siècle* (Paris, May, s. d.), Émile Boulant : *Figures du XVIIIe siècle* (I, 1920), Battifol, Hallays, Reboux, Nozière et Bellessort : *Les grands salons littéraires. XVIIe et XVIIIe siècles. Conférences du Musée Carnavalet 1927* (Payot, 1927), Jules Bertaut : *Égéries du XVIIIe siècle* (Plon, 1928). — P. **28**, n. 3 : aux ouvr. à cons. sur l'abbé de Saint-Pierre, aj. *Les Français à la recherche d'une Société des Nations depuis le roi Henri IV jusqu'aux combattants de 1914* (Bibl. de « La Civilisation française », 1920) ; — N. 4 : sur E. Crucé à sign. le livre de H. Pajot : *Un rêveur de paix sous Louis XIII : Emery Crucé* (1924). — P. **37**, l. 11 : *Les Lettres Persanes* se sont aussi et peut-être surtout inspirées du livre d'un Gênois Jean-Paul Marana (mort en 1693) : *L'espion du grand seigneur*, écrit en italien et traduit en français, dont les 4 vol. parurent à partir de 1684 (2 autres vol. parus en 1696 sous le titre : *La suite de l'espion turc* sont de Cotolendi). — En n. : aux études sur Montesquieu aj. E. Blémont : *Un poème sur l'idée française. Montesquieu* (Lemerre, 1921), F. Gebelin : *La publication de L'Esprit des lois* (Champion, 1924), Ely Carcassonne : *Montesquieu et le problème de la constitution française au XVIIIe siècle* (1927). — P. **58**, en n. : aux éd. de Buffon aj. J.-A. Mairu : *Buffon. Discours sur le style. Texte français avec version latine* (Les Belles-Lettres, 1926). — Aux ouvr. à cons. sur Buffon aj. Louis Roule : *Buffon et la description de la nature* (1924). — P. **74-75**, aux éd. de Voltaire aj. *Mémoires de Voltaire suivis de Mélanges divers et de « Voltaire démiurge »* par P. Souday (E. Hazan, 1927). — En n. : aux ouvr. particuliers sur Voltaire aj. comtesse Chabrillan : *Une amie de Voltaire. Madame de Saint-Julien* (Champion, 1924), Émile Henriot : *Voltaire et Frédéric II* (Hachette, 1927), H. J. Minderhood : *La Henriade dans la littérature hollandaise* (H. Champion, 1927). — P. **98**, n. 7 : sur l'abbé Trublet cons. Jean Jacquart : *L'abbé Trublet, critique et moraliste* (A. Picard, 1927), *La correspondance de l'abbé Trublet* (A. Picard, 1927). — P. **118**, en n : à sign. dans le livre de L. Dugas : *Les grands timides* (Alcan, 1922) une étude sur J.-J. Rousseau [ainsi que sur Benjamin Constant, Chateaubriand, Stendhal et Mérimée]. Aux ouvr. généraux sur J.-J. Rousseau aj. Albert Schniz : *La pensée religieuse de J.-J. Rousseau et ses récents interprètes* (Alcan, 1928). — Aux ouvr. particuliers aj. F. Vermale : *J.-J. Rousseau en Savoie* (Chambéry, 1923), G. Faure :

J.-J. Rousseau en Dauphiné (1923), A. François : *Matériaux sur la correspondance de J.-J. Rousseau* (1923), Th. Dufour : *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau,* publ. par P.-P. Plan (1924), M. Louis-J. Courtois : *Chronologie critique de la vie et des œuvres de Jean-Jacques* (15e vol. des Annales de la Société J.-J. Rousseau, 1914), A. Schniz : *La collection J.-J. Rousseau de la bibliothèque P. Morgan à New York* (H. Champion, 1926), Mme Frederika Macdonald : *La légende de J.-J. Rousseau, rectifiée d'après une nouvelle critique et des documents nouveaux* (trad. de l'anglais, Hachette, 1926), Hippolyte Buffenoir : *J.-J. Rousseau ami des chiens et des chats* (1926), Lamartine : *J.-J. Rousseau, son faux Contrat social,* préface d'Henri Frichet (coll. « Pages retrouvées », A. Delpeuch, 1926), Victor Margueritte : *Jean-Jacques et l'amour* (E. Flammarion, 1926), Francis de Crue : *L'ami de Rousseau et des Necker* (*Paul Moultou à Paris en 1778*) *d'après ses lettres inédites* (Champion, 1927). — P. **147,** en n. : aux études sur Diderot aj. E. Blémont : *Diderot,* poème pour le bicentenaire de sa naissance (Lemerre, 1913), Pierre Hermand : *Les idées morales de Diderot* (1923), Eugène Meyer : *Diderot* (Coll. des classiques populaires, Boivin et Cie, 1923), Manlio Busnelli : *Diderot et l'Italie* (Champion, 1925), Paul Ledieu : *Diderot et Sophie Volland,* importants documents de la corresp. inéd. (Paris, Publications du Centre, 1925). — P. **167,** n. 3 : sur l'abbé Morellet cons. aussi D. Delafarge : *L'affaire de l'abbé Morellet en 1760* (1912). — N. 4 : aj. René Aubert : *Civilisation et christianisme : d'Holbach et ses amis* (1928). — P. **172,** n. 4 : sur l'affaire du chevalier de La Barre cons. Jean Cruppi : *Un avocat journaliste au XVIIIe siècle, Linguet* (chap. III, 1895), Marc Chassaigne : *Le procès du chevalier de La Barre* (Lecoffre, 1921). — P. **176,** n. 3 : aj. Gilbert Chinart : *Volney et l'Amérique,* d'après des doc. inéd. et sa corresp. avec Jefferson (Les Presses univ. de France, 1924). — P. **186,** n. 1 : à sign. l'éd. critique du tome V des *Mémoires d'un homme de qualité* qu'a publ. en guise de thèse en 1927 une Anglaise, miss Robertson. C'est dans ce tome que l'abbé Prévost a noté les observations qu'il recueillit au cours de son premier séjour en Angleterre. Paru en 1731, ce vol. a eu le mérite de faire connaître l'Angleterre au public français trois ans avant Voltaire. — P. **188,** l. 34 : A la lignée des romanciers licencieux se rattache J.-B. Louvet (1760-1797) qui publia de 1787 à 1790 ses *Amours du chevalier de Faublas,* et à celle des romanciers sentimentaux Mme Riccoboni (1714-1792) qui entre 1758 et 1781 écrivit de nombreux ouvrages (*Ernestine*...) et termina *La Vie de Marianne* de Marivaux (voir p. 180). — P. **189,** n. 1 : sur Restif de la Bretonne cons. L. Grasilier : *Restif de la Bretonne inconnu* (Mayraff, 1927), Funck Brentano : *Restif de la Bretonne* (A. Michel, 1928). — N. 2 :

dans la « Coll. des chefs-d'œuvre méconnus », chez Bossard, a été publ. en 1924 une œuvre posthume de Florian, qui parut pour la 1re fois en 1807, les *Mémoires d'un jeune Espagnol.* — **P. 192**, en n. : sur la part d'histoire et de roman que contient *Paul et Virginie* lire aussi l'article de Raymond Escholier : *La véritable histoire de* « *Paul et Virginie* » (Les Nouvelles littéraires, 19 février 1927). — **P. 203**, n. 1 : sign. qu'en 1828 Charles-Nicolas Allou a repris la question traitée par Rivarol dans un livre intitulé : *Essai sur l'universalité de la langue française. Ses causes, ses effets et motifs qui pourront contribuer à la rendre durable.* — **P. 227**, n. 3 : En 1925 on a joué à l'Odéon une comédie inédite de Marivaux : *La nouvelle colonie ou La ligue des femmes*, qui met en scène la question de l'égalité des sexes et pose déjà le problème du féminisme. Cette pièce représentée en 1729 au Théâtre Italien comportait 3 actes et n'a jamais été imprimée sous cette forme. Réduite à un acte, d'ailleurs assez long, elle fut publiée dans *Le Mercure* (en décembre 1750), où Edmond Fournier la découvrit. — **P. 237**, en n. : sur les origines du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* voir les articles de Mme Jeanne d'Orliac dans la *Revue hebdomadaire* (1922). Le château du comte Almaviva serait le château de Chanteloup, près d'Amboise, où le duc de Choiseul vint abriter fastueusement sa disgrâce en 1770. — Aux ouvr. sur Beaumarchais aj. C. de Vallès : *Beaumarchais magistrat* (J. Oliven, 1928), René Dalsème : *La vie de Beaumarchais* (coll. « Vie des hommes illustres », Nlle rev. franç., 1928). — **P. 247**, n. 2 : aj. miss Margaret M. Carneron : *L'influence des « Saisons » de Thompson sur la poésie descriptive en France, 1759-1810* (H. Champion, 1927). — **P. 253**, n. 4 : cons. le livre d'Étienne Micard : *Un écrivain académique au XVIIIe siècle, Antoine-Léonard Thomas* (É. Champion, 1925). — **P. 275**, n. 1 : D'après un article de Bertrand Bareilles sur A. Chénier (paru dans *Le Mercure de France*, en mars 1924), celui-ci n'aurait pas eu une goutte de sang grec. Sa mère, Élisabeth Santi-Llomaca, de race hispano-italienne, était catholique latine de religion et non grecque orthodoxe ; mais, une fois en France, elle se fit passer pour grecque, et sans doute avait-elle le droit de le faire (car les Llomaca étaient devenus sujets ottomans). Toujours est-il qu'A. Chénier se croyait bien fils d'une Grecque (il avait quitté Constantinople à 3 ans). Aussi apprit-il avec enthousiasme la langue hellénique et fut-il porté plus tard à s'inspirer de la littérature grecque. — **P. 277**, en n. : à sign. l'éd. des *Œuvres poétiques* d'A. Chénier, par André Bellessort (Garnier, 2 vol., 1925) et celle des *Œuvres d'André Chénier* par Henri Clouard (La Cité des Livres, 3 vol., 1927). — **P. 313**, n. 1 : aux ouvr. à cons. aj. A. Mathiez : *Autour de Robespierre* (Payot, 1925), Henri Béraud : *Mon ami Robespierre* (coll. « Le roman des grandes existences », Plon, 1927).

XIXe SIÈCLE. — **P. 327**, l. 1 : aux ouvr. sur Napoléon aj. V. Cambon : *Comment parlait Napoléon* (1921), Ch. Chassé : *Napoléon vu par les écrivains* (Hachette, 1921), B. Burnand et F. Foucher : *L'histoire de Napoléon racontée par les grands écrivains* (Grasset, 1921). — **P. 329**, en n. : aux éd. de Mme de Staël aj. *Lettres de Mme de Staël à Benjamin Constant,* publ. par Mme de Nolde et Paul Léon (S. Kra, 1928). — Aux ouvr. à cons. sur Mme de Staël aj. comtesse Jean de Pange : *Mme de Staël et François de Pange* (É. Champion, 1924), David Glass Larg : *Mme de Staël. Sa vie dans l'œuvre. Essai de biographie morale et intellectuelle* (Plon-Nourrit, 1925), comte d'Haussonville : *Mme de Staël et M. Necker, d'après leur correspondance* (Calmann-Lévy, 1925) et *Mme de Staël et l'Allemagne* (Calmann-Lévy, 1928), Jean Mistler : *Mme de Staël et Maurice O'Donnell, 1806-1817,* d'après des lettres inéd. (Calmann-Lévy, 1926), Joseph Turquan : *Mme de Staël. Sa vie amoureuse, politique et mondaine* (Émile-Paul, 1926). — **P. 350**, en n. : aux éd. de Chateaubriand aj. les *Lettres de Chateaubriand à la comtesse de Castellane,* publ. par la comtesse Jean de Castellane (Plon, 1927). On a publ. aussi les lettres échangées entre Chateaubriand et celle que dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe* il appelle « l'Occitanienne » et qui se nommait Léontine de Villeneuve, comtesse de Castelbajac (voir *Le roman de l'Occitanienne et de Chateaubriand,* Plon, 1925, par la comtesse de Saint-Roman, sa petite-fille, qui a également publ. d'elle les *Mémoires de l'Occitanienne, souvenirs de jeunesse,* Plon, 1927, ainsi qu'un roman *Mademoiselle Jabert, mœurs de province sous la Restauration,* paru dans le Figaro à partir du 14 mai 1927). — Aux ouvr. généraux à cons. sur Chateaubriand aj. V. Giraud : *Le christianisme de Chateaubriand* (t. I, *Les origines,* Hachette, 1925), Pierre Moreau : *Chateaubriand. L'homme et la vie. Le génie et les livres* (Garnier, 1927). — Aux ouvr. particuliers aj. J. Van Ness Smead : *Chateaubriand et la Bible. Contribution à l'étude des sources des « Martyrs »* (Les Presses univ., 1924), Marie-Jeanne Durry : *L'ambassade romaine de Chateaubriand* (1927). — **P. 354**, n. 1 : sur Lucile de Chateaubriand voir le chap. qui lui a été consacré dans l'ouvr. de Victor Giraud : *Sœurs de grands hommes* (Crès, 1926). — **P. 376**, en n. : voir aussi le livre du baron Marc de Villiers : *La Louisiane de Chateaubriand* (Champion, 1925) et l'ouvr. plus général de Gilbert Chinard : *L'Amérique et le rêve exotique dans la litt. franç. au XVIIe et au XVIIIe siècle* (Les Belles-Lettres, 1925). — **P. 382**, n. 2 : sur Pierre Lebrun cons. Henri Szwarc : *Un précurseur du romantisme. Pierre Lebrun, sa vie et ses œuvres* (Hachette, 1928). — **P. 383**, l. 27 : CASIMIR BONJOUR (1795-1856) écrivit de nombreuses comédies en vers (*La mère rivale,* 1821 ; *L'éducation ou Les deux cousines,* 1823 ; *L'argent,* 1826...). — En n. aj. l'ouvr. de Louis Allard : *La comédie de mœurs en*

France au XIXe siècle (I. *De Picard à Scribe, 1795-1815*, Hachette, 1924). — P. **388**, n. 1 : aux éd. aj. P.-L. Courier : *Œuvres*, par R. Gaschet (t. I et II, Garnier, 1925). — Aux ouvr. à cons. aj. André Lelarge : *P.-L. Courier Parisien*, d'après des doc. inéd. (Les Presses univ., 1925). — P. **389**, n. 1 : aux éd. d'Eugénie de Guérin aj. ses *Lettres à Louise de Bayne* (Gabalda, t. I-II, 1925-1926) publ. par Emile Barthès. — Aux ouvr. à cons. aj. Geneviève Duhamelet : *La vie et la mort d'Eugénie de Guérin* (Bloud et Gay, 1925), F. de Gélis : *Le roman de Maurice et Eugénie (de Guérin)*, Bibl. occitane, Guittard-Occitania, 1928, Vitor Giraud : *La vie chrétienne d'Eugénie de Guérin* (coll. « Le roman des grandes existences », Plon, 1928). — P. **394**, n. 1 : aux ouvr. sur J. de Maistre aj. F. Vermale : *Notes sur J. de Maistre inconnu* (Chambéry, libr. Dudel, 1921), G. Goyau : *La pensée religieuse de J. de Maistre* (Perrin, 1921), E. Dermenghen : *J. de Maistre mystique* (La Connaissance, 1923), P. Vulliaud : *J. de Maistre franc-maçon* (1926). — P. **396**, en n. : aux ouvr. sur Lamennais aj. F. Duine : *Lamennais. Sa vie, ses idées, ses ouvrages* (Garnier, 1922), *Essai de bibliographie de Lamennais* (Garnier, 1923), Pierre Harispe : *Lamennais, drame de la vie sacerdotale* (Paris, Les Éd. de l'abeille d'or, 1925), Paul Vulliaud : *Les paroles d'un croyant, de Lamennais* (coll. « Les grands événements littéraires », E. Malfère, 1928). — Sign. la création en 1921 d'une « Société des amis de Lamennais ». — P. **407**, n. 3 : Outre ses essais d'ethnographie (*Essai sur l'inégalité des races humaines* ; *Les religions et les philosophies de l'Asie centrale*, éd. en 1928), d'histoire (*Histoire des Perses* ; *Histoire des Mérovingiens...*) et de critique littéraire (*Influence des trouvères* ; *Études critiques*, articles publ. de 1844 à 1846, réunis en vol. en 1927), le comte de Gobineau a laissé des romans (*Les Pléiades*, 1874, n^lle éd. en 1924 ; *Le prisonnier chanceux ou Les aventures de Jean de la Tour-Miracle*, éd. en 1924 ; *Ternove ; L'abbaye de Tiphaines ; Nicolas Belavoir*, paru pour la 1re fois en feuilleton en 1847 dans le journal « L'union monarchique », n^lle éd. en 1927), des nouvelles (*Nouvelles asiatiques*, 1876 ; *La Renaissance*, 1877 ; *Scaramouche*, éd. pour la 1re fois en 1922 ; *La fleur d'or*, éd. en 1923) et des récits de voyages (*Souvenirs de voyages*, 1872, rééd. en 1921 ; *Trois ans en Asie* [de 1855 à 1858], rééd. en 1922), ainsi qu'une correspondance. — La revue *Europe* a consacré au comte de Gobineau son numéro du 1er oct. 1923. Voir aussi Maurice Lange : *Le comte de Gobineau, étude biographique et critique* (publ. de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1924), Léon Deffoux : *Le comte de Gobineau, Don Juan et les cousins d'Isis*, avec des poésies inéd. de Gobineau et des doc. nouveaux (brochure, Soc. du Mercure de France, 1924), Camille Spiess : *Gobineau et sa philosophie* (A. Delpeuch, 1927), Jacques de Lacretelle : *Quatre études sur Gobineau* (La lampe d'Alladin, 1927). —

N. 5 : aj. l'éd. de la *Doctrine de Saint-Simon: Exposition,* par C. Bouglé et F. Halévy (Paris, Marcel Rivière, 1923), et *L'œuvre d'Henri de Saint-Simon,* textes choisis avec introd. par C. Bouglé (Alcan, 1925). — Aux ouvr. à cons. aj. Maxime Leroy : *La vie véritable du comte Henri de Saint-Simon* (coll. « Les Cahiers verts », Grasset, 1925), *Le socialisme des producteurs. Henri de Saint-Simon* (Rivière, 1925). — P. **409,** n. 3 : aj. l'éd. des *Œuvres complètes de Proudhon,* en cours de publ., sous la dir. de C. Bouglé et H. Moysset (Rivière, 3 vol., sur 20, parus en 1923). — P. **411,** n. 1, l. 7 : Auguste Comte a encore aujourd'hui, en France et à l'étranger, des disciples ardents, comme en témoignent l'existence déjà ancienne de la *Société positiviste internationale* [Paris, 54, rue de Seine] et la création en 1918 du *Groupe Auguste Comte,* dont le siège était à Paris [16, rue Saint-Séverin] et qui avait commencé en février 1921 la publication d'un *Bulletin Auguste Comte.* — Aux éd. aj. A. Comte : *Pensées et préceptes,* recueillis et annotés par G. Deherme (B. Grasset, 1924). — Aux ouvr. à cons. aj. R. de Boyer de Sainte-Suzanne : *Essai sur la pensée religieuse d'A. Comte* (E. Nourry, 1924), Ernest Seillière : *Auguste Comte* (Alcan, 1925). — P. **418,** n. 1, l. 9 : aj. Louis-P. Betz : *La littérature comparée, essai bibliographique,* avec une introd. de J. Texte (Strasbourg, 1900). — L. 11 : aj. P. Van Thieghem : *Le Préromantisme. Études d'histoire littéraire européenne* (Rieder et Cie, 1924), *Précis d'histoire littéraire de l'Europe depuis la Renaissance* (Alcan, 1925), Folkierski : *Entre le classique et le romantique* (1925), Thomas R. Palfrey : *L'Europe littéraire, 1833-1834, un essai de périodique cosmopolite* (Bibl. de la Rev. de litt. comparée, H. Champion, 1927). — P. **419,** l. 20 : à cons. F. Baldensperger: *Le mouvement des idées dans l'émigration française, 1789-1815* (Plon, 1925, 2 vol.). — P. **420,** n. 1 : aj. Edmond Eggli : *Schiller et le romantisme français* (J. Gamber, 1927), *L' « Erotique comparée » de Charles de Villers, 1806* (J. Gamber, 1927). — P. **421,** n. 1 : aj. P. Hazard : *La Révolution française et les lettres italiennes, 1789-1815* (Hachette, 1910). — P. **426,** en n. : aj. Aristide Marie : *Célestin Nanteuil, illustrateur romantique* (1925), Henri Girard : *Le centenaire du premier cénacle romantique et de la Muse française* (Les Belles-Lettres, 1926), Ernest Seillière : *Une Académie à l'époque romantique* (E. Leroux, 1926), Marcel Bouteron : *Muses romantiques* (Le Goupy, 1926). A sign. la publ., sous la dir. de Henri Girard, de *La Bibliothèque romantique,* coll. des textes de l'époque romantique (Les Presses franç., depuis 1923), et des *Études romantiques,* études critiques sur le romantisme (même éd., depuis 1924). — La célébration en 1927 du centenaire du romantisme a donné lieu à plusieurs expositions très intéressantes (au musée Victor Hugo, *Exposition de la jeunesse des romantiques* ; à la Bibliothèque de l'Arsenal, *Recons-*

titution des appartements de Charles Nodier), à l'organisation d'un cycle romantique à la Comédie Française (du 1er juin au 15 juillet 1927 représentations de pièces de V. Hugo, A. de Musset, A. de Vigny), à une double série de conférences faites à la Sorbonne (en avril-juin 1927 conférences sur « Le romantisme et l'art » publ. chez H. Laurens en 1928 sous le titre *Le romantisme et l'art* par Hautecœur, Aubert, Rey, etc., et en janvier-mars 1928 conférences sur « Le romantisme et les lettres »), et à de nombreuses publications dont les principales, outre celles consacrées individuellement aux grands écrivains romantiques et citées à la bibliographie particulière de chacun d'eux, sont les suivantes : Henri Girard et Henri Moncel : *Pour et contre le romantisme. Bibliographie des travaux publiés de 1914 à 1926* « (coll. « Études françaises », 11e cahier, Belles-Lettres, 1927), Maurice Souriau : *Histoire du romantisme en France* (en 3 vol., Ed. Spes, 1927-1928), Pierre Paraf : *Anthologie du romantisme* (Albin Michel, 1927), Jean Giraud : *L'école romantique française. Les doctrines et les hommes* (Coll. Armand Colin, 1927), Gabriel Faure : *Amours romantiques* (Fasquelle, 1927), Combes de Patris : *Une muse romantique. Pauline de Flaugergues et son œuvre* (E. de Boccard, 1927), Ch. Clerc : *Romantiques et romanesques* (J. Peyronnet et Cie, 1927), Paul Jarry : *Étudiants et grisettes romantiques* (Coll. romantique, Le Goupy, 1927), P. Lasserre : *Des romantiques à nous* (Ed. de la Nlle rev. critique, 1927). A. Thérive : *Du siècle romantique* (Éd. de la Nlle rev. critique, 1927), Jules Bertaut : *Villégiatures romantiques* (Le Goupy, 1927), Marcel Bouteron : *Danse et musique romantiques* (Le Goupy, 1927), P. de Lallemand : *Montalembert et ses amis dans le romantisme* (H. Champion, 1928), Auguste Viatte : *Les sources occultes du romantisme, illuminisme et théosophie* (2 vol., Bibl. de la Rev. de litt. comparée, H. Champion, 1928). — Plusieurs revues ont aussi consacré des numéros spéciaux au romantisme littéraire et artistique (*Revue de littérature comparée*, 1er trimestre 1927 ; *Revue d'histoire littéraire de la France*, no d'avril-juin 1927 ; *L'art vivant*, 15 juin 1927). — P. **427**, n. 2 : aux ouvr. sur Ch. Nodier aj. Jean Larat : *La tradition et l'exotisme dans l'œuvre de Ch. Nodier* et *Bibliographie critique des œuvres de Ch. Nodier*(Champion, 1925). — P. **428**, n. 3 : sur Chênedollé cons. les deux thèses de Mme Paul de Samie : *A l'aube du romantisme. Chênedollé, 1769-1833* et *Extraits du Journal de Chênedollé, 1802-1833* (Caen, impr. Dumin, 1922). — P. **429**, n. 1 : Marie Nodier avait failli épouser Fontaney, qui était un écrivain (voir René Jasinski : *Une amitié amoureuse. Marie Nodier et Fontaney*, Emile-Paul, 1926). — P. **432** : aux revues publiées au temps du romantisme il faut ajouter la *Revue poétique du XIXe siècle*, qui, fondée par Berton, dura de mars à décembre 1835 et qui d'ailleurs

commença à s'éloigner un peu des tendances romantiques (voir Pierre Trahard : *Une revue oubliée. La Revue poétique du XIX[e] siècle*, 1925). — P. **433** : à sign., dans la « Bibliothèque romantique », l'éd. de *La Préface des études françaises et étrangères d'Émile Deschamps*, par H. Girard (Les Presses franç., 1923). — P. **444**, n. 1 : aux ouvr. généraux sur les principes du romantisme aj. E. Seillière : *Les origines romanesques de la morale et de la politique romantique* (La Renaissance du Livre, 1920) et *Pour le centenaire du romantisme. Un examen de conscience* (E. Champion, 1927), A. Viatte : *Le catholicisme chez les romantiques* (de Boccard, 1922), Henri Bremond : *Pour le romantisme* (Bloud et Gay, 1923), André Joussain : *Romantisme et politique* (Bossard, 1924), Pierre Trahard : *Le romantisme défini par « Le Globe »* (Les Presses franç., 1925). — P. **448**, n. 2 : sur le comte de Tressan cons. H. Jacoubet : *Le comte de Tressan et les origines du genre troubadour* (Les Presses Univ. de France, 1923). — P. **454-455**, en n. : aux éd. de Lamartine aj. *L'album de Saint-Point ou Lamartine fantaisiste* par la baronne de Brimont (Plon, 1923), *Portraits et salons romantiques* avec préface de L. Barthou (Le Goupy, 1927). — Aux ouvr. généraux sur Lamartine aj. P. Hazard : *Lamartine* (coll. « Nobles vies, grandes œuvres », Plon-Nourrit, 1925). — Aux ouvr. particuliers aj. Henry Bordeaux : *Au pays des amours de Lamartine* (Grenoble, Rey, 1921), *Amours du temps passé* (Plon, 1923, 2[e] partie : *Les amants d'Aix. Alphonse de Lamartine et Julie Charles*), Paul Bert : *Lamartine « homme social », son action départementale* (Jouve, 1925), Senza : *En marge de la vie de Lamartine. Lettres de Ch.-B. de Jussieu de Seneyrier* (Per orbem, 1925), Ch. Fournet : *L'évolution amoureuse de Lamartine* (Éd. de la Petite Fusterie, Genève, 1925), Camille Latreille : *Les dernières années de Lamartine* (Perrin, 1925), *La mère de Lamartine* (G. Van Ost, 1925), L. Barthou : *Voyages à travers mes livres. Autour de Lamartine* (Payot, 1925), Henri Bordeaux : *Voyageurs d'Orient. II. Lamartine, Michaud, Barrès* (Plon, 1926), Juliette Jacquemin : *Lamartine, ses origines franc-comtoises* (J. Audin et C[ie], 1927), Albéric Cahuet : *Les amants du lac*, roman (Fasquelle, 1927) et *Mademoiselle de Milly*, roman (Fasquelle, 1928), le comte de Chastellier : *Lamartine et ses nièces* (Plon, 1928), Georges Roth : *Lamartine et la Savoie* (Dardel, éd., Chambéry, 1928). — P. **473**, en n. : aux ouvr. sur Vigny aj. Robert Eudes (en collab.) : *A. de Vigny intime* (Paris, Comité A. de Vigny, 1912), Ernest Bendz : *La Daphné d'A. de Vigny, étude critique d'un fragment du Journal d'un poète* (Libr. Stock, 1923), Éd. Estève : *A. de Vigny, sa pensée et son art* (Garnier, 1923), Marc Citoleux : *A. de Vigny, Persistances classiques et affinités étrangères* (Champion, 1924), Pierre Flottes : *A. de Vigny* (Perrin, 1925), *La pensée politique et sociale d'A. de Vigny* (Les Belles-Lettres,

1927, Paul Brack : *La destinée du comte Alfred de Vigny* (coll. « Le roman des grandes existences », Plon, 1926), Annie Sessel : *L'influence de Shakespeare sur A. de Vigny* (Éd. du Chandelier, Berne, 1928). — P. **492,** en n. : aux éd. de V. Hugo aj. Pierre Paraf : *Pensées et poèmes inédits de V. Hugo* (Goulet, 1925). — G. Simon a reconstitué par un travail minutieux sur l'unique manuscrit et publié en 1927 (chez Baudinière) la première version des *Misérables* (parus en 1862), que V. Hugo avait d'abord intitulés *Les Misères*. Il en avait rédigé les trois premières parties de 1845 à 1847 et la quatrième en 1851. C'est de 1860 à 1862 qu'il reprit le livre pour le reviser et le compléter par une cinquième partie. — P. **493,** en n. : aux ouvr. particuliers sur Victor Hugo aj. Georges Hugo : *Mon grand-père* (Calmann-Lévy, 1902), Albert de Bersaucourt : *Les pamphlets contre Victor Hugo* (Soc. du Mercure de France, 2e éd., 1912), Clément Janin : *V. Hugo en exil. Documents inédits* (aux Éd. du Monde nouveau, 1922), G. Simon : *Les tables tournantes de Jersey* (L. Conard, 1923), Pierre Dufay : *Eugène Hugo. Sa vie, sa folie, ses œuvres* (J. Fort, 1924), X... : *Essai sur la psychologie des variantes des « Contemplations »* (Les Presses univ., 1924), E. Louis Martin : *Les symétries de la prose dans les principaux romans de V. Hugo* (Les Presses univ., 1925), Jay K. Ditchy : *La mer dans l'œuvre littéraire de V. Hugo* (Les Belles-Lettres, 1925), Edmond Benoit-Lévy : *Sainte-Beuve et Mme V. Hugo* (Les Presses univ., 1926 ; La Renaissance du Livre, 1927), Louis Barthou : *Le général Hugo, 1773-1828, lettres et documents inédits* (Hachette, 1926), Maximilien Rudwin : *Bibliographie de V. Hugo* (Les Belles-Lettres, 1926), *Satan et le satanisme dans l'œuvre de V. Hugo* (Les Belles-Lettres, 1926), Miss Robertson : *L'épithète dans les œuvres lyriques de V. Hugo publiées avant l'exil* (H. Champion, 1927), Le Breton : *La jeunesse de V. Hugo* (Hachette, 1928), Benoit-Lévy ; *La jeunesse de V. Hugo* (A. Michel, 1928), René Weiss : *La maison de V. Hugo à Guernesey (Hauteville-House) propriété de la ville de Paris* (Impr. Nation., 1928), Pierre de Lacretelle. *Vie politique de V. Hugo* (Hachette, 1928). — P. **495,** l. 19-21 : D'après un article de X. Abély : *La psychose d'Eugène Hugo* (Annales médico-psychologiques, juillet 1926), ce n'est pas la jalousie littéraire ni la jalousie amoureuse à l'égard de son frère Victor qui auraient provoqué la folie d'Eugène ; mais il fut à 19 ans atteint de démence précoce. — P. **504,** en n. : Le hameau de Metz est près de Jouy-en-Josas, dans la vallée de la Bièvre. — Sign., à propos de ce poème, l'ouvr. de M. Levaillant : *V. Hugo : La tristesse d'Olympio,* fac-similé du manuscrit autographe (H. Champion, 1928). — P. **513,** n. 1, l. 12. Après *Lui* il y eut encore *Eux et Elle,* plaquette de Lescure, et *Eux, drame contemporain en un acte et en prose par Moi,* qui a été attribué à Gaston Lavalley, mais

qui est d'Alexis Doinet. — P. **514**, aux ouvr. généraux sur A. de Musset aj. Maurice Donnay : *Alfred de Musset* (Hachette, 1914), John Charpentier : *La vie meurtrie d'A. de Musset* (H. Piazza, 1928). — Aux ouvr. particuliers aj. A. Faugère : *Un grand amour romantique. George Sand et A. de Musset* (Boivin et Cie, 1927). — P. **529**, l. 3 : sur Émile Deschamps cons. Henri Girard : *Un bourgeois dilettante à l'époque romantique. Émile Deschamps* (É. Champion, 1922). — L. 12 : sur H. de Latouche cons. Frédéric Ségu : *Un maître de Balzac méconnu. H. de Latouche* (coll. « Études romantiques », Les Belles-Lettres, 1928). — L. 16 : d'Ulric Guttinguer l'abbé Bremond a publ. en 1925 dans la « Bibliothèque romantique » un roman intitulé *Arthur*, auquel Sainte-Beuve avait commencé à collaborer, et qui parut partiellement en 1834 et en entier en 1836 ; à cette occasion il a publ. aussi *Le roman et l'histoire d'une conversion. Ulrich Guttinguer et Sainte-Beuve* (Plon, 1925). — En n. : aux éd. de G. de Nerval aj. H. Longnon : nlle éd. d'*Angélique*, de G. de Nerval, avec *La véritable vie d'Angélique de Longueval*, par elle-même (1927). — Aux ouvr. sur G. de Nerval aj. P. Audiat : *L'Aurélie de Gérard de Nerval* (1925), N.-J. Popa : *Le sentiment de la mort chez Gérard de Nerval* (Gamber, 1927). — P. **530**, l. 26 : Petrus Borel (1809-1859), dit le Lycanthrope (il s'était ainsi surnommé lui-même : l'homme-loup), est un écrivain un peu excentrique dont on a réédité les œuvres (poésies, contes, roman, nouvelles et fantaisies) : *Œuvres complètes de Petrus Borel*, avec une biographie par Aristide Marie (Éd. « La Force française », 5 vol., 1921). — P. **532**, l. 23 : Louise Colet est l'auteur de plusieurs recueils de vers (*Fleurs du midi*, 1836 ; *Penserosa*, 1839) et d'un livre qui se rattache à la querelle de George Sand et de Paul de Musset (voir p. 513, en note). — N. 1 : aux éd. de Mme Desbordes-Valmore aj. Lucien Descaves : *Nouveau choix de poésies de Marceline Desbordes* (1927). — N. 4 : sur Mme de Girardin cons. François de Bondy : *Une femme d'esprit en 1830. Mme de Girardin* (coll. « Il y a cent ans », Ed. Pierre Lafitte, 1928). — P. **559**, n. 1 : aj. Henri Lyonnet : *Les premières d'A. de Musset* (Delagrave, 1926), Mme Annie Cella : *La tragédie de la femme dans le théâtre d'A. de Musset* (1927). — P. **573**, n. 1 : M. André Monglond a retrouvé à la Bibl. Nation. un exemplaire d'un roman de Sénancour, qui est une 1re version de son *Obermann*, publiée 10 ans avant lui : *Aldomen ou Le bonheur dans l'obscurité* par le citoyen Pivert, chez Leprieur, libraire, l'an 3e de la République (1795). Il en a donné une nlle éd. dans la « Bibliothèque romantique » (Les Presses franç., 1925). — N. 2 : aux éd. de Benjamin Constant aj. une nlle éd. du *Journal intime, 1804-1816* par Paul Rival (libr. Stock, 1928). — P. **574-575**, en n. : aux éd. de Stendhal aj. *Racine et Shakespeare* avec une introd. de Pierre Martino (Del-

peuch, 1926), *Bréviaire stendhalien* par Jean Rodes (Ed. du Siècle, 1926), *Pages stendhaliennes* par H. Dumolard (Rey, Arthaud, succ. : 1928), *Lucien Leuwen.* éd. intégrale et critique par Henri Dehaye (4 vol. Champion, 1928). — Aux ouvr. à cons. sur Stendhal aj. *Discours prononcés le 28 juin 1920 à l'inauguration du monument de Stendhal au Luxembourg par P. Bourget et É. Champion* (Champion, 1920), E. Henriot : *Stendhaliana. Suite d'études sur Stendhal, sa vie et son œuvre* (Crès, 1924), P. Arbelet : *Les amours romantiques de Stendhal et de Victorine* (Émile-Paul, 1924), Arnold Whitridge : *Stendhal,* trad. par Constant de Horion (à la Renaissance d'Occident, Bruxelles, 1925), Abel Bonnard : *La vie amoureuse d'Henri Beyle* [*Stendhal*] (coll. « Leurs amours », E. Flammarion, 1926), P. Arbelet : *Stendhal épicier ou Les infortunes de Mélanie* (Plon, 1926), Marie-Jeanne Durry : *Un ennemi de Stendhal* et *Stendhal et la police pontificale* (coll. « Notes stendhaliennes », Le Divan, 1928), Jacques Boulenger : *Candidature au Stendhal-Club* (Le Divan, 1928), P. Arbelet : *Premier voyage de Stendhal au pays des comédiennes* (L'Artisan du Livre, 1928). — P. **593-594,** en n. : A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de G. Sand a été ouverte au Musée Carnavalet « une salle George Sand », où sont réunies de précieuses reliques offertes par sa petite-fille, Mme Aurore Lauth-Sand, et a été publié par les soins de cette dernière un *Journal intime* de la célèbre romancière, dont les notes commencent en novembre 1834 et finissent en septembre 1868. On a mis en doute — à tort, semble-t-il, — l'authenticité de ce journal, publié d'après une copie (communiquée à Mme Aurore Sand par feu Spœlberch de Lovenjoul) de l'original détruit ou perdu. — Aux ouvr. à cons. sur George Sand aj. L. Vincent : *La langue et le style rustiques de G. Sand dans les romans champêtres* (Champion, 1919), *G. Sand et le Berry, Le Berry dans l'œuvre de G. Sand* (Champion, 1919, 2 vol.), Ernest Seillière : *G. Sand mystique de la passion, de la politique et de l'art* (Alcan, 1920), Jules Bertaut : *Une amitié romantique : G. Sand et François Rollinat* (La Renaissance du Livre, 1921), Aurore Sand : *Le Berry de G. Sand* (A. Morancé, 1926), Maurice Roya : *G. Sand* (coll. « Les grandes amoureuses », Ed. du Laurier, A. Quignon, 1928). — P. **602-603,** en n. : à sign. l'*Index bibliographique* établi pour les œuvres de Balzac par le « Cercle de la librairie » et publ. dans un supplément à la « Bibliographie de la France » (n° 28 du 13 juillet 1923). — Aux éd. de Balzac aj. l'éd. des *Contes bruns,* écrits par Balzac pour un recueil paru sans nom d'auteur en février 1832 en collab. avec Philarète Chasles et Charles Rabou, et publ. par Marcel Bouteron en 1927. — Aux ouvr. sur Balzac aj. A. Le Breton : *Balzac* (Coll. des classiques populaires, Boivin et Cie, 1923), L.-J. Arrigon : *Les débuts littéraires de Balzac* (Perrin, 1924), A. Bel-

lessort : *Balzac et son œuvre* (Perrin, 1924), Maurice Serval : *Autour d'Eugénie Grandet* (Champion, 1924), *Une amie de Balzac : Mme Marbouty* (Émile-Paul, 1925), Nicolas Bourgeois : *Balzac historien français et écrivain régionaliste* (Bloud et Gay, 1925), Paul Louis : *Les types sociaux chez Balzac et Zola* (Aux Éditeurs associés, 1925), René Benjamin : *La prodigieuse vie d'H. de Balzac* (Plon-Nourrit, 1925), une rééd. de Léon Gozlan : *Balzac en pantoufles* avec un avant-propos de J.-J. Brousson (Lemercier, 1926), R. Cornilleau : *Honoré de Balzac* (Ed. Spes, 1926), Charles Léger : *Ève de Balzac* (Le Goupy, 1926), Mme Juanita Helm Floyd : *Les femmes dans la vie de Balzac* avec des lettres inéd. de Mme Hanska [dont l'authenticité a été mise en doute], trad. et introd. de la princesse Catherine Radziwill (Plon, 1926), H. Clouzot et R.-H. Valensi : *Le Paris de « La comédie humaine ». Balzac et ses fournisseurs* (Le Goupy, 1926), miss Ethel Preston : *Recherches sur la technique de Balzac* (Les Presses franç., 1927), Charles Léger : *A la recherche de Balzac* (Le Goupy, 1927), Stefan Zweig : *Balzac et Dickens*' trad. par Alzir Halla et Olivier Bournac (Kra, 1927), F. Baldensperger : *Orientations étrangères chez Balzac* (H. Champion, 1927), L.-J. Arrigon : *Les années romantiques de Balzac* (Perrin, 1927), Frédéric Ségu : *Un maître de Balzac. H. de Latouche* (Les Belles-Lettres, 1928), Charles Léger : *Balzac mis à nu et les dessous de la société romantique d'après les mémoires inédits d'un contemporain* (C. Gaillandre, 1928), Mme Hélène Altszyler : *La genèse et le plan des caractères dans l'œuvre de Balzac* (Alcan, 1928). — P. **609**, en n. : Les œuvres de Prosper Mérimée étant tombées dans le domaine public en février 1927, deux éditeurs, Edouard Champion et François Bernouard, ont entrepris la publ. de ses *Œuvres complètes*. Ces deux éditions doivent contenir un grand nombre d'inédits, notamment des lettres (la correspondance de Mérimée étant peut-être la plus importante du XIXe siècle) : Edouard Champion a justement inauguré sa grande édition critique, qu'il dirige avec Pierre Trahard, par la publ. des *Lettres de Mérimée à Viollet-le-Duc* (1927). Sign. aussi la publ. des *Lettres d'Espagne* (*1830-33*) de P. Mérimée par M. Levaillant (Lemarget, 1927). — Aux ouvr. sur Prosper Mérimée aj. Charles Du Bos : *Notes sur Mérimée* (Messein, 1921), Lorenzi de Bradi : *La vraie Colomba* (Flammarion, 1922), Pierre Trahard : *Prosper Mérimée et l'art de la nouvelle* (Les Presses Univ. de France, 1923), *La jeunesse de Prosper Mérimée* (1924). — P. **618**, en n. : aux ouvr. de Sainte-Beuve aj. *Mes poisons*, cahiers intimes inéd. publ. avec une introd. et des notes par V. Giraud (Plon-Nourrit, 1926). — Depuis qu'il est tombé dans le domaine public, on a commencé à rééd. ses œuvres. Sign. la double publ. : *La litt. franç. des origines à 1870*, morceaux choisis groupés par M. Wilmotte (10 vol. en cours de publ. depuis 1926 à la Renais-

sance du Livre) et *Les grands écrivains français*, études des *Lundis* et des *Portraits* classées selon un ordre nouveau et annotées par M. Allem (20 vol. en cours de publ. depuis 1926 chez Garnier). Citons aussi les recueils suivants : *Œuvres choisies de Sainte-Beuve*, par Marcel Hervier (Delagrave, 1925), *Sainte-Beuve : Quelques figures de l'histoire*, portraits extraits des *Causeries du Lundi*, avec une préface de Jacques Bainville (Tallandier, 1926), *Sainte-Beuve : Profils et jugements littéraires* (3 vol., Larousse, 1927), *Quelques portraits féminins*, extraits des œuvres de Sainte-Beuve avec une préface de Pierre de Nolhac (Tallandier, 1927). Il faut aj. une n[lle] éd. critique de *Volupté* par P. Poux (Bibl. romantique, 1927). — Aux ouvr. sur Sainte-Beuve aj. Louis-Frédéric Choisy : *Sainte-Beuve, l'homme et le poète* (Plon, 1921), Ernest Seillière : *Sainte-Beuve agent, juge et complice de l'évolution romantique* (Paris, Société d'économie sociale, 1921), Henri Bremond : *Le roman et l'histoire d'une conversion. Ulric Guttinguer et Sainte-Beuve* (Plon, 1925), E. Benoit-Lévy : *Sainte-Beuve et M[me] Victor Hugo* (Les Presses Univ. de France, 1926), M[me] Marie-Louise Pailleron : *Sainte-Beuve à seize ans* (Le Divan, 1926), Gustave Simon : *Le roman de Sainte-Beuve* (n[elle] éd., A. Michel, 1927), André Bellessort : *Sainte-Beuve et le XIX[e] siècle* (Perrin, 1927). — P. **638**, en n. : aux ouvr. sur Guizot aj. Ch.-H. Pouthas : *Guizot pendant la Restauration, Essai critique sur les sources et la bibliographie de Guizot pendant la Restauration* (Plon, 2 vol. 1923). — P. **662**, en n. : à la correspondance de Michelet aj. *Lettres inédites, 1841-1871*, publ. par Paul Sirven (Les Presses univ., 1924). — Aux ouvr. sur Michelet aj. Lucien Refort : *Essai d'introduction d'une étude lexicologique de Michelet, L'art de Michelet dans son œuvre historique jusqu'en 1867* (Champion, 2 vol., 1924), G. Rudler : *Michelet, historien de Jeanne d'Arc* (Les Presses univ., 2 vol., 1926), J.-M. Carré : *Michelet et son temps* (Perrin, 1926), Jean Guéhenno, *L'Evangile éternel. Étude sur Michelet* (Grasset, 1927).

96302. — Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris. — 12-1928.

MAY 30 1953

AUG 10 1953

JUN 3 1953

MAY 30 1953

JAN 10 1962

JUN 23 1965